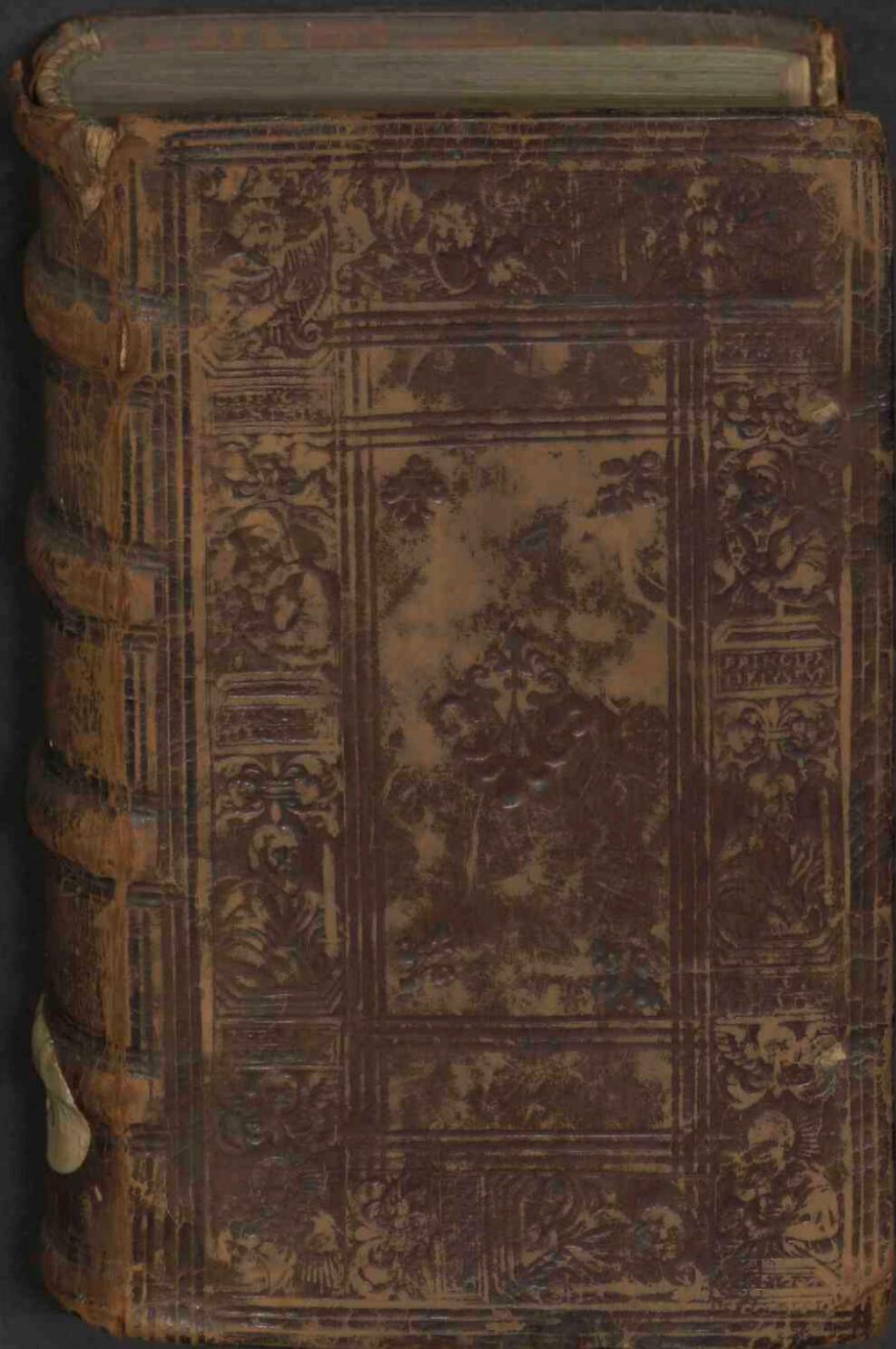




**Recueil des choses memorables avenues en France Sous le
re?gne de Henri II. Franc?ois II. Charles IX. & Henri III. de la
maison de Valois, Depuis l'an M.D.XLVII. jusques au
commencement du mois d'Aoust M.D.LXXXIX. : Contenans
infinies merveilles de nostre siecle. Avec deux Indices.**

<https://hdl.handle.net/1874/426121>



PRINCIPALIA

**Dit boek hoort bij de Collectie Van Buchell
Huybert van Buchell (1513-1599)**

Meer informatie over de collectie is beschikbaar op:

<http://repertorium.library.uu.nl/node/2732>

Wegens onderzoek aan deze collectie is bij deze boeken ook de volledige buitenkant gescand. De hierna volgende scans zijn in volgorde waarop ze getoond worden:

- de rug van het boek
 - de kopsnede
 - de frontsnede
 - de staartsnede
 - het achterplat

**This book is part of the Van Buchell Collection
Huybert van Buchell (1513-1599)**

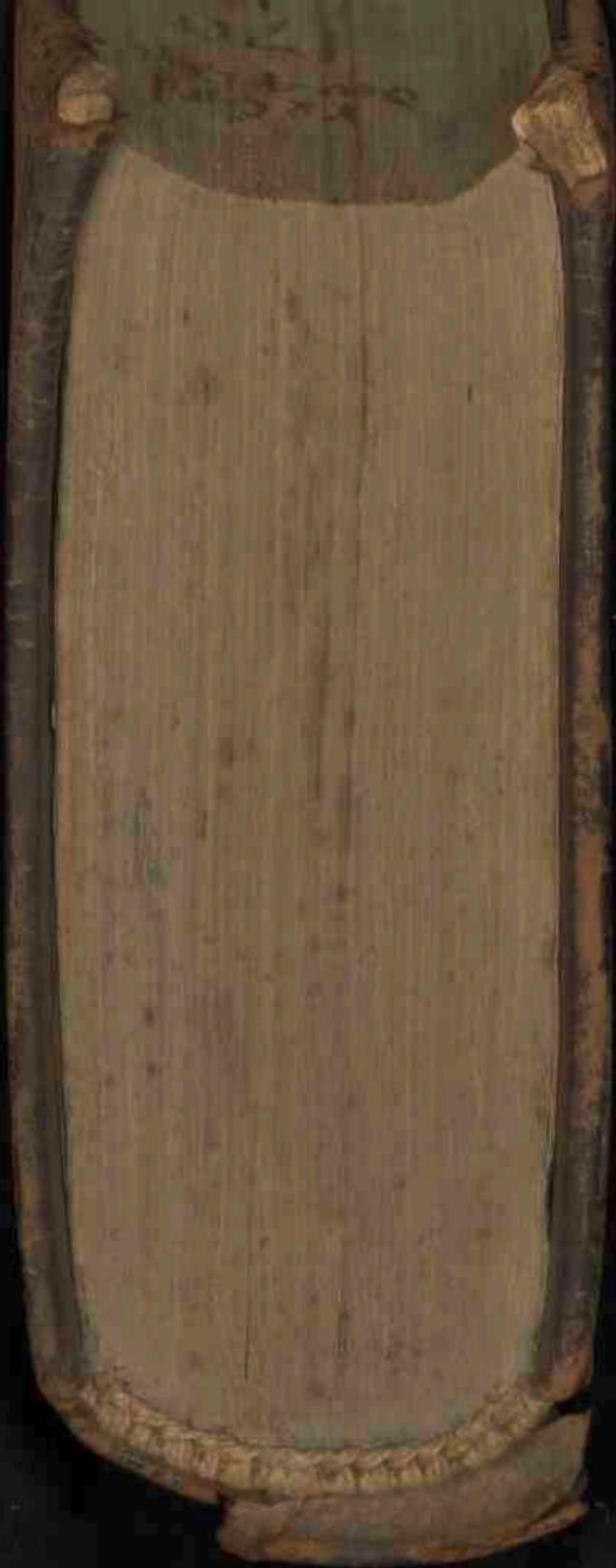
More information on this collection is available at:

<http://repertorium.library.uu.nl/node/2732>

Due to research concerning this collection the outside of these books has been scanned in full. The following scans are, in order of appearance:

- the spine
- the head edge
- the fore edge
- the bottom edge
- the back board

S. oct.
828

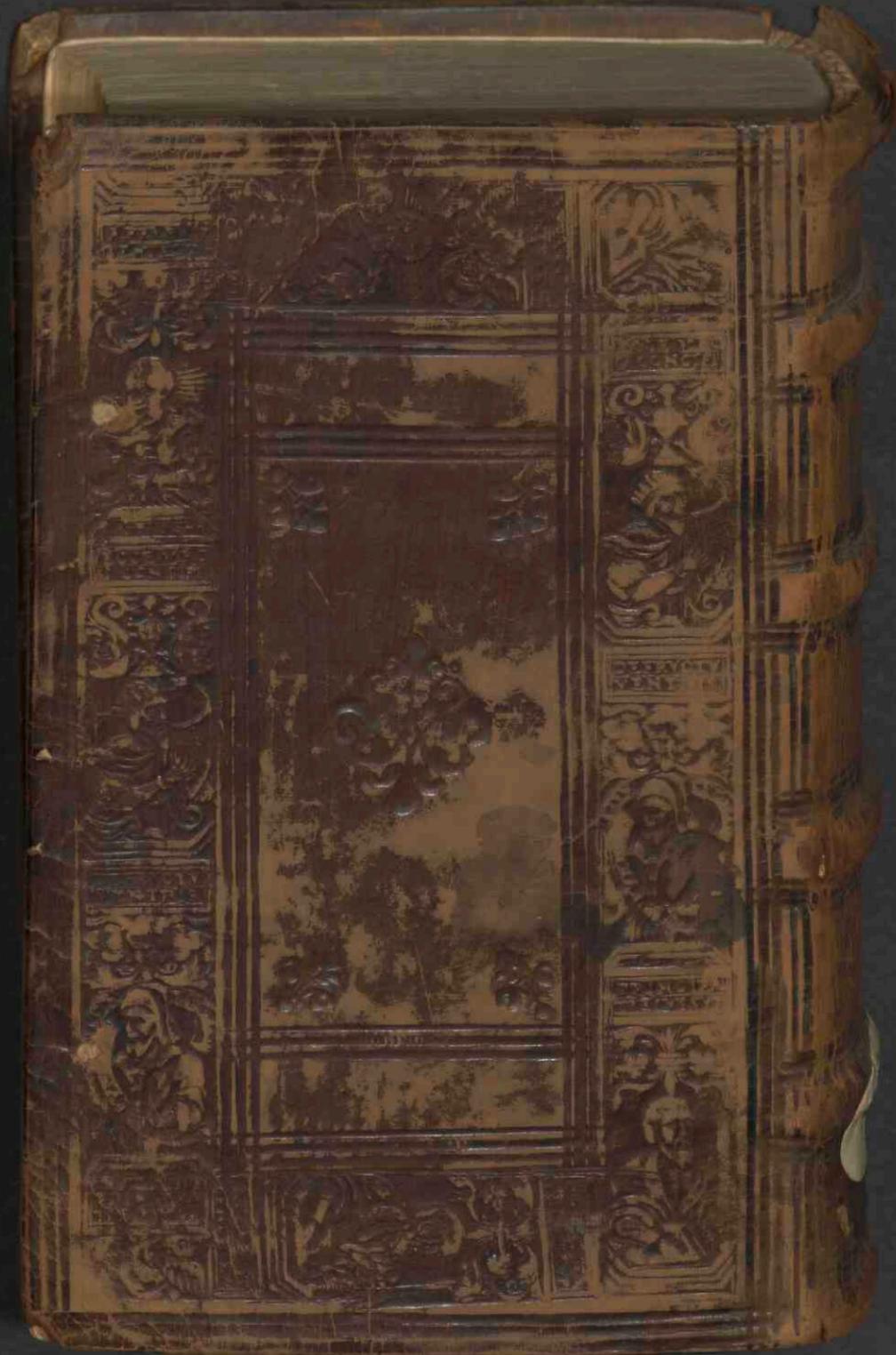


re cueil
des 4 rois

170

t





520
Historia Gentium

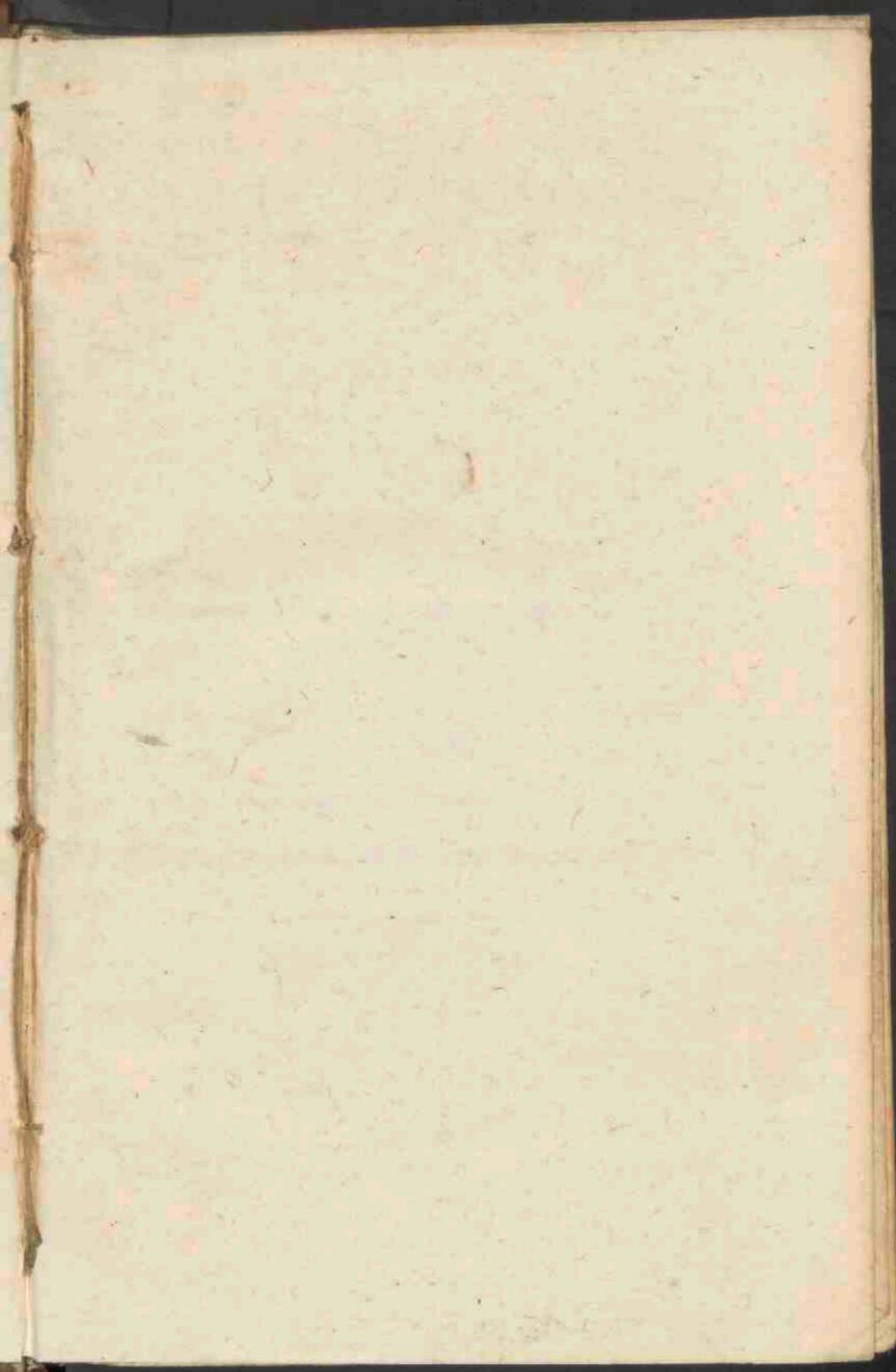
Octavo n^o 8.3

S. oct.
828

quod omnia sunt in unum
De quibus n^o homo sumitur
n^o annuati re n^o
Tunc

- 10-47 filio aliquo gallicis dicitur obijt francisq pcing
 Anno 59 obijt henricus primus gallicus rex
 1 Anno 44 natus francisq primus obijt anno 1560 s dicitur
 2 Anno 95 nata ysabella filia henrici secundi nupta iohanni
 3 Anno 1548 natus lodovicus filius henrici secundi nupta
 4 Anno 1550 natus iohannes carolus primus moriturus
 5 Anno 51 natus henricus quartus nupta regina
 Anno 1557 natus henricus quartus nupta regina
 habuit uxorem anno 72 margareta filia henrici octavi
 5 In claudia filia henrici secundi nupta duci lotaringie
 Vide folio 30 In fructibus dicitur danieli anno 1554
 7 In margareta nupta henrici octavi anno 14 natus 1552

[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]



Co. 5108.

12. 22. 1829.

Ant. Jean
de Serres.

12. 1821.

N. 97. K.

Can enim non me dicit

ex dono Buchely

RECVEIL DES CHOSSES MEMORABLES AVENUES EN FRANCE

Sous le regne de
HENRI II.
FRANÇOIS II.
CHARLES IX.
& HENRI III.
de la maison de
Valois:

*Depuis l'an M. D. XLVII. iusques au com-
mencement du mois d'Aoust*
M. D. LXXXIX.

Contenant infinies MERVEILLES de
nostre siecle.

Auec deux Indices,

Discite Iustitiam moniti, & non temnere Christum.



M. D. XCV.

Sanctum non me dicitur

in Gode

REGOVILL DES

UNIVERSITE DE FRANCE

ANNEE 18...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...



AUX HONORABLES
ET MAGNIFIQUES SEI-
GNEURS, LES BOVRGMAI-
STRE, CONSVL, SENATEURS
ET GOVERNEURS DE LA RE-
PUBLIQUE DE DORDRECHT.



*Ly a deux ans passez, Ma-
gnifiques Seigneurs, que la
bonne volonté qu'il vous
pleut me tesmoigner par les
lettres du sieur Adrian
Tyong, l'un des ornemens
de vostre ville, m'obligea
grandement à vous, & depuis m'a souuent com-
mandé de vous remercier. Non que j'ignore que
quand il vous a plu penser à moy, vous ayez eu
esgard à autre chose qu'à la vertu, laquelle vous
acompagne, & qui n'auroit rien d'excellent, si elle
prenoit recommandation & recompense d'ail-
leurs que de soy. Je ne vous ramentoy rien de
cela: ce m'est assez de vous dire que le pris des
choses honestes est enclos en elles mesmes. Mais*

417.
n'ayant peu ni deu oublier, pour mon honneur
& deuoir, ce qui m'est comme present encore, ie
commence à vous dire qu'il m'en souuient, quoy
qu'en voix foible & basse: offrant à vos nobles
Seigneuries le present Recueil, que j'ay trié de
diuers liures publiez depuis quelques annees, où
les miseres de la France (d'ont j'ay veu vne
partie, ou le rapport du reste, tant de la bouche
que des escrits de personnes notables) sont som-
mairement representees, ou plustost descouuer-
tes de gros en gros. M'occupant à cela, j'ay desiré
monstrer aux François le malheur des guerres
ciuiles, l'imprudence de ceux qui avec le fer &
le feu veulent forcer les consciences, & qui n'ont
rien en plus grand' horreur, que le ferme éta-
blissement d'une sainte Paix, acollée de pieté
& de iustice. A la miene volonté que les Royau-
mes, Principautez & Republiques, qui enten-
dent par fois quelques bruits de nos miseres, a-
prenent à aimer vne vraye vniou, qui chasse
toutes trahisons loin de leurs testes, ferment la
porte aux cruels estrangiers, par graue douceur
& sincere administration de iustice entretiennent
grands & petis en leur deuoir, & rendent au
vray Dieu l'honneur qui luy appartient, selon la
reigle que luy mesme en a proposee en sa Verité
immuable, & reueree de tous ceux qui le crai-
gnent. Plusieurs hommes de nom & d'erudition
travail-

travaillent apres l'histoire Francoise: & nous
pensons qu'ils tiendront promesse. Atten-
dant un tel bien, qui contiendra vne infinité de
merueilles, & de solides instructions à la poste-
rité, j'ay permis à l'Imprimeur de pousser en lu-
miere, ce que j'ay consu & décrit comme d'une
traite, ainsi que la lecture en fera foy. C'est chose
tresdifficile, de faire bien vne histoire, où non
seulemēt il conuient auoir bonne prouision d'in-
structions: mais aussi de grande doctrine, & de
fort exquis iugement, acompagné d'exacte co-
noissance des affaires d'estat & de police, pour
entrer comme il appartient en la recherche & con-
sideration des conseils, & pour représenter naïf-
uement les choses en un stile court, sententieux,
& qui mesle le plaisir avec l'utilité. Je ne m'at-
tribue rien de cela, ni n'entrepren pas chose de
telle importance. C'est un monceau de cailloux
ou de sable que ce Recueil, qui seruira, peut estre,
en quelque coin de ce magnifique bastiment de
l'histoire Francoise de nostre temps, sur tout
sous le regne de la maison de Valois. Je n'ay
point touché à Francois premier: dautant que
les Memoires du Bellay satisfont pour le present
à ceux qui desirent scauoir que c'est, & j'ay don-
né ceci pour la suite de ces Memoires là. Outre
lesquels se trouuerōt dedans Paul Ioue, Fr. Gui-
chardin & autres, beaucoup de particularitez

remarquables sur les années de ce Roy. Vous
entendez, Magnifiques Seigneurs, mon inten-
tion. Si elle vous est agreable, j'estime avoir bien
employé le temps apres ce triage de merueilles,
& desire que vostre Dignité induise plusieurs qui
(quoy que nez en autres pays que la France)
entendent nostre langue, de lire ce recueil, & y
aprendre aux despens des François à ai-
mer Dieu & Justice. Fait ce

xv. de Mars

1595.

AVER-





AVERTISSEMENT.

A Fin que le debonnaire Lecteur entre avec plus d'affection en la consideration du contenu en ce recueil, j'ay pensé qu'il ne seroit mauuais de luy en mettre ici vn brief Sommaire, distingué en quatre petis chapitres, chacun desquels comprendra le regne de l'un des Rois ici mentionnez.

HENRI SECOND.

LE regne de Henri 2. contient le changemēt de la cour 1547.
par le deces de François, la guerre en Escosse, les pratiques à Rome cōtre l'Empereur, la reuolte en Guyenne à cause des exactions pour le sel. Les persecutions de ceux de la Religion: la guerre de Bologne, le notable fait de Merindol & Cabrieres. Puis le restablissement de la Guyenne, les occasions de la guerre rallumee entre les François & Espagnols, avec le commencement delà les monts. Apres pour la guerre en Picardie: procédures du Roy enuers le Pape, l'Empereur, & le Concile de Trente: edit contre les abus de la Cour de Rome: continuations de persecutions cōtre ceux de la Religion: desseins sur la Lorraine. Conseils & accords entre le Roy & les Princes protestans, pour trauffer les affaires de l'Empereur en Allemagne & ailleurs. Surprinse de Mets ville imperiale, assuietie au Roy: guerre en Luxembourg: conqueste de la duché de Bouillon: l'Empereur s'accorde avec les Allemans pour assieger Mets, & ruiner la Picardie. Issue du siege de Mets, prinse & ruine de Terouenne, Hesdin saccagé, desfaite & prinse du duc d'Arscot. Trois armées royales, qui vengent les feux faits par l'armée de l'Empe-

35. reur en Picardie, la ville de Bains entre autres bruslee, & la
 rencontre de Renty. Desfaite de l'Arriereban de France
 en Picardie. Guerre en Piedmont, & à Siene. L'ar-
 mee Françoisse conduite par Strossy desfaite & Siene ren-
 36. due. Guerre en Picardie & en l'Isle de Corse. L'Empereur
 quite ses estats à son frere & à son fils. Les deux Rois font
 trefues pour cinq ans, lesquelles sont incontinent rom-
 37. pues, & la guerre recömence es enuiron de Rome. Le duc
 de Guise marche pour le Roy au secours du Pape, lequel
 fait sa paix avec l'Espagnol: ce pendant le Connestable
 perd la bataille de S. Laurent, S. Quentin est emporté d'as-
 saut, & plusieurs places prinſes sur les François en Picar-
 38. die. Le Roy essaye de se recompenser de les pertes: &
 suyuant les desseins faits de long temps se rend maistre
 de Calais & de la conté d'Oye, puis de Theouille & au-
 tres: d'autre part le conte d'Aiguemont desfait le Ma-
 reschal de Termes aupres de Grauelines. On parle de la
 paix, & cependant Charles cinquiesme, sa sœur Eleo-
 39. nor & Marie Roine d'Angleterre meurent. Les deux
 Rois s'accordent finalement, & celui de France commen-
 ce à persecuter plus que iamais ceux de la Religion: mais
 tandis qu'il se iouë, la mort l'empoigne & le terrasse par
 vn coup de lance, dont s'ensuiuent de merueilleux chan-
 gemens.

FRANCOIS SECON D.

Toute la face de la Cour est desguisee en vn instant
 par les menees de ceux de Guise, qui se maintien-
 nent enuers & contre tous, puis font executer à mort An-
 ne du Bourg, personnage excellent. Sous l'authorité d'vn
 Prince du sang, on informe contre eux, & le Baron de la
 Renaudie au nom d'vne saine partie de la Noblesse & du
 tiers Estat, accepte la commission de saisir prisonniers les
 1560. Ducs de Guise & Cardinal de Lorraine. Quel ordre fut
 tenu par la Renaudie pour ce fait, lequel est descouuert,
 dont s'ensuiuent plusieurs sanglantes tragedies à Amboi-
 se. Le Prince de Condé maintient magnifiquement son
 innocence, & fléstrit à iamais la lascheté tyrannique de
 ses

ses ennemis, qui sont descriez par les prouinces. Nous contens des troubles de France, ils en esmeuent en Escosse, mais à leur confusion. Ceux de la Religion multiplient en France parmi les persecutions, & se mettent après Dieu sous la protection des Princes du sang, qui delibèrent s'opposer à ceux de Guise, lesquels par diuers artifices rabarent les coups, descouurent ce qu'on entreprenoit contre eux, font assembler les principaux du royaume à Fontainebleau, où l'Amiral les picque de tous costez. Ceste assemblee produit vn auis de la conuocation des Estats generaux sur la fin de l'annee. Les Princes sont appelez en Cour, & attirez par merueilleuses pratiques: puis arriuez à Orleans, où estoit la Cour, sont arrestez prisonniers, notamment le Prince de Condé. Ceux de Guise conspirans la ruine totale des Princes, & de tous ceux de la Religion, n'oublient rien. Ce qui est remarqué par le menu. Sur ces entrefaites le Roy tombe malade. La Roine sa mere brigue finement la regence, appointe ceux de Guise avec le Roy de Nauarre: le Prince de Condé & ceux de la Religion sont garantis en la mort du Roy.

CHARLES NEVFIESME.

L'Appelle le regne des merueilles de France, le temps que Charles 9. fut Roy. Son commencement fut l'assemblee des Estats, qui ne furent que des harâgues. Ceux de la Religion croissans à veuë d'œil, ceux de Guise commencent à faire vn parti contre l'Estat: diuers edits sont faits pour adoucir les affaires. La roine mere se maintient avec des pratiques qui renuersent les loix fondamentales du royaume. Pour contenter ceux de la Religion on tient vn colloque à Poissy, qui se termine en paroles & irresolutions, finalement en mutineries à Paris. S'ensuit l'edit de Ianuier, dont le Duc de Guise prend occasion de faire le massacre de Vassy, & attire à son parti le Roy de Nauarre: puis se saisit de Paris & du Roy: ce qui enfante les premieres guerres ciuiles, lesquelles contiennent d'vne part infinis exploits de guerre en batailles, rencontres, sieges, defenses & printes de places: de

63. Tautre saccagemens & meurtres horribles de ceux de la Religion par toutes les prouinces. Les troubles ayant prins fin en la mort du duc de Guise, tué au siege d'Orleans, le premier edit de pacificatiõ, abolissant celui de l'auier, est establi. Apres la paix, les Anglois sont chassés du Haure de grace: le Roy est declaré Majeur, & fait force edits. Il est sollicité par l'Espagnol de rompre celui de pacification, lequel est enerué en diuers endroits. Commencement du voyage de Bayonne, citadelles basties, villes desmantelees, ceux de la Religion saccagez en diuers endroits: ligues contre eux, edits derogatoires à celui qui leur auoit esté accordé. Honteuse entree du Cardinal de Lorraine à Paris. Conseils tenus à Bayonne.
64. Voyages du Roy par la France. Reconciliation limulee entre les maisons de Guise & Chastillon. Miserable estat de la France. Proces notable à Paris entre l'vniuersité & les Iesuites. Sous pretexte du passage des Espagnols pour aller es pays bas, lon se prepare à courir sus à ceux de la Religion: ce qui contraint le Prince de Condé & ses associez de se resouldre à la defensue: dont s'ensuit la seconde guerre civile descrite avec ses notables accidens.
65. Negotiation de paix, laquelle le Prince est contraint d'accepter. Ceste paix conceut incontinent vne troisieme guerre civile, le Prince & l'Amiral s'estans sauuez à toute peine en Guyenne, suivis de plusieurs autres. Premiers exploits du Prince, edits contre ceux de la Religion. Diuers exploits de guerre entre les armées contraires. La guerre recommence plus viuement en l'an 1569. qu'au parauant. Le Prince est tué de sang froid apres la bataille de Bassac. Le Prince de Nauarre declaré chef de l'armée, & le Prince de Condé adioint. Vne puissante armée Alemande, sous la conduite du Duc de deux Ponts, leur vient au secours. rencontre de la Roche la belle. Guerre de Bearn. Siege de Poictiers & Chastelleraud. Bataille de Montcontour. Ce que firent les deux armées apres. Siege de saint Iean d'Angely ruine l'armée victorieuse. Diuers exploits de guerre en Poictou, Guyenne, Saintonge & Angoulmois. Grand voyage des Princes apres la iournee de Montcontour, continuation de la guerre qui se termine par vn troisieme edit de pacification, & sur la fin de l'année le Roy espouse

esponse la fille de l'Empereur. Voyages vers la Roïne de Navarre pour le mariage de son fils avec la fille de France. Conseils contre ceux de la Religion. Mort du Cardinal de Chastillon. 71.

Le mariage susdit accordé, la guerre contre l'Espagnol est conseillée. Le secret de la court descouvert. La Roïne de Navarre va à Paris, où elle meurt. Les Princes & l'Admiral y viennent. Fiançailles & espousailles du Roy de Navarre, ensanglantees d'horribles conseils & de tresruecls massacres de l'Amiral & de trente mille personnes de la Religion à Paris, & en plusieurs autres villes: toutes les circonstances precedentes & subsequentes declairées par le menu. Divers desseins pour acheuer la ruine de ceux de la Religion, qui à la Rochelle, à Sancerre, en Languedoc & ailleurs, se resoluent à vne juste defensiue. Siege de Sancerre iusques à la reddition. Discours notable du siege de la Rochelle depuis son commencement iusques à la paix. Estat de ceux de la Religion en Quercy, Languedoc, & autres prouinces, où ils battent leurs ennemis, & tost apres remettent le Roy à recommencer, lequel tombe malade comme son frere s'acheminoit en Pologne. Messinge peu heureux pour ceux de la Religion. Les quatriesmes troubles ayans commencé aux massacres, & prins quelque relasche à la paix de la Rochelle, recommencent par les cinquiesmes à cause des entreprises sur la Rochelle & Languedoc. Merueilleuses pratiques de la Roïne mere pour se maintenir, & se seruir de son troisieme fils contre ceux de la Religion. Estat de diuerses prouinces, notamment de la Normandie, où Montgommery est prins prisonnier. Guerre en Poictou contre ceux de la Religion. Le Prince de Condé se retire en Alemagne. Maladie & mort du Roy. 72. 73. 74.

HENRI TROISIEME.

Deporremens de la regente durant la guerre de Normandie. Estat de Languedoc, Viarais & Dauphiné.

Montgomeri decapité à Paris. Le Priuce de Condé es-
leu chef par ceux de Languedoc. Guerre en Poictou.
Arriuee du nouveau Roy, eschappé de Pologne. Les
commencemens de son administration. Siege de Lus-
guen.

fol. 224

1575.

Guerre en Dauphiné. Pratiques contre ceux de
Languedoc. Mort de Charles Cardinal de Lorraine.
Le memorable siege de Liuron. Conquestes en Lan-
guedoc & ailleurs. Negotiation de paix, qui attire la
guerre. Exploits notables de Mombrun, & la fin d'ice-
lui. Estats de Saintonge. Machines nouvelles dressées
contre ceux de la Religion. Le Duc d'Alençon frere du
Roy se retire de la Cour, & promet merueilles. Accord
entre le Prince de Condé & le Duc Jean Casimir, ren-
uersé par les artifices de la roine mere.

76.

Misere des François. L'armee Alemande entre en
France. Retraite du roy de Navarre hors de la Cour.
Après que le Duc d'Alençon est salué chef de l'armee,
on commença à traiter de la paix, laquelle est finalement
accordee, & se fait le cinquiesme edit de pacification, le-
quel comme les autres couue la sixiesme guerre ciuile.
Fondemens de la Ligue posez par ceux de Guise.

77.

Preparatifs & commencemens de nouvelle guerre. Som-
maire de la harangue du Roy aux Estats. Intention de
tels Estats descouuerte. Ce que le Roy de Navarre & le
Prince de Condé respondirent aux deputez des Estats.
Ouverture de la sixiesme guerre ciuile & les choses me-
morables d'icelle, terminee par vn ample edit de paci-
fication.

78.&c.

Comment les vns & les autres se comporterent a-
pres la paix notamment le Roy, sa mere, & ceux de
Guise qui commencent à se remuer, & contraignent
le Roy de Navarre de penser à soy, sur tout apres la mort
du Duc d'Alençon, qui seruit à l'enfantement de la Li-
gue dans Paris & ailleurs, dont les progres sont declai-
rez. Le pretexte de la mutinerie des Ligueurs, lesquels
le Roy essaye de desunir. Celui de Navarre se declai-
re contre eux: la Roine mere se rend necessaire, & fait
que le Roy donne aux Ligueurs plus qu'ils n'esperoyent,
telle-

tellement qu'il abolit le dernier edit de pacification, s'apreste à la guerre, & demande de l'argent. Le Pape excommunique le Roy de Nauarre & le Prince de Condé, ce que le Parlement de Paris improuue: neantmoins le Roy se declaire formellement contre ceux de la Religion qui s'aprestent pour resister. Exploits du Duc de Mayenne pour la Ligue: puis du duc de Mercœur. Voyage memorable du Prince de Condé vers Angers. Ce que firent ceux de la Religion pour leur defense en Poictou, Saintonge, & ailleurs: & le Roy de Nauarre contre quatre armées de la Ligue.

86.

Premiers & derniers exploits du Duc de Joyeuse pour la Ligue contre le Roy de Nauarre. Bataille de Coutras. Discours du voyage & de la defroute de l'armee des Reistres sur la fin de l'an 1587. Sommaire recit des efforts de la Ligue contre le Duc de Bouillon en ces temps là. Nouveaux efforts de la Ligue contre l'État & ceux de la Religion.

87.

88.

La guerre commence à Sedan. Mort du Prince de Condé. Le Duc de Guise vient à Paris, dont s'ensuit la iournee des barricades, la fuite du Roy, & le commencement de maux extremes en France. Deportemens du Roy & des Ligueurs. Assignation des Estats à Blois. Edit de l'vnion au mois de Iuillet.

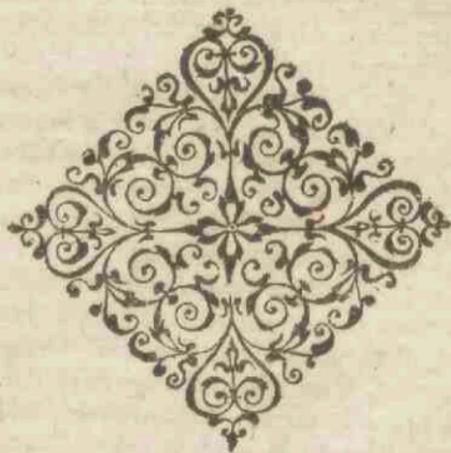
Guerre designée contre ceux de la Religion qui pensent à eux. Efforts du Duc de Sauoye contre la France. L'assemblée des Estats, & ce qui preceda l'ouuerture d'iceux. Harangue du Roy qui veut confermer son edit d'vnion. Les menées du Duc de Guise descouuertes, dont s'ensuit l'execution à mort de lui & de son frere.

Exploits de guerre du Roy de Nauarre pour sa defensue: & de l'armee de la Ligue au bas Poictou. Niort prins sur la Ligue. Reddition de la Ganache. Dissipation de l'armee ligueuse. Confusion estrange en l'État de France. Mort de la Roine mere. Deportemens du Roy, de la Ligue, & du Roy de Nauarre en ces commencemens. Trefues entre les deux Rois. Entreprises & diuers exploits des ligueurs, qui sont deffaits en Normandie, en Beausse, en l'isle de France.

89.

Le Roy avec vne puiffantè armee ayant reduit quelques
places d'importance s'aproche de Paris, où estant, vn moi-
ne Iacopin, aposté de longuc main, lui donne vn coup de
cousteau en trahison, dont il meurt au bout de
quelques heures, & en lui defaut la
race des Rois de France
de la branche de
Valois.

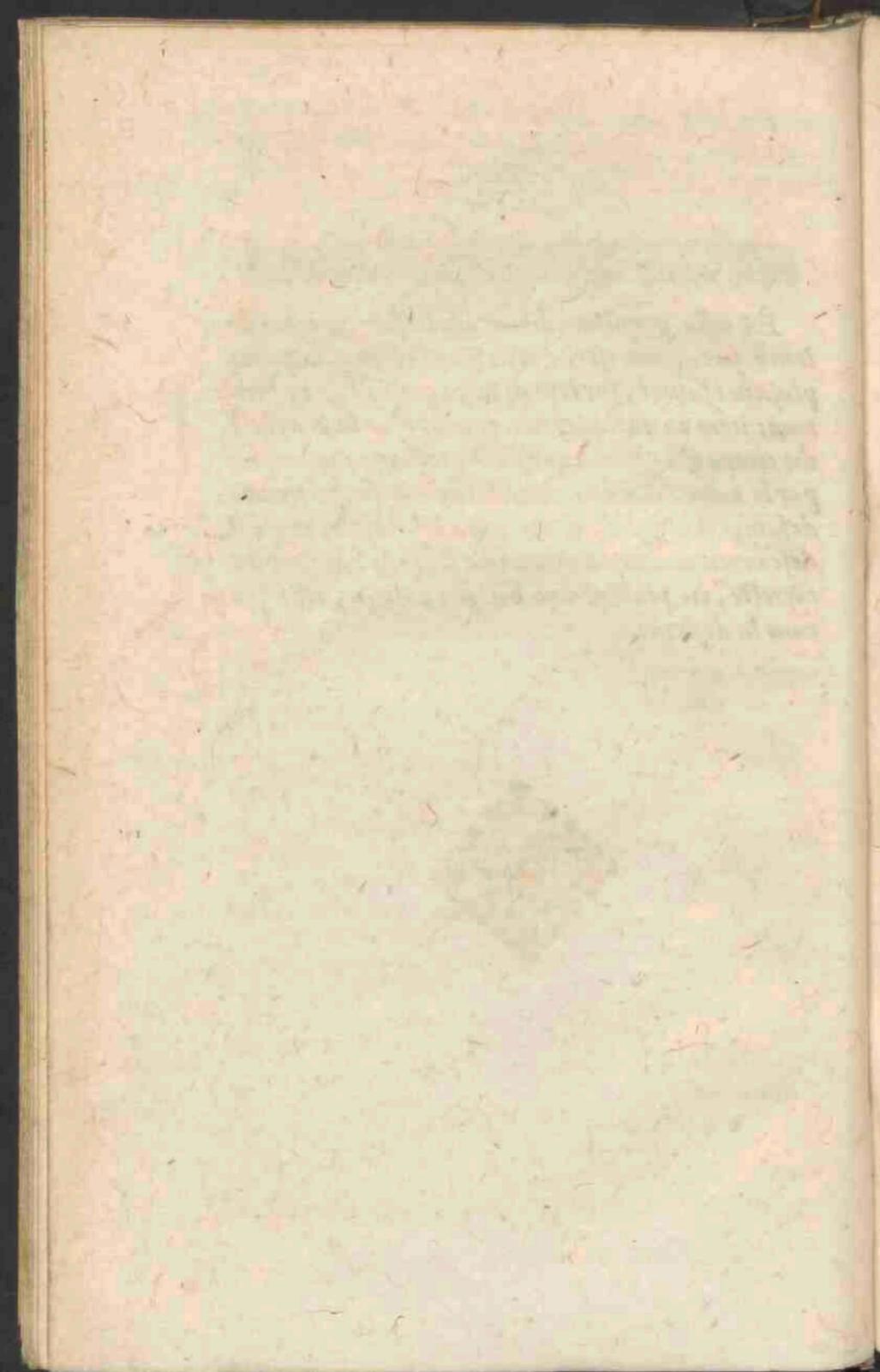
*P'aime qui lit, pour iuger ou aprendre.
Quant au censeur superbe & enuieux,
Le le suppli se taire, ou faire micux:
Sans me venir aguigner & reprendre.*





En ceste premiere edition, faite sur ma copie de lettre fort menue escrite à la main, sont eschappees plusieurs fautes, sur tout es noms propres & es surnoms: item en quelques autres mots, que la briefueté du temps n'a permis que nous peussions remarquer par le menu. Le debonnaire Lecteur supportera ce defaut, s'il luy plait, & corrigera luy mesmes ce qu'il descouvrira: attendant ou vne seconde edition plus correcte, ou plustost vne histoire entiere, telle que nous la desirons.





1547



HENRI SECOND.

M. D. XLVII.



ENRI Second de ce nom, & cinquanteuesme Roy de France depuis Pharamond, fils vniue de François premier, decedé le trentiesme iour de Mars de l'an mil cinq cens quarante sept, succeda à la couronne par l'ordre acoustumé, suyuant la Loy Salique, fondamentale du ro-

yaume. Pource qu'on employa du temps à dresser les appareils des obseques de son pere, attendant son sacre, il fit au mois d'Auril vn edit contre les blasphemateurs, qui fut vne tresbelle entrée. Mais si louable ordonnance dura aussi peu que beaucoup d'autres. Neantmoins ce trait de souverain monstra ce qui est tresvrai que la succession, & non le sacre, est ce qui donne l'autorité Royale.

*Edit contre
les blasphemateurs.*

Le seiziesme de Iuillet la cour fut troublee par vn accident estrange & memorable. Les sieurs de Iarnac & de la Chastegneraye gentilshommes de nom, s'estans deffiez pour certaines paroles dites au preiudice de l'honneur de l'vn, qui auoyent attiré vn dementi, le Roy en lieu de prendre la cause en main pour iuger par auis de son conseil de tout le fait, & contraindre le coupable de faire raison à l'offensé, leur accorda le Duel & combat à outrance. Ainsi dont ils comparurent le iour susmentionné à Sainct Germain en Laye, où en la presence du Roy, des Princes, Seigneurs & courtisans, ils vindrent aux mains. Iarnac qu'on estimoit le plus foible, de nouveau releué de maladie, mesprisé & desfavorisé, mit bas l'autre à qui deuant le combat chascun adiugeoit la victoire, & le bleça tellement qu'il en mourut bien tost apres: au grand regret du Roy, lequel defendit a ceste occasion tout Duel & combat singulier. Il commença par vne tragedie sanglante, & finit de mesme, comme nous le verrons en son lieu.

*Sacre du
Roy à
Reims.*

Le vingseptiesme iour de Iuillet ensuyuant il fut sacré

A. j.

à Reims avec les ceremonies acoustumées, en presence des douze pairs Ecclesiastiques & seculiers. Iceux sont quant aux Ecclesiastiques les Archeuesque de Reims, Euesques de Langres, Beauuais, Noyon, Laon, Challons: quant aux laics ou seculiers, les Ducs de Bourgongne, de Normandie, de Guyenne, Comtes de Champagne, de Flandres & de Thouloufe. Les Princes & grands Seigneurs du Royaume s'y trouuerét pour la pluspart, ensemble plusieurs ambassadeurs des Princes estrangers. Quant à ceux de Floréce, Mâroue & Ferrare, ils n'y assistèrent point, à cause du debat auenu entre eux pour la preseance, & ne pouuās s'en accorder ils s'en priuerent, le procès demeurant indecis.

*Rappel du
Conestable.*

MASSIRE Anne de Montmorency Conestable de France, qui quelques annees au parauāt auoit esté enuoyé hors de Cour & couuertement relegué à Chantilly, fut rappelé, aussi tost que François premier eut la bouche close. Le nouveau Roy, lui mit promptement en main la principale charge des affaires du royaume, que manioyent le Cardinal de Tournon & l'Admiral d'Annebaut, lesquels eurent loisir de se reposer, laissant la place à celui que le Roy n'appelloit que son compere, & qui lui auoit fait desia particulièrement beaucoup de seruices, comme il fit depuis. Les sieurs de Longueual, d'Espars, de Boncour, Frazzelles, d'Antibe, de Grignan, le Baron de la Garde, le general Bayard, & autres furent asprement recherchez pour diuerses causes. Les vns se sauuerent par la porte dorée, les autres par faueur d'amis.

*Guerre en
Ecosse.*

Ayant fait vn tour en Picardie il reuint plus auant au royaume & dressa vne armee sous la charge du sieur d'Essé pour secourir la Douairiere contre les Anglois, & faire conduire seurement en France la Roine, afin d'empescher l'vnion des deux royaumes au preiudice des François, & maintenir l'alliance entre la France & l'Escoffe. Le S. Pierre Stroffi colonnel des bandes Italiennes, le S. d'Andelot colonnel de l'infanterie Françoisse, le Rhingraue chef des Lâquenets accompagnerent le S. d'Essé. Tandis que par terre leurs troupes bridoyent les courses des Anglois, Leon Stroffi prieur de Capoue vint surgir avec ses galeres & celles de France pres du chasteau de S. André, lequel il força, & chargé de butin reuint en France. D'Essé chassa tost apres les Anglois d'vn fort qu'ils auoyent dressé pres de

de ce chasteau. Mais deuant que le fer s'eschauffast d'auantage, par entremise d'ambassadeurs la paix parauant traitée à Ardres entre les Rois de France & d'Angleterre fut reconfermee: au moyen dequoy ceste guerre cessa.

Le reste de l'annee 1547. passa sans bruit en France, le Roy ayant reiglé en Guyenne les ordonnances touchant le sel & les droits de gabelle: en telle sorte que ce furent les sources des exactions insupportables qui enfantrent les seditions de l'annee suyuate. L'Automne & tout le reste de l'an fut extremement pluuiieux, dont s'ensuiuirent des deluges & rauages de fleuues, presage des troubles qui se desborderent incotinēt apres, dedās & dehors le royaume.

Ordonnāces touchant le sel & les droits de gabelle.

M. D. XLVIII.

Les sieurs de Guise s'estans insinuez en la bonne grace du Roy, par le moyen de Diane de Poictiers Duchesse de Valeninois qui le gouernoit, il donna l'Archeuesché de Reims à Charles, puisné du Duc de Guise, auquel peu auparauant le Pape Paul Farnese auoit enuoyé vn chapeau. Ce fut ce tant renommé Cardinal de Lorraine, sous le regne des successeurs de Henri. Charles de Bourbon frere de Henri Duc de Vandomme, depuis Roy de Nauarre, fut aussi fait Cardinal au mesme temps. Mais il y auoit bien grande difference entre ces deux esprits. Le Lorrain, homme de grand entendement & qui sembloit né à remuer affaires fut deslors employé & enuoyé vers le Pape pour l'attirer a l'alliance du Roy, & le destourner entierement du parti de l'Empereur, contre qui il estoit fort irrité a cause de ce que son lieutenant en Italie s'estoit emparé de Plaisance apres le meurtre de Pierre Louys fils de ce Pape tué par conspiration de ses propres subiets le 10. de Septembre de l'an 1547.

Le Cardinal de Lorraine sollicite le Pape à prendre le parti François.

Quant à l'Empereur il enuoya ses ambassadeurs au concile qui se tenoit a Bologne pour protester contre ceux qui y estoient assemblez, & les induire de retourner à Trête. Le Roy y enuoya aussi pour les exhorter à pouruoir aux affaires. Ces menées estoient les estincelles du feu deuégéance & desir de rétrier en guerre, enclos en la poitrine de ces deux Princes, notamment du Roy, qui partie poussé de l'opinion de ses moyens, partie sollicité par ceux qui le conoissans de

L'Empereur & le Roy enuoyēt au Concile.

naturel enclin aux delices de la Cour, peu rompu aux affaires d'estat, & d'esprit doux, pretendoyét pescher en eau trouble, comme on dit, ne pouuoit digerer la paix faite à Cresfoy des l'an 1544. avec l'Empereur, & se plaignoit des animositez d'icelui contre la France, alleguant entre autres exemples la mort du Colonel Vogelsberg decapité à Ansbourg, à son retour de la guerre d'Escoffe où il auoit esté au seruice du Roy.

*Le fort de
Chastillon.*

Tandis que le Roy s'apprestoit pour visiter son royaume, Gaspar de Colligny sieur de Chastillon, enuoyé en Picardie, fit dresser vn fort pres de Boulogne que les Anglois tenoyent encor: ce qui leur nuisit grandement puis apres. Le Roy s'estant acheminé en Bourgongne fit son entree en la pluspart des villes, puis ayant veu la Bresse, la Saouye, & le Piedmont, reuint à Lyon, où il tint le chapitre des cheualiers de l'ordre de Sainct Michel.

*Esmeutes
en Guyenne,
à cause
des exactions.*

Durant le voyage de Sauoye & Piedmont, les communes de Guyenne, Saintonge & Angoumois, se souleuerent à cause des extorsions que leur faisoýét les Gabelleurs & fermiers du sel. En peu de semaines se trouuerent amassez pres de quarante mille hommes armez de tous bastons de rencontre, ausquels se ioignirent les Insulaires. De cõmun accord ils courét sus aux Gabelleurs: & cõbien que du cõmencemēt le Roy de Navarre eust essayé de les escarter, ce neârmoins ils se maintindrēt & poursouirēt leur pointe avec extreme furie cõtre tous ceux qu'ils pouuoýét attrapper. Les cõmunes de Gascongne se souleuerēt incõtinēt apres, & suiurēt le pernicieux exēple des autres, dont s'ensuiuit le massacre en diuers endroits de plusieurs officiers du Roy, qui abusans de leurs charges auoyét esté cause de ceste mutinerie. Les Maire, Jurats, & autres ayãs charge en la ville de Bourdeaux Parlement de Guyenne, & le sieur de Monneins qui y commandoit en qualite de lieutenant pour le Roy, au lieu de remedier à ces tumultes des le cõmencement tēporiserent trop, nomēment ledit sieur de Monneins, qui pour n'auoir reprinē l'insolēce d'vn chef de ces mutins nomē la Vergne, lui dõna hardiesse de faire souleuer puis apres tout le peuple par le tocsain. On remarque en lui vne autre faute, c'est que s'estāt retiré par desñance au chasteau du Ha, pour intimider, ce lui sembloit, ceux qui auoyét enuie de se remuer, de fois à autre il iettoit dehors quelque

*Faute du
gouverneur
& des Jurats de
Bourdeaux*

quelque nōbre d'arquebuziers pour dōner l'effroy au peuple: mais le contraire de ce qu'il presumoit auint. Car ceste promenade de soldats eschaufa tellement le peuple qu'ayāt trouuē des boutefeux à sa poste, asçauoir la Vergne, l'Estonnac, Maquanā & autres, soudain on vient aux armes, les gabelleurs ont la chasse, & plusieurs maisons honorables, sous pretexte d'y chercher les exacteurs qu'on soustenoit y estre cachez furēt saccagees: les cōmunes entrerēt en ville, on sonna le tocsain, nul n'osant marcher qu'armē & en cōpagné des mutins: autremēt s'ensuiuoit massacre des personnes qui se rēcontroyent. Les conseillers de la Cour de parlement furent contrains de quitter leurs robes, pour se mettre en pourpoint, & affublez de bonnets à la matelortē porter la pique, & marcher parmi ces bandes mutines, qui contraignirēt deux freres, nōmez les sieurs de Saulx, l'vn capitaine de la ville, l'autre du chasteau Trompette, de leur seruir de chefs, & d'assister au saccagement de plusieurs maisons de leurs cōcitoyens & amis, lesquels on massacroit deuant leurs yeux. La maison de Ville, où il y auoit vn incroyable magazin d'armes, fut pillē: le sieur de Monneins, ayant estē si malauisē que de quitter le Chasteau du Ha, où il estoit à couuert, pour venir haranguer des enragez, fut cruellement assassinē d'vne infinitē de coups, deuant & apres sa mort: vn serrurier lui ayant fait la premiere playe. Les Carmes qui au bout de trois iours entreprindrēt d'enleuer de nuit ce corps mutilē, salē comme vne piece de boeuf, & gifant sur le pauē avec celui d'vn sien gentilhōme nōmē Montelueu, furēt en dāger de saccagement pour les auoir honorablement enseuelis en leur temple. Mais les chefs de la mutinerie commençans à mettre de l'eau en leur vin, & les pillards chargez de butin se retirans à la file, qui çà qui là, le Parlement fortifié de la presence des gens de bien & d'hōneur cōmença à reprendre son autorité, fit empoigner quelques vns des plus remarquez dōr fut faite iustice exēplaire, nōmement de la Vergne, tirē à quatre cheuaux.

*Desordres
en la ville
capitale de
Guyenne.*

*Pillage de
l'hostel de
ville, & mas-
sacre du
gouuer-
neur.*

*Commence-
ment de ius-
tice contre
les mutins.*

Le Roy auerti bien au long de tant de desordres escriuit aux communes, les assurant de pouuoir en brieſ à leurs doléances: & cependant leur enioignoit de poser les armes: ce qui fut cause que chascun se retira. Mais ce pendant les armes s'apprestoyent pour entrer en Saintonge & Guyenne. Le sieur de la Deuēse se saisit de xtrement du chasteau

Le Connestable punit à toute rigueur ceux de Bourdeaux.

Tropette & en mit hors de l'Estonnac avec ses adherans. Le Cōnestable eut ceste cōmissiō ruineuse de Guyenne, suui de François de Lorraine Comte d'Aumalle, depuis Duc de Guise fort renômé sous le regne de François Secōd & tommeçemés de Charles neufiesme. Ce Côte cōduisant quatre mille Lâsquenets, & force cavalerie Françoisē entra en sain tōge, laquelle il pacifia, sans resistāce, & ne fit point de puni tiō du passé, voulāt acquerir reputatiō de Prince debōnaire, & laissant le nom de feuer & cruel au Connestable, lequel suiui de routes les forces, & les deux armées amassées en vne, entra dedās Bourdeaux à main armée, ayāt respōdu fort rudemēt au capitaine de la ville qui lui presentoit les clefs, & demādoit doux traitemēt pour le corps des habitāx. S'estāt rédu maistre de tout sans coup ferir, il osta aux citadins tous les titres, registres & documēs de leurs droits, & frāchises, les priua de tous hōneurs, brusla tous les priuileges, fit cesser le Parlemēt, desarma entieremēt les habitāx, fit abarre les cloches, priua tout le Bourdelois de ses priuileges, contraignit les principaux de la ville de Bourdeaux, au nōbre de sept vingts d'aller querir aux Carmes le corps du sieur de Mōneins & le cōuoyer en duuil iusques à S. André où il seroit inhumé: ayās parauāt avec vn cierge allumé en main crié merci à Dieu, au Roy & à Iustice, deuant le logis du Connestable de Cour. L'Estonnac, les deux freres de Saul & autres eurent les testes tranchees. On n'oubliap pas ceux qui auoyēt assisté au massacre du sieur de Mōneins, & au pillage des maisons. Vn Preuost des Mareschaux avec puissante troupe courut le Bourdelois, Bazadois, Agenois, faisāt mourir les sonneurs de tocfain. Il attrappa finalement les deux Colonnels des communes, nommez Talemagne & Galaffie, lesquels furent rouëz, apres auoir esté couronnez d'vne couronne de fer toute ardante, pour supplice de la souueraineté qu'ils auoyent vsurpee.

*Passé temps
de Cour.*

*Persecutiōs
contre ceux
de la Reli-
gion.*

Ceste tragedie se termina en comedies à la Cour. Antoine Bourbon Duc de Vadosme espousa Ieanne d'Albret Princesse de Navarre; & François de Lorraine Duc d'Aumalle la fille du Duc de Ferrare. On messa parmi ces douceurs vne ordōnāce rigoureuse, establisant à Paris vne chābre extraordinaire pour vaquer aux procès de ceux de la Religiō surnomez lors Lutheriēs, lesquels estoÿēt cruellement bruslez vifs, s'ils perseueroyent en leur confession de foy.

M. D. X L I X.

Les passeteps de la Cour acreurét par l'acouchemét de la Royne, & vne partie de l'ánee se passa en ieux & pöpes magnifiques. Car la Royne fut courönee a Saint Denis le dixiesme tour de Iuing: & le seixiesme du mesme mois le Roy fit sö entree magnifique a Paris, & y ourit vñ tournoy pour döner du passeteps aux dames. Les ieux finis, il alla tenir sö siege & seoir en son liét de Iustice au parlemét, où il presida avec les Princes & pairs du royaume, suiuant la coustume obseruee par ses predecesseurs. Les Anciés Rois de France estoyét soigneux & ordinaires á ouir les plaintes de leurs suiets: depuis quelques cétaines d'ánees ils s'en sont fiez á la consciéce de leurs officiers, & voyent par les yeux d'autrui presques en tous affaires, ce qui ne soulage pas le peuple, ni ne fait regner iustice. Et depuis ce mespris la pieté s'est encoulee, l'Estat du royaume s'est afoibli, la Maiesté Royale a esté basouee, & finalement lon n'a fait difficulté de s'eleuer cötre la persöne des Rois, voire en fin les assassiner. Lö verra quelque remede á ces desordres, quád nos Rois s'abstieñdröt de choses hôteuses, & feröt ce á quoy Dieu les appelle.

Couronnement de la Royne.

Difference entre les Rois anciés & modernes.

Procession generale.

Cousturier memorable.

Supplices de ceux de la Religion.

Aprés beaucoup de passeteps, le Roy fit faire vne processió generale & solénelle au mois de Iuillet, où il assista avec la Royne, les Princes du sag, les gráds Seigneurs, Cardinaux, ordres, Estats & dignitez de Paris, & au retour du logis de l'Euesque, où il auoit disné, voulut voir brusler vifs quelques Chrestiés detestás les erreurs & abus maintenus par les Pápes & leurs docteurs. De ce nöbre fut vn certain cousturier, lequel peu de iours au parauát auoit en la vertu de l'Esprit de Dieu respödu de sa croyance deuant le Roy & plusieurs courtisans, & chanté vne merueilleuse leçö á la Duchesse de Valéinois, de laquelle a esté parlé ci dessus, iusques á lui dire qu'elle deuoit bié se cöntenter d'auoir infecté la France, sans mester son venin & ordure parmi vne chose tát sainte & sacree cömee est la vraye Religion & la verité du Fils de Dieu: & qu'il estoit á craindre qu'á ceste occasió Dieu n'enuoyast vne gráde playe & sur le Roy & sur le royaume. Mais le Roy irrité, & nö corrigé, de tels traits qui ataignoyét au vif celle qui le possedoit ayát cömädé qu'ö luy despeschast sö proces voulut estre spectateur du supplice de son cousturier, & pour le voir plus á sö aise, alla en l'hostel du sieur de

la Rochepot en la rue S. Antoine deuant la cousture sainte Catherine vis à vis de l'eschafaut, où le cousturier monstra vne constance & patience singuliere. Iceul ayant descouvert le Roy, se print à le regarder si fort que riē ne l'eū pouuoit destourner: mesmes le feu estant allumé, il auoit la veue tellement fichée sur cest obiect que le Roy fut contraint quitter la fenestre & se retirer, voire tellement esmeu qu'il cōfessa que l'ombre de ce personnage le luyuoit, ce lui estoit auis: & de forte apprehensio par l'espace de quelques nuicts apres ce spectacle se representoit à ses yeux; de sorte qu'il fit serment que iamais plus il ne verroit ni n'escouteroit telles gens. Mais ne s'estant souuenu de sa protestatio, dix ans apres il entendit choses qu'il deuoit mieux escouter, & pretendant encores voir brusler vn grand personnage, la voix duquel estoit receuable, perdit & la veue & la vie, comme nous le verrons en son endroit.

*Protestatio
du Roy.*

*Dissolutions
reprimees
en papier.*

En ce temps, la dissolution en habits croissant à veue d'œil à cause de tant de pompes & magnificence. (car chacun vouloit estre de la feste) ce qui causoit chere des autres choses, furent defendus les habillemens de draps d'or, de soye, les passemens & brodures, & les estats reiglez en ce fait. Ce fut vne ordonnāce en papier & de peu de duree. Ce qui seruoit le plus estoit l'exemple du Roy mesmes, qui d'ordinaire estoit simplement vestu, ayant au reste vne Cour fort magnifique.

*Etat d'E-
scosse.*

Messire Paul de Termes, cheualier de l'Ordre fut enuoyé en Escosse en la place du sieur d'Essé pour y continuer la guerre, Marie Stuart princesse d'Escosse, aagée de six à sept ans, ayant esté des l'année precedēte amenee en France. Le sieur d'Essé ayant auant que partir desfait les Anglois deuant Hedington & prins l'Isle aux cheuaux, laissa les affaires à son successeur, qui les mania dextremēt & avec beaucoup d'honneur.

*Rude trai-
tement fait
au sieur de
Veruin &
au Mares-
chal du
Brez à cau-
se de Bou-
longne.*

Pour le recouurement de Boulongne detenue par les Anglois le Roy fit commandement à sa Noblesse & gēdarmerie de se trouuer dās le premier iour de Septēbre au cāp deuant Boulōgne. Le mois de Iuin precedēt, Jaques de Couci sieur de Veruin auoit esté decapité à Paris, & Oudard du Biez, Mareschal de France son beaupere, apres lōgue prison degradé de son estat. On auoit accusé le Mareschal d'auoir inconsideremēt mis son gēdre dedans Boulongne, & l'autre d'auoir rēdu vne telle place tenable & bien mūie aux

ennemis. Il s'estoit trouué des tesmoins & des cõmissaires apõtez par ceux qui estoient en credit: tellemẽt que tost apres on descouurit que l'innocence de ces Seigneurs auoit esté estouffee par l'enuie des Courtisans qui possedoyent le Roy, lequel reconut bien la faute qu'il auoit cõmise, mais il n'y remedia point, ains tout ce procès demeura mort avec Veruin iusques à l'an 1575. que sõ filz & heritier fit remettre par declaratiõ tres-exprelle du Roy Hêri troisieme la memoire de son pere & de son ayeul maternel en son premier honneur, dignité & renommee: & fut commandé à vn des Herauts d'armes du Royaume de se trouuer aux funerailles de ces deux Seigneurs, lesquels furent solennellement faites à Bologne au mois de Iuing, 1577.

Pour reuenir à la guerre de Bologne, le Roy estant arriué à Monstrueil sur mer le 17. iour d'Aoult fit passer son armee vers Bonlamberg, & ayant prins le fort de Selaque, où le sieur de Chastillon entra de force, puis celui de Blaconnet par composition: les Anglois quitterent Bonlamberg que lon repara promptement, puis fut assiegee la tour d'Ordre. Mais à cause de l'hiuer prochain, les forts ayans esté garnis de gens & de viures, le Roy renuoya son armee, & se retira iusques au printemps.

Guerre de Bologne.

En ceste mesme année fut plaidee au Parlement de Paris en cinquante audiances la cause de Merindol, qui estoit telle. Au mois de Septembre de l'an 1540. le Parlement de Prouence condamna par default dix sept personnes de Merindol à estre bruslez vifs, à cause de la Religion: item que le bourg de Merindol seroit rasé, & tous les arbres coupés à deux cens pas alentour. Cest arrest demeura quelque tẽps en suspend, quoy que les Euesques & prestres du pays fissent instance. Mais il se trouuoit des gentils hommes & autres personnes modestes, qui retenoyent le torrent. Cinq mois apres, le Roy François premier Comte de Prouence, enuoya vn pardon à ceux de Merindol & autres surnomez Vandois, moyennant que dans trois mois apres, ils fissent abiuration de tous erreurs. Iceux se presentent au parlement, requierent qu'on leur face aparoir (ce qu'ils nient) qu'ils ayent maintenu & publié aucun erreur; en apres qu'on leur remonstre par la parole de Dieu, qu'estãs mieux enseignez ils sont prests de suiure conseil. Et pour ce qu'on ne leur faisoit aparoir qu'ils eussent erré, & qu'on ne demandoit que leur sang, ils presenterent au Parlement la cõ-

Le proces & fait notable de Merindol & Cabriares.

fessio de leur foy avec vne ample remōstrance & respōse à
 tous les faux blâmes dont ils estoÿēt chargez: & requeste
 d'estre supportez ou d'estre iuridiquemēt ouïs en leurs de-
 fēses. Depuis ce tēps iusques à l'ā 1544. il y eut diuerses pra-
 tiques pour opprimer ces pauurēs gēs: mais rādis qu'on se
 cōtēta de les assaillir de paroles & de menaces ils subsiste-
 rēt, & obtindrent que le Roy euoquast à foy l'executiō de
 cest arrest de coutumace. Or le presidēt Chassané, iuge as-
 sēs equitable, estāt de cedé, & lui ayant succedé vn nommé
 Ieā Menier, qui pour auoir rai a certains laboueurs d'Op-
 pede, dont il estoit seigneur, leurs biēs meubles & immeu-
 bles, sous couleur de religiō, estoit deuenu mortel ennemi
 de ceux de Cabrières & Merindol, parmi lesquels demeu-
 royēt iceux laboueurs, lesquels durāt les moissons recueil-
 loÿēt maugré Menier ce qu'ils pouuoÿent prédre sur leurs
 terres par luy occupees: on cercha les moyēs de l'executiō.
 Ainsi dōc le parlemēt à l'instigation de Menier enuoya vn
 huissier vers le Cardinal de Tournō, à la sollicitatiō duquel
 le Roy François premier enuoya lettres patētes au parle-
 mēt pour l'executiō de cest arrest premier. Suiuāt qtoÿ au
 mois d'Auril de l'ā 1545. Menier se disant lieutenāt du sieur
 de Grignā gouuerneur de Prouēce, ayāt amassé vne armee
 de brigādeaux, & accōpagné du Barō de la Garde, fait met-
 tre le feu en diuers villages proches de Merindol, enuoye
 grād nōbre de pauures payās en galeres, fait harquebuzer
 en sa presēce vn ieune hōme, ne trouuant personne dedās
 Merindol, fait piller, saccager, brusler & raser toutes les mai-
 sons: ayant assiegé, canonné, & receu par composition la pe-
 tite ville de Cabrières, au lieu de tenir ce qu'il auoit pro-
 mis, fit prédre vingt cinq ou trēte hōmes choisis à sa fanta-
 sie, lesquels furēt hachez en pieces dedās vn pré dessous la
 ville. Enuirō quarāte fēmes, dōt la pluspart estoÿēt encein-
 tes, furēt bruslees viues en vne grāce. Plusieurs trouuez de-
 dās les caues, puis liez deux à deux, & menez en la salle du
 chasteau de Cabrières, y furēt cruellemēt massacrez. Dedās
 le tēple estoÿent refugiez plusieurs anciēs, femmes, filles &
 enfans, qui passerēt tous au fil de l'espee. Le nōbre des mas-
 sacrez fut de huit cēs & dauantage. Le Barō de la Garde four-
 ra plus de huit cens passāns dedās ses galeres, où presques
 tous moururēt puis apres en grāde misere. Beaucoup de fē-
 mes & filles furent violees. Plusieurs menez prisonniers à
 Mar-

Marseille, à Aix, en Auignon. Il y eut beaucoup de villages entierelement bruslez: & les desolatiōs de ce pays là furent extremes. Or le Roy François estāt tōbé malade quelque annee apres ce cruel massacre, pressé en sa cōscience d'vn remords de ce mal dōt il auoit esté cause en partie, & marri de ne pouuoit auār sa mort faire vne punitiō exemplaire de ceux qui abusans de son nō auoyent fait vn si horrible esclandre cōtre ses suiets de Prouence, chargea tresexpressément Henri son fils de ne differer ceste punitiō: adioustant que s'il l'oublioir, Dieu en feroit vengeance: item que leur memoire feroit en execration aux estrangers, si les coupables d'vn tel forfait demeuroyent impunis. Ceste clause de testament verbal auança le boutchors du Cardinal de Tournō, & mit Griñan & la Garde en peine: mais ils eurent plus de peur que de mal. Le Roy par lettres parentes du 17. iour de Mars 1549 fit euoquer la cause au Parlement de Paris, où comparurent Menier, & trois autres siens compagnons, les autres conseilliers par procureur. Apres beaucoup de plaideries, au lieu de supplice, vn seul nommé l'Avocat Guerin, moins culpable que beaucoup d'autres, fut pendu à Paris: Menier chef des massacreurs eschappa, pour aller mourir enragé & atteint d'vn feu secret dans le corps, au veu & sceu de la Prouence. Le reste s'esuanouit en fumee au regard des hōmes: mais Dieu fit sentir au Roy, à son conseil, & à tout le Royauime, que le sang de tant de personnes innocentes, & d'autres qu'on mit à mort deuant & depuis pour la confession de l'Euangile, lui est tresprecieux: cōme les choses aduenues es annees suiuantes en feront foy, ce qu'il nous faut sommairement deduire suiuant nostre projet.

Au mois dé Decembre de la mesme annee mourut Marguerite d'Orleans Roine de Navarre, sœur du Roy François premier, princesse tres-illustre, & d'vn esprit heroique entre les dames de ce siecle.

*Mort de
Marguerite
roine de Na
uarre.*

M. D. L.

AV cōmencemēt de ceste annee le Roy supprima, & abo-
lyt la Gabelle du sel en Guyēne & les officiers qui la le-
uoient, moyēnāt la sōme de quatre cēs cinquāte mille tour-
nois que les trois Estats de Poitou, Sātōge, Angoulmois, Pe-
rigort, haut & bas Limosin, haute & basse Marche payerēt au

*La Guyenne
& autres
pays voisins
remisen leur
premier es-
tat, moyēn-
nāt quelque
amende.*

Roy pour icelle suppression: & vingt cinq mille qu'ils fournirent pour le remboursement des officiers du Roy en icelle Gabelle. Quant à ceux de Bourdeaux, dès le mois d'Octobre precedent, ils auoyent obtenu lettres de pardon de tout le passé, à la charge toutesfois de mettre en mer tât eux que leurs successeurs deux barques equippees pour la guerre & fournies de toutes choses: le tout à perpetuité pour estre conduites par ceux que le Roy vouldra deputer: item de recevoir es chasteaux Trompette & du Ha ceux que ledit Seigneur y ordonnera, iceux chasteaux auictuailler & munir de toutes sortes de viures, qu'ils renouelleront tous les ans en prenant les vieux. Ainsi donc au mois de Ianuier le Roy restablit le Parlement & les affaires furent remises en estat comme au parauant: les bactus ayans payé l'amende.

Presidens de Paris desapointez, puis restablis, excepté Liset.

En mesme temps trois presidens de Paris, peu agreables à la maison de Guise qui estoit en credit, furent desapointez de leurs estats. Toit apres Sainct André & Minard ayans promis d'estre bons seruiteurs furent restablis: Liset fut fait abbé de Sainct Victor, pour faire place a vn qui n'estoit pas si fin que lui. En ceste solitude, il voulut se mester de Theologie, où il rencontra tresmal, & de bon praticien estant deuenu fort ignorant sophiste, fut en riant releué de si rude main qu'il en mourut de despit. Il s'estoit monstré ennemi iuré de ceux de la Religion, pensant s'auancer par cruelles inuentions. Mais il fut terrassé en chemin, pour exemple a plus habiles que lui de ne se prendre à celuy qui surprend les fins en leurs cauteles, & contre qui la prudence & la force humaine n'est que bestise & vanité.

Remede contre les desordres au fait des monnoyes.

En ceste annee, d'autant qu'il se trouua que la monnoye estoit pour la pluspart roignee & afoiblie, par edit du Roy toute sorte d'icelle fut cisaillee & mise au billon: plusieurs maistres de ce mestier, parmi lesquels se trouuerent force faux-monnoyeurs furent punis de mort. Es mois de Feurier & de Mars la paix fut traittee entre les Rois de France & d'Angleterre, & l'accord arresté: tellement que le vingtcinquesme iour d'Auril, Bologne fut remise entre les mains du Roy, lequel y fit son entree le quinziemesme iour de May ensuiuant. Environ ce temps moururent Claude de Lorraine premier Duc de Guise, Jean Cardinal de Lorraine, tous deux de poison: item le sieur de Humieres, le Car-

Bologne remise es mains du Roy.

dina

dinal d'Amboise, & Ieã Caracciol Prince de Melphe, lieutenant general pour le Roy en Piedmont, & mareschal de France, auquel succeda Charles de Cossé sieur de Brissac, capitaine fort renommé de son temps.

Maintenant nous entrons en guerres recommencees aussi chaudement que iamais entre les François & Espagnols. Le Roy iettant de fois à autre l'œil sur la Duché de Milan, & se souuenant des pretentions de la maison d'Orleans ausquelles il ne renonçoit pas, ne fut autrement mari de ce qui estoit aduenü à Plaifance au regard de Pierre Louys fils du Pape Paul Farnese qui y auoit esté tué par ses domestiques. Car outre ce que l'on publia incontinent que Fernand de Gonzague lieutenant de l'Empereur en Lombardie auoit pratiqué tout cela pour accommoder les affaires de son maistre, il s'estoit emparé de Plaifance. Le Pape desireux de se venger, & n'ayant le bras aussi gros que le cœur, auoit enuoyé Camille Vrsin à Parme pour la garder, & accepté l'offre que le Roy luy auoit faite de receuoir les Farneses & tout ce qui leur apartenoit sous sa protection. Or le Pape auoit donné Parme à son neueu Octauian, qui depuis en fut inuesti par Iules troisieme successeur de Paul. L'Empereur pretendant que le titre de protecteur lui appartenoit mieux qu'au Roy, lequel n'auoit rien en Italie: & voyant que cest accord entre le Roy & le Pape lui estoit vne espine au pied, resolut de s'asseurer de Parme, & fit en sorte que le Pape Iules abandonna son vassal Octauian lequel auoit espousé vne bastarde de l'Empereur. Octauian recourut au Roy: qui se nommoit protecteur des terres de l'Eglise & des Farneses. Iules sollicité de remedier à ce desordre n'en tint compte, au moyen dequoy le Roy resolut d'aider a Octauian, & tost apres Gonzague vint assieger Parme: ce qui occasionna le Roy de commander au mareschal de Brissac son lieutenant en Piedmont de fortifier & garnir la Mirandole. Gonzague ayant descouuert ceste entreprise, attrappa en chemin les soldats que Brissac y enuoyoit, lesquels il fit mourir. Dautre costé le Pape commence a menacer le Roy, trouuant tresmauuais qu'il eust prins Octauian sous la protection, & menaçoit d'excommunier le Roy, & de mettre la France en interdit. Pour refroidir ceste cholere, le Roy fit defenses expressees a ses sujets de porter argent à Rome, ou d'y aller par quelconque

Occasions de la guerre recommencee entre les François & Espagnols.

despesche que ce fust, ordônât aux metropolitains du Royau-
me de pourvoir à cela, iusques à ce qu'il en eust autrement
ordoné. Ce fut vne rude bastônade à la Cour de Rome: & si
le Roy eust cōtinué en ceste deliberatiō, les Papes n'eussēt
pas esgratigné la Frâce cōme ils ont fait depuis, ains leur eut
on aprins a deuenir sages: & c'estoit vn cōmencemēt de re-
formatiō en la Chrestienté. Mais cela n'estât fondé que sur
des consideratiōs & commoditez réportelles, il n'en sortit
que mal. Octavian fut declairé rebelle au siege Papal: tout
aussi tost la guerre lui fut declairée, & Gōzague entra a main
armée sur le Parmesā. D'autre costé, le Roy despescha nou-
uelles forcez en Piedmōt, enioignant au Mareschal de Bris-
fac de secourir ceux de Parme & de la Mirāsole. De la s'en-
fuiurent les prises de Quiers, Saint Damā, & de quelques
forts & chasteaux au Marquisat de Montferrat. Gonzague
fut cōtraint de quitter le Parmesā, pour venir garder le Mi-
lānois. En ce tēps l'Empereur serrouua chargé de beaucoup
d'affaires, ayant à respondre aux François, aux Turcs, aux
Mores, outre les troubles qui n'estoyēt pas apaisez en Alle-
magne. Les historiés disputent diuersement de ceste ruptu-
re de trefues entre le Roy & l'Empereur: mais il faut reco-
noistre en ce nouveau remuement suruenu entre deux si
puissans Princes, pour occasion assez leger en apparence,
qu'ils cerchoyent querelle au parauant, en laquelle tous
deux entrerent tref-volontiers, ayans trouué ce pretexte
de la guerre de Parme. Mais, par dessus tout, le iuste iuge-
ment de Dieu voulant fouëtter la Chrestienté remplie de
defordres & coupable de griefs chastimens.

M. D. L I.

*Après
pour la guer-
re du costé
de Picardie.*

AV cōmencement de l'ā 1551. Marie roine de Hongrie,
sœur de l'Empereur, & gouuernāte des pays bas, pour-
ueut soigneusement aux affaires pour la guerre tāt par terre
que par mer. Et entendāt que le Mareschal de Saint André
s'embarquoit pour aller en Angleterre porter l'ordre de Frā-
ce au ieune Roy Edouard enuoya quelques vaisseaux entre
Douures & Calais pour se saisir du Mareschal, lequel mon-
tant à Dieppe print autre route & parfit son voyage. Pour
sa seureté il fit arrester quelques nauires Flamens, lesquels
on relascha, si tost que lon fut aduertit de son arriuee en An-
gleterre. D'autre costé la Roine Marie fit saisir tous les vais-
seaux

seaux des marchés François es ports des pays bas: d'or plusieurs particuliers ne furent gueres cõtens, a cause des desordres & pertes qui suruiuent ordinairement en tels arrests. Le sieur de Villebon voulant faire entrer quelque rafraichissement de viures à Terouenne où il commandoit, le sieur du Reux grand aduersaire des François dressa vn embuscade pour saisir le tout: mais il fut cõtaint se retirer sans aucun effect. Les fers estans ainsi eschauffez, cõmandement fut fait, aux ambassadeurs de part & d'autre de se retirer. La Roine de Hongrie arresta prisonnier celui de France en vn chasteau sous grosse garde, où il demeura quelque temps.

*Procédure
du Roy en
uers le Pape,
l'Empereur
& le Concile
de Trente.*

Auant qu'entrer plus auant en guerre le Roy enuoya au pape Iules le sieur de Termes, pour s'excuser de ce qu'il faisoit en faueur d'Octauiã Farnese. Il declaira aussi a l'Empereur quelles raisons l'esmouuoient a leuer les armes. Danaage il despescha l'Abbé de Bellosanne pour aller au Cõcile de Trente signifier a ceux qui y estoient assemblez, qu'il ne pouuoit enuoyer a vn tel Cõcile les Euesques de s'õ Royau me, ni tenir cest amas de gens pour Concile general, eu esgard à l'animosité du Pape cõtre la France & le Roy fils aisné de l'Eglise: par ainsi que l'on ne trouuast estrange s'il v'oboissoit aux decrets de ceste assemblee, dressée non pour le bien public, ains pour la commodité d'aucuns particuliers: non que pour cela il pretendist se soustraire de la Religion papale: seulement protestoit il faire telle declaration pour ne se laisser surprendre à ceux qui sous pretexte de religion & reformation taschoyent de denigrer le Roy & le royaume, ce qu'il esperoit empescher par toutes voyes à lui possibles, & icelles iustes & raisonnables.

*Edit contre
les petites
dates & au
tres abus de
la Cour de
Rome.*

Après ceste protestation il publia vn Edit fait de l'année precedente, touchant les impetrations des benefices, contre les fraudes des petites Dates, & autres abus de la Cour de Rome: & aussi sur les edits & arrests anciens contre les Annates, & abus des reseruations & exactions inuentees par les Papes: defendant à tous ses suiets de plus aller à Rome pour annates, ni autre occasion concernant les benefices: ordonnant que les ordinaires en disposassent: & escriuit par tout le tort que Iules luy faisoit & à Octauian Duc de Parme, lequel estoit priué de ce dont il auoit esté solennellement inuesti. Les Cardinaux & autres creatures du Pape en France, craignans que

*Ordonnances
contre ceux
de la Reli-
gion & con-
tinuatiō de
persecutions
alencontre
d'eux.*

cest edit (sur lequel Charle du Moulin renommé Juriscon-
sulte escriuit vn docte commentaire, auquel il descouure
plusieurs terribles pratiques de Rome) ne donnast quel-
que coup de pied à la Papauté, procurerent fort soigneuse-
ment enuers le Roy de lui faire publier des Ordonnances
plus seueres que jamais alencontre de ceux de la Religion:
afin que Iules & les Cardinaux de là les monts s'assuraf-
sent de le trouuer ami, toutes les fois qu'ils voudroyent
estre ses adherans. Ces ordonnances furent suivies de cruel-
les executions en diuers endroits du Royaume contre
plusieurs de la Religion bruslez vifs pour auoir constam-
ment maintenu la verité de l'Euangile & reietté les tradi-
tions humaines establies pour le seruice de Dieu. Ceux qui
estoyent à Trente escriuirent au Roy pour l'induire à rece-
uoir les decrets de leur Concile, & à y enuoyer les Eues-
ques de son royaume: item pour le prier de moyenner en-
uers les Suisses qu'ils y enuoyassent. Mais la guerre estant
ouuerte par tout, & l'Empereur ayant appellé les Espa-
gnols qui estoyent en Allemagne, pour s'acheminer en I-
talie à la guerre de Parme, la poursuite de ceux de Trente
demeura pendue au croc.

*Après de
guerre pour
la Lorraine.*

La guerre allumee, le Roy delibera s'asseurer du costé
de la Lorraine, ayant quelque soupçon de la Duchesse douai-
riere: & ayant fait marcher quelques compagnies es fron-
tieres, l'Empereur munit aussi toutes ses places, l'vn regar-
dant l'autre avec diuers desseins, dont les effets apparurent
incontinent.

M. D. L I I.

*Conseil des
Princes Pro-
testans pour
s'ass. & ch. r.*

Pource que l'Empereur procedoit avec les Princes Al-
lemands, d'une façon qui n'estoit conuenable, eux non
accoustumez à seruitude, moins encor à seruitude Espa-
gnole, voyans que le Roy s'apprestoit pour iouster contre
l'Empereur, esumèrent auoir trouué propre occasion de se
seruir de Henri pour estonner Charles, & lui faire venir
l'enuie de les traiter autrement, ou de se retirer du tout
arriere d'eux. Pourtant ils entrerent en traité secret avec
le Roy, pour obtenir qu'il s'employast à maintenir la li-
berté del'Allemagne. Lui pensant auoir trouué vne entree
à l'execution de bien haues desseins pour abaisser la gran-
deur de son aduersaire, & agrandir la France, presta volon-
tiers

tiers l'oreille aux Princes Alemans. Suyuant quoy au commencement de l'annee il depescha l'Euesque de Bayonne pour Ambassadeur vers les Princes Electeurs, avec lettres pleines de protestations & offres d'amitié, d'une part, de l'autre d'une ample description des torts faits par l'Empereur aux Princes & villes d'Allemagne: adioustant qu'il estoit resolu d'employer avec eux & ses forces & sa personne pour la defense des droits & libertez de toute la Germanie, sans attendre autre recompense que l'honneur d'auoir fait son deuoir, & s'estre obligé vne si puissante nation que l'Alemande. Donnant au reste assurance par serment de ceste sienne affection & intention, prenant Dieu à tesmoin, & iurant en foy de Prince, que son but estoit de deliurer tous les estats de la Germanie des oppressions de l'Empereur & des siens. Ce qu'aussi particulièrement il pretendoit faire en faueur de ses treschers & tresamez cousins Iean Duc de Saxe & Philippe Landgraue de Hesse detenus en miserable seruitude par l'Empereur, quoy qu'il eust promis & iuré le contraire. Sur la fin de la lettre, il adioustoit ces mots: Nous vous promettons aussi par le Dieu tout puissant, deuant tous les Rois, Princes & Potentats de la Chrestienté, que ne permettrons en forte quelconque, que ni à vous tous en general, ni à pas vn en particulier de quelque estat ou condition qu'il soit, à nostre sceu soit fait tort ou iniure: & moins endurerons nous, qui portons le tiltre de Tres-chrestien, que dommage soit fait aux biens ni personnes de vous tresreuerends Prelats, Abbez & autres Ecclesiastiques, ainsi qu'a esté semé à tort par nos aduersaires: plustost deliberons vous prendre en nostre protection & sauuegarde, pourueu que vous declairiez à nous & a nos aliez, & nous donniez assurance suffisante de vos volontez: esperant la reunion de l'Eglise, laquelle on attend par le recouurement de la liberte publique, à quoy nous employerons (Dieu aidant) toute nostre puissance. Ce que nous auons voulu, Tresreuerends Prelats, Tresillustres Princes, & autres estats du S. Empire, vous faire scauoir, afin que n'ignoriez la vraye occasion de ceste guerre, par laquelle nous pretendons pour suyure l'Empereur à tout le feu & l'espee, & (quoy que fort enuis) le

couper, comme vn membre gasté, du corps de la Republique : ou, pour le moins, le forcer de cesser de plus vous mal faire.

*Effets con-
traires aux
paroles.*

Tandis que le Roy s'appelloit le defendeur des Alemans, le protecteur de la nation & du Saint Empire, & donnoit esperance de la reunion de l'Eglise, ses officiers en diuers endroits du Royaume faisoient brusler vifs ceux qu'ils appelloyent Lutheriens, lesquels adheroyent à la doctrine luiuie par la plus part des Princes & villes d'Allemagne ennemis des traditions du Pape. D'autre costé le Roy faisoit de grands apareils pour le voyage d'Allemagne, & sembloit qu'il deust en chasser l'Empereur avec tous ses adherans. Car voulant y aller en personne, au mois de Mars il fut en Parlement à Paris, où il nomma & ordonna Cathérine de Medicis, Roine sa femme, pour regente du Royaume: dressa force edits pour la police, pour le reiglement de la gendarmerie & obseruation de la discipline militaire, reformant & les abus des chefs, & l'insolence des soldats. Il faisoit fort bon voir en ce temps la le bel ordre qui estoit entre les gens de guerre, tant deçà que de là les monts. Aussi la France foisonnoit en Princes, Seigneurs, gentilshommes & soldats merueilleusement bien disciplinez, à comparaison de ce qui s'y est veu sous le regne des fils de Henri. Le Connestable, general de l'armee, suyui des Princes du sang & des plus grands seigneurs de France marchoit deuant vers Vicity, où estoit le rendez-vous de l'armee. Outre les compagnies François estant nouvelles qu'ordinaires, suruindrent vingt enseignes des vieilles bandes de Piedmont, telles qu'on peut dire que ni les Phalanges des anciens Macedoniens: ni les legions Romaines ne leur pouuoient estre preferees. Les compagnies de Gascons les secondoyent: & se trouua que les deux compagnies du sieur de Duras estoient pour la pluspart composees de gentilshommes & de vieux soldats tresdignes de commander. De toute ceste infanterie estoit Colonel le sieur de Chastillon, depuis Admiral. Il y auoit dix mille Lansquenets sous vingt enseignes en deux regimens conduits par Recrod & Rhingraf leurs colonnels

*Premiere
regence de
Catherine
de Medicis*

*Belle armee
& bien poli-
cer: mais
qui fit peu.*

lonnels. Dauantage vñ gros de caualerie que les Princes Protestans enuoyerent au Roy sous la charge du Colonel Chartel. Quant à la caualerie, dont estoit chef Claude de Lorraine, Duc d'Aumalle, puisné de la maison de Guise, elle estoit composee de quinze cens hommes d'armes, ayans chascun deux archers, qui faisoient quatre mille cinq cens cheuaux: deux mille cheuaux legers, & autant d'harquebuziers à cheual. De Noblese acourue là pour son plaisir au seruice de son Prince, il y en auoit si grand nombre que la terre estoit couuerte de caualerie. Reste de voir ce qu'ils firent.

Le Connestable estant pres de Thoul, Chrestienne, *Le Duc & Duchesse Douairiere de Lorraine vint trouuer le Roy* *pays de Lorraine mis en la main du Roy.* à Gnuille, pour s'excuser des soupçons qu'on auoit d'elle, à cause que l'Empereur estoit son proche parent. L'orage qui menassoit la Lorraine fit qu'elle se mit avec Charles son fils en la sauuegarde du Roy, lequel enuoya ce ieune Prince aupres du Dauphin, où il fut esleué, & depuis espousa l'vne des filles de France. Thoul fut rendu au Connestable, lequel entretenoit vn parlement avec les habitans de Mets, ville franche & Imperiale. Iceux offroyent viures, en payant, à l'armee, & passage tant au Roy qu'aux Princes, comme ils auoyent fait autresfois à l'Empereur. Mais le Connestable, apres les auoir esbranlez de promesses, puis de menaces, refusa ces limitations, & leur dit en colere, que le Roy y auroit son entree & sortie, sans condition ni modification quelconque: qu'ils seroyent bien de ne point se hazarder à vouloir faire teste, puis qu'ils pouoyent iouir de la bonne grace du Roy, sans receuoir incommodité de son arince. Les Messins eussent tres-volontiers contredit de langue & de mains: mais n'ayans pourueu d'heure au danger, furent contrains de dire à Dieu liberté, & d'ouuir les portes à deux enseignes d'infanterie, lesquelles trainerent si grand' queue apres elles, que tout moyen de resister s'esuanouir. Car tous les plus vaillans soldats de la France se trouuerent en ceste entreprise, le dixiesme iour d'Auril avec le Connestable, accompagné de plusieurs Princes & grands Seigneurs, lesquels attendirent là le Roy.

Mets ville franche & Imperiale est surprins & assuetie au Roy.

Par quel moyen Mets de ville Imperiale deuint suette au Roy.

qui y fit son entree avec toute son armee dressée en bataille huit iours apres. Il y sejourna trois iours pour establir la police, recevoir le serment des citoyens, & faire le sien solennellement à la porte du grand temple, comme à ceux de Thoul, qui estoit de les garantir contre tous, & les conserver en leurs franchises, droits, liberez & privileges: item pour y pourvoir à la fortification de la place, qu'il pretendoit faire l'un des boulevards de la France. Pource il y laissa pour gouverneur le sieur de Gonnort, frere du mareschal de Brissac, lui donnant charge de pourvoir à la Citadelle & autres fortresses.

*L'armee
Françoise
s'avance
vers Stras-
bourg.*

Mets assés au Roy, l'armee composee de trente mil hommes, tourne teste vers l'Allemagne, & au commencement de May sejourna deux iours en la plaine de Sauerne. La Cavallerie s'avance jusques à une lieue de Strasbourg. Les Citadins devenus sages aux despens de ceux de Mets, negotierent plus à couvert pour eux. Ils envoyèrent quelques viures, dont le Connestable se mescontentoit, & pensoit les intimider. De fait si tost que Pierre Sturme Goresheim & Sleidam, leurs deputez furent departis, il despescha deux gentils hommes au conseil pour avoir response. Ils firent un long discours du bon vouloir du Roy envers l'Allemagne, des causes pourquoy il avoit levé les armes, & fait tant de frais: requeroit qu'il

*Procedures
du Connestable
& prudence
de ceux
de Stras-
bourg.*

fust permis aux soldats d'entrer en la ville pour y acheter ce dont ils auroyent faict. Le conseil vint de remise, le Connestable parla rudement le lendemain aux deputez de Strasbourg, vint de reproches & menasses. Aussi peu gaigna-il en une sorte qu'en autre. Ceux de Strasbourg firent une forte garnison en leur ville & s'apprestèrent à la resistance, si on pretendoit les assiéger: cependant ils fournirent au camp tout le soulagement qu'ils peurent, tant en viures qu'autres commoditez. L'armee demeurant comme inutile, print le chemin de Hagenavy & de Wisbourg où les deputez des trois plus proches Electeurs & de quelques autres Princes vindrent supplier le Roy d'avoir pitié des paysans, empescher le gait du plat pays: ne vouloir passer outre, ains entendre à la paix, sans vouloir les presser d'alliance particuliere, attendu leur obligation à l'Empire. Ils

*Requestes
Princes Alle-
mans au
Roy.*

faisoyent

faisoyent requeste speciale pour le territoire de Strasbourg.

Au mesme temps, qui estoit l'onzième de May, le Duc Maurice Electeur de Saxe fait tenir lettres au Roy *Lettres du Duc Maurice au Roy.* contenans le sommaire de ce qui avoit esté traité à Lins, où il avoit esté parlé de paix dont l'Empereur donnoit esperance pour l'Alemagne. Prioit le Roy (au cas qu'il voulust estre compris en ce traité) de declarer sous quelles conditions il entendoit composer avec l'Empereur. Le Roy voyant que les Princes protestans avoyent par le moyen de son armee amené l'Empereur à raison, & d'autrepart entendant que la Roine de Hongrie estoit en campagne, laissa l'Alemagne: & sur son depart respondit aux deputez des Princes, qu'il se contentoit *Response du Roy aux deputez des Princes.* d'avoir esté cause que les princes prisonniers seroyent bien tost delivrez, & l'Alemagne jouiroit de la paix. Que si vne antressois elle avoit besoin de son assistance, il employeroit tous ses moyeus pour la secourir. Cependant l'armee viuoit à discretion sur le paysan, & le pays appartenant à ceux de Strasbourg (qui se tindrent bien sur leurs gardes) ne fut pas espargné. On reprimoit tant qu'il estoit possible les insolences du soldat: mais en si grande multitude impossible estoit qu'vns & autres ne fissent quelque desordre.

Le Duc Maurice ayant chassé l'Empereur hors de l'Alemagne, & procuré qu'une iournée se tint à Passau, pour adviser à ce qui estoit de faire, afin de remettre l'Alemagne en sa splendeur & ancienne liberté, *Tournee de Passau où se trouva l'Ambassadeur de Erãce.* les ambassadeurs de l'Empereur, des Electeurs, & de plusieurs princes de l'Empire s'y trouverent. L'Evesque de Bayonne ambassadeur du Roy n'y faillit pas aussi, & prononça vne longue harangue le troisieme Juin, proposant l'ancienne conionction de l'Alemagne & de la France: l'affection que le Roy portoit à l'Empire tres-mal gouverné par les Espagnols & leurs adherans: trouvoit bon que les Princes protestans accordassent avec l'Empereur, moyennant que les prisonniers fussent relaschez: que les anciennes alliances de France avec l'Empire & la dernière capitulee avec les Princes fussent ratifiées pour tousiours: que l'Empereur lui fust raison: qu'au reste il desiroit agreer à eux tous, & particulièrement au

*Response à
icelle.*

Duc Maurice, La response fut compoſee de remerciemens, & de declarations tellement couchées que l'Empereur ni le Roy ne pouuoient s'en meſcontenter. Au regard du renouvellement des anciennes alliances, afaire de ſi grand poids requeroit plus grande aſſemblée: cependant ils deſiroient que l'amitié cōtinuée de touſ-iours entre les deux nations demeurast ferme & que les differens du Roy contre l'Empereur s'appaiſaſſent: promettant y employer tous moyens à eux poſſibles: cependant ils prioyēt le Roy de declarer quels torts il prétendoit lui auoir eſté faits par l'Empereur, auquel ils en eſcritoyent, pour acheminer les affaires à quelque paix.

*Guerre en
la Duché de
Luxembourg,
avec diuers
exploits &
ſaccagemens
& ruine de
places.*

Durant ces paroles la Roine de Hongrie ayant fait deſcēdre le Mareſchal de Cleues en la Duché de Luxembourg avec trois mille pietons & ſix cens cheuaux, fit ioindre à eux les troupes du pais bas: tellement que leur armee compoſee de douze mille pietons & trois mille cheuaux commença à exploiter. Ayans prins par compoſitiō Stenay ſur Meufe, villette de la Duché de Lorraine, ils entreprirent ſur quelques autres places, ſans grād effect, excepté le brulement de quelques bourgades & villages. Mais l'armee du Roy venant à s'auancer, l'autre ſe deſbanda. Ce qui fit reſoudre le conſeil à la conqueſte de la Duché de Luxembourg. Suyuant quoi on s'attache premierement à vn fort chasteau nommé Roc de Mars, lequel fut incontinent emporté & ſaccagé: autant en fut fait à Mont S. Iean, Solieure, & autres places ruinees pendant que les troupes du Roy & de l'Empereur ſcarmouchoyent deuāt Thionuille. L'armee ayant paſſé aupres, approcha de Danuillé, lequel batu & rédu à la diſcretion du Roy, les capitaines demeurèrent priſonniers, & les ſoldats enuoyez avec vn baſton blanc en main. Yuoy fut auſſi battu, puis rendu à meſme diſcretion, & le gouverneur enuoyé à Paris. Tous les biens furent donnez au Conneſtable, lequel en diſtribua la pluspart à ſa cōpagnie & à celle de ſon fils ainſé, dont les ſoldats des vieil les bandes mutinez commencerent à ſe deſbander. Mōmedy ſuiuit Yuoy. Durant telles prinſes le mareſchal de Sedan, heritier de la maiſon de la Marche obtint du Roy quelques troupes avec lesquelles il recouura la ville & chasteau de Bouillon avec toutes les autres places dependantes de la Duché. Apres les chasteaux de Lumes, Treſlon, Glajon, &
autres

*Conqueſte
de la Duché de
Bouillon.*

autres furent ruinez. Pour contenter les vieilles bandes on leur donna le sac de Cimay ville & chasteau du duc d'Arco. Les assiegez retirez au chasteau & voulans parler, furent enfoncez par le portail & autres endroits par la furie des assaillans affamez de butin. Ils y coururent de telle impetuosit  que quelques mesches allumees estans t bees parmi certaines poudres, plus de six vingts des plus eschaufez furent fricassez & y perdirent la vie. La fureur de la guerre mit en cendres ville & chasteau. Or dautant que l'armee commen oit   diminuer & se desbander, les vns chargez de butin, la pluspart de maladies & de mesaise, sur la fin de Iuillet on mit ce qui restoit es garnisons, pour voir ce que feroit l'Empereur, qui ayant affaire aux Princes protestans & au Roy, resolut de s'accorder avec les Princes pour s'aider de leurs moyens alenc tre du Roy. Le dernier de Iuillet il accorda la paix   l'Alemagne pour entrer   bon escient la guerre en France. Le Roy fut fort indign  de cest accord: toutefois il renuoya les ostages au Duc Maurice, lequel aussi relascha les si s, qui estoient le Comte de Nancueil & de Iamets.

*Cimay, vil-
le & cha-
teau, brul .*

*Paix en A-
lemagne.*

Apr s cest accord avec les Alemans, l'Empereur fit tant que les Princes & les villes s'accorderent peu   peu de lui fournir gens, argent, & artillerie, pour chasser le Roy hors de Mets, Thoul & Verdun, villes d'Empire: l  dessus il amasse vne armee de cinquante mille hommes de pied & vingt mille cheuaux, avec force pieces. Tandis qu'il s'appreste, le Marquis Albert de Brandebourg qui sous lenom du Roy auoit fait vne terrible guerre   quelques villes & Euesques d'Alemagne, secrettement reconcili    l'Empereur, suivi de deux mille cheuaux & huit mille pietons trainans quelque artillerie s'approcha des frontieres de Luxembourg & de Lorraine, ou vne longue espace de iours il entretenoit le Roy en esperance de guerroyer pour lui. durant ce temps ses troupes coururent le plat pays & le fourragerent de fa on estrange. En fin le Marquis trouua moyen de se tirer arriere de l'armee Fran oise, & ayant incommod  de viures ceux de Mets, avec ce qui lui restoit se mit hors de danger.

*Entreprise
de l'Empe-
reur pour
le recouure-
ment de
Mets,
Thoul &
Verdun.*

L'hiver approchoir, & plusieurs estimoy t que l'epereur ne hazarderoit vne si puissante armee que la si ne   c barre

*Difficult 
du siege de
Mets.*

inutilement les froidures & les glaces, puis se dissiper de soymesme & perir miserablement. Mais l'esperance qu'il auoit d'emporter Mets où il y auoit beaucoup de Princes, Seigneurs & gentils hommes, lui fit mettre en arriere toutes autres apprehensions: tellement que ses forces commencerent à s'auancer vers la Lorraine. Ce pendant le Duc de Neuers fortifia Stenay, & contraignit la garnison Bourguignonne de Vireton de se rendre a sa merci. Vne compagnie des vieilles bandes logee dedans Roc de Mars en fut dextremement retiree. Ceux qui commandoyent dedans Verdun, Yuoy, Danuillé, & Monmedy se renforcerent, & pourueurent à leur defense. L'Empereur se rendit incontinent à Sarbruch ville à sept lieues de Mets, d'où il enuoya le Duc d'Alue son lieutenant general & le Marquis de Marignan avec quatorze mille pietons, quatre mille cheuaux & six pieces de Campagne s'approcherent iusques a reconoistre la ville & les lieux plus commodes pour alfoir leur camp. Le Duc de Guise estoit lieutenant general pour le Roy dedans la ville, d'où il fit sortir quelques troupes qui dresserent vne furieuse escarmouche en laquelle le Duc d'Alue perdit plus de cent cinquante hommes. Du costé des soldats il y en eut cinq tuez sur le champ avec Marigni gentil homme Picard: & deux capitaines qui moururent tost apres de leurs blessures.

*Approches
de l'Empe-
reur.*

*Escarmou-
che.*

*Le Marquis
de Brande-
bourg deffait
le Duc d'Au-
malle, & le
rend prison-
nier.*

Le Roy estant à Rheims fut aduerti par le Duc d'Aumalle des pratiques du Marquis de Prèdebourg avec l'Empereur: & requis d'envoyer vn renfort de deux cens hommes d'armes, à l'aide desquels & du reste de ses troupes le Duc s'asseuroit de deffaire le Marquis. Le sieur de Bourdillon y fut enuoyé: mais le Duc le renuoya, estimant que le Marquis qui auoit passé la Meuse alloit se rendre au camp de l'Empereur. Sur la fin d'Octobre, le Duc aduerti que le Marquis deslogoioit vint se mettre en bataille avec sa caualerie sur vn costau nommé la Croix du Montier, pour voir quel chemin prendroit le Marquis, qui entendant que les gens du pays & quelques soldats François escarmouchoyét & abattoyent quelques vns de ses pietons, voulut aller voir que c'estoit: & s'approcha si pres que son trucheman fut tué d'vne harquebuzade pres de lui. Retourné en cholere vers ses gens, il dispose sa caualerie au combat. Et de fait à reste baillée lui & les siens vindrent charger les compa-
gnies

pagnies du Duc, qui pensoit à se retirer. De premier rencontre le Marquis donna sur vne grosse troupe de valets, arrestez en gros pour faire montre. Tout cela fut soudain mis a vau de route. La seconde charge fut sur vn esquadro de cheuaux legers & d'argoulets, qui ne firent presque point de resistance. Ainsi tout l'effort tomba sur les rangs de la gendarmerie laquelle les Restres firent incontinent reculer a coups de pistoles, icelles compagnies estans mal pouruenues de lances pour les soutenir. Le Duc voyant sa cavallerie rompue & fuyante de tous costez, & le Marquis aux mains avec le meilleur de sa gendarmerie, se rallie avec vne petite troupe, & se jette en la mesle: où les plus vaillans des siens ayans esté tuez deuant ses yeux, les autres blesez, abatus, prins prisonniers, les autres mis en route, lui blezé en deux endroits & son cheual tué, finalement il demeura pour gage avec les autres prisonniers. Sa compagnie y fut presque toute desfaire: le Vicomte de Rohan tué entre les mains de ceux qui l'auoyent prins. Plusieurs guidons, capitaines & gentilshommes au nombre de deux cens & davantage y demurerēt morts sur la place. Le nombre des prisonniers fut encore plus grand. Ceste perte de tant de noblesse fut le contrepoids des succes heurieux que le Roy eut au mois fuyant contre l'Empereur.

Le Marquis victorieux enuoye son prisonnier le Duc d'Aumalle en Allemagne, & en tira depuis cinquante mille escus de rançon, que le Roy paya, à l'instance de la duchesse de Valentinois belle mere du prisonnier. Puis il se retira auprès de l'Empereur, lequel estoit avec son camp autour de Metz. En ces entrefaites le Comte de Reux lieutenant general de l'Empereur es pays bas, avec vne forte armee entra dedans la Picardie, brusla Noyon, Nesle, Chauny, Roye, & le chateau plaisant de Foulébray & plus de huit cens villages: puis vint assieger Hésdin. La ville incontinent prise le chateau qui est fort fut inuesti. Ayant abatu les defenses d'vne grosse tour qui couuroit le costé du parc, & fait saper vn grand pan de muraille, le fossé fut rempli de la ruine, laquelle faisoit pont pour aller à l'assaut. Les assiegez furent si esperdus de ceste aduventure, que sans attendre plus ils se rendirent vies & bagues sauues. Vn gentilhomme nommé le sieur de Rasse, lequel commandoit lors au chateau, par la faueur du Connestable, fit ceste composition,

Prise de la ville & chateau de Hésdin sur le Roy, & ruine de la Picardie par l'armee Imperiale.

Sans l'intercession de son maistre il eust perdu la vie, attendu qu'il n'auoit presté aucun combat, & peu au parauant auoit mandé au Roy qu'on n'eust aucune doute de ce chasteau. On le renuoya en sa maison, & ne fut employé depuis en guerre. Le Roy ayant fait ceste autre perte, es-
crit au Duc de Guise pour sçauoir en quelle disposition lui & les siens estoyent dedans Mets. Le Duc luy fit vne belle
response, dont les effects se rapporterent aux paroles, & l'aduertir par le menu de la disposition du camp de l'Em-
pereur. Quand le Roy se vid assure de ce costé il laissa le
Duc de Neuers pour commander a son armee en Lorraine, fit le sieur de Chastillon admiral de France & son lieu-
tenant en Picardie, en la place de l'Admiral d'Annebaut
peu au parauant mort de maladie dedans la Fere. L'Admi-
ral de Chastillon s'achemina promptement vers Hesdin: &
les compagnies du Duc de Neuers commencerent à mole-
ster l'armee de l'Empereur en lui coupant les viures.

*Resolutions
des assiegez
à Mets.*

*Estat de l'ar-
mee de l'Em-
pereur de-
uant Mets.*

C'estoit pitié des maux que souffroyent les gens de
guerre alors, a cause de la rigueur de l'hiuer. Les Italiens se
desbandoyent du camp de l'Empereur, chassés par le froid
& par la fam, & se retiroyent vers le Duc, pour estre re-
ceus au seruice du Roy. Tandis que le Duc d'Alue faisoit
toute diligence d'accommoder sa batterie, les assiegez de-
dans Mets, faisoient continuelles sorties ores à pied, ores
à cheual à la grande incommodité & perte des assiegeans
estonnez de la hardiesse & prouesse des François qui exe-
cuterent lors des choses estranges & non ouyes aupara-
uant. Car ils alloient donner iusques à l'artillerie, dedans
les tentes, & en petites troupes ne se faignoient d'aller
mettre en alarme le camp de l'Empereur. Enuiron le ving-
tiesme de Nouembre, la batterie commença aux defenses
en trois endroits. Le vint sixiesme les murailles de la vil-
le furent canonnees de quarante grosses pieces, qui tiroyét
iour & nuict sans intermission que pour les rafraischir. Ce
fut vne des plus furieuses batteries de nostre temps. Les
assiegez depuis les Princes & grands Seigneurs iusques
aux moindres de la ville portoyent la terre pour reparer,
& n'estonnerent pas moins les assiegeans par leur diligen-
ce que par leur vaillance.

*Prouesses
des assiegez*

Batterie.

*Hesdin
pris par les
François sur
l'Empereur.*

L'armee de France conduite par l'Admiral de Chastillon
approchât de Picardie, où le Duc de Vandosme estoit lieu-
tenant

tenât pour le Roy fit retirer des enuirs de Hesdin celle du Côte de Reux, lequel laissa son fils avec forte garnison dedâs le chasteau, qui assiege le dixseptiesme de Decêbre & furieusemēt battu, de quatre mil soixâte six coups de Canon sans bresche raisonnable, la crainte fait les assiegez, qui se rêdirēt vies & bagues sauues le lédemain. D'vn autre costé le Duc de Neuers cōtinuoit la pointe, molestâ l'armee de l'Empereur, & pour vn coup lui en leua par le sieur de Mouy vn conuoy de toutes sortes de viures & munitions, sans perte d'aucû François: enquoy Mouy acquit beaucoup d'honneur, pour s'estre fort auancé & encore plus dextremēt retiré d'être infinies troupes d'ennemis, sans leur laiffer aucun gage, & les ayant priuez d'vn grâd soulagemēt.

M. D. L I I I.

Quant à l'Empereur, ses batteries estans rendues inutilés, & ses mines esuentees par l'industrie & diligēce des assiegez qui ne cessoyent par sorties & charges continuelles de harasser & dissiper son armee affligee de froid & de disette, enuiron le dix huitiesme de Decembre il fit retirer les plus grosses & meilleures pieces de son artillerie, prenant resolution de retraite cōmode & honorable, à quoy le Côte d'Aigremôt fut employé pour descourir & assouler le chemin. Le Duc de Neuers pourueut soigneusement à Thoul, pour en eiter la surprins: & par diuerses courses hasta le depart de l'Empereur, qui aduertit de la redditiō de Hesdin, voyant la dissipation de son armee, & ses efforts cōtre Mets du tout inutilés, apres auoir perdu vn tresgrand nombre d'hommes, de finances, & beaucoup de la reputation parauant acquise, se retira le premier iour de Ianuier, laissant au Duc d'Albe toute charge pour departir son armee & ordonner de la retraite. C'estoit pitié de voir la destourte des pauvres soldats desnuez de toute force. Le Duc d'Alue & le Comte de Brabançon avec la pluspart de l'armee deslogerent en estrange desordre, partans de nuict avec deux feux seulement pour signal, sans grand bruit, trompettes, fifres & tambours dormans, tentes laisses avec quātité de toute sorte d'armes, caques pleins de poudre à canon, force meubles & vtencilles, partie de l'artillerie sous terre, & infinis pauures malades, que le Duc de Guise & au-

Retraite de l'Empereur, & leuee du siege de deuant Mets, au grand honneur des assiegez.

Deslogemēt du duc d'Alue.

Retraite du Marquis Albert. tres chefs firent benignement traiter & soulager. Le Vidame de Chartres donna sur la queue du Duc d'Alue, desfit vne compagnie de cheuaux legers, fit brusler grande quantité de poudres, & amens plus de prisonniers qu'il ne vouloit, sans aucune perte des siens. Restoit en l'arrieregarde le Marquis de Brandebourg, sur le camp duquel furent faites diuerses sorties: mais il se tenoit serré & fit tellement qu'il eschappa avec le reste de ses troupes.

Delivrance de Mets. Solénelles actions de grace furent rédues à Dieu par tout le royaume de l'issue de ce siege. Particulierement le Duc de Guise fit faire vne procession generale dedas Mets, où se trouuerent les Princes & Seigneurs qui y auoyent tenu bon pres de luy: auoit les Princes d'Anguien, de Côte Montpensier, la Rochefuryon: le Duc de Nemours, Horace Farnese qui tost apres espousa Diane bastarde du Roy, Pierre Strossy, le Vidame de Chartres, les sieurs de Montmorency, d'Anuille, de Gonnor, la Brosie lieutenant de la compagnie du Duc de Lorraine, la Rochefoucaur: les Vicomtes de Turaine & de Marcigues, Delangues, Entragues, de Biron saint Remu & autres en grand nombre. Puis le Duc de Guise se retira en Cour, laissant le gouvernement de la ville à Gonnor, qui y commandoit deuant le siege.

Siege, bataille, assaut, prise & ruine totale de Terouenne. Environ la fin du printemps, l'Empereur enuoya le sieur de Binécourt avec vne puissante armée assieger la ville de Terouenne: forte place, où fut enuoyé en diligence le sieur d'Essé & avec lui François de Montmorency fils aîné du Connestable avec leurs compagnies, suivis de plusieurs Seigneurs gentilshommes & soldats. La place fut furieusement canonnee. Les assiegez y soustindrent à trois reprises vn des plus rudes assaux qu'il est possible où de part & d'autre y eut grande perte. Du costé des François y furent tuez les sieurs d'Essé, de Vienne, de Beaudisné, de la Roche Posé, de Blandi & le capitaine Ferrieres, avec plusieurs gentilshommes & soldats. Depuis les assiegeans firent de grâds efforts à miner & saper, tant qu'en fin par vne sape proprement & promptement faite ils comblèrent le fossé: ce que voyant le sieur de Montmorency, par auis de tous les capitaines demanda composition. Mais tandis qu'on parloient les Allemans & Bourguignons entrerent par diuers endroits, & se prindrent à tuer tout ce qu'ils rencontroyent. Les Espagnols amis d'argent, garentirent plusieurs gentils-

gentilshommes & soldats François. Le sieur d'Orati pour sauuer la vie au sieur de Montmorency son general, fut griefuement bleffé dont il mourut tost apres. (Les nouuelles resiouent fort l'Empereur, lequel fit raser Teroune iusques aux fondemens.

Or d'autant que le bruit couroit du siege de Hesdin, le Duc de Bouillon Marechal de France entreprit de defendre le chasteau. Le Duc Horace Farnese, le Comte de Villards, & plusieurs autres seigneurs & gentilshommes s'y enfermerent avec environ deux mille soldats, où ils furent incontinent inueltis par l'armee de l'Empereur de laquelle Emanuel Philibert de Sauoye, Prince de Piedmont, son neueu, estoit lieutenant general. La place fut canonnee plus rudement qu'elle n'auoit esté es autres sieges, & minée en tant d'endroits que c'estoit comme vn terrier de raißons. Au moyen dequoy les assiegez demanderent cõposition. Comme elle estoit a point de conclusion, & ne restoit que la signer, d'vn costé vn prestre par mesgar de ou autrement ayant mis le feu aux artifices apresz à la breffche pour soustenir l'assaut: de l'autre les Bourguignons qui aspiroyent à la proye ayans fait ioner leurs mines: & vne partie des soldats bruslez de ces feux artificiels, vne autre englorie dedans les ruines, les suruiuans se trouverent à la merci des Imperialistes qui y entrerent à la foule. Le Duc de Bouillon somma le Prince de Piedmont de sa promesse: mais le Prince respondit qu'il n'estoit plus besoin de donner ostages, puis qu'il estoit maistre de la place. Ainsi le Duc demoura prisonnier avec plusieurs autres, dõt le Prince tira grosse rançon. Le chasteau fut prins le dixhuitiesme iour de Iuillet. Le Duc Horace, le Vicomte de Martigues, le beneschal de Castres, & plusieurs capitaines & gentilshommes furent tuez dedans ceste place, iouer de la guerre. Mais l'Empereur la fit raser.

Après cela l'armee François fut assemblee pres d'Amiès & Piquigny. Environ le quinzeiesme iour d'Aoult, il y eut vne rencontre en laquelle le Prince de Condé conduisoit la cavallerie legere, rompit les troupes de l'Empereur & les mena battant vne bonne lieue, leur ayant tué de sept a huit cens hommes, prins environ cinq cens prisonniers, entre autres le Duc d'Arcois & emporté sept drapeaux. L'armee de l'Empereur s'ostit retirée vers Arras, celle du Roy

*Hesdin re.
pris sur
les Fran-
çois & sac.
cagé.*

*de l'armee
de l'Empereur
en 1555*

*Defaite des
ger de l'Em-
pereur, &
prise du
Duc d'Ar-
cois.*

se trouua sur la fin d'Aouſt aupres de Corbie. Il y auoit pres de sept mille cheuaux & plus de vingt cinq mille pietons: de canon, plus de cent pieces grosses & menues. L'Empereur print resolution de faire consumer ceste puissante masse ou de soy mesme, ou au siege de quelque ville & chasteau. Au contraire le Roy ne cerchoit que bataille. Pour y amener sa partie il s'approche de Cambray, & s'auançant vers Valenciennes fait donner quelques charges où la canallerie Françoisse eut du meilleur: & voyant que les forces de l'Empereur ne vouloyent rien hazarder le Roy se retirera, enuoya le Mareſchal de Saint André rauager le plat pays en la Comté de S. Paul, sur la fin d'Octobre vne partie de l'armee cassée, le reste fut logé és garnisons pour passer l'hiuer.

M. D. LIIII.

*Trois ar-
mees du
Roy.*

AV Printemps le Roy fit trois armées. La premiere sous la charge du Prince de la Roche Suryon en Vermandois composée de dix mille pietons, trois cens hommes d'armes, & cinq ou six cens Argoulets. Il y auoit en la seconde vers Creci, conduite par le Connestable, vingt cinq enseignes Françoises, autant de Suisses, deux regimens de Lansquenets deux mille cheuaux partie legers, partie argoulets: avec l'arriereban de France, & quelque caualerie Angloise & Escossoise. La troisieme conduite par le Duc de Nevers, estoit composée de vingt enseignes d'Anglois & d'Escossois, deux regimens de Lansquenets: trois cens hommes d'armes: huit cens cheuaux legers & argoulets, & deux cens pistoliers Allemands. La premiere, entree dedans l'Artois y fit de terribles rauages & bruslemens. Celle du Duc de Nevers, courut les Ardennes, print par composition le chasteau d'Orcimont, destruisit & brussa grand nombre de villages, & força la garnison du chasteau de Beaurin de se rendre a composition: puis entra au pays de Liege, ayant asseuré & ouuert la nauigation de la Meuse par la prise des petits chasteaux & places fortes qui sont au long du riuage. L'armee du Connestable print Mariembourg: fortifia Roctoy. Au sortir des Ardennes ceux de Dinan furent sommés de declarer s'ils vouloyent pas perseuerer en neutralité. Iceux firent vne réponse outrageuse accompagnée de har-

*Exploits de
ces trois ar-
mees.*

de harquebuzades. Sur ce le heraut, & trôpette du Duc de Neuers, lequel emporta de force le chasteau d'Agimont au commencement de Iuillet, trouua abandonnez Castelthierry & Valuin, emporta d'assaut Bouines dont presques tous les habitans furent tuez, ou executez par iustice pour auoir en vne bitoque voulu faire teste à l'armee royale. Dinam apres quelque resistance se rendit, les habitans eurent la vie sauue, & la ville ne fut pas bruslee, comme Bouines, mais entierement pillée. Il y eut vn cruel conflict des François contre les Allemans qui vouloyent faire violence aux femmes & filles prinſes dedans certain temple, à quoy le Roy remedia. Le chasteau fut receu à composition peu de iours apres.

Tandis que ces executions se faisoient au pays de Liege, le Prince de la Rochefuryon desfit en Artois deux cornettes de caualerie imperiale, deux cens hommes estés sur la place, & les drapeaux enuoyez au Roy, lequel entendant que le Prince de Piedmont faisoit son gros en deliberation de combattre si les François s'auançoient, delibera de passer la Sambre ce qu'il effectua, & eut ant suivi du Duc de Neuers dedans le pays de Hainaut le vingtiesme de Iuillet, où il y eut de terribles feux, saccagemens, & ruines. Quelques troupes coururent iusques aux faubourgs de Neuuelle premiere ville de Brabant, où ils mirent le feu & es villages d'alenviron emmenans grand butin. L'armee tira puis apres droit à Baius, l'vne des principales villes de Hainaut, ne laissant apres elle pour toutes brisées que feux, fumees, cendres & malheur au plat pays, lamentable eschafaut des tragedies entre deux grands princes. Les François campez autour de Baius allumerent des feux encores plus grands que les premiers, ayans embrasé tous les chasteaux & seiours plaisans des gentilhommes du pays. La magnifique maison de Mariemont, appartenant à la roine de Hongrie ne fut pas oubliée, ni l'excellent chasteau de Trazny. Baius assaillie le vingt deuxiesme iour du mesme mois se rendit à la misericorde du Roy qui la fit brusler pour vengeance de la ruine de Foulembroy, item des villes & villages de Picardie qu'on lui auoit mis en cendres durans son voyage d'Allemagne. On mit le feu aussi en vn autre superbe chasteau appartenant à la Roine de

*Deffaitte des
Imperiali-
ſtes.*

Ruines estées.

*Vengeances
du Roy. à
cause des
feux de la
Picardie.*

Hongrie, & en celui du Reux, puis à Bauers.

*Rencontre
des deux
armees pres
de Renty.*

L'armee s'estant ietee au parti dela entre Monts & Hainaut, Landreci, Auanes, le Quesnoy, Vallencienne, & Cambrai, le Prince de Piemont fit tout son possible pour auoir reuente de tant de pertes: mais il ne peut rien effectuer, les François estans forts & bien conduits. Finalement le dixiesme d'Aoult les deux armees aduersaires se trouuerent pres de Renty, où il y eut vne assez rude rencôtre des principales forces de deux costez. L'Empereur y perdit enuiron huit ou neuf cens hommes, & le Roy deux cens. Apres cela, l'hauer approchant, le Roy licentia son armee. Celle de l'Empereur tirant vers Hesdin saccegea & brussa le plat pays en diuers endroits, & eust fait beaucoup de mal, si le Duc de Vandosme, qui la costoyoit, ne s'y fust opposé.

M. D. L V.

*Continuatiō
de guerra.*

*Vain traicé
de paix.*

*L'arrierebū
de France
desuill.*

SUR le Printemps la guerre recommence entre les deux Princes. Le bruit des courses de l'armee imperiale donna occasion aux François d'entreprendre sur Chastel Cambresis, qui fut prins par escallade, & bonne guerre faite aux Espagnols. Maruembourg fut rauituailliee par Bourdillon lieutenant du Duc de Neuers. Le Roy & la Roine d'Angleterre sollicitent l'Empereur & le Roy de France à faire paix: à quoy s'employa fort le Cardinal Pole, l'Angleterre estant lors tout en feux de ceux de la Religion, qu'on y traitoit à toute rigueur. Ce traicé de paix commencé avec grand bruit & appareils s'esuanouit en fouee: & la guerre se ralluma plus fort que devant. Le Duc de Neuers & l'Admiral de Chastillon fait gouverneur de Picardie, à cause que le Duc de Vandosme deueni Roy de Nauarre & souverain de Beare à cause de sa femme estoit allé prendre possession de ses nouveaux estats, donnerent tresbon ordre au rauituaillage & garde des places & de toute la frontiere. Neantmoins quelque temps apres comme quelques vns des garnisons de Picardie joints à quinze cens cheuaux de Riereban François, qu'on appelle les compagnies des Nobles & quatre cens pietons eussent tellement couru le pays qu'ils reuenoyent tous chargez de butin, conduits par la faille leur general, Haulsimont gouverneur de Bapaulme, les trouuant entre vn bois, vn village, & vne

& vne riuiere (dont il fit rompre & garder les passages) sans descouureurs, sans ordre, sans crainte d'ennemi, & sans cœur, les chargea si vigoureusement avec peu de gens, qu'en moins de rien il leur fit quitter avec le courage & de voir leur butin & la vie mesme à sa discretion. La faille blessé, & plus de cinq cens prisonniers, quelques vns eschappez, le reste mourut sur le champ. Les Hannuyers & Artesiers, gens facecieux, en forgerent vn sobriquet, disans qu'ils prenoyent les Nobles de France sans peser. Mais il n'y auoit presque point de Nobles en ces troupes de riere-ban, ains quelques roturiers & valets que l'on employe à la monstre & qui y sont enuoyez par les vesues & orphelins des gentilshommes, ou par les Seigneurs de fief qui sont valerudinaires. Pour assseurer la Picardie le Roy s'auança iusques à Villiers costérez, enuoyant le Duc de Guise plus auant sur la frôtiere, & l'Admiral au milieu de la Prouince.

Maintenant il faut dire quelque chose des guerres en Piedmont & autres endroits de la les monts. Le Marechal de Brisfac qui l'hyuer precedent s'estoit rédu maistre d'Yuree, & de Bielle, fortifia au printemps Saint Iaco en rase campagne, se saisit de Crepacuore, & par l'entremise du sieur de Saluaison emporta de surprise brauement executee Casal de Montferrat ville & chasteau, place de tresgrande importâce, ruina Poman, saint Saluadour & autres petites places non tenables & malaisees a fortifier bien tost. Le Duc d'Alue ayant succedé au gouvernement de Lombardie à Gonzague, se mit aux champs sur la fin de Iuliet avec vingt mille pietons quatre mille cheuaux & quarante canons, & assiegea Saint Iaco où commandoyent les capitaines Birague & Vimercat, lesquels contraignirent le Duc de se retirer au pont de Strure, où il se fortifia, esperant contraindre à se rendre par famine les places qu'il n'osoit assieger. Le Roy enuoya quatorze mille pietons & quatre mille cheuaux de renfort au Marechal de Brisfac, lequel se sentant plus fort assiegea Vulpian, desür par la Rocheposé le secours que le Duc d'Alue y enuoyoit: print de force la basse ville, & tost apres la basse ville & le chasteau par composition. Vulpian fut desmantelé: & tost apres Montcaluo ville & chasteau rendu aux François. Ces choses auindrent en Septembre & Octobre. Quelques iours apres les troupes du Duc eurent par le moyen d'vne embuscade dressez

*Etat de
Piedmont
& guerres
entre les
François &
Imperials-
sies.*

*Prise &
desmantel-
lement de
Vulpian.*

pres d'Incise, où quelques François furent tuez & d'autres pris, yne petite reuence des pertes receues à Vulpian & Montcaluo.

*Discours
particulier
& entier
de la guer
re de Siene
depuis le co
mencement
iufques à la
fin.*

Auant que retourner deçà les monts, il conuient dire quelque chose de la guerre de Siene terminee en ceste année, & reprendre le propos de plus haut. Durant le voyage de Mets, l'Empereur s'estant saisi de Siene, ville antique & renommee en la Toscane, y establit pour gouverneur dó Diego de Mendosse avec quelque garnison d'Espagnols. Diego se comportant plus rigoureusement qu'il ne deuoit, les Sienois commencent à conspirer contre lui, qui sous couleur de favoriser le peuple fit poser les armes aux Nobles, puis se mit à molester les vns & les autres, qui se reunissans enuoyerent prier le Roy de les recevoir en sa protection, ce qu'il leur accorda. Les fugitifs de Siene commencent à leuer gens en Italie au nom du Roy sous la conduite du Comte de Petillane, Hieronyme de Pise, & Maire de Sainctefior. Le Duc de Florence enuoye huit cens hommes de renfort à Mendosse. Mais les Sienois irritez des nouuelles extorsions qu'on leur faisoit, donnent entree à quatre mille hommes conduits par le Comte de Petillane, lequel chassa les Espagnols, non sans grand meurtre de part & d'autre. Vne partie des Espagnols s'estans sauuez de vistes se, sans canon, dedans le conuent des Iacopins & en la citadelle, y furent forcez & taillez en pieces. Leurs chefs & restes joints aux capitaines Florentins sortirent de Siene par composition, & se fafirent d'Orbitelle place proche qu'ils fortifierent. L'Empereur de retour en Allemagne apres le siege leué de deuant Mets commande à Don Garfie de Toledo, Vice Roy de Naples de courir le plat pays Sienois ce qu'il fait avec douze mille hommes de pied & quinze cens cheuaux. D'autrepart le sieur de Termes enuoyé par le Roy mit bonnes garnisons dans toutes les places de la Seigneurie de Siene, ayant lors à la solde du Roy en ce quartier-là plus de douze mille pietons sans conter les naturels du pays, ennemis iurez de la nation Espagnole, mais peu de caualerie. Pource que le camp imperial cõduit par le Viceroy & Ascagne de la Corne sembloit menacer Siene, on fortifia la ville en merueilleuse diligence. Le Viceroy assaillit Monfalice, Montelle & Mõtalem, où le sieur de Termes pourueut, & se maintint là quelque temps, iufques

ques à ce que le Roy y enuoya le sieur Pierre Strossi, avec vne belle troupe de gendarmerie, & le fit son lieutenant general en Toscane. Strossi venu à Siene, fit nouvelles leuees par l'Italie, dont le Duc Cosme auerti sollicita le Pape Jules & l'Empereur en telle sorte qu'ils se joignirent à lui pour chasser les François. A cest effect, Iaques de Medicis, surnommé le Mediquin, Marquis de Marignan, ayant charge de l'armee des confederez, vint assieger Siene, au commencement de l'an mil cinq cens cinquante quatre, & faisant ses aproches de nuict faillic à la surprendre, pour ce que la fortification n'auoit pas esté parathauue. Les Sienois soustindrent vne pointe, & repousserent le Marquis qui perdit lors beaucoup d'hommes. Il ne laissa pourtant de se camper deuant la ville, fourragea le plat pays, dressa vne furieuse batterie, & reduisoit les assiegez à grande necessité, sans la venue de Strossi, lequel se iectant dedans mit soudain ordre aux rempars & à la reparation des breches, n'ayant oublié de garnir les autres places de l'estat de Siene. Et pource que Rodolphe Baillon general de la caualerie imperiale & Ascagne de la Corne auoyent fait entreprise sur Chiusi, Strossi leur alla de nuict au deuant avec six cens hommes, & les ayant prins à son auantage mit leurs troupes en desordre, tua Baillon, & enuoya la Corne prisonnier en France. Le Roy de pesche incontinent nouvelles forces pour enuoyer en Toscane, & en l'Isle de Corse aussi, en laquelle le sieur de Termes auoit prins les villes de S. Florent & S. Boniface port de mer, y ayant laissé bone garnison sous la charge de Iourdan Vrsin accompagné de quelques capitaines François & Gascons, pour la defense de l'Isle, partie de laquelle obeissoit encore aux Geneuois, sur lesquels partisans de l'Empereur, Termes l'auoit prise.

Pour reuenir à Siene, le dernier secours que le Roy y enuoyoit estant de cinq mille Suisses & Gascons avec quel que caualerie legere, Strossi fit soudain vne sortie avec six mille pietons choisis & cinq cens bons cheuaux, print sur le Duc de Florence, Montcatin & Montcarlo qu'il fortifia. Le Marquis de Marignā cōcraint de leuer le siége de Siene pour secourir le Duc fut en danger d'estre entierement desfait, si Strossi eust empoinné l'occasion. Mais le Marquis fortifié de nouveau secours, Strossi fut contraint ramener ses forces recrues reprendre haleine dedans Siene. Cepen-

dant Leon, prieur de Capoue, & frere de Strossi, ne pouuât plus attendre l'armee nauale des François, se saisit de quelques vaisseaux Geneuois chargez de grains, & les ayans emplis de soldats, se mit à guerroyer la coste de Toscane, & faire du rauage és ports de mer appartenans au Duc de Florence: puis vint surgir à Scarlin, d'où s'aprouchant pour reconnoistre la place fut atteint & abatu mort d'une harquebuzade. Strossi extremement affligé de ceste perte, vint continuer le siege, y attendant le secours de France, lequel arriua peu de temps apres, conduit par le sieur de Monluc. Alors Strossi dressa son armee, où se trouuerent six mille Italiens, deux mille Gascons, autant de Suisses, deux mille cinq cens Lansquenets, & environ mille cheuaux. Avec cela il resolut de combattre ses ennemis, s'ils se presentoyent & voyant qu'ils se tiroyent loin de Siene, il en laissa la garde à Monluc, & s'en alla battre Ciuitelle au terroir de Florence, au secours de laquelle le Marquis de Maignan accourut en telle diligence qu'il surprit à peu pres les assiegeés & y eut bien du sang espendu de part & d'autre. Strossi contraint de descamper assiegea Foyan, place forte & riche, laquelle dès le premier iour fut emportee d'assaut, Charles Ursin avec tous les soldats qui la gardoyent raillez en pieces, la ville pillée & mise à feu & à sang. Le Marquis ayant recourré quelques canons approcha de l'armee de Strossi & lors se firent maintes rudes escarmouches. En fin Strossi s'acheminant vers Montpulcian, les Italiens commencerent à le quitter, de sorte que ses forces furent moindres que celles du Marquis. Au moyen dequoy Strossi contraint de se retirer, au lieu de le faire à couuert & de nuict pour la seureté de ses troupes, resolut de marcher en plein iour, & pour sauuer son artillerie l'envoya deuant. Dôt le Marquis auerti le suiuit en diligence, & l'ayant atteint en la campagne entre Martian, Lucignan & Foyan lui donna bataille. Le Combat fut sanglant: mais Strossi ayant moins de gent & plus foibles, les François prindrent la fuite apres Bighet Italié enseigne colonelle de l'armee, lequel voulut se sauuer des premiers: & apres cestui, la caualerie fut mise en routte. Les Gascons & Suisses qui rindrēt bô furēt desfaits pour estre trop auancez, & presque tous leurs chefs tuez sur le châp. Le nôbre des morts se côte diuersemēt: les vns disent deux mil cinq cens: les autres quatre mille, sans plusieurs blessés.

*Bataille &
 deffaitte de
 Strossi & de
 l'armee Française
 en Toscane.*

bleffez qui ne suruefcurent gueres: & cinq ou six cens prisonniers. Le Marquis escriuit à l'Empereur que toute l'infanterie de Strossi y estoit demeurée: mais il oublia lors de suyure sa victoire. S'il l'eust fait Strossi & tout le reste de l'armee du Roy estoit perdu. Strossi qui auoit fait merueilleuse preuue de sa vaillance & adresse en ceste iournee se sauua à Montalcin, laissant Foyan qui fut repris par le Marquis, comme aussi Martian, Lucignan & autres places, dont les Sienois merueilleusement estonnez estoient en termes de se rendre, sans Monluc qui les assura & y fit de puis de tresgrands seruites au Roy & a ceste ville là. Bighet cause en partie de la route de l'armee & le Comte d'Alce qui auoit laschement rendu Lucignan place imprenable, furent decapitez. Tost apres le Duc de Florence sollicita les Sienois a se rendre. Eux sur la fin de Ianuier de l'an mil cinq cens cinquante quatre lui respondirent brauement: mais pour parler si haut ils auoyent besoin de plus grands moyens. En ces entrefaites, le sieur de Lansfac estant allé en ambassade à Rome, on dressa plusieurs articles pour accorder le fait de Siene. Le Pape donna charge aux Legats qu'il auoit pres du Roy & de l'Empereur d'en accorder: mais rien ne vint à effect, chascun voulant tirer le droit de son costé: cependant les differens sur le fait de la Religion croissoyent. On brusloit cruellement ceux qui ne vouloyent pas receuoir les traditions du Pape: on souffroit que le Turc gaignast pays en diuers endroits de l'Europe, & ses galeres vindrent lors en Corse au secours des François, & se trouuerēt au siege de Calui & de Boniface parmi les Chrestiens, & aiderent à la conquete de l'isle, puis s'en retournans rauagerent la coste de Toscane, assiegerent Plombin & l'Isle d'Elbe appartenant au Duc de Florence: & passant outre, firent vne infinité de maux au royaume de Naples, Sicile & Calabre, chargez de despoilles, auct grand nombre de Chrestiens qu'ils vendirent en Constantinople & ailleurs, sans trouuer empeschement à leur retour: tant la haine estoit enflambee entre le Roy & l'Empereur, qu'ils aimoyent mieux voir le Turc s'enrichir du butin des Chrestiens que de s'accorder pour faire teste à cest ennemi commun.

Reuenant à Siene, le Marquis de Marignan la vint assieger avec toutes ses forces sur l'esperance qu'il auoit que

Siege & reddition de Siene.

Strossi blessé & Monluc extrememēt malade estans mortz, (car lon les tenoit à l'extremite) Lanillac & Fourqueuaux prins, les Sienois destituez de conseil & secours François, se rendroyent. Strossi s'estant vn peu repris, ayant eu nouvelles que Monluc estoit mort, se hazarda avec six enseignes de pietons & deux compagnies de gens de cheual de venir à Siene. Il y entra par la prudence & resolution de Serillac neveu de Monluc, qui par vn stratagemme de trompettes mit en alarme les troupes du Marquis qui pensoyēt auoir quelque nouvelle armee sur les bras. Ayant trouué Monluc en vie, & vn peu mieux que les iours precedens, il s'en retourna non sans grand danger. Monluc ayant fait dresser force escarmouches sur les assiegeans, conut incontinent qu'ils vouloyent prendre Siene par le bec: pourtant apres auoir remonstré aux gens de guerre & citadins le dessein du Marquis, il donna ordre que la nourriture de tous fust reiglee, & que l'on vescuist comme par regime. Les Sienois se resolurent de suyure tout ce qu'il leur conseileroit & commanderoit. Le Marquis ayant essayé par vne escalade nocturne donnee à la citadelle & au fort de Camollia, d'où il fut vaillamment repoussé avec perte de six cens hommes, en apres par escarmouches, batteries, intelligences & combats se rendre maistre, & n'en pouuant venir à bout, s'arresta sur sa premiere deliberation, qui estoit d'auoir par famine les assiegez. Son camp endureoit beaucoup, & se dimiuoit de mois à autre: neantmoins sa perseuerance gaigna, tellement que le vingtyuesme iour d'Auril mil cinq cens cinquante cinq, honorable composition ayant esté faite au sieur de Monluc, à ses troupes, & aux Sienois, la ville fut rendue au Marquis, & depuis en la main du Duc de Florence. Quant à ce qui auint depuis au territoire Sienois, ie n'y touche point, laissant tel discours à l'histoire des guerres d'Italie, d'où il faut reuenir en Picardie.

*Guerre en
Picardis.*

Mariembourg ayant esté auictuaille, les chefs qui commandoyent en ce quartier, la pour l'Empereur, ayās dressé vne armee de vingt mille pierōs, cinq ou six mille Reistres, & quelques enseignes des vieilles bandes Espagnolles, firent fortifier vn lieu nommé les Guets, d'où ils fourrageoyent le pays voisin, & assimoÿēt Mariembourg: le Roy assembla ses forces à Maubert fontaine, où François de Cleues Duc de Neuers fut lieutenant general. Il y auoit huit cens homes d'arme, autāt de cheuaux legers, & entirō huit mille pie-

tés, qui auictuallérét derechef Mariébourg. Le vingt sixiesme de Iuillet, les Reistres & la cavalerie legere François se rencotrèrent: mais les Reistres futét cõrtains tegaigner vistemét leur fort. Le Comte de Barlaimõt chef de l'armee de l'Empeur, n'ayät voulu accepter bataille, les François se retirerét. Tost apres le Prince d'Auräge entra sur les terres du Roy & ruina le chasteau de Faignolles. Depuis, sur l'hiuer, les sieurs de Sanssac & Bourdillon auictuallèrent pour la troiesime fois Mariébourg. La saison extrememét pluuiieuse & fascheuse, avec la disette de viures de part & d'autre, empescha les armées de se rencontrer durät ce dernier voyage, le Roy ayant eu de Iean de Brosse Duc d'Estampes les droüts qu'il pretendoit à cause de la maison de Blois sur la Duché de Bretagne, lui donna en contreschange la Comté de Pont hieure.

En ce mesme temps l'Empeur, Prince tel que l'histoire de nostre tẽps le descrit, ayant porté si longuement vn möde d'affaires en sa teste resolut de se descharger, & ayät appellé à Bruxelles le Prince Dom Philippe son fils, lors roy d'Angleterre lui resigna ses royaumes d'Espagne, de Naples, Sicile & autres, dont il lui bailla lettres, commandant à tous ses suiets de lui obeir. Ces lettres donnees le vingt-cinquesime iour d'Octobre mil cinq cens cinquäre cinq, furent leuës en plein cõseil par le Chäcelier. Entre plusieurs nobles auis que le Pere döna au Prince sö fils, il l'exhorta de faire paix avec le Roy de Fräce, & d'auoir pitié de la Chrestienté miserablement affligée par vne si longue guerre. Outreplus il quitta l'Empire, & pria par lettres les Electeurs de conferer ceste dignité à Ferdinäd son frere, à qui elle escheoit, ayät esté parauant par eux esleu roy des Romains.

Presques au mesme temps les Geneuois essayerét de reconquerir l'isle de Corse cõquise par le sieur de Termes, & y enuoyerent le Prince d'Aurie, lequel assailit le port de Sainct Florent, rendu par cõposition, les assiegez, sortis armes & bagues sauues, s'estans retirez à Boniface vers Iourdan Vrsin. D'Aurie s'en approchant, pensant s'en redre maître: mais il fut repoussé avec grande perte. Sur la fin de la mesme annee mourut le Marquis de Marignan hors de la grace de l'Empeur, pour auoir trop fait trainer le siege de Siene, & consumé vne armée deuant. Il fut solennellemét enterré à Milan, & le Duc d'Alue assista à ses obseques.

L'Empeur quitte ses estats à son fils & à son frere.

Guerre en l'isle de Corse.

Mort du Marquis de Marignan.

M. D. LVI.

*Trefue pour
cinq ans en-
tre les deux
Rois.*

*Villegagnon
en l'Améri-
que.*

*Commence-
mens de ru-
pture de la
trefue.*

LE Roy Philippe suyuant le conseil de son pere, & sollicité par Marie Roine d'Angleterre sa femme, enclinnoit à la paix: pour à quoy paruenir, apres plusieurs allées & venues vne trefue de cinq ans fut accordée. Le Comte de Lalain vint à Blois pour voir iurer la trefue au Roy: & l'Admiral de Chastillon fut à Bruxelles vers l'Empereur & le Roy Philippe, pour mesme effect. Durant quelque peu de mois que ceste trefue dura, vn nommé Villegagnó cheualier de Malche arma quelques vaisseaux & fit le voyage de l'Amérique, promettât de faire merueilles pour le Roy en ce nouveau monde. Mais son esprit mal arresté & les iniustes deportemens l'en chasserent, & ne fit rien qui valust. Si ceste entreprise eust rencontré vn sage chef, c'estoit vne porte ouuerte à l'execution de grandes choses: mais le gouverneur du monde en auoit autrement disposé.

Le Pape Paul quatriesme, de la maison des Caraffes de Naples, ennemi de Espagnols, auerti que dedans Rome se faisoient quelques assemblees és maisons de Marc Antoine Colonne & le Cardinal de Sainte Fior, ennemis du Roy de France, print ceste occasion pour se venger, & sans trop exacte information fit emprisonner au chasteau S. Ange ce Cardinal, Camille Colonne, Iulian Cesarin & l'Abbé de Bresegue, fit adiourner Marc Antoine, souiller soigneusement sur les terres de l'Eglise tous les courriers & paquets: desarma tous les estrangers, & posa de merueilleuses gardes & sentinelles par toute Rome. Aucuns ont escrit que les colonnels soupçonnans ce Pape d'estre François, & craignans quelque surprise, auoyent pensé de pourvoir d'heure à leurs affaires. Le Pape prenant les choses à plus haut poinct, poursuiuit comme ie vien de dire. Les oppressez, seruiteurs du Roy d'Espagne, lui ayant fait entendre comme tout passoit, il commande au Duc d'Alue de secourir les Colomnes & autres leurs partisans. Dont auint que le Duc s'achemina promptement à Naples, & fit ce qu'il peut pour reestabli les Colomnes & Vrsins en leurs seigneuries. Eux d'autre part se fortifiens es entours de Rome, & tenans le Pape en serré, lui resolut de demander secours au Roy de France. Pour lequel effect il enuoya son neueu le Cardinal Carasse, lequel apporta au Roy vn chapeau trióphal,

phal, & vne espee à Fontainebelleau sur la fin du mois de Iuin. Le Roy lui accorda sa requeste, adioustant qu'il vouloit auertir le Roy d'Espagne, ce qu'il fit: mais il eut respon se peu au contentement de Carasse. Dont s'ensuiuit vn commencement de feu qui ietta de terribles flammes. Les Annalistes & historiens François Italiens & Espagnols discourent diuerfement des motifs de la rupture de la trefue. C'est matiere d'un plus grand liure. Il nous suffit de reciter simplement les choses. Le Pape fut le premier qui mit les fers au feu: & les Rois ne se firent gueres tirer l'oreille pour y porter les mains: car ils ne vouloyent gueres de bié l'un à l'autre. Leurs principaux officiers poulliez de diuerses passions, & ceux qui les gouuernoient ayans enuie de monter plus haut, & preuoyans que la trefue les abaisteroit, furent bien aises qu'à Rome l'on eust commencé de dresser l'eschafaut de nouuelles tragedies en la Chrestienté, notamment en la France.

Ainsi donc le François voulant s'opposer à l'Espagnol pour le Pape, Strossi Marechal de France, en la place du sieur de Sedan decedé au retour de sa prison du pays bas, fut enuoyé à Rome pour faire teste aux Espagnols iusques à ce que le secours de France y fust arriué. D'un autre costé Dom Iean de Lume gouverneur de Milan se vint rendre en France, & le Duc Otauian Farnese remis en possession de Plaisance par les Espagnols quitta le parti François. Cependant le Duc d'Alue fourrageoit autour de Rome, print Anagne, Pilastrine, Segné, Tiuoli, assiegea Ostie: coupant les viures & tenant Strossi avec Monluc & leurs troupes reserrez dedans Rome. Sur la fin de Decembre le Roy despescha le Duc de Guise pour estre son lieutenant general en l'armee qui marchoit au secours du Pape.

*Guerre en
tre les Rois
recommen-
cée es enui-
rons de Ro-
me.*

M. D. L V I I.

AV mois de Ianuier de l'an mil cinq cens cinquâte sept, le Duc de Guise, bien suiui, estant arriué à Turin ville capitale de Piedmont, les Espagnols fortifierent Milan, & rafraischirent les garnisons des places d'importance en Italie. Le Duc de Florence arma, & logea des troupes sur les frontieres de Ferrare, garnissant Florence & autres villes de son obeissance, sur tout celles qui auoisinét Bologne.

*Le Duc de
Guise en
Piedmont do-
ne l'alarme
à l'Italie.*

Le Duc d'Alue pourueut aux villes du royaume de Naples, & de la coste de mer en Calabre. Toutel'Italie se vid lors en armes, chascun se tenant sur ses gardes, & discourant diuersement de l'arriuee du Duc de Guise & de ses desseins avec vne forte armee de quatorze à quinze mille pietons, huict cens hommes d'armes & douze cens cheuaux legers. Aucuns en content d'auantage, & le bruit couroit d'un renfort prest pour marcher, si tost que la guerre seroit entamee de ce costé là. Mais on en eut bien besoin ailleurs.

Ostie prinse sur le Pape par les Espagnols. En ces entrefaites le siege d'Ostie continuoit. Ceux qui gardoyent le fort, ayant soustenu plusieurs assaux, & la porte leur defaillant, les soldats & citadins blessez pour la pluspart, composition fut accordée aux assiegez, & la place rendue aux Espagnols, qui accordèrent surseance d'armes de 40. iours au Cardinal Carasse, afin de donner loisir au Pape de penser à quelque appointment. Le Cardinal au contraire attendoit les François, & sollicitoit les Veniciens d'estre de la partie, ce qu'ils refuserent ne voulans estre en mauuais mesnage avec le Roy d'Espagne. Mais le Duc de Ferrare print le parti de France, receut le tiltre de defendeur de l'Eglise, & y eut conuention entre le Pape, le

Conuention entre le Pape, le Roy de France, & le Duc de Ferrare.

Roy & lui, que le Pape seroit iusques à vingt mille pietons, & mille cheuaux, & fourniroit à tous les frais de l'armee: le Roy mettroit en campagne pareil nombre de gens de pied, & deux fois autant à cheual: le Duc six mille soldats, deux cens hommes d'armes, quatre cens cheuaux legers & vingt pieces de batterie. C'estoit assez pour faire de grandes conquestes, si l'on n'eust point touché aux coffres du Pape: mais cest article-là rendit tous les autres sans effect. Et comment eust il souldoyé tant d'hommes, quand il laissa la petite armee du Duc de Guise se maintenir comme de soy mesme, ou plustost se dissiper: tellement que le retour d'icelle sembla plustost vne desroute de gens desconfits, qu'une gaillarde retraite de gens de guerre? Les Papes en ce dernier temps ont acoustumé de se tenir du costé des plus forts, auancer leurs affaires aux despens de qui leur preste oreille, & quand ils ont leurs pretentes abandonner ceux qui leur ont assisté au besoin, comme il auint en ceste guerre ci, trauesee de merueilleux conseils de toutes parts: mais les entreprises & desseins

Natural des Papes.

desseins des grands du monde ne sont que fumee, si la fa-
ueur du Tout grand & Toutpuissant ne les accompagne.

Le Duc de Guise ayant joint ses forces en Piedmont à celles du Marechal de Brissac, s'achemina à Valence, seme le bruit que Paue estoit prise des François, comme le capitaine Spoluerin qui auoit la deux mille soldats pour la garder de se rendre, menaçant de mettre tout à feu & à sang, s'il y entroit de force. Spoluerin qui craignoit sa peau & la perte de ses butins fit tant que ses soldats consentirent à reddition, pourueu qu'on les laissast sortir vies & bagues sauues: ce qui leur fut accordé & tenu, le dixhuitiesme iour de Ianuier Spoluerin & autres des principaux retirez à Paue furent decapitez à cause de leur lascheté. Le Cardinal de Trence gouverneur de Milan enuoya sommer le Duc de Guise de lui remettre en main Valence, prise contre les articles de la trefue. Sa responce fut, que le Duc d'Alue ayât le premier rompu la trefue, les François auoyét peu suyure son exemple: par ainsi qu'il n'artédist que la guerre, iusques à ce que lon eust fait raison au Pape: & quant à ceux de Valence, que l'on s'estoit iustement prins à eux, à cause que la garnison auoit tiré l'artillerie sur les troupes Françoises qui s'acheminoyét au secours du Pape. D'autre costé, Strossi, Monluc & autres qui estoient dans Rome, sentans que le Duc d'Alue s'estoit retiré plus loin, allerét avec cinq mille pietons & six cens cheuaux assieger Ostie qu'ils emporterét incôtinét. Le fort fut rendu par composition, & en sortirét les Espagnols, vies, armes, & bagues sauues, & emmenerét quelques pieces d'artillerie. On print aussi Velitres, Tusculle, Marin, Grotteferrate, Palefan, S. Ange, S. Paul, Vico Valerio & autres petites places au territoire de Rome, dôt les Espagnols furent chassez.

*Prise de
Valence de
la main*

*Ostie reprin
se & son
fort aussi a-
uec autres
places.*

Au partir de Piedmôr le Duc de Guise ayât cōsulté à plusieurs fois de ce qui estoit à faire, print resolution de tirer droit à Rome, & estâr à Bologne se plaignit aux officiers du Pape, de ce qu'il ne voyoit aucun appareil de guerre, & que l'on auoit fait d'autres promesses au Roy. On lui fit acroire là dessus qu'il y auoit dix mil hommes prests en la marque d'Ancore: dôt il se côtéta pour l'heure, & arriué à Rimini se reueue de ses troupes, où se trouuerent cinq mille Suisses dont estoit general le Marquis d'Elbœuf: quatre mille Grisons, sept mille François & Gascons, quelques Italiens, sept

*Armees
Françoises
en Italie.*

cens cinquante hommes d'armes, & quinze cens cheuaux legers. Le Duc de Nemours commandoit à l'infanterie.

Guerre & prise de places en Piedmont.

Suyuant le conseil tenu en Piedmont, le Marechal de Brissac s'estant mis en campagne print par composition Valseniere entre Ast & Carmagnolle, laquelle il ruina de fond en comble: assaillit & gagna Chianasse chasteau en lieu haut, & y mit bonne garnison. Le bruit estant semé que les François entroyent au royaume de Naples, les Espagnols donnerent bon ordre à la conseruation des places proches de la Marque d'Ancoüe. Le Duc de Guise ne voulant s'engager si loïn, print Campilio, & assiegea Ciuitelle, d'où il fut contraint leuer le siege, y ayant perdu grand nombre de bons soldats. En Piemont, le Marechal de Brissac fut contraint se retirer arriere de Coni secouru par le Marquis de Pescaire. Stroffi & le Duc de Palliane emporterent d'assaut Montfort petite ville proche de Cintelle, qui fut pillée & bruslée. La dessus, voyant le Duc de Guise ses forces diminuer, & les Espagnolles croistre, & que les promesses du Pape n'auoyent point d'effect, auertit le Roy de l'estat des affaires, & presenta d'autre costé la bataille au Duc d'Alue entre Ferme & Ascoli: mais les Espagnols sentans qu'avec vn peu de patience le Pape viendroit à raison, & les François se dissiperoient d'eux mesmes, ou seroyent aisément desfaits. Ils sauoyent aussi que l'on tailloit de la besongne du costé de Picardie, & c'eust esté temerité de hazarder si mal a propos les estats du Roy d'Espagne. Or pource que ni le Pape ni le Duc de Ferrare n'y fournissoyēt ce qu'ils auoyent promis: au contraire l'armee de France ne receuoit aucune solde du Pape, & le Ferrarois empruntoit des forces de son gendre le Duc de Guise, pour se garder, l'on commença de consulter pour le retour en France.

Et en Italie.

Les Espagnols refusent bataille.

Astuce du Pape.

Il fait sa paix avec le Roy d'Espagne.

Le Pape qui n'auoit pas encores accommodé ses affaires, craignant que s'il demeueroit seul l'Espagnol ne lui rôgnast les ongles, iura au Duc de Guise qu'il ne traiteroit iamais accord sans le consentement du Roy Henri, pour assurance dequoy il enuoyeroit le Duc de Palliane son fils pour ostage en France. Par tels artifices il amusa les François, pour voir quel succes auoyent les affaires du costé de Picardie, où les François ayans esté desfaits en bataille le jour S. Laurent, S. Quentin pris, & la France en branle, le Pape voyant ses esperances en fumée, & que le Duc d'Alue

me s'approchoit de Rome, lui enuoya le Cardinal Caraffe avec ample pouuoir de traiter la paix avec le Roy d'Espagne: laquelle fut conclue au mois de Septembre, le Pape ayant renoncé à la ligue faite avec celui de France, lequel demoura contre deux selles à terre, & tous les desseins de la maison de Guise & autres deuindrent rien: l'armee toute desbiffée s'en reuint en France, maudissant le Pape & les siens.

Le Roy ayant resolu d'enuoyer le Duc de Guise au secours du Pape, contre l'auis du Connestable & de plusieurs Princes & Seigneurs qui conseilloyent & prioyent qu'on entretinst la trefue, donna charge expresse à l'Admiral de pouruoir aux villes de son gouuernement de Picardie, & de faire entrepise sur quelques places des pays bas: à quoy l'Admiral, qui auoit esté de mesme opinion que le Connestable, encores qu'il vid bien d'où ces resolutions procedoyent, n'osant contredire, mit en diligence ordre par tout: fit vn dessein sur Douay, lequel n'ayant pas succédé, il print Lens petite ville en Artois, laquelle fut pillée. Alors les portes de la guerre furent tout-à-riere ouuertes: Picardie & Champagne exposées aux courses, & les places frontieres de part & d'autre soigneusement fortifiées. La Roine d'Angleterre enuoya vn Heraut d'armes en France desfier le Roy & lui denoncer la guerre. Environ la mi-Iuillet le Prince de Piemont, accompagné du Duc d'Arscot, des Comtes de Mansfeld, d'Aiguemont, de Meigue, & de Barlaimont, commença à dresser vne puissante armee à Guiers, attendant vn renfort de Reistres & Bourguignons. Le Duc de Neuers pourueut à Rocroy, Méfieres, & Marembourg, qui sembloient estre menacées: & dont le Prince se recula, sentant qu'il y auoit trop de hazard, & approcha de la ville nommée Guise, avec quarante mille pietons, & quinze mille cheuaux, sans dix mille Anglois qu'il attendoit de iour à autre. L'armee Françoisse estoit de dix-huit mille pietons & de six mille cheuaux en tout. L'Admiral, les sieurs de Villebon, de Senarpont & quelques autres estoient d'avis qu'on fortifiast les villes de Picardie qui estoient plus proches du danger: mais on ne les créut pas, tellement que le Prince de Piemont ayant temporisé quelques iours deuant Guise, tout soudain enuoya sa cavallerie inuestir Sainct Quentin, & s'y achemina aussi tost

*Trefue rom-
pue du costé
de Picardie,
d'où s'ensui-
ua iournee
de S. Laurent
où les Fran-
çois font
desfaits a-
vec grand
perte, la
prise de
Sainct Que-
ntin & autres
places.*

*Sainct Que-
ntin inuesti*

avec toute son armee: tellement que la ville fust enclose de tous costez en vn instant. Le Sieur de Teligny y estoit avec vne compagnie d'hommes d'armes non complete. Brueil, gentilhomme Breton, gouuerneur de la ville n'auoit que bien peu d'Infanterie, & les habitans estoient tout-nouveaux à ce mestier, mesmes faisoient difficulté de receuoir plus grosse garnison, quand on leur en parloit. L'Admiral se resolut d'y entrer, & partit de Pierrepont le deuixiesme iour d'Aoust avec quatre compagnies de gensdarmes & trois de chevaux legers. Estant a Han, il fut contraint, à cause de la precipitation de ce voyage se contenter de deux compagnies d'infanterie. Seulement le tiers de cela se mit avec lui dedans saint Quentin: le reste demeura derriere & fut contraint se retirer, à cause que la ville estoit presque entierement inuestie. Quant à l'ordre que l'Admiral donna par tout & les fortifications qu'il y accomoda, c'est chose assuree qu'il n'oublia rien de son deuoir, estant bien secondé de ce peu de gens qui l'accompagnoient. Il y eut du desordre sur les viures, & des poudres bruslees par la faute des citadins, qui ne s'entendoient nullement au fait de la guerre: ce qui incommoda fort les assiegez. Auis donné au Connestable general de l'armee de France, de ce qui passoit à Saint Quentin; il fait partir de la Fere le Prince de Condé general de la Caualerie legere, le Marechal de Saint André avec quatre cens hommes d'armes, & le sieur d'Andelot avec dix enseignes de gens de pied pour se ietter dedans Han, tant pour tenir le camp aduersaire en bride, que pour rascher de refreschir & renforcer ceux de S. Quentin: Andelot s'offrit d'y entrer avec deux mil homes, tandis que l'armee doneroit de toutes pars l'alarme aux assiegeans, lesquels ayans par certains prisonniers descouuert l'entreprise y donerent tel ordre que cest expedient ne peut estre executé: qu'en bien petite partie.

L'Admiral se iette dedans saint Quentin.

On essaye de luy donner secours.

Le Connestable mene son armee à S. Quentin pour y faire auerir quelques gens.

Cepédant l'armee des Espagnols se renforça du secours Anglois composé de dix mille homes de pied & d'environ quinze cés chevaux. Le Connestable desireux de sauuer ceux de S. Quentin, ayant fait recognoistre toutes les aduenues pour le secours, & resolu dās la Fere, ce qui estoit requis, fit passer le neuuiesme iour d'Aoust l'infanterie Française & Alemāde sur ce pôt au dessous de la Fere avec quelques pieces d'artillerie. Et le dixiesme, nommé le iour Saint Laurēt, la

caua-

caualerie se ioint à l'infanterie, s'acheminās tous ensemble vers S. Quentin. où ils arriuerent sur les neuf heures du matin, & se rangerent en bataille à l'endroit du fauxbourg d'Isle gagné par les bades Espagnoles, qui en furent chassées iusques sur la chaussee. Tandis l'artillerie iouoit sur le cāp du Prince de Piemōr, où il y eut grād defordre, durant lequel le Cōnestable faisoit entrer secours dedās la ville autāt qu'il fut possible en ces alarmes. L'armee du Roy Philippe se reconnoissant, print vne prōpte & guerriere resolutiō, asçauoir de ioindre de pres le Cōnestable, & le cōtraindre au combat: pour lequel effect le Prince de Piemont & le Comte d'Aiguemōt se iointirent ensemble. Cōme le Duc de Neuers fult allē desgager le sieur d'Eschenens qui faisoit espale au secours entrā en la ville, & le Cōnestable eiltāt sur sa retraite sans inertiō de cōbatre, icelui Duc se iointit au Prince de Cōdē faisant alee pres d'vn moulin a vēt avec sa caualerie legere, & eux deux ensēble sas perte se rallierēt avec le gros de l'armee. Mais leurs ennemis les suyuyēt de pres, & approchās en huit gros bataillōs de caualerie le Côte d'Aiguemōt (lequel ce iour fit vn notable seruice à sō maistre) fut le premier quiauec deux mille cheuaux chargea les Frāçois d'vn costē: les Ducs Ernest & Hēri de Brūgea les Frāçois d'vn costē: les Ducs Ernest & Hēri de Brūgea soutenus du Côte de Horme avec deux mille reistres, & mil hōmes d'armes se ietterēt sur l'autre, le Côte de Māsfeld & autres chefs enfōcerēt le milieu avec trois mille cheuaux: de telle roideur que les Frāçois, qui n'estoyēt qu'vne poignee de gēs au pris, furēt rēuersez. Le Duc de Neuers se trouua des premiers, neātmoins apres beaucoup de dāgers il se desueloppa de la meslee. Or quoy que la partie fust du tout inēgale, si y eut-il cōbat: où le Cōnestable fut bleissē & pris, ensēble les Ducs de Mōtpēhier & de Lōgueuille, Prince de Mātoue, Mareschal de S. André, & plusieurs autres tant cheualiers de l'ordre que grāds Seigneurs & gētilshōmes de nō. Les plus illustres entre les tuez furēt Leā de Bourbō Duc d'Anguiē, le Vicōre de Turaine, gēdre du Cōnestable, l'aîné de la Roche du Maine, les sieurs de Chādenier, Pōtdormi & autres en grād nōbre, & la plaspert des capitaines des gens de pied, lesquels voyans la caualerie se ferrent en bataillōs quarrez. Mais ils furēt incōtinēt ouuerts, rōpus, vne partie taillez en pieces, le reste prins prisonniers. Ceste sanglāte iournee dura quatre ou cinq heures. Les victorieux pour suiuirēt les vainc^z iusques à vne lieue de la Fere,

*Au razour
il est chargé
par l'armee
du Roy d'Es-
pagne, de ce-
sai antie-
remēt prins
prisonnier
avec plu-
sieurs au-
tres: le reste
tuē ou mis à
vain de ven-
re.*

& s'est on esbahi depuis comme il en eschappa si grand nombre, attendu l'espouuâte. Le Prince de Condé, le Duc de Neuers, le Comte de Sancerre, les sieurs de Bourdillon, Grammont, Creucueur, Piennes, Descars & autres eschapperent. Montmorenci fils aîné du Connestable print vn autre chemin. Il y eut grand effroy à Paris a cause de ceste desfaite, où il s'estoit perdu vn merueilleux nombre d'hommes, dont les historiens ne sont d'accord: les vns parlans de cinq mille, les autres de huit mil hommes tuez sur la place. Le Roy se retira de Compiègne à Paris, assoura sa ville capitale, & en tira vn subside de trois cens mille frâces pour les plus vrgens affaires: tandis que le Roy Philippe receuant les enseignes gaignees sur les François, & voyant passer les prisonniers menez comme en triomphe deuant lui, se contenta de ceste victoire, sans entreprendre d'entrer plus auant en Frâce, dont toutes fois plusieurs villes auoyét merueilleuse apprehension. Le Roy Henry pourueut par ses lieutenans aux villes de frontiere, & dressa son camp à Laon, faisant venir quatorze mille Suisses de renfort.

*La ville de
S. Quentin
est prise
d'assaut.*

Quant aux assiegez dedans S. Quentin, ils auoyent esté renforcez à la venue du sieur d'Andelot suiui de quatre cens soldats & d'environ cinquante hommes de commandement, & quelques seigneurs de marque avec des canonniers. Le Roy Philippe arrivé en son camp la batterie fut furieuse, & ne peut on secourir les assiegez que de trois cens hommes dont les deux tiers furent tuez y voulant entrer. Les tours & defenses depuis la porte de S. Jean iusques à la tour de l'eau ayans esté abatues du canon, les Espagnols se rendirent maistres du fossé. Le vingtesiesme d'Aoust, les assiegez qui n'estoyent lors pas plus de huit cens hommes distribuez en onze biesches soustindrent l'assaut general & ne peurent estre forcez: mais la ville fut prinse par vne tour que personne ne gardoit. Les soldats François y furent presque tous tuez. L'Admiral, son frere (qui se sauua tost apres.) Iarnac, Sainct Remi, de Humes, & autres capitaines & gentil-hommes de marque faits prisonniers: le fils du sieur de la Fayette, les capitaines Saleuert, Ogier, Vicques, la Barre, l'Estang & Gourdes tuez.

*Le Roy me-
nacé de
mort.*

Le Roy estant à Paris durant ces tempestes, comme il alloit à la messe, vn ieune hôme, surnommé Caboche, natif de

de Meaux, lequel suiuoit d'ordinaire & dès long temps la court, seruant à cause de sa belle escriture aux secretaires d'estat, soit qu'il fust hors du sens, ou poussé d'autre cause, se vient mettre au deuant, avec vne espee nue en la main, & cria tout haut, Arreste Roy, Dieu m'a commandé que ie tue. Tout soudain les Suiffes de la garde se ruerent sur ce personnage, lequel le Roy fit liurer à iustice pour y auiser. La Cour de Parlement fit pendre Caboche pour tel attentat.

Après la prise de S. Quentin, le Comte d'Aremberg sui-
 ui de douze cens chevaux, & trois regimens de Lansque-
 nets assiegea le Casteller, & fit vne furieuse batterie. Le Ba-
 ron de Solignac qui y commandoit, se voyant destitué du
 secours qu'on lui auoit promis, que la place n'estoit en de-
 fense contre l'assaut, & qu'il n'auoit pas trois cens homes,
 mal resolu pour la pluspart, se rendit sans auoir combatu,
 à cause dequoy il fut amené captif à Paris, & s'il ne se fust
 sauué des prisons, c'estoit fait de sa vie, attendu qu'il auoit
 promis (ce disoit on) de ne quitter la place sans auoir sou-
 stenu quelque effort.

Tandis que le Roy de France amassoit dehors & dedans
 le Royaume vne puissante armee, & pouruoyoit par ses
 lieutenans aux villes de Picardie, & que ceux de Paris fai-
 soient monstres generales des mestiers, où se trouuerent
 de trente cinq à quarante mille combarans: ceux de la Re-
 ligion multiplioyent en diuers endroits du Royaume, no-
 tamment à Paris, où ayans esté de iconuerts en vne assem-
 blee faite de nuict en la rue S. Iaques, plusieurs furent em-
 prisonnez, aucuns bruslez vifs, les autres eschapperent en
 diuerses façons. En quelques autres endroits, il y en eut
 aussi de prins & executez a mort, le peuple leur imputant
 la cause des desolations de la France. Mais le Roy d'Espa-
 gne employant son armee, print Han le douziesme iour
 de Septembre, le chasteau lui ayant esté rendu, & la ville
 bruslee par les François mesmes. Outreplus, il se rendit
 maistre des places voisines qui pouoyent nuire à ce cha-
 steau & à S. Quentin, ruina & rendit inuiles icelles places.
 Dauantage les troupes surprindrent dedans Noyon quel-
 ques compagnies Escossoises, & se firent maistres de Chau-
 ni, où fut establie forte garnison pour faire la leuée du vin,
 & en fournir les villes prinsez.

*Prise du
Casteller sur
le Baron de
Solignac,
qui en est
emprisonné
& se sauua.*

*Assemblée
de la rue
S. Iaques
deconuer-
te & ce qui
s'en ensui-
uit.*

*Han ville
& chasteau
pris sur les
François.*

*Noyon &
Chauni.*

*Polleuille
chasse de la
Bresse.*

Le secours arriuant en France du costé d'Allemagne & de Suisse, le Roy fit arrester quelque temps en Bresse & Lyonois les troupes qui reuenoyent d'Italie sous la conduite des Ducs de Guise & d'Aumalle, pour rompre les desseins du Baron de Polleuille, lequel avec douze mille pietons & douze cens cheuaux pour le Prince de Fiedmôt vint assieger Bourg en Bresse, d'où il fut contraint se retirer bien viste, autrement il estoit desfait avec ses troupes, qui au desloger se dissipèrent & esuanouirent tellement, qu'à peine peut-on sçauoir peu de iours apres qu'estoit deuenu tout cest amas de gens.

*Entreprise
du Roy de
France sur
Calais.*

Estant le Duc de Guise arriué pres du Roy à Sainct Germain en Laye à cause de la captiuité du Connestable, il fut declairé lieutenant general du Roy en tous ses pays. Là dessus, les desseins projettez de longue main furent remis sus, & executez comme s'ensuit. Edouard troisiésme du nô, roy d'Angleterre, auoit prins Calais port de mer, & place de grande consequence pour les François, l'an mil trois cens quarante sept: depuis lequel temps icelle place estoit demeuree en la puissance des Anglois, qui l'auoyent bien fortifiée. Le Connestable long temps auant la iournée de S. Laurent auoit, par l'entremise du sieur de Senarpont, gouuerneur de Boulenois conduit tellement vne intelligence sur ceste ville-la, qui est de l'ancien domaine de la couronne de France, que sans ceste desfaite & prise siene, en apparence il excutoit seurement son dessein. En son absence on conclud, tandis que les forces du Roy Philippe estoient escartees à cause de l'huer, d'executer vne entreprise si auantageuse pour le bien de la France. On dressa deux armées, l'vne sous la charge du Duc de Neuers, seignant vouloir entrer en la Duché de Luxembourg: l'autre conduite par le Duc de Guise, sous pretexte d'empescher l'auaillement de S. Quentin. Le Duc de Neuers tournant la teste vers Luxembourg, les Espagnols & Vuallons coururent la pour le defendre: mais soudain Neuers renuoya ses forces au Duc de Guise, qui fit conuenance de mettre viures dans Amiens, Ardres & Bologne: puis en vn instant & en diligence fit auancer toutes ses forces vers Calais, où il y auoit peu de gens. Les Princes de Condé & de la Rochefuryon, le Duc d'Aumalle & le Marquis d'Elbœuf, freres: Strossi Marechal de France, Montmo-

Montmorenci aîné du Connestable, les sieurs de Termes, d'Andelot, de Sanfac, d'Estree grand maistre de l'artillerie, Tauanes, Senarpont, Grandmont, Randan, Allegre, Creuecueur, Piennes, Gourdan, & autres seigneurs, cheualiers & capitaines de marque estoient en l'armee.

M. D. L V I I I.

LE premier de Ianuier l'armee de France parut, & le mesme iour print le fort de Nieulay, tost apres celui de Risban, en apres le chateau, puis la ville de Calais, le tout rendu à composition en dedans huit iours, sans que les Anglois & Espagnols peussent venir à temps pour secourir les assiegez. Les Anglois estonnez & despitez de la perte d'une place qui tant leur importoit, en conceurent vne haine mortelle contre le Roy Philippe. Incontinent apres la reddition de Calais, on assiegea la ville de Guines en la Comté d'Oye, laquelle fut prise: mais les Anglois qui estoient au chateau en chasserent les François & brulerent la ville. Aussi tost on les assiegea, sçauoir est le treiziesme iour de Ianuier. Ayans enduré la batterie & souffert vn assaut, comme on leur en aprestoit vn second ils demanderent & receurent composition. Guines fut entierement ruinee & demolie, pour estre nuisible à Calais, & n'estant besoin que lon se consumast en frais, pour entretenir tant de places voisines. Somme, toute la Comté d'Oye fut remise en l'obeyssance du Roy, dont il y eut grand' ioye par toute la France, en etchange des larmes espandues depuis la iournee de S. Laurent.

En ce mesme mois le Roy tint ses estats generaux à Paris, & y obtint vn octroy de trois millions d'or pour la guerre. Puis il alla visiter Calais, le gouvernement de laquelle il donna au sieur de Termes. Le Duc de Neuers accompagné des gouverneurs d'Yuoy, Mesieres, Bouillon & Maubert Fontaine, se rendit maistre du chasteau de Heibemont proche d'Yuoy, item des forts de lamoigne, Chigny, Rosignol & Villencufue: puis fut contraint par la rigueur du froid qui n'auoit commencé ceste saison là qu'au commencement de feurier de quitter la campagne, & se retirer chez soy: tandis qu'en diuers endroits du royaume le Roy faisoit diuerses leues secrettes, commandoit aux capitaines

Prinse de Calais, des forts d'alen tour, de Guines & de la Côte d'Oye.

Estats tenus à Paris.

Exploits de guerre du Duc de Neuers.

de ne mettre vn seul homme aux champs, iusques à ce qu'ils eussent expres commandement de ce faire.

*Mariage
du Dauphin
auec Marie
reine d'Es
cosse.*

Au mois d'Auril le mariage entre François fils aîné du Roy Dauphin de Viennois, & Marie Stuart fille de Jaques cinquième, Roy d'Ecosse, & de Marie de Lorraine, parauant veue du Duc de Longueuille, & sœur du Duc de Guise, fut accordé, puis solennizé en grande magnificence à Paris le vingthuitiesme iour du mesme mois. Durant ceste feste il y eut quelque pourparlé de paix pour les deux Rois à Peronne entre la Duchesse douairiere de Lorraine & le Cardinal frere du Duc de Guise: mais ce ne fut qu'amusement. Car d'un costé le Roy Philippe se rendit maistre de Nesle, & les Anglois rodoyent en la coste de Normandie: de l'autre, Henri pensoit au siege de Theouuille Pour lequel effect il despescha le sieur de Bourdillon

Siege, batterie, assaut, & reddition de Theouuille.

pour auiser à ce qui estoit requis. Icelui acompagné de Vieille ville gouverneur de Mers, avec les vieilles bandes de la garnison de Mers, Thoul, Verdun & Danuilliers, fut le commencement de May, se campa deuant Theouuille. Quinze apres survint le Duc de Nevers puis celui de Guise general de l'armee, suiui des plus vaillans seigneurs & capitaines de France. La batterie fut commencee le cinquiesme iour de Iuin avec trente cinq grosses pieces. Le Comte de Horme essaya d'y entrer suiui de quelques troispes: mais les passages estoient tellement clos qu'il fut contraint se retirer sur perte. Le Duc de Guise estant allé reconoistre vne breche, suiui de vaillans chefs fit donner vn faux assaut, & peu s'en salut que la ville ne fust de lors entreportee: mais les assaillans estoient en si petit nombre que leur force fut de se retirer, ayans perdu nombre de bons soldats. Tost apres, par l'adresse & vaillance de Móluc principalement, ils gaignerent vne tour ronde qui fauorisoit fort aux assiegez: & comme on estoit apres à sapper vne platteforme proche de ceste tour le Marechal Strossi fut atteint d'vne harquebuzade dont il mourut, son estat fut donné au sieur de Termes. Ainsi que les mines estoient prestées pour iouer, les assiegez demanderent composition le ving vniesme iour de Iuin, laquelle leur fut accordée honorable. Les deux ou trois suiuaus ils sortirent presque tous. Il y auoit enuiron quinze cens soldats, malades pour la pluspart, auxquels on fit gracieux traitement, & en la reddition

traite nul ne fut offensé ni desualizé. La ville de Luxembourg, où estoÿt les Comtes de Mansfeld & de Horne fut reconue: mais auparauant Arlon fut assaillie, forcee, desarteelee & bruslee: & Chigni, Villemont & Rossignol repris sur les Vallons. Le feu y fut mis, sauf à Chigni que lon fortifia. Vieilleville fut laissé dedans Theonville avec dix enseignes d'infanterie, & quelque compagnie d'hommes d'armes.

Prinse & ruine de quelques autres places.

Pourauant que les Anglois faisoÿent diuerses courses tant par mer que par terre sur la France, le Roy fit dresser deux petites armées, l'une sous le Duc d'Aumalle à la Fere, l'autre sous le Marechal de Termes à Calais. Termes sachant que les villes suiectes à l'Espagnol, qui estoÿent au long de la coste de mer, n'auoyent que peu de gens, à cause que l'on ne se doutoit point des François en tout ce costé là, fit entreprise sur Dunkerke ville maritime entre Grauelines & Nieuport. Avec ce dessein il assiege Berghes, qui fut prinse & saccagee. En apres il se presenta deuant Dunkerke qui ne soustint que quatre iours, en fin desquels elle fut forcee, & pillée. Il s'y trouua vn si riche butin que mesmes tous les gouiers s'y firent riches. Comme les sieurs de Villebon & de Senarport, attendans que le Marechal de Termes malade se portast mieux, se fussent campez auprès de Grauelines, le Comte d'Aiguemont, lieutenant general du Roy d'Espagne es pays bas, amassa promptement les garnisons & autres forces iusques à seize mille pietons, mille ou douze cens Reistres, & deux mille cheuaux de combat, se delibérant d'empescher l'armée Françoisse de passer outre, & lui faire quitter le siege de Grauelines. A peine le Marechal à demi gueri fut arriué en son armée que le Comte lui fut en reste, sans faire semblant de vouloir mener les mains. Le Marechal voyant la partie trop forte pour lui, ne voulut rien hazarder, ains print parti de retraite au pas vers Calais. Dequoy le Comte se doutant resolut de lui couper chemin, pour le forcer au combat, ou l'auoir par famine es enuirs de Grauelines. Ce dessein remarqué par le Marechal, il essaya de passer la riuere qui vient de Saint Omer appelée l'A. Il n'eust si tost commencé, que les Flamens qui guettoÿent ceste occasion ne lui vinssent au deuant: ce qui contraignit l'auantgarde Françoisse de se rager pour soustenir le reste de l'armée, où elle fit vne braue

Entreprises faites sur quelques villes maritimes par le Marechal de Termes, lequel avec son armee est desfait auprès de Grauelines par le Comte d'Aiguemont.

resistance, iusques à mettre en route quelques escadrons de cavalerie. Mais le Comte ayant fait vne furieuse rechar-
ge, s'ensuiuit la desfaite du Marechal, lequel estant fort
blessé fut pris, avec les sieurs de Villebon, Senarpont, Mor-
uillers & Chaune, plusieurs capitaines & soldars demeu-
rez morts sur la place. L'armee du Marechal estoit com-
posée de quelques compagnies d'ordonnances, de trois cor-
nettes de chevaux legers Escossois, quatorze enseignes de
pietons François, & dix huit de Lansquenets. Presque tout
cela resta mort ou pris. Le nombre des eschappez ne fut pas
grand. Vne si grande playe renouuella celle de la iournee
S. Laurent: & rompit l'entreprise sur la Duché de Luxem-
bourg, où le Duc de Guise pretendoit s'acheminer, lequel
print la route de Thierafche au mois de Iuillet, & vint log-
ger à Pierrepôr, où il fut renforcé de sept cornettes de Rei-
stres & d'un regiment nouueau de Lansquenets.

*Armees com-
posées d'An-
glois &
Vuallois en
Bretagne,
mise en rou-
te.*

En la mesme saison l'armee navale des Anglois & Fla-
men, au nombre de six mil hommes ou environ, ayant con-
toyé la Bretagne, finalement print terre au côquest, qu'ils
pillèrent: puis s'elargissans en pays pour butiner furent
desfaits par le sieur de Kersimô, qui en tua vne partie, print
force prisonniers, contraignit les autres de se sauuer a va-
de route en leurs vaisseaux, & se mettre vstemēt à la voile.

*Camp des
deux Rois
aupres d'A-
miens.*

Les Rois ayans redressé leurs armees non moins puis-
santes que l'an precedent, se vindrent camper & arrester
aupres d'Amiens le long de la riuere de Somme. Ils auoient
vn tresgrand nombre d'estrangers, à comparaisson desquels
les troupes de leurs suiets estoient petites. Il y eut
quelques courses & escarmouches: mais il n'y eut point
de combat de consequence: & sembloit que ces deux grands
Princes fussent venus là pour s'entre rechercher d'accord,
pour parlé duquel fut moyenné: & pour y entrer, lon choisit
l'Abbaye de Cercamp, sur les frontieres d'Artois & de Picar-
die, où pour le Roy de France se trouuerent le Comte de
Flandre, le Marechal de Saint André, le Cardinal de Lo-
vaine, Moruillers Euesque d'Orleans, conseiller au premier
conseil & le secretaire de l'Aubespine. Le Roy d'Espagne
y enuoya le Duc d'Alae, le Prince d'Aurange, Rigomeur
Silues son eschançon, Granuelle Euesque d'Arras, & Vignol
de Zuichem president au conseil d'estat des pays bas. Ils
s'assemblerent enuiron la mi-Octobre, ayant pour moyen-
neur

*Deputer
pour la
paix.*

neurs des differens qui pourroyent suruenir en leur pour-
parlé la Douairiere de Lorraine avec le Duc son fils. Cepé-
dant le Connestable ayant composé de sa rançon, vint fai-
re la reuerence au Roy qui lui fit tout le bon accueil qu'il
est possible de penser, iusques à le faire coucher avec lui,
comme aucuns ont asseuré, & laissé par escrit. Pendant ce
pourparlé les deux armées furent rompues, & les estran-
gers renuoyez.

Ainsi que lon estoit sur le traité de paix moururent en
Espagne l'Empereur Charles cinquiesme & sa sœur Eleo-
nor veufue du Roy François. La paix se fondoit sur les ma-
riages de Charles Prince d'Espagne avec Elisabet fille aî-
née du Roy Henri, & de Philebert Emanuel Prince de Pie-
mont avec Marguerite fille du feu Roy François. Ce qui
allongea le pourparlé fut que la Roine d'Angleterre deman-
doit Calais: mais sur la fin de Nouembre elle mourut, suivie
du Cardinal Polus son grand entremetteur. Ceste trauersé
qui changea l'estat d'Angleterre, où les Espagnols ni le Pa-
pe n'eurent plus que voir, fit remettre l'assemblée des de-
putez iusques à l'an suyuant.

*Mort de
l'Empereur
Charles v.
& de sa
sœur: puis
de la roine
d'Angleter
re, & du
Cardinal
Polus.*

M. D. L I X.

LE Roy Philippe ayant fait celebrer en grande pompe
à Bruxelles les obseques de l'Empereur soper, se tenoit
en Flandres attendant ce qui se traiteroit par les deputez,
avant que passer en Espagne. Au regard du Roy Henri, de-
sireux d'auoir pour allié le Duc de Lorraine, il lui accorda
Claude sa fille puisnée, reseruant l'aînée pour la conclusio
de la paix. Les espousailles furent faites à Paris le cinquiés
me iour de Feurier. Enuiró le quinziésme du mesme mois,
les deputez changeans de place & garnis d'amples instru-
ctions se trouuerent à chasteau Cambresis, le Roy Philip-
pe estant à Mons en Hainaut, où le Cardinal de Lorraine
l'alla voir, & puis la Duchesse Douairiere. En ce deuxiesme
pourparlé, les vns & les autres faisoient les froids, mais
beaucoup plus les Espagnols, fauorisez de nouveau suc-
ces en Piemont, où les François auoyent esté battus. En
fin apres beaucoup de mines on approcha de conclu-
sion. Au traité de Cercamp il auoit esté parlé du ma-
riage entre Charles Prince d'Espagne & Elisabet de
France. Les deputez voyans le Roy Philippe veuf

*Mariage
de Charles
Duc de Lor
raines avec
la seconde
fille du Roy.*

*Paix accor
dee entre
les deux
Rois, & à
quelles con-
ditions.*

& tenans l'alliance plus ferme. S'il espouloit la Princeſſe que lon vouloit donner à ſon fils, mirent ceſt article en conférence, lequel fut arreſté au contentemēt des deux Rois, enſemble le mariage du Prince de Piedmont avec madame Marguerite. Le Roy de France rendit à celui d'Eſpagne tout ce qu'il auoit conquis ſur lui deçà & de là les monts. Item au Prince de Piedmont la Breſſe, la Sauoye, le Piedmont, excepté quatre villes: aux Geneuois l'Isle de Corſe; Siene au Duc de Florence: & ne retint rien que Calais, ſans gagner vn pouce d'autre terre en ceſte longue & pernicieuſe guerre qui auoit deſolé tant de Prouinces, ſaccagé, brûlé, ruiné tant de villes, bourgs, villages & chasteaux, fait mourir tant de Princes, ſeigneurs, gentilshommes, capitaines, ſoldats, citadins & paiſans, cauſé tant de rauiffemens & violemens de femmes & filles: en vn mot qui auoit mis ſans deſſus deſſous toute l'Europe. Le Roy rendit plus de deux cens (autres diſent preſques deux fois autāt) places, pour la conqueſte deſquelles vne mer de ſang de ſes ſuiets auoit eſté eſpandue, les threſors du royaume eſpuifez, ſon domaine engagé, & lui endebté de toutes parts. Qui pis fut, le feu eſteint es bords du royaume ſe vint allumer bien toſt apres au milieu & par tous les endroits d'ice lui, comme le regne de ſes trois ſucceſſeurs en fait foy. Mais ces choſes ſont abyſmes des iugemens de Dieu, leſquels il ne faut pas ſonder, ains adorer celui qui ne fait rien que ſagement, en miſericorde ſur ſes enfans, & en ſa vengeance redoutable & treſuſte ſur tous ſes ennemis.

Conſeils violens donnez au Roy contre le bien & repos de ſon royaume.

Le Roy eſtant d'accord avec ſes ennemis de dehors, & avec leſquels chaſcun imaginoit des alliances eternelles, fut conſeillé de continuer & redoubler le rude traitement commencé contre ſes ſuiets de la Religion, laquelle parmi tant de troubles auoit prins grand accroiſſement par tout le Royaume. Au lieu donc de pouruoir par remedes ſpirituels à ce qui concerne les eſprits, pluſieurs mal conſeillez conſeillers de ce Prince (qui eſtoit autrement de bonne paſte, d'vn eſprit doux, & s'apperceuant tard des tours que gens plus fins que lui iouoyent au deſauantage du bien de ſon eſtat) lui firent conceuoir vne haine extreme contre leſdits de la Religion, lui empliffans les oreilles d'indignes & terribles rapports. Le ſieur d'Andelot s'en ſentit des premiers, ayant eſté enuoyé en priſon à Melun, à cauſe de la Religion.

Religion. Là dessus plusieurs mescontentemens & soupçons se fourrerent entre les plus illustres maisons, dont s'ourdirent beaucoup de maux, esclous apres la mort de Henri, le quel ayant entendu qu'au Parlement de Paris se trouvoit diuenné d'auis au fait des sentences contre les prisonniers de la Religion, fut sollicité de se trouuer en vne mercuriale tenue aux Augustins (à cause que le Palais estoit occupé pour l'appareil des mariages) afin d'entendre les auis des Presidens & Conseillers. Les auteurs de tels conseils estimoyent que la presence du Roy estonneroit tous les opinans: & qu'ainsi ceux de la Religion demeurâs sans support & condamnez, ils se feroient voye à l'execution de leurs desseins. Il en auint tout autrement: car quelques conseillers dirent nettement qu'il conuenoit proceder avec moins de rigueur contre ceux de la Religion, iusques à ce qu'en vn concile libre on leur eust monstré qu'ils fussent en erreur. Celui qui parla plus clair & plus viuement que nul autre fut Anne du Bourg, homme tresdocte & de singuliere pieté. Le Roy qui n'auoit iamais oui propos de telle importance, & accoustumé à toute autre voix commanda au Conestable de faire mener du Bourg & les autres es prisons pour respondre plus amplement de son auis, iurant tout esneue qu'il en verroit le bout. Montgomeri capitaine des gardes mena incontinent ce grand personnage du Bourg dedans la Bastille. Les autres cōseillers furent aussi resserrez. On poursuiuoit rudement ça & là ceux de la Religion qui parmi ces tempestes firent tenir vn synode de leurs pasteurs, diacres & anciens en la ville de Paris, au mois de May, où les articles de la doctrine & discipline des Eglises reformees de tout le royaume furent dressez.

Mercuriale, & emprisonnement de quelques conseillers de Paris.

Synode tenu à Paris.

Ce pendant, les courtisans cerchoyent tous moyens de plaisirs & esbats du monde, afin de solenniser les nopces des filles & sœur du Roy. Je ne parle point de l'affinat commis en la personne d'vn renommé ioueur de Comedies qui auoit fait apareils magnifiques pour resiouir la cour, & fut tué en l'hostel de Reims par ses seruiteurs, tellement que tout son equippage demeura là: ni du songe de la Roine, ni des apprehensions & discours de plusieurs politiques qui tenoyent que ceste haute roue de prosperité terrienne feroit bien tost quelque tour nõ attendu: mais

Appareils pour la solennité des nopces royales.

je dirai seulement que les gemissemens des prisonniers pour le fait de la Religion, les horribles supplices des autres, les ardentés prieres d'infinies familles menassées & qui voyoyent bien que la paix auoit esté arrestée entre le François & l'Espagnol, pour leur faire vne guerre irreconciliable, furent les vents qui attirerent d'en haut les merueilleux changemens que la sage prouidence de Dieu. fit voir tost apres.

*Esposailles
de la fille ai-
née du Roy
Henri avec
le Roy Phi-
lippe.*

Elizabet de France ayant esté solennellement conduite par le Roy son pere au grand temple de Paris, & là magnifiquement & en grand triomphe espousée par le Duc d'Alue, procureur du Roy d'Espagne son maistre, l'office des espousailles fait par le Cardinal de Bourbon: apres les feux de ioye pour la paix, les applaudissemens du peuple s'esgayât de ce repos, les largesses, proclamations & ceremonies accoustumées superbement faites: assistans à tant de magnificences Princes, Seigneurs, gentilshommes, Cardinaux, Prelats de tous endroits du Royaume, vn nombre infini d'Officiers & domestiques des maisons du Roy & des Roines: s'y estans aussi trouuez avec les Ducs de Sauoye & d'Alue le Prince d'Aurange, le Comte d'Aiguemont & autres seigneurs du pays bas en grand nombre: apres les somptueux banquets, ieux, mascarades, dances, s'ensuiuit le dernier acte qui changea toutes ces comedies ioyeuses & riâtes en vne sanglante & luctueuse tragedie, dont le Roy fut le lamentable prologue. Car ayant publié le Tournoy dressé en la rue S. Antoine, où (côté l'auis de plusieurs qui le supplioyent de laisser cest exercice à ceux qui lui en donneroient assez de plaisir) il voulut estre vn des tenans, secondé des Ducs de Guise & de Ferrare. Mais le second iour du pas de ce Tournoy, apres auoir bien couru, comme la Roine le fist prier de se retirer, & que le Duc de Sauoye s'y employast, il lui enuoya dire par le Marechal de Montmorenci, qu'il ne courroit plus qu'vne fois, & ce pour l'amour d'elle. Sur ce ayant enuoyé vne lance au Comte Montgomeri, lui commandant de courir côté lui, & le Comte s'en excusant bien fort, ou pour la reuerence qu'il portoit à son Prince, ou par crainte de faillir, côme il auoit fait plusieurs fois le premier iour, sans pouuoir donner atteinte contre aucun des tenans: le Roy lui enuoya enioindre bien expres de n'plus rellifuer. Le Comte courut, & rompant sa lance sur la cuirasse du Roy, vn esclat donna dedans la visiere du
Roy

*Tournoy
dressé en la
rue S. An-
toine.*

*Le Roy est
griefuement
blessé d'un
esclat de
Lance.*

Roy laquelle n'estant bien fermee, cest esclat entra dedans l'œil, si auant que le test en fut fessé. Incontinent ce pauvre Prince commence à chanceler de la roideur de l'atteinte: mais les principaux Princes & seigneurs coururent incontinent apres, & le porterent en son hostel des Tournelles, où il mourut en grands regrets & douleurs, le dixiesme jour de Iuillet, le treiziesme an de son regne & de son aage le quarante deuziesme. Vn jour auant son trespas, il voulut que les espousailles du Duc de Sauoye & de Madame Marguerite se celebrassent en sa chambre, & que ce qui auoit esté accordé au Duc par le traité de paix fust entierement obserué. Son cœur fut inhumé au temple des Celestins en la chapelle des Ducs d'Orleans. Ses obseques royales furent celebrees le treiziesme iour d'Aoult, & son corps enterré à S. Denis au commun tombeau des Rois de France. C'estoit vn beau Prince, genereux, d'esprit doux, aimant ses seruiteurs & les hommes vaillās. Il estoit adonné a ses plaisirs, & à croire ceux qui scauoient le prendre selon son naturel, lesquels aussi bien souuent lui faisoient prendre vn mauvais pli, ce qu'il ne pouuoit si tost descouurir. L'ambition & l'auarice de quelques vns qui le possedoyent entreindrent les guerres que nous auons marquees ci deuant, notamment apres la rupture de la trespue: mirent en vente les loix, iustice, offices & benefices, espuisèrent les bourses des François par infinies exactions, dont s'en suivirent de grāds maux. Deux grands pechez se glisserent en France sous le regne de ce Prince, a sçauoir l'atheisme & la Magie, auxquels s'adioint la corruption des bonnes lettres. Car la conoissance d'icelles ramenee par le Roy François premier se conuertit en plusieurs esprits malins & curieux en occasion de toute meschaceté, principalement en ceste fourmiliere de Poetes François, qui sous le regne de Héri par leurs rimes impures & remplies de blasphemés reuertiret vne infinité d'ames. Ces pechez & autres en tresgrand nombre prirent accroissement depuis, attirans petis & grands en France les estranges chastiemens que le regne des successeurs de Henri fait voir.

De Catherine de Medicis sa femme espousee l'an 1533. Ses fils & ses filles.
 il eut cinq fils & cinq filles. Le fils aîné fut François second, né le vingtiesme de Iadrier l'an 1543. Le deuziesme fut Loys, Duc d'Orleans, lequel mourut au bout de quelques mois. Le troisieme, Charles Maximilian né le vingteptiesme

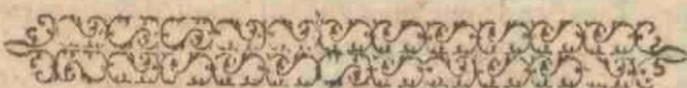
Murt en fleur d'au
ga.

Quel fut ce Prince.

Estat de la France sou icelui.

1543

jour de Iuin, mil cinq cens cinquante, Roy apres le trespas de François son frere. Le quatriesme Edouard Alexandre, depuis Roy & nommé Henri troisieme, né le dixneufiesme de Septembre, mil cinq cens cinquante & vn. Le cinquiesme, Hercules, depuis nommé François, Duc d'Alençon, d'Aniou, de Berry, & Comte du Maine, né le dixhuitiesme de Mars mil cinq cens cinquante quatre. L'aînée des filles fut Elizabeth, accordée au feu Roy d'Angleterre Edouard sixiesme, mais mariée à Philippe roy d'Espagne, & née l'onzieme jour d'Auril, mil cinq cens quarante cinq. La seconde, Claude, mariée à Charles Duc de Lorraine, née le douzieme de Novembre, mil cinq cens quarante sept. La troisieme, Marguerite, mariée à Henri de Bourbon roy de Navarre, née le quatorzieme jour de May, mil cinq cens cinquante & deux. La quatrieme & cinquiesme, nommée Jeanne & Victoire, nees d'une ventree le vingtquatrieme de Iuin mil cinq cens cinquante six, & decedees tost apres. Nous verrons au reste de ce recueil l'estat des successeurs de Henri, notamment de ses fils, du premier desquels il conuient parler.



FRANÇOIS SECOND.

*Deffin du
roi Henri.*

LE Roy Henri auoit aucunement descouvert au conseil qui lui fut donné de la rupture de la trefue, & de ce qui s'en estoit ensuiui, qui estoient les bons & meschans conseillers de son Estat. Il estoit deliberé, apres la solemnization des nopces de recognoistre plus particulièrement telles gens, retenir les vns, renvoyer les autres d'où ils estoient venus. Mais la vengeance de Dieu sur le royaume ayant frappé le chef, poursuiuit puis apres sur les membres, comme s'ensuit. François second ieune d'aduis, & encore plus d'esprit, estoit du tout en la puissance de sa mere & des oncles de sa femme, qui gouvernerent les affaires comme nous verrons. Vne partie de la Noblesse harassée de tant de guerres & ruines, ne demandoit que repos, laissant la tout soin du public, & iettant l'œil sur le plus fort parti pour pan-

cher

*Estat de la
France sous
François 2.*

La Noblesse

cher de ce costé-là. Les Courtisans alloient selon le
 vent. Quant aux Officiers de iustice, la pluspart estoient
 esclaves de tels ou tels seigneurs. Quelques gens de bien
 restans es parlemens, n'osoyent souffrir qu'à peine enco-
 res estonnez du coup de balton donné au souuerain & pre-
 mier parlement en la dernière Mercuriale. Les Ecclesiasti-
 ques tenoyent pour pilliers de l'Eglise les plus grands bru-
 fleurs. Quant au tiers, le faix des guerres passées lui auoit
 osté tout sentiment & mouuémēt. En la Cour, y auoit deux
 partis, l'un des Connestablistes, l'autre des Guisiens. Les
 Princes du sang n'auoyent presque point d'égard ni au
 public ni à leur particulier. La Rome mere, Italienne, Flo-
 rentine, de la maison des Medicis, & qui en vingt deux ans
 qu'elle auoit ia vescu en France, s'estoit donné tout loisir
 de conoistre l'humeur des vns & des autres, se comporta
 tellement qu'elle obtint le dessus.

*La Cour.
La Iustice.*

*Les Eccle-
siastiques.*

*Les deux
parties.*

*Ceux de
Guise.*

Pour y paruenir, & desirant chasser le Connestable qui
 lui estoit plus suspect, elle se mit de l'autre parti, & s'acquit
 des seruiteurs aupres du Roy de Navarre pour descouuoir
 ses desseins. Incontinent que le Roy Henri eut la bouche
 close, le Duc de Guise & le Cardinal de Lorraine, menac-
 rent le Roy & ses freres avec les Roines au Louure, laissant
 pour gardes au mort les Princes du sang, le Connestable,
 les Marechaux, l'Admiral de France, avec plusieurs che-
 ualiers de l'ordre & seigneurs du parti Connestabliste. Le
 commencement du regne de ce ieune prince promettoit
 beaucoup quand lon vid soudainement appellé en cour
 François Oliuier, homme de grande reputation, parauant
 Chancelier, & qui auoit esté chassé par les menées de la Du-
 chesse de Valentinois, laquelle possedoit le feu Roy. Lon
 espéra dauantage, alors qu'on apperceut ceste Duchesse
 hors de credit: car on lui fit rendre incontinent les clefs
 des cabinets du Roy, ensemble ses precieuses bagues, qui
 furent baillees à la Roine regnante. Mais ce bouter hors e-
 stoit vne querelle particuliere de femmes: car la Duchesse
 auoit esté roine de fait durant la vie de Henri, au veu &
 sceu de tous. La Roine mere, qui la haysoit extremement,
 fut bien aise de la voir despoillée & chassée, se contentant
 de cela, pour ne perdre la faueur de ceux de Guise, les-
 quels quoy qu'auancez par la Duchesse, voyas que c'estoit
 vne planche pourrie, la quitterent pour s'accommoder de

*Fr. Oliuier.
restabl en
l'estat de
Chancelier.*

*La Duches-
se de Valen-
tois des-
poillée.*

*Bertrand,
garde des
sceaux, des-
fermé.*

l'autre, qui ne leur seruit pas moins que la premiere. On renuoya à Rome Bertrand à qui les sceaux furent ostez: & à d'Avançon la surperintendance des finances, toutes fois ce-
stui ci demeura en cour, pour ce qu'il scauoit trop d'affaires,
& n'estoit encoies besoïn le contraindre à prédre nouveau
parti. Le Marechal de S. André, auancé par les faueurs du
feu Roy, duquel il estoit seruiteur secret, & engraisié de
confiscations des biens de ceux de la Religion, & d'em-
prunts à non rendre, ayant fait offre de tout ce qu'il auoit
à ceux de Guise, fut receu en leur bande.

*Le Conne-
stable ren-
uoyé en sa
maison.*

Le Connestable voyant que le Roy auoit declairé au par-
lement qu'il entendoit que lon s'adressast desormais pour
tous affaires concernans l'estat de la couronne & de sa mai-
son à ses deux oncles le Duc de Guise & le Cardinal de
Lorraine: par consequent ses ennemis mortels colloquez
en son lieu, & faisans ce qui appartenoit a son estat de Con-
nestable & grand Maistre de France, voire en presence des
Espagnols & estrangiers, qui parauant l'auoyent tant respec-
té, enuiron huit iours apres la mort de Henri, alla faire la
reuerence au nouveau Roy, lui rendit le cachet à lui com-
mis par le defunct, & ayant entendu du Roy que la charge
des finances & des affaires d'estat estoit commise au Car-
dinal, & au Duc le commandement sur ce qui concernoit
le fait de la guerre, item qu'on lui donnoit honnestement
congé, disant que lon le retenoit du conseil, & que quand
de fois à autre il voudroit venir en Cour, il seroit le bien
venu: remercia le Roy qui lui permettoit de se retirer, & le
supplia, quant à se trouuer au conseil de l'en excuser, pour
deux raisons: l'une qu'il ne pouuoit seruir à ceux auxquels
il auoit tousiours commande: l'autre qu'estant tenu pour
vn vieil radoté son conseil n'estoit requis. Au reste il fit of-
fre de sa vie & de ses biens au Roy. Puis alla voir la Roine
mère qui le mania rudement, iusques à lui reprocher d'a-
uoir dit en riant au feu Roy qu'il n'auoit enfant qui lui res-
semblast, hors mis sa fille bastarde auouée, & mariée au Ma-
reschal de Montmorency. Elle adiousta que pour l'amour
du defunct elle quittoit son injure particuliere: & que sans
ce respect elle pouuoit lui faire trancher la teste. Au demou-
rant l'exhorta de ne renoncer du tout la cour, mais d'y ve-
nir quelque fois. Il maintint l'accusation de ce propos des
enfants estre fausse, la pria d'auoir souuenance des seruites
qu'il auoit faits à elle & au royaume, & non au rapport de

ses ennemis, qui ne lui feroient pas tout le mal qu'ils pre-
tendoyent. Ayant prins congé & conduit son maître au
tombeau, il se retira en sa maison.

Quât aux Princes de sang, le Prince de Cōdé fut enuoyé
en Flâdres pour la cōfirmatiō de la paix, & lui bailla-on mille *Princes du*
escus des deniers pour son voyage. Celui de la Rochefuryō *sans escar-*
y fut enuoyé pour porter l'ordre du Roy, & à son retour or-
donné avec le Cardinal de Bourbon pour conduire mada-
me Elisabet en Espagne. Les parlemens furent rangez au
bon plaisir de ceux de Guise. Le Cardinal de Tournon in-
ueteré ennemi du Cōnestable & de ceux de la religion fut
rappelé de Rome & restabli au conseil priué. Partie des
vieux officiers de la maisō du Roy furent cassez, partie des au-
tres réuoyez en leurs maisons avec demie pēsiō, pour faire *Changemēt*
place à des nouveaux. Sōme il ne demeura en cour pas vn *d'officiers*
Cōnestablie en charge. Les prouinces du Royaume & les *domestiques*
villes de frōtiere furent garnies de Guiliēs: madé à tous gou-
uerneurs & chefs de guerre es villes d'obeir au Duc de Gui-
se cōme au Roy mesme. Tous les parlemēs furent auertis
que le Cardinal auoit toute superintendance es fināces & *Ceux de*
en l'estat. La Roine mere esleuee par dessus obtint en don-
nant les deniers prouenans de la cōfirmatiō des officiers & priui-
leges des villes & communautēz, dont elle fit part à qui lui
pleut: combien que telles sommes ne se deussent exiger de
droit, sinon le royaume escheant en ligne collaterale.

Les premiers edits furent cōtre le port des armes, nōmé-
ment pistoles & bastōs à feu, puis cōtre les grâds manteaux
& grosses chausses. C'estoit vn dire commun que le Cardi-
nal, homme peureux s'il y en eut iamais vn au monde, ayāt
entēdu de certain deuin à Rome, que par enuie & lors qu'il
seroit haut esleué, ses ennemis le feroient tuer de baston à
feu, auoit procuré telles defenses, estant en extreme inquie-
tude, alors mesme que tout ployoit sous lui.

Parmi tāt d'affaires, le quatorziēme iour de Iuillet, lettres *Proces con-*
patētes du Roy cōfermerēt la cōmissiō des iuges deleguez *tre A. du*
pour le proces d'Anne du Bourg & de quatre autres conseil-
lers prisonniers. Du Bourg ferme en la Religio fut chaudi-
mēt poursuiui, Bertrād Cardinal & Archeuesque de Siēs es-
flāt l'vne des principales roues de ce chariot criminel, & le
Cardinal de Lorraine conducteur de l'attelage. Ceux de la
Religio se voyās à la veille d'vne plus violente persecutiō,
supplierent par lettres biē expressees la Roine mere de fai-
re

*La Roine
mere pro
met faueur
à ceux de la
Religion.*

*Aliénations
faites par
le feu Roy
reuoquées.*

*Le Roy de
Navarre
solicite de
venir en
Cour, s'y a-
chemine.*

tant par son autorité qu'on cessast de les poursuivre ainsi à toute rigueur. Elle promet au Prince de Cōdé, à la Dame de Roye sa belle mere, & à l'Admiral, de faire cesser les persecutiōs pouruen qu'on ne l'assemblast, & que chascū vescuult secretement & sans scandale. Elle auoit esté tresueuillée par les lettres d'un nommé Villemadon, lequel sauoit beaucoup de ses secrets, & lui ramenteuoit son affection à la pieté, du temps qu'elle estoit sterile, l'exhortoit de ne reculer du maniemēt des affaires d'estat les Princes de sang pour auancer & faire rois ceux de Guise. Ces lettres furent escrites le vingt sixiesme iour d'Aouust, & produisirent tel effect que la Roine sembloit encliner de là en auant l'espace de quelques iours au soulagement desdits de la Religion. Ce pendant ceux de Guise pour rendre leur gouuernement agreable au commun, & ne perdre rien, publierent au nom du Roy lettres de reuocation de toutes alienatiōs faites, tant a vie qu'à temps, fust pour recompense de seruices, excepté les venditiōs dont les deniers auoyent esté employez aux grands & vrgens affaires du Roy, l'apanage des filles de France, & le dot de la feu roine Eleonor, dont l'infante de Portugal iouissoit, le reste reuni au domaine & recepres ordinaires du Roy. Ceste reuocation fut vne bastonnade à certains Princes, grands seigneurs & personnes notables, qui par tel artifice estoient frustrez de leurs seruices, & des biensfaits du feu Roy. D'autrepart les fauoris de ceux de Guise obtenoyent autres lettres d'exemption, & ainsi lon despouilloit les vns, tandis que les autres demeuroyent en possession, ou meismes obtenoyent quelque nouvelle robe.

Le Connestable sentant approcher la mort de Henri, auoit enuoyé solliciter le Roy de Navarre de s'en cheminer en toute diligence pour venir à la cour, & se saisir du gouuernement, premier que nul autre. Ce Prince peu desireux de manier affaires, & se desiant lors aucunement du Connestable, demeura coy, donnant loisir à ceux de Guise de se mettre en sa place. Quelques Princes & seigneurs l'en ayant pressé de plus pres, il commença à y entendre, & communique cest affaire à quatre siens principaux conseillers, qui est. yent larnac, l'Euesque de Mandé chief de son conseil, Descars son chambellan, & Bouchart son Chancellier, lesquels furent d'avis que sans plus

sans plus tarder il s'acheminast en cour: dont ceux de Guise auertis promirēt monts & merueilles à Mande & à Descars, s'ils rompyent ce coup. Eux firent encore pis: car laissans monter leur maistre à cheual, quand il fut auant en pays, commencerent à mettre de l'eau en son vin, lui forçant des dangers ineuitables s'il vouloit trop garder son rang: qu'il deuoit proceder en tout cest affaire par douceur sans rien hazarder, & s'entretenir dextremement de chascun. Sur ce conseil estant arriué à Poictiers, où beaucoup de Princes & grands seigneurs lui allerent au deuant, il monstra beaucoup de resolution, donna bonne esperance aux ministres des Eglises recueillies specialement à Paris, Orleans & Tours, priant qu'on le supportast encores quelque peu en ce qui concernoit l'ouuerte profession de la Religion.

Le premier tour de mespris qu'on lui ioua quand il approcha de la cour qui estoit à Saint Germain en Laye, fut que ses fourriers ne trouuerent point de place pour lui au chasteau: & que le Duc de Guise dit a son Marechal de logis, qu'il lui cousteroit la vie & de dix mil hommes avec, auant qu'on lui ostast le lieu & logis que le Roy lui auoit baillé pres de sa personne. Le second, que personne de la Cour ne fut au deuant de lui pour le receuoir, comme c'est la coustume, sur tout au regard des Princes du sang. Le troisieme, qu'estant allé faire la reuerence à la Roine mere puis au Roy, ceux de Guise au lieu de s'auancer attendirent qu'il allast les embrasser, & fut contraint accepter le logis du Marechal de S. André, qui par ceremonie de cour, le lui auoit offert, ne pensant pas estre pris au mot. Le quatrieme, qu'en lieu d'estre appellé le lendemain pour se trouver au conseil, lon n'enuoya personne vers lui pour le saluer ni voir ce qu'il faisoit. Le cinquieme, qu'au bouc de trois ou quatre iours, le Roy le tira a part, lui declarant que ses oncles le Duc de Guise & le Cardinal de Lorraine auoyent l'entiete charge de tous les affaires, que qui voudroit lui complaire eust a leur obeir en tout & par tout. Il lui conferma au reste ses pensions & estats, l'asseurant qu'ad il viendroit à la cour, il seroit toujours le bien venu. Plusieurs de la suite du Roy de Nauarre voyans qu'il auoit auallé doucement toutes ces pilules là, se retirerēt, & prendrent autre parti: mesmes Iarnac se repatria avec ceux de

*Quel acueil
on lui fit.*

Guise. Au bout de quelques iours ce Prince partit pour aller à S. Denis faire les ceremonies du dueil de Henri, puis vint à Paris accompagné de son frere le Prince de Condé & de peu de gens, y estant il fonda les auis & volonte de quelques vns qu'il pensoit affectionnez au bien du Royaume: mais il ne fit rien.

*Sacre du
Roy à Reims*

Ceux de Guise poussans leur avantage firent sacrer le Roy à Reims, le 18. iour de Septembre: & tost apres la Roine mere employa l'Admiral & le Cardinal de Chastillon euz leur oncle le Connestable pour obtenir de lui qu'il resignast son estat de grand Maistre au Duc de Guise, auquel l'annee precedente le feu Roy l'auoit rudement refusé. Elle promettoit en eschange vn estat de Marechal

*Le Connestable
resigne
son estat de
grand Mai-
stre & l'Ad-
miral son
gouverne-
ment, baillé
à Brissac.*

de France à son fils. Le Connestable remit cest estat sien purement & simplement entre les mains du Roy, & pourueut promptement à son fils. Le Duc de Guise fut aussi incontinent mis en possession de sa nouvelle dignité. Quant à l'Admiral, qui estoit gouverneur de Picardie, ayant senti qu'on l'en vouloit depouiller, & que mesmes on auoit eslayé de mettre diu. d. entre le Prince de Condé & lui à cause de cela, & voyant de puis qu'on le chiquanoit sur la fourniture des deniers ne cessaires aux frais de la fortification des villes frontieres, pour lui faire recevoir quelque honte, & l'en deietter ignominieusement puis apres, preuint & remontra au Roy que ce gouvernement apartenoit pour beaucoup de raisons au Prince de Condé, les successeurs duquel l'auoyent longuement tenu. On le print au mot quant à la resignation, mais non quant à la provision: car au lieu d'en pouruoir le Prince, ceux de Guise en acheterent vn partian, le baillans au Marechal de Brissac.

*Escriz con-
tre la dona-
tion des
estrangers*

Tandis qu'on basuoit ainsi les Princes & grands seigneurs, les petis ne se raisoyent pas: car par diuers escriz imprimez, dont aucuns s'adressoyent à la Roine mere, parties par certaines rübes & inuentions aigues l'on descouuroit iusques au fond par les deportemens passez & presens le but de ceux de Guise, qui estoient peins de toutes leurs couleurs. Eux voyans sous ces traits des menaces cachées, & que leur autorité ainsi de frais bastie, & comme en vne nou. auoit besoin de diuers estancois, commencerent à y penser de plus pres. Cela fut cause que tout d'vne volée on fit dixhuit cheualiers de l'ordre: dont nasquit

*Touelles
contre les
trais.*

le prouerbe, que l'ordre de France estoit vn collier à toutes bestes. Or pource qu'on parloit souuent en ces escrits, que pour pouruoir aux desordres, conuenoit assembler les trois estats, ils persuaderent au Roy de tenir pour ennemi mortel de son autorité, & criminel de lese maiesté, quicôque parleroit de le brider & mettre en tutelle. Que c'estoyent pratiques & menees de gens mal contens, solliciterez par les heretiques qui vouloyent renuerser la Religion de ses peres. La Roine mere ne redoutoit pas moins qu'eux celle conuocation d'estats. Et pour lors les affaires se manierent de telle sorte, que le Roy d'Espagne escriuit lettres au Roy son beau frere, lesquelles furent leuës en plein conseil, le Roy de Nauarre present. Il mandoit auoir entendu qu'aucuns mutins & rebelles s'efforçoient d'esnouuir des troubles pour changer le gouvernement du royaume, comme si le Roy regnant n'estoit capable de l'administrer, & en bailler la charge à ceux que bon lui sembleroit sans y interposer autre consentement, ni recevoir loy de ses sujets. Que de sa part il employeroit toutes ses forces à maintenir l'autorité du Roy & de ses officiers & ministres: voire lui cousteroit la vie & à quarante mille hommes tout prests, si aucun estoit si hardi d'attenter au contraire. Car il lui portoit telle affection (disoit-il) qu'il se declairoit tuteur & protecteur de lui & de son royaume, comme aussi de ses affaires, lesquels il n'auoit en moindre recommandation que les siens propres. Toit apres le Roy de Nauarre retourna en Bearg, comme il en estoit venu.

Les poursuites contre le conseiller du Bourg continuoyent, ce qui esmeut ceux de la Religion à Paris d'enuoyer vne supplication à la Roine, l'exhortant à son deuoir, & messant parmi quelque denonce de la vengeance de Dieu, & le danger qu'il y auoit que tant de rigueurs n'esmeussent du trouble finalement. Elle respōdit en termes fascheux: neantmoins apres elle sembla auoir chagē jusques à desirer de voir vn des ministres de l'Eglise de Paris pour conférer priuement avec lui. La dame de Roie y pourueut, & ce ministre s'achemina iusques apres de Reims, où il attēdit quelque temps: mais il ne peut cōmuniquer avec elle, qui trouua des excuses quād on lui proposa la venue d'icelui. Outre du Bourg, sur la fin de ceste mesme annee forēt emprisonnez à Paris plusieurs personnes pour le fait de la Religion,

Moyen de rompre l'assemblée des estats.

Declaratiō du Roy d'Espagne.

Supplicatiō à la Roine & ce qui s'en ensuiuit.

*Calomnies
& faux tes-
moignages
contre ceux
de la reli-
gion.*

leurs maisons saccagees, comme en ville prinse d'assaut: tesmoins apoltez pour deposer qu'en certaine assemblée faite le Ieudi deuant Pasques en la place Maubert chez vn aduocat, grand nombre de Lutheriens, hommes, femmes & filles, apres auoir presché, fait leur sabat, mangé vn cochon au lieu de l'aigneau paschal, & les chandelles auoyét esté esteintes, & chascun s'estoit acouplé avec sa chascune. Le Cardinal avec ces informations esmeut toute la cour. Mais la Roine mere ayant a ceste occasion parlé contre certaines sienes damoiselles qui estoient de la Religion, elles firét tant qu'en sa presence furent ouis les deux principaux tesmoins qui esloyét deux ieunes garçons, lesquels maintenoyent auoir conu charnellement alors & plusieurs fois les filles de cest Aduocat. Iceux commencerent a brâsler, voire a se desdire couuertement. Toutes fois l'accusatiõ & proces continua: & dautant qu'en la capture des prisonniers y auoit eu quelque resistance aux fauxbourg S. Germain, on enuoya par toutes les maisons prendre les armes iusques aux cousteaux, qu'on apporta en l'hostel de Guise. L'Aduocat si calomnieusement chargé, s'en alla redre prisonnier avec sa femme & ses filles en la conciergerie, où les filles furent trouuees vierges, mais sans faire iustice des faux tesmoins & de ceux qui les auoyent apoltez, en vertu d'vn certain edit qui mettoit en liberté les prisonniers pour le fait de la Religion, nonobstant leurs plaintes & remonstrances, on les tetra comme par force hors de la conciergerie. Pendant leur detention furent bruslez vifs plusieurs tant a Paris qu'en autres villes, pour le fait de la Religion, laquelle prenoit parmi ces tempestes vn merueilleux accroissement.

*Innocence
conue mai-
siblement
maintenue
comme il a-
partenoit.*

*Remonstran-
ce contre
l'authorité
usurpee
par les e-
strangers.*

D'autre costé croissoit la haine de grands & de petis contre ceux de Guise. Sur la fin d'Octobre fut publiee vne remonstrance en faueur de la conuocation des estats, en laquelle estoit prouué qu'aux estats du Royaume appartenoit de pourvoir de gouverneurs aux Rois mineurs: que le Roy ne disoit sinon ce que les oncles de la femme lui ensei- gnaient à prononcer: que le Cardinal de Lorraine & le Duc de Guise estoient incapables du gouvernement: l'vn estât prestre & creature du Pape, l'autre avec toute sa maison ayant des le viuant du feu Roy, osé dire que le royaume appartenoit à la maison de Lorraine comme issue de la race de

de Charlemagne, sur laquelle Hue Capet l'auoit vsurpé: qu'ils en auoyent manifestement querellé quelques membres, comme la Comté de Prouence & la Duché d'Aniou: on proposoit les effectz lamentables de leur ambition, en la rupture de la trefue, & au dernier voyage d'Italie, cause de la perte de la iournee S. Laurét, & du danger de tout le royaume: pour le cachet duquel, il auoit falu rendre toutes les conquestes de François premier & de Henri. L'on noubloit pas leurs exactions, le maniement des finances, & les grandes debtes du Roy.

Eux voyans que le Roy qui commençoit à croistre ne donnoit esperance ni de longue vie, ni d'auoir lignee, commencerent aussi à pouruoir encore plus soigneusement à leurs affaires. Ils poursuiuent d'oc à se faire force seruiteurs es cours de parlement, attirerent à leur parti les courtisans, les capitaines & gens de guerre: montrent vn grand zele à la Religion Romaine, pour gagner les cœurs des Ecclesiastiques & du menu peuple. Et pour leur complaire fut publié vn edit fort rigoureux au mois de Nouembre contre les assemblees de ceux de la Religion, qui surprins en icelles estoyent irremissiblement condamnez à mort, leurs maisons rasees à perpetuité, recompense bien grande promise aux deceleurs d'icelles assemblees. Ces lettres publiées, la persecution recommença: mais les espions s'estas effrayez d'euxmesmes, on publia d'autres patentes contre ceux qui faudrisoyent ausdits de la Religion, & qui intimidoient les iuges ou tesmoins en tels proces.

Le dixhuitiesme iour de Decembre, Antoine de Minard *Le president* president au parlement de Paris, fut tué d'vn coup de pisto *Minard &* le comme il retournoit au soir du palais en sa maison: & n'a *Julian Fer-* me *me tuez* on iamais peu scauoir d'où cela estoit venu, non plus que de la mort de Julian Fermé, agé de la maison de Guise, tué aupres de Chamabourg, où estoit le Roy, & spolié de memoires d'importance contre la vie des personnes notables. Quelques vns furent emprisonnez & en grand'peine à cause du fait de Minard: entre autres Stuard Escossois, lequel (quoy que parent de la Roine regnante) fut rudement toruré, sans qu'on peüst rien tirer de sa bouche qui preiudiciaist à lui ou à autre. Sur ces entrefaites, l'Electeur Palatin ayant enuoyé ses ambassadeurs au Roy demander du Bou: g pour s'en seruir à Heidelberg, le Cardinal irrité de

la mort de Minard, fit escrire au Parlement qu'on eust à executer l'arrest donné contre icelui du Bourg. Auât qu'il venit la, lettres parentes & tresexpresses contre le port des armes furent derechef publiees.

Anne du Bourg executé à mort pour le fait de la religion.

Le vingtiesme iour de Decembre, Anne du Bourg, ayit perseueré constamment en sa confession de foy sur tous les points qui sont en debat au fait de la Religion fut degradé. Le lendemain, les iuges furent assembler six ou sept cens hommes tant a pied qu'à cheual, bien armez, dresser potences & mener du bois par tous les carrefours de Paris à ce acoustumez. Et en cest équippage, le vingtroisiesme iour du mesme mois, du Bourg fut mené à S. Iean en Grenes, pendu & estranglé, puis bruslé & son corps reduit en cendres. Tost apres autres furent bruslez a Paris & ailleurs pour mesme fait de religion: & divers moyens inuentez pour massacrer ceux qui allans de iour par les rues ne feroient la reuerece aux images dressées de nouveau par tous les coins des rues, & estoient contrains les passans de contribuer argent aux boittes qui leur estoient presentees pour fournir aux cierges allumez deuant ces images: autrement il y alloit de la vie. On alloit aussi par les maisons faire des questes pour entretenir au train & frayer aux proces des criminels: qui refusoit ou delayoit de mettre la main à labourse, s'en trouuoit mauuais marchand.

Rigneurs extraordinaires.

L'usurpation & les insupportables departemens de ceux de Guise refusaient les François.

Ces procedures du tout insupportables, les menaces contre les plus grands du royaume, le reculement des Princes & principaux Seigneurs, le mespris des estats du royaume, la corruption des parlemens rangez au parti des gouuerneurs nouveaux & estrangers qui possedoyent & le Roy & le Royaume, les deniers publics, les officiers, les benefices, departis par leur commandement & a qui bon leur sembloit, leur gouvernement violent & de soy mesme illegitime contre les loix & l'ordre du royaume, esment de merueilleuses haines contre le Duc de Guise & le Cardinal de Lorraine: & fit que plusieurs ne pouuans plus porter vne telle oppression, commencerent à se r'allier pour auiser à quelque iuste defense, afin de remettre sus l'ancien & legitime gouvernement du royaume. Auis en furent demandez pour le droit, & pour la conscience a plusieurs doctes Iuriconsultes & Theologiens.

logiens. La resolution de la pluspart fut qu'on pouuoit s'opposer legitimelement au gouvernement que ceux de Guise auoyent vsurpé, & au besoin prendre les armes pour repousser leur violence, pourueu que les Princes qui en tels cas sont nez magistrats legitimes, ou l'un d'eux le voulust entreprendre, estans requis de ce faire par les estats du royaume, ou de la plus saine partie d'iceux. Les premiers qui penserent à bon escient à un fait de telle consequence n'estoyent pas menez d'une mesme pensee. Les uns meus d'un droit zele de seruir à Dieu, au Roy, & au royaume, croyoyent ne pouuoir faire ceuvre plus iuste que de procurer l'abolition de la tyrannie, & le reestablisement de l'estat, ensemble ouuir le chemin à quelque soulagement pour ceux de la Religion. Il y en auoit d'autres desirieux de changement: & d'autres encore poussez de mal talent pour les outrages que ceux de Guise leur auoyent faits ou à leurs parens & alliez. Tant y a que tous auoyent ce but de s'efforcer que ce gouvernement illegitime cessast, & que l'estat du Royaume fust establi comme il appartenoit. Mais d'autant que parini ce dessein general, legitime, & louable, il y auoit des discours particuliers merueilleusement defectueux, ce n'est de meruelles s'il y eut de la confusion en la poursuite, & si l'euuenement en fut triste pour les entrepreneurs, notamment pour ceux qui y mesloyent leurs passions particulieres avec la consideration du public. Car quant aux autres qui viserent à ce but de vouloir afranchir la France du ioug des estrangers, encores que la pluspart d'iceux soyent morts en la poursuite tant alors que depuis sous le regne des deux Rois suyans, & que ce debat ne soit pas encores vuidé, si sont ils sortis du monde avec ce singulier contentement en leurs ames d'auoir courageusement sacrifié leurs vies pour mettre leur patrie en vraye liberte spirituelle & corporelle.

En ces premieres consultations se presentoit aussi vne autre tresgrande difficulte: c'est a scauoir par où lon commen-
ceroit de s'adresser au Roy mesme, outre la minorité il n'auoit gueres de sens, & n'estoit possible de parler à lui seul de tel affaire, joint qu'il estoit affectionné & asserui aux deux que l'on vouloit tirer arriere de ses costez. Se presenter au priué conseil, c'estoit accepter

*Difficultez
en vne gran
de entre-
prise.*

*Le Prince
de Condé,
tres affectu-
né au bien du
Roy & du
royaume.*

ses parties pour iuges, & tout manifestement acroistre la confusion. Recevoir aux Parlemens, encores moins & plus dangereux. Il fut donc trouué necessaire de se saisir des personnes du Duc de Guise & du Cardinal de Lorraine, comment que ce fust, sous l'auëu de quelques vns ou quelqu'un des principaux membres de l'estat, puis demander l'assemblée des trois estats, afin que les deux susnommez y rendissent compte de leur administration. Sur ce, Louys de Bourbon, Prince de Condé, fut instamment sollicité d'entendre à ce fait pour empescher la ruine du Roy & du Royaume. Comme quelques vns ont légèrement pensé & écrit que toute ceste procedure, depuis surnommée tumulte d'Amboise, auoit esté vne entreprise de gens temeraires, seditieux, ennemis de Dieu & de l'estat, poulliez de desespoir & de fureur: aussi s'est-il trouué d'autres, mal affectionnez à la maison & memoire de ce Prince, qui l'ont esté charger d'auoir esté poullé d'affection particuliere en ces intelligences, & que c'estoit vne querelle qu'il essaya de vuidier par tel moyen contre la maison de Guise, pour faire puis apres d'autres plus grands remuemens. Mais sans charger ce petit recueil d'Annales en Apologie, il suffira reciter simplement les choses, dont la memoire est encore fresche en la pensee de quelques François de ce temps là, & de ceux qui sont venus depuis, auxquels on l'a raconté sincerement. Car quant aux hommes partiaux qui pour gratifier à ceux qui tenoyent l'espee sur leurs testes tandis qu'ils faisoient imprimer les liures où ils traitent de ces affaires fort impertinément, sans dire pis: le siècle present, & l'auenir, reiettera leur tesmoignage, comme plein de passion toute euidete & repugnant à verité: & auouera que le Prince se monstra en ce fait vrai François, & tres affectonné au bien du Roy & du royaume.

Ainsi donc, le Prince ayant avec son plus secret conseil meurement & longuement pensé à ce dont il estoit requis, comme la consequence du fait le meritoit, donna premierement charge expresse & commission suffisante à certains personnages entendus & de preudhommie bien aprouuez, d'informer secretement, soigneusement, & exactement, sur les charges imposees à ceux de Guise, pour puis apres regarder à ce qui se pouuoit & deuoit faire en bonne conscience pour le bien du Roy & du royaume. Les informati-

tions faites, il se trouua par tesmoignages de gens notables & qualifiez, iceux estre chargez de plusieurs crimes de lese Maieſte, ensemble d'une infinité de pilleries, larcins & couſſions tant des deniers du public que des particuliers. Entre autres choses notables, on l'asseuroit estre bien verifié & par gés qui leur auoyét esté cōme domestiques, qu'ils vouloyent s'emparer du royaume, & faire mourir tous les Princes du sang, si tost qu'ils auoyent exterminé ceux de la Religion: & deliberoient despescher tous leurs ennemis en peu de temps, ayans entendu par rapport des medecins que le Roy ne pouuoit plus gueres viure, ni auoir lignee. Cela selon les hommes se pouuoit aisément exécuter: attendu qu'iceux de Guise auoyent la iustice, l'argent, les villes fortes, les gens de guerre, & le peuple à leur commandement.

*Sommaire
des informa-
tions faites
contre ceux
de Guise.*

Il fut question sur ces informations d'auiser aux moyens de saisir des personnes chargees en tant de sortes par icelles. C'estoit la difficulté, que Godefroy de Barri, sieur de la Renaudie, surnommé la forest, Baron de Perigort, & gentilhomme d'ancienne maison resolut, acceptant le maniegement de cest affaire sous l'autorité du Prince lequel promit de se trouver au lieu & iour de la capture de ceux de Guise, pourueu que rien ne fust dit, ni entrepris, ni fait en sorte quelconque contre Dieu, contre le Roy, Messieurs ses freres, les Princes, ni l'estat: pource que faisant autrement, il s'opposeroit le premier à ce qui s'y diroit, entreprendroit ou feroit au contraire. Ces choses se passoyent enuiron la fin de l'an mil cinq cens cinquante neuf.

*La Renaudie prend
charge de
la capture
de ceux de
Guise.*

M. D. L. X.

Madame Elizabeth de France mariee au Roy d'Espagne, & partie de Blois au commencement de Decembre, de l'an precedent estant conduite par le Roy son frere & la Roine sa mere iusques à Chastellerant & Poictiers, & poursuiuant son chemin avec le Cardinal de Bourbon, le Prince de la Rochefuryon, & autres grands seigneurs droit en Gascongne, le Roy de Nauarre lui vint au deuant à Bordeaux, & la trata magnifiquement par ses pays, lui tenant compagnie iusques aux frontieres de l'Espagne, où elle fut remise aux grands Seigneurs deputez par le Roy Philippe

*Madame
Elizabeth
menee en
Espagne.*

qui la receurent & menerent en grande pompe à leur maître au commencement de ceste année.

*Ordonnance
sur la prouision
des offices.*

Le premier iour de Ianuier, on expedia lettres au nom du Roy pour la prouision des offices de iudicature, la nomination des officiers estant commise aux iuges & officiers du Roy, lesquels enuoyés vers le Roy, il choisiroit de trois qui lui seroyent nommez celui qu'il conoistroit estre plus capable. Ce fut vne ordonnance en parchemin, & sans effect, cō ne beaucoup d'autres. En ce mesme mois & au suyuât furent vuidés les proces criminels cōtre les conseillers de la Porte, de Foix, du Faur & Fumee, qui auoyēt esté emprisonnez quād & Anne du Bourg. Ils eschapperēt tous des prisons avec quelque reprimende. On fit ce que lon peut pour accabler le conseiller Fumee, mais il fit si bien teste à ses iuges & parties, qu'il se desueloppa de leurs filets.

*Conseillers
prisonniers
relaschez.*

*Assemblée
à Nantes.*

Pour reuenir a ce qui est plus important, le premier iour de Feurier la Renaudie avec bon nombre de Noblesse & du tiers estat de toutes les prouinces de France se trouuerent a Nantes, où sans couleur de solliciter des proces au Parlement en Bretagne qui se tenoit alors en ceste ville là, ils s'assemblerent, en apres l'iuocation du nom de Dieu, tout ce qui a esté touché ci dessus fut amplement exposé par la Renaudie. Apres que plusieurs eurent opiné, & trouué l'entreprise iuste & necessaire, vn entre autres requit qu'auant que donner la promesse, chascun iurast & promit à Dieu solennellement, de ne rien entreprendre cōtre l'authorité du Roy ni de l'estat de France, protestât de sa part que s'il s'en pouuoit apercevoir, mesmes quand ce viendroit sur le point de l'exécution de l'entreprise, il en auertiroit le Roy, & se feroit plustost tuer à ses pieds que de souffrir aucune chose estre attendee à son preiudice. Cela iugé de tous tresraisonnable, chascun iura de ne rien entreprendre qu'au profit & auantage de leur Roy & naturel seigneur: comme aussi la peface des articles de leur accord fut couchée en ces propres termes: *Protestation faite par le chef & tous ceux du cōseil, de n'attēter aucune chose contre la maiesté du Roy, Princes du sang, ni estat legitime du Royaume.* Apres le consentemēt de tous, s'on auisa aux choses requises pour l'exécution: la Renaudie ayant montré son auēu, presté sermēt à la cōpagnie & receu le serment de chascun. Fut arrêté que le dixiesme de Mars la capture de ceux de Guise se feroit

*Protestation
solennelle
des associez.*

feroit en la ville de Blois, où lō préfupposoit que le Roy deuoit estre encore de sejour. Cinq cēs gentilshōmes de toutes les prouinces, avec autres forces deuoÿēt accōpagner la Renaudie, sous la cōduite du Baron de Castelnau & autres pour les troupes des prouinces. On poureut aussi a diuerses autres choses qui pouuoÿēt trauffer ce lte haute entre prise. La cōpagnie s'estât retirée, chascū avec sa cōmissiō, & le rédez-vous donē, la Renaudie ayāt auerti le Prince sur la fin de Feurier de la cōclusiō prinse à Nantes, dona exacte mēt ordie & en diligēce presques incroyable à tout ce qui estoit requis de sa part. Estāt venu tost apres a Paris, pour y acheminer plus aisement les affaires, il se recira aux fauxbourgs S. Germain chez vn certain Aduocat suÿuāt le palais, hōné des Auenelles, tequel tenoit maison garnie, à la mode de ceste ville la. Des Auenelles qui faisoit profession de la Religiō, voyant plusieurs allees & venues de diuerses sortes de gēs en sa maison, & entendāt quelques mots a la traufferse, fit tant qu'il ea descourrit quelque chose de plus, & en fin le tout, où il promit s'employr. Mais ayāt apprehēdé le danger, lui qui estoit poure, auaricieux & de hreux de s'auācer, péla en auoir trouué le moyen, qui fut qu'avec vn autre de mesme humeur, il alla trouuer vn maistre des requestes nōmé l' Vlemār, agēt du Cardinal, & Millet secretaire du Duc de Guise, ausquels il declaira ce qu'il en sauoit. Les choses procederēt tellemēt, que ceux de Guise, le Chancelier & la Roine mere emēdirent la pluspart des desseinz & nētiōnez. Des Auenelles ayant receu quelque recōpense avec grandes promesses, fut renuoyé de Blois a Paris pour semer des faux bruits cōtre ceux de la Religion. Outre cela ceux de Guise enuoyerent lettres du Roy & de la mere a l' Admiral & ses freres pour les attirer a la cour. Dauātage, ils amasserēt gēs de tous costez: & escriuirēt a tous Baillifs & Seneschaux, pour faire arrester tous gēs de pied & de cheual, qui seroyēt trouuez portās armes & s'acheminās vers Amboise. Quāt a l' Admiral, estant arriué, il fit de grādes remōstrāces a la Roine mere en presence du Chancelier, sur les extremes rigueurs quelō auoit tenues a ceux de la Religiō, la priāt de faire cesser les persecutiōs, attēdāt vn S. & libre Cōcile. Là dessus, le Chancelier propofa si vnement au conseil l'ans de l' Admiral en presence de ceux de Guise: qu'il s'en eniuiuit vn edit d'abolition de tout

Ordre donné a l'ordonnement.

Des Auenelles descouure l'entreprinse faite sur ceux de Guise.

En est recōpense.

Comment les menassez pouuoÿent a leurs affaires.

Edit d'abolition pour le fait de la religion.

*E. D. L. X.
1560*

le passé au regard du fait de la Religion, forcluant de ce par don les ministres & ceux qui se trouueroyent auoir conspiré contre le Roy, sa mere, sa femme, les Princes, ses principaux officiers & l'estat. item ceux qui par force auroyent recouru les prisonniers des mains de iustice, rai les paquets du Roy & tué les porteurs. Cest edit fut fait au commencement de Mars. Nonobstant lequel la Renaudie ne laissa de poursuiure sa pointe, encore qu'il entendist qu'on l'auoit descouuert. Le Prince s'acheminant à la cour pour produire au Roy & a son conseil les informations contre ceux de Guise, si tost qu'ils seroyent empoignez, & requerrir l'assemblée des estats, conut, entre Orleans & Blois, que tout estoit descouuert, ce nonobstant il passa outre, donnât courage à ses gens. Arriué à Amboise, ceux de Guise le brauerent autant que bon leur sembla, mais lui faisant semblât de ne rien voir les tenoit en merueilleuse crainte.

Resolution merueilleuse de la Renaudie & des siens.

Lignieres desouure tout.

Ce qui z- uist au Baron de Chasteilau & à ceux qui l'accompagnoyent.

Or le changement de lieu fit que la Renaudie se trouua en vn endroit nommé la Carreliere à six lieues d'Amboise, avec les principaux du conseil, & le iour de l'execution fut pris au seiziesme du mois, par vn ordre tel que ceux de Guise tour auertis qu'ils estoient eussent esté bien empeschez avec tous leurs adherans, sans le capitaine Lignieres qui approchant d'Amboise pour estre de l'execution, au lieu de s'y employer alla declairer par le menu les noms des chefs, le rendez-vous des troupes, & les autres circonstances, à la Roine mere, alleguât pour son excuse que c'estoit pour sauuer l'honneur du Prince qu'il voyoit estre à tort accusé du crime de lese Maiesté, & en danger de sa vie. Par ainsi les troupes n'estoyent plustost arriuees, où il leur estoit ordonné, qu'on ne les alast prendre prisonniers les vns apres les autres, sans qu'ils peussent se rallier. Ceux de Guise auissoyent cependant gens de toutes parts: & (ce qui leur vint à propos) descoururent par leurs espions force armes & pistoles amenees dans des bahus qui furent fais. Ainsi donc on amenoit les prisonniers par douzaines & vingtaines à Amboise, où le treiziesme de Mars lon changea toutes les gardes du Roy, & fit on condamner vne des portes du chasteau par où les troupes de la Renaudie deuoient entrer. Le Baron de Chasteilau & le capitaine Mazieres arriuez au faubourg de la riche à Tours, & descouverts furent attaquez par le Comte de Sancerre, auquel ayans

ayans respondu honnestement, comme il vouloit s'en faire, fut contraint se retirer bien viste, sans toutes fois estre offensé ni aucun des siens. De la le Baron & les siens se rendirent au chasteau de Noisay où se trouuerent les principaux de l'entreprise. Ceux de Guise ayans fait accroire au Roy que c'estoyent certains mutins amassez pour l'assassiner, il y enuoya le Duc de Nemours avec bonne troupe, lequel ayant surprins hors du chasteau Rainay & Mazieres se pourmenans les fait prisonniers: plusieurs de leurs gens se sauuerent qui ça qui là. Nemours ayant entourné le chasteau de fortes gardes, & mené ces deux à Amboise reuint apres disné suiui de cinq ou six cens cheuaux. Le Baron auoit enuoyé à la Renaudie, afin qu'il se hastast de le venir desgager, ne voulant abandonner la place, où il y auoit des armes, poudres & munitions. Mais se voyant inuelli & le Duc de retour, il entre en parlement, sur l'instance qui lui en fut faite: & ayant bien au long discours des causes de l'entreprise, le Duc le pria plusieurs fois de laisser les armes, venir parler au Roy, s'obligeant a lui en foy de Prince, qu'à lui ni a ses compagnons il n'en reuiendroit aucun mal: ains qu'ils seroyent mis en toute liberté. Le Baron s'assurant en la parole d'un Prince, obeit comme aussi firent ceux qui restoyent avec lui. Mais arriuez à Amboise, ils ne parlerent a aucun, for. aux commis qui leur estoient enuoyez de par ceux de Guise.

La Renaudie ayant en ce mesme iour l'auertissement de ce qui se passoit a Noisay aux troupes qui estoient outre la riuiere, leur ordonne de marcher en diligence droit au chasteau d'Amboise, ce qu'ils firent par dedans les bois: mais estans attédus & enveloppez par la cavalerie enuoyee par le Duc de Guise, on en fait la pluspart, qui amenez prisonniers furent pendus incontinent, puis iettez en l'eau. On tuoit dedans les bois les mieux equippez, pour en auoir les despouilles. Les autres troupes attendues es rendez vous estoient soudain inuellies, & menoit-on les soldats quinze a quinze, attachez es queues des cheuaux, puis iettez es prisons.

Sur ce lettres patentes furent expedies le dixseptiesme de Mars, par lesquelles apres vn grand narré contre les prisonniers d'Amboise, le Duc de Guise estoit declairé par le Roy son lieutenant general, avec tout pouuoir de faire les

Troupes enuoyees par la Renaudie sont sur prises.

Le Duc de Guise, roy en conseil.

*Moyen de
dissiper les
troupes.*

uees de gens de pied & de cheual pour punir les rebelles sans autre forme ni figure de proces. Autres lettres furent expediees ce mesme iour, portâs cōmandemēt a tous ceulx qui estoient en armes pour aller vers Amboise, sur le donné a entendre de leurs chefs & pour le fait de leur foy, eussent a se retirer en dedans vingt quatre heures, a peine d'estre pendus & estranglez s'ils passoyent outre.

*Mort de la
Renaudie.*

Le lendemain, comme la Renaudie taschoit de reunir ses troupes il fut rencontré en la forest de chasteau Regnaut par vn nommé Pardillan qui lui tira vn coup de pistole: mais ayant failli, la Renaudie le tua. Vn seruiteur de Pardillan renuersa mort la Renaudie d'un coup de harquebouze. Le corps de la Renaudie fut porté à Amboise, & pendu sur les ponts avec vn escriteau attaché au coi, contenant ces mots, *La Renaudie, dit la Forest, chef des rebelles.* La mort de la Renaudie fut cause que plusieurs qui s'approchoyent se desbanderent & se retirerent. On ne les poursuiuit gueres loin. La Renaudie auoit amené cinq cens cheuaux suivis de mille autres, sans les pietons.

*La Bigne
secretaire
de la Re-
naudie.*

Entre autres prisonniers estoit la Bigne qui auoit serui de secretaire la Renaudie, lequel fut trouué saisi d'un papier en chitre. Pour sauuer la vie, il deschifra ce papier qui ne contenoit autre chose que ce qui auoit esté conclu par tous les associez & l'expressie protestation de n'attenter aucune chose contre la maesté du Roy, ni contre les Princes de son sang, ni contre l'estat du royaume: & les articles ne tendoyent a autre fin qu'à oster le gouvernement du royaume à ceux de Guise, & faire obseruer l'ancienne coustume de France, par vne legitime assemblee des estats. Il fut trouué saisi d'une remonstrance au Roy pour ceux de la Religion, où les iniques procedures du Cardinal contre le Parlement de Paris, & contre du

*So' dats pri-
sonniers ve-
lasciez.*

Bourg entre autres estoient descouvertes. Ceux de Guise du commencement vouloyent qu'il n'eschappast vn seul des prisonniers: mais ayans pensé que le trop grand nombre d'executez les rendroit odieux a tous firent relascher les soldats ausquels lon donna a chascun vn telton pour passer chemin.

Les capitaines la Motte, Cocqueuille, & autres n'auoyent pas perdu courage, ains donnerent vne chaude alarme aux
Courtisans

Courtisans à Amboise, & sans quelque mesintelligence qui les contraignit de faire retraite, sans perte de leurs gés de cheual, l'entreprise (voire apres la mort de la Renaudie) eut esté executée. Mais cela ne fit qu'allumer la cholere de ceux de Guise, qui firent pendre tous les pietons que lon peut attraper ceste derniere fois. Et lors il faisoit tresdangereux pour toutes sortes de personnes, fussent soldats, marchans ou autres, d'estre trouuez à l'escart es enuirs d'Amboise: car le moindre mal estoit d'estre mis en chemise: & lors les volleurs, ramassez sous couleur de faire main forte au Roy, (à qui lon donna des gardes nouvelles composées de telles gens tant à pied qu'à cheual) commirent des brigandages & extorsions estranges.

Ceux de Guise sentans loin les troupes qui leur en vouloyent, & le reste es prisons, puis assistez du secours qui leur venoit de toutes parts, commencent à faire poursuyure de tous costez ceux qui se retiroient, & en attrapent quelques vns: font commander par le Roy au Prince de Condé, de ne partir de la Cour sans congé: & commencent à faire decapiter, pendre, ou noyer leurs prisonniers, ce qui dura plus d'un mois. La riuere de Loire estoit couuerte de corps attachez six, huit, dix, douze, quinze à des longues perches. Les rues d'Amboise ruisselloyēt de sang humain, & en tous endroits esloyent tapissées de corps morts. On en pendoit plusieurs aux fenestres du chasteau: & pour faire croire que tout cest effort ne procedoit d'autres que de ceux de la Religion qui se vouloyent estabir à coups d'espee, lon interroguoit la pluspart de leur foy, & dispuoit on contre'eux des poincts qui sont en controuerse, afin d'esgarer les matieres, & ne point toucher à ce qui cœcernoit l'estat, & à l'occasion dequoy l'entreprise auoit esté faite. Quelques vns qui s'en retournoyēt selon la permission du Roy, ayās esté attrapez & cōduits prisonniers à Blois trouuerēt des amis qui enuoyerēt gés vers le Roy & la Roine sa mere pour procurer deliurace: mais il ne fut possible de les abordar, & menaçoit on tels sollicitours de les tailler en pieces, s'il leur auenoit de se presenter au Roy, lequel demandoit souuēt fois en pleurāt, Qu'ai-je fait à mô peuple, qui m'euert ainsi? Le veux entēdre ses doleāces & lui faire raisō. Quelques fois il disoit à ceux de Guise, Je ne sçai que c'est: mais i'entē qu'o n'euert qu'à vous. Je desirerois que pour

*Premieres
executions
des pris
niers.*

*Plaintes du
Roy contre
ceux de
Guise.*

vn temps vous fussiez hors d'ici, afin que lon vist si c'est à moy ou à vous que lon en veut. Eux rabatoient dextrement & incontinent tels coups: & pour destourner le peuple d'adiouster foy aux remonstrances faites par les prisonniers pour la iustificacion de l'entreprise, enuoyerent sous le nom du Roy lettres aux Parlemens & iuges des Prouinces, où ceux de la Religion estoient accusés d'auoir cōspiré contre le Roy, les Princes du sang & l'Etat. A quoy fut faite vne tresample responce, où tous les deportemens de ceux de Guise estoient descouverts avec preuues treséuidentes qu'eux estoient criminels de lese Maiesté, & non point ceux qui s'estoyent assemblez pour mettre le Roy & le royaume en vraye & pleine liberté. Fut publié aussi vn autre liuret, montrant par le tesmoignage de Philippe de Commines au dernier chapitre du cinquiesme liure de ses memoires, que ceux sont ennemis descouverts & corupteurs de l'Etat qui disent que c'est crime de lese Maiesté que de parler d'assembler les Estats, & que c'est pour diminuer l'autorité du Roy. Il y eut aussi des aduertissemens au peuple, & des plaintes aux parlemens. Ainsi les vns s'aidoyent de la plume contre les espèces des autres.

Combat des plumes contre les espèces.

Reuocation de l'abolition donnée par le Roy.

Le vingt deuxiesme iour de Mars lon expedia d'autres lettres par lesquelles le Roy declairoit n'auoir entendu que l'abolition du dixseptiesme s'estendist plus auant que ceux qui par simplicité & ignorance s'estoyent assemblez & achenuiez pour le fait de leur foy: & qu'en icelle n'estoyent compris ceux qui auoyent conduit la conspiration faite contre la personne, contre les Roines, Princes, & notables personages estans pres de lui. En ce nombre estoient expressément mis ceux qui estoient venus en armes aux faubourgs de la ville, & ceux qui auoyent été prins à l'entour & dedans Noisay. Ce fut la dispense de foy donnée par le Duc de Nemours au Baron de Chastellain & aux siens. Incontinent apres ces lettres, on vint aux exécutions, & ne se passoit iour ni nuict, que lon ne mourit fort grand nombre de prisonniers, & tous personages de grande apparence, les vns pendus, les autres noyez, les autres decapitez, sans prononcer en public aucune sentence, sans declarer la cause de leur mort, sans dire leurs noms. On contraignoit le Roy & ses ieunes freres d'assister à ces spectacles. Outre lesquels, le Duc de Guise quelque

Executions de personnes de qualité.

quelquesfois pour passer temps à l'issue de son repas faisoit amener & pendre aux fenestres de sa chambre quelques vns de ceux a qui il en vouloit particulièrement. Le Baron de Castelnau fit vn merueilleux proces ausdits de Guise & au Duc de Nemours en leur presence, & rendit confus le Chancelier, qui manioit ces affaires la contre sa conscience, appella de la sentence donnee contre lui deuant Dieu: comme firent presques tous les autres, au grand estonnement des assistans qui voyoyent vne constance inuincible en tous ces hommes là. Mais ni le haut courage des prisonniers, ni les pleurs de grands & peti. qui se trouuoient à ces executions, ni les plaintes du Roy mesmes, ne peurent en rien adoucir le cœur de ceux de Guise, ni la rigueur des supplices. Vn gentilhomme nommé Villemongys monté sur l'eschafaut pour estre decapité, ayant trempé ses mains au sang de ses compagnons, & les esleuant au ciel, s'escria tout haut disant, Seigneur, voici le sang de tes enfans: tu en feras la vengeance.

Entre les prisonniers qui apres le Baron parlerent hardiment au Châcelier, il y en eut deux, l'vn nommé le Picard, l'autre Campagnac, qui lui conterent la legende d'vn bout à autre. Mais le dernier le piqua si viuement, que ce pauvre Chancelier tomba malade de tristesse, ne faisant que soupirer & murmurer, affligeant sa personne d'vne façon effroyable. Car tout caduc & attenué qu'il estoit, si demenoit-il son corps si rudement qu'il faisoit branler le lit plus fort que n'eust peu quelque ieune hōme en fleur d'age. Le Cardinal l'estât venu visiter, ses douleurs régregerēt, & le sentant loin, il s'escria en ces propres mots, Ha, ha, Cardinal, tu nous fais tous damner. Puis comme le Cardinal se fult raproché, disant que l'esprit malin taschoit de le seduire, mais qu'il falloit demeurer ferme en la foy: C'est bien rencontré, respond le malade, & tournant le dos perdit incontinent la parole, ayant en ses tourmens regretté plusieurs fois le Conseiller du Bourg. Voila comme le premier & principal iuge des prisonniers d'Amboise fut trappé & executé le premier sur l'eschafaut du terrible & manifeste iugement de Dieu. Les autres y ont esté atrainez puis apres, & chascun d'eux a eu son tour. Messire Michel de l'Hospital, homme excellent, lors Chancelier de la Duchesse de Sauoye, fut appellé de Nice où il estoit pour

*Mort du
Chancelier
Olivier*

*Juge des
prisonniers*

lors, & succeda à Oliuier. Attendant sa venue, Moruilliers Euesque d'Orléans garda les feaux, & fit tout ce qu'il peut pour gratifier à ceux de Guise.

Le Prince maintient magnifiquement son innocence enuers & contre tout, & flestris à iamai la lâcheté tyrannique de tous ses ennemis.

Le Prince de Condé estoit à Amboise durant ces horribles tempestes, & se comportoit en homme sans peur, ne se sentant en rien coupable. Ceux de Guise animoyent le Roy contre lui, & apostoyent gens pour espier ses contenance & paroles, dont le Cardinal tenoit registre, notant d'un mot dit en amertume de cœur par le Prince, voyant executer par vne des fenestres du chasteau quelqu'un des prisonniers: asçauoir que le Roy estoit cōseillé autrement qu'il n'appartenoit, de faire mourir d'honnestes seigneurs & gentils hommes, & de si bonne part, attendu les grands seruices par eux faits au feu Roy & au royaume: desquels estant ainsi priué il seroit bien à craindre que les estrangers voulussent durant ces grands troubles faire des entreprises: & que s'ils estoient soustenus par quelque Prince, ils mettroyēt aisément le royaume en proye. Toit apres ils firent prendre prisonnier De Vaux son escuyer, & que le Roy l'euuoya querir en sa châbre pour lui declarer qu'il auoit esté du que par les informatiōs il estoit chargé d'estre chef de la cōspiratiō. Surquoy le Roy adiouta des menaces bien poignantes. Le Prince pour responce supplia le Roy d'assembler tous les Princes & cheualiers de l'ordre qui se trouuoient lors à Amboise, avec ceux de son cōseil priué, afin d'entendre en si notable cōpagnie ce qu'il auoit à respondre là dessus. Incōrinent la cōpagnie fut assemblee en la salle du Roy & en sa presēce, où le Prince ayāt recité les propos que le Roy lui auoit tenus, & ce qui s'en estoit ensuiui, adiouta que la personne du Roy exceptee, celle de Messieurs ses freres & des Roines, & sans leur reuerēce, ceux qui auoyēt dit & rapporté au Roy, qu'il estoit le chef & conducteur de certains seditieux qu'on disoit auoir cōspiré cōtre sa personne & son estat, auoyēt faulsemēt & malheureusemēt menti. Que pour preuue de son innocence il vouloit (pour ce regard seulement) quitter son rāg & dignité de Prince du sang, pour les cōbatre, & faire cōfesser à la poincte de l'espee ou de la lance, que c'estoyēt poltrōs & canailles: & qu'euxmesmes cherchoyēt la subuersion & ruine de l'estat, du nom, & du sang royal, pour la cōseruation duquel il vouldroit employer vie & biens, cōme il en auoit tousiours fait bonne preuue & aussi

le Prince de Condé

aussi pour son interest à la couronne & maison de France, de laquelle il deuoit procurer l'entretènement à meilleur titre que ses accusateurs: sommât la cōpagnie, s'il y en auoit aucun qui eust fait ce rapport, ou qui le voulust maintenir, de le declairer promptement. Surquoi nul ne se presentât, il supplia le Roy de le tenir pour homme de bien, & ne presser à l'auenir l'oreille en derriere à tels calomniateurs & abuseurs: mais les reietter cōme ennemis de lui & du repos public. Cela dit, il sortit du conseil, pour les laisser opiner. Mais à certain signe du Cardinal, le Roy rompit l'assemblée, sans demander auis à la compagnie, où il se pouuoit lors faire quelque remuement au desauantage de ceux de Guise.

La Roine mere bien empeschée parmi ces orages, & pâchant toutesfois du costé le plus fort selon le monde, enuoia l'Admiral en Normandie, pour s'enquerir de la cause des esmotions, le priant affectueusement de les lui signifier sans aucune dissimulation: avec promesse de reconnoissance & de tenir secrets les auertissemens. Il executa promptement & exactement sa commission, & sans crainte d'aucun, enuoia peu de tēps apres à la Roine vn gentilhomme avec lettres tresamples, contenās en somme que ceux de Guise estoient la cause & vraye origine des troubles suruenus au royaume, à cause de leur gouvernement violent & illegitime. Monstroit les preuues de cela, adioustant que les fideles suiets de la couronne tenoyēt pour certain que ces calamitez ne prendroyent fin, tant que ces estrangers gouverneroyent le Roy & l'estat. Il l'exhortoit là dessus de prendre les affaires en main, & de donner relasche & repos à ceux de la Religion, faisant bien obseruer les edicts qui tēdoient à ces fins. Ces auertissemens enfanterent lettres à tous les parlemens & autres iuges, pour mettre hors à pur & à plein les prisonniers detenus pour le fait de la Religion: desquelles lettres toutesfois l'execution fut bien longue & difficile. Vne autre chose poussa encore ceste roue. Quelques prisonniers à Blois & à Tours, pour le fait d'Amboise, ayās trouué moyē de se sauuer des prisons, escriuirēt vne lettre au Cardinal, partie en rusee, partie pleine de menaces, que biē tost ils reuiēdroyēt le voir avec tous les autres qu'il ne tenoit pas, & qui auoyēt deliberé de le saccager. Cest homme, extrememēt timide, pour l'heure mit de l'eau en sōvin,

L'Admiral se montre fidele seruiteur du Roy & du royaume.

Soulagemēt aux prisonniers de la religion.

dont s'ensuiuit l'esslargissement de plusieurs prisonniers par tout le royaume: & lors fut dit par plusieurs, qu'en ce Cardinal se verifioit l'ancien prouerbe, Poignez vilain, il vous poindra.

*Lettres en
faveur de
ceux de Gui
se.*

Au reste, ceux de Guise se voyans attaquez de diuers endroits par diuers escrits, qui estoient comme les auant-coureurs d'une nouvelle charge, firent expedier le dernier iour de Mars lettres du Roy à tous les Parlemens, Baillifs & Seneschaux, item aux Princes estrangers, où ceux qui s'estoyent trouuez à l'entreprise d'Amboise, notamment les chefs, estoient accusez de crimes de lese maieité diuine & humaine, & notamment ceux de la Religion & les ministres y estoient deschirez en diuerses sortes: à trauers tout cela estoient meslees de belles promesses de reformation en l'estat politic & ecclesiastic. A ces lettres fut faite vne tresample responce adresee aux Parlemens, laquelle depeignoit ceux de Guise de toutes leurs couleurs, & requeroit que ceux de Guise en vne legitime assemblee d'estats eussent à rendre compte de leur administration. Le Parlement de Paris enuoya par vn huissier ceste responce au Cardinal. Mais celui de Rouan ayant voulu faire d'auantage, ses deputez enuoyez vers le Roy furent contrains se retirer bien viste, sans rien faire.

*Responce à
icelles.*

*Lettres au
Roy de Na
uarre.*

Le neufiesme d'Auril, lettres au nom du Roy furent escrites & enuoyees au Roy de Navarre de mesme teneur que celles adreseees aux parlemens: d'auantage, il estoit prié de se saisir de certains qui estoient pres de lui, accusez d'estre de l'entreprise d'Amboise. Il y auoit outreplus vn recit de la charge imposee au Prince de Condé, qui s'en estoit iustifié. Ce pendant on consultoit de se saisir de la personne du Prince, dont le Duc de Guise feignoit n'estre d'auis. Lui d'autre part despescha vn sien secretaire à son frere, pour l'auertir de ce qui estoit passé, lui demander conseil, & faire entendre sa volonté. Ce parlement descouvert à ceux de Guise, ils escriuirent vne lettre au Prince, toute

*Et au Prin
ce.*

*Guerre es
meue par
ceux de Gui
se en Escosse:
Et ce qui
s'en ensui
uit.*

pleine d'excuses, afin de l'endormir, laquelle il enuoya au Prince à sondit frere, qui lui fit responce commune, pour n'estre descouvert.

En ce mesme temps ceux de Guise remuerent & cuidoient renuerser l'estat d'Escosse, que leur sœur la Douairiere, & le sieur d'Oysel gouvernoyent paisiblement. Lesdits

de Guise ayant fait le mariage de leur niepce avec le Roy François, firent prendre à leur niepce le titre de la Roine d'Angleterre & d'Escoffe, fondez sur vaines pretentions. Non contens de cela, ils mirent quelques espions en Angleterre, pour recommander leur niepce & denigrer la Roine Elizabet, sur tout à cause de la Religion. Leur mine fut incontinent euentee: neantmoins ils ne perdirent courage, ains pour se maintenir en credit vers les Catholiques Romains, ils firent faire des edits fort rigoureux en Escosse contre ceux de la Religion, dont s'ensuivit du tumulte, apuisé par la Douairiere & la Noblesse du pays. Sur ce le Roy Henri estant mort, & le gouvernement de France en leurs mains, ils enuoyerent en Escosse l'Euesque d'Amiès en la Brosse leurs plus affectionnez seruiteurs, lesquels à leur arriuee voulurent contraindre chascun d'aller voir la messe, reprochans à la Douairiere & au sieur d'Oisel qu'ils auoyent tout gasté, publians qu'ils vseroyent de force, sans espargner petit ni grand. Ils faisoient là dessus de merueilleux desseins, pour changer l'Escosse en quelque nouveau monde. Quoy que la Douairiere proposast des expediens paisibles & seurs, ces deux voulurent (par le commandement de leurs maistres) suivre leur pointe. Mais en fin les seigneurs & gentilshommes menassez & harassiez par tels nouveau-venus prirent les armes, & appellerent les Anglois leurs voisins au secours, tellemēt qu'en peu de temps ils chasserent les prestres, reduisiret la Brosse au petit pied, & contraindirent l'Euesque de se sauuer en France. La Roine d'Angleterre auoit fait instance auant la prinse des armes, à ce que ceux de Guise se deportassent de conseils si violens: à quoy ne voulans entendre elle fit vne ample declaration le vingt quatriesme iour de Mars, où elle monstrois se soucier peu de tout ce que lesdicts de Guise & leurs adherans entreprendroyēt contre son estat, & tesmoignoit desirer la paix en toute la Chrestienté. Ils essayerent par pratiques & ambassades de radouber le mal qu'ils auoyent fait: mais ils ne peurent, & salut que les choses se moderassent tellement d'elles mesmes, que cependant lon peut dire que la violence de ceux de Guise en ce temps là donna tel coup de pied à la Papauté en Escosse, qu'elle n'y fit que languir depuis, & finalement y expira iusques à maintenant.

*Auancement
de la Reli-
gion en Fra-
nce.*

*Procédures
de Maugiron
& du Parle-
ment de
Grenoble
contre ceux
de la Reli-
gion en Dau-
phiné.*

*Etat de
ceux de la
Religion en
Prouence.*

Au regard de la France, tandis que ces executions d'Antiboise se faisoient, comme aussi au parauant, ceux de la Religion croissoient en zele & nombre a veue d'œil de tous costez. Ce n'estoit pas sans grands empeschemens au dehors par diuerses persecutions, & au dedans par les scandales de quelques vns & zele peu discret de plusieurs, qui ne pouuoient plus se contenir en cachettes, de la s'enfuirèrent les assemblees en plein iour & mesmes dans quelques temples. Ceux de Valence, Montelimart, & Romans en Dauphiné furent des premiers. Le Duc de Guise, qui en estoit gouuerneur, extremement despité que ceux de qui il pensoit estre le plus redouté prenoient vn chemin qui lui desplaisoit tant, pour tout rompre enuoya premierement Iean de Monluc Euesque de Valence, qui parauant par ses sermons auoit fait plus de mal que de bien au Pape. Et pour ce que Monluc n'auangoit gueres, & le sieur de Clermont lieutenant du Duc de Guise en Dauphiné estoit estimé trop doux, Maugiron homme violent & ennemi de ceux de la Religio eut charge de les exterminer. Du comencement il y proceda par grande finesse, iouât avec autres ses agens plusieurs personages: en fin ayant trouué moyen de tetter hors de Valence plusieurs gentilshommes qui soustenoyent ceux de la Religion, il y fit vn terrible mesnage, saccagea les maisons, cōme si la ville eust esté prise d'assaut. On lui enuoya de réfort seize enseignes des vieilles bādes de Piemont, & quelques cōpagnies de gensdarmes. D'autre part Truchō premier president de Grenoble, acōpagné de quelques coseillers, partit pour aller a Valence, & en passant a Romans fit emprisonner soixante des principaux, tandis que Maugiron pilloit ceux de Montelimart, auxquels il auoit promis & juré de ne faire aucū tort ni au public ni aux particuliers, qui auoyent bien moyé de les chastier, s'il ne les eust endormis par belles paroles. Pour reuenir aux president & conseillers de Grenoble ils firent decapiter deux ministres a Valence, & pendre trois des principaux de la ville. Quant aux autres prisonniers, ils sortirent par la porte doree, avec abiurations, fouets, bannissement & grosses amendes, dont ces Iuges & l'Aduocat du Roy sceurent bien s'engraisser. A Romans on pendit deux hommes, & vn fouetté puis enuoyé aux galeres.

En Prouence, deux Gentilshommes freres, sieurs de Mouuans

Mouuans, nommez Antoine & Paulon de Richiend, ayans fait ouuerte profession de Religion dès le temps du Roy Henri, Antoine fut traistrement massacré par ceux de Draguignan, en l'an mil cinq cens cinquante neuf, dont Paulon ne peut iamais auoir iustice. Quelque temps apres, le capitaine Chasteauneuf enuoyé de Nantes en Prouence de par la Renaudie & ses compagnons, pour assembler ceux qu'on auiseroit propres pour marcher à l'execution d'Amboise: les depurez des soixante Eglises de ceste prouince assemblez à Merindol, Paulon fut esleu cōducteur des troupes Prouençales, ce qu'ayant accepté il fit vne diligente recherche par tout le pays, trouua deux mil hommes de fait, qui auoyent bon moyen de se monter, armer & entretenir, outre vn grand nombre de gentils hommes & d'autres volontaires. Comme le temps de marcher s'approchoit, son conseil fut d'auis que les troupes essayassent d'entrer dedans Aix, pour y faire prescher, & ainsi donner occasion à ceux de Guise & autres de s'adoucir, en voyant de tous costez gens esteuez contre leur violence. Ceste entreprise descouuerte, Mouuans resolut de faire vne course par le plat pays, où il fit la guerre aux images, abatuës en tous les temples, faisant fondre toutes les reliques d'or & d'argent & vendre les chafubles & autres meubles seruans à la messe, dont l'argent estoit laissé iusques à vne maille es mains des consuls & syndiques des lieux: discipline militaire admirable, mais veritablement & seuerement exercee pour lors. Là dessus Mouuans, poursuiui par le Conte de Tande avec grandes forces, se retira en bon ordre au haut pays: où il attendoit nouvelles de la Renaudie. Cependant le Comte, sage Seigneur entre ceux de son temps, mania cest affaire si dextrement, que par accord fait entre eux il fut dit que Mouuans avec toutes ses troupes se pourroit retirer seurement & libremēt, sans qu'à raison de ce qui estoit auenu (nul petit ou grand n'ayant esté offensé de fait ni de paroles en toute la Prouence, & les images ne s'estans plaintes de ce qu'on leur auoit fait) on leur fist tort ne de plaisir quelconque: lui permettāt & ceux qui le suiuroyēt libre exercice de sa religio, avec promesse de lui faire administrer iustice tout chāt le massacre de sō frere. Le capitaine Poulin, surnomé le Barō de la Garde, oyāt osé cōtre la foy promise attaquer Paulon en vn destroit, pēsāt le tailler en pieces avec ses troupes,

*Perfidie du
capitaine
Poulin:*

qui n'estoit que de cinquante soldats, fut inuesti lui mesmes par Paulon qui lui presenta le combat. Mais le Baron oubliant son escrime, quoy qu'il eust dix fois plus de forces, & bonne enuie de faire vn grand seruice à ceux de Guise, qui l'auoyent despoillé de son estat de general des galeres, pour en vestir le grand prieur de France leur frere, faigna du nez, & par le moyen d'vne nouvelle capitulation renonça au Concile de Constance, puis se retira couuert de honte, & demeura fort long temps caché, son nom seruant de fable & de risée à tout le monde.

*Mouuans
flaté par
ses ennemis
pour estre
attrappé,
respond en
bon Fran-
çois.*

Paulon se voyant mal assurez chez soy, à cause du succez d'Amboise, & des menaces particulieres du Duc de Guise contre lui, à cause des traueses donnees en Prouence, se retira pour vn temps à Geneue, où ce Duc lui enuoya incontinent homme expres pour le pratiquer avec infinies promesses tant de bouche que par escrit, louant ses vertus, & l'admirant par dessus tous les capitaines Prouençaux. La response de Paulon au Duc de Guise fut, que tandis qu'il le conoistroit ennemi de sa Religion & du repos public, & qu'il occuperait le degré des Princes du sang, il se pouuoit assurer d'auoir vn ennemi en Mouuans pauvre gentilhomme, mais qui auoit tel credit enuers les bons seruiteurs & suiets du Roy, qu'ils estoient cinquante mille, (dont il estoit le moindre) qui employeroient leurs vies & biens pour lui faire amender ce qu'il auoit commis contre tant de bons suiets & seruiteurs du Roy. Et se pouuoit tenir pour tout assurez, que tandis que l'vn d'eux viuroit, il n'auroit repos ne vie assuree, ni pareillemēt toute sa race, puis qu'il auoit tant irrité la Noblesse & le peuple de France. Peu auant son partement du pays, le mesme Mouuans receut lettres du Roy & de la Roine mere, par lesquelles ils le gratifioient grandement, comme l'vn des plus loyaux & affectionnez seruiteurs de sa maiesté, lui promettant de grands biens, & ratifiens l'accord du Comte, gouverneur de Prouence. Mais au mesme instant, Mouuans fut auerti que la Roine mere auoit mandé expressement au parlement d'Aix qu'on trouuaist moyen de faire tuer Mouuans, Chasteauneuf & certains autres capitaines, qui estoient de l'entreprise d'Amboise.

*Auãcomet
de ceux de
la Religion
es autres
Prouinces.*

Au mesme temps ceux de la Religion multiplioient en Normandie, & preschoit on ouuertement en plusieurs lieux.

lieux. Ceux de Rouan furent troublez par vn Anabaptiste, lequel fut attrappé & brullé. L'Eglise de Tours fut fort trauaillee par les seditieux deportemens du Moine renié nommé Richelieu, capitaine de la nouvelle garde du Roy: mais par silence & patience elle se maintint, la ville ayant failli deux ou trois fois d'estre saccagee. Par toutes les autres provinces de France, ceux de la Religion se voyans destituez de tout support humain, prindrent vne magnifique resolution de ne plus s'adresser à personne, ains à quelque peril que ce fust, s'assembler pour prier Dieu, ouir sa parole, & se contenir sous l'obeissance d'icelle, viuant en grande concorde les vns avec les autres, & avec beaucoup d'edification parmi les Catholiques Romains, qui à troupes quittoient la messe pour faire profession de contraire vie & doctrine. La Roine mere voyant que ceux de la Religion ne s'adressoyent plus à elle, employa vn sien maistre des requestes nommé Chastellus pour faire que la Roche ministre de Paris la vint trouuer, ou en son lieu quelque autre pour conferer des moyens de mettre ceux de la Religion en quelque repos. La Roche ne se trouuant pas, & ceux de Tours priez d'enuoyer en sa place Dupleffis leur ministre, ils s'en excuserent, supplians la Roine de se contenter des lettres qu'on lui escriroit: ce qu'elle feignit trouuer bon. Soyuant quoy fut dressée vne remonstrance bié ample, sous le nom emprunté de Theophile, pour ceux de la Religion, en laquelle apres quelques protestations de leur sincerité, les fondemens de leurs doleances contre ceux de Guise estoient descouverts, puis les remedes proposez pour obuier à vne guerre ciuile. Iceux estoient, que lon pourueut au gouuernement du royaume, baillant vn conseil au Roy selonc les anciennes constitutions de la France: que pour assopir les differens suruenus au fait de la Religion, vn Concile saint & libre fust tenu: que ce pendant fust permis à ceux de la Religion de viure en repos de leurs consciences selonc le contenu en la confession de foy de leurs Eglises. Ceste remonstrance portee par le Camus à la Roine mere, tomba es mains de ceux de Guise, qui se tournerent en tous sens, pour scauoir qui estoit ce Theophile. Le porteur fut plusieurs fois en danger de sa vie, finalement s'estant fait presser & pourmener en beaucoup de sortes, & sachant que ceux qui la lui auoyent baillee estoient à couuert, il de-

*Nouveaux
moy's, pour
reculer
ceux de la
Religion.*

*Remonstrance
pour ceux
de la Religion
contre
la maison
de Guise.*

claira leurs noms en presence de la Roine mere & de ceux de Guise, qui presserent ce Camus sur le fait d'Amboise: mais en lieu de demeurer court, il leur dit plus de veritez qu'ils n'en vouloyent ouir: & neâtmoins eschappa de leurs mains en vertu de l'abolition generale faite au commencement du regne de Charles neuuesme.

Procedures de ceux de Guise pour se maintenir.

Ceux de Guise se voyans ainsi acueillis de tous costez dedans le Royaume, notamment par ceux de la Religion delibererent les exterminer du tout, & pour cest effect escriuirent au Roy d'Espagne & autres Princes Catholiques Romains, chargeans sur ceux de la Religion toutes les causes des troubles en France & de ce qui estoit suruenu à Amboise. Quant aux Princes protestans, ils leur mandoyent que les executions faites en diuers endroits du royaume estoient de certains sacramentaires ennemis de la confession d'Ausbourg. Outre cela, le dessein fut par eux dressé pour establir en France l'inquisition de l'Espagne, à quoy ló pensoit que le Chancelier de l'Hospital leur aideroit, ce qu'il ne fit pas, ains en sage politique qu'il estoit rabattit leurs coups d'une adresse merueilleuse, tellement que quand il fut questió au mois de May d'expedier l'edit de l'inquisition d'Espagne, sachant que le conseil privé & les parlemens l'auoyent accordee, il modera le tout par autre edit, dont il exposa les raisons avec telle vehemence & eloquence, que ceux de Guise mesmes qui l'auoyent pourchassée furent de son avis, & le firent trouuer bon au Roy Philippe, quoi qu'il desirast voir la France desguisee à l'Espagnole. Ainsi donc fut dressé l'edit de Romorantin, par lequel le Roy laissoit aux Prelats de son royaume toute la conoissance du crime d'heretic, prohiboit toutes assées publiques & forces illicites, declaroit tous ministres de ceux de la Religion, faiseurs & imprimeurs de libelles fameux, & tendans à esmouuoir le peuple, criminels de lese Maiesté. Cest edit n'appaisa pas les murmures & troubles: au contraire ils redoublerent de toutes parts.

Edit de Romorantin rompt le coup à l'establisement de l'Inquisition d'Espagne.

Combats de plumes.

Alencontre de tant de liurets publiez contre l'illegitime gouvernement de ceux de Guise, Jean du Tillet greffier de la Cour du Parlemēt à Paris cōposa vn liure intitulé la Majorité du Roy, auquel il maintenoit qu'en France les Rois en l'age de quinze ans peuuent cōmander. Puis il s'attachoit à ceux de la Religion, disant qu'à faux titre ils appelloyent Euangile leurs nouvelles opinions, appellant leurs mini-

stres seditieux & mutins: & concludant que Dieu favoriseroit les armes qui seroyent employées à l'encôtre d'eux. On lui fit plusieurs réponses fermes & vehemêtes, auxquelles ni lui ni son frere Euesque de S. Brieu n'oserent repliquer, quoi qu'ils en fussent iustâment sollicités par le Cardinal, pour le cōentemêt duquel, à la sollicitatiō d'un certain cōseiller nommé Du Lyō, vn imprimeur de Paris nommé Martin l'Hômet fut pendu & estranglé pour auoir mis en lumiere vn liurer intitulé le Tygre, fait cōtre ceux de Guise. Mesme *Le Tygre* traitement fut fait à vn notable marchand de Rouan, qui se *fast mourir* trouuât à l'execution, & voyât le peuple estrâgement ani- *deux hom-* *mes.* mé cōtre l'Hommet, auoit exhorté quelques vns à se comporter plus modestement. Ce fut vn proces sans formé ne figure, & pour contenter le Cardinal, comme Du Lyō lauoua depuis en vne grande compagnie.

La Roine mere bie empeschée parini târ de vagues, oyât parler d'assemblee d'estats, de reestablissement des Princes & du Cōestable qu'elle haysoit à mort: quoi auenâr, elle n'auoit plus le maniement des affaires, resolut de maintenir les choses en l'estat qu'elles estoyent, & courir de son autorité ceux de Guise, qui cōtinuerent de parler gros, & proclamer qu'ils employeroient tous les moyès d'eux & de leurs amis pour reprimer ceux qui pourchassoyent chagemêt en la Religio. Ce fut de là en auât leur couuerture, pour abolir l'autre querelle qui regardoit l'estat, leq̄l on maintenoit auoir esté vsurpé & estre illegitimemêt retenu & gouverné par eux. Ils pèsoyent aussi qu'ayâs exterminé ceux de la religio, cōme ils vouldoyent cōmècer par là, ce seroit couper les nerfs aux Princes du sang, de lesquels on auroit aisémêt raisō, ensemble des Cōestablistes. Quât à ceux de la Religio, les premiers au roolle, quelques gentilshōmes qui en faisoient fraîche & ouuerte professio, quoi qu'ils n'eussent eu aucune part à l'entreprinse d'Amboise, en estoyent accusez, & appelez pour venir se iustifier deuât le Roy. Voyâs qu'on cherchoit leur ruine, ils s'assemblent, & cōcluent d'aller les vns vers le Prince de Cōdè pour l'acourager: les autres par toutes les Eglises, faire entendre leur ruine prochaine, si chascū ne pèsait à sa sauueretè. La proposition faite au cōseil priuè de se saisir de la personne du Prince & lui faire proces criminel, afin de pourchasser puis apres sur les autres, fit haster ces sollicitations.

Or estoit auenu que sur ceste proposition faite de la capture du Prince, le Cardinal auoit esté resoluement de

Comportemens de la Roine mere, & resolution de ceux de Guise parmi ces difficultez.

Conseil de quelques vns de la Noblesse.

Le Prince de Condè eschappe tant du que ses ennemis comsultent de sa vie.

cest auis: au contraire le Duc de Guise auoit longuement harangné pour monstrer qu'il ne falloit prendre telle voye, & que ce seroit contre son gré & consentement. Quelques vns furent d'entree estonnez que ces deux testes en vn chaperon eussent aussi mal recordé leur roolle. Mais quand on vid peu apres qu'ils ne laisserent rien en arriere pour empoiner le Prince au collet, chascun conut que ceste contrarieté estoit ainsi apostee, pour tirer vn consentement de tout le conseil, afin de se fortifier & mettre à couuert contre tous euenemens. Cependant ceste irresolution seruit au Prince, lequel avec grande adresse se desuelopa de leurs filez, & se rendit en Bearn apres du Roy de Nauarre son frere. Eux acoullumez à faire (comme on dit) de pierres pain, & tourner routes choses à leur auantage, commencerent à alleurer le Roy & sa mere, que vrayement le Prince estoit coupable, & que ceste retraite le rendoit atteint & conuaincu. Parquoy lon se mit sur l'expedition de commissions nouvelles pour leur gés, afin d'aller faire la guerre en Gascongne, où le Mareschal S. André, sous couleur de visiter quelques siens freres, fut enuoyé descourir: ce qui ne seruit qu'à faire tenir ces deux Princes tant plus sur leurs gardes pour lors.

*La Planche
descouure
ceux de Gui
se.*

Il y auoit vn autre escheueau à demesler, c'estoit de connoistre si le Connestable estoit enuelopé es conseils du Prince, lequel ils tenoyent desia dedans leurs filez, ce leur sembloit. Pour cest effect ils apostent la Roine mere, laquelle sic venir secrettement à soy Louys Regier, sieur de la Planche, l'vn des conseillers du Mareschal de Montmorency, lequel introduit au cabinet d'icelle, (le Cardinal caché derriere la tapifferie,) enquis & pressé de dire ce qui lui sembloit des causes & remedes des presens troubles, en fit vn ample discours: dont le sommaire fut, que ceux de Guise, estans estrangers, ne deuoient auoir le gouuernement de l'estat, sinó qu'on leur baillast pour contre poids & bride des François naturels. Il respōdit bien au long aussi à l'accusation dressée contre le Prince de Condé, & monstra que c'estoit vne pure fausseté de penser que l'entreprinse d'Amboise s'adressast contre la personne du Roy, ou pour troubler l'estat. Puis apres il deschifra l'origine de ceux de Guise, se comportant en toutes ses responses en homme politique, avec telle adresse qu'il eschappa de la Cour, & n'y eut au-
cune

cune prinse de ce costé-la sur le Conestable ni sur les siens.

Ceux de la Religion ayans compris par les auis & remontrances que plusieurs de la Noblesse leur firent par toutes les prouinces que leur ruine approchoit, s'ils ne pouuooyent promptement à leurs affaires, apres s'estre recommandez & soumis humblement à Dieu, delibererēt de se ietter entre les bras des Princes du sang, comme pères, tuteurs & conseruateurs de l'innocence des pauures affligez, & lesquels estoient appelez par les loix naturelles du pays en telles charges, pendant la minorité des Rois. Pour cest effect certains notables personnages furent depurez pour aller trouuer le Roy de Nauarre & le Prince de Condé à Nerac, auquel ils présenterent avec tous leurs moyens vne ample remonstrance contenant le recit des torts faits par ceux de Guise au Roy & au royaume, avec vne supplication qu'il pleust ausdits Princes d'auiser aux moyens legitimes pour la deliurance du Roy & la manutention de l'estat.

Ceux de la religion se mettent apres Dieu sous la protection des Princes du sang.

Durant ce temps, le sieur de Mōbrun gentilhomme bien affectionné à la Religion estant recherché de pres par le parlement de Grenoble & garanti dextremement de la main de ses ennemis, fut appellé par plusieurs du Cōrat de Venisse, pour leur aider contre les violences & extorsions qui leur estoient faites par le Vicelegat du Pape, contre leurs priuileges & franchises. La Motte Goudrin lieutenant du Duc de Guise en Dauphiné fut aussi attiré par le Vicelegat avec grandes forces. Combien que Mombrun eust fort peu de gens, si contraignit il ses ennemis à le rechercher d'accord, lequel ayant esté violé en tous ses articles, par le Vicelegat & la Motte Goudrin, Mombrun reprit les armes, & traita rudement les Prestres qui auoyent tué plusieurs de ses soldats apres l'accord iuré: puis tailla en pieces bonne partie des troupes de la Motte Goudrin, & le harassa tant qu'il lui fit perdre toute son esclime. Mais ayant esté contraint de donner congé à sa petite troupe, & tost apres trahi par vn sien domestique, il se sauua hors du royaume, ayāt trauersé plusieurs dāgers, & se retira és terres de Geneue & de Berne.

Exploités du sieur de Mombrun.

Pour reuenir aux Princes, ayans esté grandement consermez en la resolutiō par eux prinse de s'acquitter de leur deuoir au soulagement de la France, par les remontrances

Les conseils du Prince descheuerts par la da-

*gne, dont
s'ensuit
l'emprison-
nement du
Vidame de
Chartres.*

& offrés de ceux de la Religion, ils commencerent à met-
tre la main aux affaires. Entre autres agens, le Prince de Cō-
dé despescha vn Balque, nommé la Sagne, deuers plusieurs
grāds Seigneurs, pour les prier de ne lui faillir au besoin. La
Sagne ayāt receu respōse du Connestable & du Vidame de
Chartres, vint en Cour où il rendit quelques lettres. Cōme
il attendoit sa despesche, il fut si mal habile que de se lasser
tirer les vers du nez par vn nommé le capitaine Bonual, le-
quel l'ayāt de celé a ceux de Guise, courut mesmes apres &
l'amena prisonnier à Fontainebleau, où les lettres du Vidame
de Chartres ayans esté leuës, esquelles il promettoit au
Prince maintenir sa iuste querelle contre tous, exceptez le
Roy, ses freres & les Roines, ceux de Guise l'enuoyerent
prendre à Paris & reserrer dedans la Bastille, où lon lui tint
de grandes rigueurs iusques a la mort. Ils ne trouuerēt pas
tant à mordre sur les lettres du Connestable, ou du moins
en firent semblāt, pour n'auoir pas tant d'affaires en vn coup
sur les bras. La Sagne fut payé de son babil, car on lui tira tāt
les lanieres, qu'il dit ce qu'il scauoit & ce qu'il ne scauoit
pas, pour alonger vn peu sa miserable vie. Ce pendant les
confessions a la torture firent que ceux de Guise hafterent
leurs desseins, accorderent a leur grand deshonneur & au
desauantage de leur niepce avec la Roine d'Angleterre,
pour ueurēt aux frōieres de Lorraine, firēt descēdre au lōg
de la riuere de Loire les vieilles bādes venues de Piemōt
en Dauphiné, & escriuirēt de tous costez a leurs partisans.

*Proposition
au conseil
pour la con-
uocation de
l'assemblee
des princes
du royaume à
Fontaine-
bleau.*

D'vn autre costé la Roine mere, qui craignoit meruei-
leusement d'estre desferree, quoy qu'il auinst: par l'auis du
Chancelier & de l'Admiral, qu'elle escoutoit alors biē vo-
lōtiers, ce sembloit, resolut de faire proposer au cōseil, qu'il
estoit requis que le Roy assemblast tous les Princes & Sei-
gneurs du Royaume, Cheualiers de l'ordre, & gēs d'autho-
rité, pour regarder les moyēs de pacifier les troubles qu'ils
estimoient principalement proceder a cause des persecu-
tions pour la Religion. Ceux de Guise trouuerent bonne
ceste resolution, pensans auoir trouuē la vn piege tout fait
pour attrāper le Roy de Navarre & son frere: se confians
aussi, a cause que la pluspart de ceux qui se trouueroient en
telle assemblee estoient de leur retenue, que rien n'y passē-
roit qu'à leur auantage. Brief que cest expedient rōproit le
coup a la cōuocation des estats, & donneroit fermé pied à
leurs

eurs affaires. On commence à escrire par tout au nom du Roy, lequel prioit les vns & les autres de se rendre pres de lui a Fontainebleau le quinziesme iour d'Aoust, pour l'effect que dessus. Ceux de Guise acompagnerent aussi ces lettres d'autres de leur part, pleines de bonnes esperances & promesses. Le Roy escriuit semblablement au Roy de Navarre, le priant de s'y trouver, avec son frere, & les seigneurs qui lors estoient pres de lui. Mais sous main, par l'entremise des seruiteurs secrets, ceux de Guise firent en sorte que le Roy de Navarre resolut de ne bouger, & ce contre l'avis du Connestable & de plusieurs autres grands seigneurs, qui disoyent le moyen se presenter lors pour chasser du tout ceux de Guise, & restablir le legitime gouvernement du royaume. De fait le Connestable, estimant que les Princes s'y trouueroyent, ne faillir d'y venir en compagnie de plus de huit cens cheuaux, ce qui contraignit ceux de Guise, lors foibles, de filer doux, & monstrier bon visage au Connestable & à ses neveux.

Le vingtvniesme iour d'Aoust, l'assemblee fut ouuerte, où ne se trouuerent nuls Princes du sang. Auant qu'entrer en matiere, l'Admiral presenta au Roy vne requeste pour ceux de la Religion en France, qui supplioyent qu'on leur ottroyast des temples & libre exercice par tout. Le Roy ayant declairé à l'Admiral qu'il auoit pour agreable sa vigilance, fidelité & sincere affection, fit lire tout haut ceste requeste, puis ayât exposé sommairement la cause de l'assemblee, pria la copagnie vouloir libremēt. & sans aucune crainte ou passion lui donner conseil, selon que l'occasion & necessité le requeroit. Apres, la Roine mere & le Chancelier parlerent: puis le Duc de Guise & le Cardinal de Lorraine s'offrirent (mais en general) à rendre conte de leur administration. C'est ce qui fut fait ce iour là, estant l'assemblee remise au vingttroisiesme, auquel Monluc, Moruilliers, du Mortier & d'Avanson conseillers du priuè conseil opinerent. Mais celui qui parla plus auant, & qui acquit louange de fidele cōseiller, fut Charles de Marillac Archeuesque de Vienne: lequel par vives raisons doctement de dutes monstra qu'il faloit assembler vn cōcile National pour remedier aux differens suruenus en la religiō, & les trois estats pour reigler le gouuernemēt du royaume. Il deceda bien tost apres ceste harangue, & a-on parlé diuersement de sa mort.

L'Admiral presente au Roy vne requeste pour ceux de la Religion.

Harangue & avis de Marillac.

Remonstrance & censure de l'Admiral, censuré par ceux de Guise.

Le lendemain, qui fut le vingt quatriesme iour du mois le rāg d'opiner escheut à l'Admiral, lequel toucha les deux cordes de la Religion & de l'Estat, montees par Marillac beaucoup plus distinctement & hautement: puis adionna vne graue censure contre ceux qui en enuironnant le Roy de gardes sur gardes, lui aprenoyent à craindre les suiets & les suiets à le hair: priant le Roy de croire que tous les suiets le reueroient & lui estoient tresaffectionnez. Le Duc de Guise extremement irrité de ce que l'Admiral auoit dit, sur tout quāt aux nouuelles gardes, fit vn discours bien ample au contraire, en telle sorte qu'il se monstra merueilleusement empesché à soustenir ceste cause ruineuse. Son frere le Cardinal marcha sur telles espines vn peu plus doucement, & s'essaya de refuter les protestations tres-humbles contenues en la requeste presentee au nom de ceux de la Religion par l'Admiral, lequel depuis fut extrememēt hay par ceux de Guise, qui toutes fois pour lors firent semblant de ne trouuer pas mauuais qu'on pensast à assembler les Estats, & quant à pouruoir aux affaires de la Religion ils proposerent vn autre auis, lequel fut suiui comme nous le marquerons en l'article suiuant.

Estats generaux assignez au 10. iour de Decembre.

Suyuant cela, le dernier iour d'Aoust lettres furent expediees à tous baillifs & seneschaux, leur signifiant que les Estats generaux estoient assignez au dieziesme iour de Decembre ensuyuant en la ville de Meaux, afin qu'ils donnassent ordre de faire eslire certains deputez pour y enuoyer. Mais il y auoit vne enclouëure en ce mandemēt: c'est que durant telles eslectiones les gouverneurs & lieutenans des prouinces visiteroyent respectiuelement les villes pour entendre par le menu & lui rapporter les doleances du peuple, & auiser à ce qui seroit vtile d'estre ordonné pour le bien de leurs prouinces. Il assignoit par les mesmes lettres les Euesques, prelatz, & autres tels Ecclesiastiques à le trouuer à Paris le vingtiesme iour de Ianuier ensuyuant pour auiser à ce qui seroit digne d'estre remonstré au Concile general, les exhortant de reformer en ces entre-faites ce qu'ils iugeroyent le deuoir estre au fait de l'Eglise: leur commandant au reste de veiller sur leurs aduersaires, appelez esprits malins, composez des restes de la rebellion & tumulte d'Amboise.

Amas de la gendarmerie.

Ceux de Guise ayans par tel moyen assurez leurs des-

seins

seins contre les Princes, enuoyerent le lendemain autres lettres au nom du Roy aux baillifs & seneschaux pour l'assemblée des gens d'ordonnance par toutes les Prouinces au vingtiesme du mois de Septembre. Le departement fut fait en telle sorte que les compagnies estoient toutes entremeslees, & les suspectes enuironnees d'autres qui pouuoient leur bailler en teste & a dos. Les chefs eurent charge de prendre ou tailler en pieces tous ceux qu'ils estimoient marcher pour se ioindre aux Princes. D'autre part, pour ce que la remonstrance que ceux de la Religio auoyent adreesee aux Princes, pinçoit ceux de Guise de tous costez, au refus de Jean du Tillet se presenta vn certain ieune Aduocat, nommé Des Autels, de Charrolois, qui fit vne response sous titre de harangue au peuple François, imprimée avec priuilege du Roy. Mais on chapitra si bien ce harangueur par vne replique, que depuis il n'osa leuer le nez, & fut defauoué du Cardinal, qui l'auoit mis en besongne, disant que le temps & ses actions lui seroyent assez tost raison de ses ennemis.

De fait, ceux de Guise ayans fait ioindre les forces retournées d'Escoffe avec les vieilles bandes de Piedmont, Mets & Picardie, ils les firent approcher d'eux avec douze cens hommes d'armes, reseruez outre le departement des Prouinces, & enuoyerent vne despesche du Roy au Nauarrois, par laquelle le Prince de Condé estoit chargé d'entreprendre contre l'estat de France, & de s'estre voulu emparer des meilleures villes, pour se faire maistre: pourtât il prioit le Roy de Nauarre de lui enuoyer sondit frere sous bonne & seure garde: sinon qu'il seroit lui mesme contraint de l'aller querir avec si bonne compagnie, que la force lui en demeureroit. Le Roy de Nauarre & son frere firent response graue & magnanime, portât que si leurs accusateurs se declairoient, & se rendoyent parties, & estoient depouillez de l'authorité qu'ils auoyent vsurpee, eux iroyent en petite compagnie se presenter au Roy: lui seroyent connoistre que tels accusateurs estoient les coupables, aux faux rapports desquels ils le supplioyent de n'adiouster point de foy.

Ceste response fit tourner feuillet à ceux de Guise, qui enuoyent promptement vne recharge, par laquelle le Roy mandoit que les Princes pouuoient venir vers lui en toute

Departemens des compagnies.

Lettres au Roy de Nauarre contre son frere: & les responses de tous deux.

La Parole du Roy est donnée aux Princes pour les attrapper.

seureté, & s'en retourner quād bon leur sembleroit, les asseurant en parole de Roy, qu'il ne seroit attenté à leurs personnes en aucune maniere, qu'il entendroit paisiblement leurs remonstrances & iustifications, sans qu'ils entrassent en prison, ou qu'on leur fist proces: & que seulement il vouloit auoir responce de bouche sur les points dont le Prince estoit chargé, lesquels le Roy ne pouuoit aucunement croire: brief qu'ils seroyent recueillis selon leur estat & dignité, voire qu'on leur baileroit le rang qui leur appartenoit au maniement des affaires, afin d'auoir leur cōseil & auis, pour rendre toutes choses bien policees, sans rechercher ni troubler le Prince en la Religion dont il faisoit profession ouverte. La Roine mere leur escriuit aussi lettres de mesme substance.

*Ils sont mal
heureuse-
ment traités
par Amaury
Bouchart Chā-
celier de
Navarre.*

Du commencement le Roy de Navarre auoit beaucoup de courage: mais ayant scē que les affaires au Lyonois & en Dauphiné y auoyent autrement succedé que lon ne pensoit, commença a se refroidir, quoy que les depurez de plusieurs prouinces s'offrisent à faire acheminer leurs troupes pour sa conseruation, auant que la gendarmerie Françoisē eut occupé les passages: ou, si il ne trouuoit cela expedient, promettoyent s'eleuer de tous endroits pour le faire sortir en l'assemblée des estats. Il auoit pres de soy vn Chancelier nommé Amaury Bouchart, maistre des requestes du Roy, lequel du commencement l'auoit fort sollicité d'entendre aux remonstrances & sommations qui lui estoient faites de tous les endroits du royaume. Mais ce Bouchart ayant entendu que l'entreprise faite sur Lyon par le ieune Margueryt auoit eu issue toute autre qu'il n'esperoit, escriuit secrettement au Roy, le suppliant de rappeler le Prince de Condé, d'aupres du Roy de Navarre son frere, à cause qu'il le poursuiuoit sans cesse d'entreprendre beaucoup de choses contre les ministres de sa Maiesté, & pour troubler le Royaume, à la sollicitation des Lutheriens & predicans venus de Geneue: à quoy il adiuoist son maistre n'auoir encores voulu entendre, mais estoit à craindre qu'on ne le gagnast par longue importunité. Dont il n'auoit voulu faille d'auertir le Roy, duquel il estoit tres humble & tresobeissant suiet naturel & seruiteur, & dauantage l'vn des ministres de sa iustice. Il escriuit lettres encores plus expressees au Cardinal, & promit lui reciter vn iour à bouche choses

ses de tres grande consequence qu'il ne pouuoit escrire. Sô-
me il lui promettoit des moyens pour faire le proces aux
Princes & aux plus grands Seigneurs du royaume. Parlant
des predicâs de Gencue, il entendoit Theodore de Beze que
le Roy de Nauarre auoit enuoyé querir expres par le con-
seil de Bouchart mesme, pour se trouuer avec plusieurs au-
tres notables personages de diuers endroits de la France
l'auis desquels, notammēt de Beze, estoit de faire en toures
fortes que la conclusiō de l'assemblee de Forainebleau tou-
chât les estats fust bien assuree & executee. Mais cest auis
ne fut pas suivi: & quant à icelui de Beze il se retira avec
merueilleux danger de sa personne, ayant cōmencé le pres-
che public à Nerac, où le Roy de Nauarre assista. Aucuns
tenoyent que Iarnac, lequel s'estoit du tout retiré d'aupres
des Princes avec saincte Foy son frere, parauant lieutenant
de la compagnie de gēd'armes du Prince de Condé, auoit
pratiqué Bouchart pour escrire ce que dessus.

Les Princes s'apuyans sur la parole du Roy, & sur les
protestations & promesses que leur faisoient ses agents,
entre autres le Cardinal de Bourbon leur frere, enuoyé ex-
pres vers eux, accepterent ce qu'on leur proposoit, & apres
auoir escrit au Roy qu'ils s'achemineroient à Orleans
avec leur petit train, deuant l'assemblee des estats, se mirēt
aux champs. Arruez a Limoges, ils furent incontinent vi-
sitez de plusieurs seigneurs & gentilshommes, iusques au
nombre de sept à huit cēs bien mōtez, armez & equippez.
On leur offrit six mille pietons de Gasconne & Poictou,
enroullez & prêts à marcher: quatre mil tant de pied que
de cheval du Lâguedoc. Autant ou plus de la Normandie:
avec assurance de la bonne volōcē de la pluspart des gens
d'ordonnance, & offre de deniers, pourucu qu'il pleust au
Roy de Nauarre se declairer protecteur du Roy & du Ro-
yaume contre ceux de Guise. Mais les mauuais seruiteurs
qu'il auoit encores pres de soy, cōme Descars & ses cōpa-
gnōs, (car Bouchart s'estoit retiré) lui dōnerent tāt d'alar-
mes, figurerēt tāt de dāgers, & forgerent tant d'inconue-
niens, sur tout sur le pretexte qu'on ne leur mettoit pas es
mains vn fond de trois ou quatre cēs mille escus, pour voir
plus clair en ces affaires, qu'estant à Vertueil, où vn autre
bonagent, le Cardinal d'Armaignac, le vint trouuer, il
doonna congé à toute sa compagnie, contremanda ceux qui

*Ils perseue-
rent en leur
deliberatiō
d'aller vers
le Roy.*

*Noblesse rē-
uoyee & cō-
tremandee
par le Roy
de Nauar-
re.*

*Vain effort
de la Prin-
cesse de Con-
dé.*

venoyent, avec beaucoup de remerciemens & promesses de s'employer courageusement pour le bien de toute la France aux estats. Leur ayant là dessus fait de grandes remonstrances, & prié qu'au moins le Prince de Condé demeurest derrière, pour tenir leurs ennemis en suspend, leur innocence leur suffisoit: qu'il n'estoit aisé de faire mourir les Princes du sang: que si on leur ostoit la vie ils prendroient la mort en gré: que Dieu auoit assez d'autres moyens de deliurer la France, sans qu'eux fussent occasion de la perte & ruine de tant de gens de bien qui desiroient se voir dire a eux. La Princesse de Condé, dame sage & vertueuse entre celles de nostre temps, fit tout son possible pour desfourner de ce voyage son mari: mais elle perdit ses peines. Les Seigneurs & Gentilshommes qui auoyent acompagné les Princes, estans sur le point de leur retraite, apres quelques humbles remonstrances protesterent qu'estans si peuurement destituez de chefs, ils esperoyent que Dieu leur en susciteroit d'autres, pour les deliurer de l'oppression des tyrans. Ces paroles dites en presence des seruiteurs secrets rapportees à ceux de Guise, leur attacherent nouvelles sentinelles aux oreilles: ce pendant entendans que les Princes estoient ia auant en pays, ils font enuoyer le sieur de Mompesat, l'un de leurs confidens, faire tresexpresses defenses de par le Roy aux Princes, de n'entrer, venans à la Cour, en nulle ville close appartenante au Roy, sur peine de rebellion & d'estre atteints & conuaincus de crime de lese maiesté. Ils estoient ia enclaués entre les forces de leurs ennemis sous la conduite du Marechal de Termes. Le Cardinal d'Armaignac, Dessears, & teils autres mauuais seruiteurs, firent acroire au Roy de Navarre que ceste defense verbale de Mompesat n'estoit qu'une brauade de ceux de Guise, que le Roy & sa mere desauoueroient.

*Les Princes
sont auer-
tissimens
laissés en
arriere s'a-
cheminent à
Orleans.*

Les Princes estans passez Chastelleraux furent plus certainement auertis du mal auenir, & exhortez de suivre les grands chemins, à cause des embusches dressées pour les tuer s'ils s'escartoyent, en semant le bruit qu'ils s'estoyent voulu sauuer. Parmi cela, lon leur offrit moyen de gaagner Angers, puis la Normandie, où rien ne leur defaudroit. Ils demeurèrent en leur premiere resolution, marchans à petites iournees, & sembloit que l'un des freres fust un prestre uost des Marechaux qui menast l'autre prisonnier. La des-

sus ceux de Guise meinent le Roy à Orleans, & y appellēt toute la Noblesse & gendarmerie Françoise: ce qui fit incontinent penser à petis & grands qu'on en vouloit aux estats: mais par vn bruit diuulgé, fut dit que toutes ces forces estoyent amassees pour assieger & chastier Orleans, dont les principaux estoyent sur le liure criminel, pour passer le pas, & engraisser de leurs confiscations plusieurs courtisans affamez: sous couleur qu'ils estoyent de l'entreprinse d'Amboise. Pour cest effect le sieur de Sipierre, esclau de ceux de Guise, baillé pour lieutenant au Prince de la Rochesuryon gouverneur d'Orleans, estant arriué en la ville au commencement d'Octobre, desarma les habitans, remplit de gens de guerre les maisons qu'il appelloit suspectes, & commit aux escheuins la garde des portes. Le Prince leur gouverneur y estant entré enuiron le douziesme iour du mois, & recueilli en grande reuerēce par les principaux, les auertit que le Roy y vouloit faire son entree avec la roine le dixseptiesme iour ensuyuant, & leur alongea le terme seulement d'un iour: tellement que le dixhuitiesme, ceste entree fut faite. Les troupes de la ville estoyent au nombre de quatre mil hommes, à qui lon auoit rendu les armes, exceptez les bastōns à feu. Les principaux suiuyent en bon ordre & equippage, les rues richemēt tendues & tapissees. Le Roy regarda passer par les fauxbourgs toutes ces troupes, lesquelles rentrees en la ville, il monta à cheval sous vn daix d'or, & tira droit au grand temple. En chemin son cheval broncha, tellement qu'il fust tombé tout à plat, s'il n'eust esté soudainement releué. L'apredisnee toutes les troupes allerent au deuant de la Roine, qui fit aussi vne entree magnifique. Ceux de Guise ne se trouuerent en l'vne ni en l'autre: de crainte (disoit on) de rencontrer quelque desesperé qui les offencast, parce qu'un magicien à Rome auoit predict au Cardinal, que lui & son frere mourroyent de mort violente.

La veille de Toussains, dernier iour d'Octobre, les Princes conduits de leur innocence, & s'apuyans sur la grace de Dieu, auquel ils se recommandoyent & faisoient recómander par les prieres de ceux de la Religion, arriuerent à Orleans, & passerent depuis le commencement du Portreau iusques au logis du Roy en la place de l'Estappe au milieu de plusieurs milliers de pietons arrangez en haye

Octobre

Rude traitement fait à ceux d'Orleans.

Entree du Roy & de la roine à Orleans.

18 Octobre

Arriuee

des Princes à Orleans, & comment ils y furent receus.

fort ferrez, armez à blanc, d'un costé & d'autre, sans qu'il
 tout ce long chemin y eut espace vuide. Nul courtisain
 de la ville ne leur alla au deuant. Le Cardinal de Bourbon
 & le Prince de la Rochefuryon, par congé exprès, les alle-
 rent recueillir. Le Roy de Navarre voulant, selon la coustume
 me, entrer à cheual iusques dedans la cour de l'hostel de
 Roy, fut rebuté, avec responce rude que les grandes portes
 ne s'ouuroyent point. Estans donc cōtrains de mettre pied
 à terre, ils allerent trouuer le Roy, lequel les attendoit en
 lieu eminent d'une salle, avec ses oncles de Guise, & plu-
 sieurs Courtisans, nul desquels ne fit vn pas pour leur aller
 à la rencontre. La reception fut assez maigre: & apres les
 reuerences acoustumées, la nuict suruint, qui fit que le Roy
 s'achemina en la chambre de la Roine mere, où il ne fut
 suivi que des Princes, sans que ceux de Guise s'y voulu-
 sent trouuer. La Roine les ayant receus la larme à l'œil,
 Roy s'adressant au Prince de Condé lui dit auoir eue
 uerti de plusieurs endroits qu'il faisoit plusieurs entrepre-
 ses contre lui & l'estat de son royaume, à cause dequoy
 l'auoit mandé pour en sauoir la verité par sa bouche.
 Le Prince, qui n'eut onc faute de cœur ni de langue proposa
 hardiment & clairement ses defences, & descouurit celuy
 ment ceux de Guise ses ennemis, que le Roy ne pouuoit
 estimer autre chose, sinon qu'on faisoit vn tort indigne
 son propre sang: neantmoins, suyuant ce qui auoit esté
 elu auant l'arriuée, le Roy commanda à Chaugny capi-
 taine des gardes, expressement enuoyé là par ceux de Guise
 se, de se saisir de la personne du Prince, ce qu'il fit, & le
 na prisonnier en vne maison prochaine, au deuant de laquelle
 quelle fut construit vn fort de brique, flanqué de canons
 & garni de pieces de campagne, qui battoit en trois costez
 & defendoit les auenues. Les fenestres de sa chambre furent
 murées, & fut tenu si estroittement, que nul ne parloit à
 qu'un homme de chambre. Le Roy de Navarre requit qu'il
 lui baillast son frere en garde, & qu'il en respondoit sur sa
 vie: ce qui lui fut refusé: & quāt a lui on lui osta ses gardes
 & le veilloit-on de pres tant la nuict que le iour. On en-
 uoya tout de ce pas saisir prisonniere la Dame de Ro-
 belle mere du Prince, en sa maison d'Anicy en Picardie
 d'où elle fut amenée avec beaucoup de rigueurs iusques
 S. Germain par les sieurs de Renouart & Carouges exécuteurs
 de sa volonté.

*Propos du
 Roy au Prin-
 ce de Condé.*

*Responce
 du Prince.*

*Son empri-
 sonnement.*

*Praitement
 fait au Roy
 de Navar-
 re, & à quel
 que au-
 tres.*

teurs de telle commission. Lon n'oublia non plus à Paris le conseiller la Haye, pource qu'il manioit les affaires du Prince. Ceux qui lui estoient bien affectionnez dedans Orleâs se tirerent d'heure arriere de la presse. Bouchart Chancelier du Roy de Navarre fut prins en sa maison au mesme temps par Iarnac, qui fit bien du mauuais en aparence, & Bouchart le menassoit en presence de ceux qui firent la capture de lui faire trancher la tette comme a vn traistre & meschant.

Bouchart se fait prendre & amener prisonnier.

Ce furent paroles, en rien autre chose. Les papiers ne furent pas oubliez, & Bouchart conduit à Orleans, puis à Melun avec autres prisonniers amenez de Lyon, afin de preparer les preuues contre le Prince, dont on poursuiuoit le proces, en toute diligence. Hierosme Grosnot, baillif d'Orleans personnage docte, vertueux, plein de singulier pieté, amateur du bien & repos public, ennemi des tyrans & factieux, estoigné d'auarice & d'ambition: fut neâtmoins emprisonné deux iours apres l'arriuee du Prince. Il auoit trois dangereux tesmoins contre soy, asçauoir vn bel estar, vne belle maison en ville, & vne autre aux champs. La couuerture estoit que son pere auoit esté Chancelier de la feu Royne de Nauarre, & lui estoit à Orleans le protecteur de ceux de la Religion, & l'affectionné seruiteur des Princes. D'auantage, lors qu'il fut question de faire la harâgue au Roy à son entree, le Baillif esmeu de quelque outrage qu'on lui fit, comme il s'approchoit, & de la contenance du Roy qui se print à le regarder d'vn œil felon, ne peut dire ce qu'il auoit proietté. Ceux de Guise prendrent occasion de son silence de l'accuser enuers le Roy, qu'il sentoit sa conscience chargée du crime de lese Maiesté. Estant prisonnier, des faux tesmoins, dont le curé de saint Paterne, & le vicaire de sainte Caterine furent les premiers, avec Iaques Aleaume, Iaques L'huillier, le Borgne, l'Alemant, & Iaques Masnet, l'accuserent d'auoir deliberé de liurer Orleans au Roy de Navarre, d'estre de l'intelligence d'Amboise, & de s'estre trouué en quelque assemblee faite de nuict dedans le grand cemitiere: item d'auoir manifestement supporté ceux de la Religion. L'instructeur du proces estoit Dauanson, esclaue de ceux de Guise, lequel renuoyoit au Curé de saint Paterne les tesmoins qu'il voyoit n'estre assez fermes, pour entendre de lui ce qu'ils auoyent à dire. Le Marechal

Emprisonnement du Baillif d'Orleans, & procédures tenues contre lui.

Dauanson instruit le proces du baillif.

de Brissac s'estoit ia emparé de la maison des champs, nommée l'Isle, & partageoit en fâche les meubles avec Sipièrre. Davantage Boyuin son secretaire osa dire à la femme de Grossor, que si on parloit dextrement (monstrant qu'il falloit conter deniers) à son maistre, les affaires du Bailly s'en pourroyent mieux porter.

Les pratiques de ceux de Guise ouvrent la bouche aux estats particuliers des prouinces.

Conspiratio pour exterminer ceux de la Religion.

Passages sermez au secours.

Formalitez au proces du Prince.

Dehors du royaume, ceux de Guise auoyent disposé le Pape, le Roy d'Espagne & autres à penser qu'à ce coup ils extermineroient en France tous ceux qu'ils appelloyent Lutheriens, lesquels ils tenoyent pieds & poings liez, esperans en nettoyer la France cest huer, pour aller au printemps visiter les Allemans & les Suisses. Mais leurs efforts ne peurent empescher plusieurs assemblez es estats particuliers des prouinces (pour auiser à ce qui estoit conuenable de remonstrer aux estats generaux) de tailler nouvelle besongne, dont les harangues faites à Blois, à Angers, à Paris, par Bazin, du Plessis, Grimaudet, Capel & autres firent foy: comme aussi en la pluspart des autres prouinces, où les oppresseurs furent descouverts, & le peuple disposé à pouuoir par moyens legitimes à tant de desordres introduits & maintenus par les estrangers: plusieurs ayans dit tout haut que lon ne souffriroit point que ceux de Guise opprimassent ainsi les Princes du sang. C'estoyent pour la pluspart gens de la Religion qui tenoyent tel langage: & ceux de Guise, qui en auoyent les aduertissemens sçeuient bien faire sonner au Duc de Montpensier, & à plusieurs grands seigneurs & autres des principaux en diuers endroits du Royaume cest article de Religion, pour les faire plus aisément pancher à ce qu'ils desiroyent. L'esperance des confiscatiōs y estoit meslee, qui faisoit leuer le nez à beaucoup d'affamez. On ne proposoit qu'estats, offices, benefices, tagues d'or à ceux qui aideroyent le Roy à exterminer les ennemis de l'Eglise Romaine.

Outre cela, les forces du royaume furent departies par ceux de Guise es villes voisines d'Orleans & estendues iusques à Bourges, Moulins, Blois, Tours, Saumur, Angers, Chinon, Loudun, Poictou, & sur toutes les auenues, par où ils estimoyent que secours pourroit venir aux Princes prisonniers. Ceux de la Religion furent rigoureusement recherchés en plusieurs villes, notamment à Paris. Cependant on procedoit à la confection du proces contre le Prince: mais

mais pource que pour garder formalité de iustice ni les informations prises à Lyon contre le Marechal de S. André, ni les prisonniers de Melun ne suffisoient, on remit en auant les paroles que le Prince auoit dites vne fois à Amboise, deplorant la mort de tant de gentilshommes qui passoient par les mains des bourreaux, & ce qu'il auoit declairé allant en Bearn au sieur de Genlis, qui auoit renoncé aux ceremonies de l'Eglise Romaine, afin que ne pouuant lui faire proces sur crime de lese maiesté humaine, on le poursuuiuit sur celui d'heresie. Pour fortifier ceste seconde preuue, ceux de Guise lui enuoyerent vn prestre avec son equipage, qui lui fit entendre auoir expres commandement du Roy de dire la messe en sa chambre & deuant lui. Mais ce prestre fut renuoyé fort rudement par le Prince, avec charge de dire au Roy de sa part n'estre venu vers sa Maiesté pour aucunement cōmuniquer aux impietéz & pollutions de l'Antechrist Romain, ausquelles il auoit dés long temps renoncé: mais seulement pour lui rendre raison des faulses accusatiōs qu'on lui auoit imposees. Sa response ne fut pas oubliée, ains en fit-on vn grand article sur la deposition du prestre & des gardes.

Sa magnanimité au fait de la religion.

Et en ses accusations contre ceux de Guise.

Ceste magnanimité picquoit au vis ceux de Guise: mais beaucoup plus ce que le Prince parloit d'eux fort desauantageusement & tout haut: car souuentes fois monstrant vn sac qu'il tenoit en les mains, affermoit que c'estoit le proces de ces brigands & voleurs de Guise, par lequel infinis crimes de lese Maiesté, dont ils estoient coupables, estoient bien prouuez & verifiez: ce qu'il reseruoit pour presenter aux estats, & leur faire entendre la cautelle de ces illegitimes gouverneurs, lesquels reiettoient leurs crimes sur les Princes du sang qui vouloyent s'opposer à leur tyrannie: & que si iamais gens entreprendrent contre le Roy & le royaume, c'estoyent ces harpyes & cadets de Lorraine. Vn gentilhomme, leur partisan, autres fois fort familier du Prince, fut aposté par eux, afin de le sonder, & lui rabatre sa colere, ce qu'ayant entrepris, le Prince le pria de dire à ceux de Guise, qu'il auoit receu tant d'outrages d'eux, que leur querelle ne pouuoit se terminer qu'à la pointe de la lance & de l'espee: que s'il n'auoit ce moyen, il esperoit auant sa mort les faire conoistre coupables des crimes à lui par eux imposez. Ceste haute resolution fit qu'ils enuoyerēt querir

Ausquels il denonce la guerre.

*Eux taschèt
de lui par-
faire son
proces.*

le president de Thou, Barthelemi Faye & Jaques Viole cōseillers de Paris, quelques maistres des requestes, Bourdin procureur general, & du Tillet greffier, pour interroguer le Prince sur le crime de lese Maieſté, & s'ils ne pouuoient rien tirer de ce costé, l'enquerir de sa foy. Le Prince leur môstra qu'à eux n'appartenoit de faire tels interrogats, sans diuerses causes de recusation qu'il auoit contre eux, notamment contre de Thou, lequel il rabroua d'une merueilleuse façon. Et comme ils entreprenoyēt de passer outre, le Prince en appella au Roy. Mais dès le lendemain, quinzeiesme iour de Nouēbre, l'appel fut declairé nul par le conseil priuē, dōt le Prince ayāt appellé derechef, fut dit que sous peine de crime de lese Maieſté il respondroit par deuant iceux commissaires: ce qu'il fit, assisté de deux Aduocats pour conseil. Il se purgea nettement du crime de lese Maieſté, & auoua franchemēt la Religion. Peu de temps apres le secretaire Robertet lui porta certain papier contenant quelques propos pretendus auoir esté dits par lui à Amboiſe en voyant l'execution d'aucuns prisonniers. Il exposa aussibien amplement son dire: & ne lui furent sur ses responses nuls tesmoins recolez ni confrontez, non pas mesme Bouchart qui auoit promis au Cardinal de lui dire merueilles de bouche alencontre des Princes. Tant y a que sur ses responses y eut iugement donné contre lui portant cōdamnation de mort, & deuoit-on lui trancher la teste sur vn eschafaut deuant le logis du Roy, le dixiesme iour de Decembre, à l'entree des estats. On a affirmé & publié par diuers escrits que ceste condamnation fut signee de tous ceux du priuē conseil, (excepté du Chancelier & du Cōseiller du Mortier, lesquels vſoyent de remise) item de plusieurs grands Seigneurs, des dixhuit cheualiers de l'ordre nouvellement faits, & de plusieurs autres partisans de la maison de Guise: plus des maistres des requestes, & des cōseillers du Parleмент, qu'on fit venir, & que le Roy enuoyoit querir les vns apres les autres, sans aucunement mettre la matiere en deliberation. Le Comte de Sancerre refusa de signer, & pria le Roy avec larmes qu'il lui fist trācher la teste, plustost que le contraindre à telle signature: dont le Roy fort estonné, renuoya le Comte, sans le presser dauantage. Lō fit aussi beaucoup de rudesses à la Princesse de Cōdē, qui sollicitoit d'un merueilleux tourage pour son mari.

Sur

*Lui se purge
du crime
de lese Ma-
ieſté, & fit
profession
ouuerte de
la religion.*

*Il est condā-
né par le
conseil pri-
uē & par
les partisans
de la mai-
son de Gui-
se.*

10 de print.

Sur ces entrefaites le Pape publie vne bulle en datte du vingtiesme de Nouembre, où il promet vn Concile pour remedier aux differens de la Religion, & l'assigne à Trente le iour de Pasques. D vn autre costé le Cardinal de Lorraine auoit donné ordre de faire mettre en escrit les noms des principaux de la Religion en toutes les prouinces de France: les rooles en estoient dressez & en sa puissance. Tous ceux qui tenoyent le parti des Princes, & de la Religion furent lors adiugez à la mort, afin d'estaindre toutes querelles, & qu'on ne parlast plus de reformation: attendu que les affaires estoient en l'estat auquel ceux de Guise & leurs adherans les vouloyent. Pour l'execution de tant de hauts desseins, à l'issue des Estats, où la liberté de la France deuoit estre accablée, les forces du royaume, parties en quatre, sous la conduite des Ducs d'Aumale, mareschaux de sainct André, de Brissac & de Tormes marchoyent pour nettoyer les prouinces de tous les suspects au fait de l'estat & de la Religion. Pour fournir aux frais on prenoit les trois parts du reuenu des Ecclesiastiques, l'or & l'argent des reliquaires, les thresors des temples: avec promesse que les confiscations rembourseroyent tout. Pour supplement de soldats, le Pape dispensoit le clergé, & luy permettoit fournir nombre de gens d'vn tel corps. Quant à l'extermination des Princes & Seigneurs, on y procedoit par le menu & lentement: le Roy de Nauarre deuoit estre confiné au chasteau de Loches: le Connestable en la grosse tour de Bourges avec ses enfans: Ses neueus en vn autre tour à Orleans, qui depuis fut surnommee l'Amirale, pres celle de S. Aignan, aprestee pour les Principaux de la ville.

Les Mareschaux de S. André & Brissac arriuez en Cour furent d'avis qu'on tuast le Roy de Nauarre, sans s'empescher à luy bailler gardes. Suyuant quoy lon essaya de l'empoisonner en vn banquet: puis de le tuer vn soir, partant de chez le Roy. Ce que n'ayant succedé, le Roy mesme fut sollicité de faire le coup, & de poignarder lui mesme ce Prince, & ainsi espandre son propre sang: ce que la prouidence de Dieu ne permit: encores que la chose sembla estre approchée de son point, (ayant le poignard sur sa robe,) le Roy, estat entré en propos bié rudes, cõtre celui de Nauarre, lequel en presence de ceux de Guise respõdit de telle adresse, qu'il eschappa. Vn autre dessein fut pris, de le faire

Artifices & efforts pour empescher qu'on ne parlast de la Religion en l'assemblée des Estats.

1578. 10078

Nota

Deliberatio de tuer le Roy de Nauarre, miraculeusement conseruée.

1. 10078

fortir aux champs, & sous couleur de la chasse le tuer ainsi qu'il courroit quelque cerf ou sanglier. Le Connestable n'auoit point encore donné dedans les filez: mais ils faisoient estat de le forcer: & auoyent desia expedie commissiõ pour faire empoigner le sieur de Danuille son second fils. Quant à l'Admiral & à ses deux freres, la declaration qu'ils auoyent faite (notamment l'Admiral & d'Andelot) d'estre de la Religion suffisoit pour les cõdamner. Pour y paruenir, le Roy manda à tous les cheualiers de l'ordre absens qu'il vouloit tenir vn chapitre general de son ordre le iour de Noel suuant, & entendoit que toutes excuses cessantes ils se trouuassent à la Cour. En les attendant fut dressée par les docteurs de Sorbonne vne confession de foy que nul homme, tant soit peu de la Religion, n'eust voulu pour mille vies aprouuer ni signer. Le iour venu, ceste confession deuoit estre presentee en plein temple aux cheualiers par le Roy mesme, qui signeroit le premier, & requerroit de chacun d'eux le semblable, avec serment de l'observer inuiolablement en tous ses articles, & de courir sus par toutes voyes à ceux qui y contreuiendroyent, sans exception de parens ni amis quelcõques. Qui en feroit le moindre refus ou delay, sur l'heure, sans autre inquisition, forme ni figure de proces, le Roy les degraderoit de l'ordre, & de tous estats, dignitez & honneurs, puis le lendemain, ils seroyent bruslez tous vifs. Autant s'en deuoit faire entre les Cardinaux par vne assemblee generale du mesme iour, pour attrapper le Cardinal de Chastillon. Apres cela, tous les Princes, & seigneurs du Royaume viendroyent signer ceste confessiõ, puis tous les gentilshommes & officiers domestiques du Roy. Le Chancelier auoit commandement de faire le semblable enuers tous les maistres des requestes, iusticiers, secrettaires, & autres officiers suyans la Cour. La Roine mere print charge de faire signer toutes les dames & damoisselles de la Cour: estant enioint à tous ceux & celles qui auoyent suite de faire le semblable, à peine d'en resppondre. En apres on deuoit enuoyer à tous les parlemens, bailliages, seneschauſſees, & autres iurisdiccions, pour exiger pareille confession de foy: sur peine aux defaillans ou delayas d'estre bruslez, sans autre forme ne figure de proces. Si quelqu'vn, appartenant à des Princes ou seigneurs du parti de Guise, estoit exempté de la mort, pour auoir refusé de signer,

Moyens tenus pour attrapper & exterminer tous ceux de la Religion.

*Le 22. 16. 16. 16.
1607. 1608. 1609.*

signer, & venoit à se desdire, pour penitence il porteroit le reste de sa vie vn Sanbenito ou robe de couleurs à la façon d'Espagne, pour ignominie perpetuelle. Les Curez & vicaires estoient chargez d'aller par toutes les maisons de leurs paroisses, acompagnez de greffiers, notaires, & tels autres expressement commis, afin de recueillir les signatures, en tenir registres & denombrement en chascune iurisdiction. Estans outreplus commissions nouvelles expedies aux capitaines & gentilshommes partisans de Guise, pour leuer gens de ceste confession, afin d'executer ce qui leur seroit commandé.

Comme les deputez des estats arriuoyent à la file, & le dixiesme iour de Decembre assigné pour l'ouverture aprochoit, on leur fait defenses expresses de par le Roy, sur peine de la vie, que nul d'eux fust si hardi de lascher vne seule parole touchant la Religion, en l'assemblee de ses estats generaux, pour ce qu'il en auoit autrement disposé. Quelques vns ne se peurent contenir de respondre que les lettres de la conuocation des estats portoyent le contraire. On essaye là dessus d'apaizer les vns par belles paroles, ou les esblouir des bulles du Pape pour le Concile, on intimide les autres: à quelques vns on fait des promesses: & à ceux qui n'estoyent point de la Religion, lon descouure vne partie des desseins sus declarez. Là dessus arriue vn autre pacquet du Comte de Villards, lieutenant du Connestable en Languedoc, lequel mande que les deputez de la Prouince pour se trouuer aux estats, estoient des plus affectionnez à la Religion, & ne faudroyent à en demander l'exercice, ayans charge de ce faire. On alla tout soudain au deuant pour les arresters: mais estans paruenus par autre voye à Orleans, sans leur donner loisir de prendre logis, ils furent saisis avec tous leurs papiers, contenant des instructions tresamples pour le bien de l'estat & la Religion.

D'vne autre part certains capitaines & soldats sollicitoyent le Roy de Nauarre à se sauuer, & lui en presentoyent les moyes. Ses amis aussi lui proposoyent diuers dangers s'il de meuroit. Mais lui remettant sa vie es mains de Dieu, & se douant que la retraite ne fust cause de sa mort, se retint: & pour chose qu'amis & ennemis lui sceussent dire, quoi que desdaigné & moqué des courtisans, il ne voulut abadonner la ville, ni s'esloigner de son frere, auant que voir l'issue de ses affaires.

*Deputez
pour les estats
intimidez & rude-
ment traitez.*

*Constance
du Roy de
Nauarre.*

L'Admiral s'achemine à Orleans. L'Admiral mandé par le Roy pour se trouuer à Orleans sans s'arrester aux remonstrances que ses plus familiers lui faisoient à cause du peril où il alloit expoter sa vie, se mit toutesfois en chemin, & arrivé en Cour entêdit de la Reine mere que le Cardinal auoit deliberé de lui demander raison de sa foy en presence du roy mesme, le priant de ne se mettre en danger legerement. Sa constante responce fut par elle rapportee au Cardinal qui fit son comte que l'Admiral renonceroit la religion ou passeroit le pas à ce coup.

La veille de l'execution du Prince de Condé, le roy effrayé de maladie mortelle. Le Dimanche neufiesme de Decèbre, comme vne partie du train de la maison du roy fust ia parti d'Orleans pour aller a Chambourg & à Chenonceau, le Roy de Navarre estant allé de matin donner le bon iour au Roy, fut semondé de sortir & d'aller à la chasse, attendant la venue des Estats, dont il s'excusa, attendu la capriuité de son frere. Si eut-il commandement expres de se tenir prest pour monter à cheual le lendemain matin, au quel iour sondit frere deuoit auoir la teste tranchee. Mais ce iour fut verifié le commun dire, qu'en peu d'heure Dieu labeure: car sur les quatre heures du soir, le Roy estant à vespres au temple des Iacopins, il luy print vn grand esuanouissement, qui fut cause qu'on l'emporta hastiuement en sa chambre, où reuenu de passage, il commença à se plaindre de la teste en la partie de l'aureille gauche, en laquelle il auoit eu de tout temps vne fistule, en sorte que de la douleur la fiere le print.

Ceux de Gui se essayent de rabatre le coup. Nonobstant ce coup, ceux de Guise firent de pescher force commissions à Capitaines de leur parti pour leuer gens en diuerses prouinces: & parauant auoit esté commandé au Mareschal de Termes de s'aller ioindre à l'Espagnol qui prenoit la route de Bayonne, pour entrer tous ensemble en Bearn. Le Vicomte d'Orthe gouverneur de Bayonne eut commandement de par le Roy, de remettre la ville, si besoin estoit, entre les mains du Roy d'Espagne pour seruir de passage a son armee entrant au Nauarrois, où lon deuoit tout racler, puis acheuer sur les seigneurs & gentilshommes qui auoyent en toutes ces contrées la fauorisé au Roy de Navarre, & à l'entreprise d'Amboise. Mais vne bonne partie de ces seigneurs & gentilshommes, n'ayans pas deliberé de donner leurs peaux à bon marché, prindrent les armes iusques au nombre de sept ou huit cens bien montez, suiuis de cinq ou six mille hommes de pied, qui

qui auoyent leur assignation, & rendez-vous prest si tost que Termes auroit passé Limoges, pour l'enclauer entre deux riuieres: ce que luy ayant senti, & se souuenât de Gravelines, se retira bien viste à Poictiers, & donna auis en Cour de ce qui passoit, dont ceux de Guise estoient, & voyans la maladie du Roy croistre, resolurent a la desesperée de faire tuer le Roy de Nauarre, qui auerti peu d'heures deuant, s'en plaignit bien fort à la Roine mere. Ce n'obstant ses ennemis voulurent passer outre, & y proceder de viue force, sans le Cardinal de Tournon, qui fust d'aduis qu'on attendist que le Connestable & ses fils & neueux fussent arrivez, de peur qu'en tuant l'un on n'esfarouchast les autres, qui donneroyent plus de peine que les Princes. Cependant le Roy de Nauarre se tenoit sur ses gardes: mais il y auoit peu d'apparence d'eschapper, si les autres luy eussent couru sus.

La maladie du Roy se rengreant à veuë d'œil, le Duc de Guise deschargeoit sa cholere sur les medecins: le Cardinal enuoyoit en pelerinage, & employoit moines & prestres à Paris & ailleurs pour faire des processions: le Roy fit vn veu solennel aux saints & sainctes de Paradis, spécialement à nostre dame de Clery; comme ils l'appellent, que s'il leur plaisoit le guerir, il purgeroit son royaume de tant de meschans heretiques. Mais son oreille ne purgeoit presque plus, ains sa fieure croissoit d'heure à autre. Au moyen dequoy ceux de Guise tout estonnez, quelque bonne contenance qu'ils tinssent, essayerent de moyenner enuers la Roine mere, que lon garderoit le corps apres sa mort, iusques a ce qu'ils eussent pourueu a leurs affaires, & fait autoriser leurs actions par leurs Estats, afin qu'on ne peust les en rechercher. Mais il fut impossible, car il y auoit trop de gens apres pour voir quand le Roy seroit expiré. Au mesme temps le Vidame de Chartres prisonnier à la Bastille, ayant esté esslargi en sa maison de la rue S. Antoine, mourut incontinent. Le Baillif d'Orleans fut commis en garde à sa belle mere. Ceux de la Religion estoient alors par tout en iusne, pleurs & prieres tresardentes, pour obtenir support & secours de Dieu, contre tant de dangers qui leur pendoyent sur les testes.

Quant à la Roine voyât le Roy son premier fils à l'extremité, conseillée par elle mesme & par ceux de Guise,

*Mais cōtre
Dieu nul ne
peut.*

*La Roine
mere esta-
blit son ma-*

*torité, pour
soutenir
ceux de Gui
se.*

enuoya querir le Roy de Navarre, luy mädant qu'il la trou-
ueroit en son cabinet, auquel ainli qu'il vouloit entrer, vne
dame luy dit en l'oreille, qu'il se gardast bien de refuser
la Roine de ce qu'on lui demanderoit, pource qu'autre-
ment il estoit mort. Estant de dans il trouua la Roine, ac-
compagnee du Duc de Guise, du Cardinal de Lorraine & d'un
secrétaire, laquelle ayant d'une contenance composee &
me sa passion lui commandoit fait de grandes plaintes & re-
monstrances du passé au Roy de Navarre, & descouuert la
pensée au regard du present, conclud qu'elle entendoit
vouloit que ledit Seigneur lui quittast tout le droit qu'il
pouuoit pretendre à la regence & au gouuernement du
Roy & du Royaume, sans iamais en rien le quereller, re-
querir ni accepter: & que si les Estats le lui vouloyent bail-
ler, il le remettrait entierement à elle. Mais afin que cela
demeurast ferme & arresté entr'eux, elle en vouloit auoir
sa signature & escrit de sa main. Puis apres, elle vouloit
entendoit aussi qu'il se reconciliast avec ses cousins de
Guise, & effaçast l'opinion qu'on lui auoit imprimée: qu'ils
deuoyent cesser & viure en paix, puis que les plus grands
Princes & Seigneurs du royaume leur en monstroyent le
chemin. Apres quelques excuses & sommaires responses

*La regence
du royaume
quittée à
la roine me-
re.*

du Roy de Navarre, il quitta à la Roine mere la regence, &
lui en bailla sa signature. Adonc elle lui promit à bouche,
qu'il seroit Lieutenant du Roy en France, conduiroit les ar-
mes de la guerre, & receuroit les paquets: puis les lui ren-
uoyeroit apres les auoir ouuerts & leus: & que rien ne se-
roit ordonné sinon pour son auis, & des autres Princes du
sang, qui seroyent autrement respectez à l'aduenir. Apres
cela elle lui fit embrasser ses cousins de Guise, & promettre
mutuellement d'oublier toutes querelles passees. Dessors
ils commencerent à s'entresaluer & caresser, comme si
rousiours ils eussent esté amis. Tout cela fut fait auant l'ar-
riuee du Connestable & de ses neveux. Outre plus on fit
dire par le Roy malade à celui de Navarre, que de son pro-
pre mouuement & contre l'aduis de ceux de Guise, il auoit
fait emprisonner le Prince de Condé, le priant d'aduis, de
croire, & d'effacer pour l'amour de lui & de la Roine la
mere toute la mauuaise opinion qu'il pourroit auoir con-
ceue d'eux: ce qui leur seruit bien puis apres. Ceux de Guise
se mal assurez, nonobstant tout ce que dessus, obtindrent
de la

*Reconcilia-
tion de ceux
de Guise a-
vec le roy
de Navar-
re.*

*Crainte de
ceux de
Guise.*

de la Roine mere que les gardes des portes d'Orleans furent redoublees, empeschant l'entree à plusieurs, & defenses faites sur peine de la vie, que nul (qui qu'il fust) parlast au Prince de Condé, sans l'expres congé de la Roine, ou qu'il portast sa signature.

Le quatorziesme iour de Decembre sur le midi on tenoit le Roy pour mort, combien qu'il ne trespassa qu'à cinq heures du soir. Quelques heures avant son deces ceux de Guise s'allerent enfermer en leur logis, d'où ils ne bougerent de trente six heures apres, iusques à ce qu'ils eurent pleine assurance de la Roine mere & du Roy de Navarre. Avant cela, ils firent porter chez eux soixante ou quatre vingts mille francs qu'il y auoit de reste en l'espagne, à quoy nul s'opposa: qui fit penser que la Roine mere les laissoit faire, pour se maintenir par eux puis apres.

Si tost que le Roy eut la bouche close, la Roine mere enuoya querir le Connestable à Estampes pour venir promptement en Cour. A son arriuee il chassa des portes les gardes que ceux de Guise y auoyent posé. Le Prince de Condé demeura prisonnier dix ou douze iours à Orleans apres la mort du Roy, sa femme n'ayant iamais eu credit de le voir durant sa detention: puis fut enuoyé avec ses gardes à Han, d'où il alla à Roie, attendant l'issue de son proces, toute autre que ni ses amis ni ses ennemis ne pensoyent. Ceux de la Religion qui auoyent esté en continuelles prieres es assemblees secrettes, durant plusieurs iours commécerent à lever la teste, s'estans aprestez tous à mourir, si le Roy eust vescu encores quelques semaines. Les troupes du Roy d'Espagne, qui s'auançoient vers le Bearn furent contremandées, & se retirerent sans rien exploicter. Mohluc qui auoit promesse de ceux de Guise d'estre fait Comte d'Armignac, & les attendoit dans le pays, se retira aussi chez soy, comme firent les autres adherans à ce parti. Les plus secrets seruiteurs que ceux de Guise pouuoient auoir en Cour se presenterent humblement au Roy de Navarre, lui descouvrirent les certains auertissemens des choses qu'on vouloit executer. La Roine mere ne voulut permettre que lors ni apres lon touchast à cela, craignant (disoit elle) quelque grand remuement qui gasteroit tout. Il en auint tout autrement: car faute d'auoir donné ordre de faire repriuer le mal naissant, il se renforça tellement,

Mort du
Roy Fran-
çois 2.

1574

Change-
de
à la cour.

Delicence
de ceux de
la Religion.

Inconstance
des Courts
sans.

*Constance
de l'Admi-
ral.*

que ses fils & elle n'ayans veu que malheurs sur malheurs
sont fondus dedans, sans en pouuoir auant leur mort espé-
rer ni preuoir aucune issue. L'Admiral entre tous autres
magnifioit en toutes compagnies les merueilles de Dieu
qui l'auoit attaché des poings de ses sanguinaires ennemis
lors qu'ils pensoyent triompher de lui. Ceux de Guise en-
ployerent la Roine pour lui imposer silence. Mais il ne fut
pas muet, ains s'offrit lui venhier qu'iceux estoient coupables
de plusieurs crimes de lese Maieité, s'il lui plaisoit faire
ouverture à iustice. Elle n'y voulant entendre le pria de
leur porter bon visage, & viure en paix pour l'auenir, l'as-
seurant de donner bon ordre a toutes choses. Sa response
fut, que faire bonne mine a ceux qui auoyent pourchassé la
mort, chargé son honneur, procuré la confiscation de ses
biens, avec la ruine de sa maison, de ses parens & amis, &
ne le pouuoit faire, sans moustrer vn cœur double: ce qui
estoit contraire à la profession de sa Religion, & indigne de
tout homme de bien. Mais bien remettoit-il la vengeance
à Dieu, qui la scauroit bien faire en son temps, puis
que les hommes ne vouloyent administrer iustice.

*Le Roy
François
qui auoit
esté tant
incité con-
tre ceux de
la Religion
est enterré à
leur mode*

Ceux de Guise ne voulans estre loin de l'assemblée des
Estats, où ils craignoyent qu'on ne parlât d'eux à bon escient
firent conduire par Sansac & la Brosse le corps du Roy de-
funct à Sainct Denis, où il fut enterré sans aucune solenni-
té ni pompe royale. Le Duc de Guise, lors grand maistre, &
failli de deniers enleuez des cofres de l'espargne peu auant
le trespas du Roy, auquel il tenoit si bonne compagnie
en son viuant, fut beaucoup mesprisé & mal voulu à cause
de cette lourde faute: à quoy les seruireurs respondoient
qu'il n'auoit plus affaire du Roy, duquel il s'estoit assez ser-
ui, & falloit qu'il pourueust de nouveau à la seureté & gran-
deur de sa maison.

Tel fut le regne de François second, lequel mourut âgé
de dix sept ans, moins vn mois, estant mort dedans le dix-
septiesme mois de son regne, le dix septiesme iour de sa ma-
ladie, & la dix septiesme heure apres la minuiet. Pour ce que
durant son regne si court, ont esté iectées en France les se-
mences des discordes ciuiles, qui ont desia duré deux fois
dix sept ans, nous auons voulu amplement deduire les cho-
ses, pour le contentement du lecteur.

CHAR-

CHARLES NEUVIESME.

1570 au 1570
1570 au 1570

A François second mort sans lignee, succeda Charles son frere troiefine, fils de Henri deuxiesme, (le second nommé Louys mort enfant) né le vingtseptiesme iour de lanuier, l'an mil cinq cens cinquante. Le vingtvniesme iour de Decébre, en plein cõseil, où le ieune Roy fut amené, & se trouuerét le Roy de Nauarre, les autres Princes du sang, plu sieurs seigneurs & les principaux conseillers, reiglemét fut establi au maniemment des affaires, & la regence confermee à la Roine.

La Regence
confermee
à la roine
mere.

1570 au 1570
1570 au 1570

Deux iours apres, les Estats s'assemblerent en vne grande salle à Orleans. Le Chancelier fit vne harangue, où il declaira que c'estoit que tenir les Estats, pourquoy ils estoient assemblez, quel bien il en reuenoit refutant ceux qui doutent s'il les faut tenir, & les depeignant de toutes leurs couleurs. Il traita puis apres du moyen d'appaier les troubles, monstrant les remedes à ce qui concernoit l'Estat & la Religion, enclinant à vn Concile, & exhortant les vns & les autres à vnion & douceur d'esprit. Pour la fin il parla des debtes du Roy. C'est-ce qui fut fait à l'ouerture des estats. Le lendemain, apres quelque dispute, sauoir si les deputez deuoient entrer en matiere, attendu le trespas du feu Roy, qui sembloit auoir esteint les commissions, & cela vuidé, on vint aux harangues. Le sieur de Rochefort, pour la Noblesse, aprouna la regence de la Roine mere: se plaignit des iurisdiccions vsurpees par les Ecclesiastiques, des desordres suruenus entre les Nobles, des torts faits à la vraye Noblesse: proposa les moyens de reigler les Ecclesiastiques & les contenir en leurs vocations: interceda pour le soulagement du peuple sur tout au fait de la iustice, monstrant que les estats de Iudicature deuoient estre gratuits, la iustice reduite à certain nombre necessaire d'officiers: que les nobles ne deuoient estre forclos de l'administration d'icelle. Puis apres il parla contre les desordres suruenus au fait des confiscations, contre les leditiõs: supplia le Roy de receuoir & maintenir la Noblesse en ses priuileges, & presenta vne requette par laquelle

Assemblé
des Estats.

Harangue
du Chancelier.

De Rochefort
pour la
Noblesse.

De l'Ange
pour le
tiers estat.

De Quintin
pour le
clergé.

estoyent requis des temples pour la Noblesse faisant profession de la Religion. Vn nommé l'Ange, pour le tiers estat, insista principalement sur l'ignorance, auarice & dissolution des Ecclesiastiques: voulant inferer que les troubles cesseroient, quand tels maux seroyent abolis. Jean Quintin Antunois, professeur en droit Canon à Paris, or donna pour faire la harangue du clergé, (laquelle le Cardinal de Lorraine auoit briguée, comme aussi pour la Noblesse & le tiers estat, mais en vain) parla fort longuement, & encore plus odieusement, n'ayant rien prononcé que par escript: avec peu de grace, ayant pour controlleurs beaucoup des principaux prelatz du royaume & quelques Cardinaux. Le sommaire de son recit apres plusieurs louanges de la roine mere, traitoit des raisons principales de l'assemblée des estats: de ne rien entreprendre en la reformation de l'Eglise, qui ne peut errer, mais bien solliciter & contraindre les ministres d'icelle a s'acquitter de leurs charges: de ne souffrir autre religion que la Romaine. Là dessus il fit vne longue inuectiue contre ceux de la Religion, contre ceux qui auoyent demandé des temples, & dit que celui qui auoit esté le porteur & presenteur de leur requeste (taxant assez ouuertement l'Admiral, assisté de l'autre conseil & vis à vis de ce harangueur) deuoit estre tenu & déclaré heretique, & contre lui, comme tel faloit proceder selon la rigueur des constitutions canoniques & ciuiles, afin d'arracher le mal du milieu de la France. Il compara aussi ceux de la Religion aux Ariens, & les seigneurs qui leur fauorisoient au traistre Gainas du temps d'Arcadius, s'efforça de prouuer l'antiquité de la religion Romaine, & que ceux de la Religion en France estoyent gens desesperez qui pretendoient introduire vne Anarchie, indignes de support & gracieux traitemēt. Il requit l'interdictiō de tous liures improuuez par les docteurs de Sorbonne, & cōclud à ce que ceux de la Religion fussēt exterminēz. Là dessus il adressa sa parole directement au Roy & à sa mere, fit requeste pour la manutentiō des personnes & biens des Ecclesiastiques, pour les estēctiōs d'iceux, pour l'observatiō des canōs anciens, pour l'exēptiō des decimes, cōtributiōs & cottisations: sur quoi il insista pres d'vne heure. En outre il plaida, sans en estre requis, pour la Noblesse, pour le tiers estat, pour le reiglemēt de la iustice: & pour conclusion traita de l'institution du Roy.

L'Ad-

L'Admiral se plaignit le lendemain au Roy & à la Roine de l'ignorance presomptueuse de Quintin, lequel l'auoit taxé assez ouuertement à cause de la requeste presentee pour ceux de la religion à Fontainebleau. Quintin s'excusa sur la leçon qu'on lui auoit baillee par escrit, puis en sa seconde harangue se desdit de tout cela, au contentement de l'Admiral: & peu de iours apres mourut de fascherie, se voyant descouvert par plusieurs respôses que lon publia cõtre sa harangue, où son Apostasie lui estoit mise au deuant, & ses calomnies & fausserez solidement refutees. Les Balliages protestans & le sieur de Rochefort furent fort mal voulus pource qu'ils n'auoyent voulu permettre qu'on fist mention en leur harangue de la maison de Guise, dont ils se purgerent enuers la Roine, qui leur fit gracieuse responce.

*Paiement
de Quintin
harangueur
du Clergé.*

M. D. L X I.

Janu. orig

AV commencement de ceste annee, les Ecclesiastiques eurent mādement du Roy, pour se trouuer au Cõcile de Trente: & fut cõmandé à tous iuges & officiers, qu'ils eussent à mettre en liberte de corps & de biens tous ceux qui seroyent emprisonnez pour le fait de la Religion: & defenses faites à tous suiens de ne s'entriniurier ni reprocher leur religiõ a peine de la vie. Les estats continuoyent leurs conferẽces à Orlẽas, dont les habitans estoyẽt infinimẽt aigris cõtre ceux de Guise qui du viuant du feu Roy auoyent rempli leurs maisons de soldats qui y auoyẽt vescu à discretiõ, & se plainirẽt que le Duc de Nemours en tenoit bõ nõbre de cachez çà & là, pour faire quelque effort. Le Roy de Navarre & le Cõestable s'en estãs formalisez, la Roine mere fit esuanouir tout cela, se cõtentãt que le Duc defauoua le tout. Il y eut vne autre enclouẽure, qui fit remettre les estats au mois de May ensuyuant à Pontoise. Le Roy de Navarre & le Châcelier prièrent les estats de s'employer à ce que le Roy fust acquitté de ses debtes, offrant les leur faire voir par le menu. Et adiousta le Roy de Navarre, que s'ils trouuoient par les comptes, que lui eust receu quelques dons immenses, il se soumettoit franchement à la restitution d'iceux. Ceux de Guise & autres qui ne pouuoient pas dire le mesme, firent tant que ce coup fut rompu, esperãt que le temps feroit parler d'autres choses que de rẽdre.

*Prouision
au fait de
la religion*

*Rupture
des estats.*

*Le Roy iu
Elise le
Prince de
Coudé.*

*La roine
mere assue
re sa regen
ce.*

*Les estats
particuliers
de Paris
voient plus
clair que
les autres.*

*Pour rompre leur
dessein la
roine mere
s'accorde
avec le Roy
de Navar
re.*

Tost apres, le Prince de Condé appellé en Cour vint à la Fere à Fontainebleau, & le lendemain de son arriuee entra au conseil le treiziesme iour de Mars, où en presence de tous le Roy declaira qu'il lui auoit fait deue de son innocence: lui permettant d'en poursuiure vne seconde declaration au parlement de Paris, où le Prince alla au bout de quelques iours. D'un autre costé, le Roy de Navarre se plaignit à la Roine mere touchant le Duc de Guise qui lui estoit préféré & au Connestable aussi, allerent si auant, que lui, les autres Princes du sang, le Connestable & plusieurs grands seigneurs commencerent à s'apprester pour partir de la Cour. Elle voyant que c'estoit vn coup contre sa regence par le conseil du Cardinal de Tournon enuoye querir le Connestable, auquel elle fit defendre bien expressement par le Roy, qu'il n'eust à partir de la cour. Le Connestable arresté, aussi le furent tous les autres, & ce coup rompu au grand contentement de la Roine.

Le bruit de ce mescontentement semé en diuers endroits, les deputez pour l'assemblee des estats particuliers à Paris, s'auancerent de la faire, & fut à bon esclaircissement parlé entre eux du gouvernement du royaume, de la tutition de plusieurs, & establissement des autres aux principaux estats, de contraindre ceux de Guise à rendre compte du maniemment des finances sous le feu Roy & de leurs autres maluersations: de repeter les dons & menfes faits à la Duchesse de Valentinois, à eux, & à d'autres: & que iusques à leur iustificacion, ils n'entrassent au conseil. La Roine mere fort troublee de ce changement n'y trouua meilleur remede que de s'accorder de nouveau avec le Roy de Navarre, & y employa si dextremment le Connestable, que par accord entre eux le Roy de Navarre fut par expres declairé lieutenant general du Roy, & arresté que la Roine ne seroit rien sans l'auis & consentement d'icelui. Cela fut escript & signé de tous deux, & de ceux du conseil, mesmes du Duc de Guise, lequel par l'auis de la Roine fit le doux & peu plus que de coustume. Plusieurs des Conseillers du Roy de Navarre n'estoyent nullement de cest auis, encor qu'il leur alleguast certaines grandes promesses de bonne che, à lui faites par la Roine: alleguans qu'elle se desditeroit de tout, que sa lieutenance ne seroit qu'en papier, que l'affaire

l'affaire passoit par les Estats, & la Roine & ceux de Guise aues tous leurs adherans seroyent tellement rangez que le Royaume se verroit establi : qu'au contraire laissant les choses en ce meslinge, la France paisible au dehors seroit incontinent agitee de façon estrange au dedans, pource que les partialitez estans fortes de deux costez, les uns ne pourroyent se contenir de courir sus aux autres: qu'il estoit à esperer que si les affaires estoient conduits & reglez selon les loix du Royaume, on pourroit aisément empescher les mauuais de faire le mal qu'ils couuoient, & que c'estoit à ces commencemens qu'il falloit bien aduiser, pour establi la paix & le bon ordre au Royaume. Ils n'en furent pas creus : dont mal print au Roy de Nauarre, aux Princes du sang, aux grands & petits du Royaume : & ceste playe saigne encores.

Voici comme il en aduint. Ceux de la Religion croissoient à veue d'œil en France: & en la Cour le Roy de Nauarre leur portoit faueur à descouuert. On y preschoit es chambres du Prince de Condé & de l'Admiral, dedans & dehors le Chasteau : & la Roine mere faisoit prescher dedans vne grand' salle l'Euésque de Valence, qui ne suiuoit pas le stile des Sorbonnistes. Ceux qui ne demandoient que nouveaux troubles, pour n'estre amenez à comte du passé, & qui sauoient bien que le doux air d'vne ferme paix les seroit fondre, où les rendroit si chetifs qu'on ne les verroit plus, empoignent ceste occasion si propre à leur auis. Ils enflamment le Connestable premierement par les crieries de la femme, ordinairement enuironnee de moines & de prestres, puis par les parens d'icelle, en apres par certains apostez par ceux de Guise & par la Roine mere aussi, contre ceux de la Religion, disans que lon complottoit pour abolir la Messe & tout ce qui en depend: & que mesmes sous le pretexte de redditiõ de comtes & de dons immenses on vouloit le desarçonner lui qui par l'espace de quarante ans auoit manié les plus grands affaires du royaume. Le Marechal de S. André & Montpensat poufferent bien fort ceste roue, & esbranlerent le Connestable irrité desia de ce qu'il voyoit les traditions de l'Eglise Romaine tout ouuertement mesprisées entre grands & petits à la Cour. Son fils aîné, Seigneur bien aduisé, voyant son pere sur le point d'estre

L'accroissement de ceux de la Religion ne peut estre supporté.

Les perturbateurs se seruant du Connestable pour commettre leur traigédie.

separé du Prince de Condé de ses neveux de Chastillon & autres grands Seigneurs, pour deuenir executeur des passions de ceux de Guise, fit tout son possible de rabatre ce coup: mais il y gagna aussi peu que l'Admiral & son frere le Cardinal de Chastillon, le Connestable se tenant ferme en ceste opinion, que changement de Religion apporeroit changement d'estat, & qu'il ne souffriroit pas cela. De fait bien tost apres lui & le Duc de Guise ayans fait leur Pasques ensemble, avec le Duc de Montpensier à Fontainebleau, le Connestable fit vn souper au Duc de Guise, au Prince de Iainuille, & au Marechal de S. André. Puis s'en alla le lendemain à Chantilly faire les nopces de Thoré son cinquiesme fils: & le Duc de Guise le suiuit tost apres à Nantueil, à cinq lieues de là, d'où ils communiquoyent souuent par lettres ensemble.

*Le peuple
se diuisé à
l'exemple
des grands.*

Le peuple François coustumier de ietter l'œil sur la Cour, voyant que les grands commençoient à s'entrecarder de trauers, se prend à faire de mesme. Il n'y auoit pas fault de boute feux & trompettes de seditio dedans les temples, qui ne parloyent que de fer & de feu, sans estre reprimés. Dont s'ensuiuit de la mutinerie en plusieurs endroits, cōme à Beauuais, Amiens, Pontoise, & autres villes, où lon commit de tresgrands excès sur ceux de la Religion, qui n'estans qu'une poignée à comparaison de ceux de l'Eglise Romaine, ne demandoient que repos. Quelques fois aucuns d'entre eux moins patiens ne pouuans supporter ceux qui les appelloient Huguenots & autres que Chrestiens, se laissoient aller à repliques de mesmes, nommans Papistes ceux qui les agaçoient. Des mots picquans lon venoit aux querelles. Tels differens produisirent vn edit fait à Fontainebleau, defendant ces reproches & nōs de Huguenots & Papistes, itē de ne rechercher personne en sa maison, & de retenir aucun prisonnier de la Religion. Sous couleur de quelques formalitez non obseruees, le Parlement de Paris, qui commençoit aussi à entrer en parti, au lieu de s'opposer aux remuemens qui pouuoient alterer le repos public fait de grandes remonstrances au Roy, dit tout net que diuersité de Religions estoit incōpatible en vn estat, cōdāne ce qu'on appelloit liberte de cōsciēce, requiert le Roy de faire ouuerte professio de la religio Romaine, & enioindre le mesme à tous ses suiets sur les peines qu'il auiseroit. Il y auoit

*Edit de Fontainebleau
remediānt
aux factio
desagrēe au
Parlement
de Paris.*

auoit d'autres remonstrances sur les mots de Papistes & vi-
 ure Catholiquement, contenus en l'edit, surquoy le Parle-
 ment proposoit des difficultez au detrimēt de ceux de la
 Religion, qui estoient tout ouuertement condamnez, & le
 Papē expressement nommé chef & vicaire de Dieu en ter-
 re. Ce vent ne seruit qu'à ramasser tant plus tost les orages
 de la guerre ciuile qui dure encores.

Au mois de Iuin, le Roy fut sacré à Reims, où se trou-
 uerent treize pairs de France, le frere aîné du Roy
 faisant le premier & les Princes du sang pairs tenans
 rang & assiete au dessus des autres. Le Cardinal
 de Lorraine y fit de grandes plaintes contre ceux de la
 Religion: surquoy fut arresté de faire vne nouvelle as-
 semblée des Princes, Seigneurs & autres du priué Con-
 seil en la Cour de Parlement à Paris pour y faire quelque
 bonne resolution. Peu de temps apres lettres patentes
 furent enuoyees aux Presidés de Thou & Segurier pour pre-
 sider aux estats particuliers de Paris: mais sur l'opposition
 formée par l'Aduoocat Ruzé au nom de la Noblesse, tels Es-
 tats se rompirent sans resolution, fors vne qui fut que lon
 reiettoit le payement des debtes du Roy sur le clergé. En-
 uiron le mesme temps l'arrest de l'innocence du Prince de
 Condé fut prononcé en plein parlement par le president
 Baillet, les huis ouuerts, toutes les chambres assemblees,
 en robes rouges, en la grand' chambre: où assisterent
 plusieurs Princes & grands Seigneurs: le Duc de Guise, &
 le Cardinal de Lorraine s'y trouuerent aussi. Le Prince fut
 declairé innocēt des cas à luy imposez, sō recours à lui re-
 ferué cōtre qui il apartiendroit, pour telle reparatiō que la
 qualité de sa personne requeroit. Mesmes arrests furent pronō-
 cez en cest instā pour la dame de Roye, le Vidame de Char-
 tres defunct, le sieur de Cany, & le conseiller de la Haye.

Tost apres, le Roy, la Roine mere, le priué Conseil vin-
 drent en parlement, & apres plusieurs opinions diuerses
 sur le fait de la Religion fut dressé en Iuillet vn edit de-
 fendānt toutes iniures de paroles ou de fait reciproque-
 ment à peine de la vie: toutes lignes & choses tendā-
 tes à sedition: toutes paroles scandaleuses aux prescheurs:
 les assemblees interdites à ceux de la Religion, qui tou-
 tesfois ne pourroyent estre condamnez à plus grand'
 peine qu'à sortir du Royaume: le tout par maniere de

1591

Sacré du
Roy.

Plaintes du
Cardinal.

Estats de
Paris.

Arrest pour
l'innocence
du Prince,
& autres.

Edict de Iulij

Edict de Iulij
let. 1591

prouision, iusques à la determination du Concile general, ou de la proche assemblée des Prelats: toutes fautes passees, au regard du fait de la Religion abolies: enioint de punir les faux delateurs: bastons à feu prohibez fors aux personnes qualifiees par l'edit. Par mesme moyen les Prelats furent mandez pour la conference, & fauscondit donné aux ministres pour venir conferer de leur doctrine. Le lieu de la conference fut assigné à Poissy.

*Pratiques
contre le
Roy de Na-
uarre.*

*Descars rap-
pellé.*

*accord en-
tre la Prin-
ce de Condé
& le Duc de
Guise.*

Tandis que ceux de la Religion estoient pleins de bonne esperance, puis que le Cardinal de Lorraine & autres protestoyent de vouloir communiquer paisiblement des articles debatus par les textes de l'Escriture sainte. Lon pratiquoit de destourner entierement le Roy de Navarre de l'affection qu'il portoit à ceux de la Religion, & par le moyen du colloque de Poissy rompre les Estats remis au mois d'Aoust: pource que la Roine mere sauoit tresbien que la Noblesse & le tiers Estat demanderoient des temples: Cela accordé rendroit le parti des Princes trop fort: ce qu'elle redoutoit. On donna donc tel ordre aux affaires, que Descars autresfois Chambellan du Roy de Navarre, & chassé par son maistre, qui l'auoit decouvert estre pensionnaire de ceux de Guise, fut rappelé, & rentra en seruire & grace plus que deuant. Puis le Duc de Guise, retourné de Calais, où il estoit allé avec Danuille second fils du Connestable, & grande suite de Courtisans, conduire la roine d'Escoffe veufue de François second, fit solliciter de pres le Prince de Condé pour se reconcilier auéc lui. A cest accord fait à S. Germain en Laye le vingtquatriesme iour d'Aoust se trouuerent pres du Roy & de la Roine mere, les Princes, grands Seigneurs, Cardinaux, Conseillers: & Cheualiers de l'Ordre. Le Roy ayant parlé de l'occasion de l'assemblée, commanda au Duc de Guise de parler, lequel s'adressant au Prince, lui dit ces mots, Monsieur, ie n'ai ni né voudrois auoit mis en auant aucune chose qui fust contre vostre honneur, & n'ai esté auteur, motif, ni instigateur de vostre prison. Le Prince de Condé lui respondit: Je tien pour meschant & malheureux celui & ceux qui en ont esté cause. Le Duc repliqua, Je le croy ainsi: cela ne me touche en rien. Apres, à la requeste du Roy, ils s'entrembrasserent & promirent de demeu-

demeurer bons amis. La Roine pour tesmoignage de sa foye fit vn grand festin ce mesme iour au soir.

Quant aux Estats remis à Pontoise au mois d'Aoust il ne fut possible de differer plus longuement. Mais la roine allant au deuant par derriere, comme on dit, pour faire ratifier l'accord passé entre elle & le Roy de Navarre pour le fait de la Regence, & afin qu'il n'en fust plus parlé y enuoya premierement le Conseiller du Mortier, lequel fut rennoyé à vuide, ayant trouué des gens qui parloyent bien haut. La Roine fut lors auisée d'vn expedient propre. Elle auoit tousiours monstré bon visage à l'Admiral, pretendant se seruir de sa faueur à quelque grand besoin. L'occasion y estant lors tresvrgente, ce Seigneur fut recherché en toutes sortes, & lui promit on merueilles pour le soulagement de ceux de la Religion. Lui voyant que le Roy de Navarre n'estoit deliberé de se donner peine de tels affaires, & (à la façon des bonnes ames) se confiant beaucoup es grandes protestations qu'on lui faisoit de procurer beaucoup de bié pour l'augmenter, fit vn pas de clerc, s'employant vers les Estats pour la confirmation de l'accord susmentionné.

Et pour acheuer la ruine, le Roy de Navarre y alla lui mesme declairer qu'il auoit quitté son droit. Nonobstant tout cela il y euz bien de la dispute, plusieurs bons personnages preuoyans en quelque sorte vne partie des grands maux que ce desordre causeroit, tellement que les Estats ne s'accorderent à cela qu'avec protestation contenue en leur cahier, qu'ils viadrent presenter au Roy à Saint Germain en Laye où se fit l'assemblee generale. Le Chancelier, suyuant le commandement du roy, exhorta la compagnie par vne longue harangue d'auiser si les assemblees de ceux de la Religion deuoient estre defendues ou permises. Apres lui le lieutenant d'Aurun, surnommé Bretagne, parlant pour le tiers Estat, en vn bien ample discours monstra l'abbus es biens & iurisdiccions des Ecclesiastiques, le deuoir d'iceux, les grandes charges qui accabloyent le peuple, requit que les persecutions contre ceux de la Religion cessassent, qu'on leur permist s'assembler & que pour cest effect on leur donnast des temples: item que leurs principaux ministres fussent appelez pour conserer avec eux des dif-

*La Roine
mere afin
grands et
petits pour
maintenir
sa regence.*

*Les Estats
font un
grand bruit*

*Estats for-
ces d'accor-
der vne cho-
se qui renner
soit les loix
fondamenta-
les du roy-
aume.*

*Harangue
pour les tiers
Estat.*

serens suruenus en la religion. Au regard de l'acquit des debtes du Roy & subuention de ses autres affaires, le tiers Estat en fit ample ouuerture: & proposa diuers moyens pour chasser la diuision, & mettre le Royaume en aussi reche paix qu'il fut onques. Mais pource que beaucoup d'expediens proposez recherchoyent plusieurs grands, & notamment les Ecclesiastiques: ce ne furent que paroles, qui mesmes hastèrent les principaux de bastir leur ligue. Le Clergé, desirant eschapper de la fange, fit offre pour l'acquit des debtes du Roy, de continuer pour six ans le payement de quatre decimes. Alors aussi fut mis l'impost de cinq sols sur chacun muy de vin entrant en villes closes pour le temps de six ans & non plus, outre le huitiesme & yingtiesme de gabelle ordinaire.

Artifices du Pape pour empescher la conference de Poissy.

Tandis que lon amusoit les Estats à parler & debatre, le Pape Pie qui auoit fait publier le Concile à Trente, aduertit de ce qui auoit esté arresté touchant le Colloque de Poissy, enuoya le Cardinal de Ferrare son legat en France, avec charge de remettre toutes choses pour le fait de la Religion à son Concile. Pource qu'entre autres articles arrestez aux Estats il auoit esté dit que les benefices du royaume seroyent conferez par les ordinaires chascun en son diocese, & non plus par le Pape: item que ses dispenses ne seroyent plus receues, il y eut de la dispute sur la reception de ce Legat, lequel tournoya tant qu'il fut commandé au Chancelier de sceller les lettres du pouuoir d'icelui legat: ce que le Chancelier ne fit qu'apres plusieurs iussions adioustant mesmes au bas, qu'il n'y consentoit point. La Cour de Parlement ne voulust les approuuer. Et qu'à aux Courtisans, du commencement le Legat ne fut gueres bien venu au milieu d'eux: mais il fit tant par ses allées & venues que le dessus luy demeura, ayant avec ceux qui lui aiderent en France rendu frustratoire l'assemblée de Poissy.

Assemblée des Prelats pour le colloque de Poissy.

En ces entrefaites les Prelats s'assembloyent pour la conference de Poissy: & pource que les vns estoient ignorans de toutes lettres: les autres nullement versés en l'estude des Saintes Escritures, ils amenèrent apres eux grand nombre de docteurs de Sorbonne & autres qu'ils faisoient disputer en leur presence, pour auiser à ce qu'il conuendroit dire. Quant à quelques
vns

uns d'entre ces prelatz qui estoient douez de quelque
 sçauoir ils furent suspects aux autres. Et en leurs conferen-
 ces particulieres il y eut souuentefois de grands estrifs
 entr'eux, iusques à venir aux mains, dont les Courtisans
 puis après faisoient leurs risées. Tandis qu'ils debatoient
 ainsi, plusieurs ministres des Eglises de France au nombre
 de dix ou douze avec vingt deux deputez arriuerent a Pois-
 sy sous le mandement & sauf conduit du Roy suiuis tost a-
 pres de Pierre Martyr & Theodore de Besze que le Roy de
 Nauarre & le Prince de Condé auoyent appelez de Zurich
 & de Geneue. Les premiers arriuez, presenterent vne re-
 quête au Roy, le dixiesme iour d'Aoult, par laquelle ils
 supplioyent que commandement fust fait aux prelatz de
 voir la composition de foy des Eglises, presentee au Roy
 des le neuuesiesme iour de Iuing auparauant, afin de mon-
 ftrer a la premiere assemblee s'ils y trouuoient à redire, &
 ouir sur leurs obiections les defenses d'icelles Eglises par la
 bouche de leurs ministres & deputez. Ils requeroient en
 outre, Que les Prelats & autres Ecclesiastiques n'eussent à
 entreprendre l'authorité de Iuges sur eux, veu qu'ils es-
 toient parties: Que le Roy avec son conseil eust à presider
 en ceste conference: Que tous les differens fussent decidez
 & terminez par la seule parole de Dieu: que deux secreta-
 res fussent eus de chascque part, lesquels conferassent en-
 semble leurs cahiers des disputes par chascun iour & que
 ces cahiers ne fussent tenus pour receuables qu'après auoir
 esté veus & signez par les parties. Le Roy receut la confes-
 sion & requeste des mains d'Augustin Marlorat & Fran-
 çois de Sainct Paul, en presence de sa mere, du Roy de Na-
 uarre, & autres princes du sang & seigneurs du conseil: puis
 leur dit avec vn fort bon visage, Je communiquerai vostre
 requeste à mon conseil, & vous en seray donner response par
 mon Chancelier.

Theodore de Besze estant arriué à S. Germain en Laye le
 vingt troisesme iour d'Aoult prescha publiquement le
 lendemain au chasteau dedans la salle du Prince de Condé,
 où se trouua tresgrande & tresnotable assemblee, sans au-
 cun tumulte ne scandale. Ce iour mesme, appellé sur le soir
 en la chambre du Roy de Nauarre, il y trouua la Royne, le
 Roy de Nauarre, le Prince, les Cardinaux de Bourbon &
 de Lorraine, le Duc d'Estampes & la dame de Crussol. Ayât

*Les ministres
 vint à Poissy: &
 presentent
 requeste au
 Roy avec
 leur confes-
 sion.*

*Response du
 Roy.*

*Le 24. iour
 d'Aoult
 1561. Th. de
 Besze pres-
 che à la
 Cour: & le
 24. d'Aoult
 1594. se fait
 le massacre
 de ceux de
 la Religion
 à Paris.*

fait la reuerence à la Roine, il lui declaira en peu de paroles les causes de sa venue & le desir qu'il auoit avec tous ses compagnons de seruir à Dieu & à la maieslé en vne si sainte & necessaire entreprise. La Roine l'escouta fort paisiblement, & lui fit bonne responce. Sur ce le Cardinal de Lorraine print la parole taxant de Besze d'auoir esté auteur des troubles, d'auoir semé par le royaume des libelles diffamatoires: iré d'auoir parlé en termes du tout indignes de la presence de nostre Seigneur en la S. Cene. Ayant en peu de paroles môstré la vanité des deux premiers articles, il entra en vn assez ample discours sur le troisiésme, où il faisit tellement à toutes les questions vulgaires du Cardinal, bien qu'icelui declaira expressement à la Roine, qu'il auoit grand contentement de ce qu'il entendoit, & certaine esperance que l'issue du Colloque seroit heureuse, en y procedant ainsi doucement & par raison. Puis adressant sa parole à De Besze, le suis bien aise (dit-il) de vous auoir veu & entendu: ie vous adiuure au nom de Dieu que vous conferiez avec moy, afin que i'entende vos raisons, & vous les mienes: & vous trouuerez que ie ne suis pas si noir qu'on m'a fait. De Besze le remercia, & pria de continuer en ceste bonne volonté, promettant de sa part de s'employer à l'auancement du bien, selon qu'il pourroit. La dame de Crussol dit là dessus, comme elle estoit libre en paroles, qu'il falloit auoir de l'encre & du papier pour faire signer au Cardinal ce qu'il auoit dit & auoué: car (fit-elle) il dira demain tout le contraire. Elle deüna bien: car le matin venu il courut vn bruit par toute la Cour que de premiere abordee le Cardinal auoit confondu & reduit Theodore de Besze, tellement que la Roine fut contrainte de dire au Cōestable, lequel s'en resiouissoit fort cōme de chose certaine, qu'il estoit tresmal informé. La Roine de Nauarre arriva tost apres en Cour, ce qui fit croistre les assemblees.

*Conference
entre Th. de
Besze & le
Cardinal.*

*Plaisant &
notable
trait de la
Dame de
Crussol.*

*Seconde
requete des
ministres.*

Le huitiesme de Septembre, les ministres presenterent vne seconde requette en laquelle ils rendoyent raison de la demande des articles en la premiere, & requeroient responce. La Roine mere receut ceste requette en presence du Roy de Nauarre, du Prince, de l'Admiral, du Châcelier, & d'vn secretaire d'Etat. Elle renuoya de Besze & trois autres qui l'accompagnoient, avec bonnes paroles, & assurance que les Ecclesiastiques ne seroyēt point leurs iuges.

Le

Le lédemain enuiron midi le Roy, accôpagné comme sa grâdeur le meritoit, entra au grâd refectoir des nonains de Poissy, où les Princes & princesses estans assis à ses costez & derriere luy, puis plus bas en ordre six Cardinaux, trête six Euesques & Archeuesques & derriere eux force docteurs & gens du Clergé. Vis à vis de luy au bout de la salle la garde, & derriere fort notable compagnie de gés de tous Estats, il fit vne briefue remôistrance des causes de ceste assemblee cômmandât au Cheualier de declairer plus amplemēt sô intentiô à la côpagnie: ce qui fut fait bié au lóg. Le Cardinal de Tournô au nô des Prelats remercia le Roy, puis requit que le Châcelier baillast sa proposition par escrit, & qu'ô leur dônaist loisir d'ê deliberer: ce qui leur fut refusé. La dessus les ministres, au nôbre de douze avec vingt deux depurez des Eglises des provinces qui leur assi toyét, appelez & introduits par le Duc de Guise qui auoit ceste charge, avec le sieur de la Ferté capitaine des gardes, cōduits iusques aux barrieres, où ils s'arresterēt restes nuez, Theodore de Besze eleu desfaits ministres & deputez pour parler, ayant fait vne grieue peface au Roy cōmença son propos par vne hùble & ardête priere à Dieu, acômodée à l'occaliô de ceste assemblee. Puis s'estant leuë debout, testimoigna le contentemēt singulier dôt tous ceux de la Religion iouissoyent pour auoir vn tel accès vers leur souverain & legitime Prince, vers la Roine, les Princes du sang, les Seigneurs & notables personages là assemblez: en apres il traita de la sincerité & du franc desir de tous ceux de la Religion: puis entrant au principal, fit vn tresample recueil de tous les articles de la doctrine Chrestienne, n'oubliant aucun poinct qui fust en controuerse, qu'il n'expliquast suffisamment. Il toucha aussi vn mot de la discipline de l'Eglise: puis conclud que ses compagnons & lui ensemble tous ceux de qui ils estoyét auouez ne demandoyent que la reformation de l'Eglise, vouloyent viure & mourir sous l'obeissance & proteccion du Roy, derestoyent tous ceux qui s'en vouloyent exempter, & prioyent Dieu pour la prosperité du Roy, de sa mere, de son conseil & de son Estat. Ayant ladessus fait vne grande reuerence, il poursuiuit, presentant au Roy la Confession de foy des Eglises de France, requerant la conference estre faite sur icelle.

Sa longue harangue fut pronôcée d'vne façon fort agreable à toute l'assistance, & fut ouie avec vne singuliere at-

*Commence
ment du Col
loque de Pais
sy.*

B. f. a.

Les ministres & deputez des Eglises comparoissent deuant l'une des plus notables assemblees de nostre temps, où ils font ample, franche & exacte professiô des articles de la doctrine Chrestienne, desconurans ce qui y est cōtraire.

La confessiô de foy des Eglises de France presentee au Roy & receue par lui.

tention iusques sur la fin, où il parla trop ouuertement au gré des prelatz contre l'opinion de la presence du corps de nostre Seigneur dedans le pain : car cest article les fit murmurer bien fort (combien qu'il eust au parauant dit beaucoup d'autres choses qui condamnoyent expressement la doctrine de l'Eglise Romaine) neantmoins il acheua, sans que le Roy ni pas vn des Princes bougeast. Sa harangue finie le Roy receut la confession de foy des Eglises, par les mains du susnommé sieur de la Ferté capitaine de ses gardes, & depuis la mit es mains des prelatz.

Comportement des prelatz apres ceste harangue au nom des Eglises.

Entre autres prelatz bié eschaufez, le Cardinal de Tournon tout bouillant de cholere, ayant prié le Roy de perséuerer en la religion de ses ancestres, demâda iour pour respondre à ceste harangue, adioustant qu'on y respondroit bien, & qu'il esperoit que le Roy ayant oui la response, seroit ramené : puis se corrigeant, non pas (dit-il) ramené, mais entretenu en la bonne voye. La Roine tascha de l'adoucir. Et le lendemain Th. de Besze escriuit & enuoya à la Roine vne ample exposition de ce qu'il auoit touché de la S. Cene au mescontentement des prelatz : lesquels assemblez pour aduiser à ce qu'ils auoyent à faire, le Cardinal de Lorraine commença par ces propres mots, A la miene volonte que cestui la (entendant de Besze) eust esté muet, ou que nous eussions esté sourds. Apres plusieurs opinions fut resolu que le Cardinal assisté de quelques docteurs, notamment de Claude Despense, qui dressa la response, & seruit de protocolle à son disciple, respondroit seulement à deux points, asçauoir de l'Eglise & de la Cene : non pour entrer en dispute, mais afin qu'on ne pensast qu'ils fussent sans replique. Qu'au reste on dresseroit vne confession de foy opposée à celle des ministres, laquelle s'ils refusoient d'approuuer, sentence de condamnation seroit solennellement prononcée à l'encontre d'eux, & par tel moyen seroit finie ce colloque sans autre dispute.

Ils pretendent estre iuges en leur cause.

Nouvelle de liberatiõ du Cardinal, pour exposer les ministres en risede, & les faire chasser.

Les ministres aduertis de ceste resolution, contraire à toute conference Ecclésiastique s'en plainquirent par requeste au Roy. Icele présentée au Chancelier, lui selon sa prudence pouruent à l'aire, de sorte que les prelatz procederent autrement. Quant au Cardinal, il s'aduisa d'vn nouvel expedient, fort propre à son aduis pour confondre les ministres & les chasser avec risede bien loin de la Cour

court. Il escriuir dont au sieur de Vieilleuille gouverneur de Metz, qu'en toute diligence il fist venir d'Allemagne quelques Theologiens qui au fait de la Cene ne s'accordoyent pas avec ce qu'en tiennent les Eglises de France: pretendant faire iouster iceux Theologiens contre les ministres, & apres auoir eu son passetemps de leurs disputes, renuoyer les vns & les autres en cest estat. Vieilleuille fit telle diligence que trois ou quatre docteurs Vbiquitaires de Wirtemberg & deux Theologiens de Heidelberg s'acheminèrent incontinent en France: mais vn des Vbiquitaires estant mort de peste à Paris, & les deux Theologiens de Heidelberg estans de la confession des Eglises de France, le Cardinal fut en cest esgard frustré de ce qu'il pretendoit: dont aussi bien lui print. Car on estoit deliberé lui demander & aux autres prelates, s'ils vouloyent se tenir à la confession d'Ausbourg, ayans appellé des docteurs d'icelle? On ne laissa pas de les en enquerir, quand le Cardinal en voulut parler, lequel fut contraint de chercher d'autres plus asseurez subterfuges.

Le sixiesme iour de Septembre, en presence du Roy, des Princes & du conseil, le Cardinal fit sa harangue, contenant vne longue deduction des deux poincts arrestez entre les Prelats, de l'Eglise & de la Cene. l celle finie, eux prièrent instamment le Roy de se tenir à la Religion de ses deuançiers, & sommer les ministres de souscrire à ce que le Cardinal auoit exposé, quoy fait on les receuroit & resouldroit sur les autres poincts, sinon que toute audience leur fust deniee, & qu'ils fussent enuoyez hors du royaume, où il ne deuoit auoir qu'une foy, vne loy, & vn Roy. Les ministres requierent qu'on ouit alors ce qu'ils auoyent à respondre au Cardinal: mais ils furent remis à vne autre fois. Et quoy que depuis ils insistassent en diuerses sortes pour estre ouis en public, ils n'obtrindrent rien, sinon que le 24. iour, du mesme mois Th. de Besze respondit en presence du Roy & de son conseil à la harangue du Cardinal: où assisterent cinq Cardinaux & quinze ou seize docteurs. Des pense & Desainctes firent quelques disputes, ausquels De Besze respondit. Le Cardinal de Lorraine auoit sommé les ministres de declairer s'ils vouloyent receuoir la confession d'Ausbourg: eux requierent que lui le premier la signast, puis eux le suyuroyent. Là fut-il arresté tout court.

*Harangue
du Cardinal.*

*Requête
des ministres.*

*Diuerses
conferences
entre les mi-
nistres &
Docteurs
parlans
pour les Pre-
lats. La re-
solution de
Sorbonne.*

Cela auint le 26. iour du mois, où derechef Despense traita de la Cene, & apres lui le docteur Martyr fort amplement & clairement. Mais pource qu'il parloit Italien, le Cardinal dit qu'il ne vouloit auoir affaire à autres qu'à ceux de sa langue. Vn Espagnol, general des Iesuites voulut aussi s'en mesler. De Bezze l'ayant refuté, entra en dispute avec Deben se: les autres ministres respondirent aussi à quelques obiections de certains autres docteurs de Sorbonne, sur l'interpretation des paroles de la Saincte Cene. Depuis le tout fut conuertit en conference particuliere, en laquelle ne fut iamais possible aux ministres d'amener les deputez des prelatz à dispute bien reiglee, ni à conclusion d'aucun article. On traita à diuerses fois de celui de la S. Cene: & sembla quelques fois que les parties fussent aucunement d'accord. Mais la Sorbonne censura rudement ce qui en auoit esté trouué bon par les docteurs au nom des prelatz, fit vne inuectiue parescrite contre les ministres, requerant qu'ils fussent chassez du royaume, s'ils n'aprouoyent la doctrine Sorbonnique touchant l'Eucharistie. Les ministres au contraire requeroyent humblement, que les confessions & articles de doctrine de part & d'autre fussent examinez par le menu, avec l'ordre obserué de tout temps és conferences & assemblees Ecclesiastiques. Mais leurs parties (qui se constituoyent iuges avec vne animosité tout-euidente) ne voulurent iamais ioindre.

Le treiziesme iour d'Octobre les Prelats ayans remercié & renuoyé leurs docteurs, finalement ils se retirerent apres auoir dressé leurs canons, qui ne touchent en rien à la doctrine Chrestienne, ains seulement descouuroyent quelques desordres de leur clergé, de la reformation desquels toutesfois ils se rapportoyent au Pape, & au Concile de Trente, qui n'y ont rien remué, pour ce que leur Eglise ne peut faillir. Au mesme temps furent descouuertes certaines lettres escrites au nom du Roy à son ambassadeur à Rome, nommé le sieur de l'Isle, & d'autres de la Roine mere, lesquelles monstroyent que tout ce colloque n'estoit qu'un amusement, & vne inuention pour crocheter les bourses du clergé, lequel accorda les decimes, pour sauuer le reste. C'estoit de cela dont lon vouloit estre resolu, non pas de la Religion ni de ce qui concerne la consciéce, à laquelle plusieurs des pieça auoyent fait banqueroute.

Depuis

*Intention
de l'assem-
blee de Pois-
s.*

1300000

Depuis le depart de ceste assemblee ceux de la Religion commencerent peu à peu à prescher publiquement, & en quelques endroits sans resistance se saisirent de certains temples, dont s'ensuiuit vn edit du Roy le troisieme de Nouëbre, qui leur commandoit de les quitter, ce qu'ils firent sans contredir. Au mesme mois ceux de Paris s'estans assemblez pour prescher en vn iardin hors la porte du temple nommé la Cerisaye, au retour il y eut des coups ruez: mais le mal fut moindre qu'on ne pensoit. A cause que la cõference de Poissy n'auoit point apporté de remede, que les parus se formoyent, que ceux de la Religion s'auançoient à veüe d'œil par tout le royaume, la Roine fut conseillee d'assembler les plus notables personnages de tous les parlemens de France avec les Princes du sang, les seigneurs, cõseillers du cõseil priuè & maistres des requestes, pour auiser de dresser quelque edit prouisionel pour le reiglement de ceux de la Religion, & aussi pour respõdre à la demãde des estats, qui auoyët tresinsistãmët requis des temples. Les principaux de l'Eglise Romaine, entre autres ceux de Guise, trouuerët cest expediët fort mauuais, allèguãs qu'il falloit se cõtèter de l'edit de huitlets au reste se plainoyët de la douceur de la Roine, & accusoyët ouuertemët le Roy de Navarre, le Prince, l'Admiral & ses freres. La Roine qui vouloit assèurer sa regèce ne voulut acquiescer: dõt ceux de Guise prindrët occasiõ de se retirer de la cour, y laissant des seruiteurs & solliciteurs. La Roine leur dõna gracieusement cõgé, lès bailleurat de sabõn volõté enuers leur religiõ & enuers eux, qu'elle priot de retourner biè tost. Ils partirënt enuiron la fin de Nouëbre: & à l'heure qu'ils deslogerent se leua vn vèt tres horrible & duntout extraordinair: presage (disoyët plusieurs) de la tẽpestè qui s'esleua biè tost apres. On remarqua aussi qu'au mesme tẽps furët apportez & vèdus à la Cour trois grãds tableaux excellèmët peints: (dõt l'vn fut achetè par le Prince de Cõdè) où estoyët representez les sanglãs & horribles massacres de l'anciẽ Triuuir de Rome, vrais pourtraits des cruautez exercees l'an suyuant par le support & auen du Triuuir François sur ceux de la Religiõ. Peu au parauant au deslogement, la Roine de Navarre descouurit vne entreprinse sainte d'enleuer le Duc d'Orleãs frere du Roy pour le mener en Lorraine: à l'occasiõ de quoi le Duc de Nemours se sauua de vitesse, & ne reuint que quãd les guerres ciuiles furët cõmècées.

*Avance:
ment de
ceux de la
Religion.*

*Cõseil prins
de faire as-
sembler les
principaux
du royaume
pour prendre
quelque re-
solution aux
affaires.*

*Presages de
l'auentir.*

*Entreprise
du Duc de
Nemours.*

Le bruit aussi commença à courir que le Roy d'Espagne & autres Princes adherans au Pape se preparoyent pour aider à leurs partisans en Frâce, à dissipet les assemblees de ceux de la Religion.

*La Roine
s'enquiert
quelles sont
les forces de
ceux de la
Religion.*

Toutes ces choses esmeurent la Roine à s'enquerir des forces & moyens desdits de la Religion. Il se trouua deux mil cent cinquante Eglises signees & plus, dont les deputtez ayans requis des temples, offrirent tous seruices au Roy de leurs biens & personnes a leurs propres despens. El le voulut sçauoir plus particulierement les choses: ce qui fut tenu pour suspect en plusieurs Eglises, & la declaration n'en fut auancee, à cause de la diuersité des auis: combien qu'aucuns estimassent & bon & necessaire de faire voir à la Roine vn denombrement des forces tant de pied que de cheual que ceux de la Religion pouuoient aisément fournir & entretenir: iugeans qu'une puissance telle, comme elle parut depuis eust tiré la Roine, par conséquent le Roy & les Princes de ce costé: ce qui eust bien arresté ceux de Guise & leurs partisans, voire empeschoit en apparence la dissipation des Eglises, & fermoit le passage aux estrangers. Les autres redourans l'esprit de la Roine, & craignât qu'une trop speciale descouuerte ne les exposast tant plus aisément en proye, ne voulurent passer si auant.

*Esmeute de
S. Medard.*

Ces choses ainsi entortillees, sur la fin de l'an y eut grande mutinerie à Paris, esmeue par certains prestres du temple de saint Medard au fauxbourg de S. Marceau, lesquels sonnerent le tocfain, tandis que ceux de la Religion estoient assemblez pour ouir le presche. De ceste mutinerie s'ensuiuirent blessures, meurtres & captures. Ceux de la Religion qui n'auoyent pas commencé, payerent l'amende, & y en eut quatre, entre autres Gabaston cheualier du guer, executez à mort pour apaiser le peuple de Paris: combien que ce ne fut que quelques mois apres.

M. D. LXIII.

*L'Edit de
Ianuier.*

AL'entree du mois de Ianuier, en l'absence de ceux de Guise qui pensoyent bien ailleurs, & du Connestable qui ne s'y voulut iamais trouver, fut assemblee l'une des plus notables compagnies qui se vid iamais en Frâce, pour traiter d'affaires d'estat, & dresser edit. Là où apres que chascun

eun eut dit & mis en avant tout ce qu'il estimoit conuenable au bien & repos du royaume finalement fut arresté & dressé l'edit tant solennel, qui iusques a present retient son nom d'edit de Ianuier, lequel ayât peu & deu estre vn vrai moyen de preuenir les maux qui menaçoient la France, fut toutesfois tourné en occasion des plus grandes calamitez qui y auindrent onques. Par icelui, l'edit de Iuillet fut abolli, permis a ceux de la Religion de s'assembler hors des villes, & pourueu suffisamment a ce que les vns vescuissent en paix avec les autres. Cela fut arresté & signé a S. Germain en Laye le 17. iour de Ianuier.

Il y eut de grandes difficultez sur l'execution de cest edit, notamment du costé de ceux de l'Eglise Romaine. Quant à ceux de la Religion, leurs ministres & deputez les ayans resolu de quelques doutes qui se presentoyent, ils se rangerent entierement à la volonté du Roy. Les parlemens exceptez deux ou trois se frēt bien presser pour le publier. Celui de Dijon ne le voulut iamais faire. Quant à celui de Paris, il y eut de grandes disputes. Le premier president, Bourdin procureur du Roy tenoyent ferme pour l'Eglise Romaine: assistez de Merle preuoit des Marchans, de Marcel escheuin, & de quelques autres. Les vents qui les faisoient tourner souffloyent de chez le Connestable & ceux de Guise. Ils faisoient peu, si en ce temps le Roy de Nauarre ne se fuit laissé gagner par ses capitaux ennemis, qui eurent pour instrumens de sa ruine l'Ambassadeur d'Espagne, le Legat du Pape & le Cardinal de Tournon, soustenus de deux des principaux seruiteurs siens, a sçauoir Descars & l'Euesque de Mande. Ce Prince, qui n'estoit gueres ambitieux, se laissa persuader, que si seulement il vouloit se porter neutre, & faire aller le Prince son fils vne fois à la messe, le Roy d'Espagne lui baileroit paisible le Royaume de Sardagne, qu'ils disoyent estre vne Ile ne valant pas moins que la Sicile, & quatre fois autant que son royaume de Nauarre. C'estoit lui presenter (comme on dit) vn rien entre deux plats, & lui oster les certains & honorables moyens de recouurer son royaume de Nauarre, s'il y eust voulu entendre, & continuer de porter faueur à ceux de la Religion, comme il auoit fait iusques à l'edit de Ianuier. Neantmoins se pernicieux conseil de telles gens eut si grand' efficace, qu'il se resolut d'en croire & d'en essayer quelque chose.

Difficultez sur iceluy.

*Le Roy de Nauarre se-
dust par ses
ennemis.*

*Il se veyre
peu à peu
de ceux
qu'il auoit
fauorisez.* Suyuant quoy il enuoyale Sieur d'Anduze en Espagne & Descars à Rome, d'où ayant receu nouvelles il commença à se distraire peu à peu de ceux de la Religion, à rudoyer la Roine sa femme, à courriser entre autres vne certaine fille de la Roine mere: tellement que de iour à autre le mal croissoit au grand dueil de tous ceux qui parauant l'honoroient, specialement de sa femme princesse tres sage & vertueuse, qui se mit en tous devoirs de le reduire sans y rien gagner. Toutesfois elle fut sollicitée par la Roine mere de s'accommoder au Roy son mari: à quoy elle fit responce, que plustost qu'aller à la Messe, si elle le auoit son royaume de Nauarre & son fils en la main elle les ietteroit tous deux au fond de la mer, pour ne lui estre en empeschement. Ce qui fut cause qu'on la laissa en paix de ce costé.

*La Roine
mere se
maintient
neutre.*

La Roine mere voyant le Roy de Nauarre rangé à vn nouveau parti print resolution de demeurer encore entre deux: à cause que celui de la Religion estoit bien fort & plein de bonne volonté. Pourtant entretenoit elle de bonnes paroles le Prince de Condé & l'Admiral, donnant ordre à Paris & ailleurs que ceux de la Religion fussent maintenus paisiblement en leur exercise: faisant d'autre costé par dessus main des petites breches à l'Edit par certaines modifications, qu'on appelloit declarations du Roy. Ceux de Guise ne chomoient pas, ains dresserent vne partie du costé d'Alemagne, pour endormir les Princes Protestans, le Cardinal ayant demandé au Duc de Virtemberg iournée à Sauerne pour conferer avec les ministres touchant la confession d'Augbourg. Jean Brence & Iaques André predicans du Duc, & les deux principaux docteurs Vbiquitaires de l'Alemagne, s'y trouverent & confererent avec le Cardinal, lequel leur fit present de quelque vaiselle d'argent, & sceurent si bien s'accommoder ensemble, que le Duc en partit avec opinion d'auoir fait vn grand coup, & ces Vbiquitaires de pouuoir bien tost planter leur erreuren France. En ces entrefaites ceux de Guise, qui se rioient de la simplicité de ce Prince Aleman, ayans nouvelles que le Roy de Nauarre estoit à eux, delibererent tourner promptement teste vers la Cour. D'autre costé la Roine trauersée de pensemens diuers & sol-

*Ceux de
Guise sei-
gnent vou-
loir estre de
la confession
d'Aug-
bourg.*

*Ubiqui-
taires*

& sollicitée par ceux de la Religion vint de Saint Germain à Paris, & fit tant que le sixiesme de Mars l'edit de Ianuier fut verifié & publié en parlement, avec protestation toutesfois que c'estoit obeir à l'vrgente necessité du temps & à la volonté du Roy.

*Verificatio
de l'edit de
Lannier.*

*Dispute vaine
sur vanité.*

*Miseres de
la France.*

En ces entrefaites elle fit tenir vne conferēce entre les Ministres & Sorbonnistes touchant les images, dont ne s'ensuiuit autre chose sinon que les vns & les autres se tindrent à leur avis. Elle enuoya aussi le Sieur de Curfol en Dauphiné & en Languedoc pour remedier aux troubles & Monluc en Guyenne, pour adioint au Sieur de Burie. Elle vouloit y enuoyer le Prince de Condé; mais ce coup fut rompu, dont ceux de Guyenne ne se trouuerent gueres bien: car Monluc y fit des rauages & cruantez estranges, que lui mesmes a escrit en ses commentaires, où il a vosmi mesmes apres sa mort le reste de la fureur qu'il n'auoit peu descharger entierement sur eux en son viuant.

Lon auisa aussi, pour empescher ce qui auint incontinent, que chascun gouverneur se retireroit en son gouuernement: à quoy le Marechal de S. André, bien soustenu, respondit, que le deuoir de son estat lui commandoit en ce temps de demeurer aupres du Roy. D'un autre costé le Roy de Nauarre fit tel visage à l'Admiral & à ses freres, qu'ils se retirerent en leurs maisons. Le Prince de Condé demeura, & pour remedier à son indisposition vint à Paris, tandis que le Roy fut mené par sa mere à Mouceaux en Brie. Ceux de Guise auertis de tout ce qui se passoit, arrestent de s'acheminer en bonne troupe vers Paris, où le Connestable se deuoit trouuer comme il fit. On dit que la Roine les pria d'y venir sans armes. Ce que le Duc de Guise ne suinit pas, comme ce qui s'ensuiuit le monstra. Le premier iour de Mars, estant parti le iour precedent de sa maison de Ianuille en Champagne, accompagné de sa femme & du Cardinal de Guise son frere, il tira droit à Vassy villette proche de là, accompagné d'environ deux cens hommes, garnis de harquebuzes, pistoles & coustelas. Des huit iours auparauât sa cōpagnie d'hommes d'armes l'attēdoit là. Ayāt entēdu, en approchāt le son de la cloche du presche de ceux de la Religio assemblez en vne grāge audit Vassy, iusques à mille ou douze cens personnes,

*Aulace du
Marechal
de S. An
dré.*

*Brief dis
cours du
massacre de
Vassy.*

tant hommes, femmes qu'enfans, paisiblement & sans ar-
 messa sa descêre de cheual, & ayât quelque peu parlé à part
 dedans le monstier avec le Preuost & le Prieur du lieu, il
 marche vers ceste grange avec tous ses gens à pied qu'à
 cheual. Le ieune la Brosse guidô de sa compagnie marchoit
 le premier, & entre dedans la grange, suivi de quatre ou
 cinq autres, commence à dire en blasphemant qu'il falloit
 tout tuer. Les siens commencent dehors, ayans occis trois
 hommes. La porte forcee, le massacre commença, le Duc y
 étant avec l'espee nue suivi de l'aisné la Brosse lieutenant
 de sa compagnie. Du costé de ceux de la Religion il n'y eut
 résistance que de prieres à Dieu, & de fuite, à qui peut se
 sauuer, comme nostre Seigneur le permit. Sans vn tres grand
 nombre de blesez, il y eut quarante deux hommes tuez
 sur la place, & plusieurs qui moururent tost apres. Ils tue-
 rent aussi quelques femmes. Le tronc des pauvres fut arraché
 & pillé, la chaire brisée en pieces, le ministre blessé de
 plusieurs playes, porté prisonnier, les morts pillés iusques à
 leurs bas de chausses & souliers, plusieurs hommes & fem-
 mes despoillez, se sauuans pleins de sang & de playes.

*Nouveaux
 exces con-
 tre ceux de
 Vassy.*

Après ce valeureux combat, durant lequel les tromper-
 tes du Duc sonnoient, comme s'il eust donné quelque ba-
 taille contre les ennemis de la couronne, il deslogea avec
 ses troupes sanglantes & chargees de butin, prenant le che-
 min de Reims, où le Cardinal de Lorraine les attendoit.
 Non content d'auoir ainsi traité ceux de Vassy il fit faire
 informations contre eux, où les principaux meurtriers fu-
 rent examinez, & huit iours apres la Douairiere de Guise
 y enuoya le sieur de Thon qui fit la recherche des armes, &
 voulut contraindre chascun d'aller à la messe. Nonobstant
 quoy ceux de la Religion reprindrent courage se consolans
 & rassemblans pour prier Dieu les iours de Dimanches &
 festes, iusques à ce qu'ils furent chassés & dissipés par la
 guerre civile.

*Iustice est
 demandee,
 mais en
 vain, du
 massacre de
 Vassy Tout
 se passe en
 paroles, ou
 predicions
 notables.*

Le Prince de Condé qui estoit à Paris entendant les
 nouvelles de ce massacre ayant consulté avec quelques sei-
 gneurs & gentilshommes qui lors estoient pres de lui, dô-
 na promptement auis à la Roine & à autres en cour de ce
 qui estoit auenu, qui en prindrent l'alarme, & lui conseillè-
 rent de chercher des preseruatifs pour le Royaume, & pour
 ceux de la Religion, lesquels il auertit incontinent d'estre
 sur

sur leurs gardes. La plupart (comme les François sont toujours pleins d'esperances) ne s'imaginoient que repos, & s'amusoient à bastir des temples, ne pensans guere aux provisions de guerre, pour se defendre. Mais ils furent bien reueillez par les auis du Prince. Encores plus les seigneurs gentils hommes de la Religion, espars par les prouinces: lesquels commencerent à se pouruoir d'armes & de cheuaux, attendant nouvelles de la Cour & de Paris, d'où au nom de la Noblesse & des Eglises le sieur de Francourt & Th. de Besze furent enuoyez à Monceaux demander iustice au Roy contre le Duc de Guise, à cause du fait de Vally. La Roine fit douce responce: au contraire le Roy de Navarre, s'eschaufa, iusques à dire que qui toucheroit le bout du doigt de son frere le Duc de Guise, le toucheroit à tout le corps. Th. de Besze lui ayant fait la dessus vne humble remonstrance, que la voye de iustice, que les Rois deuoient à leurs peuples, estoit la voye de Dieu, & que demander iustice n'estoit endommager aucun: ce Prince repliqua que ló auoit ietté des pierres contre le Duc de Guise qui n'auoit peu retenir la furie de ses gens: & que les Princes n'estoyent pour endurer d'estre frappez à coups de pierres. Surquoy de Besze repliqua grauement & avec le respect qu'il deuoit, que si cela estoit ainsi, le Duc de Guise pouuoit auoir iustice de ceux qui auoyent mesprisé sa dignité, & adiousta ces mots, parlant au Roy de Navarre, Sire, c'est vrayement à l'Eglise de Dieu, au nom de laquelle ie parle, d'endurer les coups, & non pas d'en dōner. Mais aussi vous plaira-il vous souuenir que c'est vne enclume qui a vsé beaucoup de marreaux.

Il en print de l'ors à la France, comme à vne mer qui commence à s'enfler & agiter de toutes parts: car és prouinces les remuemens merueilleux se firent, dont nous toucherons vn mot à la fin de l'histoire des premiers troubles. Car il faut reuenir aux principaux instrumens de la tragedie la plus sanglante qui se soit iamais veüe en France. Tost apres le retour de Francourt & de Besze, ceux de Guise, le Connestable, le Marechal de S. André, puis le Roy de Navarre ouuertement de leur parti, arriuerent à Paris, d'où ils contrainquirent le Prince de Condé (qui estoit trop foible, & dans vne ville ennemie qui pouuoit en peu d'heures engloutir lui & les siens qu'ad ils eussent esté dix fois plus forts) de se

Navarre

*Le Triumvirat se fit
fit de Paris
& du Roy.*

*Le Prince se
retire à
Meaux puis
à Orleans.*

retirer en la ville de Meaux, avec assez bonne suite de No-
blesse. Ce fut merueilles que ses ennemis ne se ietterent
deslors sur lui: mais la haste qu'ils auoyent de s'asseurer de
Paris & du Roy, & la crainte qu'à ceste entree il ne falut
cōbatre & se hazarder trop, les fit aussi mesnager en gran.
Le Prince escriuit de Meaux à l'Admiral & à d'autres Sei-
gneurs, leur mandant que faute de courage ne l'auoit con-
traint d'abādonner Paris, ains faute de forces, & qu'ils s'a-
cheminassent en diligence vers lui. Ce qu'ils firēt, couris
les armes, que ceux du contraire parti auoyent ia leuees &
descouuertes. Estant en dispute des moyēs de retraire, gēs
leur arriuerēt de diuers endroits: & comme le Prince deli-
beroit s'acheminer à la Cour, afin qu'estant fort aupres du
Roy qui lors estoit à Fontainebleau, il peust cōtraindre ses
ennemis de parler d'apointemēt, il entēdit qu'eux renoyēt
le Roy & la Cour en leur puissance: tellemēt que le Prince
tourna bride vers Orleās dōt il se saisit, où il cōmença de
pēser aux affaires rādis que ceux de Guise menoyēt le Roy
& la Roine au chasteau de Melū, & qu'ē la plus part des pro-
uinces du Royaume on traitroit ceux de la Religion avec
toutes les insolences & cruantez qu'il est possible d'ima-
giner.

*Commence-
ment de pre-
miers &
horribles
troubles en
France.*

De Melun le Roy & la Roine furent amenez à Paris, où
le Cōnestable s'estāt trouué fit ruiner les lieux où ceux de
la Religio s'assembloyēt, & cōmença le peuple à se mutiner
& enfler d'vne estrange sorte: tellemēt que là & ailleurs où
ceux de l'Eglise Romaine estoient les plus forts, ceux de la
Religion receurēt vn traitement que les plus barbares du
monde eussent eu honte de leur faire souffrir. Ce qui enai-
grit aussi en quelques endroits aucūs d'iceux de la Religio
dont les temples, les images & quelques prestres & autres
feditieux porterent les coups. Mais ce fut peu de chose de
tout le dommage que ceux de l'Eglise Romaine endurerēt
par route la Frāce durāt ces premiers troubles à cōparaison
des maux que ceux de la Religio endurerent en vne seule
des dixsept prouinces, cōme les hystoires publiées mesmes
par Iean le frere de Lual, Belleforest, Monluc, & autres du
parti de Guise l'auoyent voire en font des triumphes.

*Le mal cō-
mis à Vassy
est occasio de
quelque biē.*

Sans le massacre de Vassy, le Prince & l'Admiral eussent
estē contrains de tout quitter, ou mesmes de sortir du roy-
aume, attendu qu'ils n'auoyent parauant pensē ni à defen-
siv.

fue, ni à chose qui en approchast, moins encore à offensue.
 L'edit de Ianuier & les promesses de la Roine leur tenoyēt
 les mains. Mais quand la Noblesse de la Religio esparse par
 le Royaume eut entendu cest exploit sanguinaire du Duc
 de Guise, elle vint s'assembler peu à peu autour du Prince,
 lequel estât à Orleans commença premierement à escrire
 par tout: ce qui fit que plusieurs villes furent saisies par
 ceux de la Religio: ce qui rompit plusieurs desseins de leur
 aduersaires. Dauantage on commença de part & d'autre à
 faire diuerses leuees, mesmes hors du Royaume. Et cepen-
 dant le Prince publia forces declarations & protestations
 pour la iustificacion de ses armes defensiuës, ramenant ses
 ennemis depuis ce temps nommez le Triumvirat à l'edit
 de Ianuier & à mettre bas les armes pour laisser le Roy en
 liberte & le Royaume en paix. Le Triumvirat (c'est à dire
 le Duc de Guise, le Cōestable, le Mareschal S. André) fi-
 rent diuerses responses qui tendoyēt à la suppressio de cest
 edit. L'Empereur & les Princes protestans furent ample-
 mēt informez de l'Estat des affaires de France par le Prin-
 ce, lequel fit produire en pleine assemblee des Estats les
 lettres que la Roine Regere du Royaume, lui auoit expres-
 sement escriues apres la saisie du Roy & de Paris, lui recō-
 mādāt la mere & les enfans. Outreplus il fit vne associatiō
 à Orleās avec les Seigneurs & gētilshommes y assemblez
 pour s'employer à la deliurāce du Roy & de la Roine, pour
 la manutention des Edits & de l'Estat du Royaume. Ceste
 associatiō portee à la cour le mesme iour qui estoit le neuf-
 niēme d'Auil fut expedice vne lettre publiee & enregis-
 tree en parlement, par laquelle on faisoit dire au Roy, à ses
 freres & à la Roine qu'ils estoyēt en liberte. Itē par vn au-
 tre il declaroit son intention estre que l'Edit de Ianuier
 fut executé par tout fors à Paris. Le douziesme, lettres pa-
 tentes furent expediees pour le ban & arriere ban. Aussi le
 Prince sollicitoit de son costé ceux de la Religion de lui
 enuoyer gens & argent. Le vingtiesme arriva dans Or-
 leans le Comte de la Rochefoucaut avec bonnes trou-
 pes de Poictou & de Xaintonge. Le lendemain, le Prin-
 ce receut du Parlement de Paris vne assez ample respon-
 se à certaine declaration qu'il y auoit enuoyee. Mais ayant
 entendu que le iour precedent par tous les carrefours de
 Paris lui & les siens auoyent esté par cri public de-

*Declara-
tions & pro-
testations du
Prince.*

*Responses du
Triumvirat.*

*Association
d'Orleans.*

*Diverses
procedures
des vns &
des autres,
auant que
venir aux
armes.*

clairez seditieux & mauuais Chrestiens, il fait vne secon-
de declaration, où il descouure les cruautéz horribles com-
mises desia de toutes parts sur ceux de la Religion, implo-
re les Edits, rend raison de son fait: & par lettres du ving-
septiesme iour au parlement de Paris, requiert que ses en-
nemis qui auoyent les premiers leué les armes les posent,
& que de sa part il fera le semblable, pour mettre fin aux
calamitez du royaume. Et afin de monstrier aux Princes es-
trangers son intention, furent par luy deputez deux gen-
tilshommes pour se tenir en Allemágne, afin que si le
Triumuirat y entreprenoit faire quelque leuée, eux tiri-
sent la main á ce que le Prince fust secouru: & non autre-
ment. Cela fait on pourueut á la seurté d'Orleans, & y
dresta on monnoye au coin du Roy.

*Negotiatio
de la Roine.*

La Roine commença lá dessus á moyenner la paix escri-
uant lettres au Prince, qui lui fit responce le premier
iour de May, & lui enuoya vn memoire signé de sa main
contenant les moyens de pacification tels qu'il les auoit
ouuertés au parlement. Le quatriesme iour ensuyuant, le
Triumuirat fit vne declaration contraire, requerant aboli-
tion de l'edit de Ianuier & de tout exercice de Religion
fors de la Romaine: que ceux qui portent les armes sans
l'expres consentement du Roy de Navarre lieutenant ge-
neral ayent á les mettre bas, á peine d'estre declairez re-
belles & ennemis du Roy & du royaume. Pria outreplus
la Roine d'obtenir que toutes les forces de part & d'au-
tre fussent vntes sous le commandement du Roy de Na-
uarre: & qu'en ce cas ils estoyent prests de se retirer en
leurs maisons. Le Roy fit vne nouvelle declaration, où
l'edit de Ianuier estoit enduré.

*Declaratio
du Trium-
uirat.*

*Sur le com-
mencement
de la guer-
re, la Roine
negocie ac-
cord.*

Aprés beaucoup de paroles on vint aux mains. Je tou-
cheray les choses succinctement: premierement á l'esgard
du Prince & de ses troupes: secondement en vne som-
maire deduction de ce qui aduint par les Prouinces. Les
gens des ordonnances arriuez pour la pluspart á Paris, a-
uec partie des vieilles bandes: le Roy de Navarre & le
Triumuirats'acheminèrent vers Chasteau Dun. Le Prince
qui estoit alors aussi fort qu'eux pour le moins resolut de
se mettre aux champs: ce qui fit que la Roine mit sus vne
negotiation de paix, tandis que le Triumuirat amassoit
plus grandes forces. Vn des Principaux entremetteurs fut
l'Euesque

l'Euesque de Valence, qui persuada en quelque sorte au Prince (fâché extrêmement de se voir contraint a entrer en guerre ciuile) d'offrir à la Roine de sortir hors du Royaume avec ses amis, pour laisser tout en paix. Deux iours apres il alla trouuer la Roine pour parlementer, & lui fit l'ouuerture susdite. Il fut prins au mot, & la Roine lui fit de belles promesses adioulant qu'elle renuoyeroit le lendemain vers lui, pour sçauoir les conditions qu'il demanderait. Là dessus, le Prince ayant communiqué au retour ceste declaration à ses associez: non seulement le Conseil ordinaire, mais aussi tous les Colonels & capitaines furent assemblez pour en dire leur auis, qui fut directement contraire à ceste declaration, & à l'opinion de Monluc & de Boucard encouragerent merueilleusement toute la compagnie par leur braue resolution. Et si lon eust creu ledit Sieur d'Andelot, il y eust eu de l'eserime bien tost apres contre les troupes du Triumvirat. Vne entrepryse fut desfaite apres la trefue: qui estoit de tresgrande importance: mais les guides ayans mal conduit les troupes du Prince, puis vne forte pluye estant suruenue: vn grand coup fut rompu. En ce temps la discipline de l'armee du Prince estoit excellente. Car la Noblesse ne tourmentoit nullement ses hostes: & ceux qui auoyent apporté quelque moyen payoyent honnestement. Les paysans ne bougeoient de leurs maisons: les criminels estoyent chastiez. Vn nomme le Baron de Dampmartin qui viola vne fille de paysan eschappa (par faueur) l'espee du bourreau: mais depuis ayant prou couru il eut la teste tranchee à Paris. Et ceste exemption, au commencement de la guerre sur prinse à tresmauuais presage. On n'oyoit point de blasphemés parmi toutes les troupes du Prince. Il ne s'y trouuoit ni dez ni cartes: les femmes en estoyent bannies: nul ne s'escartoit des enseignes pour aller au fourrage, moins a la picoree: soir & matin à l'assiette & au leuer des gardes, les prieres publiques se faisoient, & l'air retentissoit du chant des Pseaumes. Plusieurs ministres estoyent distribuez par les troupes, qui seruoient a maintenir ce bon ordre, & lors estoyent mieux escoutez qu'ils ne furent depuis. Ceste discipline se maintint environ deux mois: au bout desquels Baugenci prins d'assaut donna commencement au desor-

*Mence de
l'Euesque de
Valence &
ce qui en a-
uint.*

*Entrepryse
rompue par
la faute des
guides.*

*Belle disci-
pline pour
vn temps
l'armee du
Prince.*

dre, dont naquit la Picoree, qui depuis s'est faite grande, & maintenant est en fleur d'age. L'Admiral grand ennemi des picoreurs y résistoit & en chastoit rudement quelques vns; mais le grand nombre offusquoit tout. Quant à l'armée du Triumvirat, elle faisoit impunement de terribles ravages, sous couleur d'exterminer les Huguenots.

Comment le Prince empesche la dissipation de son armée.

Après la prise de Baugenci, l'occasion de combattre estant eschappée, l'ardeur de ceux de la Religion commença à s'attiedir, les moyens de fournir aux soldats tarissoyēt, & quelques vns de la Noblesse mirent en doute la iustice de la guerre. Pour obuier à vne totale dissipation, le Prince print auis d'employer es provinces, où les affaires balagoyēt entre ceux de la Religion & leurs contraires, quelque partie de la Noblesse qui le suivoit. Ainsi donc le Comte de la Rochefoucault s'achemina avec troupes vers Poictou, Xaintonge & Angoulmois. Le sieur de Soubize fut enuoyé à Lyon, Yuoy avec son regiment à Bourges, Andelot pour le secours en Allemagne, & Briquemaut en Angleterre. De l'autre part le Roy de Navarre & le Triumvirat firent venir le Roy en leur camp & assembles à Chartres resolurent d'assiéger Bourges, tenu par ceux de la Religion, avant qu'elle fut fortifiée: & pour ce qu'une si hōne ville, qui n'est qu'à deux petites iournees d'Orléans, acōmodoit trop à leur gré les affaires du Prince. Ils s'y acheminerent, & l'ayant attaquée, elle ne fit pas la résistance qu'on esperoit, ains leur fut rendue par cōpositiō, dōt Yuoy qui y cōmādoit ne fut gueres estimé depuis, pour la mauuaise opiniō qu'on eut de lui. Enfiēz de ceste soudaine & non esperce victoire qui estoit (disoyent ils) vn bras coupé à ceux de la Religion, ils furent sur le point avec leur armée de douze mil hommes de pied & trois mille cheuaux d'aller assiéger Orléans où le Prince & l'Admiral estoyēt. Mais les dangers d'y recevoir trop de perte sans la hōte, leur firent prendre dessein d'assiéger Rouā, où le Côte de Mōrgōmēri cōmādoit, ayāt sept ou huit ces soldats des vieilles bādes, & deux cōpagnies Angloises sous la charge du seigneur Kilgré. Ainsi donc ils assiégērēt Rouā, sur la fin de Septēbre, & après plusieurs assaux l'emporterēt de force. La ville fut saccagée trois iours durant. On y executa à mort plusieurs des plus notables: d'autre costé le Roy de Navarre fut blessé durāt le siege & mourut le dixseptiesme iour de Nouēbre, la ville ayāt esté

Reddition de Bourges au Triumvirat.

Siege & prise de Rouan.

Mort du Roy de Navarre.

prise

prise trois semaines auparavant. Le rude traitement fait aux prisonniers de Rouan fut cause de haster à Orleans le proces de Baptiste Sapin conseiller de Paris & de l'Abbé de Gastines prins allans en Espagne. Ils furent pendus à Orleans au commencement de Novembre.

Peu de tēps apres le Prince entēdit la desfaite des trou- *Deffaite de*
 pes Gascones que Duras lui amenoit. Selon les hommes *l'armee de*
 ne restoit plus qu'une esperance au Prince, asçavoir la ve- *Duras.*
 nue des Reistres conduits par d'Andelot. Il resolut fort
 secrettement avec l'Admiral, si ce secours estoit rompu
 de s'acheminer lui mesme en Allemagne, pour obtenir
 promptemēt nouveau rēfort, ce pēdāt que l'Admiral tien-
 droit bō dedās Orleās. Mais au bout de quelques iours, ils
 eurēt nouvelles que leurs Reistres estoient à quatre jour-
 nees d'Orleās, où le Côte de la Rochefoucaut se rēdit sui-
 ui de trois cēs gētilshōmes & des restes de l'armee de Du-
 ras. Le Prince ayāt ses forces estrāgers fut cōseillē de mar-
 cher en diligēce vers Paris, pour incōmoder ceux du lieu,
 & les faire crier à la paix: & pour enuoyer en Normādie re- *Le Prince*
 cevoir cēt cinquāte mille escus empruntez sur gages pour *marche de-*
 comter aux Reistres. Il s'avāce dōc avec toutes ses forces *vers Paris.*
 Françoises, & huit pieces tāt grosses que petites, & se joignit
 aux Reistres pres de Pluuiers, qui fut forcee. De là on vint
 à Estāpes, & quelques vns estoient d'avis qu'on marchast
 viltement vers Paris, tandis que l'alarme y estoit. Mais on
 print resolution d'assieger Corbeil, qui fut si bien defendue
 par Causseins maistre de cāp, & quelques forces qu'y ietta
 le Marechal de S. André, que le Prince descampa pour s'a- *Escarmou-*
 chemmer vers Paris, & le iour de l'arriuee fut attaquee v- *che surieuse.*
 ne furieuse escarmouche, dont la fin fut que les forces sor-
 ties des tranchees de Paris furent apres quelque cōbat re-
 mēnees partie au trot, partie au galop iulques dedās leurs
 dites trāchees, avec quelque perte, ce qui estōna les Parisiēs.

Durant sept ou huit iours que le Prince demeura cam- *Ce qui se*
 pé à Gentilly, Arcueil, & Mōtronge, villages prochains, on *passa es en-*
 tint force parlemens, ou plustost amuse mens. Le Prince vo- *uirons de*
 yāt que ses ennemis se renforçoient de iour à autre, entre- *Paris.*
 prit de leur dōner vue. camisade, laquelle ne fut effectuēe,
 ayāt esté descouverte par vn des principaux de l'armee du
 Prince, lequel se retira vers le Duc de Guise: dont il se re-
 pentit trois iours apres. C'estoit le frere de celui qui a-

*Faute du
sieur de Gen
lis.*

*Ce qui a
eunt au
Prince peu
auant la
bataille de
Dreux.*

uoit rendu Bourges. Le Prince fut sauué par vn si e-
strange moyen : car craignant que celui là ne donnait
bien à point, car le Duc de Guise réforcé des compagnies
Gascones & Espagnoles, auoit resolu de lui donner bataille
au point du iour suyuant, sans lui donner loisir de rassem-
bler ses forces esparées. Ainsi donc, le Prince partit le dixief
me iour de Decembre: & s'estant arresté le treiziesme sur le
chemin de Chartres apres plusieurs disputes en son con-
seil fut arresté d'aller droit en Normandie, afin de recueillir
argent, & les forces qui venoyent d'Angleterre: item pour
destourner le siege d'Orleans. Le seiziesme, Galardon vi-
lette fut forcee par les troupes du Prince : & le lendemain
il marcha vers Dreux. Comme il passoit vn ruisseau pres
du chasteau de Maintenon, vne femme ancienne se fourra
assez auant en l'eau, l'empoigne par la botte, l'arrestat tout
court, & le regardant entre deux yeux, lui dit ces mots,
Prince, va, tu souffriras: mais Dieu est avec toy. Lui pour
response dit, Mamie, priez Dieu pour moy. La veille de la
bataille, estant couché & deuisant avec quelques gentils-
hommes restez en sa chambre, dit à Th. de Besze, qui auoit
fait la priere, le sçai qu'il ne se faut point arrester aux son-
ges: mais si faut-il que ie vous die ce que i'ay songé la nuit
passée. Il me sembloit que i'auois donné trois batailles l'vne
apres l'autre, obtenant finalement la victoire, & voyant nos
trois ennemis morts : mais que l'estois aussi blessé à mort
tellement toutesfois que les ayant tous trois fait mettre
morts les vns sur les autres, & moy par dessus, i'auois ainsi
rendu l'esprit à Dieu. Sur la response qui lui fut faite que
les pensees qui occupoyent lors son esprit pouuoient auoir
cause de songe : qu'au reste viuant ou mourant, il ne pou-
uoit faillir de demeurer victorieux : il dit ces mots, Ainsi
soit-il. Tant y a que l'effect semble auoir verifié ceste visio:
car ses trois ennemis furent entassez l'vn sur l'autre, & sça-
uoir le Mareschal S. André le lendemain, le Duc de Guise
deuant Orleans, le Connestable à la iournee S. Denis: & lui
sur eux trois tué de sang froid a la iournee de Bassac.

*Briefue des-
cription de
la bataille
de Dreux.*

Le dixneufiesme iour de Decembre les deux armées s'es-
tans approchées se trouua en celle du Triumvirat nombre
de dix neuf mille hommes de pied & deux mille de cheual.
En celle du Prince environ quatre mille cheuaux, & moins de

de cinq mille pietons. La bataille fort furieuse donnée à diuerses charges & reprises continua pres de six heures, *droix*
 Entre autres particularitez d'icelle, lon remarque qu'il n'y eust point d'escarmouche, encore que les deux armées demeurassent deux grosses heures durant à vne canonnade l'vne de l'autre tant pour se rager que pour s'entrechoisir: puis la valeur des Suisses, qui soustindrent quatre charges, auant que pouuoir estre rompus, ayans perdu dixsept capitaines, & les trois parts de leurs troupes qui montoyét à plus de trois mil hommes: item la patience du Duc de Guise, qui nonobstât que le Cōestable eust esté prins, le Mareschal de S. André tué, vne partie de l'armée mise en route, attendit le point de l'occasion, & donna si à propos que le Prince fut fait prisonnier: en apres, la duree de la bataille où sept mil hommes demurerēt sur la place: & y eut force prisonniers: plusieurs blesez aussi, qui moururent presques tous puis apres. L'armée du Prince y perdit de son costé enuiron deux mil deux cens hommes de pied & cent cinquante de cheual tant Reistres que François. De gentilhommes de marque furent Arpajon, Chandiu, Liencourt, Ligneris, la Fredonniere, la Carliere, Rongnac, Maxelles, Sainct Germier, quasi tous de la Cornette de Mouy, lequel demeura prisonnier à la dernière charge. Le Triumvirat y perdit outre les Suisses la plus part de sa caualerie, les Suisses, & bō nombre d'autre infanterie. De Seigneurs & gentilhommes de marque furent le Duc de Neuers tué peu auant la première charge par vn sien domestique qui l'auoit detourné de la Religion, les Sieurs d'Annabaut & de Girty, avec son guidon & mareschal des logis: la Brosse principal massacteur de Vally & vn sien fils. Aussi un Seigneur Gascon ayant esté chassé de la peur iusques à Paris y mourut de regret. Il y eut vne autre particularité notable, asçauoir la prise des deux chefs des armées, l'vn au commencement, l'autre auant la fin de la bataille: dont le champ fut laissé par les deux partis, reconu & reprins par le Duc de Guise apres la retraite, & le lendemain cōme regagné par l'Admiral, qui se presenta au combat. Dauantage, la retraite de l'armée du Prince fut faite au pas, & avec ordre, ayant deux hors de Reistres, & vn de caualerie François: le tout d'enuirō douze cens cheuaux. L'armée du Triumvirat, foible en cheuaux ne voulant s'esloigner des bataillons d'in-

*Notable cir-
constance d'a-
celle.*

fanterie, ayāt marché six cēs pas apres se cōtēra. Le Duc de Guise fut estimē estre demorē maistre pource qu'il logea sur le chāp de bataille, & l'Admiral a vne heuē de là. Il ē le Duc enuoya a Paris les drapeaux d'infāterie recueillis sur le chāp & eut l'artillerie du Prince, lequel sonppa & courcha ceste nuit là avec le duc de Guise. Merueilleuse resolutiō d'affaires, de voir d'eux tels persōnages en cest estāt si pres l'vn de l'autre, prenant repas & repos ensemble.

*Deportemēts
des chefs
des deux
armees.*

Le Duc de Guise ayant esté declarē Lieutenant de l'armee a cause de la prison du Cōcstāble fit que dixsept nouvelles cōpagnies de gēsdarmes furent dressées, outre la cōte de dix autres chascune de vingt hōmes d'armes, & fut creē des cheualiers de l'ordre à douzaines: puis menassa de mort les Reistres & le mareschal de Hesse leur colonel, s'ils ne se rangoyent a lui. Le mareschal lui fit responce de mesmes: se moquant de son audace. L'Admiral qui pour suiuit chemin tira vers la Beauſse, se rendant maistre de quelques petites places: & ainsi se passa le reste de l'annee.

M. D. LXIII.

AFIN de ne rōpre le fil du discours nous pourſuiurons ce que les deux armees firent iusques a la pacificatiō des premiers troubles: puis nous traiterons l'autre point sommairement de l'Estat des prouinces durant iceux troubles. Le second iour de Ianuier l'Admiral assiegea Selles en Berry, & l'eut par composition cinq iours apres. Le Cōte de la Rochefoucaut entra dedās la ville de S. Aignan au mesme pays. Dans Mōtrichard entrerēt le Prince de Portico & ses troupes. Le Duc de Guise s'auangāt vers la Beauſse, Duras fut contrainct se retirer d'Estampes, & de Pluuiers ainsitellement que plus ne restoit qu'Orleans, dont la garde fut commise a Andelot avec quatorze enseignes de Lansquenets & de François, quatre des habitans de la ville avec bon nombre de gentilshommes. Le camp du Duc de Guise estant a Baugenci, ses cheuaux legers coururent iusques pres d'Orleans: mais Auaret sorti sur eux, en tua quelques vns, print prisonniers, & mit le reste en route. Cependant le Roy fut amenē a Chartres avec sa mere, tout le conseil priuē & certains deleguez du parlement de Paris pour faire (disoit-on) le proces au Prince, gardē par vne compagnie de gens de cheual & trois enseignes d'infāterie. D'An-

*Exploits de
l'Admiral
apres la ba-
taille de
Dreux.*

*Du Duc de
Guise aussi.*

uille fils du Connestable voyant que le Duc de Guise prétendait faire d'une pierre deux coups, c'est qu'en faisant mourir le Prince, ceux d'Orléans mettroient bas la teste du Connestable leur prisonnier, donna si bon ordre a tout que ce festassemblee se dissipa, le Roy allant à Blois où le Prince fut mené, puis de la au chasteau d'Auzin pres d'Amboise.

*Intentiō d'y
celui.*

L'Admiral d'autre costé obtint nouvelle promesse des Reistres & avec deliberation de combattre tira droit à l'Arqueau, qui estoit ia sous sa puissance: & le dixneuuesme eut la ville de Sully, puis le chasteau par compositiō. Quant au Duc de Guise, s'estāt approché d'Orléans, il fut resolu que l'Admiral avec les Reistres & quelque partie de la Noblesse Françoisse prendroit la route de Normandie pour contraindre l'ennemi de diuiser les forces, & pour faire toucher aux Reistres l'argent qu'on apportoit d'Angleterre. laissant toute l'infanterie avec le surplus de la Cauallerie Françoisse conduite par Duras, Bouchauanes, Bulsy, S. Cyre, Auaret & autres pour la defense de la ville, sous le gouvernement d'Andelor. Les Reistres s'y monstrerent lors si volōtaires, qu'ils laisserent leurs chariots a Orléans & accommoderent leurs vallets des meilleurs cheuaux de bagage, dont ils dresserent vne cornette de quatre cens hommes assez adroits.

*L'Admiral
se resould
d'aller en
Normandie:*

Le Duc de Guise pourueut d'autrepart aux villes de Normandie. Et en ce tēps la lon fit vne infinité d'extorhiōs à ceux de la Religion, notāment a Paris où se cōmirēt plusieurs estranges meurtres. On enuoya aussi vne declaratiō au nō du Roy & des Princes du Sang aux Reistres, afin de les separer de l'Admiral: mais cela ne seruit de rien nō plus que les lettres de la Roine à l'Admiral, lequel lui respondit autrement qu'on ne pensoit. D'autrepart le Prince ayant failli de se sauuer de prison, & vn qui lui vouloit aider ayant esté pendu, il ne perdit cœur pourtant, au contraire parla plus haut qu'il n'auoit onques fait: sa coustume portant qu'il estoit inuincible en aduersité. L'Admiral partit d'Orléans le premier iour de Feurier, suivi de quatre mille cheuaux mieux equippez que le iour de la bataille, sans auoir de bagage qu'environ trente charrettes legeremēt armées. Le 4. il arriua deuant Eureux: les habitās se cōtenterēt de laisser passer l'armee paisiblement. Le 10. passant vn detroit pres de Bernay petite ville certains paisés cōduits par

*Bonne volō
té des Re-
stres enuers
ceux de la
Religion.*

*Voyage de
L'Admiral
en Norma-
die & suc-
ces d'icelui.*

vn gentilhomme du pays voulurent sous couleur de leur grand nombre faire des mauuais. Ce fut à leurs despens : & tels autres mutins qui depuis la prinse de Rouan auoyent fait infinis rauages se referrèrent à l'arriuee de l'Admiral lequel ayant seiourné quelques iours au bourg de Dinet fut prié par les habitans de la ville de Caen de les secourir contre le Marquis d'Elbœuf & vn nouveau cheualier de l'Ordre, nommé Renouart, lesquels par leurs troupes molestoyét lesdits habitâs, & en tiroyét tousiours quelqu'vn. l'Admiral bien empesché ailleurs, y enuoya Mouy, deliuré de prison, avec sa compagnie & quelques argoulets, puis ayant receu argent d'Angleterre, item de l'artillerie, des pouldres & cinq cōpagnies d'Anglois & deux de François batit le chasteau de Caen le premier iour de Mars, & le lendemain eut ceste forte place par composition.

Le Duc de Guise s'approche d'Orleans, prend le portereau & les tourelles.

Mais reuenôs au Duc de Guise lequel s'approcha d'Orleans le cinquiesme iour de Feurier, & le lendemain par vne hardie resolution des siens, & par la lascheté des Lansquenets qui quitterét l'endroit à eux commis il gagna le portereau, où ceux de dedans perdirent pres de quatre cens bons soldats François que tuez que pris. Et sans la valetreufe resolutiō du gouuerneur & de quelques Seigneurs, il y eust bié eu pis. Le neuuiesme, il print les tourelles, par surprinse : & fit venir force artillerie de Paris & de Nantes, pour battre les isles & la ville : les assiegez montrans vne merueilleuse resolution à se remparer & fortifier. Le Teudi dixhuitiesme iour du mois ayant resolu de l'ordre qu'il vouloit tenir pour l'assaut des Isles sur les neuf heures du soir, il manda à la Roine qu'il lui manderait nouuelles de la prise d'Orleans dedâs vingt quatre heures, qu'il ne pardonneroit à sexe ni aage, & qu'apres y auoir fait son carrelme prenant le mardi 23. ensuiuant, il ruinerait tellement la ville que la memoire s'en perdrait. Mais l'homme propose & Dieu dispose. Car ce iour mesme cōme le Duc de Guise retournoit sur le soir du cāp au Chasteau de Coruecy où il estoit logé, en intētiō d'executer ce qu'il auoit escrit à la Roine, vn ieune gētilhōme Angoulmois nommé Iean Poltrot, Sieur de Merey, ayāt des lōg tēps auparauāt resolu en soy-mesme de faire vn tel coup, & declaré sa pēsee à ses amis à Lyon & ailleurs, l'attēdit sur le passage ainsi qu'il retournoit en son logis accōpagné de deux gētilhōmes, l'vn marchant

Se resoluāt de prendre les Isles & la ville & de tuer tous ceux qui y estoient il est tué lui mesme par Poltrot.

marchât deuant, l'autre parlât à lui, môté sur vn petit mulet. Poltrot qui auoit entre iâbes vn cheual d'Espagne acoste le Duc de si pres, que de six à sept pas il lui tira vn coup de sa pistole chargee de trois bales, s'efforçant de le frapper à l'espaule au defaut du harnois, cômme il fit: parce qu'il l'estimoit couuert: puis se sauua, & le ledemain, ayât tracassé la nuit, fut prins, mené prisonnier, & quelque temps apres tenué puis tiré à quatre chevaux à Paris. On publia diuerses cōfessiōs de lui sur ce fait, pour accuser l'Admiral & autres: cômme s'ils l'eussent sollicité: mais outre les fermes responses de l'Admiral, il fut assez conu, mesmes sur l'executiō que Poltrot auoit fait cela d'vn mouuement propre & particulier, pour deliurer la France, & specialement Orleans, de la violence du Duc de Guise, lequel mourut le vingt quatriesme iour du mois, n'ayant fait le Careme prenant selon son dessein, ains ayant eu son tour tout autre que lui & les siens ne pensoyent.

Le pourparlé de paix dressé deuant sa mort, fut incontinent remis sus: & apres plusieurs allees & venues, la Roine mere infinimēt ioyeuse de la mort du Duc de Guise, qu'elle redoutoit plus que nul autre, ayant fait mille caresses à la Princeesse de Condé, le septiesme iour de Mars vne assemblée se tint en l'Isle aux bœufs, pres de la ville, où furent conduits le Prince & le Connestable encore prisonniers, pour auiser à quelque accord. Le Connestable protesta d'entree, que si on parloit de l'edit de Ianvier, il ne le pouroit souffrir: aussi estoit-ce condamner lui & tout son parti du crime de lese maiesté d'auoir manifestement violé vn edit si solenne. Le Prince ayant demandé permission de conferer avec son conseil dans Orleans, voulut auoir l'auis des ministres, qui par trois leurs deputez lui firent entendre bien amplement & expressement, que la Roine ni lui ne pouuoient selon Dieu & raison deroguer tant soit peu à vn edit tant solennellement fait à la requisition des Estats, par vne si notable assemblée de tous les parlemens de France: qui plus est emologué & iuré. Le lendemain, à sa requeste tous les ministres au nombre de septante deux, assemblez en corps, lui firent par escrit vne humble remonstrance & viue exhortation tendant à ce que dessus. Et d'abondant adiouterent quelques articles, necessaires pour vne seure paix, asçauoir que ceux de la Religion, reconus par le

Supplie de Poltrot.

Pourparlé de paix remis sus apres la mort du Duc de Guise.

Remonstrance des ministres au Prince sur la negotiation de la paix.

Roy pour ses obeissans suiets & seruiteurs, fussent maintenus paisiblement en l'exercice d'icelle Religion, le Roy se declairant protecteur de leur doctrine & discipline contre tous Artheistes, Libertins, Anabaptistes, Seruettistes, & autres heretiques ou schismatiques: que le baptesme administré en leurs Eglises, ne fust point reiteré: & que les mariages y celebrez fussent declairez valables & legitimes. Que sans autre congé fust permis a ceux de la Religion d'auoir libre exercice par tout. Que la Religion ne fust plus appelee nouvelle, puis que leurs Eglises sont fondees sur l'ancienne doctrine des Prophetes & Apostres. Que chascun r'entrast en ses estats & en ses biens, avec reuision de proces pour les interressez par iuges non suspects. Que tous massacreurs & voleurs, pillards, exacteurs, & autres, qui hors la voye des armes & sans que les massacrez & pilliez fussent aces d'hostilité fussent punis selon l'enormité de leurs forfaites.

*Ces remon-
strances mes-
prisees la
paix est ac-
cordee, con-
clue, emou-
guee & pu-
bliee.*

Nonobstant tant de remonstrances de viuue voix & par es-ferit, le Prince fut tellemēt gagné par les promesses qu'on lui faisoit d'accorder beaucoup mieux par apres, lui donna à entendre que ces conditions n'estoyēt apposees que pour contēter aucunement ceux de la Religion Romaine, & auer peu à peu à vne pleine liberté, ioint qu'il y en auoit trop qui ne demādoient qu'à retourner en leurs maisons à quel que pris que ce fust: qu'il accorda que l'edit de Ianuier fust alteré, y laissant adiouster des exceptions qu'il fit lire deuant la Noblesse, ne voulant qu'autre que les gentilshommes portans armes en dissent leurs auis: cōme il le declaira tout haut en l'assemblée, de sorte que depuis les ministres ne furent enquis, receus ni escoutez pour en proposer auis quelconque: comme aussi l'Admiral & les principaux qui l'acompagnoient n'en sceurent rien qu'apres la conclusion. La roine mere qui craignoit merueilleusemēt d'estre ramenee à l'edit de Ianuier, & le Connestable autant ou plus qu'elles employerent le verd & le sec à faire vistement conclure & coucher les articles en forme d'edit accordé le douzieme iour de Mars, & du tout resolu au conseil du Roy & Amboise le dixneufiesme ensuyuant, puis verifié en parlement à Paris le vingtiesme, & le mesme iour publié par la ville à son de trompe. L'exercice de la Religion estoit restreint par icelui chez les gentilshommes, & en quelques villes, outre celles où il estoit au commencement du mesme mois: avec vne oubliance assez confuse de tout le passé.

*Edict vlt
1563*

*Edict des
laux & su
1564*

Pour reuenir à l'Admiral, apres la prise du chasteau du Caen, il despescha le sieur de Colombieres, pour entreprendre sur Bayeux, dont icelui vint à bout à la seconde fois, & traita rudement les habitans qui auoyent bien fait les mauuais. Le capitaine nommé Iulto, meschât s'il en fut onc, fut pendu & estranglé à Caen, à cause d'infinis crimes dont il fut conuaincu. Le lendemain de ceste prise, asçauoir le cinquiesme iour de Mars, la garnison de S. Lo se donna telle peur qu'elle quitta la place à l'Admiral qui y enuoya Morigomery, lequel tira de la droit à Auranches, où il fut receu sans contredit. Le treziesme iour du mesme mois il print d'assaut Vire, & chastia les principaux seditieux. Voulât faire dauantage, le paquet de la paix arriua. Enuiron le tēps de la prise de Bayeux le sieur de Mouy receut Hondeffeur à discretion. Et cōme il estoit apres pour reduire Ponteau de mer, l'Admiral mandé pour retourner à Orleans, le rapella à Caen, d'où la caualerie partit le quatorziesme iour de Mars, diuisee en deux bataillons. Le Prince de Portien conduisoit l'auâtgarde, composee de quatre cornettes de Reistres, qui prindrēt le chemin de Lisieux. Et le dixhuitiesme entrerent de force dedans Bernay, où quelques prestres furent tuez & pedus pour auoir voulu & n'auoir seu faire bonne guerre. La ville de l'Aigle es limites de Normandie fut forcee par le Vicomte de Dreux le vingtiesme du mois, & tous ceux qui furent trouuez en armes tuez par les rues. L'Admiral partit le mesme iour avec le plus gros de ses forces, prenāt son chemin par Falaise & Argentan, qui se redit ayant cōposé à dix mille liures: puis se rendit à Mortagne, gros bourg du Perche, où certains prestres induisirent les habitans à faire les mauuais dōt s'ensuiuit blessure & mort de quelques vns de la cōpagnie de Mouy, qui faisoit ordinairement la pointe. A raison dequoy ce bourg fut forcé, & les plus mutins, notāment les prestres, despeschez. Le sieur de Coignee chastia aussi lors les moines de S. Calais qui avec leur garnison auoyent cruellement traité ses domestiques. D'autrepart, le sieur de Ceruoy surprit le chasteau de Mezieres pres de Dreux, & tua les soldats qui y estoient en garnison. L'Admiral arriua le 23. iour à Orleans: & fit tout son possible pour remedier au mal cōmis par la facilité du Prince, lequel auoit cōsenti à la rupture & abolitiō de l'edit de Iauier, sous ombre des promesses de la Roine, laquelle de l'autre costé quatre iours auparauāt auoit fait executer

Exploits de l'armee de l'Admiral en Normandie.

Les troupes de l'Admiral reprenēt le chemin d'Orleans.

Leurs exploits en chemin.

Deportemens de la Roine mere.

Poltror avec tous les plus rudes supplices qu'il est possible d'inuenter, laisse faire vne pompe funebre au Duc de Guise à Paris, comme s'il eust esté Roy: & donne son estat de grand Chambellan & grand maistre à son fils Henri, lors enfant d'age & de sens: mais qui monstra depuis notamment au Roy troisieme, en quelle eschole il auoit esté eleué, comme nous le verrons ci apres.

*Ce qui auint
és villes &
provinces
durant les
premiers
troubles.*

Paris.

Nous auons maintenant à reciter sommairement l'estat des provinces & villes principales de France durant ces premiers troubles, alcauoir depuis le mois d'Auril de l'an mil cinq cens soixante deux iusques à la paix.

Paris, ville capitale du Royaume fit durant ce temps de terribles saccagemens sur ceux de la Religion: plusieurs y furent executez à mort tant de ceux du lieu, que de prisonniers amenez de diuers endroits. Le peuple d'vne part ne demandoit que sang & sac: le parlement n'espargnoit grâds ni petis qui lui tomboyent entre mains, ou surprins au retour de l'armee du Prince, ou prins es villes de son ressort & amenez là par appel ou par euocation. Diuers conseillers furent enuoyez en plusieurs villes pour faire les proces à ceux de la Religion, contre lesquels ceste ville-la fit de merueilleux efforts, pour en esteindre la memoire.

A Senlis, ceux de la Religion y eurent rude traitement par les menées de Claude Stocq & Guillaume Berthaut gouverneurs, qui depuis ont fait tous deux miserable fin: soustenus par Terouenne & Fauier conseillers de Paris. Entre autres mis à mort par sedition & par iniustice furent la femme de Iaques Riuierant, Adrian le clerc, Jean Gouio bruslé viu, Louys Chaunin, Jean des Jardins, Jean Gressin lieutenant particulier, les sieurs de Moncy S. Eloy, de Houdencourt, d'Ardres, de la maison blanche ieunes gentilshommes, Antoine Trappier maistre d'eschole furent decapitez à Paris, & leurs testes apportees à Senlis, & mises es portes & places eminentes. Quelques vns furent condamnez à des amendes honorables, à chastiment corporel, aux longues prisons, aux galeres: & n'espargna on pas mesmes les femmes.

Amiens.

En Picardie, le premier effort contre ceux de la Religion à Amiens fut que le treiziesme de May 1562. les Bibles, nouueaux Testamés & Pseaumes furent recherchez & bruslez publiquement: puis apres la chaire du ministre. Du papier & du

& du

& du bois les partisans de Guise vindrent aux personnes, ietterent & tuerent en l'eau Jaques Beron, François Greuin, harquebuzerent David Preuost & N. Marquant: assommerent deux artisans, l'un nommé Robert, l'autre Rondellet, puis vn pauvre impotent nommé Mauguyer: & pour closture firent pendre Christoffe le Riche drapier, pource qu'il auoit porté les armes. Ceux d'Abeuille tuerent Robert de Sainct Delis leur gouverneur, son frere & lieutenant avec neuf soldats, deux gëtilshommes & vn valet, tant en la maison de ville qu'au chasteau, en haine de la Religion, dont ce gouverneur sieur de Haucourt faisoit ouuerte profession. Le vingthuitiesme iour de Mars 1563. en presence des officiers de iustice vn nommé Louys Beliard condanné à faire amende honorable fut trainé par les pieds la face en terre, puis ietté & noyé dans la riuere.

Abeuille.

Meaux en Brie.

A Meaux en Brie ceux de la Religion qui y estoient les plus forts continuerent l'exercice iusques enuiron la fin du mois de Iuin, que les images y furent abatues, les prestres s'estans retirez paisiblement. Au moyen dequoy eux & autres par arrest du parlement de Paris donné le dernier iour de Iuin furent prescripts & abandonnez à qui les pourroit tuer & saccager sans figure de proces. Vn autre arrest du mesme parlement, donné le treiziesme iour de Iuillet contre tous les ministres, diacres & suruillans, ne peut empescher ceux de Meaux, au cōtraire ils opposerent l'edit de Ianuier, & ne permirent qu'un tel arrest, qui condamnoit les susnommez à mort, fust publié. Là dessus, à l'instâce de ceux de Paris, Lihoux frere de Mōluc fut enuoyé à Meaux, où il entra en petire compagnie du consentement de ceux de la Religion, le vingt cinquiesme iour de Iuillet: & le lendemain la messe y recommença. Le siziesme d'Aoust, commandement fut fait aux habitans de porter leurs armes en la maison de ville: à quoy plusieurs obeirent. Quelques autres au nombre de quatre cens, s'estans acheminez sous la conduite du capitaine Bethune pour se ioindre au Prince de Portié ne peurēt, & cōtrains de se desbander furēt ruez la pluspart: le reste s'estant rapproché de Meaux eut mesme traitement: & n'eschappa de tout ce nombre qu'environ quarāte homes qui s'en allerēt à Orleans. Le sieur de la Chappelle aux Vrgins successeur de Lihoux traita plus doucemēt ceux de la Religio: mais cela ne dura gueres: car le sieur de

Boisy grand escuyer y estant arrivé le vingtunième de Septembre, fit desmanteler le grand marché & abatre des portes. C'estoit alors vne des belles places, pour son petit circuit, que lon eust sceu voir en France. Suruindrent tost après deux compagnies de gésramassez, conduits par deux capitaines de Paris, l'vn gantier, l'autre forgeron, qui firent mille maux. Plusieurs femmes furent traînées à la messe avec coups de balton durant les festes de Noel, il y eut des enfans rebaptisez & mariages reconfermez. Or pource que ceux qui s'en estoient suis effayerent de regagner la place. Le treiziesme de Feurier, 1563. ceux de l'Eglise Romaine en furent tellement irritéz, qu'ils firent mourir cruellement Gilles Caboche procureur du Roy, Fiacre Lambert qui auoit esté Diacre, Pierre Châpenois dit Lorrain. Ceux du marché s'enfuirent, & furent leurs maisons pillées si net qu'on en emporta les serrures, treillis, vitres, fenestres & goutieres, la place rendue inhabitable. Des fugitifs vne partie moururent de faim & de froid. Les gens du Roy & les Présidiaux du lieu, notamment Frolo président, homme infame, & Coffet procureur du Roy, furent les principaux instigateurs, & eurent aussi leur part au riche butin. Beaucoup d'hômes, femmes & enfans, furent massacrez & noyez entre autres vn enfant de quatre iours né à Jean Oliuier, fut froissé contre les parois: Denis Piero, Jean Augrant, Claude Baillet, Mathieu Gantier, Pierre Thibaut, Guillin Rose, Nicolas Bergeron, N. Floquet: la Biselle femme aagée de 80. ans, la femme de Jeā Augrant, & celle de Pierre l'Archer: plusieurs filles & femmes furent violées dedans & de hors le marché & la ville. Depuis ils firent pendre six hommes de la Religion, entre lesquels furent Jean de la Haye riche paysan, & Fremin Cauiller l'vn des gouverneurs de la ville. Les voleurs couroyent en diuers endroits, où ils firent vne infinité de maux. En leurs troupes estoient force prestres, entre autres le Curé de Mareuil, qui tua de sa main quelques hommes de la Religion.

Chaalons &
Troys en
Châpaigne.

En Champagne furent pendus à Chaalons deux hômes de la Religio. A Troys, les vns se cōporterēt assez doucemēt avec les autres iusques au commencement d'Aoust, que le Duc de Neuers, neueu du Prince, ayant esté par Desbordes & Vigenaire ses domestiques destourné de la Religion, & du parti du Prince, au commencement d'Aoust l'exercice de

de la Religion cessa, & incontinent Desbordes qui com-
 doit la au nom de son maistre (lequel il tua à Dreux, puis se
 fit tuer en la meslee) fit mener prisonniers plusieurs arti-
 fians, deschirer les Bibles & autres livres de Theologie, pil-
 ler les maisons de ceux de la Religio qui estoient impunem-
 ent outragez & mis à mort. Plusieurs enfans furent ravis
 à meres & rebaptisez, & des mariages solennisez de rechef,
 les meubles & immeubles de soixante deux des principaux
 de la ville saisis, & de ce qu'on peut vendre les deniers fu-
 rent confisqueez. Outreplus furent massacrez, ou pedus par
 sentences des iuges & selon la volonte du peuple iusques a
 seize ou dixhuit hommes, entre lesquels se trouueret deux
 ou trois qui auoyent quitté la Religio. Mesmes les femmes
 ne furent pas epargnees : & y en eut trois ou quatre trai-
 nees par les rues, puis iettees en l'eau. Outreplus les sol-
 dats faisoient de courses, & tuoyent toutes les personnes
 qu'ils rencontroyent à l'escart. Le Maire & les Escheuins
 estoient les principaux fauteurs de tels horribles excès: &
 ne se faisoit presques aucun massacre que par le comman-
 dement du Maire.

Ceux de la Religio à Bar sur Seine à sept lieues de Troyes *Bar sur Sei-
 ne.*
 ayans trouué moyen de se rendre les plus forts se maintin-
 drent quelque temps. Mais pource que c'est vne place aisée
 à forcer, ceux qui estoient dans la ville voyans le canon
 braqué contre le chasteau se sauuerent comme ils peurét.
 Les assiegeans entrez en la ville y commirent des cruau-
 tez non ouies, sur tout contre les femmes & petis enfans,
 fendirét les poitrines à plusieurs, iusques à arracher le cœur
 d'vn, & le mordre de toutes leurs dents, en s'esiouissant d'a-
 voir talle d'vn cœur de Huguenot. Vn ieune Aduocat fils
 de Ralet procureur du Roy fut pendu à la sollicitation de
 son propre pere. Ceux qui estoient dans le chasteau furent
 prins, & rudement traitez, sur tout leur capitaine, cau-
 se en partie de tout le desordre. On le condamna à mou-
 rir: estant sur l'eschelle il renonça la Religion: mais son
 apostasie ne le garantit pas, ains fut pendu & estranglé.
 La ville estant demeuree en la puissance de ceux qui
 l'auoyent butinee, & violé avec horribles blasphemes
 beaucoup de femmes & de filles, auint au mois de Ianuier,
 que quarante ou cinquante cheuaux de la garnison d'Antrain
 a vne iournee de la, surprindrent la ville à l'aube du iour,

Espernay.

& d'aborder ayans attrapé ce Ralet parricide l'attachèrent au toict de sa maison, où il fut tué à coups de pistoles. Les autres meurtriers furent meurtris, & leur butin escheut à d'autres butineurs. Claude Cousin d'Ay fut grièvement blessé dedans Espernay & ietté en la riuere de Marne, où les meurtriers l'acheuerent: blessans plusieurs personnes qui pleuroyent voyans le cruel traitement que lon faisoit à ce personnage.

Saint Estienne.

Le sieur de S. Estienne retourné d'Orleans pour se rafraichir en vne siene maison pres de Reims, avec deux siens freres, & quelques autres y fut inuesti & assiégré par vne troupe de quinze à seize cens hommes. Cōbien que ceste maison ne fust forte ni de tours ni de fosséz, toutesfois ces gentilshommes avec leurs femmes & leurs gens, n'estans que vingt cinq hommes en tout, firent vne merueilleuse résistance en vne tour, où ils soustindrent deux assaux. Finalement vne partie de la tour ayant esté abatue d'un coup de canon, & les assiegez contrains s'enclorre en vn caueau, les femmes en furent tirees sur promesse d'estre garanties, cōme elles furent au regard de leur honneur, mais pillées & menees prisonnières à Retel. Là dessus on enuoye quelques laquais crier au sieur de S. Estienne, que le Duc de Neuers le demandoit, & qu'il sortist à seureré: ce qu'ayant fait, son propre cousin germain, nommé le Baron de Serny le massacrā tout incontinent. Ses deux freres & seize autres furent poignardez. Les assiegeans perdirent deuant ceste place cent cinquante hommes ou enuiron tous reconus. Cela auint au mois de Septembre de l'an 1562.

Esuante des payfans.

Les payfans de Coulours, Cerifiers, & villages voisins, fuiets pour la pluspart du grand Prieur frere du Duc de Guise commirent infinis meurtres & brigandages es enuiron de Troys, esgorgerent le sieur de Vigny, sa femme, leurs domestiques, pillerent son chasteau. Mais le sieur de Cormononcle gentilhomme de la Religion, acompagné de huit autres seulement, prenāt ces voleurs en desordre les deslit, en tua grand nōbre, mit le reste en route, & leur osta ce qu'ils auoyent pillé en la maison du cōtrollleur Landri, à cinq lieuës pres de Troys. Les mesmes voleurs ramassez, & renforcez d'autres, surnōmez les pieds nuds, leuez à Sēs & es enuiron, assiegerent Villeneufue, chasteau appartenāt au sieur d'Esternay: mais ils en furent viuement repoussés avec grand

grād perte. Pour se véger ils bruslerent la basse court, où estoit la grāge & les estables des plus belles de France, avec le moulin & vn corps de logis aupres, sur la fin de Decēbre. Enuiron deux mois apres sept vingt arquebusiers retournerēt assieger ceste place: mais le Sieur de Berhancourt, gentilhomme de la Religion, accompagné de neuf hommes de cheual & de quatre pietons, les chargea si resolument, qu'ayant tué vne partie, & prins vingtcinq prisonniers, les autres se sauuerent de vitesse.

Le dixneueme de Nouembre, vn des Ducs de Lünebourg qui l'an 1559. auoit eu querelle cōtre le duc de Guise au camp d'Amiens, eēt arriué à Rameru entre Troyes & Vitry le françois, suivi de dixhuict hommes seulement, en intention (selon qu'on disoit) d'aller à Orleans, fut par le commandement de Bussy d'Amboise gouverneur de Chaallons assailli en l'hostellerie dedans sa chambre, où on lui tua six hommes, & le blefia-on de treize coups de pistole: puis le mit & mena-on dans vne litiere a Chaallons, où il mourut. L'executeur de Bussy, nommé Malfontaine, apostat de la Religion, mena deuant soy en triomphe de ce haut exploit 18. cheuaux, 18. manteaux, 18. paires de bottes, & 36. pistoles.

Le Duc de Lünebourg tué en France.

En la ville de Ceant en Orthe, à sept lieues de Troyes, les communes ayans trouué moyen d'y entrer le 24. iour d'Aoult, firent mourir cruellement plusieurs personnes, & continuerent iusques a la fin de Ianuier. Le nōbre de ceux qu'on a remarquez, outre ceux qui furent saccagez ça & là, est de vingt hommes, & d'vn petit enfant de cinq ans bruslé avec son pere. Plusieurs maisons furent brulées par icelles communes, iusques a vne lieue de la ville. Enuiron six vingts hommes de cheual & trois cens pietons de la Religion, conduits par le Sieur de Semide & autres capitaines, n'ayans peu suyre le Prince de Portien, qui avec autres troupes auoit gagné Strasbourg, se saisirēt pour retraite enuiron le leziésime de Septembre du bourg de Cermoise, où ils se maintindrent vaillamment, & defirent vne armee de trois mil hommes qui les vint attaquer, ayans tué cent cinquante des plus mauvais, & mis tout le reste en desroute, n'ayans perdu que trois soldats. Et depuis se ioignirent au Prince de Portien leur general, quand il retourna avec les Restes.

Ceant en Orthe.

Sens.

Vn des grands massacres de ceux de la Religion se fit à Sens ville sur la riuere d'Yonne, dōt le Cardinal de Guise estoit archeuesque, où il y eust cent personnes, de toutes qualitez cruellement mises a mort, & les corps iettez nuds en la riuere. Autant de maisons furent pillées: le temple de ceux de la Religion demoli & les vignes d'alentour arrachees. Cela fut executé le Dimanche douziesme iour d'April & autres suyans: durant lequel temps ceux de Guise qui auoyent enioint a Hemard lieutenant criminel de Sens de faire ce massacre, publioyent sous le nô du Roy à Paris & enuoyoyent dire au Prince a Orleans, qu'il vouloit que l'edit de Ianuier fut entierement obserue, excepté à Paris.

Auxerre.

Ceux de l'Eglise Romaine à Auxerre massacrerent fort inhumainement vn nommé Coffon, poignarderent & asommerent en l'eau la chasteleine d'Aualon, belle & ieune dame, battirent tāt l'auocat du Roy, qu'ils le laisserēt pour mort, esgorgerent le iuge de Corbelin, & firent des saccagemēs estranges dedans & dehors la ville, sous la conduite du geolier des prisons, & d'vn certain chiquaneur nommé Borgant. Au mois d'Octobre ils furent attirez hors la ville par le Sieur d'Avignau, gentilhomme de la Religion suivi de vingt cheuaux, qui ayāt tue quatorze de ces seditieux & bleitē grād nombre d'autres, les arresta vn peu. Le quinzeiesme du mesmes mois ce gentilhomme accōpagnant certain sien compaignon lequel alloit à Orleans avec vn paquet de consequence, tua seize autres de teils guerriers & escarta le reste qui entreprenoyent lui fermer le passage.

S. Cyre.

Les habitans de la ville de S. Cyre ayans sur la fin de ce mois refusé l'entree aux Reistres & Lansquenets cōduits par le Sieur d'Andelot, furent forcez de nuid, quarāte ruez & les plus riches du lieu faits prisonniers. A la persausion d'vn Iacopin les habitans de la ville & bourg d'Issy non cōtēs d'auoir dit plusieurs paroles distamatōires cōtre d'Andelot, tirērent quelques mousquetades sur les Reistres. Ils s'en trouuerent mauuais marchans, car les Reistres & Lansquenets y estans entrez de force pillerent & brulerent la ville. D'vne autre part la compagnie du Marechal de S. André ruinoit les maisons de ceux de la Religion de dans Auxerre & es enuiron.

Neuers.

Le Lundi onziesme iour de May 1562. ceux de l'Eglise Romaine à Neuers ayans prins les armes, introduisirent plusieurs gentils hommes du pays, entre autres Cheuenon

*l'auocat
pour l'ed.*

& Chastillô, qui se saisirent des portes: & trois iours apres commencerent à se ruer sur ceux de la Religion. Vn nômé la Fayette y vint le vingtroisiesme iour du mesme mois & se print à fourrager, ses soldats vëdans les meubles de leur hostes publiquement. Il emprisonna les ministres, fit rebaptiser les enfans, reitèrer les mariages, chassa ceux qu'il voulut, & nettoya leurs maisons. Au reste lui & Cheuenô firent infinis pillages sur les basteaux passans par là, & sous pretexte de certain arrest de Paris, la Fayette s'appropriâ plusieurs biës immeubles: puis estant bië goussé se retira avec vn butin de 40. ou 50. mille escus en sa maison en Auvergne. Trois ou quatre de la Religio durât tout ce tēps furēt mis à mort à Neuers, & vn des ministres mourut de misere, mais fort Chrestienemēt en sa prisô: l'autre eschappâ miraculeusemēt. Mesme traitemēt fut fait à ceux de la Religio à Corbigni dit S. Leonard. ville de Niuernois fourragez *Corbigni, ou S. Leonard.* de façô elirage par Noysar mareschal de la cōpagnie de la Fayette, Antoine Doyuet lieutenant de S. Pierre le Môstier, le lieutenant du Bois, le chevalier de Chastillô en Bazois. Ils tuerēt le Sieur du Mex gērilhōme voisin, tresaffectioné à la Religio, cōme il le môstra, mourât avec vne cōstace du tout excellēte, blessé de plusieurs coups de pistoles. Peu de iours apres, ces voleurs furēt surpris, & la ville emportee d'escalade par le capitaine Blaney, les soldats duquel traitterent doucemēt le peuple, mais rôpèrent les images, & les autels des tēples, restablissans l'exercice public de la Religio, qui y demeura mesmes apres l'edit de pacificatiō. Ceux de l'Eglise *Antrain.* Romaine à Antrain auoyēt deliberé de faire encore pis que leurs compagnōs d'Auxerre à la suscitatiō d'vn prestre nômé Estiēne Blodelet. Mais le 12. de Decēbre ils furēt preuenus par le capitaine Blosser, lequel surprint dextremēt la ville, dôna telle alarme à ses cōspirateurs que les plus mauvais se jetterēt par dessus les murailles, les autres se cachērēt & aucūs ayās descouuert l'ētreprise qui estoit de massacrer tous ceux de la Religion, Blondelet & vn autre mutin surnômé le Dāgereux furēt pëdus & arquebustez. Vn Bourguignô de la Côté, nômé le Sieur de Trouâ, qui s'estoit ietté en Frâce pour pescher en eau trouble avec les autres, voulu faire du guerrier, & assaillir Antrain: mais ayât perdu vne partie de ses gens il se retira confus, & nô content de ce malheur, en voulant continuer fut tué de la main de Blaney en certaine rencōtre.

La Charité.

Le Sieur d'Issertieux appelé par ceux de la Charité faifans profeflion de la Religion, fut establi gouverneur de la ville du commun consentement de tous les habitans au mois d'Auril, 1562. Cheuenon, Achon & autres du parti contraire firent tout ce qu'ils peurent pour y entrer: mais ils furent tousiours batus: finalement la Fayette y mit le siege, ayant le grand Prieur d'Auuergne pour Lieutenant: & sur la diuision suruenue entre les habitans, la ville fut rendue par composition assez auantageuse pour ceux de la Religion. Mais la premiere chose que le grand Prieur fit, fut de prendre Issertieux à la gorge, auquel fut ostee la capitulation signee, ensemble ses armes & l'un de ses cheuaux. Cela auint le dixneuuieme de Iuin. Les iours & mois suiuaus ceux de la Religion furent pillés & rançonnez en tant de sortes qu'ils n'en pouuoÿt plus, par la Fayette, à qui rié n'estoit ni trop chaud, ni trop froid, ni trop pesant, & par ceux de sa suite. Le Lieutenant & quelques conseillers de S. Pierre le Monstier en tiroient aussi leurs pieces à quatre mains. Au mois de Feurier 1563. le Duc de Guise y enuoya trois compagnies d'hommes d'armes pour se rafraischir. Mais ceux de la ville & les pillards mesmes, se doutans qu'on les pilleroit, fermerent les portes: ce qui mit en fureur ces gendarmes, qui pour se venger exercerent de terribles cruauitez autour de la ville du costé de Berri, contre ceux de la Religio iusques à les traîner a la queue de leurs cheuaux. Le troisieme iour de Mars, les Capitaines Bois, Blosset, & Blanay prindrent par escalade la Charité, que les trois cōpagnies susdites taschèrēt de rescourre. Mais on les contraignit de se retirer. Trois iours apres le Capitaine Bois qui y estoit demeuré avec 67. soldats seulement la garda contre vne armee ramassée de trois à quatre mil hommes tant de pied que de cheual, avec uec six pieces de campagne. Il supporta le siege huit iours durant, sans perdre vn seul homme, au contraire ayant tué plus de quatre vingts des assaillans, contreignit les autres de leuer le siege a leur grande confusion: tellement que par l'edit de pacification l'exercice de la Religion demeura dedans la Charité. Plusieurs villetes en ces quartiers furent grandement molestees, sur tout au regard de ceux de la Religion, comme Bony, Cosne, Neufui & autres: mais par dessus les autres Chastillon sur Loire, qui s'estans

*Chastillō sur
Loire.*

maintenus parmi de grandes difficultez, & despoillez de toutes leurs commoditez par les pillards: resolurent (quoy que ce ne fussent que pauvres vigneron) de se defendre contre les violences de ceux qui demandoient la perte de leurs corps & ames. Ayans fortifié comme ils peurent leur villette qui n'auoit point de fossé, ils soustindrent vn assaut le cinquiesme iour de Ianuier, ayans tué sept ou huit soldats au sieur de Prie gouverneur de Gyen, qui les vouloit saccager, & blessé grand nombre d'autres, les hommes se defendans à coups de pierres, & les femmes iettés de l'eau bouillante sur les assaillans. Au mois de Feurier, Monterud gouverneur de Berri, les assiegea, battit & abatit leurs foibles murailles à coups de canon: mais pourtant ne peut il y entrer que par ruse de guerre, ayant sous ombre de parlement, retiré ses pieces de batterie, lesquelles estoient engagees, & qu'il acommoda tellement, que nouvelle bresche faite, il y entra de force. Là toutes sortes de cruautéz furent exercees, n'y espargnât femmes ni enfans, ieunes ni vieux, non pas mesmes les femmes enceintes & prestes d'accoucher. La ville fut pillée iusques aux verroux des portes, aux vitres & treillis des fenestres. Neantmoins si tost que l'armée de Monterud se fut retirée, ceux de la Religion qui auoyent peu eschapper reuindrent & retablirent l'exercice.

La ville de Gyen sur Loire se maintint assez long tēps *Gyen sur Loire* en paix durant les troubles par la modestie de ceux de la Religion, qui y estoient les plus forts. Mais les desordres commis par diuers capitaines & soldats que le Prince y enuoyoit d'Orleans, pour se rafraischir les vns apres les autres, & la prise de Bourges, reduisit les choses à tel poinct que ceux de la Religion, pour la pluspart, quitterent leurs maisons & leurs biens pour se retirer à Orleans, où la peste estoit. Le camp du Triumvirat arriué tost apres autour de Gyen & lieux circonuoisins n'omit aucune cruauté à comettre, voire iusques à ce poinct que quelques Italiens, ayās en haine de la Religion coupé en deux pieces vn ieune enfant tout vis mangerent aussi de son foye. Cela fut bien verifié: mais il n'en fut point fait de justice. Finalement au mois d'Auril, ceux de la Religion, retournez d'Orleans avec Lambert Daneau l'un de leurs ministres, rencontrèrent vne autre troupe des leurs, venue de Chastillon sur

*Fontaine
Jean.*

Loin deux iours auparauant avec l'autre ministre nommé La Vallee, & rentrez en la ville recommencerent en vertu de l'edit leur exercice, Gyen ayant esté nommé pour la ville du balliage en ce quartier. Les moines de Fontaine Jean abbaye pres de Chastillon sur Loin, ayans mis bas le froc pour prendre les armes & faire des courses avec des soldats de leur humeur, furent inuestis le septiesme iour d'Octobre par le sieur de Dampierre, S'estans mis en defense avec leurs soldats, ils furent tous tuez, reserué quelque nombre de bruslez dedans le clocher, d'où il ne fut possible les desnichier autrement.

Montargis.

Montargis appartenant à madame Renee de France fille du feu Roy Louys douziesme, Duchesse Douairiere de Berry, fut la retraite de plusieurs familles de la Religion, notwithstanding les menaces du Duc de Guise gendre d'icelle dame, lequel y enuoya Malicorne, nouveau chevalier de l'ordre pour se rendre maistre de la ville & du chasteau, avec quatre compagnies de cheual, lesquelles entrees dans la ville esmeurent le peuple contre ceux de la Religion, tellement que lors vn pauvre homme fut tué & ietté en l'eau comme au parauant ils auoyent aussi tué vne femme, & fait quelques pillages. Malicorne continuant en son audace en vint iusques la de menacer ceste Dame de lui amener le canon pour la forcer à rendre le chasteau, où il y auoit grand nombre de gens de la Religion qu'il pretendoit rançonner. Ceste Princesse lui fit vne responce genereuse en ces termes, Attendez ce que vous entreprenez: car il n'y a homme en ce royaume, qui puisse me commander que le Roy: & si vous en venez là, ie me mettrai la premiere sur la bresche, pour essayer si vous serez si audacieux que de tuer la fille d'un Roy: n'estant au reste si peu aparentee, ne si peu aimée, que ie n'aye moyen de me ressentir de vostre audace, iusques en vostre lignee, voire iusques aux enfans du berceau. Ce langage fit recrir les cornes à Malicorne, & tost apres s'en alla, le Duc de Guise ayant esté tué, comme dit a esté ci deuant.

*S. Jean de
Nemours.*

Ceux de l'Eglise Romaine en la ville de S. Jean de Nemours, firent tant qu'ils chasserent ceux de la Religion au mois de Iuin, sans y en vouloir recevoir aucuns iusques à la paix, mettans des impositions excessiues sur leurs biens meubles, qui furent vendus à vil pris en place publique. Parauant ils auoyent fait tout leur possible à l'aveu de quel-

ques traistres d'introduire certaines troupes de brigandeaux dedans la ville, pour y faire vn massacre: mais telles entreprinſes ne fortirent aucun effect.

Vn nommé Bresſons, inſigne voleur s'il en fut onc, ayant eu commiſſion de ceux de Guiſe pour s'emparer des fortrefſes de la haute Auvergne, ceux de la Religion à Aurillac, conoiſſans l'humeur de celui auquel ils eſtoient recommandez, quitterēt la ville pour la pluſpart, ſur la fin de May, les vns tirans à Orleans, les autres à Lyon, ou en Limouſin. Bresſons entra dās la ville le troiſieſme iour de Iuin, ſuiui toſt apres d'vn autre nomē Montelly. Lō ne ſcauroit bōnemēt exprimer l'indignitē des pilleries & des meurtres que ces deux hōmes cōmirent avec leurs ſatellites. Ils maſſacrerēt cruellemēt diuers endroits huit hōmes, pillerēt quelques chateaux & la ville d'Argētat, infinies maiſōs particulieres, volerēt grand nōbre de marchiās, violerēt pluſieurs ſēmes & filles: finalement cōclurēt de tuer tous ceux qui auoyēt fait profeſſion de la Religiō en ces quartiers là: mais ſur ces entreſaites ſuruint l'edit de pacificatiō, qui rabatit vn tel coup.

Aurillac.

Le ſieur de Montarē eſtant venu à Moulins en Bourbonnois avec charge d'y faire tout rude traitement à ceux de la Religion, fit premierement ſans figure de proces pendre deux artiſans, puis leua des troupes iuſques à trois mille hommes, & ſe ſentant fort chasſa de la ville tous ceux qu'il redoutoit: en apres laſcha la bride à ſes troupes, qui tuerent par les chāps tous ceux qu'ils pouuoient attraper, faiſans des rauages eſtranges es maiſons & meſtairies voiſines. Le capitaine ſainct Auban qui amenoit de Languedoc quelques forces à Orleans failit de prendre Montarē & Moulins: comme il vouloit l'affieger il receut lettres qui le haſterent de partir. La commune courut à la queuē de ſes cōpagnies, & attrappa le ſieur de Foulet gentilhomme voiſin, vn ſien laquais, & vn aduocat nommē Claude Briſſon, qui furent tuez. Quatre autres furent pendus à Moulins bien toſt apres: & cinq reuenans d'Orleans, au mois de Iuillet ſuyuant noyez, avec trois marchans Dauphinois. Outre cela, pluſieurs furent mis à mort, le bourreau meſmes (que Montarē appelloit ſon compere) ſeruant aux paſſions de la populace, & executant ſans forme ni figure de proces ceux qu'elle lui liuroit pour eſtre mis à mort.

Moulins en Bourbonnois.

Bourges en Berry.

Le vingteſeptieſme iour de May 1562. le Comte de

Montgomeri suiui de six vingts cheuaux entra dedans Bourges, où se faisoient beaucoup de menées contre ceux de la Religion, & l'assura pour le parti du Prince, & emporta grand' somme de deniers a Orleans, pour la solde de l'armee, s'estant aussi fait maistre de la grosse tour. Au mois de Iuin, le sieur d'Yuoy y fut enuoyé par le Prince avec deux mille pietons, pour pouruoir a tout ce qui estoit requis pour soustenir vn siege dont la ville estoit menacée. Trois cornettes d'argolets y vindrent encore apres, & lors on fit quelques sorties, en l'vne desquelles la ville de Meun sur Loire fut prise au preiudice des prestres, de leurs chapelles & images. Aussi furent forcez les chasteaux de S. Florent & de Coudrai, dont le gentilhomme mourut de peur. Yuoy ayant entrepris sur Issoudun ne fit rien qui valloit, dont s'ensuiuit mutinerie de ses troupes contre lui. Tout cela rappaisé, le quinziésme iour d'Aoust, l'armee du Triumvirat estant approchée de Bourges, Yuoy & les escheuins furent sommés de rendre la ville au Roy. Les Escheuins s'estans deschargez sur Yuoy, lequel fit refus, tost apres firent force sorties & escarmouches, ordinairement au grand desauantage des assiegeans: & y eut norâment vn Duel entre le capitaine S. Martin le Huguenot, & le moine Richelieu maistre de camp du Triumvirat. Le moine fut transporté d'vn coup d'espee & perdit son casque, que Saint Martin emporta. Le vingtvniesme du mois fut faite vne rude batterie & tira on ce iour la plus de mille coups de canon. Mais d'autant que cest effort ne seruoit pas beaucoup, le Duc de Nemours fut employé pour conuertir les assiegeans. Estant approché pour parlementer, & faisant de belles promesses sur sa foy, vn de la troupe lui dit tout haut, que c'estoit la foy qu'il auoit tenue au baron de Castelnau: & sans quelques gentilhommes de nom, il estoit venu a son dernier iour. Ce qui contraignit les assiegeans de parlementer estoit que l'Admiral sorti d'Orleans auoit surpris & entièrement bruslé pres de Chasteaudun toutes les poudres & munitions qu'on leur enuoyoit de Paris. Ils firent donc tant solliciter Yuoy par le Comte Rhingraue, & par la Reine mere, qu'il accorda tout ce qu'on voulut le dernier iour d'Aoust, & le lendemain rendit la ville, au grâd mescorréement des gēs de guerre: dōt vne partie toutes fois avec les capitaines la Porte, S. Martin qui auoit blessé Richelieu, saint Remi,

Remi, & Brion maistre de camp, prindrent parti pres du Duc de Guise avec nombre de soldats : puis allerent au siege de Rouan, où les vns furent tuez, les autres eurent part au butin. Quant aux autres capitaines & soldats, ils gaignerent Orleans, avec beaucoup de difficultez, ayans perdu en chemin trente ou quarante des plus tardifs. Yuoy fut fort mal voulu du Prince, à cause de sa lascheté & de l'importance de la place. Il se retira donques chez soy, bien fasché de sa mesauanture : sur tout de ce qu'il auoit laissé beaucoup de bonnes hardes à Bourges, notamment vn calice garni de pierreries de grand pris, lequel il fut contraint bailier à la Roine mere, qui par deuotion le print & garda soigneusement, comme elle fit d'autres ioyaux precieux de la sainte Chapelle que lon auoit destournez d'heure arriere des mains des petis larrons, afin d'estre plus assurez es siens. Monterud lieutenant du Prince de la Rochesuryon en Berri, armé des lettres du Triumvirat, au mespris de la capitulation faite avec Yuoy, chassa ceux de la Religion hors de la ville, leurs maisons ayans esté fourragees. Au sortir les vns furent despoillez, les autres battus, aucuns mesmes tuez aux portes. Outreplus fut fait vn edit defendant à ceux de la Religion restez en la ville, & es enuirons de parler ensemble en plus grand nombre que de deux. Et ainsi demeura Bourges, iusques apres l'edit de pacification.

Le lundi huitiesme iour de May 1562. treize ieunes hommes d'Issoudun furent iettez & assomez en l'eau au village de Sainte Lisaine à deux lieus de là, par certains prestres qui amasserent les paysans au son du tocsain. Plusieurs meurtriers attrapez, il n'y en eut qu'vn exccuré à mort : les autres furent relaschez par les iuges que le Parlement de Paris commit pour en conoistre. Le neufiesme iour de Juillet, le sieur de Sarzay, capital ennemi de la Religion entra dans la ville avec forces : se saisit des clefs & des portes, mit les armes es mains des habitans affectionnez à l'Eglise Romaine, fit apporter en place publique les chaires & bancs du lieu où ceux de la Religion s'assembloyent avec les liures d'vn des ministres. Le feu ayant esté mis dans tout cela, Sarzay alla aux prisons d'ou il tira les criminels & meurtriers, remplit tellement les chambres & cachots de personnes de la Religion, qu'vne tour

en creua, & sous la ruine d'icelle quelques vns moururés
 & n'en eschappa que seize, dont les dix se sauuerēt à Bour-
 ges. Les maisons abandonnees par lesdits de la Religion
 furent possedees de soldats qui y firent tout le mal qui
 leur fut possible d'inuenter. Sarzaybutina dedans la vil-
 le & aux champs à son plaisir, fit mourir par les mains de
 bourreau, plusieurs qui n'auoyent dequoy payer rançon.
 Apres la rerraite d'Yuoy, il fit pendre dix ou douze hom-
 mes de la Religion prins en diuers endroits es champs. Il
 traînera la messe femmes & filles de la religion avec tou-
 tes les insolences que gens meschans peuent faire. Pla-
 sieurs petis enfans furent rebaptisez. Le douzieme iour
 d'Octobre, il chassa de la ville les femmes & les petis en-
 fans, qu'on destrouffoit en campagne, iusques à leurs sou-
 liers & drapeaux. Il continua ceste cruauté le 28. de Dec-
 bre & le 16. de Feurier, defendant sous peine de la barbe
 ceux des fauxbourgs de les retirer. Sōme ce Sarzay cōtinua
 en sa mauuaise volōté iusques apres l'edit de pacification.

Le Mans.

Le troisieme iour d'Auril 1562. ceux de la Religion au
 Mans se saisièrent paisiblement de la ville. Charles d'Age-
 nes, Euesque du lieu se retira en vn sien chasteau, où s'estoit
 fortifié, il fit diuers meurtres & brigandages. Les affaires
 passerent dedans la ville tellement quellement iusques au
 mois de May, que par faulte d'auoir vn chef d'autorité &
 bien affectonné à la Religion & au bien de l'estat public &
 particulier, les soldats commencerent à se desbaucher, &
 en lieu de faire la guerre aux voleurs qui courroyent les
 champs s'amuserent à rompre les images & autels des pie-
 itres, au grand desplaisir des ministres & autres gens de bien.
 remonstrans que c'estoit contreuenir à l'edit de Ianuier par
 traité d'association fait à Orleans, & à la declaration mes-
 me que ceux du Mans auoyent faite quelques iours aupar-
 auant, & enuoyee au Roy par le sieur du Mortier. Des te-
 ples de la ville ils coururent es villages circonuoiains, &
 adoustant mal sur mal firent quelques pillages, ce qui oc-
 casionna les paysans de leur courir sus & d'en tuer aucuns
 qui se retiroyent à la desbandee avec leur proye. Ceux qui
 resterent en la ville estoient diuisez, les vns commandans
 au chasteau, les autres dedans la ville. Ceux de la Religion
 saisis d'estōnement à cause des insolences des capitaines &
 soldats, vindrent nouuelles que l'armee Triumvirale estoit
 à Blois: & que le Duc de Montpensier s'apprestoit pour les

venir assaillir. Fut descouuert dauantage, que des trois capitaines qui commandoyent en la ville deux auoyent intelligence avec les ennemis. Ces choses considerees, item que la ville estoit foible & mal pourueue de gens, le douziesme de Iuillet elle fut abandonnee confusément, à la haste, & à huit heures du soir. Il se trouua à ceste sortie huit cens hommes portans armes que le Capitaine la Mothe Tibergeau conduisit avec beaucoup de difficultez iusques à Alançon. Les deux autres capitaines se rangerent incontinent avec les ennemis. Ceux qui s'estoyent sauuez à Alançon prindrent diuers partis: les vns nō acoustumez aux armes demeurèrent là: les autres allerent trouuer le Côte de Montgommery, ou le Duc de Bonillon. Quant aux dames & Damoiselles: les vnes se retirerent à Dieppe, ou au Haure, ou mesmes en Angleterre. Dés le lendemain que la ville fut abandonnee, ceux de l'Eglise Romaine qui en estoient sortis y rentrerent: alors commença vn terrible ravage, & n'y eust que bien peu de maisons de ceux de la Religion, tant en la ville qu'aux champs à plus de huiët lieux à la ronde, qui ne fussent entierement pillées, voire mesmes par les parens proches & alliez des absens. Cinq cens harquebuziers leuez pour la garde de la ville & des enuirōs exercèrent toutes sortes de cruautéz sur ceux qui estoient restez, asçauoir quelques simples gens, pauures seruiteurs & seruantes, quelques femmes d'estat en la ville, & aucunes personnes, retirees en leurs mestairies, lieux chāpestres, & chez leurs amis. Incōtinēt les prisons surēt réplies, & fut ordonné par arrest vn siege presidial, que parēs ni amis ne solliciteroyēt pour les prisonniers, qu'ils appelloyēt seditieux & rebelles: itē le Seneschal declaira que c'estoit assez que lon eust veu vn hōme entrer en vn tēple pédāt qu'on brisoit les images, ou porter vne espee du tēps qu'ōtenoit la ville, pour le couaincre d'estre rebelle & seditieux. Il y auoit trois tesmoins apostez & à gages, pour acheuer la tragedie, asçauoir Chouan, libraire: vn prestre nommé les Anges, & Baudouin apothicaire, si impudens en leur mestier que quand leurs gages ne couroyent pas assez vile, c'estoit à declairer tout haut, qu'ils ne diroyent plus rien. Dauantage, les accusez n'estoyent receus à aucun reproche de tesmoin, tellement que là dessus ils firent mourir deux cens personnes tant hōmes que femmes de toutes qualitez: item quatre ieunes

enfans, dont le plus vieil n'auoit pas dixsept ans: plus deus hommes transportez de leur esprit. Ils firent le proces aux absens, qui furent executez en effigie, confisquerent les biens de ceux qu'ils sceurent estre morts en guerre, degraderent leurs enfans de tous estats, & les priuerent de toutes successions à escheoir. Peu de iours auant la paix, ils decapiterent vn nommé Rolandiere, pendirent vn menuisier, & massacrerent quatre autres de nuist au clair de la Lune, puis les ietterent mi-morts en la riuere. Voila vn sommaire de ce qui fut commis en la ville. Es villages pres & loin furent massacrez plusieurs tant hommes, que femmes & enfans, iusques au nombre de six vingts & dauantage, avec des cruauitez particulieres, & des trahisons si horribles, que j'ay horreur de m'en souuenir, & aurois honte de les escrire. Vn nommé le capitaine Champagne, ayant vn grand estang pres sa maison ietta plus de cinquante personnes dedans, & nourrissoit ainsi ses brochets. Son lieutenant nommé BoiTourdan le secondoit aussi: car en deux fossés pres de sa maison lon trouua de cinquante à soixante corps morts. Es villes d'alentour du Mans, comme à la Ferré Bernard, à Sablé, à Maine, au chasteau du Loir, à Memers, à Belesme, & à Martigue, furent tuez plusieurs de la Religion en non moindre nombre qu'es enuiron de Mans.

*Les enuirs
du Mans.*

Le Vendosmois.

Le pays de Vendosmois eut sa part de ces miserables estranges. Au commencement des troubles ceux de la Religion, à l'exemple des autres, s'esmeurent contre les images: & quoi que les ministres fissent leur possible pour empescher tels excès, ce fut vn rauage presque par tout le royaume, que nulle puissance humaine ne peut destourner. Parmi les images, le commun rompit quelques sepultures de la maison de Vendosme: ce qui fut trouué tresmauuais, & à bon droit. Pour reuëche, ceux de l'Eglise Romaine abaterent autant d'images viues qu'ils peurent, pillans & meurtrissans hommes & femmes de la Religion. Vn curé d'Euaille, nommé Ronfard, l'un des premiers entre les poëres François de nostre temps, deuenü meschant prestre, fut des premiers à faire des courses & saccagemens, s'estant fait chef d'une troupe de brigandeaux: pour lesquels reprimer ceux de la Religion rappellerent leurs soldats qui estoient au Mans. Iceux à leur retour se ietterent dans l'abaye de S. Calais, où ils se cõportoyent honnestemët. Mais pour recompenle

V. p. f. 123. p. 124.

penſe les moines leur compoſerent des veſpres Sicilien-
 nes: & ayans donné entrée à quelques gens armez, ſur la
 fin de May maſſacrerent là dedans vingtcinq ou trente ho-
 mes, au premier coup de leurs veſpres. Le Curé de Rahay
 ce meſme iour ſuiui de ſes paroiffiens tua deux hommes
 de la Religion: & trois autres qui alloient à Montdoubleau
 furent maſſacrez par les payſans. Trois iours apres certains
 autres ſeditieux couperent la gorge au ſieur de la Conſta-
 diere, lapiderent ſa femme & la ietterent dedans vn puits.
 Comme ils continuoient en telles forceneries, le ſieur de
 Coignee avec quelques autres gentilshommes courut ſus
 à ces maſſacreurs, qui furent preſques tous exterminéz, reſer-
 ué Roſard, & quelque petit nôbre de ſa ſuite, qui ſe ſauuèrent
 de bonne heure. Les preſtres & moines, auteurs de tant de
 maux, eurent fort mauvais temps: & les deux principaux
 furent pendus dedans le temple meſme, où ils auoyent
 premierement ſonné leurs cruelles veſpres.

Angers.

Ceux de la Religion à Angers s'eſtans rendus forts en
 la ville ſans y auoir bleſſé ni offenſé pas vn de leurs aduer-
 ſaires enuiron le cinquieſme iour d'Auril, traiterent vn ac-
 cord ſix iours apres pour viure paisiblement les vns avec
 les autres ſous l'obeiſſance du Roy, avec l'obſeruacion de
 l'edit de Iânier. Le 22. iour du meſme mois vn gentilhomme
 eſtant venu demander ſecours de gens & d'argent pour le
 Prince, certains ſoldats qui l'auoyent acôpagné rôpirent de
 nuict les images au tẽple de S. Sanſon, ce qui irrita merueiſ-
 leuſemẽt les preſtres, quoy que ce gentilhomme cõdamnaſt
 bien expres vn tel fait, & n'y euſt point de part. Là deſſus
 pluſieurs gentilshômes & ſoldats de la Religion s'eſtans a-
 cheminez à Orleans, ceux de l'Egliſe Romaine ſe ſentans
 forts, premierement endormirent leurs ennemis en faiſant
 publier de nouueau l'edit de Iânier: puis s'eſtãſ aſſeurez de
 la volonté du ſieur de la Faucille, lequel commandoit au
 chasteau, Puygaillard capitaine Gaſcon enuoyé par le Duc
 de Montpenſier, entra ſur la nuict du cinquieſme iour de
 May dedans ce chasteau, ſuiui de gens ramassez, & le lende-
 main ayant pour ſon mot du guet, Satan, ſit tant qu'il ſe fai-
 ſit d'vne partie de la ville, & pour endormir encore plus
 ceux de la Religion, & les auoir totalemẽt en ſa puissance,
 leur accorda libre exercice, & le lendemain leur fit ouurir
 les portes pour aller à la predicatiõ qui ſe fit en vne maiſon

sur les fossez, & pour enlauer le corps d'un de leurs ministres nommé Charles d'Albiac, dit du Pleffis, lequel auoit esté tué le iour precedent, cômme il pretendoit se sauuer par dessus la muraille. Le lendemain cômença vn horrible tumulte, car sous couleur de desarmer ceux de la Religion, on entre dedans leurs maisons: & pource que deux entre autres, dont l'un estoit receueur des tailles, auoyent fermé leurs portes, leurs ennemis prindrent occasion de sonner leur tocsain. Incontinēt ces deux maisons furent pillées, aucuns des domestiques tuez, les autres emprisonnez: l'argent du Roy butiné en partie par Puygaillard & sa suite. Alors indifferemmēt on ietta dedās les prisons hōmes & femmes de la Religion. En la maison d'un marchand furent pris plusieurs liures de la S. Escriture, qui furent bruslez publicquemēt au milieu de la ville: puis les soldats du moine Richelieu ayās trouué vne grande Bible doree la ficherēt au bout d'une halebarde, & sortans de là firent vne procession par toutes les grādes rues, crians à pleine teste & chantāt à la mode des prestres, voila la verité pendue, la verité des huguenots, la verité de tous les diables, voila le Dieu fort, voila l'Eternel qui parlera. Estans paruenus au pōr, ils la ietterent dedās la riuere de Loire, & se prindrēt à crier encore plus fort, voila la verité de tous les diables noyee. L'onzieme iour & les suyūns iusques à la fin de l'annee furent executez à mort de diuerses sortes de supplices par le cōmandemēt du Duc de Montpensier, & à l'instance de Chauigni son lieutenant, grand mangeur de cōfiscatiōs pres de quatre vingts hōmes de toutes qualitez. Vne Damoiselle aagee de 70. ans fut assōmee à coups de māches de pistoles, trainee dās vn sac par les boues, & son corps ietté en l'eau avec rifles & huees de grāds & de petits, l'appellās la mere au diable verd qui auoit presché aux Huguenots. La femme d'un auocat nomē Sigōgne iacoit qu'elle fut paralytique, fut assōmee, les enfans furent rebaptizez, & les femmes trainees à la messe au son du tabourin. Il y en eut aucunes outragees en leurs persōnes, plusieurs filles violces, entre autres deux sœurs en la presence de leur pere, que ces malheureux auoyent attaché au pied d'un liēt pour le rendre spectateur d'une si horrible enormité. Celles qui resistoyēt le plus virilemēt estoient le plus souuent blessées mortellement de coups d'espees & de dagues en toute impunité. Es enuirōs

d'Angers se firent massacres de plusieurs gentilshommes & autres personnes, le Duc de Montpensier ayât donné permission de sonner le tocsain & de tuer tous ceux qui seroyēt tāt soit peu suspects de la Religion. Les pillages secōdoyēt les meurtres & ceux mēme qu'on appelle Ecclesiastiques furent rudemēt traitez par ceux qu'ils auoyēt faits instrumēs de leurs perfidies & cruautez. Vn de ceux cōtre qui le Duc de Montpensier deschargea le plus sa cholere fut le sieur du Marests, vaillāt Capitaine lequel ayant surprins & gardé avec vingt ou vingtreinq soldats le chasteau de Rochefort cōtre toutes les forces du Duc, & tué pres de deux cens hommes en sa defensiue, finalement trahi par deux des siēs s'estāt defendu iusques a demeurer seul, & n'ayāt plus de poudre pour tirer, se rendit a Puygailard, lequel promit sur sa foy de luy sauuer la vie; puis le liura promptement au preuoist des Marechaux, qui l'ayant mené a Angers, aussi tost sans aucune forme de iustice, au seul commandement du Duc de Montpensier, fut rompu trescruellement sur vne croix a la façon des voleurs, & laissé tout viu sur la roue où il languit iusques au lendemain quatre heures du matin, sans qu'on en eust aucune pitié pour lui hastier sa mort; au contraire il fut infiniment travaillé par deux Cordeliers s'efforçans de le destourner de la droite voye de son salut. Mais nonobstant ses tourmens il ne cessa d'inuoker le nō de Dieu iusques au dernier soupir. Parmi tant de cruautez si enormes, il y eut cela de bon que les deux traistres qui auoyent lachemēt liuré du Marests a ses ennemis furent au mēme instant pendus & estranglez, & vn troisieme, qui auoit ouuert la porte, par où ils entrerent dans Rochefort, tué par ceux dont il esperoit tout autre recompense.

Puygailard entra le 27. iour de Seprēbre 1562. dedans la ville de Craō appartenāt au Sieur de la Trimouille tenue biē Craon. lōg tēps, puis abādōnee par ceux de la Religio, a cause des desordres que commettoyēt les soldats. Apres y auoir tué quelques hōmes & saccagé entieremēt les maisons de ceux de la Religio, fait trainer les fēmes a la messe & rebaptizer les enfans, se, retira dans Angers, où quelque temps apres sa fēme enceinte iouāt aux cartes en sa chābre fut tuce sur la place d'un coup de pistole, sās qu'o ait peu sauoir par qui. S'estāt remarié tout aussi tost a vne fort riche Damoiselle, retourna vn iour par eau en la ville, elle fut aussi tuce par mesgarde d'un coup de harquebuzes par certain soldat;

qui en fut harquebuzé en place publique. Pour tous ces aduertissemens Puygillard ne deuint plus debonnaire ains cōtinua depuis aussi mal qu'il auoit commencé estant iusques au dernier soupir de sa vie l'vn des plus grands pillards, meurtriers & horribles blasphemateurs de son tēps. Apres la retraite ceux de Craon continuerent leurs ravauges sur ceux de la Religion, faisans des courses, & massacrant ceux qui romboient en leur puissance: mesmes ils s'attachoyent par fois les vns aux autres, tellement qu'un jour ils precipiterent deux de leurs compagnons en bas d'une tour du chasteau de Craon.

Blois.

Ceux de la Religion à Blois ayans esté assaillis par leurs aduersaires se rendirēt maistres de la ville & du Chasteau. Mais assaillis le quatriesme iour de Iuillet par l'armee Triumvirale, & n'estans secourus tous ceux qui auoyent adresse aux armes sortirent de l'autre costé de la riuiere de Loire, enseignes desployees, & se retirerent à Orleans. Le Duc de Guise y estant entré tost apres, ceux qui n'estoyent sortis furent traitez d'une terrible façon, les faisant attacher à des perches & ietter en l'eau, outre ceux qui furent assommez par les rues, avec le violemēt de plusieurs femmes & filles: dequoy plainte estant faite au Duc, & mesmes que parmi ce furieux desordre plusieurs de la Religio Romaine se trouuoient enuelopez, sa responce fut, qu'aussi bien y auoit-il trop de gens en France, & qu'il en seroit tāt mourir qu'on y auroit bon marché de viures. Le Prince s'en plaignit au Roy de Navarre son frere: mais il n'y eut ordre: au contraire tost apres les seditieux assommerent vne honnelle femme, laquelle premierement ils auoyent naurce d'une infinité de coups, & ietee par deux fois en la riuiere dōt elle auoit esté sauuee comme par miracle. mais ils la poursuiuirent sans mercy, & finalement lui osterent

Mer.

la vie. Le Bourg de Mer apres de Blois plein de gens de la Religion fut pillé l'espace de dix iours entiers. Il y eut trois ou quatre hommes tuez, & des femmes violees, dont les vnes moururent es mains de ces infames, les autres de regret tost apres. Le Duc de Guise fit pendre à vn noyer le ministre de ce lieu, homme docte, nommé de Beaupas.

Tours & pays voisins.

Huit iours deuant pasques de l'an mille cinq cens soixantedeux, le Duc de Montpensier estant venu à Tours en petite troupe descouurit en diuerses fortes son mal-

alent

lent contre ceux de la religion, lesquels ayans eu auis du Prince de l'Estast des affaires se saisirent de la ville sans desordre sinon au regard des images qui ne peuvent estre garanties, quelques remonstrances que sceussent faire les plus auisez. Au mesme temps fut publié au gouvernement de Touraine, Maine & Anjou sous la charge de Mōtpésier & de Chauigni, son lieutenant, le cruel arrest du parlement de Paris, portant expres commandement à tous, de quelque mestier, estat ou condition qu'ils fussent, de s'esleuer en armes, avec permission de sonner le tocsain par tout, pour saccager tous ceux de la Religion qu'on pourroit rencontrer, sans respect de qualité, sexe, ni aage, voire d'affailir leurs maisons, les tuer, piller & y mettre le feu. Cest arrest se publioit tous les Dimanches par les paroissès: & au langage du Triumvirat cela s'appelloit, *Lafcher la grande leuriere*. En moins de rien lon vid en ces pays là, comme nous l'auons ja marqué ci dessus, les brigands, vagabonds, desbauchez, coureurs & mendians, armez, equippez & montez à l'auantage: les payfans quitterent leurs charrues, les artisans fermerent boutique: & tout à l'instant deuiendrent tigres & lions cōtre leurs compatriottes: les femmes mesmes comme enragees & hors du sens marchoyēt en guerre avec les hommes. Vne troupe de telles gens se iettant es quartiers de Ligueul pendirent quelques hommes, arracherent les yeux à vn ministre, & le bruslerent à petit feu. Vne autre troupe roda es quartiers de Cormery, l'Isle-bouchart, Loches, & lieux circonuoisins, où se commirent infinis meurtres. A Cormery quelques vns furent assommez par les rues & iertez en la riuere. Vn ieune homme fort docte nommé Mathurin Chaiseau aagé de dissept à dixhuiēt ans fut lié sur vne longue selle puis esgorgé comme vn mouton: vn autre sien compagnon nommé Moreau fut assommé, & vn autre fort docte personnage nommé Scholace au bourg de Mantelan. Vne autre troupe de six à sept cens se rua sur le bourg d'Aze le bruslé à quatre lieues de Chinon, & y massacrerent vingteinq ou trente personnes tant hommes, femmes que filles, deuant les yeux de la Seneschale d'Aginois laquelle en lieu d'ouuir la porte de son chasteau aux massacrez, qui imploroyent son aide, entendans la venue de ceste bande estant à ses fenestres iugeoit des coups. Au commencement de Iuillet ceux de

Tours sommer de se rēdre, & ne pouuās estre secourus du Prince, partirēt en armes, faisant trois enseignes de pietōs, & deux cornettes de cavalerie, pour se rēdre à Poitiers. Estans ioints à ceux de Chinon & Chastelleraut, ils se trouuerent au nombre de mille hommes ou enuiron. Pour suiuis & ratteints par sept ou huit compagnies d'hommes d'armes, & quelques cornettes de cavalerie du Comte de Villards, leurs chefs perdirent courage: & là dessus furēt chargez, & deffaits, quelques vns tuez, tous desualizez & menez prisonniers pour la plus part à Chastelleraut d'oū ils eschapperent les vns d'une sorte les autres d'une autre: & plusieurs gaignerent Poitiers. Leur ministre nomē Ieā de la Tour, qui s'estoit trouuē au colloque de Poissy aagē de 75. ans, fut noyē en la riuere de Clain par le cōmandement du Sieur de Monpesat. Les premiers qui se rēdirent en ceste defroute furent renuoyez à Tours avec sauf conduit, & escorte de quelques cheuaux iusques au port de Piles. Là furent ils accueillis (ne portans verges ne baston) des cōmunes qui entuerent quelques vns, & blesserent plusieurs. Enuiron trois cens des plus habiles a courir tascherent de gaigner Tours: mais à l'arriuee on cōmencē a sonner le tocsain dans la ville. Quelques vns s'escarterent, les autres au nōbre de deux cens furēt empoignez & menez cōme brebis à la boucherie, puis enfermez au temple du fauxbourg de la Riche d'oū plusieurs se sauuerent la nuict à l'aide de leurs parens & amis. Le lendemain, six ou sept vingt de ces prisonniers furent trainez, assommez & iettez en la riuere de Loire. Alors se fit vn saccagement de toutes les maisons de ceux de la Religion. On en traina d'autres trouuez par la ville & les precipita-on dans l'eau, sans espargner ni femmes ni enfans. Chauigny y suruint incontinent avec prestres, moines, chanoines & leur suite: & lors recommēça le massacre & le pillage. On faisoit vne infinitē d'outrages & insolences aux femmes, notamment à celles qui estoient trainees à la messe: & plusieurs sur le cōstant relins d'y aller furēt cruellemēt occis. Le presidēt de Tours nomē Bourgeau, homme ancien & honorable en toutes sortes, encores qu'il n'eust point fait profession de la Religion, toutesfois reputē d'en estre ayant fait present de trois cēs escus & d'un bassin d'argent a Clerieaux lieutenāt de Chauigny fut cōduit iusques hors des portes: mais descou-

descouvert par la commune apostee il fut meurtride plusieurs coups de baston & de plat d'espees, mis en chemise & pendu par les deux pieds, la teste en l'eau iusques à la poitrine: alors estant encorés vif, ils lui fendirent le ventre, ietterent ses boyaux en la riuere, & plantans son cœur au bout d'une lance, le porterent au trauers de la ville, criâs que c'estoit le cœur du president des Huguenots. Le Duc de Montpensier y arriva tost apres, qui fit dresser force gibets, roues & potences: & lors sous couleur de iustice les meurtres recommencerent: tellement que le nombre des executez parauant, alors & depuis montoit à plus de trois cens personnes, la pluspart gens honorables & riches. Si tost que la commune ou la iustice auoit fait mourir quelque homme ou femme, on entroit en leurs maisons, les enfans estoient mis sur le paué: puis tout estoit pillé & saccagé: de sorte que le moine Richelieu se vantoit d'auoir du velours, satin & raffetas de Tours à vendre à l'aune de la longueur d'une lieue. Ses compagnons n'eurent pas les mains engourdies, de sorte que ceux qui n'auoyent rien six semaines auparauant cerchoyent tost apres d'acheter des terres de trente ou quarante mille francs à payer content.

Ceux de Bourgueil furent cruellement traitez par l'Euêque de Codo leur Abbé, qui en tua quelques vns de sa main & fit massacrer les autres par ses satellites. Quelque temps apres, un sien seruiteur auoit saccagé un des bourgeois du lieu, & enleué la femme d'icelui dont cest Abbé abusa. Le Côte de Sancerre comit plusieurs meurtres & saccagemés en toutes ses terres de S. Christofle, Neuy en Touraine & autres lieux d'alétour: entre autres il fit mourir le ministre de S. Christofle, nommé Longueuille homme fort aagé & de bonne vie.

La ville de Poitiers ayât esté faisie par ceux de la Religion au commencement, les images furent abatues, à quoy les petits enfans mesme s'employèrent. Le Sieur de Sainte Gemme y comandoit pour le Prince: mais on laissa au chasteau un nommé Pineau qui tint bonne cōtenance iusques à ce que la ville fut assiégée par une puissante armee en laquelle estoient le Comte de Villards & mareschal de S. André. Les assiegez firent vne tresgrande resistance, souffrirent un furieux assaut. Mais come les assiegeans se retiroyent Pineau qui parauant s'estoit descouvert à eux leur donna le signe pour retourner & comença de tirer droit cōtre

*11. 8. 17. 1688
pouu. de l'hyen*

*Bourgueil
S. Christofle, Neuy,
Etc.*

Poitiers.

*Decouvert de
l'assiegeant*

ceux qui defendoyent la porte tellement que la defense fut abandonnee, dont s'ensuiuit la prinse de la ville, où il y eut du combat es places: & par la vaillance du Capitaine Margot de Loudun qui rompit les serrures de la porte de S. Cyprian, la pluspart du peuple se sauua, comme aussi firent les soldats. L'espace de huit iours durant furent commises dans la ville choses si cruelles & si infames que les payens mesmes en auoyent horreur. Vn de la compagnie du Marechal de S. André fit vne fricassée d'oreilles d'hommes conuiant à ce banquet quelques siens compagnons, où les blasphemes furent prononcez si horribles qu'ils ne se peurent escrire. Le Maire de la ville, homme de vie irreprehensible, fut pendu: & deux autres de la Religion avec lui, comme aussi parauant vn ministre, nommé Mariel, ayant esté attaché à vne potence, y fut harquebouzé. On pendit aussi vingt soldats qui auoyent vaillamment defendu le chasteau de Chauigny pres de Poictiers, & auoyent esté receus à composition de vie sauue. Ce plat pays de dix lieues à l'entour fut pillé & entre autres places, la Trimouille, S. Sauin, & Moilleron, où se firent plusieurs meurtres. Le Stratège du Capitaine Corneille Escossois qui auoit eu charge d'vne compagnie dedans Poictiers, & en estoit vaillamment sorti avec ses soldats, la ville prinse, n'est à oublier. Icelui voyant que les payans estoient merueilleusement acharnez à tuer & piller, feignit estre de leur parti, & ayant à ces enseignes assemblée plusieurs troupes de ses pillards au son du rocfain, les conduisit lui mesme en l'embuscade qu'il leur auoit dressée, où s'en fit vn merueilleux carnage, aprenât aux echapper à n'estre plus si propres à s'amasser pour faire mal & courir le pays.

Considerons maintenant ce qui se passa durant ces premiers troubles en la haute & basse Normandie, & commençons par la ville principale, qui est Rouan. Le quinzeiesme iour d'Auril 1562, ceux de la Religion voyans le danger se firent de la ville & de cinq iours apres rendirent au pleu raison de leur faits au Duc de Bouillon qui en estoit gouverneur. La declaration qu'ils auoyent faite ayant esté enuoyee en Cour, lettres patentes furent expediees au Duc d'Aumale, frere de celui de Guise, pour aller en Normandie comme lieutenant du Roy. Le troisiemesme iour de May, les artisans les femmes & les enfans se

Rouan.

M. D. L. X. II. & LXIII.
1562.

jetterent dedans les temples, & en moins de vingt quatre heures eurent rompu & ruiné les images, autels, & autres choses en plus de cinquante temples tant de paroisses que d'abbayes & couvents, sans rien butiner ni appliquer à leur usage en façon quelconque: tellement que depuis ce iour iusques a la prise de la ville le mestier des prestres & moines y cessa. Sept iours apres, les bourgeois firent môltres, & la cour de Parlement se retira, sans occasion toutes fois. Cependant le sieur de Villebon, bailli de Rouan se saisit du Pont de l'Arche, & le Baron de Cleré reprit Caudébec, au dessus & au dessous de la riuere de Seine: tellement que ce fut vne tresgrande incommodité pour Rouan, qui n'auoit viures par eau ni d'enhaut ni d'embas, outre la cessation de iustice, de marchandise, & de manufacture. Ces incommoditez firent ouuir les yeux aux habitans, qui pourueurent plus soigneusement a leurs affaires de la en auât. Au commencement de Iuin, Villebon vint avec grosses troupes autour du fort de S. Catherine, où y eut vne rude escarmouche en laquelle il perdit sa cornette & quatorze autres, ceux du fort huit des leurs. Le Duc d'Aumale tost apres y estant venu donner l'alarme perdit vingt cinq hommes de cheual: mais pour reuence il essaya d'incommoder par tous moyens possibles ceux de Rouan, auxquels le Prince enuoya d'Orleans le sieur de Moruillers pour les conduire en tant de difficultez qui les pressoyent. Iceul se comporta si dextrement, que nonobstant les empeschemens du Duc d'Aumale, lequel il afina, l'onzième iour de Iuin il entra par basteaux dedas la ville, pourueut aux desordres que commettoyent les soldats, & a la garde du fort de Sainte Catherine, estant secondé du sieur de Languetor, sage & vaillant gentilhomme. En apres il s'assura de ceux de l'Eglise Romaine. Aumale dissipoit cependant les Eglises du pays de Caux, comme celle de Haffeur, Montuilier & l'Islebonne, où il fit pèdre trois Anciens & trois gentilhommes de la Religio. Et tost apres vint assieger le fort de S. Catherine avec treize canôs & deux couleurines. A la premiere escarmouche le capitaine S. Agné fut tué d'vne harquebouzade, & Languetor ayât eu la cuisse emportee d'vn coup de canon, mourut vne heure apres, au grand regret de tous ceux de Rouan. Les assiegeans y perdiret plus de cēt hommes. Le deuxiesme de Iuillet, y eut vne autre rude escar-

Premier siege de Rouan, speciale mēe du fort de S. Catherine.

mouche, en laquelle les assiegeans perdirent nombre d'hommes & deux enseignes: mais les soldats de Rouan, pour s'estre adonez au butin furent en danger d'y demeurer: toutesfois ils regagnerent les portes, estans chaudement poursuis. D'un autre costé, le capitaine Labert assaillit les assiegeans & leur tua trois sentinelles ce mesme iour au matin, dont irritez ils tirerent trois cens coups de cano contre & dedans la ville. L'onziemesme iour de ce mois a deux heures apres midi fut assailli le fort tår de frõt que des deux costez, avec telle violence que les assaillans planterent trois enseignes au dessus du rempar. Mais l'issue en fut telle qu'estans renuersez on les poursuivit iusques dedans leur camp avec tel effroy qu'ils s'enfuirent la nuict suyuante, laissant grande quantité de viures, de munitions & de bagage. Qui pis est ils abandonnerent leurs malades & blessez en grand nombre, lesquels ceux de Rouan firent humainement penser & guerir. Cinq iours apres Aumale surprint en parlementant la ville de Ponteau de mer, la où toute hostilité fut exercee, nommément sur le ministre de Brionne. Et au troisiemesme iour ensuyuant il assiegea & print Honfleur.

*Arrest du
Parlement
de Rouan
contre ceux
de la Reli
gion.*

Le vingtlxiesme iour d'Aoust le Parlement de Rouan establi à Louviers fit vn arrest par lequel ceux de la Religion en Normandie sont declairez criminels de lese maieste, permettar au peuple de leur courir sus & les mettre à mort: renuerse l'edit de Ianvier entierement, establit l'Inquisition d'Espagne, & constitue le Duc d'Aumale lieutenant du Roy. En consequence d'un tel arrest, ce parlement fit executer a mort plusieurs de la Religion, & fit commandement à tous ceux qui ne feroient profession de la Religion Romaine de vuidier la ville de Louviers en dedans vingt quatre heures apres, sur peine de confiscation de corps & biens. D'autre part on chassa de Rouan tous les moines: & ayant descouvert quelque trahison de leurs partisans, l'on y pourueut, & de la en auant lon eut l'œil de pres sur ceux qui n'estoyent pas de la Religion, & en mit on de hors vn grand nombre: & pourueut on au reste en diuers endroits aux fortifications. Sur la fin d'Aoust le sieur de Moruilliers qui auoit fait bon deuoir dedans Rouan, pour diuerses considerations se retira en sa maison, où il se tint coy durant la guerre, sans pouuoir estre induit par la Roine ni par autres, qui

qui l'en sollicitèrent fort, à porter les armes contre le parti qu'il auoit embrasé, ains fit tousiours profession ouuerte de la Religion. Le Comte de Montgomeri, qui estoit en la basse Normandie, appellé par ceux de Rouan, se rendit pres d'eux. En l'attendant, les habitans firent de beaux exploits de guerre, ayans prins quelques places, gagné quarante cinq pieces d'artillerie sur Aumale, & amené force butin par eau. Le Comte arriue à Rouan le 18. iour de Septembre, la ville fut sommee dix iours apres de se rendre au Triumvirat, le camp duquel (où estoient le Roy, la Roine & le Roy de Nauarre) composé de seize mil hommes de pied & de deux mille cheuaux, sans les Reistres & Lansquenets, se presenta deuant la ville, & fut attachee vne furieuse escarmouche qui dura tout le iour deuant le fort S. Catherine, au grand desauantage des assaillans. Elle recômença le lendemain, & continua les trois premiers iours d'Octobre, durant lesquels les assaillans tirerent de six à sept cens coups de canon. Le sixiesme iour, ayans intelligé ce avec le capitaine Louys qui commandoit dedans le fort S. Catherine, il les auertit que la plupart des soldats estoient entrez en la ville pour se rafraischir. Là dessus ils coururent soudain à l'assaut, où furent tuez plusieurs vaillans hommes avec force pionniers & vingt huit femmes: & la place emportee. Quant au capitaine Louys, comme il aidoit aux assaillans à monter, vn de ses soldats indigné de telle lâcheté le tua. Trois cens bourgeois sortis pour aller au secours furent partie tuez, partie prins, les autres pourfuiuis de si pres, que quelques pourfuyans entrerent pesle mesle dans le bouleuart de Martinville & dedans la ville, où ils furent tuez. Vn autre fort, surnommé de Montgomeri fut prins par vne mesme impetuosité. La Roine mere alla voir les morts, & y mena le Roy, âgé seulement de douze ans, auquel elle ht contempler les femmes baignantes en leur sang, & ce tout a loisir. Le treiziesme, fut livré vn assaut a la ville depuis dix heures du matin iusques a six heures du soir, repoussé par les assiegez avec grande perte de costé & d'autre. Quelques femmes courageuses portas des viures aux soldats y furent tuez. Le lendemain sur les onze heures apres auoir tiré des canônades sans nombre, l'assaut recômença, & planterent les assaillans trois enseignes sur le

2^e de Rouan
11^e de Rouan

*Deuxiesme
siège de
Rouan*

*Prise du
fort S. Ca-
therine.*

rempar de S. Hilaire : mais ceux de dedans reprenans courage repousserent les autres & les menerent battant iusques par de là le fossé. Cest assaut dura six bonnes heures, où les assiegeans perdirent plus de huit cens hommes plus assiegez, les assiegez quatre ou cinq cens, comprins les femmes & enfans tuez de l'artillerie.

Blessure & mort du Roy de Navarre.

Ce iour le Roy de Navarre visité par vn grand Seigneur lui dit que s'il pouuoit eschapper de ce siege iamais il ne porteroit les armes pour ceste querelle. Le lendemain toutesfois il voulut aller aux tranchées, & ayant disné en vn lieu plus prochain de la muraille hors de la baterie, afin qu'il vouloit faire de l'eau à deux ou trois pas de là, receut vne harquebuzade en l'espaule gauche. Il fut tiré par quelques gentilshommes hors de la tranchée & emporté sur vne litière à plusieurs repoades, iusques au logis du Rhingrave où il eut son premier appareil, puis mis en vne litière, fut porté en son logis à Darneta: où lon fit ce qu'on peut pour auoir la balle, mais en vain, pource que les chirurgiens ne uoyent trop differé. Lors il estoit acompagné de deux medecins & d'vn chirurgien, l'vn des medecins nommé Vincentio, homme voluptueux, l'entretenoit de gaudifferies, & quelquesfois les damoiselles de la Roine, entre autres vne nommée du Rouet, le venoyent voir: ce qui ne seruit pas à esteindre les inflammations de la playe. Tost apres ayant entendu la prise de Rouan il s'y fit porter, & ne se gouvernant pas coume il appartenoit, la playe empira tellement que maugré tous remedes la fieure l'empoigna. Son esprit commença lors à s'affliger, conoissant qu'on l'auoit trompé. Ce nonobstant ses seruiteurs eurent encor telle puissance sur lui qu'ils le firent confesser & communier a la mode de l'Eglise Romaine. L'autre de ses medecins, nommé Raphael, qui estoit de la Religion, lui fit de grandes remonstrances, iusques à lui parler bien auant du peché contre le S. Esprit. Aquoy il ne respondit rien, ains demeura tout peulif. Tost apres la Roine (auertie par les medecins que c'estoit vn homme mort) l'estant venue voir l'exhorta de se faire lire. Apres le depart d'icelle, il commanda à Raphael de prendre la Bible & lui lire l'histoire de Iob: ce qu'ayant fait, & adiousté vn discours verbal de la iustice & misericorde de Dieu, ce Prince touché en l'ame, les mains leuees au ciel, & les larmes aux yeux demanda pardon à Dieu, fit

ample

ample confession de sa foy, protestant de faire prescher l'Euangile par toute la France, si Dieu le releuoit de ceste maladie. Son mal s'empirant, & Raphael le tenant de pres, ayant fait son testament, il se fit mettre sur la riuere, pour se rendre à S. Maur des fosses pres de Paris. Mais quelque heure apres son entree au bastean vn grand frisson le print, & vne sueur suruenante il entra en resuerie, & entre autres propos dit, qu'il vouloit enuoyer Raphael à Geneue pour estre ministre: puis tout soudain commanda qu'il fist les prieres: ce que Raphael fit, tous ceux du bastean, notamment le Prince de la Rochesuryon, se mettans à genoux: le Cardinal de Bourbon, le Prince de Mantouë & le sieur de Losses se tirerent à part, demeurans debout en vn coin, & couuerts. Apres la priere faite, où le Cardinal ne trouua rien a reprendre, Raphael adiousta quelque lecture en remonstrance: & dauantage fut appellé vn autre en habit seculier, lequel on disoit estre Iacopin, qui toutes fois ne lui tint que propos tels qu'eust fait vn ministre. Les dernieres paroles de ce Prince furent adressées à vn sien valet de chambre, auquel il dit, Seruez bien mon fils, & qu'il serue bien le Roy: & ainsi rendit l'esprit le dixseptiesme iour de Nouembre 1562.

Pour reuenir à ceux de Rouan depuis le quinziésme iour d'Octobre iusques au vingtviésme il y eut diuers pourparlers dedans & dehors la ville pour la reddition. La Roine parla fort gros aux deputez, iusques à leur dire, qu'elle scauoit bien comme il falloit viure, qu'eux estoient venus bien tard pour lui rien aprendre, qu'il leur deuoit suffire de viure comme le Roy: & que s'ils ne se vouloyent rendre par amour, on les auroit par force. Elle requeroit deux articles, l'vn qu'ils fussent priuez de tout exercice de Religion: l'autre qu'ils receussent en leur ville le Roy, le Triumuirat & leur suite. Ils offriront recevoir le Roy, la Roine, les Princes du sang, & leur train, s'excusans du reste, & requerans l'edit de Ianvier estre laissé en sa vigueur. Ce qui leur fut refusé tout à plat. Et les assaux recommencez: ascauoir les 17. 18. & 21. iour du mois: car ainsi entremessoit-on les traittez d'accord & les coups de la discorde. En ces iours là furent tirez plusieurs milliers de coups d'artillerie contre diuerses tours. Le vingtcinquiésme fut donnee vne chaude alarme & trois

*Pour parler de paiz
mestez avec
diuers as-
sauts.*

*Dernier as-
saut & prin-
se de Rouen.*

mines iouerent, mais sans effect. Le vingtsixiesme, fut dou-
né le dernier assaut, où la pluspart des soldats de fen dans
reculerent. Les bourgeois qui restoyent firent vn merueil-
leux deuoir, avec les Anglois & Escossois assiste des fem-
mes & enfans. Sur le midi la bresche de la porte de S. Hilaire
fut gaignee par les assaillans, moyennant vne mine qui
leur fit grande ouuerture. Vn capitaine Bearnois nommé
Sainte Colombe, parauant de la Religion, fut le premier
qui entra dedans: mais il ne porta pas loin cest effort: car il
fut atteint d'vne harquebuzade à l'vne des ioues, dont il
mourut tost apres, auoiant le iuste iugement de Dieu sur
sa reuolte. Les victorieux commencerent à tuer tout ce
qu'ils rencontroyent, forçans les maisons, violans filles &
femmes. Montgommery ne voyant plus de remede se ietta
dans vne grande galere, & avec ceux qui peurent entrer a-
uec lui se sauua au Haure. D'autres qui pensoyent en faire
autant dans des balteaux furent noyez. Ceux qui fuyoyent
par la campagne furent pilléz, tuez, ou faits prisonniers. Plus-
ieurs ministres s'estans sauuez dans vne place nommee le
vieil palais se rendirent le iour mesme à composition d'a-
uoir la vie sauue. Au lieu de leur tenir promesse, on les ar-
resta prisonniers: mais ils eurent moyen la nuit suyuant
d'eschapper, excepté Marlorat & le President Maudreuille
excellent personnage, trahis par vn nommé S. Esteue, le-
quel auoit promis de les sauuer & pour cest effect eust pro-
messe de deux mille escus. Le Conestable dit force mi-
res à Marlorat, lequel lui respondit grauement, sans s'estor-
ner du supplice de mort dont on le menaçoit. Plusieurs
Anglois & Escossois furent pendus: les autres malades &
blessez, chariez & icettez dedans la riuere de Seine. Le Par-
lement reuint de Louiers à Rouen, & tint seance trois
iours apres la prinse. Et le lendemain fut vn proces sommaire
au President Maudreuille, aux sieurs de Soquence & de
Berthonuille conseillers de la ville, & à Marlorat ministres
qui le mesme iour furent condamnez, Maudreuille d'auoir
la teste tranchee, & les trois autres pendus & estranglez.
Ce qui fut promptement executé avec grands opprobres
sur tout enuers Marlorat, lequel fut outragé de paroles par
le Conestable & Mombrun son fils, & frappé d'vne baguette
te par Villebon. Tous quatre moururent constamment en

*Notables
personnages
executez à
mort.*

la profession de la Religion. Le lendemain furent executez cinq capitaines: & tost apres Iean Bigot ancié, & Iea Qui-
 del notable marchand. Le sac de la ville dura plus de qua-
 tre mois: & c'est chose incroyable du butin que lon y vint
 acheter: mais la pluspart de ceux qui vindrét de Paris, d'A-
 miens, de Beauuais & d'ailleurs à ce trafic, ou furent des-
 qualifez en chemin, ou depuis ont eu malheureuse issue en
 tous leurs affaires.

Rouan
Butin mer-
ueilleux.

Le sieur de Saint Anthot premier president, personna-
 ge de grande reputation, de l'Eglise Romaine, mais sage
 politique, & ennemi de sedition, retourné en la ville de
 quelque maison où il auoit vescu en son priué durant telles
 tempestes, fit tout son possible, à ce que les lettres de par-
 don & abolitiôs otroyees par le Roy à ceux de Rouan fus-
 sent interinees. Mais l'Aleman, Lompan, Bigot, Pericart, &
 autres de ceste cour, partisans du Triumvirat, lui dresserent
 vne terrible partie bien tost apres, ayans aposté quatre cés
 mutins, qui avec les armes se presenterent deuant le Palais
 demandans de parler à lui. Ses compagnons, au lieu de le
 maintenir, lui conseillerent de descendre du siege, & d'aller
 ouir ce que tels garnemens auoyent à dire. Lui voyant la
 menee, apres s'estre recommandé à Dieu, descendit suiui
 d'un sien seruiteur, & passa parmi ces furieux, qui lui dirent
 vne infinité d'iniures. Neantmoins pour ce coup il eschap-
 pa: dont ses capitaux ennemis irritéz lui firent vne nouvelle
 partie trois iours apres, & sans estre accusé d'aucun crime,
 le condamnerent à la mort. Il fut mené au supplice suiui
 d'une petite armee de seditieux en armes, à vne fois chan-
 tās vn couplet d'*Aue maris Stella*, & à l'autre fois vn refrain
 de leur chanson *Tant vous allez doux Guillemette*. Avec ceste
 superstitieuse & epicurienne musique ce grand personna-
 ge, ornement d'une telle cour, deuxiesme parlement en la
 seconde ville de France, fut pendu & estranglé. Quatre ou
 cinq iours apres le sieur de Bostoger, Aduocat du Roy, de
 l'Eglise Romaine, fut neantmoins massacré, pour ce qu'il e-
 stoit ennemi des iniustices de Bigot & Pericart, procurears
 du Roy, ausquels il auoit fait teste plusieurs fois. Depuis ce
 temps iusques à la paix se commirent infinis sacragemens
 dedās Rouā, & y eut grand nôbre de gés de la Religio tuez
 & noyez: les suruiuās rāçōnez & fourragez tāt qu'ils eurent
 de quoi fournir. Et pour le cōble, n'y auoit moyé de subsister

Iniuste &
cruel trai-
tement fait
au chef de
justice à
Rouan.

Autre cruel
le iniustice.

Marques e-
stranges de
Cath. Ro-
main.

vn quart d'heure en compagnie ou par les rues, si pour le moins on ne tiroit le nom de Dieu, les blasphemes & renoncemens horribles de sa sainte Maïesté estans lors les essentielles & infailibles marques d'vn vrai Catholique Romain.

Dieppe.

Quant à la ville de Dieppe, ceux de la Religión s'y maintindrent avec plusieurs notables exploits contre tous ceux qui les voulurent molester, tellement qu'Aumale, Villebô & autres assaillans, notamment ceux d'Arques, y perdirent en diuerses rencontres depuis le commencement de May iusques en Octobre de mil a douze cens hommes. Ce lieu la seruit de retraite & soulagement à vn tresgrand nombre de familles de la Religión de diuerses villes voisines & eslongnees: nourrit vne infinité de pauures, secourut a diuerses fois de tous les moyens & forces ceux de Rouan. Le sieur de Biquemaut qui fit toutes les diligences qu'il est possible de penser pour haster le secours d'Angleterre (que les vents arresterent dix iours entiers, & qui n'arrua à Dieppe que deux iours apres la prinse de Rouan) ayant enuoyé auparauant deux cen arquebuziers François & Escossois, fut instamment requis par le Comte de Montgomeri de faire vn renfort. Pourtant il enuoya le surplus, aucauoir les deux compagnies Françoises qui restoyent à Dieppe sous la charge des capitaines Moulandrin & Couldray. Mais icelles rencontres pres du bois de Pauilly par la compagnie du sieur de Danville furent entierement desfaites, les vns estans tuez sur le champ, les autres faits prisonniers, & depuis pendus, les autres despoillez par les payfans, à grand'peine peurent regagner Dieppe, où ils furent reuestus par les habitans bien effrayez. De trois ministres qui acompagnoyent ces deux bandes pour les acourager, vn fut tuez, l'autre prins & noyé: le troisieme se sauua. Ceste perte & la prinse de Rouan fit prendre nouveau conseil à quelques vns de Dieppe, & d'ailleurs la ville fut tellement sollicitée, menacée & intimidée par diuers pourparlers, que finalement ils consentirent de se rendre sous certaines conditions. La pire fut que l'exercice de Religión en fut osté. Le Mareschal de Montmorency y establit pour nouveaux gouuerneurs en la ville & au chasteau les sieurs de Ricarville & de Baqueuille avec quatre cens hommes. Pour cela, ceux de la Religión ne perdi-

perdirent courage, ains firent tant enuers la Roine mere (laquelle redoutoit l'Admiral & le siege d'Orleans) qu'ils obtindrent permission de s'assembler secrettement en petites compagnies: ce qu'ils firent, & eurent des ministres qui s'estoyent sauez de Rouan. Au contraire, il ne se trouua pas vn seul prestre en tout le pays qui se bazardast de venir chanter messe à Dieppe.

Or combien que les deux capitaines susnommez fissent bon guet, si furent ils surprins. Car le 20. iour de Decembre, Ricarville estant sorti du chasteau suiui d'vn valet, pour aller voir ses cheuaux en vne estable prochaine, fut tué, & soudain le sieur de Casteuille & le capitaine Gascon se firent du chasteau où ils auoyent intelligence, & de là descendus armez en la ville, sans faire mal à aucun des habitans, prindrent Baqueuille, lequel fut abandonné de tous. Lon establit incontinent le public exercice de la Religion, dont plusieurs estonnez enuoyerent faire leurs excuses à la Roine. Villebon au contraire essayoit de les estonner par les nouvelles de la bataille de Dreux: & y eut alors de merueilleux effrois & discours en la ville. Mais le Comte de Montgomery y estant arriué avec bonne compaignie huit ou dix iours apres, rassura les affaires, donnât ordre à tout, non pas au gré des habitans qui se plainquirent à l'Admiral de plusieurs exactions, à quoy il remedia: le Marechal de Brissac, gouuerneur de Rouan, qui s'estoit acheminé pour surprendre Dieppe par l'intelligence qu'il auoit dedans, ayant esté contrainct se retirer sans pouuoir rien excuter, & la ville estant demeuree en grande paix avec exercice sous le gouuernement du sieur de la Cure, gentilhomme sage, vaillant & bien affectionné à la Religion.

Il y eut diuers exploits de guerre en plusieurs endroits de Normâdie, pour le regard des places: mais pource qu'en la pluspart ce ne furent que surprises & stratagemes ordinaires nous n'y touchons point, ains seulement à ce qui semble plus memorable. Luneray est vn bon village non gueres essonné de Dieppe: où de long temps se sont trouuez plusieurs familles de la Religion. Et en ce temps des premiers troubles presque toutes en estoyent. Le septiesme iour de Iuin, Languetot les auertit qu'Aumale auoit delibéré de les ruiner: au moyen dequoy ceux de la Religion, trop foibles pour resister à si puissant

*Reprise
de Dieppe.*

Luneray.

ennemi, se retirerēt en diligēce, avec ce qu'ils peurent empor-
ter de leurs biens en la ville de Dieppe. Leurs voisins y ac-
courerēt incōtinēt, & pillerēt ce qu'ils trouuerēt à poinct,
quant à Aumale, il fut cōtraint rebrouffer chemin, pour se-
courir le Pont de l'arche. Or auant que les fugitifs reuin-
sent de Dieppe, la cōpagnie du Sieur d'Annebaut suiuite de
plusieurs paysans tira droit à Luneray, où ils ne trouuerent
que trois hommes & quelques petits garçons, lesquels se
sauuerent en la Tour de leur tēple, se defendirent tellemēt,
que non seulement ils ne les peurent forcer, mais qui plus
est ceux de la tour ayās sonnē le tocsain, & s'estans escriez
cōme s'il eussent veu ceux de Dieppe à leur secours, leurs
ennemis se retirerent sans leur faire autre mal. Durant le
siege de Rouā, ces pauures gens furent grādemont soulez
par des compagnies qui y logerent. Le gros s'estāt escoulē,
quelques brigandeaux les voulurent molester: mais ils les
chastierent si rudement, ayās tuē vn des capitaines ensem-
ble treize des plus huppez de la troupe, qu'on les laissa en
repos, iusques à ce que quatre cornettes de Reiffres y sur-
uindrent qui pillerent le village, d'où les pauures habitans
se sauuerent à Dieppe, & là eschapperent l'orage, non sans
difficulté iusques à la paix.

Valongnes.

Le septiesime iour de Juin 1562. au bourg de Valongnes,
furent massacrez à cause de la Religion les Sieurs de Ho-
nesuille, & de Coqueuille, Gilles Michaut medecin, Jean
Guifart & Robert de Verdū aduocats. Les maisōs de ceux
de la Religion furent incōtinēt remplies de soldats qui y
vescurent à discretion, & firent de terribles ravages es en-
uironns l'espace de huit iours, qu'ils furent reprimez par
quelques troupes de la Religio, qui trouuerent moyen d'y
entrer, & d'assiēger le chasteau qui fut rendu par compo-
sition. En ce temps le Comte de Mōtgommery faisoit ce qui
lui estoit possible pour maintenir ceux de la Religion en la
basse Normandie: mais il auoit en teste le Duc d'Estampes
& le sieur de Matignon: dauantage il se desfoit du Duc de
Bouillō, sur lequel aussi il auoit fait entreprise d'enleuer le
chasteau de Caen, dont s'estoit ensuiui bien grand bruit, &
la mort d'vn sergeant de compagnie. Vn ieune gentilhomme
fils du sieur de Hermesis, pretendait se ioinde au Comte
fut surpris par le capitaine Vilarmois de la suite de Mar-
gnon, lequel en haie de la Religion fit couper les bras &
les

les jambes à ce prisonnier. D'autre costé le Sieur de Colobières print Constances, emmena l'Euesque & le gouverneur prisonniers à S. Lo, les images furent abatuës, les maisons des Chanoines & prestres pillées.

Vire ayant esté gaignee au mois de May par Montgomery, les images abatuës, & les reliques emportees, le dernier de Juillet ceux de l'Eglise Romaine se ruerēt sur ceux de la Religion au sortir du presche, assommerent trois hommes, dont l'un fut lapidé dedans la riuere par les femmes, en blesserent plusieurs. Mais sur la fin du mois d'Aoust trois capitaines, scauoir est la Mothe Tibergeau, Auaines & Deschamps enuoyez par Montgomery & conduits par la Poupeliere, en nombre de six vingts cheuaux, surprindrent la ville, & de là en auant firent des rauages & picorees estrāges par tout le pays comme aussi dans la ville: ce qui esmeut les fourtāgez d'enuoyer secrettement vers le Duc d'Estampes, lequel s'y achemina promptement, & de grand matin le quatriēme iour de Septembre onze cornettes de caualerie donnent à toute bride iusques aux portes de Vire estimans les trouver ouuertes. Tibergeau & les autres qui attendoyent toute autre chose, entendans que l'armee approchoit resolurent de tenir bon iusques au soir, ayans soustenu la premiere poincte vaillamment, tuē douze caualiers, & blessē force cheuaux: puis ils prendroyent parti tel que l'occaliō le leur presenteroit. La ville qui estoit foible fut incontinent forcee. Auaines fut tuē auāt que pouuoir gaigner le chasteau, où plusieurs s'estoyent sauuez. Mais par la faute de Tibergeau, qui se redit à vn qui l'appelloit, le chasteau fut prins. La Poupeliere gentilhomme d'honneur, lequel s'estoit bien comportē durant les desordres des capitaines, fut sauué. Quelques vns qui s'estoyent retirez au Donjon du chasteau, à faute de viures se rendirent sous promesse qu'ils auroyent la vie sauue. Mais eux & autres iusques au nombre de deux cens hommes furent cruellemēt poignardez, hachez en pieces, & assomez. Je n'oserois raconter les fortes de tortures que les soldats furieux inuenterent lors pour contraindre hommes & femmes à declarer leurs cachettes. Il y eut aussi beaucoup de femmes & peit̄s enfans tuez. Plusieurs femmes furēt violees & quelques vnes despoillees

toutes nues, & aussi pourmenées par la ville. Le grand Prieur & le Sieur de Martigues s'estans saisis d'une ieune fille la violerent brutalement l'un apres l'autre, puis la liurerēt à leurs laquais, qui la laisserent aux traits de la mort. Martigues estrangla de ses propres mains avec vne iarrere certain ieune homme nommé Jean Gilleheult, pource qu'il refusoit de se confesser à vn prestre. Vn nommé Chagnart pour n'auoir voulu inuoker autre que Iesus Christ, ni promettre d'aller à la messe, fut estendu sur vn banc, & euentré comme vn mouton. A plusieurs furent arrachées les trippes & boyaux, qu'on trainoit par les rues, criāt tout haut, à vendre les tripes d'un huguenot. Tibergeau & cinquante ou soixante autres eschapperent moyennant grosses rançons. L'armee se retirāt, Vire fut commise à vne garnison, qui continua de rapiller & ceux qui s'appellent la iustice firent brusler vn potier d'estain, nommé Beaumont, accusé d'auoir rompu quelques images. Ainsi demeura Vire, iusques à ce que l'Admiral s'en fistit vn peu deuant la paix.

Saint Lo. Le Duc d'Estampes au partir de Vire, assiegea Saint Lo, mal garni, & gouverné par gens hardis, mais peu experimentez. La batterie de six canōs dura cinq iours: non obstant quoy les assiegez se defendirent courageusement, & tuerent grand nombre d'assiegeans: mais faute de secours ils demanderent composition, qui leur ayant eētē refusee, ils trouuerent moyen de se sauuer la nuit suyuant, fors quelques vns des derniers qui poursuuis par vn corps de garde se noyerēt au passage de la riuere. La ville fut pillée, & y furent commises grandes insolences: plusieurs femmes despouillees dedans le temple & aucunes violees. Cela auint enuiron la mi-Septembre, auquel temple furent de nouveau massacrez six hommes à Valongnes, & quelques vns executez par forme de iustice en haine de la Religion.

Le Haure de Grace.

Le Haure de Grace, forteresse de grande importance ayant eētē dextremement assuree au parti du Prince, par le Vidame de Chartres & le Sieur de Beauvoir la Noce son beaufreere, le Vidame ayant charge d'aller en Angleterre, pour ne laisser vne telle place despourueue dōna commission & argent à vn capitaine nommé Roquebrune, pour leuer trois cens hommes, & les y amener. Icelui alla trouuer le Cardinal de Lorraine, & puis le Roy de Nauarre, promettant

mettant de leur liurer le Haure, & achemina sa promesse iusques au poinct de l'exécution. Mais l'entreprise descouverte par vn des principaux entremetteurs d'icelle à Beauvoir, il pourueut promptement à tout, & fit trancher la teste à Roquebrune. Cependant le Vidame traicta en Angleterre avec la Roine pour le secours de ceux de la Religion, sous condition que le Haure lui seroit mis entre les mains pour la retraite & descente de ses hommes: ce qui ne preiudicioit en sorte quelconque à l'autorité souueraine du Roy ni à l'Estat du royaume: comme la protestation bien ample que la Roine d'Angleterre en publia & les effectz le monstrerent. Secours de six mille Anglois vint en Normandie. Les vns se trouuerent à Rouan, où ils firent vn merueilleux deuoir iusques à la mort: & s'ils eussent esté secondez Pissuz en eut esté autre. Il y en eut de logez à Dieppe. Le reste en plus grand nombre demeura dedans le Haure, sous la charge du Comte de Vuaruic. Depuis la prise de Rouan, le Rhingraue approcha du Haure avec ses Reistres, qui estoient souuent escarmouchez par les Anglois & Escossois. Le Rhingraue & la Roine mere se tournerent en maintes formes pour corrompre Beauvoir, iusques à luy offrir cinquante mille escus, le collier de l'ordre, & vne compagnie d'hommes d'armes. Mais luy n'ayant enuie quelconque de vendre ni d'engager son honneur, garda bié la place en son entier & en bonne police, iusques à l'edit de paix.

Au regard de la Bretagne, le Duc d'Estampes, Seigneur *La Bretagne* assez moderé, y cōporta doucement, & tandis que la Roine demeura en suspend, il traicta fort doucement ceux de la Religion. La guerre estant allumee, & son neuen Sebastian de Luxembourg Sieur de Martigues, homme violent s'il y en eut jamais en France luy ayant esté baillé pour adioint, les mutins commencerent à y remuer mesnage iusques là que ceux du parti Triumuiral couroyent sus les vns aux autres. Ceux de la Religion y subsisterent tellement quellement, sur tout quand tous les plus seditieux eurent esté amassez pour aller en Normandie, où ils firent à Vire Sainct Lo & ailleurs vne infinité de rauages.

Voyons maintenant ce qui auint durant ces premiers troubles en diuers pays du ressort du parlement de Thoulouse & de Bourdeaux. Le Sieur de Fumel, homme cruel *Guyenne & provinces circonuoisines. Fumel.*

entre ceux de son temps, ayant tyrannisé par plusieurs années ses sujets, jusques à en tuer les vns, & piller le bien des autres, le vingtdeuxiesme de Novembre 1561. ayant rencontré quelques vns d'iceux qui reuenoyent d'un certain lieu, où ils s'estoyent assemblez pour prier Dieu donna un grand coup du manche de sa pistole sur la teste d'un, que le pauvre homme tomba demi mort par terre. Les autres commencent à crier au meurtre sur lui, qui monté à cheval se sauue en son chasteau, où tout soudain on l'innuella de tous costez. Sur ce, comme il regardoit d'une galerie, il fut atteint d'une harquebuzarde au trauers du corps, & le chasteau fut incontinent forcé, les payfans le porterent de son liét sur les carreaux, où apres lui auoir tenu un long proces de ses tyrannies, le fils d'un lequel il auoit fait enuoyer aux galeres & confisqué son bien, lui coupa la gorge d'une dague, & lui donna plusieurs coups apres sa mort. Laisant à Dieu ses iustes iugemens, du costé des hommes ceste procedure estoit du tout illicite & inexcusable, ioint les insolences & extorsions faites lors à la veufue & aux enfans de Fumel qui eurent beaucoup d'affaire à se sauuer. Mais excepté ce forfait (dont les coupables eurent tout loisir & matiere de se repentir) ceux de la Religion ne faisoient en ces prouinces de Guyenne, Languedoc & ailleurs la guerre sinon aux images & autels qui ne saignoient point: au lieu que le parti Triumuirat espadoit le sang avec toute cruauté barbare, tesmoins les massacres de Grenade, Castelnadarry & de Cahors executez quelques iours au parauant, où plus de six vingts personnes de la Religion, paisiblement assemblez pour prier Dieu & ouir la predicatio, furent mis à mort avec toute la fureur qu'il est possible de penser, sans que le parlement de Thoulouse se souciast d'en faire iustice. Neantmoins. ce fait rapporté à la cour & fort exaggeré, avec les nouvelles du bris des images par toute la Guyenne, à trauers quoy en diuers lieux l'on auoit tué grand nombre de ceux de la Religion, pour remedier (disoit-on) à tels desordres Compain conseiller du grand conseil, & Girard lieurenant du preuost de l'hostelley furent enuoyez. Mais d'autant qu'ils paroissoient pleins de bonne volonté de faire iustice, Burie & Monluc eurent auis particuliers de ce qu'ils auoyent à faire. Burie estimé trop mol auoit eu pour adioint Mōluc hōme de fer & de feu, cruel ennemi de ceux

ceux de la Religión, comme il s'en glorifie en plusieurs endroits de ses commentaires. Incontinent Compain fut rebouté à cause qu'il estoit de la Religion: & en lieu de justice, lon ne parla que de meurtres & saccagemens comme nous le marquerons sommairement.

Le Liour d'Auril 1562. Monluc fit demanteler la ville de *Etat de la*
 Fumel, abarre plusieurs maisons, exiger améde de trois cés *Guyenne.*
 mille frâcs sur les habitâs pour les interests de la veufue & des heritiers de Poccis. Ceux de la Religión en Guyéne preuoians le rauage que Monluc y feroit, s'il ne sentoit quelqu'un pour lui faire teste: prièrent le Sieur de Duras de demeurer en la prouince, où il y auoit de grandes forces: mais il s'excusa sur le commandement que le Prince lui auoit fait de mener des forces à Orleans. Ce fut le commencement des horribles desolations qui suruindrent en tout ce pays là. Quant à ceux de la Religión à Bourdeaux, ayans *Bourdeaux*
 laissé passer les moyens de se rendre paisiblement maîtres de la ville & des chasteaux, durant l'absence de Burie & de Monluc, qui ne faisoient que courir pour dresser leurs pieges & asséurer leurs affaires, ils n'y peurent plus reuenir: car ayans voulu recommencer, ils se trouua tant de laches gens entr'eux, que force leur fut de se sauuer pres de Duras. Là dessus le Parlement informé, fait fouiller les maisons, & executer à mort tous ceux qui peurent estre attrapez, entre autres Neuschastel & Grené ministres.

Monluc en vouloit principalement à ceux d'Agen, *Agen.*
 qui entre autres entreprises infailiblement l'eussent prins & saccagé, sans l'imprudencé du Sieur de Memy, general de la guerre pour la defence de ceux de la Religión en Guyenne & pays voisin, dont il s'acquitta petitement, estant valetudinaire, peu exercé en tels affaires, & fort adonné à son sens, à l'occasion de quoy il perdit puis apres la teste sur vn eschafaut. Burie & Monluc sachans à qu'ils auoyent à faire, faisoient courir force pacquets en deliberation d'attraper ceux d'Agen. De fait ils en firent aprocher le capitaine Chartry avec quelques troupes, mais on lui dressa vne embuscade, où ils furent mis en route, laissant quarante cinq des siens estendus sur la place & quinze prisonniers. Memy amena des forces bien grandes dans Agen: mais

ne sachant les employer il fut abandonné d'Arpajon & de Marchastel, qui pouuoient (s'ils les eust creuz) desfaire lors Monluc, lequel cognoissant la portee de son aduersaire, lui donnoit des alarmes a tout propos. Au bout de trois semaines les troupes de Memy, n'ayans fait que mal de d'Agen se casserent d'elles mesmes. Au contraire Monluc faisoit des courses, contraignoit les autres de lui fournir viures & argent: ses soldats couroyent jusques aux portes d'Agen: s'ils rencontroyent quelqu'un de la Religion, ils lui mettoyent vne corde au col, & s'il estoit constant, le faisoient cruellement mourir, ou bien en tiroyent rançon puis le massacroyent. Quant aux infirmes apres auoir esté prou menez ils estoient astraings de faire le signe de la croix, dire l'Aue & le Sancta Maria, confesser que la Messe estoit bonne: apres tout cela faloit necessairemēt qu'ils reniasent Dieu six ou sept fois. Quoy fait ils estoient tenus pour bons Catholiques a l'usage de Monluc & du capitaine Peyrot son fils. Le septieme iour d'Aoust ceux d'Arpajon repousserent le capitaine Bourg qui leur fermoit le passage en certain endroit bien muni de viures. Leurs soldats s'arresterent la pres des bons vins, tellement que Bourg les y surprit le lendemain, en tua soixante, dissipant les autres, dont plusieurs au passage de la riuere, beurent encore plus d'eau qu'ils n'auoyent beu de vin le soir precedent. Mais le iour suyuant ils eurent leur reuence a Lerauc, où ils tuerēt par double intelligence quatre vingts soldats du parti de Monluc. Ce nonobstant quatre iours apres ceux d'Agen voyans que leur ville n'estoit pour resister au canon, sortirent tous en armes en nombre d'environ six cens, ayans rendu les clefs aux Consuls, avec priere qu'ils se souuissent du gracieux traitement a eux fait par ceux de la Religion, lors qu'ils auoyent esté les maistres. Les femmes de toutes qualitez portoyent leurs petits enfans à leurs bras, ou dans les berceaux sur leurs costes, ou les trainoyent par la main, ou les chargoyent sur leurs espauls. Ayans cheminé toute la nuict, ils se trouuerent sept grandes lieues d'Agen, où ils attendirent Duras, lequel pourueut à leur seureté. Le lendemain la populace d'Agen se mit à piller & tuer ceux qu'ils peurent attraper. Burie & Monluc y acoururent incontinent: & apres que tous les meubles eurent esté volez, on saisit les immeubles.

Ils firent executer à mort plusieurs prisonniers: les absens en figure, leurs biens confisquez, selon qu'il plaisoit aux deux chefs. Hors de la ville il ne ce parloit que de meurtres & cruantez horribles, que mesmes au bourg du passage il y eut des petis enfans rostis. Duras entendant ces malheurs irremediabiles print le chemin de Lauferte, ville de Quercy, laquelle il emporta de force le quinziésme iour d'Aoust, y estant contraint par les outrageuses braueries de ceux de dedans, où il fut tué cinq cens soixante sept hommes, entre lesquels se trouuerent neuf vingts quatorze prestres. Vne partie de ceux d'Agen s'estoyent retirez dedans le chasteau de Penne que Duras auoit commis au capitaine Lyouran. Mōluc les y alla incontinēt assieger. La batterie dura trois iours. Les assiegez souffindrent vn surieux assaut: mais finalement y estant le nombre des soldats aguerris fort petit, & Lyouran ayant esté tué d'vn esclat, la place fut forcee, Monluc y ayant perdu enuiron sept cens hommes. La cruauté y fut extreme, sans espargner sexe ni aage, iusques à ruer les petis enfans dans les bras de leurs meres, & leurs meres puis apres. On reserua quelques femmes, dont Burie en voulut auoir deux pour son butin. Monluc s'y porta d'vne sorte que l'ay horreur d'escrire. Voila ce qui aduint lors à ceux d'Agen: mais ce ne fut pas tout. Car apres la desfaite de l'armee de Duras, plusieurs des reschappez ayans esté prins furent menez à Agen, lieu destiné à la boucherie, y estant mesmes dressé vn gibet qu'ils appelloyent le Cōsistoire: de sorte que depuis le iour que ceux de la Religion abandonnerent la ville, iusques à l'edit de paix il y eut plus de cinq cens hommes executez à mort. Outre plus, les partisans de Monluc, pour acheuer le comble ietterent hors la ville les femmes & les filles, apres lesquelles ils enuoyerent les soldats: firent pendre vn conseiller, nommé Cleret, avec sa longue robe & son bonnet carré. Peu au parauant ceste desroute de Duras dōt nous parlerons ti apres, Memy, abandonné de tous, pensant se retirer en Bearn, fut saisi prisonnier, & mené à Bourdeaux, où par arrest de parlement il eut la teste trenchee.

Ceux de Nerac ayans par l'indiscretion d'vn ieune Capitaine de leur ville perdu de cent à six vingts hommes en vne escarmouche contre quelques troupes de Monluc, se retirerent en Bearn avec leurs ministres, non sans grand

danger de leurs vies, enuiron le quinzième iour de Iuillet, auquel temps ceux de Castel-Ialoux se rendirēt, duquel lieu le ministre fut executé à mort. Ceux de Marmande, S. Macaire & Bazas s'enfuirēt aussi. Tonneins le port Sainte Marie, & Villeneuve d'Aginois furent prins sans resistance. neantmoins pilliez & saccogez par les troupes de Burie & Monluc sans respect de religion, sexe, ni aage. La Roine de Nauarre essaya de moderer ces furieux: mais elle y perdit ses peines. Car incontinent apres, ils pillerent le chasteau de Duras, & forcerent Montsegur, villette où il y auoit deux enseignes & grand nombre de gens de la Religion. La toutes cruautez & violences furent exercees le premier iour d'Aoust, sans auoir esgard à qualité, sexe ni aage. Monluc viola la fille du ministre, lequel fut tué avec les autres.

A l'aide de ceux de Nerac Lectoure, ville capitale d'Armagnac, auoit esté faisie pour le parti du Prince. La garnison, a qui commandoit le capitaine Bugole Bearnois, qui n'estoit de la Religion, fit plusieurs exploits, auant le siege, ayās premierement prins d'escalade la Sauuerat de Gaure, sur la fin du mois de Iuin, & le dernier de Iuillet surprit vne autre place nommee le Larromien, avec vne tresdure guerre contre les prestres. Dauantage le huitiesme iour de Septembre ils surprindrent Tarraube apres vn combat de quatre heures, où furent tuez quarante de ceux de dedans. Mōluc enuoya incontinēt son fils le capitaine Peyrot, pour remedier à cela. Le remede fut que Peyrot corrompit tellemēt Bugole, qu'il commit cinq trahisons insignes. La premiere il fit arrester en chemin deux cens soldars conduits par le capitaine Mesmes qui marchoyent pour se ietter dedans Lectoure, afin de la renforcer. La seconde il fit sortir de Lectoure, bien & en haste trois cens six hommes armez avec quarantecinq argoulers, sous ombre d'aller au deuant de Mesmes pour lui faire escorte, & s'en alla ietter dedans Tarraube, tandis que Peyrot faisoit marcher force cavalerie entre deux, tant pour empescher le retour de ceux de Tarraube à Lectoure, que pour fermer aussi le passage à Mesmes, & l'empescher de se joindre à ceux de Tarraube. La troisieme, au lieu de secourir Mesmes & lui enuoyer l'infanterie qui eust fait aisēmēt sa retraite, il la retint en close dās Tarraube, où il n'y auoit ni farines ni eau, dōt s'enfuiuit inēotinēt la redditiō des assiegez, à la merci de Peyrot. La quatriesme incōtinēt que Tarraube fut rendu il se retira

*Bugole ca
uaint trai
re, cause
de treisgrāds
malx.*

avec vn sien frere aupres de Peyrot. La cinquiesme, au lieu de dōner auis à Mesmes, pour sa retraite, il le laissa assieger dās vn meschāt vil lage nomé Roquebrune, où neantmoins ce capitaine fit valeureusement, quoy qu'il eust quatre ou cinq fois plus d'ennemis en teste & à dos, qu'il n'auoit de soldats, encore tous rōpus de lōg travail, qu'estāt sorti de fuir sur la nuict, apres auoir tué plusieurs qui vouloyent lui fermer le passage, il se sauua en Bearn avec sa troupe. La sixiesme, il ne lui chalut en sorte quelconque de faire tenir à Peyrot la parole qu'il auoit dōnée à ceux de Tarraube, ayāt juré leur garder la vie: au contraire il les vid traiter miserablement, prisonniers, & trois iours apres hacher cruellement en pieces par Peyrot & ses gēs contre la foy promise, avec tāt de blasphemes, maugrēmēs & renōcemēs du Sacré Nō de Dieu, que c'est horreur de s'ē souuenir. Le nōbre des massacrez fut de deux cēs trēte vn, outre deux pēdus, & 35. rāçōnez. Voila ce qui auint à ceux de la Religio, pour s'estre fiez à vn hōme sans Religio. Mōluc assure des trahisons de Bugole assiegea Lectoure avec six cōpagnies d'infaterie, les cōmunes, & quatre pieces de cāpagne: fit bresche, & dōna l'assaut en quatre endroits, le 27. iour de Septēbre: dōit fut repoullē par le capitaine Brimōt qui y estoit demeurē bleffē, & n'auoit pour defense que 32. harquebuziers & 70. soldats ramassez. Le 2. iour d'Octobre les habitās (& la Roine de Nauarre mesmes, à qui la ville appartenoit) priērent Brimont de parler de cōposition: qui fut accordē le lendemain, pēsant Brimōt que les prisonniers de Tarraube fussēt encōres en vie. Mōluc tint lors promesse, dōt plusieurs s'ēbahirent. Incōtinēt apres Peyrot pilla le chasteau de Caumont sur la Garonne, & y traita à sa coustume les femmes qui y furent trouuees.

Il nous faut dire vn mot des exploits du Sieur de Duras en Guyēne iusques à sa desfaite. Ayāt eu charge de lever le plus de forces qu'il pourroit pour s'acheminier vers le Prince à Orleans, ses desseins furēt trauersez par diuerses occurrences d'affaires. Ayāt dōc cōmēcé d'assembler quelques forces, on lui dōna esperāce qu'il pourroit seruir pour assieurer Bourdeaux: ce que n'ayāt pas succedē il delibera se saisir du pays d'ētre deux mers situē entre la Garonne & la Dordogne, pour y faire l'amas de ses forces. Mais approchāt de S. Macaire, au lieu de viures on lui tira force mousquetades,

*Reddition de
Lectoure.*

*Exploits du
Sieur de
Duras ius-
ques à sa
desfaite.*

dont quelques vns furent tuez: ce qui fut cause que la ville fut assaillie & forcee, mais beaucoup supportee par l'humanité de Duras, auquel Burie & Monluc delibérerent courir sus, s'assurant qu'après l'auoir rompu ils meneroient les mains à l'aise par toute la Guyenne. Suyuant laquelle conclusion, ils s'attaingirent auprès de Rozan, & Monluc fit vne charge à son aduantage sur Duras, qui gagnant vñ petit bois folloyé fit tel deuoir avec trois cent picquiers, ayant esté abandonné du reste de ses troupes, qu'il contraignit Monluc de se retirer sur perte d'environ trois cens hommes, & Duras de trente au plus. Il fust après cela sur le point de tout quitter, ayant a conduire gens de tout mal aguerris & ennemis de discipline: toutes fois ayant pitié du pays, & esperant que ses soldats feroient mieux, il les rallia, & en recueillit encorés d'autres, & print la route d'Aginois & de Quercy, aidant a ceux d'Agen en ce qui lui fut possible. Mais ayant ouï ce qui y estoit auenu après le depart de ceux de la Religion, il chastia ceux de Lauferre en la forte que nous auons descrite ci deuant & venant de là se rendre à S. Antonin, il fut renforcé de deux compagnies d'infanterie amenées par Marchastel. Comme ils deliberoient aller trouuer le Sieur de Cursol en Languedoc, le Comte de la Rochefoucault le pria de se venir iouindre à lui pour tirer en diligence a Orleans. A ceste fin du Bordet vaillant gentilhomme fut enuoyé de Xaintonge avec soixante salades, deux cens argoulets & deux enseignes de gens de pied pour seruir d'escorte a Duras. En chemin du Bordet entra dedans Pons, força S. Satier, où furent tuez douze prestres, puis entra dedans la Lynde ville de l'érigort, où il fit punir iurdiqumēt quelques cruels seditieux, qui auoyent massacré & decoupé menu vn pauvre homme de la religion, & rempli de sel toutes les playes d'iceui. Sestant ioint a Duras & Marchastel, il resōlut de chassier ceux de Sarlat qui luy auoyent tué deux gentilshommes, & passant par Caussade, pour aller à Montauban querir de l'artillerie & recueillir quelques soldats, huit prestres qui faisoient trop les mauuais dās vn clocher furent forcez & iettez du haut en bas: item quelques autres des principaux de la ville, auteurs du massacre fait en ce lieu la sur ceux de la Religion, mis entre les mains du preuost general de Guyenne, qui les fit executer a mort. Ils mirent bonne garnison

Extraits du
 Bordet.

nison à Realuille, & s'acheminèrent à Mōtrauban, laissant la conduite de leurs troupes à Chaumôt, S. Hermine & Peyre longue. Ce fut vn pas de clerc que ces trois chefs laissèrent ainsi leur armee, attēdu que Burie & Mōluc en estoient fort pres avec six mille pietōs & force caualerie. Mais la prudēte & heureuse hardiesse de Chaumôt radouba ceste faute, attachāt vne rude escarmonche a Monluc, lequel ne voulut pas cōbatre ce iour là, cōbiē que Burie en fust entieremēt d'auis pour le grād aduantage qu'ils auoyent lors. Les troupes de Duras arriuees fautes a Mōtrauban le neufiesme de Septembre, quatre iours apres Burie & Monluc se camperent: mais estās deslogez en dedās trois fois vingt quatre heures, Duras reprēd la route de Xaintonge, & en chemin force le chasteau de Marcues, où l'Euesque de Cahors fut prins, lequel fut trouuē garni de liures de magie & de forcē receptes pour gagner le cōeur des femmes: mais de nul en theologie. Il ne tint à gueres qu'on ne le pendist, cōme auteur du massacre de Cahors: en son lieu furent executez cinq ou six soldats. De là toute les troupes vindrent deuant Serlat le premier iour d'Octobre. La resistāce des assiegez, & l'armee ennemie cōposēe de sept à huit mille hommes de pied, & force caualerie approchant Duras leua le siege, & vint se loger par vn temps fort pluuieux le huitiesme iour d'Octobre en vn village nommē Heudreux, son artillerie & infanterie à Ver, qui estoit demie lieuē plus auant. Burie & Monluc ayans scēu d'vn prisonnier l'estat des troupes de Duras, qui estoient de quatre à cinq mil hommes tant de pied que de cheual s'auacent. Duras au lieu de faire ioindre ses troupes & bien reconoistre ses ennemis creut que ce n'estoyent que quelques coureurs, & diuisa encōres plus ses forces. Mais ayant conu bien tard ceste faute, delibera se retirer au petit pas, & mettre ses gens à couuert. Puch vaillant cheualier estoit d'aduis contraire, soustenant que lors que deux armees sont proches, la premiere qui se retire donne l'aduantage à l'autre: alleguant là dessus ce qui aduint à la iournee de S. Laurent. Burie & Monluc voyans que Duras tournoit le dos, se hastēt & font vne charge, où il n'y eut presque point de resistāce, & dōnent iusques à l'artillerie où le bagage estoit: auquel lieu s'arrestans les soldats victorieux, moins frians d'honneur que de butin, dōnerent loisir aux premiers fuyāns de passer

*Deffaite
des troupes
de Duras.*

l'eau ayans iecté leurs armes par terre pour mieux courir. Le meurtre fut d'environ de cinq à six cens soldats, & quinze cens valets de bagage perdus avec toute l'artillerie: item quelques prisonniers pendus, & nommément des ministres, qui par l'avis des Eglises auoyent suivi les bandes. Je reciterai vne particularité notable. Entre les prisonniers se trouua vn capitaine nommé la Mothe qui escheua au capitaine Bazourdan. Quelques iours apres rencontré par Monluc, il lui donna plusieurs coups de dague, & finalement lui passa l'espee a trauers du corps, disant ces propres mots, Tu mourras, meschant, en depit de Dieu. Toutesfois comme pour monstrer que Monluc se trouueroit menteur lui mesme, ce pauvre homme emporté en ceul estat & pensé, quoy que chargé de coups mortels, retourna miraculeusement en bonne conualescence.

*Duras des-
fait Lau-
mosniere &
aille en pie-
ces cinq cēs
hommes.*

Duras ayant ramassé ceux qui passerent la riuiere, & fait faire deux traites, fut auerti que le capitaine Laumosniere enuoyé par le sieur de Sansac l'attendoit avec cinq cens hommes à Embornet pour acheuer de le desfaire. Sans s'estonner il marche droit là, où il arriue au point du iour, & fait si bié que Laumosniere & tous les siens, exceptez trois qui en porterent les nouvelles à Sāsac, furent ruez sur la place. Par ce moyé Duras, nōobstāt qu'il eust autout de soy plus de sept cēs salades du Duc de Mōmpēsier & autres, passa outre. Ses troupes cōmēcerēt à diminuer, les vns se retirans à la Rochelle, les autres ailleurs: tellement qu'il ne lui demeura d'hōmes de cōmādemēt que son fils aisné, Borden, Puch, & son frere, avec enuiron quarāte argoulets, & dixhuit cēs soldats, moitié desarmez. Le reste de sa cavalerie print le deuant & se ioignit à la Rochefoucaut. Duras fūt tāt neātmoins qu'avec son reste il gagna Orleās, où il mourut au tēps que la paix fut arrestee. Duras estāt loin, toutes choses furēt desbordées par la Guyēne, & quāt aux corps & quāt aux biés, & quāt aux pauvres cōsciēces de ceux de la Religion, pillez, tuez, forcez, en toutes les sortes qu'il estoit possible d'imaginer à leurs ennemis: Mōluc ne se plaisant qu'à carnages & horribles executiōs, que lui mesmes a remarquées par le menu en son histoire, qui est le couronnement de sa vie, où il a toutesfois oublié ce qui lui auint de dire apres la iournee de Ver, qu'il esperoit apres auoir acheué en Guyēne, aller en Bearn par le commādemēt du
Roy

*Exemple
d'estrange
& detestable
audace.*

Roy, où il auoit fort grand' enuie d'essayer s'il faisoit aussi bon coucher avec les Roines qu'avec les autres femmes. Mais Dieu preserua la Roine de Navarre, pour seruir à la France, comme il se verra puis apres. Et quant à Monluc, il eut assez de loisir depuis de penser aux outrages qu'il auoit diés & faits.

Or cōme tout sembloit estre perdu en Guyenne, le capitaine Piles, simple gentilhomme d'aupres de Bergerac, entendant à Orleans où il estoit venu avec les compagnies amenees de Gascongne par Grandmont, que Burie & Mōluc rauageoyēt ainsi à leur plaisir, partit avec quelques soldats, & surmōtant vne infinité de difficultez & dangers arriua à Xaintes peu apres la desfaite de Duras : où en lieu d'arrester les chefs pour redresser les affaires, ses soldats mesmes l'abandonnerent, tellemēt qu'il ne lui en resta que six, avec lesquels il se rendit en sa maison. Son premier acte heroique fut qu'ayant choisi trente bons soldats, il se iette de viltesse dedans Bergerac, où le Duc de Montpensier auoit laissé garnison, laquelle il contraignit ensemble tous ceux de la ville de lui rendre tous les prisonniers qu'ils y detenoient pour la Religion. Il fut obeï, & mesmes lui enuoya on en son logis des viures pour son disné: quoy fait il se retira en sa maison à demie lieuë de là. Tout le pays cōmence à se souleuer contre lui, tellement que force lui fut de se tirer vn peu plus loin. Mais il laissa autour de Bergerac vn ieune gentilhomme surnommé la Riuiera, qui de l'estude des loix s'estoit de nouueau rāgé aux armes. Pour son coup d'essay, avec trois harquebuziers, quatorze arbalestiers, & quelques paisans armez de fourches, il entra par escalade dedās Sainte Foy sur Dordonne, surprinse peu de iours auparauāt par vn des lieutenās de Mōluc nommé Rezat, qui tenoit force prisonniers de la Religio, dōt il se vātoit auoir desia fait pēdre plus de sept cēs, & deuoit le lendemain faire vne terrible executio, cōmençāt par le ministre attaché au pied de son liēt. La Riuiera ayāt taillé en pieces le corps de garde qui estoit en la grāde place, cōmēce à crier par la rue, cōmandant ceci & cela, cōme s'il eust eu sept ou huit cēs homes à sa suite. Ayāt tenu en ceruelle les soldats de Rezat, enfermez dedās les maisōs, ils'arreste tout coy avec to^s les siēs, plus d'vne grosse heure. Les autres sortās en rue & s'auāçās vers la place, pēsās que tout ce bruit fust vn

Merueilleux exploits des capitaines Piles & la Riuiera.

Prinse de Sainte Foy.

Autres exploits du tout extraordinaires.

ieu, estoient soudain happez & raillez en pieces. Somme Rezat, avec son lieutenant, son preuost (qui auoit fait mourir tant d'hommes) y laisserent la vie avec quatre vingts soldats. Les autres ayans esté cachez par les habitans, pour récompense les vindrent saccager quelques semaines apres. Burie & Monluc extrêmement despitez, qu'un apprenti les baltonnoit de la sorte, iettant vne petite armee entre Bergerac & Sainte Foy, mais la Riviere ayât amassé six vingts payfans avec douze soldats, alla charger si à point le Capitaine la Sale dans vn village, qu'il luy tua sept vingts hommes, & en eust desfait deux fois autant, si ses payfans ne se fussent amusez au butin. La dessus il est inuelli de toutes parts: mais ayant par bonne rencontre attrappé vn cavalier il s'arme des armes d'iceluy, môte sur son cheual, & à l'aide d'un trôpette qu'il menoit pour ruse de guerre avec soy donne si à propos l'alarme à vn gros de cavalerie, qu'en les amusant, il fait passer seurement la riviere à ses payfans, puis luy ayant fait vne course, & tiré quelques coups de pistole en l'air se retire le dernier avec son trôpette, donnant puis apres ordre à la retraite de ses gens, & luy s'allant ioindre au Capitaine Piles, lequel de son costé ne dormit pas, mais fuiui de quinze cheuaux & quinze harquebuziers à pied, surprint à Montagnac vne Cornette de six vingts cheuaux legiers conduits par le Capitaine Montcassin, lequel il tua & quatorze autres, mettant le reste à vau de route. Les cheuaux qu'il y gagna lui seruirent bien depuis. Tost apres la Riviere marchant seul pour ouir nouvelles de Piles fut rencontré de vingt armez qui l'ayans renuersé, blessé & prins, neantmoins il leur eschappa passant vn pont, du haut duquel il se ietta dans l'eau, & gagnant le bord se sauua d'as Eymet ville d'Aginois où estoit Piles, qui fut contraint le porter en croupe la mesme nuit ailleurs, pource que ceste place n'estoit tenable. Mais pour en donner d'une aux ennemis, lon fit courir le bruit que la Riviere estoit mort à Eymet, & y porta-on en terre vn fantosme pour acheuer le ieu. Piles leur railant nouvelle besongne, environ la mi-Januier de l'an 1563. prin par escalade, n'estant fuiui que de quatorze hommes, le chasteau, puis la ville de Mucidan: à quoy Monluc pensant remedier à l'aide du Senechal de Perigort, n'en remporta que confusion, estant contraint se retirer bien vilte, apres la desfaite des troupes

Prinse de Mucidan.

du Seneschal. Ce succès encouragea de Piles d'entreprendre sur Bergerac: ce qu'il ne peut effectuer à la premiere fois: mais a la seconde il y entra le 12. iour de Mars: & quoy que tous les corps de garde mis en alarme par la sentinelle se tinssent prests, si chargea il le premier si resoluement que l'ayant taillé en piéces, il poursuivit de telle furie sur deux autres que nul n'y resta en vie. Le capitaine de la ville se sauua au chasteau suivi de septante soldats: & le Curé de Bergerac, qui faisoit du guerrier, avec trente soldats d'as vne forte tout. Tous les autres qui n'eurent pas bonnes iâbes furent mis au fil de l'espee. Le lendemain, la tour fut sappee, qui acabla tous ceux de dedans, fors le curé, lequel passa par les mains du bourreau. Et quant aux autres du chasteau, s'estans à faute de viures, rendus à merci, ils furent tous mis au fil de l'espee.

Le dixiesme iour de Mars 1562. le Mont de Marsan fut laissé par quelques troupes de Monluc, & furent ceux de la Religion apres beaucoup de grands outrages contrains s'enfuir ailleurs, quittans leurs femmes & enfans. Tost apres six hommes des principaux, qu'on auoit arrestez prisonniers eurent les testes trauchées: & trois ou quatre autres depuis executez de diuers supplices. D'auantage vn homme de guerre apprehendé apres la paix a Villeneufue de Marsan, fut enterré tout viu. Et à Caseras au mois d'Aoust 1562. vne ieune femme nommee Ieanne de la Gora, poursuivie pour estre violée, se ietta par vne fenestre sur le paué & mourut.

Es quartiers d'Angoulmois & Coignac, les troupes du parti Triumiral conduites par le sieur de Martron firent de terribles ravages es maisons de quelques gentilshommes, qui auoient suivi son neueu le Comte de la Rochefoucault à Orleans. Puis ayant voulu assieger Angoulesme, sur cause que les images & la messe y perdirent leur credit, & sans quelques siens alliez il estoit attrappé dedans Chasteauneuf. Mais apres la prise de Poitiers, ceux de la Religion bien effroyez laisserent entrer Martron dans Angoulesme au commencement d'Aoust: où lui & les siens commencerent à exercer sur ceux de la Religion toutes les sortes d'exces & d'oppressions, qu'il est possible d'imaginer, violemens de femmes & de filles, blasphemés plus qu'abominables, meurtres barbares, rançonnemens & pilleries à

outrance, avec toutes manieres d'outrages & vilenies tant es champs qu'en la ville. Les personnes furent trainees es temples à coups de baston, & les enfans nez & baptizez depuis deux ans en la Religion rebaptizez. Sept hommes y furent pendus, & l'executeur de iustice aussi, pour auoir refusé faire mourir les innocens: sous deux desquels la corde s'estant rompue, l'un fut remonté & rependu, l'autre assommé d'une pierre.

Coignac.

A Coignac plusieurs de la Religion furent executez à mort: & la fureur estoit si desbordée qu'un nommé Guillaume Bernard, requit d'estre receu à pendre ses propres neueus. Mesmes apres l'edit de pacification, un personnage notable voulant rentrer en sa maison fut tué par le fils du gouverneur. Le sieur de Ruffec fit mille maux à ses suiues de la Religion. En Xaintonge, où ceux de la Religion estoient fuits, les affaires n'y estoient pas si deschirees, le

*Xaintonge
& le pays
d'Onis.*

Comte de la Rochefoucault y ayant tenu la main, & chassé plusieurs prestres & autres qui vouloyent faire comme ailleurs. Mais le moine Richelieu estant entré à S. Jean d'Angely, y fit de terribles rauages. Les nouvelles de la prise de Poitiers & de la desfaite de Duras fut cause du saccagement de ceux de la Religion à Xaintes, où un capitaine nommé Mogeret exerça toutes cruautez sur les corps & biens de ceux de la Religion, avec telle impunité, que mesmes par arrest de la cour de Parlement de Bordeaux, la puissance de iuger sans appel fut attribuee à un seul iuge: ce qui fut la cause de la mort de plusieurs. Le Duc de Montpensier entra dedans la Rochelle, avec forces, abolit l'exercice de la

La Rochelle.

le.

Religion, & environna la ville de fortes garnisons. Les Isles furent aussi priees de mesme exercice. Tost apres, le capitaine Cheuet & autres trouuerent moyen d'entrer dans la Rochelle, pour y reestabli la religion: mais ne se trouuant les plus forts il y en eut de prins & pendus. Quant à Cheuet, la paix suruenant lui sauua la vie. A Limoges, il y eut aussi du rauage, & cinq ou six hommes executez à mort. Mesmes le sieur de Gore estant assailli dans un chasteau proche de là par les communes, fut contraint venir à composition, qui lui fut mal gardée: car au sortir on lui tua tous ses soldats, au nombre de trente, & quant à lui il se sauua par le moyen de son cheual.

Limoges.

Toulouse.

L'histoire de Toulouse & des autres lieux du Parlemēt de

de Languedoc est fort longue : mais nous essayerons d'en faire vn abregé comme des precedentes. L'edit de Ianuier y ayant esté publié, les choses y passerent assez paisiblement iusques au 2. iour d'Auril, qu'à l'occasion d'vn enterrement ceux de l'Eglise Romaine és fauxbourgs de S. Michel, Sainct Estiene & Sainct Saluador à Thoulouse, se ruèrent sur ceux de la Religion, en blessèrent grand nombre, & en tuèrent quatre, outre plusieurs iettez dedans vn puits. Le parlement fauorisoit ceste populace : au contraire les Capitouls essayèrent de reprimer la sedition, & empoignerent quelques vns des plus mauuais: mais le tumulte acreut & dura iusques à la nuict dedans & dehors la ville. Le lendemain on remedia de paroles au mal au regard du parlement: toutesfois les Capitouls poursuivirent tellement qu'il y eut quatre seditieux pendus, & deux fouëttez. Le feu de diuision commença lors à s'allumer si fort, que ceux de la Religion ia menassez de ce qui leur auint puis apres, se saisirent de la maison de ville, & de quelques carrefours: ce qui esmeut en sorte le Parlement, qu'il manda promptement querir tous les seigneurs & gentilhommes circonuoisins au secours, appella les communes, & fit crier par la ville que chascun eust à prendre les armes pour courir sus à ceux de la Religio, lesquels par l'entremise des Capitouls essayoyét de faire que le tumulte s'appaissast. Monluc poussa soigneusement à la roue: ayant escrit au parlement que le Capitoul de Lanta, nouvellement reuenu de la cour, & se tenant hors de la ville, auoit promis au Prince de la ranger à son parti. Le 13. de May les presidens & conseillers sortans en robes rouges hors du palais firent crier en leurs presences, que tous bons catholiques & fideles au Roy eussent à prendre les armes contre ceux de la Religio, pour les saisir morts ou vifs, voire les piller & tuer sans aucune merci. Outre plus cinq ou six conseillers allerent criant à pleine teste par la ville, qu'on tuast & pillast hardiment, estant permis de ce faire par la cour avec auen du Pape & du Roy: & fut la copie de ce cri enuoyee quand & quand par tous les bourgs & villages circonuoisins. Alors commencerent à sonner les toclains par tous les clochers de la ville, voire bien tost apres par tout le pays d'alentour, à quatre ou cinq lieuës à la ronde. Thoulouse est vne des grandes & peuples villes de France:

*Horrible
massacre à
Thoulouze.*

& lors y auoit là dedans de vingt cinq à trente mille personnes de la Religion de diuerses qualitez & aages. Alors commença l'vn des plus horribles massacres qu'il est possible de penser. Les prisons furent incontinent remplies & assomma on plusieurs personnes à l'entree d'icelles, pour ce qu'il n'y auoit plus de place. La riuere fut en peu d'heures couuerte de corps morts. On y en iettoit de vifs par les fenestres : & s'ils essayoyent de venir à bord, ils y estoient tuez à coups de pierre & de harquebuzes. Ceux de la Religion qui s'estoyent fortifiez en la maison de ville & en certains autres lieux, se defendirent courageusement, & mesmes firent quelques sorties : & sans le capitaine Saulx qui les trahit, infailliblement ils eussent gaigné le palais, & chassé leurs ennemis hors de la ville. Mais il rôpit ce coup, dont s'ensuiuit tost apres vne totale ruine.

*Combat des
citoyens les
uns contre
les autres.*

Le lendemain 14. ceux de la Religion voyans qu'il faisoit mourir resolurent de se defendre, & moyennant les pieces qu'ils auoyent en la maison de ville estonnerent leurs ennemis, firent diuerses sorties de leurs forts, & y eut bien du sang respandu. Ce iour Bellegarde lieutenant du Marechal de Termes, entra dans la ville avec sa compagnie de gensdarmes. Celles de Terrides & Monluc demurerent dehors pour empescher que quelque secours ne vint à ceux de la Religion, qui ne renoyét qu'une porte, ausquels sur le soir fut enuoyee vne lettre en la maison de ville pour faire accord : à quoy ils consentirent, demandans seulement seureté de leurs personnes, & du resté de leurs biens, avec l'observation de l'edit de Ianuier : ce qui leur fut refasé, & ainsi chascun s'apresta pour le iour suyuant que le combat recommença, plus furieux que deuant en diuers endroits. Or pource que le canon de l'hostel de ville faisoit beaucoup de dommage aux aduersaires, les Conseillers de la Cour firent bruller plus de deux cens maisons : & ailleurs force maisons furent pillées, entre autres celles du president Bernoye & de Chauuet conseiller, où deux filles furent violees en la presence de leur mere. Le samedi seiziesme, il y fut encores cruellement combattu iusques sur le midi : & lors ceux de l'Eglise Romaine demanderent à parlementer, & y eut tresues : durant lesquelles fut accordé que ceux de la Religion, laissans leurs armes & harnois en la maison de ville, se retireroient en toute seureté.

Suyuant

Suiuuant ceste resolution, accordée par les Capitaines & le parlement, ceux de la Religion ayans celebré la S. Cene avec larmes & prieres solennelles sortirent sur le soir. Alors contre la foy promise on print prisonniers tous ceux que lon peut. Et quand aux autres qui gaignerent les chaps par la porte de Villeneuve, plusieurs eschapperent, & furent receus à Montauban & en d'autres villes tenues par ceux de la Religion. Les soldats esbandus par la campagne & les payfans, en tuerent grand nombre. La commune opinion est qu'en ceste mutinerie, dedans la ville il mourut plus de trois mil cinq cens personnes tant d'un costé que d'autre.

Alors ceux de l'Eglise Romaine estans du tout maistres commencerent à fouiller la maison de ville, abbattent le temple de ceux de la Religion, employent quatre iours entiers à tuer, emprisonner, piller. Les gens de guerre firent tant de maux que ceux du Parlement mesme craignās d'auoir leur tour, trouuerent moyen avec lances d'argent de les pouffer hors de la ville. Monluc & Terrides allerent contre Montauban. Fourquenaux partit pour dresser vn camp contre Besiers. Mirepoix le ieune & autres prindrent le chemin de Limoux. Ceux de la Cour estans maistres tous seuls chasserent de leur compagnie iusques à vingt-deux conseillers qui aimoyent l'equite, & commencerent à faire le proces aux prisonniers, dont y en eut pres de quatre cens de plusieurs qualitez excutez de diuers supplices depuis la fin de May iusques au commencement de Feurier 1563. non compris ceux qui moururent sur la torture & d'autre cruel traitement receu es prisons, où il y en mourut aussi de peste vn grand nombre. Outre cela le Parlement publia vn arrest du 20. d'Aoust pour acheuer de ruiner en corps & biens tous ceux de la Religio en diuers endroits de Languedoc. On s'y opposa en diuerses sortes, & obtint on du Roy diuerses patentes à ceste fin, dont le parlement ne se modera point, ains mesmes essaya de se fortifier contre le peuple, qui se mutinoit contre eux, & fit faire vne ligue des principaux de Languedoc, dont le Cardinal d'Armaignac, L'archeuesque de Thoulouse, estoit le premier, pour exterminer le reste de ceux de la Religion. Neantmoins les Capitouls & les conseillers de chascz furent restablis par auctorité du Roy au grand regret de ce

Thoulouse

*Etat de
Thoulouse
apres la ser
re de ceux
de la Reli
gion.*

parlement, lequel auoit fait executer Maudiuelli l'un des premiers Capitouls, encor qu'il fust de la Religion Romaine.

*Diverses
executions
contre ceux
de la Reli-
gion.*

Le 29. iour de Mars, Burie & Monluc deliberez de ruiner Montauban passerent par Caylus où ils firent pendre vn des surueillans de l'Eglise, puis estrangler dans son lieu à cause que la corde s'estoit rompue auant qu'il fust expiré. A Villefranche il y en eut deux decapitez & deux pendus. Le sieur de Negrepelisse fit du rauage sur ses subiers, à cause de la Religion. Les plus agitez en ces tempestes, &

toutesfois preferuez comme par miracle furent ceux de Montauban, lesquels auertis que leurs ennemis estoient en campagne, s'enfuiront presque tous hors de la ville, où il ne demeura qu'un ministre avec le lieutenant, les consuls, avec les officiers du Seneschal & quelques femmes. Comme Burie & Monluc estoient sur le point d'entrer dedans, nouvelles leur vindrent de la prise d'Agen, & de l'estat fort troublé à Bordeaux, ce qui leur fit rebrousser chemin, l'un d'un costé, l'autre de l'autre. Comme ceux de Montauban se reprenoyent, nouvelles vindrent du massacre de Thoulouse, & de Gaillac en Albigeois où huit vingts

*Massacre
de Gaillac.*

& deux hommes de la Religion furent massacrez & precipitez d'une haute tour en bas, & quelques autres tuez puis apres, iusques à vn des consuls de l'Eglise Romaine, lequel desiroit moderer tant de fureurs exercees par le Cardinal Stroffe, Archeuesque d'Albi. Le sieur d'Arpajon empescha le massacre de Rabasteux, & chassa les murins, & tost apres quelques vns des massacreurs de Gaillac eurent leur tour. Il contraignit aussi ceux de Buzet de lui rendre quelques prisonniers: mais pource qu'ils furent réuoyez nuds, passant à S. Radegonde, quelques prestres seditieux furent tuez, & leurs despoilles reuestirent les nuds. Arpajon & Marchastel ayans acueilli & conduit pres de deux mil hommes dedans Montauban, auertis que Monluc & Terrides venoyent les assieger, il y eut de terribles deliberations, les capitaines voulans qu'on quittast la ville pour s'acheminer à Orleans. Cest effroy acrut le lendemain vingt troisieme iour de May, par le rapport qu'on leur fit que le camp des ennemis estoit de dix mille pietons, de deux mille cheuaux, & de vingt deux doubles canons. Là dessus presque tous resolurent abandonner la ville, d'où plusieurs sortirent

*Accidens
merueilleux
de ceux de
Mont. subā*

la nuict en vn defarroy lamétable au possible. Mais le cœur de quelques vns fut si bon, qu'ils fermerét le guichet de la porte, arrestâs avec grâdes menaces ceux qui estoient restez, & induisâs par leur hardiesse plusieurs de retourner. L'effroy fut tel, qu'aucûs se firent deualer par les murailles en bas. Mais le lédemain, quoy que les ministres fissét la deliberatiô de quitter tout fut remise sus avec telle precipitatiô, que le tabour ayât sonné, les habitâs & les estrâgers se prenêt à sortir en foule demeurât la ville presque deserte, les portes ouuertes à l'abâdô, les clefs desquelles furêt trouuées sur le pôt de Tar par vn artisan. Quelques vns en fort petit nombre resolarêt de demeurer, & ayans arresté Ican Côtâs l'vn de leurs trois ministres, côme il estoit à côtester avec le capitaine S. Michel pour le retenir entédât la sentinelle qui crioit que la caualerie ennemie acouroit à bride abatuë, fit en sorte que S. Michel & autres s'arrestarêt toute court. Mais cela ne seruoit de rié, sans vn fait du tout extraordinaire. Vn auocat nommé Arnaut Guibert, se trouuant seul & sans armes sur la muraille pres la porte, appelée du Môstier, & voyât approcher la caualerie pres de la porte, se mit à crier tât qu'il peut (côbié qu'il n'y eut la ni canô ni caquable. nonier) Sus, canôniers il est teps de tirer. A ceste voix la caualerie de Móluc tourne bride. Vne autre troupe qui accouroit par le fauxbourg des Cordeliers se dôna l'espouuante: au moyé dequoy ceux qui auoyêt plaidé côtre Constâs se ietterêt dâs la ville. En ce nôbre se trouuerêt tous les capitaines & vn ministre. Quât aux autres fuyards, qui auoyêt auâcê chemin, ils ne peurêt regagner la ville, ni se sauuer aisemêt: tellemêt que plusieurs furêt surprins & tuez, les autres detenus prisonniers en tresgrande misere, & aucuns menez à Thoulouse où ils furent executez à mort.

Le 24. de May, le câp de Móluc cōposé de mille cheuaux & de cinq mil hommes de pied investit Môtauban: & se fit de deux fortes escarmouches en l'vne desquelles le capitaine S. Michel tua trois hômes d'armes & gagna vn beau cheual. Le lédemain arriva l'artillerie, & furent atraquees plusieurs escarmouches où Monluc eut tousiours du pire, & peu s'en salut qu'il n'y demeurast, son cheual lui ayant esté tué entre les iâbes. Le lédemain (on ne sçait pourquoy) le câp fut leué hastiuement & en grand desordre, Monluc ayât perdu enuiron soixante hômes, mais pillé les maisons

Môtauban

Fait extra
ordinaire
& remar-
quable.

Le premier
siège de Mô-
tauban.

d'alétour, & gasté les bleds à demi meurs. Tost apres ce premier siege, le capitaine S. Michel & son frere, atteints de vorerie & de trahisō, furēt tuez en la maisō de Marchattel dās Montauban. Les ennemis estoient logez es garnisons voisines, ce qui induisit ceux de la ville à dresser quelques compagnies & vne police militaire: puis afaire des courtes & sorties qui succedoyent heureusement: mais non pas ainsī à ceux de Castres, qui en vne rencontre perdirent de quatre vingts à cent soldats, quasi tous enfans de la ville.

Autres accidens de ceux de Montaubā auant le deuxiesme siege.

Le vingt troisieme iour d'Aoust le capitaine Bazourdan enuoyé par le parlement de Thoulouse fit tout son possible pour induire ceux de Montauban à quelque composition. Ils n'en voulurent rien faire encore mesme qu'aucuns qui se disoyent amis, & vouloyent emmener toutes les forces leur conseillassent d'accorder. Les dernieres paroles de Bazourdan contenoient vne moquerie de la confiance que ceux de Montauban auoyēt en Dieu: mais Constant ministre le releua bien. Le 5. de Septembre ceux de Negropelisse ayans esté surprins & mal traitez par le Capitaine Coulombier & l'Euesque de Montauban, on essaya d'y remedier: mais ce fut trop tard: & l'Euesque fit assommer à coups de pierres & bastons six des plus notables ses prisonniers, dont les corps furent iettez en la riuere. En vne sortie faite le 8. du mesme mois, ceux de Montauban descouverts par vn traistre furent mis en route, ayans perdu vn capitaine enseigne, deux caporaux, deux volontaires & dix soldats. Ce mesme iour Marchattel & Durant entrez à Montauban requirent qu'on leur laissast emmener les compagnies & l'artillerie, ayans logé leur armee dedans la ville: ce qui contraignit tost apres les Consuls

Deuxiesme siege de Montauban.

d'accorder ce qu'on leur demādoit. Mais ceste arriuee leur vint à propos: pource que trois iours apres Burie & Mōluc avec neuf compagnies d'hommes d'armes, force gētils hommes, vingt cinq enseignes de gens de pied, quatre compagnies d'argoulets, & trois compagnies Espagnoles en chascune desquelles y auoit quatre cens hommes, avec cinq canons, trois grosses couleuines & cinq moyennes vindrent assieger Montauban pour la seconde fois. A Parriuee, il y eut vne rude escarmouche, dont l'issue fut que les assiegeans abandonnerent la place qu'ils auoyent prinse & se retirerent plus loin avec grand perte. Ceux de la ville y per-

y perdirent le maistre de camp de Duras, vn sergent de bande, vn caporal, six soldats, quelques estrangers, outre plusieurs blessez. Le lendemain 15. iour de Septembre l'escarmouche recommença au dommage des assiegeés. Quatre vingts Espagnols qui auoyent mis le feu en vn moulin, sur la riuere de Tar, s'estans amusez à faire bonne chere en vne mestairie furent surprins & tuez tous sans qu'un seul se sauua. L'execution fut faite par vingt cinq soldats de la ville, lesquels reuindrent chargez d'armes & autres despoilles à la veue du camp ennemi: d'où quelques vns se desbanderēt incontinet pour aller delà l'eau secourir leurs compagnons: mais leur basteau versa & furent presque tous noyez. Le lendemain Duras fit presenter la bataille à Mouluc, lequel la refusa & le iour suiuant leua le siege, ayant perdu environ six cens hommes & les assiegez trente.

En apparence les affaires de Montauban estoient assu-
rees: mais il en alloit tout autrement: car d'un costé Mar-
chastel emmenant l'armee desua la ville de deux grosses
pieces d'artillerie & de deux campagnardes, & furent cō-
traints les consuls fournir tout l'attellage avec leur inge-
nieur, item leurs pouldres & boulets. Et tout cela fut per-
du tost apres en la iournee du Ver. Plusieurs capitaines &
soldats sortirent aussi pour suyure ceste armee aussi mal di-
sciplinee qu'autre de ce temps là. Dauantage vn capitaine
resté en la ville nommé Fontgrauo auoit desia parlementé
avec Mouluc, & y retourna durant ces remuemens, pour
asseurer ce que nous dirons maintenant. Le propre iour de
la desfaite de Duras ceux de Montauban, qui estoient rem-
plis d'un tresgrand courage, commandez par Laboria en-
fant & capitaine de la ville, eurent vn terrible alarme sur
les deux heures apres minuit du 9. iour d'Octobre. Les
ennemis, suyuant l'instruction que Fontgrauo leur auoit
donnee, presenterent l'escalade du costé des Carmes, don-
nerent l'alarme en trois autres endroits: & à l'instât s'adres-
serent sans bruit au fort des Iacopins, cuidans que la garde
seroit courue ailleurs. Mais Laboria y auoit bien pourueu
pour lors tellement que nonobstant l'effort d'un belier, &
l'escalade en laquelle deux cens monterent sur la premiere
couraine, suivis des deux enseignes de Bazourdan, ils furent
cōtraints se retirer, estans si rudement battus des casemate-
es & des corps de garde, qu'ils y laisserent deux cēs hom-

*Nouvelles et
Preuves de
ceux de Mon-
tauban.*

*Troisiesme
siege.*

mes morts, trois eschelles toutes sanglantes, & leur belier. Ceux de la ville n'y perdirent qu'un homme. Ce fut le commencement du troisieme siege, où Terride amena avec la compagnie d'hommes d'armes, dix compagnies d'infanterie, & d'arriuee s'empara du fauxbourg de S. Antoine, où il ne fut rien oublié de cruauté, pillage & vilenie, iusques là qu'une femme enceinte resistant à la violéce fut fendue viuue, son fruit arraché du ventre, & aussi tost massacré. L'onzieme iour arriuerent au camp de Terride 2. pieces d'artillerie de Thoulouse, asçauoir deux canons portans la bale du poids de 40. liures, trois grosses coulourines & quatre bastardes, avec sept enseignes de pietons. Les assiegez pourueurent à la garde de toutes les portes & places en chascune desquelles y auoit vn des notables de la ville & vn ministre, qui n'en bougeoient, ce qui seruit grandement. La batterie comença le 13. iour d'Octobre, & cōtinua les iours suyuans, à quoy la diligence des assiegez remedia: & c'estoit merueilles du courage que tous auoyēt depuis le plus grand iusques au plus petit. Vn seul, asçauoir Laboria, brāloit cōme nous dirōs plus amplement ci apres. Ayāt cōtinué la batterie iusques au 22. du mois, & fait bresche du costé des Cordeliers, Bazourdā l'estāt venu recognoitre, & destournāt quelque peu son rōdache fut atteint d'une harquebouzade au dessus du tetin gauche, dont il mourut à l'instant. Il s'estoit moqué de la cōfiāce que ceux de Mōrauban auoyēt en Dieu. Ce coup assēura fort les assiegez, voyans le plus vaillant & expert de leurs ennemis ainsi mis par terre, cōme d'un trait du ciel. Le lendemain Terride fit dōner vn furieux assaut, mais ses troupes furent viuement repoussées, & y perdirent grand nombre de leurs plus assēurez soldats. Le 25. vn rempar de bois & de tonneaux que les assiegeans auoyent fait au deuant la porte des cordeliers fut brulé & depuis cessa la batterie, s'estās creuez les deux gros canons. C'estoit horreur d'ouir les menaces & blasphemes des assiegeans: & plaisir merueilleux de voir le courage & l'allegresse des hommes, femmes & enfans assiegez: car chascun s'employoit d'une hardiesse & adresse incroyable, iusques là que les ieunes enfans, ayans dressé vn corps de garde approchoyent par fois de la meslee & à coups de fonderie offensoyent les assiegeans. Iceux commencerent à veitir la peau de renard, voyant que celle du Lyon ne leur faisoit que mal, & parlerent si accortement que Laboria se

*Bazourdā
1ue.*

*Parlemens
preiudicia-
bles.*

laissa pleinement gagner, lui ayant esté promis que faisant rendre la ville, il en seroit gouuerneur pour le Roy, & auroit trois compagnies entretenues. La dessus, ce traistre fit vne infinité de menées & d'insolences qui le descouuérēt incontinent: combien qu'il fist tous ses efforts de pratiquer gens, & que la bonne conscience des assiegez, procedans en toutes choses simplement, ne print pas garde à tout. Apres beaucoup de procédures, disputes & assemblees, il y en fut faite vne generale en laquelle on resolut de n'entrer en capitulation quelconque avec Terride ni aucun des siens: attendu que c'estoyent gens qui n'ayans point de foy ne la pouuoient ni vouloyent garder aux autres. Par mesme moyen, les ministres & anciens du consistoire refuterent amplement les obiections que Laboria & les siés proposoyent pour induire ceux de la ville à se rendre. Vn des principaux de ceste menace se retira incontinent vers Terride, & lui declaira ceux qui s'estoyent opposez à leurs desseins, l'vn desquels surprins peu de iours apres hors la ville, fut detenu dans vn esgout parmi l'ordure l'espace de neuf iours, puis estranglé. Laboria & le reste faisoient dedans tout le mal qu'ils pouuoient pour tout gaster. Le pis estoit qu'ils se moquoient de tout ce que les ministres preschoyent touchant la prouidence extraordinaire de Dieu envers ceux qui l'inoquent. Dont toutesfois ils furent conuaincus par deux exemples notables. L'vn qu'vn champ pres de la ville, appartenant à la mere de Moncau lieutenant de Laboria, sans auoir esté labouré, ni semé, se trouua tout couuert de beau bled qui vint à maturité. L'autre, qu'en vn champ plus eslongné, appartenant à l'vn des ministres nommé Tachard, prouint du miller, sans qu'il y en eust esté semé plus de six ans auparauant.

Terride comença à perdre esperance au regard de ses menées, reprint la peau du Lyô, ceignit Motauban de tous costez avec grosses garnisons. Ses gens comirēt de grâdes cruautés, sans mesmes espargner les femmes: entre autres ils precipiterēt dâs vn puits & assommerent à coups de pierres vne pauvre vieille femme: & en tuerēt vne autre es fauxbourgs des Cordeliers, laquelle mesmes (cas horrible!) ils conurēt charnellemēt apres sa mort. Ces cōfusions auindrēt au mois de Nouëbre: & a l'êtree du suyuât, Laboria se voyât au bout de ses complots, suiui de son sergent se retira au camp de

*Laboria des-
vient trai-
stre.*

*Exemples no-
tables de la
prouidence de
Dieu.*

*Nouveaux
efforts de
Terride.*

*Fuite de La-
boria.*

Terride, où huit iours apres mourut le capitaine Espenan general de tous les forts, d'un coup de tuile qui lui tomba sur la teste en se pourmenant. Cela brida ses compagnons qui le 17. du mois firent vne sortie de tous leurs forts, & furent viuentement repoulliez, & le lendemain pareillement avec grand' perte. Le 22. Terride essaya vn nouveau party, qui na yant succedé, l'escarmouche recommença, & continua le lendemain d'espee à espee sans aucune harquebouze, où le capitaine Lanis du costé de la ville fit merueilles, de sorte que les assiegeans furent mis en route. En la celebration de la Cene le iour de Noel, furent nommez excommuniés Forgraue, Laboria, & quelques autres. Aucuns qui auoyent eu part à leurs pernicious desseins, firent reconnaissance publique à la grande ioye de tous ceux de Montauban, qui de là en auât en routes escarmouches battoyēt avec merueilleux & extraordinaires succès leurs ennemis. Et plus on pensoit les intimider, plus leur courage croissoit, comme ils le monstrerent en deux sorties du 13. & 15. Ianuier en l'vne desquelles ils gagnerent vn des forts & en ramenerent force bestail: en l'autre peu de soldats se degagerent vaillamment d'entre les mains de cinquante capitaux, & quelques pietôs, dôt ils blessèrent les trois principaux, tuerent quelques autres, & sans aucune perte se retirerent dans la ville. Le 26. & 28. se firent deux rudes escarmouches avec perte d'un costé & d'autre, mais plus du costé des assiegeans, qui pour s'en venger vserent de terribles cruauitez sur hommes, femmes, & enfans, quoy qu'ils fussent de la Religion Romaine, les bruslans tout vifs dans quelques mestairies & maisons des fauxbourgs. Vn certain capitaine nommé Coulombier estoit le principal executeur de telles cruauitez: mesmes le 7. iour de Feurier apres auoir massacré vn homme nommé Fatigue il ravit la femme & la belle fille d'icelui encores que tous trois fussent de la Religion Romaine. Mais trois iours apres quelques vns de ces bruslans furent saccagez dans le village de Gasseras par le caporal Pambelon, qui le iour precedent fit vn grand butin de bestail à vne lieuë & demie de Montauban.

Les traités excommuniés.

Escarmouche & sacageant.

Assaut d'ô & repr. sse.

L'onzième iour de Feurier les assiegeans conduits par Laboria approcherēt fort coyement sur les dix & onze heures de nuict à costé de la courtine du fort des Iacopins, & donnerent vn furieux assaut qui dura deux heures. Mais ils

furent si rudement accueillis, qu'ils s'en retournerent en
 destoute ayans esté des leurs que tuez que blesez enviro
 deux cens, sans qu'aucun de ceux de la ville eust receu dô
 mage. Pendant cest assaut ils donnerent vn alarme du costé
 du pont, où ils ne gagnerent que des coups. Le lendemain
 fut trouué le poignard de Laboria, qui demi desesperé de
 moura depuis caché, & tost apres la paix fut frappé de mort
 subite. Le deuxiesme iour de Mars, Coulombier quittant
 vne embuscade fut chargé, mis en route & poursuivi ius
 ques en son fort par ceux de Montauban, qui deux iours a
 pres receurēt lettres de la mort du Duc de Guise, dont gra
 ces solennelles furent rendues à Dieu. Le dixiesme iour se
 dressa vne terrible escarmouche en rase campagne, où il y
 eut des tuez & blesez de part & d'autre, notammēt Cou
 lombier y fut griefuement nauré dont il mourut. Depuis ce
 iour iusques au quinziesme d'Avril que la paix fut publicc
 à Montauban, il y eut des courses & escarmouches au grâd
 de sauantage des assiegeans, qui perdirent en ce troisieme
 siege, par leur cōfession propre, deux mille soldats, quator
 ze ou quinze capitaines, lieutenans & enseignes, item plu
 sieurs gentilhommes & membres de compagnies, outre vn
 tresgrand nombre d'estropiez & blesez qui allerent mou
 rir les vns deçà les autres delà. Les assiegez perdirēt deux
 capitaines, deux enseignes, quelques membres de compa
 gnies & soixante soldats au plus: la police sur les villes ayât
 esté tresbelle dans la ville iusques à la fin du siege.

*Mort subite
de Laboria.*

*Fin du troi
siesme siege.*

Le 15. iour de Mars 1562. ceux de la Religio à Carcassone
 fortis hors la ville pour ouir le Sermō au retour trouuerent
 les portes closes, & leurs cōcitoyés armez qui les saluerēt
 à coups de trait. Les choses demurerent en surseance &
 pour parler iusques au 19. du mesmes mois que ceux de la
 ville ayā vn chef, apres auoir fait reueue où ils trouverēt
 de quatre a cinq mil hōmes, cōmencerēt à canōner & son
 ner tãbours & trōpettes de toutes part, dōt ceux de la reli
 giō en petit nōbre furēt effrayez, & abādōnās les fauxbourgs
 se mirēt à vau de route: au moyē de quoy ils furēt poursu
 uis, les vns tuez, les autres blesez. D'autre costé furēt tuez
 par ceux de la ville basse, Jaques Sabatier, sō fils, & trois ou
 quatre autres trouuez ensemble. Le 19. iour de May trois ri
 ches maisons y furēt saccagees: & le iour de Pentecoste vn
 de la Religion assommé es fauxbourgs, puis on lui coupa le

Carcassonne

nez, les oreilles, & lui arracha-on les yeux. Cinq prisonniers furent puis apres pendus, plusieurs rançonnez à toute extremité, & vn gentilhomme decapité.

Reuel. Ceux de Reuel demeurez paisibles iusques au 21. de May ayant receu nouvelles de la dissipatiō de Thoulouse, abandonerent leurs biens & familles pour se retirer à Castres & ailleurs. Le Parlement de Thoulouse decerna là dessus en vne mesme commission adiournement à trois briefts iours, prinse de corps, & à faute d'apprehension, saisie de biens du iuge & de cent douze personnes de la Religion. Vn du nombre nommé Martin du Puits Diacre, homme riche, paisible, & sans reproche, fut prins en vne mestairie pres de la ville, & tost apres pendu & estrâglé, son corps abandonné aux chiens apres lui auoir secrettement noirci au gibet, le visage, les pieds & les mains, en faisant courir le bruit qu'il auoit eu le diable au corps. Quelques autres saisis & menez à Thoulouse furent condânez aux galeres, ou en grosses amendes, ou bannis. Au regard des absens, les consuls & autres pillerent les meubles, annoterent les immeubles, despouillerēt les femmes de tous leurs biens, & ce nonobstât les contrainquirent de loger & nourrir les soldats estrangers, forcees à coups de baston d'aller à la messe, & les enfans rebaptiser.

Castelnaudarrri.

A Castelnaudarrri en Lauraguais, comme ceux de la Religion estoient hors la ville au sermon, quelque iour auit Pasques, ceux de l'Eglise Romaine ayās ariltré vne procession generale, se rendirēt là, dressant l'escarmouche à coups de pierre par les enfans, puis entrez au lieu où se faisoit l'assemblée tuerent vn conseillier, le iuge ordinaire, l'Auocat du Roy, deux Consuls, le Controleur, & 40. ou 50. autres. Au ministre nommé Giscart apres sa mort furent tirees les trippes hors du ventre, & bruslees. Il y eut soixâte ou quatre vingts blessez, & vn moulin ioignant auquel se faisoit le sermon bruslé.

Limoux.

Ceux de la Religio estās les plus forts dedās Limoux, vn Dimanche 1. de Mars 1562. sur l'heure de vespres vne sedition s'y esmeut, en laquelle deux de la Religion Romaine furent tuez, & trois autres le 27. d'Auril, le tumulte s'estit renouuellé. Là dessus y eut guerre ouuerte entre les deux partis. Celui de la Religion renforcé de 50. soldats venus de Foix se maintindrēt cōtre Pomas arriué au secours des autres avec dix cōpagnies & huit cens bandoliers, la pluspart
Esp

Espagnols, conduits par vn insigne voleur nommé Peyrot Loupian. Incontinent apres la desolation de Thoulouse, le Parlement y enuoya le Marechal de Mirepoix, qui assiegea & baric la grand ville que tenoyent ceux de la Religion, avec 17. pieces d'artillerie: mais en vain. Il tenta donc vn autre moyé, & y entra par trahisõ le 6. iour de Iuin. La fut exercée toute espeece de cruauté & pillerie, avec violement de femmes & de filles le plus detestable qui ait iamais esté commis, sans aucune distinctiõ de Religión. Le Ministre fut tué. Deux gẽtilhõmes & 60. soldats prins prisonniers furent pẽdus. Vn honorable vesue ayãt racheté par bõne sõme d'argent la pudicité de sa fille vnique, le meschãt qui auoit iuré la garãtir, la viola en presence de sa mere, puis les tua toutes deux de sa main. Ceux de la Religión Romaine n'y furent pas espargnez, ains y en tua-on cruellemẽt quelques vns. Le butin du marechal de Mirepoix fut estimé valoir plus de cẽt mille escus. La furie cõtinaua tellemẽt en ceste pauvre ville là, que mesmes apres l'edit de pacification publié, pour vn coup 14. hommes de la Religión s'estãs hazardez d'y entrer furent tuez, & vn seruiteur du Sieur de Loyeuse, pour auoir esté rencõtré à la suite d'vn des iuges qui estoit mal voulu, fut poignardé & brigandé en pleine rue.

Dès le 15. iour de Mars 1562. les deux partis en la ville de *Beziers.* Beziers auoyẽt esté sur le poinct de venir aux mains. Tost apres, les nouvelles du massacre de Vassy publiees, ceux de la Religión pourneurent à leur seuereté & ayãs introduit quelques soldats en leurs maisons au cõmencemẽt de May les images furent abatues en tous les tẽples. Le Sieur de Loyeuse allié du Connestable fit tous ses efforts, pour opprimer d'heure ceux de la Religión: mais le Sieur de Baudiné, esleu chef des troupes de ceux de la Religión en Lãguedoc durant la guerre, lui rompit le coup, & mesmes se saisit de Magalas place forte & qui incõmodoit la ville, força l'Espignan & y tailla en pieces la pluspart de deux cõpagnies de bãdoliens. Loyeuse luiui de cinq mil hõmes trainãs 4. canõs, deux couleuvres, deux bastardes & 4. pieces de cãpaigne vint assieger Lignan chasteau pres de Beziers, où il n'y auoit que 12. soldats avec munition pour deux iours seulement. Baudiné amusa tellement Loyeuse qu'il leur donna moyé de se sauuer. Loyeuse tourna vers Lezignan qui atcẽdit le canon & fut forcé au deuxiesme assaut, & ayans prins par compo-

fition deux compagnies que gardoyent Montagnac, sous
 sous promesse de vie sauue, contre sa foy fit mourir quatre
 des principaux d'icelles compagnies. De là il print la route
 de Pezenas, où Baudiné lui alla au deuant, & l'eust desfait
 sans la trahison de son maistre de camp, lequel desfrangea
 tellement toutes choses, que les troupes de Baudiné furent
 sur le point d'estre taillees en pieces. Il y perdit cent ou six
 vingt soldats. Ce Marechal mourant tost apres de maladie
 à Montpellier confessa auoir receu de Ioyeuse cinq cens
 escus auant la rencontre, avec promesse d'en toucher enco-
 re deux fois autant. Ceste perte & la desroute encore plus
 grande produisit vn pourparlé où Ioyeuse fit tant de belles
 offres qu'on le laissa entrer dedās Pezenas: mais il desploya
 incontinent les grises, faisant tuer quelques soldats blessés
 & des habitās qui n'auoyent peu suyure l'armee. Sa cruauté
 lui fit perdre Beziers, où pensant entrer il trouua visage de
 bois, & ceux de Beziers en campagne, qui forcerent & bru-
 slerent Lignan, apres auoir desfait deux compagnies, qui le
 gardoyent. La guerre s'estant tournée principalement vers
 Mōrpeulier, ceux de Beziers faillirēt d'estre surpris la nuict
 du 16. d'Octobre, leurs ennemis s'estās rédus coyement au
 pied des murailles. Mais il auint qu'un tambour de la ville
 s'estant enyuré le soir se resueilla en sur saut sur les deux
 heures apres minuiet, & pensant qu'il fut iour le mit à son-
 ner la Diane, ce qui mit en fuite les assaillans, desquels on
 trouua le matin les eschelles dans le fossé. Sept ou huit
 traistres furent attrapez là dessus, conuaincus & executez.
 huit iours apres, les ennemis vindrēt de brauade en plein
 iour doner iusques aux barrières: mais à leur dam, le princi-
 pal de leur troupe y ayāt esté blessé tellemēt qu'il en mou-
 rut tost apres. Le 2. de Nouēbre fut enuoyé de Beziers se-
 cours de deux compagnies à ceux de Mōrpeulier: & au bout
 de dix iours ceux de la garnison de Beziers desfrerent le ca-
 pitaine Lauragues avec sa compagnie pres de Cessenon. Il
 y auint tost apres vn fait remarquable, pour taxer l'auarice
 de quelques vns, & monstrier avec le iugement de Dieu le
 malheur des guerres ciuiles. Antoine Sauin seruiteur d'un
 bourgeois de Beziers ayant esté prins en vne escarmouche
 ceux de dehors offrirent le rendre en eschange d'un
 cheual gaigné sur vn de leurs capitaines en la mesme es-
 carmouche. On aima mieux laisser pendre Sauin que ren-
 dre l'

dre le cheual. Mais en vne autre sortie peu de iours apresce
cheual fort en bouché, prenant le frein aux dents empor-
ta vn gentilhomme auquel il auoit esté donné au milieu
des ennemis, qui tuerent l'homme & regagnerent ce che-
ual. Ce mesme mois comme ceux de Beziers estoient en
peine pour le payement de leurs soldars, en creusant vne
fosse à l'endroit où le chapitre de S. Nazaire auoit acoustu-
mé de fonder ses cloches, on trouua vne grande table d'ar-
gent, qui fut aussi tost rompue & monnoyée à Montpellier,
dont les soldats furent payez. Les nouvelles de la iournee
de Dreux suruenans là dessus, il fut question de penser
mieux que deuant à la seureté de la place. Pourtant apres
auoir amené de toutes parts le plus de viures qu'il fut pos-
sible, ils prindrent par escalade Seruian, forcerent la garni-
son de Casouls, remedierent au dedans à quelques muti-
neries, repoussèrent vne escalade, & appaiserent par l'entre-
mise du sieur de Crussol plusieurs grands mescontente-
mens suruenus entre quelques vns du lieu & les estran-
gers. Surquoy auint qu'vn de la ville, indigné qu'on auoit
chassé quelques siens compagnons rencontrant sur vn ré-
part Antoine Duchemin, docteur en medecine, homme de
grand sçauoir & iugement, le precipita du haut en bas, d'où
il mourut au grand regret de tous: ce meurtrier s'estant sau-
ué au camp des ennemis. Ces choses auindrent és mois de
Ianuier, Feurier, & commencement de Mars, le dix septies-
me iour duquel le capitaine la Coste, commandant dedans
Beziers, print par escalade Villeneuve les Beziers. Tost
apres la paix concludue & arrestee, les garnisons qui estoient
autour de Beziers se retirerent & la ville demeura en re-
pos, iouissant de l'exercice de Religion que le Marechal
de Danuille abolit depuis.

Beaucaire

Au temps du massacre de Limoux, ceux de Beaucaire au-
uertis qu'on les vouloit saccager le 2. iour de Iuin, obtin-
drent qu'on leur enuoya sur la fin deux compagnies de Nis-
mes conduites par S. Veran, Beauuoisin, Seruas & Bouillar-
gues, qui firent en sorte que s'estans rendus maistres de
ville & chasteau sans offenser personne, ils mirent bas les
images & autels, dont ils firent deux ou trois feux par la
ville, puis se retirerent ayans laissé vne compagnie pour la
seureté de ceux de la Religion. Mais leurs aduersaires à
l'aide de Viguier de Tarascó receurét le soir du 10. iour de
Iuin plusieurs soldats vestus en paysans: & sur les oaze

heures de nuict ayans fait vn signal à ceux de Tarascon n'y ayans que le Rhosne entre deux, qu'ils eurent tantost passé, ils entrerent par la porte, qui leur fut ouuerte de ce costé, iusques à quinze ou seize cens vestus de chemises blanches, & commencerent à tuer & piller ceux de la Religión, lesquels se sauuerent quasi tous au chasteau, entre autres le Ministre, qui ayant prié Dieu & acouragé chascun, s'auit fadé deualer vn garson avec vne corde par la muraille pour aller à Monfrain demander secours à toutes auantures. Le iour precedét Seruas & Bouillargues auertis que leurs ennemis s'estoyent saisis d'Aramon, estoyent (sous esperance de les desnichier de là) venus à Monfrain: mais n'ayans rien fait, ils s'y arrestèrent pour auoir vne barque chargee d'ennemis titans à Beaucaire, laquelle ils gaignerent, ayant desfait tout ce qui estoit dedans: & ne pensoyent qu'à s'en retourner le lendemain. Mais ce garson parvenu à eux, ils diligentement tellement, que sur les huit heures du matin ils arriuerent, ascauoir l'infanterie au chasteau & la caualerie au long des Oliviers, passant le long de la muraille, pour aller à la rencontre de ceux qui charrioyent le butin cueilli toute la nuict iusques eloux des maisons. Seruas descendant du chasteau, apres quelque resistance enfonce ceux qui estoyent dans la ville, en tue grand nombre, & pardonne à quelques vns qui iettoyent les armes bas, crians misericorde. Bouillargues & ses caualiers las de tuer ceux qui s'enfuyoyent & sautoyent par dessus les murailles, entrent en la ville & en despeschent autant qu'il s'en rencontra. Quelques vns eschappes dans deux basteaux & sur vn radeau, mais les basteaux enfoncerent au milieu du Rhosne & le radeau pres de Valabrigue: tellement que presques tous ces pillards fondirent en l'espace de neuf ou dix heures. Les ennemis s'assemblerent incontinent à Tarascon, appellerét leurs voisins au secours, & passerent en diligéce le Rhosne, pour essayer de reprendre Beaucaire: mais S. Veran ayant amené aussi vn secours de trois cens hommes, ils se retirerent. Ainsi la ville & le chasteau demurerent en la puissance de ceux de la Religion iusques à l'edit de pacification. Environ vn mois apres les compagnies de Castres & Roquecourbe, de la Religion, prindrent par escalade vne petite ville nommée Venais, où estoit vne garnison de voleurs, dont les vns furent

furent tuez, les autres emmenez prisonniers, & depuis executez par iustice, estés cōvaincus de voleries & brigādages.

Ceux de la Religion à Montpellier ayans entendu ce qui s'estoit passé à Thoulouſe & ailleurs, se firent les plus forts. *Montpeſ-
lier.* Pres d'eux se rendit Baudiné, & y trouuant Grille, Bouil-
lagues, Thouras & Montvaillant, entreprit d'aller as-
sieger Frontignan: mais il y rencontra forte partie. Lo-
yeuse y estant acouru au secours fut repouſſé par Bouil-
lagues & Grille: mais cependant deux fregates de Pro-
uençaux vindrent au renfort de la ville: ce qui contrai-
gnit Baudiné de retourner à Montpellier, où il trouua la
guerre, fit raser les fauxbourgs, qui estoient presque
aussi grands que la ville, & y eut trente temples mis
par terre. Ceste demolition, au grand preiudice des
particuliers, incommoda fort les assiegeans, qui furent
contrains se camper à vne lieuë Françoisse de la ville,
où ils assaillirent vne tour antique & non flanquee, con-
traignirent quelques harquebuziers y logez de se rendre
la vie sauue: mais ils les tuerent tous au sortir. Ils en firent
autant au capitaine & à vingt soldats qui leur vendi-
rent le chasteau de Maguelonne: car a l'issue tous eurent la
gorge coupec. En ce temps le Baron des Adrets descendu
au secours en Languedoc, arriva au camp de Baudiné le 13.
de Septembre: & sur la nuict du mesme iour assaillit par
trois endroits le camp ennemi, de telle vigueur que s'il eust
poursuiui iusques au iour, toute ceste armee là estoit des-
faite. Mais sur la minuiet on sonna la retraite, & trois iours
apres lui & les siens remonterent aussi viste qu'ils esto-
yent descendus. Toutesfois il laissa pres de Montpellier
trois compagnies d'argoulets, qui firent rude guerre
aux bandoliers. Les ennemis ayans surprins & incontine-
nent pendū à vn arbre deux ministres, aucuns de leurs pri-
sonniers à Montpellier y furent traitez de mesme quelques
heures apres.

Baudiné ayāt entēdu que les sieurs de Suze & Sōmeriue *Tournée me-
morable de
S. Gilles.*
chefs de l'armee Triuuirale en vne partie du Languedoc a-
uoyēt passé le Rhosne avec enuiron trois mille pietons, qua-
tre cēs maistres, deux canōs & vne couleurine, ramena son
cāp dedās Mōtpeſſier, & enuoya Grille pour ietter quelques
harquebuziers dedās S. Gilles, villette sur le Rhosne. Il auoit
la conduite de trois cōpagnies d'argoulets Pronçaux avec

six cens pietôs sous la charge du capitaine Rapin. Bouillar-
 gues & Albenas avec leur caualerie tirerent à Nismes.
 Toutes ces troupes iointes ensemble en intention de se-
 courir S. Gilles, se trouuerent faire nombre de six cens
 cheuaux & de huit cens hommes de pied. Parris de Nismes
 le 27. de Septembre, ils surprindrent à demie lieuë pres de
 S. Gilles trois caualiers Prouençaux, dont ils tuerent les
 deux, & sauans la vie au troisieme sceurent le desordre
 qui estoit au camp ennemi: au moyen dequoy ils auancët,
 & estans descouuerts les gens de Suze & Sommeriue, tant
 capitaines que soldats, se mirent en vau de route avec la
 plus grand' espouuante qu'on scauroit imaginer. Bouillar-
 gues au lieu de tirer droit à S. Gilles, commence à donner
 sur ces fuyards, qui ne cousterent qu'à tuer, pas vn d'eux
 ne tournant visage. Grille chargea d'autre part, tellement
 que deux mille hommes y furent que tuez que noyez, es-
 sans gaignees les barques par vne partie de ceux de che-
 ual, les autres fuyans à bride abatuë vers Fourques & Ai-
 guesmortes, où touresfois ils n'arriuerent pas tous. Tout le
 bagage du camp fut gaigné: & dans les coffres de Suze &
 Sommeriue furent trouuees plusieurs lettres & comissions
 bien estranges. Le burin fut grand, pour ce que ces gens là
 s'estoyent fournis d'equippage comme pour aller à nop-
 ces: & s'y trouua entre autres harnois de leur guerre vne
 infinité de violôs & de liures d'amours, qui furent tous rô-
 pus & brêez. Les deux canons furent pris avec vingtdeux
 enseignes, & le guidon du colonnel, & ferrez à Nismes: la
 couleurine estant coulee au fond du Rhosne, d'où il ne fut
 possible la retirer. Il n'y mourut pas vn homme de la Reli-
 gion par la main des ennemis, qui n'eurent que des pieds
 & mal habiles ce iour là: sins seulement deux furent tuez
 par ceux de leur parti mesme, ayans oublié le mot du guët,
 qui estoit Salomon: comme au contraire quelques Espa-
 gnols & Italiens, l'ayans retenu, se fourrerent parmi les vi-
 ctorieux: mais leurs langues les ayans descouuerts, ils pas-
 serent au pris des autres.

*Embuscade
 d'importan-
 ce.*

Peu de iours au parauant ceux de la Religion auoyent
 beaucoup perdu en la mort d'vn des Gremians, braues ca-
 pitaines, & du ieune Maillane ayant esté surpris & forcee
 vne embuscade par eux dressée aux ennemis. Mais auant
 que mourir ils vëdirët leur peau, ayas tué grand nombre de
 ceux

ceux qui les assaillirēt, au nôbre desquels se trouua Peyrot Loupian chef des bandoliers. Le premier iour d'Octobre ils receurent vne autre bastonnade, le capitaine Grille, enflé de sa victoire, & mesprisant plusieurs bons amis, ayant esté desfait aux Arenasses, avec perte de cent à six vingts soldats. Baudiné courut le desgager, tua grand nôbre d'ennemis, & ramena Grille à Montpellier. Cependant la desroute fut si grande que les vns fuyans vers Lunel, les autres à Matgueil, les autres vers Somniers, à peine la troiefme partie r'entra pour lors dans la ville, & passerent quelques iours auāt que le tout peust se rassembler. Ioyeuse d'autre costé voyoit fondre de iour à autre son armee, par miseres & maladies: ce qui lui fit demander parlement, où il obtint passage pour se retirer. Neantmoins il faisoit par les garnisons de la vallee de Montferrant faire des courtes tous les iours iusques aux portes de Montpellier, quoy qu'à sa perte, sur l'esperoir d'emporter la ville par le moyen des intelligences qu'il y auoit, descouuertes par deux des principaux de la mence, qui condamnez pour autres crimes, confesserent sur l'eschafaut leur trahison. Les capitaines Grille & Bouillargues gaignerent le 9. iour d'Octobre vne tour dire la Carbonniere assise és palus d'Aiguesmortes, & y amenerent les barques, avec lesquelles fut enleué le sel de Pequais, dont ceux de la Religion firent depuis de grands deniers pour les frais de la guerre. Pour reuenir à Ioyeuse, estant à Perzenas, par le moyen de quelques traistres, il fit nouvelle entreprise sur Montpellier: mais sa mine ayant esté esuentee, & Baudiné ayant prins vne villette sur le Rhosne nommee le Bourg, il alla assieger Agde, où le capitaine Sanglas commandoit. Le premier iour de Novembre fut donné l'assaut qui dura quatre heures, où Ion vint de pres aux mains. Les assiegez y firent vne resistance noppareille, poursuyuans leurs ennemis iusques bien loin hors de la bresche: & se trouua vne femme qui fit merueilles avec vne espee bastarde. Ils repousserent de mesme l'escalade en vn autre endroit. Le lendemain ils furent renforcez tant à point par le prompt secours qu'un soldat de la ville, nommé Trencaire, leur amena de Beziers. C'estoyent six vingts harquebouziers qui conduits d'un heur particulier passerent un gros ruisseau, ayans l'eau iusqu'aux aisselles, portās leurs flafques, & un paquet de poudre pour

*Desroute du
cap. Grille.*

*Belle prinse
pour la com
modité des
affaires de
ceux de la
Religion.*

Siege d'Agde.

*Desfaite
d'une des
troupes de
logez.*

renfort au bout de leurs harquebouzes. Le troisieme du mois, Ioyeuse commanda vn second assaut : mais il ne serguer bien serui. encores le furent plus mal ceux qui lui obeirent. Au moyen dequoy sur la minuit du lendemain il trouua bagage, son camp parti en trois troupes, l'une desquelles tirant à Gignac fut choquée si rudement par Bouillargues, qu'il leur tua deux cens septante quatre hommes de conte fait sur le champ : entre lesquels se trouuerent les trois principaux de la troupe. Quant à lui, il ne perdit pas vn homme, fors le pauvre payan qui l'auoit guidé, occis par vn soldat pour n'auoir seue dire le mot. Bouillargues retiré à Nismes, & auerti que trois cens hommes logez dans Aramon faisoient des courses iusques aux portes de Bagnols, trouua moyen de les enfilet en vne embuscade, où la pluspart furent tuez, & mit aussi à fond vne fregate qu'ils auoyent amenée. Il s'empara tost apres de S. Laurent des Arbres, au Contat & en chassa trente cinq lanciers Italiens, soixante argoulers, & vne compagnie de pietons, ayant perdu sept hommes à la sape, & tué quelques Italiens.

*Exploits de
Bouillargues.*

*Execution
de quatre
vingts voleurs.*

Ceux de Montpellier auertis que certains voleurs auoyent surprins le Bourg, & meurtri deux gentilshommes, assiegerent la place avec le canon de S. Gilles, & la forcerent le 12. de Nouembre, où furent tuez quatre vingts de ces voleurs, outre vne bastelee qui se noya, en se sauuant par la porte du Rhofne. D'autre costé le capitaine Aisse, & Rays gundon de Bouillargues, qui gardoyent la Carbaniere, pour molester Aiguesmortes, furent surprins en vne embuscade & tuez le mesme iour.

Bedarieux.

L'onzieme iour de Decembre suyuant, ceux de la Religion qui auoyent esté chassés de Bedarieux dès le mois de Iuillet, secourus par la garnison de Beziers, surprindrent la ville en plein iour, & la tindrent tousiours depuis iusques à l'edit de pacification. Huiet iours apres, Rapin gouverneur de Montpellier auerti qu'une troupe de brigands logez dās Agnane, d'ou ils rodoient & sacageoyent le pais d'alentour, auoyent conuié tous les prestres leurs voisins pour y venir faire ensemble leurs Bacchanales, acompagné de cinq cens harquebuziers, & de la caualerie de Gremian, leur alla donner vne aubade, surprint les vns endormis, les autres en chemise: presque tous furent mis à mort, les suruiuans amenez prisonniers à Montpellier. En ceste bonne compagnie

Agnane.

*Logez
Bouillargues*

gnie d'Agname se trouuerent quelques damoiselles de Montpellier qui s'y estoient retirees pour auoir à commandement la messe, &c. Depuis ce temps Montpellier demeura au large iusques à la fin de la guerre, que le sieur de Caylus enuoyé de par le Roy & la Roine pour faire publier l'edit de pacification en Languedoc declaira au sieur de Crussol gouverneur de la Prouince, & à tous ceux de la Religion que le Roy & sa mere auoyent à gré tout ce qu'ils auoyent fait pour leur iuste defense, les tenoit pour bons & loyaux suiets, voire les remercioit du bon seruice par eux fait pour le bien de la couronne: puis en vertu des lettres patentes de sa commission donnee à Amboise le 6. d'Auril, apres auoir oui les remonstrances de ceux de la Religion qui supplioyent que leurs ennemis ne fissent donc plus aucun acte d'hostilité: & que Ioyeuse, lequel auoit introduit les Espagnols dans le Royaume ne fust point leur gouverneur, il fit publier l'edit à Montpellier. Quant aux remonstrances, ceux de Thoulouse & d'ailleurs commirent vne infuoirie d'exces depuis la publication de cest edit: Ioyeuse eut la lieutenance de Languedoc, dôt le principal gouuernement fut commis au sieur de Danuille, ennemi capital de ceux de la Religion, & Crussol dégradé.

*Le Roy re-
connoit ceux
de la Reli-
gion pour
ses bons &
loyaux sui-
ets, aprou-
ue leur iuste
defense &
les remer-
cie.*

Le 28. de Decembre 1562. ceux de Puylaurens rentrerēt par escalade dans la ville, dont ils auoyent esté tirez par cautelle, & y restablirent incontinent l'exercice de la Religion, qui y continua depuis. Trois sepmaines apres Peyrot fils de Monluc assiegea & batit avec quelques canons tirez de Thoulouse deux petites villes separees par certaine riuiere nommee Agour, ascauoir S. Paul & Danyats qu'il traita trescrucellement les ayant prises le 3. iour. Le ministre fut sauué par vn capitaine Gascon lequel ayant tué vn prestre cria que c'estoit le ministre, lequel il fit conduire trois iours apres à Castres, où ceux de la Religion demurerent les plus forts durant ces troubles.

Puylaurens.

*S. Paul,
Danyats.*

Disons aussi quelque chose de ce qui auint en ces miserables temps en Viuarets, en Rouergue, en Giuaudan, & en la Comté de Foix: puis nous parlerons du Lyonnois, de Dauphiné & de Prouence. Ceux de la Religion à Nonnay, s'estans rendus maistres, au mois d'Auril 1562. incontinent apres les images furent abattues, & vne celebre chaste nommee les sainctes Vertus,

Viuarets.

Nonnay.

ouuerte & bruslee publiquement. Ils demeurèrent paisibles iusques à la fin d'Aoust que leur gouuerneur nommé Sarras, menassé d'un siege, & sentant la ville desgarue d'armes, sortit le 27. d'Octobre, sur le soir, & se trouua le lendemain au point du iour à Saint Estiène en Forest, villette renommee pour la multitude d'armes qui s'y forge: & soudain mettant le feu aux portes y entra, fit prendre & emballer toutes les armes qui lui faisoient besoin, sans commettre autre excès. Mais ayant vne grande iournee de retraite à faire, les troupes furent desfaites, lui prins prisonnier, vn sien frere fort blessé, & de ceux de Nonnay enuiron six vingts que tuez que blessez, & bien mal traitez depuis. Les pauures habitans destituez d'armes, de gens & de gouuerneur, commencerent à s'enfuir les vns apres les autres. Mais on ne leur en donna pas le loisir: car le dernier iour du mois le sieur de S. Chaumont, leur ennemi mortel, enuoyé par le Duc de Nemours (qui lors faisoit la guerre au Lyonois) surprit deux portes & entra dedans la ville, qui fut pillée iusques aux gonds, barres & serrures: beaucoup de sang humain versé en terre, & infinis horribles blasphemes crachez contre le ciel. Vn ferrurier sommé de renier Dieu pour auoir la vie sauue, ayant refusé de ce faire fut decouppé à coups d'espee. A mesme occasion vn paylan fut assommé du talon d'une harquebuz. Vn pauvre cloutier aagé de 80. ans n'ayant voulu se donner au diable fut traîné par les cheueux en sa boutique, enléué sur son enclume, sur laquelle on lui escarbouilla la teste à coups de marteau. Le feu mis à l'une des portes brusla vingt deux maisons. Le sieur d'Achō rauageoit cepédāt par les villages en la mesme sorte que l'autre dedans la ville. Enuiron la fin de Decembre le sieur de S. Martin lieutenant de Crussol en Viuarets, venu à Nonnay fit reparex les murailles & pourueut à la defense de la ville, y laissant quelque garnison sous les capitaines Prost, le Mas & Montgros, qui furent assiegez le 10. de Ianuier 1563. par quatre mille hommes commandez par S. Chaumont, lequel n'estant guerres propre à forcer places, prit vn autre chemin, presentant honneste composition pour la seureté tant des estrangers que de ceux de la ville. Ceste composition acceptee, Achō voulut commencer par les estrangers qui se retiroyent & les haicher en pieces: mais vaillamment repoussé par Montgros, il alla

*Premiere
prise.*

alla descharger la cholere autour de la ville, pillant & tuant tout ce qu'il rencontroit çà ou là, sans respect de sexe ni d'age. Or nonobstant les promesses signees & iurees, S. Chaumont laissa entrer sur le soir ses gens de pied en la ville, ausquels fut baillé pour mot du guet la double mort-Dieu. Alors tout ce que la cruauté mesme scauroit machiner fut executé. Trois des plus notables furent precipitez d'une haute tour en bas en presence & par commandement de S. Chaumont. Plusieurs autres furent precipitez comme par passetemps, entre lesquels se trouuerent deux ieunes laboureurs qui ne pouuans fournir deux testons qu'on leur demandoit firent ce fait mortel. Les vns estoient bruslez dans leurs maisons, precipitez des fenestres en bas, les autres assommez sur le paucé, poignardez par les rues, les prisonniers exposez à l'encan: & s'il ne se trouuoit acheteur estoient massacrez sur la place: les maisons mises en cédres, si quelqu'un ne se trouuoit pour conter argent: & y en eut six vingts bruslees de ceste façon: les femmes & les filles y furent indignement traitees. Vne pauvre ieune femme trouuee cachee dans vne maison avec son mari, fut violee en sa presence, puis contrainte de tenir l'espee en sa main de laquelle vn autre lui poussant le bras tua sondit mari. Ce que les soldats ne peurent emporter fut brisé & mis à perdition, tellement qu'il se trouua plusieurs caues pleines de vin espandu, les tonneaux ayans esté percez à coups de pistoles. S. Chaumont fit raser la pluspart des murailles de la ville iusques aux fondemens, desmanteler les tours, oster les portes: & alla faire quasi de mesme à Bonlieu petite ville à demi lieuë de Nonnay. En despit de toutes ces fureurs, les restes des habitans de Nonnay se rassemblerent, eurent leur ministre, & l'an 1564. l'exercice public, qui y continua & en l'an 1594. que nous descriuons ceste histoire y estoit, la ville restablee & peuplee par vne singuliere benediction du Tout puissant.

En Rouergue, Monluc ayant fait executer à mort sans figure de proces vn bon personnage, qui souloit recueillir à Villefranche tous les gentilshommes de la Religion, Valsergues laissé gouverneur de la garnison ordonnee en ce lieu fit mourir vingt six autres de la Religion, & rebaptiser les enfans: filles & femmes y furent violees & y eut vne horrible dissipation, comme aussi à Villeneuve, Perroulle,

Froiffac, Sauignac, la Guepye, Espailon, S. Afrique, par le moyen de l'arriereban de Rouergue qui y furent enuoyez. Mais Brefeul, Compeyre, Millau, S. Felix, Cornus, & le poi de Camares tindrent bon. S. Antonin fut aussi regaigné par Sauignac pour ceux de la Religion au commencement de May. Villeneuve fut reprise d'emblee par le capitaine Boisezô & secourue par Sauignac. Copeyre assiegé par Vefin & autres se defedit: ceux de Millau voulât sortir pour les rafraischir perdirent vingtcing ou trente homes cōduits par vn nommé Peigre, lequel fait prisonnier, & mené à Thoulouse, y fut desmembre tout viif, à la sollicitation du Cardinal d'Armaignac. Le premier de Decembre Sauignac ayant failli de surprendre Villefranche, se retira avec cent soldats dās le chasteau de Granes, où il fut incontinet inuesti, & cōtraint a faute d'eau, les cōduits de la cisterne ayans esté empoisonnez d'entendre à composition, dont l'vn des articles signez authentiquement, portoit que lui & les siens auroyent la vie sauue. Mais au sortir Sauignac & les autres furent tuez à coups de harquebouzes, & de tout ce nombre n'en eschappa que six ou sept. Depuis, quand on parloit de trahison, lon mit en auant *la foy de Granes*. Millau se mit sous la protection de Crussol gouverneur de Languedoc.

Le pays de Gnaudan.

Iâberigaut. Quesac. Mende.

Le Giuandā n'estoit pas en repos durāt telles tēpestes. Sur la fin de Iuin, ceux des Ceuenes surprindrēt vn bourg nommé Iâberigaut. La religio qu'ils y plâterēt fut de piller & brusler quelques maisons. Quinze iours apres, entrez a Quesac ils bruslerēt vne image, surnōmee nostre dame, fort reuōmēe au pays, firēt vn butin de reliques & autres tels ornemē, mōtant à 280. marcs d'argēt. De là venus à Mēde ils y entrerēt par cōposition sur la fin de Iuillet: mais leur outrecuidāce les perdit: car au lieu de se rendre les plus forts, ils permirent à vn ministre nommé Copier qui les accōpagnoit, de faire du capitaine, d'ordonner des deniers & des affaires de la guerre, cōme s'il eust esté quelque colonnel des vieilles bandes. D'auantage Copier & autres aussi fins que lui en ce mestier, pensans de leur ombre faire peur a chascun, enuoyèrent hors a vne autre entreprise vn certain chausserier d'Albi nommé Crifas, capitaine taillé tout de frats, & surnōmé la Croix, avec cēt ou six vingts soldats, qui courās la cāpagne en dessoulde furent surprins & tuez pour la plupart, le reste se sauuāt cōme ils peurēt dans la ville de Marnejois.

uejols. Le ieune Treillans qui auoit depesché ceux là, picque avec sa troupe droit à Mende, où il entre sans resistence, trouffe prisonnier le gouuerneur, butine mesme vn riche calice & l'argét du Roy, & s'en retourne en Rouerge, laissant Mende à l'abandon, où d'autres du parti Triumuiral entrerent, & retindrent prisonniers Copier avec vingt cinq soldats. Ceux de Martuejols, qui tenoyent pour le Prince ayās assiegé Chirac, où il y auoit des prestres fort eschaufez, quelques gentilhommes essayèrent de ranger les assiegez à quelque composition: ce qui ne fut possible: au moyen dequoy le 24. iour d'Aoult 1562. quelques defences ayans esté abatuës & le feu mis en trois portes, & vn trou fait à la muraille, la ville fut forcee, plus de quatre vingts hommes tuez, le tēple bruslé, ensemble trois ou quatre maisons, pour auoir ceux qui y estoÿēt cachez, les cloches fondues & la ville desmātelee. Les troupes allerēt puis apres à Méde, pour la piller: mais il y eut resistāce, & ne peurēt faire autre chose sinō ramener saufs Copier & ses compagnons.

Chirac

Sur la fin de Septēbre, le Baron de la Goize entra dans le Guaudā, qui comēçoit à iouir de quelque repos, & y comit des cruantez, vilenies & pilleries estrāges. Vn de ses troupes fut desesperé iusques là de rauir vne fille, & cōtraindre le pere aagé de quatre vingts ans d'estre proche spectateur lors qu'elle fut violee. Au comencemēt d'Octobre, le Barō de S. Vidal, Treillās & autres ayans ramassé leurs forces au nōbre de deux mil hommes, pour s'aller ioindre au sieur de loyeuse au siege de Mōrpenher, receurēt les nouvelles de la desfaite de leurs cōpagnōs à S. Gilles. Cela leur fit changer de dessein & conclure d'aller à Florac qu'ils assiegerent, batirent, essayèrent d'auoir par escalade, parlementerie, sappe, assaut, l'espace de huit iours. Il n'y auoit dedans que huit hommes de guerre commandez par vn vaillant soldat nommé Boissy, de Montpellier. Les assiegeans ne gaignerent que des coups, & sur vn bruit semé entr'eux que Baudiné venoit au secours des assiegez, leurent le camp à leur grande confusion, & en merueilleux desordre. Les femmes firent merueilles en ce siege: car elles ne cessoyent de tirer harquebuzades, ietter cailloux, rouler des pieces de bois sur les assaillans: & faisoÿent les rondes. Le ministre nommé Louys du Mas y fit aussi vn merueilleux deuoir en l'exercice

Florac

de sa charge & à encourager chascun. Sur le poinct que le siege se leuoit Boissy fut legerement atteint d'une harquebuzade: ce qu'ayant dissimulé pour n'effrayer ses gens, & laissée sa playe à penser, il en mourut quelque temps apres, au grand regret de tous ceux de la ville. Le mois de Ianuier 1563. se passa en quelques courtes & pillages de costé & d'autre. Sur le commencement de Feurier Coffart gouuerneur de Recoles assiegea Marchastel, chasteau appartenant au sieur de Peyre, & l'ayât prins par trahison, tint aux soldats la foy de Granes. Peyre en eut sa reuence, ayant attrappé Coffart, tué enuiron septate de sa suite, reprins Marchastel, chassé les garnisons de Haumont & de Serniantes. Les partisans du Triumvirat s'estans ramassez & renforcez, cent cinquante hommes sortirent de Maruejols pour les reconnoistre: mais on leur coupa tellement chemin qu'ils furent contraints se ietter dedans Haumont, où il n'y auoit pouldres ne viures pour soustenir vn tiege. Les assiegez voyans qu'ils ne pouuoient estre secourus de Maruejols, se souuans de la foy de Granes, le deuxiesme iour du siege, entre les dix & onze heures de nuict sortirent les armes au point fausserent trois corps de garde, & se redirent à Maruejols, ayans perdu toutes fois vingtxix hommes de leur compagnie, tués en combatant, & quatre prisonniers traitez à la façon de Granes. Quelque temps apres l'edit de pacification fut aporté & public par tout le Givaudan, nonobstant quoy, le Marechal de Danuille fit receuoir avec la messe des troupes de gens de pied & de cheval dans Maruejols, qui rauagerent tout le pays de Givaudan de lieu en autre avec toute impunité. Treillans, le Baron de la Fare, la Vigne, & autres firent aussi des desordres apres l'edit: mesmes ce Baron de la Fare s'oublia tant que d'assieger Florac le cinquiesme iour d'Avril, pour auoir vne ieune fille d'excellente beauté, qu'il auoit parauant essayé d'enleuer par tous autres moyens, mais le sieur de Baudiné venu au secours garantit l'honneur de la fille & les habitans de la ville.

En la Comté de Foix commandoit le sieur des Pailles Seneschal pour le Roy de Nauarre. Il se gouuernoit selon le vent: & amusoit par belles paroles ceux de la Religion: iusques à ce qu'ayant en nouvelles des desolations de Thoulouse, il fit subreilement sortir de la ville de Foix ceux de la Religion

*Marchastel.**Haumont.**Estrage insolence du Baron de la Fare.**La comté de Foix.**Faix.*

Religion dont il redoutoit les mains, son pretexte fut, que ceux-là se trouuans chargez du bris des images & autels, il seroit contraint les emprisonner: ce qu'il ne vouloit pas faire. Or comme le loup ayant enuoyé loin les chiens, entra dans la bergerie & mangea les moutons à son aise: ainsi Pailles ayant fait sortir de Foix ceux qui auoyent des yeux & des mains, entra incontinent en la ville, mit prisonniers ceux que bon lui sembla, & donna tel alarme aux autres, qu'il leur fit bien venir l'enuie de s'enfuir. Des prisonniers qu'il tenoit, deux eurent bras & iambes coupez nettemēt, puis furent decapitez: deux autres bruslez, & six pendus. Toit apres vingt deux autres furent pareillement executez à mort, & dix condamnez aux galeres. Les biens notamment de ceux qui estoient sortis de la ville furent exposez en proye aux soldats. Ces rigueurs extremes espouuantesrent si fort toutes les autres villes de la Comté, qu'elles firent ce que Pailles voulut commander: excepté Pamiers. Pamiers. ville où il y auoit grand nombre de gens de la Religion, qui se voyans exposez à la fureur des paysans armez, resolerent de ne bouger. Comme ils n'attendoient sinon quel que rauage, la peste suruint qui les assura contre les ennemis de dehors, la cruauté de mort ayant surmonté l'avarice & cruauté des plus mutins. Quant à ceux de l'Eglise Romaine habitans en la ville, les plus riches & qui auoyent plus de moyens de nuire s'enfurerēt incontinent: la racaille du peuple, fut tellement acueillie de la peste, qu'en peu de temps il en mourut trois mil: & en tout ce nombre ne s'en trouua pas plus de cinquante de ceux de la Religion. Qui plus est, d'autres persecutez venoyent se rendre là, de sorte qu'ils demeurèrent ainsi maistres de la place, ayans la mort pour rempar de leurs vies. Car quant à la Roine de Navarre, à qui Pamiers appartenoit, elle estoit bien empeschée à se garder soy mesme en son pays souuerain de Bearn. Eux dōc firent si bien, que mesmes apres la desfaite de Duras ils enuoyerēt soixante soldats sous la cōduite du capitaine Honorat, au secours de ceux de Castres, à deux iournees Françoises de là. Honorat fit dextrement sa conduite iusques à trois lieues de Castres, qu'estans poursuiuis & rudement chargez, apres auoir perdu au combat dix ou douze des leurs ils gaignerēt vne maison champestre, où ils tindrent bon depuis huiēt heures du matin iusques à trois heures

apres midi que secours leur vint de Castres, où vn de la troupe auoit couru en diligēce porter nouvelles de la charge & retraite. Ayāt fait vn tresbon deuoir à Castres six semaines apres ils retournerēt à Pamiers, que Pailles menaçoit, & emmenerēt de réfort vne compagnie de Castres, enuirs le huietieme de Decēbre, & apres auoir trauersé beaucoup de dangers regaignerēt leurs maisōs. Tout le mois de Iāuier se passa en beaucoup de pratiques cōtre eux, dont la fin fut guerre ouuerte, en laquelle Honorat accōpagné de deux vailants hōmes surnōmez les Lōbats, & de trētehuict autres, fit entre prise sur Tarascō en Foix. Le Vicōte de Seres & sō frere avec 300. hōmes les acueillirēt & cōtraignirēt de gagner les montagnes, esquelles les poursuiuās ils se trouuerēt eux mesmes enclos: de sorte que nō seulemēt le Vicōte & son frere y furent tuez, mais aussi la pluspart de leurs gēs, & les restes tellemēt escartez, qu'Honorat reuint à sō aise vers Pamiers, laissant les Lōbats en leur seiour ordinaire, nōmé les Cabanes, où depuis (à cause qu'ils auoyent quitté le train & cōpagnie des bādoliers, se rengeās à la religiō par l'instructiō de deux filles par eux rauies au sac de Montsegur, & depuis par eux espousees) ils furent poursuiuis fort asprement par ceux de l'Eglise Romaine, & se sauuerent finalement à Castres. Les prestres de Pamiers faisoēt de leur part tout ce qui leur estoit possible pour ruiner ceux de la Religiō, & y eut diuerses entreprises, dont la principale ayāt esté descouuerte par lettres interceptes, le mal accabla ses maistres: car soudain les soldats estans courus es moieries des quatre mendians, qui deuoyēt faire entrer Pailles & autres, despescherēt (cōme il est vrai-sēblable) ce qui s'y trouua attēdu que depuis lon n'ouit vent ni voix de telles gens. Ce bruit effaroucha tellement les Chanoines & prestres, qu'ils s'enfoirent en la ville de Foix, & furēt leurs maisons, comme aussi celles de l'Euesque, pillées, quoy que les ministres & le gouverneur peussent dire ou faire. Les nouvelles de la paix arriuerent la dessus: & au cōmencement de May, vne gresse si furieuse, & repetee trois fois de huiēt en huiēt iours battit tellement le pays, sur tout es enuirs de Foix, qu'il n'y demeura fruit ni verdure nō plus qu'ē plein huiet. Les Chanoines de Pamiers qui sembloyēt au cōmun peuple auoir amené ceste gresse à leur queue, furēt cōtraints, pour eniter la fureur de la commune, sortir hors la ville de Foix & se retirer à Maugansy, ou nous

Tarascō en
 Foix.

où nous les lairrons pour venir au Lyonnois.

Le trentiesme iour d'Auril, la ville de Lyon place forte & de tresgrande importâce entre plusieurs autres fut faisie sur les deux heures apres minuiet par ceux de la Religion, qui se monstrerent courageux & modestes ayàs en petit nôbre arresté beaucoup d'ennemis, sans meurtre que de deux hommes. Incontinent plusieurs partisans du Primat, nômément le Baron des Adrets, grãd guerrier, mais ambitieux & cruel, qui arriué s'épara aussi tost du gouuernemét sur le sieur de Saur, lequel s'en retourna en sa maison, où il demeura coy durãt ces premiers troubles. Le Prince enuoya aussi d'Orléãs le sieur de Pôcenat à Lyô pour cõmander à la caualerie, & Châgy pour l'infãterie. Il y seruint du mescõtément: à quoy Châgy remedia se cõtètant d'aller à Valence, laissant Blacõs en sa place, lequel ayãt la lieutenãce des Adrets, auerti que le Baron de S. Vidal & autres Auuergnats avec grosses troupes s'auãçoient pour faire le gäst au Lyõnois, enuoya Pôcenat suiui de cinq cês hommes les reconoistre. Cõbien qu'en cest amas y eut de trois à quatre mil hômes, Poncenat & Montferrier son neuen ne laisserent de les attaquer, & des la premiere charge les rompirent, & en firent tel carnage, que le pays en fut nettoyé. Poncenat poursuiuant sa victoie iusques à Feurs en Forests, quelques gentils hômes voulans lui faire teste, furent tellemét repoussez en vne escarmouche, que les vos gaignerét le haut, les autres surét assiegez en la ville, que Poncenat força. Des Adrets ayãt de son costé fait merucilles en Dauphiné, cõtè les Lieutenans de Sõmeriue, Suze, Carces, Maugirõ & autres reuint à Lyô, d'ou incõtinent il s'achemina en Forests avec vne petite armee, print les places qu'il pretèdoit entre autre Montbrison ville capitale, en laquelle il cõmit vne cruauté le seiziesme de Iuillet, laquelle souilla toutes ses victoies precedètes & suiuanes, voire l'enuelopa en beaucoup de malheurs. Car il fit precipiter de sang froid, & comme pour passeréps apres disné, plusieurs prisonniers du sõmet de la haute tour de Mõtbrison, entre lesquels mesmes il y auoit quelques gẽtils-hõmes de nom. Les autres Capitaines, extrémement marries de ceste fureur, firent tout ce qu'ils peurét pour l'en destourner: mais il s'eschaufa tellement cõme tout à coup, qu'il n'y eut moyen del'arrester; alleguant que les ennemis en auoyent fait cõt fois autãt à Aurange, & que pour les brider, il faloit

*Le Lyõnois,
Forests, &c.*

Lyon.

Lyõnois

Feurs.

Mõtbrison.

leur rēdre quelque pareille. Mais ceste excuse l'accusoit d'auantage, n'estāt permis par loy quelcōque de violer ainsi tous droits d'humanitē, ni de se mōstrer barbare, encore que les barbares se mōstrēt enragez. Estāt de retour à Lyō, il y trouua Soubize, cheualier de l'ordre, seigneur plein de cōseil & d'expēriēce, enuoyé expres par le Prince pour y cōmander: lequel le mania fort dextremēt, & l'ēuoya faire la guerre en Dauphinē, où il fit de beaux exploits. On auoit surpris quelques lettres qui descouuroyent que l'intention du Triumuirat estoit de faire inuestir Lyon & luy oster la cueillette: ce qui fut cause que les habitans rechercherent & obtindēt secours de Berne, Neufchastel & Valais, montant à cinq ou six mil hommes, en tresbon equippage, auxquels s'adiognerent à Geneue cent hommes de cheual bien armez qui se rendirent à Lyon au mois de Iuillet. Toſt apres Mendosie renuoyé par le Triumuirat en Suisse fit rāt que les seigneurs de Berne rappellerent huit enſeignes de leurs gens qui estoient au Lyōnois: ce que Soubize leur accorda sans delai: mais ceux de Neufchastel & des Valaisans demeurērent sous la charge de Peter Ambiel leur colonnel, au nombre de six enſeignes, ayans capitulé de nouueau. Le depart des autres mīt en alarme plusieurs Lyōnois, gēs nō accoustumēz à la guerre, tellemēt que plusieurs s'escoulerēt de la ville, dōr Soubize se rioit, disant tout haut que tous les couards lui seroyēt plaisir de desloger, pourueu qu'ils laissassēt bōs gages apres eux pour la defēse de leur patrie qu'ils abandonoyent.

Secours enuoyé de Suisse & lieux circonuoisins à ceux de Lyon.

Lyon assiégé de loin par Tauanes.

En ces entrefaites, le sieur de Tauanes vint de Bourgogne iusques à trois lieues pres de Lyon, faisant estat d'assailir la ville; mais il en estoit trop loin: combien qu'il eust lors plus de cinq mil hommes outre trois mil Italiens conduits par le Côte d'Anguesole & souldoyez du Pape. Ces Italiens qui estoient les plus grands pillards du mōde, traينوient apres eux force cheures, & se mesloyent brutalement avec les bestes: qui fut cause puis apres qu'en tous les lieux où ils auoyent passé, en derestation de leur crime abominable, toutes les cheures furent tuees & iettees à la voirie par les paysans. Durant vn mois que Tauanes eut ce gros, il se fit de belles escarmouches aupres de Lyon, dont les habitans ne firent vendanger qu'es vignobles prochains de la ville. Or pource que Tauanes faisoit trop peu au gré du Triumuirat, ils enuoyerent pour general en Par-

Tauanes se retire pour faire place au Duc de Nemours.

*M. D. LXII.
71. d. 2. 003*

me le Duc de Nemours avec force caualerie, & les Reiftres du Comte Rockendolf. Tauanes qui ne ſçauoit comment ſe deſgager des grifes du Lyon fut bien aife de l'arriuee de Nemours, & ſur vne feinte de meſcontentement, ſe retira bottes nettes en ſon gouuernement de Bourgogne. Nemours tira incōtinent avec toutes ſes forces à Vienne, qu'il eut par intelligence, & durant le ſejour qu'il y fit les viures commencerent à deuenir courts à ceux de Lyon: au moyen dequoy Soubize appella des Adrets & les Prouençaux, pour auoir moyen de tenir la campagne. Mais pource que l'eſperance qu'il auoit d'ailleurs lui faillit, il renuoya des Adrets querir plus grandes forces en Dauphiné: ce qu'ayant fait, & amenant ſa troupe qui eſtoit de quatre à cinq mil hommes de pied & quatre cens cheuaux, fut chargé de toute l'armee de Nemours aupres de Beaurepaire, & mis en route, mais avec peu de perte, le dixneuſieme iour d'Octobre, puis ſa troupe ralliée incōtinent, ſans eſtre ſuiuie de Nemours, lequel lors perdit l'occafion de faire vn grand exploit. Des Adrets dōc ſe cāpa pres de Vienne à deux lieues, & durāt trois ſepmaines qu'il y tint Nemours en eſcarmouches cōtinuelles, Soubize tiroit viures de tous coſtez.

Avint là deſſus qu'un ſoldat aportant d'Orleans vn paquet pour Soubize, le mit es mains du mareſchal de Briſſac, qui ayant trouué dedans vne lettre de l'Amiral, où entre autres choſes eſtoit contenu quant à des Adrets qu'il falloit endurer le plus qu'on pourroit de ſes bouillōs, & l'ētretenir de peur de le faire deuenir d'inſolent du tout inſenſé, il enuoye incōtinent en poſte Saint Sernin Dauphinois vers Nemours & des Adrets, pour faire vne terrible pratique. Cela pour les premiers iours fut manié ſecrètement: mais Soubize eſtant allé au camp le lendemain que S. Sernin eut parlé à des Adrets, conta bien toſt qu'il y auoit de l'enclouure, à quoy il pourueut de lōgue main, & deſſors, mettant gens en ſentinelle, qui deſcouurirent ſans bruit des Adrets, lequel ayant communiqué avec Nemours par entremetteurs, puis en preſence, rompit ſon armee. Nemours qui péſoit deſia tenir Lyon & le Dauphiné, s'approche, & par eſcarmouches empêche l'ētre des viures, deſfait ſur la montagne de Tarare quatrevingt cheuaux qui venoyēt d'Orléans à Lyon, & d'autre part eſt le bras pour empoigner Romas & Valēce. Or d'autāt qu'il y falloit porter tout le corps, eua

*Par quel
moyen des
Adrets fut
deſtourné du
parti de
ceux de la
Religion.*

dât reuenir d'heure pour attraper Lyon, pour vouloir trop embrasser à la fois, tout lui eschappa. Car ayant tiré droit à Viëne avec toute son armee, Soubize qui ne dormoit pas fit prôptement sortir tât de gens pour amener des bleds de Dôbes, qu'il en eut abôdance. Ceux que Nemours auoit laissez pour garde, quitterët clefs, places & magazins: excepté quarante au chasteau de Treuoux, qui pêsans sauuer l'honneur de leurs côpagnons, en gardât vne tour sans pouuoir se defendre ni vouloir se rêdre, leur obstination fut chastiee par vn caque de poudre, qui les fit sauter plus haut que de coustume & enseuelir tous dedâs les ruines d'icelle tour. D'autre part Soubize fit empoigner des Adrets au collet, & ainsi les desseins de Nemours sur le Dauphiné s'en allerët en fumee.

*Escalades
presentes en
vain pour
prendre
Lyon.*

Pensant d'estre plus heureux par procureur qu'en person ne, il manda à l'Euësque du Puy & à S. Chaumont, puis que Lyô estoit vuide de gês de guerre, qui estoyët deuenus marchâs de bled, ils entreprinssent d'y entrer par escalade. Soubize, qui n'espargnoit pas l'argent aux espions pres & loins, bië averti de la menee dôna tel ordre à tout que S. Chaumont recula au lieu d'aprocher. Nemours delibera de supplier au defaut des autres, & à deux diuerses fois, avec toutes ses forces, sur l'esperâce que ses partisans dedâs Lyô, lui aideroyent beaucoup, presenta l'escalade en diuers endroits: mais il fut mal serui dedâs & dehors par les gês, & rudemêt acueilli par Soubize, qui le remit à dresser d'autres pieges pour auoir Lyô. Il s'aida des nouvelles de la bataille de Dreux, & fit escrire par le Roy & la Roine à Soubize sur la fin de Decembre, avec prieres de rendre Lyô au Duc de Nemours. Tandis que Soubize respondoit assez dextremet à cela, vn nômé Marc Herlin, receueur du taillon dans Lyon, ayant entretenu pour vn temps quelques soldats, se contentant puis apres de sortir bien monté & bien armé aux escarmouches ayât esté prins en vne au mois de Feurier 1563. s'aduisa d'vne ruse tant pour sauuer sa vie que pour en donner d'vne à Nemours, de faire prier Lignerolles qu'il conoissoit, de lui donner acces à Nemours, auquel il auoit à dire chose d'importance. Gens qui desirënt, croyët presque tout ce qu'on leur dit qui tend à les faire iouir de leurs pretêtes. Ainsi en print il à Nemours, lequel croyât au discours que Herlin lui fit de la surprinse de Lyon par la porte de S. Iust que Herlin promettoit lui tenir ouuerte, Herlin fut relasché côme s'il fust eschappé

*Terrible
piege dressé
au Duc
de Nemours.*

eschappé. Venu à Lyō, & ce qu'il auoit cōmencé par lui del
couuert à Soubize, il fit encore des voyages vers Nemours
avec qui le iour de l'exécution fut assigné le septiesme de
Mars 1563, à huit heures du matin. Trois mil hommes de
pic, suyuant le signal à eux dōné d'vn tourrion entrèrent
sans empeschement dedās le fauxbourg de S. Iust: ce qu'ils
nè trouuerent estrāge, pource qu'ils estoÿēt bien aduertis
que lō ne faisoit point de garde en ce fauxbourg. Ainsi en-
trent & marchās vers la porte, Herlin qui leur estoit couru
au deuant, & les conduisoit en personne, estant entré par le
guicher, le leur ferma soudain: & aussi tost fut deschargee
sur eux toute la grosse artillerie avec deux ou trois cens
mousquets, qui auoyēt esté portez la nuict dās les boule-
uards & le long des murailles, outre trois à quatre mille
harquebuziers de scochās en ioue sur ceste troupe estōnee.
Pour les ruiner dauātage, furent soudain iettez dehors six
cēs harquebuziers des plus assurez, cōduits par Blaçons,
Poyet, Andefroy, & Entrages, qui acheuerent de les rōpre.
Lā y eut vn merueilleux eschee, & toutes especes de mort,
les vns tuez, estoufez, assommez, les autres se precipitans
des murailles en bas, ou enclouez es chaussetrapes. Si la ca-
ualerie cōduite par Pōncenat se fust diligētee de sortir par
la porte qui lui estoit assignee, & eut marché où il faloit, à
peine vn seul de tous ces trois mil fust eschappé. Quoy
qu'il en soit, il en demeura quatre cens dedās ce fauxbourg
outre ceux qui moururēt de hors, & les blessez en beaucoup
plus grand nōbre, qui rendirēt l'esprit en fuyāt, ou au cap,
ou à Viēne, où ils furēt charriez. Nemours fut nō senlemēt
auditeur mai^s spectateur de ceste tragedie, dōt il cōceut tel
desplaisir qu'il cuida mourir, & ne bougea du liēt pres de
deux mois apres ceste bastōnade. Cepēdāt la paix vint, suy-
uāt le cōtenu de laquelle ceux de la Religio eurēt leur exer-
cice dedās la ville, où ils firent bastir deux tēples, & les ar-
mees qui estoÿent dedans & es enuirs se retirerent.

Cōsiderons maintenāt l'Estat de Dauphiné. Au cōmēce-
mēt de Mars 1562. le parlemēt de Grenoble eneruoit l'edit
de Iāuier autāt qui lui estoit possible, & peu au parauāt, la
Mothe Gondrin lieutenant du Duc de Guise en ceste pro-
uince estāt entré de dās Romās cōmēça de faire abatre vne
maison où s'estoÿēt faites quelques predicatiōs. dōt s'en
suiuit vn tumulte. qui le cōtraignit de se retirer de vitesse,
dōt tout despitē il fit sa plainte, notāmēt au Duc de Guise,

1563

Nemours

Foyes & Lien

Dauphiné.

17. *Motiz*
Gondrin eut
tout le peu-
ple à Valen-
ce.

valence

lequel lui escriuit de Châpaigne le traitemēt fait à ceux de Vally, & lui enioignit de faire pendre le premier ministre qu'il pourroit attraper. Tost apres on eut nouuelles de la traite du Prince à Orleans, ce qui dōna occasiō à tous ceux de la Religio de pēser à leurs affaires. Le 25. iour d'Auril iour de l'eslectiō des nouveaux Cōsuls & Conseilliers à Valence, Gondrin pretendait y faire procéder selon son desir, fait fermer les portes, & avec ses forces environne le lieu de l'assemblée. Environ vingt hōmes de la religion s'amassent là dessus dans vne maison, où ils delibèrent se defendre, pensans que Gondrin voulust commencer par eux. Il enuoye contre eux le capitaine Nicolas: & quant à lui, s'estant iesté dans l'assemblée de ville avec sa rondache en vne main, & la pistole en l'autre, il tira sur certain sien Secretaire trouué là, dont s'ensuiuit vn terrible tumulte. Ces vingt cachez sortent par vn huis de derriere, & trouuent moyen d'ouuir la porte S. Felix pour se garantir. Mais ayant descouvert de la Caualerie que Gondrin auoit fait sortir par vne autre porte pour mettre en pieces ceux qui eschapperoyent de la ville, ils se tindrent à couuert au dedans de leur porte. Ceste caualerie ne descouvrant rien commença à battre les chemins, & tue quelques payfans qui venoyent à Valence: dont les corps ayans esté aportez sur des eschelles: alors chacun se print à crier iustice: mais le ministre nommé la Place & le vicaire de l'Euesque firent tant que chascun se retira en sa maison. Le lendemain iour de Dimanche, ceux de la Religion delibererent ne bouger, craignans qu'à l'occasion d'autres de leur parti, qui acourroyent de diuers endrois au bruit du iour precedēt, il n'y eust de l'esmotion. Mais Gondrin tendant à autre but, par prieres & commandemens leur persuada de sortir hors de la ville pour aller à la predication, disant que par cela chascun monstreroit auoir desir de se gouverner selon l'Edit. Or comme le portier vouloit leur faire vne muraille de bois, quelques vns se doutans de l'affaire, acoururent à la porte, & les autres suruenans en diligence se jettent dans la ville, & vont saisir les autres portes. Le lundi matin, auint que des Adrets, Monbrun, Mirabel, Monjoux, arriverent en la ville, qu'ils trouuerent saisie & la maison de Gondrin environnee de toutes parts d'vne multitude infinie, qui sur les deux heures apres midi, quoy que desarmez,

mees, sans chef, sans ordre & aisee à escarter, mit le feu à la porte d'icelle maison. Plusieurs de la religion extrememēt marris de ce tumulte, auoyent parauant offert à Gondrin de lui ouurir le passage au hazard de leurs propres vies. Mais le cœur & l'esprit lui faillans au besoin sans se seruir des forces qu'il auoit pres de foy, suffisantes pour dissiper ceste multitude, & ne s'aidant d'une couleuvre qui estoit à l'entree de sadite maison, bien ajustee & chargée d'un boulet & d'une chaine, il se retira en la maison d'aupres, où il fut suivi & tué avec six ou sept de ses domestiques: & pour apaiser le peuple salut pendre le corps à vne fenestre regardant sur la rue. La maison de Gondrin fut saccagee, dont toutesfois les meubles furent puis apres rendus à la poursuite des anciens du Consistoire, & remis entre les mains du capitaine Cadret: Apres cela, sans qu'aucun excès fust fait ailleurs, les estrangers se retirerent: & quant au corps de la ville il enuoya soudain requerir le parlement de Grenoble, qu'il lui pleust enuoyer commissaires pour informer du fait. La mort de Gondrin rompit infinies desseins contre ceux de la Religion, ce qui est remarquable: combien que quant aux moyens de reprimer vn tel homme, ceux qui firent telle execution fussent grandement coupables & punissables.

Sur cela donc, des Adrets, qui estoit auparauant colonel des legionnaires de Dauphiné, Prouence & Languedoc, estant par les gentilshommes & personnes notables qui se retrouuerent lors à Valence établi chef en Dauphiné, par prouision, & en attendant plus certain commandemēt du Prince. Incontinent les nouvelles arriuerent que les images estoyent brisces en plusieurs prouinces de France: qui fut cause qu'on ne les peut garentir en Dauphiné: Quant à des Adrets, il auertit d'heure ceux de la Religion à Grenoble, & per lettres pleines d'autorité commanda au parlement de jeter hors de la ville certains seditieux qu'il leur nommoit, entre autres le second president, le procureur general, l'aduocat de la ville, & le quattiesme Consul, lesquels il ne menagoit que de la hant. Eux n'attendent commandement ni bourreau, ains se retirerēt, mais pour executer vn dessein qu'ils auoyent de se rendre maistres de la ville en la nuit suyuant: toutesfois leur cas estant descouuert, ils se sauuerent à bon esciër. Alors ceux

*Dauphiné
Valence*

*Des Adrets
establi chef
en Dauphiné.*

Seditieux

de la Religion se faisoient des portes de Grenoble le premier iour de May, & du consentement des depurez du Parlement, de la chambre des Comtes, & du Conseil de la ville, entrerent au temple des Cordeliers, qu'ils nettoyerent de toutes les images & autels, pour y auoir exercice de religion, sans faire autre tort aux moines. En apres on pourueut d'un commun consentement a la seurcté de la ville, en laquelle des Adrets enuoya vne compaignie de pietons conduits par le capitaine Commung: puis y vint avec autres troupes de pied & de cheual, afin de faire teste au sieur de Maugiron qui se disoit licutenant general au Dauphiné, contre lequel il publia vn decret de prinse de corps, l'appelant seditieux & violateur des edits du Roy. Tous ces soldats amassez dans Grenoble firent premierement la guerre aux images, puis se mirent aux champs, & s'emparerent des chasteaux de la Bussiere & de Mirebel. Des Adrets ayant fait vne course a Lyon, retourné le 4. de Iuin a Grenoble, saisit les reliques, & en fit dresser inuentaire: le tout pesé & estimé deux cens soixante mars d'argent, fut entouyé a Valence. Et le lendemain fut prinse & bruslee la grand Charrouffe, qui est a trois lieues de là, dedans les montagnes en lieu fort d'affiette.

*Massacre à
Aurange.*

Aurange

En ces entrefaites furent massacrez ceux d'Aurange come s'ensuit. Apres le massacre de Vassy, ceux de la Religion voyans Fabrice Serbellonne parent du Pape avec forces dedans Auignon, a vne petite demie iournee de là, s'assurerent de la ville. D'autre part les troupes de Prouence vindrent sur la fin de May se joindre a celles de Fabrice a Cauaillon, attendans la commodité d'entrer dedans Aurange où ils auoyent intelligence. A quoy ceux d'Aurange essayèrent remeudier, s'estans munis de six cens hommes. Sur ce auint que le president Parpaille descendant par bateau avec prouision d'armes achetees a Lyon fut trahi & liuré aux ennemis en vn lieu a cinq lieues d'Aurange: ce qui esmeut ceux de la Religion d'y enuoyer en diligence la plus part de leurs forces cōduites par le capitaine S. André pour rauoir leur prisonnier. Dequoy Fabrice promptement auerti, se trouua le lendemain matin pres d'Aurange avec son armee, & des canons dont il commença la batterie. Ceux qui estoient allez a la rescouffe du prisonnier oyas le bruit de l'artillerie rebroussent chemin, s'estans joints avec

avec plusieurs de leurs voisins: mais à cause de la cavallerie de Fabrice, & estans surprins du iour ils furent cōtrains de demeurer à Serignan vne lieuë loin d'Aurange. Vne partie de ceux de la Religion restez en petit nôbre, voyans la bresche faite, & leurs concitoyens de l'Eglise Romaine prests à leur donner à dos, tandis que Fabrice les assauldroit par deuant, quittent la ville, & se sauuent avec leurs femmes & enfans à Serignan. Il y en demeura quelques vns dedans Aurange, qui resolurent de defendre la bresche: mais le matin, qui fut le sixiesme iour de Iuin, ils entendirent le bruit des assiegeans, qui par diuerses ouuertures à eux faites par ceux de la Religion Romaine entroyent dedans la ville. Le mot du guet des assiegeans estoit triple reniement de Dieu. Ils ne se contenterent pas de tuer sans distinction de sexe, ni d'age ni de qualité: mais faisoient mourir les vns à petits coups de poignard & d'espee, precipitoient les autres sur les pointes des halebardes, en pendoyent & faisoient brusler aucuns aux cremalieres des cheminees, coupoyent les genitoires aux autres. Les vieillards de quatre vingts ans, les paralytiques, les malades en l'hospital, les pauures montagnards venus pour les moissons & n'ayans pour toutes armes que leurs faucilles, ne furent pas espargnez. Plusieurs femmes & filles furent tuees: les autres pendues aux fenestres & galleries, harquebouzees, & les petits enfans alaiçtans massacrez entre les bras de leurs meres: plusieurs petites filles agees de cinq à six ans rauies, & perdues. Les playes des morts furent remplies de faucilles deschirees des liures de la Bible. La ville fut entierement saccagee. Il y auint vn merueilleux iugemēt. C'est que les auteurs du mal, qui auoyent donné entree à l'ennemi, pensans estre bien garantis, se retirerent avec leurs armes & leurs femmes en la grand place, où l'ennemi cuidāt qu'ils voullussent faire resistance se rua dessus & fit tout passer au trenchant de l'espee. Quant à ceux du chasteau, s'estās rendus sur promesse & serment d'auoir la vie sauue, ils furent partie poignardez, partie precipitez du haut en bas, iusques au nombre de cent & neuf hommes. Sur le soir, Suze fit mettre le feu au chasteau, au palais, à l'Euêché, & y eut outre cela trois cens maisons bruslees, avec plusieurs personnes qui s'estoyent cachees dedans. Sans vne playe extraordinaire qui suruint la nuict, toute la vil-

*En d'auant
Serignan*

*Les vns tra
hissent les
autres à Au
range: dont
s'ensuit vn
horrible cas
nage.*

huyghe

*Les trait
res & per
fides pa
tristes re
çoynēt leur
salaire.*

*Ville brus
lee.*

le estoit mise en cendres. Le lendemain, la ville fut desma-
telee, & vne partie des murailles rasée à fleur de terre.
Ceux qui estoient à Serignan se retirerent à Montelimart
n'ayans moyen de remedier à tant de maux: & quant à Par-
paille, le vicelegat d'Auignon lui fit trancher la teste six
semaines apres ce massacre. Fabrice & ses troupes se reti-
rerent dans Auignon: les Prouençaux & Suze en leurs
maisons.

*Adrets se
venge de ce
qui estoit
venu à Au-
range.*

Des Adrets extremement irrité de tant de meurtres,
trois ou quatre iours apres le sac d'Aurance, courant com-
me la foudre, batit & força en peu d'heures la ville de
Pierrelatte, mit au fil de l'espee tous ceux qui furent trou-
uez portans armes. Soudain il assiege le chasteau, où il y
auoit trois cens soldats de Suze. Tandis qu'ils parlemen-
tent, ceux de Serignan, ioints à des Adrets, entrent de fu-
rie, tuent les vns & precipitent les autres, sans qu'un seul
eschappast. Des Adrets ayant de mesme vistesse prins
Bourg & le pont S. Esprit, qui lui apporterent les clefs, alla
forcer Boulene, ville frontiere du Contat, où les soldats
de la compagnie du capitaine Bartelasse furent tuez.
Comme il s'aprestoit pour attaquer Auignón, nouvelles lui
vindrent que Maugiron son competiteur estoit entré par
intelligence & finesse dedans Grenoble, où plusieurs de la
Religion auoyent esté pillez & tuez: autres precipitez du
pôt en bas dedas la riuere d'Isere, le 14. iour de Iuin & au-
tres fuyans. Il rebrousse chemin, & d'une vistesse incro-
yable se red dedas Romas, qu'il assure à soy, force S. Mar-
cellin & y coupe la gorge à trois cens hommes de Maugi-
ron, lequel se retira en Sauoye, puis en Bourgongne aupres
de Tavaues. Tous ceux qui dans Grenoble se sentoient
coupables gaignerent au pied le 25. iour de Iuin, maudif-
sans la fascheté de Maugiron. Le lendemain des Adrets y
arrina & fit gracieux traitement à grands & petis, resta-
blissant toutes choses en leur estat, & retenant son armes
en discipline. Sur la fin de Iuin il print le chemin de Fo-
rests, où il traita ceux de Montbrison, comme nous l'auons
dit ci deuant.

*Maugiron
saccage
ceux de Gre-
noble.*

*Mornas
1573.*

Suze & Fabrice allegez de la peur qu'ils auoyent eue
des Adrets se remettent en campagne, le cinquiesme de
Iuillet. Trois iours apres Mornas leur aduersaire empor-
ta de force Mornas ville & chasteau, où furent precipitez
& tuez

& tuez tous ceux de dedans, & les corps iectez dedans le Rhoſne, ſans que Mombrun en peult ſaſſer exempter qu'vn lequel eſtoit demeuré pendu de ſes mains à mi chemin du precipice du chaſteau, tant les ſoldats d'Aurange eſtoient acharnez à la vengeance de leur partie. Suze péſant auoir ſa reuence vint aſſieger Boulene le 19. de Iuillet: mais ayant eſté battu, il alla piller Vaurcas quitte par le Capitaine André. Et comme il proiettoit d'aller ailleurs, il ſe vident teſté des Adrets le 25. de Iuillet, lequel comme vn torrent impetueux ſans reconoiſtre ni donner preſques loir à Suze de ranger ſes troupes: le choqua ſi rudement qu'il le mit à vau de route, hacha en pieces la pluſpart de l'infanterie d'icelui. lui tua pluſieurs gentilshommes & capitaines, outre vn tresgrand nombre de bleſſez, & gaigna ſon artillerie: puis ayant mis tout le Comtat en alarme ſe retira dedans Valence le 2. iour d'Aouſt. Or comme ceux de Cisteron, ville ſeruant de clef au Dauphiné & de Provence, Peuſſent requis de venir à leur ſecours contre Sommeriue qui marchoit en campagne pour les aſſieger, du commencement il fit le ſourd, n'eſtant pas bien affectonné enuers Mouuans qui gardoit Cisteron. En fin, preſſé par la nobleſſe Dauphinoiſe, il enuoye Mombrun avec cinq cens pietons & l'artillerie de Suze par le coſté de Gapanſois: lui ſ'achemine vers le Cōtat, force vne villette nommée S. Laurent des arbres, puis le fort lieu de Roquemauire le 26. d'Aouſt, & trois iours apres reprend le chaſteau du Pōt de Sorgues, où les ſoldats Italiens laiſſez par Fabrice furent brullez avec la place. Le lédemain il ſurprint Fabrice meſme, qui lui auoit dreſſé vne embuſcade, tua grand nombre de ſes pietons, & lui donna la chaſſe iuſques aux portes d'Avignon. Pourſuyuant ſon chemin vers la Durance, & renuerſant tout ce qu'il trouuoit deuant ſoy, ſur l'aduis qu'ō lui donna de l'arriuee des Prouéçaux aupres de Cauaillo, le premier iour de Septēbre il guaye la Durance. charge ceux là. en tue la pluſpart, & mit le reſte à vau de route. Mais au lieu de marcher droit à Cisteron, il print le pluſ long chemin par la campagne, qui fut cauſe de la deſſaite de Mombrun. de la perte de l'artillerie, & de la prinſe de Cisteron, dont ſera parlé plus au long, au diſcours des affaires de Provence. Mouuans & Senas qui conduiſoyent les troupes eſchappées de Cisteron ſe trouuerent tout à point

*Suze deſſaite
à Vaurcas.*

*Nouvelles
deſſaites.*

*Deſſaite de
Mombrun.*

Et de l'Euē-
que d'Am-
brun.

pour sauuer cent cinquante hommes de Gap. Car iceux a-
yans assiegé Talart surprins par le Capitaine Gargas, l'E-
uesque d'Ambrun estoit descendu des montagnes avec neu-
cēs soldats, & estoit sur le point de charger ceste petite trou-
pe, quand voicy arriuer les deux susnommés, qui charge-
rent & desfirent les soldats de l'Euēque, reprindrent Ta-
lart, & donnerent loisir à ceux de Gap de se retirer en lieux
plus assurez.

Vinay bat-
tu deuant
Grenoble.

Pourautant que des Adrets auoit laissé dans Grenoble
pour son lieutenant vn nommé le Cousteillier Ponat, ho-
me maladroit aux affaires de la guerre: cela enhardit le Sieur
de Vinay de faire entreprise sur la ville. De fait il vint ius-
ques aux fauxbourgs pensant surprendre la porte de Tres-
claustre. Mais le sieur de S. Mauris & le capitaine la Coche
lui attacherent vne si rude escarmouche, qu'apres lui auoit
tué soixante Espagnols & Italiens des plus auancez, blesté
grād nombre d'autres, sans auoir perdu que trois des leurs,
ils le firent reculer. Et sur vn faux bruit que Mouuans auoit
assiegé Briançon, Vinay quitta Grenoble, & alla bruster les
maisons des pauures paysans du val de Pragela: qui sur v-
ne porte ouuerte à Mouuans pour sauuer les troupes de
vieillards, femmes & petis enfans qu'il auoit sauuez de Ci-
steron. Ponat bien aise d'estre appellé par des Adrets quitta
Grenoble à la Coche, qui la garda bien mieux que Berny
ne fit la ville de Vienne, ni le chasteau de Pipet, prins par

Des Adrets
rompu en
deux rencon-
tres.

Nemours, lequel ayant cheualé (mais en vain) Mouuans,
eut auantage d'vn autre costé, car en deux rencontres à di-
uers iours pres de Beaurepaire il mit des Adrets en route,
& à la seconde fois lui tua six vingts hommes: dont toute-
fois il eut sa reuēche bien tost es escarmouches deuant
Vienne. Quant à la Coche, ayāt en grande diligence pour-
uen à la seureté de Grenoble, les ennemis vindrēt la nuit
du 24. iour d'Octobre surprendre les rues de S. Laurent &
de la Perriere es fauxbourgs: & le lendemain la ville fut as-
siegee de tous costez par six mil hommes, n'y ayant que
deux cens hommes de guerre là dedans. Durant ce siege,
au camp des assiegeans furent portees les escharpes rou-
ges, & y cria-on souuent, Vive Espagne. Mais la multitude
de capitaines & commandeurs en ceste armee fust cause
que Grenoble demeura debout, la Coche pouruoyant à
tout avec vne merueilleuse vigilance. Le siege dura trois
semai-

Grenoble
assiegé.

Tous ces bair-
s'ont y p'priez

semaines, les assiegeans ne faisans effort que de nuict, par alarmes rejetez. Mais les viures se trouuerent si courtes dedans la ville, que la Coche fut contraint entrer en termes de capitulation. Cependant aduint vn cas du tout memorable dont s'ensuiuit l'entiere deliurance de Grenoble. Vn capitaine, nommé Furmejer, hōme de grād cœur & tresaffectionné à la Religion, auoit ramassé pres de soy environ trois cens hommes de Gap & des environs, avec lesquels il se rendit à Romans, où ayant assemblé de trois à quatre cens autres avec environ 80. cheuaux conduits par quelques gentilshommes, ils resolurent à tout hazard de secourir Grenoble. Arriuez en vn destroit, qui auoit au dessus la grande montagne & les payfans au sommet qui rouloyent des pierres, au pied la riuere d'Isere, & vne tranchee au deuant d'eux avec vne muraille de pierre seche: ils forcent ceste tranchee, & ayans tué dix ou douze qui vouloyent garder ce passage, s'auācent iusques à vne lieuë de Grenoble, ayans deuant eux le Drac, riuere à passer pour arriuer où ils pretendoyent. Les assiegeans sur ces nouvelles font trauerser le Drac à trois ou quatre cens cheuaux avec la fleur de leur infanterie: & bordent l'autre costé de force harquebuziers, de fort grand matin le 16. de Nouembre. Furmejer, estant sur le point de passer encore qu'il vid tāt d'harquebuziers, va descouuir les autres embuschez dans vn bois, d'où ils pretendoyent le charger en queue. Sur ceste difficulté, Furmejer commande à ses soldats de quitter la riuere & de tourner visage, comme s'il eust voulu reprendre le chemin par où il estoit venu. Les ennemis, pensans que telle fust son intention, paroissent, & lui disent iniures: Mais il tourne droit à eux, de telle furie qu'il les rompt, & en tue la plus part sur le champ, le reste escarté à la veue de leurs compagnons qui estoient de là l'eau, & avec fort peu ou point de perte des siens, lesquels de mesme impetuositè se iettans au gué qu'ils passerent ayans l'eau iusques aux aisselles, estonnerent tellement les harquebuziers paroissans en teste, qu'il ne fut question que de leur donner a dos, & les aller battant & tuant de tous costez. Ceux la donnerent tel alarme aux autres es environs de la ville, que tous quitterent en desordre leurs tranchées & logis, ne cessant de fuir iusques à ce qu'ils se fussent rendus en Sauoye.

*Deliué par
vn meueit
leux moyen.*

Gravelle

or felle

*Des Adrets
gagné par
le Duc de
Nemours:
est finalement
saisi prison-
nier.*

Des Adrets ne fit pas si bien deuant Vienne, ains gagné par les promesses du Marechal de Brissac, qui lui promettoit merueilles, il commença à escrire au duc de Nemours, & finalement s'aboucherent ensemble seul à seul pres de Vienne: tandis que quelques gentils hommes de part & d'autre deuisoyent ensemble, au nombre desquels se trouuant Merey surnommé Poltror, il lui auint de dire, (pource qu'on parloit de la mort du Roy de Nauarre pres de Rouan) Ceste mort ne mettra pas fin à la guerre, mais il faut auoir le chien au grand colier: & interrogué de qui cela s'entendoit du grand Guisard, dit il: puis leuant le bras droit, adiousta tout haut, Voila, voila le bras qui fera le coup. Plus de trois mois auparauant, il auoit à reitrees fois tenu le mesme propos entre ses compagnons. Il tint promesse puis apres, comme nous l'auons monstré ci deuant. De ce pourparlé des Adrets, s'ensuiuit vne trefue de douze iours depuis le 25. Nouembre iusques au 6. de Decembre. Auquel iour en l'assemblee des Estats de Dauphiné des Adrets fit ce qu'il peut pour faire accorder le pays à receuoir Nemours pour gouuerneur. Mais outre ce que la Noblesse en particulier auoit peu auparauant monstré des Adrets, que cela ne se pouuoit faire, qu'à la ruine de toute la province, les lettres du Lieutenant de Nemours reuenuës en l'assemblee descouurirent incontinent l'encloueu reuattendu qu'elles portoyent que Nemours estoit expressement enuoyé pour punir les seditieux & rebelles. Ainsi donc les Estats resolurent, des Adrets mesmes n'y pouuât contredire, qu'auât passer outre il falloit que Nemours obtint lettres autrement causees, & ottroyees par legitime conseil du Roy, où fust le Prince de Condé, comme tenât le lieu du feu Roy de Nauarre son frere. Ce coup rompu, des Adrets fit vn voyage en Languedoc, puis reuenant en Dauphiné, Nemours pour l'abatre du tout lui fit voir les commissions données par le Prince au sieur de S. Auban, défait avec ses troupes à Tarare pour commander en Dauphiné, & mandement à des Adrets de l'aller trouuer à Orleans. Depuis cela des Adrets fit maintes pratiques pour establir Nemours. & essaya sur la fin de Decembre de le rendre maistre de Valence & de Romans. Tost apres, auec le dixiesme iour de Ianuier par l'auis de la Noblesse, il fut saisi prisonnier, & detenu à Nismes iusques à la paix qu'on le re-

Le relascha sans absolution ni condamnation. S'estant retiré chez soy, il quitta la Religion, & mesmes depuis porta les armes contre ceux qu'il auoit maintenus. Mais n'ayant iamais eu en tel changement aucun heureux succes, ains au contraire beaucoup de honte & de dommage, il fut contraint se retirer en sa maisõ, mesprisé d'amis & d'ennemis.

Au bas Dauphiné, le sieur de Crossol recoura Serigné & Aurance. D'autre costé, la Coche surprint la tour de Lemp le 7. de Ianuier, & descouurit vne grande menée de Maugiron pour entrer dedans Grenoble, fit executer quelques traistres: dont Maugiron despité rauagea le pays de Triefues, contre la foy par lui promise. Et en ce temps ceux de Grenoble receurent quelques pertes, & neantmoins auistuaillerent leur ville de bleds & d'autres munitions, s'attendans à vn nouveau siege, qui leur vint sur les bras sur la fin de Feurier, le camp des assiegeans estant de huit mil hommes à pied & à cheual, avec deux grosses pieces de batterie, dont le boulet de fonte pesoit enuiron cinquante liures, & trois belles pieces de campagne. La Coche auoit neuf capitaines, quelques gentilshommes avec six cens bons soldats outre les citoyens. La batterie commença le premier iour de Mars, & dura trois iours & trois nuicts: puis fut presentee l'escalade, où les assiegeans perdirent beaucoup de soldats, & les assiegez cinq seulement, mais avec le sieur de saint Muris, gentilhomme fort regretté. Peu de iours apres, le siege fut leué, & la ville du tout deliuree. Au mesme temps vne petite troupe du Capitaine Furmejer, surprint Romette, petite place close, à deux lieues de Gap, & chastia quelques voleurs qui y estoient. Or comme Furmejer enuoyoit son infanterie à la file pour se ietter dedans Romette, au son des cloches que les voleurs auoyent branlées quelques heures durant en vn clocher où ils s'estoyent sauuez, & d'où ils furent precipitez en bas, la garnison de Gap tant de pied que de cheual sortit & courut au secours. Furmejer accompagné de quatorze autres à cheual, ascauoir le capitaine S. Germain, les trois Champolieux, les Diguieres, les deux Chapans, Guyot de Veine, Dauid de la Roche, Ieã Boutoux de Corp, Claude du Vallog, & deux de Gap appelez les Parisiens, fut si hardi de faire teste à toute ceste troupe marchant en bataille, qui fut esbranlée & mise à vau de route, la fuite

*Deuxiesme
siege de Gre
noble.*

*Notable
exploit du
Capitaine
Furmejer.*

commenceant par vn Piemontois nommé le Capitaine André, tellement que Furmejer & ses compagnons n'eurent autre peine que de frapper dessus, & de tuer iusques aux portes de Gap, laquelle demeura bridee de court iusques à la paix, qui y fit rentrer ceux de la Religion. Voila comme passerent les affaires en Dauphiné.

Prouence.

Quant à la Prouence, le Comte de Tande gouverneur d'icelle en chef auoit deux fils, l'un de son premier mariage, surnommé Sommeriue : & l'autre du second, nommé Cipierres ensemble vne fille mariee au sieur de Cardet, de la maison de Saluces. Cipierres (lors fort ieune) & Cardet fauorisoient le parti de la Religion. Sommeriue sollicité par le sieur de Carces, se fit chef du parti contraire. Sur la fin d'Auril 1562. par lettres enuoyees de la Cour, Sommeriue déclaire lieutenant pour le Roy en l'absence de son pere, mit incontinent toute la Prouence en armes contre ceux de la Religion, lesquels se trouuerent surprins & enuolopez de toutes parts des l'entree du mois de May iusques à la fin d'Auril ensuyuant, c'est à dire par l'espace d'un an entier, en telle sorte qu'il n'y eust espee de cruauté plus que barbare oubliée à executer contre toutes sortes de personnes, sans exception de sexe, aage ni qualité, au nombre de quinze cens & d'auantage, en la pluspart des villes & principaux lieux du pays. En ce nombre y eut plus de deux cens cinquante femmes, les enceintes nullement espargnees: mesmes y en eut vne qui fut fendue toute viue, & deux enfans arrachez de son ventre, escrasez & iettez aux pourceaux. On massacra aussi plusieurs petits enfans. Parmi tant de centaines de personnes, furent enuolopez mesmes quelques vns de la Religion Romaine: & peut on dire que toutes les cruantez desployees iadis par les Payens contre les Chrestiens de l'Eglise primitiue, soit à mutiler, pendre, bruller, escorcher, decouper par pieces, traîner par les rues ou precipiter, desmembrer tout vifs, poignarder à petits coups, enterrer vifs, & faire mourir de faim & d'autres miseres, furent pratiquées en peu de mois sur ceux de la Religion en Prouence: & l'ose dire que les cruantez modernes surpassent de beaucoup les anciennes. Qui pis est cela se fit au veu, par l'aveu & commandement des Magistrats, avec recompense à la pluspart des meurtriers: lesquels eschapperent presque tous la main des hommes: mais peu de

de temps apres firent malheureuse fin, n'estât presques pas vn eschappé de plusieurs milliers coupables de ces furieux massacres, qui ne soit peri de façon espouuanteable, les vns plustost les autres plus tard. Nous ne recitons point ces cas execrables plus au long: attendu que ce seroit plonger le lecteur dans vne mer de sang innocent. Les liures en Tout publiez, & les catalogues en lumiere en iugement cõtre la Prouence & contre les auteurs de tant de maux, qui en ceste estendue de pays là & es autres endroits du royaume, tant alors que depuis ont senti à leur grande confusõ les mains du Tout puissant, lequel a fait sentir sur la France la verité de ceste horrible menace, Qui esandra le sang humain, le sien sera espandu. Mais considerons comment les affaires de la guerre passerent alors en diuers endroits de la Prouence, depuis le massacre de Vassy & la rupture de l'edit de Januier iusques à celui de pacification en l'an mil cinq cens soixante trois.

Le Comte de Tande voyât l'horrible dissipation de toute la Prouence, & que Sommeriue son fils laschoit ainsi la bride aux sanguinaires & dissolus pour commettre les plus felonnes cruautez, & vilenies qu'il est possible d'imaginer & infinies pauvres familles desolees: vint à Manosque, amassa tant de gës qu'il peut, sous la charge de Cipierre son fils colonnel de la caualerie, & de Cardet son genre chef de l'Infanterie, lesquels firent en sorte que les villes qui estoient de là le fleuue nommè Durance, demurerent sous son gouvernement, excepté Pertuis, qui fut assiegé, mais en vain. Cependant Sommeriue ayant recueilli ses forces. & apres auoir esté à Aurange à la requeste de Fabrice & de Suze, vint à Manosque qui lui fut rendue par le Capitaine Coloux, puis ayant fait montre de cinquante enseignes d'infanterie & de quelques cornettes de caualerie, le dixiesme iour de Inillet 1562. gaigna les auenues de la ville de Cisteron, laquelle il assiegea incontinent. En celle estoient la pluspart des familles refugiees des autres places de Prouence, ensemble onze compagnies de pietõs sous la charge du sieur de Beaujeu, neveu du Comte de Tande. Furmejer y suruint aussi avec trois cens hommes Sommeriue auoit fait descouurir les passages par vn sien capitaine nommè Bouquenegre, vaillant homme, mais cruel & dissolu s'il y en eut jamais vn en Prouence. Iceelui

*Sommeriue
fait guerre
cruelle à son
pere & à
tous les ad-
herans d'i-
celui.*

*Premier sie-
ge de Ciste-
ron.*

*Bouquene-
gre pendu.*

fut surprins en vn village avec deux soldats & vn sien valet, duquel il entretenoit la femme: & tost apres conuaincu d'infins meurtres & violemens fut pendu & estranglé en la place publique, par les mains de ce valet, mourant tout ainsi qu'il auoit vesçu. L'onzieme iour de Iuillet Sommeriue fit donner trois assauts l'vn apres l'autre, qui durerent depuis les trois heures apres midi iusques à la nuict close: mais il fut viuem ent repoussé. Le lendemain, les assiegez dresserent des escarmouches, & enuiron huit iours apres, presenterent la bataille à Sommeriue, laquelle il refusa. L'vsoit lors de part & d'autre de telle animosité, que nul n'estoit prins à rançon. Sur la fin du mois, Sommeriue craignit des Adrets, qui auoit gagné la bataille de Vaureas, s'alla camper & retrancher à trois lieues loin de Cisteron. D'autre part Carder avec toutes ses forces approcha, faisant tous ses efforts de tirer en campagne ces retranchez: il ne fut iamais possible: au moyen dequoy le Comte de Tande, incommodé de viures, fit leuer le camp, dont il mit vne partie dans Cisteron sous le gouvernement de Senas, enuoyant le reste à des Adrets, qui promettoit le venir voir bié tost avec bonnes forces, ce que toutesfois il ne fit.

*Deuxiesme
siege de Cisteron.*

Le vingt septiesme iour d'Aoust, Sommeriue avec cent & deux enseignes d'infanterie & force caualerie r'assiegea Cisteron de trois costez, & entendant que Mombrun venoit au secours des assiegez, lui enuoya Suze au deuant, lequel surprit & desfit Mombrun & cinq ceus hommes qu'il conduisoit, le deuxiesme iour de Septembre. Les assiegez enclos de toutes parts, fors d'vn costé tout descouuert & qui se rend à des hautes montagnes toutes desertes, & dont le chemin est si estroit que deux hommes de cheual n'y scauroyent passer de front: Sommeriue leur fit vne ruelle de batterie le quatorzieme iour de Septembre, & y entrebresche sur les dix heures du matin d'environ cent quarante pas, sans qu'il y eust flanc ni bastion pour la defendre. En oultre, deux moyennes qui bastoyent du costé des Cordeliers, descouuroyent & frappoyent au pied les assiegez quand ils vouloyent venir à la bresche. Ce nonobstant, & combien que les assiegez, talchans à reparter la bresche, fussent les vns blesez des esclats, les autres emportez par pieces en l'air, tant hommes que femmes: passans les vis par dessus les morts ils firent vn merueilleux deuoir d'apporter

porter terre, courtes de liëts, fumier, fascines, & tout ce qui pouuoit seruir. Au mesme instant, l'assaut donné par trente trois enseignes d'infanterie, & vne cornette de cavalerie venant apres eux, il y fut combattu, reprenant haleine, par cinq fois & iusques à sept heures du soir, avec telle furie que la poudre defaillant aux vns & aux autres, ils vindrent aux pierres, aux espees, & autres coups de main. Finalement les assaillans furent contrains de quitter la bresche de se retirer avec tresgrande perte. Ce nonobstant, Sommeriue commença vne autre batterie: au moyen dequoy sur le soir, Senas, Mouvās & les autres capitaines assiegez, qui auoyent perdu bon nombre de soldats, se voyoyent definez de munitiois, n'auoyēt aucune esperance de secours, estoient chargez d'vne tresgrande multitude de pauvre peuple nullement aguerrī, & consideroyent les forces, l'opiniastreté & l'insolence des assiegeans, conclurent qu'il falloit quitter ceste foible place, & sauuer promptement les personnes qui y estoient, gaignant ce destroit de montagnes, dont a esté parlé, qui estoit le seul endroit par où ils pouuoient eschapper. Ceste conclusion fut incontīnēt decelee à Sommeriue, par vn qui s'enfuit vers lui au sortir de la chambre où lon en auoit deliberé: Mais l'affaire debatue au conseil de Sommeriue, qui vouloit faire clore ce passage, auint qu'vn nommé Cental dissipā toute ceste deliberation, alleguant tant de raisons, qu'il fut conclu que nul ne bougeroit du cāp ceste nuit là, entores que quelques vns des assiegez fissent mine de se retirer par là: mais qu'au poinct du iour lon resouldroit ce qui seroit à faire. Les assiegez sur les onze heures de nuit commencent à sortir à la veue de leurs ennemis qui pouuoient les descourir aisément de deux endroits qui commandoyent à la ville, & pour les lumieres qui estoient aux fenestres des maisons. Marchans à la file (& lon peut penser quel bruit il y eut sur ce depart, à cause des petits enfāns, des malades, des blessez, des vieilles gens, des femmes encintes & autres) ils poursuivirent avec leur bagage le chemin de la montagne toute la nuit, sans que pas vn du camp de Sommeriue se remuast, non plus que si ce pauvre peuple eust eu saucoëduit bien authentique, iusques au poinct du iour que Sommeriue fit passer la riuere à quelque cavalerie & infanterie qui donna sur la queue, où se trouuerent quelques pauures

Assaut repris par cinq fois.

C. Senas

Mers eillen se resolutio & retraitē miraculeuse des assiegez

*Sommeriue
entre dedans
Cisteron.*

*Journee S.
Gilles escha
fant des
meurtriers
Pronençaux.*

*Massacres
de Prouen-
ce.*

*Injustices e-
stranges.*

femmes demeurees derriere, dont les vnes furent tues, les autres emmenees prisonnieres: & ne fut la poursuite plus grande, tant pour la difficulte du chemin, que pour l'auarice de ces courteurs qui ne vouloyent pas faillir de se trouver au sac de la ville dans laquelle Sommeriue (craignat quelque ruse) n'osa entrer que sur les dix heures du matin. Les assiegeans entrez en ceste ville desolee, y tuerent de trois à quatre cens que femmes qu'enfans, sans aucun respect ni d'age ni de religion, & emporterent ce peu qu'ils y trouverent. Si la sortie de ceux de Cisteron auoit este miraculeuse, aussi le fut tout leur voyage par les montagnes l'espace de trois semaines, durant lequel temps ils eschapperent infinis dangers iusques à ce que le 27. iour de Septembre ils arriuerent sains & saufs à Grenoble, chantans Pseumes & cantiques d'actions de graces de Dieu pour leur excellente deliurance: & ne sachans rien de ce qui se passoit en mesme iour ailleurs, alçauoir à Saint Gilles, où leurs ennemis furent entierement desfaits & quasi tous tuez, comme nous l'auons declairé au discours de l'histoire du Languedoc. De Grenoble ils furent seurement conduits à Lyon, & assistez charitablement en leurs necessitez iusques à l'edit de pacification. Depuis la prise de Cisteron & la desfaite des Pronençaux à Saint Gilles Sommeriue demeuré maistre de la Prouence, fit continuer les massacres & brutales insolences parauant commenees avec toute impunité: les principaux chefs de l'horrible confusion qui y regna iusques apres l'edit de pacification estans Carces, Mentin, Flaffans, instigués par certains du parlement d'Aix, comme Bagarris, Chesne, S. Marguerite, & autres qui gouvernoyent tout le reste: & qui au lieu d'obtempérer à l'edit de pacification, osèrent bié conclorre que ceux de la Religion n'auoyent aucun exercice: que ceux qui durant les troubles auoyent esté leurs chefs, ou ayans tenu office royal se seroyét absentez, ne seroyét receus au pays, & que les armes demeureroient sus boyr: item qu'il y auroit surseance à la punition de tous les brigandages & saccagemens commis durant les troubles, encores que les femmes enceintes eussent esté fendues viues, les petis enfans esclarez, plusieurs enterrez vifs, les autres hachez en pieces, bruslez à petit feu, precipitez, esgorgez à la façon des moutôs, trainez par les rues puis harquebuzéz, assommez, deschi-

deschiquerez d'infinis coups. Ainsi donc ces bons juges firent tant d'insolences que le conseil du Roy fut contraint apres l'edit de pacification enuoyer le President de Morfan avec certain nombre de conseillers de Paris en Prouence: lesquels firent telles executions d'aucuns voleurs & meurtriers, que depuis, quoy que les armes ayent esté souuent reprises, la Prouence ne s'est pas mutinée de la sorte qu'elle fit durant ces premiers troubles. Morfan & ses associez estoient bien deliberez de faire iustice sans exceptio: mais la multitude des coupables, la qualité d'une partie d'iceux, le credit des autres, & les merueilleuses pratiques de Carces & du parlement d'Aix, empescherent ces iusticiers de faire ce qu'ils pretendoyent. Finalement, à la sollicitation de Carces, le Roy fit relascher plusieurs dont les proces estoient ia dressez, & qui auoyent meritè d'estre exterminiez cent fois.

Quelque insu des iustices.

Maintenant il faut dire quelque chose de la Duché de Bourgogne. Le parlement de Dijon fit tant que par lettres du premier iour de Mars 1562. fut mandé par le Roy au sieur de Tauanes son lieutenant en l'absence du duc d'Aumale de la maison de Guise, de ne permettre les presches à Dijon, ni es villes de frontiere: & quelques lettres que ceux de la Religion obtinssent puis apres, cela ne leur seruit de rien, attendu qu'ils auoyent ce parlement en teste. En ces entrefaites la guerre commença. Lors Tauanes attiré par le Maire de Dijon desarma ceux de la Religion, leur interdit tout exercice public, mit es forteresses gés du parti cõtraire, introduisit à Dijon le Côte de Maureuel avec sa compagnie & autres gens de guerre, emprisonna les principaux de la Religion, fit chasser les artisans dont il se doutoit, vsant de fort rudes menaces, puis mettant hors la ville lesdits de la Religion. A son exemple le Maire & les escheuins firent encõres pis, ayans ietté dehors grand nombre de femmes, filles & peris enfans, mesmes plusieurs malades & impotens, dont s'ensuyuirent de tresgrandes miseres: & si quelques filles honnestes se lamentoient, disans ne sauoir où aller, la responce estoit, qu'elles allassent au bord deau qui ne leur pouuoit faillir. Pour le comble du mal le septieme iour de Iuillet, fut publié à son de trompe, que tous les paysans eussent à prendre les armes & courir sus

Bourgogne.

Dijon.

aux rebelles, entendant par ce mot ceux de la Religion qu'on n'eust à recevoir, loger, ni aliméter les expulsez des villes: que ceux qui auoyent prins les armes, ou fauorisés ces rebelles d'aide ou de conseils, estoient condamnés comme criminels de lese maiesté: qu'on eust à massacrer tous ceux qui s'assembleroyent ailleurs qu'és temples de ceux de l'Eglise Romaine. Le commun peuple de Bourgoigne fut plus sage que ses gouuernemens, & ne se remua point pour telles publications. Neantmoins ceste barbare licence produisit plusieurs brigandages & saccagemés: n'estans mesmes espargnez gens de qualité, comme cōseillers en parlement, maistres des Comtes, thresoriers generaux, & autres hommes d'honneur & de sçauoir, qui furent cōtrains ceder à la fureur des mutins & vaueans, à qui toutes choses estoient permises. Par ce moyen furent chassés de Dijon pres de deux mille personnes à cause de la religion. Le bourg d'Issutile fut rauagé au mesme temps: & de Mirebel furent amenez quelques prisonniers, depuis executez à mort. Tauanes & autres pescherent en eau trouble tout à leur aise: & ce neantmoins acquirent ceste reputation d'estre appelez vuide-bourses: au lieu que les autres estoient de fait & de nom coupegoiges & massacreurs. Somme Dijon pendant toute ceste premiere guerre se monstra infiniment ennemie de ceux de la Religion, & de tous les outrages qu'on leur fit, iamais le parlement ne print conoissance pour y pouruoir: au contraire cinq hommes qui auoyent fait instance pour la publication de l'edit de Ianuier, furent executez à mort par ordonnance du bailli de Dijon, sans auoir esgard à leur appel, & contre toute formalité de iustice. Vne fille de seize ans, à cause de sa constance & feruerace en la religion fut decapitee, & vne femme fouettee pour auoir fait les prieres en sa maison.

Aussonne.

Le sixiesme iour de May, Torpes capitaine de la ville d'Aussonne & le Maire appellerent ceux de la Religion, ausquels ils firent commandement de desloger où d'aller à la messe. Les plus fermes au nombre de vingt ou vingt cinq chassés se sauuerent où ils peurent: plusieurs femmes furent contraintes d'aller à la messe. Les armes mises entre les mains du peuple: pres d'Aussonne fut cruellement massacré vn nommé la Planché, à cause de la Religion, puis traîné & ietté dedans vn estang. Quelques maisons en la ville furent

furent pillées & demolies, notamment celle de Jean Girard aduocat & docte personnage, la bibliotheque duquel fut emportee par vn chanoine de Beaune son beau frere, qui en brula la pluspart, avec les papiers & cōpositiōs d'icelui.

Ceux de la Religion à Autun, continuerent courageusement leur exercice iusques au 24. iour de Iuin, qu'estans auertis que plusieurs troupes de cavalerie & d'infanterie venoyent de Chalon pour les massacrer, ils se retirerent si apoinct que ses troupes arriues à soleil leuant n'y trouuerent que le nid de la pluspart. Les restez en la ville furent iniuriez, battus, emprisonnez, ou trainez à la messe, plusieurs enfans rebaptisez, & les nouvellement nez arrachez d'entre les bras de leurs meres & portez aux prestres. Plusieurs malades furent contrains d'espouser derechef, les malades tourmentez en toutes façons par les prestres: quelques morts deterréz & iettez à la voirie, pour ne s'estre voulu confesser. Quelques vns furent tuez: & plusieurs femes notables aimerent mieux croupir dedans les prisons iusques à la fin de la guerre, que de quitter la religion. Ainsi la dissipation continua iusques à la paix.

Le huitiesme iour de May 1562. ceux de Beaune furent entierement priuez del'exercice de la religion: & quatre iours apres leurs trois ministres emprisonnez, puis les artisans & autres chassez hors la ville, au nōbre de sept à huit cēs. y cōprenāt les femmes & les enfans. Vétoux capitaine de la ville emplit de soldats les maisons des absens, où ces soldats firent de terribles ravages, ceux qu'ō y trouua outragez de toutes sortes, & tellement detestez qu'ils n'osoyent se monstrier en rue: ce qui les reduisit à des necessitez extremes, leurs parēs & amis n'osans leur assister. Les cotisations imposees sur ceux de la Religion (ausquels on auoit pillé les meubles) estoient excessiues, tant en ceste ville là, qu'es autres de la Bourgogne, comme aussi es autres villes & prouinces du Royaume. Le vingt vniemesme iour de Iuin, la maison d'un des principaux de la ville fut forcee & entiere ment pillée. Es mois suyans lon fit tous efforts pour faire abjurer la religion à ceux qui estoient demeurez: quelques vns demeurèrent fermes. Au commencement d'Octobre, le parlement de Dijon essaya d'en prendre les vns prisonniers, & fit adionner personnellement les autres. Ceux qui compatirent à Dijon, quoy qu'innocens, furent tude-

ment traitez: les autres eurent diuerses auantures, & y eut quelques vns (mais en petit nombre) blesez & tuez: çà & là: ne restant à Beaune que deux hommes & quelques femmes honorables, qui fissent profession ouuerte de la Religion, par le support de leurs compatriottes.

Chalon.

La ville de Lyon ayât esté saisie le premier iour de May, Chalon sur Saone le fut aussi bien tost apres, où Mombroun fut incontinent enuoyé pour la garder avec cinq cens harquebuziers: ce qu'il fit. Mais estant inuesti par Tauanes, & alleguant que la ville n'estoit tenable de soy mesme, ni munie d'hommes pour la garder, sur le soir du dernier de May il s'embarque avec ses troupes, laissant la ville en proye à Tauanes, lequel n'oublia de serrer de pres les pauures habitans, qui furent contrains se sauuer comme ils peurent, plusieurs estans preuenus & saccagez, aucuns au si tuez par les chemins, & le tout en somme estant reduit en tresmiserable estat.

Mascon.

Ceux de la Religion à Mascon se rendirēt les plus forts en la ville le troisieme iour de May, sans effusion de sang, & trois iours apres les images y furent abbatues, cōment elles auoyent esté à Lyon, quoy que les ministres & anciens fussent d'autre auis. Mōbrun ayant quitté Chalon & delcē du à Mascon estōna si fort les habitans, que plusieurs furent d'auis de quitter tout. Sur cest effroy, Tauanes qui peu auparavant leur auoit fait de gracieuses offres, aparut aux portes de la ville pour y entrer: à quoy le peuple s'opposa: au moyē de quoy ramassant toutes ses forces il vint l'assieger

Premier siege.

le troisieme iour de Iuin, ayāt son armee cōposée de Bourguignons du Côté, qui portoyent tous l'eschappe rouge à delcē ouuert: ce qui seruit aucunemēt aux assiegez enuoyés remonstrer au conseil du Roy qu'il n'estoit raisonnable qu'eux qui estoient ses suiets naturels & de siroyēt viure en paix sous l'obeissance de ses edits fussent cōtrains d'ouuoir leurs portes à Tauanes accōpagné d'estrangers, ennemis de la courōne, & leur estat suspect pour plusieurs grādes causes. Lettres furent enuoyees à Tauanes qui se retira tellement: que tost apres ayāt receu nouveau pacquet, il tascha de faire des portes au dessous de la ville: à quoy il faillit, ayāt esté repoullé fort rudemēt. Cōme il s'aprestoit à vn deuxiesme siege, ceux de Lyon enuoyerent le sieur d'Entrages, pour soutenir les habitans, qui sous sa cōduite firent force sorties.

Deuxiesme siege.

Mascon

sorties & escarmouches : nonobstant lesquelles Tauanes fit frir ses tranches d'un costé : & le 3. de Juillet gaigna le fauxbourg S. Laurent, puis le lendemain fit telle batterie, qu'en moins de deux heures toutes les defences furent par terre. Et le iour mesme fut pendu & estranglé dans la ville vn nommé Mully, domestique de Tauanes, conuaincu d'a uoir entrepris de faire prendre la ville. Entrages sommé peu apres de se rendre, fit responce que s'il tenoit le maistre, il lui feroit passer le pas comme à Mully son valet : ce qui despita Tauanes de telle sorte qu'oultre quinze à seize cens coups tirez contre vne tour, ils en tirerent plusieurs centaines d'autres vers les bresches, dont beaucoup de gens furent tuez & mutilez. Mais la resolution des assiegez empescha Tauanes de s'approcher : ains s'estant contenté d'envoyer douze soldats pour reconoistre la bresché, les six y demurerent. Et sur les onze heures du soir trente soldats sortis de la ville couperent la gotte à quelques sentinelles, & donnerent iusques à l'artillerie pour l'enclouer, ce qu'ils eussent executé, si Tauanes n'y eust acouru en personne. Le lendemain combien que la tour tant batue & abatue eust ouuert vne nouvelle bresche à Tauanes, il ne bougea, mais au contraire faisant mine de retourner à grand haste en Bourgogne, il leue son camp tout soudain, laissant mesmes quelques caques de poudre, ayant dressé vne embuscade à ceux de la ville s'ils fussent sortis. Mais Entrages, homme prudent, & qui n'auoit point de soldats à perdre, ne permit à aucün des siés de sortir. Tauanes, frustré, logea ses troupes es enuiron, & remonta à Chalô, où le vîdrét trouver quelques troupes de Dauphiné.

Auoir en ces entrefaites que deux Escheuins de Mascon, ayans de leur autorité fait charger de nuit sur des bateaux les reliques d'or & d'argent, & autres ornemens du temple Sainct Vincent de Mascon, en intention de les mener & vendre à Lyon, ayans fait deux ou trois lieues furent descouverts par vn nommé Sainct Poinct, lequel suiui de plusieurs gentils hommes Dauphinois & de bonne troupe d'infanterie passa la riuiere au dessus de Belleuille, & ayant inuesti les bateaux, s'en fit trente ou quarante mille francs. Les Calices & images d'or ou d'argent doré furent cassez, despezéz & par-

Reliques ben
sines.

tagez entre S. Point & ses compagnons, quoy qu'ils s'appellassent Catholiques Romains. La dessus vint à Mascon vn ieune laquay, lequel ayant faussement chargé de trahison deux capitaines qui y commandoyent fut pendu: mais les soldats de ces deux capitaines commencerent à se mutiner, pource que leurs chefs auoyent esté mis en prison, & vserent de menaces. Ce bruit vn peu apaisé, Entrages seignant vouloir faire monstres generales en vne plaine proche de la ville fit sortir ces deux compagnies de mutins les premieres, puis leur ferma les portes, au moyen de quoy contrains de prendre parti ils descendirent à Belleuille, qui tenoit pour la Religion, & y arriuerent à la bonne heure, sur le soir du 28. de Iuillet: car le lendemain à la pointe du iour, S. Point avec six ou sept cens soldats. & deux cens cheuaux, ioincts aux payfans des entours, inuettirent ceste vilette, pensans bien y entrer sans resistance. Mais à l'aproucher des murailles, & d'escouverts d'auanture par vn qui s'estoit leué plus matin, ils furent recueillis si rudement par les Malconnois, que force leur fut de se retirer honteusement & avec grand' perte. Pour se venger ils emmentrent le bestial de quelques mestairies, & allerent piller la maison d'vn riche payfan, lequel ils massacrerent, & ietterent son corps dedans la Saone, d'où il fut repesché, & enterré à Belleuille.

*Belleuille
garanti par
vne notable
auanture.*

*Exploits de
ceux de Mascon.*

Ceux de Mascon desfirent le dernier iour de Iuillet vne compagnie de six vingts hommes de cheual, vne partie tuez, les autres mis en route, & vingtcinq cheuaux amenez à Mascon avec quatre gétils hommes prisonniers. Le capitaine Veruy fit cest exploit. Entrages d'autre costé assiega le chasteau de Pierrecloux, & contraignit Mourolat qui y commandoit & vingt cinq soldats de se rendre à discretion: mais au lieu de les faire tous mourir comme ils meritoient, estans tous voleurs bien qualifiez, il les fit mener prisonniers à Mascon, où ils firent puis apres vn terrible rauage. Le trentiesme iour de Iuillet, le sieur de Poncenat arriua dans Mascon avec les Suisses & François: & en lieu d'assieger le chasteau de S. Point monta à Tournus, desgarnit Mascon de ses forces, & en tira mesmes Entrages: puis ayant par quelques escarmouches estonné ceux de Tournus, il les contraignit d'abandonner la ville en fort grand desordre, & s'en rendit maistre le 8. iour d'Aoust: dont

*Fuites du
sieur de Poncenat.*

dont Tauanes estonné fut en deliberation de retourner à Dijon: mais entendant que les Suiffes ne vouloyent pas s'eslongner de Lyon, & que Mascon estoit à descouuert: premierement il essaya de separer les Suiffes d'avec Poncenat, attendant que les Italiens qui lui venoyent de renfort fussent arriuez: puis il pourueut aux places qu'il pésoit deuoir estre assaillies par Poncenat, lequel toutesfois print Clugny, dont la librairie, tresbelle entre celles de France, sur tout à cause des anciens liures escrits à la main, fut entierement destruite par l'insolence & ignorance furieuse des soldats: thresor qui ne se recouuera jamais. Verty se faillit dextremement du chasteau de Senescey. Mais Tauanes d'autre costé fit sortir de nuit de Chalon huit ou neuf cēs hommes, quatre cornettes de caualerie qui se mirent en chemin pour Mascon: à quoy Poncenat ni nul autre ne donna ordre, encores que lon eust assez d'auertissemens. Somme ces troupes arriuerent auant les deux heures apres la minuict du 18. d'Aoust à vn quart de lieuë de Mascon. Les gardes de la ville leuees au poinct du iour, ceux qui au dedans estoient de l'intelligence vindrent dire au commis à garder la clef de la porte de ce costé là, qu'il y auoit plusieurs charrettes chargees de bled & de paille pour mettre au magazin des munitions. Le portier, qui estoit aussi de la menee sur cela ouurit les portes. Le premier bouvier ayã passé la premiere & deuxiesme porte, & suivi des autres charrettes ne faillit de verser sous la troisieme. Incontinent vingt armez, qui estoient demeurez couchez sur le ventre au derriere de quelques murailles de iardins proches de ceste porte acourent, coupent la gorge à quelques gardes, & donnent le signal à leurs gens qui se rendent là incontinent, & apres quelque combat contre vn corps de garde renforcé par ceux de la Religion, se font maistres de la ville, posent leurs corps de garde par tout, puis commencent à courir sus aux hommes & femmes de la Religion: dont les vns se precipitoyent par dessus les murailles, où aucuns se tuerent & plusieurs se rompirent les iambes, les autres se iettoient dans la riuiere, ou de leurs maisons en bas. Quelques vns firent resistance & moururent les armes au poing. Entre autres se trouua vne fille si courageuse qu'à grands coups de grosses pierres qu'elle iettoit des fenestres, elle accraua quelques vns des ennemis. Le grad

Tauanes
entre prend
sur Mascon,
& le prend.

Thalouque

carnage vint des voleurs du chasteau de Pierre Cloux, qui sortans de prison pleins de rage & les armes au poing ne prenoyent plaisir qu'à couper testes, bras & iambes à ceux de la Religion, dont les maisons furent pillées, & ceux qui auoyent de quoy rançonnez de terrible façon.

*Nouvelle
ruine à ceux
de la Reli-
gion.*

Ce mesme iour Poncenat eut les nouvelles de la prise de Mascon, dont survint vn cruel estrif entre lui & Entrages: mais conseillez de penser au remede: promptement l'armee s'achemina vers Mascō. La pluye impetueuse suruenant arresta les Suisses à vne lieue loin de la ville, & Entrages ayant dressé les eschelles ne fut suivi comme il appartenoit. Là dessus, les Suisses imaginans la reprise plus difficile qu'elle n'estoit rebrousserent chemin, dont s'ensuiuit la perte de l'artillerie, des munitions & des eschelles, avec vne merueilleuse espouuante en toute ceste armee, laquelle se rendit à Belleuille, où tandis que chacun s'amuleroit à chercher ses commoditez, Maugiron avec force caualerie survint & sans quelques gouians qui se trouverent sur la muraille, & donerent l'alarme, il y eut en vn terrible carnage. Poncenat acourut incontinent à la porte, & fit sortir environ vingt caualiers qui lui restoyent, sous la conduite du capitaine Pluujan, lequel ayant à la premiere charge mis par terre Hercules lieutenant de Maugiron, & conducteur de ses troupes, mit incontinent tout le reste en fuite. La nuict venue, les Suisses aprehendans quelque nouvelle charge, deslogerent tirans vers Villefranche, & ainsi Mascon demeura en proye à ceux qui y estoyent entrez, où les prisonniers furent assomez & iettez en la riuere exceptez neuf des principaux, entre lesquels fut l'vn des ministres (l'autre ayant esté massacré) qui eschapperent par argent courré à Tavanes, lequel y fit vn tel butin, que ses entremetteurs auouerent qu'il y auoit amassé de quoy acheter content dix mille liures de rente. Sa femme y eut pour sa part du pillage environ cent quatre vingts bahus tout pleins de meubles, outre le fil, pieces de thoiles, & toute sorte de linge, comme linceuls, napes & seruietes, dont Mascon auoit la reputation d'estre bien meuble, entre les autres villes de France. Toutes les mestairies d'alentour furent pillées, & quelques vnes brulées. Saint Poinct de meute gouverneur, continua de faire massacrer & ietter en l'eau le demeurât des prisonniers, lesquels il faisoit ame-

*Cruel traite-
ment fait à
ceux de
Mascon.*

*S. Poinct in-
signe meur-
trier meur-
trier.*

ner deux à deux les apres soupees sur le pont de la Saone, pour donner du passer temps aux dames qu'il festoyoit: & en presence d'icelles apres auoir fait quelques interrogats outrageux & ridicules à ces pauures prisonniers, les faisoit precipiter en l'eau. Quelquesfois par gens apostez il faisoit donner des faux alarmes, dont il prenoit pretexte de tuer ou noyer quelqu'un & continua ce train iusques à l'edit de pacification, peu apres lequel comme il alloit en son chasteau proche de Mascon, rencontré par Achon son ennemi particulier, ils vindrent aux mains: mais l'autre le renuersa mort par terre d'un coup de pistole.

Iusques à present nous auons monstré le plus briefuement qu'il a esté possible l'estat des prouinces de la France durant les premiers troubles. Retournons à la Cour. La Roine deliuree des mains du Triumvirat, pour affermer son autorité & tenir les grands en contrecarre, afin de se seruir des vns contre les autres, premierement investit le ieune Duc de Guise des estats de son pere, & pour appaiser les Parisiens infiniment irritez de ceste mort elle leur liura Poltrot, qui fut executé d'aussi grief supplice que s'il eust tué le Roy mesme. Cela fait il fut question d'apaiser en quelque sorte ceux de la Religion, que lon auoit violentez & saccagez comme nous l'auons veu. Le Prince de Condé prisonnier ne demandoit que liberté, & son esprit facile & doux à ceux qui sauoyent le prendre à point, ne contesteroit guerres (ce pensoit la Roine) sur quelques articles. Pourtant de peur que l'Amiral qui estoit encores occupé en Normandie venant à se trouver à Orleans ne debast pour l'edit de Ianuier, qui pourroit rompre l'accord & rallumer la guerre, dont s'ensuyuoit le rabaisement de l'authorité de ceste femme, elle hastia la negociation, tellement que le septiesme de Mars y eut pour parlé entre elle, le Prince & le Connestable, encores prisonniers, qui remirent l'affaire au lendemain: à cause que le Connestable auoit declairé tout haut qu'il ne pourroit condescendre au reestablishement de l'edit de Ianuier: & en cela fut il habile: car il se fust auoué avec tout son parti coupable de lese-maiesté, pour auoir violé vn edit si authentique. Le Prince mal conseilé auoit souffert que lon couchast des lors quelques articles, au lieu de s'arrester simplement à cest edit. Mais rien n'ayant esté resolu pour lors, il obtint ellargis-

Comment la Roine affermit sa regéce.

nd hypocrisis p...ato

Finesse du Connestable.

*Ce que firent
les ministres
pour la
conservation
des Eglises
& du repos
de la Fran-
ce.*

*L'impruden-
ce du Prin-
ce, qui adou-
ce sa foy aux
promesses
de ses enne-
mis.*

*12. Mars
L'edit de la
paix d'Amboise*

*Prudence
de l'Ami-
ral, mais de
nul effect.*

fement pour entrer à Orléans & en conferer avec son conseil. Il en demâda auis aux ministres là recueillis de diuers endroits, & au nombre de septante deux, qui par leurs deputez firent grande instance, à ce qu'il s'arrestast à l'edit de lanuier, sans y deroguer, remonstrans les dangers qui en prouuiendroyent. Puis apres ils lui presenterent certains articles, requerans qu'il demandast l'observation de l'edit, sans restrictions ou modifications quelconques, que iustice fust faite des massacres de Vassy, Sens & autres lieux, où n'y auoit eu forme quelcōque d'hostilité du costé de ceux de la Religion; item de plusieurs autres manifestes & insupportables contrauentions à l'edit hors les exploits de guerre. Les autres articles concernoyent la conservation de la discipline des Eglises, & du reestablishement d'icelles. Ce nonobstant le Prince fut tellement gaigné par les promesses que la Roine & autres lui faisoÿt d'accorder beau coup mieux par apres, lui faisant entendre que les conditions, modifications & restrictions qu'on mettoit lors en auant n'estoyent apposees que pour contenter en quelque sorte ceux de la religion Romaine, & arriuer tout bellement à vne plus grande liberté, ioint qu'il y en auoit trop qui vouloyent la paix à quelque pris que ce fust, qu'il accorda les exceptions contenues au nouuel edit, & les fit lire deuant la Noblesse, ne voulant qu'autre en dit son auis que les gentilshommes partans armes, comme il declaira tout haut en l'assemblee: de sorte que les ministres ne furent depuis ouis ni appelez pour en dire leur auis. Par ainsi l'edit de pacification fut cōclu le douziesme iour de Mars, renuoyant l'exercice de la Religion des faubourgs, des villes de tout le royaume es chasteaux & maisons des gentilshommes, & en quelque petit nombre de places es bailliages, non compris les villes qui tenoyent lors pour ceux de la Religion, où l'exercice estoit laissé; tout ce que le Prince & les siens auoyent fait en ceste guerre, reconu & auoué fait pour le seruice du Roy

Deux iours apres l'Amiral escriuit de Caen lettres bien amples à la Roine, sur l'accusation dressee contre lui touchant l'execution du Duc de Guise tué par Poltrot. Il la supplioit treshumblement de commander que le prisonnier fust bien gardé, afin que la verité du fait se conust. Ce pendant il lui enuoyoit briefue response aux articles des inter-

interrogats de Poltrot, & monstroit par grandes raisons, n'auoir eu part aux deliberations qu'icelui auoit princes de tuer ce Duc, la mort duquel cependant il reconoissoit estre le moyen de mettre la France en repos. La Rome n'estimant pas qu'il fust bon pour ses affaires de laisser l'Amiral en paix, ains voulant par ceste enclouure entretenir inimitiez entre les grands, pour regner dedans la diuision, ne tint conte de telles lettres. Ceux qui auoyent avec elle le proces de Poltrot en main, voyans a l'œil que les depositions de ce prisonnier n'auoyent aucun fondemēt aparēt, manderent trois iours apres au Parlement de Paris, qu'on eust à s'en desfaire, pource qu'il y auoit danger a le garder & qu'il se vouloit desdire. Ainsi son proces lui fut fait & par fait. On l'interroqua plusieurs fois & selon les tortures qui lui furent donnees a toute outrance il y eut diuersité en ses responses. Ayant esté condamné le 18. iour de Mars a estre tenaillé, tiré vis à quatre cheuaux, apres auoir esté tenaillé, il declaira tout haut que l'Amiral ne scauoit rien du dessein par lui fait de tuer le Duc de Guise. Neantmoins certains capitaines de Paris deposerent qu'il leur auoit confessé le contraire, apres la premiere secousse que les cheuaux lui donnerent. Or sur toutes ces depositions variables fut fondée la querelle de la maison de Guise cōtre celle de Chastillon, dont procederent les maux infinis des années suyuantes.

Proces & execution de Poltrot.

L'Amiral ayant rangé ses ennemis en Normandie, auoit vne armee plus forte que iamais, avec laquelle infailliblement il contraignoit les membres du Triumvirat de venir a raison, dont s'ensuyuoit le repos de la France: mais les articles de la paix estās presque tous accordez de part & d'autre, au mandement du Prince il sortit de Caën le 14. iour de Mars, avec sa cauale: ie seulement, dont l'auangarde marcha sous la conduite du Prince de Portian, lequel print le chemin de Lisieux: & le reste tira par Falaise & Argentan au Perche. En chemin ceux qui voulurent faire tēte à vne telle armee furent chastiez. Le 23. iour du mesme mois l'Amiral arriué à Orleans avec toutes ses forces trouua que l'edit de pacification auoit esté accordé, dressé, signé & scellé en son absence dés cinq iours auparauant. Le lendemain il en dit franchement son auis au conseil en la presence du Prince, & entre autres choses remonstrā

Moyens de l'Amiral redus vain par l'astuce de la Roine mere.

qu'on deuoit se souuenir que dès le commencement de la guerre le Triumvirat auoit offert l'edit de Ianuier, en exceptant seulement Paris, & que considerant l'estat des affaires, ceux de la Religion auoyent plus de moyens que deuant pour se maintenir contre la violence de leurs ennemis coniuerez, estans des trois auteurs de ceste guerre les deux morts, & le troisieme prisonnier, bon garent pour la seureté du Prince. Que les Eglises estans reitrenues à vne ville pour billage, & autres semblables exceptions, c'estoit faire la part à Dieu, & ruiner plus d'Eglises par ce trait de plume que toutes les forces ennemies n'en pouuoient abatre en dix ans. Quant à la Noblesse, qu'elle deuoit confesser auoir receu vn tresbon exemple des viles, & que les pauures auoyent montré le chemin aux riches. Que les gentilshommes qui voudroyent faire leur deuoir sentiroyent bien tost par experience combien il leur seroit plus commode d'aller au sermon en vne ville ou bourgade voisine, que recevoir vne Eglise en leur maison: outre ce que les gentilshommes mourans ne delaissentroyent pas tousiours des heritiers de mesme volonte. Ses remonstrances furent si fermes qu'outre le mescontentement de ceux que lon n'auoit pas attendus, la pluspart de ceux qui auoyent accordé ceste paix eussent bien voulu que s'eust esté à refaire. Mais le Prince opposoit à tout cela les promesses qu'on lui auoit faites, qu'en bries il seroit en l'estat du feu Roy de Nauarre son frere, & que lors ceux de la Religion obtiendroyent tout ce qu'ils voudroyent. Or quoy qu'on lui proposast de diuers endroits que c'estoit vn amusement de paroles, & que quand ceux de la Religion seroyent desarmez & retirez chez eux, leurs ennemis ne s'estudieroyent qu'à les molester, & que lon seroit disgracié & rebuté, iamais il ne le peut aprehender: & quelque peine que l'Amiral prinist, accompagnant le Prince en plusieurs abouchemens avec la Roine, l'edit demeura, comme il auoit esté arresté: & ne se peut obtenir autre chose, sinon que quelques gentilshommes gagnèrent et en certaines prouinces pour l'exercice de Religion es bailliages: mais ce fut vn accord en papier en plusieurs endroits.

Le vingt sixiesme iour du mesme mois de Mars, le fleur de

de Puigreffier gouverneur d'Orleans, gentilhomme vertueux, fit vne execucion notable, & qui pour sa nouveauté en France ne doit estre oubliee. Vn secretaire du Roy nommé Deslandes, sieur du Moulin, suborna dans Orleans la femme de Jean Godin lieutenant du preuost des mareschaux de Blois, lequel portoit les armes sous le Prince. Puigreffier fit pendre & estrangler ces deux adulteres en la place du Martroy: ce qu'estant rapporté à la Cour fut trouué si estrange, que plusieurs furent li peu honteux de dire, que quand il n'y auroit que ce point en la Religion reformee ils n'en seroyent jamais. Aussi ne meritent ceux d'en estre qui se plongeant en telles ordures se bannissent du royaume des cieus. Au reste, l'edit ayant esté publié a Orleans les troupes se desbaaderent, chascun se retirant chez soy: la Cene fut celebree en tresgrande compagnie au temple de S. Croix le 28. de Mars: les Reistres furent reconduits par le Prince de Portien iusques aux frontieres du royaume, dedans lequel les commissaires deputez pour faire publier la paix es villes que tenoyent ceux de la Religion Romaine se trouuerent bien empeschez en plusieurs endroits par les oppositions secretes des Parlemens, & par les violences des mutins qui avec les armes en main, tuèrent impunément plusieurs de la Religion. Au mois de May suyuant, fut publié vn edit touchant la vente & alienation des terres, maisons, seigneuries & immeubles des Ecclesiastiques Romains iusques à cent mil escus de rente rachetable par lesdits Ecclesiastiques.

La Roine d'Angleterre auoit assisté de ses moyens le Prince de Condé & ses associez durant ceste guerre, qui pour seureté du remboursement de son prest, & pour re-
Les Anglois chassés du haure de grace.
 traite du secours d'hommes qu'elle fournissoit, lui baille-
 réi le haure de Grace, où fut logee vne garnison d'Anglois.
 Le Prince n'ayant par l'edit pouruen à ce que les Anglois
 fussent payez & renuoyez patiblement, ils se rendrent au
 haure, gardans leur gage. D'autre costé, le conseil de France, par lettres patétes du sixiesme de Iuillet, publia la guerre contre les Anglois, & quinze iours apres le haure fut assiegé, le Connestable estant chef en l'armee, en laquelle on attira le Prince, plusieurs seigneurs, gentilshommes, capitaines & soldats de la Religion, ausquels on fit faire la poincte, & quelques vns de leurs aduersaires se vanterent

apres ce siege, d'auoir chassé les Anglois par ceux qui les auoyent appellez : & qu'il ne falloit plus que les Huguenots attendissent secours d'Angleterre. Le Côte de Vvaruich commandoit dedans le haure à six mil Anglois, & auoit bien pourueu à ce qui estoit requis pour la defense de ceste place tressorte d'affiete & d'artifice. Mais l'eau douce ayant esté coupee aux assiegez, la peste fort aspre entr'eux, & la batterie tressurieuse, ils capitulerent le vingthuitiesme iour de Iuillet & le lendemain rendirent la place, en laquelle plus de trois mil estoient morts de peste, huit mois apres ceste reddition, il y eut paix conclue & proclamée entre le Roy de France & la roine d'Angleterre.

Le Roy aagé de treize ans & vn mois est declairé majeur.

Le Prince de Condé s'estoit laissé persuader au pour par lé de paix qu'il auroit la lieutenance generale, par le décès du Roy de Nauarre son frere. Mais apres la reddition du haure, la Roine n'ayât plus que faire de lui, pour lui leuer nettement des mains toute esperance de ce costé, & mettre ceux de la Religion en nouuelles pensees, fit publier la declaration du Roy son fils touchant sa maiorité: estant lors entré au 14. an de son aage. Pour faire mieux sonner ceste declaration, à laquelle estoit ioint vn edit feuer contre le port d'armes, les ligues de ses suiets, les pensions des princes estrangers, elle fit acheminer son fils en grande pompe en la chambre du Parlement de Rouan, là on pour faire voir que cest enfant estoit suffisant & seul capable de l'administration du royaume, elle lui fit recorder & apprendre par cœur vne leçon dressée artificiellement pour tenir en bride le Prince assistât à ceste declaration que plusieurs appelloyent sa degradation. La substance fut, qu'il estoit venu en son parlement pour faire entendre à ses officiers en icelui, qu'ayant atteint l'aage de maiorité, il ne vouloit plus endurer, que lon v'sast en son endroit deormais de la desobeissance que lon lui auoit monstree depuis le commencement des troubles: vouloit que son edit de pacification fust gardé, menaçoit les contreuenans & faiseurs de ligues. Cela passa les 16. & 17. iour d'Aoust.

Procedures de la Roine contre le parlement de Paris.

Quelques iours apres le Parlement de Paris enuoya faire des remonstrances au Roy sur cest edit de maiorité, qui confermoit celui de pacification. La Roine le fit parler gros comme parayant, & declairer sa mere superintendant *de*

ses affaires. Dauantage il dit aux deputez de ce Parlement, qu'il n'entendoit qu'eux se messassent d'autre chose que de faire briefue & bonne iustice à ses suiets: vouloit qu'ils sceussent qu'ils n'estoyent establis de par lui en leurs charges pour estre ses tuteurs, ni protecteurs du royaume, ni conserveurs de la ville de Paris. Car vous vous estes (leur disoit-il, selon le roollet que lui auoit fait recorder) fait accroire iusques ici qu'estiez tout cela. Et ie ne vous veux plus laisser en cest erreur: mais vous commande, ainsi que du temps des Rois mes peres & grands peres n'auiez acoustumé de vous mesler que de la iustice, que d'ores en auant ne vous mesliez d'autre chose. Et quand ie vous commanderai quelque chose, si vous y trouuez aucune difficulté pour ne l'entendre, ie trouuerai tousiours bon que m'en faciez remonstrance, comme auiez acoustumé faire aux Rois mes predecesseurs, & non comme mes gouverneurs: & apres me les auoir faites, ayans oui ma volonté, y obeir sans plus de replique. Si vous faites ainsi, vous me trouuezrez aussi bon & doux Roy en vos endroits qu'en eustes iamais. Faisant, comme auez fait, depuis vous estre fait croire qu'estiez mes tuteurs, ie vous ferai conoistre que ne l'estes point, ains mes seruiteurs & suiets: voulant qu'obeissiez à ce que ie vous commanderai.

Voila comme on battoit les chiens deuant le Lyon, & les artifices de la Roine pour establir sa regence sous la maiorité de son fils, deboutant vne fois pour toutes le Prince de Condé de toutes ses esperances. Et pour ranger encore dauantage le Parlement de Paris, elle fit refuter bien au long par l'Euesque de Valence tout ce que le President de Thou auoit proposé de la part de la Cour au Roy: que la maiorité deuoit auoir esté premierement declairee au parlement de Paris: que le Roy ne deuoit permettre l'exercice de deux religions en son royaume: que les habitans de Paris ne deuoient estre contrains à poser les armes. L'Euesque taxa assez ouuertement de Thou & tous ses compagnons de môstrer peu de sciéce en tels affaires, & moins de conscience. Le 24. de Septembre suyuant par arreit du priu conseil la maiorité du Roy ou (selon aucuns) la regence & souueraine autorité de la Roine, fut confermee.

L'Euesque de Valence basou le parlement de Paris.

En ce mesme temps on fit iouer vne autre machine cõ-

Le Pape abandonne le

royaume de
Navarre
au premier
occupant:
à quy le
Roy s'oppo-
se.

tre ceux de la Religion. Le Pape feignant ne pouuoit plus porter la reformation de doctrine & discipline au royaume de Navarre & en la souveraineté de Bearn, fit publier vn monitoire à Rome, au mois de Septembre, contre Jeanne d'Albret roine de Navarre laquelle faisoit ouuerte profession de la Religion & auoit chassé la Messe de ses pays. Ce monitoire portoit forme d'excommunication & pur abandon de ce qui estoit à ceste Princesse de son royaume & autres terres souveraines, au premier occupant, pour iouir en titre de bon acquet & d'heritage propre pour l'auenir. Outreplus, elle estoit citée à comparoir deuant le consistoire des Cardinaux dedās six mois, à defaut dequoy le Pape la declairoit heretique, ses biens confisquez & abandonnez comme dessus. Le Roy forma opposition contre ceste foudre papate, laquelle ne gronda & cheut pour lors que dedans Rome: le Roy d'Espagne n'ayant volonté ni moyen propre de se ruer sur ceste princesse: & le Conseil de France n'estimant qu'il fust conuenable de donner ombra-
ge si descouvert à ceux de la Religion.

Diuers acci-
dens en ce
reste d'an-
née 1563.

Après la declaration de sa maiorité le Roy alla à Diepe où fut créé vn edit en faueur du clergé Romain qui crioit pour ses dismes & autres droits pretendus. Puis estant venu à Paris, vne grosse troupe de ceux de Guise, ascauoir la veufue, les enfans & parens du Duc tué deuant Orleans vindrent en grande ceremonie demander iustice du meurtre commis sur le defunct. Ils ne se contentoyent pas du sang de Poltrot, c'estoit l'Amiral qu'ils cerchoyent. Lui se tenoit sur ces gardes, bien accompagné pour lors. La Roine craignant que si on laissoit choquer ces deux maisons, celle de Guise dont elle pretendoit se seruir ne receust de la perte autant ou plus que celle de Chastillon bien puiffante alors, destourna le coup, faisant commander par le Roy à ceux de Guise de demeurer cois, leur assignant autre temps & lieu pour y auiser, les honorant des principales charges, & donnant toute entree & familiarité pres sa personne. Diuers edits furent faits alors (à la coustume des François, qui abondent en ordonnances & changent en cela presque aussi souuent qu'en façon d'habits) pour la police Ecclesiastique & ciuile. Tousiours il en passoit quel-
qu'un au preiudice de ceux de la Religion, comme celui des escholes, le Roy voulant que par toutes les villes de
son

son royaume le reuenu d'une prebende fuit affecté à vn maistre d'eschole, afin d'instruire (disoit cest edit) sainctement la ieunesse, & empescher que les heretiques la peussent infecter de leur fausse doctrine. Fut aussi lors erigee la iurisdiction des iuges & consuls entre les marchans: & les greffes des consignations establis. Sur la fin de l'annee, vn Gascon nommé le capitaine Charry, affectionné à la maison de Guise, maistre de Camp, & capitaine des gardes du Roy, suivi de deux autres, ayant esté rencontré sur le Pont S. Michel par Chastellier Portant gentilhomme de Poictou, fauori du sieur d'Andelot, Chastellier deffia Charry, qui lui auoit plusieurs années auparauant tué vn sien frere en Piedmont, & apres quelques coups tirez Charry & ses deux adherans furent réuersés morts sur les carreaux. Chastellier & ses compagnons se sauuerent de vistesse: les morts furent solennellement enterrez, & y eut grand bruit entre les courtisans & le peuple: mais pour lors ne s'en ensuiuit autre chose, encore que les mains demangeassent à plusieurs. Mais ceux qui pouuoient pousser les roues, preuoyans que le chariot pourroit aussi tost verser sur eux que sur ceux qu'ils hayssoyent infiniment, furent d'avis de remettre le mouuement à vne autre opportunité. La mort de Charles de Cossé mareschal de Brissac, lequel auoit fait de grands seruices à la France es guerres de Piedmont, mit fin à l'an mil cinq cens soixante trois, ce seigneur estât decedé le dernier iour du mois de Decembre.

M. D. LXIII.

A l'entree de l'an fut permis par edit aux Ecclesiastiques de retirer leurs terres alienees pour la vente de cent mille escus de rente. Ce fut vn artifice que tout cela pour pescher es bourses de ceux qui durant la guerre & tandis que la France fondoit en larmes auoyent chanté & yefeu à l'aïse du corps pour la pluspart. Sur le commencement de l'euier arriuerent à Fontainebleau les ambassadeurs du Pape, de l'Empereur, du Roy d'Espagne & du Duc de Sauoye, demandans que le Roy fist obseruer de point en point par toute la France les decretis du Concile de Trente, d'où les deutez se deuoyent trouuer à Nancy le 25. iour de Mars suyuant, pour en faire lecture en pre-

*Edit en fa-
ueur du clergé.*

*Le Roy sol-
licite par
l'Espagnol
de rompre
l'edit de pa-
cification.*

sence des ambassadeurs de tous les Princes catholiques
 Romains, appelez pour y dresser vne ligue generale con-
 tre les royaumes, principautez & estats soustraits de l'obeis-
 sance du Pape. Ils prioient aussi le Roy de faire totalement
 cesser l'alienation des biens du clergé, alleguans cela estre
 preiudiciable tant à lui qu'à son royaume & contre la Loy
 diuine: que le Roy d'Espagne & le Duc de Sauoye ne vou-
 loient estre payez des deniers à eux deus à cause du ma-
 riage de leurs femmes, de l'argent des prestres: Reque-
 roient que lon chastiait exemplairement ceux de la Reli-
 gion, qu'ils deschiffroyent à leur maniere acoustumee: que
 le pardon & abolissement de l'edit de paix fut mis à néant,
 que le Roy fist justice; nommément de ceux qui auoyent
 part au meurtre du Duc de Guise. Ils adioustoient de bel-
 les & grandes offres là dessus, pour ietter le royaume dedés
 le feu d'une deuxième guerre ciuile: mais la Roine & son
 conseil voyans les choses trop chatouilleuses, & se deffians
 des promesses de telles gens, firent respondre par le ieune
 Roy, aux ambassadeurs qu'il remercioit leurs maistres; les-
 quels il ne vouloit mettre en peine, esperant de maintenir
 ses suiets en repos suyuant l'institution de l'Eglise Romai-
 ne. Qu'il auoit fait l'edit de pacification, pour mettre les
 estrangers hors de son royaume. Qu'il ne pouuoit pour
 lors rétrier en nouvelle guerre chez soy, pour certaines rai-
 sons qu'il leur mandoir par escrit, & qu'en tel affaire, il vou-
 loit prendre l'avis des Princes de son sang, des principaux
 seigneurs du conseil, de la Couronne. Le Roy d'Espagne
 autour de telle ambassade taschant de voir la maison de
 son allié en nouueaux troubles, ne donnoit pas ordre à la
 siene es pays bas; où la guerre se couuoit, qui nasquit tost
 apres, & y dure encor à la honte & confusion.

*Rebellions
 & contraue-
 nions diuer-
 ses à l'edit.*

Dedans le Royaume, il y auoit encore force rebellions
 & contrauentions à l'edit, les Commissaires enuoyez pour
 le faire obseruer, peu respectez en plusieurs endroits. En-
 tre autres, les Estats de Bourgogne assemblez à Dijon prie-
 rent le parlement de vouloir remonstrer au Roy, qu'il es-
 toit impossible de contenir deux religions diuerses en vn
 pays, & le prier de ne souffrir qu'il y eust en la Bourgon-
 gne autre exercice public de Religion que de la Romaine.
 Le parlement auteur de ces pratiques, enuoya l'un des
 plus affectionnez à la maison de Guise, qui fust en tous ces
 quar-

quartiers là, homme factieux & cauteleux, lequel fit vne longue harangue à cest effect, depuis imprimée, à laquelle fut opposée vne viue responce qui lui ferma la bouche. En prouence & ailleurs y eut beaucoup de resistance aussi: mais finalement apres beaucoup de contentions l'edit passa, au regard de la publication: combien que quant à l'exécution, en diuers endroits ceuz de la Religion n'eurent de long temps apres moyen de s'assembler, tant par faute de pasteurs, que de lieux commodes pour l'exercice: ioint que les Magistrats les chiquanoient en tant de fortes sur cela, & la porte de iustice estoit tellement close pour eux, que plusieurs changerent d'habitation pour viure en quelque repos.

Au commencement de Mars, la Roine commença le voyage de Bayonne, pour son abouchement avec le Roy d'Espagne. Le pretexte fut que le Roy estant maieur & sur l'accomplissement de ses quatorze ans, il falloit qu'il fist vne ronde par les prouinces de son royaume: que sa presence remedieroit à beaucoup de plaintes & mescontentemens, & affermiroit l'edit de pacification. Mais les euenemens prochains & suyans monstrerent vne partie des intentions de ceste femme & de son conseil. Le Roy commença ce voyage par la Champagne & Bourgogne, d'où il vint à Lyon: & afin d'oster à ceuz de la Religion le moyen de s'y fortifier & s'en saisir vne autre fois, on y commença vne citadelle, & quoy que la peste fust lors estrangement enflamée en la ville, toute sfois la Roine & son conseil n'en voulurent bouger & y tindrent le Roy, iusques à ce que ceste citadelle fust fort auancée. Finalement, la peste estant entrée iusques en la chambre de la Roine, où elle frappa vne de ses damoïselles, le Roy fut enleué de là. Pendant qu'on bastissoit à Lyon, pour brider ceuz de la Religion, afin de flestrir leurs armes auouées par l'edit l'on desmolissoit & desmantelloit Orleans, Montauban: es autres villes on bastissoit des citadelles, que les vns appelloient chasteaux-villains, les autres nids de tyrannie. Ceuz de la Religion enduroyent tout, se contentans de simples remontrances en papier, & receuans aussi du papier en payement. Mesmes sur ce commencement de voyage, les Catholiques Romains de Creuan en Bourgogne massacrerent plusieurs de la Religion là assemblez pour l'exercice. Sur

*Commence-
ment du
voyage de
Bayonne.*

*Citadelle
pourquoy la
fit à Lyon.*

*Desmantele-
ment de vil-
les.*

*Massacre de
ceux de la
Religion.*

Edit derogatoire à celui de pacification.

Auoy edit derogatoire, fait à Rouffillon.

Massacres au Maine & en Vendosmois.

Ligue en Guyenne.

les plaintes qui en furent faites à la Roine, elle donna des paroles, promettant d'enuoyer à Creuan des commissaires gens de bien, non passionnez pour s'enquerir du fait. Mais en lieu de tenir promesse, alors fut fait vn edit defendant l'exercice de la Religion à la suite de la Cour du Roy: voir ne vouloit qu'es villes mesmes esquelles estoit permis de prescher par l'edit, les ministres montassent en chaire, tandis que le Roy y seroit: alleguant pour raison que la presence meritoit bien qu'il n'y eust autre exercice de Religion que de celle du Roy, lequel on drestoit lors à iurer & à gouverner les dames, ayant des precepteurs à cest effect, & la Cour deuenant lors vn exemplaire de toute defbauche & dissolutiō. On chassa aussi hors du royaume les ministres qui n'estoyent naturels François.

Le Roy parti de Lyon vint à Rouffillon, où il seiourna quelque temps, & y fut visité par le Duc de Sauoye. On y dresta vne nouvelle modification ou eneration de l'edit de paix: defendant à tous hauts iusticiers de permettre l'exercice de la religion en leurs maisons, siefs ou chasteaux, autres qu'en ceux specifiez par l'edit. Que les ministres qui auoyent exercé leur charge es lieux non comprins en l'edit, seroyent pour la premiere fois bannis du royaume, & y recheans, chastiez au corps. Que les prestres, moines & nonnains, qui se seroyent mariez, seroyent contrains quitter leurs femmes & maris, pour retourner en leurs conuens & monasteres: sinon, à sortir du royaume. Qu'il ne seroit loisible à ceux de la religion de faire Synodes, les accusant d'auoir sous ce pretexte fait conspirer & souleuer la pluspart du royaume. Cest edit escornoit celui de pacification: mais outre les paroles s'ensuyuoient les effects: car le sieur de la Curee, gouverneur du Vendosmois, gentilhomme de la Religio, voulant reprimer les voleurs qui auoyent meurtri de guet à pens vn tresgrand nombre d'hommes & de femmes de toutes qualitez en haine de la religion au pays & Comté du Maine & es enuirons fut cruellement assassiné par ces voleurs favorisez & mis en besongne par des grands, dont Chauigny & l'Euesque du Mans auoyent les auens. Aussi ne fut faite iustice de ce massacre non plus que d'infinis autres perpetrez en ces pays là depuis le mois de Iuillet 1564. iusques au mois d'Auril de l'an suyuant. En Guyene le Comte de Candales, le Mar-

quis

quis de Tran, le sieur de Lauzon & l'Archeuesque de Bourdeaux firent vne ligue contre ceux de la Religion, mesmes osèrent employer Monluc & Descars pour faire aprouuer leur entrepryse par la Roine & son conseil, mais on les fit retirer iusques à vne autre fois. Cependant en diuerses villes, les escheuins, iurats, & maires vouloyent emprisonner les particuliers de la Religion, qui en leurs maisons & boutiques, en lieu de blasphemes & chansons de paillardise, se consoloyent en chantant quelques Pseumes, les vouloyent forcer de fournir aux messes paroissiales le pain qu'ils nomment, & de faire honneur à l'hostie des prestres, au iour solennel de sa procession vne fois l'an, leur commandant de tendre & tapisser deuant leurs portes, item de fournir argent aux confrairies dressées à la sollicitation du clergé Romain. Sur les importunes remonstrances & requestes de ceux de la Religion, requerans n'estre forcez contre la promesse contenue en l'edit, les rigueurs cessèrent pour vn temps. Ces affaires passoyent durant le sejour du Roy en Dauphiné, d'où il fut mené en Prouence, & à Marseille fut despesché vn edit en forme de patentes, par lequel estoit enioint aux gouuerneurs des prouinces de faire garder & entretenir deuement l'edit de pacification, & faire tenir la main à ce que nulle esmotion n'auinst en son royaume. Sur le commencement de l'huiuer le Roy entra au Languedoc, & estant à Môtpeflier sur la fin de Decembre prolongea pour six mois le tēps du rachapt des biens du clergé. La froidure de cest huiuer là fut extreme en la France.

Iniques des portemens es villes contre ceux de la Religion.

Cure palliatifue & medecins en papier.

M. D. L X V.

EN ce temps le Cardinal de Lorraine fraichement retourné du Concile de Trente, ayant seiourné quelques iours en Champagne s'achemina vers Paris avec ses gardes portans armes offensiuës à descouuert contre l'expresse defense du Roy. Il estoit accompagné de Henri Duc de Guise son neueu, encores enfant, mais deslors inuesti de l'estat de grand maistre. son frere le Duc d'Aumale n'estoit pas loin de Paris avec gens ramassez. Le Marechal de Môtmorenci, gouuerneur de l'isle de France, seigneur prudent, & ami du repos public, ayant descouuert que plusieurs routins attendoyent ceste venue du Cardinal, pour faire

Le Cardinal de Lorraine voulant entrer en armes dedans Paris est reprimé par le Marechal de Môtmorenci.

Les routins qui se diuisent pour vuyler.

violence à ceux de la Religion qui croissoyent à veüe d'œil, & preuoyant qu'une telle audace ainsi armée à descouuert esclorroit quelque horrible tempeste, si on n'alloit au deuant, enuoya dire au Cardinal qu'il se deportast d'entrer à Paris avec tel train & equipage. Et pource qu'il ne tint conte de ce que le lieutenant du Roy lui mandoit, le Marechal lui fit vne recharge portant defenses d'entrer en ce gouvernement sien avec troupes armées, autrement il vseroit de son autorité. Le Cardinal passant par dessus tout cela s'ingere d'entrer à main armée dedans Paris au commencement de Ianuier: mais il trouua incontinent en teste le gouverneur & magistrat souuerain accompagné d'environ trente ou quarante hommes, mais gens de marque, asçauoir seigneurs & gentilshommes: item du Prince de Portian. Au lieu de faire despescher sur la place le Cardinal & tous ceux qui l'accompagnoyent il se contenta de leur faire peur. Le Cardinal, son neueu & plusieurs de leur suite se sauuerent dans les premieres boutiques & maisons. Leurs gensdarmes se garantirent de vistesse, & n'en furent nullement poursuivis. Ceste nuee escartee le Cardinal tout confus ayant seiourné quelque peu en la ville, se retira en Champagne, attendant le retour de Bayonne. Le Duc d'Aumale son frere fit vn peu plus de bruit, & durant quelques semaines on ne parloit es environs de l'isle de France que de ligues & associations pour auoir raison du Marechal de Montmorenci, lequel a sistede de l'Amiral & autres seigneurs contint les Parisiens en paix, fit aprouuer son fait au parlement & au conseil du Roy: mais ce coup renouuella le despit de la maison de Guise contre celles de Montmorenci & de Chastillon. Or pource que les amas faisoit par le Duc d'Aumale, & les desseins de la ligue qu'il brassoit avec le Duc d'Estampes, Martignes, Chauigny, & l'Euesque du Mans, auoyent contrainct le Marechal & l'Amiral d'assembler quelques gentilshommes pour tenir ces pretendans ligueurs en ceruelle, la Reine craignant que de ce bruit ne sortissent des esclars qui pourroyent rompre le voyage de Bayonne, & autres expediens qu'elle estimoit plus propres pour la perfection de ses conseils, fit incontinent despescher des lettres patentes, par lesquelles le Roy commandoit à ceux qui n'estoyent pas encores entrez dedans Paris de n'en aprocher pas dauantage: & à ceux qui y

63

comme ad
 f... du
 h... g...
 ...

qui y estoient d'en sortir, remettant l'accord de ceste querelle à son retour de Gasconne. Le Cardinal irrité de ce qu'on ne lui faisoit pas raison à son gré de ceste baltonnade, fit vne autre entreprinse, attachant la guerre à Salcedo bailli de Vic & gouverneur pour le Roy dedans Marsault, lequel s'estoit emparé de certaines places appartenantes au Cardinal, alleguant auoir eu raison de ce faire, pour ce que le Cardinal s'estoit mis en la sauuegarde de l'Empereur, & l'auoit fait publier sans le commandement & congé du Roy son souuerain. Salcedo trop foible pour vn si puissant ennemi favorisé de la Roine, fut contraint en fin sortir de Vic & de Marsault.

*La guerre
Cardinale.*

Pour reuenir à la Cour, la Roine voyant que de toutes les provinces acouroyent deputez pour faire plaintes au Conseil d'infinites violences des Catholiques Romains & des contrauentions à l'edit, fit assigner à Thoulouse tous ces deputez, qui nonobstant les estranges cruautez que l'on y auoit exercees durant les premiers troubles ne faillirent de s'y trouver. Monluc estoit des premiers au nombre de ceux dont l'on se plaignoit, pour auoir fait des meurtres, violens & saccagemens incroyables contre tout ordre de guerre. Lui mesmes escrit au comencement du sixiesme liure

*Assignation
à Thoulouse
pour ouir
les plaintes.*

de ses Commentaires ces mots: Le Roy estât arriué à Thoulouse, ie fis baiser les mains à sa maiesté, laquelle me fit plus honorabile recueil que ie ne meritois. Les Huguenots ne faillirent à faire leurs pratiques & menées, & me faisoient faux-seu sous main, car à descouuert ils n'osoient le faire: mais ie ne m'en donnois pas grand' peine. La Roine me fit cest honneur de me dire tout ce qui le passoit, & me monstra la fiance qu'elle auoit en moy: & conu bien lors qu'elle n'aimoit pas les Huguenots. Ce sont les mots de Monluc.

*Tesmoignage notable
de Monluc
descourant
les paquets
de la Roine.*

Le Roy ayant trauersé la Guyenne seiourna au Mont de Marsan quelque temps, attendant la venue de la Roine d'Espagne à Bayonne. La fut descouuerte (ce dit Monluc) vne ligue dressée en France là où y auoit de grands personnages, Princes & autres, lesquels il ne nomme point, bien engagé de promesse. La Roine faisant de Pestonnee, encore qu'elle sceust que c'estoit, fit demander par le Roy à Monluc, son amis. Il conseilla que le Roy cassast ceste ligue, pour en faire lui mesme vne autre, qui seroit appellee la confederation du Roy. Apres plusieurs disputes ceste ligue fut

*La ligue du
Roy.*

côclue, & arresté que tous les Princes, grâds Seigneurs, gou-
 verneurs de prouinces, & capitaines de gens d'armes renon-
 ceroyent à toute ligue & confederatiõ, tant dehors que de-
 dâs le royaume, & que tous seroyét de celle du Roy, & se-
 royét le sermēt, à peine d'estre de claires rebelles à la Cou-
 rone. Il y eut beaucoup de difficultez à coucher les articles,
 & non sans cause, attendu que c'estoit rēuerser tout de faire
 entrer vn Prince souuerain en compagnie & association a-
 uec ses suiets, escorner par telles sourdes pratiques l'autho-
 rité royale & l'edit de pacification qui deuoit estre inuola-
 blement gardé, & seruir de loy fondamentale au repos du
 royaume. Mais la Roine pretendoit lier pieds & poings aux
 vns par ce cheuestre, & donner licēce aux autres de fraper
 quand & comme bon leur sembleroit. Les choses auenues
 puis apres monstrerent les fruits de tels conseils.

*Venue de la
 roine d'Es-
 pagne à
 Bayonne.*

Le neufiesme iour de Iuin Henri Duc d'Orléas, frere du
 Roy partit de Bayonne, où la Cour estoit arriuee peu au pa-
 rauant, & alla coucher à Saint Iean de Lus, d'où il fut le
 lēdemain à Irõ premiere place des terres du Roy Philippe,
 affize sur le fleuue de Marquery, lequel separe les Seigneu-
 ries des Rois de Frâce & d'Espagne. Le Duc ayant passé ce-
 ste riuere, fut trouuer Elizabeth Roine d'Espagne sa sœur,
 par delà Aruany, & apres les ceremonies & caresses acou-
 stumees en telles rencontres prindrent le chemin de S. Se-
 bastian, où le Duc d'Alue se trouua. Le Roy vint tost apres
 au deuāt de sa sœur, suivi de plusieurs Princes & grâds Sei-
 gneurs, & l'amena dans Bayonne, où elle seiourna long
 temps.

*Conseils te-
 nus à Bay-
 onne entre l'E-
 spagnol & le
 François,
 sources des
 malheurs de
 la France
 & du pays
 bas.*

Le Duc d'Alue avec plusieurs autres du Conseil
 d'Espagne communiqua fort secrettement avec le Conseil
 de France. Leur resolution fut, dit le sieur de la Noue en ses
 discours, au traité des causes de la prinse des armes aux se-
 conds troubles, d'exterminer ceux de la Religion tant en
 France qu'es pays bas: & qu'il faloit commencer par les
 chefs, suyuant l'apophthegme de ce Duc Espagnol (qui le
 pratiqua tost apres sur les têtes des Comtes d'Egmont, de
 Hornes, & autres à Bruxelles) qu'il n'y auoit ordre de s'a-
 muser aux grenouilles, ains faloit pescher premierement
 les gros saumons. Le Prince de Condé, l'Amiral, & autres
 en France, auertis d'heure par quelques vns qui n'estoyent
 pas loin de ces conseils sanguinaires, se tindrent plus sur
 leurs gardes pour lors, & commencerent à penser à leurs
 afai-
 asai-

affaires, auertissant ceux de la Religio de ne s'endormir pas.

De Bayonne le Roy print le chemin de Nerac, où il re-
 mit les Catholiques Romains en leurs biens, fit refaire les
 temples: rentrer les prestres & moines qui en estoient des-
 logez: commandant à Monluc par patentes en forme d'edit
 de tenir la main à cela, & faire que les officiers de la ville
 fussent esgalement choisis moitié de l'une, moitié de l'autre
 religion: voulant que ceste loy fust commune en toutes les
 villes où ceux de la Religion reformee s'estoyent rendus
 les plus forts. Dauantage il ordonna que les moines & nô-
 nains qui s'estoyent defroquez & vouloyent rentrer en la
 succession de leurs peres, n'y fussent receus, que suyuant les
 constitutions anciènes. Les ligueurs Catholiques Romains
 de Guyenne y furent aussi ouis & iustifiez. Au demeurant
 par tout où le Roy passa depuis, ce ne furent que plaintes
 de ceux de la Religion, à qui la paix faisoit presque autant
 de mal (& en quelques lieux dauantage) que la guerre. Le
 conseil appaisoit les complaignans avec douces paroles,
 promettant de pouruoir a tout le plus amiablement & e-
 quitablement qu'il seroit possible: mais ce furent paroles
 qui s'en allerēt en fumee: car d'infinis meurtres depuis l'e-
 dit iusques alors ne s'en ensuiuit punition de demi-douzai-
 ne de coupables: encores ne se print on qu'à quelques beli-
 stres, qui d'ailleurs & parauant auoyent meritē dix fois la
 roue ou le feu. Le reste de l'annee se passa en entrees du
 Roy es villes au long de la riuere de Loire, en festins, des-
 penfes superflues, mascarades, & ridicules passetemps, es-
 quels le Roy & ses deux ieunes freres estoyent plongez. La
 Roine avec ses conseillicrs maniant la France & la guidant
 par les destours qui durent au bout des tempêtes non
 moins perilleuses que les precedentes.

M. D. L X V I.

Nous auons veu ci dessus que tost apres l'edit de
 pacification la Roine auoit donné acces à ceux de
 la maison de Guise pour venir demander au Roy nouvelle
 iustice du meurtre de leur parent despesché par Poltrot
 que lon auoit tenaillé & desmembéré vis à Paris. Et d'aurant
 que lesdits de Guise auoyēt assez donē à enrēdre que c'estoit
 à l'Amiral qu'ils en vouloyent, & que la dissimulation de la

*Reconcilia-
 tion simulee
 entre les
 maisons de
 Guise & Cha-
 stillon.*

Roine mere entretenoit le feu d'une telle querelle, le Prince de Condé qui ne fit point le voyage de Bayonne auoit deslors essayé d'esteindre le tout, & d'arrester d'un costé la violence des poursuyuans, de l'autre l'astuce de la Roine, qui ne demandoit que continuation de querelles entre les grands, afin de regner dedans la diuision, & faire le hola, quand il lui plairoit: suyuant les auis de ses sages Conseillers, braues politiques, si on les en croid, & grands amis de la France. Ainsi donc le Prince auoit présenté vn escrit en Conseil le quinziesme iour de May 1563. contre ceux de Guise, portant que s'il y auoit personne qui entreprist de s'adresser de fait ou de parole à l'Amiral, autrement que par les voyes de iustice dont l'Amiral faisoit ouuerture: le lui feray (dit-il) conoistre que ie m'en ressentiray, tout ainsi que s'il estoit fait & adressé à ma propre personne, estant son ami, & luy oncle de ma femme, de laquelle i'ay plusieurs enfans, estât en outre vn grand Cheualier, tresnecessaire pour le seruice du Roy. La Roine se souuenant de cela, & voulant courir le cõseil de Bayõne fit au cõmencement de Iãnier 1566. sommer ceux de Guise & de Chastillon de se trouver à Moulins en Bourbonnois, & y fut appellé aussi le Marechal de Montmorency à cause de la querelle de Paris. Furent mandez aussi de Thou & Segurier premier & second Presidents de Paris: Dasis, premier de Thoulouse, La Gebaston de Bourdeaux, Truchon de Grenoble, le Feure de Dijon, Fourneau second de Prouence. Le Roy estant en la chambre avec quelques Princes & Seigneurs, le Chancelier fit vne longue harangue sur les miseres du royaume, le desordre en la iustice & police, dont s'ensuiuit quelque reiglement qui a aussi peu duré que plusieurs louables ordonnances de ce royaume là. Puis apres on vint au fait des maisons de Guise & de Chastillon, où plusieurs choses debatues de part & d'autre, & l'Amiral s'estât purgé par serment de n'auoir onc esté l'auteur du meurtre dont estoit question, fut moyéné vn tel quel accord entre les deux maisons, & tant fait qu'il y eut quelques ceremonies de salutations, protestations de paroles & embrassemens, avec promesses de ne se plus entrecher. La vesue du defunct & le Cardinal de Lorraine parloyent en ceste tragedie, le ieune de Guise ne disoit mot, & lui auoit on de sia composé & contentance à des menaces & sourcils, dont ceux de Chastillon

Magnanimité du Prince.

Harangue du Chancelier.

Accord de Cour.

Chastillon faisoient peu de cas, pource que c'estoit lors vn enfant. Ce qui leur donnoit à penser estoit qu'ils voyoyent la Roine pancher manifestement du costé desdits de Guise, & le Cardinal & elle n'estre que deux testes en vn chaperon. On accorda aussi le mesme Cardinal & le Marechal de Montmorency, sur ce qui s'estoit passé à Paris entre eux durant le voyage de Bayonne.

Le reste de toute ceste annee fut presque employé entre les Courtisans en nopces, festins & autres passetemps. *Misérabil*
 Mais parmi le royaume il y auoit de grands desordres. Les *estat de la*
 insolences des Catholiques Romains contre ceux de la *France,*
 Religion continuoient: les modifications, faites à l'edit, l'abolissoient peu à peu: les menasses de ruiner bien tost ceux de la Religion: (dont on tuoit çà & là des chefs & capitaines, sans faire justice des meurtriers) se renforçoient de semaine en semaine: la resolution prise à Bayonne se manifestoit dedans & dehors le royaume. Neantmoins le Prince & l'Amiral se tenoyent cois, contens d'auoir l'œil ouuert aux occurrences, & la main prompte à auertir leurs amis de ce qui se passoit, afin de n'estre surpris. Ils auoyent diuers auertissemens des preparatifs de l'Espagnol pour faire es pays bas vn terrible deluge, & prenoyent que ceste entreprise tiroit quand & soy nouveau trouble en France, & qu'apres tant de vents qui auoyent soufflé à Bayonne, il tomberoit quelque ruine estrange. Le Prince de la Roche sur-Yon leur en auoit descouuert plusieurs particularitez peu auant son trespas. Quand ils se plaignoyent des contrauentions, belles paroles & lettres gracieuses n'estoyent oubliées pour les endormir. Il y eut ce pendant quelques troubles en Foix & en Bearn, où quelques gens de bien furent tresiniquement traitez. A Paris y eut quelque commencement de dispute entre deux ministres & deux Sorbonnistes au logis du Duc de Neuers: mais tout cela se conuertit en escrits bien prolixes, sans resolution, n'estans ordinairement tels colloques d'aucun fruit. Pareillement fut lors rompu sur vn eschafaut certain voleur nommé Simon de May. C'estoit vn personnage de bas lieu, lequel se tenoit en vne maison champestre assez pres de Chastillon sur Loin: où sous ombre d'hospitalité il commettoit des brigandages. Il fut pratiqué par Aumalle frere du feu Duc de Guise pour aguetter l'Amiral quand il iroit *Execution*
de Simon de
May, vo-
leur & infi-
gne calom-
niateur.

à la chasse. Pour auance on lui bailla cent escus & vn cheual d'Espagne. L'Amiral averti auparauant de la mauuaise vie de celi hōme l'auoir rudement menacé: finalement apres auoir descouuert par tesmoins que c'estoit vn voleur il'en enuoya les informatiōs à Paris, tellemēt qu'au bout de quelques iours de May fut empoigné, mené à la conciergerie, où il commença d'accuser l'Amiral & quelques autres, comme s'ils eulient fait complot ensemble, & lui eulient promis grandes recompenses pour tuer la Roine mere. Mais les conseillers deputez à la confection du proces, ayans aussi tost senti l'infection d'vne telle calomnie, & conu que remuant cest affaire (ce qu'il conuenoit neantmoins) il y en auroit du costé de la maison de Guise bien plus empesché que de celle de Chastillon, laissoyent ceste fausse accusation, & ayans aueré contre de May, ses voleries & brigandages le firent rouër.

Proces notable à Paris entre l'vniuersité & les Iesuites.

Durant ce voyage du Roy a Bayonne, où il ne fut acompagné que de Princes & Seigneurs Catholiques Romains, y eut vn proces notable a Paris pour le fait des Iesuites, j'en représenterai ici quelques traits, recueillis mot à mot du 4. liure des epistres & du plaidoyé de M. Estiene Pasquier aduocat, lequel plaida pour l'vniuersité contre iceux Iesuites. Voici donques ce qu'il escrit en vne siene epistre: Vn Nauarrois nommé Ignace, qui tout le temps de sa vie auoit suivi les armes, ayant esté nauré en la ville de Pampeune, pendant qu'on le pensoit s'auise de lire les vies des Peres, sur le patron desquelles il lui prit opinion de former toute la teneur de sa vie. Il s'acoste de quelques vns, & entre autres d'vn nommé Maistre Pasquier Brouer. Ceux ci iurēt vne societé ensēble, & estant Ignace guerri, ils firent quelques voyages à Paris, Rome & Ierusalē. Finalement se retirerēt dans Venise, où ils hebergerent quelques ans: & se voyās suivis de plusieurs se transporterēt à Rome, où ils cōmencerent de faire professiō publique de leur ordre: promettās entre autres articles deux choses: l'vne que leur principal but estoit de prescher l'Euāgile aux Payés, pour les cōuertir à nostre foy: l'autre d'enseigner gratuitement les bōnes lettres aux Chrestiens. Et pour acōtoder leur nō de Iesus. Ils se presentēr au pape Paul troisieme du nō de Farnese, vers l'an mil cinq cens quarāte. C'estoit lors que l'Alsmagne cōmençoit de s'armer pour le remuemēt

*J. Pasquier
De la langue*

Commencement des Iesuites.

Leur profession.

Leur nom.

de la religio Catholique: & parce que l'une des principales disputes des Alemans estoit sur la puissance du Pape que Martin Luther auoit voulu terrasser, ceux ci d'une profession toute contraire demostrent que le premier vœu qu'ils faisoient estoit de reconnoistre le Pape par dessus toutes les puissances terrienes, voire par dessus le Concile general & vniuersel de l'Eglise. Le Pape qui du commencement auoit fait toute de les aprouer, & depuis leur auoit permis de se nommer religieux, mais à la charge qu'ils ne pourroyent estre plus de loixate en nombre, commença à ceste promesse de leur l'oreille, & ouurit pleine porte à leur deuotion, & apres lui les troisiesmes iusques à ce que le Pape Paul quatriesme, dit le Theatin, qui a esté le premier promoteur de cest ordre, les a autorisez de tout point avec toutes sortes de privileges. Or come leurs affaires se manioient en ceste sorte, il auint que l'Euuesque de Clermont, bastard du Chancelier du Prat, les prit en affection, & eut enuie de plâter cest ordre dedans Paris, où il emmena Pasquier Brouet avec trois ou quatre autres. Ceux ci sur leur auenement se logerent petitement & sans grand bruit en vne chambre du college des Lombards, & depuis establierent leur habitatiō en l'hostel de Clermont rue de la Harpe, par la souffrance de celui qui les auoit le premier introduit entre nous, celebras leurs messes & prieres es iours des dimanches & festes en vne chapelle qui est à l'entree des Chartreux. Voyas que leurs affaires leur succedoyent à propos, se presenterent par plusieurs fois à la Cour de parlement, afin que leur ordre fust autorisé par icelle. Mais feu Monsieur le procureur general Brouart s'opposa à toutes leurs requestes. Nō qu'il ne fauorifast entre tous les autres grandement la religio Catholique, ains parce qu'il redoutoit sur toutes choses & craignoit les nouveautez, come mere de plusieurs erreurs, mesmes en la Religio. Parquoy leur remostroit que s'ils auoyent le cœur totalement esloigné du mode, ils pouuoient sans introduire nouvel ordre se cōfier sur les religions anciēnes de S. Benoist, Clugny, Cisteaux, Grādmōt, Premōstré, & autres aprouees par plusieurs conciles, ou sous les quatre mediās. La Cour nō cōtente de ces remonstrances, ne s'en voulut pas croire toute seule, ains eut recours à la faculté de Theologie, laquelle par sō decret les cēsura, partie pour autāt que quelques vnes de leurs propositions derogoyent aux privileges de l'E-

10/11/14
En quel temps ils furent es-clos.

A l'aide de qui.

Par qui vœus en France.

Comment ils s'y comporterent.

Leur audace.

Qui leur firent testes.

Par qui cōsurer.

*Leur auan-
cement.*

*Ce qu'ils ob-
tindrent
d'entree.*

*Leur colle-
ge.*

*Leurs sup-
posts.*

*Par qui
combatuz.*

glise Gallicane, partie que se qualifiās religieux ils n'en por-
toyēt l'habit, ni ne se cōfinoyēt cōme les autres dās les cloi-
stres. Censure qui les esloigna de leur proiet. Quelque tēps
après deceda l'Euesque de Clermont, lequel leur legua par
son testament plusieurs grands biens. Ce legs par eux re-
cueilli, seruient les premiers troubles, au commencement
desquels fut assemblee l'Eglise Gallicane dans Poissy. Des-
lors ils commencerent d'interrompre leur long silence, &
presenterent derechef requēste à la Cour de Parlement,
pour estre receus & aprouvez, sinon en forme de religion,
pour le moins de simple college. Le Parlement estima que
cela regardoit les superieurs de l'Eglise, au moyen dequoy
il les renuoya a l'assemblee de Poissy, où presidoit mon-
sieur le Cardinal de Tournon, comme plus ancien Prelat. le-
quel dedans la ville de Tournon auoit fondé vne compa-
gnie de leur nom. Par l'intercession d'icelui, ils obtindrent
d'estre receus en forme de societē & college tant seule-
ment: à la charge qu'ils seroyent tenus de prendre autre ti-
tre que de Iesuites, & se conformer par tout à la disposi-
tion Canonique, sans entreprendre chose aucune, ni au
temporel, ni au spirituel, sur les ordinaires, & qu'au prealla-
ble ils renonceroient par expres aux priuileges portez par
leurs bulles. Autrement, qu'à faulte de ce faire, ou que pour
l'auenir ils n'en obtinssent d'autres, ceste approbation se-
roit nulle. Ce decret leur est emologué par la Cour mot
apres mot, & selon sa forme & teneur. Peu de temps apres
ils acheterent vn hostel assis en la ville de Paris, rue Saint
Iaques que lon appelloit la cour de Langres, lequel ils
diuiserent en deux demeures, l'vne pour les religieux
l'autre pour les escholiers. En ceste compagnie y a-
uoit lors plusieurs personages doctes, entre autres frere
Esinond Auger & Maldonnat: celui la grand predicateur,
cestui ci versé & nourri en toutes sortes de langues & de
disciplines, grand Theologien & philosophe. Ceux ci en-
uoyez par deçà pour annoncer leur doctrine furent tresfa-
uorablement acueillis, & attirerent vne infinité d'escho-
liers à soy. Se voyans auoir le vent en poupe, presente-
rent requēste au recteur de Paris, afin d'estre vnīs & incor-
porez au corps de l'vniuersité. Lors fut faite congregatio
solennelle aux Mathurins, par laquelle fut conclud qu'ils
declaireroyent auant que passer plus outre s'ils prenoyent
qualité.

qualité de Reguliers ou Seculiers: qui estoit les reduire en vne grãde perplexité. Car de nier qu'ils fussent Reguliers, c'estoit desmentir leur vœu. De dire aussi qu'ils le fussent, c'estoit contreuenir à ce qui leur auoit esté enioint à Poissy. Pour ceste cause ne prenans qualité precise, l'vniuersité les deboura de leur requeste. Ils ne se rendent pas pour cela, ains ont recours au parlement, afin de gagner par contrainte sur l'vniuersité, ce qu'ils n'auoyent peu obtenir de gré. Il fut dit que les parties viendroyent plaider au premier iour.

Ce sont les mots de M. Estienne Pasquier, lequel adiouste, l'vniuersité me fit cest honneur de me choisir pour son aduocat. La cause fut plaidee par deux matinees avec telle contention que la grandeur requeroit: M. Pierre Verforis plaidant pour les Iesuites, & moy pour l'vniuersité. Quant au plaidoyé de M. Pasquier nous en insererons ici quelques mots & periodes notables. Le fait des Iesuites (dit-il) est plein de dissimulation & d'hypocrisie: leur secte n'est pour l'auenir qu'un seminaire de partialitez entre le Chrestien & le Iesuite: leur but & intention ne tend qu'à la desolation & surprise de l'Estat tant politic qu'ecclésiastic: ils portēt à faulces enseignes le nom de Iesus. le croy qu'il n'y aura fidele Chrestien, ou bon & loyal citoyen en France, qui ne trouue les conclusions de l'vniuersité iustes & raisonnables: c'est asçauoir que non seulement ce nouveau monde, qui par titre, partial, arrogant & ambitieux, se dit seul estre de la societé de Iesus, ne doit estre adopté au corps de nostre vniuersité, mais que lon le doit totalement bannir, chasser & exterminer de la France. Ces nouveaux freres, sous vn titre splendide & vn beau masque exterior, veulent maintenant eniamber sur nostre repos. Ignace soldat estropié, non tant par zele & deuotion qu'il eust à nouvelle austerité, que pour se voir impotent & mal duit à la suite des armes, acosta de quelques vns, entre autres d'un maître Pasquier Brouet, natif de Dreux, homme qui hors mis quelques chimagres exterieures, n'auoit rien de literature au dedans, soit en lettres humaines, soit en Theologie. Ces deux avec quelques autres sonnèrent pour vn temps leur retraite dans Venise, ville reconue par quelques auteurs Italiens pour receptacle de plusieurs indignitez & choses peruerfes. Là ils hypocrisent pour vn temps quelque auste-

J. Pasquier
Leur res-
ponce.

L'vniuersité
plaidé con-
tre eux.

Quelques
traits re-
marquables
du plaidoyé
de l'vniuers-
sité de Paris
contre les Ie-
suites.

rité superficielle de vie, & voyans que leur superstition commençoit à estre suivie (car iamais vne nouveauté ne trouue faute de suite parmi vn peuple) ils prindrent la hardiesse de se transporter à Rome, où ils commencerent de publier leur secte: & combien que la plus part d'entre eux n'eussent fondement quelconque es langues ni en Theologie, toutesfois ils commencent de promettre à pleine bouche deux choses: l'une de prescher aux mescreans l'Evangile pour les conuertir à la foy: l'autre d'enseigner les bonnes lettres à tous Chrestiens, le tout gratuitement & sans rien prendre. Prenent pour ceste cause le nom de religieux sous la societé de Iesus, comme si tous ceux qui n'adherassent à leur secte fussent separez de leur compagnie & societé.

*Ephithetes
des Iesuites.*

Dedans ce mesme plaidoyé ils sont qualifiez rusez, auteurs de secte superstitieuse, malheureuse engeance, secte condamnée par la faculté de Theologie, pource qu'elle est pleine de superstition & ambition damnable, & introduite à la desolation de tout estat regulier & seculier: gens qui sont en possession de croistre par les ruines d'autrui, avancez par les ambitieuses & indignes pratiques du Cardinal de Tournon leur fauteur: impudens, irreguliers, desobeis sans, hypocrites, predicateurs ignoras & passagers, pipeurs, porteurs de rogatons, gens nouveaux & ramassez de toutes pieces, pleins d'ambitieuse superstition, tels quels. Il descouure puis apres leur strategeme pour acrocher en peu de temps infinies richesses voire des pays & royaumes entiers: c'est que leur pretendue compagnie est composee de deux manieres de gens: dont les premiers se disent estre comme de la grande obseruance, les autres de la petite. Les premiers outre les trois vœux ordinaires des moines, en ont vn quatriesme: c'est d'obeir au Pape, & le reconoistre souuerain en terre par dessus toutes choses sans exception ou reserue en tout ce qu'il voudra leur commander. Ceux de la petite obseruance sont sans plus astraingz à deux vœux: l'un regardant la fidelité qu'ils promettent au Pape, & l'autre l'obeissance enuers leurs superieurs. Ces derniers ne vouent pas pauvereté, ains leur est loisible de tenir benefices sans dispense, succeder à peres & meres, acquerir terres & possessions, comme s'ils estoient seculiers. Ceci est la voye par laquelle ils ont acquis tant

*Leurs ruses
pour s'a-
grandir.*

tant de biens & richesses en ce nouvel ordre. tout ce qui vient à ces petis obseruantins par succession, acquisition, ou autre pratique demeuree en la masse Iesuitique: sans pouuoir estre repeté: car ceux mesme à qui il eschet ont voué obeissance. Et conuient noter dauantage vn autre vœu special de ces gens, qui est d'obeir par tout & en toutes choses à leur general & superieur, qui est tousiours Espagnol & choisi par le Roy d'Espagne, comme il est auenu iusques à present: & entre autres mots de ce vœu sont ceux ci qu'en iettant l'œil sur leur general ils ont à reconoistre en lui Iesus Christ comme present. De ces vœux & distinctions sont issues de terribles entreprises, iusques à attenter sur les vies & personnes des Princes, Rois & Roines, comme les histoires du pays bas, d'Angleterre & de France en font foy, & dont nous dirons quelque chose sur la fin du regne de Henri second.

Quant aux desordres suruenants de ces deux ordres d'obseruantins, M. Pasquier les descouure par le menu, & le temps a verifié le tout. Adions ces mots: Comme ainsi soit, dit-il, qu'en leur petite obseruance lon ne face vœu ni de virginité, ni de pauvreté, aussi y sont indifferemment receus prestres & gens laics, soyent mariez ou non mariez, voire ne sont tenus de resider avec les grands obseruantins. Mais leur est permis d'habiter avec le reste du peuple, moyennant qu'à iours certains & prefix, ils se rendent à la maison commune d'eux tous, pour participer à leurs chimagrees, tellement que suyuant ceste Loy & reigle, il n'est pas impertinent, de voir toute vne ville (disons aussi tout vn pays, vn royaume) Iesuite. La communication qu'ils ont ensemble par le moyen des confessions sert à esuenter les proyes, à descouuir les secrets des grands & petis. & d'aurant qu'ils sont particulièrement affectionnez au Roy d'Espagne leur fondateur principal, pour lequel aussi ils font prieres particulieres & expressées ordinairement, ce n'est de merueilles si depuis en France & ailleurs ces nouueaux freres ont rât travaillé pour le faire Monarque. Outre ce que dessus, M. Pasquier adion-

*Deux de-
grez en la
selle Iesui-
tique, en fa-
ueur duquel
ils pouuent
assuettir
tout le mō-
de au Roy
d'Espagne
leur souuer-
rain.*

1111111111

me Lyons: qui comme les anciens harangueurs & enseigneurs d'un babil affecté gaignerent petit à petit credit dans Rome, aussi petit à petit perdirent ils l'Etat, selon le iugement de tous les politiques, il n'en faut pas moins attendre des Iesuites, si dès le commencement on n'en extirpe la race & la racine.

Auis & decret de la Sorbonne contre les Iesuites.

Il inferé aussi en ce mesme plaidoyé l'auis & decret de la faculté de Theologie de Paris, au college de Sorbonne des l'an 1554. contenant ce qui s'en suit tourné du Latin. Ceste nouvelle société s'attribuant de nouvelle façon un inaccoustumé nom de Iesu, receuant si licencieusement & indifferemment toutes personnes, tant criminelles, illegitimes & infames puissent elles estre, ne differant en rien d'avec les prestres seculiers en habit exterieur, en tonsure, en heures canoniques à dire à part ou à chanter tout haut es temples, au cloistre & silence, en choix de viandes & de iours, en iustes & autres diuerses loix & ceremonies, qui distinguent & conseruent les estats des religions, ayant obtenu tant & si diuers priuileges, indults & libertez, sur tout au regard des messes & confessions, sans distinction de lieux ou de personnes, item en la charge de prescher, lire, enseigner au preiudice des ordinaires, du Clergé, des autres moines, voire des princes & seigneurs temporels, contre les priuileges des Vniuersitez, à la grande foule du peuple: semble violer l'honesteté de la religion monastique, enruer le studieux deuotieux & necessaire exercice des vertus, abstinences, ceremonies & austeritez, voire donne occasion d'apostater librement des autres religions, soustrait l'obeissance & subiection due aux ordinaires, priue iniustement de leurs droits les Seigneurs temporels & Ecclesiastiques, introduit du trouble en l'estat politic & en l'Eglise, & entre le peuple beaucoup de querelles, de proces, de noises, de débats, d'entues, de rebellions & de schismes diuers. Pourtant, toutes ces choses & autres diligemment pesees & examinees, ceste société semble perilleuse au fait de la religion, perturbatrice de la paix de l'Eglise, renuerseresse de la moinesie, & inuentee pour ruiner plustost que pour edifier.

Après censuré faite à la secte Iesuitique.

Voyons qui s'en suit. Il n'y eut iamais (dit M. Pasquier) qui proteste estre fils de l'Eglise Romaine, & veut viure & mourir en la foy d'icelle) secte plus partiale & ambitieuse, & dont les propositions fussent de plus pernicieuse consequence.

sequēce que la Iesuitique. En ses principes elle est schismatique & conséquēment heretique. Il fait puis apres vne cōfession d'ignace avec Luther, & maintiēt qu'ignace est plus à craindre que l'autre : pource que les consciences se laissent fort aisément surprendre & enyurer de poison des Ignaciens ou Iesuites, pour les estimer premiers protecteurs de la Religion Romaine encontre les heretiques, ores qu'ils en soyent les premiers dissipateurs. Faisans contenance de soutenir l'Eglise de Dieu, ils la ruinent & ruineront de fond en comble au long aller. Vn peu apres, continuans de parler à toute la Cour, l'espere (fait-il) vous monstrent que ceste secte par toutes ses propositions ne produit qu'une diuision entre le Chrestien & le Iesuite, entre le Pape & les Ordinaires, entre tous les autres moines & eux: que les tollerant, il n'y a Prince ou Poretat qui puisse assuer son estat alencontre de leurs attentats. Ceste secte a esté bastie sur l'ignorance d'ignace: depuis elle a esté entretenue par l'orgueil & arrogance de ses sectateurs.

Il leur reproche en apres que s'appellans Iesuites, ils dégradent les S. Apostres & anciens Chrestiens, blasphement contre l'honneur de Dieu, forcent les fideles de la societe de Iesus Christ. D'auantage, qu'en Portugal & es Indes ils se sont appeller Apostres. Dit que comme quelques sectaires l'an 1262. surnommer Iesuites & autres tels orgueilleux ont esté mis en sens repprouué & abismiez par le Toutpuissant: nous n'en denons attendre autre chose de ceste arrogante & nouvelle secte des Iesuites, quelque prudence qu'elle aporte pour sa manurention. Que ces Ignaciens, pour s'estre attribué le nom de Iesuites, meritent vne mort honteuse. Respondant puis apres au vœu des Iesuites touchant le Pape qu'ils esleuent par dessus toutes superioritez, nostre Creance, dit il, est tout autre. Nous reconnoissons en France le Pape pour chef & primat de nostre Eglise, avec tout honneur & deuotion: mais tel toutes fois qu'il est suict aux decrets des Conciles generaux & Oecumeniques: qu'il ne peut rien entreprendre sur nostre royaume ni contre la maiesté de nos Rois, ni contre l'autorité des arrests de la Cour de Parlement, ni pareillement au preiudice de nos diocesains dedans leurs fins & limites. Vn peu au dessous, Jean Gerson (dit-il) nous a enseigné par expres en vn sien liure où il monstre que lon pourroit se passer de Pape en l'Eglise, qu'il est en la puissance d'un Concile general

Iesuites

Qu'empore
se le nom
de Iesuites.

Iesuites prin
cipales crea
tures, &
vrais escla
ues du Pape.

*Vertus des
Iesuites.*

*Prediction
veritable.*

*Proces des
Iesuites pen
du au croc.*

d'oster vn Pape de son siege & d'y en eslire vn autre pour subuenir aux affaires de l'Eglise, comme de fait il fut pratiqué aux Conciles de Constance & de Basle. Apres auoit doctement plaidé pour les droits de l'Eglise Gallicane, contre l'ambition des Papes, il adiouste, Introduisez en France & es autres Estats nos messieurs les Iesuites, vous y establissez autant d'ennemis, si le malheur veüt que le Pape vueille les guerroyer. Il descouure puis apres leurs artifices, larcins, extorsions, piperies, impostures & brigandages. Monstre par diuers exemples que ce sont mutins, semeurs de troubles, athees & mocqueurs de Dieu. Et finissant son plaidoyé, dit à toute la Cour, vous messieurs, qui tolerez les Iesuites, serez aussi quelque iour les premiers iuges de vostre condamnation, quand par le moyen de vostre conuenance verrez les malheurs qui en aduiendront non seulement en la France, mais par toute la Chrestienté.

L'Aduocat du Mesnil qui plaida en ceste cause pour le procureur du Roy mit en auant beaucoup de choses contre ces sectaires, & fit assez entendre que c'estoit vne peste dedans le Royaume: mais pource qu'en ce temps le Roy estoit en son voyage de Bayonne, & que les Conseils de la Roine & de la maison de Guise qui gouuernoient tout ne visoyent qu'à la ruine totale du Prince de Condé, de l'Amiral & de ceux de la Religion, le proces des Iesuites fut appointé au Conseil, c'est à dire pendu au croc: les seconds & troisiemes troubles puis les massacres suruenans là dessus les Iesuites dresserent les cornes à bon escient, & firent les estranges menées dont s'ensuiuirent ces horribles tragedies iouees sur la fin du regne de Henri troisieme: comme nous le verrons ci apres. Considerons maintenant ce qui auint en l'an 1567. que les malheurs de la France recommencerent.

M. D. LXVIII.

*Efforts du
Roy d'Espa
gne contre
les pays bas.*

LE Roy d'Espagne ne pouuant supporter l'acroissement de ceux de la Religion es pays bas, & infiniment despité contre eux à cause de la fracture & abolition des images en Flandres, Brabant & autres provinces, resolut de proceder contre eux à feu & à sang, n'ayant esgard aux

aux privileges du pays, ni aux cruelles extorsions & iniustices de ses officiers, contre lesdits de la Religion, les ministres & principaux de laquelle s'estoyent opposez par tous moyens à eux possibles au bris des images, abatues par petit nombre de personnes de peu d'apparence & en si peu de temps, qu'il sembloit qu'elles fussent trebuschees d'elles mesmes. Pour l'exécution de ce conseil de sang, dont avoit esté paravant traité & arresté en la ligne faite à Bayonne, Fernand Aluares de Tolede Duc d'Alue, qui avoit esté son agent à Bayonne, fut establi lieutenant general avec commissions tresamples, lequel sur le commencement du Printemps de l'an 1567. suiui de ses deux fils & de puissantes troupes s'estant embarqué à Barcelonne print port à Genes au mois de May: & avec vne armee de neuf mille Espagnols, mille chevaux legers, & force artillerie s'achemina vers le Milannois. Quant à ce qui s'ensuiuit, c'est à l'histoire des pays bas d'en faire le recit. La Roine & son conseil en France, sous ce pretexte du passage du Duc d'Alue font courir vn bruit sourd qu'il estoit à craindre que l'Espagnol ne voulust, feignant aller en Flandres, attenter sur la France: & pourtant commencent à faire haster vne leuee de six mille Suisses, pour garder les frontieres: mais on les fit entrer bien avant aussi tost. Car la Duchesse de Parme s'estoit retirée des pays bas en Italie des qu'elle entendit l'embarquement du Duc d'Alue.

Le Prince de Condé, l'Amiral & autres Seigneurs de la Religion se ramenteuans tout le passé depuis l'edit de pacification, & voyans que lon faisoit avancer les Suisses, encores que le Duc d'Alue fut desia dedans les pays bas, s'assemblerent en petit nombre. Là furent mises en auant les lettres interceptes, enuoyees de Rome & d'Espagne, où les desseins d'exterminer ceux de la Religion en mesme temps furent tenus trois conseils tant à Valeri qu'à Chastillon, où se trouuerent dix ou douze des plus signalez gentilshommes de la Religion, pour deliberer sur les occurences presentes, & chercher des expediens legitimes & honestes, pour s'assurer entre tât de frayeurs, sans venir aux derniers remedes. Es deux premiers les opinions furent diuerses: neantmoins plus par le conseil

*Duc d'Alue
ou général*

*Le Duc
d'Alue vint
tourmenter
les pays bas.*

v r e a t p i e

*Conseils di-
uers du Prin-
ce auant que
prendre les
armes de-
sensues.*

de l'Amiral que de nul autre, chascun fut prié d'auoir enco-
 re patience, & qu'en affaires de telle consequence, & qui
 attiroient tant de miseres, on deuoit plustost se laisser en-
 traîner par la necessité, qu'y courir par la promptitude de
 la volonté, & qu'en brieu on verroit plus clair. Mais au der-
 nier conseil, lon s'eschaufa dauantage: car outre les maux
 passez, & les perils imminens, ceux de la Religion estans
 menacez tout ouuertement par les villes & prouinces,
 qu'ils ne leueroient plus guerres la teste si haut, & que leur
 fin aprochoit, lon receut nouueaux auis de diuers endroits
 & notamment le prince & l'Amiral affermerent auoir
 esté expressement auertis par vn personnage de la Cour,
 tresaffectionné à ceux de la Religion, qu'il s'estoit là tenu
 vn conseil secret, où auoit esté resolu de se saisir d'eux
 pour faire mourir l'vn & garder l'autre prisonnier: metre
 au mesme temps deux mille Suisses à Paris, deux mille à
 Orleans, le reste à Poitiers: puis casser l'edit de pacificatiõ
 & en faire vn autre tout contraire. Il y eut bien de la dis-
 pute alors: car sur ce que les vns monstroyent qu'il falloit
 promptement se resouldre à vne necessaire defen siue, at-
 rendu que les forces estrangeres marchoyent ouuertement
 à la ruine de tous ceux de la Religion dedans le royaume,
 quelques autres plus froids remonstroyent encore qu'ils ar-
 perceussent le feu ia allumé, si ne voyoyent ils point d'eau
 pour l'estindre. Car si nous voulons, disoyent ils, auoir re-
 cours (comme on auoit infinies fois auparauant) aux re-
 monstrances il est tout clair qu'elles seruent plus à irriter
 ceux à qui on les fait, que de remedes. Si aussi nous leuons
 les armes, encores que ce soit pour vne resuiste, necessaire
 & vrgente defensiue, de combien de vituperes, calomnies
 & maledictions serons nous couuerts par ceux qui nous
 imputant (quoy qu'à tort) la coulpe des miseres qui s'en suy-
 uront, ne pouuât descharger leur cholere sur nous la des-
 chargeront sur nos pauures familles demeurees esparfes
 en diuers lieux? Mais puis que de plusieurs maux ineuita-
 bles on doit tousiours choisir les moindres, il y auoit en-
 core moins de mal d'endurer les violences des ennemis
 que commencer sur eux, & se rendre coupables d'vne ag-
 gression publique & generale. Le Sieur d'Andelot ayant
 remonstré là dessus la necessité de leur defensiue, dit entre
 autres paroles, si vous attendez que soyons bannis en pays
 estran-

*Necessité de
 la defensiue
 inste.*

estranges, liez dans les prisons, courus à force du peuple, mesprizez des gens de guerre, & condamnez par l'autorité des grands (comme nous n'en sommes pas loin) que nous aura serui nostre patience & humilité passée? que nous profitera alors nostre innocence? à qui nous plaindrons nous? mais qui est-ce qui voudra seulement nous ouïr: il est temps de nous desabuser, & de recourir à la défensive, qui n'est pas moins iuste que nécessaire, & ne nous soucier pas si on dit que nous auons esté auteurs de la guerre: car ce sont ceux là, qui par tant de manieres ont rompu les conuentions & pactions publiques, & qui ont ietté iusques dans nos entrailles six mille soldats estrangers, qui par effect nous l'ont desia declairee. Que si nous leur donnons encor cest auantage de fraper les premiers coups, nostre mal sera sans remede.

La resolution prinse de se mettre sur vne prompte défensive, il y eut diuers auis sur les moyens de l'exécution. *Auis diuers sur les moyens de l'exécution.* En fin on conclud de prendre les armes, & à ce commencement de guerre obseruer quatre choses. La premiere, de s'emparer de peu de villes, mais d'importance. La seconde, de composer vne armee gaillarde. La tierce, de desfaire les Suisses, par la faueur desquels les Catholiques seroyent tousiours maîtres de la campagne. La quatriesme, d'effuyer à chasser le Cardinal de Lorraine loin de la Cour, pource que plusieurs imaginoyent que c'estoit lui qui sollicitoit continuellement le Roy à ruiner tous ceux de la Religion. On proposa encor de grandes difficultez sur les deux derniers poincts. Car il fut dit que le Cardinal & les Suisses marchoyent tousiours avec le Roy: qu'attaquant les vns, & voulant intimider l'autre, on diroit que l'entreprise auroit esté faite contre la Majesté royale & non contre autrui. Toutes fois elles furent vuidées par ceste replique: c'est que l'euuenement descouueroit quelles seroyent les intentions du Prince & de ses associez, comme l'euuenement tendit tesmoignage de celles du Roy Charles septiesme estant encorés Dauphin, qu'il n'auoit leué les armes ni contre son pere, ni contre le royaume. Dauantage, qu'on scauoit bien que les François en corps n'auoyent iamais attenté contre la personne de leur Prince. Finalement si ce premier succes estoit favorable, qu'il pourroit retrancher le cours d'une lógue & ruineuse guerre, entant qu'il y auroit

moyen de faire entendre au Roy la verité des affaires qu'on lui desguisoit: dont se pourroit ensuyure la reconfirmatiõ des edits, mesmement quand ceux qui s'armoyét pour preuenir se sentiroyent preuenus.

*Comment
succeda la
resolusiõ du
Prince.*

Telle fut, cõme recite le sieur de la Noue en ses discours, la resolutiõ que prindrent ces Seigneurs & gentilshommes qui se trouuerent lors autour du Prince. lesquels (selõ qu'il adiouste) cõbien qu'ils fussent douez de grande experiẽce, scauoir, valeur & prudence, si est-ce que ce qu'ils auoyent si diligẽment examiné, & tant bien proietté, se trouua quand lon vint aux effectz, merueilleusement esloigné de leur attẽre: & d'autres choses auxquelles ils n'auoyét quasi point pensé, pour les tenir trop seures ou difficiles, se tournerent en leur benefice, dõt bié leur print. Ce qui mõstre que les bõnes deliberatiõs ne sont pas tousiours suiues de bons succés, & que l'acõplissement de nos ceuures ne gilt pas tant en l'humaine propositiõ qu'en la diuine dispositiõ. Quelque temps auãt que se resouldre à ceste necessitẽ, cõme les Suisses auãçoient chemin, le Prince, puis l'Amiral, firent vn voyage en

*Voyage du
Prince & de
l'Amiral
en Cour.*

Cour, où ils remontrèrent, l'vn apres l'autre, au Roy, à la mere, au Conseil, qu'il n'y auoit iuste occasion ni raison de ceste leuee & introductiõ de six mille Suisses dedãs le royaume, si d'auanture on ne pretendoit les employer pour la ruine de ceux de la Religión, qui estoýét encores en plus grand nombre que lõ ne pensoit pas. Que la guerre passée en auoit fait preuue: & que si leurs ennemis entreprenoyent autre chose qu'à point, ils se tiẽdroyét sur leurs gardes, & ne se laissoyét pas esgorger par les brigands & perturbateurs du repos public. Sur ce ils supplierẽt treshumblement le Roy d'auoir compassion de tant de familles honnestes, & de tout son royaume. Mais ils furent rebutez, & indignement traitez, mesmes le Prince s'y trouua vne fois en tres-grand danger de sa vie, les Courtisans lui ayans aposté le Duc d'Anjou frere du Roy, qui lui dressa soudainement vne brusque querelle, & ne cherchant qu'à lui faire vn mauuais parti. Le Prince, sage & eloquent, sceut respõdre si à propos aux questiõs & plaintes violentes de celui qu'il deuoit respecter, & qui estoit entourné lors de gens prests à frapper, que ce piege fut rompu, dont il eschappa, & depuis n'aprocha plus de la Cour.

*Achemine-
ment des*

siẽs, forcez par la necessitẽ ou de s'opposer à la cruelle resolutiõ des ennemis du repos de la France, ou de s'enfuir hors

du royaume, & abādōner tāt de milliers de familles au glai- *entreprises*
ue des massacreurs: quant au premier poinēt on delibera de *du Prince*
surprēdre seulemēt trois villes, asçauoir Lyō, Thoulouse & *pour la de-*
Troys, fort cōmodes pour la guerre. Mais les desseins que fi *frésie de*
rēt sur icelles ceux qui prindrēt la charge des'ē saisir, ne suc *lui & des*
cederēt pas, trop de gēs, & de petite experiēce & suffisance *fiens.*
en telles matieres, ayās eu cōmunicatiō de ce qui se deuoit
executer, rādīs qu'ils estoient en leurs contoirs ou en leurs
liēt. Pour le regard d'estre forts en cāpaigne, ceux de la Reli
giō le furēt au cōmencement plus que les Catholiques Ro-
mains: mais six semaines apres la prise des armes sur la fin de
Septēbre, ils se trouuerēt plus puillās, tellemēt qu'ils cōtrai
gnrēt le Prince & l'Amiral d'aller a refuge aux Alemās que
le Duc leā Casimir leur amena. L'executiō des Suisses succe
da aussi tresmal, pource que le dessein fut descouuert quel-
ques iours aupara uāt, & que les forces qui deuoyēt se trou
uer a iour & lieu nōmé faillirēt. Le Cardinal de Lorraine se
sauua de viffesse hors de la Cour: mais il ne laissa d'y auoir
sō credit acoustumē, & d'y faire autāt ou plus absēt qu'ē pre
sēce. Au cōtraire, le Prince & les siēs rōberēt en vne tresgrā
de difficultē. C'est qu'ils prouoquerēt la cholere & haine du
roy cōtre eux, pource qu'à leur occasiō il fut cōtraint se reti
rer de Meaux à Paris avec frayeur encore qu'il fust au milieu
de six mille Suisses, & eult de la caualerie en bō nombre: le
Prince n'ayāt lors qu'il en aproucha avec les siēs sinō de qua
tre a cinq cēs cheuaux ou enuiron. Neātmoins on cria tāt aux
oreilles du roy, que c'estoit à sa persōne que telles gēs attē
royēt, que depuis il leur garda tousiours vne arriere pēsēe.
Ceste entree de guerre ayāt esté peu heureuse pour le Prin
ce & les siēs, d'autres effets recōpenserēt lēs premiers de
faits: mais plus par les mouuemēs de quelques gentilshō
mes particuliers & dispositiō d'aucūs habitās des villes, que
par grādes deliberatiōs precedentes: dōt s'ensuiuit que ceux
de la Religio s'emparerent d'Orleās, Auxerre, Soiffōs, & de
quelques autres. L'vniuerselle prise des armes en mesme
iour par le Prince & les siēs estōna vn peu ceux du parti cō
traire: nē de ce qu'avec si peu de caualerie il aproucha des six
mil Suisses, qu'il eut chargez entre Meaux & Paris, voire des
faits, si les harquebuziers à cheual qu'il attendoit se fussent
trouuez a poinēt nōmé, où s'il eut esté reforcé de 150. che
uaux de Picardie qui arriuerēt quelques heures trop tard,

*Le Prince se
retire à S.
Denis.*

Le Prince n'osant s'auanturer à vne charge generale dans ce gros de Suiffes qui sembloit vne forest, y ayant trop de hazard & trop peu dauantage pour lui & ses troupes, s'en alla ietter dedans Sainct Denis avec ce peu de gens qu'il auoit, où arriuerent quelques autres à la file. Tellement qu'en peu de iours se trouuerent deux mille cheuaux & quatre mil harquebuziers, qui tost apres furent partis, le sieur d'An delot enuoyé avec cinq cens cheuaux vers Poilly & Pontoise pour incommoder Paris, qui tire ses viures par les riuieres. Plusieurs compagnies d'infanterie allerent vers Argenteuil le pont Charenton & autres lieux voisins. Les autres troupes suruenantes furent enuoyees partie au deuant des forces de Guyenne qui deuoient se rendre à Orleans surprins par le sieur de la Noue, partie en autres endroits necessaires: tellement que le Prince & l'Amiral restez avec quelques Seigneurs & gentilshommes à Sainct Denis, Sainct Ouyn & Anberuilliers, ne pouuoient auoir avec eux gueres plus de huit cents cheuaux & douze cens harquebuziers. Le Connestable auoit dedans Paris plus de trois mille cheuaux, douze mil hommes de pied & les six mille Suiffes, artillerie & equippage de guerre à commandement. Neantmoins il ne bougeoit redoutant la resolute hardiessse du Prince & de sa suite, lesquels saisissoyent par leurs troupes esparées les passages tant par eau que par terre: au moyen dequoy les Parisiens non encore acoustumez à iulner commençoient à se plaindre. Le Prince esperoit les contraindre de venir aux mains, & que ses forces estans vnies, s'il auoit le dessus en vne iournee, amener les ennemis à vne plus assuree pacification que la precedente: & que s'il auoit du pire, les places qu'il tenoit sur les riuieres de Marne & de Seine acommoderoyent sa retraite, attendant les Reistres qui bransloyent & les forces de Guyenne. Le Connestable au contraire ayant fait reconoistre les forces & logis du Prince & de ceux qui l'accompagnoient, fut d'avis de leur donner bataille, s'assurant de les desfaire sans ressource, attendu qu'outre ce qu'il auoit dix hommes contre vn, il estoit muni d'artillerie, de picquiers assurez, & auoit vn champ de bataille releué & bien acommodé pour ses troupes & canons. Tous ces auantages n'empescherent point que le Prince, l'Amiral, l'enlis, & autres chefs de ceux de la Religion ne les allassent assaillir. La bataille donnée

*Bataille de
S. Denis.*

donnée le dixième iour de Novembre 1567. dura près de trois quarts d'heure, & la nuit separa les combatans. L'issue fut telle que ceux de la Religion (qui s'estoyent avancez plus d'un quart de lieue, enfonçans de furie estrange leurs ennemis, las de fraper, & leurs chevaux harassés ou blesez, mesmes celui du Prince ayant esté tué entre ses iambes & celui de l'Amiral l'ayant emporté par deux fois à trauers les plus espaisnes troupes aduersaires, pour estre vn cheval fort en bouche & qui au commencement du combat auoit rompu sa gourmette, sans toutesfois que ces deux chefs fussent offensez en leurs personnes) furent contrains reculer, mais en se retirant au pas & en gros, l'infanterie du Connestable fit peu pour la plupart: celle du Prince tresbien. La caualerie de part & d'autre combatit resoluement. Le Connestable y fut blessé à mort dont il deceda tost apres, ayant auant qu'expirer conseillé & prié la Roine de pacifier les troubles le plus promptement qu'il seroit possible. Mais elle suivit autre conseil, dont elle & ses fils ont eu loisir de se repentir, & sont peris auant que voir le bout de la fusée. Le Prince estimant que ses aduersaires voudroyent reuenir aux mains, pour se venger d'une poignée d'hommes qui leur auoyent tenu pied de si pres, rappella promptement le sieur d'Andelot, lequel sur la minuit de ce mesme iour retourna à S. Denis. Bien print à ceux de Paris (comme leurs chefs adouerent) qu'il ne reuint plus tost: car ils eussent eu bien plus forte partie. Apres vn peu de repos, les Chefs resolurent qu'il estoit necessaire de rabatre aux Catholiques Romains vn peu de l'opinion qu'ils auoyent de leur auantage, en leur monstrant que ceux de la Religion auoyent du cœur, & les appelloyent à acheuer. Pourtant le lendemain ils mettent aux champs leur petite armée bien deliberee, aprochent des fauxbourgs de Paris, se tiennent la quelques heures en rang de bataille, bruslent vn village & des moulins à vent deuant les yeux des Parisiens, qui ne firent aucune sortie, estans occupez à enterrer leurs morts, à penser leurs blesez, reconnoistre leurs cornettes & compagnies, brief ne voulans rien hazarder contre ceux qu'ils voyoyent renforcez, & si acharnez au combat. Mais le Prince voyant que la perte d'un homme lui estoit plus que cent à ses ennemis qui se renforçoyent d'heure à autre, & que seiouner dauantage si pres de Paris estoit la

*Les deux ar-
mees enne-
mies aux
champs, &
leurs ex-
ploits jus-
ques à la fin
de l'année.*

ruine de sa petite armee, fit descamper le lendemain, s'a-
cheminant vers Montreau, où les forces amallees à Or-
leans & à Estampes se joignirent. L'armee contraire, dont
estoit general Héri Duc d'Anjou frere du Roy, ieune Prin-
ce lors aagé d'environ seize ans acompli, assisté d'un tres-
grand nombre de Seigneurs, gentils hommes & Capitaines,
se mit incontinent à la queuë du Prince, cherchant l'occasion
pour donner bataille. Les troupes de Guyenne & Poictou,
pour la religion, composees de 18. Cornettes de Cavallerie
& de trois regimens d'infanterie sous 27. enseignes, prin-
drent en chemin le Dorat en Limosin & Lusignan, puis tir-
erent d'Orleans trois pieces d'artillerie dont ils battirent
& forcerent Pont sur Yone, prins d'assaut, & se joignirent
lors à l'armee du Prince: tandis que le Duc d'Aumale s'a-
cheminoit en Lorraine pour recueillir les forces de Jean
Guillaume Duc de Saxe, du Marquis de Bade, & autres
chefs, qui amenoyent vne armee de Reistres au secours des
Catholiques Romains: & que le ieune Lansac marchoit
vers l'Alemagne pour diuertir le secours que le Duc de Ca-
luis amenoit à ceux de la Religión. D'autre part le Duc d'Al-
ne enuoya douze cens cheuaux & deux mille piétons sous
la charge du Côte d'Artemberg, lesquels se joignirent inco-
ntinent à l'armee du Duc d'Anjou. Nonobstât, le Prince s'a-
uance vers la Lorraine, contraint ceux de Bray & de Nogét
sur Seine à lui donner passage, & s'empare d'Espernay sur
Marne, où il sejourne quelque peu pour ramasser toutes ses
troupes en vn gros. Là fut attrapé le ieune Lansac, comme
il estoit en chemin pour la seconde fois en Alemagne,
mais, amené prisonnier au Prince, toute sa negociation s'en
alla en fumee. Au mois de Decembre quelques propos
ayans esté auantéz pour la paix, il y eut deux suspensions
d'armes, faites pour deux ou trois iours chascune: afin de
mieux conferer (disoit on) des poinets mis en auant. L'v-
ne fut pres de Montreau, & l'autre pres de Chalons: mais
la dernière cuida estre tresdommageable, d'autant que le
Prince se hant es promesses de ses ennemis iurez. Carresta
en vn tresmauuais logis fort escarté, pendant que leur ar-
mee s'aprochoit. Et sans vne entreprise que fit le Comte de
Brislac, ieune Seigneur de naturel violent, & grand mignon
du Duc d'Anjou, sur quelques compagnies d'argoulers des
Capitaines Bois, Blosset & Clery, qui furent lors mis en
route,

toute, le Prince qui pensoit auoir encore deux iours de terme, ne bougeant de ce logis, estoit inuesti & en manifeste danger. Mais la remerité de Brissac le sauua, & (comme on dit) malheur fut bon à quelque chose. Le Prince voyant le tort que ses ennemis auoyent fait à leur reputation, pensant l'endommager, cōclud qu'il ne falut plus se fier à leurs paroles: en quoy toutesfois il ne perseuera pas long temps. Sur sa conclusion en trois iours il fit faire à son armee plus de vingt grand's lieues par pluyes & si mauuais passages, que c'est merueilles comme l'artillerie & le bagage peurent suyre: sans que rien toutesfois se perdist de l'vni de l'autre. tant l'ordre fut bon & la diligēce grande. Le Duc d'Anjou ne le suiuit point, aucuns de son conseil se glorifians, & lui faisant acroire que son nom auoit chassé les Huguenots hors de France: les guerriers au contraire accusans la pusillanimité de ceux qui auoyent laissé ainsi eschapper le Prince & les siens, sans oser les combatre ni foibles ni à demi forts. Le Prince arrivē en Lorraine y attendit les Reistres l'espace de quelques iours, non sans disputes & perplexitez de plusieurs.

M. D. L X V I I I.

EN VERON le vingtiesme iour de Decēbre de l'an precedent, le sieur de Tēligny auoit rapporté de la Cour certain escrit, par lequel le roy accordoit au Prince sauscōduit pour venir traiter de la paix. En Iāuier ce traité fut remis sus, & la Roine vint à Chalôs avec les Cardinaux de Bourbō, Lorraine & Guisē, où celui de Chastillō se trouua pour le Prince. La Roine voulāt auoir l'auātage, lui cōmandā d'approcher de Paris, ce qu'ayant fait, en l'Assemblée au bois de Vincennes, elle feignit d'entree de s'irer la paix. & en demanda l'avis au Cardinal de Chastillō, qui l'ayāt proposē fidelemēt, decouuert l'iniquité de ceux qui vouloyēt forcer les cōsciēces de ceux de la Religio, troubler & renuerser l'Estat par les armes ciuiles, y entretenir les François en desfiāce & diuisio: mōstra que pour remettre la Frāce en paix, le Roy deuoit recevoir en sa grace tous ses suiets, leur departir ses saueurs & les Estats du royaume, non point pour l'astreindre à vne distribution par reng & par mēbre, mais ainsi que l'occalio s'ofriroit, & leur donner comode liberte de leur religion. La Roine s'estant retiree à Paris enuoya le mesme iour au seif

*Negotiation
de paix.*

*Avis du
Cardinal de
Chastillon.*

Responſe de la Reine. Moruilliers l'un des premiers de ſon conſeil dire au Cardinal que les expediens qu'il auoit propoſez n'eſtoient receuables: que le Prince & les ſiens deuoient auant toutes choſes contremander leurs Reſtres, poſer les armes, & venir rendre raiſon au Roy de l'entrepriſe de Meaux. Le Cardinal ne fut pas begue, ains monſtra bien amplement que le Prince & ceux de la Religion n'eſtoient ſi non ſur leur deſenſiue, que laiſſant faire à leurs ennemis, c'eſtoit renuerſer le royaume: qu'ils ne pouuoient renuoyer vn leſcours néceſſaire oppoſé à toutes ſortes d'eſtrangers appelez par les Catholiques Romains, s'ils ne uouloyent par meſme moyen quitter leurs vies ou le royaume: qu'ils eſtoient preſts de poſer les armes, en remettant les affaires en leur premier eſtat, & quand lon auroit renuoyé en Flandre, Suille & Italie les forces qu'on auoit fait venir pour les ſaccager. Quant au fait de Meaux, il proteſta au nom du Prince & de tous ceux de ſa compagnie, qu'ils aimeroient mieux mourir de cent mille morts, que d'auoir penſé à aucune ſiniſtre entrepriſe contre leur Roy, ni contre ceux qui lui appartient, & qu'en ce voyage ils n'auoyent autre intention que de ſupplier treſhumblement le Roy de uouloir reuoyer le cruel iugement que leurs ennemis auoyent fait & uouloyent executer contre eux & contre tous ceux de la Religion: pour le regard deſquels leurs ennemis ſeulement ils auoyent porté armes, ſans aucune mauuaife uolonté contre la perſonne de leur ſouuerain, ce qu'ils ofroyent faire paroître par les armes contre tous ceux qui uoudroyent pretendre le contraire. Pour concluſion il ſupplia le Roy de uouloir remettre le Prince & ceux de la Religion en ſes bonnes graces, les tenir pour ſes treſbons, treſobeiſſans, treſfideles ſuiets & ſeruiteurs: leur ortroyant pure & ſimple liberté de leurs conſciences, avec plein exercice de leur religion, avec ſeureté de leurs vies, honneurs & biens: eſtans reſolus, auant que tomber es mains de leurs ennemis, qui le ſont auſſi du Roy & du royaume, d'attendre ce qu'il plairoit à Dieu & au Roy leur enuoyer.

La guerre s'eſchaufe en diuers endroits.

Ceſte negociation, qui n'eſtoit qu'un lacet pour arreſter le Prince & lui courir ſus avec plus d'auantage, s'eſtant eſuanouie en l'air, d'un coſté les armes ſe remuoyent à bon eſcoint en Poitou & es environs de la Rochelle, laquelle deſſors fut le refuge de pluſieurs familles de la Religion, & a heu-

e heureusement continué depuis, ayant esté la barriere qui
 a arresté tout court les desseins des Catholiques Romains,
 & l'instrument d'ont Dieu s'est serui pour rompre infinis
 complots des ennemis de l'estat & couronne de France.
 De l'autre costé, le Duc d'Anjou cerchoit, mais trop tard,
 l'occasion qu'il auoit laissé eschapper de combattre le Prin-
 ce & l'Amiral auant qu'ils se peussent ioindre à l'armee
 Alemande, vers laquelle ils s'acheminoyent en Lorraine, &
 en eurent nouvelles seurement pres du Pont à Mousson,
 d'où le Duc Jean Casimir chef d'icelle escriuit au Roy le
 priant s'asseurer qu'il n'estoit deliberé d'entrer en France
 pour aucun sien profit ni autre respect particulier, ains seu-
 lement pour aider ceux qui affligez pour mesme religion
 que la sienne l'auoyent prié de venir au secours: protestant
 que s'il plaisoit au Roy les asseurer de liberté des conscien-
 ces & d'exercice general de leur Religion, lui & ses trou-
 pes se retireroient incontinent. Il y eut lors tresgrande
 difficulté à donner quelque contentement aux Reistres qui
 s'attendoient de toucher pour le moins cent mil escus. Là
 fit on de necessité vertu: & apres que le Prince & l'Amiral
 eurent desployé leur eloquence enuers grands & petis, ils
 monstrerent a ce besoin tresbon exemple a chascun, don-
 nans leur propre vaisselle d'argent. Les ministres es predi-
 cations esmeurent beaucoup d'hommes, & les Capitaines
 y preparerent aussi leurs gens. Il y eut vne tresgrande prom-
 ptitude en plusieurs Seigneurs & gentilshommes à mettre
 la main aux bouises: les autres moitié par amour, moitié
 par craintes'en acquitterent beaucoup mieux qu'on ne cui-
 doit. Ceste liberale contribution fut si generale, que iusques
 aux gouiers chascun bailla. de sorte qu'en fin lon reputoit à
 deshonneur d'auoir peu contribué, & y en eut qui offrirent
 plus qu'on ne leur demandoit. Somme, tout ramassé, tant
 en ce qui estoit monnoyé, qu'en vaisselle d'argent & chain-
 es d'or, lon trouua plus de quatre vingts mille francs, dont
 les Reistres furent apaisez, & ioints à l'armee du Prince, la
 voix vniuerselle fut qu'il falloit porter la guerre aupres de
 Paris, moyen aparét pour auoir la paix: & les chefs sauoye
 que pour subsister, il falloit de l'artillerie, des pouldres, de
 l'argent & autres commoditez. qui se tirent des marchans
 & artisans: & que s'ils ne s'aprochoyent d'Orleans (leur
 mere nourrisse) ils seroyent priuez de tels auantages. Sur

*Le Prince se
 joint à l'ar-
 mee Alema
 de.*

*Contente les
 Reistres en
 quelque sor-
 te.*

*S'approche
 de la Boius
 se.*

cela donc ils prenent chemin, passent Marne pres de la source non gueres loin de Langres & marchans par le milieu de la Bourgogne, sur le paillage de la Seine furent attaquez en queuë par quelques Italiens & François que Schöberg avec vn regimen de Reistres & François de la Religion chargea & mit en route, la pluspart des assaillaos esté dus morts sur la place. Apres cela le Prince tira vers Creuant & Iranci villette prise d'assaut: puis traucrsa Yone, Loing, la Cure riuieres, & se mit au large, maugré diuers empeschemens que l'armee aduersaire lui donnoit, tant pour l'empescher de tirer argent des villettes & bourgades, que pour espier l'occasion de desfaire vne partie de son armee. Alors la France regorgeoit de toutes sortes de viures: ce neantmoins falloit-il que le Prince & l'Amiral eussent tousiours l'esprit & l'œil ouuert afin de pouruoir à la nourriture de leur armee, composee de vingt mil hommes, point payee, sans faueur & retraite es villes, bien peuetement equipée, & marchant au milieu d'vne infinité d'irreconciliables ennemis. Leur coustume estoit de loger la cauallerie escartee dans les bons villages: & de faire que les Commissaires des viures outre leurs chariots tinssent encore en chascune cornette vn boulanger & deux cheuaux de charge, qui n'estoyent plustost arrivez au quartier, qu'ils se mettoient à faire du pain, puis l'euuoyoyent au corps de l'infanterie. Ces petites commoditez qui sortoyent de quarante cornettes, estans ramassees, ce soulagement n'estoit pas petit: & de là aussi bien souuent s'euuoyoyent chairs & vins, estans les gentilshommes si affectionnez qu'ils n'espargnoyent au sejour leurs chariots pour aider à conduire les munitions. Quant aux villettes prises, on les reseruoit pour les munitionnaires, & menagoit on les autres où il n'y auoit point de garnison de brusler vne lieuë a la ronde, si elles n'euuoyoyent quelques munitions. De maniere que l'infanterie qui logeoit secrete, estoit acōmodee ordinairement, outre les butins & auantages que les plus hazardeux scauoyent bien recouurer aux despens des Catholiques Romains qui s'approchoyēt vn peu trop pres. Le Prince estoit contraint d'espandre son armee en diuers lieux, pour deux raisons principales. L'vne pour la commodité des viures, l'autre afin qu'elle fust à couuert pour la garantir des pluyes, neiges, gelees & autres incommoditez qui l'eussent logeant

*Comment il
pouuoit à
la nourriture
de son armee.*

*Comment il
la logeoit.*

logeant en cāpagne. L'infanterie estoit logee en deux corps, aſçavoir en celui de la bataille & de l'auantgarde: & les gens de cheual aux villages plus prochains. Si quelque alarme ſuruenoit la Cavallerie ſe rendoit pres du Prince & de l'Amiral: & ſi lon attaquoit vn logis eſcarté incontinent il estoit ſecouru. Parmi les cornettes y auoit bon nombre d'harquebuziers à cheual: & quand les troupes s'estoyent rendues en leurs quartiers, on fortifioit tresbien les auenues, & s'accommodoit on ſouuent dedans les temples & chateaux, afin de pouuoit tenir deux heures, attendant le ſecours. Le ſieur de la Noue, les mots duquel nous ſuyuons en ce diſcours de la discipline de l'armee du Prince, dit auoit quelquesfois veu ou le Prince ou l'Amiral marcher avec cinq ou ſix mil hommes, & rechasser le parti contraire qui auoit aſſailli vn logis. En ces courses toujours y auoit perte de coſté & d'autre. Pour obuier à quelque ſignalee ſurpriſe, le Prince auoit compoſé la teſte de ſes troupes vers les ennemis, de cinq ou ſix cens bons cheuaux & d'autant d'harquebuziers à cheual, avec peu de bagage, ſinó cheuaux de charge, afin de tenir les ennemis en ceruelle, les garder d'entreprendre, & auoir moyen d'auertir toute l'armee, qui ſe maintint ainſi ſous la prudente conduite de ſes chefs.

Tādīs que ce gros marchoit en la Beauſſe, faiſāt teſte à la puiffante armee du Duc d'Anjou, qui auoit de ſon coſté presques tous les auātages, fors en reſolutiō de cōbātre: les ſieurs d'Acier, Sipierte, & autres de la Nobleſſe en Lāguedoc, Provence, Dauphiné font amas en diuers endroits, ſe faiſſent de Niſmes & Mōrpeſſier. Les Gascons ſe remuēt à bon eſcienť auſſi ſous la cōduite de leurs Vicōtes, forcent quelques places ſur les Catholiques Romains & ſe ioignent au ſieur d'Acier, pour le parti de la religiō, en faueur duquel Pōcenat & Verbelay aſſemblent quelques troupes en Bourbonnois & Auuergne, où ils ſont rōpus par les forces de Guyēne qui s'a cheminoyēt vers le Duc d'Anjou. Le Duc de Neuers amena auſſi d'Italie quatre cōpagnies d'hōmes d'armes, deux de cavallerie legerē, ſix enſeignes de fataffins Italiēs, deux Colonnelles Françoises, & cinq cōpagnies des vieilles bādes de Piedmōt. Arrinē a Lyō, & renforcē de nouvelles bandes, enſemble de ſix mille Suiſſes nouveau-leuez, il fit vne armee de 14. mil hōmes, aſſiegea, battit, & receut par cōpoſition la ville de Maſcō: & voulāt quelques ſemaines apres avec cēt cheuaux aller voir la Duchelle ſa femme eut cōbat avec 80.

Troupes aſſembles en diuers pays pour le Prince.

Armes du Duc de Neuers pour le Duc d'Anjou.

*Armee en
Guyenne,
pour le mes-
me.*

*Rencontre en
Auvergne.*

*Prise de
Blois.*

*Siege de
Chartres.*

cheuaux & quelques pietons sortis d'Antram sous la char-
ge des Capitaines Beauuais & Bourgois. Il y eut vne perte
des deux costez, & le Duc mesme y receut telle harquebu-
zade au genouil, qu'il en est demeuré boiteux tout le reste
de ses iours. En Guyenne, les sieurs de Monluc, Pons, l'Esca-
que de Tulles & plusieurs autres suivis de quatre mille pie-
tons & de sept cens cheuaux, entreprenent sur les isles de
Saintonge, surprenent & tuent de trois à quatre cens hom-
mes, prennent & pillent l'isle de Ré, puis se resoluent d'as-
ieger la Rochelle, mais leur dessein pour auoir tiré en lon-
gueur ne sortit aucun effect. Cependant les troupes de
Gascogne, Prouence, Dauphiné & Languedoc pour le
Prince s'auançoient, au nombre de sept à huit mil hom-
mes sous la conduite des Vicontes, Moueans, Rapin & au-
tres, & à Ganay en Auvergne desfirent & mirent en route
toute la caualerie du pays rassemblée par Saint Herâ gou-
uerneur acompagné de S. Chaumont, Gordes, Vifé, l'Esca-
que du Poi, Hauteueil, Bresieux & autres, dont les plus
eschaucez furent renuersez morts sur le champ, & les au-
tres se sauuerent a bien courir: mais en leur retraite ils fu-
rent acueillis d'un nouveau malheur: car ayans donné char-
ge & aduertissement expres aux villes & places fortes d'a-
alentour de ne receuoir aucun fuyard quelque liorce qu'il
portast, sur la vaine esperance qu'ils auoyent d'emporter la
victoire, les paysans en firent carnage, tellement que les
troupes menées par les Vicontes & autres arriuerent seu-
rement à Orleans, & contraignirent Martinenghe, le moi-
ne Richelieu & autres chefs partisans du Duc d'Anjou qui
couroyent parauant iusques aux portes d'icelle ville de cer-
cher logis plus loin & se tenir a couuert. Non contents de
les auoir chassés, ils les poursuiuirent, prirent Baugenci
abandonné par Martinenghe, puis tirerent à Blois, où Ri-
chelieu s'estoit retiré avec huit cens hommes, lesquels fi-
rent quelque resistance du commencement: mais voyans
bresche faite, le nez leur saigna, & se rendirent par compo-
sition de vies, armes & bagues sauues. Toutefois les Gas-
cons ne se peurent contenir de iouer des mains, tellement
que les soldats de Richelieu furent presque tous desualis-
sez, quelque deuoir que fist la caualerie pour empescher
ceste insolence.

Le Prince entendant l'arriuee de ces troupes Gasconnes
& Dau-

& Dauphinoises, leur manda qu'elles se tinssent prestes, & à ceux d'Orleans qu'on preparast pouldres, bales, & trois ou quatre pieces de batterie: puis il enuoya de plus de vingt lieues loin trois mille cheuaux pour inueltir Chartres, ville de grande importance & l'vn des magazins à blé de Paris, qui prinse seruoit au Prince pour conseruer en quelque sorte les places qu'il auoit derriere soy. Le Sieur de Lignieres y commandoit à vingtdeux compagnies qui furent renforcees d'vn regiment d'infanterie, logé à quatre lieues de là, lequel se coula dedans, premier que la cavalerie du Prince eust executé son dessein. Les approches en ce siege furent diuerses, à cause que le Prince n'auoit que cinq pieces de batterie & quatre legeres couleurines, qui ne faisoient pas grand effort, notamment contre tant de gens de defense & de trauail, qui la estoient. Aussi en deux iours & deux nuicts ils bastirent des trauerfes & retranchemens tels qu'on n'osa les enfoncer: ains fut conclud qu'on dresserait vne nouvelle batterie vers endroit remarqué assez foible. L'armee du Duc d'Anjou estoit au delà de Seine, & ne vouloit rien hazarder ni aprocher en corps de celle du Prince, essayant toutesfois de secourir les assiegez qui à la longue s'en alloient perdus. Pour les rafraischir donc fut enuoyé le sieur de la Valette, capitaine renommé avec dixhuit cornettes de cavallerie, avec charge de surprendre quelques logis des assiegeans, endommager leurs fourrageurs, couper les viures, & harasser les troupes du Prince par continuelles alarmes. Executant sa commission, il s'approche à quatre lieues pres du camp, logeant assez serré, d'où il commence à faire courses. L'Amiral en estant auerti print la charge d'y pouruoir: & comme il auoit acoustumé de marcher en gros, de peur (disoit-il) de faillir le gibier, il choisit trois mille cinq cens cheuaux, & partit de si bonne heure qu'à soleil leué il se trouua dans le milieu des quartiers de ces seize cornettes de cavallerie, qui furent chargez de telle viffesse & roideur par le sieur de Mouy, lequel marchoit en teste des troupes de l'Amiral, que plusieurs renuersez par terre, & quatre cornettes prises, le reste fut mis à val de route. La Valette logé en la ville de Houdan rallia quatre ou cinq cens cheuaux, & fit assez belle retraite: mais depuis lui ni ses restes n'aprocherent plus si pres, craignans vne nouvelle recharge. La Roi-

Chartres
assiege par
Prin

Desfaits
des courcours
du Duc
d'Anjou.

*Nouvelle
negotiation
de paix.*

ne preuoyât de quelle importâce estoit la prinse de Char-
tres, remit sus la negotiatiō de paix, disant (comme c'estoit
son lāgage) qu'au besoyn avec trois fueilles de papier elle se-
roit plus que ses guerriers avec leurs armes. Le Prince en-
uoya prōprement le Cardinal de Chastillon avec quelques
gentilshōmes pour s'assembler avec les deputez de la roine
à Lonjumeau pres de Paris, où en peu de iours fut basti vn
2. edit de pacificatiō, dōt le premier article portoit que ceux
de la Religio iouiroient du premier edit purement & sim-
plēment, & qu'il seroit executé en tous ses points & articles,
selon sa forme & teneur, leuant & ostant toutes restrictiōs,
modificatiōs, declaratiōs & interpretations faites depuis le
iour & date d'icelui, iusques à la publicatiō de ceste 2. de-
claratiō faite le 23. iour de Mars 1568. Il y auoit plusieurs au-
tres articles en cest edit, pleins de belles paroles & promes-
ses. Or comme vne bonne paix estoit fort desirée, estant
tresnecessaire, cependant il y eut peu d'hommes qui s'arre-
tassent à bien considerer quelle pouuoit estre ceste ci: mais
comme si le nom eust esté mesme chose que l'effe&, la plu-
spart de ceux de la religion demeuroyent là plantez, qu'il
faloit receuoir ceste paix, sans considerer le mal talent au-
quel on nourrissoit le Roy contre eux, les artifices de l'es-
prit vindicatif de la Roine mere, les esperāces & triumphes
que lon proposoit au Duc d'Anjou ennemi capital du prin-
ce, les desseins & complots de la maison de Guise contre la
maison de Chastillon, les fureurs du clergé & du peuple
Francois contre ceux de la Religion, qui sans peser ses eho-
ses & infinies autres telles cuidoyent que leurs ennemis
iurez, qui ne faisoient que cōmencer la guerre, poseroient
les armes avec eux. Ceste inclination mal digerec força
le Prince & l'Amiral de condescendre à receuoir du pa-
pier, voyans vne si grande disposition (sur tout en la No-
blesse) de l'accepter. Ce fut vntourbillon qui les emporta,
sans qu'ils y peussent resister. Vray est que le Prince, ami
de repos, y auoit aussi quelque inclination: mais l'Amiral
voyoit de loin l'infraction d'icelle, & que cest edit estoit vn
piege pour attraper grands & petis. Mesmes de lors quel-
ques langards Catholiques Romains ne peurent se conte-
nir de dire tout haut que le iour de leur reuēche apro-
choit. Vn des gentilshommes acompagnans le Cardinal de
Chastillon manda auoir oui plusieurs fois tels langages &
apercecu

1 article

*Discours sur
cette nego-
tiation.*

*du paix
23 mars
1568 des
chastill
les bruns
des p. le
m. i. i. i.*

suuyes

aperceue vne grande indignation cachee es cœurs d'aucuns des deputez de la Roine, & qu'on y print garde: pour ce que c'estoit vn presage de sinistre euenement. D'auantage il y en eut de la Cour mesme, tant hommes que femmes, qui quelquesfois recueillent des mots laschez au cabinet, lesquels manderent à leurs parens & amis au camp du Prince, qu'indubitablement ils seroyent trompez, s'ils ne besongnoyent seurement. C'estoit presques assez pour resveiller ceux qui ne demandoient qu'à s'endormir sur ce mol oeil de paix. Mais quelque auis que lon eust, il ne fut possible d'arrester ce torrent de volonteiz roulantes en vn precipice de malheurs voilez du nô de pacificatiõ royale. Si quelqu'un s'esmerueille de quoy ces deux chefs, qui auoyent tant de credit sur leurs parrifans ne sceurent alors leur persuader de ce qui estoit vtile: qu'il considere quelles gens ce sont que les volontaires, & la vehemence du desir de voir sa maison: lors il verra qu'il est hors du pouuoir humain d'arrester ceux qu'un si impetueux tourbillon de passions humaines emporte. Auant que le siege fust leuë de deuant Chartres, il s'en estoit allé des Cornettes entieres, & plusieurs particuliers, sans licence des superieurs, auoyent prins la route de Saintoge & Poictou. Ceste humeur se glissa parmi l'infanterie, sur tout en celle des pays eslongnez. Et plusieurs disoyent, puis que le Roy offroit l'edit de pacification dernière, qu'on ne pouoit le refuser. Aucuns de la Noblesse, qu'ils vouloyent faire retraite en leurs prouinces, pour la conseruation de leurs familles saccagees par les ennemis. Les gens de pied se plaignoyent aussi qu'on ne les payoit point, & qu'ordinairement ils auoyent diette de viures. Ainsi donc les chefs de la Religion ne peurent adherer aux auertissemens qu'ils eurent, ni refuser la paix: pource qu'ils fussent demeurez trop foibles. Leur raison fut, Que le gros de leurs forces Françoises les abandonnant, ils seroyent contrains de se mettre sur la defensiue: mais que cela les desfavoriseroit grandement, veu que lon estoit au mois de Mars, saison en laquelle les armées ont acoustumé de se mettre en campagne. Que separer les Reistres pour les distribuer dans les villes, c'estoit se deuorer soy mesme: les placer en camp fortifié, c'estoit vn remede pour peu de temps. Somme ils resolurent qu'il falloit esprouuer le hazard de ceste paix fourree

*Le Prince
est contrain
d'accepter
la paix. de*

Clément

de

*Ce qui s'en
suit de ce
la paix.*

& tresperilleuse, qui contraindroit ceux qui les abandonnoyent de reconnoistre sur letard la faute qui se commettoit. Alors on eust bien desiré d'auoir des villes d'assurance: mais quand on demandoit d'autres seuretez que les Edits, les promesses & sermens, la Roine, ses fils & leurs conseillers iettoyent le feu par la bouche, crians que ceux de la Religion continuoient à vilipender & mespriser l'autorité royale. Brief vne mauuaise honte fut receuoir vne paix en papier, couuerture d'vne guerre sanglante, qui ne tarda gueres à venir en auant. La paix ayant esté publicee au camp du Prince, le Duc Jean Casimir rebroussa chemin promptement en Alemagne avec toutes ses forces: le Prince, l'Amiral & tous les Seigneurs & gentilshommes de leur parti, ensemble leurs gens de pied & de cheual se retirerent par petites troupes chascun chez soy, posans tous les armes, laissant les places qu'ils auoyent tenues l'espace de six mois, les moins auisez ayans opinion que leurs ennemis feroient le semblable. Ils se contenterent seulement de le promettre, alleguans apres leurs prescheurs qu'il ne faloit point tenir de foy aux heretiques: car ainsi qualifioyent ils ceux de la Religion. Incôtinent dôc qu'ils eurent Orleans & autres villes en leur puissance, ce fut à donner ordre que ceux de la Religion n'y missent iamais le pied pour y commander. Les armes ne leur bougerent des mains: ains commencerent à garder les villes, faire guets, poser corps de garde & sentinelles comme en temps de guerre ouuerte, commettre capitaines & soldats aux auenues des ponts & passages des riuieres, ne laissant passer homme de pied ni de cheual, sans l'examiner & cheualer soigneusement: sacquant & esgorgeant par les champs & dans les villes en l'espace de six semaines plus d'hommes qu'ils n'en auoyent peu tirer durant les six mois de la guerre. Pour le faire court, auant la fin du mois de May ceux de la Religion se trouuerent enclos pour la pluspart ou dedans les villes, ou entre les riuieres, n'attendant de iour à autre sinon d'estre esgorgez. Aucuns mesmes de ceux qui auoyent insisté pour la paix furent contrains reconnoistre, mais vn peu bien tard qu'il leur conuendroit boire la folie qu'ils auoyent faite. Le Prince s'estoit retiré en son chasteau à Noyers petite ville foible & desgarnie de gens. Auerti de toures parts que lon serroit de iour en iour les passages des riuieres, que

*Après
pour la troisième
guerre civile.*

presques toute la caualerie du Duc d'Anjou faisoit alte es
 enuirons de Paris, avec cinq ou six mil hommes de pied
 sous pretexte de nouvelles gardes pour les personnes du
 Roy, de sa mere, de ses freres & de la ville capitale, que le
 sieur de Tavaues estoit despesché avec grandes forces, pour
 l'investir dedans Noyers, conut bien que ces affaires al-
 loient mal, & qu'il n'y auoit remede que de se sauuer en
 lieu plus asseuré. L'Amiral n'ayant osé s'enfermer en sa
 maison de Chastillon sur Loing, qui n'est qu'à trois iour-
 nees de Paris, s'estoit rendu plus loin à Tanlay, petit cha-
 steau appartenant au sieur d'Andelot son frere, d'ou il alla se
 rendre pres du Prince afin d'auiiser à ce qui estoit expedient
 en telle necessité. En chemin lui suruint vn accident me-
 morable. Il y a sur le chemin d'Auxerre, pres d'vne bour-
 gade nommee Moulin, vn estang, duquel l'Amiral s'appro-
 chant, certain vieillard son ancien & fidele seruiteur, nom-
 mé Grippier, homme qui auoit fait de grands & longs
 voyages sur mer, descouurant vne nuée obscure, pousseé
 des vents, & qui tendoit vers cest estang, exhorta son mai-
 stre de doubler le pas & gagner en diligence le village
 prochain, autrement l'orage imminent accableroit lui &
 sa troupe. Cela dit, & pensant qu'on deust le croire & sui-
 ure, se sauue de vitesse: à peine l'eust-on perdu de veüe,
 que l'Amiral acheuant de passer la chaussée de l'estang fut
 acueilli d'vn orage & tourbillon de vent si impetueux, que
 plusieurs caualiers en furent abatus, & maints cheuaux
 versez par terre: suruint vne gresse extraordinairement
 grosse, qui en blessa plusieurs. Le vent emporta le chapeau
 de l'Amiral & ne fut iamais possible de le retrouver, ains
 salut qu'vn de ses gentilshommes lui presta le sien: outre-
 plus il fut atteint & blessé (mais legerement) à la cheuille
 du pied d'vn poids de gresse. Lui & les siens ont confessé de-
 puis que si la tempeste les eust enuelopez au milieu de la
 chaussee, c'estoit le dernier iour de leurs vies. L'orage a-
 coisné, l'Amiral encouragea ses gens, remerciant affectueu-
 sement Dieu de ceste deliurance, & adiousta ces mots: En
 de dans peu de iours nous ferons acueillis par beaucoup de
 grands dangers, mais i'espere que Dieu nous garantira. Es-
 tant arriué à Noyers, combien que le Prince & lui visse-
 nt bien que leur seiour en ce lieu aiguisoit la mauuaise volon-
 té de leurs ennemis, neantmoins pour ne rien oublier de

trouués
 300000
 1000000

Notable ac-
 cident.

Ce que fit le
 Prince pour
 empescher
 la 3. guerre.

de leur deuoir, ils enuoyerent diuers paquets au Roy, par lesquels ils remonstroient estre acertenez que lon estoit apres pour se saisir de leurs personnes: supplioyēt humblement sa Maieſté d'auoir pitié de la France ſaccagee & deſolée par les deux guerres ciuiles, ſans vouloir eſteindre par la ruine du royaume le feu que ceux de Guiſe y entretenoyēt, ains qu'il lui pleuſt pour uoir ſagement au deſordre & danger prochain. De meſme main l'Amiral eſcriuit à madame Marguerite de France Duchefſe de Sauoye, laquelle il ſauoit eſtre aimée de la Roine mere, & la ſupplioit treſinſta- ment de s'opposer à la deſolation de la France. Les reſponſes de la Cour eſtoyent palliées d'excuses, proteſtations & promeſſes: cependant Tauānes ſeruiteur de la maiſon de Guiſe, & peu apres fait mareſchal de France, donnoit le rendez vous à ſon armée, pour venir enclorre en vn inſtant le Prince & l'Amiral dedans Noyers, où la reſolucion du conſeil eſtoit de les faire aſſieger, battre & forcer prom- ptement & auant qu'ils peuſſent obtenir ſecours d'endroit quelconque, les paſſages eſtans ferrez & clos de toutes parts. Ces inſideles efforts deſcouverts au Prince & à l'Amiral par pluſieurs qui eſtoyent de l'entreprife, eux reſo- lurent de ſe deſgager promptement de ce lieu qui n'eſtoit nullement tenable, & de ſe ietter à grandes iournees de- dans la Rochelle, qui n'auoit voulu ouuir ſes portes aux troupes que le mareſchal de Vieilleuille y pretenoit lo- ger, les habitans ayans eſté ſeulement auertis, qu'on vou- loit les ruiner entierement, en haine de la Religion, qu'ils ſouſtenoyent courageuſemēt enſemble leurs anciens droits & priuileges qui les exemptent de garniſons & d'autres traits de puissance abſolue dont les Rois s'aident pour trai- ter les autres villes comme il leur plait. Le Prince & ſa ſui- te auoyent à paſſer la riuiere de Loire, fort groſſe ſur le commencement & au long de l'eſté. Force eſtoit au Prin- ce, qui deſlogea enuiron l'entree de Iuin, d'emmener quand & ſoy la Princeſſe ſa femme, & ſix petis enfans, entre les- quels y en auoit vn aagé d'onze mois & quelques iours. Ils furent ſuiuis le lendemain, par les enfans de l'Amiral & du ſieur d'Andelot, qui apres auoir trauerſé Loire ſe ioignirent en Berri à la caualerie qui les conduiſoit. Lors auint vne choſe remarquable. Le Prince faiſoit ſon conte de paſſer ſoudainement en lieu eſcarré avec deux ou trois petis ba- ſteaux pratiquez, eſtant approché de la riuiere pres de Sa-

*Lettrés de
l'Amiral à
la Duchefſe
de Sauoye.*

*Le Prince &
l'Amiral
ſur le point
d'eſtre prius
ſe ſauuent.*

*Leurs incō-
meditez, à
cauſe du paſ-
ſage de Loire.*

cette ses gens trouuerent vn gué, qu'il passa suivi de cinquante cheuaux. La Princesse, les femmes, enfans & suite passerent dans les batteaux. A peine estoient ils en terre, qu'en moins de rien, en vn iour cler & serain, la riuere s'enfla de telle sorte que les Sancerrois & autres habitans de ceste contree furent contrains reconnoistre vne particuliere faueur de Dieu enuers ceste petite troupe, qui estoit forclosé, si le Prince eust differé deux heures plus tard à passer. Estât vn peu au large, il despesche hōme vers le sieur d'Andelot, en Bretagne, l'exhortant de ramasser tout ce qu'il pourroit & s'acheminer en Poictou. La Roine, ceux de Guise & leurs Conseillers entendans que le Prince & l'Amiral estoient eschappez, bié martis de n'auoir fait auâcer plusiost Tavannes leur cōmis cōmencent à despescher commissiōs & mādēmēs de toutes parts, & le rēdez vous aux troupes en Poictou & Guyēne, tādīs que le Duc d'Anjou general de l'armee, disoit ses adieux aux dames de la Court, & que lō dressoit son equippage pour le faire sortir en cāpaigne. Bié print au Prince & a l'Amiral de n'estre pas chaudement poursuuis, & d'auoir des aduersaires qui pour les premieres semaines de la retraite se cōtentoient de gauffer & dire que le Prince auoit tort de s'esfaroucher ainsi, & que ce n'estoit à lui qu'on en vouloit. Mais sa respōse fut à certains qui lui en firent rapport sur les chemins, qu'il aimoit mieux leur auoir laissē les nids, que s'ils eussent attrapé les oiseaux: & que s'il se fust bien ressiouenu de la promesse qu'ils auoyent faite de prendre leur reuanche de Meaux, & de faire courir ceux de la Religion à leur tour, il fast parti de meilleure heure, afin de n'aller que le pas. La cholere de la Roine, de ses enfans, de leurs adberans & du peuple Catholique Romain se deschargea pour le commencement de ceste guerre sur plusieurs particuliers de la Religio qui a Orleans & ailleurs furent pillēz, saccagez & inhumainemēt mis à mort. Le Prince arriva dans la Rochelle le 19. iour de Septembres, oyāt en chemin fait entendre à ceux qui commandoyēt es villes & provinces qu'il n'entreprenoit de riē remuer, ains attēdoit respōse aux requestes & remōstrances par lui enuoyees au Roy. Les gētils hōmes du haut & bas Poictou s'assemblerent tost apres pour se rēdre avec lui. En ce tēps le Cardinal de Chastillon fut contraint quitter le Beauuaisin, si chaudement poursuui neātmoins, iusques à la mer, que forcé de

*Desseins de
leurs enne-
mis.*

*Rude traite-
ment fait à
ceux de la
Religion.*

*Retraite du
Cardinal de
Chastillon.*

*Et de la Roi
ne de Na-
uarre avec
ses enfans.*

laisser la pluspart de son train, il se jetta dans vne barque qui le porta sauf en Angleterre. La Roine de Navarre, menant avec elle le Prince son fils & la Princesse sa fille, se retira dans la Rochelle, pour euiter les embusches dressées à elle & à ses enfans. Descars & Monluc, qui commandoyent en Perigord, Limotin & Guyenne, firent leurs efforts pour l'empescher: mais les troupes qui l'accompagnoyent ayant trois regimens d'infanterie & huit Cornettes de Cavalerie legere, lui assuerent le chemin, sur lequel elle fit entendre au Roy, à la Roine, au Duc d'Anjou & au Cardinal de Bour-
bon les motifs de son voyage.

*Deportemēs
du Prince à
la Rochelle.*

Si tost que le Prince fut dedans la Rochelle, où son beau frere le Comte de la Rochefoucaud estoit arriué quelques iours auparauant, il assembla les Citadins, auxquels ayant representé le miserable Estat du royaume, il les somma de le secourir à maintenir la Religion, le bien public, & la couronne de France: promettant de leur assister particuliere-
ment contre ceux qui vouloyent opprimer leurs vies & li-
bertez. Pour gage de sa foy il leur laissa sa femme & ses en-
fans. Le Maire offrit au prince vie & biens au nom de tous les citoyens, les affaires desquels il lui recommanda: com-
me aussi il fit le 28. iour de Septembre au Prince de Navar-
re, tant pour estre lieutenant general du Roy en Guyen-
ne, que pour l'opinion qu'ils auoyent qu'il heriteroit à ses
pere & ayeul, en la bonne volonté qu'ils auoyent tousiours
monstrée aux Rochellois; dont il les assura. Le sieur d'An-
delot s'estoit rédu le 14. du mois de Septembre sur les con-
fins du Maine & de Bretagne, avec quatre cornettes, vne
compagnie d'argoulets, & quatre enseignes d'infanterie.
Plusieurs autres chefs s'y trouuerent, tellement que le gros
se trouua de mille bons cheuaux & de deux mil harquebu-
ziers. Avec telles troupes Andelot tourna vers Loire pour
y trouuer vn passage commode, afin de s'aller ioindre au
Prince. Le propre iour qu'il arriua près de Loire, & deux
heures apres que ses gens eurent prins logis en villages es-
cartez, le Duc de Martigues gouverneur de Bretagne, qui
vouloit aller à Saumur vers le Duc de Montpensier, fut au-
uertit que plusieurs troupes ennemies (sans nommer qui)
estoyent logees sur son chemin. Il n'auoit que trois cens
lances & cinq cens braues harquebuziers, avec lesquels il
passa couragement à trauers toutes les compagnies
d'An-

*Ce qui auint
au sieur
d'Andelot
voulant se
iaindre au
Prince.*

d'Andelot, qui pour estre escartees ne le peurent rompre ni faire reculer, ains ayant fait huit lieues, & donné diuers combats, il gagna Saumur à nuict fermante, lui & ses gens ayant fait perte de vingthommes, entre autres de son lieutenant, & en ayant tué quatre fois autant & emporté vne enseigne. Voila que lui seruit d'estre en corps serré, de cheminer en ordre, & d'auoir pris resolution digne d'vn auisé chef de guerre. Pour ceste surprinse Andelot ne perdit esperance de passer Loire, ains ayant fait resserrer les gens en deux ostz, il fit taster la riuere par tout. En fin fut trouué vn gué, où de memoire d'homme nul n'estoit passé: lui & les siens, ioyeux au possible d'auoir rencontré ce qu'ils n'esperoyent, passerent Loire le lendemain. Auant qu'auoit trouué le gué, le sieur de la Noue, lui demandoit si le passage estoit clos quelle resolution il conuenoit prendre? *Que* *Brant resou-*
lution en
nécessité.
 pouuons nous faire, respondit-il, sinon prendre vn parti extreme, pour mourir comme soldats, ou nous sauuer comme soldats? Il adiousta, Mon auis est de nous ioindre tous, & nous retirer à sept ou huit lieues d'ici vers le pays large, puis faire donner des aduertissemens aux Ducs de Montpensier & de Martigues, que nous nous en allons comme fuyans: & tous dissipez, chascun taschât à se sauuer: ce qu'ils croiront fort aisément. Cependant preparons & animons nos gens à vaincre: & s'ils s'aprochent de nous (comme il n'y a doute qu'ils n'y viennent incontinent, plus pour butiner que pour combattre) alors donnons valeureusement sur eux, car nous les romprons: & après n'y aura troupe qui d'vn mois nous ose affronter, & nous sera aisé de gagner l'Alemagne ou le haut des riuieres. Martigues acquit beaucoup d'honneur en son passage, & Andelot plus de profit au sien, ayant mis lui & routes ses troupes à seureté, puis au bout de huit iours se ioinnit au Prince. Lors fut prins auis sur ce qui estoit à faire, pour employer le temps & les hommes, tandis qu'on dressoit vne puillante armee au Duc d'Anjou, & que le Duc de Montpensier ramassoit en Anjou & pays voisins plusieurs troupes pour mener les mains à bon escient. Le Prince ayant fait sortir de la Rochelle quelques canons, attaqua les villes de Poictou & Saintonge qui alors estoient foibles & assez mal pourueues de garnisons, s'emparant de Niort, Fontenay, Saint Maixant, Saintes, S. Jean d'Angeli, Ponts & Coignac. Depuis, Blaye & Angou-

Premiers
exploits du
Prince.

lesme furent prinſes. eſtans les vnes gaignees aiſément, & les autres battues & forcees. Somme, en moins de deux mois, le Prince & les ſiens de pauures vagabonds qu'ils eſtoyent, ſe trouuerent es mains des moyens ſuffiſans pour la continuation d'vne longue guerre. En toutes ſes places furent logees environ trente compagnies d'infanterie, & ſept ou huit cornettes de cauallerie: qui fut vne grande deſcharge pour la campagne: & ſe dreſſa vn tel ordre politique & militaire, tant pour les François que pour la conduite de l'armee. Ainſi la neceſſité ſuiuie de l'occafion, ceux de la Religion ſecurent ſe preualoir de toutes les deux. Et l'Amiral ſouloit aproprier à leur auanture l'ancien trait de Themistocles, diſant à ſes familiers, Si nous n'euffions eſté perdus nous eſtions perdus: entendant que ſans leur faute ils n'euffent pas eu ſi bonne reſſource que la preſente, qui ſurpaſſoit de beaucoup leur precedente condition. Le delay des Catholiques Romains ſeruit grandement au Prince. S'ils euſſent d'heure preueu que ceux qu'ils contrainoyent de deſloger ſi viſte s'en alloient eſtablir au loin, & y fuſſent couru promptement pour les empêcher, en aparence le Prince demeueroit enſerré dedâs la Rochelle, & la guerre n'eust gueres duré. Mais Dieu ſe fit voye par tels obscurs commencemens aux iugemens remarquables qui ſe monſtrèrent puis apres. Peut eſtre que l'aiſé qu'on eut à Paris de voir abandonner les villes & Prouinces, qui auoyent fait ſi dure guerre aux Pariſiens durant les premiers & ſeconds troubles, enſla le cœur à pluſieurs, tellement qu'ils deſdaignerent leurs ennemis qui eſtoyent ſi loin, eſtimans que la Rochelle ſeule pouuoit reſiſter, & que dans trois mois on les y renfermeroit. On fait ordinairement de tels diſcours quand la proſperité eſt plus grande que lon n'eſperoit.

*Edits contre
ceux de la
Religion.*

La Roine & ſes conſeillers dreſſerent incontinent vn edict publié au parlement de Paris, par lequel, apres vn long narré des choſes auenues au royaume pour le fait de la religion, le Roy declaroit entre autres choſes que l'edict de Ianuier, par lequel il permettoit l'exercice de la religion reformee, n'eſtoit que prouiſionnel, en attendant ſa maiorité, & qu'il n'eſtoit deliberé de faire obſeruer les edicts par auant faits touchant la religion. A ces cauſes parueniu audit aage de maiorité, deſendoit tout exercice d'icelle es pays de ſon obeif-

obeissance: voulant irreuocablement qu'il n'y eust autre exercice de Religion que de la Romaine, sur peine de confiscation de corps & de biens. Et sur les mesmes peines commandoit à tous ministres de la Religion de vuidier le royaume dans quinze iours après la publication: defendât neantmoins que ceux de la Religion ne fussent aucunement recherchés en leurs consciences, pourueu qu'ils voulussent vivre paisiblement en leurs maisons. Au mesme instant fut publié vn autre edit, portant que de là en auant le Roy n'entendoit se seruir d'aucuns officiers faisans telle profession, les suspendoit deslors de leurs Estats & charges, leur commandant de s'en aller dessaisir entre ses mains dès quinze iours, autrement que par lui il y seroit pourueu. Il y auoit long temps que ces edits estoient sur le bureau: mais on espéroit attraper le Prince & l'Amiral: à quoy ayant failli, pour tirer argent du Clergé & du tiers Estat, la Roine & ceux de Guise se seruirent de ces artifices, qui ne leur seruirent pas beaucoup. Car outre ce que le Duc d'Anjou & son armée faisoient vne despense desmesurée, dont les plus ardens Catholiques Romains se fascherent plus de deux fois auant que la guerre fust à demi acheuée, plusieurs de la Religion se jetterent en campagne, qui autrement eussent attendu le repos permis par le Roy, & n'eussent quitté leurs maisons. Mais à ce toclain, ils essayèrent de se ioindre aux troupes. Dauantage, les Chefs enuoyerent soudain ces edits en Angleterre & en Alemagne, pour faire voir qu'on ne les poursuiuoit point comme seditieux ou affectans la couronne (ainsi que leurs aduersaires en semoyent les bruits) ains à cause de la Religion que lon vouloit exterminer de la France. De fait cela seruit beaucoup à la leuee des Reistres conduits l'an suyuant par le Duc de Deux Ponts. Aussi y auoit il beaucoup de gens autour du Roy, de la Roine, & du Duc d'Anjou, qui ne demandoient que voir tout en combustion: les vns pour piller impunément, les autres pour exercer leurs vengeancees, les pensionnaires d'Espagne pour faire entreuer les François, ceux de Guise pour paruenir pied à pied à l'auancement de leurs desseins, qui se descouurerent à la fin du regne de Henri troisiésme comme nous le verrons ailleurs. Apres ces edits le Duc d'Anjou fit aprester tout ce qui estoit requis pour l'acheminement

troisiésme
 3100000

Effets de
 tels edits.

*Grandes for-
ces tirees de
Dauphiné,
Prouence &
Languedoc,
pour le Prin-
ce.*

*Desfaite de
Mouuans &
Pierre Gour-
de.*

*Stratège-
me, pour em-
pescher se-
cours.*

de la puissante armee, dont il estoit declairé lieutenant ge-
neral, pour le Roy. Ce qui donna accroissement aux troupes
du Prince furent les regimens d'infanterie que le sieur d'A-
cier tira de Dauphiné, Prouence & Languedoc. Parauant
le Prince lui auoit escrié & à quelques capitaines esdites
prouinces, qu'ils eussent à lui amener de bonnes forces pour
faire teste à l'armee royale qui lui venoit sur les bras, afin
que tant de princes, Seigneurs & excellens chefs ne receuf-
sent ce desauantage que de se voir assiegez dans les villes.
Tant s'en salut qu'Acier, Mouuans & autres, mesprisassent
ce mandement, qu'au contraire ils semblerent auoir lors
despeulé ces trois prouinces, car ils en tirerent de seize à
dix sept mille harquebuziers, qui s'acheminèrent. Gordes
gouverneur en Dauphiné fit quelques efforts pour leur em-
pescher le passage du Rhosne: mais eux s'estans saisis de
plusieurs places qui leur pouuoient sauoiriser, & trauer sans
commodement ce grand fleue se ioignirent pres d'Allais,
puis tirerent vers Millaud pour entrer en Perigueux. Or
comme d'un costé ceste infanterie fut le soustien de l'armee
du Prince, aussi de l'autre ce fut la perte de plusieurs places,
dont les Catholiques Romains s'emparerent apres le de-
part d'Acier & des autres Colonnels, dont plusieurs se re-
pentirent depuis d'auoir tiré tant de soldats, dont la moitié
fuffisoit, marchant ferrez & en diligence. Mais la ialousie
entre les principaux, le retardement des vns, l'auancement
des autres, fit qu'ils ne peurent ioindre le Prince, qu'apres
auoir receu vne rude bastonnade: car deux regimens des
leurs furent desfaits par le Duc de Montpensier, à l'occa-
sion que Mouuans & Pierre Gourde Colonnels, se sentans
incommodés de loger si ferré comme ils auoyent fait iuf-
ques aupres de Perigueux, voulurent s'escarter & mettre
au large en un village nommé Mensignac, sur l'opinion
qu'avec deux mil harquebuziers ils pouuoient faire teste
à vne armee. Mouuans auoit de la valeur & de l'adresse au-
tant que capitaine de gens de pied en France de son temps:
mais son courage lui fit trop entreprendre alors. Estant at-
taqué de toutes parts, & par six fois autant de gens, il ne
laissa de vaillamment combattre: mais en fin lui & son com-
pagnon moururent sur le champ avec mille de leurs sol-
dats. Pour empescher que d'Acier logé à deux petites
lieues de là, avec seize mil hommes, ne vinst au secours, au
mesme

mesme temps que Mouuās fut chargé avec le gros de l'infanterie du Duc, on enuoya vers Acier huit ou neuf cens lances & force harquebuziers à cheual, qui crioyent bataille, & faisoient vne grande fanfare de trompettes. Acier fut ainsi amusé, tandis que Mouuans & ses troupes soustenoient le choc, vendans leur peau comme ils peurent, tellement que les victorieux y perdirent plus de cent hommes & furent tellement harlez de ce combat, & de la couruee que leur Cavallerie auoit faite ce iour là, qu'ils ne peurent poursuyure & charger les troupes d'Acier esbranlées par le rapport des eschappez, qui faisoient les troupes du Duc de Montpensier beaucoup plus grandes qu'elles n'estoyent.

Après ceste desfaite de Mouuans, Parmee du Duc de Montpensier se retira à Chastelleraud, craignant que celle du Prince, faite si puissante après l'arriuee des Dauphinois & leurs compagnons, ne la vint choquer en lieu desauantageux. Le Duc d'Anjou se trouua là, suivi de troupes bien deliberees, & d'un tresgrand nombre de Noblesse & de Capitaines fort affectionnez à ce ieune Prince. De long temps on n'a point veu tant de François en deux armées. Le Prince de Condé, ses places fournies, auoit en la siene plus de dix huit mille harquebuziers, & trois mille bons cheuaux. En celle du Duc, n'y auoit pas moins de dix mille hommes de pied, sans conter les Suisses, & quatre mille lances: de maniere que des deux parts se fussent trouuez trente cinq mille François tous acoustumez à manier les armes & possible aussi hardis soldats qu'il y en eust en l'Europe. Ceux de la Religion se voyans forts essayerent de venir aux mains & s'approcherent à deux lieues de Chastelleraud. Mais le Prince ayant eu auis que l'autre camp estoit placé en lieu auantageux, quasi entourné d'un petit marescage, à quoy on auoit adiousté vn leger retranchement en quelques endroits, ne voulut rien attenter temerairement, ains chercha les moyens pour attirer ses ennemis à combatre. Ce qui le conuioit à cela estoit l'ardeur qu'il voyoit en ses soldats, & le grand nombre qu'il en auoit: se doutant bien que les armées auxquelles le pays defaut ne se peuent maintenir entieres que bien peu de temps: ioint que l'hiuer (qui fut extremement violent ceste annee là) l'auroit bien tost diminuee. Les Catholiques Romains n'auoyent du tout

*Ce que frèt
les deux ar-
mées estans
l'une pres
de l'autre.*

*Le Prince
cherche ba-
taille, &
pourquoy.*

*Dessain des
deux chefs.*

pas tant de courage, & attendoyent renfort, estimans aussi auoir les moyens d'escorner avec le temps la puissance contraire, & la desfaire piece à piece. Les deux chefs auoyent grãd' enuie de venir aux mains, nommément le Duc d'Anjou, extremement picqué de voir tant de gens au commandement du Prince, & ayant auis que les Alemans se remuoyent afin d'entrer pour lui en France sur le printemps. Outreplus l'un & l'autre auoyent pareil dessain d'aller viure chascun sur le pays de son ennemi, pour conseruer le sien des rauages extremes que font les armées. Mais la prouidence du souuerain Seigneur du monde, ayant pitié de la France, ne permit aux François d'exccuter lors les vns sur les autres, ce que le maltaient leur conseilloit: car si lors ils fussent venus aux mains, le royaume auoit les nerfs coupez, & en aparence il demeueroit comme sans ressource, & en proye à vn puissant ennemi estranger qui se fust soudainement icte dedans. Voyons comme ceste sage prouidence disposa de tout en ce temps là.

*L'Amiral
& son frere
en danger
d'estre des-
faits.*

Les deux armées descampées prirent la route de Lusignan, pres d'où il y a vn petit quartier de pays bon en perfection, où chascune pretendoit se loger. Et combien qu'elles fussent assez proches, si ne scauoyent elles rien l'une de l'autre. Au moyen dequoy auint que le rendez-vous de toutes les deux parts ayant esté donné en vn gros bourg nommé Pamprou, à cinq lieues de Poictiers, bien fourni de viures, les Mareschaux des deux camps s'y trouuerent quasi en mesme temps avec leurs troupes, d'où ils se chasserent & rechasserent par deux ou trois fois, chascun desirant auoir ce logis qui fut à la parfin quité. Mais les vns & les autres sachans qu'ils seroyent ioustenus nul ne print la fuite, ains se retirerent à vn quart de lieue de là, où ils se mirent en bataille. Pour le soustien des vns arriuerent l'Amiral & son frere avec cinq cornettes de cavalerie, & de la part du Duc d'Anjou se presenterent sept ou huit cens lances. Il n'est plus question, dit alors l'Amiral, de loger, ains de combattre: & tout soudain auertit le Prince, lequel estoit à vne grosse lieue de là, qu'il s'auuagast, & que lui cependant tiendrait en ceruelle les ennemis. Il fit renger ses gens en ordre sur vn petit haut, pour offer aux Catholiques Romains la veue d'un vallon, afin qu'ils ne le reconussent, ains pour leur faire penser qu'il y auoit

y auoit force caualerie & infanterie cachee dedans. Rengez à vne canonnade les vns des autres, l'Amiral commanda à vn capitaine d'harquebuziers à cheual de s'auâcer cinq cens pas & se tenir près d'vne haye. Mais comme ces gens là, n'ont pas tousiours la prudence iointe avec hardiesse & prompte desmarche, la moitié s'esbranla incôtinent pour escarmoucher, puis leur cornette marcha pour les soutenir. Le Duc de Martigues qui commandoit de l'autre costé iugea qu'on vouloit le combat: ce qui le fit ferrer, puis ietter en auant trois ou quatre escadrons de lanciers. L'Amiral & son frere bien faschez de n'auoir preneu l'indiscretion de ce Capitaine d'argoulets, ne scauoyent bonnement quelle resolution prendre, voyans leurs ennemis beaucoup plus forts qu'eux. Mais quand ce vint à opiner, chascun conclut autrement que son naturel & sa coustume ne portoit. An delot, cheualier sans peur, & qui ne trouuoit iamais rien trop chaud, dit qu'il falloit se retirer au pas, & que les ennemis estans plus forts feroient receuoir vne honte, à laquelle conuenoit preferer le peril, lequel euité outre le profit lon en reçoit honneur. L'Amiral fut d'avis de demeurer, disant estre necessaire avec la bonne contenance de cacher sa foiblesse: & enuoya incôtinent rappeler ses escarmoucheurs: ce qui fit arrester les lanciers ennemis. Ce conseil profita, combien que l'autre semblast plus seur & à preferer: Martigues ayant declairé depuis que s'il eust sceu que l'Amiral & son frere eussent esté en si petite compagnie, il eust cousté la vie à tous ses lanciers ou ils eussent eu ces deux seigneurs morts ou vifs: qu'il euidoit que ces cinq cornettes fussent les troupes des mareschaux de camp qu'ils auoyent chargees, & se doutoit qu'elles fussent soutenues par vne grosse harquebuzerie paroissant à son auis en vn village derriere, encores que ce ne fussent que valets: adioustoit encor qu'à faute de gens de pied qu'il attendoit, l'occasion de combattre s'estoit escoulee. Ainsi les hazards de la guerre pendent sur des momens merueilleusement soudains.

Or au bout d'vne heure apres ceste auanture, les vns & les autres penserent bien qu'il y auoit de la meslee; car on apperceut de tous costez marcher les enseignes d'infanterie, & les hots de caualerie. Il estoit tard, quand tous furent arriuez, & n'y eut autre chose qu'vne grosse

Exemple notable de l'infirmité d'auisement humain es affaires importantes.

Le Prince perd vne occasion de desfaire l'auantgarde du Duc d'Anjou.

escarmouche que la nuict fit cesser. Là n'y auoit il que l'auantgarde du Duc d'Anjou, les chefs de laquelle voyans le camp du Prince trop fort s'auiserent d'une ruse pour faire penser que toutes leurs forces y estoient: car ils firent barre à la Suisse vne partie des tambours de leurs regimens François, & defendirent à leurs soldats de se desbander & d'attaquer rien qu'en se defendant, de peur que quelque prisonnier ne descouurit ce qui estoit: car si le Prince l'eust sceu, ceste auantgarde eust esté mise en route ou desfaite. Dauantage, ils doublerent leurs gardes, firent de grands feux, & commanderent à leurs soldats de laisser des melches parmi les buissons: mais apres auoir repeu ils deslogerent avec peu de bruit & se retirerent les vns à Iaseneuil, où le Duc d'Anjou estoit logé avec la bataille, & les autres au bourg de Sanffay, qui n'en est qu'à vne lieue. Le Prince fut auerti a trois heures apres minuit de leur deslogement, & à cinq il se mit à leur queue avec toute son armée, se doutant bien que la leur n'estoit venue là. Voila comme en vn iour deux notables occasions se perdirent: la premiere par le Duc, la seconde par le Prince: mais il n'en faut gueres acouper les vns ni les autres, car ces occasions furent mal aisees à reconoistre sur le champ, & en deux ou trois heures elles se passerent. Vray est qu'un petit auis les eut à plain descouuertes: mais cela est vn benefice de l'heure qui ne depend de la suffisance des capitaines.

De la tournée de Iaseneuil.

Ce que nous venons de reciter de la iournée precedente est peu de cas au pris de ce qui suruint le lendemain à Iaseneuil, où il sembla que Dieu verifioit le dire de son prophete, qu'il aneantit les conseils humains, & que les voyes des grands sont en sa puissance comme celles des petis. Car plusieurs choses y furent faites plus par hazard & inopinément que par conseil. La deliberation du Prince estoit de suyure les ennemis iusques dedans le corps de leur armée, & par tout où il la trouueroit, la combattre. Parquoy l'Amiral se mit sur leurs brisees qui estoient assez aparentes, & le Prince marchoit apres. Or comme il y avoit deux routes: l'une qui alloit au bourg de Sanffay, & l'autre à Iaseneuil, le Prince se fouruoya, & print ceste cirdequoy fut occasion vne bruiue, qui s'esleua auant le point du iour. La teste que l'Amiral auoit mise deuant lui, & qui estoit forte, donna sur les huit heures du matin au bourg de Sanffay où de

où de cinq à six cens cheuaux estoient logez, qui furent
 contrains de se retirer plus vifte que le pas, apres y auoit
 perdu tout leur bagage, & les suiuit on fort loin. Cepen-
 dant, le Prince continuant le chemin qu'il auoit pris, ayant
 marché plus de deux lieuës, se trouua au front de l'armee
 du Duc d'Anjou, ne sachant aucune nouvelle de son auant-
 garde. Lui se voyant si pres, print resolution de ne pas recu-
 ler: & pource que le pays estoit fort fit mettre ses harque-
 buziers en teste, qui passoyent douze mille attachant l'es-
 carmouche, & enuoya vers l'Amiral, ne sachant où il estoit,
 que force lui auoit esté de monstrer semblant de combat,
 se trouuant si pres de l'armee du Duc, & qu'il rebroustist
 en toute diligence. Auant que le messenger fust à mi-che-
 min, l'Amiral averti par les coups de Canon se douta de ce
 qui estoit auenu, pourtant s'achemina vers le bruit, avec
 les troupes qu'il peut ramasser. Mais à son arriuee, le Soleil
 s'en alloit ia couché, qui garda qu'on n'eut temps pour de-
 liberer, & reconoistre. ni rien entreprendre en gros. Tout se
 passa en escarmouches, qui furent les plus fortes qu'on ait
 yeues des long temps, & qui mirent l'armee du Duc en
 quelque espouuante, à cause qu'elle estoit placee en lieu
 fort incommode: nonobstant quoy elle tint tousiours bõ-
 ne contenance. L'une ni l'autre ne se voyoyent point, estãs
 cachees dans des hayes & petis vallons: & n'y auoit que
 l'arquebuzerie desbandee qui s'apperceut. Celle du Prince
 estoit courageuse au possible, mais la conduite nefut pareil-
 le: car elle tiroit comme en salve, se tenoit trop serree, &
 tout vn regimen attaquoit à la fois. Au contraire celle du
 Duc estoit esparse, tirant assez lentement, & alloit par pe-
 tites troupes: de maniere que deux cens harquebuziers ar-
 restoyent vn regimen du Prince. Il y eut perte de part &
 d'autre, & force blesez, comme il auient en tels conflicts. Il
 auint lors vn plaisant acte, qui mit plusieurs en peine. Pen-
 dant qu'on faisoit alte, tout le bagage de l'infanterie du
 Prince vint s'arrester au long d'un bois, assez pres de la
 queue des gens d'armes: où les gouïats & valets s'accomo-
 derent pensans qu'on y deust camper, y faisans plus de qua-
 tre mille feux: & n'aperceurent l'armee se retirer, à cause
 de la nuit, de maniere que plusieurs maistres souperent
 bien maigrement ce soir là. Quelques vns de l'armee du
 Duc, qui estoient lors en garde, ont conté depuis qu'aper-

*Plaisante
 aventure.*

ceuens ce grand nombre de feux, & oyans tant de cris, ils tenoyent pour certain que c'estoit l'armee du Prince, & s'attendoient d'auoir bataille le lendemain: ce qui les rendit plus diligens à fortifier leurs auenues. Le Capitaine Garies s'offrit d'aller conoistre que c'estoit: mais on ne voulut rien hazarder contre ces braues guerriers qui cauoient aupres de leurs feux. Sur la minuit, le Prince receut auis comme tout le bagage estoit engagé, & le tenoit comme perdu: neantmoins il ne laissa d'y enuoyer quatre ou cinq cornettes pour le retirer: & commanda qu'une heure apres mille cheuaux & deux mille harquebuziers s'y acheminassent pour le fauoriser, si on fortoit apres. Les premiers qui y arriuerent trouuerent messieurs les valers & gouziats en moult belle ordonnance, se chauffans, chantans & faisans bone chere: & eust on iugé de loin que là y auoit plus de dix mil hommes, & eux n'auoyent non plus d'aprehension que s'ils eussent esté dans vne ville forte. Ils se prindrent à tire de la stupidité de toute ceste forfanterie, laquelle est ordinairement courarde comme vn lieure, mesmes où la seurreté est: & là au milieu de la mort elle ne faisoit bruire que cris d'allegresse, à cause qu'ils auoyent tresbien soupé des viures de leurs maistres. Les premiers coureurs du Prince paruenus à la teste de ce beau camp, ne furent gueres courtoisement receus: car les plus determinez gouziats auoyent posé leurs gardes & sentinelles: & de tant loin qu'ils commécerent à descouurir, encores qu'on leur dist cent fois, amis, ils ne respondoient que harquebuzades, puis crioient comme des enragez. En fin ils se reconurent, & entendans où ils estoient, leur assistance se conuertit en peur, & deslogerent tous sans trompette.

*Entreprise
de l'Amiral
sur le re-
gimen du
Comte de
Brissac.*

Après que les deux armées eurent reprins haleine, environ vn iour, le Prince s'achemina vers Mirebeau qu'il prit: & le Duc se retira à Poitiers: chascun se logea vn peu au large, pour reposer leurs troupes harassées. Huit ou dix iours s'estas passés, l'Amiral fit vne entreprise pour tailler en pieces le regimé du Comte de Brissac, logé & bien barriqué aux Ances, village à vne lieue de Poitiers. Or pésoit il que toute l'auantgarde du Duc fust encore logée en ce faubourg de la ville qui regardoit son costé: mais plus de la moitié estoit passée delà l'eau le iour precedent: seulement les Suisses & quelque cauallerie y estoient demeurez. Il y mena bien six mil

mil harquebuziers, & 15. cens chevaux, qui sur le point du jour arriuerēt au village & le forcerēt apres quelque resistāce. Le regimē ayāt perdu de 50. à 60. hommes, à la faueur d'un vallō se sauua au cāp, où ils ne trouuerēt gueres de renfort: mais ils tindrēt si bēne cōtenance sur vn haut avec leurs vallets, que l'Amiral ne les pouuāt biē reconoistre, & ne voulāt riē hazarder, les laissa, emmenāt la pluspart de leur bagage. Les deux armées s'estās vn peu reposees retournerēt a leur premiere resolutiō, de cōbatre. Le Duc sorti en cāpaigne, reprint Mirebeau, où la cōposition fut mal obseruee, car apres la redditiō plusieurs soldats furent tuez cōtre la foy promise: à l'ocasiō dequoy Andelot ayāt prins biē tost apres l'Abbaye de S. Florent pres Saumur, toute la garnison fut mise au fil de l'espee. Le Duc voulant s'approcher plus pres du Prince, loge es enuirōs de Mōstrueil Bellay & Thouars pour la cōmodité des viures, auisa qu'il lui conuenoit se rēdre maistre de la ville de Loudun, qui estoit sur son chemin, & garder par vn regimen du Prince. Là vouloit-il placer son armée, puis se gouverner selon les occutrences, en l'occupant il ostoit à ses ennemis vne contree abondante, & qui pouuoit nourrir son armée vn mois. Le Prince aperceuant ce dessein, cōclud (pour ne receuoir ceste hôte de voir à sa barbe tailler en pieces vn de ses regimens, & pour ne monstret qu'il craignist ou fust foible, en quittant vne ville qui se pouuoit defendre) de marcher iour & nuict vers Loudun: où estant arriué logea toute son infanterie dans les fauxbourgs, cinq ou six cens chevaux dans la ville, & le reste es villages prochains. Le soir precedent l'armée du Duc estoit venue camper à vne petite lieuē Françoisise de là, ayāt quelque opinion que le Prince ne s'opiniasteroit à hazarder ses forces pour la conseruation d'une si mauuaise place. Mais le lēdemain au matin le Duc enten dit que l'armée du Prince se mettoit en bataille au lōg des fauxbourgs, ce qui lui fit ranger la siene: & l'artillerie placee de part & d'autre cōmēça à tirer dedās les esquadrōs, où quelquesfois elle faisoit du dōmage. Là voyoit-on plus de quarāte mil hommes, & presque tous François, en rang de bataille, assez pres les vns des autres, avec les courages aussi fiers que la cōtenance estoit braue, & plusieurs n'attēdoient que le signe du cōbat. Entre les deux armées n'y auoit que campagne rase & sans auantage: ce qui pourroit faire trouuer estrange, pourquoy en quatre iours que les deux armées furent illec à s'entre-

*La iournee
de Loudun.*

*400 mil en
bataille.*

*Le froid em
pesche les
Francois de
s'entretuer.*

regarder & canonner, elles ne vindrent point aux mains, ains ne firent qu'escarmoucher, encores bien legerement, & non gueres souuent, à comparaiſon des autres fois. Mais il conuient ſe ramenteuoir que vingt ans auparauant lon n'auoit ſenti vn ſi rude huer qu'alors: & non ſeulement la gelee eſtoit forte, ains auſſi le frimas tomboit continuellement, qui faiſoit vn verglas ſi terrible que les gens de pied ne pouuoient quaſi ſ'esbranler qu'ils ne tombaſſent. Il y auoit beaucoup plus de danger pour les cheuaux, de ſorte qu'vn petit foſſé releué ſeulement de trois ou quatre pieds ne ſe pouuoit paſſer à cheual, tant il eſtoit gliffant. Et comme il y en auoit pluſieurs entre les deux armées, faits pour la ſeparation des heritages, c'eſtoient comme autant de tranchees: & celle qui euſt voulu aller aſſaillir ſe tenoit rement deſordonnee. Pour ceſte cauſe chaſcune ſe tenoit ferme, regardant & attendant celle qui ſeroit ſi inconſiderée que de ſe hazarder avec tant de peril. Nulle ne vouloit tenter le gué: ſeulement y eut pour ce premier iour quelque legere eſcarmouche, & vne heure auant la nuict les troupes ſe retirerent en leurs quartiers. Le lendemain les armées ſe mirent encor en bataille, & s'entrefaluerent à coups de canon, comme le iour precedent aucuns qui vouloyent courir aux eſcarmouches ſe rompoient ou deſnouoyent les bras ou les iambes: & y en eut plus d'oſſenſez par ce moyen que par les harquebuzades. Le troiſieſme iour on tint pareille contenance, ſans ſçauoir trouver les moyens de venir aux mains, ſi non qu'on vouloit cheoir en tresgrand deſauantage. Au quatrieſme iour, le Duc qui auoit la pluſpart de ſes gens logez à deſcouuert, ſe retira à vne lieuë de là, pour reſchauffer ſes troupes trahies de froid: & ſur la retraite perdit trois compagnies, vne de Suiſſes, & deux Françoises ſurprinſes en vn village. Peu de iours apres les maladies ſe mirent entre les ſoldats tant violentes que langoureuſes, qu'en vn mois moururent de part & d'autre plus de huit mil hommes. L'ardeur que tous auoyent de combattre, & la preſence de leurs chefs, les faiſoit endurer iuſques à l'extremité. Mais ceux du Duc ſouffrirent dauantage, pour n'auoir tant de couuert, ni tant de viures que les autres. Quelques cornettes de cauallerie des deux camps eſtoient logees à demi lieuë & à trois quarts les vns des autres: mais retournees ſur le ſoir en leurs logis, tous eſtoient

estoyent si transis qu'ils ne se soucioyent de molester leur ennemi, ni mesmes de lui donner vn seul alarme, comme s'il y eust eu tresues entre eux.

Le iour d'apres ce deslogement, l'Amiral se doutant bien que les gens du Duc, qui es iours precedens auoyent logé demi à la haye, vouldroyent estans vn petit esloignez s'es-carter es bons villages, comme ils firent, (ne demeurant au corps de l'armee trois ou quatre cens cheuaux, & enuiron douze cens harquebuziers, le reste estant à vne & deux lieues de là) sur les neuf heures de matin que la Caualerie du Prince fut arriuee, fit sortir douze ou quatorze mille harquebuziers, & quatre pieces legeres, en deliberation de donner droit au corps de l'armee du Duc, qui n'estoit qu'à vne petite lieue & demie de là. Les chefs scauoient bien qu'il y auoit vn ruisseau & certains passages dessus, qu'ils n'estimoient pas fort mal aisez, suyuant le rapport des guides. Ayant la nuit precedente fait reconoistre & taster les gardes qui là estoyent, les trouuerent forcables. Les harquebuziers du Prince venus à ce passage qui n'estoit qu'à vn quart de lieue du camp Ducal, le trouuerent garni d'infanterie, qui fut viuement attaquée, mais ne peut estre forcee. Le camp ayant print incontinent l'alarme bien chaude, se mit à tirer canonnades sur canonnades, pour rappeler les troupes escartees: puis les chefs enuoyerent renforcer les gardes à ce passage. Neantmoins vn quart d'heure apres l'Amiral fit donner à vn autre endroit, qui fut bien defendu, & sans ceste resistance le Duc estoit en route. Car avant que mil hommes de renfort lui fussent arriuez, l'Amiral leur mettoit d'aborder en teste quinze cens cheuaux & six mil harquebuziers, qui les eussent bien esbranlez. Au bout de deux heures le Duc ayant amassé presques toutes ses troupes, & enuoyé quelques pieces sur vn haut, apres plusieurs coups tirez de part & d'autre, le froid fit retirer chacun. Des deux costez tant la Noblesse que les soldats murmuroyent fort contre les Chefs, dequoy, sans aucun fruct, on les exposoit ainsi aux glaces & froidures du tout extremes, se plaignans aussi d'estre ia assiegez par la disette de viures: adioustoient que si on ne les acommodoit en lieux assurez & munis, eux mesmes iroyent s'y loger ne pouans plus faire ceste à tant d'extremitez. Il n'y eut en ceci contradiction aucune: car l'intention des chefs s'accorda

*Belle entre-
prise de l'A-
miral sur
l'armee du
Duc.*

le lieu d'attirer

incontinent à tel desir. Le Duc s'en alla hiuerner de là Loire es environs de Saumur: Le Prince à Thouars, Monstrueil-Bellay & environs. Voila comme le froid escarta ceux à qui les mains demangeoyent, & qui ne cerchoyent que l'occasion de se battre.

Braue entreprise du Comte de Brissac sur l'Amiral de Andelot son frere.

Timoleon de Cossé, Comte de Brissac, ieune Seigneur hardi & bien auisé pour son aage, mais transporté d'un desir excessif de paroistre, & pouffé par la faueur du Duc d'Anjou, qui le cherissoit entre tous autres, bastit en ce mesme temps vne braue entreprise, laquelle quoy que demeurée sans effect, merite d'estre sceue. L'Amiral & son frere estoient logez avec leurs cornettes dans la ville de Monstrueil-Bellay. En vn petit fauxbourg tout proche y auoit deux cōpagnies d'infanterie, pour faire quelques simples gardes, tant deuât leurs logis qu'aux portes. Les gentilshōmes faisoient seulement des rondes toutes les heures autour de la muraille, & cela sembloit deuoir suffire. Car y ayãt à l'aueneue de Saumur six ou sept regimens d'infanterie dãs vn grand fauxbourg, qui estoit outre la riuere, Môstrueil demouroit à couuert de ce costé là: de l'autre y auoit de grãds marefcages à vne lieuë aux environs, qui ne se pouuoient passer qu'en certains endroits: & neuf ou dix cornettes de caualerie logees par les villages au deçà, qui battoient les chemins & de iour & de nuict. Ce qui la rēdoit asseuree, de forte qu'il y auoit peu d'aparēce qu'elle peust tōber en aucun dāger. Or cōme es guerres ciuiles on a tousiours de bons auertissemens, parce que les ennemis couverts sont ordinairement cachez dans les entrailles des partis, le Comte eut auis premierement de la petite garde qu'on faisoit à Monstrueil. Secondement, qu'on y pouuoit arriuer sans donner dedans le fort des gardes de la caualerie de l'Amiral, en faisant deux lieuës dauantage que par le droit chemin. Il ne voulut s'arrester à cela, mais pour estre micux asseuré, pria vn Capitaine François & vn Italien, d'aller de nuict reconnoistre ce qui en estoit. Iceux allerent iusques au pied de la muraille, & avec vne longue picque & vne corde ayant vne agrafe de fer ils y monterent (car elle estoit assez basse) puis furent iusques au logis de l'Amiral environ les neuf heures du soir. Cela fait ils s'en retournerent sans iamais estre descouverts, comme l'vn d'eux le raconta & asseura depuis au sieur de la Noue, qui estoit lors à Monstrueil pres de l'A-

de l'Amiral. Le Comte fort ioyeux de leur rapport, bastit vn dessein là dessus. Il vouloit avec mille harquebuziers choisis & bien disposés, soustenus de cinq cens cheuaux, partir en tel temps, qu'il peust arriuer pres de Monstueuil enuiron les trois heures apres minuit: afin d'auoir deux heures de nuit pour le moins, pour favoriser sa retraite, si son entreprise ne succedoit: mais auenant qu'il l'exécuroit, il deuoit faire de grands feux, es tours du chasteau pour auertir l'armee Ducale qui estoit à Saumur, afin de marcher en toute diligence pour le secourir, s'asseurant qu'on ne le forceroit pas, sans le battre d'artillerie, & son secours pouuoit estre là dedans six heures. Ce faisant, il prenoit deux tressignalez chefs au milieu de leur seurété, & cent gentilshômes de nô. Dauantage il mettoit à vau de route ceste auâgarde logee pres de là, qui n'eust attêdu la venue des ennemis, tant l'effroy eut esté grand, & s'en fussent parauenture ensuiuis d'autres inconueniens. J'ay oui dire au sieur de la Noue, de qui ie tien ce recit, par lui inseré en ses discours, & lequel estoit lors aupres de l'Amiral, que telle executiõ entreprise par Brissac n'estoit pas impossible. Mais cõme il est besoyn que Dieu veille pour ceux qui dormer, & pour la cõseruation des places, aussi quãd le Côte s'achemina pour l'acheuentent de son entreprise, vne petite auanture traversa voire renuersa son dessein. Car estât parti pour cest effect avec vne douzaine d'eschelles, & ses gens biẽ delibrez, n'ayant plus que deux lieus de chemin à faire, il rencõtra deux cês cheuaux ennemis, lesquels descourans ceste petite armee à telle heure en cãpaigne, se retirerent au grãd pas, donnans l'alarme à Monstueuil & aux quartiers où leur cavalerie estoit logee: tellement que le Comte fut contraint se retirer. Depuis l'Amiral fit ietter des gardes plus grosses de nuit aux passages & battre la campagne plus souuent: combien qu'il ne descourrit rien de l'entreprise, & n'en sceut-on rien qu'apres la paix faite.

Le Prince & autres chefs retirez peu apres vers la Rochelle auiserent aux moyens de faire argent pour la poursuite de ceste guerre, & commencerent à engager les biens du Clergé Romain, se trouuant des acheteurs hazardeux, qui y firent bien leurs besongnes. Les Rochellois prestèrent 4. vingts mille liures: & la roine d'Angleterre enuoya secours de cent mil angelots, six canons,

Autres exploits à l'auantage de ceux de la Religion.

quelques milliers de pouldres & force boulets, dont elle fut payee en sel, laines, & metal de cloches. Au reste, tout le bas Poictou estant es mains de ceux de la Religion, excepté l'abbaye de S. Michel en l'air, où y auoit forte garnison de moines & soldats: ce qui seruoit de bride aux courses de plusieurs, quelques guerriers Poicteuins obtindrent congé du Prince d'aller assieger ce lieu, lequel soustint deux sieges légers, au troisieme fut canonné & emporté d'assaut, quatre ou cinq cens hommes qui estoient dedans taillez en piéces à cause de leur violence & opiniastrété. D'un autre costé, Martinengue, Entragues, la Chastre, gouverneurs de Gyan, Orleans, Bourges, acompagnez d'autres chefs & de bonnes troupes assiegerent Sancerre, petite ville, le refuge de plusieurs familles de la Religion, & donnerent plusieurs assauts que les assiegez soustindrent & repousserent, harassans par diuerses sorties les assiegeans, qui apres auoir perdu six ou sept cens de leurs meilleurs hommes laisserent ceste petite ville en repos. Mais depuis les Sancerrois ayans voulu entreprendre de bastir vn fort sur Loire, y furent surprins, & apres auoir perdu environ cinquante hommes & ce fort, contrains se contenter de faire bonne garde dedans l'enclos de leurs murailles.

*Siege de Sa
cerre.*

M. D. LXIX.

*Filles chastie
les paysans
de Perigord.*

AL'entree de l'an 1569. la guerre se ralluma. Les Vicomtes de Bournoier, Montclar, Paulin & Gourdon avec sept mil harquebuziers & quelque cavallerie faisoient la guerre pour le Prince à ceux de Thoulouse & autres, la ville de Montauban estant leur principale retraite. Sommeiz par le Prince de se venir ioindre à lui, responderent qu'ils aimoyent mieux garder ceste prouince & leurs compatriottes alencontre de Monlac & autres ennemis, que leur laisser tout en proye, tandis qu'eux porteroient les armes en pays estrange. Le Capitaine Piles, qui auoit charge de les emmener, ne laissa d'amasser quelques troupes en Quercy, Agenois & ailleurs: puis ayans prins Bergerac & Sainte Foy fit vne course iusques en Perigord, où il brusla tous les villages & tua tous les soupconnez de la desfaite de Mouuans & Pierre Gourde. Quelques iours apres il print le chemin avec douze cens harquebuziers & environ

entiron deux cens cheuaux, pour se ioinde au Prince. Au commencement de Feurier, la Cornette de Bressant Ange-
 uin fut surprinse & rompue pres de Thouars : par cinq cens
 cheuaux fortis de Saumur : & huit iours apres le Comte de
 Brillac faillit de tailler en pieces les trouppes de Montgom-
 meri, le frere duquel il emmena prisonnier avec quelques
 autres, ayant tué dixhuit ou vingthommes. Le 17. iour du
 mesme mois le chateau de Lusignan tenu au nom du Duc
 d'Anjou fut surprins par quelque intelligence, la garnison
 de dedans estant pour la pluspart descendue en la ville
 pour y banquetter. Mais à faute de prompt secours les sur-
 prenans, au nombre de neuf ou dix, y furent acablez. Il y
 eut quelques autres entreprises en diuers lieux, nommément
 sur le haure de Grace & sur Diepe, qui ne succederent
 pas. Ceux de la Religion qui portoyent les armes pres
 du Prince, ayans soustenu la fatigue de l'hiver & de tant
 d'escarmouches, trouuerent le sejour fort doux dedans le
 Poictou, où ils s'estoyent retirez. Sur la fin de Feurier, il
 falut reprendre les armées à bon escient, le bruit publié que
 le Duc estoit en campagne, & s'acheminoit avec toutes ses
 forces vers Angoulesme. Le Comte de Tende lui auoit am-
 mené trois mil hommes de pied & quelque Cavalerie.
 Plus deux mil Reistres conduits par le Rhingraue & Bas-
 sompierte lui estoient venus de renfort : tellement que son
 but estoit, pour acheuer bien tost la guerre de forcer le
 Prince au combat, ou le contraindre de renfermer ses trou-
 pes dans les villes. Le Prince & l'Amiral sur cest auis firent
 resserer leurs gens ; & delibererent se retirer au long de la
 Charante, riuere de Poictou, pour voir la contenance du
 Duc, sans rien hazarder : aussi pour favoriser leurs places,
 lesquelles ils renforcerent d'hommes, & afoiblirent d'au-
 tant leur armee. Il ne se fit rien de memorable, iusques à
 ce que le Duc se rendit à Chasteau neuf, ville située sur la
 Charante, où d'abord il print le chasteau gardé par un
 Escossois & quelques harquebuziers, qui se rendirent vies
 sauues, mais avec peu d'honneur. Or d'autant que le Pont
 de Chasteauneuf auoit esté rompu en deux endroits, l'A-
 miral desireux de conoistre la contenance & le passage des
 ennemis, vint iusques là, suivi de sept ou huit cens cheuaux,
 & autant d'harquebuziers. Là fut ataquée vne legere es-
 carmouche avec quelques trouppes, qui auoyent passé par

*Diners at-
 touts de
 guerre.*

*Les deux ar-
 mées se re-
 mettent en
 campagne.*

Prinse de

*Chasteau-
 neuf, occasiō
 & comence-
 ment de la
 iournee de
 Bassas.*

barques, ou sur quelque planchage soudainement mis. L'Amiral jugeant que le Duc vouloit passer, & voulant auoir loisir d'auertir le Prince, pour pouruoir au reste, proposâ d'empescher ce passage pour le lendemain. Et sur le lieu mesmes ordonna que deux regimés d'infanterie logeroyét à vn quart de lieuë du Pont, & huit cens cheuaux quelque peu derriere, dont le tiers seroit en garde assez pres du passage, tant pour auertir, que pour prestler quelque combat. Quoy fait il se retire à Bassac, à vne lieuë du Pont avec le reste de l'auangarde, & le Prince vint à Iarnac, qui est vne lieuë plus outre. Mais ce commandement ne fut pas executé. Car tant la caualerie que l'infanterie, reconnoissant qu'aux lieux designez y auoit peu de maisons & nuls viures ni fourrages, ayant oublié du tout la coustume de camper, & d'estre sans commodité au logis alla prendre quartier ailleurs. Ainsi la pluspart de ceste troupe s'esloigna pour loger, & ne demeura sur le lieu que peu de gens, qui s'accommoderent à demie lieuë du passage. Ceste faute tresimportante en produisit vne autre, c'est que la garde fut tresfoible, laquelle ne peut s'approcher assez pres pour ouir ni donner alarme d'heure en heure aux gardes ennemies, ainsi qu'il auoit esté auisé, pour faire croire que toute l'auangarde du Prince estoit la logee. L'armee du Duc merueilleusement forte, resoluë de saisir ce passage, quand bien toute celle du Prince s'y fust opposee, fit par la diligence du sieur de Biron, non seulement refaire le vieux pont, mais aussi en dressa vn nouueau des barques, qui se portent es armées royales, & auant la minuit le tout fut paracheué: puis commencerent à passer sans grand bruit, caualerie & infanterie. Ceux du Prince qui estoient en garde avec cinquante cheuaux à vn petit quart de lieuë du passage, n'aperceurét quasi point qu'ils passoyent, sinon sur l'aube du tour, & en auertirent incontinent l'Amiral, lequel ayant sceu comme les gens pour la pluspart auoyét logé fort à l'escart, mesmes du costé que venoyent les ennemis, leur mada qu'ils passoyét, & qu'ils s'acheminassent diligemment vers lui, afin de se retirer tous ensemble, & que cependant il les attendroit à Bassac. Il commanda aussi à l'heure mesme, que tout le bagage & l'infanterie se retirast, ce qui fut fait. Si lors voire vne heure apres, toutes ses troupes eussent esté rassemblees, il se fust tresfacilement retiré mesme au petit pas. Mais ceste loogueur de temps (asçauoir d'enuirō trois heures) qui se

*Ce jour d'un
1644. Le Duc
de Guise fut
tué par le
maréchal de
Séguier.*

*Faute re-
marqua-
bles.*

*Le retarde-
ment, peril-
leux en guer-
re.*

passa pour les attēdre, fut la principale occasiō de la desfaire. L'Amiral ne voulut laisser perdre telles troupes, où il y auoit neuf cornettes de caualerie, & quelques enseignes d'infanterie, dont les Colonels estoient le Comte Montgōmeri, Acier & Puuiant. Reioints à lui, fors Acier qui print la route d'Angoulesme, l'armee du Duc toute passée, & proche de l'Amiral, l'escarmouche s'attache si chaudement que chascun conut qu'il falloit combattre ce iour là, qui estoit le 13. de Mars. C'est ce qui fit tourner visage au Prince, lequel estoit vne grosse demi-lieuē de là se retirant: car ayant entendu qu'on seroit contraint de mener les mains, lui, qui auoit vn cœur de lion, voulut estre de la partie. Quar d'once l'Amiral, pour sa retraite vint à s'elongner d'vn petit ruisseau, qu'on ne pouuoit passer qu'en deux ou trois lieux, alors le Duc fut conseillé de faire auancer la fleur de sa caualerie, composee de sept à huit cens cheuaux, laquelle renuersa quatre Cornettes qui faisoient la retraite, où la Noue & la Loue furent faits prisonniers, apres auoir soutenu & courageusement combatu, comme aussi fit le Colonel Puuiant, lequel rallia tost apres les siens espars. Cette caualerie du Duc chargea puis apres Andelot en vn village. Icelui les soustint brauement, leur tua Monfalez & plusieurs autres de marque, au nombre de quinze ou seize. Le Prince & l'Amiral rangez en deux gros bataillons de caualerie, voyans qu'on taschoit les engager entre toutes les forces du Duc & la Charante, s'aprestèrent pour aller à la charge. L'Amiral fit la premiere: le Prince la secōde, qui fut encor plus rude que l'autre, & du cōmencemēt fit tourner les espales à tout ce qui se presenta deuant lui, soustenāt en apres vn nouveau choc, où le combat dura biē aspre quelque tēps. Mais lui & l'Amiral ayās en fin toute l'armee ennemie sur les bras, & le Prince estāt fōdu sous son cheual tué, s'ēluint la desroute de sa caualerie, ayās perdu sur le chāp enuicō cēt gentilshōmes, & principalement la personne du Prince, lequel engagé sous son cheual ne peut estre secouru des siens, & s'estant rendu au sieur d'Arseges, au bruit de sa prise acourut vn gentilhomme Gascon, nommé Montesquiou, capitaine des gardes du Duc, lequel lui tira vne pistollerade dans la teste, dont il rendit l'esprit sur le champ. Sa mort aporta vn merueilleux regret à ceux de la Religion, & beaucoup de reuiouissance à

*a Bassac
Cōde tūe*

*Magnanimité du
Prince ne
prend fin
qu'avec sa
vie.*

*Charges va
leureuses.*

*Bataille de
Bassac*

*Mort du
Prince &
perce de plu
sieurs autres
ce iour là.*

plusieurs de ses contraires, nommément au Roy, à la Reine, au Duc d'Anjou, à toute la maison de Guise, & particulièrement au Cardinal de Lorraine, qui le lendemain des nouvelles apportées au Roy lors estant à Metz, touchant ceste iournée (où les Catholiques Romains auoyent perdu deux cens maistres. entre lesquels y auoit plusieurs Seigneurs & gens de nom) venant saluer le Roy, à la coustume des Courtisans, lui dit en riant, Sire vous estes maintenant, à mon auis, en meilleure disposition que n'estiez il y a quelques iours: car on vous a tiré beaucoup de mauuais sang. Ainsi se iouoit celui qui sur les corps des Princes du sang & de la noblesse de France posoit les fondemens de la domination que les siens y ont depuis voulu vsurper, comme nous le verrons ci apres. Lon enuoya de Metz au Pape quelques cornettes gaignees sur le Prince, dont ce bon pasteur fut si aise, qu'il le promena à pied en procession depuis son chasteau S. Ange iusques au temple nommé du S. Esprit, avec tous les Cardinaux, pour en faire remerciemens à ses images. On peut, sans flatterie donner ceste louange au Prince, duquel nous parlons maintenant, qu'aucun de son siecle ne l'a surmonté en hardiesse ni en courtoisie. Il parloit fort disertement, plus de nature que d'art, estoit liberal & ouuert à toutes personnes, excellent chef de guerre, neantmoins amateur de paix, tresferme en la religion, inuincible en diuersité: mais mol en prosperité, grand suiet à vanité, amour de femmes, & cholere: mais qui donnoit lieu aux reprehensions & auis de personnes qu'il aimoit & respectoit. Mais au reste, lon peut recueillir de ceste desfaite, que quand il est question d'une chose importante & hazardeuse, on ne la doit point entreprendre à demi: car. ou il la faut laisser, & n'auoir honte de reculer, ou y aller avec toutes ses forces. Si l'Amiral & le Prince eussent eu les leurs, le Duc ne les eut pas attaquez. En apres, quand les armées logent escartees, elles tombent en desinueniens que la suffisance des meilleurs chefs ne peut destourner.

*Exploits diuers
apres
la souuue
de Brisac.*

Apres ceste iournée le Duc enuoya assieger Cognac, & embrassa diuers autres desseins, comme si rien ne lui eust esté impossible. veu mesme qu'au parauant quelques places de Poictou auoyent esté enleuees à ceux de la Religion. Mais Cognac arresta le cours de ceste victoire, tellement que

que le Duc apres auoit perdu les plus eschaufez de son infanterie en ce siege, pensa gagner dauantage par intelligence sur S. Iean d'Angely, où n'ayant rien auancé, fit sommer ceux d'Angoulesme, qui ne respondirent que menaces de lui faire recenoir honte & dommage si son armee en approchoit. Tandis que son conseil pensoit aux moyes d'employer ses forces en autre endroit, ceux de la Religion eurent temps & loisir de se reioindre. L'Amiral mena les Princes de Nauarre & de Condé de S. Iean à Tone-Charente, où la Roine de Nauarre se trouua, pour encourager les plus esbranlez, & auiser à ce qui estoit expedient. La Cavallerie y fit reueue, dont le Prince de Nauarre fut declairé Chef, à qui tous, au nombre de quatre mille maistres, prestèrent serment. Le ieune Prince de Condé lui fut adioint. Andelot alla par les garnisons faire reueue de l'infanterie, puis fit vn voyage en Poictou pour assembler les troupes esparfes, pour uoir à l'argent, & brider les courtes des ennemis. Au sortir de là, surpris d'une fieure chaude, il se retira dedans Saintes, où il deceda incontinent le 27. iour de May, au grand regret de tous ses amis & seruiteurs. Son corps ouuert fut trouué auoir esté empoisonné: ce qui fut pratiqué peu de temps apres à l'endroit de plusieurs autres Seigneurs & gentilshommes de la Religion, par l'auis de René de Birague, Italien, lors garde des seaux & depuis Chancelier de France, lequel souloit dire alors tout ouuertement, qu'il ne falloit point faire la guerre avec tant de peine & de despense, ains suffisoit d'y employer les cuisiniers, sous lequel mot il entendoit les empoisonneurs. L'estat de Colonel d'infanterie François du sieur d'Andelot fut baillé à Acier, & sa compagnie à Beauuais la Nocle qui estoit son lieutenant. Mais la charge de toute l'armee & le soin des affaires principales tomba sur les espauls de l'Amiral, grandement respecté de la Roine de Nauarre, des Princes, Seigneurs, gentilshommes, capitaines, brief de tous les grands & petis qui lors faisoient profession de la Religion.

Quant à l'armee du Duc, elle couroit le Saintongeois, Angoulmois & Limosin, reprenant quelques places, notamment Aubeterre. Le Comte de Brissac, Colonel de l'infanterie François en icelle armee, & chef d'un regimen de quarante enseignes, avec la pluspart des forces entreprint

*le 27. iour de
May 1569.
le 27. iour de
May 1569.*

*Andelot
1569.*

*Siege de
Mucida en
Pompadou
& le Comte
de Brissac
font sur.*

d'assiéger Mucidan. Ceux de dedans apres auoir bien defendu la ville l'abandonnerent & bruslerent, se retirans au chasteau qu'ils debatirent vaillamment, soustindrent quelques assauts, tirerét les plus signalez des regimens de Brissac, Monluc & des Cars, entre autres le Vicomte de Pompadou, & finalement Brissac mesme, qui aprochant pour reconnoistre la bresche & les defenses, n'eust si tost môstré le nez qu'une harquebuzade lui perça la teste, l'abatât roide mort sur la contrecarpe. Il n'auoit lors que vingt cinq à vingt six ans, & fut fort regretté de ceux qui l'estimoient deuoir estre quelque iour l'un des grands chefs de guerre de nostre tēps. Quelques iours apres les assiegez s'estant rendus vies & bagues sauues n'eurent plustost perdu la veue de leurs murailles que (côté la foy iuree & promise) la pluspart furent taillez en pieces par les assiegans desesperez pour la mort de leurs Colonels & meilleurs soldats qu'ils auoyent perdus. D'un autre costé le capitaine Piles conquist l'isle de Medoc entre Bourdeaux & la Rochelle, où tous ses soldats s'enrichirent. Et le Duc quitta la Guyenne, prenant le chemin de Berri, afin de ioindre à son armee les forces du Duc d'Aumale, pour empescher l'armee Alemande amenee par le Duc de Deux Ponts de se ioindre à celle des Princes. Les Seurs de Mouy, Icnlis, Moruilliers, Fequieres, Eternay & autres auoyent tost apres le commencement de ceste troisieme guerre ciuile fait vn amas de 5. ou six cens cheuaux & deux mil harquebuziers avec lesquels (ne pouuās pour la difficulté des passages trauffer en Guyenne) ils s'acheminèrent en Brabant vers le Prince d'Aurange & le Côte Ludouic son frere, lesquels, apres auoir par quelque temps & d'un heur variable entretenu la guerre côté les Espagnols, passerent la Meuse, maugré le Duc d'Alue, auquel (ioints aux François) ils presenterent bataille, que l'Espagnol refusa, voulāt les consommer à faute de viures, qui leur furent si courts qu'ils prindrent parti d'entrer en France, où venus iusques à Vitry, sur la deliberatiō de ce qui estoit à faire, ou de pousser outre dans le royaume estonné de voir tant d'armees, ou rebrousser vers l'Alēmagne & se ioindre à l'armee que VVolfgāg Côte Palatin du Rhin & Duc de Deux Pōis dresseoit pour les Princes, ils suivirēt le secōd auis. Or si lon cōsidere de pres le lōg chemin que fit ceste armee Alemande, depuis

*Prinse de
l'isle de Me
doc.*

*Petite ar-
mee Fran-
çoise vient à
point aux
Reyres,
pour les con-
duire vers
les Princes
à trauers la
France, &
maugré les
armees en-
nemies.*

depuis le Rhin, iusques en Limosin, ensemble les grands & continuels empeschemens qu'elle eut, lon tiédra pour merueille, qu'une armee estrangere, tant espiee & maluouue, soit venue au dessus de ses desseins. Vray est que les guerres ciuiles ont tousiours facilité l'entree aux nations voisines, qui n'eussent osé regarder la porte, sans l'apui d'un des partis. Mais quand la faueur se trouue petite d'un costé, & la resistance grande de l'autre; alors admire-on dauantage les exploits de ceux qui se sont ainsi auanturez. Ce fut un grand soulagement au Duc Aleman d'auoir avec lui le Prince d'Aurange, le Comte Ludouic, le Comte VVolrad de Mansfeld, & le secours François susmentionné. Ses trou-
 pes estoient de cinq mille Lansquenets & de six mille Reistres. Avec ceste petite armee il se mit en chemin, publiant par escrit les causes de son acheminement vers les Princes. Le Conseil pres du Roy se trouuant à recommencer, ordonna promptement vne petite armee conduite par le Duc d'Aumale pour arrester ce secours; mais se doutant de la foiblesse d'un tel chef, peu adroit, & malheureux en fait de guerre, y en fit encores ioindre vne autre, à qui commandoit le Duc de Nemours, presque pareil à l'autre. Ces deux corps assemblez auoyent beaucoup plus d'infanterie, mais moins de caualerie que le Duc Aleman. Leur resolution fut de n'attendre pas qu'il entrast dans la France pour y rauager: ains s'auancerent iusques aux confins de l'Alemagne, & es enuironns de Sauerne, desfirent le regimen du Capitaine la Coche Dauphinois, composé de pieces ramassees, lequel pretendoit se ioindre aux Lansquenets. Pour ceste desroute, le Duc Aleman ne laissa d'entrer en Frâce par la Bourgogne, là où les autres vindrent l'acoster, & iusques à ce qu'il eust gagné la riuere de Loire (n'ayant pas fait moins de quatre vingts lieues) iamaïs ne l'abandonnerent, estans ordinairement à ses flancs, ou à sa queue: & plusieurs fois les armees s'entre virent, & s'attaquerent par grosses escarmouches. Le Prince d'Aurange a dit souuentefois depuis qu'il s'esbahissoit comme en si long & difficile chemin les Catholiques Romains n'auoyent sceu choisir vne occasion favorable pour eux, & que quelquesfois on leur en auoit offert de belles, à cause de l'embarassement du grand bagage. Outre les grandes forces que menoyent les Ducs d'Aumale & de

*Quelle estoit
l'armee An-
lemande.*

*Son entree
et ses ex-
ploits.*

Nemours, ils auoyent la faueur des villes, du pays, des riuieres, scauoient le dessein de l'armee ennemie qui consistoit à faire chemin, & à gagner par force ou par surpris vn passage sur Loire, où elle paruint malgré leurs ruses & efforts. Aucuns ont dit que le discord qui suruint entre eux leur fit faillir de belles entreprises, qu'ils eussent peu exccuter, s'ils fussent demeurez en bonne vnion. Mais outre cela ils redoutoyent la vigilance de Moruilliers, l'industrie de Feuquieres, la promptitude & vaillance de Mouy, Esternay & autres chefs, lesquels les tenoyent en alarme continuel: & sans les nouvelles de la iournee de Bassac, Amale & Nemours eussent esté desfaits ou contrains de congédier leurs troupes, & se retirer dedans les villes. La haste, qu'auoit l'armee Alemande leur vint à point. Or ceste grand' barriere de Loire deuoit estre encore vne seconde & tresgrande difficulté pour arrester tout court ces courreurs: d'autant qu'elle ne se guayoit point si bas, & que toutes les villes situees dessus leur estoient ennemies: mais vn tel passage estoit si necessaire qu'il redoubla leur diligence, hardiesse & inuention: tellement que contre toute opinion de leurs aduersaires, tant deçà que delà le fleuue, ils allerent attaquer la ville de la Charité, où il y a vn beau pont. Entre autres fautes des Catholiques Romains, renforcez d'vn secours d'Italiens que le Pape leur auoit entioyé, ascauoit douze cens cheuaux, & quatre mille pietons, celle ci ne fut pas des moindres, qu'ils auoyent laissé la Charité destituee d'hommes: au moyen dequoy ceux de la Religion presserent tellement ceste place, & l'estonnerent par tant de mines & menaces, qu'auant qu'on lui eust enuoyé du secours, ils l'eurent emportee: ce qui leur fut vne joye incomparable, mais rabatue par le decés de Feuquieres, & autres chefs, qui furent empoisonnez en chemin, suyuant les preceptes de Birague. Sans ceste prinse, l'armee Alemande estoit en tresmauuais termes, & eussent les chefs esté contrains de remonter iusques à la source de Loire, qui estoit vn alongement de plus de soixante lieues: qui pis est, prenant ce chemin là, ils s'embarassoient en vn pays mœucoux & bocageux, où la cavalerie ne seruoit que d'empeschement. L'Amiral estimoit ce passage comme impossible, & n'aprehendoit que desroutte, ayant dit souuent à ses plus familliers, qu'il ne pouuoit aider ce secours, à cause que l'armee

*Qui la
maintint en
pieds, selon
les hommes.*

*Charité
par luy
la religion*

*Jugement de
l'Amiral
venant et*

mée

armée du Duc d'Anjou estoit au deuant: & quât aux Reistres *passage des Reistres.* & François, qu'ils en auoyent deux autres sur les bras, & vne riuere trop difficile à passer. Dauantage, quand ils l'auroyent passée, tousiours les armées ennemies jointes ensemble les auroyent desfaits auant que lon fust à vingt lieues d'eux pour les secourir. Mais entendant le succes du siege de la Charité, il reprint esperance, disant, Voila vn bon presage, rendons-le acompli par diligence & resolution. Incontinent les Princes s'acheminèrent avec leurs troupes vers les marches de Limosin, pour s'approcher de l'armée du Duc d'Anjou, & la tenir en ceruelle. Cependant ils estoient en continuelle peine, n'attendants que l'heure qu'on vint rapporter que les armées ennemies si puissantes auroyent englouti leurs Reistres. Mais il en auint tout autrement: car ils sceurent prendre l'occasion si à propos & avec telle promptitude, qu'ils les outrepassèrent, estans guidez par les troupes Françoises, où Mouy entre autres se porta valeureusement, contre diuerses courses ennemies qu'il rembarra plusieurs fois, & tirerent vers le lieu où l'Amiral leur auoit mandé qu'il viendrait se rendre avec dix mille harquebuziers & deux mil cinq cens chevaux. En ceste maniere sur la fin de Iuin, se fit la cōiunction des deux armées, avec grande allegresse, le Duc de Deux Ponts mort de fièvre peu de iours au parauant, auquel succe da le Comte de Mansfeld. Ce voyage & passage fauorable ramentoit aux chefs de guerre, qu'ils ne doyuent perdre l'esperoir, quoy que les difficultez qui les environnent soyent grandes: car il ne faut qu'vn accident fauorable pour les desmesler, lequel suit ceux qui s'esuertuent & fuit les paresseux.

Les deux armées, alors trespuissantes (car en la Ducale y auoit plus de trente mil hommes, & en celle des Princes bien vingteinq mil) furent contraintes de s'elloigner, afin de trouuer commodité de viures, pource que le pays de Limosin est infertile: mais elles se rapprocherent vers Saint Yrjer la Perche. L'Amiral voyant que la sterilité du pays contraignoit les troupes de loger à l'escart: & que pour estre montueux & bocageux, les places de bataille estoient souvent fort incommodes, delibera de preuenir plustost que d'estre preuenu. Quelques iours auparauant les Princes auoyent dressé vne humble requeste au Roy, pour auoir la paix. Mais le Duc d'Anjou ne voulut onques donner pas-

Discours du la rēcōtre à la Rochelle, ou Sirey, est desfait avec deux regimens d'infanterie.

seport à leur deuré: dont l'Amiral fit de grandes plaintes, notammēt au Marechal de Montmorency. Et voyant que ses ennemis ne demandoient que guerre, il conseilla les Princes d'aller surprendre l'armee Ducale qui estoit pres de la en vn lieu nommé Rochebelle. Ils partirent auant le point du jour, resolu de donner bataille: & arriuerent si à propos, qu'ils furent à vn quart de lieuē de la teste du camp ennemi, deuant qu'on prinst l'alarme d'eux. Le fort logis seruit bien à ceux qui estoient en garde, & estoit le Colonel Stroffi acouru au bruit avec cinq cens harquebuziers, pour renforcer trois cens autres des siens en garde sur la principale auenue, il trouua l'escarmouche commencee. Sa valeur seruit beaucoup à son parti: car il soustint quatre mille harquebuziers des Princes l'espace d'vne heure, lequel temps seruit beaucoup à l'armee du Duc pour se reconoistre & ranger. L'Amiral estonné dequoy lon ne pouuoit forcer le pas, y enuoya Brueil, capitaine tresauisé, lequel conut incontinent la faute. Ayant donques disposé quelques troupes, & fait desbander quatre cornettes de cavalerie pour donner l'espouuante, il fit commencer vne rude charge, en laquelle certaines palissades qui couuroient les regimens de Stroffi estans rompues, les gens furent desordonnez eu telle sorte, que les suruians prindrent la fuite, laissant morts vingtdeux de leurs chefs & cinq ou six cens fantassins sur la place, & leur Colonel prisonnier, sans la resistance duquel l'auantgarde des Princes fust paruenue iusques à l'artillerie du Duc sans aucun empeschement. Mais avec cela la pluye suruint, & continua de telle sorte que force fut aux victorieux faire retraite. Le lendemain fut employé en quelques alarmes & escarmouches, en l'vne desquelles pres de 2.cēs Italiēs & quelques salades de la cōpagnie de Nemours, pour s'estre trop auācez, furent chargez par Mouy qui en tua vne partie, prit des prisonniers, ayāt donné la chasse aux autres, qui s'en retournerēt encore plus viste qu'ils n'estoyēt venus: aussi estoyēt ils montez à l'auatage, sur cheuaux d'Espagne, propres à telles retraites. Incōtinēt apres ceste rēcōtre, le Duc licēcia sō armee pour se rafraischir iusques au commencement d'Octobre, logeant l'infāterie en garnisō es lieux prochains de la Guyēne. Les Princes demeurerēt cepēdant en cāpaigne, prindrēt Tiuiers, Sainct Sulpice, Brātonne, Chasteau l'Esque, la Chapelle, & Cōsolāt, Chabanez & S.Genais: les vnes par force, les au-

*Les Princes
gagnent de
uerfes pla-
ces, tandis
que le Duc
se repose.*

tres par cōpositiō. Le Côte du Lude gouverneur de Poictou
auoit promis au Duc de faire meruelles, & tādīs que l'ar-
mee des Princes estoit en Limosin, l'uiui de 5. mille hōmes de
pied & de quelques cornettes de caualerie assiegea Nyort,
ville de cōsequēce, dedās laquelle Puiuant entra valeureuse-
mēt avec quelques gēs de cheual & de pied, maugré les as-
siegeās, qui furent repoussez en trois assauts, & en quelques
escalades: puis cōtrains leuer le siege au cōmencemēt de Iuil-
let, ayās perdu plus de 5. cēs hōmes deuāt la placē, non com-
prinēs 4. cornettes de caualerie pour le Côte, que la Noue
auoit desfaites quelques iours auparauāt a Frōtenay, demi-
liuē pres de Nyort. Teligny enuoyé au secours des assie-
gez fut cause que le Côte hastā sa retraite, logeāt les restes
de son armee à S. Maixāt, Lusigné & Mirebeau. Les Princes
s'estoyēt aprochez de Poictou cepédant, & le 32. de Iuillet
prinrēt Chastelleraud par cōpositiō: & trois iours apres
canōnerent le fort chasteau de Lusignan, qui leur fut rendu
par cōpositiō le 21. du mesme mois, & y establirēt gouver-
neur le baron de Mirebeau, avec deux enseignes, force ca-
nō, & des munitiōs suffisantes pour arrester vne puissante ar-
mee. Deux iours apres ill's'acheminērēt vers Poictiers, prin-
drent Couhé (dont la garnison Cath. Romaine aima mieux
se brusler par desespoir avec & dedās le Chasteau, que de se
rendre à Verac seigneur du lieu qui les tenoit assiegez) Sā-
say, Viuonne, & autres petites places circonuoisines pour
tousiours serrer ceux de Poictiers, & acourcir leurs viures.

Auāt que partir du siege de Poictiers, adioustōs quelques
accidēs notables en diuers endroits alors. Au mois de Iuil-
let Chastillō sur Loing & Chasteau regnard, places aparte-
nātes, à l'Amiral furent surprinēs, & les meubles de l'Ami-
ral portez à Paris, vendus partie à l'encan, le plus precieux
pillé par ceux qui ne trouuent rien trop chaud ni trop pe-
sant. Quelques caualiers, au nombre de quarante desban-
dez du camp des Princes apres la prinse de Strossi, s'e-
stoyent logez & accommodez dedans Regeane, chasteau
apartenant à l'Euesque d'Auxerre. Mais ils y furent incon-
tinent assiegez, canonnez, & tuez presque tous, fors le ca-
pitaine Blosset & quelques autres qui eschapperent. Entrē
ceux, sur qui lon exerça vne vengeance horrible, fut vn
personnage d'Auxerre, surnommé Cœur de Roy, qui prins
prisonnier fut mené à Auxerre, puis incōtinent despouillé,
tué & haché en plusieurs pieces. Les meurtriers lui tirerēt le

*Diuers en-
ploits de
guerre.*

*Cruauté hor-
rible.*

cœur du ventre, le decouperent par morceaux, exposez en vente, mis sur les charbons & mangez par certains siens ennemis desesperez, qui durant sa vie l'auoyent menacé de ce Canibaliq. traitement. Voila iusques où le zele transporta ces Catholiques Romains.

*Exploits du
Comte de
Montgomeri en
Bearn, con-
tre Terride.*

Le sieur de Terride gouverneur de Querci auoit esté enuoyé en Bearn, Foix & pays Navarrois pour remettre le tout sous l'obeissance du Roy, si la Roine de Nauarre & le Prince son fils ne quittoient le parti de la Religion. Terride acompagné de Negropelisse, S. Colombe & plusieurs autres, s'estoit aisément emparé de tout, & tenoit assiégué Nauarron, seule place forte restée à la Roine. Les Princes entendans cela despescherent le Comte de Montgomeri pour y remedier, lequel suiui de deux cens cheuaux s'en alla prendre les forces des Vicomtes en Gasconne, de sorte qu'au mois de Iuillet avec vne petite armee de quatre mil harquebuziers & cinq cens cheuaux, d'vne diligence & soudaineté nouvelle (qui lui assura son voyage, trompa les garnisons ennemies, notamment les troupes du Marechal d'Anuille, de Monluc, Gohas & autres, qui auoyent pres de mille cheuaux & quatre mil harquebuziers, lesquels ne marchoyent qu'à iournee de Camp,) il paruint entier iusques à vne iournee de Nauarrin, contraignit Terride, campé là dès le commencement de Iuin, de leuer le siege, & se sauuer dedans Orthez, à cause que ses troupes estoient desbandees, pour viure plus à paisé. Le Comte court apres Terride, & pour ne lui donner loisir de se reconoistre, ni de ramasser ses gens, l'assiege, l'assaut, & force la ville, où il y eut vn grand meurtre: fait soudain braquer le Canon trouué dans la ville contre le Chasteau, refuge de Terride, lequel effroyé de si terribles recharges se rendit vie sauue avec six cheualiers de l'ordre & plusieurs Capitaines, à qui la composition fut tenue, exceptez Sainte Colombe, le Baron de Pordiac, Gohas, Fauas, & quelques autres que lon fit mourir, pource qu'ils estoient suijs de la Roine, par consequent criminels de le se maielté, pour auoir prins ses places, fait reuolter la plus part de ses suijs, & tasché de reduire le pays à l'obeissance d'vn nouveau Prince. Le malheur de Terride publié intimida tellement le reste des villes & places fortes, que les ysurpateurs d'icelles trouffans bagage d'heure, le Nauarrois, Foix & Bearn se ren-

se rengèrent bien tost à leur Princesse, fors la ville de Pau, principale, où commandoit vn nommé Peré, lequel auoit promis à Monluc de la maintenir, y auoit fait pendre quelques officiers, & tuer des ministres. Mais le Comte lui ayât despesché vn trompette, Peré se retira soudain, laissant la place à qui elle apar tenoit. Monluc brassoit en ces entrefaites quelques trahisons avec le Capitaine Bassillon, lequel auoit soustenu le siege dans Navarrin contre Terride. Leur pratique descouuerte, Bassillon fut tué: & Monluc qui s'auançoit pour s'emparer de Naparrin contraint reculer, puis ioint avec la Valette, força la ville du mont de Marfan, où il deschargea sa cholere sur les assiegez, qui furent presque tous mis au fil de l'espee. Montgommery ayant garni les places de sa conqueste, vint à Nerac, & y fit la guerre quelques iours aux garnisons voisines, puis en diligence se rendit en l'armée des Princes avec vne bonne somme de deniers tiree de ses conquestes, & cinq cens cheuaux qui le suiuyent.

Le Duc d'Anjou considerant combien lui importoit le passage que les Princes auoyent gaigné sur Loire à la Charité peu fortifiée depuis sa prinse, resolut de leur enleuer des mains ceste place. C'estoit bien auisé: car s'en rendant maistre il leur ostoit tout moyen de molester les provinces deçà Loire, & se reseruoit les nerfs de la guerre, avec infinies commoditez pour les rafraischissemens de son armee. Mais en lieu de s'y acheminer en diligence apres le passage des Reistres, il se contenta de commander au sieur de Sansac d'y pournoir. Iceelui, n'ayant eu parauant commission de telle consequence, pensa qu'à force d'hommes & de canohnades il feroit quelque chose. Ainsi donc le sixiesme iour de Iuillet, acompagné de sept mille pietons ramassez des garnisons d'Orleãs, Bourges, Chartres, Neuers, Gyã & autres villes, ensemble de cinq ou six cens cheuaux, il assiege la Charité, change & rechange par trois ou quatre fois sa batterie, n'espargne ni poudres ni boulets: & apres auoir fait bresche pour entrer avec cheuaux & charrettes, commande à ses soldats de donner vn assaut. C'estoyent gens acoustumez à piafer sur le paue des rues & à faire des scopeteries deuant les dames: au moyen dequoy quand ils virent que les assiegez se resoluoyent à vne magnanime desense, le cœur leur deuint foye, & salut que leurs capitai-

*Siege de la
Charité par
Lansac, &
quelle en fut
l'issue.*

24 July 1562

1562

nes enseignes, sergens & autres membres fissent la pointe. De cent de ceux là, il n'en reuint pas cinq au camp, ains tous furent abatus à l'entree des bresches. Il y eut pis: c'est que sur vn faux bruit semé par tout le camp de Sanfac que l'armee des Princes venoit au secours de la Charité, & que le Capitaine Blosset estoit desia en Berry avec deux cens cheuaux, pour marquer les logis & donner vne premiere charge, les assiegeans se donnerent tel alarme, que sans autre enqueste ils mettent leurs enseignes au vent, marchans iour & nuict pour se nicher en leurs garnisons. Le siege dura pres d'un mois, où & en la retraite les assiegeans perdirent pres de mil hommes: les assiegez enuiron cent. La ville deliuree de ce siege, & quelques iours apres renforcee des compagnies de Blosset, Bois, & autres, desbandez du camp pour venir voir leurs maisons & s'y rafraischir, les chefs firent estat de courir la campagne, & aller en queste pres & loin. Sur ceste resolution ils prindrent Donzi, Pouilli, Antrain, Saint Leonard, & autres villetes autour d'eux, courans le Berry, le Niernois & pays voisin, au grand dommage des Catholiques Romains.

Brief discours du siege de Poitiers.

Les Princes ayans Lusignen & Chastelleraud en leur puissance, plusieurs de leur Conseil enclinoyent à l'assiegement de Poitiers. On s'assembla par deux fois pour en resoudre, & y en eut quelques vns qui ne trouuoient nullement bon qu'on attaquast ceste grande ville, entre autres l'Amiral, ains qu'on suiuit le premier dessein, qui estoit de forcer Saint Maixaut, où estoit Onoux colonel d'un des regimens du feu Comte de Brissac, (lequel se ietta tost apres dedans Poitiers) puis aller inuestir Saumur, ville foible alors, sur la riuere de Loire, pour la faire fortifier en diligence, afin d'auoir pres d'eux vn passage assure pour porter la guerre en Automne vers Paris, d'où souffloyent les vents qui agitoient ainsi toute la France. Il remonstroit qu'avec les Ducs de Guise & de Mayenne plusieurs capitaines & compagnies tant de cheual que de pied estoient venus à Poitiers, lors auant fournie de gens de guerre que ville de France, & qu'ordinairement ces grandes places ainsi munies sont les sepultures des armées: concludant qu'il falloit tirer vers Saint Maixaut, dont lon auroit raison en peu de iours.

Mais

Mais les principaux Seigneurs & Gentilshommes de Poictou insisterent, tant au conseil qu'ailleurs, qu'on ne perdist vne si belle occasion, & que la ville ne valoit du tout rien. Que plus de gens il y auroit dedans, ce seroit plus de proye, que prenant ceste place, on gaignoit tout le Poictou, riche prouince, & estoit on vne retraite fort commode à l'armee Ducale. Mais les auteurs de ce conseil, oublierent à représenter la resolution de ceux qui gardoyent Poictiers, les grands moyens qu'ils auoyent de se defendre, le petit attirail d'artillerie, de munitions, & de pionniers pour assaillir, & autres incommoditez. Car encor que la place pour sa situation, estant enuironnee de montagnes, qui lui commandent de pres, incommode infiniment ceux qui veulent la defendre, les Princes eurent lors ce defect, qu'ayans attaché par vn lieu, ils ne pouuoient poursuyure viuement leur batterie ni les autres ouurages, & donnant temps aux assiegez de deux ou trois iours, ils se fortifioyent tellement qu'il faloit recommencer autre part batteries nouvelles, ou le mesme auenoit. Ce siege ayant duré quelques semaines, pendant lequel temps plusieurs bresches furent faictes, quelques poinctes donnees, plusieurs escarmouches & sorties, finalement la disette assaillit les assiegez qui estoient en grand nombre, & les assiegeans furent acueillis de maladies, & priuez de munitions de guerre, les troupes estans contraintes se desbander peu à peu. Les assiegez auoyent perdu plusieurs de leurs meilleurs capitaines & grand nombre de soldats, & leur necessité se conuertissoit en famine, tellement que les asnes & cheuaux ne furent pas espargnez. Le Duc d'Anjou auerti de ceste extremité, & d'autre part aussi du commencement de dissipation en l'armee des Princes, print auis d'aller assaillir Chastelleraud, moyen propre pour desgager Poictiers, si les Princes ne vouloyent laisser perdre vne place où plusieurs de leurs seruiteurs estoient enserrez. Mais ceste resolution du Duc vint à propos aux Princes: car ce leur fut vne legitime occasion de leuer le siege, qu'aussi bien eussent ils leué, n'ayans plus de moyen d'y subsister. Somme, assiegez & assiegeans ne furent de long tēps plus empeschez que ceux de Poictiers & le cap

*Chastelle-
raud assiegé
pour desgan-
ger Poi-
tiers.*

*Italiens bat-
tus à Cha-
stelleraud.*

des Princes alors. Les Chefs valeureux se laissent aisément aller a hauts desseins, pource qu'ayans le cœur haut, ils s'arrestent aux obiects de mesme nature. Mais ce qu'on dit est tresueritable, Qui trop embrasse, mal estreint. Les Ducs de Guise & de Mayenne acquirent de l'honneur pour auoir en leur ieunesse esté au nombre des chefs gardans vne si mauuaise place, contre des puissans ennemis. Quant à l'armee du Duc, s'estant presentee devant Chastelleraud & fait bresche, les Italiens enuoyez par le Pape firent instance pour auoir la poincte, laquelle leur escheut au sort dez. Ils allerent brauement à l'assaut: les assiegez leur iouèrent d'vne ruse, les laissant monter, puis sur la bresche les combattirent à coups de main, & apres auoir tué les chefs, & quelques centaines des plus determinez soldats, contrainquirent le reste de se retirer en desordre, ayans laissé sur la bresche cinq enseignes & plus de 250. hommes morts. Les blesez en grand nombre moururent tost apres. Cela auint le septiesme iour de Septembre. Les François ordonnez pour soustenir les Italiens auoyent desdaigné de marcher en queue, & ayans esté spectateurs de ceste bastonnade, qui rabatit bien la presomption de ceux qui restèrent, voulurent aller à vn second assaut: mais ils trouuerent les assiegez, tellement assurez à cause de leur victoire, qu'ils n'osèrent les attaquer.

*Retraite a-
quisse du Duc
d'Anjou de
deuant Cha-
stelleraud.*

Le Duc n'ayant pas son armee complete, & voyant que le siege s'en alloit du tout leué de deuant Poictiers, incontinent apres l'assaut donné à Chastelleraud par les Italiens, craignant s'embarasser, fit en extreme diligence retirer son artillerie, & à force de bras d'hommes outre les cheuaux passer la riuere, pour la mettre à seureté. Puis il partit ses forces, commettant l'artillerie aux Suisses soustenus de harquebuziers François & Italiens, le reste laissé deuant Chastelleraud, où les escarmouches continuoient. Sur le soir du 8. iour de Septembre, la resolution fut prise que toute l'armee se retireroit en lieu fort, nommé la Celle de là la riuere, qui passe à la Haye en Touraine, à six lieues de Chastelleraud. Ainsi donc les troupes du Duc marcherent toute nuict en grand' diligence, passerent la Creuse au port de Pille, à cinq lieues de Chastelleraud. A ce passage furent laissez deux mil harquebuziers & quelques Cornettes de Cauallerie pour soustenir les forces des Princes, afin qu'e-
les ne

les ne peussent donner sur l'armee Ducale, non assez puissante alors pour les soustenir. Le Duc avec le reste de ses troupes & son artillerie se logea en lieu fort auantageux. Ceste siene retraite fut faite avec telle diligence & bonne conduite des maistres de son Camp, qu'elle merite estre remarquée entre les plus notables traits de ceste guerre, ayant esté le premier moyen de la victoire que le Duc obtint tost apres à Moncontour, apres qu'il eut à loisir ramassé toutes les forces parauant esparées. Les Princes auertis de ceste soudaine retraite du Duc se mettent à la poursuite & marchent aussi toute nuit: si qu'ayans passé la premiere riuere restirent droit au port de Pille, à fin de passer la Creuse, & attaquer le gros de l'armee. Mais la garde posée là par le Duc les contraignit d'escarmoucher la pluspart du iour. L'Amiral voyant qu'il y auoit trop de danger par ce costé, logea l'armee, & apres s'estre enquis des autres passages en trouua vn plus haut à la main droite, où le lendemain toute l'armee passa la Creuse, entre le port de Pille & la Haye en Touraine, resolu de forcer le Duc à vne bataille, ou le faire retirer dedans la ville de Tours, en laquelle le Roy estoit lors. Le Corps de garde du port de Pille, craignant d'estre enfermé, se retira soudain au gros de l'armee Ducale, vers laquelle arriuoient d'heure à autre gens de toutes parts. Les deux armées se mirent lors en bataille: mais entre icelles y auoit vn ruisseau bordé de marais & lieux fort incommodés pour vn combat general: car on n'y pouuoit passer, sinon à la file, & n'estoit possible d'y mener artillerie qu'avec danger de la perdre. Le Duc qui estoit en vn village nommé la Celle, bien retrâché, flâqué & gabionné, ayant d'vn costé la riuere, & vn bois de l'autre, ne voulut descendre en campagne, ne se sentant encores assez fort. Les Princes ne le pouuant forcer en lieu si auantageux pour lui, apres auoir tafché deux iours durant par nombre d'escarmouches de l'attirer au combat, faute de viures, repasserent la Creuse, puis l'autre riuere nommée la Vienne, le treiziesme iour de Septembre, & se logerent à Faye la Vienne, d'où le Duc s'approcha de quatre lieues deux iours apres. Le vingt vniésme, fust executé à mort Dominique d'Albe valet de chambre de l'Amiral, conuaincu d'auoir promis à la Riuere capitaine des gardes du Duc d'Anjou moyennant la somme de cent escus d'auâce qu'il toucha,

*mercurius
le 10. de Septembre
vaincu*

13/10

Traistre executé à mort.

assurance d'un estat de valet de chambre du Duc, & autres grands partis) de tuer l'Amiral son maistre par poison que la Riuiere lui bailla. Le Prince d'Orange parti de ce lieu, pour vn voyage necessaire en Alemagne, passa en petite troupe à la Charité & à Vagelay : puis ayant trauersé le reste du chemin sans destourbier arriva où il pretendoit, laissant ses deux freres Ludouic & Héri avec les Princes. Huit iours auant l'execution de Dominique le Parlement de Paris auoit donné vn arrest de mort contre l'Amiral, l'accusant de rebellion & crime de lese Maiesté, & assignoit recompense de cinquante mille escus d'or sol à prendre sur l'hostel ville de Paris, à qui le représenteroit viu ou mort. Le mesme iour il fut executé en effigie, comme aussi furent le Vidame de Chartres & le Comte de Montgommery.

*Discours de
la bataille
de Montcon
tourgaignee
par le Duc
d'Anjou.*

Le Duc d'Anjou ayant amassé toutes ses forces & passé la Vienne le 26. iour de Septembre, vint à Loudun à trois lieues pres du camp des Princes, qui estās en lieu mangé & de mauuaise assiette furent conseillez de tirer vers Montcontour où le logis estoit auantageux, & y auoit commodité de viures. Le bagage marcha par vn costé, & l'Amiral avec l'armee par l'autre, n'estimant pas que le Duc deust estre si tost pres de lui. Mais aupres d'un village nommé S. Cler, sans que les vns sceussent nouvelles des autres, l'auantgarde de l'armee Ducale, conduite par Biron, vint rencontrer quasi par flanc celle des Princes. Lui voyant l'occasion fit vne charge avec mille lances à Mouy, lequel faisoit la retraite pour les Princes avec trois cens cheuaux & deux cens pietons harquebuziers. Ceste petite troupe fut renuersee & mise en route, enuiron quarante ou cinquante cheuaux & presques tous les pietons perdus. Telle charge furieuse venant tout à coup & soudain, avec le bruit de quatre canonnades tirees, il s'en engendra tel estonnement parmi les troupes des Princes, que chascun començoit à branler, & sans vn passage qui se trouua, où ne pouuoient passer que vingt hommes de front, & lequel retint les lanciers de Biron, toute l'armee des Princes estoit comme mise en route, par ce premier choc. L'Amiral acourant à ce desordre, se monstra aux siens, & rallia tellement les troupes qu'à ce passage se firent deux ou trois grosses charges & recharges de quinze cens ou deux mille cheuaux à la fois: & ceux qui passoyent estoient bien vistement rechassez par les autres. La
les

les Cōtes Ludouic de Nassau & V Volrad de Mansfeld firēt
 vaillāment. Les deux armées se mirent en bataille, l'vne de-
 çà, l'autre delà, à vne bonne portee de mousquet seulemēt,
 celle des Princes estant aucunement à couuert. De passer ce
 passage, personne ne l'osoit plus entreprendre pour le peril
 qu'il y auoit, d'autant que plusieurs esquadrons eussent ac-
 blé celui qui s'y fust auanturé. Mais cōme l'artillerie du Duc
 fust là, & celle des Princes desia à Montcontour, ses cano-
 niers s'en aiderent, & endommagerent quelques escadrons
 ennemis, qui ne se desbanderent pourtant, ains tindrēt fer-
 me iusques à la nuict, à la faueur de laquelle chascun se re-
 tira. Le lendemain matin le Duc voulut faire reconoistre le
 logis de Montcontour, & esbranler les Princes: mais il les
 trouua aux fauxbourgs tresbien fortifiez, n'y ayant autre a-
 uenue que celle là, où s'attacha vne escarmouche de caua-
 lerie & d'infanterie. L'armée du Duc estoit de huit à neuf
 mille cheuaux & de dixsept à dixhuit mille pictons, y com-
 prins six mille Suisses de combat, & quinze pieces d'artille-
 rie. Les Princes auoyent six mille cheuaux que François
 que Reistres, six mil harquebuziers, quatre mille Lansque-
 nets, six canons, deux couleurines, & trois autres petites
 pieces, ayant laissé le reste à Lusignen. Auant la bataille,
 deux gentilshommes portans les armes au camp du Duc,
 estans escartez, vindrent acoster aucuns de la Religion,
 y ayant quelques fossez entre deux, & apres leur auoir
 protesté de ne hair le parti des Princes, leur dirent qu'ils
 auertissent l'Amiral de se donner garde de combatre, dau-
 tant que l'armée du Duc estoit merueilleusement puis-
 sante, pour les renforts y suruenus: mais qu'il temporisast
 vn mois seulemēt: pource que toute la Noblesse auoit pro-
 testé de ne demeurer dauantage, mais que si on l'employoit
 dans ce temps là, elle feroit son deuoir. Qu'il estoit peril-
 leux de heurter contre la fureur Frâçoise, laquelle s'escou-
 leroit en peu de semaines, & seroit cōtraint le Duc avec son
 cōseil de venir à la paix, & de l'otroyer auātageuse à ceux de
 la Religio. Apres tel auertissemēt, ces deux gentilshōmes se
 retirerēt. Les autres allerēt de ce pas vers l'Amiral lui en fai-
 re rapport, lequel il goulta. Ils le cōterēt aussi à d'autres des
 principaux, & y en eut qui ne reietterent cela, & desiroyent
 qu'o y obtéperast: mais la pluspart estimerēt que c'estoit vn
 artifice pour estōner, adioustās encorē que cest auis eust apa-

*sur ce point
 l'artillerie
 de Montcontour
 de Volrad*

*M. de la Roche
 de la Roche*

*Notable au
 uertissemēt
 mesprisē*

*Mauuais cō
s'ei suiui.*

rence d'estre bon, qu'il n'en falloit toutesfois faire estat, puis qu'il venoit de personnes suspectes, & qui auoyent acoustumé d'vser de tromperies. Ordinairement, ceux qui approchent de quelque ruine, mesprisent les auis salutaires, par lesquels on tascha les garantir. Le Conseil des Princes assemblé pour resouldre de ce qui estoit à faire, aucuns proposerent qu'on deuoit gagner Eruaux, & mettre la riuere qui y passe entre les deux armées: partir dès les neuf heures du soir & cheminer toute la nuict, pour y paruenir seurement, d'autant que le Duc estoit pres d'eux. Autres y eue qui repliquerent que ces retraites nocturnes, imprimant peur à ceux qui les font, & amoindrissent la reputation, donnant audace aux ennemis, & qu'il falloit partir seulement à l'aube du iour. Ce second aui, qui estoit le pite, fut suiui. L'Amiral estoit lors en grand'peine, craignant que les Reistres se mutinassent à faute de payement, & que trois ou quatre Regimens siens, des pays eslongnez, ne l'abandonnassent: atrendu qu'ils lui auoyent desia demandé congé. Il fauoit aussi que plusieurs gentilshommes s'estoyent retirez en leurs maisons. Pourtant, afin de contenir l'armée en deuoit il supplia les Princes (qui estoient à Partenay) d'y venir. Ce qu'ils firent & amenerent avec eux environ cent cinquante bons cheuaux. Le lendemain matin, la gendarmerie fut à cheual dès le poinct du iour pour aller droit à Eruaux, ayans tous chemises blanches, pour se mieux reconnoistre, s'il falloit combattre. Alors les Lansquenets firent refus de marcher, si on ne leur bailloit argent. Vn quart d'heure apres cinq cornettes de Reistres en dirent autant, & se passa plus d'vne heure & demie auant que ce tumulte s'apaisast: dont s'ensuiuit que les troupes ne peurent gagner vn lieu auantageux reconu pres d'Eruaux, où il eust esté malaisé de les combattre. Ayans marché vn quart de lieuë, on descouurit l'armée du Duc qui s'auançoit: tellement que tout le loisir qu'on eut fut de se ranger en ordre, & se mettre en vn vallon à couuert des canonnades. Suruint apres tout cela vn autre malheur à l'armée des Princes. C'est que l'Amiral voyant branler l'auantgarde du Duc, où il y auoit dixneuf cornettes de Reistres en deux escadrons & venir droit à lui, il manda au Comte Ludouic commandant lors à la bataille, qu'il le renforçast de trois cornettes: ce que le Comte fit, mais lui mesme les amena,

& touë

*Auarice a-
ueugle, cau-
se d'un grand
mal.*

& tout à l'instant de sa venue se commença le combat, où il demeura obligé. Dont s'ensuiuit que le corps de bataille, demeura sans chef, ne sachant comme se gouverner: & tient on que si le Comte (Seigneur sage & valeureux) y eust esté, ce corps eust fait vn tres-vtile effort, veu qu'estant ainsi desordonné, il cuida mettre en route la bataille du Duc. Le combat ayant duré pres de trois quarts d'heure, les Princes encore fort ieunes s'estans retirez quelque peu de temps auparauant, & beaucoup de gens apres eux sous couleur de les acompagner & conduire avec plus d'assurance: item l'Amiral ayant esté blessé au visage au premier conflict, finalement la Cauallerie des Princes fut contrainte quitter le champ, partie de l'infanterie taillee en pieces, le reste esparé & fuyant çà & là. L'artillerie & les enseignes d'infanterie furent princes: le Comte Ludouic fut suivi enuiron vne lieüe, lequel fit vne tresbelle retraite avec trois mille cheuaux en vn corps: les autres troupes ayans gaigné le deuat. Les victorieux firent quelquesfois semblant de vouloir charger le Comte: mais il tourna tousiours teste si dextrement, que iamais ils n'oserent le ioindre. En ceste sorte il marcha droit à Ervaux, puis de là iusques à Partenay, où ils arriua sur les dix heures du soir, cinq heures apres la route: où le reste se rendit aussi. Les Princes perdirent en ceste iournee de Montcontour quatre mille Lansquenets, quinze cens soldats François, & grand nombre de gouians & seruiteurs: de la Cauallerie pres de trois cens, & beaucoup de cheuaux morts ou blesez. D'hommes de nom y moururent Puigreffier, Autricourt, Biron frere de l'autre qui conduisoit l'auantgarde Ducale, & S. Bonet cornette de la compagnie de l'Amiral. La Noue & Acier demurerent prisonniers. Le bagage des Reistres fut tout pillé, fors les cheuaux que les seruiteurs sauuerent: celui des François, pour estre plus auancé sur le chemin de Partenay & de Nyort, fut garanti. Quant aux troupes du Duc il n'y mourut guerres d'infanterie: mais de cauallerie, cinq ou six cens y demurerent, & deux fois autant de blesez, la pluspart desquels decederent tost apres. De gens de nom furent le Rhingraue l'ainné, le Marquis de Bade, Clermont de Dau-

Nombre des
tuex de part
& d'autre.

Telle fut ceste iournee de laquelle ont

Corps de la
bataille des
de chefs.

173

Retraite no
table.

de Ludouic
et de son
frere

de la
princes

esté publiez diuers discours, dont ie n'ay entrepris de descouvrir la vanité, me contentant d'estre aproché au plus pres de la verité, qui se maintiendra tousiours suffisamment elle mesme. Le Marechal de Rez fut incontinent despesché par le Duc pour aller à Tours porter au Roy & à la Roine les nouvelles de sa victoire, dont toute l'Europe fut incontinent remplie, & comme la renommee se fait grande en courant, lon ne parloit en Italie, & ailleurs, que de desfaite entiere de toute l'armee des Princes.

Deliberatiō au conseil du Duc de ce qui estoit à faire apres la iournee de Montcontour.

Incontinent apres teste victoire, les principaux chefs en l'armee du Duc, assemblez pour scauoir ce qui estoit à faire, il y eut deux avis diuers, dont le pire fut suivi. Aucuns disoyent, puis que l'infanterie des Princes auoit esté desfaite, & qu'ils n'auoyent plus que gens de cheval la pluspart Restres, fort mal contens pour la perte de leur bagage, qu'il falloit les poursuyure chaudement, & qu'il en auicndroit l'vn de ces deux effectz, ou qu'on les desferoit, ou qu'on les contraindroit de capituler pour leur retraite en Alemagne: ce qu'on obriendroit facilement, en leur accordant deux mois de gages. Ils adioustoient que l'Amiral, auisé chef de guerre, & qui se sauoit bien desmesler d'vne difficulté, quand on lui donnoit vn peu de loisir, s'accommoderoit ses forces, & y en adioindroit encores d'autres de la Gascongne & du Languedoc, tellement qu'au printemps on le reuerroit en campagne avec vne nouvelle armee, suivi de laquelle il rauageroit diuerses prouinces, & porteroit la guerre aux portes de Paris. Dauantage que la presence des Princes au milieu de leur troupe estonnee les ranimeroit peu à peu, & refueilleroit encores beaucoup de courages abatus en autres lieux. si avec la diligence on ne leur ostoit le moyen de se preualoir du temps. Brief ils concluoyent que le Duc avec les deux tiers de son armee deuoit suyure les Princes: quoy faisant, sans doute on forceroit les Chefs de se renfermer pour refuge en quelque mauuaise place, qui seroit l'acheminement de la guerre. Les autres alleguoyent qu'il falloit recueillir le fruit certain de la victoire, en reprenant les villes tenues au nom des Princes, desquelles la conqueste seroit aisee en cest estonnement: mais tres-difficile & comme impossible puis apres, si on leur don-

noit

noit loisir de se reconoistre: dont s'ensuyuroyent nou-
 ueaux remuemens, d'autant que ceux de la Religion ne
 pourroyent estre domptez, tandis qu'ils auoyent quel-
 ques retraites: lesquelles quand on leur enleueroit, ils per-
 droient la volonté de se remuer. Que les places qu'on au-
 uoit aprendre en Poictou, Saintonge & Angoulmois ne
 pouuoient resister long temps à vne armee victorieuse, si
 puissante, & qui se renforceroit tous les iours: & que puis
 apres la Rochelle se voyant seule & descouuerte trem-
 bleroit. Pour le regard des restes de l'armee desfaite, où
 les Princes & l'Amiral s'estoyent iettez à sauueté, que tout
 cela s'en alloit fuyant, & se dissiperoit de soy mesmes: &
 que pour en hastier l'execution, on pourroit enuoyer apres
 eux mille cheuaux & deux mille harquebuziers, puis faire
 souleuer toutes les forces des prouinces où ils s'arreste-
 royent: & cependant mander querir promptement artille-
 rie & munitions pour paracheuer ce dessein, lequel estant
 bien executé seroit vne playe mortelle à ceux de la Reli-
 gion, qui ne barroyent plus que d'vne aile. Ce deuxiesme
 auis fut suivi, en partie seulement, asçauoir au regard de la
 prinse des villes, non pas de toutes: mais quant à poursu-
 ure les Princes, le Duc & son Conseil n'y penserent point
 depuis, s'occupans à ce qui leur sembloit aisé. L'Amiral de-
 claira depuis au sieur de la Noue, que si lon eust viuement
 poursuui les Princes & lui, quand ils s'acheminrent en
 Gascongne avec le reste de leur armee, ils estoyent en dan-
 ger de se perdre, veu qu'en passant le pays de Perigord, &
 autres endroits difficiles, les paysans & les petites garnisons
 les auoyent endommagez, pource qu'ils n'auoyent que ca-
 uallerie, non moins harassée qu'estonnée. Mais que le temps
 qu'ils eurent de se rafraischir, de se fortifier d'infanterie, &
 de butiner dans le bon pays où ils allerent, restaura les cou-
 rages & l'espoir de tous.

Les Princes ayans recueilli leurs troupes apres la des-
 route de Montcontour, & prins prompt auis dans Parthe-
 nay sur l'occurrence de leurs affaires, sortirent inconti-
 nent, & sur les trois heures apres minuit partirent
 pour aller à Nyort, esperans que ceste place arreste-
 roit pour quelque temps l'armee victorieuse. Ils y
 laisserent Mouy avec sa cornette & deux regimens d'har-
 quebuziers sans les picquiers & artisans de la ville: puis

*Ce que firent
 les Princes
 apres leur
 desroute.*

*Reprises de
villes pour
le Duc
d'Anjou.*

*Indignement fait
au fleur de
Mouy, & sa-
larié par les
Catholiques
Romains.*

tirerent vers S. Iean d'Angely pour y pouruoir. Là estoit le Capitaine Piles; auquel ils en commirent la garde, lui donnant de renfort cinq cens harquebuziers avec la Cornette de la Morre Pujols; & les harquebuziers de la Muré, puis donnerent ordre à la Rochelle & à Angoulesme. Le Duc, suyuant la resolution de son conseil fit marcher son armee vers Partenay, où elle ne trouua resistance, ains les portes ouuertes, & la place vuide. Cependant le Baron de Mirambeau qui estoit dans Lusignan place iugee imprenable, bien munie d'artillerie, de gens de guerre, & suffisamment pouruisonnee, neantmoins apres quelques semonees & parlemens se rendit avec la place à son cousin le ieune Lansac dont il fut fort desestimé de tous les deux partis, & ne recueillit de ceste lascheté que reproche, moquerie & honte. Le Duc enuoya incontinent sommer Nyort, & ayant senti qu'aucuns de la garnison branloyent, enuoya quelques auantcoureurs donner iusques aux portes pour les effrayer. Mouy, qui auoit du cœur & des mains fort en campagne avec sa cornette, & apres auoir chassé ces coureurs comanda la retraite. Comme il estoit des derniers, vn nommé Maureuel, du pays de Brie, lequel estoit parti de l'armee du Duc quelque temps auparauant, & feignant estre de la Religion, s'estoit rendu à Mouy, qui l'auoit receu sous sa Cornette, tira à son capitaine & bienfaiteur vn coup de pistole par derriere, dont il le blessa fort, & soudain monté à l'auantage se sauua de vistesse vers le Duc, qui le renuoya vers la Roine, laquelle lui fit donner recompense des deniers de la maison de ville de Paris, & depuis il fut auanté bien venu en Cour, employé contre l'Amiral comme nous le dirons ci apres, & finalement tué dedans Paris au milieu de ses gardes par le fils du Seigneur de Mouy, lequel ne le print point par derriere, mais par deuant & à coups d'espee au defect de la cuirasse, dont il estoit ordinairement couuert, mesme en temps de paix. Mouy blessé se retire dedans Nyort, où il vouloit tenir bon; mais autrement conseillé, le septiesme iour d'Octobre il se rendit apres de S. Iean, où il conféra avec les Princes, puis se retirant à la Rochelle y rendit l'ame à Dieu. C'estoit vn gentilhomme sage, vaillant, plein de pieté, redouté des Catholiques Romains, & aussi entier en sa conuersation qu'on en ait gueres veu de nostre temps. Lui sortant de Nyort, la place fust inconti-
genc

nent abandonnee, par consequent occupee sans difficulté
 par l'armee du Duc. Le Roy, la Roine sa mere, & le Cardi-
 nal de Lorraine y vindrent bien tost, & tous ensemble prin-
 drent resolution d'aller assieger S. Iean d'Angely. Puiant
 cependant abandonna Fontenay, n'estant assez fort pour
 faire teste à vne armee, puis se retire à la Rochelle, où il de-
 manda & obtint secours pour la defense de Marans clef de
 ce pays là. Ceux des garnisons qui estoient les Princes à
 Chastelleraud, à Chauigny, à la Roche Posé, au Chateau
 d'Angle, à Prully, à Cleruant & autres petites places deslo-
 gerent pour trauffer le Berry, & avecques Briquemaut se
 retirer dedans Sancerre & la Charité. Ils reprindrent halai-
 ne au Bourg Dieu, peu au parauant surprins à leur faueur
 par le capitaine Gournay sur le ieune Monluc, ayans esté
 en chemin molestez par les communes de Berry, & par la
 Chastre gouverneur du pays. Guerchi gouverneur de la
 Charité vint les desgager, & maugré les efforts de la Cha-
 stre & la resitance de quelques prestres (qui dedans Cha-
 steauneuf, ville assize sur la riuete de Cher, voulurent fol-
 lement & avec perte de leurs vies changer leurs breuiaires
 en espees, & leurs chapes en corcelets) les mit à couuert.
 Quant à ceux de Dauphiné & de Languedoc, quelques vns
 d'entre eux, au nombre de six ou sept cens à cheual, se mi-
 rent par le congé des Princes en Viuaréz & en Au-
 uergne, où ils arriuerent, apres plusieurs difficultez, & a-
 yans perdu en chemin environ cent hommes, sans les des-
 ualizer. Car ceux qui s'escartoyent ou demeuroyent der-
 riere tant soit peu estoient incontinent troustez par les
 paysans qui ne prenoyent plaisir qu'à courir & brigander.
 Les principaux chefs des troupes qui se retirerent furent
 Monbrun, Mirabel, & Verbeley, lequel commanda depuis
 à Orillac en Auuergne, dont Sainct Heran gouverneur fit
 tous efforts possibles pour empescher que les Princes y
 entraissent, comme lon faisoit courir le bruit qu'ils preten-
 doient venir hiverner au plat pays nommé la Limagne:
 mais ils prindrent vn autre chemin: car ayans pourueu à la
 Rochelle, Sainct Iean d'Angely & quelques autres places,
 ils passerent la Dordogne, tirerent en Quercy, & au dessous
 de Cadenat passerent le Lot, d'où ils poursuiuirent le che-
 min que nous marquerons ci apres,

Troupes de
 ceux de la
 Religion qui
 se retirent à
 la Charité.

1757-1760

En Viuaréz
 & Auuer-
 gne.

*La Rochelle
seut grandement
des Princes.*

*Aussi fait
Nismes en
Languedoc,
deutrement
surprise
par ceux de
la Religion.*

Entre autres villes qui seroient grandement aux Prin-
ces en ceste guerre, n'est à oublier la Rochelle, port de mer
bien connu de tous. Car entre autres commoditez pour ceux
de la Religion, elle equippa & arma grand nombre de vais-
seaux, qui firent plusieurs riches prises, dont il reuint de
grands deniers à la cause generale. Encores que lon ne
print alors que le dixiesme pour le droit d'Admirauté, on
ne laissa d'en tirer de profit plus de trois cens mille liures:
& se firent de merueilleuses courses par plusieurs capitai-
nes, entre lesquels Soré se fit renommer, dont les Espa-
gnols specialement ne furent pas contents. Nismes en Lan-
guedoc seruit aussi grandement aux Princes, apres qu'ils
l'eurent reconquise sur vn nommé Sainct André, par le
moyen de leurs partisans en ces quartiers là, qui s'en fi-
rent maistres par vne belle surprinse, estans entrez par vn
treillis de fer despecé à diuerses nuicts par le moyen d'v-
ne lime sourde en la main d'vn soldat hazardeux. Ce treil-
lis estoit au pied de la muraille de la ville, fermant vn per-
tuis par où couloit d'vne fontainé du dehors vn petit bras
d'eau pour la commodité des habitans. Les entrepreneurs,
dont vn nommé le Capitaine S. Cosme, estoit conducteur,
estans entrez par ce conduit, furent incontinent descou-
uerts par la sentinelle logee au dessus: tellement que l'es-
clusé d'vn moulin prochain fut promptement laschee sur
eux, & quelques pieces du chasteau commencerent à tirer
vers ce passage. Neantmoins ils le franchirent, puis en-
trez, & distribuez par troupes, S. Cosme marche droit vers
la porte des Carmes, où il taille en pieces vn corps de garde
composé de prestres. Doublant le pas puis apres vers la
porte de la Couronne, rencontre vn Caporal, se fait donner
le mot, force vn autre corps de garde, & met tout à ses
pieds. La porte ouuerte, quelques soldats demeurez
hors la ville entrent suiuis des gouiars, & courans avec
trois trompettes par les rues font vn bruit tel que chas-
cun peut penser. Chaisly, Mingelle, & autres Capitaines,
compagnies de S. Cosme, menoyent les mains çà & là.
Sainct André & son lieutenant n'ayans loisir ni moyen de
se glisser dans le chasteau, & poursuiuis de pres (car on leur
en vouloit à cause de leurs iniques deportemens, & ils a-
uoient en teste alors les refugiez de Nismes, ausquels ils
auoyent fait mille extorsions) se ietterent du haut de la
murail-

muraille au bas des fossez, où l'un se rompt le col, l'autre se froisse la cuisse, & prins le lendemain est tué par les victorieux. Le Capitaine Astoul qui commandoit au chasteau se maintint pres de trois mois dedans contre ceux de la ville: mais ayant perdu vne partie de ses soldats acrauantez sous vne mine, les autres morts de maladie, les autres languoureux, il print parti de se rendre vies & bagues sauues. Ainsi, ceste ville remise au commandement des Princes seruit puis apres en diuerses occurences au bien de leurs affaires.

Après la bataille de Montcontour, le Duc d'Anjou enuoya mandement à Sanssac, d'enleuer à ceux de la Religion tout ce qu'ils tenoyent de la Loire. Suyuant ceste commission, Sanssac avec vingtdeux enseignes d'infanterie, huit cornettes de Cavallerie, quatre Canons & deux couleurines se mit en campagne, entra dedans Donzi, abandonné pour estre trop foible, print Noyers par composition de vies & bagues sauues aux assiegez: nonobstant laquelle la pluspart des soldats furent menez à Troys en Champagne, & par les rues d'icelle le peuple en massacra pres de soixante. De là Sanssac s'achemina vers Vezelay ville assise sur le faiste d'une haute montagne, qui n'a qu'une avenue, pour l'entree & sortie des habitans. Le reste, sont pentes si roides, qu'on ne peut sans plusieurs reprises d'halenés monter depuis le bas iusques au pied des murailles assez fortes & espaisces. Là se trouverent enclos les Capitaines Blosset, Sarasin, Besanfeu & Ribompierre avec trois compagnies de gens de pied, & deux Cornettes de Cavallerie. La pluspart de ses soldats estoyent gens retirez à Vezelay comme en lieu de refuge. Le huitiesme iour d'Octobre, Sanssac fit marcher trois compagnies pour faire ses aproches: les assiegez sortent resoluement, rompent deux compagnies, dont ils tuent les Capitaines & environ quarante soldats. La troisieme se sauua dans les vignes en un vallon, puis se retira sur le soir. Avec plus de forces Sanssac fit ses aproches, commença la batterie deux iours apres, & continua quarante huit heures, fit puis donner l'assaut à deux bresches & l'escalade du costé des Cordeliers. Mais il fut repoussé vigieusement avec perte de trois cens hommes & dauantage.

Siege de Vezelay par Sanssac, &c. ce qui en auint.

Environ trente des assiegez y moururent avec le Capitaine Sarazin. La batterie fut remuee en diuers endroits depuis par Sanllac, & vn autre assaut donné que les assiegez repoufferent vaillamment & lui tuerent mesmes hors la bresche & sur la retraite grand nombre de soldats. Lui se voyant pres du bout de ses bales & poudres, presques tous ses canons creuez & esuentez, leua le siege pour en aller quérir d'autres iusques au nombre de douze pieces avec lesquelles il reuint en diligence, entendant (par certains traistres en la ville, deux desquels furent descouverts & pendus) que la pluspart des gentilshommes, qui y estoient au premier siege, auoyent prins la campagne. D'abordée il commença vne longue & furieuse batterie, tellement que les premieres bresches agrandies, les defences abatues, les rempars esplanez, il fit donner vn assaut general, mais ses gens furent en fin repoussez, ayant laissé les plus braues, tuez sur les bresches & dedans le fossé. Voyant que trois mille coups de Canon & la mort de quinze cens de ses soldats, ensemble de Foissy colonnel de son infanterie, ne rauoit tant peu que ce fust le courage des assiegez, il se reuola, se cõtoment de les bloquer sur la fin de l'année. Mais Briquemaut & Guerchy firent en sorte que Vezelay fut soulagé, & Sanllac contraint chercher autre auanture. Aussi peu d'honneur acquirent Montaré gouverneur de Bourbonnois, Moncequie, & autres chefs, qui avec trois mil hommes, tant de pied que de cheual & quelques canons, assiegerent & battirent quinze iours durant le chasteau de Bonnegon, gardé & defendu courageusement par Marie de Brançon, vesue du sieur de Neuui, assistee d'environ cinquante soldats pour la garde de ceste maison siene. Les assiegeans y furent pres de deux mois, en fin desquels ceste dame vertueuse, priuee de la pluspart de ses soldats, morts aux assaux & escarmouches ordinaires, fut contrainte se rendre aux ennemis qui l'enuoyerent prisonniere à Moulins, d'où depuis elle fut deliuree à la poursuite de ceux qui respectoyent sa pieté & vertu. Son chasteau fut saccagé & ruiné par les assiegeans, despitez d'y auoir fait grande perte de soldats & d'en remporter du deshonneur autant qu'il est possible de penser. Ce siege fut au commencement de Novembre.

*Notable de
sens d'une
femme assie-
gee en sa
maison.*

Le siege de Poictiers auoit esté le commencement du malheur

malheur des Princes : mais en contreschange le siege de S. Jean d'Angely fut la borne des victoires du Duc d'Anjou. Si lui & les siens ne le fussent amutez là, ains eussent poursuivi les Princes & l'Amiral, la guerre eust tost cessé selon le iugement humain, veu l'estonnement qui s'estoit meslé parmi ceux de la Religion, & les difficultez qui se presenterent. Les victorieux enliez de la prise de Partenay, Nyort, Saint Maixaut, Fontenay, Chastelleraud & Lusignen, enuoyent suyuant leur deliberaion sommer à reddition S. Jean d'Angely. Piles, qui y commandoit assisté de la Motte Pujols, la Ramiere, Paluel dit Serido, les Essars, la Garde & Montaur, ausquels le sieur de la Personne fut enuoyé avec quelques chevaux, fit responce qu'il gardoit la place au Prince de Navarre gouverneur de Guyenne. La ville fut incontinét assiegez, & çauoir le seizeiesme iour d'Octobre, auquel se firent forties & escarmouches pour empêcher les aproches. Cinq iours apres les assiegez avec quarante chevaux firent vne charge où les assiegeans perdirent quelques soldats surprins & mal eniambez. Mais le dommage qu'ils receurent le lendemain fut bien plus grand : car les assiegez leur tuerent grand nombre d'hommes, emporterent deux enseignes & demie, & bonne quantité d'armes, le Capitaine Parisol tué, son frere prins prisonnier, sans perte du costé des assiegez, fors d'un qui tomba sur la contrescarpe du fossé, d'où il fut retiré dans la ville. Cinq iours apres la Roine amena le Roy son fils, lors aagé de dix neuf ans, avec grande suite à ce siege, afin qu'il eut aussi quelque part à l'honneur de tant de conquestes dedans son royaume & dessus ses propres suiets. Mais il sceut bien depuis se plaindre que sa mere l'auoit amené là pour lui faire boire de la honte, & favoriser d'autant le Duc d'Anjou son autre fil, qu'elle sembloit vouloir auancer. On pensoit que les assiegez se rendroyent en dedans deux iours apres : mais ces deux iours durerent plus de six semaines. Le Capitaine la Ramiere fut tellement blessé de coups d'esclars, dès le commencement de la batterie, qu'il en mourut tost apres, fort regretté de tous dans la ville, à cause de sa vaillance & resolution. Au premier assaut donné dès le commencement de Novembre, les assiegeans perdirent plusieurs de leurs capitaines & meilleurs soldats. Montelquiou, assassin du feu Prince de Condé, y fut rudement blessé dont il languit

*Siege de S.
le d'Arge
ly ruine de
l'armee du
duc d'An
jou.*

*Charles d'Anjou
roy d'Arge
1381*

quelques semaines, puis mourut. Biron general de l'artillerie voyant que ceste resolution des assiegez ruinerait les assiegeés, essaya de les amollir par tous artifices. & se commença vn traité de paix, la Personne ayant eu passeport pour aller vers les Princes. Tresues furent accordées pour quelques iours, lesquelles expirees quoy que la Personne ne fust de retour Piles fut sommé plusieurs fois par Biron de rendre la place, attendu qu'il auoit promis de capituler, si dedans le temps des tresues secours ne lui venoit, ou response de la part des Princes. Finalement apres plusieurs contestations fut accordé que si dans les dix heures de matin du lendemain, dixhuitiesme iour de Nouembre, ne suruenoit renfort aux assiegez, ils quitteroyent la place. Côme toute la ville estoit en esmoy & en pleurs sur le point du iour on commence à crier que le secours (qu'un gentilhomme nommé Fombedoucre, estoit allé querir au grand danger de sa vie, & continua depuis heureusement à se hâzarder pour le bien des assiegez à faire tels signalez seruites: & finalement fut prins des ennemis) estoit à la porte de Mattas, où Piles alla soudain le recourir. C'estoit le Capitaine S. Seurin, lequel suiui de quarante chevaux estoit venu d'une traite d'Angoulesme à Saint Iean, passant par le camp ennemi qui entournoyit la ville, ayant sous nom d'ami dextrement circonueni les sentinelles & corps de garde. A l'heure designee Biron patut qui eut response tout autre qu'il ne pensoit. Les ostages rendus reciproquement, le canon Catholique Romain commença à tonner, continuant plusieurs iours: à quoy les assiegez opposoyent diligence à remuer terre & bien reparer. Là fut attrapé & zabatu d'une harquebuzade à trauers la teste Sebaltian de Luxembourg Duc de Martigues, gouverneur de Bretagne, ennemi capital de ceux de la Religion, & fort regretté de tous ceux de l'autre parti. Peu de iours au parauant, côme en vn pourparlé il deuisoit avec la Motte Pujols, l'exhortant de se rendre, il adiousta, Ne vous attrédez aux Princes ni à l'Amiral, & vous souuenz de la bataille où vostre Dieu le fort vous a abandonnez, & qu'à present vous auez occasion de chanter, Donne secours, Seigneur, il en est heure. La Motte respondit que pour la perte d'une telle bataille leur esperance en Dieu fort, du secours duquel ils s'asseuroyent, n'estoit point diminuee. De fait le lendemain de ce pourparlé

parlé fut faite la sortie susmentionnée où Parisol fut tué, & au retour de laquelle lon chanta dans la ville le Pseaume 50. le Dieu le fort, &c. & tost apres Martigues sentit que ce fort viuoit pour secourir les foibles & abatre ceux qui cuidoient estre forts dans lui. Durant ceste batterie, la Motte Pujols & S. Seurin avec quatre vingts chevaux & deux cens pictons firent vne braue sortie sur vn corps de garde des assiegeans, où il y auoit 4. enseignes, tuèrent cinquante ou soixante des principaux, blesserent vn grand nombre, enclouerent six couleurines, puis bruslerent quinze caques de pouldre seruans aux munitions, & la Motte chargea les Suisses qui gardoyent le magazin, où il y en auoit cent caques & dauantage, tua vne partie des Suisses, mit le reste en branle: & si lon ne fust promptement acouru au secours, les pouldres de l'armee s'en alloÿt en fumee. Les assiegez retirez avec deux enseignes, force tabours, armes & butin, sans auoir fait perte que d'vn homme, la fureur des Canons redoubla, & les assiegeans resolurent de continuer, & ne cōbatre qu'à coups d'artillerie. Finalement le siege ayant duré pres de deux mois, il y eut capitulation signee de la main du Roy, portant, **Que** les assiegez sortiroient de la ville bagues saunes, & avec leurs armes & chevaux, les enseignes ployees: que de quatre mois ils ne porteroient les armes pour la cause generale de la Religion: qu'ils pourroient tant estrangiers qu'habitans se retirer où bon leur sembleroit en toute seureté: qu'ils seroyent conduits là où ils voudroyent aller par Biron & Cossens. Il restoit de se preparer à sortir le lendemain troisieme iour de Decembre: ce que chascun faisoit selon son pouuoir. Cependant les malades & blessez, les vieillards, les femmes, & autres qui n'auoyent moyen d'aller ailleurs se tourmentoyent estrangement: de sorte que la ville ne resonnoit que de cris & lamentations, mesme à la sortie, qui fut environ midi. Le Duc d'Aumale estoit à la porte de Mattas, d'où l'infanterie sortit la premiere, conduite par le capitaine Serido, & autres chefs, auxquels le Mareschal de Vieille ville dit, Suyuez moy, & faites marcher vos gens apres vous. S'estant acheminé iusques à la moitié du fauxbourg, les soldats Catholiques Romains commencerent à tirer les autres & les faire entrer par grande force dans leurs logis,

*Indignement fait
à ceux qui
sortirēt par
composition
hors de S.
Jean d'Angely.*

où ils les desualizerent de leurs armes, habillemens, & argent. Dont le Marechal auerti, se retournant, commanda à ses gés de le suyure avec leurs armes au poin: mais en courant d'un costé, on faisoit infinis outrages de l'autre. Qui fut cause que Seridos s'en alla par deux fois vers Aumale lui en faire plainte, & le sommer de faire entretenir la promesse du Roy. Aumale en lieu d'y aller commande à quelques capitaines d'y pouruoir. Iceux crièrent & firent du bruit de paroles: ce fut tout. Environ cinquante pas delà le fauxbourg estoit le Duc d'Anjou, la presence duquel retenoit un peu l'insolence des pillards: mais incontinent qu'on l'auoit outrepassé, la cavallerie pilloit les bagages, rauissoit les cheuaux menez en lesse, mettoit les gens de cheual à pied, & les desponilloit. Ceux qui euaderent ce premier saccagement n'estoyent pourtant eschappez, car passant à S. Julian, à demi lieue de là, ils receurent plus d'outrages qu'au parauant. Le regimen de Sarrieu, qui y estoit lors en garde, n'en laissa passer aucun, à qui les soldats n'ostassent tout ce qu'ils pouuoient, iusques aux fouliers & chausses, voire iusques à les mettre en chemise. Là plusieurs furent battus, meurtris, tuez, & aucuns iortez en la riuere. Tel fut le traitement fait à l'infanterie sortie sous la foy royale hors S. Iean d'Angely. Quant à la Cavallerie, au depart elle fut accompagnée par Biron & Cossens, ce nonobstant tous les bagages & beaucoup d'armes & de cheuaux furent ravis. Apres auoir passé S. Julian, trois Cornettes commises pour faire escorte, commencerent à piller & outrager ceux qui s'escartoyent tant soit peu. Mesmes à Siech, où fut la retraite ce iour là, aucuns furent desualisez, mis en chemise, & tuez: & le lendemain, sur le chemin à S. Cibar deau, ce desordre continua au mespris & infamie de l'autorité Royale, & sans auoir esgard au sauveconduit, heraut & trompette du Roy, que Biron leur auoit baillez, pour aller à Angouleme, où l'infanterie & cavallerie ainsi indignement traitée arriva le Dimanche 4. de Decembre sur les dix heures du matin. Tous furent honnestement recueillis par le sieur de S. Mesmes gouverneur & plusieurs autres Seigneurs & gentilshommes, fort estonnez de la desloyauté sus descrite: & fut auisé qu'on en feroit plaintes au Roy & aux principaux, pour en auoir reparation. Aumale & les autres firent un peu les mauuais, de paroles seulement: & fut ainsi fau-
 cec la

écce la promesse solennelle, & la dignité royale exposée à infamie sans que depuis lon en fist raison quelconque aux chefs qui s'en plainquirent. On fit retirer du camp quelques vns des plus reconus entre ces perfides: & quoy que lon eust promis recompense du bagage perdu, & que le Roy monstraist estre tresmalcontent que lon profanast si laschement son nom, ceste seconde promesse fut tenue comme la premiere. Piles & quelques autres se tenans à cause de ceste perfidie afrâchis de la promesse contenue en vn des articles de la capitulation, partirent d'Angoulesme, & s'en allerent aupres des Princes, maugré les empeschemens que la Vauguyon & huit cornettes de Cauallerie tascherent leur donner au passage de la Dordogne. En ce siege, les assiegeans perdirent plus de dix mil hommes de guerre, & tirerent cinq mille coups de Canon. vingteinq ou trente commissaires de l'artillerie furent tuez par les assiegez, qui à faure de munitions laisserent inutiles 12. ou 15. pieces montees sur roues qui estoient dans la ville. Plusieurs se desbanderent du camp, lequel se trouua diminué de dix huit à vingt mil hommes, toutesfois peu estimez au pris de Martigues & autres chefs.

Pendant que l'armee Catholique Romaine se consumoit deuant S. Iean d'Angely, la Chastre & autres faisoient la guerre à ceux de la Religion en Berry & pays voisins avec diuers succès & pertes tant de part que d'autre. Ceux de la Religion en deux ou trois endroits s'estans fiez aux promesses de leurs ennemis furent cruellement traitez. Mais ils en eurent la reuanche par les armes, & en resistant vaillamment dedans plusieurs places, où ils soustindrent diuers assaux, & contraignirent leurs ennemis de se retirer. L'armee où estoit le Roy, pressée par la disette & par autres incommoditez deslogea tost apres de S. Iean d'Angely, laissant les Princes & l'Amiral penser à leur voyage. Le Roy se retira sur la fin de l'annee vers Angers, assignant les deputez des Princes à s'y trouuer au commencement de Ianuier, pour traiter de la paix.

M. D. L X X.

LE Roy, la Roine, le Duc d'Anjou & leur conseil pensans que les Princes eussent perdu courage & fussent

*Pourquoy la
pourparlers*

*Paix fut mis
en auant des
le commen-
gement de
l'année.*

desneuez de tous moyens apres la bataille de Montcon-
tour, auiserent de les faire sonder s'ils voudroyent point
entrer en requeste & acceptation de Paix: esperant qu'apres
les auoir mis en ce train, on ne scauroit leur presenter con-
dition, si peu auantageuse qu'elle fust, qu'ils n'acceptas-
sent volontiers, moyennant qu'ils fussent assurez de leurs
vies, & de la possession de leurs biens en leurs maisons.
Suyuant cest auis, au mois de Nouembre 1569. fut pratiqué
vn abouchement entre le Marechal de Cossé & les depu-
tez de la Roine de Navarre. Iceux deputez ayans présenté
des articles, encore que l'affaire se deust traiter plustost par
conference, que par escrits qui n'ont point de repliques, les
moyens qu'on y tint & les delais dont lon vfa pour y res-
pondre firent conoistre aux Princes qu'on se vouloit seuir
de ceste occasion pour reculer leurs affaires. Apres la
premiere audiance donnee à leurs deputez, on leur fit
entendre que le Roy ne pouuoit souffrir l'exercice de
leur religion, & se deuoient contenter de la liberté de
leurs consciences. On leur ioua là dessus vn autre
traict, c'est qu'en Angleterre & en Alemagne gens fu-
rent enuoyez, pour faire entendre que la paix estoit
faite: afin de faire retarder le secours qu'ils pouuoient
tirer de là. Et d'autre costé, postes courroyent pour
halster les deniers & soldats estrangers. Ils descouuri-
rent diuerses menées contre eux dedans & dehors le
royaume, dont le sommaire estoit, qu'on vouloit pre-
mierement les desarmer, puis les traiter & tous ceux de
la Religion, comme l'arrest donné contre l'Amiral les en
menaçoit assez. Ils resolurent neantmoins d'enuoyer les
seigneurs de Beauuais la Nocle & de Theligny à Angers pour
entrer en conference avec les commis du Roy: & d'autre-
part de poursuyure les affaires de la guerre, & faire la paix
les armes en la main.

*Progrés des
exploits de
guerre en
Poitou con-
tre ceux de
la Religion.*

Nous auons veu qu'apres la iournée de Montcon-
tour, les forces de ceux de la Religion s'estoyent es-
parées en diuerses provinces. Ceux qui s'estoyent es-
pandus en Berry entreprirent de se rendre maistres
de Bourges par intelligence avec certain soldat qui les
trahit: tellement qu'ayans perdu en l'execution par
contr'intelligence enuiron trente hommes & presque
autant

autant de prisonniers, furent contrains se retirer, ayans esté rudement sauez à coups de Canon de la ville, dont ils s'estoyent approchez avec mille cheuaux & deux mille pictons. Le Comte du Lude, Puigaillard gouverneur d'Angers, & Sanzay colonel des arriere-bans de France, tout le Poictou estant reduit, en fin se rendirent maistres de Marans, tellement que tous ces pays voisins furent entuez aux Princes, fors Angoulesme & la Rochelle, où ceux de la Religion furent reserrez, apres que Sanzay eut prins le Chasteau de Beauuoir sur mer sur le ieune Rohan. On auoit eu Lusignen par la puillanimité du Baron de Mirambeau, duquel les courtisans se gaudissoyent, tesmoyn leur trait en la bouche du sieur de Losses, qui estant venu vers la Roioe de Nauarre à la Rochelle, disoit tout haut que Mirambeau auoit fait composition, non point à faulte de viures ou autres munitions, mais à cause qu'il n'auoit plus de moustarde pour manger son boeuf salé. Le Conseil estimant faire peur au sieur de Pardailan gouverneur de Blaye, lui fit escrire par le Roy des lettres pleines de menaces & de promesses, afin de remettre ceste place, (apres laquelle ils esperoyent auoir aisément la Rochelle) par lui tenue au nom des Princes, entre les mains du sieur de Lansac, qui par ses lettres menaçoit Pardailan, s'il refusoit d'obeir. Pardailan respondit sagement au Roy, & courageusement à Lansac, lui mandant entre autres mots ceux-ci: Vous ne scauriez auoir plus grand regret d'entreprendre de me forcer en ceste place, que i'en auray de la honte, perte, dommage & confusion que ie vous y feray recevoir, ou à tout autre qui l'entreprendra. En quoy tous ceux que i'ay en charge, & moy aussi, sommes resolus de faire si bien nostre deuoir, qu'il ne vous peut auenir autre chose que d'estre forcé par ceux que vous pretendez forcer. Lansac voyant qu'il n'y auoit rien à gagner de ce costé, que des coups pour lui, tourna la teste ailleurs, & tenta Romegou gouverneur de Taillebourg. Mais il eut responce pareille à celle de Pardailan. Or d'autant que les istes de Saintonge, Marennes & Brouage auoyent grandemēt incōmodé l'armee qui assiegeoit S. lez

d'Angely, les garnisons d'icelles n'ayans cesse de courir & couper les viures, on y enuoya le Comte du Lude, Pugaillard, la Riviere Puitaillé, avec huit cornettes de Caualleries & vingt enseignes de pietons, lesquels s'en rendirent maistres par force. & là furent tuez presques tous les Lansquenets restez de la baraille de Montcontour: tellement que les suruiuans ne se trouuerent monter qu'à trois cens hommes de combat ou cauiton. La guerre continuant en ces quartiers, certain soldat ayant esté prins en vne course, la Riviere Puitaillé gouverneur de Marans tascha de le pratiquer pour surprendre la Rochelle. Le soldat dressa vne double intelligence, & peu s'en salut que la Riviere & autres pensans prendre ne fussent prins: mais auertis en chemin ils s'en retournerent en leurs garnisons. D'autre costé, la Noue lieutenant des Princes en Guyenne, essaya de reconquerir Brouage, place qui portoit grand dommage aux Rochellois. Mais comme ils s'y acheminoit, il trouua vne entreprinse dressée par le Baron de la Garde sur Thonne Charente, tellement que les desseins de l'vn arretterent ceux de l'autre. Pour lors, qui estoit sur le commencement de l'annee, la Rochelle estoit comme inuestie de toutes parts. Car du costé de Poictou le Comte du Lude & Pugaillard y auoyent vne grande armee. La Riviere Puitaillé l'aîné tenoit Marans & autres places voisines: & le ieune commandoit dedans Brouage. Landreau viceamiral, ennemi iuré de ceux de la Religion, de laquelle il auoit autresfois fait profession, estoit en Olone, puis les Bretons & Bourdelois faisoient sur mer tout leur possible pour couper les viures à la Rochelle, à qui le Baron de la Garde, lors general des Galeres, faisoit beaucoup d'ennuy, courant iusques pres du port assez souuent. Pour serrer de tous costez la Rochelle, il resolut avec le ieune Puitaillé d'exécuter son entreprinse sur Thonne Charente: pour lequel effect il enuoye le lieutenant du Capitaine Beau lieu avec vne des galeres pour faire la premiere descente. La Noue auerti de ce dessein entreprend garder ceste place, & y acomode tellement ses harquebuziers que s'ils eussent en patience de laisser descendre les soldats de ceste galere, ils eussent eu morts ou vifs non seulement ceux là, mais aussi la suite, qui venoit s'enfiler dedans la Charente, & deliberoit mettre pied à terre, qui estoit se perdre de gayeré de cœur. Ayans donc.

Diuers exploits de guerre de part & d'autre en Poictou & Guyenne.

donc oublié le commandement de leur chef, si tost que le lieutenant de Beaulieu entreprend de venir a bord, il est accueilli d'une pluye de harquebuzades qui le tuent, & l'Argoufin aussi. On cria de dessus Liberté aux forçats, qui à ce mot lâchent les rames, tellement que la Noue fut maître de la galere & de tout ce qui estoit dedans. Les prisonniers furent menez a la Rochelle, & la galere à Taillebourg, dôt Romiegouffe seruit depuis avec vne autre pour faire diuerses courtes & prinſes sur les Catholiques Romains. Le Baron se retira sur sa perte, & mena ses galeres en Brouage, essayant de faire par finesſes ce dont il n'estoit peu venir à bout par force. Mais il perdit temps, hommes, & argent: brief il ne fist rien qui valust.

Les deputez des Princes arriuez en la ville d'Angers au mois de Feurier pour traiter de la paix, le Roy apres auoir entendu leurs remonſtrances & demandes, fit reſponſe que pour tout exercice de religion il leur seroit permis de demeurer & viure paisiblement en son royaume en liberté de leurs consciences, sans estre recerchez en leurs maisons. Pour ſeureté il accordoit deux villes que Biron leur nommeroit, esquelles ils pourroyent faire tout ce que bon leur sembleroit, sans y estre recerchez: neantmoins qu'il y aueroit vn gentilhomme suffisant, pour auoir l'œil à ce qu'il ne s'y fist chose contreuenante à l'authorité du Roy ni au repos du royaume. Ne voulât qu'il y eust en France aucun ministre ni autre exercice de Religio que de la sienne. Vouloit les remettre en leurs charges fors en celles dont ils auoyent esté desmis par iustice, & par commandement du Roy qui en auoit touché deniers pour le frais de ceste guerre. Demandoit qu'ils se desarmassent, renuoyassent promptement leurs forces estrangeres, & rendissent toutes les villes qu'ils tenoyent. Les deputez ayans autre commission apres auoir depuis conſeré avec la Roine & les Conseillers du Roy à Chasteaubriant en Bretagne s'en retournerent vers les Princes, sans auoir rien conclud pour ceste fois.

En ces entrefaites Puigaillard & les autres chefs se resolurent de bloquer la Rochelle: & pour cest effect commencerent à Marſilh, Enandes, Noaillé & autres bourgades proches d'une lieue ou deux. Mais Scipion, ingenieur Italien, auquel pour reconnoissance de ses seruiſes les Princes auoyent

*Premiere
pourparlé
de paix.*

*Guerre es
entours de
la Rochelle.*

donné le reuenu de Noaillé, auerti de ce qui s'y passoit à la faueur des harquebuziers de la Noue & Puyiaut, surprint les ennemis au bourg & en tua bon nombre. Le reste enclos au Chasteau se rendit vies & bagues sauues à la Noue qui y estoit acouru avec les forces de la Rochelle. Là dessus survint la mort de Riuere Puitaillé l'aisné gouverneur de Marans, qui fut cause que la Noue, Puyiaut & autres chefs, delibererent reprendre le bourg, le Chasteau & la Bastille de Marans, où le nouveau gouverneur, nommé Chapeton, estoit mal obey. Ils executent heureusement leur entreprise, mettent Chapeton par terre, le contraignent aller ailleurs tout desualizé, renuoyent en pourpoint vne compagnie d'Italiens, qui gardoyent la Bastille, & ne presterent pas long combat. Leurs armes, boures, vestemens & cheuaux demeurèrent, dont les soldats du Capitaine la Garde furent accommodez. Ceste cōqueste sur la fin de Feurier mit en alarme les garnisons ennemies, que la Noue poursuiuit si chaudement, qu'il les chassa de dix ou douze places es enuiron de la Rochelle. Puis fit entreprinse sur les sables d'Olone riche bourg, laquelle n'ayant pas succédé la premiere fois, à cause que la mer esmeue empescha que cinq cens harquebuziers portez en barques, Chaluppes & autres petis vaisseaux sous la conduite du Capitaine Sore, fut remise sus enuiron le quinzième de Mars, & executée si resoluement que les defendans ayans esté forcez & tuez pour la pluspart, Landreau qui y commandoit prins & mené prisonnier à la Rochelle (où on leust executé à mort, à cause de ses insupportables deportemens, n'eust esté qu'on craignoit que quelques gentilshommes de la Religion prisonniers en diuers endroits ne receussent à ceste occasion quelque rude traitement) le Bourg fust pillé, où les soldats firent vn merueilleux butin, y ayans trouué toutes sortes de biens, sur tout de l'argent monnoyé. Quarante bons vaisseaux furent prins, quantité d'armes, grand nombre de prisonniers, restans de quatre cens tuez au combat: les victorieux y eurent aussi plus de trente menues pieces d'artillerie, sans celle des nauires.

Braue combat d'un nauire Anglois contre sept galles.

Presques au mesme temps le Baron de la Garde cuidant se rescourre de ses pertes, essaya d'ineuëstir en temps calme, avec

avec

avec ses cinq galeres vn nauire Anglois, de vingtcinq à trente tonneaux pres la Rochelle, & qui estoit chargé de marchandise. Mais les Anglois se defendirent courageusement, si que le Baron apres auoir perdu cinquante hommes, que les Anglois lui tuèrent à coups de mousquets & Canons, fut contraint se retirer les mains vuides & ses galeres mal acoustrees. L'Anglois y perdit dix hommes, tout son equipage rompu: en recompense dequoy la Roine de Nauarre lui donna vn des nauires prins sur Landereau. Les ressources des Rochellois furent cause que lon enuoya Puigaillard avec quatorze compaignies d'ordonnance, dix neuf enseignes d'infanterie, pour leur faire la guerre, Fernaques logé dans Fontenay avec sept vingts salades fit entreprise sur Langon & le Gué de Velugre, dont il serendit maistre, ayans prins au Gué trente prisonniers, tué huit soldats, mais aux despens de la vie de quinze des siens. Ceste prinse & la perte de Luçon incommodoit Marans & la Rochelle: au moyen dequoy la Noue partit le mesme iour que les Italiens vindrent prendre logis à S. Gemme, qui estoit le vingt sept de Mars, & entrant dans Luçon mit en fuite ceux qui le gardoyent, emmena leurs cheuaux. Sur sa retraite les Italiens de Saint Gemme le suiurent pretendans le charger: mais leur chef, gentilhomme de valeur, nommé Sforce ayant esté abatu & tué, ils se retirerent. Puigaillard s'estant mis aux champs prend la Tour de Moric, le Chasteau de la Greue, Talmond & le Chasteau de Chisé: peu soucieux au reste de tenir les capitulations qu'il faisoit avec les assiegez. D'autre costé Puiuauc gouverneur de Marans sortit le quatorziesme iour d'Auril sur le Capitaine Dante, qui avec sa cornette couroit tout le pays de Poictou, le surprint à Tiré, le tua sur le champ, mit sa compaignie en route, qui depuis ne fit rien, presque tous les membres d'icelle ayans esté blesez. Le ieune la Riuere Puitaillé & Guitiuere gouverneur de S. Iean d'Angely, venus au siege de Chisé, sur leur retour furent chargez si rudement par Chaumont & Goulene suivis de deux cornettes sorties d'Angoulesme, que Guitiuere renuersé mort, la Riuere se sauua, leurs gens mis en route, laissant deux drappeaux sur le lieu, lesquels furent emportez à la Rochelle.

*Exploits des
deux partis
en Guyenne,
Saintonge &
Angoulé,
mois.*

La garnison d'Angoulesme, qui tenoit pour les Princes entendant que le Capitaine l'Herbelette avec sa compagnie & deux d'Italiens, couroyent en ces quartiers là, fit sortir le sieur de Coignees avec deux cens chevaux, lequel se voyant enclos entre l'Herbelette & les Italiens, lequel lut de prendre parti de charger les plus auancez, ce qu'il fit de telle vigueur que l'Herbelette y demeura mort, la cornette prise, les hommes tuez ou prisonniers. Coignee suyuant sa victoire court sus aux Italiens, les enfonce, taille en pieces vne partie, ameine les autres, & gaigne cent ou fix vingts chevaux, enuiron le 15. iour de May.

Deuxiesme pourparlé de paix.

J'ay dit ci dessus que la premiere responcé faite par le Roy aux sieurs de Telnigny & de Beauuais la Nocte deputez des Princes pour traiter de la paix à Angers auoit esté telle que la guerre s'estoit depuis reschauffee plustost que refroidie. Car ceux de la Religion voyans que lon ne cerchoit finon à les acabler, resolurent de pousser outre & faire de necessité vertu. Et comme le temps apporte des mutations, celles qui suruindrent se tournerent en leurs faueurs si bien que leurs courages en furent releuez; & leurs esperances fortifiees. Le Roy, la Roine & leurs conseillers voyans que depuis la perte receue deuant S. Iean d'Angely, ils se trouuoient à recommencer, s'auiserent de remettre sus le pourparlé de paix, à quoy Biron fut employé de leur part, lequel eut charge (comme aussi Telnigny député des Princes) de dire à l'Amiral que le Roy & la Roine sa mere desiroyent le receuoir plus que iamais en leurs bonnes graces, & tels autres langagés, dont nous verrons les effectz es discours de l'an 1572. Le Roy se faschoit que la continuation de la guerre lui ostoit ses plaisirs, ruinoit l'amour & l'obeissance qui lui estoit due, fourrageoit son pays, espuisoit les finances, & consumoit ses forces. Ses mauuais conseillers continuoyent d'attiser en son cœur vn feu de rancune & d'appetit de vengeance contre l'Amiral, ses associez & tous ceux de la Religion, à cause de la tournée de Meaux au commencement des seconds troubles, & de tant de resistances qu'ils auoyent faites. La Roine sa mere estoit infiniment courroucée de ce que dès le commencement des premiers troubles lon auoit descouuert par tout que ses desseins estoient de donner faisant ruiner les vns par les autres. Sur tout elle en vouloit à ceux de la Religion.

ligion, notamment à l'Amiral & autres chefs. Il y auoit trop de peine & de danger à les ranger à coups d'espee. Les assassins & empoisonneurs n'en osoyent bonnement approcher dauantage, les Princes se façonnoyent aux affaires, & des leur tendre ieunesse commençoient à bien conoistre les amis & ennemis du repos de la France. D'une autre part la Roine de Nauarre & l'Amiral, comme aussi plusieurs grands Seigneurs des deux partis affectionnez au bien du royaume, & preuoyans que les ennemis hereditaires d'icelui n'en demandoient que l'afoblissement par le moyen des guerres ciuiles pour y dresser leurs pratiques, & se faire voye à leurs desseins ambitieux, desiroyent par vne paix assuree voir quelque fin aux miseres de la France, espouans que les esprits estans vn peu atiedis, on prendroit des conseils salutaires au public, à la confusion des ennemis ouuerts & couuerts d'icelui. La prouidence du souverain Seigneur de tout le monde achemina les affaires partie selon la pensee des hommes, mais pour la pluspart elle adressa le tout en vne sorte telle que se ramenteuant ce qui s'est passé depuis iusques à la mort du Duc d'Anjou, qui fut Henri troisieme, lon ne peut remarquer ni dire autre chose, sur tout au regard de ce royaume là, sinon que les iugemens de Dieu sont vn grand abyfme, & que ses voyes sont impossibles à trouuer.

Pour reuenir aux Princes, force leur fut apres la route de Montcontour qu'ils s'esloignassent de l'armee victorieuse, pour rasseuter leurs troupes, arrester leurs ennemis autour des villes, & les consumer là, tandis qu'eux se renforceroient & viendroyent plus gaillards que deuant contraindre ceux qui se plaisoyent tant à la guerre, de chercher la paix. Ce Conseil leur profita à cause de l'imprudence des Catholiques Romains, lesquels laissant reculer sans nul empeschement ceste petite pelotte de neige, en peu de temps elle se fit grosse comme vne maison. Car l'authorité des Princes attiroit & esnouuoit beaucoup de gens: L'Amiral par sa preuoyance surmontoit les difficultez occurrentes: & les Reistres, au nombre de trois mille cheuaux de combat, donnoyent reputation à l'armee. Ils souffrirent beaucoup iusques à ce qu'ils fussent en Gascongne, où ils se renforcerent d'harquebuziers, qui leur estoyent tresnecessaires, mesmement pour garantir la caualerie des sur-

*Du grand
voyage que
les Princes
firent apres
la iournee
de Montcon-
tour, iusques
à la paix.*

*Seiour de
l'armee des
Princes.*

prises de nuit, fort communes en ces pays là, pour la voï-
finance des villes & chasteaux. On les entremesloit par-
mi les cornettes de Reistres & autres troupes Françoises:
de maniere que tât es pays larges que couverts ils estoient
toufiours prests pour se defendre. Le plus long seiour que
cette demi armee fit, fut vers les quartiers d'Agenois &
de Quercy, où elle passa quasi tout l'hüier & par le bon trai-
tement qu'elle y receut grands & petis firent nouveaux
corps. En ce voyage les Princes ietterent en proye à
leurs gens le pays ennemi: & à qui voulut se hazarder
les moyens ne defaillirent, tant l'abondance regnoit en i-
celles prouinces. Monluc essaya de leur empescher le
passage de la Garonne: mais la diligence de la Loue, qui
conduisoit la caualerie legere des Princes, apres lui a-
uoir enleué des places qui seruoient de barre, le con-
traignit de se retirer bien viste à Agen: tellement que
route l'armee passa au mois de Decembre mil cinq cens
soixante neuf la Garonne au port de Sainte Marie, sans
empeschement à la seconde fois: car à la premiere Mon-
luc auoit rompu leur pont. Le vingtiesme du mesme
mois le Capitaine Piles se ioignit à l'armee des Princes,
& ayant obtenu trois cornettes chaussa les esperons à ceux
qui le poursuyuoient de trop pres. La Loue & ses argou-
lets firent diuerses courses & picorees en Agenois & pays
circonuoifins. Les premieres forces qui se ioignirent aux
Princes furent celles du Comte de Montgommery, reue-
nant de Bearn, & ne faut pas demander s'il fut bien ca-
ressé à ce retour. Le vingtdeuxiesme de Decembre Bo-
le forte ville fut prinse, puis l'armee alla coucher à la Ba-
stille S. Surin, deux lieuës pres de Thoulouse. Le lende-
main & iours suyans se commença vne façon de guer-
re tresuiolente pour les bruslemens qui furent permis au-
tour d'icelle grande ville, seulement sur les maisons des
gens de la Cour de Parlement. On alleguoit que tels Con-
seillers auoyent esté tresardens & comme forcenez à fai-
re brusler ceux de la Religion, fait decapiter le Capitai-
ne Rapin qui leur portoit l'edit de paix de la part du Roy,
& commis beaucoup d'insolences & concussions, dont il
conuenoit les chastier alors: pource que laissant eschap-
per ceste occasion, il ne seroit aisé de la retrouver vne au-
tre fois. Le Marechal d'Anuille gouverneur de Langue-
doc,

*Exploits d'
celle armee
en son voya-
ge.*

doe, la Valette & plusieurs autres chefs de nom estoient de dans Thoulouse, acompagnez de cinq cens maistres, & plus de six mille harquebuziers, tant estrangers que du lieu, avec lesquels ils firent quelques sorties dont les succes furent diuers. Cependant ils n'esloignoient de gueres les murailles, redoutans quelque surprisc. Apres que Thoulouse eust receu ces legeres bastonnades l'armee tira vers Carmain villette, qui fut forcee, & les resistans taillez en pieces. Autant en eurent ceux d'Oriac, la Faye, Lesbos, Montestruc, & autres places. Il n'y eut place lors assiegee en vain que S. Felix, où les Gascons furent repouisez de l'assaut avec perte de cinquante hommes & le vicomte de Montclar blessé, qui tost apres mourut à Castres. L'armee sejournant en ces quartiers d'Albigeois fut renforcee de cinq à six cens cheuaux amenez de la Rochelle à trauers beaucoup d'empeschemens par Beaudiné & Renty, lesquels par diligence rendirent vaines toutes les entreprises de la Vauguyon, Descars, Pompadou & autres, qui fuins de trois mil hommes pretendoyent les surprendre & tailler en pieces. Les Princes commanderent à Piles de donner iusques à la Comté de Rouffillon, où il fut fait du saccagement, encore qu'elle apartint aux Espagnols. Tandis que les Princes estoient à Monreal, trois lieues pres de Carcassone, arriuerent les deputez du Roy, avec Theligny & Beauuais, pour auiser à quelque pacification. Les Princes, l'Amiral & les Reistres, escriuent de ce lieu lettres assez amples au Roy pour tesmoigner de leur sincerité en tout ce qui estoit passé. Toute la Noblesse fit aussi responce de bouche par vn d'être eux aux deputez du Roy, le remerciant treshumblement de son inclination à la paix. Theligny, Beauuais, & la Chassetière partirent le vingt quatre du mesme mois avec les autres deputez pour s'acheminer vers le Roy, & faire vne bonne resolution. Cependant l'armee des Princes tira tout au long du Languedoc, & perdit pres de Montpellier la Loue mareschal de Camp, prudent & valeureux chef de guerre, mais qui lors par faute de bons auis fut surprins, tué, & deux compagnies pres de lui partie desualizees, partie mises en route, & quelques vns morts ou blesez. L'armee estant aprochee du Rhosne, le Comte Ludouic le passa avec partie des forces, & en peu de temps l'armee eut sa renouue de la perte de son Mareschal du Cap, sur plusieurs chefs

*Thoulouse
bastonnee.*

*Deputez
pour traiter
de la paix.*

*Achemine-
ment de l'ar-
mee des
Princes.*

*Amiral de l'Ar-
mee.*

*Le Comte
Ludovic*

& soldats Catholiques Romains desfaits & tuez en diuer-
ses places & rencontres. Or la principale intention des
Princes estoit de tirer infanterie du Dauphiné, pour ren-
grossir le corps de leur armee, comme aussi ils auoyent
pensé faire de Gascogne & de Languedoc, lequel desir ne se
peut bien effectuer. Car quand les soldats venoyent à enten-
dre que c'estoit pour s'acheminer vers Paris, & au cœur de
la France, & qu'apres ils se representoyent les miseres
qu'eux & leurs compagnons auoyent souffertes l'huiuer
passé, chascun fuyoit cela comme vn precipice mortel, &
aimoyent sans comparaison mieux demeurer à faire la guer-
re en leur pays. Toutesfois encore ramasserent ils plus de
trois mille harquebuziers deliberez d'aller par tout, qui se
disposerent par regimens: mais tous estoient à cheual. La
necessité les contraignoit à ce faire pour la longueur du che-
min & à cause de la rigueur de l'huiuer. Et combien que telle
disposition d'armee causast quelquesfois de l'embarasse-
ment, si en vint-il du profit, en ce que suruenans les occa-
sions, l'infanterie se trouuoit tousiours gaillarde & fraische,
n'y ayant gueres de maladies parmi elle, d'autant qu'elle es-
toit tousiours bien logee & bien traitee. L'Amiral, rompu
aux affaires, voyoit bien, ores que la paix se negotiait, qu'il
estoit bien mal aisé d'en obtenir vne bonne, si l'armee ne
s'aprochoit de Paris. Sachant aussi que de la Loire, il trou-
ueroit de renfort, cela lui faisoit haster le voyage. Mais la
difficulté de passer les montaignes des Seuenes & du Viua-
rets donna quelque retardement, & encore plus vne fièvre
violente qui lui suruint à S. Estiene en Forests, qui cuida
l'emporter, & fut on contraint lui ouuir la veine & le sai-
gner par trois diuerfes fois en vn seul iour. S'il fust decédé
lors, par auenture s'en fust il ensuiui changement de cōseil,
parce qu'ayant perdu le pied sur lequel tournoit la porte de
tant d'affaires, mal aisément en eust on peu trouuer vn sem-
blable. Le Comte Ludovic estoit vn braue chef & bien esti-
mé des François; mais il n'auoit pas acquis l'authorité de
l'autre, ni son experience. En fin il reuint au dessus au grād
contentement de l'armee, qui marcha depuis si logerement
qu'en peu de temps elle entra en Bourgongne, & se rendit
à René le Duc, renforcee de bonnes troupes suruenues de
la Charité & garnisons circonuoisines. La se cuida donner
vne terrible sentence pour la paix, qui ne fut routesfois
que bon.

que bonne pour l'auancer. Le Marechal de Cossé, qui com-
 mandoit à l'armée Catholique Romaine en l'absence du
 Duc d'Anjou, auoit eu charge expresse du Roy d'empê-
 cher que celle des Princes n'aprouchast de Paris, mesmes de
 la combattre, s'il voyoit l'occasion propre. L'ayant trouuée
 placee en assez forte assiette, il voulut l'oster de ses auanta-
 ges avec son artillerie, dont les Princes estoient despour-
 uens, & par attaques d'harquebuziers leur faire quitter
 certains passages qu'ils tenoyent. Va seulement fut aban-
 donné du commencement, & là se firent de grosses char-
 ges & recharges de caualerie, où les vns & les autres fu-
 rent pour fuis à leur tour. Les chefs qui attaquèrent les
 premiers du costé du Marechal de Cossé furent la Va-
 lette, Strossy, & la Chastre, qui firent vaillamment.
 Ceux qui soustindrent de la part des Princes, furent Bri-
 quemaur Marechal de Camp, Montgomery & Genlis.
 En ceste rencontre les Princes, encore tresieunes, firent
 voir par leur contenance le desir qu'ils auoyent de comba-
 tre, dont plusieurs iugerent qu'un iour ce seroyent deux
 excellens Capitaines. En fin les Catholiques Romains, qui
 perdirent beaucoup d'hommes tuez, blesez & prins prison-
 niers, voyans la difficulté de forcer leurs ennemis, sonne-
 rent la retraite: les Princes aussi considerans que le sejour
 leur estoit nuisible, n'ayans aucunes pieces, ni pouldres
 pour leurs soldats, s'acheminèrent en diligence vers la Cha-
 rité & autres villes de leur parti, où leur armée se refraî-
 chit & munit des commoditez necessaires. Ces choses au-
 uindrent sur la fin de Iuin. Les Princes, ayans renforcé leurs
 troupes de quelques nouvelles compagnies tirées à la Cha-
 rité, Sancerre, Antrain, Vezelay & autres villes de leur par-
 ti, mirent en estat trois longues Couleurines, quelques
 mortiers & passiuolans, deliberez de marcher vers Paris.
 Mais comme ils estoient prests de monter à cheval, le Roy
 leur enuoya des articles de trefues entre eux & le Mare-
 chal de Cossé, ce qui fut accepté pour dix iours commoen-
 çans au quatorzième de Iuillet.

Cependant les armes se remuoyent ailleurs, lentement
 en Dauphiné, où Gordes essaya d'oster (mais en vain) à
 ceux de la Religion vne petite ville nommée Loriol: chaude-
 mêt en Guyène & enuirôs. Les Rochellois auoyent pour en-
 nemis fort voisins le Barô de la Garde, Puigillard & la Ri-

*Rencontre
 des deux ar-
 mées à Re-
 né le Duc.*

*Poursuite
 du voyage
 des Princes.*

*Exploits de
 guerre en
 Poitou, &c.*

niere Puitaillé, lesquels resolurét de faire nouveaux efforts pour se rendre maistres en tous ces quartiers. Suyuant cela Puitaillé mit le siege deuant le Chateau de Rochefort en Saintonge sur l'auenue des isles & de la Rochelle: mais la Noue l'en fit desloger bié vîte, lui ayât tué bñ nôbre d'hommes, & mis le reste a van de route. Tost apres Puitaillé joint à Puigailard fit vne charge à quelques argoulets de la Noue, lesquels prindrent espouuante & la donnerent telle aux troupes de cheval & de pied, conduites par la Noue, Soubize & Puuiant, que sans aucun respect du commandement des chefs, toutes les compagnies se retirerent dans la Rochelle, n'ayans fait aucune perte: car pour lors on monstra les espauls à Puigailard & aux siens, qui renforcez de plusieurs regimens de caualerie & infanterie enleuēt tous les forts & places que lon auoit prins sur eux en Poictou depuis la surprinse de Marans. Pour reserrer encore dauantage les Rochellois, ils dresserent vn fort à Luçon, sur l'auenue des marests, & y logerent quatre enseignes de pietons sous la charge du capitaine Mascaron. Sur ce Puigailard retire ses forces au haut Poictou, fait courir le bruit que les Princes auoyent obtenu vne grande victoire, & que le Roy l'auoit mandé pour lui mener ses troupes en diligence. Il pensoit par tel stratageme faire sortir de Maras & de la Rochelle la Noue, Puuiant & autres pour venir assieger le fort, où il pretendoit acourir en diligence avec son armee, les desfaire, & faire vne cōqueste royale. Sur ce dessein, estant auoué que Roussiere, gentilhomme Poiteuin, vouloit donner le passatems de la chasse à Puigailard & ailleurs, Puuiant auerti de l'esbat y alla sans prier. En chemin Mascaron lui dressa embuscade, dōt Puuiant s'estant desuelopé, donna iusques au logis de la Roussiere, où les autres ne se trouuerent. Au retour Roussiere fut rencontré & emmené prisonnier avec autres desquels Puuiant aprint que le fort de Luçon estoit mal garni, & aisé à emporter, dōt il auertit promptement la Noue, lequel encore plus diligemment sortit de la Rochelle avec quatre Cornettes, 11. enseignes Françoises, & le reste de Lansquenets au nôbre de trois cens. Le fort assiegé, Puigailard suiui de neuf compagnies d'ordōnances de chevaux legers: item de vingt enseignes de pietons tous vieux soldats, des gardes du Roy, sans prédre loisir d'amasser le reste de ses troupes (tant il auoit haste &

*Entreprin-
ses de Pui-
gailard
pour se ren-
dre maistre.*

*Le fort de
Luçon assie-
gé.*

pour

peur de faillir à enclorre la Noue entre Marans & Luçon) marcha si viste, qu'il fit faire à ses gens deux iours & vne nuit de chemin, sans boire ne manger qu'une fois legere-
 mēt, & sans reposer qu'un peu à Fontenay presques le tēps seulement qu'ils employerent à y laisser & serrer leur bagage, pour marcher plus dispostement. Arrivé pres S. Gēme, à demi-lieuē de Luçon, le 14. iour de Iuin, il se couche au liēt feignant estre frappé d'une fièvre chaude, en fait semer le bruit, & sous couleur d'auoir Roussiere & autres prisonniers enuoye vn trōpette, avec charge de les assurez de ceste maladie. & de ietter l'œil pour cōsiderer l'estat des assiegeans. Ses troupes estoient fort harassées à cause du chemin, & plusieurs furent cōtrains reposer quelques heures à Fontenay. La trōpette n'ayāt sceu bien cōposer sa cōtenance. Puuiant qui estoit à S. Gēme, se doutāt de l'affaire, l'empoigne & le cōtraint de confesser verité: au moyen de quoy soudain les coureurs montēt à cheual, pour aller battre les chemins, ou ayant surprins sur la nuit quelques soldats de Puigail-
 lard, amenez à Puuiant, entēdu que tāt de forces aprochoyēt, la Noue averti, chascū s'apresta pour le cōbat, par l'avis des chefs, nommément de Puuiant, lequel remōstra qu'ils auoyēt affaire à gēs harassés & qui venoyēt s'exposer à la bouche-
 rie. S'estans humblement recōmandez à Dieu s'apprestent au choc. Tost apres que Puuiant & tous les siēs furent deslogez de S. Gēme, pour se ioindre à la Noue, l'infāterie de Puigail-
 lard approche, donne de dās les barrières, & sans resistance entre dans le bourg, où ne trouuāt personne les vns se mettent à dormir, les autres à repaistre, aucuns courent dire à Puigail-
 lard que les ennemis fuyoyent. Lui pensant n'y estre jamais assez à tēps, entre à S. Gēme deuant la poincte du iour, criāt de toust costez pour faire sortir les soldats des mai-
 sōs, & les rāger en bataille pour suyure les fuyards qu'ō disoit se retirer en desordre à Marans. Il enuoye 50. Argoulets deuant, qui lui rapportent autres nouvelles, que les ennemis estoient assez pres & en bataille. Le pays entre S. Gēme & Luçon est vn vignoble borné de fossez, hayes & buissons avec
 quelques cāpagnes separez par vn grād chemin assez large, ayāt de part & d'autre force halliers. La Noue s'estoit auā-
 cē le premier, & auoit bien accomodé ses troupes. Puigail-
 lard n'ent pas ce moyen sur tout au regard de sa Caval-
 lerie, qui estoit cōtrainte, à cause des fossez, passer à la file:

*Mines de
 Puigail-
 lard
 esuintees.*

*Briefue de-
 scription de
 la iournee
 de Luçon où
 Puigail-
 lard
 perd son in-
 fanterie.*

ce que considerant le Capitaine S. Estienne, qui auoit trenté salades & quelques harquebuziers, puis à dos vingt cheuaux conduits par Bruneliere, commence la charge par le commandement de la Noue, & donne valeureusement sur les premieres troupes de la Cauallerie de Puigaillard. Puiuiant voyant celles là & les autres branfler, qui pouuoient estre au nombre de cent cinquante maistres les enfonce, en tue vne partie, donne l'espouuante aux autres qui vont fonder sur leur infanterie, & s'enfuyent avec Puigaillard à bride abatué dans Fontenay à quatre lieuës de là, les mal montrez abatus & tuez sur le champ. Alors on vint environner de toutes parts leur infanterie, & pource qu'elle estoit en rase campagne, & aprochant des buissons se voyoit terraisée à coups de harquebuzes, elle fut partie rompue par la Cauallerie, qui ne les laissoit courir gueres loin, partie raillee en pieces, sur tout par les Lansquenets, qui ramenturent alors aux gardes du Roy la iournee de Montcontour. Sans la Noue & Soubize toute l'infanterie de Puigaillard estoit exterminée, tant les Lansquenets se monstroient acharnez. Seize enseignes & deux cornettes y furent prinles, cinq cens vieux soldats ruez sur la place, avec plusieurs chefs & membres des regimens & compagnies: sept à huit cens prisonniers renuoyez le baston blanc au poing. Puigaillard n'y perdit que trente Caualliers: car les autres se sauuerent avec lui. Ceste armee mise en route, apres action de graces à Dieu, la Noue, Soubize, Puiuiant s'acheminent promptement vers le fort, que Mascaran rendit la vie sauue à lui & à ses troupes, leurs quatre enseignes avec les dix-huit autres furent portees à la Rochelle. Les victorieux poursuiuans ce beau commencement assiegent, bartent & reçoquent Fontenay le Comte à composition de vies & bagues sauues aux assiegez, lesquels se retirèrent à Nyort, la Noue ayant perdu le bras gauche en ce siege. Puiuiant, & Soubise & autres chefs de la Religion continuans leur cōqueste chassent les Catholiques Romains hors d'Oleron, Marenes, Soubise, & Brouage, où la Riviere Puitallé l'un de leurs principaux chefs fut si rudement blessé en'il en mourut incontinent. Brief ceux de la Religion leur enleuerent tout ce qu'ils tenoyent es cauirons de la Rochelle, excepté S. Iean d'Angely, où ils les reserrent. Le Baron de la Garde auoit tenu la mer quelque temps avec ses gale-

*Le fort de
Luçon ren-
du aux vi-
ctorieux qui
gaignent plu-
sieurs au-
tres places.*

tes: mais entendant la prise de Brouage, il se retira vers Bourdeaux, tandis que Sore pour les Princes couroit sur l'Ocean où tous les iours il attrapoit quelque proye: entre autres exploits à l'entree de Iuillet il assailla & print vn nauire Portugais chargé entre autres marchandises d'environ quarante Iesuites qu'on voicturoit es Indes: mais ils furent là arrestez, & la plupart sauterent hors le bord. Les victorieux succes de ceux de la Religion en Poictou & Sainctonge furent cause que pour obuier à plus grandes conquestes le Prince d'Auphin fut député pour descendre en Poictou, pour y rallier les forces de Puigallard, lequel ne battoit plus que d'vne aile, & celles du Comte du Lude, afin de venir à quelque nouuel effort. Surce, les nouvelles de l'auancement d'accord entre les deux grandes armées qui estoient es enuiron de la riuere de Loire, apportees en Poictou, & la paix arrestee entre le Roy & les Princes, l'onzieme iour d'Aouust, toutes modifications & restrictions precedentes abolies, le second edit de pacification confirmé & remis sus, ceste paix fut receue de tous, avec esperance de reunion entre les deux partis par tout le royaume. La paix publiee es camps & es villes, les armées furent cassées si tost qu'elles eurent conduit leurs estrangers iustices en Lorraine: & les Princes, acompagnez du Comte Ludouic, se retirerent à la Rochelle au commencement d'Octobre. Le Roy outroya par l'edit quatre villes, la Rochelle, Montauban, Cognac & la Charité, pour estre gardées au nom des Princes, l'espace de deux ans entiers, pour seureré de ce troisieme edit de pacification, à la poursuite de laquelle Theligny, depuis fait gendre de l'Amiral, & Beauuais la Noë, s'employèrent fidelement & avec beaucoup de reputation enuers tous. Quant à l'Amiral, s'il y eut chefes des deux parts qui desirait la paix, ce fut-il: comme par lettres bien amples escrites dès le dixieme iour de Mars à Montreal pres Carcassonne; il en auoit supplié le Roy, la Roine & le Duc d'Anjou. Car estant ami de discipline militaire (abolie en ces miserables guerres ciuiles) & ennemi des vices, il disoit souuentes fois contemplant tant de desordres, que s'il plaisoit à Dieu remettre la France en paix il desireroit mourir de plusieurs morts plustost que retomber en ces confusions, & voir encore vne fois commettre tant de maux deuant ses yeux. Laisant aux autres chefs de

Troisieme
 pour
 70

Secours de
 puit pour
 Puigallard.

Troisieme
 edit de pacification.

Villes d'af-
 seurance.

L'Amiral
 desireux de
 la paix.

part & d'autre la louange qu'ils peuuēt auoir acquise, si lon peut en guerres ciuiles acquerir louange, on peut dire que l'Amiral y trauailla grandement & du corps & de l'esprit, ayant soustenu la plus pesante part des affaires & peines de la guerre avec beaucoup de constance, de fidelité, & de facilité: & se comportant avec autant de reuerence enuers les Princes ses superieurs, que modestement avec ses inferieurs. Iamais il ne parla du Roy, de la Roine, du Duc d'Anjou, & de ceux qu'il scauoit estre ses capitaux ennemis, qu'avec hōneur, sans fard ni desguisement: estant le personnage entre tous ceux de la religion, norāment entre les chefs de guerre, qui s'apuyoit d'une façon speciale sur la prouidēce de Dieu. Les prisonniers qu'il a eus en sa puissance ont esté gracieusement traitez par lui, aussi doux apres auoir mis l'espee au fourreau, que rude quand il la tenoit desgaince. Toulours il eut la pieté en singuliere recommandatiō, & vn amour de justice: enquoy il continua tant en son priuē, qu'en public, en temps de paix & de guerre, iusques au iour de sa mort, ce qui le fait priser & honorer de ceux du parti qu'il auoit embrassé. Il ne cerchoit point embiteu semēt les cōmandemens & hōneurs: ains en les fuyāt on l'a forcé de les prēdre pour sa suffisance & prend hōmie. Quand il a manié les armes, on a peu conoistre, qu'il estoit autant entendu en ce mestier que Capitaine de son temps, & s'est toulours courageusement exposé aux dangers: sage en conseil, & vaillantes combats. Aux aduersitez il s'est monsté magnaanime, & muni de prudēce pour en sortir. Somme c'estoit vn digne personnage & propre à remettre au dessus vn Estat afoibli & corrompu. Mais il aparut en tēps mal propre, & ce qui lui auint tost apres, monstre que, selon l'aparence exterieure, la vertu est mal assuree en terre.

*Mariage du
Roy avec
Elisabet
d'Austrie.*

La paix conclue & publicc, cōme dit a esté, l'Amiral, Tellingny, la Noue & plusieurs autres se retirerēt aupres des Princes dedās la Rochelle pour y attendre avec plus de seureté l'auācement & executiō de l'edit. On mit garnison pour les Princes es villes d'assurāce fors à la Rochelle maintenue en ses anciēs priuileges. L'Empereur Maximiliā second maria tost apres à Philippe Roy d'Espagne son beau frere sa fille aisnee: tellement que l'oncle espousa sa niepce. Elisabet la puisnee fut baillée à femme au Roy Charles 9. lequel en la ville de Mezieres l'espousa sur la fin de Nouēbre, & s'ache-

minans

minât puis apres vers Paris, le 24. iour de Decembre ouit à Villiers costé Rez la barâgue des ambassadeurs Alemâs, par laquelle il estoit prié de faire soigneusemēt garder son edict de pacificatiō: à quoy il fit respōse qui les cōtenta, & furent honorablemēt réuoyez. Au mesme tēps se formoyēt plaintes, sur tout de la part des Princes, touchant l'edict: pour lequel effectz ils enuoyerent en Cour Briquemaur, Teligny, Beauuais la Noche, & Cauagnes. Teligny estoit le principal agent, & qui sembloit estre fort auant es bonnes graces du Roy, auquel il proposa les doléances de ceux de la Religion: à l'occatiō dequoy le Roy despescha Cōmissaires par routes les prouinces du Royaume, entre autres le Marechal de Cossé, acōpagné de Prouriere maistre des requestes, fit vn voyage à la Rochelle tāt pour auiser avec la roïne de Navarre & l'Amiral aux moyès propres pour maītenir le royaume en paix, que pour autre afaire dōt nous parlerōs maītenāt.

M. D. LXXI.

LE premier iour de Ianuier commença la conféréce entre le Marechal de Cossé & la Prouriere avec l'Amiral & autres deputez de la Roïne de Navarre & des Princes à la Rochelle sur les difficultez & interpretatiōs de plusieurs articles de l'edict. De part & d'autres furēt misēs en auant des plaintes sur l'infraçtiō d'iceluy, avec longues repliques, dōt s'en suivirent quelques resolutiōs qui deuoyēt estre rapportees au Roy. Cette assemblee seruoit de conuerture à vn pourparlé de mariage entre Hēri de Bourbō Prince de Navarre & Marguerite sœur du Roy: itē à vne cōmunication avec l'Amiral pour la guerre que le Roy disoit vouloir cōmencer contre l'Espagnol es pays bas. Tout cela mis en aūt pour attirer la Roïne de Navarre, les Princes & l'Amiral en la Cour de Frâce avec leurs principaux seruiteurs, & leur y faire le traitemēt que nous verrō. Au mois de Mars les Cath. Romains de Rouā massacrerēt plusieurs persōnes de la Religio au retour d'vn presche, en barrirēt outrageusemēt plusieurs, & eussēt cōtinué si le Marechal de Mō: morēcy, enuoyé par le Roy, n'y fust acouru pour reprimer la violence des mutins, 3. ou 4. desquels apres beaucoup d'instāces furēt pēdus, les autres eschaperēt: cōbiē que pl⁹ de 400. fussēt souillez du sâg innocent. Six semaines auparauāt ceux de la Religio à Aurâge y auoyēt esté meurtis inhumainemēt,

*Procédure
tenues en-
uers la Rot
ne de Navar
re, les Prin-
ces, l'Ami-
ral, & ceux
de la Reli-
gion, durant
les deux ans
que dura le
3. edict de pa-
cificat. ans.*

nombre par leurs ennemis, lesquels Berchon, enuoyé quelque temps apres gouverneur par le Comte Ludovic, sceut bien attraper & chastier. Au mesme temps par le contentement du Roy ceux de la Religion furent cotisez a payer le quint de leur reuenu pour le payement des Reistres: ce qui produisit beaucoup de mescontentement. D'un costé le Roy & la Roine firent leur entree à diuers iours en la ville capitale du royaume, avec grande pompe, & ceux de la Religion tindrent vn synode national à la Rochelle où les articles de leur confession de foy & de la discipline de leurs Eglises furent confermez en presence de la Roine de Navarre, des Princes, & de plusieurs autres des principaux. Le Roy ayant fait son entree l'onzieme de Mars, (la Roine couronnée le vingtcinquieme du mois à Saint Denis, & le 29. receue en grande magnificence par les Parisiens) il alla se seoir en son liest de iustice au Parlement, & fit vne longue harangue aux gens tenans sa cour, pour l'observation de ces edits. En tesmoignage dequoy au mois suyuant le peuple Parisien se mutina contre ceux de la Religion, pillà quelques maisons, & s'efforça de faire plus, poussé par les prescheurs, à l'appetit qu'une certaine croix plantée en la rue S. Denis en vne place (où autresfois auoit esté bastie la maison de Philippe de Gastines, desmolie rez terre pource qu'en iceile lon auoit fait quelques predications & célébré la Cene, Gastines ayant esté executé à mort durant les troubles à cause de cela) auoit esté transportee dans le cemitiere de S. Innocent. Ceste murinerie apaisée, le Roy qui monstroit vn fort gracieux visage à Taligny & ses compagnons les enuoya vers la Roine de Navarre & les Princes à la Rochelle, pour les asseurer que tout son desir estoit de maintenir la paix, & qu'il leur estoit tresfaict honneur en son particulier, procurant que la Roine sa mere & le Duc d'Anjou son frere quittassent de iour à autre de leurs rigueurs. Il leur fit de beaux presens au partir, & leur fit entendre aussi que sa pensee continuoit à la guerre contre l'Espagnol es pays bas, & à marier sa sceur au Prince de Navarre. Biron fut enuoyé apres eux pour dire le mesme, & commença on à parler de ce mariage dont les opinions furent parties en deux, les vns estimans que c'estoit vn piege pour enlacer ceux de la Religion, les autres soustenans le contraire. Le Roy en fist faire des consultations à Rome, à cause

*Avancement
& perfection
du traité de
mariage entre le Prince
de Navarre
& Marguerite de
France.*

cause de l'alliance entre les deux parties, & le Pape Pie cin-
 quiesme fit bien de l'empesché là dessus, enuoyant le Car-
 dinal Saluati pour cest effect en France, lequel (apres auoir
 entendu quelque responce de bouche) s'en retourna con-
 tent. Le sommaire de ce qu'on lui dit, & qui fut diuulgé
 estoit, que le Roy se monstreroit tousiours digne du nom
 de fils aîné de l'Eglise Romaine, & que tous les desseins
 ne tendoyent qu'à la feure, éhonneur & auancement de la
 Religio Catholique dõt le Pape receuroit de grãds tesmoi-
 gnages en dedas peu de temps. Nonobstãt cela, & que plu-
 sieurs se deshaïent intimement de ces soudains change-
 mens au Roy, la Roine de Nauarre importunce de plu-
 sieurs grands, de l'vn & de l'autre parti, s'achemina vers le
 Roy, luitue du Comte Ludouic & de bon nombre de No-
 blesse. Le Roy & la Roine sa mere estoient à Blois, où ils la
 receurent & caresserent en toutes sortes: & apres beaucoup
 de disputes sur quelques poincts, notamment sur les cere-
 monies, l'accord du mariage de son fils avec la fille de Frã-
 ce fut conclud, & le lieu des nopces assigné à Paris. Au
 bout de quelque temps le Prince son fils acompagné de
 cinq cens gentilshommes vint aussi à Blois, où fut arre-
 sté le mariage de Henri de Bourbon Prince de Condé avec
 la plus ieune des filles de la maison de Neuers. Pendant ces
 traitez des mariages des Princes, l'Amiral, veuf de Char-
 lotte de Lual, dame de pieté excellente, decedee à Orleans
 durant les seconds troubles, espousa à la Rochelle la Com-
 tesse d'Antremont en Sauoye, & donna pour femme Louy-
 se la fille au sieur de Taligny. A la cour, vn nommé Ligne-
 rolles, simple gentilhomme deuenu cheualier de l'ordre,
 chef d'vne compagnie d'hommes d'armes, gouverneur de
 Bourbonnois, & l'vn des mignons du Duc d'Anjou, fut tué
 à coups d'espee en plein iour, pour auoir descouuert quel-
 que secret que son maistre lui auoit communiqué, touchãt
 l'entreprise qui se continuoit sur ceux de la Religion. D'au-
 trepart le Cardinal de Chastillon estant sur le poinct de
 partir d'Angleterre, pour se rendre aupres de l'Amiral son
 frere fut empoisonné par vn sien valet de Chambre, & mou-
 rut au grand regret de tous ses seruiteurs & amis. L'em-
 poisonneur attrapé quelque temps apres fut executé à la
 Rochelle.

Lignerolles
 tue.

Mort de
 Cardinal de
 Chastillon.

M. D. LXXII.

*Conuention
de mariage
du Prince de
Nauarre de
la sœur du
Roy.*

C'EST à ceste annee que ie rapporte les arriuees de la Roine de Nauarre, des Princes, & de l'Amiral en Cour. Les conuentiones de mariage du Prince de Nauarre & de la sœur du Roy furent arrestees à Blois l'onzieme iour d'Avril. Le Côte Ludouic negotia au mesme réps avec le Roy pour la guerre de Flâdres, & y eut des aprests par mer faits par Strossy & le Baron de la Garde: mais il se trouua au bout de trois mois que Flândres estoit la Rochelle. Le Roy auoit long temps auparauâr fait solliciter l'Amiral de s'approcher de la Cour. Pour Py attirer il fit retirer ceux de Guise, qui côtesirent les malcontents. Le Marechal de Môtmorency: assœura par lettres son cousin l'Amiral que le Roy estoit plein de fraîche volonté de le recôcilier avec le Duc de Guise pour mieux se seruir de lui & de son côseil au maniemêt des affaires du royaume, & cômençoit à porter amitié à ceux de la Religio. Or pour oster toute desfiâce à l'Amiral, le Roy lui enuoya lettres de pouuoir mener pour sa seureté 50. gentilshommes armez iusques à la Cour, où en fin le Marechal de Coisê le conduisit avec bon nombre de gentilshommes. Il y fut honorablement receu, & caressé du Roy, qui l'appelloit son pere. Et comme l'Amiral se fust agenouillé pour lui faire la reuerence, le Roy protesta qu'en sa vie il n'auoit veu iour plus agreable que celui la auquel il s'asseuroit voir la fin de tous les troubles. & le commencement d'vn ferme repos en son royaume. Entre autres propos tenus en souriant il lui dit ces mots, Nous vous tenons avec nous maintenant, vous n'en partirez pas comme vous voudrez. La Roine mere les Ducs d'Anjou & d'Alençon, & presque tous les plus aparens de la Cour, le receurêt plus fauorablement qu'il n'esperoit. Toutes ces courtoisies furent soudain suiues d'vne grande liberalité du Roy, lequel lui fit deliurer des deniers de son espargne cent mille frâcs pour recompense des pertes qu'il auoit faites es guerres passees: lui donna les reuenus d'vn an de tous les benefices tenus par le feu Cardinal de Chastillon: lui fit decerner pouuoir & commission signee de sa main & cachetee de son seau pour rechercher tous les meubles qui lui auoyent esté enleuez à Chastillon sur Loing, & se les faire rendre par

Caresses faites en Cour par le Roy à l'Amiral, & à autres Seigneurs & personnes notables de la Religion.

à une part, & par le Roy

par commandement bien expres. Taligny son gendre fut aussi honoré de quelques biensfaits. Caignes Conseiller à Thoulouse, agent pour les Princes es affaires concernant l'observation de l'edit, fut pourueu d'un estat de maistre des Requestes. Plusieurs autres Seigneurs & gentils-hommes de la Religion sentirent lors la liberalité du Roy, dont leurs aduersaires estoient fort offensez: notamment de ce que l'Amiral fut restabli en son rang au priué Conseil, & que le Roy lui demandoit entre eux deux son auis d'affaires d'importance, sur tout pour la guerre du pays bas, que l'Amiral affectionnoit fort, comme l'un des plus assurtez moyens de tenir la France en repos, alleguant qu'il y auoit iuste raison de faire à l'Espagnol ce qu'iniustement il auoit fait & feroit à la France, qui estoit de le troubler en sa maison pour l'empescher de ruiner celles des autres. Il proposa aussi au Roy, qui feignit trouuer cest auis tres-vtile, de traiter vne association avec la Roine d'Angleterre & les Princes d'Alemagne, pour mattr tant plus aisement l'Espagnol, & par vn ample discours prouua au Roy que les fondemens de la guerre es pays bas estoient iustes, & profitables à la France.

Guerre contre l'Espagnol conseil-les.

Le Pape Pie cinquieme estant mort, qui viuant faisoit de l'empesché pour retarder le mariage du Prince de Navarre & de la sœur du roy, le Cardinal de Lorraine, feignant d'ailleurs auoir grand peur, print le chemin de Rome, & donna iusques là, combien que le nouveau Pape nommé Gregoire treizieme fust desia créé. Mais comme il estoit en ce voyage, furent surprises des lettres du Cardinal relvé, (qui de marmiton au college de Montaigu à Paris, puis valet du Cardinal de Lorraine du temps de ses estudes, estoit en peu d'annees paruenü à auoir le chapeau rouge) adressantes à son maistre, dont le sommaire estoit, que pour le bon train auquel il voyoit le roy, la roine mere & le Duc d'Anjou, il ne pouuoit que bien esperer des affaires. Qu'au retour de l'Amiral en Cour, le roy s'estoit montré si accord, que ses plus intimes en estoient estonnez: que par ce moyen l'Amiral auoit perdu tout soupçon, & que c'estoit le moyen d'executer ce que le Cardinal de Lorraine sauoit bié. Qu'on parloit de la guerre cõtre le roy

Sommaire de lettres interceptes, escrites au Cardinal de Lorraine, qui descouurent le secret de la Cour.

recellé y est

d'Espagne, à quoy le Roy monstroit eucliner, pour arrêter l'Amiral, & qu'il conuenoit vser de telles ruses en attendant l'execution du Conseil secret. Que le Roy d'Espagne auoit esté amplement informé de tout, afin qu'il ne se troublast de cest apareil de guerre, qui ne s'adressoit pas à lui. Partant prioit son maistre de s'assurer (quelques paquets qu'on lui enuoyast) que le Roy ne changeroit point de resolution. Que la Reine mere & le Duc d'Anjou n'auoyent affaire plus recommandé que celui là. Touchant les nopces du Prince de Nauarre, il esperoit qu'elles se feroient bien tost, que c'estoit l'entree de l'execution, & tandis le temps approchoit que les villes d'ostage seroyent rendues. L'Amiral ayant eu copie de ce paquet n'en fit grand estat, non plus que d'autres auertilemens bien exprez, donnez par auant & depuis, ayant l'esprit trauersé par les contenance & paroles du Roy, qui sembloit contrairier presques en toutes choses à son frere le Duc d'Anjou, pour lequel il fit entreprendre la negotiation de Pologne, afin de l'enuoyer faire du maistre bien loin de la France. En ce Seigneur, qui s'estoit toujours montré si prudent & attentif aux affaires, aparut que la sagesse defaut aux sages quand il plait au seul sage gouverneur du monde adir les esprits plus vigoureux, & faire voye à ses terribles iugemens: comme ils se montrerent tost apres sur toute la France, laquelle depuis ce temps là iusques à present a senti la pesanteur des coups du Tout-puissant, la main duquel est encore estendue. Quelques personnages de l'un & de l'autre parti affectionnez au bien de la France, & principalement aucuns de la Religion sentans ia bruire les vents de l'horrible tempeste qui s'ensuiuit transsilloient de frayeur en leurs cœurs, baissans la teste & n'attendants que le coup. Le Synode national des Eglises se tint à Nismes au mois de May. Quelques esprits fretillans (à la mode des François qui presument infiniment en prosperité, & ne redoutent l'aduersité, sinon quand ils la sentent) vouloyent ia remuer en la discipline: mais on leur ferma la bouche. Les consciences en plusieurs commençoient à se detracquer, & y en auoit peu qui se montraient bien affectionnez à la Religion, mais grands & petits songeoient de la fort creux au monde, & bassilloient de beaux chasteaux en l'air. Les Princes cuidans auoir vne paix asseuree, rendirent plus de

L'Amiral se confie es paroles du Roy.

L'Amiral

Synode national à Nismes.

trois mois avant terme les villes d'assurance, où le Roy mit garnisons, ayant pour contenter les Princes enuoyé lettres à tous les Parlemens, par lesquelles il declairoit auoir pour tresagreable la bonne affection des Princes, & l'honneur qu'ils lui faisoient de s'asseurer en son edit, lequel il vouloit estre gardé inuiolablement. Les Rochellois aguettez par Stroffi, Landereau & le Baron de la Garde, ne voulurent recevoir garnison, alleguans leurs priuileges. Afin de n'esfaroucher personne, on les laissa. Le Marechal de Montmorency fut enuoyé en Angleterre pour pratiquer l'association: ce qu'il fit, & revint pluslost qu'on ne pensoit, mais au temps des nopces il se retira en sa maison: & si d'autres Peussent creü, les affaires eussent prins autre pliz. Lon despescha aussi le Capitaine Minguetiere avec vn nauire bien equippe, & vn Portugais fort experimenté es voyages de marine, pour aller reconoistre les descentes du Perou & voir quel moyen il y auoit de donner la des affaires au Roy d'Espagne. Mais, auis ayant esté donné de son voyage, il fut suiui, & assailli pres l'isle Espagnole, où ses gens furent tuez, & lui mis es galeres. Lon fit aussi pour luyre par l'Amiral melme l'association avec les Princes d'Allemagne, & fut le Duc de Florence sollicité de prester argent pour la guerre de Flandres, pour laquelle Saucourts la Noüe & lenlis firent leuez de soldats.

*Villes d'assurance ré-
dues.*

*Diverses
pratiques.*

Au commencement de May le Roy pria la Roine de Navarre d'aller à Paris, afin de pouruoir à ce qui seroit necessaire pour les nopces. Elle y arriva le quinziesme: & le quatriesme de Iuin tomba malade au liect d'vne fièvre continue, causee (disoit on) d'vn mal de poulmons, où de long temps s'estoyent formez quelques apostemes, lesquels estmeus & irritez par les grandes chaleurs d'alors, & d'vn travail extraordinaire qu'elle print durant sa santé, lui enflammerent ceste fièvre dont elle mourut cinq iours apres, au grand dueil de tous ses seruiteurs. Trois iours apres s'estre alistee, elle fit d'esprit fort rassis vn testament vrayement Chrestien, mourut avec tesmoignages de singuliere pieté & ioye en Dieu. C'estoit vne Princesse exercée de longue main & par beaucoup d'aduersitez esquelles elle monstroit vne constance inuincible, & vne heroique grandeur de courage: tresaffectionnée à sa religion, fort soigneuse de l'institution de ses enfans en la crainte de Dieu, charitable

*La Roine de
Navarre va
à Paris, où
elle tombe
malade &
meurt.*

enuers eux, qu'elle auertissoit souuent de leur deuoir en paroles graues & pleines de maternelle affection. Elle auoit l'esprit prompt, aisé, mais doué de grande rondeur & integrité, pitoyable, & aisé à ranger. Personne coupable ne pouuoit euitter sa censure: s'opposoit aux vices, & maintenoit librement ce qu'elle iugeoit bon & conforme à la volonté de Dieu. La prosperité lui estoit nuisible. & se laissoit aisément aller aux propos ioyeux, estant d'vne complexion peu chagrine & fort agreable, ayant avec l'ingenuité, beaucoup de viuacité pour bien comprendre les choses, grace à les représenter naïuement par escrit ou de vive voix: avec vn mouuement de tout le corps & vn visage qui contentoit toutes personnes. Elle estoit aagée de quarante quatre ans, & mourut le 9. iour de iuin. Aucuns ont asseuré qu'elle fut empoisonnée par l'odeur de quelques gands parfumez. Mais afin d'oster toute opiniõ de cela elle fut ouuerte avec toute diligence & curiosité par plusieurs doctes medecins & chirurgiens experts, qui lui trouuerent toutes les parties nobles fort belles & entieres, hors mis les poulmons interessez du costé droit, où s'estoit engendree vne dureté extraordinaire, & vn aposteme assez gros. Mal qu'ils iugerent tous auoir esté (quant aux hommes) la cause de sa mort. On ne leur comanda point d'ouurir le cerueau, où le grand mal estoit, au moyen dequoy ils ne peurent donner auis que sur ce qui leur aparoissoit.

L'Amiral
vient finalement à Paris.

Quelques iours apres le Roy sollicite le Roy de Navarre son beaufrere de venir solennizer son mariage à Paris, come il auoit esté arresté entre eux: tandis qu'à Blandy en Brie se faisoient les aprests pour les nopces du Prince de Condé, lequel y espousa sa fiancee au commencement du mois d'Aoust. L'Amiral estoit en sa maison à Chastillon sur Loing, où il receuoit bien souuent lettres & messages du Roy. Pource qu'il ne bougeoit le Roy lui depescha Cavaignes, puis Briquemaud, afin de l'amener pour resoudre entièrement de la guerre de Flandres: & fut expressément enioint au preuost des marchans & autres principaux de Paris de pouruoir qu'aucun bruit ne trouble ne se fist à la venue de l'Amiral, lequel poussé par rât de personnes, & desireux de chasser la guerre hors de France, mesurant la pèsee du Roy, sur la sienne, resolut d'aller à Paris, sans peu s'arrester aux diuers auertissemens de ses seruiteurs & gens d'hon-

Terrible
de son

est de
peu de
sont de

44

d'honneur, & de l'affection à sa conseruation, qui de plusieurs endroits dedans & dehors le royaume, le prioient, puis qu'il ne pouuoit conceuoir aucune sinistre opinion du Roy, de sa mere & des leurs, qu'au moins il considerast en quel lieu il alloit se fourrer, & parmi cōbien d'ennemis. Lui, *Confiance de l'Amiral.* apuyé sur le tesmoignage de sa bonne conscience & de la prouidence de Dieu, remettāt tels auis, comme s'ils fussent venus de gens conuoiteux de nouueaux troubles, lesquels il abhorroit plus que la mort, se mit en chemin avec moyēne suite, & estāt arriué à Paris, au grād esbahissement de toute la ville, fut honorablemēt recueilli du Roy, de ses freres, de la Roine mere, & des autres. Peu au parauāt, la Noue, Saucourt & l'élis acōpagnās le Côte Ludouic en Flādres auoyēt en charge du Roy de regarder aux moyens de surprendre quelque ville sur la frontiere : & d'autre part le Duc d'Alue estoit auerti de tous les pas que faisoit le Côte Ludouic, lequel neātmoins fit telle diligence qu'il se rendit maistre de Mōrs en Hainaut, dōt le Duc ne peut se cōtenir de dire que la Roine mere lui auoit enuoyé des fleurs de Florēce, mais qu'il lui rēuoyeroit des chardōs d'Espagne: vsāt de plusieurs autres menaces, qui s'amortirēt apres qu'ō lui eut donē des auis fort particuliers de tout ce qui passoit, & nōmément du retour de l'élis, du cōgé par lui obtenu de leuer gēs pour le secours de Mōrs, du tēps de leur depart & le chemin qu'ils deuoyent tenir. D'autre part, le 7. de Iuillet fut publicee vne ordonnance du Roy, tendant à empescher toutes querelles & voyes de fait tant à Paris qu'en sa Cour, & commandé à tous estrangers & gens sans auen de se retirer.

Remuemēt en Flandres.

Après l'arriuee de l'Amiral à Paris, tāt de lettres furent *Les Princes viennent à Paris.* esrites aux Princes, & leur enuoya on tant de messages, qu'ils s'y rendirent presques au mesme tēps que le roy, qui parauant auoit sejourné es enuiron. Plusieurs Seigneurs & gentilshōmes de la Religion acompagnerēt le roy de Navarre, & le Prince de Cōdé, au deuāt desquels presques toute la Cour alla. Dauantage, sous pretexte de la guerre de Flandres, le roy manda & fit venir en mesme temps à Paris d'autres Seigneurs & gentilshommes de la Religion, qui autrement fussent demeurez en leurs maisons. Ienlis ne marchoit pas en Flandres: dnot toutesfois il estoit sollicité: au moyen dequoy la solennization du mariage royal fut vn peu differee sur les scrupules faits par le Cardinal de Bourbō de celebrer ce mariage sans dispense du

Pape, lequel se faisoit prier & importuner. Finalement il otroya vne dispense: mais pource qu'elle n'estoit assez ample au gré du Cardinal, conseillé par gens plus fins que lui, il falut renvoyer à Rome. On attendoit que deuiendroyent les troupes de Ienlis qui auoit amassé quatre mil hommes de pied & cinq cens cheuaux pour aller au secours du Côte Ludouc & de la Noue assiegez dedans Monts par le Duc d'Alue. Cependant, nouvelle dispense vient sur la fin de Juillet, dont le Cardinal feint se contenter, & iour est assigné pour les espouailles au 18. d'Aoust. Entre tant nouvelles viennent que Ienlis auoit esté surprins, & ses troupes desfaites: dont le Roy se monstra bien fâché, & escriuit à son ambassadeur es pays bas qu'il eust à procurer par tous moyens possibles la deliurance de ceux qui auoyent esté prisonniers en ceste route de Ienlis. Davantage il permit à l'Amiral d'enuoyer tel secours qu'il pourroit pour se ioindre à l'armee de Reistres que le Prince d'Aurange auoit leuee en mesme temps: & lui fit comter argent pour la solde de l'infanterie qu'on estimoit deuoit estre de quatre regimens, avec trente compagnies d'hommes d'armes. L'ambassadeur Espagnol auoit fait du mal content long temps auparauant, & s'estoit retiré de France: la roine mere auoit ioué plusieurs personages en ceste tragedie, feignant n'auoir rien seu des desseins du Roy, puis les ayant sceus se faisoit tenir comme si elle eust voulu quitter la Cour: tellement que l'Amiral, Teligny son gendre, & autres Seigneurs se confermoient de plus en plus en cest amis que le Roy auoit la mesme pensee que l'Amiral, c'est a sçauoir de porter la guerre dedans les pays du Roy d'Espagne, lequel l'auoit allumee & pretendoit l'entretenir en France, pour s'en parer quelque iour.

Les Rochellois inuestis se tiennent sur leurs gardes. Le penultième de Juillet les Rochellois escriuirent à l'Amiral que l'armee nauale proche d'eux, & qui ruinoit le plat pays, gens arriuaus d'heure à autre, de Saintonge & de Gascongne, vfoient de terribles menaces contre leur ville, & tout ouuertement s'en promettoient le sac. Lui demandoyent conseil de ce qu'ils auoyent à faire, sur tout au regard de ce qu'ils estoient sollicités de receuoir huit cens hommes de garnison. Il leur fit honorable responce le 7. iour d'Aoust, les assurant du soin qu'il auoit d'eux, & adiousta qu'il voyoit le Roy si bien disposé à l'entretenement de la

de la paix que tous auoyent occasion de le louer. Les Rochellois ne laisserent pourtant de se bien tenir sur leurs gardes. Es autres villes couroyët desjà des bruits sourds, & entendoit-on beaucoup de menaces des Catholiques Romains contre ceux de la Religion: dõt quelques vns se donnoyent peur. Les autres s'asseuroyent sur la presence de l'Amiral en Cour, & sur ses responses tant de bouche que par escrit à tous ceux qui lui demandoyent auis sur ces occurrences, le sommaire de ses propos estant, qu'au regard de la maison de Guise, dont on vouloit l'estonner, le Roy y auoit pourueu, le mettant d'accord avec le Duc de Guise, & les faisant jurer tous deux entre les mains de demeurer amis: que le mariage de madame Marguerite, laquelle le Roy dõne (disoit-il) nõ pas au Roy de Navarre seulemēt, mais comme à tous ceux de la Religion, pour se iõndre d'vne vnion indissoluble avec eux, estoit le comble de leur seureté & repos. A ceste cause prioit souuent ceux qui lui enuoyoyent des paquets ou lui donnoyent des auis de la mauuaise volonté du Roy, de la Roine mere, du Duc d'Anjou, de la maison de Guise enuers lui & contre tous ceux de la Religion, qu'on ne lui parlast plus de ces choses facheuses du passé, que tous se contentassent de prier Dieu & le remercier de la grace qu'il auoit daigné leur faire, d'ameener les choses à vn si paisible estat. Somme l'Amiral tousiours semblable à soy mesme, demeueroit ferme au milieu de tant de mouuemens: non qu'il ignorast la malice d'infinis aduersaires qui l'environnoyent, & qu'estant à Paris & à la Cour, il gisoit es plus creux abismes de la mort. Mais par constante & longue habitude il s'estoit rãgé à la diuine prouidẽce, & d'autre part ayāt en secret descouuert viuemēt au Roy les sources des guerres ciuiles en Frãce, & depeint au vif les pratiques des ennemis couverts & perfides seruiteurs qui pretendoyent se faire maistres, comme il est aparũ depuis, pensoit l'auoir laissē en tresbonne affection d'y pouruoir. Estant chose certaine que ce Roy, quoy que ieune alors, estoit de tresvif esprit, & qui voyoit clair es affaires: tellement que si les conseils sanguinaires & furieux ne l'eussent trauersē & renuersē, la France ne fust tombee es malheurs qui l'ont accablee depuis ce temps là. Or conut il à la fin, mais trop tard pour sa personne & pour sa couronne, que ceux qui s'appelloyent ses seruiteurs ne l'e-

*Frayera
entre ceux
de la Reli-
gion & res-
lution de
l'Amiral,
qui en assen-
re plusieurs.*

stoyent pas, ains cruels ennemis qui auoyent chassé & meurtri les fideles suiets, pour se desfaire puis apres aisé-ment du Roy & s'emparer du royaume.

*De la nego-
tiation de
Pologne.*

Or suruint encore vn autre affaire, comme les voyes de Dieu sont merueilleuses & incomprehensibles, qui boucha de plus en plus les oreilles à l'Amiral pour ne peser tant d'auertissemens que d'heure à autre on lui faisoit, le suppliant de se retirer & faire sortir de Paris apres soy le plus promptement que faire se pourroit les Seigneurs, gentils-hommes & capitaines plus mal voulus de la Roine, du Duc d'Anjou, de ceux de Guise & des Parisiens. Il auoit esté traité en conseil quelques sepmaines au parauât d'enuoyer ambassade en Pologne, à cause de la mort du Roy Sigismond, pour requerir les Estats d'essire & arrester Roy le Duc d'Anjou, lequel l'Amiral estimoit estre irreconciliable ennemi de ceux de la Religion. Apperceuant d'oc que le Roy prenoit à cœur ceste poursuite de la Couronne Polonoise pour son frere, lequel auoit vn tresgrand credit par toute la France, l'Amiral iugea que le Roy voyoit clair, & desiroit acheminer toutes choses à vne ferme paix: que le Duc d'Anjou confiné en Pologne, ses adherans seroyent contrains de s'adoucir: que la maison de Guise destituee d'vn tel apui, & redoutant le Roy qui auoit par fois vn œil terrible, se garderoit de remuer: qu'avec le temps & bien tost la Roine mere seroit contrainte laisser à son fils la conduite des affaires, esquelles il se façonnoit biē. Quand donques il vid que le Roy & la Roine mere deputerent leā de Mōluc, Euesque de Valēce, homme de grand entēdement, qui estoit venu à bout de plusieurs difficiles negotiations, & auoit autresfois voyagé en Pologne, pour cest ambassade où il s'achemina le 17. iour d'Aoust, cela le fit esperer de nouveau. Monluc tout au contraire sentant venir la tempeste, ne demandoit qu'à se tirer arriere de France, pour n'estre tesmoin & cōseillier forcé des maux qu'il voyoit prests à tomber sur ceux de la Religion. Quelques iours auparauant il auoit conseillé le Côte de la Rochefoucaut & autres Seigneurs de ne se mesler en ceste imaginaire guerre de Flandres, ains reprendre en diligence le chemin de leurs maisons: qu'il n'y auoit occasion de se fier beaucoup es belles aparences de la cour, ne d'y sejourner long tēps, veu qu'ils estoient mal voulus & enuiez de la pluspart des grāds, & de tout le peuple de Paris.

Dieu

Dieu ne permit que sō cōseil, tresbō pour lors, fust escolitē.

En ces entrefaites le Baron de la Garde venu en poste de Brouage à la cour, & retourné fort soudain, escriuit le 14. d'Aouſt aux Rochellois les exhortāt à croire au Roy, à sa mere & au Duc d'Anjou son frere, sans se desfier des gēs de guerre qui les enuironoyent, leur promettāt toute faueur de sa part, & les priāt de faire acōmoder ses gēs allans pour acheter en leur ville ce dōt ils auoyēt besoin. Eux veillerent mieux que deuāt, & payerēt de mesme monnoye, en belles paroles ce guetteur qui s'inseriuoit leur tresseur ami.

*Rochellois
sur leurs
gardes.*

Le dimāche 17. d'Aouſt, Hēri roy de Navarre & Marguerite de Frāce sœur du Roy surēt fiācez au soir en l'hostel du Louure, & le lēdemain espousez par le Cardinal de Bourbō sur vn grād eschafaut esleuē à la veue d'vn chascū au deuāt de la porte du grand tēple de Paris. Ce iour passa en festins, jeux, dāses, mascarades: y paroissant vn estrāge meſlinge de ceux de la Religio, avec les Cath. Romains, dōt plusieurs ne surēt pas moins esmeus que de la sanglāte boucherie qu'ils redoutoyēt desia, & qui auint tost apres. Tandis que lō cōsommoit le tēps en tels esbats, de toutes parts arriuoyēt gēs apellez par le Roy, sa mere, & par ceux de Guise, pour demeurer les plus forts, la cōclusio ayāt esté prinse plusieurs iours parauāt, & lors pleinemēt cōfermee tant à Paris qu'à Saint Cloud, dōt les Ducs d'Anjou & de Guise estoeyēt les principaux entremetteurs, de ne laisser sortir l'Amiral, ains le despescher dedās Paris avec tous ceux qui vouldroyēt le garantir. La Roine mere avec 2. ou 3. de ses plus seaux & secrets seruiteurs auoit vn cōseil à part, dōt la fin tēdoit non seulement à faire tuer l'Amiral, mais aussi à faire entrebattre d'autres, pour dominer plus à l'aīse. Ceux de Guise, pretēdoyent exterminer l'Amiral, & en faisant massacrer ceux de la Religion par le peuple au nom du Roy fauoriser & sauuer ceux qu'ils pourroyent pour rendre le Roy, sa mere & son frere tant plus odieux: & auancer pied à pied leurs desseins. Tandis que tout resonnoit de ioye & de chanions de musique à la voix & aux instrumens, d'exercices & passe-tēps de toutes sortes, Maureuel assassīn du sieur de Mouy, auquel quelques sepmaines auparauant le Duc d'Anjou, puis le Comte de Rets, auoit communiqué ce qui estoit de faire, vint à Paris, & fut logē en vn lieu propre. Le vingtiesme d'Aouſt, le Roy ayant tirē à part l'Amiral

*Fiançailles
d'espousailles
du Roy
de Navarre*

*Conseils cō
tre l'Amir
ral & les
siens.*

Maureuel

& tenu propos des troupes qui acompagnoyent ceux de Guise dans Paris, lui dit auoir pensé pour empescher tout desordre, que ce seroit le plus seur de faire mettre en lieux conuenables les gardes de ses harquebuziers sous certains capitaines qu'il nomma. L'Amiral s'estant remis de cela à son bon plaisir, sans faire estat de la malvueillance de ceux de Guise, lesquels il presuposoit ne deuoir bouger, si le Roy continuoit en ces protestations qu'il estimoit tresasseurees, on disposa en certains endroits autour du Louure cinq ou six cens harquebuziers, & plus grand nombre en d'autres quartiers eslongnez. Le Marechal de Montmorency, venu aux nopces, considerant telles confusions & redoutant les embusches de la maison de Guise, ennemie mortelle de lui & des siens, sous pretexte d'aller a la chasse, se retira chez soy, dont bien lui print, & son absence fut cause que ses freres furent espargnez.

*Blessure de
l'Amiral,
de ce qu'il se
passa tout le
iour d'icelle.*

Or le vendredi 22. d'Aoust, comme l'Amiral sortit du Louure, où il auoit esté tout le matin avec les mareschaux de Cossé & de Tauannes, pour accorder quelque querelle entre deux gentilshommes, se retirant pour dîner en son logis, acompagné de douze ou quinze gentilshommes, estant a pied enuiron à cent pas du Louure, & lisant vne requieste, lui fut tirée vne harquebouzade dont la balle lui emporta le doigt indice de la main droite & le blessa au bras gauche. Le tireur auoit vn cheval prest à la porte de derrière du logis, sur lequel estant eschappé sortit par la porte S. Antoine, où trouuant vn genet d'Espagne qu'on lui tenoit en main, print le galop, & se retira en lieu seur assigné. La porte du logis enfoncée, l'harquebouze y fut trouuée, item vn laquay & vne seruante. Lon sceut qu'vn nommé Chailly lors maistre d'hostel chez le Roy & surintendant des affaires du Duc de Guise auoit le iour auparauant mené cest harquebuzier en ceste maison appartenante à Villemur precepteur du mesme Duc, & l'auoit affectueusement recommandé à l'hostesse. Que ce vendredi matin l'harquebuzier se faisant surnommer Bolland, de la garde du Roy (mais c'estoit Maureuel) auoit enuoyé sedit lacquay prier Chailly de pouruoir que l'escuyer du Duc de Guise tint prests les cheuaux qu'il lui auoit promis. L'Amiral remené en son logis, monstra vne singuliere pieté, constance & patience entre les mains des Chirurgiens: puis visité de plusieurs Princes,

Princes, Seigneurs & gentilshommes de la Religion parut
 tousiours semblable à soy mesme. Le Roy de Nauarre & le
 Prince de Condé estans allez faire leurs plaintes au Roy
 demadâs cōgé de seretirer, attêdu qu'il faisoit mal seur pour
 eux dedâs Paris. Le Roy se cōplaignât a eux du malheur a-
 uenu, iura & promit de faire du coupable, du cōsentant, &
 des fauteurs, si memorable iustice, quel'Amiral & ses amis
 auoyêt dequoy se contenter: cepêdât il les arreste, les assen-
 rât d'y pouruoir bié tost. Puis il cōmande sur le châp qu'on
 poursuriuist le tireur: enioint au preuost de Paris de mettre
 gens en ordre, & se tenir prest pour excuter tout ce que le
 Duc d'Anjou lui cōmâderoit: fit fermer toutes les portes de
 la ville, jurant & blasphemant (a sa maniere acoustumee)
 qu'il ne vouloit pas que ceux qui auoyêt commis vn tel ex-
 ces se sauassent: faisât reseruer deux portes ouuertes pour
 les allans & venans, esquelles y auoit grosse garde, afin que
 nul ne sortist sans congé: & faignant donner ordre à toutes
 choses, & vouloir attraper les coupables, il fit mettre tou-
 te la ville en armes: puis ordonna que plusieurs Seigneurs &
 gentilshommes de la Religion fussent logez au quartier
 & autour du logis de l'Amiral, crainte qu'estans espars
 par la ville ils receussent desplaisir, & fussent là defendus
 par les soldats de sa garde. Maureuel fut tout bellement
 poursuiui. Chailly se retira en la chambre du Duc de Guise,
 où il ne fut point cherché. Le Roy vint voir l'Amiral sur les
 deux heures apres midi, auquel (la Roine mere presente)
 l'Amiral fit vne ample remonstrance, en laquelle il n'ou-
 blia d'vne part à mainteoir sa fidelité au seruice de la Fran-
 ce, & d'autre les malheurs d'icelle, pour n'estre la paix pu-
 blique obseruee, notamment au fait concernant ceux de la
 Religion, dont il specifica quelques particularitez, suppliant
 le Roy de faire iustice des perturbateurs, d'auoir esgard a la
 foy par lui promise, & au salut du royaume. Le Roy fit
 réponse qu'il le tenoit pour homme de bien, bon Fran-
 çois, & qui aimoit l'acroitsement de la Couronne: qu'il fa-
 uoit en reputation de tressage & excellent chef de guerre:
 que sur telle opinion, il estoit entré es resolutions passees:
 qu'il auoit tousiours tashé de faire diligemment obseruer
 son edit de pacification, & encore lors desiroit qu'il fust
 bien entretenu, pour lequel effect commissaires marchoyêt
 par toutes les prouinces de France: que la Roine sa mere

pouuoit asseuerer qu'il alloit ainsi. Elle ayant dit oui, & que l'Amiral mesme le scauoit bien: il est vray, madame, respondit il: on a enuoyé des commissaires, entre lesquels il y en a qui m'ont condamné à estre pendu, & proposé 50. mille escus de recompense à celui qui vous apporteroit ma teste. Le Roy repliqua qu'on y en enuoyeroit d'autres, & promit de rechercher tresexpressément avec beaucoup de iuremens qu'il feroit iustice de l'outrage commis en la personne de l'Amiral. Plusieurs autres propos furent tenus pour asseuerer de plus en plus l'Amiral, lequel n'oublia de dire pour cōclōsion au Roy, qu'il se souuinst des auertissemens a lui donnez maintes fois par l'Amiral touchant les malheureux desseins de quelques vns alencontre de son estat & de sa couronne: l'exhortoit pourtant à penser à soy, s'il aimoit sa vie. Peu de tēps apres que le Roy fut sorti leā de Ferrieres, Vidame de Chartres entra en la chambre de l'Amiral, lequel il consola fort longuement: & en l'assemblee qui fut faite au bout de quelques heures en vne chambre du mesme logis, ce Seigneur remōstra bien amplement au Roy de Nauarre, au Prince de Condé, & aux principaux Seigneurs de la Religion là assemblez, qu'il falloit vistemēt sortir de Paris, & tenir pour resolu, que ce coup estoit l'entree de la tragedie, laquelle se paracheueroit bien tost. L'avis cōtraire de demeurer, & se confier en la promesse du roy, emporta & fut suivi. Ce mesme iour le roy escriuit lettres aux gouuerneurs des prouinces, & des principales villes de Frāce, irē à ses ambassadeurs pres des Princes estrāgers, les auertissant de ce qui estoit auenu, & promet de faire en sorte que les auteurs & coupables d'vn si meschāt acte seroyēt descouuerts & chastiez selō leurs demerites. Leur cōmandoit de faire entēdre à tout le monde, que cest outrage lui desplaisoit. La Roine mere escriuit de mesmes. Tādīs que les secrettaires estoient occupez, biē auāt en la nuit les Ducs d'Anjou & de Guise prenoyent conseil de ce qui estoit à faire la nuit suyuante.

*Diuerses oc-
currences de
ce qui se pas-
sa tout le sa-
medi, veille
du massas-
sre.*

Le Samedi matin courut vn bruit par la ville, en laquelle y auoit vn million de Catholiques Romains, que ceux de la Religion (qui n'estoyent qu'vne poignée de gens à comparaison de ce nombre, ne demandoient que iustice, modestement, sans outrage quelconque de parole ni de fait) menaçoient fort toute la maison de Guise. Surce les Ducs de Guise & d'Anjou bien eschaufez ce sembloit, vont trou-
uer

uer le Roy, & en presence de plusieurs lui dirent qu'ils aperceuoient sa maiesté auoir depuis assez long temps leur sercuice peu à gré: que s'ils pensoient en prenant le chemin de leurs maisons le Roy y prinist plaisir, pour lui com- plaire estoient prests à s'en aller. Le Roy se monstrant tout renfrongné, & avec paroles aspres leur dit, qu'ils alla- sent où ils voudroyét, qu'il les auoit bié tousiours, s'il les trouuoit coupables de l'outrage fait à l'Amiral. Eux se re- tirans de la presence du Roy, bien acompagnez montent à cheual enuiron midi, pour ne bouger de Paris, où le Par- lement parloit aussi peu que les muets. Les quarterniers vont par toutes les hostelleries & logis, prennent par es- crit les noms de ceux qui faisoient profession de la Reli- gion, & en portent les roolles à ceux qui leur auoyent don- né ceste commission. Peu d'heures apres ceux de la Re- ligion commencerent à descouuir que lon prenoit des conseils sanguinaires contre l'Amiral & tous ses amis: car premierement le Roy fit poser vn corps de garde de cinquante harquebuziers sous la charge de Colseins à la porte de l'Amiral: fit desloger de ceste rue là tous les gen- tilshommes Catholiques Romains qui y estoient logez: en apres commanda aux plus familiers de l'Amiral qu'ils eussent à prendre logis en ce quartier pour estre plus pres de lui: fit apporter force armes dedans le Louure: & par toute la ville le peuple commença à se remuer sur le soir. Le conseil assemblé pour la derniere fois au logis de l'A- miral, le Vidame de Chartres fut de son premier auis, & insista avec grande vehemence qu'on essayast presen- tement de porter l'Amiral hors de Paris, & que ses fami- liers & amis deslogeassent avec. Il rendit bien ample rai- son de son auis, lequel ne fut point suivi, ains se tint on au premier de demander iustice au Roy, en la promesse du- quel faloit se reposer. Le Conseil du Vidame estoit tresas- seuré, mais (selon les hommes) impossible à executer alors. Et neantmoins depuis lon osa publier qu'en ce conseil, où le Roy de Nauarre, le Prince de Condé, & plusieurs grands Seigneurs se trouuerent, lon auoit conclu de ruer le Roy, la Roine mere, & tous les principaux de la cour: calomnie autant fausse que la fausseté mesmes. Sur le soir quelques gentils hommes de la Religion se presenterent pour veiller la nuit prochaine en la chambre de l'Amiral, dont Teligny

son gendre ne fut d'avis, n'estimant qu'il fust nécessaire, & les remerciant avec fort gracieuses paroles de ceste bonne volonté. Pourtant ne demeurèrent avec l'Amiral que Cornaton (de la bouche duquel j'ay depuis recueilli la pluspart des discours precedens) la Bonne, Yoler, Merlin ministre de la parole de Dieu, Ambroise Paré Chirurgien, quelques valets de chambre & seruiteurs. En la basse cour y auoit cinq Suisses de la garde du Roy de Navarre.

*Description
du massacre
de l'Amiral.*

La nuit venue, le Duc de Guise lieutenant en ce fait (que nous allons descrire) du Duc d'Anjou, fait venir deuers soy tous les capitaines des Suisses & compagnies estrangeres entrees à la file dedans Paris, leur fait entendre la commission qu'il auoit d'exterminer l'Amiral & tous ces partisans: les exhorte & encourage au sang & au butin. Dispose leurs troupes es lieux remarquez. Sur la minuict vne autre assemblee se fait en la maison de ville, où le Preuoit des marchans, les Escheuins, les Capitaines des quartiers sont aduertis de mesme: que par toute la France on en feroit autant à tous ceux de la Religion qu'à ceux de Paris: que le signal du massacre general seroit l'horloge du Palais, laquelle on sonneroit au point du iour: & l'enseigne des executeurs seroit vn mouchoir blanc attaché sur la manche, & vne croix blanche au chapeau. Si les grands estoient eschaufez, les petis ne furent pas moins prompts à l'executio d'vn si cruel commandement. Par toutes les rues on posa promptement corps de garde. Delà le Duc de Guise venu au Louure eut charge avec le cheualier d'Angoulesme bastard de Henri 2. & le Duc d'Aumale, acompagnez de Colseins, Goas, Attin, Besmes, quelques harquebuziers du Roy & toutes les gardes du Duc d'Anjou, de commencer par le logis de l'Amiral. Le cliquetis d'armes enuiron vne heure apres minuict, les allees & venues de tant de gens & tant de flambeaux allumez par tout furent cause que quelques gentilshommes logez pres la maison de l'Amiral se leuent, sortent en rue, & demandent aux premiers qu'ils rencontrent de conoissance, que veut dire cest amas de gens armez à heure indeue: & pource qu'on leur respondoit ambigument passent outre iusques au Louure, où ils furent premierement attaquez de paroles, puis les gardes commencent à se ruer sur eux. La noise esmeue, on commence à sonner la cloche du temple de Saint Germain de l'Auxerrois,

xerfois. Cossains voyant venir le Duc de Guise & ses trou-
 pes heurte à la porte de l'Amiral entre deux & trois heures
 au matin du Dimanche 24. iour d'Aoust. Labonne descend
 & ayant fait ouerture fut poignardé par Cossains: la se-
 conde porte par où lon entroit sur les degrez ayant esté en
 peu de tēps rōpue, & vn des Suisses de la garde harquebuzé.
 Tādis que Cossains estoit occupé au bris d'icelle porte, Cor-
 natō court en haut, & enquis par l'Amiral (qui s'estoit fait
 leuer de son liēt & couuert de sa robe de chambre auoit
 ouy l'ardente priere de son ministre, & recommandé hum-
 blement son ame à Iesus Christ son Sauueur) que vouloit
 dire ce grand tumulte, respondit, Monseigneur, c'est Dieu
 qui nous appelle à soy. Lon a forcé le logis & n'y a moyen
 quelconque de resister. L'Amiral commence à dire: Il y a
 long temps que ie me suis disposé à mourir: vous autres,
 sauuez vous, s'il est possible, car vous ne scauriez garantir
 ma vie. le recommande mon ame à la misericorde de Dieu.
 Tous incontinent, excepté son trucheman en langue A-
 lemande, gaignent promptement le plus haut de la maison,
 & ayans trouué vne fenestre pour monter sur le toit, com-
 mencent à se sauuer, mais la plupart furent tuez au logis
 proche, Cornaton, Merlin & vn ou deux autres eschappe-
 rent & furent conseruez miraculeusement. Restoyent qua-
 tre Suisses sur les degrez, l'vn desquels ayant esté tué, les au-
 tres se sauans comme ils peurent, la porte de la chambre
 de l'Amiral fut incontinent enfoncée: & sept ou huit ar-
 tuez & couverts de rōdaches entrez, Besme, seruiteur do-
 mestique du Duc de Guise, avec l'espee nue en main s'ap-
 proche de l'Amiral & lui en presente la poincte. Icelui cō-
 mence à dire, ie uue homme, tu deurois auoir esgard à ma
 vicilleſſe & à mon infirmité: mais tu ne feras pourtant ma
 vie plus briefue. Surce Besme lui enfonce vn coup d'estoc
 en la poitrine, & recharge sur la teste, chascun des autres
 lui donnant aussi son coup, tellement qu'il tomba par terre
 tirant à la mort. Le Duc de Guise, arresté en la basse cour
 avec le Cheualier & autres, oyant les coups commence à
 demander si c'estoit fait, & commander qu'on iettast le
 corps par la fenestre. Besme & Sarlaboux l'enleuent in-
 continent & le iettent en bas. Le coup donné sur la teste & le
 sang couurant la face empeschoit vn peu: tellement que le
 Duc de Guise se baissant dessus, & lui torchant le visage a-
 uec vn linge, dit, Te le conoy: c'est il luy mesme: puis ayant

donné vn coup de pied au visage de ce mort, que tous les meurtriers de France auoyent tant redouté quād il viuoit, sort du logis suiui des autres, & commence à crier en rue, Courage, soldats, nous auons heureusement commencé, allons aux autres, le Roy le commande: & repetoit souuent tout haut ces mots, le Roy le commande, c'est sa volonté, c'est son expres cōmandement. Incontinent l'horloge du palais sonne, & cōmence on à huer par toutes les rues de Paris que les Huguenots (ainsi sont appellez ceux de la Religio par les Cath. Romains) estoient en armes, cōbien qu'ils fussent en leurs lits, & se mettoient en effort de tuer le roy, auquel la teste de l'Amiral fut portee & à la roine mere aussi, puis embaumee & enuoyee à Rome au Pape & au Cardinal de Lorraine. La populace mutinee acourt au logis de l'Amiral, coupe les mains & les parties hôteuses au corps mort, & le traine l'espace de trois iours par toute la ville, puis est porté & pédu par les pieds au gibet de Morsfaucou. Les gentilshomes, valets de chābre, gouuerneurs, precepteurs, seruiteurs domestiques du Roy de Nauarre & du Prince de Cōdè, furent chassez des chābres où ils dormoyent dedās le Louure, cōtrains descēdre en la basse court, & massacrez deuant les yeux du Roy. Autāt en fut fait aux Seigneurs & gentilshomes logez au quartier de l'Amiral: puis par toute la ville: tellement que le nombre des tuez ce dimanche & les deux iours suyans dedans Paris & ses faubourgs fut estimé monter à plus de dix mil personnes tant seigneurs, gentilshomes, leurs pages & seruiteurs, que gens de iustice de toutes qualitez, gens de lettres, de longue robe, escholiers, medecins, marchans, artisans, femmes, filles, ieunes garçons, sans espargner les enfans au berceau & au ventre de leurs meres. Les courtisans, soldats de la garde du Roy, & compagnies estrangeres firent l'executiō sur la Noblesse, finissant (disoyent-ils) en vn iour par fer & desordre, le proces que la plume, le papier, les arrests de iustice ni la guerre ouuerte n'auoyent sceu executer en douze ans. De sorte que ces honorables Seigneurs & gentilshomes de la Religio, accusez calōnieusement de cōspiration & d'entreprise sur le Roy, tout nuds, ne pensant qu'à prendre repos, esucillez à peine, de sarmez, entre les mains d'infinites cruels cauteleux & perfides ennemis, sans auoir loisir de respirer furent tuez, les vns dedans leurs lits, les autres sur les toits des

*Cōmencemēs
de massacres
par toute la
ville de Pa-
ris.*

des maisons, & es autres lieux cachez selon qu'on scauoie les trouuer. Nous aurions à alonger trop ce lamentable recit, s'il falloit ici adiouster les roolles de tant de personnes honorables de tous estats & qualitez. Suffit que leurs noms sont escrits au ciel: & que depuis en ce qui est auenu au roy Charles 9. à son frere & successeur, à sa mere, à son frere bastard, à la maison de Guise, à la ville de Paris & à toute la France en l'espace de 20. ans apres ce massacre, a telmoigné tressuffisamment que Dieu tient cher le sang des innocens, & que leur mort (quoy qu'ignominieuse en presence des enfans de ce monde) est precieuse deuant les yeux de sa sainte Maiesté.

Le Vidame de Chartres, le Côte de Montgömy & plusieurs autres Seigneurs & gentilshömes de la Religio logez aux fauxbourgs S. Germain des prez, vis à vis du Louure, la riuere de Seine entre deux, auertis come par miracle le dimanche sur les cinq heures du matin de ce qui se passoit, en voulant disputer si cela estoit vray ou non, descoururent sur la riuere gens qui s'aprestoyét pour venir les esgorger: au moyen dequoy les vns à pied, les autres à cheval, la plupart sans bottes ni esperons, abandonnans leurs hardes & bagage se sauuerent come ils peurent, ayans esté poursuuis vne grande demi iournee par le Duc de Guise & autres. Au reste que le lecteur se represente ici vne grande ville en laquelle pres de 60. mil hömes avec les pistoles, espieux, coutelas, poignards, cousteaux & autres tels instrumens sanglans courroyét reniät & despirät la sacree maiesté de Dieu par les rues & dedäs les maisons où ils massacroyét cruellemēt tous ceux qu'ils récontroyent, sans auoir esgard à estat, condition, sexe ni aage: les rues paueres de corps detaillez, les portes & entrees des maisons, palais & lieux publics teintes de sang: vne tēpeste horrible de huees des meurtriers meslees par milles continuels coups de pistoles & harquebuzes, les pitoyables cris de ceux qu'on bourreloit, les corps jettez par les fenestres sur les carreaux, trainez par les boues avec hurlemens & sifflemens estranges, le bris des portes & fenestres enfoncees à coups de haches, de cailloux, & autres efforts impetueux: les pillages & saccagemens des maisons: les charrettes trainantes tantost le butin, tantost les monceaux de corps despecéz qu'on icettoit dans la riuere de Seine, toute rouge de sang, qui aussi ruicelloit par

*Quelques
vns eschappent.*

*En parant
il y a
c'est tout*

la ville, nommément en la cour du Louvre maison du Roy & aupres.

*Traitemēt
fait au Roy
de Nauarre
& au Prin-
ce de Condé.*

Le Roy de Nauarre & le Prince de Condé appellez pour venir parler au Roy entendirent de sa bouche ce qui se passoit: & adousta qu'il leur sauuoit la vie, moyennant qu'ils renonçassent leur Religion & se rangeassent à la sienne: autrement qu'ils attendissent le chastiment qu'auoyent receu & receuroyent leurs adherans. Quant au Roy de Nauarre il supplia le Roy se souuenir de sa promesse, de l'alliance nouvellement contractee, & de ne le point forcer en sa religion. Le Prince de Condé, plus ardent, respondit, Que le Roy lui auoit donné sa foy & à tous ceux de la Religion si solennellement, que iamais il ne pourroit se persuader que le Roy voulust fausser vn serment si authentique. Pour le regard de l'obeissance que le Roy requeroit de lui, il P'auoit fidelement rendue iusques alors, & ne vouloit pour l'auenir se destourner de son deuoir en sorte que ce fust. Mais quant à la Religion, que le Roy lui en auoit donné l'exercice, & Dieu la conoissance, auquel il en deuoit rendre conte: laissant son corps & ses biens en la puissance du Roy, pour en disposer à son plaisir: que cependant sa deliberation estoit de demurer ferme en sa religion, qu'il maintiendrait tousiours estre la vraye, quand mesmes il y deuiroit laisser la vie. Ceste responce du Prince mit le Roy en telle cholere qu'il commença à l'appeller rebelle, seditieux & fils de seditieux, avec horribles menaces de lui faire trancher la teste, si dans trois iours il ne se rauisoit. Cela fut dit en presence de la Roine mere, du Duc d'Anjou, de Brague, & autres du Conseil secret, duquel il nous faut considerer les autres procedures. Preuoyans donc que le massacre de Paris n'esteindroit pas le feu, mais l'embraseroit dauantage, pource que ceux de la Religion pourroyent se rallier, & (comme il auient en choses deplorées) tailler nouvelle besongne: ces conseillers firent deux despeschés. L'une des ledimanche aux gouuerneurs & Catholiques seditieux des villes où il y auoit bõ nombre de ceux de la Religion, avec expres commandement de les massacrer. L'autre despesche contenoit certaines lettres aux gouuerneurs des Provinces, par lesquelles il chargeoit ceux de Guise du meurtre commis en la personne de l'Amiral à cause de leur querelle particuliere, & de la seditiõ auenue à Paris, amortie des le mes-

*Artifices e-
stranges pour
exterminer
ceux de la
Religion, &
pallier le
fait des mas-
sacres.*

me iour (ce chantoient telles lettres du 24. d'Aoust) par l'autorité & preuoyance du Roy, lequel entendoit & commandoit son edit de pacification estre entretenu autant que iamais par tout son royaume. Il adioustoit ces mots Et dautant qu'il est grandement à craindre que telle execution (qu'on publia par autres lettres estre de fort petit nombre) ne souleue mes suiens les vns contre les autres, & ne se facent grands massacres par les villes de mô royaume, dequoy i'auois vn merueilleux régrét, ie vous prie de faire publier & entendre par tous les lieux & endroits de vostre gouvernement, que chascun ait à demeurer à repos & seureté en sa maison, sans prendre les armes, ni offenser l'un l'autre sur peine de la vie: faisant obseruer & soigneusement garder nostre edit de pacification à ces fins. Et pour faire punir les controuenans, & courir sus à ceux qui voudroient s'esleuer & desobeir à nostre volonté, vous assemblerez incontinent le plus de forces que vous pourrez, tant de vos amis, que de vos ordonnances & autres, auertissant les Capitaines des villes & chasteaux de vostre gouvernement de prendre garde à la seureté & conseruation des dites places, de sorte qu'il n'en auieue faute, m'auertissant au plustost de l'ordre que vous y aurez donné, & comme toutes choses se passent en l'estendue de vostre gouvernement.

On despescha encor le mesme iour d'autres patentes, par lesquelles estoit prohibé de porter armes défendues, de faire assemblees ou choses aucunes en fraude & contre l'edit de pacification, sous le benefice duquel le Roy commandoit à tous ses suiens de se comporter & viure paisiblement les vns avec les autres. La Roine mere escriuit aussi aux gouverneurs & ambassadeurs, lettres de mesme substance que celles du Roy. Il auoit esté conclu entre le Roy, sa mere, son frere, Birague, le Duc de Nevers, le Comte de Rets & certains autres que ceux de Guise sortiroyent de Paris, se retireroient en quelque vne de leurs maisons, incontinent apres le massacre de l'Amiral & des siens: afin qu'il semblast mieux aux François, & à leurs voisins, que cela estoit vne vengeance particuliere, dont se seroit ensuiui ce tumulte de Paris. C'est pourquoy es lettres du dimanche le Roy auoit ietté toute la rage sur ceux de Guise, lesquels consideraus en quelque sorte l'atrocité du fait, en-

1100000000
1100000000

Autres ar-
mes nota-
bles, mais à
la confusion
et ignominie
eternelle des
auteurs.

1100000000
1100000000

tant qu'on n'auoit espargné infinis hommes doctes, les honorables vieillards, les honnestes damoiselles, les chastes matrones, les femmes enceintes, les ieunes escholiers, les vierges, les petis enfans au berceau: ains les auoit on tous cruellement esgorgez, virent qu'ils acueilloient sur eux & leur posterité l'indignation de tous hommes à qui la societé humaine & la vertu est en quelque recommandation: par consequent se mettoyēt en butte à laquelle chascū viseroit, comme sur les seuls auteurs & coupables du plus meschant acte qu'on scauroit imaginer: firent refus de sortir de Paris, au contraire insisterent & poursuiuirent chaudement que le Roy auouast tout ce qui auoit esté fait. Ce qui fust par eux & leur conseil manié si dextrement, ioint qu'ils estoient merueilleusement forts, & bien vouldus de tout le peuple, qui auoit le Duc de Guise pour chef en ceste execution, que le Roy par l'auis de ses conseilliers escriuit tost apres autres lettres à ses ambassadeurs & aux gouverneurs des prouinces & villes principales de la France, par lesquelles il les auertissoit que ce qui estoit auenu à Paris ne concernoit aucunement la Religion, ains auoit esté seulement fait pour empescher l'execution d'une maudite conspiration que l'Amiral & ses alliez auoyent faite contre lui, sa mere & ses freres: partant vouloit que ses edits de pacification fussent obseruez. Que s'il auenoit que quelques Huguenots esmeus des nouvelles de Paris, s'assemblassent en armes en quelque lieu que ce fust, il commandoit à sesdits gouverneurs de tenir la main, qu'ils fussent dissipéz & rompus. Et afin que par les studieux de nouveauté quelque sinistre cas n'auinist, il entendoit que les portes des villes de son royaume fussent bien & diligemment gardees: remettant sur la creance des porteurs le surplus de sa volonté. Suyuant icelle à Meaux en Brie, Troys en Champagne, Orleans, Bourges, la Charité, Lyon, Thoulouse, & Bourdeaux ceux de la Religion furent traitez comme à Paris: sans parler de ceux qui furent saccagez çà & là tant es autres villes & bourgades du royaume, item par les champs lors qu'ils pensoyent se sauuer hors du royaume, tellement qu'en peu de semaines plus de cent mille personnes furent massacrees en France à cause de la Religion.

Le Mardi 26. iour d'Aoust, le Roy acompagné de ses freres & des plus grâds de sa cour s'e alla en sa cour de parlement, où seant en son list de iustice toutes les châbres assemblees, declaira en termes expres, que ce qui estoit auenu dâs Paris auoit esté fait nō seulement de son consentement, ains aussi par son cōmandemēt & de son propre mouuemēt. Partât entendoit il que lon lui attribuast le tout. Ce qui fut aproué & loué par Christoffe de Thou premier president, au nō de la cōpagnie. Le lēdemain furent despeschees lettres aux escheuins & officiers du roy es villes, les auertissant qu'a son tresgrand regret son cousin l'Amiral & quelques autres de son parti auoyent esté tuez, & d'autres partikuliers en plusieurs endroits de Paris: dequoy il les auertissoit à ce qu'ils empeschassent toute esmotion & massacre, dont il auoit vn incroyable ennuï & fascherie: leur enioignoit de faire publier de sa part, que chascun eust à demeurer en repos chez soy, sans prédre les armes, ni offenser l'vn l'autre, sur peine de la vie, & de donner ordre que son edit de pacification fust bien & soigneusement obserué. Le ieu di 28. fut celebré dâs Paris vn iubilé extraordinaire, avec procession generale, où le Roy assista, ayât sollicité (mais en vain) le Roy de Nauarre par douces paroles, & le Prince de Cōdè par menaces, de s'y trouuer. Ce mesme iour il fit vne declaration, portant que par son commandement expres l'Amiral & autres ses adherans & complices auoyent esté mis à mort non pour cause aucune de Religion, ne pour cōtreuenir à ses edits de pacification, qu'il a tousiours entendu & entēdoit encores obseruer, garder, & entretenir, ains pour preuenir l'execution d'vne malheureuse conspiration faite par ledit Amiral chef & auteur d'icelle, & sesdits adherans & complices, en la personne dudit Seigneur Roy, contre son estat, la roine sa mere, messieurs ses freres, le Roy de Nauarre, Princes & Seigneurs estans pres d'eux. Prenoit au reste tous ceux de la Religion sous sa protection, & cependât leur defendoit de faire assemblees ni presches pour quelque occasion que ce fust. On adiousta tost apres diuerses restrictions, modifications & amplifications à ceste declaration. Ceux de la Religion qui s'y fierent en diuers endroits s'en trouuerent mal: les mieux auisez se sauuerent de viffesse hors du royaume nonobstant quoy leurs biens furent saisis, les meubles partie vendus à l'encan,

*Le Roy a-
usue le mas-
sacre auoir
esté fait par
son comman-
demēt, sans
specifier
pourquoy: &
eserit lettres
contraires le
lendemain.*

*Nouvelle
declaration
du Roy.*

enquoy

*Commentaire
de ceste de-
claration.*

*Defense de
l'innocence
de P. Ami-
ral & des
siens.*

partie butinez, les immeubles exposez en criees. A ceste declaration fut adiousté vn long commentaire, dressé (cōme lon asseuroit) par Gui du Faur sieur de Pibrac, autrefois de la Religion, lequel osa publier qu'on auoit oui en conseil du Roy des tesmoins qui deposedoyent de ceste conspiration, sans nommer qui, ni specifier circonstance qui eust aparence de verité, à raison dequoy aussi lon lui fit des responses bien viues, où toutes les cauillations de ce commentaire estoient amplement & pertinemment refutees. Dedans Paris mesme, les hommes, qui auoyent quelque science & conscience, en leurs deuis & plaintes ordinaites à cause de ceste horrible & cruelle iniustice disoyent qu'il n'y auoit ombre ni aparence quelconque de verité en ceste accusation, & de penser faire accroire à gens de quelque iugement que l'Amiral eust brassé quelque chose contre le Roy & les siens estant enclos dedans Paris. Estant chose que tous scauent qu'à la Cour estoient d'ordinaire les gardes Gasconnes, Suisses, Escossoises, pour le iour & la nuict sans les autres compagnies, sur tout alors, que la plupart des Princes, Seigneurs & gentilshommes de France s'estoyēt trouuez là pour honorer les nopces. Qu'en moins de trois heures se pouoyent amasser dans Paris soixante mil hommes de fait, bien armez, qui au premier mor eussent deuoré l'Amiral & tous ses amis, quand ils eussent esté six fois en plus grand nombre. Que les Seigneurs & gentilshommes qui auoyent acompagné le Roy de Nauarre & le Prince de Condé, & y auoyēt amené leurs femmes, sœurs, & parentes, n'auoyent apporté que leurs espees, & ne pensoyent qu'à courir la bague & monstrier leurs beaux habillemens. Que la declaration ne specifioit le temps, ni le lieu ni les adherans, ni le moyē de ceste coniuration. Deuant que l'Amiral fut blessé, cōme il receuoit toute faueur du Roy, aussi le Roy le tenoit pour l'vn de ses plus fideles seruiteurs, & l'Amiral lui en faisoit les preuues en toute sincerité: estant au reste venu sur la parole & reiterez commādemens du Roy à Paris, où nul homme vivant n'auoit iamais entendu de sa bouche autre chose, quelque auertissement qu'on lui donnast de se retirer de là, pour ce qu'il estoit enuie, mal voulu & enuironné d'ennemis, sinon qu'il se confioit en la foy de son Prince, qu'il ne demandoit que la paix, à laquelle il voyoit le roy enclin, & à chasser la guerre sur

re sur les bras de l'ennemi hereditaire de la France, asca-
 voir l'Espagnol. Si ceste conspiration auoit esté faite depuis
 la blessure, comment vn homme extrémement blessé de
 deux dangereux coups le vendredi sur les dix heures, tué
 le dimanche à deux heures de matin, tout blanc de vieilles-
 se, attaché par les deux bras, l'vn desquels les medecins &
 chirurgiens estoient en deliberation de couper, acompagné
 de trois cens gentils hommes, de farmez, naturels François,
 seruiteurs tresaffectionnez à leur Roy, n'ayans rié de bien,
 de parentage, d'alliance, de plaisir & contentement avec
 leurs familles, que dedans la France, eust voulu, osé ou peu
 s'attacher à soixante mil hommes, prests à combatre, où
 seulement aux prestres & moines de Paris acompagnez de
 leurs seruantes avec des bastons de costerets en la main? ou
 comme s'il eust eu loisir en si peu de temps, & eust esté si
 forcené, avec ses adherans (mal auisez seulement en ce
 qu'ils s'estoyent fiez aux paroles du Roy, & n'auoyent creu
 l'auis de ceux qui les conseilloyent de ne se jeter pas es
 pattes des Lyons qui les attendoyent au couuert de ce grand
 hallier) de consulter d'vn fait si important, tant execrable,
 & de la plus grande consequence qu'il est possible de pen-
 ser? Dauantage, pendant la blessure les medecins lui au-
 noyent enioint le silence: & tous les conseils tenus arriere
 de sa chambre auoyent fini par ceste resolution d'attendre
 iustice de ceux qui l'auoyent blessé, comme le Roy & la
 Roine mere en auoyent fait & reiteré les promesses. Le
 Roy de Nauarre & le Prince de Condé s'estoyent touf-
 iours trouuez en tels conseils, & conspirer contre le Roy,
 c'estoit se poignarder eux mesmes, & flestrir leur maison
 de la plus redoutable ignominie qu'on scauroit penser: brief
 c'estoit transformer l'Amiral & les siens en bestes brutes
 que leur attribuer telles consultations en tel temps & lieu,
 & avec tant de vrais François. Et puis, s'il estoit soupçonné
 de tel crime, estoit-il pas en la puissance du Roy (veu que
 tant de gens armez autour de son logis le tenoyent enclos,
 & au premier mot pouuoient lui sauter au collet) le faire
 empoisonner seurement tout à l'heure, sans danger d'es-
 meute du costé de ceux de la Religion, desquels on auoit
 bien conu la foiblesse au massacre, le nombre de ceux qu'on
 appelloit adherans à l'Amiral n'estant rien à comparaison
 des meurtriers, & des femmes, filles & petis enfans cruelle-

ment assommez, qui ne sçauoyent ni ou conchoit l'Amiral, ni ce qu'il disoit non plus que ce qu'il ne disoit pas. Le tenant prisonnier, on pouuoit sans resistance ni danger prendre informations, & lui faire son proces selon le droit des peuples & les loix. S'il y auoit des tesmoins, ils pouuoient aussi bien maintenir leurs depositions à l'Amiral & à ses adherans, que Pibrac escriuoit auoir par eux esté rapportees au Roy. Dauantage, quand mesmes il fust eschappé à l'Amiral ou à ses domestiques de tenir quelque fascheux langage depuis sa blessure: il falloit se contenter de sa maison apres bonne conoissance de cause, non pas en tumulte & fureur barbare: sans esmouuoir le peuple au son du tocsain apres l'assemblee de ville: il conuenoit empescher le massacre de tant d'honnestes dames & ieunes damoiselles, de tant de gentilshommes, de tant d'hommes doctes, de tant de vieillards honorables, de tant de petis enfans qui ne conspiroyent qu'apres le tetin de leurs meres, ou à sortir du ventre d'icelles. On demandoit donc aux aduocats de ceste iouissance inhumaine pourquoy tant de femmes enceintes à demi-viues auoyent esté jettees en la riuere? Pourquoy sans inquisition, condamnation, forme ni figure de proces faisoit on massacrer tant de milliers de personnes honorables & innocentes? Qui plus est, si l'Amiral eust tant soit peu attenté sur la vie du Roy & des deux freres d'icelui, y a-il homme qui ne sache, que toutes les prouinces, villes, parlemens, brief toutes sortes de gens & de tous estats fussent vistement courus aux armes, & en moins de rien sans difficulté eussent mis en pieces le coupable & tous ses adherans, & que les nations estrangeres eussent aprouué vne telle execution comme tresiuste & tresnecessaire? Et quant au Roy de Nauarre, chascun detestoit l'imposture de la declaration. L'Amiral l'auoit il pas eu en sa puissance l'espree de quatre ans? faisoient il pas profession de mesme religion? Qui ignore l'humble & sincere respect que l'Amiral portoit à ce Prince, & l'affection grande que ce Prince lui portoit? y auoit-il à gagner pour ceux de la Religion en la mort du Roy de Nauarre? estoit il plus aimé des Catholiques Romains que de ceux de la Religion? L'Amiral pouuoit-il esperer d'auoir vn Prince plus favorable que celui là, ne qui peult mieux venger l'outrage qui lui auoit esté fait?

J'ay tiré ce que dessus de plusieurs traitez qui furent im-
 primez en ce temps là, sans vouloir trop m'élargir en tels
 discours. Et combien que l'innocence des massacrez se soit
 bien maintenue d'elle mesme, & ionisse d'un loyer assuré,
 voire meilleur que l'entendement humain ne peut cōpren-
 dre, j'ay pensé d'abondant ne faire rien contre le but de
 ces recueils y inferant cest extrait de defences. Quant aux
 particularitez des massacres es autres villés du royaume, i-
 celles ayās esté remarquées en autres liures qui sont en lu-
 miere, nous ne representōs point ici ceste mer de sang inno-
 cēt qui caché dans la terre & meslé dedans les eaux a crié si
 haut & attiré tant de coups du ciel sur les auteurs de tant de
 meurtres & sur tous leurs adherans. Reprenons donc les
 autres circonstances & la suite de l'histoire. Par autre de-
 claration du trentiesme iour d'Aoust le Roy fit entendre
 aux gouverneurs des provinces que l'Amiral & les gen-
 tilshommes de sa Religion qui estoient dans Paris avec
 lui, sans attendre l'effect de la iustice qu'il leur auoit pro-
 mis faire de la blessure dudit Amiral, auoyent conspiré
 contre la personne de sa Maiesté, de la Roine sa mere, de
 messieurs ses freres, du Roy de Navarre, & autres Princes
 & Seigneurs estans pres d'eux & cōtre l'Estat, ainsi mesmes
 qu'aucuns des principaux & adherans de ladite conspira-
 tion, reconnoissans leur faute, l'auoyent confessé. Il ne nom-
 me point ces principaux & adherans confesseurs: cōme aussi
 il ne s'en rencontra point s'il n'entend Bouchananes, de Pi-
 cardie, lequel s'estoit trouué le Samedi en l'un des conseils,
 où le Vidame de Chartres auoit pour la seconde fois insi-
 sté avec grāde vehemēce de paroles en presence du Roy de
 Navarre, du Prince de Cōdé & de plusieurs autres, qu'o por-
 tāt l'Amiral hors de Paris, & que ses familiers & amis des-
 logeassēt avec apperceuāt d'heure à autre beaucoup de cho-
 ses qui le mettoyēt en fort grād doute. Il fut presque seul
 de cest auis: car les autres debatoyent que c'estoit faire tort
 au Roy de reuoquer en doute sa fidelité & sincerité: qu'il
 suffisoit lui demāder iustice paisiblement & modestement, que
 l'affaire estoit encore tout nouueau, & deuoit on craindre,
 que le Roy ne s'irritāt, si lō pressoit tāt l-s choses. Boucha-
 nanes n'auoit peu faire autre rapport, son honneur & sa cō-
 sciēce sauue. Quāt à Briquemaut & Cauagnes, dōt lon pre-
 tendoit se seruir, nous en parlerons ci apres.

Pourquoi
 ces defences
 des massa-
 crez sont
 adioustees.

Les m. m. m. m.
 1206

Autres cir-
 constances
 au fait des
 massacres.

*Tesmoigna-
ge de Mon-
luc.*

seulement vn trait tiré du sepuesme liure des memoires du sieur de Monluc, Marechal de France, ennemi iuré de ceux de la Religion. Il dit donc, parlant des massacres, encore que ie fusse lors seulement maistre de ma maison, si est-ce que la Roine me fit cest honneur de m'en escrire, & me mander qu'on auoit descouuert vne grande conspiration contre le Roy & son estat: & que cela auoit esté cause de ce qui estoit auenu. Le sçay bien ce que i'en creus: il fait mauuais offenser son maistre. Le Roy n'oublia jamais quâd M. l'Amiral lui fit faire la traite de Meaux à Paris plus viste que le pas. Nous perdons l'entendement au bon du coup: & ne songeons que les Rois ont encore plus de cœur que nous, & qu'ils oublient plustost les seruices que les offenses. Ce sont les mots de Monluc, lequel vn peu au parauant auoit dit, M. l'Amiral fut tresmal auisé de s'aller enfourner dans Paris, pour monstrier qu'il gouuernoit tout. Je m'estonne qu'un si auisé & sage homme pour le monde fit vne si lourde faute. Il la paya bien cher: car il lui cousta la vie, & à plusieurs autres.

*Conseil di-
uers pour
surprendre
la Rochelle.*

Ne restoit plus rien qu'un grain de pouldre en l'œil du Roy & de son Conseil, a sçauoir la Rochelle, aux habitans de laquelle Stroffy, & Poulin, surnommé Baron de la Garde, escriuirent lettres douces le dernier iour d'Aoust, leur offriront gens pour les garder, & leur demandoient viures en abondance pour le rafraichissement de l'armee nauale. Les Rochellois ayant besoin de se munir, responderent modestement le 2 iour de Septembre, qu'ils n'auoyent besoin de garde, desirans se maintenir paisiblement en leurs priuileges, qu'ils estoient destituez de viures & leur estoit impossible d'aider à personne. Montpesat Seneschal de Poictou leur enuoya vne longue lettre où il se mocquoit de l'Amiral & vouloit les prescher: mais ils abatirent son caquet par silence. Par lettres escrites trois iours apres, ils tascherent d'adoucir Stroffy en lui representant leur innocence. Surquoy auint que plusieurs soldats de la Religion estans es troupes de Stroffy, voyans que l'entreprise de Flandres n'auoit esté qu'une fumee, apres les nouvelles du massacre, se retirerent dans la Rochelle avec leurs armes & equippage, & firent de bons seruices puis apres. Cinquante gentilshommes, quinze cens soldats, & cinquante cinq ministres tant de Poictou & Saintonge que d'autres prouin-

cess'y

ces s'y refugierent : & le iusne public y fut solennisé le neuuesime & onzième du mesme mois. Les Conseillers du massacre voyans que Strossy & les autres ne faisoient rien, deputerent Biron, grand maistre de l'Artillerie pour gouverneur, avec mandement du Roy, vſant de plus doux langage, & promettant beaucoup aux Rochellois, auxquels Biron, qui auoit esté en danger durant le massacre, escriuit doucement aussi. Les Rochellois n'espargnerent papier ni ancre, se tenans clos & couuerts.

*Et Sancerre
aussi.*

Signe Louis?

Arrival

Vne autre ville, Sancerre, sur la riuere de Loire, non loin de Paris seruit aussi de retraite à plusieurs de la Religion, eschappez du glaue des massacreurs de Bourges, d'Orleans & autres endroits. Les habitans se comportoyent en toute douceur aidans de leurs facultez aux pauvres refugiez. Neantmoins on leur enuoya lettres du 3. de Septembre, par lesquelles leur estoit enioint de receuoir pour capiraine celui que la Chastre gouverneur de Berry leur enuoyeroit en la ville & au chasteau avec les troupes qu'il iugeroit estre conuenables. Cependant à Paris les Catholiques Romains triomphoyent estimans auoir tout gagné. Pendant leurs ioyes & festins, & au commencement de Septembre certains bons personnages allerent de nuict vers Montfaucon, & osterent du gibet le corps de l'Amiral, lequel ils enseuelirent en lieu si secret, que quelque enqueste que ses ennemis en ayent sceu faire, il est demeuré caché. Eux ne voulans toutesfois estre priuez de la Reliquie qu'ils visitoyent fort deuotement tous les iours (& que le Roy mesme alla voir de pres, disant à certain Seigneur qui l'exhortoit de se tirer arriere, que l'odeur de la charongne puante d'un ennemi mort estoit tresloueue) aimerent mieux y mettre vn homme de soin, que n'y voir rien du tout. Vn nommé du Rosier, ministre, homme de prompt esprit, mais remuant & irresolu, ayant esté arresté prisonnier à vne iournee de Paris, comme il s'enfuyoit, commença à varier se reuolta tost apres de la Religion qu'il auoit maintenue en sermons & par diuers escrits, seduisit d'autres prisonniers : & mené à Paris seruit avec plusieurs Sorbonnites à heurter contre la profession de foy du Roy de Nuarre, du Prince de Condé, & de quelques dames & damoiselles. Cependant on tuoit par les prisons ceux qui y demouroient fermes en la Religion : & de nuict leurs corps e-

Suite des Ioyent iettez en l'eau.

*expediens re-
mus pour d'
voir les Ro-
chellois.*

verdicts.

*Leur defen-
se.*

*Excuses du
Roy à ses a-
vis.*

I'ay dit que lon auoit enuoyé vn mandement ou ample declaration du Roy aux Rochellois, & que Biron deligné leur gouverneur auoit escrit lettres gracieuses. Audeuars maitre d'hostel de la Roine de Nauarre, chargé de tels pacquets avec amples instructions, arriua dedans la Rochelle le septiesme de Septembre, & n'oublia rien de sa charge, tant enuers le Maire & autres Magistrats, qu'enuers les particuliers, la pluspart de la Religion & fortifiez par grand nombre de leurs freres refugiez pres d'eux. Quelques iours apres l'arriuee d'Audeuars, ayans communiqué bien à loisir & amplement de leurs affaires en pleine assemblee, ils firent vne longue responce au commandement à eux fait sous le nom du Roy de receuoir garnisons, qu'ils ne pouuoient reconoistre ce mandement proceder du Roy, lequel ils appelloyent pour tesnoin avec ses lettres du 22. & 24. d'Aouft, par lesquelles il ierte la sedition & le massacre sur ceux de la maison de Guise, attestant qu'il a eu assez affaire à le tenir fort dans son chasteau du Louure avec les gens de sa garde. Disoyent que ce leur estoit chose impossible de croire que le Roy eust esté si mal conseillé de couper soy mesme les bras, polluer les nopces sacrees de sa seur de l'effusion de tant de sang noble & innocent, & diffamer d'vn si cruel acte la nation Françoisse & le nom Royal, ni fournir argument aux historiens d'escire vne histoire tragique, dont l'antiquité n'a iamais veu la pareille, & la posterité n'en pourra ouir parler qu'avec horreur. Que ceste conspiration auoit esté couuee à Rome, escluse dans Paris par l'impetuosité & violence de ceux de Guise, pretendans s'emparer du Royaume. En apres, ils maintenoient l'innocence de l'Amiral, & requeroient estre laissez en leurs privileges. Ils firent autres remonstrances à Audeuars sur quelques poincts de sa charge, comme de l'exercice de la Religion, de la retraite de l'armee nauale: & comme lui sceut les amadouer par infinis beaux langages, eux lui donnerent aussi plus d'eau benite de Cour qu'il ne pensoit, & à ce besoin ne furent pas destituez de prudence politique. Cependant Birô s'acheminoit vers eux, & le Baron de la Garde començoit à les menacer tout ouuertement: ce qui les occasionna de penser de plus pres à leurs affaires.

Le Roy enuoya faire ses excuses au Pape & au Duc d'Al

ue, touchant les bruits de la guerre es pays bas, fit appeller l'ambassadeur d'Espagne, lui declaira que tous les conseils precedés n'auoyent rédu qu'à exterminer les Huguenots: qu'il vouloit demeurer en paix & bonne intelligence avec le Roy Catholique, auquel il enuoya gentilhomme expres avec lettres escrites de sa main, pour l'asseurer de son intention. D'autre part le 14. de Septièbre mādement fut enuoyé aux gouuerneurs des prouinces pour rechercher tous ceux de la Religion qui durant les troubles auoyent eu quelque charge es armées & es villes de guerre. En Prouëce n'y eut point de massacres par la prudéce du Côte de Tende; ni en Bourgogne pour l'astuce de ceux de Guise, qui vouloyét faire ietter toute la malvueillāce sur le Roy, encore qu'ils eussent esté les executeurs d'icelui dans Paris, & que leurs seruiteurs à Troys en Chāpagne eussent espādū le sang de plusieurs innocés, ainsi qu'en quelques autres villes. En Auvergne & Dauphiné furent faits quelques meurtres, mais de fort petit nōbre. Picardie & la Bretagne demeurérēt assez paisibles. Le 22. iour de Septembre nouveau mandement fut enuoyé aux gouuerneurs & lieutenans des prouinces, pour degrader tous ceux de la Religion des estats & charges publiques qu'ils exerçoient, encores qu'ils voulussent renoncer la Religion, reseruez ceux qui estoient pourucus de menus offices, ausquels le Roy permettoit de continuer, pourueu qu'ils abiurassent selon le formulaire dressé par la faculté de Sorbonne, ioint à ce mandement. Outre cela, lon mit en besongne certains escriuains à loage, pour excuser les massacres, & en publier des liures en latin & en François. Quelques iuriscōsultes s'en meslerent: mais ils trouverent gens qui les releuerent tellement que depuis ils ont condanné cent & cent fois tels desseins. Tout le mois de Septembre fut employé par ceux de la Rochelle à consulter sur nouvelles lettres du Roy, de la Roine mere, du Roy de Nauarre, du Duc d'Anjou, de Biron, & sur diuerses negotiations pour faire receuoir Biron pour gouuerneur, lequel s'estoit rendu pour cest effect à demi iournee pres de la ville. Leur resolution fut de n'accepter Biron que toute l'armée proche d'eux ne fust cassée & totalement escartee, l'exercice libre de Religion leur demeurant, & Biron ne leur amenant pas autres troupes.

signat

*Mandemēt
contre ceux
de la Reli-
gion.*

*Excuseurs
du massacre.*

*Commence-
ment de guer-
re contre les
Sancerrois.*

*Quel traite-
ment fut fait
aux Princes
apres les
massacres.*

Au commencement d'Octobre ceux de Sancerre furent inuestis de quelques garnisons qui commencerent à les molester; mais ils sceurent faire vne sortie si aspre, qu'apres auoir forcé les barricades de leurs ennemis, tué quarante cinq d'iceux par les rues & maisons, escarté les autres & prins quelques prisonniers, ils eurent relasche pour quelques iours. Les Rochellois furent sommez en ce temps là d'accepter Biron, lequel vouloit entrer avec troupes, sans auoir fait retirer l'armée, ou d'accepter la guerre. Tandis qu'ils en consultent, voyons le traitement fait au Roy de Nauarre & au Prince de Condé dedans Paris. Leurs ennemis non contens de les auoir menez à la messe, apres abjuration de la Religion, fait assister aux ceremonies de l'ordre de S. Michel, publié en leur presence tant de mandemens & libelles atroces contre l'innocence des massacrez, les contraignoient encor d'entendre les expediens qu'on tenoit pour exterminer le reste. Dauantage iceux ennemis s'aiderent du Cardinal de Bourbon oncle de ces deux Princes, pour les induire à faire reconnoissance & hommage au Pape: tellement que despeschés furent dressées en leurs noms le troisieme iour d'Octobre, par laquelle ils demandoient d'estre receus au giron de l'Eglise Romaine. Le Pape leur enuoya ses pardons le premier iour de Novembre. Pour reuenir aux Rochellois qui persistoyent en leur deliberation, sur l'entree d'Octobre lon tascha par diuers moyens d'enleuer leurs viures & provisions, alleguant que c'estoit pour donner moyen à l'armée nauale de s'en aller au haut & au loin. Ceste mine fut incontinent esuenee par eux. On en dressa vne autre, plusieurs gentils hommes & bons soldats s'y estoient retirez à sauueté, deliberez de vendre leur peau bien cher, à qui les viendroit assaillir. Plusieurs en grand nombre s'estoyent sauuez hors du Royaume. Surce par lettres patentes du huitiesme iour d'Octobre, le Roy dit que comme vn bon pere de famille il a prié de ses suiets qui sont en necessité hors de leurs maisons enioint aux gouverneurs des prouinces que par tous leurs ressorts ils ayent à rapporter par cri public les absens, lesquels il ordonne les biens estre saisis, s'ils ne retournent dans certain temps qui sera prefix. Ce mesme iour le Baron de la Garde s'estant ingeré de menacer par lettres les Rochellois, leur response fut qu'ils estoient fideles seruiteur du Roy

du Roy, non pas lui qui à tort les molestoit avec ses gale-
res, sans vouloir se retirer: qu'ils prioient Dieu qu'il chan-
geast en ce Baron la volonté de leur mal faire, & les mist en
liberté: qu'ils estoient deliberez se maintenir en leurs pri-
uileges, garder la ville en son entier, afin que nul massacre
ne s'y fist comme es autres villes qu'ils tenoyent pour in-
nocentes du crime de rebellion que ce Baron leur impo-
soit. Que tant qu'ils orroyent & verroyent telles & si hor-
ribles nouvelles, & seroyent traitez par le Baron comme ils
auoyent esté iusques alors, ils se plaindroyent à bonne oc-
casion deuant Dieu & le Roy. Tandis que Biron & autres
solicitoient (mais en vain) les Rochellois fut dressé à Pa-
ris le seiziesme iour d'Octobre, vn edit au nom du Roy de
Nauarre defendant tout exercice public de Religion autre
que de la Romaine en ses pays. Mais ses suiets de Bearn a-
yans descouuert du premier coup des faussetez tout eui-
dentes en cest escrit, sachans aussi que leur souuerain estoit
entre les mains de ses ennemis, & qu'il n'auoit seruiteur au-
cun autour de soy, qui ne lui fust aposté par la Roine mere
ou par la maison de Guise, ne se soucierent nullement de
ce papier: ains vsant de moyens legitimes pour n'estre sur-
pris se maintindrent parmi beaucoup de difficultez en l'es-
tat auquel la Roine les auoit laissez: esperans que si leur roy
pouuoit eschapper de prison il leur tiendroit vn tout autre
langage.

Le 21. iour d'Octobre Biron escrit par du Vigean à ceux
de la Rochelle, qui ne voulurent donner entree à ce depu-
té, lequel estant venu par sauconduit iusques à Taddon, vil-
lage proche de la ville, eut responce de mesme teneur que
les precedentes. Estant allé le lendemain coucher à Sigon-
gnes, trois lieues loin delà, quelques soldats de la compa-
gnie du Capitaine S. Estiene forcerent son logis, tuerent
trois de ses domestiques, le blessèrent de cinq coups d'es-
pee dans son liét, emmenerent ses cheuaux & emporterēt
ses meilleures hardes, qu'ils vendirent le iour suyuant au
dernier encherisseur en certain village où estoit logé S. Es-
tienne. Ce scandale mit les Rochellois en trouble, dont la fin
fut que S. Estiene & Guymeniere se retirerent de la Ro-
chelle. Outre la responce faite expressément à Biron, les
Rochellois par lettres à part s'excuserent fort de ce qui es-
toit auenu à leur desceu & regret à son député, le supplians

*Rochell.
Octobre*

*Trouble au-
nu à ceux
de la Rochel-
le & comme
ils y reme-
dierent.*

(comme ils firent aussi du Vigean) de ne leur imputer va tel fait, qu'ils n'auoyent conseillé ni trouué bon, iniquement marris au reste que du Vigean eust esté si iniquement traité au retour de son ambassade. Plusieurs trouuoient estrange que du Vigean, gentilhomme de la Religion, & qui auoit de moyens, se fust chargé de telle cômmission. Ce payement le rendit plus aisé puis apres. Au reste les Rochellois auertis de toutes parts qu'ils auoyent bien tost vne armee pres de leurs murailles: & que c'estoit le bur où visoyent leurs ennemis, firent vne nouvelle recharge au Côte de Montgommery, au Vidame de Chartres & autres Seigneurs refugiez en Anglerette, pour leur demander secours. Les deputez se mirent a la voile de nuict du 25. iour d'Octobre. Alors la guerre estoit ouuertement declaicee, pource que tous ceux que lon conoissoit estre de la Rochelle estoient reteus prisonniers & mis à rançon: tous les vaisseaux faisant voile vers leur haure arrestez, les marchandises appartenâtes aux Rochellois saisies & confisquées, somme, tous actes d'hostilité exercez contre eux. Les Sacerdotes n'estoyent gueres plus à leur aise en ce temps. Cadaillet, valet de chambre & veneur du Roy, & ancien seruiteur du Comte de Sancerre, fort conu en la ville, fut enuoyé pour communiquer avec eux. Il s'y porta en fin Courtisan, semât diuision entre ceux qui parauant estoient bien vnis, dont s'ensuiuit du tumulte, les vns voulans que lon donnât les autres que lon refusast l'entree au sieur de Fontaines enuoyé pour ruiner ceux de la Religion. Cela produisit des meurtres & confusions dont nous parlerons ci apres.

*Diuers des-
seins pour
acheuer de
perdre ceux
de la Reli-
gion & sta-
blir la me-
moire des
massacrez.*

Pour rendre plus aisee la negociation de l'Euesque de Valence en Pologne, où lon deschiroit en pieces le nom François, & empescher les desseins de ceux de la Religion dedans & dehors le Royaume, on persuada au Roy qu'il seroit bon de faire proces selon les formalitez de iustice, & mettre à la questiõ quelques vns eschappez des massacres, qui auoyent esté tirez de leurs cachettes, puis menez prisonniers, afin qu'ils fussent condamnez par sentence de quelques iuges commis, & executez à mort en presence du peuple: puis joindre à ceste execution vn arrest contre l'Amiral, du corps duquel (enleué comme nous auons dit) on feroit vne figure & fantosme que le boutreau traineroit par la ville & pendroit puis apres. En apres, qu'il falloit publier

des lettres patentes, par lesquelles le Roy ordonneroit que ceux de la Religion seroyent conseruez, sans toucher en sorte quelconque a leurs corps ni a leurs biens: mais qu'on les laissast viure en liberté de conscience, les attirât doucemēt par ceste declaratiō pour les mettre puis apres avec les autres. Dauātage, de faire publier force liures pour excuser le passé, les semer par tout, specialement en Pologne & en Allemagne: puis faire des recharges aux ambassadeurs en Angleterre, Suisse & autres pays estranges, de iustifier le Roy & les Catholiques Romains. Tout cela fut diligemment executé. Quant au premier expedient, Briquemaut le pere, gentilhomme agé de 70. ans, & qui s'estoit vaillamment employé tout le temps de sa vie au seruice des Rois de France, ayant esté prins chez l'ambassadeur d'Angleterre où il s'estoit sauué pendant les plus grandes fureurs du massacre, fut serré en estroite prison, avec Cauagnes maistre des Requestes. Ces deux estoient fort affectionnez à la Religion & à l'Amiral, au reste de grande reputation en France. On commence à les menacer d'estre mis par pieces sur la torture, s'ils n'escriuent & signent de leurs mains auoir conspiré avec l'Amiral de tuer le Roy, ses freres, la Roine mere, & le Roy de Nauarre. Ayans constamment refusé d'auouer vn si execrable mensonge contre les innocens & contre eux mesmes, on les geine & tourmente cruellement & par arrest de la Cour de parlement de Paris du 27. d'Octobre sont declairez criminels de Lese Maiesté, & condamnés à estre estranglez à vne potence: ce qui fut executé. La roine mere mena le Roy, ses deux autres fils, & le Roy de Nauarre son gendre voir ceste execution. Ses conseilliers cuidans qu'a ce dernier exploit cela viendroit à propos, si Briquemaut en presence de tout le peuple demandoit pardon au Roy, lui enuoyent gens pour l'aucrir qu'il pourroit aisémēt sauuer sa vie: que le Roy estoit misericordieux: qu'il auoit sa graces'il la demandoit en confessant ce dōt il estoit chargé. Briquemaut respond franchement & d'vn grand courage, que ce n'estoit pas à lui, mais au Roy, de demander pardon à Dieu d'vn tel forfait: qu'il ne prioit iamais qu'on lui pardonnast vn crime duquel il n'estoit aucunement coupable, mais du tout innocent, dont il appelloit Dieu à resmoin, & le supplioit de pardonner au Roy vne telle desloyauté. Cauagnes maintint le

*Notables
personnages
executez
mort sous
couleur de
iustice.*

*Piege des-
couuert &
suisé.*

mesmes iusques à la fin, tellement que ceste execution ne seruit qu'à publier dauantage l'iniquité de tant de conseils pernicious. On pendit avec les deux notables personnages vn homme de soin ayant figure du defunct Amiral, contre qui fut prononcé aussi vn arrest. Au regard de la declaration en faueur de ceux de la Religion, le Duc de Guise descouurit le piege, tellement que peu de gens y furent attrapez: car par lettres enuoyees par sa mere le iour que Briquemaut fut executé, il lui mande que le Roy auoit ce mesme iour déterminé en son conseil d'exterminer totalement ceux de la Religion, qu'il appelle vermine sedicieuse, sans espargner les enfans, ni les estrangers qui leur auoyent donné secours, descourant là des entreprises sur le Prince d'Aurange & autres, lesquelles s'esuanouirent en fumee. Entre les ambassadeurs qui excuserent le Roy, Monluc en fut vn, pour auancer tant plus aisément sa negociation de Pologne, de laquelle nous ne représenterons aucunes particularitez, cela n'appartenant proprement à nostre intention.

Esperer

*Commence-
mens de guer-
re ouverte
contre les
Sancerrois.*

Il a esté dit que Cadaillet auoit semé diuision à Sancerre. Voici la moisson de ceste graine. Le neufiesme de Nouembre, le frere du sieur de Fontaines surprit le chasteau par intelligence avec certains habitans qui s'y enfermerent avec lui: mais par la valeur & resolution des autres, notamment de ceux de la Religion il fut contraint d'en deloger en dedans vingtquatre heures apres, sur le point que Fontaines y arriuoit avec vn puissant secours. Cela fait, les Sancerrois commencent à se tenir plus soigneusement sur leurs gardes, ayans environ six cens cinquante soldats sous les capitaines Martignon, Pilard, Martinat, la Fleur, Chail- lon, Montauban, Buisson, Paquelon, la Minee, Dorjua, Capitaines, & lieutenans, qui auoyent pour chef André Ioanneau baillif de la ville. Ils auoyent encore cent cinquante vigneronns, lesquels faisoient fort bien quand il se presentoit vn affaire, fust sur la muraille, es assaux & escalades, ou es sorties, avec leurs fondes qu'on appelloit pistoles de Sancerre. Les femmes se porterent tresvertueusement en tout le siege, qui commença enuiron le vingtiesme iour de Nouembre. De costé de la Rochelle le Baron de la Garde fit aprocher le 7. de Nouembre deux galeres du haure, pour le reconoistre, sous pretexte d'enuoyer lettres. Le sieur des

*Et contre les
Rochellois.*

Estars

Essars, esleu chef de guerre par les Rochellois enuoyalz
 nuict suyuant apres ses deux galeres du Baron, l'vne des-
 quelles fut attrapee, vn ingenieux tué, & vn autre prins, la
 deuxiesme galere estant eschappee à toute peine. De là
 s'ensuiuit l'emanation des lettres patentes du Roy, escrites
 des le sixiesme du mois, mais non encor diuulguees, par
 lesquelles il declairoit guerre ouuerte aux Rochellois.
 Neantmoins auant que les desfier il fut question d'essayer
 vn dernier stratageme, pource que le Roy ne vouloit point
 venir aux armes, se doutant bien que cela le remettrait en
 pouueaux troubles qu'il pensoit auoir assopis. La Noue,
 renuoyé en France par le Duc d'Alue apres la prise de
 Monts en Hainaut, fut sollicité instamment par le Roy, la
 Roine mere & autres, de s'employer à ce que les Rochel-
 lois (desquels il estoit aimé & respecté pour ses vertus)
 vissent à quelque composition. Lui s'estant excusé beau-
 coup de fois, pour l'impossibilité de la chose, & que sa con-
 science ne lui permettoit de conseiller aux Rochellois de
 tendre la gorge à ceux qui la leur vouloyent couper, acce-
 pta par commandement ce message, plus en intention de
 seruir aux Rochellois, comme il fit, & se tirer arriere de la
 cour, que pour faire du mal à ceux de sa Religion, dont il a
 fait constante profession iusques à la mort. Aussi apres auoir
 executé sa commission, acompagné de l'Abbé Gada-
 gne, & rendu conte de son ambassade au sieur de Biron qui
 estoit à S. Iean d'Angely, il retourna droit à la Rochelle, où
 il se porta tellement que ç'a esté l'vn des instrumens dont
 Dieu se seruit pour conseruer ceste ville là durant le siege.
 Au contraire le capitaine S. Estiene se retira en sa maison,
 & Guymeniere son lieutenant qui auoit fait l'ogne profes-
 sion de la Religio se retira pres de Landereau & autres pour
 faire la guerre aux Rochellois.

Outre Sancerre & la Rochelle, ceux de Montauban, Nis-
 mes, Millaud, Aubenas, Priuas, Mirebel, Anduze, & autres
 villetres tant de Viuarais que des Seuenes, commencerent
 à se releuer non sans beaucoup d'empeschemens, mesmes
 de la part de plusieurs qui deuoient les acourager. Car on
 disputoit lors en tous ces quartiers là, s'il estoit loisible aux
 suiers, de se mettre sur vne defensiue si iuste & necessaire.
 Aucuns conseilloyent la patience, les autres la fuite, puis
 qu'il n'estoit possible de resister, que tout sembloit dese-

*Sancerre
 Rochelle
 Montauban*

*la Noue en
 gouuernement
 de la Rochelle*

*places de
 Diferes
 lieux pour
 ceux de la
 Religion.*

d. s. e.

speré: qu'il ne se trouuoit ni grands Seigneurs, ni chefs de
 marque pour ramasser ceux de la Religion: & que les Prin-
 ces estrangers ne se remuoyent pour leur aider en sorte
 que ce fust. Touresfois la resolution des deux premieres
 villes que nous venons de nommer, firent reprendre halei-
 ne à plusieurs, sur tout à ceux de Montauban, qui ferme-
 rent leurs portes aux massacreurs. Nismes fut en branle:
 mais par la prudence de Clauonne, homme de grand credit
 en ce lieu, fut dit par auis commun des habitans, sommes
 de recevoir garnisons, qu'ils ne leur ouueroient point les
 portes, ains que lon attendroit vn temps plus calme. On les
 intimide & menace: mais cela ne seruit en fin qu'à les ren-
 dre plus vigilans. Les autres villetes, espices en diuerses
 sortes du commencement, furent en tresgrand danger: mais
 le bon courage de quelques capitaines gens de petite apa-
 rence, & de plusieurs particuliers ietra le Roy & ses offi-
 ciers en nouvelles pensees. Mombrun, sage & vaillant gen-
 tilhomme en Dauphiné fut cheualé en diuerses façons:
 mais il se maintint & depuis Teruit grandement à ceux de
 la Religion. Le neufiesme iour de Nouembre aparut au
 ciel vne nouvelle estoille, grande comme l'estoille du iour,
 aupres de la Cassiopee, ayant la figure en quatre pointes
 comme vne lozenge. Cornelle Gemme & autres doctes
 Astronomes, qui en firent des liures, imprimez, disent
 qu'elle ne bougea de sa place l'espace de trois semaines:
 estiment qu'elle ressembloit à l'estoille qui aparut aux sa-
 ges venans adorer Iesus Christ en Bethlehem incontinent
 apres sa naissance. Elle se monstra au ciel l'espace de neuf
 mois ou environ. Le dixneufiesme de ce mesme mois le
 Roy publia vn edit reperant les precedens, pour faire re-
 tourner ses suiets en leurs maisons, à peine de saisie de
 leurs biens. Cela seruit peu: tous estans si esfarouchez, &
 voyans tant d'aprests de guerre, que ce rappel ne seruit de
 rien. Les Cantons Suisses, qui font profession de la Reli-
 gió furent sollicitez de chasser de leurs terres ceux qui s'y
 estoient retirez à sauueté: mais ils ne voulurent acquies-
 cer aux instances que l'ambassadeur leur en fit. Sur la fin
 du mois le Marechal d'Anuille gouverneur de Languedoc,
 assiegea Sommieres tenu par ceux de la Religion, dont il
 se rendit maistre par composition au bout de quatre mois, y
 ayant dissipé vne armee, dont lon fit diuers iugemens. En
 Dauphi-

fut un bon
 berstria

Nouvelle &
 merveilleu-
 se estoille au
 ciel.

Sommieres
 assiegeé &
 rendu.

Dauphiné, Gordes lieutenant pour le Roy sollicitoit au commencement de Decembre par lettres douces Mombrun, Mi rebel, des Diguieres & autres gentils hommes, de quitter la Religion pour se ranger à la Romaine, adioustant que le Roy estoit resolu de n'en plus endurer d'autre en son royaume. Le quatriesme iour de Decembre, suyuant le commandement du Roy le sieur de Biron acompagné de sept cornettes de cavallerie & de dix huit enseignes de pietons entra au pays d'Onis pour serrer les Rochellois: & lors commença la guerre toute ouverte. Tout le reste du mois fut employé en escarmouches, avec legere perte du costé des Rochellois, fors en vne, où leur fut tué Flojac gentilhomme Saintongeois, fort regretté pour sa valeur.

*Commence-
ment de guer-
re ouverte
contre les
Rochellois.*

M. D. L X X I I I.

Janvier

LA pluspart de l'an mil-cinq cens septante trois fut employee aux sieges de Sancerre, de la Rochelle, & autres places, à molester ceux de Languedoc, & brouiller de plus en plus la pauvre France. Nous en remarquerons les principales circonstances, & commencerons par Sancerre, pour acheuer tout d'un fil, puis considererons les Rochellois & les autres. Des le commencement de l'annee ceux de Sancerre recommencerent leurs courses pour s'acommoder de bleds, mais non si vertueusement qu'il conuenoit, sur l'opinion qu'aucuns des principaux auoyent que les Catholiques Romains s'adresseroient ailleurs. Ceste vaine imagination fut cause de grands maux aux Sancerrois, qui outre la famine, ne tindrent conte de leurs fortifications comme il appartenoit. Le neuuesme iour de Ianvier parurent plusieurs troupes de cavallerie, au nombre d'environ quatre cens maistres: & le lendemain cinq enseignes des vieilles bandes du regimen de Goas, suivies de plusieurs troupes ramassees des enuirons. Quinze iours apres elles furent renforcees de huit enseignes des vieilles compagnies du regimen de Sarrieu, de cinq autres compagnies nouvelles, sans quelques bandes du pays voisin, que certains gentilshommes ennemis de Sancerre conduisoient, suivis de paysans qui ne demandoient que la ruine de ceste petite retraite à ceux de la Religion. Seize enseignes de

*Description
summaire
du siege de
Sancerre
iufques à la
reddition.*

Silence

*1711-1712
1713*

pionniers y arriuerent aussi : tellement que ceste armee estoit composee de quatre à cinq cens cheuaux & d'environ cinq mil hommes de pied, non compris les pionniers & payfans. Le sieur de la Chastre general de l'armee enuoya vn tambour avec lettres sommer les assiegez de se rendre à composition qu'il promettoit raisonnable. On lui retint son Tambour, & ne fit on aucune responce: ce qui preiudicia fort aux Sancerrois, lesquels firent plusieurs braues & auantageuses sorties en ces commencemens. Les assiegeans au commencement de Feurier dresserent vn fort à quatre cens pas de la ville du costé de Fontenay, & ayans fait amener de l'artillerie par bateaux sur Loire, auaient douze canons & quatre coleurines: firent vn fort de terre sur le chemin de S. Thibaut, vne palissade au champ de S. Ladre, trancherent les chemins & auenues de toutes parts es environs de la ville, placerent incontinent dix pieces en ce champ S. Ladre, & six autres sur l'Orme au loup, qui est vne montagne haute au midi de Sancerre, laquelle commande dedans la ville, comme l'experience le monstra puis apres. En quatre ou cinq iours ils tirerent plus de trois cens coups de canon, & auindrent lors choses dignes de memoire. Personne de la ville ne fut offensé de ceste fouldre, sinon vne fille tuée du vent d'vne balle des quatre premiers coups. La tempeste estoit si furieuse que les pierres des murailles de la ville, les cailloux & esclats de bois des maisons où donnoit le canon voloyent en l'air de toutes parts, rompoient les fusts de harquebouzes entre les mains & sur les espaules des soldats assiegez, deschiroyent & perçoient aux autres leurs mandils, chausses & chapeaux, sans les offenser en leurs corps. Mesmes vn coup de boulet emporta la creste du morion qui estoit sur la tette d'vn soldat nommé Pailloy, sans offenser icelui soldat. Vne autre boulet de canon ayant percé à iour la muraille de la ville donna de telle roideur dans vne grange qu'il fit tomber avec soy vn gros quartier de pierre sur les reins d'vn notable personnage, surnommé Petit bois, qui n'en fut point blessé. Vn autre coup qui donna dans la courtine & parapet de la muraille de la ville fit tomber pres de l. de Lery ministre de la Charité, (duquel nous tenons tout le discours de ce siege de Sancerre, où il fut depuis le commencement iusques à la fin) plus d'vne charrettee de cailloux & de pierres, dont

february

loris

dont quelques vnes lui passerent entre les iambes, avec
 telle roideur qu'on peut penser, sans l'atteindre toutesfois. *S. p. 102*
 Vn autre ministre nommé Molet, faisant le sermon, le Di-
 manche 8. de Mars, fut couuert avec ses auditeurs des pier-
 re, de la ruine d'une maison abatue d'une volée de canon,
 sans qu'aucun fust tué, ni blessé, sinon quelques vns vn peu
 egratignez. Or combien que depuis ceste baterie si furieu-
 se contre des murailles qui valloyent peu continuast enco-
 res les iours suiuaus, tellement que les assiegeans tirerent
 contre Sancerre plus de six mille coups de canon, toutef-
 fois des assiegez il ne mourut pas vingtcinq personnes par
 tel effort. Sur la fin de Feurier les assiegeans s'efforcèrent
 de surprendre vn ravelin, dont ils furent viuement repouf-
 sez, & y perdirent Diuory capitaine & vingtcinq soldats
 des vieilles bandes tuez sur la place, remenans beaucoup
 de blefiz. Du costé des assiegez la Buiffiere enseigne de *100000*
 la Fleur y fut blessé d'une harquebuzade, dont il mourut
 tost apres. En Mars auint qu'un soldat enuoyé pour espion
 du camp en la ville ne sceut si bien se contrefaire, que le
 gouverneur le surprint en plusieurs variations, au moyen
 dequoy appliqué à la torture, il mourut en prison. Les nei-
 ges & pluyes presque continuelles incommodoyent mer-
 ueilleusement les vns & les autres, sur tout les assiegeans,
 ausquels les assiegez bruslerent avec feux artificiels vn pôt
 de bois esquarri couuert de clayes, sous lequel ils venoyét *100000*
 à couuert iusques au pied du ravelin, sans qu'on peust les
 offenser, & pésoit-on qu'ils deussent saper ou miner ce ra-
 uelin: à cause dequoy les assiegez firent incôtinét des puits
 pour cõtremener de ce costé-là. Et pource qu'un autre pôt
 plus fort que le precedét fut incôtinét redressé, & que lon
 creusoit le ravelin, les assiegez firét sortir sur le soir le ca-
 pitaine Mõrauban avec cinquãte harquebuziers, lequel fauf
 fa vn corps de garde, tua douze ou treize soldats, amena
 deux prisonniers, qui ayãs asseuré qu'on minoit sous ce ra-
 uelin & en vn autre endroit, dès le lédemain matin furent
 cõmencez sept puits en diuers lieux es trãchees dãs la ville,
 pour esuêter icelles mines, & pour ueut-on aux autres for-
 tificatiõs, selon que la necessité du temps le cõmandoit &
 permettoit. Trois iours apres sur les neuf heures du soir les *premier*
 assiegeans apres s'estre approchez par dedãs leurs trãchees *assaut,*
 sãs estre descouverts, se ietterét dãs le fossé vers la breche

de Londis, laquelle ils trouuerent bien gardee, tellement
 qu'avec perte de plusieurs tuez, ils furent cōtrains se retirer
 avec grand nōbre de blesez. Durāt le cōflict qui fut lōg &
 aspre, les assiegez ne cesserent de chanter Pseaumes: ce qui
 occasiona les assiegeas de tirer quelques coups de l'artille-
 rie placee sur la montaigne nommee l'Orme au loup, qui
 donnerent dedans le rampart sous les pieds des soldats as-
 siegez qui en estoient esbranlez, toutesfois sans autre do-
 mage ni blessure. Ayās aussi descouvert par quelques pion-
 niers prins à vne sortie que les assiegeans travailloyent à
 sapper le ravelin de porte Viel, ils le trācherēt en vne nuict
 par le milieu, & en firent comme vn secōd & nouveau, qui
 fut en defense le ledemain matin. En la nuict du 17. de Mars
 40. soldats sortirent, surprindrent vn corps de garde, tuerēt
 18. ou 20. soldats, amenerent vn prisonnier qui les assura de
 ce qui auint le lendemain, c'est qu'ils furent canonnez de
 16. pieces qui firent vn grand abatis. Le iour suyuant, apres
 que les assiegeans eurent batu fort furieusement de toutes
 leurs pieces rangees en trois endroits, au champ S. Ladre, à
 l'Orme au loup, au Carroy Mareschaux, rompu & mis bas
 les defenses des tours & murailles de la ville, continué &
 acheuē la bresche, laquelle auoit plus de trois cēs pas d'ou-
 uerture, leur enseigne colonnelle blanche, suiui de autres
 parut en ordre de bataille, tous s'acheminans à couuert par
 leurs tranchees iusques sur le bord du fossē de la ville, où
 ils donnerent l'assaut, comme s'ensuit. Le regimen de Sar-
 rieu donna au bout de la bresche tirant à porte Oison, au
 lieu dit la grange Londis, où fut fait le plus grand effort: &
 pour le soustenir le sieur de la Chastre chef en l'armee y
 vint avec sa compagnie d'hommes d'armes, lesquels avec
 autres maistres descendirent de cheval & combaterent à
 pied ce iour la. Ce premier assaut fut furieux: car les assail-
 lans vindrent en bel ordre & bien resolu droit à la bres-
 che, sur laquelle monterent & combaterent sept ou huit des
 mieux armez & couuers: mesme le Capitaine Ros, ensei-
 gne de Sarrieu y porta & en remporta son drapeau. Iceux
 repoussez, le sieur de Bonniuet, les gentilshommes du
 pays, & le capitaine Cartier, firent la seconde charge, où ils
 vindrent de telle resolution qu'aucuns monterēt par deux
 fois sur la bresche, entre autres Fontaine, enseigne de Car-
 tier, reuoltē de la Religion, lequel y fut blezē & s'en re-
 tourna

*Assaut ge-
 neral en di-
 uers en-
 droits.*

tourna boiteux. En ceste deuxiesme charge, il y eut 4. en-
 seignes suivies de quatre à 500. soldats, qui descendirent
 franchement dās le fossé: mais en lieu de marcher droit à la
 bresche, se ioinrent au coin de la muraille que lon battoit
 encores, & y furent quelque temps avec leurs quatre ensei-
 gnes, sans pouvoit estre offēsez de ceux de la ville, lesquels
 ne pouvoient subsister sur la muraille qui les separoit, à
 cause des volees de Canon qui y donnoient. Il estoit aisē
 de les desloger à coups de mousquets & harquebuzes de
 quelques flancs restez du costē de porte Oison: mais il n'y
 auoit mousquetaire ni harquebuzier pour lors en cest en-
 droit là. Or il survint vn cas qui preserua les assiegez: c'est
 que comme les Canonniers continuoient sans relasche la
 batterie du lieu appellē Carroy Marechaux, cuidans attrer-
 rer la muraille & descouvrir la plateforme sur laquelle cō-
 batoyent les assiegez, en s'opiniastant sur tel effort, ils tir-
 rerent deux ou trois volees de canons, qui firent tomber
 tant de pierres sur ces 4. enseignes & soldats de la suite, que
 force leur fut de se retirer. Bien vint à point aussi pour les
 assiegez que la poudre faillit aux canonniers en ceste batte-
 rie là: car s'ils eussent fait tomber encore six ou sept pieds
 de muraille, la plateforme où les assiegez combatoyent en
 flanc (qui estoit leur principale defense) demuroit des-
 couverte, & seruoit de pont aux assaillans pour entrer dans
 la ville, sans qu'il y eust moyen de les soustenir: pource que
 ceste plateforme ayant esté soudainement faite, n'estoit pas
 retranchee par le derriere du costē de la ville, & ne pouvoit
 on resister d'ailleurs. Les six enseignes du regimen de Goas
 donnerent au ruelin de porte Viel, & à la plateforme de
 Boudin, ayans pour leur soustien le sieur de Mōigny lieu-
 tenant du Comte de Brienne, & quelques autres gentils-
 hommes: là fut tuē Cabasoles capitaine d'vne des com-
 pagnies des vieilles bandes, homme vaillant & fort regret-
 tē des assiegeans. Les compagnies nouvelles (exceptee cel-
 le de Tessier) donnerent à la grand' bresche, assaillans de-
 puis la plateforme de porte Viel, iusques à l'autre bout de
 la breche tirant à la porte S. André. Le Capitaine Tessier
 presenta l'escalade à la porte Cesar, qui est à l'autre bout de
 la ville, afin que l'assaut fust general, & que les assie-
 gez fussent empeschez de toutes parts. Du costē des
 Sancerrois, le Capitaine la Fleur, Chaillou son lieu-

S. M. DE V.

C. M. M. M. M.
 M. M. M. M. M.
 M. M. M. M. M.
 M. M. M. M. M.

M. M. M.

tenant, & Montauban la cornette defendoient la bresche
 Londis de laquelle approchant & auât que les soldats qui
 les suiuyent fussent rangez en bataille, deux furent em-
 portez d'un coup de canon. Les autres capitaines auoyent
 chascun leur quartier assigné, où tous se porterent vaillam-
 ment: les murailles estans bordees par tout, & gens es pla-
 ces principales pour fournir aux rafraischissemés & autres
 occurrences. Durant l'assaut, les cent cinquante vigneterôs,
 dont nous auons parlé, avec leurs fondes, seruis par les fein-
 mes & chambrieres, firent merueilles, & blessèrent grand
 nombre d'assaillans. Au plus fort du cōbat, vne femme em-
 poigna la picque d'un soldat, contesta contre lui pour l'ar-
 racher d'entre ses poings. Vn ieune homme de la ville nom-
 mé Ialot, prins en combatant par vn rondacher, comme on
 l'emmenoit en le faisant descendre au fossé, cria à ses com-
 pagnôs qu'ils tirassent à lui, plustost que le voir emmener.
 L'un d'eux couche en ioue, & vise si droit, qu'il tua le ron-
 dacher: surcé Ialot tue de son poignard vn autre qui le re-
 noit encore, & ainsi eschappe, remontant vers les siens sur
 la bresche. Les assiegez ne firent resistance qu'à coups d'har-
 quebouzes, d'espees & de fondes: car les autres machines
 de guerre ne furent lors employees, cest assaut general a-
 yant esté donné plustost qu'ils ne pensoyent, à cause de la
 batterie qui n'auoit cessé tout le matin. Les Sancerrois per-
 dirent en cest assaut dixsept soldats tuez ou blessez à mort,
 & vne fille qu'un coup de canon emporta. Quant aux as-
 siegeans il en demeura dans les fossez environ soixante des
 plus hardis: il y en eut plus de deux cens biessez à mort, qui
 s'en allerent rendre l'ame en leurs tentes & logis: environ
 autant de naurez, qui guerirent avec le temps, mais murti-
 lez & marquez pour le reste de leurs vies. Depuis les assie-
 geans se resolurent (entendans l'estat de la ville) de bloc-
 quer & afamer les Sancerrois par le moyen des forts qu'ils
 tracerent & dresserent bien pres de la ville: & lesquels a-
 yans mis en defense, nonobstant les escarmouches des as-
 siegez, ils logerent deux couleuines dans le plus grand,
 remenans leurs autres pieces de batterie es villes d'où ils
 les auoyent tirees: & laissans forces suffisantes autour de
 la place pour empescher les assiegez de sortir ni de tirer
 soulagement du plat pays. Au commencement d'Avril
 vn soldat

*Delibera-
 tion des as-
 siegeans de
 blocquer Sa-
 cerre.*

vn soldat de la ville s'estant coulé de la muraille en bas, s'en alla rendre au grand fort, assurant que les assiegez s'en alloient entrer en la famine. Deux iours apres les assiegez firent vne sortie & tuerent quelques ennemis, lesquels pour boucler du tout la ville, firent cinq nouveaux petits forts, & toutes les nuits estoient en garde fort soigneuse, tellement que les assiegez conurent bien qu'on les vouloit empoigner à la gorge; non pas aux mains. Ils despecherent gens pour aller aux secours, mais les vns furent prins prisonniers; les autres executez à mort comme le capitaine la Fleur; les autres ne reuindrent point; ou ne peurent rentrer, & n'obtindrent rien au regard du secours pretendu, quelque part qu'ils allassent: comme aussi il n'y auoit nul moyen pour lors du costé des hommes. Ainsi donc estans fermez de toutes parts par ennemis irreconciliables; dès le commencement d'Auril la diffe- tete de chairs les ayant acueillis en moins d'vn mois tous les asnes & mulets furent despechez. On vint puis apres aux cheuaux, aux chats, rats, taupes, souris & chiens; ensuite aux cuirs de bœufs, vaches & peaux de moutons, aux parchemins, cornes de pied de cheual, cornes de lanternes, licols & harnois de cheuaux, ceintures de cuir, herbes & racines sauuages. A la fin de Iuin, les trois parts des assiegez ne mangeoyent plus de pain. Ceux qui pouuoient recouurer de la graine de lin, & autres qu'on ne s'estoit iamais auisé de manger; les faisoient mouldre, ou les piloyent dans les mortiers, & en faisoient du pain, comme aussi il s'en faisoit de toutes sortes d'herbes meslees avec vn peu de son si lon en auoit. On y mangea du pain fait de farine de paille, de coquilles de noix; & d'ardoise: le suif, le vieux oing, & autres vieilles graisses seruoient à faire potages & friture. Les excremens des cheuaux & des hommes, & les immondices des rues ne furent espargnees: & le vingneuuieme de Iuillet fut prins vn pauvre vigneron avec la femme, executez à mort, pour auoir mangé la teste, la fressure & la ceruelle d'vne leur fille agee d'environ trois ans, laquelle estoit morte de faim & en langueur: ayans appresté toutes les autres pieces pour les manger en d'autres repas. Vne autre vieille femme logée en leur maison, & qui

*Summary
of the
...*

*Sommaire
recit de la
famine de
Sancerre.*

10. 1. 29

Nota

auoit eu part a ce funeste repas mourut en prison peu
 d'heures apres son emprisonnement. Ils se trouuerent coul-
 pables d'autres fautes : mais ce qui agraua ceste der-
 niere, fut que le iour de ce piteux mesnage, ils auoyent
 esté soulagez de quelque porage d'herbes & de vin : ce qui
 pouuoit leur suffire en la necessité du temps. Ceux des as-
 siegez qui sortoyent ou estoient mis hors la ville pour
 chercher soulagement ailleurs, voulant passer outre e-
 stéyent tuez par les assiegeans, ou contrains à coups
 de bastons retourner en arriere. Demeurant dehors sans
 pouuoir ni vouloir rentrer, ils viuoient des bourgeois
 de vignes, de meures sur les hayes, d'escargots, de lima-
 ces rouges, & d'herbes. Presques tous moururent entre les
 tranches & fossez. Entre autres spectacles pitoyables on
 trouua les corps d'un vigneron & de sa femme morts au-
 pres l'un de l'autre dans les vignes, & deux de leurs en-
 fans aupres qui crioyent & pleuroient, le plus petit n'ayant
 que six semaines, qu'un honorable & charitable vesue de
 la ville enuoya querir. Si plusieurs mouroyent par les
 vignes, aupres de la contrescarpe, & dans le fossé de la vil-
 le, il en mouroit encore dauantage dans les maisons &
 par les rues, où ils tomboient d'heure à autre, & y auoit
 tel iour que lon enterroit vingt cinq ou trente morts de
 faim. Les ieunes enfans au dessous de douze ans mou-
 rurent presques tous. C'estoit piné d'ouir les lamenta-
 tions des pauures peres & meres, dont la pluspart neant-
 moins se fortifioit en l'assurance de la grace de Dieu. Sur-
 quoy ie reciteray deux accidens notables. Un ieune gar-
 sonnet aagé de cinq ans, apres auoir languy quelques sep-
 maines se trainant par les rues, en fin nature defaillant
 tombe en presence de son pere & de sa mere, lesquels vi-
 rent à l'instant les nerfs de leur enfant se retirer comme
 qui les eust coupez, & soudain le corps defaillir. Un
 autre ieune garson aagé de dix ans tirant à la mort, oyant
 & voyant ceux qui l'auoyent engendré pleurans aupres
 de lui duquel ils manioient les bras & les jambes aussy
 fées que de bois, leur dit, Pourquoy pleurez vous ainsi de
 me voir mourir de faim? Je ne vous demande point de
 pain, ma mere, ie sçay que vous n'en auez point : mais puis-
 que Dieu veut que ie meure ainsi, il le faut prendre en gré.
 Le Sainct

*Composition
attroyee aux
Sancerrois.*

de fois menasiez d'un massacre general) furent garantis par ces bons personnages que Dieu leur enuoya de si lointain pays, & comme du bout du monde: leurs voisins & ceux des pays plus proches, n'ayans peu ou voulu les secourir. Somme, apres quelques disputes, assemblees, conferences, allees & venues, otages baillez de part & d'autre, le Sieur de la Chastre au nom du Roy leur accorda de sortir avec leurs armes & bagage: & quant à ceux qui voudroient demeurer, de n'estre recherchez ni molestez pour le passé: leur permettant de disposer de leurs biens comme bon leur sembleroit: promettant de conseruer l'honneur aux femmes & filles: à condition que les habitans & autres refugiez payeroyent la somme de quarante mil liures audit Sieur de la Chastre, qui par le moyen de cest accord arresté le 19. iour d'Aoust entra le dernier iour du mesme mois dedans Sancerre, les ministres, plusieurs des habitans, les capitaines, soldats, habituez & refugiez s'estans retirez avec passeports & conduits les vns deçà, les autres delà. Peu apres, Sancerre fut du tout desmantelee, quelques maisons abatues, l'horloge, les cloches & autres marques de ville ostees, le bailli Ioanneau massacré de nuit à cent pas pres du logis du sieur de la Chastre le 12. iour de Septembre. Apres que la Chastre se fust retiré à Bourges, le bailli de Berri, laissé gouverneur en ceste place desolee avec deux compagnies de pietons, & quelques troupes des enuirons, il s'y fit des pillages & concussions estranges: tellement que c'est merueilles que Sancerre soit debout & habitee auiourd'hui comme elle est, ayant outre la restauration de ses merueilles bastimens, & repeuplement, libre exercice de la Religion en la presente annee 1595. que nous paracheuions ce recueil.

*Discours
du siege de
la Rochelle
depuis son
commence-
ment iusques
à la paix
attroyee aux
assiégez.*

Considerons consequemment selon nostre dessein le siege de la Rochelle & la fin d'icelui en l'année mil cinq cés septante trois. Au commencement le sieur de Biron essayoit de remettre sus quelque moyen d'accord: ce qui ne succeda pas, pource que les Rochellois ne voyoyent que danger pour eux en telles negociations, estimans leur conseruation consister pour lors en desfiance. Auint en ces entrefaites que deux soldats desireux de guerre sans auoir esgard que le cōseil pour iustes raisons ne laissoit sortir à tou-

tes heures ceux qui en auoyent enuie, descendirēt dans le fossé par vne longue eschelle en vn endroit fort renommé depuis, & nommé le bastion de l'Euangile. Ayans passé la contrescarpe, ils trouuent la guerre, tellement que l'vn d'eux est tué: l'autre eschappe & donne l'alarme si chaude à la porte, qu'impossible fut de tenir les autres soldats & leurs capitaines. La Noue auerti que plusieurs estoient engagés assemble soudain les forces de pied & de cheual, & marche promptement au secours. L'escarmouche attaquee en plusieurs endroits dura plus de cinq heures. Trois ou quatre de la ville y furent tuez, & pres de vingt blesez: ceux du camp perdirent enuiron cent hommes, & cinquante blesez, outre deux capitaines amenez prisonniers en la ville. Certain ieune gentilhomme, neveu de Puigaillard gouverneur d'Angers, se trouua parmi les autres en ceste escarmouche, & blasphemant execrablement se vançoit d'auoir esté l'vn des assassins de l'Amiral, monstrant vn coustelas nud, qu'il disoit auoir remporté de ce signalé conflict, avec menacés de faire boucherie de la chair des Rochellois. Auint qu'au lieu de bien iouer des mains en ceste escarmouche, le cœur lui faillit, tellement qu'en cerchant ses pieds il fut emmené prisonnier. Cela lui fit perdre l'escrime de sa langue: mais n'estant pas deuenu plus sage, contre la foy par lui donnée, il essaya de s'enfuir: ce qui lui cousta la vie, car ayant trouué des coureurs plus habiles que lui, rattraint en chemin il fut tué, & despoillé & laissé nud dans vn champ, où la nuict suyante les chiens lui mangerent le visage: le lendemain par l'intercession de la vesue du sieur de Flojac, damoiselle affectionnée à la Religion, ce pauvre corps fut apporté & enterré dedans la ville qu'en son viuant il auoit tant menacé. Depuis ceste escarmouche Biron essaya de renouer la negociation commise à l'Abbé Odagne, député pour amener les Rochellois à quelque composition. Mais cela n'eut aucun effect: car lon en descouuroit tous les iours quelque nouveau complot. De fait à mesme temps, vn gentilhomme dans la Rochelle descouurit au Maire & aux principaux du Conseil les intelligences que Biron & autres pensoyent auoir avec lui pour la surprinse de la ville. Il estoit d'auis d'attirer les plus hardis capitaines du camp & bon nombre de leurs soldats dans la Rochelle, où ils seroyent aisément sacmentez, & les

Rochellois

desroués

la ville

chef de gent

x.

2000000

assiegeans afoiblis d'autant. Cependant il estoit sur le point de toucher vne bonne somme de deniers. Sur cela se rendirent dans la ville le 17. & 18. de Ianuier quelques soldats bien equippez des compagnies de Puigailard & de S. Martin surnommé le Lutherien. Toutesfois le Maire ayant conferé avec quatre ou cinq des principaux, trouua par leur resolution, que petite execution assuree valoit mieux que grande entreprinse hazardeuse: & que sans differer dauantage il falloit despecher ceux qui estoient ia entrez, sans attendre qu'ils se reforcassent ou en corrompissent d'autres. De ces traistres ia enroulez en vne des compagnies les cinq furent tuez le soir du iour de ceste deliberation, & leurs corps iettez par dessus & du haut des murailles en bas pres la porte neufue. Trois autres furent mis en prison, desquels on entendit toutes les particularitez, puis apres passerent par les mains du bourreau. Les Rochellois continuerent de là en auant, l'espace de quelques iours à faire brusler hors la ville les granges, maisons & moulins qui pouuoient en les incommodant seruir beaucoup aux assiegeans. Surquoy auint vn fait plaisant. La ville auoit donné au capitaine Normand certain moulin fort proche, duquel il tiroit quelque reuenu pour la garde de ce qui estoit de prinse en ce moulin, Normand y laissoit la nuict vn soldat. Les assiegeans avec l'eslite de leur infanterie & deux couleurines vindrent la nuict du 23. de Ianuier pour forcer ce moulin. Ils bracquèrent leurs Couleurines fort pres, la Lune leur esclairant, & lascherent seize coups. Le soldat leur tire quelques harquebuzades. Son capitaine estant à cest alarme acouru sur le rempar de ce costé, se préà à crier au soldat, comme s'il y en eust nombre dans le moulin: Courage, soldat, ne vous rendez point, vous serez bien tost secourus. En fin ce soldat requit estre receu à parler, & fit composition pour ceux qui estoient dans le moulin. Ceux du camp ayans veu qu'il estoit seul, & despittez de son assurance, le retindrent prisonnier: puis à cause qu'il n'auoit moyen de fournir la rançon qu'ils demandoient, conclurent de le mettre aux galeres. Mais estant ia rasé & vestu en forçat, il trouua moyen d'eschapper, & s'en retourna sauf dans la ville. La Noue y fut esleu chef des armes, sans diminution des droitz & de l'authorité du Mai-

*Plaisante
auanture.*

23) *Januier*

du Mai

du Maire en toutes autres choses: Et nouueaux deputez enuoyez en Angleterre pour obtenir secours: ce que le Roy empescha tant qu'il lui fut possible & entre autres moyens fit inuiter la Roine d'Angleterre d'estre marraine avec l'Imperatrice & le Duc de Sauoye d'une fille laquelle fut baptisee le deuxiesme iour de Feurier, nee le 27. iour d'Octobre precedent & decedee en bas age. Le Milord de VVencestre, seigneur de la Religion Romaine, venant d'Angleterre en France pour ceste ceremonie, faillit à estre desualize par quelques coursairez, qui lui tuerent quelques hommes & pillerent l'un de ses basteaux: ce qui fut cause que les vaisseaux François & VVallons qu'on pouuoit attraper es ports d'Angleterre, eurent mauuais temps. Les escarmouches continuoyent tous les iours entre ceux de la Rochelle & leurs ennemis, où la suffisance des chefs & le courage des membres paroissoit de part & d'autre: mais tousiours au plus grand dommage des Catholiques Romains, sur lesquels les assiegez faisoient leurs sorties bien à propos, ayans la retraite proche & assuree.

Au commencement de Feurier, le Duc d'Anjou chef en l'armee royale, arriué à Saint Maixant enuoya lettres à la Noue, le sommant de lui faire rendre la Rochelle, sous promesse de biens & vies sauues: autrement, & si dans trois iours apres qu'il assignoit son arriuee au camp, cela n'estoit executé, sa resolution estoit avec les forces ia campees, & celles qui le suyuoient, d'assieger la ville sans y perdre vne seule heure de temps, la forcer, & punir de telle sorte ceux qui seroyent prins, que l'execution seruiroit d'exemple aux autres. Les Rochellois commencerent à penser encores mieux à leur defensue, & à trauailler aux fortifications. Or pource que le camp empeschoit presques ordinairement leurs gens de couper & apporter fascines & autres bois propre, la Noue auerti de leurs courses leur dresse vne embuscade tant à propos le sixiesme iour de Feurier, à pied & à cheual, qu'apres auoir laissé fort auancer leurs escarmoucheurs il les enferma entre ses troupes & la ville, taillant en pieces ceux qui s'estoyent ainsi enfilez. Non content de cela, il donne

La Noue est le chef de guerre dans la Rochelle.

Rochelle.

Escarrouches continues.

febr. 4. 1627

Escarrouches continuelles.

dans vn logis où estoit la compagnie du Capitaine la Pôr-
 te, tue soixante soldats, & sans auoir perdu ce iour qu'vn
 s'en retourne avec quarante prisonniers, qui furent ren-
 uoyez le lendemain sans rançon, pource que lon estima
 que tout l'argent qui s'en pouoit tirer n'esgaleroit la des-
 pense de peu de iours: quelques vns toutesfois reconus
 pour massacreurs receurent plus rude traitement. Il y auoit
 lors en la ville bon nombre de gentilshommes & gens de
 cheual, huit compagnies des habitans, neuf d'estrangers, &
 celle du Maire, puis vne de volontaires dressees par la
 Noue, composee de vingt mousquetaires, cinquante cinq
 piquiers ayans tous le corcelet à l'esprouue, & trente har-
 quebuziers: les deux parts de ceste compagnie estoient de
 gentilshommes & gens qui auoyent eu charge en guerre.
 Le Duc d'Anjou arriva à sept lieues pres de la Rochelle, es-
 criuit le 10. iour de Feurier à la Noblesse & aux habitans
 deux lettres d'exhortation à se rendre, & de menaces s'ils

*Lettres du
 Duc d'An-
 jou & res-
 ponsé.*

en faisoient refus. Les Rochellois respondirent humble-
 ment; remonstrans la necessité de leur defensue, prioient
 le Duc de pouruoir à la tranquillité du Royaume, & faire
 qu'ils peussent servir à Dieu en l'exercice de la Religion.

Quant aux gentilshommes, leur response portoit, combien
 qu'ils fussent du tout affectionnez au seruice de son Roy,
 neantmoins par la malice des flateurs & ennemis de paix,
 ils auoyent esté reculez de la bonne grace d'icelui. Ils ren-
 doient puis apres raison de la prinse des armés; qui n'auoit
 esté volontaire, sinon tant que la necessité les auoit for-
 cez de le vouloir, ne connoissans pour lors autre moyen pro-
 pre pour la conseruation de leurs vies spirituelle & tem-
 porelle, que la retraite es lieux forts & munis, iusques à ce
 qu'il pleust au Roy, y pouruoir par l'assemblee legitime
 des Estats, & des Conciles libres. Supplioient le Duc d'An-
 jou d'auoir esgard à leurs iustes plaintes, ne leur point im-
 puter ce qui procedoit de la faute d'autrui, presentans au
 Roy & à lui obeissance & seruice. Le lendemain le Duc ar-
 riva au camp, acompagné de son frere le Duc d'Alençon,
 du Roy de Navarre, des Princes de Condé & Dauphin, des
 Ducs de Longueuille, Bouillon, Neuers, Aumalle, Guise, du
 ieune Comte de la Rochefoucault, du grand Prieur & autres
 grands Seigneurs, qui allerent tous loger à Nieul, à vne
 bonne lieue de la Rochelle, où ils demurerent iusques à
 la paix.

*17. 11. 11. 3.
 17. 11. 11. 3.

*

la paix. Vne chose seruit grandement à ceux de la Rochelle: c'est qu'au conseil de leurs ennemis se trouuerent beaucoup de testes, qui auoyent diuerses pensees & desfeins. Padiousteray ici ce que le Marechal de Montuc escrit à ce propos & de toute ceste entreprise sur la fin de ses memoires, en tels termes: Voila tout le monde à la Rochelle. Je suis appellé au festin comme les autres: & quand ie prins ma resolution d'y aller, ie fis estat d'y mourir, & que ce seroit là mon tombeau. Estant arriué, ie fus estonné d'y voir tant de gens de diuerses humeurs, qui eussent esté bien marris qu'elle eust esté prise. Ce siege fut grand, long & beau: mais à bien assailli, mieux defendu. Je ne veux pas m'amuser à escrire ce qui fut fait là: car ie n'estois que comme vn particulier, & ne veux mesdire de personne. Monsieur, qui depuis a esté Roy, lequel commandoit à ce siege, scait bien que m'ayant fait cest honueur de m'en parler, pour scauoir mon auis, ie lui en di franchement ce que i'en scauois. Par ce siege tous ceux qui estoient lors, & ceux qui viendront apres, pourront iuger qu'il faut meshui prendre les places de telle consequence par famine, les blocquant: ou avec le temps pied à pied. Il s'y fit vne grand' faute de hazarder tant d'hommes aux affauts: & encore plus d'auoir fait si mauuais guet, afin que secours de pouldres n'entraist, comme il fit par la mer. Mais, pour en dire mon auis comme les autres, quelque chose que les Rochellois eussent sceu faire, ils estoient à nous, & n'eussent sceu s'en desdire: ie di la corde au col, car le secours que le Comte de Montgomery leur amenoit s'estoit retiré: nous estions sur le point de venir aux mains avec eux: tout leur defailloit. Mais en mesme temps mon frere monsieur de Valence estoit en Pologne pour faire eslire monsieur pour leur Roy, comme il fit: & croy que ceste gloire lui en est deue. Mais cela fut aussi cause que chascun pensa à entrer en capitulation, laquelle en fin se fit. Les deputez de Pologne le vindrent saluer là pour leur Roy. Or toute la troupe s'en retourna pour s'aprester & se trouuer à la feste de ceste nouvelle couronne, apres auoir laissé plusieurs morts en ce siege, & les Rochellois maistrés de leur ville. Il sembloit aux propos que Monsieur tint à son depart, qu'il n'estoit pas fort cõtent de ce nouveau Royaume. Si pense-ic, que c'estoit grand honneur pour lui &

Rochelle.

Iugement de
Montuc son
chant le sie-
ge de la Ro-
chelle.Description de
la ville

pour nous, qu'un royaume si éloigné vint chercher un Roy dans le nostre. Tel est le iugement de Monluc.

*Continuatiō
du siege de
la Rochelle.*

Considerons maintenant quelques particularitez de ce siege auant que le but de ces recueils le peut porter. La ville assiegee par mer & par terre entiron la mi Feurier les escarmouches continuerent, tandis que ce qui estoit necessaire pour les batteries se preparoit. Cependant les assiegeans tiroient de dessus la Carraque force canonnades dans la ville & sur le destroit, si quelques basteaux s'ingeroient de passer durant la nuit, ou parmi les bruines: mais de plusieurs centaines de coups tirez nul ne porta, pour tuer ni offenser aucun fors deux ou trois personnes. Le vingt troisieme iour de Feurier, apres plusieurs consultations & messages les sieurs de Biron, Stroffi, Villequier, & l'Abbé Gadaigne parlementerent à la porte de Coignes avec la Noue, le lieutenant general, Mortiers & Morisson deputez de la Rochelle. L'Abbé discourut de l'intention & clemence du Roy: que passé ce coup ne faloit plus s'attendre de le pouuoir fleschir par aucunes prieres ni requestes, s'estant mis en plus grand deuoir qu'il n'estoit conuenable pour sa grandeur: que tous ses autres suiets de la Religion se reputeroient bienheureux, s'ils pouuoient impetrer la moitié de ce qu'il offroit à ceux de la Rochelle: pourtant exhortoit les deputez d'y auiser meurement, & ne laisser escouler ceste occasion. La Noue & les trois autres disans leur auis comme particuliers, respondirent qu'au fait de leur commission auoir seulement charge de receuoir les articles que le Roy enuoyoit, entendre la creance de Gadaigne, & rapporter le tout au Conseil de la ville, composé de cent hommes escheuins & pairs, desquels le Maire est chef. En ce temps le Duc d'Anjou fit executer à mort dans Nieul le capitaine Cadet, Turc de nation, pour plusieurs voleries & concussions desquelles il fut conuaincu: combien que plusieurs grands Seigneurs & Capitaines sollicitassent fort la deliurance de ce Cadet: ce que le Duc refusa, & en fut grandement estimé des gens de bien & redouté des meschans. Les articles baillez par Gadaigne, au nombre de vingt sept, contenoient vne protestation de la sincerité du Roy en tout le passé, & nouveau proces contre l'Amiral, les memoires duquel escrits de sa main (dont lon n'auoit iamais parlé) estoient lors alleguez: puis il sommoit

february

*la cleue
du iour
hommes
d'armes*

sommoit les Rochellois d'ouvrir les portes à Biron ou au-
 tre qui auroit charge d'entrer en leur ville, comme il apar-
 tient (c'est à dire avec telles troupes qu'il estimeroit suffi-
 santes) pour y maintenir l'autorité royale, & faire que la
 place ne fust plus à la discretion des mutins. Quoy faisant
 il leur permettoit l'exercice de leur Religion, avec pareille
 liberté qu'il leur auoit ottroyee par son edit de pacificatiõ,
 sans en rien diminuer & alterer: dont leur seroyent despes-
 chees telles lettres qu'ils conoistroyent leur estre de be-
 soin. Au reste il leur retranchoit toute esperance de se-
 cours du costé d'Angleterre. Les Rochellois ayans mon-
 stré l'equité & necessité de leur defenue, l'iniquité tyran-
 nique du Baron de la Garde & autres, acceptent ce que le
 Roy declaire touchant son edit de pacification, & requie-
 rent qu'icelui soit entretenu non seulement pour leur re-
 gard, mais aussi pour le soulagement & repos de tous ceux
 de la Religion en France. Trois iours apres cest abouche-
 ment, les Rochellois auertis qu'il y auoit trente deux pie-
 ces de batterie à demi lieuë d'eux, & que leurs ennemis
 s'attendoient d'escarmoucher l'apresdisnee & employer
 leurs forces, resolurent de faire aussi quelque effort, & for-
 tirent sur le midi. La meslee dura plus de six heures, où la
 Noue perdit deux chevaux tuez sous lui, & receut quelques
 harquebuzades sur sa cuirasse, sans dommage au corps. Il y
 perdit vn Capitaine en chef, deux capitaines enseignes,
 cinq soldats, & remena vingt blesez, les morts enleuez &
 enterrez en la ville. Du camp furent tuez que blesez en-
 uiron 150. & y auoit plusieurs capitaines. Les femmes
 firent merueilles ce iour, portans vin & confitures à leurs
 soldats, soulageant les blesez, & se fourrant assez auant en
 ceste meslee. Vne entre autres se hazarda de despoiller
 vn mort des ennemis, emportant la harquebouze & l'espee
 d'icelui, dont elle fit vn trophée. La batterie commencée le
 dernier iour de Feurier avec huit canons & deux coule-
 urines sembla auoir eschaufé & acouragé les assiegez, qui
 d'vne merueilleuse alegresse s'employoyent aux fortifica-
 tions. Sur les trois heures apres midi la batterie cessa, & se
 fit vne sortie, en laquelle le Capitaine Normans tua grand
 nombre d'assiegeans, n'ayant perdu qu'vn soldat & remené
 deux blesez.

Rochelle

Au commencement de Mars, trois ou quatre iours durât, *Continuation*

du siege de il y eut des parlemens, pour auoir sans combat ceux de la
la Rochelle. Rochelle. On leur offroit dans la ville l'exercice de la Reli-
 gion, aboli au regard de toutes les autres places du royau-
 me: & le Duc d'Anjou, se fondant sur ce que le secours
 d'Angleterre estoit vne vaine imagination par la plus haut
 qu'il n'auoit encores fait: Vn iour auparauant Claude de
 Lorraine, Duc d'Aumale, oncle du Duc de Guise, estanc
 derriere vn gabion, fut tué d'vn coup de piece braquee sur
 le bouleuard de l'Euangile, laquelle trauersa le gabion &
 ce Duc qui pensoit à toute autre chose qu'à ce qui lui auint.
 Il fut fort regretté au camp: mais les assiegez louerēt Dieu
 qui afoiblissoit leurs ennemis, & en celui la punissoit les au-
 tres massacreurs, attendant leur tour. Le cinquiesme iour
 de Mars, le Conseil fut assemblé en la ville, ou apres plu-
 sieurs raisons debatues de part & d'autre, la resolution fut
 de soutenir iusques à l'extremité, plustost que d'accorder
 chose qui fust desraisonnable, & qu'on n'enuoyeroit plus
 de deputez, ains que la respõse seroit enuoyee par vn tam-
 bour. Le tout rapporté au peuple en vne assemblee faite à
 ceste fin, tous dirent qu'il falloit preferer vne iuste guerre à
 vne paix honteuse & suspecte: & qu'ils auoyent encores as-
 sez de moyens pour subsister, estimant qu'vn iour de parle-
 mens leur portoit plus de nuisance que dix ans de guerre.
 Six ou sept iours apres, la batterie ayant recommencé &
 continué, la Noue, voyant sa presence inutile pour lors aux
 Rochellois, pour beaucoup d'occasions se tira vn peu loin
 d'eux, se rendant en l'armee du Duc d'Anjou avec Cham-
 pagny, la Roche Esnard, la Salle & quelques soldats. Com-
 me il auoit grandement serui iusques lors à ceux de la Ro-
 chelle, il continua dehors avec vne merueilleuse adresse, &
 seruit plus loin que pres: ainsi qu'en fin les assiegez le fen-
 tirent & reconurent. En tout ce mois les assiegeans tire-
 rent pres de treize mil coups de canon, & y eut quelques
 escarmouches & surprinses, esquelles ceux du camp auoyēt
 rousiours du pire, & perdirent en peu de semaines plus
 d'vne vingtaine de chefs. Sur le soir du seiziesme iour de
 Mars le Capitaine la Fond estant de garde hors la ville à
 vne casemate, ayant choisi enuiron vne douzaine de ses
 soldats, marcha droit à la Ladrerie, où il surprint à table
 neuf ou dix tant Gentilshommes que Capitaines, qui fra-
 rent tous tuez. Quatre iours apres sur les dix heures du
 soir

Maubg

*Resolution
des assie-
gez:*

*Retraite du
Sieur de la
Noue.*

*In fort Ca
yigouine*

soir ceux de la ville firent vne sortie, donnerent iusques aux gabions des assiegeans, renuerserent tout, gagnerent les premieres tranchees, tuèrent environ soixante hommes, en blessèrent deux fois autant, mirent les autres en desordre, & eussent fait dauantage, si de toutes parts on ne fust accouru au secours. La batterie ayant continué les six premiers iours du mois d'Auril, le septiesme environ les six heures du matin elle recommença plus furieuse qu' auparauant, & de telle violence qu'une longue muraille depuis la vieille fontaine iusques au boulevard de l'Euangile fut abattue à fleur de terre, ce boulevard deuestu, la tour de Coignes abattue. Sur les cinq heures du soir les assiegeans vindrent à l'assaut, mirent vn pont de bois dans le fossé, le quel ils estendirent iusques contre le boulevard, prirent deux casernes qu'ils ne garderent gueres: car on leur tira vn coup de canon dans ces casernes, qui en tua les vns, & les autres promptement chargez par soldats resolu furent partie taillez en pieces, le reste se sauuant de viffesse. Pendant ceste meslec des Casernes les assaillans s'auancerent couragement par leur pont de bois avec deux cens rondaches & corselets, qui furent soustenuz de mesme par les assiegez, quoy que la canon tirast incessamment qui leur tua quinze hommes & en blessa plusieurs. Ce nonobstant les femmes & chambrières, exemptes de peur, & comme si elles n'eussent rien veu ni oui, couroyent resoluement çà & là pour jeter le goudron, les cercles, les cailloux, dont plusieurs assaillans furent tuez: puis contrains quitter le fossé avec perte de plusieurs capitaines, gentils hommes & soldats. De ceux de la ville furent que tuez que blessez en cest assaut environ soixante, entre autres le Capitaine Fronsac, l'enseigne de la Riuiere Lis, le lieutenant du Capitaine Normand: & furent tirez lors par les assaillans plus de deux mil cinq cens coups de canon. Le lendemain à neuf heures du matin ils vindrent se presenter au second assaut, bien soustenu par les Rochellois: & furent contrains les assaillans eux retirer en leurs tranchees. Sur le soir ils firent contenance de vouloir donner vntroisiesme assaut, ce qui n'eut aucun effect, obstant la resolution des assiegez. Ils employèrent tout le iour d'apres à canonner en diuers endroits. A six heures du matin le dixiesme iour d'Auril, les assiegeans reuindrent de grande furie se presenter à l'assaut

Rochellois
Aprils
Premier assaut.

Deuxiesme assaut.

Troisiesme assaut.

vers le boulevard susnommé: item à la porte des deux moulins parut vne grosse troupe avec force eschelles, & du costé de Tadon le Comte du Lude avec son regimén vint iusques à la tour du moulin, sans aprocher dauantage, à cause des harquebuzades qui plouuoient dru & menu de ce costé. Quant aux porteurs d'eschelles, on leur donna loisir de les planter & de monter: mais incontinent qu'ils furent au dessus ceux de la ville les renuerserent de telle vigueur & vitesse avec picques & halebardes, en si grand nombre, se rompsans bras, jambes, testes dans le fossé, que leurs compagnons furent contrains quitter la place, & prendre la fuite si roide, qu'aucuns se ietterent dans la maree, où les femmes estoient en garde, lesquelles à coups de fourches & broches de fer acheuerent de tuer les blessez & les despoillerent. Ceux du boulevard & des casernes, lesquels ne tiroient pas vn coup à faulte, ensemble les femmes, filles, & seruantes, avec le goudron & feu artificiel, firent tel effort, que les assaillans furent contrains se retirer avec perte de trois cens hommes & dauantage. Quatre iours apres, sur les quatre heures du soir, les compagnies des assiegeans, prestes & rangees pour venir à l'assaut, tirerent presques toutes leurs pieces, & soudain vindrent resoluement à la bresche, où fut valeureusement combatu de part & d'autre iusques à la nuit. Les assiegez furent fort endommagez du canon qui ayant fait tomber le deuant du boulevard, ceste ruine accabla plusieurs soldats, & autres furent blessez, le tout au nombre d'enuiron 50. Les assaillans y perdirent dauantage, notâment vn de leurs chefs. Mais le lendemain ils re comencerét à battre impetueusement: & sur les cinq heures du soir firent iouer leur premiere mine au bastion ou boulevard de l'Euagile: & sur l'instât donnerent vn surieux assaut qu'ils reprindrét iusques à la cinquiesme fois. Ils furét aussi gracieusement acueillis qu'es autres, avec tresgrãde perte, outre plus de trois cens soldats que leur mine enuelpa: ce qui auint à cause que la mine ioua tout au rebours de leur intention, & tomba la ruine sur eux principalement. Deux iours apres, les assiegez firent vne sortie sur les onze heures du soir, tuerent grand nôbre d'hômes, rapportans en la ville force espieux, casques, cuirasses, pertuisanes & coustelas. Ils bruslerent aussi vn pôr de bois. Pour reuêche les assiegeans tirerent quelques coups de canons, dont les esclats des pierres où ils donnerent firent dommage à cinq ou six:

*Quatriesme
assaut.*

*Cinquiesme,
qui eut
cinq repri
ses.*

davantage le capitaine la Musse, qui auoit fait tres bon de-
 uoir en tout le siege, fut blessé ce iour là de trois harquebou-
 zades, dont il mourut bien tost apres. Le 25. & 27. iours du
 mesme mois on parla de rechef: ce furent amusemens,
 iusques au iour suuant que de grand matin les assiegeans
 approcherent pres de la porte S. Nicolas, ou aucuns de leurs
 capitaines firent fort bien: car ils passerent la contrescarpe
 & descendirent dans le fossé: toutes fois ils furent repous-
 sez & perdirent beaucoup de soldats. Le lendemain deuant
 soleil leuë ils firent iouer leurs pieces contre le boulevard:
 & sur les onze heures redoublerent leur batterie: & voyoit
 on venir leurs troupes de tous les quartiers: mesme mēt des
 galeres & carraques on tiroit à force: à raison de quoy cha-
 cū courut aux armes: les femmes mesmes avec des chapeaux
 d'hommes sur leurs testes, marchoyent au grand pas, les
 picques, iauelines & halebardes es mains, deliberees de
 mourir à la defese de la place, plustost que permettre aux as-
 sailans de s'auancer. L'assaut dura cinq heures, apres lequel
 furent trouuez douze, ou quinze homes de faute du costé
 des assiegez, & de blessez 25. ou 30. & des assiegeans grand
 nombre à la premiere charge, tellement qu'ils n'osoyēt plus
 y aller qu'à petite troupe, & les plus resolu s'enretour-
 noyent, parce que la cōpagnie du capitaine Bobineau, Ro-
 chellois, posée en garde à la casemate tout pres du boule-
 uard, laquelle flanquoit droit sur le pont des assiegeans, les
 endommageoit fort, n'estans qu'à deux picques loin l'un de
 l'autre. Le penultiesme iour du mois les assiegez firent vne
 sortie, ou ils tuerēt grand nombre de leurs ennemis en vne ca-
 semate qu'ils forcerēt, & descoururent en partie. Ce mes-
 me iour le Maire enuoya au Duc d'Anjou les articles que
 ceux de la Rochelle, avec les gentilshommes & soldats es-
 trangers, requeroient qu'on leur accordast: à quoy ils re-
 ceurēt respōse six iours apres, & se firent quelques parlemēts
 inutiles. Tout cela se manioit au cōmencement de May, lors
 qu'en Pologne se faisoit l'electiō du Duc d'Anjou pour y estre
 Roy: car il fut accepté par les Estats le 9. iour du mois de
 May, auquel iour les Rochellois, qui depuis le septiesme as-
 saut n'auoyent laissé passer iour ni nuit, sans donner quel-
 que eschec aux assiegeans, firent vne sortie par la cōtremité
 ne faite au boulevard de l'Euāgile, surprindrēt les plus pro-
 chains, tuerēt quelques pioniers & enuirō trente soldats, &

Rochelle
25. & 27.
Septiesme.
assault

le 25. & 27. iours
de May

Septiesme.
assault

maint
le 9. iour du
roy de pologne

emmenerent quatre prisonniers, sans perte de leur part. Le lendemain à dix heures du soir, environ quatre cens harquebuziers & cinquante cheuaux sortirent de la ville par la porte de Maubec, surprindrent pres celle de Coignes vn corps de garde, tuerent quarante ou cinquante des moins habiles, n'ayans perdu qu'vn homme de cheual. Au matin on les auertit que les perdans pretendoient auoir leur reuanche. De fait le lendemain vne heure deuant iour, plusieurs rondachers monterent par leur pont au dessus du boulevard de l'Euangile, où ils prindrent l'enseigne du Capitaine la Riviere Lis, puis s'en retournerent sans faire autre chose, encore qu'ils en eussent bien les moyens, parce que la pluspart du corps de garde dormoit. Le lendemain, ils penferent rempoigner mesme occasion à la bresche de la vieille fontaine: mais ayans trouué gës qui les attendoyët, la retraite fut plus soudaine. Ce iour sur les cinq heures du soir le sergent majeur de la ville fit vne sortie, & mit le feu à vne partie du pont de bois: & vingt quatre heures apres retourna brusler le corps de garde proche de ce pont. En ce temps par trois diuerses fois quelques caualiers du camp essayerent d'empescher les pauures gens de la ville, d'aller apres la maree retiree, pescher des mousles, sourdons & palourdes: mais les vns y perdirent leurs cheuaux & pistoles, les autres y furent prins, & emmenez prisonniers, ne pouuans assez tost se desgager de la vase où leurs cheuaux enfonçoient iusqu's au poictral. Vn peu auant iour du seiziesme de May les assiegeans donnerent au boulevard nommé le huitiesme assaut, lequel fut aspre: toutesfois ils en furent repoussés, avec perte de part & d'autre. Ce iour & les deux autres d'apres, on continua les canonnades contre la ville, sans espargne de boulets ni de poudres. Le vingtiesme iour suyuant arriua vn petit vaisseau chargé de poudres & de bleds, enuoyé par le Comte de Montgommery sous la conduite du capitaine Arnaud, lequel passa en despit de la flotte ennemie & des forts, qui lui tirerent force coups sans l'endommager. Trois iours apres, quatre ou cinq cens hommes sortirent de la ville apres midi lesquels surprindrent & estonnerent d'estrange sorte les assiegeans du costé de la porte de Coignes, les tuant sans resistance, iusques au nombre de deux cens, tant capitaines que soldats, sans les blessez en grand nombre. Le camp mis en alarme, plu-

*Huitiesme
assaut.*

*Sortie me-
morable.*

me, plusieurs acoururent; tellement que les Rochellois perdirent vingt des leurs: mais ils remportèrent dans la ville huit enseignes, force cuirasses, espieux, rondaches, harquebouzes & especes dorees. Ils regretterent fort la Marroiniere, brave gentilhomme qui mourut de blessure deux jours apres, comme peu auparauant estoit mort Vergerbeaulieu, gentilhomme Poicteuin, fort estimé pour sa valeur, dont il auoit fait preuue, notamment au huitiesme assaut, où il fut blessé à mort. Environ les cinq heures au soir du 25. de May la batterie recommença fort furieuse, qui dura iusques à neuf heures. La cause fut que les cinq mines creusees par les assiegeans estoient closes & prestes à iouer. Au point du iour suyuant la batterie recommença tant contre le bouleuard que contre les defenses, & fut continuee iusques au soir. Sur les sept heures du matin toutes les compagnies du camp firent reueué. Les Suisses nouvellement arriuez au nombre de seize enseignes en vn gros bataillon furent saluez de cinq coups de canon des assiegez, lesquels donnerent si droit au milieu qu'ils y firent vne rue, & contrainrent les Suisses de se retirer plus loin de la ville. Environ les onze heures, les regimens du camp, prests de venir à l'assaut, en laschant leur artillerie firent iouer leurs mines. C'estoit toute leur esperance: mais cest effort ne seruit de rien: car aucunes des mines aiderent beaucoup aux assiegez en les fortifiant, & flanquant la bresche depuis la vieille fontaine iusques à ce bouleuard de l'Euangile, mot fatal & malencontreux aux assaillans, qui furent attendus & repoussez de ceste part par les femmes, filles & seruantes, lesquelles firent choses incroyables ce iour là. L'assaut eut cinq recharges, & dura iusques à six heures du soir, tousiours fort furieux, & le plus grand de tous les precedens. Aussi ceux du camp y perdirent quatre cens hommes qui demurerent dedans le fossé, & remporterent plus de six cens blesez. Les Rochellois perdirent trente ou quarante soldats & femmes, & trois ou quatre capitaines, entre autres vn fort vaillant nommé le Blays, tué d'vn esclat de pierre. Le Comte de Montgomeri fit tous ses efforts de secourir par mer les Rochellois: mais en vain, ayant trop peu de vaisseaux & de gens pour combattre la flotte royale, qui estoit trespuissante. Sur le commencement de Iuin, les viures commençoient à dimi-

K. Rochellois
U. assauts

Neufiesme
assaut.

*Murmures
dans la Ro-
chelle.*

nuer aux assiegez, cause que quelques vns voyans que les canons du camp continuoient de iour à autre leur batterie, & que quelques soldats se retiroyent hors la ville, se forgerent des peurs & comencèrent à tenir propos de composition, tellemēt que quelques vns des plus aparés furent emprisonnez s'estant trouué qu'iceux avec pres de 300. autres habitans auoyent signé vn papier, portant qu'ils vouloyēt qu'on fist la paix à quelque pris que ce fust: quāt à eux qu'ils estoient las de la guerre: que la grand' diuette de bled produiroit bien tost la famine. D'autres auoyent tenu cōseil en pleine rue & parlé de se rendre maistres d'vne porte, pour sortir quand il leur plairoit. De ces murmures s'ensuiuirent nouueaux parlemens, que le Duc d'Anjou sollicitoit, pour se retirer arriere de la, les nouuelles estans arriuees qu'il estoit esleu roy de Pologne, & que les ambassadeurs venoyēt le trouuer. Sur ces entrefaites le Vendredi 12. iour de Iuin, les assiegeās vindrēt de vitesse donner l'escalade à la petite bresche d'aupres la vieille fontaine. Enuiron cēt ou six vingts gentilshommes monterent, & aucuns sus le caualier, où ils furent assez long réps pour reconnoistre le retranchemēt & la contrescarpe gabionnee au dedans du retranchemēt, puis commencerent à se retirer. Ce ne fut pas sans estre aluez d'arquebuzades, qui diminuerent le nombre, & en abattirent quinze ou vingt sur la place. Les parlemens se renouuerent le lendemain: & pource que les Rochellois furent cōseillez d'enuoyer leurs deputez au Duc d'Anjou, duquel ils obtiendroyent (ce leur disoit on) beaucoup plus qu'ils ne demanderoient, on attendit vn passeport. Mais il se trouua si mal couché, que les Rochellois virent bien qu'il faloit tenir ferme: poutant ils firent retirer leurs deputez: ce qui irrita le Duc, resolu auant l'arriuee des ambassadeurs Polonois de tenter quelque expedient. A ceste cause, lui mesmes vint voir la mine faite vers la vieille fontaine: où estant reconu par vn soldat de la ville, lui tira vne arquebouze chargee d'vne balle & de quelques dragons. Mais son grand escuyer nommé de Vin, descouurant la meiche se iette au deuant, & fut tué: le Duc, reserué à vne autre fois, fut legerement atteint de quelques dragons, mais non blessé. Depuis encores que lon tirast, & qu'on fist forties, ce fut peu ou rien au regard du passé. Notamment apres l'arriuee des ambassadeurs Polonois le 17. de Iuin,

Escalade.

(2) Iuin

*Canaille
plus de 300
ou 400*

*Le Duc
d'Anjou
le 17. de
Iuin*

*Auanture
du Duc
d'Anjou.*

Juin, trefues se firent, & finalement les articles de paix furent couchez, enuoyez au Roy, qui les aprouua, & dressiez en forme d'edit, accordant à ceux de la Rochelle, Montauban, Nismes, & autres qui s'estoyent maintenues libre exercice de la Religion: & aux autres permission de viure sans recherche en leurs maisons, y soleennizer les baptesmes & mariages, à leur acoustumee, sans plus grande assemblee outre les parés que iusques au nôbre de dix, sauf à la Cour, à Paris, & à dix lieuës autour d'icelle ville. Il remettroit ceux de la Rochelle & les autres en leurs droits & priuileges, cassant tous arrests donnez contre eux, aprouuant leur defensue, & accordant que la garde de leurs villes, tours & forteresses, leur demeurast, suyuant leurs anciens priuileges, en receuant toutesfois des gouuernemens qui ne leur seroyent suspects. En vertu de cest edit, le dixiesme iour de Iuillet, sur les dix heures du matin, le sieur de Biron entra en la ville par la porte de Coigne avec vn heraud d'armes, & quatre trôpettes du Roy. A l'heure mesme il fit publier la paix es principales places, acompagné du lieutenant de la ville, & du sieur de Villiers: puis disna au logis du Maire, & tost apres se retira ayant esté reconduit iusques hors la ville. Le mesme iour plusieurs barques & autres vaisseaux chargez de biscuit, bleds, farines, poissons & autres munitions, entrèrent dans la ville comme auant le siege, lequel nous auons descrit sommairement en ses principales circonstances. Les assiegeans auoyent tant par mer que par terre 40. ou 50. mille hommes. Il en mourut deuant la Rochelle pres de la moitié, tant aux escarmouches, rencontres, surprises & assauts, que de blessures, disette & maladies. Soixante pieces d'artillerie, tant grosses que moyennes & simples tirèrent dans la ville & contre les defenses, rempars & murailles d'icelle trente deux mille coups: le boulevard de l'Euangile, à cause de son surnom fut des moins espargnez. Les assiegeans y perdirent avec le Duc d'Aumale, Coffeins, maistre de Camp qui auoit forcé le logis de l'Amiral, & commencé le massacre. Ligardes frere d'icelui, Goas & Poilac maistres de Camp, plusieurs grands Seigneurs, & gentilshommes, plus de soixante capitaines en chef, autant de lieutenans & d'enseignes: la pluspart des massacreurs de Paris & d'ailleurs estans venus là pour y receuoir leur salaire, ascauoir mort prompte ou blessures qui ne

La Rochelle fin
 17 iuij

Edit de pacification
 pour la Rochelle, &
 pour tous ceux de la Religion.

La paix de
 20 iulij
 1627 iulij

Fin du siege
 de la Rochelle.

1627 iulij

les laissèrent gueres viure. La venue des ambassadeurs Polonois fut le moyen dont Dieu se seruit pour garantir la Rochelle, qui s'en alloit espuisee de viures, de munitions de guerre, & qui auoit perdu plusieurs centaines de bons soldats es'escarmouches & bresches. Vn autre moyen seruit, a' scauoir la diuision au Camp du Duc d'Anjou, & les amis que les Rochellois y auoyent dont ils receurent des auertissemens qui les soulagerent grandement durant le siege: la fin duquel fit penser le Roy à beaucoup de fautes qu'on lui auoit conseillé de faire, & à bastir les projets pour y pouruoir: mais ce fut trop tard pour lui: car estant embarqué & en haute mer, lors qu'il descourut vn semblant de delirer le port, il se sentit poussé dans les gouffres de mort bien tost apres, & avec indicible creuecoeur fut contraint voir le feu de son royaume, lequel on lui persuadoit estre esteint, & auoir recouuré vne paix eternelle le iour de Saint Barthelemy. Mais il eut ce renfort en son malheur, que beaucoup d'autres qui s'estimoient bien habiles, se trouuerent à leur tour non moins deceus qu'ils auoyent meschamment abusé de la ieunesse & des bouillantes passions de ce pauvre Prince. Au reste, il ne conuient passer sous silence la prouision de viures que Dieu fournit aux assiegez, lors que les munitions ordinaires commencerent à defaillir, c'est a' scauoir nombre infini de menus poissons, non veus au parauant en ce haure, & qui tous les iours s'y rendoyent comme à la merci des pauvres familles. Puis incontinent apres l'edit publié & eslargissement obtenu par les Rochellois, à la venue des ambassadeurs de Pologne, tout ce peuple marin se retira.

*Etat des
Eglises de
Quercy, Lan-
guedoc, &
autres pro-
uinces.*

Maintenant il nous faut voir comment se comporterent durant ceste annee 1573. plusieurs de la Religion en diuers autres endroits du royaume. Le Baron de Serignac & autres Seigneurs & gentilshommes tant de Quercy & Poix, que des prouinces voisines, bien auertis de l'intention des Catholiques Romains se rendirent à Montauban, où fut tenu conseil public, & apres plusieurs conferences, la resolution des habitans & des estrangers y refugiez fut que lon prendroit les armes: ce qui fut fait selon l'ordre de la guerre, & les villes où ceux de la Religion estoient forts auerties de ceste conclusion. Ceux de Castres en Albigeois firent les longs, & refusans le secours du Vicomte de Pau-
lin &

lin & du Baron de Panas furent surprins, aucuns tuez, la ville rangee au parti Catholique Romain. Ceux de Montauban iertent leurs troupes en campagne sous la conduite de Serignac, seigneur bien affectionné à la Religion, sage, vertueux, & ami de la discipline militaire. Ils mirent garnison dans Terride, dont Serignac se nommoit Baron, prendrent par escallade Buzet sur le Tar à trois lieuës de Thoulouse, s'assurent de Villemur, surprenent plusieurs autres places, fortifient celles qu'ils auoyent tenues durant les autres troubles, mettent garnison aux passages, puis assignent vne iournee à Realmont en Albigeois, pour auiser aux affaires communes. Là furent departis les gouuernemens. Le Viconte de Gourdo eut vne partie de Quercy vers Cadencac: Terrides ou Serignac eut l'autre partie vers Montauban & la Gasconne. Le Lauragais escheut au Viconte de Paulin. En Rouergue fut establi le Viconte de Panas avec le Baron son frere. La Comté de Foix & le pays de montagne assigné au Viconte de Caumont. Fut arresté que si l'vn d'eux auoit besoin de secours en son quartier, les autres generaux seroyent tenus d'y aller avec toutes leurs forces, & lui obeir pour euiter la ialousie qui autrement pourroit se glisser entre eux qui estoient en pareilles charges. Les vns & les autres retirez en leurs gouuernemens, Serignac prend par composition Villedieu, Chasteau voisin & la tour d'Orgueil lieux proches de Montauban, se campe avec deux mil harquebuziers & quelque caualerie deuant Monricou, fait bresche, donne trois assaux & vne escallade: mais est repoussé comme aussi de deuant Vioule & Real ville, esquelles places plusieurs des siens furent blessez & tuez. Au retour d'vne autre assemblee faite à Realmont pour auiser aux affaires des Rochellois qui demandoient secours, & qu'on ne peut bonnement leur conduire, à cause des grandes difficultez qui surindrent, Serignac passant à Puylaurens sceut que le capitaine Angely estoit assiegeé avec 80. soldats en vn village à trois lieuës de là. Il s'y achemine promptement avec huit vingts hommes, charge d'vn costé & les assiegez de l'autre, tellement que plus de deux cens assiegeans tuez sur la place, les autres furent mis en route. En ce temps, les Bearnois enuoyèrent à Nismes & Montauban copie des lettres qui leur auoyent esté mandees de la Cour au nom de leur Prince, pour les remettre en l'Eglise Romaine, ensemble les ex-

*Ville de
Castro
Montauban*

*Diuers ex-
ploits de
guerre.*

L'Amiral de Villards fait guerre à ceux de la Religion, avec petit succes.

causes & responses qu'ils auoyent faites, avec protestations de perseuerer & se maintenir en la Religion. Au mois d'Avril le Comte de Villards, fait Amiral de France, & General de l'armee contre ceux de la Religion en Quercy & pays voisins ramassa ses troupes esparées es garnisons, assiegea & print Saint Geniez au haut Quercy, dont le sieur du lieu, nonobstant la composition de vies & bagues sauues à lui faite, fut mené prisonnier à Cahors & illec executé à mort, à la poursuite de plusieurs ennemis auxquels il auoit fait rude guerre. Ses gens se sauuerent en vne roche, où il fut impossible les endommager, puis se joignirent au secours qui leur vint de Montauban. Quelques semaines après, l'Amiral assiegea Brisenel petite ville du haut Rouergue, où la Montilliere estoit qui fit braue resistance, & tua plus de cent des assiegeans, mais en fin sortit vies & bagues sauues. En eschange l'Amiral perdit Sorze surprinse par escalade, & Montequiou à deux lieues de Thoulouse, au mois de May. Et sur la fin de Iuillet le Baron de Fougères se rendit maistre de Lodesue ville episcopale & bien riche assize es montaignes de Languedoc, en mesme temps que le Capitaine la Graue s'empara du Mas Saintes Puellès, à vne lieue de Castelan Darry. Au parauant le Duc d'Anjou auoit sollicité ceux de Montauban de luy enuoyer leurs deputez avec articles pour la paix: les priant de ne faire acte d'hostilité ce pendant. C'estoit vn moyen pour desvnr les prouinces, & auoir plus aisément les vns apres les autres. Du commencement, cela sembla prendre quelque trait de ceste façon: mais lon y remedia aisément & le siege de la Rochelle avec l'election de Pologne rompit plusieurs desseins.

Le Marechal d'Anuille assiege Sommiere, où il perd vne armee.

Le Marechal d'Anuille gouverneur de Languedoc, se mit aussi en armes contre ceux de la Religion, assambla six cornettes de Cavallerie, cinq mil harquebuziers, outre les compagnies du Lyonnois, & les volontaires du pays: faisant toute l'infanterie nombre de dix mille pietons qui conduisoient quatorze pieces de batterie, avec quoy il pretendoit assieger Nismes. Mais Sommiere, petite ville pres Beziers & Montpehier, surprinse sur le Baron de Ioyeuse par le Capitaine Gremian, rompit ce coup, & vne autre entreprise du Marechal sur Vzez: tellement que se voyant frustré, deuant que s'attacher à Nismes, il assiegea Sommiere

miere ville & chasteau, fit bresche raisonnable, & donna vn assaut repoussé par les assiegez qui lui tuerent plus de cent hommes, & en blesterent plus grand nombre. Le second assaut lui succeda encore plus mal. Sur ce arriva vers lui son beau frere le Comte de Candale, acompagné de cent chevaux & de douze compagnies de Gascons qui donnerent le troisieme assaut, où trois cens des plus eschaufez laisserent la vie. Les assiegez estoient en grande disette de toutes choses: mais leurs voisins y enuoyerent six vingts soldats qui avec grand travail y entrerent, portans tout ce qu'ils peurent pour secours & renfort. L'vn des six vingts fut prins prisonnier à la queue des autres, mené au Mareschal, pour dire ce qu'il scauoit. Quoy qu'on le geinast & tourmentast, tant qu'il en deuint gros comme vne tonne & mourut à la torture, jamais ne fut possible aux bourreaux de descourir de la bouche de ce soldat parole aucune qui preiudiciaist aux assiegez ni à ceux de la Religion. Les assiegez ayans soustenu le siege quatre mois, enduré cinq mille coups de canon, qui auoyent renuersé toutes les defenses & pouldroyé leurs murailles ne demandoient que composition: mais le Mareschal vouloit les emporter de vne force: pourtant il leur fait donner vn quatrieme assaut general, & en baille la poincte à Candale, l'ayant exhorté de venger la mort de ses capitaines & soldats. Ce ieune Seigneur, qui parauant auoit monstré quelque desir que les affaires passassent autrement, marche teste baillée a la bresche, faisant deuoir de brave chef & de hardi soldat tout ensemble: mais apres quelque combat, où il vid renuerser grand nombre de ses soldats, lui mesme fut tué sur la place. Les assiegez, ayant fait tout ce que lon peut desirer de gens de valeur, accepterent en Avril composition de vies & bagues saues, sortans de la place (apres que le Mareschal eut enuoyé hostages à Nismes pour leur seureté) rambours battans, enseignes desployees, mesches allumees sur le serpenin: sept iours a eux accordez pour emporter tout ce qu'ils auoyent, & se retirer où bõ leur sembleroit. Le Mareschal voyant que ceux de Nismes l'attendoyent en bonne resolution, & la perte de deux mil cinq cens hommes des

*Sommaire
Assiegez
Annals*

*Caussade ré-
uerse les des-
seins de l'A-
miral de
Villars.*

meilleurs de son armée, cassa le reste de ses troupes, qui se retirèrent deçà & delà. L'Amiral faisoit la guerre en Gasconne avec autre succès: car il print Terride, Flaugnac, & tout ce que ceux de la Religion auoyent gaigné en Gascogne au delà de la Garonne. Puis il assiegea Caussade petite ville gardée par six cens harquebuziers sous la conduite de la Motte Pujols, lequel contraignit l'Amiral; apres grandes pertes, de quitter la place; depuis lequel rebut il ne fit chose digne de memoire. Le Viconte de Gourdon entendant qu'une partie des troupes de l'Amiral s'acheminoyét apres ce siege vers la Rochelle; les attendit au passage de la Dordogne, tailla en pieces vne compagnie, & fit doubler le pas aux autres. D'autre costé le Baron de Grandmont enuoyé en Bearn par le Roy de Nauarre, pour y replanter la Messe, fut prins & la pluspart de ses gens taillez en pieces par ceux du pays. Cependant les Estats de Languedoc s'assemblerent à Anduze où ils dressent vn ordre & reiglement pour la guerre & contre l'administration de iustice.

*État de Vi-
uaraïs &
Dauphiné.*

Au mois de May, Villeneufue en Viuaraïs fut surprinsé par ceux de la Religion qui eslisent le sieur de Saint Roman pour leur chef. Le Marechal d'Anuille fait par forme de iustice saisir & vendre ce qu'il peut des biens de ceux de la Religion. En Dauphiné ceux de la Religion se laissent d'Orpierre, Serres & autres lieux du Diocese de Die: item de Meuse & autres villettes es montagnes, Mombrun l'un de leurs chefs se faisant redouter à cause de ses courses & exploits. Le Roy pensoit par le moyen de la paix accordée à ceux de la Rochelle, Nismes & Montauban se donner repos ayant cassé l'edit de l'an 1570. & qu'ayant enuoyé son frere en Pologne, il iouyroit de là en auant de quelque profond repos. Mais il se trouua à recommencer: car ceux de Quercy, Languedoc & leurs voisins protesterent incontinent contre cest edit qu'ils nommoient captieux, & persecuteur de nouueaux massacres: attendu que leurs capitaux ennemis auteurs de tant de desordres demouroient les seuls conseillers & gouverneurs du Roy & de l'État: que toutes les Eglises de France estoient priuées de l'exercice public de la Religion à eux accordée si solennellement par l'edit de l'an 1570. que tout le contenu en ceste pacification de la Rochelle, & ce qu'on leur promettoit d'ailleurs, estoit

*Plaintes con-
tre la paci-
fication ac-
cordée de-
uant la Ro-
chelle.*

vn amas

Vn amas de paroles sans effect : qu'il ne s'y parloit d'aucune justice des massacres, ains d'une abolition du passé, qui estoit absoudre les menaces : au reste, que toute la discipline Ecclesiastique estoit ostée à ceux de la Religion, que l'on vouloit plonger en atheisme: que ce traité auoit esté basti avec quelques particuliers hors leur charge, l'avis desquels ne pouuoit preiudicier au general de toutes les Eglises, auxquelles ils auoyent promis ne faire rien ni accorder chose quelconque sans le consentement commun. Apres ces protestations, du consentement du nouveau Roy de Pologne, hasté par son frere, & par les ambassadeurs, de s'acheminer vers ce pays lointain, ils s'assemblent à Millaud en Rouergue, puis à Montauban, où ils diuiserent le Languedoc en deux gouuernemens, l'vn establi à Montauban, l'autre à Nismes pour le pays voisin des Seuenes & Viuarais : establisans pour gouuerneur au cartier de Montauban le Viconte de Paulin, & S. Romain à Nismes, lesquels auoyent la charge des affaires de la guerre, & neantmoins respondoient aux Estats du pays, qui leur donnoient avis & fournissoient deniers. Ces Estats en chascun gouuernement estoient composez des plus notables des prouinces, en telle sorte toutesfois qu'en affaires d'importance il y auoit des Estats particuliers en chascun Diocese, qui s'assembloyent pour en conferer par vn ou plusieurs deputez aux Estats du gouuernement, par l'avis desquels le gouuerneur deuoit se conduire & receuoir deniers de leurs mains. Pour continuer ce reiglement, ils ordonnent que les soldats se contentoient de leurs gages sans fourrager ni fouler le plat pays. Et pource ils cotisoient les villes & villages du parti contraire, les contraignant de contribuer à l'entretienement des garnisons. Ceux qui payoyent volontairement estoient soulagez comme en temps de paix, & en plusieurs lieux les paysans trauiilloient en toute seureté. Occasion que beaucoup de villes & bourgades, autrement ennemies de la Religion, payoyent ces contributions, crainte de pis. Mais outre ce reiglement, pour fournir au gros des affaires, & auoir vn fond de deniers prest à toute occurrence, ils se saisirent du reuenu des benefices, y establisans commissaires à cest effect. Ce qu'on leur laissa faire tout à loisir, les Rois & leurs Courtisans estans lors occupez à festins, danses & autres vains passetemps pour le conuoy du Roy de

*l'augustin
de Montauban
sur les
benefices de
languedoc*

*Imprudence
des Conseillers
du Roy*

Pologne. Ainsi donc ceux de Languedoc en peu de temps garnirent plusieurs places desquelles ils pouuoient ietter en campagne, sous la conduite de leurs gouverneurs, pres de vingt mil hommes : afoiblissant leurs aduersaires par la cueillette du reuenu des benefices & cōtributions qu'ils faisoient venir de toutes parts. A leur exemple, plusieurs de l'Eglise Romaine, mal cōtens d'ailleurs, cōmencerent à s'adoucir enuers ceux de la Religio, & à se ioindre à eux, pour procurer quelque repos à l'Estat de France. Ceux de la Religion au gouvernement de Nismes assemblez par deux fois resolurent de demander au Roy vne paix plus ferme & mieux conditionnee qu'en l'edit de la Rochelle, qui leur sembloit defectueux & non receuable en trop d'articles. Ils lui enuoyent leurs deputez le remercier de la bonne affection qu'il protestoit auoir de remettre son royaume en paix. Adioustent que ce remede est tresnecessaire pour redresser l'Estat, perdu & ruiné si lon n'y pouuoit promptement. Leur volonte estre affectieonnee a lui rendre obeissance : mais que les massacres monstroient le danger qu'il y a qu'un Prince soit gouverné par les pernicieux auis de meschans Conseilliers, Prioyent le Roy ne trouuer estrange si eux qui auoyent interest en tel fait, s'estoyent assemblez pour auiser meurement aux plus seurs moyens d'establi-
 re une bonne & ferme paix. Que par les artifices des meschans Conseilliers le Roy auoit esté induit à se declairer de viue voix & par lettres patentes publiees par tout, l'auteur du massacre de Paris, ce qu'il auoit desauoué quelques iours auparauant: en quoy la reputation estoit fort amoindrie enuers les nations estrangeres. Qu'ils pensoyent sa volonte ne s'accorder point à des effects si sanguinaires que lon auoit veus, mais craignoyent que les meschans Conseilliers n'eussent tousiours vne mesme deliberation: partant n'auoyent peu moins faire que de pouuoir à la seureté d'eux & du Languedoc, & se garantir aux despens de leurs compagnons traitez si iniquement. Ils requeroient donc pour l'establissement de la paix que ceux de la Religion eussent, es villes qu'ils tenoyent, des garnisons entretenues aux despens du Roy. Qu'outre ces villes le Roy en baillast deux en chascune prouince de son royaume, choisies par quatre deputez, lesquelles seroyent aussi gardees par ceux de la Religion aux despens du Roy. Que l'exercice libre & public de

*Magnanimité
 de ceux
 de Languedoc.*

*Voilà la
 substance de
 ce que*

*Leurs de-
 mandes.*

ble de la Religio fust permis en tout lieu du Royaume & à tous ceux qui le demanderoient. Que pour administrer justice à ceux de la Religion, nouveaux parlemens fussent erigez en chascune prouince, composez de Iuges de la Religion. Que pour l'entretènement de leurs ministres ceux de la Religio fussent deschargez des dismes que demadoyēt les prestres. Que les auteurs, conseillers, & executeurs des massacres fussent punis come brigāds & perturbateurs du repos public. Ceux du Gouvernemēt de Mōrauban enuoyē rēt aussi leurs deputez, requerans outre ce que dessus. Que l'Amiral & tous autres de la Religio massacrez le 24. iour d'Aoust 1572. & depuis, & ceux qui viuoient encor fussent repuez auoir estē & estre fideles suiets du Roy & de son Estat, innocēs & inculpables de toute conspiration & rebellion: tous arrests, edicts & actes faits depuis au cōtraire deelairez nuls, comme donnez sōus fausse calomnie, biffez & rayez de tous registres: les biēs, hōneurs & Estats restituez aux heritiers des massacrez: tous monumens diffamatoires ostez, processioēs generales instituees en memoire de telles cruautēz, abolies. Ils demadoyent au reste exercice libre de la Religio & discipline Ecclesiastique en toutes les parties y cōioignant la sepulture sans distinction de temps & de cēmitiere, l'exēption de contributions aux cēremōnies de l'Eglise Romaine, receptio de leurs enfans es colleges sous regēs de la Religio, legitimatiō du mariage des prestres serāgeans à la Religio. Plusieurs autres articles cōcernans la police furent par eux proposez & leurs commis enuoyez sur la fin du mois d'Aoust, ausquels se ioignirōt pres de Lyō ceux de Prouēce, Dauphinē & de Nismes, qui par la bouche d'vn firēt de grandes remonstrances au Roy, lequel les rēuoya à certains siens commissaires avec lesquels il cōferoyent, promettant apres auoir conduit le Roy de Pologne son frere hors de France, auiser à tout ce qui seroit requis pour cōtenter ses suiets. Les deputez ayās fait leur rapport sur le commencement de Nouēbre, l'association fut renouvellee entre ceux de la Religio es prouinces susnommees, où ils tēnoyent vn tresgrand nombre de places, & vn reiglement fort exact dressē pour leur conseruation.

Les ambassadeurs de Pologne estans entrez en France sur la fin de Iuillet pour emmener leur Roy, ils l'acom-

*L'ambassadeur
de Pologne
arriva le 24
d'Aoust 1572
à Paris le 29
d'Aoust 1572*

*Ce qui se
passa depuis
la venue des
ambassa-*

deurs de Po-
logne, sus-
ques à leur
depart pour
amener le
nouveau
Roy.

magnifique le 14. de Septembre, rien ne defaillant à son
heur, que la prosperité des Rochellois qui lui auoyent tué
vne partie de ses seruiteurs. En la Cour il y en auoit de bien
ioyeux qu'il eust receu ceste honte: d'autres portoyent im-
patiemment son depart, nommément la Roine mere & ses
Conseillers plus secrets, ceux de Guise, & les Ecclesiasti-
ques. Tous redoutoyét le Roy, lequel commençoit à cha-
ger de visage & de langage, sur tout apres auoir entendu
au vray la resolution & les moyens de ceux de la Religion
en Languedoc & pays voisins. Les Ecclesiastiques auoyent
fait vn present de trois cens mil escus au Roy de Pologne
pour les agreables seruites qu'il leur auoit faits contre ceux
de la Religion, & eussent fait deux fois dauantage, s'il eust
dompté les Rochellois. L'Euesque de Valence & Lanillac
estans en Pologne, pour obtenir ce qu'ils preendoient ac-
corderent à la Noblesse du Royaume plusieurs articles en
faueur de ceux de la Religion en France. Les ambassadeurs
en firent instance au Roy par requeste bien ample, reuenit
presque à mesme conclusion que celle des deputez de Lan-
guedoc. Ils intercederent aussi pour plusieurs particuliers.
On vfa de tous artifices pour destourner les ambassadeurs
de telle poursuite, les occupant à festins & spectacles de
grande despense. Leur nouveau Roy n'estoit gueres ioyeux
de faire ce long pelcrinage, & eust bien voulu attendre ius-
ques à l'asté prochain: mesmes les plus confidens essaye-
rent de faire donner aux ambassadeurs quelque mauuaise
response sur leur requeste, afin ou qu'ils s'en retournerent
malcontents, ou que le temps s'escoulast. Mais les seruiteurs
du Roy, lui firent faire de belles promesses à ces ambassa-
deurs, lesquels on remit à Mets, pour y entendre combien
lon desiroit faire pour eux. Parmi ces rompemens de teste,
le Roy ne peut se contenir de lascher deux ou trois fois
quelques menaces contre ceux qui l'auoyent abusé, lui fai-
sant accroire qu'apres la journee du 24. d'Aoust, il seroit roy
absolu. Au contraire il voyoit ses suiets lui reprocher tout
ouuertement les torts irreparables qu'il auoit faits à soy-
mesme & à eux: l'accuser qu'au lieu d'estre pere de son
peuple il en auoit esté le boucher & le bourreau, ou du
moins en auoit fait le titre par l'induction des principaux
auteurs de telles confusions. Mais ses plaintes & menaces
furent de mauuaise digestion pour lui; & en ce brouillis d'a-
fares

Nota que
argent donné
à Pologne

faïres il ne trouua point de fidele seruiteur qui lui aprinst à patienter & se contenir, pour trouuer avec le temps les moyens de faire iustice de ceux qui auoyent commis tant d'inuustices & de fureurs enragees sous le voile de son nô. Ainsi donc vne forte maladie le saisit en Champagne, tellement qu'il cuida mourir à Vitry où il s'estoit acheminé deuant, pour faire sortir son frere le Roy de Pologne, lequel ne pouuoit dissimuler le regret qu'il auoit de sortir hors de France, pour aller parmi des gens qui l'empeschoyent bien de faire massacres: & la longueur en laquelle on tiroit les affaires faisoit penser que plus de deux attendoyent l'issue de la maladie du Roy, les seruiteurs duquel parloyent lors fort au desauantage de la Roine mere, & de ce nouveau Roy, & de leurs intimes, dont aucuns s'absenterent de la Cour, & s'en allerent essorer en Bretagne. Or la maladie du Roy ayant prins autre trait que lon n'attendoit, & ce Prince ayant par la vigueur ardente de sa jeunesse repoullé & fait fortir le plus fort de son mal par la teste, le col, & le visage, le bruit courut que c'estoit la petite verole: dont les Courtisans pour la pluspart se soufroyer, sans oser dire mor, mais respondoyent des espaules. Apres s'estre repris & fortifié, il ne cessa de presser le deslogement de son frere, lequel sortit enuiron la fin d'Octobre, laissant toute charge à sa mere, qui lui portoit euidentement plus d'affection qu'aux deux autres: le Roy lui estant redoutable à cause de ses boutées & menaces, & le Duc d'Alençon n'aimant point la maison de Guise.

Incontinent apres le partement du Roy de Pologne se dresserent nouvelles pratiques, dont nous auons à parler brieuement. Pource que ceux de Languedoc se renforçoient de iour à autre, afin de les apaiser & arrester on assigne les Estats generaux à Compiègne, & trefues se font pour deux mois avec lesdits de Languedoc, auxquels est permis de s'assembler pour auiser à ce qu'ils trouueroyent necessaire de remontrer pour le bien du royaume. Cependant vne entreprise est dressée pour s'emparer de la Rochelle, & gens courent par toutes les provinces pour descouurir amis & ennemis, conuoquer les Estats particuliers, faire dresser les cahiers, & mettre les affaires en train, avec le plus de bruit qu'il seroit possible. D'autre costé la Roine mere seint estre en grand esmoy touchant la lieutenance

*dur passage
roy de pologne*

*La maladie
du Roy.*

*deu g^m d^m
sur uny*

*Etat de
France apres
le partement
du Roy de
Pologne.*

de Hys. 11.

du Royaume, & estant à Soissons prie le Roy de n'accorder ceste charge au Duc d'Alençon son frere, alleguant que ce ieune Prince, qui n'auoit approué les massacres, enuironné de malcontens, pourroit faire quelque remuement factieux, s'il se voyoit les forces du royaume en sa puissance. Sur ce nouvelles viennent que les deputez de diuerses prouinces s'acheminoyent de plusieurs endroits pour se trouver aux Estats, avec memoires & commissions pour parler bien haut, nommément contre les auteurs & conseillets des massacres. A ceste cause, les Estats assignez à Compiègne furent reuozquez: & neâtmoins plusieurs deputez venus iusques à Paris demâderent & obtindrent audience, en laquelle apres vives plaintes & remonstrances des confusions publiques du royaume, & particuliers es prouinces, ils supplierent le Roy qu'en consideration des maux supportez par ses suiets depuis tant d'annees, par la mauuaise administration de ses principaux cōseilliers, il lui pleuit donner quelque relasche à ses suiets, & cependant conuoquer les Estats généraux de son royaume, pour pouruoir à tous ces desordres: autrement quelque souleuement estoit à craindre. La Roine mere & ses agens rudement escarmouchez par telles plaintes, dont le Roy sembloit estre esmeu, tâchèt d'amollir par belles paroles ces deputez: puis changerent de visage, vsans de menaces, tellement que les deputez s'en retournerent sans rien obtenir, sinon que le Roy leur donneroit bien tost contentement, sur laquelle esperance ils estoient exhortez de maintenir les prouinces en paix, permettant sur tout à ceux de Languedoc, que lon redoutoit, de faire nouvelle assemblee pour dresser amplex articles: ce qu'ils firent puis apres en l'assemblee tenue à Milliaud en Rouergue, où ils n'obmirent rien de ce qui estoit requis pour la conseruation d'eux & de leurs associez. Le mal, qui lors donna commencement à la ruine de ceux de la Religion fut que plusieurs Catholiques Romains, qui s'appelloyent Politiques & malcontens, se rangerent pres d'eux, y trouuerent credit, & se firent compagnons: en lieu que si ceux de la Religio fussent demeurez à par eux, le Roy eut esté contraint les laisser en paix, & leurs affaires eussent succedé heureusement. ce qu'elles ne firent pas, obstant ce meslinge: duquel nous dirons quelque mot, puis que l'ordre des anneés nous y contraint. Quelques Politiques cour-

*estingu de
succes peu
heureux.*

tisan.

tifins estimerent que pour ramener les affaires à meilleur point il falloit vn grand chef. Le Duc d'Alençon leur sembla propre. Ils lui proposent le peu d'estat qu'on faisoit de lui, les peus moyens, les recherches de ses seruiteurs, les desiances que lon auoit de sa fidelité, le refus de lui commettre la lieutenance generale, la maladie du Roy, & le moyen qui se presentoit à lui de restaurer le Royaume: le conseillet de se retirer de la Cour, pour mettre à bõ esciét la main aux affaires. Pendant que cela se remue, dont la Roine mere ouit incontinent les nouvelles, & sceut bien s'en seruir, comme nous verrons, les pratiques pour surprendre la Rochelle, où Puigaillard, Landereau, le Baron de la Garde & autres tenoyent la main s'eschaufoyent, mais en telle sorte que les Rochellois descourirent peu à peu le piege, dans lequel ils artraperent quelques chefs de l'intelligence, lesquels ils firent executer à mort sur la fin de l'année. Tost apres le Roy leur escriuit lettres, disant estre ioyeux de telle executiõ, & les exhortant à se bien garder. Ce fut vne occasiõ, apres plusieurs disputes, de les faire entrer en association avec ceux de Languedoc & autres pour se remettre sur la defensue, attendant que quelque Chef se manifestast, comme on leur en donnoit esperance. Ce qui les retarda fut qu'ils voyoyent plusieurs hommes de qualité, ennemis de la Religion, se ietter en campagne, pour demander reformation de l'Estat. Cela fit presumer à plusieurs gens de bien, qu'il y auoit de l'artifice: & que la Roine mere & ses conseillers faisoient iouer ceste tragedie, pour entretenir la noise durant la maladie du Roy, afin de faire le hola quand il leur plairoit, & à vn besoin ruiner les vns par les autres.

M. D. LXXIIII.

Ce v x de la Religion ayans entendu le fait des Rochellois, & les pratiques qu'on dressoit pour les surprendre en Languedoc, le tout durant les trefnes, les leues de gens, pour leur courir sus à l'improuiste, delibererent (les riches expirees) pour uoir à leurs affaires: & premierement publierent vne ample declaration des causes qui les mouuoient à se remettre sur leur defensue, où ils monstrent in finis torts qui leur auoyent esté faits depuis six mois, sans esperance de iustice, ains avec

Rochelle

Entreprise
sur la Rochelle.

Commencement
des cinquiesmes
troubles en
France.

manifeste aparence de totale ruine, s'ils ne s'y opposoyent: dauantage ils mirent en lumiere des auis & humbles remonstrances aux Princes, à la Noblesse, aux Parlemens & au tiers Estat, afin de resueiller les vns & les autres. Le Duc d'Alençon qui auoit esté sollicité de penser à soy fut conseillé par les plus confidens de pourchasser la lieutenance, & se tenir coy s'il l'obtenoit: ou si on vouloit l'employer contre ceux de Languedoc, de penser aux moyens de remettre les affaires du royaume en quel que meilleur estat. Sa mere tenoit que les mareschaux de Montmorency & de Cossé pouffoyent ceste rouë à la sollicitation du Roy de Navarre & du Prince de Condé: pourtant resolut elle en son conseil de s'en assenter, & se desfaire de ceux qui se rangeroyent à autre parti qu'au sien. C'estoit l'entree à merueilleux remuemens, où ceux de Guise prestoyent les deux mains. Auint donc, la Cour estant à S. Germain en Laye, que le Duc d'Alençon fit instance & requeste au Roy de lui accorder l'estat de lieutenant general, representant sa personne par tout son royaume, Dont le Marechal de Montmorency estant enté en propos avec le Roy & la Roine mere, leur remonstra que si lon n'accordoit au Duc ceste requeste, ce seroit lui faire tort, dautant qu'on baille- roit occasion à chascun d'estimer mal de sa suffisance, attendu mesme que icel estat auoit esté baillé au Duc d'An- jou, sans qu'il l'eust demandé. Il alleguoit d'autres raisons que le merite d'un tel affaire lui pouuoit suggerer, pour le repos du royaume. On feignit d'appointer ceste requeste, mais au lieu de patentes en forme deuë, on fit dresser quel- ques lettres de cachet adressantes aux gouuerneurs, outre quelque declaration de bouche que le Roy fit en presence de certains gentilshommes deputez des prouinces. Le Duc d'Alençon peu satisfait de telles prouisions cōtinua sa pour- suite, ce qui fit penser à ses aduersaires qu'il auoit senti le vent de la resolution prise par sa mere de faire tomber ceste lieutenance es mains du Duc de Lorraine, lequel peu de temps apres vint en Cour, où il auoit esté appelé par mes- sages bien expres. On passa plus auant: car en mesme temps sur vn bruit semé que le Duc d'Alençon auoit gens cachez pres de soy pour executer quelque mauuais dessein, la Roi- ne sa mere alla en personne fouiller la chambre & gardero- he d'icelui, & tost apres, imprimant en l'esprit du Roy je ne

*Le duc d'Alençon
30m oct 1555*

*Commēt la
lieutenance
general: fut
accordee &
nee au Duc
d'Alençon.*

fuy quelle crainte & desfiances, lui conseilla d'approcher plus pres de Paris, afin d'estre logé plus seurement, a scauoir au bois de Vincennes, forte & plaisante place. Auant que de sloger suruint vn autre fait. Le Duc de Guise prenant querelle en la basse Cour du chasteau de S. German, contre vn nommé Ventabran autresfois seruiteur de sa maison, mit la main à l'espee. Ventabran s'enfuit & gaigne les degrez, montant droit à la chambre du Marechal de Montmorency, laquelle trouuant fermee il monte plus haut vers la chambre de la vefue du Connestable, & trouuant le sieur de Thoré frere du Marechal s'arreste, où il reçoit quelques coups, mais sans estre offensé, le Duc disant que Ventabran auoit deliberé le tuer: mais qu'il vouloit le chastier. Ceste farce ainti iouee, le Marechal, seigneur prudent, esfaya d'en tirer quelque clarté, & fit emprisonner Ventabran, que lon ellargit deux iours apres. Qui fut occasion au Marechal de se retirer de la Cour par congé que le Roy lui octroya. Telles menées se pratiquoyent au mois de Feurier, sur la fin duquel rapport vient en Cour qu'à vne iournee de la citoyent logez du costé de Normandie deux ou trois cens cheuaux, qu'on disoit s'estre assemblez au mandement du Duc d'Alençon pour fauoriser sa retraite hors de la Cour. D'autres mal affectionnez contre lui, publient que c'estoyent gens assemblez en armes pour venir tuer le Roy, sa mere & ion conseil. Le premier auis auoit fondement, toutesfois pour rendre le deuxiesme (du tout faux) receuable, tous hors mis le Roy persuadé de demeture avec son train, deslogent à grand halte de S. German, où ils estoient encor attendans que les logis au bois de Vincennes fussent dresséz, & s'achement vers Paris depuis les neuf heures du soir iusques à minuiet, avec vn tumulte & desordre estrange. Le ramenteuray ici que le Duc d'Alençon estoit aucunement resolu de sortir & d'emmener le Roy de Nauarre: & que ceste troupe composée de gentilshommes leurs seruiteurs, venoit pour l'accompagner es lieux assignez: mais imaginant beaucoup de difficultez en l'execution, print auis de la Mole, gentilhomme Prouençal, qui le gouernoit, lequel lui conseilla d'auertir promptement le Roy son frere & sa mere, comme tout alloit. Ce fut pourquoy le Roy ne bougea: neantmoins la mere, qui auoit plus haut dessein fit ce chemin de nuit, & s'en alla loger

Menés de Cour, à trauers duquel les plusieurs ne pouuant voir du premier coup, la noblesse de Normandie se trouua de ceur dont s'enfuit la ruine du Côte de Montgommery.

*Alençon
Anville
Navarre
ytes le Roy*

chez le Marechal de Retz, au fauxbourg de S. Honoré. Les Parisiens creurent tout ce qu'on voulut de ces cheu-
naux, deuenus en peu d'heures vne puissante armee, ce dis-
soit on. Le Roy vint le lendemain trouver sa mere, &
au bout de huit iours s'en vout au bois de Vincennes, a-
yans tenu diuers conseils pour auiser aux moyens d'attra-
per le Marechal d'Anuille qui leur tailloit de la beson-
gne en Languedoc. Cependant le Duc d'Alençon & le
Roy de Navarre publient le 24. iour de Mars vne declara-
tion touchant le fait de S. Germain: protestent de leur
bonne volonté & affection enuers la maiesté du Roy, &
qu'ils sont resolués de s'opposer de tout leur pouuoir à ceux
qui lui seroyent rebelles. Cela seruit pour faire reuenir en
Cour le Marechal, de Môtmorency, lequel y estant fut ar-
resté, comme aussi fut le Marechal de Colié & tous deux
ignominieusement menez prisonniers à la Bastille. Les
emprisonnez d'autre costé à Paris la Mole, Coconnas, Tour-
tay seruiteurs du Duc d'Alençon, qui furent au bout de
quelques semaines executez à mort, ayans seulement
confessé d'auoir participé à quelque deliberation de leur
maistre de quitter la Cour. Plusieurs Seigneurs & gen-
tilshommes enuolopez en ce proces, se sauuerent comme
ils peurent. Le Duc d'Alençon & le Roy de Navarre fu-
rent tenus de court, & interroguez par deux fois sur ce
fait.

*État de
Dauphiné,
& de Lan-
guedoc, &
de Poitou.*

Ces remuemens de la Cour n'empescherent pas ceux
de la Religion & leurs associez de penser à eux. En Dau-
phiné Mombrun s'empara de Loriol, Liuron, Alet, Graue
& Roimac, desfait cinq compagnies d'infanterie leuees
contre lui. Ceux de Villeneuve en Viuarais auoyent peu
au parauant taillé en pieces quelques troupes armees con-
tre la Religion, sans perdre vn seul homme, & prins
Aubenas, ville d'importance, apres auoir coupé la gor-
ge à toute la garnison composee de massacreurs Lyon-
nois pour la pluspart. Le gouvernement de Languedoc
& de Dauphiné, ayant esté commis au Prince d'Au-
phin, & entoint au sieur d'Acier de se ioindre à lui, le
Marechal d'Anuille descourrit par lettres interceptees ce
qu'on lui machinoit: au moyen dequoy il commence à
s'aprocher de ceux de la Religion, communique avec S.
Romain gouverneur de Nismes, se saisit de Montpellier,
Beau-

*Anuille de
un mi de
4400*

Beucaire, Lunel & Pezenas. En Poictou les Politiques joints avec la Nouë, s'emparent de S. Maixant, Melle, Fontenay, Lusignan & autres places. En Normandie, au commencement de Mars le Comté de Montgommery, accompagné de Lorges & Galardon les enfans, partit de l'isle de Gerzé, & vint descendre aux Rades, où Colombiers & de Sey suivis de cinquante gentilshommes vindrent le recevoir, d'où il alla vers Sainct Lo, puis assiegea & print en dedans trois iours par compolition la ville de Carentan. Vn mois apres vne puissante armee ennemie, de laquelle Matignon & Ferraques estoient chefs, lui tombe sur les bras, & l'enclost dans vne petite ville foible & mal munie nommee Danfronc, accompagné de soixante cheuaux & de quatre vingts harquebuziers sous la conduite du capitaine la Touche le ieune; se resoluant à vne valeureuse defense, des le moment du siege, il fait sortir vingt cinq cheuaux & quelques harquebuziers, qui firent vne rude charge, tuerent sept gentilshommes assiegeans, & neuf cheuaux: puis se returent ayans perdu le sieur de Friaize tué, & laissé deux prisonniers. Cela fut l'onzième iour de May. Le lendemain les assiegez taillerent en pieces vn corps de garnison. Mais incontinent apres, quelques vns perdans courage, ou sollicitéz par belles paroles, quitterent le Comte, & se rendirent aux assiegeans, qui pour recompense les desualizerent & rançonnerent. La Roine mere auertie que le Comte (à qui elle vouloit mal de mort) estoit dans les filez, faisoit marcher iour & nuict gens pour renforcer Matignon, & fut commandé à l'armee qui estoit deuant Sainct Lo de s'acheminer en diligence vers Danfronc, où, des le commencement du siege, se trouuerent six mille harquebuziers, & quinze cens cheuaux. Le vingt troisieme iour de May, tandis que le Roy estoit griefuement malade, le chasteau fut batu de six pieces qui en cinq heures tiferent plus de cinq cens coups, & firent vne bresche de quarante cinq pas. Le Comte fut lors abandonné de la plupart de ses gens, qui en lieu de se retirer dans le chasteau avec lui, s'enfuirent de la ville au camp, où ils receurent le traitement qu'ils meritoient, comme leurs autres compagnons. Sur les deux heures apres midi,

les assiegeans vindrent furieusement à la bresche, où ils trouuerent le Comte au costé droit avec les sieurs du Brosfay, de Chauuini, de Cornieres, de Tere, la Touche le ieune, la Mabiliere, du Cros, Oulfe, & autres iusques au nôbre de 20. Au costé gauche estoÿt les sieurs de Sey, des Hayes, de Vandoré, la Sauffaye, Villeneufue & autres, en pareil nombre de vingr. Tous ensemble se prosternent à genoux, pour ouir la priere qu'un des trois ministres, qui s'y trouuerent lors, fit en presence des assaillans, lesquels icelle acheuee vindrent aux mains en l'ordre qui s'en suit. De dix compagnies de gensdarmes, qui estoÿent en ce siege. Matignon & les autres chefs choisirent cent gentilshommes, asçauoir dix de chasque compagnie, bien conuertez, suivis de six cens harquebuziers morionnez & de cent picquiers avec les corselets. Ces huit cens hommes, avec enuiron deux cens autres volontaires meslez parmi estoÿent conduits par les sieurs de Peruaques, Villermois, Sainte Colombe, Ribereprey, Lauerdin & autres. Le combat dura cinq heures, & le canon ne cessoit de donner, dont les assiegez, receurent dommage, à cause des esclats des pierres, dont le Comte fut blessé, mais legerement, en deux endroits du visage: il receut aussi vne harquebuzade au bras droit, pres l'espaule: mais ce ne fut que meurtrisseure à cause de la bonté de son brassal. Apres auoir opiniaistrement combatu de costé & d'autre les assaillans furent contrains se retirer ayans perdu Doilly, S. Colombe, & plusieurs autres capitaines, gentilshommes & soldats tuez sur la bresche, iusques au nombre de soixante, & emmené enuiron cent blesez & mutilz. De la part du Comte furent tuez du Brosfay, de Tere, du Mesnil ministre, Vandore, la Sauffaye, la Nohe, & six soldats: & de blesez douze, asçauoir le Comte, Villeneufue, la Riuiere, Oulfe, du Cros ministre, Maimberte & Courton capitaines, & cinq soldats. Deux iours apres sept ou huit des assiegez sortirent & s'en allerent rendre au camp. Le 26. du mois, le sieur de Vallèy parla trois fois au Comte, l'induisant à entrer en composition, comme lon auoit fait le iour precedent. Il n'y auoit voulu entendre, conoissant la mauuaise volonté de ses ennemis, & tenant à honneur de mourir sur la bresche avec les armes en main. Mais comme il vid que ses gens se perdoyent ainsi, le laissant presques seul avec les blesez & quelque peu d'autres, qui bran-

loyent;

loyent : ioint que les munitions de guerre & l'eau leur de-
 failloyent: il fut contraint d'entendre à composition, plus
 pour sauuer ceux qui lui restoyent, que pour esgard qu'il
 eust à soy. Neantmoins faisant de necessité vertu il tint fer-
 me, & obtint que lui & tous ceux qui lui assistoyent assie-
 gez avec lui sortiroient vies sauues, avec quelques acou-
 tremens, sans autres armes que l'espee & la dague. Tou-
 tesfois que lui demeureroit entre les mains de Matignon &
 Vassey quelque temps, mais avec bon traitement & seureté
 de sa vie. Ils promirent & iurerent de faire garder inuola-
 blement ceste composition, & Vassey qui estoit parent du
 Comte lui en fit particulièrement encor de grandes prote-
 stations. Quelques heures apres, environ minuit, ces deux
 chefs allerent querir le Comte, lequel sortit acompagné de
 Chauuioi. Et sur les sept heures du iour, Matignon retour-
 na pour faire sortir les autres. Avec lui entrent les soldats
 logez en la ville, & ceux du Camp par la bresche & par les
 faulces brayes. La composition fut qu'ils tuèrent en presen-
 ce de Matignon vne partie des assiegez, desualizerent les
 autres, & leur firent de grands outrages, puis les contrai-
 gnirent de trouver & payer rançon. Trois ou quatre en es-
 chaperent saufs, estans tombez es mains d'vn seigneur qui
 auoit son honneur & le droit de la guerre en recommanda-
 tion. ils firent mourir vn ministre nommé la Bute, & pen-
 dirent le Capitaine la Touche le ieune. Le Comte fut tost
 apres contre la foy promise mené prisonnier à Paris, & fi-
 nalement executé à mort, comme nous le remarquerons
 plus amplement en son ordre.

Le Duc de Montpensier, fort affectionné à l'Eglise Ro-
 maine, suiui d'vne armee se mit en campagne au mois d'A-
 uril, pour faire la guerre en Poictou à ceux de la Religion,
 sur lesquels le sieur de Biron auoit fait entreprise de leur
 enleuer Tonnay Charante, dont il ne peut venir à bout. Au
 mois de May le Duc assiegea le chasteau de Talmont qui
 se rendit: mais ce pendant, sa compagnie fut surprinse en vn
 village pres Sainte Hermine, plusieurs d'icelle tuez, douze
 ou quinze gentilshommes prins & emmenez avec soixante
 chevaux, avec force bagage & vn buffet d'argent du Duc,
 par le Capitaine S. Estiene lequel estoit en garnison dans
 Fontenay, que le Duc assiegea incontinent, & y fit donner

*Guerre en
 Poictou con-
 tre ceux de
 la Religion.*

*Retraite du
Prince de
Condé en
Alemagne.*

deux assauts, où il ne fit rien que perdre des plus asseurez de ses troupes. Là dessus ayant receu nouvelles de la maladie mortelle du Roy il se retira attendant nouvelles forces & commissions. En ce temps, le Prince de Condé retourna en Picardie, arriere des bourasques de la Cour, receut diuers auis des desseins que lon faisoit pour se saisir de sa personne. Or nonobstant les trapes qui lui estoient dressées, il gagna l'Alemagne, suivi de Thoré à qui lon en vouloit, à cause des mareschaux de Montmorency & d'Anuille ses freres, & des conseils donnez au Duc d'Alençon. On parla diuersement de ceste retraite: les vns estimans qu'on auoit laissé échapper le Prince, pour entretenir l'eau trouble, & faire d'autres menées: les autres tenans cela pour vne grande deliurance au soulagement de ceux de la Religion. Le temps a fait voir ce qu'il en faut estimer. Quoy que s'en soit, le Prince arriva à Strasbourg apres auoir reconu en l'Eglise François, qui y estoit lors recueillie, la faute qu'il auoit commise apres les massacres, se retirant de la Religion & faisant hommage au Pape, il resolut de s'employer pour maintenir l'estat de France, comme feu son pere auoit fait: & trouuant en icelle ville le député de Languedoc qui y pratiquoit vne leuee de Reistres, escriuit aux Eglises, exhortant ceux de la Religion à prendre courage, & à faire estat de sa bonne volonté pour leur soulagement. Par mesme adresse, Thoré escriuit au mareschal d'Anuille son frere, l'exhortant d'ouuir les yeux & empoigner l'occasion qui se presentoit. Ce mareschal estoit lors en grandes disputes en soy mesme, & essayoit de s'asseurer de tous costez, redoutant d'vne part le Roy & sa mere, de l'autre les moyens que ceux de la Religion auoyent de le renuerser, s'il eust fait trop du mauvais. Pourtant resolut il de tourner l'œil tantost vers la Cour, tantost à l'opposite, & (comme on dit) espier le cours du marché: escriuant d'vn costé aux principaux chefs de ceux de la Religion: de l'autre enuoyant le sieur de Rieux vers le Roy au bois de Vincennes, avec instructions bien amples du 18. iour de May, pour protester de son affectio. remonstrier ses seruites passez, prier d'estre deschargé de son estat apres auoir rendu conte de son administration. puis se retirer là où le Roy lui ordoneroit. Le mesme iour il escriuit lettres au parlement de Thoulouse,

pour

*Cou de v.
fu vne fois
v. s. a. 1599*

pour s'excuser de ce qu'on l'accusoit de vouloir se rebeller contre le Roy, & surprendre Narbonne. Ceste procedure retint la Roine mere & ses conseillers qui virent bien que d'Anuille leur tailleroit bien de la besongne, s'ils remuoient autre chose qu'à point, & touchoyent à la vie de Montmorency son frere, lequel cependant ils faisoient garder, afin de tenir d'Anuille en bride, & donner pli aux affaires, comme nous le verrons.

De la maladie du Roy.

La maladie dôt le Roy fut atteint peu auant le depart de son frere pour aller en Pologne eut quelque relasche l'hiver. Mais ce qui estoit caché se resueilla sur le printemps, telle mēt que ce Prince apres auoir traité tout le lōg des mois de Feurier, Mars & Aupil, fit consulter ses medecins, qui le faignerent & purgerent. C'estoyent cures palliariues & remedes inutiles: car on le voyoit fondre à l'œil en la fleur de son aage, au grand estonnement des plus ignorans. Les moins grossiers iugeoyent qu'il auoit mangé ou beu quelque chose qui ne se digeroit point. Certains superstitieux y imaginoyēt de l'enchātement: & pource que la Mole auoit esté faisi d'vne petite image de cire (qu'il maintenoit estre le pourtrait d'vne damoiselle) picquee en deux endroits par vn forcier, faisoyet courir des bruits sourds que c'estoit vn charme dressé contre la vie du Roy, cōbien que la Mole eust soustenu le contraire iusques au dernier soupir en ses interrogats, & affirmé que ce n'estoit que pour se maintenir en l'amour de ceste damoiselle, qu'il pretendoit auoir à femme. Le Roy faisoit tous efforts à lui possibles, pour surmonter son mal, & comme son aage portoit, de fois à autre essayoit monstrier son courage: mais en vain. De puis le delogement du Roy de Pologne, on le vid encore plus changé d'esprit que de corps. S'il eust vescu vn peu dauantage, infailliblement les conseillers des massacres eussent receu leur salaire de sa part, tant il estoit enuenimé en son cœur à l'encōtre d'eux, & salut qu'il s'en deschargeast par paroles à quelques vns de sa Cour, lesquels il conoissoit estre ennemis de telle iniustice: mesmes il en escriuit lettres hors du royaume. Somme, il auoit resolu de faire vn terrible mesnage, iusques à ce que se sentant lui mesme prins par le collet, & qu'il n'auoit point les moyens en main pour rien executer, estant environné de gēns qui le tenoyent pieds & poings liez, & ses seruiteurs tuez, ou disgraciez, ou estongnez sans pouuoir aprocher de lui, ou

*Ses lettres
aux gouver-
neurs des
provinces.*

il pensa de s'acommoder au temps, qui pourroit faire ou-
uerture à ses hauts desseins, n'estimant nullement, iusques
à ce qu'il fust du tout bas, que la mort fust si pres de sa tē-
ste. Sur la fin de Mars il escriuit aux gouverneurs des pro-
vinces, disant puis que le mescontentement de ses suiets &
la cause commune de la Religion produisoient tant de re-
muemens en son royaume, il les prioit de se comporter pai-
siblement avec ceux de la Religion, declairant qu'il ne vou-
loit aucun tort leur estre fait, ni dissemblable traitement en
toutes leurs affaires qu'à ses autres suiets Catholiques, vou-
loit que lesdits de la Religion fussent prins en la sauuegar-
de de leurs voisins Catholiques, pour les asseurer & garan-
tir de la violence qu'on voudroit leur faire, de laquelle ou-
elle seroit entreprise il commandoit à ses officiers faire la
plus prompte & exemplaire iustice qu'il seroit possible, les
adjuvant d'y tenir la main; & appellent Dieu à tesmoin
qu'il n'auoit autre volonté que de voir tous ses suiets en re-
pos. Il prioit aussi les mesmes gouverneurs de pouruoir
que leurs compagnies ne fussent aucunement en charge à
ses suiets, jains payassent suyuant l'ordonnance. Par la mes-
me lettre il declairoit encor qu'ayant esté malade d'une fie-
ure quarte, il en estoit gueri, tellement que les bruits semez
de sa maladie mortelle estoient vains. Le quatriesme iour
de May, il auertit les mesmes gouverneurs de l'emprison-
nement des deux mareschaux, qui estoient accusez de cō-
spiration contre sa personne & son estat, enioignant de
courir sus à ceux qui s'estoyent esleuez en armes pour les
tailler en pieces. Mais le pauvre Prince n'estoit respecté
lors d'amis ni d'ennemis. De iour à autre paquets lui arri-
uoient de nouveaux remuemens, qui ne lui proposoyent
qu'incōmoditez, ausquelles vne ferme paix & fidele manu-
rention de ceux de la Religio en l'exercice d'icelle & en ce
qu'ils auoyent requis pour la conseruation de leurs person-
nes, biens, dignitez, droits & priuileges, estoit l'vniueque re-
mede, que sa mere & ses conseillers auoyent en horreur. Il
voyoit les aprests de nouveaux troubles en la captiuité de
son frere & beaufrere & des deux mareschaux, item en l'e-
xil du Prince de Condé & de plusieurs grands Seigneurs:
ses suiets armez les vns contre les autres: brief le feu de la
diuision allumé plus que iamais. Pourtant accablé du mal
qui le rongeoit au dedans, & de tant d'horribles tempêtes
dans

dans le cerueau, il succomba sous le faix, tombant tout à plat au liect. Par l'espace de quelques iours ils s'agitoit & remuoit par vn dernier effort de nature, ne pouuant se rendre que par extreme contrainte. Le vingneufiesme iour de May, on escriuit lettres en son nom aux gouuerneurs des provinces, ausquels il mandoit que durant sa maladie, & cas auenât qu'il mourust, attendât la venue du Roy de Pologne son frere & successeur ils eussent à obeir à la Roine sa mere en tout ce qu'elle leur commanderait, declairant que ses freres le Duc d'Alençon & le Roy de Nauarre lui auoyent promis de faire le mesme deuoir à l'endroit d'icelle mere. Pendant les deux dernieres semaines de sa maladie il perdit beaucoup de son sang qui lui sortoit par diuers conduits de son corps, & mesmes vne fois se veautra dedans, estant tombé par foiblesse: & de fois à autre auoit en la bouche les noms de quelques Seigneurs, ausquels il en vouloit particulièrement, & qui s'estoyent tenus sur leurs gardes iusques alors.

Le trentiesme de May, qui fut le iour de sa mort, la Roine mere voyant que les simples lettres du iour precedent, touchant la charge à elle commise, ne suffisoient pas pour fortifier son autorité durant l'absence du Roy de Pologne, qu'elle craignoit ne pouuoit voir si tost en France, s'arriue pour son ferme establissement de se faire declairer regente en l'absence du Roy futur, & de s'en faire expedier lettres patentes par le chancelier Birague, qui avec les seaux estoit à son commandement. Cela estoit renuerser les loix fondamentales & l'ordre du royaume, abolir le droit des premiers princes du sang, aneantir l'autorité des Estats generaux, maistriser les parlemens, & dominer sur la France d'une façon estrange. Neantmoins pour estreindre tant plus les mains aux deux premiers princes & aux deux marschaux qu'elle tenoit prisonniers, bastonner ses ennemis, exterminer le Comte de Montgommery retenu prisonnier contre la foy promise, semer nouvelles diuisions en l'Estat, & se maintenir ainsi dedans la confusion, sans preuoir les grands desordres dont elle seroit cause en donnant pied par tel moyen à vn parti qui l'estoufferoit à la fin, comme nous le verrons ci apres, son ambition lui bandant les yeux elle entre en la chambre du Roy avec Birague, par lequel elle fit remonstrier au patient, puis que sa maladie

Les lettres en
 faueur de sa
 mere.

Les lettres de
 son frere le
 Roy de Nauarre

Jour de sa
 mort. Et ce
 qui se passa
 lors, sur tout
 au fait de la
 regence.

Les lettres de
 son frere le
 Roy de Nauarre

L'empeschoit de pouuoir entendre aux affaires qui requeroient sa presence, il seroit bon qu'il donnaist la regence du Royaume à la Roine sa mere, & commandast que lettres patentes lui en fussent expediees. Le Roy qui n'en pouuoit plus, fit par leur auis appeller les secrettaires des commandemens & les Capitaines de ses gardes, ausquels il dit, faites tout ce que la roine ma mere vous commandera, & lui obeillez cōme à moy mesme. Le Duc d'Alençon & le Roy de Nauarre furent appelez aussi pour entendre que la regence estoit commise à la Roine mere, & furent expressement nommez es lettres qui en furent expediees sur le chap. Quelqu'un qui a publié vn discours de ses derniers propos recite que biē peu auant qu'expirer il pria sa mere de pourfuyre iusques au bout ses ennemis, & que de grande vehemence il lui dit par deux fois, Madame, ie vous en prie bien affectueusement. En tels combats d'esprit il mourut au Chasteau du bois de Vincennes, ce trentiesme iour de May 1574. deuant les yeux de sa mere, assise sur vn cofre, accompagnee des Cardinaux de Bourbon & de Ferrare, du Chancelier Birague, de Lansfac, & autres Seigneurs qui regardoyent la fin de la vie tragique de ce Prince, lequel naquit le 27. iour de Iuin 1550. commença à estre Roy le cinquiesme de Decembre 1560. & eut vn regne que la posterité admirera & abominera. Ainsi ce Prince ne vescu pas vingtratre ans accomplis, ayant esté d'un naturel fort actif, inconstant en ses pensees, soudain en ces entreprises, impatient d'attendre, diligent à marquer le naturel des autres, prompt en ses conceptions & de grande memoire: extrêmement cholere, secret en ses desseins, grand dissimulateur, & qui donnoit aisément pli à son visage: ce que ses precepteurs lui auoyent maintes fois recordé: car du commencement il estoit doux & ouuert. Aussi le firent ils deuenir vn des plus grands blasphemateurs de France, dont il print telle habitude, que ce mal se tourna en luy en langage ordinaire. Martigues, Losses & autres le corrompirent ainsi malheureusement, du consentement de la mere, notamment depuis les premiers troubles. Il ne tint pas à quelques vns de ces corrupteurs, qu'il ne se perdist apres les Courisaunes, ausquelles autrement il n'estoit trop adonné: tant y a que pour le rendre capital ennemi de la Religion, ceux & celles qui deuoient auoir plus de soin de

Description
 du naturel
 de Charles
 neuuiesme.

Voyez les
 lres 529.
 24

conferuer l'honnesteté en ce Prince n'oublierent rien pour le pouffer & faire veautrer es ordures qui les couuroyent de toutes parts. Il exprimoit en bons termes ses conceptions, & auoit la parole aisee & agreable: aimoit la musique & la Poësie: nous auons veu d'assez bons vers François de sa façon. Mais son principal exercice estoit la Chasse, dont le plaisir lui faisoit oublier tous autres plaisirs: & finalement il se transporta de telle sorte apres, que le sang des bestes sauvages qu'il prenoit singulier plaisir d'espandre, leur arrachant, apres les auoir esuentrees, les entrailles a belles mains, le rendit comme furieux: si que maintes fois au retour il entroit en telle desroure d'esprit, que nul de ses domestiques n'osoit se presenter deuant lui, s'il ne vouloit receuoir des coups de ce Prince, en l'Anagramme duquel quelqu'un trouua apres les massacres ces deux mots *Chasseur desoyal*, où il y a autant de lettres & les mesmes qu'en *Charles de Valois*. Il auoit escrit vn liure de toutes les parties de la Chasse, qui a esté supprimé iusques à present. Il estoit sobre, ne buuoit point de vin, dormoit peu, auoit le visage longuet, passe, le teint plombé, long nez, les yeux farouches & le regard tranchant, sur tout depuis les seconds troubles: au reste bien proportionné de corps, mais commençant à se courber. Il prenoit plaisir à rabrouer les grands, n'espargnant pas mesme sa mere ni ses freres, notamment le Duc d'Anjou, lequel il a basqué & traité tresindignement plus d'une fois. Sur tout il en vouloit au Parlement de Paris, aux membres duquel il dit vn iour en l'une de ses harangues, employée à des plaintes sur le mespris de ses mandemens: le veux que vous obeissiez d'ores en auant à mes ordonnances, sans plus disputer du merite d'icelles. Car ie sçay mieux ce qu'il faut faire pour l'honneur & profit de mon royaume que vous ne faites, & ne veux plus que vous perdiez le temps à dresser & m'enuoyer vos remonstrances, non plus qu'à modifier, corriger & interpreter mes mandemens. Car i'enten que tout ce que i'auray dit & fait soit promptement executé. Trois iours auant son deces, sa mere lui ayant dit les nouuelles de la prinse du Côté de Montgommery, il ne s'y affecta aucunement. Et cōme elle adiousta qu'il

est en...
 ...

...
 ...

deuoit estre bien ioyeux de la prinse de celui qui auoit fait mourir son pere: il ne me chaut de cela (dit-il) ni des autres affaires du monde. Aussi s'esioissoit il de ne laisser enfans massés procrez de son corps, à cause (disoit il) que les quittant en bas aage ils auoyent trop à souffrir, & adioustoit que la France auoit besoin d'un homme. Maintenant il nous faut parler de son successeur, & voir quel homme ce fut.



HENRI TROISIÈME.

Deportemens de la Roine mere d'icelle sa regence, & attendit la venue du Roy de Pologne, successeur de Charles neuuesme.

INCONTINENT apres que Charles neuuesme eut les yeux clos, sa mere despescha Chemerault pour en aller porter les nouuelles au nouveau Roy, & deux iours apres Neunuy le suiuit avec pareille charge. Ils auoyent mandement expres d'apporter le plus promptement que faire se pourroit lettres patentes confirmatiues de la regence. A quoy furent adioustez pour fortifier ceste vsurpee autorité deux expediens. L'un, de traiter trefues pour quelques mois avec ceux de Poictou, afin de pouuoir plus aisément expedier les affaires de Normandie. L'autre de faire escrire par le Duc d'Alençon & le Roy de Navarre lettres aux gouverneurs des prouinces pour les auertir du passé, & par tel moyen tenir ceux de Languedoc & autres prouinces en bransle. Mais le lendemain, dernier iour de May, la Roine mere auertit les gouverneurs des prouinces de sa regence & les exhorte à maintenir les affaires en estat attendant la venue du Roy de Pologne legitime successeur de Charles, & auquel elle se reconoit (ce sont ces mots) estre tenue de tout ce que Dieu lui auoit departi. Item elle les prioit d'escrire au Roy, & lui faire entendre leur bonne affection à son seruice, & le desir de lui garder la mesme fidelité qu'à ses predecesseurs, promettant lui faire tenir leurs lettres. Elle adioustoit que pour oster les scrupules qu'on pouroit auoir conceus de la maladie & mort du feu Roy, elle vouloit bien les auertir que sçauoit esté vne grosse fièvre continue causee d'une inflammation de poulmons & faits. Et ayant esté ouuert apres sa mort, lon a trouué toutes les

à faits. Et ayant esté ouuert apres la mort, lon à trouué toutes les autres parties de son corps aussi saines & entieres qui se puissent voir en homme bien composé. Et est à presuposer que sans ledit violent exercice il estoit pour vivre fort longuement. Plusieurs trouuoient estranges tous tels traits, & d'autres disoyent en vn mot, Qui s'excuse s'accuse. Le premier de Iuin on fit escrire lettres aux mesmes gouverneurs par les Ducs d'Alençon & Roy de Navarre, en laquelle ils louoyent la procedure de la Regente, à laquelle ils promettoyent seruire & obeissance, incitans les autres à faire le mesme, sans dire mot quelconque de la maladie ni mort du roy defunct: aussi n'en estoient ils pas cause. Le troisieme iour de Iuin les lettres du pouuoir de la Regente furent leuës, publiques, & registrees au parlement de Paris, ouï, requerant, & consentant le procureur general du Roy: & furent adioustez ces mots, apres que la Roine mere dudit Seigneur, sur la priere, requeste & supplication à elle faite tant par le Duc d'Alençon, le Roy de Navarre, que le Cardinal de Bourbon, Princes du sang & pairs de France, ensemble par les presidens & conseillers commis par ladite Cour à ceste fin, a accepté la regence, gouuernement & administration de ce royaume.

*Ses excuses
touchant la
mort du feu
roy.*

Matignon tenant le Comte de Montgomery prisonnier, talcha, douant que l'enuoyer à Paris de se feruir de la presence, ou des lettres d'icelui, pour enleuer sans peril saint Lo & Carentan des mains de quelques gentilshommes & capitaines amis du Comte, qui estoient enfermez dedans. Mais encores qu'ils fussent fort desplaisans du tort fait à ce Seigneur, & de sa captiuité, ils resolerent de l'ensuyure en combatant valeureusement, & aprendre à ses despens de ne se fier pas à gens qui se souuoient si peu de la foy promise. Colombieres estoit dedans saint Lo en ceste deliberation avec bien peu de gens: ce qui contrainoit Matignon d'y aller avec toute son armee. Il y trouua telle resistance, que quoy qu'il eust, au pris de la vie de plusieurs soldats, gagné les fauxbourgs, puis fait deux grandes bresches avec vingt deux pieces de batterie, il falloit encore venir à l'assaut. Le dixiesme iour de Iuin, le premier assaut fut donné vers vn endroit nommé la tour de la Rose, qui n'estoit du tout abatee, où marcherent de grand courage les compagnies des vieilles bandes sçuyues d'autres.

*Siege & prin
se de Saint
Lo en Nor
mandie.*

troupes. Les assiegez les repousserent vaillamment, en tuèrent grand nombre sur la bresche, & contraignirent les autres de se retirer avec plusieurs blesez. Ce voyant Matignon redoubla la batterie, & ayant eslargi l'autre bresche fit marcher autres troupes qui n'auoyent combattu sans espargner personne, remplissant les endroits destituez de soldats que les assiegez renuersoyent. Il y eut lors vn tresaspre conflict, & furent les assaillans repoussez & chassez par trois fois: n'y ayant apparence que de confusion pour eux, si les assiegez eussent eu cent hommes de renfort, ou si Colombieres leur chef fust demeuré debout. Mais au quatriesme assaut de ceste seconde bresche, comme il combattoit vaillamment le premier la picque au poing, suant dans ses armes, encourageant d'vne hardiesse incroyable tous ses soldats, terrassant les ennemis les vns sur les autres, & se faisant craindre de tous, il fut atteint d'vne harquebuzade par le costé d'vn des yeux, & rendit l'ame soudain en ce lieu d'honneur. Lors ses soldats lassez de fraper & de tuer, voyans leur chef à leurs pieds, & n'ayans homme d'autorité pour les acourager comme faisoit ce vaillant capitaine, quitterent la bresche debatue cinq heures durant, tellement que les assiegeans entrez en la place en tuèrent deux cens ou enuiron en la furie, & prindrent quelques prisonniers. Matignon perdit ce iour neuf ou dix capitaines & pres de trois cens hommes, sans plus de deux cens blesez. Ayant rafraischi son armee, & fasché de perdre tant d'hommes, il enuoya sommer Quiry, lequel commandoit dedans Carentan, acompagné de gentilshommes, Capitaines & soldats au nombre de quatre cens hommes, leur promettant honnesté & assuree composition. Quiry & les principaux de la suite se voyans seuls en la Normandie, loin de tout secours, & auoir à soustenir ceste puissante armee, qui s'approcha iusques à demie lieuë pres d'eux, offrirent se rendre vies & bagues sauues, Matignon ayant auerti la Regente de ceste offre, par son mandement sur accordée partie de la capitulation, tellement que les gentilshommes & Capitaines sortirent à cheual avec l'espee, & les soldats avec la harquebuzé, & se retirerent en leurs maisons.

*Carentan
sommé, &
rédu par
composition.*

Chemerault & Neuy firent telle diligence que le Roy de Pologne estant à Cracouie eut en peu de iours nouvelles de la mort de son frere, enuoya promptement lettres patentes (esquelles il s'inscriuoit Roy de France & de Pologne, en telle sorte que comme il a continué depuis iusques au iour de sa mort) en date du quinzième iour de Iuin, portans confirmation & amplification du pouuoir de la Roine mere touchant la regence, gouvernement & administration des affaires du royaume de France. La Regente s'estant assemblée de tous les gouverneurs des provinces, ayant publié par tout les patentes du nouveau Roy, levées, publiées & enregistrées au parlement de Paris, oui, ce requerant, & consentant le procureur general du Roy le cinquiesme iour de Iuillet, resolut de s'aider aussi des armes, fit publier les arrierebans, amasser compagnies d'infanterie es provinces où la guerre n'estoit point, faire leveres de Reistres & de Suisses: manda au Prince d'Auphin, qui avec armee guerroyoit en Dauphiné, qu'il ait à continuer & employer tous ses moyens à ruiner le pays que tenoyent ceux de la Religion, commandant à de Gordes de faire le mesme. Elle n'auoit pas tant de credit en Languedoc, à cause du Marechal d'Anuille, lors moins ennemi en aparence de ceux de la Religion desquels il auoit affaire. Toutesfois le Duc d'Vez & le sieur de Loyeuse sont chargez d'auoir l'œil par tout. Cependant elle traitoit vn peu plus honorablement son fils, son gendre, & les deux mareschaux prisonniers, lesquels neantmoins auoyent tousiours grosse garde. On leur promettoit estargissement, voire totale deliurance, & en brief: mais qu'il failloit attendre la venue du Roy de Pologne, lequel donneroit occasion à chascun d'estre content. Quant au Marechal d'Anuille encores que l'emprisonnement de son frere aisné, l'absence de Meru & Thoré ses puisnez hors du royaume, les lettres interceptées de la Regente, l'eussent irrité: toute fois ce feu s'alumoit leuement. Il n'osoit se fier aux Catholiques Romains, connoissant leur naturel. Et quant à ceux de la Religion il les haysoit desirant leur ruine, qu'il auoit procurée beaucoup de fois de tout son pouuoir. Neantmoins il se comporta lors de telle sorte qu'il taschoit de se maintenir entre les deux partis.

Le Roy de Pologne cōferme la regence de sa mere.

Deportemēs de la Regente.

Al'neu comar. en ces prisonniers

Et du Marechal d'Anuille en Languedoc.

besoin d'apuy il s'aprocha de ceux de la Religion beaucoup plus que de coustume: mesmes, incontinent apres la mort de Charles neuuesme, il fit trefues avec eux, lesquelles furent prolongees sous esperance de paix. Telles procedures estoient suspectes aux ennemis de la Religion, specialement à ceux de Thoulouse, ville capitale de ce gouuernement de Languedoc. Ce qui les picqua de nouveau fut l'assignation donnee par le Marechal à Montpellier pour l'assemblée des Estats de la prouince. Là y auoit grand nombre d'hommes à son commandement, & lui y faisoit sa demeure la pluspart du temps, à cause de la beauté de la ville & commodité du pays. Ceux du parlement de Thoulouse & du parlement de Thoulouse. persuadez que le marechal auoit quitré leur parti, improuerent par arrest du 19. iour de Iuin la trefue susmentionnee, & par autre arrest du mesme iour firent expresses defenses aux Dioceses, villes, communantez & à toutes personnes de leur ressort, de quelque estat ou condition qu'ils fussent, d'aller ni d'enuoyer à ceste assemblee d'estats assignee à Montpellier au second iour de Iuillet, sans permission du Roy, sur peine d'estre declairé rebelles & infracteurs des loix. Ceux de la Religion, aisez à apaiser, & qui aimoyent tant la paix, que le nom & l'ombre d'icelle, offerent par qui que ce fust, les arrestoit court, commençoient à cōmuniquer avec le Marechal, par l'entremise de Saint Romain & Clausonne, gens de grande autorité en Languedoc, & allechez par le moyen de ces trefues, auoyent grande esperance, & parloyent en fort bonne bouche de leur gouuerneur: enquoy ils estoient confermez par les auis de plusieurs doctes personages, auxquels ils s'en conseilloyent. Toutesfois aucuns condannoient toute ceste association, comme tresdangereuse, pour beaucoup de raisons, dont le sommaire estoit, que le passé, le present, & l'auenir menaçoit ceux de la Religion d'vne entiere ruine, s'ils faisoient vn tel meslinge. Or combien que lon en fist mesmes courir des discours bien amples, cela ne peut empescher que ceux de la Religion ne se ioignissent avec les Politiques. Quel en fut le succes, nous le verrons es histories suyuantes.

Exploits de
guerre en
Dauphiné
Vivarois.

Durant les allees & venues de Languedoc, le Prince d'Anphin faisoit la guerre aux Dauphinois, pour se venger de Moinbrun qui lui auoit desfait vn regimen de son auangarde

garde au pont de Royans, quatre cens des plus braues de l'armee citans demeurez sur la place. Il assiege donc vne petite ville nommee Alais, la bat furieusement & fait donner vn assaut que les assiegez soustindrent. Mais se sentans trop foibles pour repousser le second quitterent la ville & se retirerent au chasteau, où le Prince trouua moyen de les surprendre, en fit precipiter du haur en bas les vns, & brusler les autres dedans. Puis alla attaquer Oste, villerte assise sur la riuere de Dionne, & y fit bresche raisonnable. Ceux de dedans en trop petit nombre pour la defendre quitterent la place, & se retirerent de nuict, sans perte d'hommes; es autres villes prochaines occupees par ceux de la Religion. Ce succes fit entreprendre au Prince le siege de Lyuton, place foible, & remparee aucunement. Le vingttroiesime de Iuin l'armee s'y achemina & se fit vne bresche suffisante, où les troupes donnerent vn rude assaut, repoussé encores plus rudement par les assiegez. Le Prince auoit à dos Mombrun qui de Loriol faisoit des courses iusques au camp, & les assiegez faisoient aussi des sorties auantageuses, tellement qu'en l'vne ils gagnerent vne enseigne, & enclouerent vn des canons. En fin le Prince leua le siege, & mit son armee à couuert. Versaux petite ville au Viuarais, entre Priuas & Aubenas, ayant esté surprinse sur ceux de la Religion, les reschapez conduits par Rochegude se mirent aux champs avec renfort pour y rentrer. En chemin ils rencontrerent & desfirent quelques compagnies ennemies qui alloient à l'aide. Ce secours abatu, les surpriseurs furent promptement prins. Dautrepart Pierregourde s'empara de Chalencou, & Saint Romain de la ville de Nonnay, pour ceux de la Religion.

Le Comte de Montgommery amené prisonnier à Paris par le Baron de Vasse y son parent, contre la foy promise en la reddition de Danfronc, demeura en serré depuis le commencement de Iuin en la conciergerie, & y fut interrogué à diuerses fois. Il respondit librement & franchiement de ce qu'il scauoit, remonstrant tousiours l'equité de sa cause, & reprochant d'vn visage asseuré à tous ses ennemis leur perfidie en son endroit. Pour satisfaire aux reiterez mandemens de la Regente, il fut geiné pour lui faire confesser ce qui n'estoit point, ascauoir la conspiration imposee à l'Amiral, item ce qui estoit du fait des Princes prisonniers.

*Le Comte de
Montgommery
decédé
pris à Paris.*

Il fit preuve de son innocence par vne constance & patience notable: finalement les iuges & parties le condamnerent d'auoir la teste tranchée, & deuant l'exécution (faite au grand applaudissement de la populace, en la place de Greue, le vingt sixiesme iour de Iuin) fut torturé extraordinairement & cruellement. On le vid aller au supplice d'un port & d'un ceil affeuré, mesprisant le monde & n'aspirant qu'à la vie eternelle vers laquelle il dresseoit toute son affection. C'est le tesmoignage que ses ennemis lui ont rendu au discours de sa mort, imprimé à Paris & à Lyon. Ce seigneur estoit capitalement hay & mal voulu de la Regente, laquelle auoit toujours fait vn grand semblant de porter impatiemment la mort du Roy Henri 2. son mari, tué cōme nous l'auons veu en l'ordre de ces recueils. Pource que le Côte de Montgommery auoit esté l'instrumēt de ceste blessure, sans aucune faulte toutesfois de sa part, on lui en auoit toujours porté depuis vn malalent irreconciliable, encores que Henri eust expressément enioint qu'on ne l'en recherchast en sorte quelconque, attendu que par diuerses fois il lui auoit commandé de iouster, & la prouidēce diuine auoit ainsi adressé le coup pour humilier en la personne du Roy tout le royaume de France. Mais pour assouir la cholere de la Roine, on print les pretextes susmentionnez. Et quant au dernier, touchant le Duc d'Alençon, ce fut vn piege auquel la Noblesse de Normandie, proche des coups, fut attrapee, ainsi que nous auons veu: & la Regente estima n'auoir pas perdu ses peines ayant attrapé Montgommery, & mis bas Colombieres. encores que cela eust cousté la vie à plusieurs François. Or estoit on bien aise de desfaire ainsi les vns par les autres, alleguant qu'il se trouueroit prou de gens & de Noblesse ailleurs pour repeupler la France.

*Diuerses
pratiques
des vns &
des autres
durāt la re-
gence de la
Roine mere.*

Le Prince de Condé estoit en Alemagne negociant pour auoir vne armee prestee, au cas que lō voulut molester ceux de la Religion, & le premier iour de Iuillet auertit ceux de Languedoc de son intention, les exhortāt à leur devoir pour le repos de toute la France. En Poictou, le lieutenant de Poitiers nommé la Haye essayoit de remuer mesnage: cependant, par l'entremise des sieurs de Biron, la Frezeliere, & de l'Abbé Gadagne, la Regente auoit fait tresues pour les mois de Iuillet & d'Aoust avec le sieur de la Noue, es pays d'Angoulmois, Poictou & Saintōge. Durant icelle les Catholiques

tholiques Romains fournissoient à la Noue 70. mille frâces par mois, pour l'entretènement des garnisons, & pource que ceux de la Religion quitterent quelques biens des Ecclesiastiques. La Noue escriuit bié amplemēt à ceux de Languedoc les raisons de son fait, les priant de ne trouuer estrange cest accord, qui ne tendoit à aprouter la regence de la Roine mere, mais pour prédre plus d'haléine & auoir meilleurs moyens de bien exploiter d'vn costé, tandis que le Prince de Condé marcheroit auéc vne armée. Cependant la Noblesse de Poictou requeroit celle de Languedoc de se trouuer en lieu propre, cōme à Bergerac, ou ailleurs, pour auiser à leurs affaires. Au cōmencement de Iuillet ceux de Lusignan desherent l'arriereban de Poictou: & enuiron le mesme tēps ceux de Fontenay qui couroyent de tous costez rompirent pres de Nantes cinq cens harquebuziers fort superbes: car c'estoyent presques tous cadets de la Noblesse de Bretagne, & remporterent deux enseignes. Langoyrà, gouverneur de Perigueux pour ceux de la Religio, tailla en pieces vne cōpagnie de deux cens harquebuziers, & ne s'en sauua que six. Apres la trefue accordée, la Regente ne cessa d'enuoyer mandemens & commissions de toutes parts, pour tenir plusieurs armées prestes, afin que quand son fils arriueroit en France, il eust en main les moyens de se faire plus craindre qu'aimer: ou mesmes de commencer & expedier besongne, afin de rendre son administration tant plus memorable. Quant au Prince de Condé, premier que faire aucune entreprise, il publia vne declaration le douzième iour de Iuillet, en laquelle il exposoit les causes de sa retraite hors de France avec plusieurs Seigneurs & gentils-hōmes de l'vne & de l'autre Religion. Il represente en celle les malheurs passez tant es guerres ciuiles qu'aux massacres: dit que le Duc d'Alençon desireux que les affaires troubles par les meschās cōseilliers, auteurs de tāt de desolatiōs, s'acheminassēt paisiblemēt, & que le royaume iouist d'vne paix affermee, auoit prins resolution avec ses seigneurs (pour n'estre plus spectateur de tāt de desolatiōs, auxquelles lō ne permettoit qu'il procurast remede) de se retirer du royaume vers les Princes & anciens amis de la Couronne de France, en intention de faire tāt par eux enuers le Roy qu'il ouuriroit les yeux pour voir la calamité du peuple, & y pouruoir par moyē. Que ceste deliberatiō auoit esté appelée

Exploits de guerre.

Declaratiō du Prince de Condé.

conspiration contre l'estat & la personne du Roy: que le Roy de Navarre premier prince du sang, les principaux officiers de la Couronne, & autres notables Seigneurs, estoient nommez adherans & complices de soulèvement: que l'on auoit tourmenté & fait mourir leurs seruiteurs sous la passion des aduersaires, seule loy qui absout & condanne parmi eux: & la iustice du royaume. Ce pretexte ayant esté prins pour faire le proces aux Princes & Seigneurs susnommez, & à plusieurs autres, sous confessions extorquées, qui n'estoyent ni vrayes ni vray semblables: les fideles suiets & seruiteurs de la couronne, n'estans en peine & mal voulu, sinon pour ne s'estre voulu conformer à ceux qui combloyent leur malice, & acompagnoyent leurs cruautés des plus horribles vices, blasphemés, impietez & paillardises execrables qu'il est possible de penser. Apres auoir remontré bien au long les torts faits en consequence de ce que dessus au Duc d'Alençon & à ses parons & seruiteurs, monstré l'vrgente necessité d'vne iuste desensue contre les perturbateurs auant ou plus enclins que iamais à desobeir aux edits du Roy; ils supplioient tres humblement la maiesté d'icelui, supportent lui & les siens, s'ils requeroient que les moyens de bonne & aparente seureté leur fussent pleinement ouverts, pour pouuoir librement residier en France, & rendre au Roy le service, auquel il lui sont reus naturellement; apres qu'il lui aura pleu pouruoir par les moyens acoustumez, ou autres meilleurs, aux choses du tout requises pour restablir le royaume en bon & assurez repos, & auoir au restablissement des innocens en leurs biens & honneurs: & que ceux de la Religion peussent seruir à Dieu sous la suiecttion & sincere obeissance qu'ils entendent rendre au Roy: & finalement aux desordres manifestes suruenus en l'estat public à l'occasion des guerres ciuiles. La conclusion estoit vne expresse protestation, que sans esgard aux iniures & indignitez receues, tous estoient deliberez de demeurer fideles suiets & seruiteurs du Roy, priant Dieu de donner prospere aduenement à leur Prince souverain, & la grace de faire iouir ses suiets de l'esperance qu'ils auoyent fondée sur sa clemence.

Environ le sixiesme de Iuillet, les deputez de ceux de la Religion en Languedoc, Guyenné & Dauphiné se trouuerent à Milliaud en Rouergue, où ils despescherent diuers affaires

Assemblée
de ceux de
Languedoc,

affaires pour le reiglement de ces provinces & pour la guerre, parlerent des conditions, moyennant lesquelles le Mareschal seroit receu en leur association. Et fut dit lors que ceux de la Religion le reconnoissoyent gouverneur de Languedoc, sous le nom & autorité de Henri troisieme Roy de France, lequel ils receuoient pour legitime successeur de Charles neuuiesme. Que la fin de l'association seroit de conseruer la Couronne & les anciennes loix, demeurer fideles suiets & seruiteurs du Roy, & des legitimes successeurs d'iceul. La aussi furent dressez les articles proposez au Prince de Condé, où estoient contenues les conditions sous lesquelles il estoit esleu & accepté chef, gouverneur general & protecteur de ceux de la Religion en France, au nom, en la place & autorité du Roy, pour en son absence & empeschement les regir, commander & gouverner par tout le royaume, en leurs personnes & biens durant la poursuite pour chasser les perturbateurs, auteurs, & premiers conseillers des troubles suruenus depuis la troisieme paix de l'an 1570. ennemis naturels de la maison de Valois, expilateurs des deniers du Roy & du royaume, inuenteurs de tous nouveaux impôts & subsides, à la grande soule & oppression insupportable de tout le peuple. Ces articles estoient que le Prince promettrait solennellement viure & mourir en l'exercice & profession publique de la Religion reformee, s'employer entierement à la restauration du bon estat, ordre, iustice & police du royaume, au bien commun tant de la Noblesse que du peuple, sans distinction des deux Religions: ne faire paix sans le consentement d'une assemblee generale des deputez des Eglises: procurer la deliurance des princes & seigneurs prisonniers, & faire qu'ils ayent ouuerture de iustice pour leurs iustificacions, & pour faire punir les faux accusateurs, demander au Roy, ou au Duc d'Alençon regent en son absence, l'assemblee libre des Estats generaux: recevoir durant son administration les conseillers que les deputez des Eglises lui bailloient, pour se conduire par leur avis en tous affaires d'importance. S'ensuyuoient puis apres quelques articles particuliers, concernans la discipline politique & militaire. D'autre costé le Roy estant parti de Pologne, secrettement & sans dire à Dieu aux Estats qui l'auoyent esleu à raison dequoy aussi tost apres ils le declai-

qui eslisent
 pour chief le
 Prince de
 Condé.

1600. J. J.
 p. 37

rerent decheu du royaume, & en esleurent vn autre) maria da par Neuuy au Prince de Condé que tout son desir estoit de pacifier les troubles de France par vne bonne & assuree paix: à quoy le Prince fit responce telle que son honneur, deuoir & rang lui commandoit.

*Guerre de
la regente
en Poictou.*

Il y auoit eu tresues accordees pour Angoulmois, Poictou & Saintonge durât les mois de Iuillet & d'Aoust, par l'entremise & à la condition specifiee ci deuant. Soudain apres ce traité, la regente faisoit amasser gés de toutes parts, pour courir sus à ceux de la Religion, lesquels elle esperoit dompter en ces quartiers là, deuant que son fils arriuat, afin qu'il n'eust plus affaire qu'à ceux de Dauphiné & de Languedoc: tellement que le Duc de Montpensier fut enuoyé en Poictou, & choisit pour le rendez-vous de ses troupes la ville de Saumur, fort propre à dresser son camp, au passage de Loire, & en pays fertile. Sur la fin de Iuillet Chauigny, Puigaillard, Richelieu, Bussy d'Amboise, & autres chefs en grand nombre, avec la pluspart des compagnies se trouverent là: faisant vn corps d'armee où il y auoit dix mil hommes, & dix huit pieces d'artillerie. Le premier iour d'Aoust ils s'acheminèrent vers Montrueil Bellay, & allerent coucher à Ervaux. Ceux de la Religion, indignez de telle deloyauté, coururent aux armes, & auictuallèrent Lusignan. Ce qu'entendu par le Duc, il resolut d'assiéger Pontenay, & cependant son armee print les chasteaux de la Forest sur Seure, Cherueux, Aulnay & Melle, puis de l'isle de Marais. Sur ce la Regente enuoya homme à la Rochelle pour intimider les habitans, & la Noue auquel par dessous main furent offerts vingt mil escus, pour quitter ce parti. Sa responce fut que l'honneur d'un vertueux gentilhomme ne se pouuoit taxer ni vendre, ni engager, & que quand le Roy seroit arriué, il scauroit se comporter en fidele sujet & seruiteur. Les Rochellois declairerent ne pouuoit respondre aux propositions du député de la Regente, que premierement ils n'eussent conféré avec leurs confederés: & ainsi ce sollicitateur fut contraint s'en retourner à vuide. Cependant ceux de Languedoc proposerent au Marschal d'Anuille, plusieurs articles pour leur association, tendans au recourement & establissement d'une bonne & ferme paix en France, & publierent aussi vne protesta-

tion & declaration de leurs intentions à mesme fin. Tost apres ceste assemblee, le Baron de Serignac, dit Terride, & autres chefs de la Religion surprindrent par escalade & à la faueur d'un moulin la ville de Castres en Albigeois, où ils tuerent deux cens Corses & Italiens de la garnison: & depuis ceste ville, de grande importance a touy comme elle fait encor du libre exercice de la Religion.

Le Duc de Montpensier ayant joint à soy les troupes de Normandie, & fait vne puissante armee resolut d'assieger Fontenay le Comte que la Noue auoit fait fortifier en quelques endroits, munie de deux coleurines, d'une moye, & de deux passeuolans, avec quatre cens soldats & environ vingt gentilshommes sous le gouuernement du capitaine S. Estiene, lesquels, sur la consultation faite touchant le desmanellement ou la defense de la place, conclurēt de la garder. Le Duc ayant pourueu à tout ce qui lui sembloit requis, le premier iour de Septembre parut devant Fontenay, & s'empara (mais avec perte de plusieurs capitaines & soldats) du fauxbourg des Loges, que S. Estiene & les siens debatirent quelques heures, & se retirerent saufs en la ville: d'où tost apres ils firent à diuers iours deux sorties, l'une sur les regimens de Bussy d'Amboise & autres chefs, la seconde sur l'artillerie: où le Duc perdit beaucoup de gens. A la premiere les assiegez emporterent avec vne enseigne quelques cuirasses, force casquets, morions, espieux, halebardes, picques & harquebuzes: à la seconde, sans la plaine qui les descouuroit trop ils gaignoyent, ou enclouoyent vne partie de l'artillerie. Le quinziesme iour du mois fut donné le premier assaut, mais bien soustenu & repoussé: tellement que le Duc y perdit quelques capitaines & plusieurs soldats, sans les blesez dont aucuns moururent. Quant aux assiegez ils y gagnerent vne enseigne du regimen de Bussy, quelques rondaches, & quantité d'armes. L'escalade presentee d'autre costé durant cest assaut ne fut gueres moins pernicieuse aux assiegeans. Il y auoit eu parauant quelques propos de composition: & comme on pensoit les remettre dessus, le lendemain fut donné vn assaut general, apres que la batterie de neuf grosses pieces eut

Fontenay le Comte assiege & prins par le Duc de Montpensier.

Premier assaut.

Deuxiesme assaut.

fait tresample ouverture. Les assiegez s'en desgagerent courageusement, où Renoliere le ieune, gentilhomme Poiteuin, acquit de l'honneur: & quoy que le Capitaine Champagne eust esté tué d'harquebuzades tirees d'une tour, avec vn autre capitaine: & que Pierre Longue, qui auoit fait vaillamment es sorties & assaux, eust esté emporté d'une canonnade, & S. Estiene blessé à vne tamber: li furent contrains les assiegeans se retirer, emportans leurs morts & blessez comme ils peurent. Ainsi se passa vne partie du iour: mais sur le vespre le Capitaine Masserouffe qui gardoit vn fort nommé Guinefolle, partie de crainte & de desir de s'acommoder, partie par mesgarde, pource qu'on estoit en termes de capitulation donnant entree à quelques vns des assiegeans, incontinent tous les autres y coururent en foule: tellement qu'ils se rendirent incontinent maistres de la ville, laquelle toutesfois ils traiterent moins rudement, feignans vouloir garder la composition. Neantmoins la pluspart des soldats (quelques vns tuez) furent rançonnez, despouillez, & chassiez avec le baston blanc au poing. Ils gaignerent la Rochelle, où la Noblesse & le peuple les soulagea. Les vieilles bandes sous la charge de Sarrieu firent fort bonne guerre aux soldats assiegez qui tomberent en leurs mains, & en furent depuis fort estimez: les desordres ayans esté commis par certaines compagnies nouvelles composees de voleurs & gens (comme on dit) de sac & de licol. Des deux ministres qui estoient à Fontenay, l'un se sauua: l'autre, nommé du Moulin, tresdocte personnage, doué de grand zele & de singuliere pieté, fut pendu & estranglé par le commandement du Duc, lequel auoit offert par cri public cinq cens escus pour ces deux hommes. En ces entrefaites la Noue fit entreprendre sur Marans qui incommodoit merueilleusement la Rochelle & tout le gouuernement d'Onis, contenant 82. parroisses: mais faute d'estre bien suivi, & promptement assisté de Canon pour batter le chasteau, apres y auoir perdu trois capitaines & quelques soldats, & combattu long temps teste nue & main à main, fut contrainct se retirer, crainte de pis, à cause du secours qui venoit pour le Chasteau.

Arrivee du
Roy de Polo
gne en Frã-
A v mois d'Août, le Roy ayant quitté de nuict Cracovie & Pologne, courut en toute diligence & sans s'arrester iusques à ce qu'il fust sur les terres de l'Empereur pour se rendre

rendre vistement en France, où il estoit desiré des Catholiques Romains & de la Cour. Apres auoir passé l'Austrie il vint à Venise, puis en Piedmont, & par tout fut exhorté à pacifier les troubles en son royaume, à quoy il sembloit encliner. Mais estant arriué à Lyon, les conseils changerent. Surquoy ne sera mal à propos d'adiouster les mots du sieur de Monluc sur la fin du dernier liure de ses memoires. Parlant de la mort de Charles neufiesme, Ce fut (dit il) vn grand dommage: car i'oserois dire que s'il eust vesçu, il eust fait de grandes choses, & aux despens de ses voisins eust jetté la guerte hors de son royaume. Et si le Roy de Pologne eust voulu s'entendre avec lui, & mettre sus les grandes forces qu'il pouuoit tirer de son royaume, tout leur eust obey, & l'empire eust esté remis en la maison de France. Il adiouste, le Roy arriuant à Lyon, à son entree on lui fit faire vn erreur: car au lieu qu'il deuoit assopir le tout, & nous donner la paix, qui estoit chose bien aisee lors, on le fit resouldre à la guerre. Et encore pis, on lui fit acroire qu'entrant au Dauphiné tout se rendroit à lui: & neantmoins la moindre place lui fit teste. A son arriuee il me fit fort bonne chere, & si n'en faisoit pas trop à tout le monde. Je le trouuay tout changé; là furent tenus quelques cōseils: mais il y en auoit de priuez & de secrets. Mōue entend par ces secrets les Conseils de Cabinet où avec la Roine se trouuoient le Cardinal de Lorraine, Birague, le Duc de Neuers, le Marechal de Rets, & deux ou trois autres, qui tailloyent & rongnoyent des affaires importans, selon que bon leur sembloit: le Roy estant fort occupé à entretenir les dames, desquelles il auoit esté esslongné pres d'vn an. Les premieres patentes du Roy donnees à Lyon le dixiesme iour de Septembre contenoient vn recit de Pa-
Les lettres patentes.

mitié qui auoit esté entre le roy defunct & lui, de ses exploits & victoires, de la pacification devant la Rochelle, de son voyage en Pologne où il ne se fust acheminé sans l'esperance qu'il auoit que les François demureroyent en repos. En apres il accusoit les renouelleurs des troubles, sans dire qui, puis protestant de sa bonne affection au bien de ses suiets, sur ces commencemens de sa royauté, fait vn abolition de tout le passé, à la charge qu'on mette bas les armes, qu'on lui rende toutes les villes, & que chascun se retire en sa maison pour y viure en paix: permettant à chascun de lui venir faire plaintes & remonstrances. Pour la fia

ce, & quels furent les commencemens de son regne.

1. 2. 3. 4.

il mençoit ceux qui ne voudroyent obeir, sans declairer quelles villes il vouloit estre rendues, ni parler vn seul mot de liberte à ceux de la Religion ni de reformation de l'estat: Artifice pratiqué par les mauuais conseillicrs, pour entretenir le feu des guerres ciuiles, dominer dedans la diuision, & y fortifier vn troisieme parti, qui finalement acabla le Roy mesme, & reduisit le royaume au plus miserable estat auquel on l'a fait iamais veu. Mais pource qu'en ces premieres patentes, son s'estoit trop descouuert, es se condés, du treizieme iour d'Octobre, le stile fut vn peu changé. Car ayant protesté son intention estre, nonobstant les apareils de ses armees, de pacifier son royaume, oubliant tout le passé, n'entendoit que ses suiets fussent en aucune sorte recerchez, contrains, ni molestez pour le fait de leurs consciences. Les dernieres lettres eurent mesme effect que les premieres: asçauoir de rendre ceux de la Religion tant plus sur leurs gardes, attendu que ces mandemens leur ostoyent tout exercice public, & ne leur faisoient ouuerture quelconque ni d'estats generaux pour le gouvernement politique, ni de Concile national pour ouir leurs ministres, que l'on vouloit chasser au loin, sans autre formalité. Outre les patentes susmentionnées le Roy escriuit de Lyon aux Rochellois, qu'il leur permettoit, comme aux autres, liberte de leurs consciences: mais entendoit que l'exercice de la Religion fust intermis & suris vn peu pour certaines causes: ce pendant que tous possassent les armes remettans les villes & places en son obeissance. Au mesme mois de Septembre, l'Abbé de Brantome arriué en Brouage de la part du Roy, pour quelque ouerture de paix & moyens de la negotier, asseuroit que le Roy yestoit bié dispose. De fait l'Empereur Maximilian (que le Roy appelloit son pere) auoit dit bien expres au Roy: lors qu'il prenoit le chemin, apres son eschappée de Pologne, pour venir en France, en deliberation de ne laisser aucun exercice public de religion que de la Romaine. Qu'il n'y auoit peché si grand que de violenter les consciences: & que ceux qui veulent les maistriser pèsant conquérir le ciel perdēt souuēt la terre. Tels traits & autres notables auis à lui donnez en chemin, auant qu'il eust halené la Cour de Frâce, auoyent esbrâllé sa pensee, ioint qu'estât adonné aux femmes & aux amusemens qui en dependent, avec le desir de se marier & prendre repos, il enclinoit plus
aux

Lettres du
Roy aux Ro
chellois.

aux exercices de Venus que de Mars. Aussi à proprement parler ne changea-il d'avis, mais laissa tels affaires es mains de sa mere, de ceux de Guise & autres conseillers, qui en taillerent & roignerent à leur plaisir. Pour reuenir à cest Abbé, le lieutenant de Poictou lui tint bonne compagnie, & y eut iour assigné à Angoulin pres de la Rochelle, où se trouuerent la Noue & quelques bourgeois, lesquels dirent qu'ils attendoyent de Lyon leurs deputez qui arriuerent trois iours apres, n'apportans autre chose du Roy (qu'ils auoyent veu desloger de là pour descendre en Auignon) fors la liberté de conscience & la reddition des villes, selon le contenu de ses patentes, avec ceste addition qu'il les admonnestoit d'entendre aux moyens de faire vne bonne paix: pour l'acheminement de laquelle il leur permettoit d'enuoyer leurs deputez en Alemagne vers le Prince de Condé & autres leurs allicz, avec saufconduit & toute seurreté. Quelque temps apres (afin d'expedier cest article) les Rochellois suyuant ceste permission enuoyerēt leurs deputez vers le Prince acompagnez de Roger valet de chambre du Roy, lequel les conduisit seurtement. Leurs articles & instructiōs estoient en Latin & en François, afin que les grands Seigneurs estrangiers bien affectionnez enuers le Prince en peussent auoir conoissance. Mais on les rechercha soigneusement s'ils portoyent argent au Prince, & furent esclairez de pres à Paris, s'ils prendroyent argent ou lettres de change pour porter en Alemagne. Cependant la guerre estoit eschaufée en Poictou, notamment à Lusignan, que le Duc de Montpensier assiegea sur la fin de Septembre, & l'eut par composition au commencement de l'année suyuant, dont il nous faut dire quelque chose, puis nous reuiendrons au Roy, & à la suite des autres accidens memorables tant en ceste année qu'es suyuant.

Pour garder Lusignan ville & chasteau, le Baron de Frô-tenay depuis sieur de Rohan en Bretagne, s'enferma dedās suiui de soixante gentilshommes & de six cens bōs soldats pourueut selon le loisir qu'on lui donna aux fortifications & munitions, fit esplaner & ruiner ce qui pouuoit l'incōmoder par trop. Estāt assiegé par l'armée du Duc de Montpensier au commencement d'Octobre, il debatit les aproches par braues sorties, fit reucue de ses forces & moyens,

Negotiation pour amuser les Rochellois.

Artifices de Cour.

Description sommaire du siege de Lusignan ville & chasteau, redus par composition.

*Assaut.**Partie memorable.**Demande
pertinente
& refus in-
digne.*

pourueut à la discipline militaire, & à tout ce qui concer-
noit la conseruation d'une si bonne place, nommément du
Chasteau, en intention principalement (si la Noue ne pou-
uoit le secourir) de faire consommer l'armee ennemie. Le
treisiesme d'Octobre les assiegeans qui auoyent vingt
pieces de batterie, commencerent à en faire iouer quelques
vnes, puis toutes, deux iours apres, iusques à tirer pres de
deux mil trois cens coups en trois iours, principalement
contre le chasteau. Six iours apres, pource que les assiegez
ne vouloyent entendre à composition particuliere, ains di-
soyent à ceux qui les en importuoyent, vouloir attendre
vne paix generale pour tous ceux de la Religion, la batterie
de douze cens cinquante coups recommença contre vn
rauelin nommé la Vacherie. La bresche reconue, vn assaut
fut donné & repoussé avec tresgrande perte des assaillans
tuez sur la bresche, où leurs corps pourrirent. Les assie-
gez y perdirent sept ieunes gentilshommes, ascauoir Bois-
sec, Boislaubin le ieune, Chasteauneuf, Saint James, la
Court de Chiré, Villemur, & Chaillou vaillant & sage en-
tre tous: puis seize soldats: item vingt blesez. Cinq iours
apres les assiegez firent vne furieuse sortie, enclouèrent
cinq canons, bruslerent les pouldres, tuerent neuf capita-
ines & grand nombre de soldats, conquirent vn merueil-
leux butin, apporterent des enseignes & toutes sortes d'ar-
mes, emmenèrent des prisonniers, laisserent force blesez.
Depuis ceste secousse vne partie du camp royal se desfit de
soy mesme, les soldats se retirans çà & là: tellement que
tout le mois de Novembre se passa sans faction de guerre
contre les assiegez. Enuiron le sixiesme de Decembre le
Duc receut renfort de douze cens Reistres & de six cens
soldats François avec quelques pouldres & munitions de
guerre. Les assiegez au bout de quelques iours lui deman-
derent sauf conduit & issue libre pour quelques damoisel-
les, dont aucunes estoyent enceintes, qui desiroyent se reti-
rer en leurs maisons. La haine que ce Prince portoit à ceux
de la Religion fut plus forte alors en lui que l'humanité &
la courtoisie familiere aux princes, seigneurs, & gentil-
hommes François, qui ne refusent iamais telles faueurs,
nommément aux damoiselles. Il pensa aussi que les laissant
là enfermées avec leurs enfans cōbatre la famine, leurs mar-
tis se rendroyent plustost que si on leur permettoit mettre
dehors

dehors les personnes inutiles. Il n'avança pas beaucoup par tel refus, au contraire les assiegez firent quelques sorties, & tousiours moissonnoyent en son champ. Tout ce qui incommoda le plus les assiegez fut la ruine d'un moulin qui leur fournissoit de farines: car iceluy ayant esté fouldroyé à coups de canon, les moulins à bras ne pouvoient suffire, tellement qu'il y auoit disette de pain. Les chats & rats estoient venaison, & la pâtisserie de cheuaux seruoit de delices. Ceux qui auoyent des cheuaux estoient en peine de les garder, mesmement la nuict, & quand c'estoyent icunes cheuaux, pource que la chair en estoit plus tendre. La necessité contraignoit les soldats d'oster le pain d'entre les mains de ceux qui l'apportoient du four. Plusieurs maisons estoient perrees de nuict pour auoir des viures: & ainsi ceux qui en auoyent quelque peu se trouuoient en peine de les garder, & ceux qui n'en auoyent point, en peine d'en chercher. Outre cela ils n'auoyent point de bois que des meubles & ruines des maisons, estoient mal vestus, deschaux, mal couchez & mal blanchis. Les canonnades plenuoyent sur eux, & les rues se trouuoient pleines de boulets. Sur terre ils combatoyent main à main presque en tous endroits. Sous terre en contreminant où ils firent si bien que deux mines faites par le commandement du Duc fondirēt sur les assiegeans, & en acablerent plusieurs. Neantmoins les assiegez continuoyent en leur resolution, & estans assaillis apres que la seconde mine eust ioué repousserent les assiegeans, qui le 23. iour de Decembre firent vne batterie avec dix huit Canons & quatre coulennines & tirerent pres de seize cens cinquante coups: puis recommencerent le lendemain avec vingt cinq pieces, encores de plus grande furie, & vindrent à vn assaut general qui dura vne partie de l'apresdillnee, & fut bien debatue: mais le courage des assiegez fit reculer en fin les assaillans qui se retirant de viltesse, à cause des mousquetades qu'on leur tiroit de plusieurs flancs laisserent les bresches ionchees de leurs morts & blessez. Le grand effort fut au ruelin de la Vacherie, que les assiegeans gaignerent & contraignirent ceux de dedans se retirer vers le Chasteau, à la premiere porte duquel y eut vn aspre conflict: nous combatans à trauers les feux, tonnerres & fumees des canonnades & d'une scopererie continuele de cinq heures durant. En fin apres grande perte des

*Famine des
Lusignan.*

Batteries.

Assaut.

deux costez, mais beaucoup plus des assiegeans, le combat cessa, les assiegez estans toujours maistres de la ville & du chasteau, mais bien harassiez, & neantmoins continuans à se fortifier contre nouveaux efforts. Ils enuoyèrent trois mes- sagers à la Noue, pour l'auertir de leur estat: mais il ne lui fut possible de les secourir. Cependant le chef fit faire reueue & trouua quatre vingts cuirasses & quatre cens cinquante harquebuziers qui promirent les vns aux autres & tous au chef de ne se point abandonner, ains viure & mourir ensemble, pour leur legitime defense. Neantmoins au bout de quelques iours le Colonel Sarrieu enuoyé par le Duc proposa aux assiegez, desquels la necessité estoit extreme, quelques articles de composition: ce qui fut pour- suivi en telle sorte, ostages baillez de part & d'autre que le vingt cinquieme iour de Ianuier le Duc & les autres chefs de guerre avec lui accorderent que Frontenay & autres gentilshommes sortiroyent avec leurs armes, cheuaux & bagages, les capitaines, lieutenans & enseignes avec chascun vn courtaut (s'ils en auoyent) leurs armes & bagages: les soldats avec leurs harquebuzes, mesches esteintes, & enseignes ployees dedans les cofres: les ministres avec leurs familles & bagages: tous menez seurement iusques à la Rochelle, où estoient les ostages du Duc: les Damoiselles & autres femmes qui voudroyent sortir seroyent conduites en leurs maisons, avec leurs familles & bagages. Suyuant ceste composition, bien obseruee, les assiegez sortirent, & à demie lieuë de là, du consentement du Duc les soldats allumerent leurs meches, & marcherent tousiours ainsi iusques à la Rochelle où ils furent bien receus, ayans soustenu vn siege pres de quatre mois, enduré dix mil coups de canon, repoussé plusieurs assauts, tué plus de douze cens hommes, mutilé grand nombre d'autres, dissipé vne puissance armee. Ils perdirent en ce siege vingt cinq gentilshommes, & environ deux cens soldats. Le Duc, pour se venger de ses pertes fit raser le chasteau de Lusignan, l'vne des plus belles forteresses de l'Europe.

Parlement.

Capitulatio.

*Reddition,
& sortie des
assiegez.*

*Deliberatio
de faire la
guerre en
Dauphiné.*

Quant au Roy, estant à Lyon son conseil resolut de faire peur a ceux de Dauphiné, dont les coureurs auoyent fait vne caualcade vers le Piedmont, & enleué quelque bagage de la suite du Roy reuenant de Pologne. Le Roy despiré de telles brauades enuoye vne armee pour faire quelque effort contre

contre Liuron, qui avec le Poulin & autres places incōmo-
doit grandement le trafic de Marseille & Lyon. Pour ce que
ceux du Poulin auoyent le passage du Rhosne & faisoient
de grandes exactions, le Roy leur enuoye de Lyon son edit
par vn herault, avec commandement de poser les armes, &
de lui rendre la place. La responce des chefs fut, qu'ils se tie-
droyent sur leur defenſiue contre quiconque les assauroit.
Incōtinent Rohegude & Pierre Gourde du costé du Vi-
narsais donnent ordre aux viures & munitions de guerre
pour ceste place, & la renforcerent de cinq cens harquebu-
ziers tirez des garnisons avec les volontaires. Sainct Ro-
main y vint aussi de Languedoc avec quelques cornettes
de caualerie, & trois enseignes de piétons. Ayant pourueu
à ce qui estoit, il se retire avec ses cōpagnies de cheual de-
dans Priua, pour secourir les assiegez. Comme l'armee du
Roy aprochoit, ceux de Liuron surprindrent en vn village
nommé Beaumont vn regimen de Suisses qu'ils taillerent
en pieces. Il y auoit pres de dixhuit mil hommes en l'ar-
mee sous la charge du Prince d'Auphin. Sur l'entree d'O-
cobre le Poulin fut inuesti deçà & delà le Rhosne, & canō-
né surieusement de quatorze grosses pieces: puis vn assaut
general donné, que les assiegez soustindrent & repousserēt
si brusquement, que l'armee estonnee d'auoir perdu tant de
gens (comme elle fit lors) branſloit pour trousser bagage.
Surquoy auint que les murailles de la ville trop chargées
par derriere de terre remuee par les assiegez pour leurs
retranchemens, esbranlées par le tonnerre du Canon
fondirent & s'esboulerent tout à coup, tellement que les
assiegeans commencerent à descouvrir & bater de dessus
vn costau prochain dedans la ville. sans que les assiegez
peussent reparer telles ruines, pour estie la place trop es-
troite. Ce nonobstant, si tost que la baterie cessoit, ils
faisoyent des sorties & attaquoyent des tudes escar-
mouches: tandis que Sainct Romain acouroit d'autre
part, & ne se passoit iour que le camp ne fust en alar-
me. Tost apres Sainct Romain & autres entrez en la place,
& veu qu'en fin, à cause de l'accident susmentionné qui e-
stroit irreparable durant tel siege, la place seroit forcee, ayans
assemblé le Conseil conclurent de tirer de la les soldats &
habitans: ce qu'ils executerēt de telle adresse, que tous tant
hommes, femmes, qu'enfans, sans perte d'aucū, se retirerent

*Siege du
Poulin.
Assaut.*

*La place a
bandonnee,
& ruinee.*

de nuit sains & saufs dedans Priuas: & ne resterent que quelques friquenelles dedans le Poufin, qui le lendemain auertirent l'armee de ce qui estoit auenu. Incontinent les assiegans entrent à la foule, pillent, saccagent, brulent & ruinent la place, où ne resta rien d'entier qu'une maison. Ayans logé garnison au chasteau & donné par ceste prinse l'alarme à tout le pays, ils recouurent vne partie du Viuairais, & cuidans s'emparer de Priuas, Saint Romain leur vient à la rencontre avec bonnes troupes & les contraint de retourner au Poufin. Cela auint environ la mi-^{Octobre,} Lors fut enioint à l'armee d'assieger Liuron, & de forcer premierement quelques petites places qui estoient es environs. Le Prince d'Auphin laissa la conduite de l'armee au Marechal de Bellegarde, lequel se saisit du chasteau de Grane abandonné de la garnison, n'estant place tenable contre vn camp royal: item de Loriol & de Roinac, aussi quittez à cause que c'estoyent lieux trop foibles pour endurer le canon. Le Roy commande par lettres à Mombrun de se retirer en sa maison, & le menace s'il ne pose les armes. Mombrun remonstre l'equité & necessité de la defense sur laquelle lui & ses compagnons estoient.

Etat des affaires en Languedoc. Declaration du Marechal d'Anuille joint à ceux de la Religion.

Le Marechal d'Anuille auoit esté par sauconduit trouuer le Roy à Turin, auquel il auoit remonstre (ce disoit le bruit commun) qu'il estoit besoin de maintenir la paix en France & les deux religions. On disoit aussi que le Duc de Sauoye (à qui le Roy donna Pinerol, au preiudice de la Couronne) auoit conseilé le mesme. Le Marechal retourne en Languedoc, commence à solliciter S. Romain & les principaux de la Religion pour se maintenir ensemble contre les ennemis du repos public. C'est chose tenue pour assuree par ceux qui scauoient l'estat des affaires, que le Roy, la Roine mere & ceux de Guise vouloyent mal de mort au Marechal, & desideroyent le ietter hors de son gouuernement, où il auoit trauersé leurs desseins en maintes sortes, & monstré auoit pour tressuspect l'auancement de ceux de Guise qu'il scauoit estre ennemis iurez de sa maison. Mais d'autrepart, à cause que le parti de ceux de la Religion estoit merueilleusement fort en ce gouuernement, s'il estoit desioint d'avec eux c'estoit sa ruine euidente. Il fait donques en sorte, qu'il se met à couuert sous leur ombre, & assemble les estats de la prouince à Montpellier au com-

Commencement de Novembre, où il publie vne longue declaration, exposant les causes de la prise des armes, conformes à celles du Prince de Condé & de ceux de Languedoc. A luy s'adjoignit le Vicomte de Turenne, fils de sa seur, & fit imprimer aussi vne declaration de mesme substance que celle de son oncle. De ce parti furent aussi Thoré & Meru freres & le Comte de Ventadour beaufrere du Marechal, lequel dressa incontinent vne armée à l'aide de ceux de la Religion, & établit vne bonne & louable discipline militaire, si elle eust duré long temps. Cependant le Roy s'ache minoit en Avignon, sur l'espoir que sa presence lieroit les langues & les mains à ceux de la Religion, sur tout quand on leur presenteroit la paix. La Roine mere despescha incontinent le sieur de Belloy avec fort gracieuses lettres au Marechal d'Anuille, & creance pour l'exhorter à quelque paix, ne laissant à ceux de la Religion que simple liberté de conscience sans aucun exercice. Le Marechal qui estoit à Montpellier voulut que Belloy declairast sa creance deuant l'assemblée des Estats: puis lui dit, son plus grand desir estre de voir en paix la France tant desolée, & si proche de sa ruine, si on ne la secouroit promptement. Qu'vne bonne paix estoit tresdifficile à faire, à cause que les meschans conseillers qui auoyent induit le feu Roy à rompre le dernier edit de pacification par l'horrible massacre du 24. d'Avoust 1572. estoient ceux qui encore alors manioient toutes les affaires, & abusoient de la volonté du Roy & de sa mere pour l'execution de leurs cruels desseins. Que tels conseillers estoient ennemis capitaux de la Noblesse Françoisse, nommément de la maison de Montmorency. Finalement il protesta de sa sincere affection à procurer le bien & repos public, protestant qu'il n'y esparneroit sa vie ni ses biens: & que ses associez estoient en mesme volonté avec lui. Il n'eut pas plustost acheué que S. Romain gouverneur de Nismes print la parole, & l'adressant à Belloy. Je vous prie (dit-il) de faire entendre bien expressément au Roy, que ceux là sont trop tard venus qui pensent nous estonner par leurs menaces: ayans moins occasion de craindre maintenant que iamais. Car outre l'experience du passé, Dieu nous a fait ceste grace qu'à present de trois ennemis, dont les forces nous estoionnent, il n'y en a plus qu'un qui nous face peur. L'un d'iceux fut le Roy,

Le Roy va voir Avignon, & envoie vers ceux de Languedoc.

Response du Marechal.

Notables paroles du sieur de S. Romain.

*Pratiques
de la Roine.*

Charles, qui mourant auant l'age a senti que c'est des'attacher à Dieu & à l'Eglise. Son frere le Duc d'Alençon nous e't deuenu favorable par la meschanceté de nos ennemis. Reste le troisieme, c'est asçauoir le Roy mesme. S'il entreprend de guerroyer contre Dieu & ceux de la Religion, il sentira à ses despens combien est redourable la main vengeresse de Dieu, qui pour certain le reprimera comme son frere. Ceste réponse fit dresser l'oreille à plusieurs: mais quant à l'auis de S. Romain touchant le Duc d'Alençon, nous verrons ci apres ce qui en auint, & si ce fut vne vraye ou faulle coniecture. La Roine mere renuoya incontinent Belloy vers le Marechal pour traiter des moyens de la paix, ou plustost pour semer dissension entre icelui & ceux de la Religion. Mais pour lors telle pratique ne produisit aucun effect à l'auantage de la Roine, laquelle fit vne recharge au Marechal, lequel auoit declairé à Belloy que le moyen de bien acheminer les affaires estoit que le Roy enuoyast gens notables avec expresse commission de traiter avec lui & ses associez, lesquels donneroyent passeports suffisans. Elle disoit donc qu'il estoit plus raisonnable que les suiets allassent vers leur Prince que lui vers eux. Neantmoins qu'en faueur du public elle passoit par dessus teste faire, & auoit fait que le Roy ne s'en estoit esmeu. Au reste, exhortoit le Marechal de venir en Cour, ou d'y enuoyer de ses plus confidens, avec qui lon peult traiter. Chauagnac & deux autres y furent enuoyez qui apres beaucoup de remonstrances & paroles du Roy à eux & d'eux au Roy, en presence de sa mere, (laquelle descourit lors bien au long son maltalent contre ceux de la Religion) arreslerent le Roy sur ce point qu'ils feroyent entendre sa volenté à l'assemblée des Estats de Languedoc, laquelle portoit que le Roy vouloit ses villes lui estre rendues sans aucune exception, puis il donnoit la paix à ses suiets.

*Description
du memoria
ble siege de
Liuron.*

En ces entreaites, asçauoir enuiron la mi-December, le Marechal de Belle Garde avec quatorze compagnies des gardes du Roy, onze enseignes de Suisses, douze de harquebuziers Dauphinois, neuf de Piedmontois, trois cens hommes des vieilles bandes, quatre compagnies de gens d'armes, huit cornettes de Reistres & vingt deux grosses pieces de batterie, vint assieger Liuron ville en laquelle

laquelle commandoit le fleur de Roesses gentilhomme Dauphinois acompagné de quelques petites troupes, (au nombre de quatre cens hommes ou enuiron) mais pleines de courage & de valeur. Aux approches il fit faire deux forties, l'vne de iour, l'autre de nuict pour monstrer qu'il ne dormoit pas: puis ayant assemblé les gens pour se resoudre de ce qui estoit à faire, tous ayans promis de faire deuoir, il s'apresta pour vne magnanime resistance, les assiegeans ayans poincté leurs pieces en trois endroits pour renuerser tout. La batterie commença le vingt vniesme iour & continua les deux suyans, durant lesquels furent tirez onze cens coups qui firent vne bresche de six cens pas. Mais Bellegarde non content d'vne telle ruine, & voulant tout abatre fit renouer les pieces, & le vingt cinquesme iour recommencer vne batterie de quatorze cens coups, qui fit vne autre plus grande bresche. Outre plus il gaigna le fossé, & couurit ses gens de mantelets & autres defences, sans que les assiegez peussent y donner empeschement: car ils n'auoyent pour toute contrebatterie qu'vne piece de campagne portant la bale grosse comme vn estceuf, que les habitans rouloyent tantost d'vn costé, tantost de l'autre, dont ils tiroient à trauers les premieres troupes qui se descouuroyent trop pres en campagne. Du commencement les assiegeans s'en moquoyent, faisans gambades & promenades autour de la ville: mais apres que cette piece eust mouché plusieurs de leurs compagnons, ils cessèrent de se monstrer. Mombren ayant despesché cent hommes de renfort pour les assiegez, il n'en entra que quatorze dans Liuron, les autres furent contrains rebrouiller chemin. Or tant s'en falut que ceux de Liuron s'estonnassent de ces bresches, qu'au contraire sur le point de l'assaut, ils esleuerent vne picque à laquelle estoient attachés vn fer de cheual, des mitaines & vn chat: disans par ce rebus, Mareschal, on ne prend point vn chat sans motuffles, c'est à dire vne telle place & qui a des ongles pour se defendre, sans beaucoup d'adresse & de valeur.

Mais laissons pour vn peu Liuron, afin de n'oublier ce qui auint au mesme temps en Auignon, fort soudainement & contre l'esperance de tous: Charles, Cardinal

Batterie
surieuse

Discours sur
la mort de
Charles

Cardinal de Lorraine. de Lorraine, ennemi juré de tous ceux de la Religion, l'un
Lorraine. des flâbeaux de la guerre civile en France, mourut le ving-
 troisième jour du mesme mois. Quelques vns ont escrit
 que des Lyon il s'estoit trouué mal, y ayant esté empoison-
 né par l'odeur de certaine magnifique bourse pleine de ra-
 res pieces d'or, dont present lui auoit esté fait du sceu de la
 Roine, & de quelques autres, qui auoyent descouuert que
 le Cardinal pratiquant le mariage du Roy avec Louyse de
 Lorraine fille du Comte de Vaudemon, sa parente, preten-
 doit se mettre avec son neveu le Duc de Guise en mesme
 train que du temps de François second. Les autres le ra-
 conteit comme s'ensuit. Entre autres sectes superstitieu-
 ses, dont la ville d'Avignon suiuite au Pape, est remplie, il y
 en a vne, qui depuis s'est espandue en quelques villes de
 France, nommée la confrairie des battus, lesquels couverts
 depuis la teste iusques aux pieds d'habits blancs, ou gris, ou
 noirs, ceints de cordes où ils attachent vn fouët, rien ne pa-
 roissant descouuert que leurs yeux, & vne partie du dos ou
 des espaulles, avec certains fouëts qui ont des rosettes ou pe-
 tis esperôs au bout, se vont fouettant par les rues, iusques à
 effusio de sang, en procession nocturne, & faisant châter mi-
 serere, à la clairté des torches, afin de rendre par le silence
 de la nuit ceste ceremonie plus aïreuse & respectee. Quel-
 quesfois ils trotent aussi le iour, & vont par les temples,
 estimans par telle saignée, qu'ils appellent penitence, meri-
 ter remission des pechez & auoir des pardons à reuendre.
 Le Roy se ioignit à vne de ses troupes de ces battus, estant
 suivi de la plupart des courtisans, qui (à la façon des iuges)
 ensuiuent tout ce que font leurs maistres. De ce nombre
 fut le Cardinal, qui marchant pieds nuds & les espaulles
 descouvertes en procession durant la rigueur de l'hiver, se-
 tourné en sa maison, la mort qui ne se ioue pas s'approcha
 de ce ioueur, lequel pres du feu se repentait de s'estre re-
 penti & battu, pour ne sembler moins deuoteux que les
 autres. Toutesfois se trouuant vn peu mieux le lendemain,
 il se leua pour aller au Conseil, où se traitoit d'vn affaire
 important. Le Roy qui faisoit des despenses excessiues es-
 toit asamé d'argent, ce qui empeschoit ses conseilliers, en-
 tre autres le Cardinal, à chercher dequoy remplir ce goufre.
 Entre autres expediens, ce prelat mit en auant qu'il falloit
 vendre pour cent mil escus de benefices. Le deputé du
 Clergé

1100 41-
 22 5 17
 2000 1.

Fouettés

V. de s. s. s.

Clergé venu en Cour pour s'opposer à l'arrest de telle vé-
 te, sans respecter robe ni bonnet, empoigne avec rudes pa-
 roles le Cardinal en plein conseil, lui reprochant son ingra-
 titude & le tort qu'il faisoit au Clergé de France de qui il
 tenoit sa grandeur & tous ses biens. Le Cardinal oultré de
 cholere, & non acoustumé à telles censures, fit réponse tel-
 le que son despit lui suggera, & mesmes s'efforça d'outra-
 ger ce député. Or d'autant qu'il estoit besoin de faire vne
 despesche à Rome, le Cardinal, encore tout bouillant de
 courroux, se mit apres iusques bien auant en la nuit: &
 cuidant reposer, la fièvre l'empoigne & serre de si pres que
 le lendemain matin visité des medecins ils trouuent (l'oyas
 beguayer & le contemplant qui iouoit des doigts) qu'il al-
 loit tomber en frenesie. Leur auis se trouua veritable: car
 tost apres le Roy l'estant venu voir, il commence à faire le
 fol & l'enragé. Ayant duré quelques iours en cest estat, on
 lui apporte l'extreme onction laquelle il fit verser en vn
 bassin d'argent: puis quand le prestre s'aprocha, lui trem-
 pant les mains en ceste huile espaisse en barbouilla toute la
 face de ce pauvre engraisseur: durant sa maladie il ne dor-
 mit point, ne cessant de crier presques tousiours à pleine
 teste comme vn furieux, & partit ainsi de ce monde pour
 aller en son lieu. Telle fut la fin de ce grand esprit, qui par
 l'espace de vingt cinq ans auoit manié vne infinité d'affaires
 dedans & dehors le royaume, remportant pour recompen-
 se des peines qu'il auoit donnees à soy mesme & à tant
 d'autres, que l'esprit lui defaillit au besoin, n'estant sage ni
 pour soy ni pour les siens, laissant vne tresmauuaise odeur
 de son nom, en ce que de lui & de sa maison sont procedez
 les conseils, moyens & principaux instrumens qui ont serui
 à la tresuste indignation de Dieu tout puissant pour cha-
 stier la France & les François les vns par les autres depuis
 cinquante ans en ça. Combié qu'il y eust eu autresfois fort
 étroite priuauté entre lui & la Roine mere, si ne peut elle
 lors se contenir de dire, parlant du Cardinal, que ce 23. iour
 de Decembre, vn tresmeschant homme estoit mort: & c'e-
 stoit vn commun propos entre les Courtisans, que la Roine
 mere s'estât ces mesmes iours retiree avec quelques sienes
 femmes en son cabinet, toute effrayee se print à crier,
 Chassez ce Cardinal, voyez vous pas qu'il me fait signe &
 m'appelle du doigt? Telle vision lui aparut encores depuis,

Cardinal

& fut on contraint de lui bailler compagnie, lui estoit impossible de subsister seule. D'autrepart, ceux de Guise faisoient courir des pacquets, & des liures imprimez qui representoyent leur Cardinal comme vn homme tombé du ciel, & qui auant qu'expirer auoit dit de belles choses: desquels bruits les medecins & valets de chambre se rioyent comme de contes faits à plaisir par des flatteurs pour acrocher quelque lopin de benefice. Le iour qu'il mourut, la bise fut si impetueuse, notamment en la ville d'Avignon, que nul n'osoit mettre le pied hors la maison, les toiles estoient emportees de dessus les toicts, le Couuent des Chartreux qui est aux fauxbourgs fut tout decouvert, ce vent y arracha des treillis de fer: & y eut vn tel tintamarre dedans le logis de ces moines, qu'il sembloit que toute l'artillerie de France foudroyast en ce lieu. Le Cardinal deslogea parmi ceste tempeste. Le peuple pres & loin demouroit tout raiuyant telle chose, confessant que cest orage du tout extraordinaire en l'air, & sur tout là où estoit la Cour de France, ne signefoit autre chose sinon vn auanture bien remarquable: & pensant au Cardinal, disoit que cest homme auoit rempli sa maison de richesses immenses amassees par tresméchantes pratiques, tourmenté & saccagé la France par guerres sur guerres: qu'il receuoit le loyer de ses deportemens que la mort s'estoit moquée des richesses & finesse de cest homme, n'ayant feint de mordre & engloutir celui qui sous pretexte de religion, de douces paroles & de visage de Chameleon auoit mordu grands & petis: brief qu'une si meschante vie que la siene ne pouuoit pas auoir en bonne fin. Ceux de la Religion adouffoyent que l'admirable prouidence de Dieu reuisoit en ceste mort inopinée du Cardinal, venu en Avignon pour armer le Roy de France & de Pologne contre les Eglises Chrestiennes, avec esperance que d'un seul soufflé & à la menace de ce grand Prince il renueteroit tout. Qu'il estoit auenu tout au contraire, que ce maistre architecte de conseils violens & sanguinaires, parmi les triumphes imaginaires, auoit fait vne malheureuse fin: que ce cauteleux conseilier qui auoit opposé les subtilitez de son esprit à la sagesse de Dieu auoit esté saisi de frenesie & salarie de ses conseils pernicieux: qu'en son aneantissement tous pou-

uoient

uoient aprendre qu'il n'y a point de prudence contre Dieu, lequel a fait les plus grands esprits du monde, quand ils osent se prendre à luy: mais que pourtant n'estoyent morts tous les ennemis de l'Eglise, qui sera exercée par tels fleaux, iusques à la fin du monde.

Après le retour des deputez, le Marechal d'Anville & les Estats de Languedoc, conurent bien qu'on taschoit les endormir. Pourtant ils se resolurent au contraire, assiegent, canonnent & prennent Sainct Gilles, villette proche d'Anignon, d'où lon entendoit tonner l'artillerie, sans que les courtisans s'esbranlassent pour aller au secours: aussi estoyent ils occupez tantost à danser, tantost à aller en procession & estre de la confrarie des battus. De l'autre costé du Rhosne estoit Mombroun avec les troupes de cavalerie, qui battoient les chemins & troussoyent tousiours quelques allans ou venans. Quant à Liuron, le vingt sixiesme iour de Decembre les assiegeans donnerent vn furieux assaut en deux endroits, & l'escalade en vne autre, où les assiegez, hommes, femmes, filles, & ieunes garçons, s'employoyent sans s'esparagner, & contraignirent les assaillans de se retirer, aians laissé grand nombre de leurs soldats & quelques chefs aux bresches & dans les fossez. Du costé des assiegez furent tuez le sieur de Roesses leur chef, Fiancey & Bouvier capitaines, & plusieurs soldats. Après auoir rendu graces à Dieu qui leur auoit donné force & adresse de repousser vne telle multitude d'ennemis, ils esleurent pour chef la Haye, ieune gentilhomme de l'age de vingt trois ans, vertueux, & agreable aux soldats, & quoy qu'il fust au list à cause d'vne blessure le contraignirent d'accepter ceste charge, de laquelle il s'acquitta heureusement. Le reste du mois la batterie continua de dehors, & la fortification au dedans, où vn ingénieur tres expert nommé Tuilier fit de
grands seruites aux assiegez.

*Prinse de S.
Gilles pres
d'Anignon.*

Siege de Liuron.

M. D. LXXV.

*Continuatiō
de ce siege.*

PVIS que nous sommes au siege de Liuron, pour suy-
uons-le iusques à la fin. La batterie recommença le pre-
mier iour de Ianuier, & dura iusques au septiesme suyuant;
tandis que lon minoit sous la tour de la Fontaine, à quoy les
assiegez remedierent par contremine. Huit grosses pieces
ayans esté remuees d'un autre costé, tirerent huit cens
coups, tandis que vers ceste tour, & vers la porte d'Am-
pech, les assiegeans necessoyent de canonner. Le huitiesme
iour du mesme mois fut donné vn second assaut general en
trois endroits, où les Suisses (non acouitumez d'aller à la
brefche pour assaillir) marcherent ceste fois, sur l'instance
qu'ils en firent au Marechal de Bellegarde. D'un autre co-
sté se trouuerent les vieilles bandes, & en vn autre les Pied-
montois. Tous firent vn merueilleux deuoir, mais à bien as-
sailli bien defendu. Vn paysan de Liuron s'estant mis dans
vne tour demi ruinee, à coups de pierres & de harquebu-
zes tua grand nombre de ceux qui aprochoyent de la bref-
che, & ne leur fut jamais possible de le desnichier de là. Les
femmes à coups de pierres, de demi picques & de pistoles,
repousserent les Suisses, & ne bougerent de la brefche que
les assaillans ne se fussent retirez. Le lendemain & le iour
suyuant la batterie cessa: cependant les assiegez, hommes
& femmes, reparoyent alaigrement en diuers endroits,
& firent assieoir au lieu le plus haut esleué vne femme fi-
lant la quenouille au costé. La nuit de l'onzieme iour ils
receurent renfort de cinquante ieux soldats. Et le lende-
main le Comte de Gayasse Italien, Colonel des Suisses,
estant vn peu eslongné du camp, fut surprins & tué par
quelques cavaliers que Mombtron auoit enuoyez à la des-
couuerte. Quant aux Piedmontois, vne maladie les saisit, qui
en despescha la pluspart, tellement que le Roy entédâr que
les triumphes que sa mere & ses conseilliers lui auoyent pro-
mis se conuertissoyent en couronnes de paille, commanda
qu'on trouuast bagage, pour aller à son sacré: que le siege
fust leué de deuant Liuron, & que lon remist dessus quel-
que negociation de paix pour desarmer ceux de la Religio.
Prinse d'Ai que qui le fit encliner à cela fut la prinse d'Aiguesmortes,
guesmortes. ville maritime, de tresgrande importance, que ceux de la
Religion surprindrent le 12. iour de Ianuier, & la declara-
tion

*A. q. 100. 1000
t. 17*

Non faite le mesme iour par le Marechal d'Anville pour association avec les autres, & pour la continuation de la guerre iusques à vne ferme paix. Il partit donques d'Auignon le 13. de Ianvier, & passant pres de Liuron demeura quelques heures au camp, & fit donner à chascun des soldats vn teston. Les assiegez entendans que le Roy estoit si pres d'eux, lui dressent vne salue d'harquebuzades, puis se prennent à huer & crier à gorge desployee, maugré leurs chefs, disans mille iniures au Roy & à la Roine, en telle sorte qu'on les oyoit aisément: & entre autres propos, ceux ci furent repetez plusieurs fois, Hau, massacreurs vous ne nous poignarderez pas dedans nos lits, comme vous avez fait l'Amiral: amenez nous vn peu vos mignons passefilonnez, godronnez & parfumez, qu'ils viennent voir nos femmes: elles leur feront conoistre si c'est proye aisee à emporter. Plusieurs gentilshommes & capitaines estoient tresmarris de ceste licence soldatesque, & neantmoins remarquoyent en ces huées, que les horribles desordres & cruels traitemens faits aux pauvres François depuis quelques annees, auoyent tellement alteré les esprits de la plupart, que lon auoit mis bas ceste reuerence que la nation Françoisse souloit porter à son Roy: & que la iuste douleur emportoit si loin les assiegez qu'ils ne pouuoient plus se contenir. Lors que le Prince de Condé, tué à Bassac, & l'Amiral, commandoyent aux armées, le nom de Roy estoit tant respecté au camp & parmi les bandes de ceux de la Religion, que quiconque s'ingeroit d'en parler en mauuaise bouche, estoit incontinent & rudement chastié. Les causes de ce changement procederent de la desloyauté, des Conseillers pernicious, qui souillerent meschamment les mains royales au sang des pauvres suiets, lesquels ils reduisirent à telle necessité, que ne pouuans plus se fier es promesses de leur Prince, force leur fut de chercher refuge & protection ailleurs. Nous verrons ci apres quelle en fut l'issue. Sur la retraite du camp de deuant Liuron, les assiegez firent deux sorties l'vne de nuict, l'autre le lendemain matin, & tuerent force Suisses & Piedmontois: mesmes les femmes allerent descharger leur cholere sur plusieurs blesez qui n'auoyent peu marcher si viste que les autres. Le reste des Piedmontois repasserent les monts pour se contenir chez eux. Quant aux Dauphinois, confus d'auoir beu tant de honte en ce siege, ils s'escarterent qui çà qui là. Quelques

1.
1000 2000

Comment
ceux de Liuron receurent le Roy & la Roine.

1/2 page 1/2
1/2 page 1/2

cornettes de Reistres suivirent le Marechal de Rez en Prouence: & les autres avec les Suisses furent laissez au Duc d'Vzez pour faire la guerre en Languedoc, dont le Roy lui auoit donné le gouuernement. Parmi cela lon entreprenne vne nouvelle pratique pour la paix, dont fut parlé en l'assemblée des Estats à Nismes, & Mombrun sollicité d'y entendre pour ceux de Dauphiné. Cependant le Prince de Condé seiournant à Basse estoit environné d'espions qui donnoient auis en Cour de tout ce qu'ils pouuoient descourir de ses conseils. Le Duc d'Vzez avec vingt deux compagnies de Suisses, quelques cornettes de Reistres & de François, passa du Dauphiné en Languedoc, où il ramassa encor quelques forces & en tira du Viuarais. Il auoit fait ouuerte profession de la Religion vn bien long temps, & protestoit ne vouloir faire guerre sinon au Marechal d'Anuille & à ses associez: promettant à ceux de la Religion de faire leur appointment avec le Roy, s'ils vouloyent se desvnr d'avec les politiques. Mesmes il auoit pres de soy vn ministre nommé la Haye, n'alloit point à la messe, ni ne cōmunicoit à pas vne des autres ceremonies de l'Eglise Romaine. Quelque tēps apres la Haye ayant esté prins & amené prisonnier à Auignon, y fut executé à mort par le commandement du Cardinal d'Armaignac legat du Pape, à cause de la Religion. Chascun s'esmerueilloit de ces changemens. Le Duc d'Vzez estoit armé contre ceux de la Religion, pour la protection desquels il auoit maintes fois combatu en toutes les guerres precedentes: au contraire le Marechal d'Anuille les maintenoit alors, ayant esté autres fois leur ennemi capital. Tout cela estoit rapporté à la finesse des grands, qui sans se soucier de vraye ou fausse religion, adheroyent au parti qu'ils estimoyent leur deuoir estre plus auantageux, abusant de la cause & du nom de Religion pour piper le pauvre peuple, qui couché entre l'enclume & les marteaux, comme on dit, supportoit les coups de la folie de ceux qui se deschargeoyent ainsi sur lui. Le Duc d'Vzez ne gaigna guerres à telles pratiques, aussi ne lui bailloit on telles commissions ruineuses que pour le ruiner lui mesmes.

*Quines eaus
sees parle
mestage des
Politiques*

La retraite du Roy remit sus ceux de la Religion en Languedoc: mais les dissolutions & scandales estranges des politiques mellez parmi eux, acheua d'esteindre ce feu d'affec-

d'affection à la piété & de discipline qui leur restoit. Le Mareschal d'Anuille se souvenoit peu de l'observation des conditions par lui promises & contenues en l'association. Cependant il entretenoit de bonnes paroles les ministres & autres de la Religion: mais on voyoit les desbauches & dissolutions s'avancer & se déborder au long & au large comme vn torrent. Les exactions & brigandages croissoient à veue d'œil. Le Mareschal estoit gouverné par vn certain secretaire nommé Charrelier, homme composé de toutes sortes de vices, & le plus dangereux d'entre tous les politiques. Apres la prinse d'Aiguemortes le Mareschal fit entreprise sur Beziers, & print environ nonante bourgades & villages es environs. Au contraire le Duc entra au territoire d'Vzez, pretendant que ses suiets lui rendroient la ville, & s'empara de Saint Ferreol, villette proche, qui lui seruit beaucoup, & incommoda grandement ceux d'Vzez.

Nota

En ces entrefaites le Roy fut sacré à Reims le quinzième iour de Feurier, & incontinent apres renuoya à l'Empereur Maximilian sa fille Elizabeth vesue de Charles neuvième, mais petitement acompagnée pour sa qualité, dont la renommée faisoit reproche au Roy, & l'accusoit on d'auoir oublié le magnifique acueil qu'il auoit receu de Maximilian peu apres son issue hors de Pologne. En deslogeant, Elizabeth ne peut se contenir de se plaindre, pour adieu, que lon auoit forcé son mari le feu Roy de sortir du monde auant le temps. Tost apres le Roy espousa Louys: fille de Nicolas Comte de Vaudemont en Lorraine, ce qu'on estimoit auoir esté pratiqué par ceux de Guise parens de ceste damoiselle (que lon estimoit deuoir estre femme de Thoré, dernier fils du Connestable) pour s'apuyer & maintenir contre les maisons de Bourbon & Montmorency: & par la Roine mere aussi, pour retenir tousiours l'authorité qu'elle auoit acquise en France. Car si le Roy eust espousé quelque princesse, elle eust tenu son rang, & abaissé sa belle mere. Outreplus lon pensoit que ceste Damoiselle estant d'vne race fertile feroit des enfans en grand nombre, au moyen dequoy la Roine mere auroit tousiours les ciefs de la maison. Il sembloit du temps

Sacre du Roy à Reims & de part de la Roine Elizabeth, vesue de Charles neuvième, hors de France.

verus

de Charles neufiesme, que les dissolutions de la Cour ne pouuoient croistre d'auantage: mais à cest auenement de Henri troisième, sur tout apres son mariage, elles se desborderent si outrageusement, que ce qui auoit esté pratiqué sous ces anciens Empereurs Romains, maistres de corruption, & lasciueté totalement detestable, sembla lors renouuellé & remis au dessus. Vouloir specifier cela, ce seroit descourir ce qu'il y a de plus honteux en Suetone, Herodian, Lampride, & autres tels anciens historiens.

*Conquestes
en Languedoc & ailleurs.*

Tandis que la Cour se plonge & fond en delices, la guerre s'eschaufe en Languedoc. D'Auille prend la ville & le Chateau d'Alais: ses troupes & celles du Duc d'Vzès se rencontrent par plusieurs fois, & en tombent de part & d'autre. En Viarais ceux de la Religion surprenent le chasteau du Pouzin, elgorgent le Capitaine & la garnison. Le Vicomte de Turenne par l'entremise de Langoyran surprend Perigueux, Briue la gaillarde, Vzerche, & autres places. La garnison de Priuas print par intelligence la ville de Beys en Viarais. Tout cela s'exécutoit en Feurier & en Mars; tandis que la Roine mete estonnée & irritée de tels succes faisoit haister les deputez du Prince de Condé, de Saintonge, de Dauphiné & de Languedoc, pour auiser à quelque pacification. Les affaires en Saintonge & en

Negotiation de la paix.

rouons de la Rochelle se remettoyent en quelque traio pour ceux de la Religion: ce qui fit haister ceste pratique, ioint que depuis la reddition de Lusignan les forces du Duc de Montpensier s'estoyent ruinees d'elles mesmes. Les deputez de Languedoc arriuez à Paris le dixiesme iour d'Auil, y ayans trouué les autres, furent tous ensemble appellez le lendemain au Louure deuant le Roy, lors acompagné des deux roines, du Duc d'Alençon, du Roy de Nauarre, du Cardinal de Bourbon, Duc de Montpensier, Marechal de Rez, Moruilliers, Limoges, Chiuerny, & Bellicure, Villequier conseillers du conseil priué, & Fizes secretaire d'estat. Apres les reuerences acoustumées, ils presenterent outre les lettres du Prince & du Marechal, vne ample requeste en laquelle ils demandoient libre & entier exercice de la Religion par toute la France, Nouuelles chambres es parlemens pour administration de iustice sans acceptiō de personnes, iultice des massacres, soulagement des tailles & impôts, libre assemblee des Estats generaux, assurance pour

Demandes des associez.

pour l'entretènement de l'edit de pretendue pacification.

Après la lecture de ceste requeste, le sieur d'Arennes, ambassadeur du Prince, fit vne loque harangue au Roy, lequel fit vne gracieuse réponse, promettant la paix, & tout bon traitement à ses suiets, moyennant que par effect ils se montrassent fideles. Puis ayant commandé aux deputez de se retirer en l'antichambre, les fit rappeler environ vne heure apres, se pleignant qu'en leur requeste presentement leuë y auoit des choses qui ne pouuoient passer, supplié de dire que c'estoit, il toucha le premier article, du libre exercice de la Religion. D'Arennes requit que quelqu'un des conseillers en exposast les raisons: dont le Roy donna charge à Moruilliers, lequel s'excusant pour l'heure, le pourparlé fut remis au lendemain, auquel iour fut seulement disputé amplement de part & d'autre sur ce premier article, lequel les deputez retindrent fermement, sans que iamais il fut possible au Roy, ni à la Roine mere, ni à leurs conseillers, leur faire rien desmordre. Au iour ensuyuant fut parlé de la iustice, puis consequemment de diuers poincts couchez en la requeste se rapportans aux principaux articles susmentionnez. Le Roy, sa mere & leurs adherans condamnerent plusieurs fois les confusions des massacres, insistans cependant que lon fist vne abolition de tout le passé. Quinze iours s'estans escoulez en disputes, discours, belles paroles du Roy, qui vouloit qu'on se remist de toutes ces demandes à sa simple volonté, moyennât quoy il promettrait donner contentement aux vns & aux autres, finalement on appelle tous les deputez, auxquels Fizes leur dans vn papier que le Roy accorderoit à ceux de la Religion huit villes en Languedoc, telles que bon lui sembleroit de nommer, six en Guyenne dont Möraban & la Rochelle seroyēt deux: deux en Dauphiné: esquelles leur seroit permis libre exercice de leur religion: à condition de lui rendre & remettre es mains toutes les autres villes & places qu'ils detenoyēt, en tel estat qu'icelles estoient auant la guerre. Quant à la iustice, quatre conseillers nouueaux seroyent par lui creéz & adioints à seize autres du parlement de Paris: lesquels ensemble il establirait pour faire vne chambre, en laquelle seroyent vuides les proces de ceux de la Religion. Que mesme nombre seroit establi à Montpeulier, & qu'entre iceux y en auroit quelques vns de la Religion, lesquels auroyent

*autres nego
trations de
la paix.*

*Disputes
sur les de-
mandes des
deputez.*

*Articles ac-
cordez par
le Roy aux
afficez.*

liberté de recuser en chascun Parlement quatre cōseillers sans estre tenus de declairer les causes de ceste recusation. Les deputez demanderent copie de cest escrit qui leur fut refusee: au moyen dequoy ils declairerent que ceux qui les auoyent enuoyez ne se contenteroyent point de cela. Sur les remonstrances bien amples qu'ils firent le lendemain touchant ceste premiere declaration du Roy, en fut dressee & leuë vne seconde, portant, que le Roy permettoit à tous ceux de la Religion de demeurer où bon leur sembleroit en son royaume, en toute seureté de leurs personnes, & sans y estre recherchez pour le fait de leurs cōsciences, moyennant qu'ils vescuissent modestemēt & paisiblement sous l'obeissance des edits. Qu'ils pourroyent faire libre exercice de la Religion en toutes les villes & places qu'ils tenoyent, fors à Mōrpeslier, Castres, Aiguesmortes, & Beaucaire. Que les seigneurs de fief de haubert auoyent mesme droit pour eux, leurs domestiques, & tous autres en leurs maisons. Que les gentilshōmes qui n'auoyēt tels fiefs pourroyēt auoir exercice pour eux & leurs familles: moyennant que ce ne fust dās les villes ni es fauxbourgs, à dix lieuës de Paris, ni à deux lieuës de la Cour. Apres beaucoup de contestations de la part du Roy & de la Roine mere sur ce que les deputez demandoient leur congé, & copie des responses du Roy à la requeste & aux articles par eux offerts, pour représenter le tout à l'assemblée des confederez: les ambassadeurs d'Angleterre, de Suisse, de Sauoye intercederent pour vne commode paix, sans effect: & les deputez s'en retournerent, exceptez d'Arrennes & Mirebel, auxquels le Prince de Condé commanda par lettres de demeurer en Cour pour entretenir le Roy en volenté de faire la paix.

La guerre recommence en Viarais.

Ceste negotiation ne seruit qu'à faire esclorre nouuelle guerre. La Meauffe gouverneur de Nonnay en Viarais auoit surprins Andance villerte sur le Rhosac, que les Lyonois auoyēt reprise & fait la Meauffe prisonnier au moyē dequoy Rochegude, gouverneur en Viarais pour ceux de la Religion, craignant que Nonnay se perdist, essaya de la fortifier de gens. S'y acheminant il rencontre les ennemis, les charge & met en route. Mais en la poursuite il fut si rudement blessé que tost apres la mort s'en ensuiuit. Ceux de Viarais en plus grand' peine que deuant, à cause de ceste auanture, & des aproches du Duc d'Vzez, furent soulagez par la

par la valeur du gouverneur de Bois, & de Pierre Gourde qui y mit vn renfort de cent cinquante soldats, à l'aide desquels la ville fut debatue quelques heures contre le camp royal qui l'assiegeoit au commencement de May, puis quittée, les chefs & soldats se retrains es deux chasteaux, esquels ils se maintindrent, firent vne sortie sur les assiegeans, en tuèrent plus de trois cens, & sans la couragense resistance des Suisses eussent emmené ou encloué toute l'artillerie. Le Duc d'Vzez n'ayant peu gagner par argent & belles promesses ceux qui n'auoyent redouté son fer ni ses menaces, fit charger son artillerie sur le Rhosne, leua son camp, & fit mettre le feu en vne partie des maisons & de la ville de Bois, à l'occasion dequoy il acueillit la malvueillance & malediction de tout le pays pres & loin, qui vomissoit de terribles reproches contre le Duc, lequel tost apres fit encorres pis, s'enaigrissant de plus en plus contre ceux de la Religion qu'il auoit autres fois maintenus si courageusement.

En ce mesme mois, ceux de Marseille s'esleuerent en armes contre les gabelliers & peagers Italiens, coururent à la Douane & par le commandement des Consuls prenent les livres de comptes, registres, papiers, poids & mesures de ces Exacteurs, & jettent tout en la mer: puis ferment la Douane, & gardent soigneusement iour & nuict les places & portes de leur ville. Les receueurs des tailles pour le Roy eurent de la peine en plusieurs autres villes de Prouence, & furent contrains se cacher ou sauuer de vitesse. Dauantage il s'y souleua vne bande de mal contents, que lon surnommoit les Rafez, (pource qu'ils faisoient acoustrer leurs barbes d'vne nouvelle façon pour des thresoriers & receueurs, & en ceste bande se trouuerent plusieurs de la Religion, & quelques vns de ceux qui estoient retournez à la messe depuis les massacres. Outre tout cela, ceux de la Religion tenoyent en icelle province Lourmarin, Riez, Seine, & quelques autres villes, ayans pour chef le Baron d'Allemagne, Orezon, Establon & autres gentilshommes. Ces ardeurs s'esteignirent en peu de temps: on enuoya des deputez à Marseille qui apaiserent le peuple: les factions suruenues entre les principaux de la Noblesse furent cause que toutes les places se perdirent, excepté Seine & quelques lieux d'alétour:

*La Douane
abolie à
Marseille,
& l'estat de
Prouence.*

le sieur de Vins y faisant pour le Roy tout ce que bon lui sembloit.

Exploits notables de Mōbrun, lequel apres vne grande victoire est prins prisonnier, & executé à mort par arrest du parlement de Grenoble.

Après la deliurance de Liuron, les affaires commencerent à prosperer en Dauphiné pour ceux de la Religion, sous la conduite de Mōbrun qui avec le canon se rend maistre de plusieurs villetes & chasteaux. Or pource que Chastillon petite bourgade es enuiron de Die, forte à cause d'un chasteau bien gardé, l'ingommodoit grandement, François de Bonne sieur des Diguieres, qui commandoit en ces quartiers là, resolut d'assieger & battre ce chasteau. Le Duc d'Vez ayant congedié son armee apres le siege de Beis, les vingtdeux enseignes de Suiffes, qui en estoient, furent appellees par le sieur de Gordes gouverneur en Dauphiné, pour lui aider à chasser Lesdiguieres, lequel sentant approcher ce renfort retira son artillerie en lieu seur, attendant secours de Mōbrun, qui marchant en diligence par les montagnes, comme il pensoit se ioindre avec Lesdiguieres à Monglon, descouure Gordes & les Suiffes: au moyen dequoy il mande à Lesdiguieres qu'il s'approche, puis descendant en la plaine ils viennent aux mains, Les Suiffes bien serrez en leur bataillon soustindrent & repousserēt trois charges sitellement qu'apres auoir combattu couragusement de part & d'autre la nuict venue chascun se retira, Mōbrun ayant perdu huit hommes, & Gordes vingtsix. Mōbrun non content de ceste escarmouche, ramasse promptement quelques autres forces eslongnees, & le lendemain qui fut le 13, de Iuin poursuit Gordes qui se retiroit en ordre vers Die, choisit si bien son auantage, qu'ayant fait donner sur l'arrieregarde, il contraint ses ennemis de venir au combat, met Gordes & toute sa cavalerie en route qui se sauue à Die, puis charge sur les Suiffes, lesquels il rompt à diuerses reprises, où ils se porterent vaillamment, en tue neuf cens sur la place avec leur colonnel Freulich & seize capitaines, gaigne dixhuit enseignes, n'ayant perdu que six hommes, Gordes enclos appelle incontinent à son secours toutes les forces du pays pour se desgager. Mōbrun au contraire refould de l'empescher & combattre, esleué à cause de sa victoire, & pour vne nouvelle desfaite de la compagnie du Comte de Beine taillee en pieces entierement par du Bar & Gouvernet ses lieutenans. Entendant donc que le secours de Gordes s'auançoit, il charge les premiers en vne destroit,

estroit, qui partie tuez, partie estans allez donner l'alarme au gros, tandis que les argoulets de Mombrun s'amusoient à la despoille, est enuironné d'un puissant escadron de cavallerie, où apres long combat, les siens beaucoup plus foibles mis en roue, lui se voyant abandonné, comme il cuidoit franchir un fossé, son cheual lassé tombe & lui dessous, dont il eut la cuisse rompue, puis se rend à Rochefort son cousin & à Vriche chef des troupes, qui lui iurent & promettent la vie sauue, le font porter au Crest, & penser soigneusement. Vingtdeux des siens furent tuez en ce conflict, entre autres du Bar, ieune gentilhomme vaillant au possible. Les victorieux y perdirent deux cens des leurs, aucuns desquels furent fort regrettez pour la valeur. C'est le fruit des guerres ciuiles, que les gentilshommes François s'entretuans, donnent du plaisir aux ennemis de leur patrie, comme à la Cour & ailleurs il y auoit des ennemis de la France qui prenoient singulier plaisir à receuoir les nouvelles de telles rencontres & desfaites mutuelles. La Roine mere fut tresioyeuse d'entendre les nouvelles de la prise de Mombrun, & donna un riche present au porteur du paquet. Avec Mombrun on emmena trente huit autres prisonniers qui eschaperent depuis par rançon: mais quant à Mombrun, le Roy & la Roine manderent tresexpressément qu'il fust soigneusement pensé & gardé. Ceste desfaite auint le neufiesme iour de Iuliet. Les associez, amis & seruiteurs de Mombrun, s'employent en toutes sortes possibles pour sa deliurance. Le Prince de Condé & le Marechal d'Anuille intercedent pour lui enuers le Roy & sa mere qui font gracieuse responce. Ses associez escriuent à Gordes & au parlement de Grenoble, qu'on ait à le traiter en prisonnier de guerre, & pour n'aigrir rien s'abstienent de tout exploit d'armes, demeurans en leurs garnisons. Mais tout cela ne seruit de rien: car le Roy & sa mere enioignent par lettres bien viues au Parlement de declairer Mombrun criminel de Lese Maieité, & le faire mourir. Il y eut des excuses au commencement: mais soudain vint vne recharge, en vertu de laquelle Mombrun fut apporté sous grosse garde du Crest à Grenoble, où par nouveau commandement du Roy proces criminel lui fut fait, & le condamna-on d'auoir la teste trachée pour auoir esté rebelle au Roy & perturbateur du repos public. On le tira demi-mort des pri-

sons, & fut porté dans vne chaire au supplice, monstrant en son affliction vn visage assuré: tandis que le Parlement de Grenoble trembloit, & que toute la ville lamentoit. Il lui fut enioint de ne dire mot au peuple, s'il ne vouloit auoir la langue coupee. Toutesfois il se plaignit en presence de tout le parlement du tort qu'on lui faisoit, prouuant bien au long son innocence, mesprisant la fureur de ses ennemis qui se ruoyent sur vn homme mort. Il monstra aussi que sans cause on le chargeoit d'estre rebelle & perturbateur, n'ayant eu iamais autre but que de garantir les paisibles Francois de la violence des estrangers qui abusoient du nom & de l'authorité du Roy. Sa fin fut constante & Chrestienne. Ce fut vn gentilhomme fort estimé, de ce qu'il n'estoit auare ni rauisseur, ains estoit affectionné à la Religion, hardi, modéré, droiturier: mais trop indulgent enuers ses soldats, la licence & les excès desquels lui acquirent beaucoup de malvueillance & d'ennemis en Dauphiné. Sa mort irrita tellement aussi iceux soldats qu'ils firent des rauages estranges es environs de Grenoble: mais dautant que les auteurs d'icelle demuroyent a couuert, finalement les chefs retirerent leurs troupes, & au commencement d'Aoust esleurent pour successeur à Mombrun, & lieutenant du Prince de Condé, le sieur des Diguieres ieune gentilhomme de grand sens & valeur, comme ses exploits des ce tēps là & depuis iusques à l'année presente 1595. en oot fait suffisante preuue. Pour son commencement il remit au dessus vne partie de la discipline militaire, assura les garnisons, & de nouueau print diuerses places par composition, surprinse & force.

*Etat de
Saintonge.*

En Saintonge, les troupes du Roy faisoient tousiours quelques courtes & entreprinse. La principale fut sur Pisle de Ré que Lādereau gaigna & perdit en vn mesme iour, avec grand meurtre de ses gens. Si ce dessein lui eust succédé les Rochellois eussent esté en peine: mais ayans repoussé ce coursaire, lequel faillit à estre tué ou pris, il ne fut depuis si hazardeux. En ce temps les Rochellois furent auertis qu'en contat mille escus aux soldats de la garnison de Bourdeaux à vne petite iournee d'Angoulesme. on leur liuroit Belmes seruiteur domestique du Duc de Guise, lequel auoit tué l'Amiral en sa chambre le 24 iour d'Aoust 1572. Ce meurtrier auoit esté attrapé sur son retour d'Espagne, & craignant

*Diguieres
pro moult*

*Belmes
meurtrier
de l'Amiral,
exterminé.*

*Belmes
meurtrier
de l'Amiral,
exterminé.*

Quant ceste recherche auoit promis grosse rançon, & mesmes de faire rendre Mombrun qui estoit encore prisonnier. A quoy ceux qui le tenoyent presterent l'oreille, pour le respect & honneur qu'ils portoyent à Mombrun. Mais la Roine mere & le Duc de Guise ne se soucians de la vie de Besmes qui les auoit si bien seruis, le laisserent là. Quant aux Rochellois, ayans bien pensé e qu'on leur offroit, trouuerent qu'ils ne le deuoyent faire, attendu mesime que ce seroit mettre en danger leurs ostages qui estoient à Poitiers, sur lesquels on pourroit se vèger de mesmes s'ils achetoyèr vn prisonnier pour le faire mourir: pourtât prièrèt ils d'estre dispèsez de cela. Les nouvelles venues de l'execution de Mombrun, Bertouille qui tenoit Besmes le fit reserter. Toutesfois il trouua moyen de gagner vn des soldats de la garnison auquel Bertouille se fioit le plus, qui lui donna moyen de se sauuer, & mesme sortit avec lui, n'ayàs qu'vn cheual pour eux deux. Cela toutesfois ne se peult executer si secrettement, que Bertouille n'en fust à l'instant auerti, & montant à cheual les atteignit aussi tost. Besmes ne se voyant attaqué que par vn seul, lasche vne pistolade, qui n'ayant porté coup, Bertouille l'enfonce & renuerse par terre, ou il fut acheué à coups de poignard par les soldats accourus apres leur capitaine. Telle fut la fin de ce meurtrier: & quant au soldat qui l'auoit sauué, on lui donna quelques coups d'espee, & re mené à Bouteuille, il fut peu de temps apres ietté dehors, ayant au preallable payé rançon. Enuiron ce temps les nauires des Rochellois firent de riches butins sur la mer: entre autres ils prièrèrent vne Carauelle de Portugal, dedans laquelle se trouuerent sept quintaux d'or. Il y eut du combat, mais en fin le chef de ceste carauelle fut tué avec la pluspart de cès gens.

Nous entrons maintenant en nouveau discours d'artifices & inuentions merueilleuses, pour remuer la France, & ruiner ceux de la Religion. Le Roy estant retourné de Pologne en France, son frere le Duc d'Alençon fut remis en pleine liberté, reitabli en tous ses estats & honneurs, conuersant en toute priuauté avec le Roy, par l'entremise de la mere qui disoit ceste vnion des deux freres estre le vray moyen de maintenir la France en paix. Or quand les negociations ci deuant descrites ne

*Nouvelles
machines
contre ceux de
la Religion
& leurs as-
sociés.*

succederent pas selon le desir du Roy & de la Roine mere,
 & qu'ils entendirent que les affaires du Prince de Condé
 s'auançoient en Alemagne, où vne puillante armee s'apre-
 stoit pour ceux de la Religion, & que ceux de Languedoc
 estoient resolus de faire vne bonne guerre & mourir li-
 bres, plustoit que languir esclaves sous vne desloyale paix:
 incontinent on vid le visage de la Cour prendre nouvelle
 cœleur. Les bruits courent que le Roy & le Duc d'Ale-
 çon estoient en tresmauuis mefnage: que le Duc se plai-
 gnoit de n'auoir eu raison des torts à lui faits en l'arrestant
 prisonnier: qu'on le desdaignoit: que ceux de Guise auoyét
 le dessus à cause de leur cousine mariee au Roy. On adion-
 stoit que le Duc estoit en danger pourée que le Roy ne
 vouloit point de compaignon ni de grand apres de lui.
 Peu de iours apres nouuelles courent par tout que le Duc
 s'estoit sauué de la Cour: que la noblesse se ioignit à lui:
 que le Roy & la mere paroissoient estonnez. Voici comme
 il en alla. Le seiziesme iour de Septembre, le Duc, a compa-
 gné d'un ou deux de ses mignons, s'en va chez un sien do-
 mestique logé es fauxbours S. Marceau, faignant y aller
 voir vne courisanne qu'il entretenoit. Entre ieans, les au-
 très feignent l'attendre à la porte: lui sort par un huis de
 derriere, trouue quelques hommes qui l'attédoyent, mon-
 té à cheual, & à demi lieuë de Paris rencontré forte gen-
 tils hommes qui l'accompaignent iusques à Dreux, ville sie-
 ne, où de iour à autre se rendent nouvelles troupes de No-
 blesse, tant de l'une que de l'autre Religion, & entre autres
 plusieurs intimes seruiteurs de la Roine mere, nommément
 Bussy d'Amboise l'un des principaux massacreurs. On fait
 de grandes enquestes à Paris sur ce depart, & y en auoit qui
 contrefaisoyent fort les empeschez. Les pensees & discours
 sur ce fait furent diuers. Aucuns estimoyent que pour cer-
 tain les deux freres estoient mal d'accord: que le Duc, en-
 nemi de la confusion causee par les massacres, lesquels il a-
 uoit condainnez, portant mauuaise affection à ceux de Gui-
 se qui le brauoyent de fois à autre, pretendoit se ioinde au
 Prince de Condé & au Marechal d'Anuille, pour contrain-
 dre son frere, sa mere, & tous autres, de remettre la France
 en paix, acroistre son apannage afin d'auoir plus de moyens
 de faire contrecarre aux conseilliers des troubles, & dispu-
 ter puis apres de son droit sur la Couronne, à laquelle le Roy
 sembloit

Le Duc d'A
 çon se re-
 tire de la
 Cour.

Le Duc d'A
 çon se re-
 tire de la
 Cour.

Discours di-
 uers sur ce
 ste retraite.

sembloit auoir renoncé, acceptant celle de Pologne. Deux fortes d'hommes estoient de cest auis: les vns, Catholiques Romains, ayans vestu ceste opinion, hayssoyent le Duc, & en disoyent beaucoup de mal: les autres, de la Religion, se promettoyēt monts & merueilles de ceste fuite, & prioyēt Dieu pour la prosperité du Duc, & par les villes qu'ils tenoyent n'estoit question que de ioyeuse esperāce, & se forgeoit on desia vn siecle d'or sous ce restaurateur. Mais il s'en trouuoit d'autres, combien qu'en petit nombre, qui se moquoient de telle confiance, qu'ils disoyent estre vaine & mal assuree, ou mesmes se lamentoyent, appellans tout cela l'occasion de nouvelles & horribles calamitez. Il leur souuenoit des estranges ruses qui auoyent precedé les massacres, & des maux procedez de la trop grande crudelité de l'Amiral & de tant d'autres. Remarquoient aussi l'estrange esprit de la Roine mere, qui auoit façonné ses fils entierement à sa poste, & composé leurs mœurs à toute dissimulation. Qu'il y auoit vne raison toute euidente pour laquelle ceste mere se seruoit ainsi de son fils. Depuis le retour du Roy de Pologne, la force ne leur auoit de rien serui, pourtant quittoient ils la peau du Lyon pour afoibler celle du renard. La Roine mere voyoit qu'il lui estoit comme impossible de capituler avec les Estats de Languedoc, qui par leurs deputez l'auoyent censurée & maniee bien rudement en la negociation de paix susmentionnée. Pour y pouruoir, & les brider à l'aise, le Duc son fils estoit propre, pource que les Politiques & ceux de la Religion l'accepteroient incontinent pour leur chef, sur tout quand il protesteroit vouloir faire merueilles en faueur des vns & des autres. Ceux là disoyent encor, que le Duc n'ayant iamais esté droitement affectionné ni à ceux de la Religion, ni à la reformation de l'Estat, ieune prince de petit sens, & qui ne scauoit rien que faire mine & de mauuaise grace, n'auoit rien fait en toute ceste menée que selon l'instruction de ceux qui le tenoyent de tout temps en leur puissance, & qui lui auoyent baillé des conseillers, adherans & domestiques du tout, à leur commandement. Mais quand tels hommes auoyent tant soit peu la bouche pour descouurir ceste pensee, les autres en tresgrand nombre cryoyent apres: chascun tenant desia pour certain ce qu'il desiroit voir, & reiectant bien loin tout contraire auis. Mesmes on

en fit des liures & discours imprimez, que lon tenoit estre
 bastis de bonne main, & desia le Duc d'Alençon, lequel n'a-
 uoit fait que s'esloigner de Paris, estoit reputé le protecteur
 & liberateur de la France. Mais afin de renforcer telle re-
 nommee, les conseillers firent publier vne declaration, ba-
 stie sous son nom deux iours apres sa retraite, en laquelle
 il rendoit cõte de son fait. C'estoit vn ample libelle, conte-
 nant en somme son intention estre de s'employer de toutes
 ses forces, sans espargner sa vie & ses biens, pour dechasser
 les perturbateurs du repos public, pour suivre la iustice de
 toutes pilleries, larcins, homicides & massacres, inhumai-
 nement & contre droit commis & perpetrez au veu & secu
 d'vn chascun, deliurer tant de Seigneurs, gentilshommes
 & autres constituez prisonniers, ou bannis a tort & sans
 cause, les remettre (& tous autres gens de bien) en leurs
 biens, estats & honneurs, abolir toutes tailles, subsides, & im-
 posts mis sur le pauvre peuple, par la malice & suggestion
 des estrangers, conseruer les anciennes loix & statuts du
 royaume, entretenir la noblesse & le Clergé en leurs privi-
 leges, franchises, & libertez ancienne, & establir en Fran-
 ce vne bonne, stable, & seure paix, par le moyen d'vne as-
 semblee generale & libre des trois Estats du royaume, cõ-
 uoquez en lieu seur & libre, de laquelle tous estrangers se-
 royent exclus. Apres cela il prorestoit de sa sincere affe-
 ction en ce fait, prenant sous sa sauuegarde les naturels Frã-
 çois tant d'vne que d'autre religion, les priant & exhorant
 de se comporter modestement les vns avec les autres: &
 iusques à ce que par les Estats generaux, & assemblee d'vn
 S. Concile fust pourueu sur le fait de la Religion, permettre
 de laisser iour vn chascun de l'exercice d'icelle.

*Effets de la
 declaration
 du Duc d'A
 lençon.* Apres ceste deliberation dressée le 18. iour de Septembre
 & enuoyée par toutes les provinces, il adiousta des lettres
 aux Prince de Condé, Marechal d'Anuille, Comte de Vé-
 radour, Vicõte de Turenne, & autres, nommément aux plus
 renommez personnages de la Religión en Languedoc, Guye-
 ne, Saintonge & ailleurs, pleines de belles paroles & pro-
 messes. Là dessus presques tous commencent a imaginer v-
 ne paix assuree en France. Mais aucuns ne pouoyent se
 contenir de l'armoyer, ictrant l'œil sur ceste legereté de la
 nation François, qui s'amusoit ainsi à vne feuille de papier,
 & tenoit pour oracle ce qui auoit esté publié sous le nom
 d'vn

d'un ieune prince, sans prendre garde au passé, ni aux paroles d'icelle declaration, qui parloit de paix pour casser l'armée d'Alemagne preste d'ètrer en Frâce pour le Prince de Condé: qui demandoit les Estats generaux, pour ruiner & enfeuelir ceux de Languedoc: qui sous nom de reformation espendoit la semence de nouveaux troubles. Quelques vns des principaux, se laissoient emporter au vent de telles promesses, & de toutes parts couroyent gens pour bien faire valoir ceste declaration entre grands & petis avec des artifices merueilleux. Le Prince de Condé auoit obtenu de Frideric Elesteur Palatin & du Duc Iean Casimir son fils, Princes tresaffectionnez à la Religion vn puissant secours: mais les deniers necessaires pour faire auancer l'armée auoyent esté tresmal mesnagez, & lors les bourses de ceux de la Religion furent pincees d'estrange sorte: encore plusieurs qui faisoient bien les empeschez pour remplir leurs coffres, ne desgorgeoient que reproches & iniures aux simples gens qui ne fournissoient suffisamment & assez tost au gré de ces harpyes, & pour toute consolation estoient entretenus de magnifiques esperances, & qu'ils deuoyent tenir à grande felicité d'auoir vn si grand Prince pour protecteur, qui avec tant de perils prenoit leur cause en main, & vouloit courir fortune avec eux. Enuiron le tēps de ce depart du Duc, le Marechal d'Anuille auoit prié par lettres le Prince de Condé de lui enuoyer quelques cornettes de Reistres: ce que Thoré pressoit fort par l'entremise des sieurs de Cleruant & Hastin. Le Prince escriit là dessus lettres bien amples au Duc Casimir, esquelles il rend raison de ceste prinse & leuee d'armes pour la cinquiesme fois, l'auertit de l'entreprinse du Duc d'Alençon, & le prie de continuer en ceste bonne volunté qu'il auoit d'aider à ceux de la Religion. Quelques iours apres ils s'accordent, Casimir promettant marcher avec huit mille Reistres, dont il auanceroit la paye de ses deniers à deux mil, huit mille Suisses, & quelques pieces d'artillerie. Le Prince promit de son costé telle solde & recompense, tant à Casimir qu'à tous les siens, depuis le premier iusques au dernier que tous auoyent occasion de contentement. Outreplus & particulierement Casimir eut promesse qu'on ne quitteroit point les armes que le Roy ne lui eust baillé le gouvernement de Mets, Thoul & Verdun, avec toutes

Accord entre le Prince de Condé & le Duc Casimir.

les places qui en dependoyent, lui laissent le reuenu des trois Eueschez d'icelles villes, pour l'entretienement des Capitaines & soldats qui y seroyent en garnison, sous l'autorité du Roy, & libre exercice de la Religion. Item qu'il auoit honorable entretienement du Roy, & que ceux de la Religion en Languedoc luy seroyent present tous les ans d'une pension de six mil escus. Il y auoit d'autres articles touchant quelques payemens, & des protestations tresexpresses de part & d'autre de faire à ce voyage vn bon effort pour mettre la France en paix; & empêcher pour l'auenir les perturbateurs de plus se remuer. Mais le mal fut que le Prince & ceux de la Religion se seruoient alors de plusieurs personnes qui n'auoyent ni foy ni loyauté, s'aidans pour defense de la Religion des mains de gens qui mesmes faisoient profession d'en estre ennemis. Ce meslinge fit que beaucoup d'hommes qui auoyent quelque science & conscience iugerent incontinent que toute ceste armee ne feroit rien de memorable.

*De pertemēs
du Roy en
ces nouvelles
confusions.*

Cependant le Roy contrefaisoit le despiré, & comme si le Royaume estoit perdu crioit alarme de tous costez: toute la France estant pleine de courriers & de paquets aux gouverneurs des prouinces, qu'il supplioit & adiueroit de lui estre fideles, faire bon guer afin de n'estre surprins par son frere. Il escrit aussi particulierement à toute sa Noblesse, ne parlant que de recompenses & de reconoissances agreables, s'ils perseuerent en leur loyauté acoustumee: commande qu'on amasse en diligence toutes les compagnies de gensdarmes: par lettres patentes auertit tous ses suiets de son intention, accuse ceux de la Religion & les Politiques de lui auoir desbauché son frere, exhorte chascun à son deuoir, & les gens de guerre à eux ranger où il appartient: fait diuulguer qu'il est deliberé leuer vne puissante armee d'estrangers (ce qui toutes fois ne fut executé) & sur cela impose de nouveaux tributs sur les prouinces: ordonne des processions, iusnes, prieres es temples, sermons extraordinaires pour esmouuoir le peuple: & d'autant que quelque Comete aparut lors, on amplifia le conte, & ne se parloit que de prodiges veus au ciel: ce que les moines & autres prescheurs faisoient sonner bien haut: dauantage le Roy alloit tantost en vn peletinage, tantost en vn autre, avec aparence conuenable, dont le peuple estoit encores plus

plus esmeu, l'apperceuant si deuotieux & mortifié, fort souuent es Eglises avec ses heures à messes & vespres multiples. Mais estant de retour au Louure il mettoit bas ceste robe de deuil, & avec vn petit chien sous le bras, demouroit la pluspart du temps au giron des Dames, laissant la conduite des affaires à ses conseillers & à sa mere, laquelle fit vn voyage vers le Duc d'Alençon, qui tost apres alla en Poictou, là où plusieurs Seigneurs & gentilshommes le vindrent trouuer. Or combien qu'en ce temps lon decouurist par diuers moyens que les desseins de la Roine mere estoient de rompre le choc de l'armee Alemande, en faisant le Duc d'Alençon chef d'icelle, avec qui elle pacifieroit à son plaisir: neâtmoins on n'en croyoit rié. Le Côte de Ventadour estant venu trouuer le Duc d'Alençon avec trois cens chevaux & douze cens harquebuziers, le trouua acompagné de plusieurs notables personnages de l'vne & de l'autre Religion. Plusieurs discours & conseils furent tenus en peu de temps sur ceste declaration du Duc: tellement que si les effets eussent correspondu aux paroles, veritablement la France commençoit à iouir d'vn grâd heur. Mais ce ne fut que despense immense pour ceux de la Religion, matiere de nouveaux conseils pour la ruine de tout le Royaume, & occasion à ceux de Guise de bastir dans ces confusions vn troisieme parti, comme nous le verrons ci apres.

Le Roy entendant que la Noblesse d'vne & d'autre Religion se ioignoit à son frere, craignant quelque nouvelle inclination qui alterast son repos, & ne voulant point de compagnon, moins encore de maistre, par lettres patentes du premier iour d'Octobre. Defendit à ses suiets de se ranger pres du Duc d'Alençon, à peine d'estre tenus pour criminels de Lese Maiesté: outre les bans, arrierebans, & compagnies de gens d'ordonnances, dresse nouvelles cornettes de caualerie, deliberé (disoit-il) de courir sus à ses ennemis. Le Duc de Guise amassa autour de soy en Champagne douze cens maistres: & le colonel Strossy enuiron douze ou quatorze mille hommes de pied. Le Duc d'Vzez leur enuoya le reste de sa caualerie, & Montpensier ses troupes de Poictou: afin de garder l'entree contre l'armee d'Allemagne. I'ay dit ci devant que le Mareschal d'Anuille auoit demandé quelques cornettes de Reistres pour le Languedoc.

*Notes des
1100/1200
1300/1400*

*Desfaite des
Reistres con-
duits par
Thoré, &
blessure du
Duc de Guise.*

*1578
1579
1580*

Quand on vit qu'il n'en estoit plus besoin, le Conseil arresta qu'attendant l'acheminement de l'armee de Casimir, ces cornettes de Reistres assignez pour le Languedoc iroyent trouuer le Duc d'Alençon, qui estoit ia designé chef & general, combien qu'il n'eust encores ratifié l'accord passé entre le Prince & le Duc Casimir. Thoré conduisant ces Reistres au nombre de douze à quinze cens cheuaux, avec qui se ioignirent quelques gentilshommes François & environ cinq cens harquebuziers, fut incontinent inuesti par le Duc de Guise, Biron, Feruaques, le marquis de Mayenne & autres: & les Reistres qui auoyent differé de marcher, pource qu'on ne les payoit point, chargez. Les gentilshommes François cobatirent vaillamment avec vne partie des Reistres, les autres reculans & crians argët. Mais leurs ennemis estans plus forts sans comparaison, ceux qui resisterent furent rompus. Hasting & son lieutenant avec quelques Reistres & François en petit nombre tuez sur la place, les autres escartez, Cleruant & plusieurs prins avec quelques cornettes. Vn gros de Reistres, au nombre de cinq cens, se rangea avec les troupes du Duc de Guise, qui pour suiua quelques fuyards receut en la ioue vn coup de pistole (aucuns afferment que lui mesme se donna ce coup en maniant imprudemment ses armes, pour courir sus à vn argoulet) dont il tomba demi mort sur le champ. Ceste balafre seruit à Thoré qui se sauua vers le Duc d'Alençon avec quelque reste: & ne fut pas beaucoup estimé de toute ceste expedition: aussi n'estoit-il pas homme de guerre, ni capable de croire conseil, notamment des gentilshommes de la Religion qui l'accompagnoient.

Diuers artifices pour tirer argent des Par. siés.

On dit qu'à quelque chose malheur est bon. Le coup que le Duc de Guise auoit receu soit de sa main ou d'autre, fut le passeport de Thoré, & l'accroissement du credit du Duc entre les Catholiques Romains, ausquels les deportemens du roy en la Cour & en public commençoient à desplaire: Voire ce fut le fondement de terribles conseils, chascun disant que la maison de Guise portoit tout le faix des affaires, tandis que le Roy se plongeoit en dissolutions, & que son frere brouilloit la France, & la iettoit en nouveaux desordres. Le bruit de la puissante armee de Casimir donna entree au Roy pour fouiller au fond des coffres des Parisiens, bien las de mettre tant

tre tant de fois les mains à la bourse. Mais on les cheualoit si dextremement, & leur proposoit on tant de difficultez, en cas de refus, qu'ils estoient contrains de iouer des poulces. Pour les hastier de fournir argent, Mansfeld, Schomberg, Bassompierre, & autres Colonels de Reistres furent mandez, & veous à Paris il ne fut plus question sinon de conter monnoye à ces marchans, qui promettoyent amener huit mille Reistres en dedans six sepmaines, moyennant qu'on leur baillast presentement trois cens mille liures, & quatorze cens mille, lors qu'ils seroyent entrez. D'autre costé, lon obciet du Pape Gregoire XIII. des bulles & pardons pour plusieurs milliers d'annees à ceux de Paris, ausquels quatre temples estoient assignez dedans la ville, pour y aller gagner ces beaux pardons, à condition d'aider le Roy à exterminer les heresies. Le Roy, qui sembloit le plus deuotieux de France, disoit que ces indulgences valoyent sans comparaison plus que toutes les contributions de deniers requises de ceux de Paris, qui seroyent les espauls, & se plaignoyent d'estre mouchez si rudemér. Au contraire le Roy le falchoit de leur delay, qu'il appelloit dommageable & perilleux, adioustant que pour cela il ne lairroit d'auoir soin d'eux & de tous ses autres suiets: qu'il chercheroit tous expediens de recouurer argent, vray nerf de la guerre. Surce on fait courir des bruits que Pien nes vendoit son patrimoine pour prester quatre cens mille francs au Roy, que les Italiens de Paris fournissoyent mesme somme: le Duc de Neuers, le Cardinal de Ferrare: Gondy & Birague neuf cens mille francs: que faire d'argent ne preiudicieroit point au bien public: mais que les Parisiens seroyent vn iour punis de leur sordide auarice, ayans abandonné le Roy au plus fort de ses affaires.

D'vn autre costé la Roine mere travailloit pour renuerfer les efforts du Prince de Condé. Elle fait enuers le Duc d'Alençon qu'il escrit au Prince, que si lon pouuoit obtenir la paix, il valoit mieux l'accepter sans guerre, que de hazarder les amis estrangers. En mesme réps on faisoit solliciter le Turc de pacifier avec les Venitiés & le Roy d'Espagne, afin que ce Roy n'ayât affaire ailleurs taillast de la besongne aux Alemãs. D'autre part la Roine mere, ayât enuoyé lettres & messagers diuers au Duc son fils, alla encores le trouuer,

Negotiation de la Roine mere avec le Duc d'Alençon pour renuerfer les desseins du Prince de Condé & au Duc Castimir.

& apres quelques colloques secrets, brassent ensemble vne surseance d'armes pour six mois, sous condition que durant icelle le Duc auroit pour ostages les villes d'Angoulesme, Nyort, Saumur, Bourges, la Charité: & le Prince auroit Mezieres. Le Roy accepta ces trefues dont les deux partis furent mal contents: & Ruffec gouverneur d'Angoulesme refusa tout à plat de rendre la ville. Casimir ne laissoit pourtant d'amasser ses Reistres & Suisses qui se monstroyent tres prompts à marcher, & finalement les assembla pres de Sauerne, ayant vne armee, dont le Prince & lui estoient chefs, composee de dix mille chevaux, de six mille Suisses, de deux mille Lansquenets, de trois mil harquebuziers François: avec quatre grosses pieces de batterie, & seize petites. Le Mareschal d'Anuille promettoit au Prince de lui aller au deuant avec bonnes troupes, & de lui porter argent pour payer l'armee. Mais personne de Languedoc ne parut aupres du Prince, ni en tout son camp: aussi les richesses de Languedoc estoient vn trop petit morceau pour saouler le Mareschal, sa femme, leurs courtisans, & tant de capitaincaux affamez qui leur adheroyent. Cependant en l'armee on faisoit principalement estat des finances que lon deuoit y charrier du Languedoc. Le Prince escriit lettres sur lettres à ceux de la Religion en Languedoc, Guyenne & Dauphiné, touchant son intention, & criant apres l'argent: puis par vn ample escrit rend les raisons pourquoy il entre à main armee dedans la France, & fait de belles ordonnances sur le fait de la discipline militaire.

Seconde negotiation, la premiere n'ayant succedé.

Or d'autant que le Prince auoit declairé qu'il ne pouuoit aprouer ni receuoir les trefues accordees entre le Roy & son frere, sur la fin de Decembre, comme l'armee marchoit, le Duc d'Alençon despesche La Fin vers le Prince pour lui declairer qu'il ratifioit l'accord fait avec Casimir, & acceptoit le nom de Chef & general de l'armee, selon qu'il auoit esté accordé avec les Politiques, que le Prince de Condé demeureroit Chef, iusques à ce qu'un plus grand Prince aparust pour maintenir la cause, auquel celui de Condé quitteroit ceste charge, selon que l'ordre des loix de France le requiert. Lon tenoit pour certain que le Roy, sa mere & leurs conseilliers voyans qu'il n'y auoit plus moyen d'empescher que Casimir marchast, pour auoir moyen de
 transiger

transiger à leur plaisir, firent approuver au Duc d'Alençon ceſt accord fait en Alemagne, afin que le nom de general en l'armee lui fuſt baillé, & que puis apres avec le vent d'une ficelle ou deux de papier (comme la Roine mere s'en vantoit) il leur ſeroit aiſé d'eſparpiller tous ces Reſtires, Suiffes, Lanſquenets, & François, voire auoir bien toſt raiſon de ceux de la Religion & de leurs adherans. En ces entreſaites les armes ſe remuoyent par toute la France, & le Roy qui ſeignoit aimer la trefue eſtoit aiſé que le Prince l'eult refuſee, pour pourſuyre ſa pointe enuers les Pariſiens, ausquels il alla fort doucement demander ſix cens mille francs en leur maiſon de ville, pour les Suiffes & Reſtires qu'on amenoit à leur deſenſe. Il eſtoit merueilleuſement diſetteux, & ſi toſt qu'une de ſes mains eſtoit pleine il eſpandoit tout de l'autre en diſſolutions indignes. Ses pelerinages ſe refroidiſſoyent, ou s'il ſe trouuoit en proceſſion, lon ne remarquoit en lui aucune contenance royale: car pour compagnie ordinaire en telles ceremonies il auoit à ſon coſté gauche vn certain fol nommé Sibillot, le plus vilain garnement que lon euſt ſceu trouuer en France, lequel marchoit entre ſon maïſtre & le Cardinal de Ferrare. Tandis que les preſtres chantoyent & prioient les Saints, avec leur reſrein, *Ora pro nobis*: ce fol avec ſes grimaces & des marches eſtalloit ſes badineries & iouoit des farces, le Roy eſtant deſguiſé d'une fauſſe perruque, de hautes fraiſes, & en telle poſture, que pluſieurs penſoyent eſtre reuenus en ces ſiecles des anciens Princes qui par leurs eſtranges diſpoſitions ſe ſont degradez & rendus odieux à iamais. En ce temps on lui tua de nuit vn de ſes mignons nommé le Gaz, Dauphinois, par le commandement de la Roine mere & du Duc d'Alençon, pour querelle de Cour. Le Roy extremement marri de telle perte promit dix mil eſcus à qui lui reueleroit le meurtrier, & cependant fit enterrer en grande pompe ce mignon, faiſant trainer les enſeignes & les armes apres, comme s'il euſt eſté queſtion de faire honneur à quelque grand Capitaine, au lieu que celui là eſtoit homme preſques inconnu ſinon entre les courtiſans, & qui eſtoit auancé en champignon.

Les Pariſiens importunéz de fournir argent, reſpondent finalement cela leur eſtre impoſſible, renoiſtrant au Roy par vne longue harangue, que depuis quinze ans leur ville

Verſion

*Y. cap. d'Alençon
grat. ſouuerain*

*Miſere de
la France.*

*Remonſtrances
des Pariſiens au
Roy qui leur*

*demandoit
argent.*

auoit contribué trente six millions de liures, montés à douze millions d'or. Que le Clergé auoit payé plus de vingt millions d'or. Qu'en ces sommes n'estoyent compris les emprunts & impôts extraordinaires que lui & son predecesseur auoyét leuez de Paris & des prouinces de son royaume, ce qui montoit (oultre les reuenus & tributs ordinaires) à des sommes immenses: à l'aide desquelles on pouuoit cōquerir vne partie de l'Europe. Mais au lieu de meliorer la cōdition du royaume, tout y alloit en ruine: celui ayāt esté durant les dissensiōs ciuiles espuisé d'hommes & d'argent, qui sont les nerfs d'un Estat. Ils remarquoyēt puis apres les desordres du Clergé, de la Iustice, de la guerre, des gardes du Roy, auquel ils ramenteuoyēt que l'an 1572. le Roy auoit cōsommé en gages, soldes & dōs immenses pres d'un million d'or, plus de deux millions l'an suyuant, qu'on fit la guerre aux Rochellois: encores dauantage l'an 1574. & en l'an 1575. non encores expiré quand ils lui faisoient ceste remonstrance, pres de deux millions, esquelles despenses n'estoyent comprises les pensions extraordinaires: ni l'argent tiré des nouueaux impôts. Ils le supplioyent aussi d'establiir vne bonne paix en son royaume, & lui remettoyent deuant les yeux les notables auertissemens que le Roy S. Louys peu auant sa mort fit à son fils & successeur, se rapportans à la sincere conseruation de piete & de iustice. Vn des conseilliers ou flatteurs du Roy, voulant faire peur au deuré lequel parloit pour toute la ville de Paris, lui dit, Comment vous parlez en Roy! L'autre tout sur pied ouure vn liure, & lui lit toute la harangue qu'il auoit prononcée en termes propres & significans. Finalement le Roy dit en grand' cholere, Encores que les Parisiens ne me bailent pas vn escu, ie ne lairray pourtāt de repousser mes ennemis. Là dessus fut ordonné qu'on mettroit garnisons es places qui sont autour de Paris. Le Duc de Guise fut establi à S. Denis, Biron à Montmartre, le Marechal de Rez au Pont Charenton & au bois de Vincennes. Le Duc de Neuers aux fauxbourgs S. Germain, le Roy de Navarre au Pont S. Cloud, dont il scent bien se plaindre, disant qu'on auoit commis vne ville au Duc de Guise, & à lui vne petite bourgade. Sur le champ lon enioignit aux Parisiens de fournir deniers pour ces garnisons: & ne les espargna on pas: les mesnages estans cottisez pour la contribution des viures, telle.

*Comment ils
furent as-
sez.*

tellement que n'ayans voulu conter argent, soudain fut trouué le moyen de leur arracher sans qu'ils osassent s'en plaindre, ni alleguer qu'il n'estoit nullement necessaire de les precipiter en ce gouffre de despenses inutiles, attendu que les Reistres estoient encores bien loin.

D'un autre costé courriers & pacquets arriuent que le Duc d'Alençon auoit esté empoisonné durant son sejour en Poictou, ensemble Thoré & deux valets de chambre, en prenant son vin de collation: & que la poison auoit esté trouuée au fond d'une bouteille, enuiron la fin de Decembre. Toutesfois que par prompts remedes ils auoyent esté garantis. Le Duc s'en plaignit au Roy, disant qu'on lui auoit machiné cela en la Cour, & prioit qu'on lui en fit raison. Puis il en escriuit au Prince de Condé, au Duc Casimir, & au Marechal d'Anuille, disant auoir voulu les auertir de tout par courriers expres, de peur que si lon se moit les nouvelles de sa mort ils en fussent contristez, & que leurs amis n'en fussent esbranlez, & les aduersaires enhardis. Quelques vns se rioyent de tels artifices, & tenoyent tous ses bruits pour controuuez, afin d'endormir de plus en plus ceux de la Religion & leurs associez: comme de fait il auoit que sur ces nouvelles chascun eut encores meilleure esperance que deuant que le Duc d'Alençon remettrait toutes choses en bon estat. Reste d'en voir les effets.

Bruits touchant l'empoisonnement du Duc d'Alençon.

Januarius

M. D. LXXVI.

ENVIRON le neufiesme iour de Ianvier, le Duc d'Alençon escriit & enuoye lettres au parlement de Paris, esquelles il se plaint que la malice de ses ennemis fait tous efforts pour esmouuoit le Roy à indignation contre lui, qui ne s'est retiré de la Cour, que pour procurer l'auancement de la grandeur de son frere par le moyen d'une bõne paix. Que depuis son depart, il auoit fait tous ses efforts d'empescher l'entree aux estrangers en France, au grand prejudice de sa reputation, & au grand desauantage de ses affaires. Disoit aussi que force lui auoit esté de faire venir finalement l'armee Allemande, à son grand regret, pour renuerser sur la teste de ses aduersaires ce qu'ils machinoyent

Lettres du Duc au parlement de Paris.

contre l'Etat de France. Prioit le Parlement de faire entendre ces choses au Roy, lequel de sa part auoit despesché ambassadeurs acompagnez de ceux du Duc d'Alençon, vers le Prince de Condé & Casimir, procurer que l'armée fust cassée, le Roy offrant payer presentement les Reistres, & promettant par vne bonne paix donner tout contentement à ses suiets. Qu'au moins ils different de faire entrer leurs forces, iusques a ce qu'on ait cerché les moyens d'vne pacification assuree: qu'à leur refus il trouueroit moyé de leur faire teste. Le Prince & Casimir respondēt courageusemēt, redēt ample raison de la prinse des armes, declairēt qu'ils ne refuseront nulles conditions de paix, moyennant qu'elles soyent equitables & assurees. Quelques iours se passerent en tels discours: & disoit on que toute ceste negociation estoit pleine d'embusches, & qu'on ne cerchoit qu'à enchanter & enchaîner les principaux de l'armée. Pour ce que lon brassoit telles pratiques en vne petite ville de Lorraine, nommee Charme où estoit l'armée, de là nasquit vn quolibet, qu'à Charme se faisoient les Charmes.

L'armée du Prince & de Casimir enuoye en France

Ce nonobstant l'armée entra dans la France du costé de Bassigny, & vers Langres, les habitans de laquelle pour auoir voulu faire les mauuais virent incontinent leurs villages en ruine & en feu, les Reistres ayans premierement chargé sur leurs chariots tout ce qui estoit de prinse. Ceux de Dijon voulurent faire quelques sorties, mais aucūs d'eux ayans esté tuez, ils se tindrent à couuert, se contentans de saluer l'armée à grands coups de canon. Les Reistres trouuent moyen d'entrer dedans l'abbaye de Cisteaux, où ils font tel ramage que chascū peut penser. Peu apres le Prince prend par composition le chasteau de Gilly appartenant à icelle abbaye: & les Lansquenets entrent de force, malgré les François, en vne villette de Bourgogne nommee Nois, où ilstuerent & fourragerent tout. Puis l'armée passa es gnuirons de Beaune & Chazlō sur la Saone, & vint à Lourdōn, où les Reistres commencerāt à menacer le Prince que s'il ne leur contoit argent, ils chercheroyent vn nouveau maistre. Les ayant apaisez par douces remonstrances & esperances, l'armée passa Loire, & tira vers la riuierē d'Allier, prenant par composition Vichi petite ville sur le passage. Tandis que tant de guerriers fourrageoyent d'vn costé, le Roy, son frere, leur mere, ne dormoyent pas. Le Roy ne parloit

Desportemēs

parloit que de trefues, disant que c'estoit le moyen de par- *du Roy &*
 venir à vne bonne paix, selon le desir des Parisiens: toutes- *des biens.*
 fois qu'il falloit pouruoir aux affaires, l'ennemi estant si pres,
 afin d'obuier aux surprises. Pourtant, qu'il estoit necessai-
 re de fortifier les places autour de Paris, & pour cest effect
 falloit de l'argent. Voila son rescin ordinaire d'alors, & sa
 guerre s'adresloit aux bourses des Parisiens, dont le delay
 lui ennuoyoit merueilleusement, pource qu'alors il estoit
 necessiteux, & (comme lon dit) ne scauoit de quel bois fai-
 re flesches. Ceux de Guise & leurs adherans commen-
 çoyent à donner pied aux desseins qu'ils poursuuiuent in-
 continent apres, disoyent tout haut qu'ils combatroyent
 les Alemans, & que la France n'auoit besoin de trefues. La
 Roine mere croit qu'elle ne souffriroit nullement que les
 trefues qui lui auoyent tant cousté à bastir fussent enfrain-
 tes. Elle enuoyoit des viures & viandes exquises au Duc
 d'Alençon, & lui fit remener tous les grâds cheuaux, pour-
 uoyant en diuerses sortes aux necessitez du Roy. Dauant
 que, par ses pratiques, ayant gagné quelques conseilliers de
 la maison de ville, elle tira force deniers des Parisiens, fit
 declarer criminels de Lese Maieité ceux de Bourges qui
 n'auoyent voulu se rēdre au Duc d'Alençon, auquel furent
 offerres les villes de Tours & Blois en échange de Bour-
 ges & de la Charité, par Biron qui l'alla trouuer le sollici-
 tant de procurer que lon entrast en traité de paix avec le *Notre du Roy*
 Prince de Condé & Casimir. Tandis chascun s'aprestoit à la *de couronne*
 guerre, & ceux de Paris auoyent promis pour leur contri-
 bution quatorze cens mille liures.

Parmi tant de remuemens s'en fit vn autre. Le Roy de *Retraite du*
 Navarre se tira vistement hors de la Cour, estant des plu- *Roy de Na-*
 sieurs mois auparauant en assez grande liberté. Environ la *uarre hors*
 mi Feurier il sortit de Paris en petite compagnie seignant *de la Cour.*
 aller à la chasse. Delà doublant le pas, il gaigne la Fere en
 Picardie, ville de ses appartenances, d'où il despesche vn gen-
 tilhomme avec lettres au Roy, pour lui faire entendre les
 causes de son desfogement, & scauoir l'apprehension d'vne
 nouvelle captiuité & les calomnies de ses ennemis. Le Roy
 s'excuse, & rasche le faire reuenir, mais en vain: puis auertit
 tous les gouuerneurs des prouinces de ce qui estoit auenu,
 proteste de sa bonne affection enuers les Princes de son
 sang, commande qu'on ait à pouruoir promptement à la

conservation des places, & assure de sa faueur les gentils hommes tant de l'une que de l'autre religion, s'ils se contiennent en paix. Le Prince de Condé estoit en Bourbonnois cherchant les moyens de se joindre au Duc d'Alençon. & fut conseillé par mauuais gens qui le gouvernoient de passer la riuere d'Allier pour marcher en diligence, laissant de là l'eau le Duc Casimir, lequel pourroit le suivre quelques iours apres. C'estoit pour mettre à la boucherie les Reistres; car le Duc de Mayène estoit pres d'eux à deux petites iournees avec l'armee du Roy, & s'aprestoit pour venir les attendre au passage: tellement qu'en peu d'heures il se rendit à trois lieues pres d'eux. Le Duc Casimir, prince courageux & auisé, sentât cest orage venir se loge en lieu auantageux, & attend les ennemis, qui sachans cela, & que le Prince auerti de leur dessein tournoit bride droit à eux, se retirerent bié viste au lieu d'où ils estoient partis. Les Auergoats craignans que ceste puissante armee n'allast se reposer en leur province, composerent avec le Prince qui toucha 150. mille francs, & fit on quelques estappes en diuers endroits sur les chemins pour l'acomodemēt de ses troupes, lesquelles ayans laissé l'Auergne à gauche entrerent en Bourbonnois: où le pourparlé de pacification s'entama, & furent enuoyees lettres & memoires pour cest effect en Guyenne, Languedoc, & Dauphiné. Le Duc d'Alençon demandoit de l'argent à d'Anuille & à ceux de Languedoc: mais, à hardi demandeur, assurez & resolut refuseurs.

*Etat de Vi
marais.*

Il y auoit suspension d'armes dès quelques iours au parauant en Viuarais, pour obuier aux pillages & saccagemens. Ce nonobstant ceux de la Religion du pays voisins sans en auertir les autres, viennent sous la conduite du Capitaine Geydan, faire vne course, & apres quelque combat se rendent maistres de Viuiers ville capitale & episcopale. Sur les plaintes formées incontinent par les Catholiques Romains, ceux de la Religion firent en sorte que Geydan & les siens se retirerent. Quant à l'armee, le Prince de Condé partit de Bioisac le quatriesme iour de Mars, & ayant passé avec beaucoup de difficulté vne riuere nommée la Ciole, où se noyerent trente ou quarante Reistres, Lansquenens & François, avec quelques cheuaux & bagages perdus approcha de Charoux villette de Bourbonnois, qui ayant marchandé à se rendre & saluée de quelques coups de moyennes, en fut quitte pour les despens de cinq ou six iours que

Acheminement de l'armee.

l'armée y seiourna, & quelque emprunt. Ceste passade leur cousta bon: car il y auoit en l'armée trente mil hommes de combat: & deux fois autant en la suite. Le onzième iour de Mars, l'armée placee en la plaine de Soze fit monstre generale, & se trouua cōposée d'environ quarante cornettes de caualerie, asçauoir trente de Reistres, & dix de François, dixsept enseignes de Suisses, sept de Lansquenets, & huit ou dix de François. Le Duc d'Alençon s'y trouua, & fut avec toutes ceremonies militaires salué chef de l'armée, le Prince de Condé lui ayant remis la cornette blanche entre les mains, il alla prendre son repas & repos es paviillons que le Duc Casimir auoit fait dresser. Au bout de quelques iours, lon met en auant de part & d'autre le pourparlé de paix. Les ambassadeurs du Duc, & autres vont à Paris, où apres quelques ceremonies ils sont introduits au cabinet du Roy, lequel leur donna audience. D'Arènes lui fit vne longue harangue tendant au but acoustumé de l'exercice de la Religion, de la iustice, & du reestablishement de la France. Puis le sieur de Beauuais lui presenta de la part du Duc d'Alençon vne requeste contenant les méfmes articles proposez l'année precedente par le Prince de Condé & les assoctiez. Outreplus le Duc demandoit accroissement d'apanage, & pour seureté de ses pays douze nouvelles compagnes, chascune de cinquante hommes d'armes. Le Prince requeroit que les dixmes deues par ceux de la Religion aux prestres, leur demeurassent pour l'entreenement de leurs ministres: que ce qu'il auoit traité avec le Comte Palatin & Casimir au nom du Duc d'Alençon fust ratifié: qu'on le reestablishist en son gouuernement de Picardie: que Bologne lui fust remise, pour y commettre vn lieutenant: que son frere le Marquis de Concy eust vne nouvelle compagnie de cinquante hommes d'armes. Le reste se rapportoit aux demandes de l'an precedent. Casimir requeroit que les temples de la France fussent cōmuns à ceux de l'vne & de l'autre religion: que le Duc d'Alençon fust declairé lieutenant general du Roy en France: que le Roy aprouast que lui acompagné des Reistres, Lansquenets & Suisses, eust entrepris ce voyage. Le Roy de Nauarre demâdoit au cōmencement congé de se retirer en Bearn avec sa femme pour y reestablishir les affaires assez embrouillees: que le Roy ratifiast l'alliâce faite avec ses predecesseurs: qu'il aidast à recouurer la Nauarre

Le Duc d'Alençon, salué chef d'icelle.

Pourparlé de paix, & articles proposez au Roy par le Duc d'Alençon & autres.

Le Roy de Nauarre

Yl. 16. 17. 18. 19. 20.
 iniustement v'surpee & occupée par l'Espagnol, & qu'en at-
 tendant ceste conqueste ou lui paye la somme accordée à
 son ayeul. & les arterages d'icelle: item les deniers du ma-
 riage de sa femme: confirmation des priuileges ottroyez à
 ses ancestres: chambre pour les proces: election de quatre
 conseillers au Parlement de Bourdeaux à la nomination de
 sa soeur. Es secondes demandes il requit que ce que le Duc
 d'Alençon & ses associez auoyent fait en ceste guerre fust
 auoué fait pour le seruice du Roy: que le gouvernement de
 Guyenne luy fust laissé entier, sans que le Roy lui baillast
 des lieutenans, ains que la nomination & acceptation d'i-
 ceux fust en sa puissance. Que nul que lui n'establiff garni-
 sons es Seigneuries & places qu'il auoit en France: qu'on
 lui rendist toutes celles qui n'estoyent point en sa puissan-
 ce: que le droit de regales lui demeurast entier comme il a-
 uoit fait à ses predecesseurs: qu'il fust permis à ses vassaux
 & domestiques de negocier & trafiquer en France: que le
 Roy ratifiast ce que la feu roine de Navarre sa mere & lui
 auoyent ordonné à la Rochelle touchant les biens Eccle-
 siastiques. Le Comte de Ventadour y enuoya aussi ses am-
 bassadeurs qui presenterent requēste à part, en laquelle il
 supplioit le Roy d'accorder vne bonne & fidele paix, pour
 paruenir à laquelle il demandoit vn Concile national &
 de deux en deux ans assemblee des Estats du royaume, qu'il
 fust commandé à tous François (pour couper brofche à l'a-
 theisme) de se ranger à l'exercice & profession manifeste
 del'vne des deux Religions: que les Estats particuliers peussent
 en chaque prouince perceuoir la quatriesme partie
 des reuenus Ecclesiastiques pour l'entretienement des es-
 choles & des hospitaux: que les blasphemateurs du nom de
 Dieu fussent chastiez severement & sans acception de per-
 sonnes: que les estats de iudicature ne fussent plus venaux:
 que gens propres à les exercer y fussent promeus & les in-
 dignes cassez. Que le nombre des officiers de iustice & de
 la Couronne fust reiglé & moderé: & que pour les charges
 publiques les Estats prouinciaux peussent nommer trois
 hommes en leur prouince que le Roy y confermeroit. Ce
 Seigneur, faisant profession de la Religion Romaine, fut
 grandement estimé des gens de bien, pour auoir tesmoigné
 vne si droite affection au bien de la France. Le Roy & ses
 conseillers firent responses diuerses, & à trois reitrees
 fois, aux

fois, aux demandes susmentionnées : & n'oublièrent artifices quelconques pour corrompre le Duc Casimir, & pour rompre le traité du Prince de Condé avec lui. Finalement, ayans escorné vne partie d'icelui, & les armées ne faisant autre chose que ruiner la miserable France, sans memorable exploit de guerre : le Duc d'Alençon se tenant clos & couuert, encores qu'il fist beau marches en campagne, & que les Reistres, Suisses, Lansquenets & François ne demandassent qu'à combattre ou marcher vers Paris : finalement, quand la Roine mere vid les affaires aucunement accommodées à son appetit, vint vers l'armée le 27. d'Auril, suivie d'un escadron de femmes, & illec fit la mine & la moue à grands & petits, dont plusieurs particuliers demouroient tout estonnez. Apres diuerses contestations, la paix fut accordée. Quant au Duc Casimir fut dit qu'il auroit vne compagnie entretenue de cent hommes d'armes : seroit establi colonel de quatre mille Reistres, avec quarante mille liures de pension annuelle : plus deux mil escus pour l'entretien de quelques geus de cheual. Moyennant quoy il renouoit à l'article concernant Mets, Thoul & Verdun. Sur le payement d'onze millions de liures qui lui estoient deus, fut dit qu'il en toucheroit deux millions dedans six semaines. Pour le reste on lui bailloeroit gage suffisant en sepmaines. Dauantage le Duc d'Alençon lui donnoit Chateaubriery ville & chasteau avec tous les reuenus. Ses ambassadeurs receurēt de beaux presens. Aux autres furent assignez des lieutenances en diuers gouuernemens. On promit au Prince de Condé le gouuernement de Picardie, la ville de Peronne pour demeure, & deux cens soldats en garnison, vne compagnie de cinquante hommes d'armes au Marquis de Conty, & à d'Areanes vn estat de president en la chambre mi partie. Le Duc d'Alençon pour accroissement d'apanage eut Anjou, Touraine, Berry, trois des meilleures pieces de la France. Quant à l'edit, qui estoit le cinquiesme fait en ces guerres ciuiles, il permettoit libre exercice à ceux de la Religion par tout le royaume, attendant vn Concile libre & general, dressoit pour la iustice des châmbres mi parties es Parlemens, & à Montpellier pour le Languedoc : restabliroit le Roy de Nauarre, le Prince de Condé, le Marechal d'Anuille & autres Seigneurs & gentils-hommes en tous les biens, estats & honneurs qu'ils possé-

*La Roine
mere fait la
paix: & ac-
corde beau-
coup à plu-
sieurs, puis
donne rien à
tous, fors au
Duc son fils,
lequel gai-
gna plus que
tous les au-
tres en ceste
guerre.*

recouru

*Edit de pac-
cification.*

*l'edit
de pac-*

doyé auât le 24. iour d'Aouſt 1572. Le Roy adiouſtoit que
 les deſordres auenus alors lui auoyét grandement deſpleu:
 ordonnoit que les enfans des gentilshommes maſſacrez
 fuſſent ſoulagez de toutes charges de guerre, & ceux des
 roturiers exempts de toutes tailles pour ſix ans. Que tous
 arreſts donnez depuis le deces du Roy Henri deuxieſme
 en haine de la Religion fuſſent nuls, & comme tels biſſez
 de deſſus les regiſtres des Parlemens: autant en declairoit-
 il de ceux qui concernoyent les Politiques aſſociez, deli-
 urant de toute infamie la Molle, Coconnas & autres execu-
 rez à mort, ou condamnez par contumace. Le meſme e-
 ſtoit dit de l'Amiral, tous arreſts donnez contre icelui
 abrogez, voulant qu'ils fuſſent rayez des regiſtres de la
 Cour, reſtabliſſant lui & ſes enfans en leur bon nom, les
 reintegrant en tous leurs biens. Entendoit que les crimi-
 nels & coupables de meurtres & ſaccagemens particuliers
 de part & d'autre, item les volleurs & iniuſtes occupateurs
 des biens d'autrui fuſſent chaffe: auouant que les maſſa-
 cres de l'an 1572. auoyent eſté faits contre tous droits & de-
 uoirs de guerre. Il auouoit auſſi les armes du Duc d'Alen-
 con & de ſes aſſociez dedans & de hors le royaume auoir e-
 ſté prinſes pour ſon ſeruite, aprouoit leurs exploits, aſſi-
 gnoit les Eſtats generaux à Blois au mois de Novembre
 de la meſme année, caſſoit toutes garniſons, excepté celles
 de huit villes qu'il laiſſoit en garde à ceux de la Religion
 & leurs aſſociez, aſçauoir Aiguesmortes & Beaucaire en
 Languedoc, Perigueux & le Mas de Verdun en Guyenne,
 Nyons & Serres en Dauphiné, Iſſoire en Auvergne. Seinc
 la grand tour en Prouence, commandoit aux armées de ſe
 retirer, octroyoit au Duc d'Alencon la ville de la Charité
 pour le terme de deux ans, aboliſſoit toutes exceptions &
 modifications contraires à ceſt edit contenant pluſieurs au-
 tres articles dependans des ſuſmentionnez, voulant qu'ice-
 lui fuſt irreuocable, & enioignit aux Parlemens de l'emo-
 loguer ſans delay ni contredit. Ce qui fut fait le quatorziel-
 me iour de May, à Paris avec grands ſignes de reſiouiffan-
 ce: combien que par les rues pluſieurs placards au meſ-
 mes temps furent attachez qui denigroyent les conſeil-
 liers de ceſt edit. Les Mareſchaux de Montmorency &
 de Coſſé furent par ample declaration du Roy abſouls de
 routes accusations, tenus pour innocens, & reconus fideles
 ſeruiteurs du Roy & officiers de la Couronne. Les armées

et par
 de
 leur
 de
 que

& Volle
 1572

Edit 14
 1572
 75

se retirèrent : celle de Casmir n'ayant fait exploit de guerre remarquable qu'en la prise d'une petite ville nommée Saint Verin des bois, laquelle ayant soustenu trois assauts donnez par les Suisses, qui y perdirent deux capitaines & plus de cent soldats, les assiegez mal pouruoyans à eux quitterent la bresche, où les assiegeans entrez tuerent environ six vingts hommes de guerre & de huit à neuf cens paylans qui auoyent tenu bon dans ceste place, ce qui auint environ trois semaines deuant la paix. Bien peu de iours auant cest accord les Rochellois assiegerent, battirent & prindrēt le chasteau de Marans, proche de leur ville, sans que Puigaillard & ses cōpagnōs y peussēt venir à tēps.

Plusieurs iugerent, incōtinent qu'ils virent le Duc Casmir & ses Reistres tourner les espauls à la France, que la paix ne dureroit gueres. Le Prince de Cōdē fut le premier qui sentit que lō ne se soucioit nullemēt des promesses. Car son gouuernemēt de Picardie lui fut refusē: Perōne ne voulut le receuoir, on fit diuerses entreprinſes sur sa personne, tellemēt qu'il fut contraint quitter le Duc d'Alençon sur le poinct de son entree à Bourges, pour se retirer en Guyenne pres du Roy de Nauarre, lequel, apres quelques difficultez, à cause de plusieurs courtisās de sa suite fort suspects à ceux de la Religion, entra dedans la Rochelle le 28. iour de Iuin, suivi de 50. cheuaux seulemēt, & fut receu en grād hōneur. Le sieur de Feruaques, ennemi de la Religio, lors de la finie du Roy de Nauarre, mais forclos de ceste entree, monstra beaucoup de mescōntemēt. Les deputez de la ville, forsis pour auiser à l'ordre de ceste entree, lui dirēt en vn mot que la coustume des Rochellois leur defēdoit d'ouuir les portes à trop grād nōbre, sur tout à ceux dōt ils pēsoyent auoir occasiō de se desfier: ce nās pour certain que ceste resolutiō auoit rōpu le coup à infinies embusches que les Cath. Romains leur auoyēt dressees, plustost en temps de paix qu'en temps de guerre: qu'ils estoient deliberez d'y auoir l'œil plus que iamais, sachans que l'estat des affaires les y cōtraignoit. Feruaques ayāt dit sur ce la qu'il estoit bien aise que les Rochellois se desfiassent de lui, & que leur propos monstrois qu'il en estoit plus habile homme, puis qu'il leur faisoit peur, l'un des deputez repliqua promptement: mais au contraire craignoyent pour lui, que quelque maluisē trop passionné des massacres de Paris ne lui mesfist en leur ville. De la Rochelle le Roy de Nauarre alla

Commencement ou preparatifs à nouveaux troubles.

Le sieur de Feruaques, ennemi de la Religion, lors de la finie du Roy de Nauarre, mais forclos de ceste entree, monstra beaucoup de mescōntemēt.

Condé en
tous les

en Brouage, puis à Perigueux, où le Prince l'estât allé troi-
uer reuint à la Rochelle, & y receut lettres du Roy & de la
Roine mere, pleines de belles promesses. Mais cependant
en diuers endroits du royaume ceux de la Religion estoient
rude ment traitez. Les Reistres estoient encores sur la fron-
tiere, & differoit le Duc Casimir se retirer, que le Roy n'eust
fourni les deniers & gages promis: cependant la Bourgon-
gne & prouinces voisines portoyent le faix. En mesme
temps le Roy estoit sollicité par les ambassadeurs du Prin-
ce d'Anrange & de quelques villes du pays bas d'embrasser
leur defense & protection contre les Espagnols. Ils fai-
soient pareille instance vers le Duc d'Anjou, frere du Roy
(ainsi l'appellerons nous desormais) & lui proposoyent des
conditions auantageuses, à quoy il sembloit entendre, mes-
mes en faisoit parler à plusieurs gentilshommes & capitai-
nes, pour leuer & mener gens: tellement que sur le fonde-
ment de ses promesses fut en partie basti le souleue-
ment des Estats du pays contre la tyrannie des Espa-
gnols.

Le Prince
de Condé
fré de son
gouverne-
ment de Pi-
cardie pour
voir à sa
sécurité

Durant le sejour du Prince de Condé entre les Rochel-
lois, le Duc d'Anjou leur escriuit touchant quelques parti-
cularitez: notamment il leur demandoit l'artillerie gai-
gnee à Marans pour mettre dans son chasteau d'Angers: i-
tem quelque subuention d'argent. Dont ils s'excuserent,
alleguant qu'ils auoyent acheté l'artillerie, & pour le re-
gard des deniers, que leurs debtes & affaires ne le permet-
toient nullement, comme les deputez qu'ils enuoyerent le
lui firent entendre. D'un autre costé le Roy & la mere des-
pescherent la Boissiere Brillon de Fontenay le Comte, le-
quel auia à la Rochelle le septiesme iour de Septembre,
outre les lettres pleines de beau langage qu'il apporta fit de
grandes declarations de la bonne volonté du Roy enuers
eux, dont la pluspart eurent le contraire, sur tout quand ils
virent que Boissiere fit ouurer vn petit temple où lon fon-
doit l'artillerie, pour y faire chanter Messe. La ville de S.
Jean d'Angely auoit esté accordée par le Roy au Prince de
Condé, attendant qu'on lui fist droit sur Peronne, dont il
faisoit instance. Mais peu au parauant les habitans (qui au-
oyent le mot du guet) s'estoyent promis mutuellement
sous la faueur d'une generale & saincte ligue qui com-
mençoit à se former de se maintenir les vns les autres, sans
donner

donner acces ni entree à aucun, de quelque Religion qu'il fust, afin que leur repos ne peut estre tât soit peu alteré. brief ils ne vouloyent point du Prince : mais afin de couvrir leur mauuaise volôté enuers lui, croyët qu'il se floyët assez forts pour se garder: cōbiën que quelques vns fussët d'autres amis tellemēt qu'il survint de la diuisiō entre eux au commencement de Septēbre: & y en auoit plusieurs qui attendoyent le sieur de Biron. Ce que le Prince ayant descouuert, & voyāt qu'on vouloit le paistre de promesses, attendant quelque nouveau bruit, resolut de preuenir & contraindre ses ennemis à lui faire raison. Pourtant il y fit entrer secrettemēt quelques capitaines & soldats, puis s'assura de la place. L'assemblee des Estats fut lors publiee par les villes de Guyenne, & le Roy de Navarre qui s'acheminoit en Foix auoit Duras pour solliciteur de ses affaires en Cour, auquel (comme à tous les autres) lon faisoit bonne chere, & disoit on, Tout ira bien. La Noue fit aussi plusieurs voyages vers le Roy & le Duc d'Anjou, avec aparence qu'en l'assemblee des Estats lon feroit beaucoup au contentement de chacun. Feruaques, qui auoit iusques lors paisiblement gouuerné le Roy de Navarre, se retira en visage de mal content chez soy. Quelques Seigneurs & gentilshommes Catholiques Romains de Poictou, en nombre de soixante, firent vne ligue, dont le sieur de la Trimouille estoit chef pour se maintenir contre ceux de la Religion, à l'imitation de plusieurs autres prouinces & de quelques vns des principaux du royaume. Mais les fins estoient diuerses: car les vns regardoyent seulement à la religion, ne voulans qu'il y eut autre exercice que de la Romaine, les autres regardoyent à l'Estat. Pour l'intelligence dequoy conuient noter ce qui s'ensuit.

Ceux de la maison de Guise auoyent des plusieurs années au parauant, sur tout sous le regne de François second, parlé & disputé de leur origine & de leurs droits sur la couronne: & sans la mort soudaine de ce Roy, qui auoit espousé leur niepce, eussent fait vn terrible meſnage en France. Or estoit auenu parmi ces menées que ceux de la Religion s'estoyent auancez, tellement qu'aperceuans vne partie de leurs contraires distraits de l'Eglise Romaine, ils empoignerent le pretexte de la Religion pour auācer leurs desseins. De là nasquirent les guerres ciuiles & la tant rei-

*du d'Alb. S. Jean
croyoit et
Cv. m. d.*

Les seigneurs ligués

*Fondement
de ce qu'on
a depuis ap-
pellé Ligue
en France,
posé par
ceux de Guise.*

terec mention du fait de religion, couverture des preten-
 sions de ceux de Guise, desquels la Roine mere estoit con-
 tée se seruir, pour ruiner les vns par les autres, afin de tenir
 le baston, & dire Paix là, quand bon lui sembleroit. Durant
 ces confusions, les vns & les autres furent soigneux de gai-
 gner les ceœur de ceux de la Religion Romaine, tādīs que
 Charles & Henri troisième se rendoyent odieux a grands
 & petis, l'un par ses violences, l'autre par ses dissolutions.
 Ceux de Guise aperceuans qu'apres tant de guerres, l'au-
 thoricé royale & la bienveillance des suiets enuers leur
 Prince s'esteignoyent peu à peu, poussent ceste roue, mais
 par dessous terre premicremēt. Il seroit impossible de declai-
 rer en si petit recueil leurs artifices: mais attendant qu'en vn
 ceœur à part & bien ample toutes les circōstances en soyēt
 spécifiées, nous en remarquerons quelques vnes. Ils con-
 nurēt que sans vn grand support leurs entreprises ne pour-
 royent succeder. Que de chercher cela dans le royaume ce
 n'estoit besongner qu'à moitié, attendu les traueses qu'ils
 pourroyent receuoir de ceux de la Religion auxquels ils au-
 uoyent fait tous les maux qu'il est possible de penser. Car
 encores que Paris, & les autres villes meurtrieres fussent
 de leur sequelle, n'antmoins ayans vne partie du royaume
 en teste, ce seroit vne trop longue besongne à gens qui au-
 uoyent haste comme eux. Le Consistoire de Rome & le
 Roy d'Espagne leur semblent instrumens propres pour
 l'execution de leurs desseins: l'un pour manier tout à l'aise
 les consciences des Catholiques Romains, & sous pretexte
 de Religion s'en seruir au remuement de l'Estat: l'autre,
 qui a tousiours infiniment redouté la paix en France, de
 peur que la guerre n'entraist chez lui, pour en tirer finances
 a l'entretènement des troubles pendant lesquels les occur-
 rences leur presenteroyent & suggereroyēt conseils neces-
 saires. L'estat des affaires de France en l'an 1576. resucilla ces
 estincelles. La Roine mere scauoit de leurs entreprises
 ce qui concernoit la ruine de ceux de la Religion, & l'en-
 tretènement de la guerre contre eux, qui estoit le passé-
 temps de ceste femme, estrangement vindicatiue, entre
 toutes les princesses de nostre temps: & d'autre part infini-
 ment jalouse de ceste grandeur & autorité qu'elle auoit
 vsurpee sur les Rois, les princes du sang, les Estats gene-
 raux, Parlemens, pairs & principaux officiers de la Cou-
 ronne.

Nota
 d'Espaigne
 u. 2. 16.

bonne. Dauantage, le moyen de s'y maintenir estant fondé sur exactions, emprunts, tailles & rançonnemens du Clergé & du tiers Estat, item sur l'oppression de la Noblesse: cela ne se pouuoit obtenir durant vne ferme paix: pourtant estoit elle contente, en se donnant relasche pour laisser reuenir l'eau, que quelques vns parussent bien tost qui troublasent tout comme deuant, afin de pescher mieux à son aise. Ainsi donc s'asseurans de ce costé là, dont avec le temps ils pretendoient se desfaire du tout, ils formoyent dans le corps de l'Estat des seruireurs de toutes qualitez, auançant les vns aux honneurs, donnant pension aux autres, & n'oubliant les caresses & tout le bon visage qu'on scauroit desirer d'un ami, ioints à vne mer de promesses, & à des montagnes d'or, qu'on apporteroit des terres neuues, dont quelques esclats glissoyent dans les bourses des plus afamez. Ceste entreprise marchoit du commencement au petit pas: mais la paix estant auancee, & sur le point de l'execution, ils enuoyent à Rome leurs agens avec instructions, & remonstrent au Consistoire du Pape & des Cardinaux que par la conuiuence des Rois, issus de la maison de Valois descendans de Hue Capet, la religion Catholique Romaine s'esuanouissoit en ce royaume, tandis que la race de Charlemagne honoree de la benediction du siege Romain, lequel ne subsistoit que par icelle race, demeuroit mesprisee. Que depuis seize ans les exploits entrepris pour la defense de l'Eglise Catholique Romaine n'auoyent aucunement succedé, & ne succederoient iamais sous ceste lignee de Capet, en laquelle ne paroissoyēt que Princes hebetes ou heretiques: au contraire en la race de Charlemagne, qui estoit presté de seruir fidelement à l'Eglise, viuoient des princes recommandables pour leurs vertus, notamment pour leur zele à la consideration & aggrandissement de la dignité Pontificale. Pourtant prioient ils que le Consistoire aprouast & favorisast leurs cōseils, tendans à l'extirpation des heretiques & establissement affermé du siege Romain. Pour y paruenir, ils promettoyēt donner ordre en toutes les villes de leur retenue, d'esmouoir le peuple par les moines & autres sermōneurs, tellemēt que les presches des heretiques seroyent abolis. Feroyēt cōseil le Roy de ne s'empescher de telles esmotiōs, ains en remettre secrettement la charge au Duc de Guise, lequel ainsi

*M.
doi Guise*

autorisé, pratiqueroit Ligue enuers la Noblesse & les habitans des villes, qu'il attireroit à soy bien aisément. Car il feroit que les curez tant des villes que des champs dresseroient roolles de tous leurs paroissiens capables de porter armes, lesquels ils lui enuoyeroient, puis il ordonneroit des capitaines qui par leurs curez les tiendroyent auertis de ce qui seroit à faire sous pretexte de la defensue. Cependant le Roy pouruoyeroit à l'assemblee des Estats. Sa mere rameneroit le Duc d'Anjou en Cour, s'efforçant d'y attirer le Roy de Nauarre & le Prince de Condé, pour lesquels oster toute excuses & crainte, ceux de Guise quitteroient la Cour comme mal contents, & le Roy laissant Paris se rendroit en lieu de plus libre acces. Approchant le temps des Estats, les Capitaines des Paroisses se tiendroyent prests avec leurs enroollez pour marcher là où il leur seroit commandé. Les Estats assemblez, auant que rien exposer iureroient, depuis le chef iusques aux membres, de garder & obseruer ce qui y seroit conclud & arresté, obligeroyent les corps des villes & communautez à la contribution des frais necessaires, iusques à finale expedition. Le Pape seroit requis d'autoriser, ratifier, & aprouer, les articles & arrests desdits Estats en forme de Pragmatique Sanction entre le siege Romain & la France, comme ont esté les Concordats. Pour mettre à neant la succession ordinaire introduite par Hue Capet, & rendre la declaration d'icelle sujette à la disposition des Estats, comme elle estoit anciennement, seroit ordonné que si aucun Prince du sang, Seigneur, gentilhomme ou autre, estoit si osé de vouloir empêcher l'exécution desdits Estats, le Prince deslors seroit declairé incapable de succeder à la Courone, les Seigneurs, gentilshommes, ou autres, de gradez de leurs dignitez, les deniers de leurs confiscations destinez à la guerre, leurs corps à la mort, & salaire public proposé à quiconque pourroit exterminer ceux qui n'auroyent peu estre apprehendez. Ceste assurance prinse & donnée, les Estats renouuelleroyent le serment de fidelité qu'ils doyent aux Papes de Rome, protesteroient de viure & mourir en la foy proposée par le Concile de Trente, lequel seroit souffigné en corps d'Estat, declaireroient tous edits faits au Royaume depuis quel que temps que ce soit, contreuenans aux Conciles, cassez, reuoquez & annullez. Que les edits faits par
 les Rois

les Rois predecesseurs pour l'exstirpation des heresies, seroyent obseruez & executez selon leur forme & teneur. Le Roy d'à present seroit releué des promesses faites aux heretiques, à leurs complices & associez, auxquels seroit prefix certain temps pour se presenter deuant les iuges Ecclesiastiques pour estre absouls, puis renuoyez au Roy pour obtenir grace du crime commis contre sa maiesté. Et pour ce quel execution du precedent article pourroit estre empeschée & retardée par quelques princes rebelles, le Roy seroit supplié d'establir vn lieutenant general, prince capable, experimenté, puissant de corps & d'esprit, pour supporter le travail, prendre auis de soy mesme, & lequel iamais n'ait eu part, communicatió ni societé avec les heretiques: & d'honorer le Duc de Guise d'vne telle charge, comme estant doué de toutes les parties requises à vn grand Capitaine, & digne de telle commission. Seroit puis apres remonstree par les Estats au Duc d'Anjou la grande faute par lui commise d'auoir abandonné le Roy son frere pour se ioindre aux heretiques, se declairant leur chef, dressant armee contraire, & d'auoir contraint sondit frere & seigneur & lui acroistre son apanage, & authorizer l'exercice de l'heresie. Et pource que tel crime commis est compris au premier chef de Lese Maiesté diuine & humaine, qu'il n'est en la puissance du Roy de remettre & pardonner, requerroyent iceux Estats que Iuges fussent deleguez pour conoistre de ce crime, à l'exemple tres saint & pientissime du Roy Catholique en l'endroit de son propre fils vniue & de soy mesme. Au iour de ceste conclusion paroistroyent les forces tant des enuoyez par les paroisses, qu'autres ordinaires & extraordinaires, pour tenir la main à l'execution de ce qui seroit arresté, se saisir du Duc d'Anjou, & de tous les Princes, Seigneurs, gentilshommes & autres presens, qui l'auroyent suivi & acompagné en ceste entreprise. A mesme temps aussi les capitaines des paroisses se mettroient aux champs avec le reste de leurs forces, & chascun en son ressort courroit sus aux heretiques, leurs amis, associez & alheraus, tant du plat pays que des villes closes, lesquels ils passeroient au fil de l'espee, & s'empareroient de leurs biens pour estre employez aux frais de la guerre. Par ce moyen le Duc de Guise se trouuant acompagné d'vne puissante armee entreroit dedans les prouinces rebelles,

qu'il subiugueroit aisément par intelligence & par force se rendroit maistre de la campagne, mettant à feu & à sang tout ce qui voudroit lui resister, affamerait les fortes places par vn degast general, les bloquant par petis forts dressez sur les auenues, sans s'amuser à perdre temps à les assieger, comme lon a fait ci deuant à la Rochelle. Si belle & infail-
 lible victoire lui estant demeuree, & par icelle ayant acquis l'entiere affection & faueur de routes les villes de ce royaume & de la Noblesse, il feroit faire punition exemplaire du Duc d'Anjou, & de ses complices. Finalement par l'auis & permission du Pape feroit enfermer le Roy & la Roine dedans vn monastere, comme Pepin son ancestre fit à Childe-
 ric. Par ce moyen ayant reuui l'heritage temporel de la Couronne à ceux qui maintenant pour tout reste de la suc-
 cession de Charlemagne ne iouissent que de la benediction Apostolique, il donneroit ordre que le siege de Rome se-
 roit pleinement reconu des Estats du royaume, sans restric-
 tion, ou modification, & seroyent aneantis tous les priuileges & libertez que lon attribue à l'Eglise Gallicane: pour lequel effect il presteroit tel serment que le Consistoi-
 re Romain iureroit estre de faire.

Ces terribles projets escoutez, receus & fauorisez, il ne fut question es annees suyuantes, sinon de penser aux ex-
 pediens d'en acheminer les executions. Vray est que les
 affaires firent changement de fois à autre en la forme: mais
 l'intention, la matiere & les instrumens demeurèrent tous-
 iours en leur estre, & firent vne partie de ce qui auoit esté
 deliberé, le reste succeda tout au rebours, non point par sa-
 gesse ou force humaine, ains par vne prouidence du tout
 particuliere du Roy des Rois.

*Le Prince
 de Condé
 pouuoit à
 sa seuresse*

Mais considerons ce qui se passoit au royaume. Le Prin-
 ce de Condé ayant descouuert de nouueau certaine entre-
 prise faire contre sa personne par vn qui en receut son sa-
 seurance pour lui alors contre la mauuaise volonté de tant
 d'ennemis, fit en sorte qu'il s'asseura de Brouage, place for-
 te aupres de la Rochelle, dont suruiut quelque mesconten-
 tement apaisé tost. C'estoit sur la fin d'Octobre, que ceux
 de la Religion se plaignirent au Roy par l'ambassadeur du
 Duc Calumir qu'en diuers lieux l'on les trouuoit en l'ex-
 ercice à eux accordé par l'edit: qu'es villes se trouuoient
 des prescheurs seditieux qui taschoyent d'esmouoier le

peuple. Que les chambres mi parties n'estoyent point erigees, & que iustice leur estoit desniee. Que grands & petits estoient bandez contre eux. De toutes ces plaintes l'ambassadeur produisoit preuues bien amples. Ce qu'il disoit n'estoit pas vain: car en Picardie & es autres prouinces lon se mit à dresser articles d'association pour s'opposer à ceux de la Religion, & le serment que chascun y entrant estoit tenu prestre se rapportoit à ce qui s'en suit, dressé dedans la ville de Peronne, sans nommer le chef d'icelle association. Au nom de la Sainte Trinité, Pere, Fils, & Saint Esprit, nostre seul vray Dieu, auquel soit gloire & honneur. L'association des Princes, Seigneurs, & Gentilshommes Catholiques, doit estre & sera faite pour reestabli la loy de Dieu en son entier, remettre & retenir le saint service d'icelui selon la forme & maniere de la Sainte Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, abiurans & renouçans tous erreurs au contraire. Secondemét, pour conseruer le Roy Henri tiers de ce nô par la grace de Dieu, & ses predecesseurs Rois treschrestiens en l'estat, splendeur, autorité, seruice, deuot & obeissance qui lui sont deus par ses suietz, ainsi qu'il est contenu par les articles qui lui seront presentez aux Estats, lesquels il iure & promet garder à son sacre & couronement. Avec protestation de ne rien faire au preiudice de ce qui y sera ordonné par lesdits Estats. Tiercemét, pour restituer aux prouinces de ce Royaume & Estats d'icelui les droits, preeminéces, franchises & libertez anciennes, telles qu'elles estoient du tēps du Roy Clouis premier Roy Chrestien, & encore meilleures & plus profitables, si elles se peuuent inuēter, sous la protectio susdite. Au cas qu'il y ait empeschemēt, ou rebellio à ce que dessus, par qui & de quelle part qu'ils puissent estre: serōt lesdits associez tenus & obligez d'employer leurs biens & moyēs, mesmes leurs propres personnes iusques à la mort, pour punir, chastier, & courir sus à ceux qui l'auront voulu contredire & empescher, & tenir la main que toutes les choses susdites soyent mises à execution, realement & de fait. Au cas que quelques vns des associez, leurs suiectz, amis, & confederez fussent molestez, oppressez & recherchez pour les cas dessusdits, par qui que ce soit, serōt tenus lesdits associez employer leurs corps & moyēs, pour auoir vengeance de ceux qui aurōt fait lesdites oppresses & molestes soit par voye de Iustice, ou armes.

*Plaintes de
ceux de la
Religion.*

*Premiere Li
que faite à
Peronne en
Picardie.*

sans nulle acception de personnes. S'il auient qu'aucuns des
 associez, apres auoir fait ladicte association, se vouloit reci-
 rer ou despartir d'icelle, sous quelque pretexte que ce soit,
 que Dieu ne vueille, tels refractaires de leurs consentemens
 seront offensez, en leurs corps & biens, en toutes sortes
 qu'on se pourra auiser, comme ennemis de Dieu, rebel-
 les, & perturbateurs du repos public: sans que lesdits asso-
 ciez en puissent estre inquietez ny recherchez, soit en pu-
 blic, ni en particulier. Iureront lesdits associez toute prom-
 pte obeissance & seruire au chef qui sera deure, promet-
 tront luyure & donner conseil, confort & aide, tout à l'en-
 tretienement & conseruation de ladicte association que rui-
 nes aux contredisans à icelle, sans acception ni exception
 des personnes, Et seront les defaillans & delayans punis par
 l'auctorité du chef, & selon son ordonnance, a laquelle les-
 dits associez se soumettront. Tous Catholiques des corps
 des villes & villages seront auertis & sommez secrette-
 ment par les gouuerneurs particuliers d'entrer en ladicte
 associatio, fournir deuement d'armes & hommes pour l'e-
 xecution d'icelle, selon la puissance & faculté de chacun.
 Ceux qui ne voudront entrer en ladicte association seront
 reputes pour ennemis d'icelle, & poursuiuables par toute
 sorte d'offenses & molestes, & defedu ausdits associez d'en-
 trer en débats ni querelles l'un contre l'autre, sans la permis-
 sion du chef à l'arbitrage duquel les cõtreuenans seront pu-
 nis, tant par la reparatio d'honneur que toutes autres sortes.
 Si pour fortification ou plus grande seurété desdits associez
 se fait quelque conuention avec les prouinces de ce Royau-
 me, elle se fera en la forme dessusdicte, & aux mesmes condi-
 tions: soit que ladite association soit poursuiue enuers les-
 dites villes par elle, demandees, si autrement n'est auisé par
 le chef. S'en suiuit puis apres le serment tresexpres, qui es-
 toit conceu en ces termes. Je iure Dieu le Createur, qui es-
 chant cest Euangile, & sur peine d'anathematizatio & dam-
 nation eternelle, que ie suis entré en ceste sainte associa-
 tion Catholique, (selon la forme du traité qui m'y a esté leu
 presentement) iustement, loyaument, & sincerement, soit
 pour y commander, ou y obeir & seruire: & promets sous ma
 vie & mon honneur de m'y conseruer iusques à la dernie-
 re goutte de mô sang, sans y cõtreuenir, ou me retirer pour
 quelque mandemêt, pretexte, excuse, ni occasio que ce soit

*Serment de
 la ligue.*

Ourre

Outre les agens expediez en Cour de Rome avec les *Preparatifs & commença-
mens de
nouuelle
guerre.*
 memoires dont nous auons parlé ci deuant (qu'aucuns ont
 estimé controuuez, pour excuser entreprinles tant enor-
 mes, ausquels des effects encore plus horribles ont respon-
 du peu d'annees apres) courriers sont enuoyez çà & là
 pour porter les premiers auis de ces desseins, desguifez de
 belles couuertures, pour esblouir ceux qui voudroyent y
 regarder de plus pres. Lon commence à semer des billets
 par les rues contre ceux de la Religion, lon adioute qu'ils
 esloyét trop supportez par l'edit, gés de service trottét par
 tout, qui seruent de soufflets pour allumer bien tost vne
 nouvelle guerre: & le peuple seruant de matiere toute pro-
 pre presse l'oreille à tous ceux qui le veulent mutiner, n'estant
 lors rien mis en auant que le nom d'Eglise & de serui-
 ce diuin. Le Prince de Condé sentant desia bruire la tem-
 peste, enuoye remonstrer au Roy le tort qui lui estoit fait
 au regard de son gouvernement, Peronne ayant esté saisie
 sur lui par gens qu'on conoissoit dont il demandoit iustice
 comme de criminels de Lese Maiesté, perturbateurs du re-
 pos public & infracteurs de l'edit de pacification. Le Roy
 fit douce responce sur la fin de Septembre, & apres longues
 difficultez S. Iean d'Angely & Congnac furent laissez au
 Prince, attendant que le Roy eust pourueu au fait de Pe-
 ronne, de la surprinse de laquelle il protestoit estre marri, *causé en
nouuelle*
 comme aussi tant de desobeissance à ses edits. Quelques
 iours apres le Prince receu dedans la Rochelle, non sans di-
 spute entre les habitans se plaignit par vne longue haran-
 gue en la maison de l'escheuinage du tort qu'aucuns lui fai-
 soyent de se desfier de sa sincerité. Les Rochellois s'excuse-
 rent doucement, & desduisirent quelques occasions des
 disputes suruenues entre eux touchant la reception du
 Prince, lequel leur remonstra son but auoir esté de venir
 vers eux, pour prendre resolution ferme ensemble sur les
 occurrences des grands affaires qui se presentoyent, au re-
 gard du voyage du Duc d'Anjou vers le Roy, de celui de la
 Roine mere en Guyenne, & des remuemens au prejudice
 de l'edit. Il se plaignoit la dessus qu'aucuns auoyent auda-
 cieusement reietté quelques bons auis par lui donnez sur
 ces difficultez: touchoit les ligues & complots des ennemis
 tant dedans que dehors le royaume, le passage de Don Iean
 d'Autriche, & d'un Legat de Rome par la France, qui en

mesme iour s'estoyent rendus en Cour par diuers chemins. Puis par vn ample discours il fit voir cōbien estoient mal fondez ceux qui prenoyent quelque ombrage de ses conseils & procedures, n'ayant autre but que la conseruation de ceux de la Religion. Apres bruits & disputes, finalement par la prudence & vigilance du Prince, tout fut pacifié entre les Rochellois, & les pratiques brassées en leur ville par quelques ennemis furent aneanties. Cela se passa sur la fin de l'annee.

*Quelles pro-
uisiōs le Roy
& autres
font pour
l'auentir.*

Le Roy bien auerti des liguees qui se dressoyent en son royaume, vid aucunement que c'estoit vn moyen pour y entretenir troubles continuels, & qu'avec le temps ceste audace produiroit des maux irremediabls. Il hayssoit & auoit en horreur ceux de la Religion, lesquels il estoit delibéré de ruiner peu à peu. Mais il ne vouloit pas auoir des instrumens en l'exectiō de ceste besongne, qui besongnassent sans son authorité. Pourtant se trouuoit-il perplex. Sa mere vouloit se maintenir, & vouloit mal de mort à ceux de la Religio & à tous ceux qui leur fauorisoyent, notāment elle desiroit l'exterminatiō des chefs, n'estā pas marrē que les François se regardassent tousiours les vns les autres de quel que mauuais œil, en telle sorte que le moyen lui demeurait tousiours de faire peur à ses fils, de reprimer les Princes & Seigneurs, somme de faire la guerre & donner la paix à qui, quād & cōme bō lui sembleroit. Pour cōmencer elle fait en sorte que le Duc d'Anjou retourne en Cour sur la fin d'Octobre, dōt le Roy se mōstra tresioyeux, & en despescha lettres patētes aux gouverneurs des prouinces esquelles il resmoignoit le grād cōtētemēt que ceste venue & reconciliatiō lui auoit apporté, leur cōmādant de faire scauoir à tous ses sūiets tāt de l'vne que de l'autre Religio que l'assemblee des Estats generaux assignez à Blois pour le mois de Nouēbre estoit remise au quinziesme iour du mois suyuant. Lon estime que par ce moyen il vouloit couper chemin nō seulement à vne sixiesme guerre ciuile, mais aux plus chaudes esmotions qu'il aprehēdoit à cause de tant de cōplois, dont tous les iours quelque vent lui battoit & rompoit l'oreille. Aussi auoit-il quelque opinion, nonobstāt les factiōs, qu'il n'y auroit deputé qui n'aimast mieus entretenir vne paix solennellement iurce que d'opiner la continuation des guerres, la ruine des villes, la desolatiō des peuples, ni que

les estranges rentrassent encores dedans la France à main armee, pour ruiner ses suiens: & pensoit que ce seroit l'expedient de rompre le coup aux remueurs & de tenir serrez ceux de la Religion, qu'il pretendoit consumer à petit feu, & par autre voye que par guerre ouuerre, en laquelle son predecesseur & lui n'auoyent rien gaigné. Mais le Roy de Navarre, le Prince de Condé, le Mareschal d'Anuille & leurs associez voyans de iour à autre que tous les preparatifs pour ces Estats generaux ne tendoyent qu'à l'entiere subuersion d'eux & de leurs amis & seruiteurs, penserent d'heure à eux, protesterent en diuerses sortes qu'ils estoient deliberez se maintenir es droitz, libertez & franchises que le dernier edit leur accordoit: & que ceux qui attenteroyent de l'enfraindre les trouueroyent sur vne iuste defensiué contre tous perturbateurs du repos public & ennemis iurez de la Frâce: ordonnēt pour cest effect gēs propres pour se trouuer aux Estats lesquels s'assembloyent, & y faire amples remonstrances, à ce que l'edit fust inuiolemment obserué, protestant contre tous ceux qui iroyent au contraire que de tout le mal qui en procederoit, ils en respondroyent à Dieu & aux hommes. Combien que le Roy fust acertené par le menu de tout ce qui se passoit, neantmoins au lieu de s'en esmouuoir, estoit au-cunement aise de ceste contenance des Princes, tenant que ceste contrecarre arresteroit le parti contraire qui se fortifioit de iour en iour: pourtant fit il en diligence au iour assigné assembler les deputez des prouinces, qui en dedans le mois de Decembre se trouuerent à Blois. En la premiere seance d'iceux, le Roy apres auoir leué le bonnet & salué l'assemblee, commēça avec vne grace & action biē scante sa harangue sur la cōmiseration des afflictions de son royaume, & l'esperāce qu'il auoit qu'une si belle cōpagnie, la fleur des beaux esprits de Frâce y apporterait quelque remedē. Dit que le bas aage auquel sō frere & lui se trouuerēt au commencement de ces guerres ciuiles les iustificoyent assez pour n'en estre estimez les auteurs ni la cause. Loua la prudence de sa mere au gouvernement du royaume, son amour enuers ses enfans, ses trauaux à pacifier les diuisions, sa bone volonte au soulagemēt du peuple. Protesta, quāt à lui, n'auoir dessein ni desir que le salut & repos de son peuple, les miseres duquel il voudroit racheter au pris de sa vie.

*Sommaire
de la haran-
gue du Roy
aux Estats*

*De Birague
chancelier.*

Coniura toute l'assemblée de l'assister en ceste sainte résolution, auiser aux moyens d'acquitter la couronne engagée à plus de cent millions d'or, s'vnir viuement ensemble pour arracher les semences des partialitez, reformer les abus, reestabli la iustice & integrité, repurger le corps de son royaume des mauuaises humeurs. & le remettre en sa santé & vigueur ancienne. Birague chancelier, qui auoit commandement, de faire entendre le surplus de la volonté du Roy, apres s'estre excusé, de ce qu'il estoit peu exercé en tels affaires, outre ce qu'il estoit estrangier & septuagenaire, entra neantmoins en vn petit discours des Estats de France, puis se mit apres le clergé, la noblesse & le tiers Estat, en apres es louanges du Roy, & en la iustification du gouvernement de la Roine mere, où il desploya toute sa suffisance. Son dernier article fut de demander argent. Ceux qui auoyent charge de parler pour les trois Estats, remercièrent le Roy de sa bonne volonté, promettans de faire leur deuoir. Le dernier iour du mois, on parla plus particulièrement des debtes: mais pource que de la part du Roy n'estoyent presentez sinon des abtegez d'icelles, & estoit besoin voir de pres comment le baillé & le receu auoyent esté maniez, on n'y toucha point, plusieurs disans que tout cela n'estoit qu'une nouvelle inuention pour succer le royaume.

M. D. LXXVII.

*Intentio de
l'assemblee
des Estats
descouuer-
te.*

EN peu de iours le desir que le Roy sembloit auoir mon-
stré au repos de la France changea, soit que par persua-
sions & promesses les deputez de la Noblesse & du Clergé
l'y eussent induit, soit qu'on lui eust declairé que personne
ne lui assisteroit, s'il ne courroit sus à ceux de la Religion,
soit qu'il eust affection de changer quelques articles au der-
nier edit de pacification, sans toutes fois l'abolir totalement, à
quoy il sebloit encliner le plus. Il auint d'oc que les affaires
commencerét à tourner du costé où les amateurs de trou-
bles pretendoyent les voir, & tint on tant de conseils sur la
fin du mois precedent qu'à l'ouuerture de l'an nouueau ce-
ste assemblee des deputez de tant de provinces de la Fran-
ce, ennemis capitaux pour la pluspart de ceux de la Reli-
gion, delibererent de retourner aux armes, & tirerent le
Roy

Roy à leur parti, tellement qu'en lieu d'estre maistre, il se trouua suiet: combien qu'en ces iours là eust esté publiée vne grande Republique en laquelle l'auteur, homme confit en paradoxes, & aussi dangereux politique que mauuais Chrestien, auoit foulé aux pieds deuant tous les François les droits & l'autorité des Estats de France. Le pretexte que prindrent ces remueurs, fut que le Roy de Navarre, le Prince de Condé, le Marechal de Montmorency & autres Seigneurs tant de l'vne que de l'autre Religio auoyent refusé de se trouuer en tels Estats, & declairez par escrits publicz les causes de leur refus, & les nullitez de tout ce qui seroit arresté en telle assemblee au preiudice de l'edit de pacification. Pour responce il est ordonné qu'on leur enuoyeroit gens pour reduire les vns à l'Eglise Romaine, & tous à l'obeissance d'un nouuel edit de par le Roy, qui permet que lon se serue de son nom (sur l'esperance qu'il auoit de tirer argent) pour enuoyer aux gouuerneurs des prouinces les articles d'une ligue & association tendant à maintenir la Religion Romaine, extirper tout autre exercice, defendre le Roy, conseruer le peuple, pour la faire signer aux villes & gentilshommes chascun en son ressort: ce que plusieurs firent, aucuns differerent, & les autres en firent refus. Dauantage, lon enuoya garnisons es villes de Guyenne qui n'auoyent autre exercice que de la Religion Romaine: aucunes desquelles ouurirent, autres fermerent leurs portes. Ce la fut le 12. de Ianuier. Et deux iours apres les deputez de Dauphiné prierent l'assemblee d'auiser aux moyens de sauuer le pays, dont la pluspart estoit es mains de ceux de la Religion: autant en firent ceux de Guyenne & de Languedoc. Le quinziésme, Versoris Orateur du tiers Estat fut exhorté par tous les deputez qui lui donnoyent charge de porter la parole pour le peuple d'adiouster quatre poincts à sa harangue, dont il auoit recité les principaux articles. Le premier, que la reunion de tous les suiets du Roy à vne Religion s'entendoit par doux moyens & sans guerre, suppliant le Roy de maintenir son peuple en paix, reunir les Princes les vns avec les autres, lui représenter les miseres des guerres ciuiles, où fut dit derechef que Versoris n'oubliait ces mots, sans guerre, & de tendre à la paix en toutes sortes. Le deuxiésme, qu'en parlant des elections des benefices il en parlaist precisément, sans rien remettre à la volon-

Comment ils procedent enuers les Princes & leurs associez.

Instruction à Versoris pour le tiers Estat.

ré du Roy. Le troisiéme, qu'il touchast au vif l'administrati-
 on mauuaise faite des finances du Roy, & qu'il s'en fist
 recherche: & s'il faisoit quelques offres au nô du tiers Estat,
 qu'elles fussent generales & non particulieres. Le dernier,
 qu'il n'oubliait le fait des estrangiers. Le dixseptiesme iour,
 Pierre d'Epinaç archeuesque de Lyon pour le Clergé, le Ba-
 ron de Senecy pour la Noblesse, Verforis pour le tiers E-
 stat, firent leurs harangues: les deux premiers par vn amas
 de paroles conclurent l'exercice public d'vne seule Reli-
 gion (à sçauoir la Romaine) en France: & l'Archeuesque
 plaida viuement contre le chancelier en presence du Roy
 pour les privileges & immunitiez du Clergé. Verforis suiuit
 ce qui lui auoit esté ordonné par ses compagnons. Apres
 plusieurs disputes, & notamment sur l'impetration des de-
 niers (car certains inuenteurs d'imposts auoyent proposé
 vn expedient de saigner doucement toute la France en vn
 iour, & en tirer quinze millions, abolissant toutes tailles, le
 plus riche ne payant que cinquante liures, & le plus pauvre
 que douze deniers, sans dire si c'estoyent millions d'or ou
 de francs, & si c'estoit pour vne fois ou pour tousiours) fi-
 nalement le Clergé & la Noblesse firent rompre l'edit de
 pacification, tellement que sous les cendres de la dernière
 guerre, qui estoyent encore toutes chaudes, on trouua les
 estincelles d'vn grand embrasement. Cela fut arresté le 19.
 & sur les remonstrances que le Baron de Mirebeau deputé
 pour ceux de la Religio en Poictou, Saintonge & pays voi-
 sins fit au cōtraire, le sieur de Mislery, par le vouloir & con-
 sentement de toute l'assemblee respondit que les Estats au-
 uoyét esté assemblez par le Roy pour le reestablishement du
 royaume & pour auiser aux moyens de le remettre en paix
 assuree & perpetuelle: ce qui ne pourroit iamais estre, tādīs
 qu'il y auroit diuersité de Religion. Quant à l'edit c'estoit
 chose trescertaine (regardāt au premier sur lequel les autres
 suyuañs auoyét esté dressez) qu'il estoit nul, & indigne de cō-
 sideratiō. Car outre ce qu'il n'auoit peu estre fait par les loix
 du royaume sans le vouloir & cōsentement des Estats, il au-
 uoit esté fait par le Roy mineur, cōtraint & violēté par la ne-
 cessité de ses affaires, & outre le serment presté a son sacre,
 auquel il n'auoit peu derogier par serment postérieur. Il fut
 donc conclud par la pluspart des voix à la rupture de l'edit,
 & nonobstāt les remonstrances des deputez de Paris pour la
 reductiō de ceux de la Religio par autre voye que par celle

*Harangues
 au nom des
 trois Estats,
 & leur but.*

*Raisons de
 la rupture
 de l'edit de
 pacificatiō.*

des armes, fut arresté que l'exercice de tout autre Religion que de la Romaine seroit osté tât en public qu'en particulier: que tous ministres, diacres, & surueillans seroyét chafsez du royaume, & tous autres suiets de la Religion prins sous la protection du Roy, en attendant qu'ils se fissent Catholiques Romains. Les gouuernemens de l'Isle de France, Normandie, Champagne, Languedoc, Orleans, Picardie, furent de cest auis: mais ceux de Bourgongne requeroient que la reunion se fist par voyes douces & sans guerre. Les autres l'emporterent. Quelques deputez de Nivernois & d'Auergne demâderét acte de l'article fait par leur gouuernement, pour leur seruir de descharge enuers ceux qui les auoyent deputez. Ce qui fut refusé par auis de l'Assemblée, afin de ne faire ouuerture aux nullitez & protestations que l'on pourroit former cõtre l'auis desdits Estats. Surquoy y eut de grâdes crieries & plaintes des cinq gouuernemens qui preferoyent les paisibles procedures aux violentes.

Ceux qui auoyent esté enuoyez par les Estats au Roy de Nauarre, au Prince de Condé, & au Marechal d'Anuille, reuindrét à Blois le 15. iour de Feurier, & firét le rapport de leur legatiõ. Quant au Roy de Nauarre, il fit vne responce benigne, priät les Estats de ne point enfreindre l'edit de pacification, ni remettre la Frâce en troubles à la ruine d'eux tous, ains qu'ils laissassent ceux de la Religion iouir de ce qui leur auoit esté si solẽuellement permis & promis: offroit se ranger quãd on lui monsteroit qu'il fust en erreur: priät au reste qu'en fait de telle importãce lui fust permis d'y pẽser dauantage, & attẽdre auis d'vne assemblee de ceux de la Religion & des Cath. Romains associez, qui se deuoit faire dãs peu de iours à Montaubã par la permission du Roy. Le Prince de Condé tint autre langage, car il dit aux deputez qu'il ne reconnoissoit point pour Estats du royaume ceux qui estoyét assemblez à Blois, ains que c'estoyét gẽs pratiques, corrópus, gaignez & sollicitẽz par les ennemis iurez de la Courõne: qu'ils auoyét pratiqué l'abolitiõ de l'edit à la ruine & subuersion du royaume, duquel il deploroit la calamité. Que s'ils eussent esté librement assemblez, il s'y fust trouuẽ aussi pour la sincere affectiõ qu'il portoit au seruice du Roy & au repos de sa patrie. Qu'il auoit auis de bonne part, que l'on auoit enuoyé aux prouinces pour pratiquer l'electiõ des deputez: & que quelques vns s'citoyét tellemẽt pro-

*Responce du
Roy de Nauarre aux
deputez des
Estats.*

*Responce du
Prince.*

fituez qu'ils auoyent preuariqué & chagé leurs cahiers. Sçame, qu'il aimeroit mieux estre au fond de la terre que donner consentement tant petit que ce fust aux conseils des auteurs de tant de desordres que chascun pouuoit preuoir: qu'au contraire il ne desiroit rien tant que de voir desmesler ceste querelle entre les chefs. Qu'il auoit tousiours conu au Roy vn naturel opposé & repugnant à telles confusions, & ami de concorde, solide & principal moyen de conseruer sa couronne. Au regard des humbles recommandations à lui faites de la part des trois Estats du royaume, sa responce qu'il auoit tousiours aimé & honoré ceux du Clergé, qu'en tout ce qui lui estoit possible il les maintiendroit: comme aussi ceux de la Noblesse pour lesquels il estoit tout disposé de s'employer. Qu'il auoit pitié de ceux du tiers Estat, pour les grands maux qui pourroyent tomber sur leurs testes: & que ces Estats pretendus de Blois alloient couper les gorges. Le Marechal d'Anuille declaira, quoy qu'il fust Catholique Romain, qu'il ne pouuoit nullement approuuer ceste resolution d'oster à ceux de la Religion l'exercice public à eux accordé par vn edit si authentique, surquoy il enuoya des remonstrances bien amples.

*Responce du
Mareschal
d'Anuille.*

*Le Tiers Estat plus e-
quitable que
les deux au-
tres.*

Les deputez ayans fait leur rapport, tous ceux qui estoient assemblez à Blois tindrent conseil, où ceux du tiers Estat furent d'avis de faire nouvelle instance au Roy pour la paix. Mais la contradiction du Clergé & de la Noblesse rompit ce coup. Le lendemain dernier iour du mois, le Duc de Montpensier, retourné de deuers le Roy de Nauarre, essaya de persuader aux vns & aux autres qu'il falloit entretenir l'edit avec ceux de la Religion. Surquoy ceux du tiers Estat, apres plusieurs estrits resolurent que le Roy seroit supplié de donner la paix purement & simplement, & fut dressée la requeste, puis presentee au Roy par le tiers Estat, tendant à ce que le Roy essayast de reunir tous ses suiets à la Religion Romaine, mais sans guerre. Le deuxiesme iour de Mars le Roy fit assembler son Conseil, où fut arresté d'enuoyer vers le Roy de Nauarre (lequel aucuns renoyét n'auoit esté lasché par la Roine mere, sinon pour s'en seruir à son auantage) gens pour la paix, c'est à dire pour faire retrancher de l'edit tout ce qu'on pourroit. Biron partit le lendemain pour ceste negotiation. En ces entrefaites les depu-

tez du pays vindrent en Cour avec charge des Estats de demander secours au Roy & le Duc d'Alençon pour protecteur de leurs libertez & privileges contre la tyrannie des Espagnols. D'une autre part les deputez de ceux de la Religion par les provinces de France, sans auouer pour Estats generaux l'assemblée faite à Blois, presenterent requeste au Roy tendant à ce qu'il defendist à ces pretendus Estats de deliberer sur le fait de la Religion remis à vn Concile libre: item qu'il entretenist son edit de pacification. Sa response fut que ceux de la Religion l'auoyent tresinstantment requis de faire assembler les Estats libres & generaux: ce qu'ils ne seroyent pas, s'il leur faisoit la defense requise. Mais que comme il leur estoit permis de demander ce qu'ils voudroyent, ceux de la Religion pouoyent aussi faire le semblable: leur promettant en parole de Roy & d'homme de bien (& vous souuenez, dit-il, que ie le vous promets auioird'huy) qu'il ordonneroit tellement sur toutes les supplications des vns & des autres que ce seroit pour le soulagement de tous ses suiets, repos & tranquillité du royaume. Car ie suis (adiousta-il) à present majeur, qui veux que ce qui sera par moy ordonné, soit ferme & ait lieu: & me veux promettre que vous tous, comme mes bons suiets y obeirez. Le 21. iour de Mars on traita en presence du Roy des moyens de faire sinâces pour la guerre, & fut amplement disputé de l'alienation du Domaine. Cependant arriua vn deputé de Bourdeaux avec force paquets dont le sommaire contenoit les plaintes du Roy de Nauarre contre le Parlement qui refusoit le reconoitre comme il appartenoit, & d'eux contre lui. Charretier secretaire du Marechal d'Anuille fit aussi vn voyage à Blois, dont naquirent des soupçons suivis d'effets peu louables. Tost apres le Roy escriuit aux gouuerneurs des provinces, Que les Estats de Blois lui auoyent fait requeste tendant à ce qu'il n'y eust que la Religion Catholique Romaine en son royaume: qu'il estoit deliberé leur accorder ceste requeste: qu'eux auisassent cependant de tenir toutes choses en paix.

*Response du
Roy a la re-
queste de
ceux de la
Religion.*

Le Prince de Condé s'estant retiré à S. Jean d'Angely, surpris en son nom, & depuis otroyé avec Congnac, pour Peronne, où s'estoit posée la premiere pierre de la Ligue, fut visité par les deputez des Estats de Blois auxquels il tint

*Requeste
& remon-
strances du
Duc de Nemours
au Roy.*

le l'agage que nous auons descrit ci dessus. Le Duc Casimir auoit fait prier le Roy pour estre payé des deniers à lui deus & à son arceue, item pour le supplier de mettre vne derniere fin aux troubles de Frâce par l'entretènement de son edit de pacificatiō. Cela fut au commencement de Mars: & le 8. du mesme mois, par autre requeste ou declaration il lui remet & quitte les terres & autres apointemens qu'il lui auoit donnez & promis, afin que cela ne l'oblige à faire chose contre sa conscience & preiudiciable à ceux de la Religion. Nonobstant cela, Villequier fut enuoyé vers lui & autres Princes de l'Empire, tant pour les destourner de leur affection enuers le Prince de Cōdé & ses associez, que pour obtenir quelque leuee de Reistres pour renoueller la guerre en Frâce. Ceit ambassadeur fut chargé d'amples memoires contenāts les motifs du Roy pour renoueller la guerre, dont le principal estoit que deux Religions oppolces ne pouuoēt estre tolerees en vn Estat, que de celle conuiuēce ne s'en suiuit la subuersion d'icelui. Casimir, à qui lon ne faisoit point raison de ses debtes, refuta les allegations d'vn tel conseil donné au Roy, monstrāt que la necessiue du tēps & l'Estat de France commādoient que lon suiuit des expedients tout contraires: à quoy estoit adiousté vn auis sur le fait de la Religion & affermissement de l'Estat, descourāt les paisibles moyens de reunir les cœurs diuisez, & de remettre la France en sa splendeur. Le Landgrau de Hesse, vers qui Villequier s'achemina puis apres, fit responce qui condamnoit tous conseils violens, & exhortoit le Roy à traiter ses suiets en toute douceur, lui predisant les malheurs (qui l'acueillirent depuis de toutes parts) s'il rompoit son edit, pour favoriser aux esprits turbulens & seditieux qui se courans du zele de religion Catholique se monstroient par effect ennemis de toute religion. Cela fut escrit le 18. de Mars. Le Roy ayant declairé par lettres patentes ce qu'il auoit desia fait entendre aux gouuerneurs, que son intention estoit d'encliner à la requeste des Estats, mais qu'il reseruoit à en faire declaration, ceux de la Religion firent entendre aux gouuerneurs des prouinces qu'ils se tiendroyent sur la defensiue, & en la liberte que l'edit de pacification leur ac. ordoit, sans se soucier de ce qu'auoyent dit ou fait leurs ennemis à Blois. Là dessus la guerre s'allume en Guyenne, où le Duc de Mayenne est enuoyé,

ennoyé, lequel en fin se rend maistre de Brouage: ce qui contraignit le Prince de se resserrer. Et quant au Roy de Navarre n'ayant pas esté heureux en son entreprinle sur Marmande, ville de son gouvernement, le Duc de Montpensier, puis Biron, alla encores vers lui de la part du Roy, pour poursuiure la negotiation de paix, & trouver des modifications sur l'edit. Cela fut cause qu'il y eut trefues accordées pour quinze jours. Les soldats qui fauorisoient au parti de la Religion deuant ceste trefue entrerent en Olonne, laquelle ils prindrent & saccoerent dont les Rochellois se plainirent fort. Le Duc de Mayenne poursuiuant sa pointe, assiege, bat, prend & saccoe Thonne Charente, Marans & autres places voisines, ameine (par brauade, estant sans comparaison le plus fort en campagne, ayant douze hommes contre vn du Prince) le canon à vn quart de lieuë de la Rochelle, auprès des portes de laquelle se presente sa caualerie pour donner coup de lance & s'escarmoucher contre aucuns sortis par le mandement du Prince. Cependant les Rochellois, qui craignoient de perdre la mer, comme Brouage, commencerent à dresser vne armee navale.

Le Duc d'Anjou reconcilié au Roy son frere, apres la tenue des Estats, fut esleu lieutenant general du Roy, & lui commit on vne puissante armee, avec laquelle il tira droit contre la Charité, laquelle fut assiegee, batue, & finalement rendue par composition. Quoy fait il alla battre Yssoire en Auuergne. Ses habitans, assistez de quelques gentilshommes & soldats, firent vne magnanime resistance, mais finalement ils furent forcez: enquoy le Duc n'acquit gueres d'honneur, attendu qu'il rompoit la solennelle promesse par lui iurée en l'observation du comprins & accord fait par le Prince de Condé avec Casimir. Tant d'exploits fauorables firent que le Duc de Mayenne chef de l'armee en Saintonge dressa ses desseins contre la Rochelle, & equipa vne armee navale pour molester ceste ville qui arrestoit les desseins du parti contraire. Clermont capitaine en chef de l'armee de mer pour ceux de la Religion dressa quelques escarmouches contre Lansac qui commandoit en l'autre: mais ce ne furent que legeres escarmouches, apres

Sixiesme
guerre civille
le ouverte
en France.

Si s'...
Moine

La Charité
& Yssoire
prindres par
le Duc d'An
lenson.

lesquelles Lansac fit entreprinse sur l'isle de Ré, se presenta deuant, la fit sommer de se rendre : mais en vain, tellement qu'il fut contraint se retirer, quand il aperceut que les insulaires & les garnisons se resoluoyent de le combattre, s'il s'aprochoit. Il y auoit quelques differens & mescontentemens entre ceux qui estoient en Brouage, à l'occasion de quoy le Prince y fit vn voyage pour apaiser tout & donner ordre au siege que lon y attendoit, puis retourné à la Rochelle, remonstra aux habitans leur deuoir en la necessité presente. Apres quelques disputes, fut arresté de leur la somme de trente mille francs sur la ville, & sur les isles vne somme raisonnable selon leur portee. Que les Rochellois armeroyent & entretiendroyent sept nauires, & ceux des isles cinq : s'estant ià des auparauant la Noblesse taxee volontairement pour la subuention de ceste armee, laquelle sembloit bien foible pour soustenir vne flotte royale, on enuoya prier les Estats de Hollande & de Zelande de vouloir sous bonne assurance secourir de quelques gros vaisseaux ceux de la Rochelle.

*Siege de
Brouage, &
les diuers
euenemens
auec la red
dition de la
place.*

Le vingt denxieme iour de Iuin l'armee conduite par le Duc de Mayenne, arriua deuant Brouage, petite ville d'enuirõ quatre vingts pas en carre, bastie en vn marais & gagnée sur la mer, & fortifiée durant la troisieme paix. Il y auoit dedans seize compagnies mal completes, peu fournies de munitions de guerre & de viures, & mal voulues des insulaires circontouifins. Neantmoins ceste garnison fit vaillamment es premiers iours du siege. Les Rochellois & autres ne perdoient oulle occasion d'endommager les assiegeans qui en peu de temps perdirent en diuers endroits plus de six cens hommes tant de pied que de cheval. La batterie du Duc de Mayenne commença le troisieme iour de Iuillet assez lentement, pource qu'il attendoit la flotte de Lansac afin que Brouage fust serré de tous costez. Cela ne lui aida pas tant que fit la diuision parauant suruenue & finement entretenue entre la Noblesse & les Rochellois, tellement que rien ne se faisoit de mutuel consentement ni promptement : item le peu de viures des assiegez qui proposerent au Prince vn expedient hazardeux, mais digne de memoire. Ils estoient là mille harquebuziers qui avec renfort de pareil nombre prins des nauires promettoient faire vne sortie à l'improuiste & donner courageusement

fement sur le camp du Duc de Mayenne, où il n'y auoit que
 trente deux compagnies d'infanterie: car quant à la cavalle-
 rie composee d'environ mille chevaux elle ne pouuoit a-
 procher qu'avec sa perte & confusion de ces lieux mares-
 cageux. Cest auis ne fut suivi: mais le Prince ayant essayé de
 combattre Lansac, quelques vaisseaux siens eschouerent, &
 depuis Clermont Amiral des Rochellois ayant laissé cou-
 ler des occasions auantageuses, en les voulant reprendre
 ne fit rien, tellement que les vaisseaux s'escarterent: au
 moyen dequoy l'isle d'Oleron tendit les mains à Lansac.
 Surce le Roy arriué à Poictiers enuoya des Suisses pour
 renfort à ce siege, les assiegez faisant des sorties au des-
 auantage des assiegeans, lesquels poursuyuoient neant-
 moins leur pointe & s'auançoient pied à pied. Dautre part
 Lansac s'auança vers la rade de Chef de baye pres la Ro-
 chelle, brusla vn des principaux vaisseaux, & en print vn
 autre, dont il fit vn trophée, avec demonstrations de ioye
 excessiue, comme ayât eu sa reuenge des Rochellois aus-
 quels parauant il auoit serui de fable & de risée. Le Prince
 escriuit à ceux de Brouage, à ce qu'ils ne perdissent courage
 pour vn trophée de bois: car Lansac n'auoit emmené aucun
 homme prisonnier. Mais leur perte fut bien autre en la
 mort de Seré leur chef, occis avec dix ou douze autres en
 vne sortie de nuict, où apres auoir tué tresgrand nombre
 d'assiegeans, nommément de chefs & capitaines signalez,
 poursuyuant sa poincte trop courageusement, sa hardiesse
 lui cousta la vie. Les Rochellois indignez que plusieurs Ca-
 tholiques Romains glissez en leur ville sous pretexte d'af-
 fociation descouuroyent aux assiegeans tout ce qui s'y fai-
 soit & disoit, dont s'estoyent ensuiuis de grands desordres,
 les chasserent: mais non pas tous, dautant que tousiours en
 tels cas, quelques vns eschappent par faueur. Ceux de
 Brouage, reduits à grande disette, ayans beaucoup de bles-
 sez & malades, leurs forts ruinez, menassez de la venue du
 Duc d'Anjou, qui leur feroit tel traitement qu'à ceux d'Is-
 soire, où lon auoit espendu le sang sans pitié, & commis de
 grandes indignitez contre les pauvres habitans, entrerent
 en capitulation, & le 28. iour d'Aoust sortirent armes & ba-
 gnes sauues se retirans seurement à la Rochelle & ailleurs.
 Les Rochellois furent extremément faschez de ceste pre-
 cipitee capitulation, à cause qu'en dedâs quatre iours apres

Rochelle
 Brouage
 y
 y

HENRI TROISIÈSME.

les assiegez deuoient estre secourus par le Prince, lequel huit ou neuf iours auparauant estoit parti pour donner ordre aux affaires; mais entendant la reddition, il se retira dans Pôs, puis à Bergerac, tandis que Lansac entreprenoit (mais

Pour parlè en vain de paix cō- clue biē rest apres la red dit-on de Brouage.

sur l'isle de Ré. Cependant la paix se bastissoit, & apres diuers messages, les vns & les autres las de la guerre, fut conclue à Poictiers au mois de Septembre, & publiee sur la fin du mesme mois à la Rochelle, où le Prince se retira. L'edit bien ample comprins en 64. articles, retranche quelques vns du precedent, & n'y est parlé des estrangers; mais laissa l'exercice à ceux de la Religion chez les gentils-hommes haut-justiciers pour tous, chez ceux qui n'ont ce degré en nôbre prefix, puis en chascun bailliage en vn endroit propre & commode; en toutes les villes & bourgs où il estoit publiquement lors de l'edit. Il y auoit plusieurs articles pour le fait de iustice & police ciuile, assez fauorables: & somme les Estats de Blois ne gaignerent pas beaucoup à ce remueiment, lequel fut dextrement assopi par le Roy, qui vouloit proceder d'autre façon pour se maintenir. Il n'auoit point changé de malalent contre ceux de la Religion; mais sa maniere de viure repugnoit à la violence des armes. Pourtant vouloit il manier ce fardeau selon sa portee. Car il estoit de nature molle & delicate, son esprit foible & impatient de peine, auoit des complexions inégales, peu guerrieres, & aimoit le repos; aussi ne demandoit que festins, danses, & les passer-temps qu'vne longue paix apporte à gens qui aiment à se fondre en delices.

*les paupres
77 g...
64 articles
et le d...
yuz*

*l'art...
dignob...*

*l'...
de
y a...
la...*

M. D. LXXVIII.

Et suyans, iusques au commencement d'Aouust M. D. LXXXIX. que le Roy Henri III. mourut.

Pourquoy les recueils sui- uans sont sommairement des- crits.

LA paix arrestee sur la fin de l'an 1577. que le Roy sou- loit appeller sa paix auoit esté conclue avec tant de cō- tenement de part & d'autre, au regard des vrais François, que le Prince de Condé la fit publier à la clairté des torches & flambeaux la nuit mesme qu'il la receut, encores qu'elle ne fust pas si auantageuse à ceux de la Religion que les pre- cedentes. L'auois deliberé mettre fin à ces recueils; mais à la

reque-

requête de quelques amis, & pour contenter les Lecteurs, j'adiousteray brieuement quelque chose iusques à la mort du Roy, laissant à ceux qui ont desia promis l'histoire entiere de faire en sorte que ces petis amas demeurent entuels dans les notables & doctes recherches que nous attendons de leurs mains. Ceci donc qui s'ensuit soit prins comme vn brief sommaire des choses qui meritent vn bien grand volume à part.

Il y eut beaucoup de difficultez à l'execution & obseruation de ce dernier edit, à cause des partialitez & ligues basties dedans le Royaume, où plusieurs grands & petis estoient bien auant accrochez: & presques vn an se passa en instances, poursuites & remonstrances sur diuers articles où il y auoit des ambiguites. Ceux de Languedoc, auxquels le Marechal d'Anuille auoit tourné le costé y pensoient soigneusement, & avec les autres Prouinces en faisoient instance au Roy de Nauarre, duquel la Roine mere approcha sur le commencement de l'an 1579. à Nerac, où plusieurs difficultez furent vuidées. Mais comme la playe n'estoit pas encores bien souldeé, elle saigna encores quelque mois & tantost en vne prouince, tantost en vne autre se faisoient diuerses contrauentions en l'edit par les furieuses boutées des plus remués. Toutesfois ceux de la Religión, d'avec lesquels plusieurs politiques s'estoyent desioints & se desioignoient tous les iours, se maintenoient doucement, sans perdre courage, encores qu'ils appereussent assez l'intention de leurs ennemis tendre à les consumer peu à peu. Apres plusieurs plaintes, remonstrances, & supplications ceste playe fut reiointe & fermée en l'an 1581. Le Roy ayant plusieurs fois declairé qu'il vouloit que sa paix fust entretenue, & que ceux lui seroyent ennemis qui parloient de l'enfraindre & de rallumer le feu des guerres civiles en son royaume. Le Roy de Nauarre & le Prince de Condé se retirerent, se comportans paisiblement, parmi beaucoup d'auis qui leur venoyent de maints lieux que lon ne les laisseroit pas long temps en repos, & que les ennemis de leur maison faisoient quelques nouvelles menées pour avec le temps esclorte de grands maux. De fois à autre le Roy de Nauarre donnoit auis au Roy de ce qu'il entendoit toucher au repos ou au trouble de son

Interpretations de l'edit.

1579

1579

1581

Command les uns & les autres se comporter après la paix.

Estat, & se maintenoit fort soigneusement en son deuoir comme aussi le Prince de Condé demouroit coy, exhortant les principaux de la Religion à esperer que les provinces ayans gousté la douceur de la paix quitteroyent peu à peu leur maltalent. Le Roy d'Espagne auoit en l'an 1580. enuahi le royaume de Portugal, dont la Roine mere se monstra mal contente & fit faire des consultations touchant le droit qu'elle auoit en la succession de ceste couronne de Portugal, comme vniue heritiere de la maison des Comtes de Boulongne. Quant à ce qui en suruint au regard de Don Antonio & de l'armee navale de Strossly, qui fut desfait, c'est vn discours pour l'histoire d'Espagne & de Portugal, auquel nous ne touchons point en ces recueils. Tandis que l'Espagnol subiuguoit les Portugais, le Prince d'Aurange fit en sorte vers les Estats de Flandres & autres provinces vnies qu'ils appellerent le Duc d'Anjou pour estre leur seigneur & les deliurer des Espagnols. Apres beaucoup de conseils & voyages, le Duc s'en alla en Flandres & Brabant avec bonnes troupes, où il fit vne belle entree, mais vne mauuaise retraite.

Deportemens
du Roy.

Quant au Roy, d'vne part il se saouloit de passer temps, plaisirs, & delices, faisant son sejour ordinaire à Paris, & d'an en an quelque voyage à Lyon, non pour affaires d'importance, mais pour mesmes effectz. Preuoÿant au reste que les despenses qui se faisoient en ce luxe ordinaire, & pour l'entretenement de plusieurs iugons, auquel il fournissoit argent sans conter, lui susciteroient la malvueillance du peuple, dont plus grand mal pourroit s'ensuire, & desireux de reduire ceux de la Religion au petit pied, & les imiter par dessous terre, il fit d'vne pierre deux coups, commençant à se ranger à vne façon de viure en public qui seroit plus le moine que le Roy. Il se met à bastir des monastères, chappelles & oratoires, dresse l'ordre des Hieronymites, approche de soy & mer en credit les Capuchins & Feuillants, fait imprimer force breuiaires, heures, & manuels de deuotion, va en pelerinage à pied çà & là, se vest de griet, conferme la confrairie des penitens ou battus, porte le chapelier & le fouet à la ceinture en procession, couuert d'vn sac: & à l'exemple de son predecesseur Louys onzième, pretendant reunir les grands à soy, fit en l'an 1579. l'ordre appellé du Saint Esprit, comme vne authentique

No 82. In fol
Bouasse Alou
In Arabar

le roy deuint
quasi mortue

de 5. 16. gran
M. 16. di. fol
109

lique declaration qu'il ne pouuoit ni aimer ni faire bien à ceux de la Religion, obligeant par serment solennel tous les Cheualiers à des conditions qui les astreignoient plus que iamais à estre suiets au Pape & à toutes les ceremonies de l'Eglise Romaine. Il estimoit par tels moyens destourner de la Religion les principaux d'icelle, lesquels il ne fauorisoit d'honneurs ni de charges conuenables: & pour se monstrer du tout enclin aux traditions du Pape, faire esuanouir peu à peu le zele de ceux de la Religion. Ceux qui n'estoyent bien enracinez en icelle, branloyent aussi, voyans qu'il ne faloit iamais esperer fauent de ce Prince, si on ne se rangeoit du tout à l'Eglise Romaine. Mais les personnes bien affectionnees se donnoient peu d'ombrage de telles deuotions, considerant que ceux de Guise & autres qui s'loyent assez doux pour lors auoyent d'autres projets qui trauerseroient bien tost tout cela & ietteroyent hors de ce chemin le Roy, lequel continua quelque temps en ce train monachal; n'aimant plus la guerre: ses trompettes estoyent les chants lugubres des Fucillants, son champ de bataille vn cloistre, sa cuirasse vn habillement de battu, demeurant comme cloué à vn crucifix. Les Capuchins & Iesuites assureoyent publiquement es sermons & en particulier es confessions & compagnies que la France n'auoit de long temps eu Prince plus affectionné à l'Eglise Romaine, plus debonnaire, plus soigneux de reuinir ses suiets au Pape que celui là, ce qui faisoit que le menu peuple adonné à superstition, supportoit plus doucement les charges imposees. Mais d'un autre costé, la Cour estoit pleine de festins, mascarades, nopces, & magnifiques passe-temps, pour l'entretenement desquels le peuple estoit foulé de nouvelles impositions.

La Roine mere & ceux de Guise voyans le Roy en ce train, pensoient bien l'y entretenir, & pendant qu'il s'amuseroit à dire son chapelet, ou à deuiser les compari-
 mens & mesures d'une danse, tenir le timon de la Republique & disposer du gouvernement. Mais ils ne peurent pas venir où ils pretendoient par le chemin qu'ils auoyent imaginé: car d'un costé l'esprit de ce Prince estoit merueilleusement ialoux de tout ce qui dependoit de l'autorité royale, & posant tousiours quelques mignons en sentinelle, s'il descouuroit que lon eust mis le pied sur vn des de-

*lire de...
 sur...
 fin... 79
 arch...
 vuy*

*lire de...
 sur...
 fin... 79*

*Depostemés
 de la Roine
 mere & de
 ceux de Guise.*

grez de son throne, faisoit conoistre que cela lui desplaisoit de l'autre, comme vn œil malade ne peut supporter la clarté, ainsi la presence des grands lui estoit fascheuse, soit qu'entre ses esbats & priuauitez il se faschast de leur grauité, soit qu'il s'aimast mieux entre ceux qu'il faisoit de sa main, & avec lesquels il se rendoit compagnon. Ainsi donc la Roine & ceux de Guise se voyans eslongnez de leur conte eurent recours aux pratiques illicites & aux estranges menées dont tost apres la France fut troublee plus que iamais. Cependant quelque temps s'escoula, durant lequel, pour fournir aux superfluités de la Cour, le peuple de France fut si estrangement oppresse, qu'il n'en pouuoit plus: car toutes sortes d'exactions furent inuentées pour fournir aux despenses immenses du Roy & de ses mignons. Ceux de Guise ne dormoyent pas. Voyans la sterilité du Roy enrué de plaisirs, & de la Roine sa femme; la retraite & absence du Roy de Navarre, ils furent soigneux par diuers artifices de faire glisser du mescontentement entre le Roy & le Duc son frere, au commencement de ses prosperitez es pays bas: & pource que le Prince de Condé tout ouuertement, les Princes de Conty & de Soissons aussi, s'estoyent rangez avec le Roy de Navarre, lors qu'ils virent que lon vouloit directement supplanter leur maison ils pratiquerent à Rome & vers le Roy d'Espagne que lon n'admettroit iamais à la Couronne les Princes faisans profession de la Religion, qu'ils appelloyent heretiques, ni fils d'heretiques. Ils commencerent à donner pied aux pratiques avec l'Espagnol plus à descouuert qu'au parauant, asseurerent leurs conditions, stipulerent pour leurs pensions ordinaires, annuelles, & extraordinaires: & deslors se firent les partages de la France: la Navarre & le Bearn assignez à l'Espagnol, avec les villes qui seroyent à sa bien seance en Picardie & Champagne. Pour leurs pretextes ils alleguoyēt le zele à la manutention de la foy Catholique, extermination des ennemis du siege Romain, le mauuais gouvernement du Roy, ses prodigalitez & dons immenses enuers ses mignons, notamment enuers Ioyeuse & Espernon, l'un desquels (leur allié) ils attirerent à leur cordelle, qui s'en trouua mauuais marchand: car ils lui firent rompre la teste à Coutras. Et quant à Espernon, contre lequel ils se banderent, il fut puis apres l'un des principaux instrumens de leur

*Prétextes
& artifices
des chefs de
la Ligue.*

usage de France

leur ruine. D'autre part ils n'oublièrent artifice aucun pour
 être le Roy odieux à ses suiets, lui cōseillerēt de surhauf-
 ser les tailles, innēter des imposts, creer nouveaux offices, &
 de tous ces gasteaux tiroyēt tousiours quelque lopin. Leur
 sejour en Cour n'estoit que pour guetter & recueillir les
 mal contens, & ne se passoit iour qu'ils n'enlassent a eux
 quelque suiet du Roy, non seulement là, mais par toutes les
 villes de France, où tous les peuples estoyent si estrange-
 ment vlcerez & abatus de la pesanteur des charges, que
 toutes les esperances qui s'offroyent à eux de meilleur trai-
 tement, ils les embrasloyent sans discretion. S'ils se trou-
 uoyent es villes ils briguoyent la faueur de chascun, cour-
 tisant les faquins & portefaix, marchant d'un bout de rue
 à autre le chapeau au poin. Ils attiroyent à eux les chefs &
 capitaines, pratiquoyent iusques aux simples soldats, &
 faisoient couler l'or du Peru par toute la France, gagnant
 les villes, achetant les gouuernemens, mettant es meilleu-
 res places des gouuerneurs & gens à leur deuotion. Brief
 entre ces mescontentemens des suiets acablez de char-
 ges insupportables, du Clergé qui ne pouuoit porter l'a-
 uancement de ceux de la Religion, il ne fut pas malaisé de
 renouer la Ligue de Peronne, & d'animer tant de cœurs
 disposez à la reuolte, pour maintenir (comme ils s'en van-
 toient) la Religion Catholique Romaine & soulager le
 peuple. On n'eust sceu trouuer pretexte plus beau, ne qui
 eust plus d'efficace à ouuir les yeux, les cœurs &
 les grosses bourses, pour entreprendre vne nouvelle
 guerre.

Par l'edit de l'an 1577. le Roy auoit accordé aux Princes, *Autre pre-
 comme au precedent, quelques villes pour certain temps, texte qui
 lesquelles ils garderoient comme en ostage de sa promesse. En l'an 1582. le Roy les fit sommer de rendre ces places, mourit l'a-
 se. En l'an 1582. le Roy les fit sommer de rendre ces places, postume de
 pource que le temps prefix à les tenir par eux s'en alloit la Ligue.*
 expiré. Mais par ce que le Roy de Nauarre fit entendre
 que la paix ayant esté tant de fois interrompue par surprin-
 ses & guerres ouuertes, le temps ottroyé auoit esté trop
 court pour l'execution de l'edit & amortissement des guer-
 res, le Roy leur accorda prolongation pour autres annes.
 De là tous les chefs de la Ligue prindrēt occasiō de publier
 entre leurs partisans que le Roy fauorisoit les heretiques,

qu'il vouloit introduire l'heresie, ne voulant pas dire ni considerer que ces villes (asçauoir Montpeslier, Aiguemortes, Nyons, Serres, Seine la grand tour, Perigueux, la Reolle, & le Mas de Verdun) estoient presques toutes habitees de bon nombre de gens de la Religion, en forte asfiette, malaisees à forcer & recouurer par armes. Comme le Roy de Nauarre void ces remuemens, & que la partie se dresse, il reconoit qu'on vouloit iouer à sa confusion, quelque semblant qu'on fist: car mesmes il fut sollicité de se ranger à ce parti, & lui fit on de grandes offres. Il supplia donc le Roy de se resouuenir des auertissemens qu'il lui auoit dōnez des l'an 1576. par vn gentilhomme expres sur les traitez de la Ligue en Espagne & à Rome: qu'il se donnast garde des esclats de la mine, puis qu'elle estoit descouuerte. Voyant que les entreprises s'acheminoyent pas à pas, il pensa de son costé à ses affaires, & enuoya le sieur de Pardaillan vers la Roine d'Angleterre, le Roy de Danemarck, les Electeurs & Princes de l'Empire, pour renouueller amitié avec eux, les supplier de s'entremettre aux remuemens qui commençoient à s'esleuer contre les edits de pacification, & depoler en quelque ville d'Alemagne vne bonne somme de deniers pour l'employer à la leuee de forces suffisantes contre les communs ennemis.

*Le Roy de
Nauarre pe
se à soy.*

1583

*Mort du
Duc d'An-
jou frere du
Roy est la
vie de la
Ligue.*

En ces entrefaites, tout à propos pour la Ligue, & au malheur de la France, le Duc d'Anjou frere du Roy, ou par les exces des desbauches du pays bas, ou par les regrets de voir ses desseins renuersez, ou par maladie ordinaire, ou par quelque mauuais morceau, ou par autres moyens estranges & execrables, dont Salcede torturé & tiré à quatre cheuaux a peu parler, (son proces ayant esté tenu fort secret, & ceux qui s'en sont meslez pour presser Salcede de descourir par le menu quelques secrets & commandemens de ses maistres, ayans esté depuis rudement traitez & rançonnez par les chefs de la Ligue) mourut à Chasteauchierry. Ce Prince conoissoit ceux de Guise, & leur vouloit mal de mort: mais il fut preuenu, non à leur desceu, car leurs seruiteurs predisoient ceste mort plus de trois mois auant qu'elle fust auenue. Icelle rompit toutes les diques qui retenoyent le desbordement de la Ligue, laquelle commença incontinent à bruire en plusieurs villes de Champagne & de la Duché de Bourgogne. Elle estoit desia en grand

en grand credit es autres villes, & principalement à Paris, qui plus que nul autre apprehendoit (& ne lui sonnoit on autre chose aux oreilles) le ioug de ceux de la Religion, & l'esperance du Roy de Nauarre. La premiere pointe de l'amour du Roy estoit rebouchee au cœur de la plupart des suiets. Ils ne parloyent de lui qu'avec toute sorte de mespris: tous les iours se semoyent des pasquils indiscrets & effrontez, des libelles sans nom, esquels les ames corrompues & desia esfarouchées des desordres de la Cour, auoyent (sous ie ne sçay quelle douceur) la poison des mutineries audacieuses. Car on parloit du Roy, comme d'un Sardanapale, d'un fai-neant, d'un prince enyuré de prodigalitez & dissolutions: on le releguoit comme Chilperic dans vn monastere, & pour la troisième Couronne que sa deuisse, *Manet ultima Cælo*, lui donnoit au ciel, on lui en promettoit vne avec le rasoit en vn Cloistre, & mesmes quelques dames de la Ligue portoyent à leur ceinture des ciseaux dont plusieurs fois elles se vanterent que Henri de Valois auroit le poil abatu, quand on le confinerait en vne moinerie.

Mais afin que len voye quelques particularitez de l'enfantement de ceste Ligue en la capitale du royaume, j'en remarqueray des traits qui feront voir quel malheur c'est à vn estat monarchic, quand les membres sont desioints d'avec le chef. Vn bourgeois de Paris nommé la Rocheblond, homme factieux, fort affectionné à l'Eglise Romaine, ayant esté halené de quelques grands, se ioint avec Preuost & Boucher curez de S. Seuerin & de S. Benoist, & à vn Chanoine de Soissons nommé Launoy, insigne apostat de la Religion, de laquelle ils estoit reuolté, fugitif de Sedan où il eust esté pendu & estranglé pour vn treinfame adultere qu'il y auoit commis. Ces quatre ayans consulté ensemble contre le Roy, pour auancer la maison de Guise, & faire exterminer celle de Bourbon, attirerent à eux plusieurs autres de tous Estats: entre lesquels fut auisé de dresser vn petit Conseil de six Archiligueurs, dont Rocheblond estoit le principal, & cinq autres qui se chargerent de veiller en tous les seize quartiers de Paris & es fauxbourgs: iceux estoient Compans, marchand: Crucé, procureur: la Chapel-le, Louchart commissaire, & Bussy le Clerc procureur. Ils tenoyent par fois leur Conseil au college de Sorbonne en la

le 20^e fev
de la Ligue
de Paris, com
ment & par
qui elle y fut
estuee.

Mais

Enfantement
de la Ligue
à Paris, com
ment & par
qui elle y fut
estuee.

le 20^e fev
de la Ligue

le 20^e fev
de la Ligue

Petit Con
seil de la
Ligue

chambre de ce Curé de S. Benoist, & depuis au college de Forterer, où il alla demeurer: lequel college depuis a esté appellé le berceau de la Ligue. Par fois ils s'assembloyent en autres maisons de quelqu'un d'entre eux. La charge de ces cinq estoit de pratiquer le plus de gens qu'ils pourroyent, & sonder leurs affections, les entretenant de discours fondez sur la malice du tēps, rempli de schisme, d'heresie & de tyrannie: puis faisoient leur rapport à l'autre Conseil de Docteurs, Curez, predicateurs & notables personnes, qui les adressoyent, examinans la vie & le train de ceux que lon essayoit d'attirer. En peu de temps ils dresserent vne grande confrairie, & firent incontinent fond de deniers & de hauts desseins. Se sentant forts, aucuns furent deputez vers le Duc de Guise pour lui faire entendre la volonté des bons Catholiques (ainsi appelloyent ils les Ligueurs) de Paris, le zele qu'ils auoyent à la conseruation de leur Religion, à l'extinction de la contraire, & de la tyrannie. Il les receut avec grande allegresse, & ayant communiqué de tout avec ses freres, & de ce qui sembla expedient avec le Cardinal de Bourbon, qui deuoit seruir de masque à ce monstre, ceux de Guise commencerent à entrer en conference avec les Ligueurs de Paris, les vns ne faisant rien sans l'auis des autres. Finalement vn des premiers de la maison de Guise vint à Paris, & en grande assemblee tenue dedans l'hostel de Reims pres des Augustins promirent par serment mutuel de ne se point abandonner les vns les autres. Outreplus les plus factieux de ceste assemblee furent despeschez avec bonnes instructions pour aller en plusieurs prouinces & villes du royaume, pour attirer ceux qu'ils pourroyent à leur ligue, leur proposant l'occasion d'icelle, leurs intelligences avec ceux de Guise, pour ne faire qu'un corps qui sous la conduite d'iceux, par le Conseil des predicateurs, combatist l'heresie & la tyrannie: c'est à dire (interpretant leur jargon) qu'ils coniuoyent ensemble pour exterminer les maisons de Valois & Bourbon ensemble tous ceux de la Religion. Quant aux six Archiligueurs de Paris ils travailloyent iusques aux barriquades du 12. de May 1588. assistez de plusieurs autres, ne se faisant ne disant rien qui ne leur fust descouuert. Et pour tenir informez leurs compagnons es villes & prouinces, ils auoyent commis gens propres pour receuoir les agens selon leurs prouinces,

Grand Conseil.

De la Ligue

Leur association avec ceux de Guise.

Avec les villes & prouinces.

des barri-
quades

provinces, lesquels ayans leur rendez-vous assigné, s'en retournoyent bien amplement instruits. Alors l'argent ne coustoit rien: car tous ceux qui estoient en ceste Ligue, presentoyent tous leurs moyens, qui fut cause que chacun en voulut estre, & qu'en peu de temps on vid en France les maraux devenir grands Seigneurs, & les riches se faire be-
*C'est mon opinion
 des Ligueurs
 1587
 fideles
 cabouche*

liffres. La Ligue estant ainsi formee, tout aussi tost les Colonnes qui soustienent le Prince, & qui sont ses plus fideles gardes, a scauoir la Bienveillance & l'Authorité furent renuersees. Les predicateurs à Paris & es autres villes qualifioyent tout publiquement en leurs sermons le Roy tyran, & fauteur d'heretiques. Les Ligueurs se defendoyent contre ses entreprises, & combien qu'il eust la force, si ne peut il ou n'osa les forcer: tesmoin la iournee de S. Seuerin, le second iour de Septembre 1587. Il auoit comandé qu'on lui amenast prisonniers quelques vns de ces predicateurs seditieux. Crucé, Bussy & autres de leur sequelle, auertis de cela, se logent en plusieurs endroits sur les auenues des pôts de la ville pour s'opposer à iustice. Le Roy enuoya ses gardes, apres les Commissaires Châbon & Bordereau avec des Sergens, pour entrer en vne maison au carrefour de S. Seuerin afin d'y prendre quelques vns d'iceux mutins. Mais ces gardes & sergens furent repouffez: on fonna le tocsain sur eux à S. Benoist, tellement que bien leur print d'auoir bones iambes. Vn autre iour ils donnerent la chasse au Duc d'Esperron, ayans long temps auparauant establi vn conseil des seize, qui estoient comme les Rois de Paris, par l'auis desquels tout ce qui concernoit les affaires d'Etat estoit manié entre eux. La haine & le mespris du Prince ainsi logees & enracinees au cœur des suiets, produisirent vne rebellion toute manifeste. Le mespris de la Loy & l'authorité du Prince se meslant avec l'opiniastre malvueillance que le peuple auoit contre son Roy, son conseil, ses favoris, fit naistre ceste fureur qui a couru depuis par tout le corps de la France.

Or combien que le Consistoire de Rome fust bien ai-
 se que lon remuast contre ceux de la Religion, toutesfois
 aucuns escriuent que quand on presenta la Ligue au Pape
 Gregoire XIII. qui fut supplié d'en estre le parrain, lui don-
 ner la benediction, & declairer que c'estoit l'ornement de
*Comment la
 Ligue fut
 recueillie à
 Rome.*

l'Eglise Romaine, considerant que ceste mutinerie & seditieuse leuee d'armes contre vn Roy trescatholique Romain estoit contre la doctrine de l'Euangile, contre les exemples de Iesus Christ & des Apostres, contre les loix & toute police d'Estat, il fit entendre aux deputez de la Ligue, qu'il ne pouuoit approuver ces souleuemens: de fait il les renouya sans response, & peu de iours auant sa mort dit au Cardinal d'Est, que la Ligue n'auroit ni bulle, ni brief, ni lettres de lui: car il ne voyoit point clair en ces brouilleries, & ne vouloit seruir de boutefeu d'vne guerre qu'il ne pourroit esteindre. Mais son successeur n'eut pas telle pensee, & tint bien autre langage, car il fulmina contre les Rois de Nauarre & Prince de Condé, pour gratifier au Roy d'Espagne & à ceux de Guise qui vouloyent remuer la France, selon que nous auons à le monstrier sommairement. Deux choses donnerent l'alarme bien chaude à la Ligue, a scauoir l'assemblée de Montauban où le Roy de Nauarre & les deputez de la Religion auiserent aux expediens de se maintenir en vne iuste defensue, si sous l'authorité & le nom du Roy la Ligue vouloit leur courir sus: puis le voyage du Duc d'Espéron enuoyé par le Roy, pour conferer particulièrement & amplement avec le Roy de Nauarre, sur l'occurrence des affaires de l'Estat. La Ligue print tout cela comme tisons de son feu, commença à enuoyer commissions par tout sous le nom du Roy, lequel les desauoua & defendit toutes leuees de gens de guerre sur la fin de Mars 1585. Le Manifeste fut publié, liurer contenât les motifs du Cardinal de Bourbon, des Princes, Seigneurs, villes & communautéz Catholiques, de s'opposer aux heretiques. Ils alleguoient, pour se iustifier, que lon auoit mesprisé la resolution prinse aux Estats de Blois de faire la guerre à ceux de la Religion, & casser tous edits faits en leur faueur. Qu'ils craignoient que le Roy venant à mourir sans enfans ne fist maistre de grands troubles pour la succession, dont le Roy de Nauarre auoit conceu grande esperance depuis le deces du Duc d'Anjou, par les pratiques des amis & seruiteurs qu'il auoit aupres du Roy. Que dedans & dehors le royaume se faisoient grands aprests de guerre: & que gens deuoyent y entrer sur pied dedans le 15. iour d'Auril 1585. pour executer ce qui auoit esté conclu au concordat de Magdebourg le 15. de Decembre 1584. contre la Religion, le Roy

*Quel pre-
texte la Li-
gue print
pour se mu-
tiner.*

le Roy & le peuple, la Roine d'Angleterre ayant promis
 fournir cinq mille Reistres, quatre mille Suisses, douze mil
 Anglois: le Comte Palatin, le Duc Casimir, le Duc de Po-
 meranie, chascun quatre mille Reistres: le Landgraue de
 Hesse deux mil cinq cens: le Duc de Vitemberg deux mil:
 les Seigneurs des Liges, outre la leuee d'Angleterre, cinq
 mille Suisses: le Roy, protecteur, & conseil d'Escoffe, deux
 mil Escollois: le Roy de Navarre, le Prince de Condé, &
 leurs associez, vingtcinq mille harquebuziers & quatre
 mille cheuaux. Que les susnommez auoyent iuré ensemble
 de ne faire trefues avec le Roy de France que du con-
 sentement de tous, maintenir le Prince d'Aurange es pays
 bas contre le Roy d'Espagne, offrir tout secours a l'Empe-
 reur pour rauoir le Domaine de l'Empire detenu par le Pa-
 pe, & enuoyer leurs deputez de part & d'autre dans le mois
 de Mars à Basle en Suisse, pour determiner les differens de
 la Cene. Ils adioustoyent que ceux de la nouvelle Religion
 n'auoyent voulu rendre les villes qu'ils tenoyent pour as-
 seurance de l'execution de la paix. Qu'il y auoit abus vni-
 uersel en la prouision des offices, en la leuee des deniers, &
 inuention excessiue d'imposts sur le peuple. Se plaignoyent
 en apres des mignons qui abusans de la bonté & autorité
 du Roy s'estoyent comme saisis de la personne, empes-
 choyent l'acces des gens de bien, afin de ne destourner les
 premieres causes des desordres qui sont reconus en eux,
 disposoyent des gouuernemens en faueur de leurs parti-
 sans, dissipoyent les finances, fouloyent le peuple, bra-
 uoyent la Noblesse, retranchoyent la liberté de Iustice,
 ruinoient le Clergé de decimes & charges extraordina-
 res, persuadoyent au Roy estre necessaire pour son serui-
 ce d'affoiblir & diminuer l'autorité des Princes & Sei-
 gneurs Catholiques. En apres ils declairoient que sur ces
 iustes mouuemens ils auoyent esté contrains de s'assembler
 en main forte, ne leur donnant la soudaineté du mal, &
 leur peu de credit vers le Roy le loisir d'attendre son com-
 mandement, ni de proceder par autre voye pour lui faire
 entendre leurs plaintes: assurens que la fin de ceste prise
 d'armes n'estoit que pour remettre l'Eglise de Dieu en sa
 vraye & ancienne dignité sous l'unique exercice d'vne seu-
 le religion en tout le royaume: pour rendre à la Noblesse
 son honneur & sa franchise: pour soulager le peuple de tou-

1585
*Causées qui
 le Roy con-
 tinuoit*

*Causées ou
 pretextes
 dont se ser-
 uent les
 uers pour
 iustificier leur
 guerre*

tes les impositions inuentees depuis le regne du Roy Charles neufiesme, & n'employer les deniers leuez sur icelui que pour le seruice du Roy: pour faire que de là en auant les Estats generaux fussent tenus de trois en trois ans: pour requerrir le Roy de pouruoir aux differens de sa succession, afin que son royaume ne fust diuisé en autant de factions qu'il y a de pretentions: pour la seureté & conseruation de leurs personnes, contre les calamitez publiques & priuees: pour chasser de la Cour ceux qui abusoyent de la faueur & autorité du Roy: Protestoyent de n'entreprendre rien contre le seruice du Roy, ni poser les armes que leur proposition ne fust du tout executee, & que sa Maiesté n'eust fait cesser le peril pour lequel euiters ils auoyent prins les armes. Et pour conclusion promettoyent que leur gendarmerie viuroit en payant.

Corrections de la declaration precedente.
 Or s'estans vn peu trop manifestez en ce premier manifeste, la pluspart de leurs articles, estans manifestement faux, & suffisans pour les faire iuger par tous Princes Chrestiens, atteins de rebellion & felonnie contre leur souverain, auquel avec main armee ils vouloyent donner la Loy: en vne autre edition de ce libelle, ils firent bien plus expresse mention de la Religion, & s'attacherent principalement à ce point: se plaignans d'vn synode tenu à Montauban, & d'vne diette en Alemagne, où lon auoit comploté de se saisir de la France, & en chasser les prestres. Si parauant on leur auoit adiousté foy, ce fut peu au pris d'alors. Il y auoit presse à entrer en leur parti, pour la crainte de perdre la Messe: & la pluspart du peuple se laissoit mener par ceste lessé. Autres qui sans se soucier du Pape ni des prestres, ne demandoyent que nouveau mesnage, firent semblant de le croire: plusieurs safraniers, endebtez, criminels, contumacez, deuidrent Ligueurs, comme gens qui auoyent besoin de la guerre civile, pour viure sur le commun. Avec les doublons d'Espagne ceux de Guise se mirent aux champs avec vne belle armee: non sans le sceu & consentement (ce disent aucuns) de la Roine mere, laquelle aimoit les remuemens, pour se rendre necessaire & estre employee à faire le hola. C'estoit son vray mestier: mais elle fut asinee ceste fois. Du commencement elle pensoit que les Ligueurs vouloyent seulement abaisser ceux de la Religion

*Les Ligueurs
 d'Espagne*

*Armee de
 la Ligue en
 campagne.*

Trop

ligion & faire peur au Roy, arriere de qui elle desiroit voir les mignons, qui auoyent escorné le credit de ceste dame desireuse de ramener à plus grande humilité & reconnoissance le Roy son fils, lequel de son costé pensant retenir par douceur ces gens qui parloyent si haut, les exhorta de se reunir, escriuit au Roy de Nauarre, qu'il ne s'esnuist de ces souleuemens, ains se contrinst en patience, afin que le peuple peust faire iugement des causes & pretextes de la Ligue, pour scauoir à qui donner le blasme: le pria de s'asseurer tousiours de sa bonne affection, promettant qu'il n'oublieroit iamais son interest non plus que le sien propre. Dauantage il lui descourrit le iugement qu'il faisoit de ces nouveaux troubles, en ces mesmes mots, qu'il conoissoit que ceux de la Ligue, quel que pretexte qu'ils prissent, entreprenoyent sur sa personne & couronne, qu'ils vouloyent s'acroistre & s'agrandir à ses despens & a son dommage, & ne prentendoyent que la totale ruine & dissipation de son Estat.

Ce que nous auons remarqué depuis le dernier edit de pacification iusques à present s'est estendu iusques à l'an mil cinq cens huitante cinq. Car il falut beaucoup de temps à la conception & production de la Ligue. Ce qui s'ensuit iusques à la fin de nostre recueil regarde les cinq dernieres années du regne de Henri troisieme. Les Ligueurs ne parlans que d'armes & d'entreprises contre ceux de la Religion, essayoyent de s'emparer des bonnes villes du royaume, de la Picardie, de Paris, & de Marseille qu'ils prendrent par les menees d'un des Consuls, grand Ligueur, nommé Daries, qui tost apres fut pendu au mois d'Auril mil cinq cens huitante cinq. Cependant le Roy ne mettoit ordre à ses affaires, ains pour toutes armes prend la plume & fait vne declaration, encore si froidement qu'on diroit qu'il n'ose nommer son ennemi le Duc de Guise chef de l'armee, & qu'il ressembloit vn qui se plaint, sans dire qui l'a battu. Ses mots sont, que depuis & devant son aduenement à la Couronne il a assez monstré son zele enuers la religion Catholique, la conseruation de laquelle lui est plus chere ni que sa vie ni que sa couronne. Qu'il a esté contraint de faire la paix, quand il a veu que les moyens de continuer la guerre lui

1525
Lettres du
Roy au Roy
de Nauarre.

Exploits des
Ligueurs sur
leur cōmen-
cement.

1545/colle
d'auant penon
85

Declaratiō
du Roy pour
desarmer
les ligueurs.

defailloyent, & lors qu'il a conu que tous les Estats de son royaume estoient recrus & las de ces calamitez. Que ceste paix estoit le seul remede pour teuir ses suiets en vne seule Religion, pour restablir la Iustice, redarguer les abus, reformer les moeurs, soulager le Clergé & le peuple, faire reuiuire la qualité & la gloire de la Noblesse quasi amortie en ces diuisions. Que ceste paix bien assaisonnée promettoit à tous les Estats vn entier & solide contentement: la Iustice reprenoit son lustre sous l'authorité de la Loy: le Clergé se reformoit, & par tout on ne voyoit que Prelats, de doctrine & d'exemple: la Noblesse se reconcilioit en quittant les animositez & deshiances: le peuple estoit deliuré des griffes de l'insatiable mangerie de la guerre. Que plusieurs neantmoins, autant impudens que temeraires, plus hypocrites que religieux, auoyent prins plaisir d'interpreter ceste paix à vne secrette faueur & amitié enuers les heretiques, pour les auancer, chose dont la pensee mesme n'entra iamais en l'ame d'un Prince Chrestien comme il est. Que la crainte des troubles qui pourroyent arriuer apres sa mort, n'estoit pas vne suffisante cause de tourmenter & bourreller sa vie, & comme le condamner à n'estre plus ce que Dieu & nature l'a fait naistre. Qu'il n'auoit iamais fauorisé la succession d'un Roy qui fust au desauantage de la Religion Catholique: que c'estoit forcer la nature & le temps, se desfier de la bonté de Dieu, qu'entreprendre la querelle de sa succession royale, cependant qu'il estoit en pleine vie, sa santé en vigueur, la roine en la fleur de son aage, & tous deux en espoir que Dieu leur donnoit lignee. Que les Princes qui se plaignoyent d'auoir esté reculez de les faueurs, en auoyent eu autant, voire plus que leur qualité n'en meritoit, les ayant honnorez des plus grandes & plus honorables charges de l'Estat, lesquelles autres fois n'estoyent exercees que par les Princes du sang. Ayant promis puis apres de rendre à l'Eglise sa splendeur, le contentement à la Noblesse, l'authorité à la Iustice, le soulagement au peuple: il prioit, coniueroit, exhortoit, commandoit aux Ecclesiastiques, aux Gentilshommes, aux Parlemens, aux villes, de se separer de tout ce qui pouuoit empescher l'effect d'une si sainte intention, se departir de toutes lignes & associations, se renuir sous son obeissance, comme la nature, le deuoir, & leur propre bien les y obligeoit.

Quant au Roy de Navarre, qui pour obeir au Roy n'estoit encores armé, & laissoit passer toutes les occasions qui l'en pouvoient excuser, il fit dresser vne declaration envoyee par le sieur de Cleruan, portant qu'il s'estimeroit de tous insensibles le plus insensible, s'il ne se resentoit de tant de calomnies qu'on avoit forgees contre lui: & si voyant le bras levé pour frapper le Roy, il ne se destournoit, & ne faisoit sortir comme d'une mere les esclairs de la generosité du sang de Bourbon. La il descouvre la forme de sa croyance, dit qu'il est né pendant la permission de deux religions en France, qu'il ne peut ni ne doit quitter celle en laquelle il a esté nourri & esleué, si par vn Concile legitime on ne lui montre vne autre verité que celle qu'il croit: & que iusques à ce lon ne peut le tenir pour heretique, moins pour relaps, croyant qu'il n'a iamais esté heretique ni converti de sa premiere opinion: car on a tousiours plus pensé à le destruire qu'à l'instruire, à le ruiner qu'à le reunir. Que chacun scait que lors qu'il se rangea à la Messe, apres la S. Barthelemi, l'aage, la force, la crainte, rendoit sa volonté sans vouloir & sans pouvoir, & qu'aussi tost qu'il la vid en franchise il reprit le premier exercice de sa Religion. Qu'en toutes les guerres qu'il a faites, il n'a eu autre respect que celui de Dieu & du service du Roy. Qu'aussi tost que sa Maisté eut accordé par ses edits la liberté des consciences, il avoit posé les armes, contremandé ses troupes, & les forces estrangeres de ses amis confederéz. Que pour cela il n'est point ennemi des Catholiques, comme on dit, qu'il maintient ceux de Bearn en telle liberté qu'il les a trouvez apres le decés de sa mere: de mesme en ce qui lui reste du Royaume de Navarre, où il a trouué l'exercice de la Religion Catholique, il n'a permis aucun changement. Que le concordat de Magdebourg, contre lequel la Ligue se debat si fort, qu'elle fait publier aux chaires par ses predicateurs, est vne assemblee imaginaire, & digne d'un banc de Charlatan, car il ne se trouvera que ni en ce lieu, ni en autre, il en ait esté tenue aucunement. Qu'en l'extrait qu'ils en ont divulgué, ils introduisent les Ambassadeurs de l'Electeur Palatin & du Prince d'Orange, dont l'un estoit mort plus d'un an au paravā, n'ayant laissé qu'un mineur, sous la tutelle de Casimir: l'autre, quatre mois auparavant tué à Delft par Baltazard Girard. Que les attentats contre

*Declarati^o
du Roy de
Navarre fa^{ite}
à Bergerac le 30. de
Juin 1585.*

1585.
le 30. de Juin 1585

*Je n'en g^{de}
lucy vien*

L'exécution de l'edit de paix auoyent empesché la remise des places donnees pour seurere d'icelle, & fait prier sa Majesté d'en prolonger le terme, puis que le danger n'estoit encor leué, & qu'il estoit enuironné d'une iuste des fiance. Offrât neâtmoins de les remettre auât le téps, pourueu que la ligue posast les armes & rendit au Roy les places par elle saisies. Que la declaratiõ qu'elle a fait de son incapacité à la courõne, est la chose qui plus le touche au cœur: mais à laquelle iuques ici il a pensé le moins, se contente de l'espoir qu'il a que Dieu gardera long temps sa Majesté pour le bié de ce Royaume, lui donnera lignee à téps au regret de tous ses ennemis, ne voulât préiuger steriles en la fleur & force de leurs ans, le Roy ni la Roine. Que ceux qui en leur declaratiõ & protestatiõ l'ont nommé desireux de la mort du Roy, perturbateur de l'Estat, & ennemi iuré des Catholiques, ont faussement & malheureusement menti. Adioustant vne requeste au Roy, qu'il le laissast desmesler ceste querelle entre lui & le Duc de Guise, vn à vn, deux à deux, dix à dix, sans qu'il s'en mist en peine, ni que le peuple souffrist plus longuement.

*Artifices
de la Roine
mere pour
se rendre ne
cessaire &
faillir de la
besongne à
1585.*

En ces remuemens, la Roine mere qui s'accordoit avec le Duc de Guise, plus pour le trauerser, pour doner l'entree au desordre & à la confusion des affaires, où elle s'entremesloit, que pour l'agrandir, fit entendre au Roy la puiffance de la Ligue, lui representa qu'il auoit affaire au Pape, à l'Empereur, au Roy d'Espagne, au Duc de Sauoye, à quelques Princes d'Allemagne, aux Cantons Catholiques de Suisse, à toute la maison de Lorraine, aux bonnes villes de France enrõollées en ce parti, tous resolus d'exposer leurs personnes au milieu des flots, comme la derniere ancre, pour garder le naufrage de la Religion. Elle lui donna l'alarme si chaude sur ces premieres poinctes de la Ligue (qui estoit lors aisée à desfaire au regard des troupes qu'elle auoit) & sceut si bien acommoder l'occurrence de la prise de la citadelle de Lyon, d'où vn peu sage gardien nommé du Passage, affectonné au Duc d'Espèrnon, grand mignon du Roy, auoit esté finement tiré & chassé par Mandelot, lequel s'en saisit le 2. iour de May 1585. que le Roy s'imagina qu'il y auoit beaucoup de foiblesse de son costé, & que les affaires de la Ligue s'auançoient. Lors il lui fut auis que les rempars & defenses

defenses de son Estat estoient bas : que le Duc de Guise le tenoit desia au collet, que son chasteau du Louure fondeit : il se cache es oratoires & cellules des Capucins : brief le cœur lui faillit au besoin. Les plus auisez en matiere d'Etat remarquerent vne grande faute commise lors par ce Prince, dont s'ensuiuit vne Iliade de maux : & disent que si le Roy eust montré son front à la ligue, non conuert d'un sac d'hermite, mais armé de courage & resolution conuenable à sa Majesté, on eust veu qu'il estoit Roy, vraye & viue image de Dieu, qui auoit la foudre en main pour pouldroyer ceux qui s'esleuoient contre lui, & que la guerre eust esté finie. Car l'armee du Duc de Guise se pouuoit rompre aisément, n'ayant en ses premiers bords & en sa fleur que mille cheuaux & quatre mil hommes de pied, qui se dissipèrent en vn mois : & le Cardinal de Bourbon confessa bien à la Roine mere, que si le Roy eust desployé son autorité, toutes ces brouees se fussent esuauouies. La crainte est la peste des ames genereuses : mais quand ceste sieure glace le cœur d'un Prince souuerain, c'est fait de sa dignité : elle diminue, se perd & ruine d'elle mesmes : car la pusillanimité de l'assailli enfle le courage de l'agresseur, & lui fait entreprendre tant plus hardiment vne nouvelle offense, estant assureé par ce qui void que pour l'auenir il y a impunité pour lui. Il en auint ainsi au Roy qui pensant endormir & assopir ceste reuolte plus tost en flattant qu'en commandant, attira sur sa teste plus grands troubles qu'au parauant : & le iuge du monde vouloit appeller à conte grands & petis en France à raison de tant d'impieitez, d'iniustices, iniquitez ordures & confusions commises en ce dernier siecle principalement.

Pour reuenir au Roy, il prie sa mere de parer les coups, de faire desarmer le Duc de Guise, l'asseurer de son amitié, & qu'il lui donneroit telle part de son royaume qu'il voudroit, pour auoir la paix. Le Duc de Guise, homme enflé de vaine esperance, caut, hardi, & hazardé chef de guerre, voyant que son entreprise tant sca-breuse auoit esbloüy le Roy & ses partisans, la poursuit, & s' imagine beaucoup plus auancé en ses desseins qu'il n'estoit. Pourtant il delibere de demander

*par un de ses
Et son
petit coup*

*Le Roy cherche apoin-
tement &
donne aux
ligueurs
plus qu'ils
n'esperoient.*

beaucoup: & presente vne requeste en laquelle il mesle-
 nement son propre interest avec le public, signee de lui &
 du Cardinal de Bourbon. Le Roy estoit prié de faire & ju-
 rer vn edit irrouvable pour l'exstirpation des heresies, reti-
 rer avec forces les villes tenues par ceux de la nouvelle o-
 pinion, renoncer à la protection de Geneue, authoriser les
 armes des Ligueurs, les embrasser, & de Roy deuenir par-
 tisan de la Ligue. Tout d'vn coup la paix se fait au mois de
 Iuillet l'an 1585. & se ietta comme dans vn moule, tant le
 Roy estoit esfarouché, ou feignoit l'estre. Par son edit il
 defend l'exercice de la Religion, surnommee nouvelle, re-
 uoque tous autres edits qui le permettoient, commande
 aux Ministres de vider de ses terres, & à tous ses suiets de
 faire profession de la Religion Romaine dedans six mois,
 ou sortir du royaume: casse les chambres miparties & tri-
 parties des Parlemens: ordonne que les villes baillees en
 garde à ceux de la Religion seront rendues: leue non seu-
 lement, mais aprouue la leuee d'armes des chefs de la Li-
 gue, nommez Princes, & reconoit cela comme fait pour
 son seruice. Cest edit autorisoit leurs pretextes: mais les
 articles secrets arrestez à Nemours au mesme mois es-
 toient entierement à leur auantage, & n'y auoit rien qui
 ne leur pleust, excepté la condition de se departir dès le
 iour mesme de la Ligue, qui fut le point de la justification
 du Roy puis apres, & le piege où les Ligueurs furent attra-
 pez. Or quoy qu'en ceste conference de Nemours ils ne de-
 mandassent autres seuretez que celles qui dependoyent de
 la bonne grace du Roy, si voulurent ils auoir en leur puis-
 sance les villes de Chalon, Thoul, Verdun, Saint Disier,
 Reims, Soissons, le chasteau de Dijon, la ville & chasteau
 de Beaune, Rue en Picardie, Dinan & Conquen Bretagne.
 Le Roy paya deux cens mille escus pour les gens de guer-
 re estrangers venus au secours de la Ligue: deschargea les
 Ligueurs de cent six mil trois cens quarante escus qu'ils au-
 uoyent pris aux receptes generales, leur fournit cent mil
 escus pour bastir vne citadelle à Verdun, outre l'entretene-
 ment des gardes d'harquebuziers à cheual qu'il octroya à
 tous les Princes de la Ligue. Eux qui auoyent tant protesté
 en leur Manifeste, & requeste premiere qu'ils estoient ar-
 mez pour le soulagement du peuple, foulé de tailles &
 d'imposts, en trois mois que leur guerre dura despoille-
 rent le

Edit de paix
 avec la Li-
 gue contre
 ceux de la
 Religion en
 Iuillet 1585.

Ed. de la Ligue

Articles se-
 crets en fa-
 ueur de la
 Ligue.

rent le peuple de sa graisse, chair & sang: lui firent plus d'ex-
 tortions qu'il n'en eust souffert en trois ans par les charges
 ordinaires, outre les violemens, pilleries, bruslemens, &
 autres insolences, qui talonnent telles armes, lesquelles fi-
 rent que l'on chercha incontinent les inuentions de tirer du
 peuple les millions d'or que ceste guerre de trois mois a-
 uoit consumez. Ces inuentions furent encloses en vingt
 cinq ou vingt sept edits, au grand peruertissement de la
 iustice, de la Police & des finances. Outreplus il ne fut plus
 question que de corner aux oreilles du Roy la guerre cõ-
 tre les Princes de son sang, asçauoir le Roy de Nauarre & le
 Prince de Condé, qui assemblez à Cadejoux avec le Mare-
 chal d'Anuille, lors Duc de Montmorency, font dresser vne
 declaration en date du 10 iour d'Aoust, 1585. en laquelle
 apres auoir monstré que ceux de Guise & autres Ligueurs
 en tout ce remuement auoyent fait tout le contraire de
 leurs protestations, ayans ruiné la Noblesse, le Clergé, & le
 tiers Estat, descouuroyent les iniquitez & nullitez de ce
 nouveau edit de Iuillet: offroyent neantmoins rendre les
 villes de seureté qu'ils tenoyent, & à eux prolongees par le
 bon vouloir du Roy, moyennant que ceux de Guise & au-
 tres de la Ligue leurs adherans quitterassent par effect celles
 qu'ils tenoyent: que les armes fussent posees, les estrangers
 renuoyez, & qu'eux se retirassent en leurs maisons. Declai-
 royent tenir lesdits chefs de la Ligue pour ennemis du
 Roy, de la maison de France, & du bien de l'Estat: tels que
 le Roy les auoit remarquez, tels aussi que les Cours de
 Parlement en verifiant ses lettres les auoyent reconus: que
 suyuant la teneur desdites lettres & les commandemens du
 Roy y contenus ils leur feroient la guerre à toute outran-
 ce & les extermineroient par tous moyens. Le reste estoit
 vne protestation de leur sincere volonté à la conseruation
 de la Couronne & des trois Estars du royaume.

L'onzieme iour d'Aoust 1585. le Roy appella au Louure
 les principaux de Paris, & voulut que le Cardinal de Guise
 y assistast. Proposa, puis que l'edit de pacification estoit rom-
 pu il falloit pour la guerre trois armées, l'vne pres de soy,
 l'autre en Guyenne, la troisieme en Champagne pour em-
 pescher l'entree des estrangers que le Roy de Nauarre fai-
 soit leuer. Là dessus il les pria d'auiser aux moyens de re-
 couurer argent, & de faire estat de quatre cens mil escua

*Quel soula-
gement la
France ven-
cent des ar-
mes de la
Ligue.*

1585

*Demandes
du Roy à
ceux de Pa-
ris & au
Clergé pour
la guerre.*

HENRI TROISIÈME.

tous les mois: dont il fourniroit le premier à l'aide des particuliers: declarant au Cardinal de Guise que ce seroit puis apres au Clergé à continuer. On lui fit quelques difficultez & repliques: surquoy il s'escria, Il cust donques mieux valu me croire: j'ay grand peur qu'en voulant chasser le presche, nous ne hazardiôs la Messe: & adiousta, Il vaudroit mieux faire la paix, encores ne scay ie, s'ils la voudront receuoir à nostre heure. Quinze iours apres les sieurs de Lenoncourt, de Poigay, & le president Brulart arriuerent de la part du Roy vers le Roy de Nauarre à Nerac, pour conferer avec lui des moyens de la paix, en le sollicitant de se ranger à l'Eglise Romaine, d'otter l'exercice de Religion laissé pour six mois par l'edit de Iuillet, de rendre les villes. Ils ne s'en retournerent pas sans responc sur ces instances.

*Ambassade
vers le Roy
de Nauarre.*

*Bulle du
Pape Sixte
contre le roy
de Nauarre
& le Prince
de Condé.*

*52016
1585*

D'un autre costé par l'entreprise du Roy d'Espagne les Ligueurs sollicitoyent tant à Rome, que par vne grande bulle, en date du neufiesme de Septembre l'an mil cinq cens huitante cinq. Le nouveau Pape Sixte cinquiesme declaira le Roy de Nauarre & le Prince de Condé heretiques, les excommunia, degradant eux & leurs successeurs de toutes dignitez & notamment de toutes pretentions sur la couronne de France: donnant absolution à leurs suiets de tous sermens qu'ils leur auoyent iuré fait ou promis: & exposant leurs pays & seigneuries en proye au premier occupant. Diuers liures furent publicz au nom de ces Princes où les nullitez de celle bulle estoyent manifestement descouvertes, & les tyranoies du siege Romain descrites par le menu. La Cour de Parlement de Paris deputa quelques vns de son corps qui firent à l'occasion de ceste nouvelle pratique vne serieuse remonstrance au Roy du danger auquel il exposoit son royaume, voulant ruiner ceux de la Religion qui estoyent en tresgrand nombre, & qu'il falloit reunir non pas ruiner & exterminer. Puis adiousterent entre autres mots ceux ci, Quant à la bulle S. la Cour en trouue le stile tout nouveau, & si esloigné de la modestie des auant-Papes, qu'elle n'y reconoit aucunement la voye d'un successeur des Apostres, Et d'autant (disent ils) que nous

*Notable remonstrance
du Parlement de Paris au Roy
sur ces bulles.*

nous ne trouvons point par nos registres, ni par toute l'antiquité, que les Princes de France ayent jamais esté suiets à la iustice du Pape, ni que les suiets ayent prins conoissance de la Religion de leurs Princes. La Cour ne peut point delibérer sur icelle, que premierement le Pape ne face apparoir du droit qu'il pretend en la translation des royaumes establis & ordonnez de Dieu, avant que le nom du Pape fust au monde: qu'il ne nous ait declairé à quel tiltre il s'entremesse de la succession d'un Prince plein de ieunesse & de vigueur, & lequel naturellement doit avoir son heritier en ses reins: qu'il n'ait instruit nostre religion, avec quelle aparence de justice ou d'equité il denie le droit des gens à ceux qui sont preuenus d'heresie, contre la disposition des Saints Canons & anciens decretz, lesquels ne permettent point qu'aucun soit tenu pour heretique, qu'il n'ait esté librement & entierement oui en ses raisons, & qu'il n'ait esté admonesté par plusieurs synodes, & puis jugé par un Concile legitimement assemblé. Il faut doncques qu'il nous enseigne avec quelle espece de pieté & de sainteté il donne cela qui n'est pas sien: Il osté ce qui appartient legitimement à autrui: Il mutine les vassaux & les suiets contre leurs legitimes Seigneurs & Princes souuerains: Il renuerté les fondemens de toute iustice & de tout ordre politique. Brief, il nous doit monstrer en quelle autorité il entreprend aujourdhui de condamner vostre sang au feu, & enuoyer (par maniere de dire) s'il peut, vne partie de vostre ame en enfer. Mais puis que le nouveau Pape, au lieu d'instruction ne respire en toute sa bulle que destruction, & change sa houlette en vn flambeau effroyable, pour perdre entierement, ceux-là qu'il doit regagner au troupeau de l'Eglise Catholique, s'ils en sont esgarez: la Cour ne peut point enologuer vne telle bulle, si pernicieuse au bien de toute la Chrestienté, & à la souueraineté de la couronne de France. Iugeant dès à present, qu'elle ne merite autre recompense que celle qu'un de vos sages predecesseurs nous fit faire à vne pareille bulle qu'un predecesseur

de ce Pape leur auoit enuoyé : aſſauoir de la ietter au feu en preſence de toute l'Egliſe Gallicane, & enuoiant à voſtre procureur general de faire diligente perquiſition de ceux qui en auoyent pourſuiui l'expedition en cour de Rome, pour en faire ſi bonne & brieſue iuſtice qu'elle ſeroit d'exemple à toute la poſterité. Car qui ne conoit (diſoyent ils en continuant leurs propos au Roy) que tous ces artiſſes ſont apoſtez par les ennemis de ceſt Eſtat ? leſquels ſous le nom de vos hoirs ſ'adreſſent à voſtre propre perſonne directement, en ſ'imaginant deſia d'eſtre paruenus par leurs pratiques au deſſus de leurs attentes, ne leur reſtant plus rien à faire que vous tirer par la cape hors de voſtre place, pour prendre pleine poſſeſſion de ce qu'ils abayēt & pourſuyuent. Les choſes ſont ſi claires & ont eſté tant elclaircies, que nous abuerions de voſtre patience, pour vous en faire plus amples remonſtrances, leſquelles nous n'eſperons point voir de plus grande efficace & vertu que les precedentes. Ils adiouſtoyent en priant le Roy de les deſcharger de leurs Eſtats. Nous deſirons, Sire, que deſormais vous ſoyez deliuré des importunes difficultez que nous ſommes contrains faire ſur tels edits, & nos conſciences deſchargees de la male diſtion que Dieu prepare aux mauuais Magiſtrats & Conſeillers. La neceſſité de vos affaires nous a ſouuentefois contrains ei deuant de conuiuer à pluſieurs ſurcharges & pernicieuſes inuentions. L'opinion que voſtre Maieſté auoit conceue que ceux de la pretendue Religion en quitteroyent aiſément l'exercice, & que ce parti ſe pourroit abatre ſans grande eſfuſion de ſang, & ſans vne euidente ruine de ceſt Eſtat, a eu encore tant de forces ſur nos auis, que de nous faire paſſer la reuocation de tant d'edits, ſi ſolennellement iurez. Nous voyons à noſtre tresgrand regret & confulion, combien noſtre laſcheté vous eſt peu profitable, combien elle a eſté dommageable à tous vos ſuiets, honteuſe à nous & à noſtre poſterité. Noſtre patience ne ſera plus obeiſſance, mais vne ſtupidité inexcuſable ſi elle ſe veut eſtendre plus loin, & paſſer outre en nonchalance & meſpris de tout bien public. Il eſt donc plus expedient à voſtre Maieſté d'eſtre ſans cour de Parlement, que de la voir inutile comme nous ſommes, & nous eſt auſſi trop plus honorable de nous retirer, priuez en nos maifons, & pleurer en noſtre ſein les calamitez publiques avec
le reſte

*bon conseil
de gloire*

le reste de nos concitoyens, que d'asseruir la dignité de nos charges aux malheureuses inuentions des ennemis de vostre Couronne.

Si ces paroles eussent esté suiues de quelques effects, & que le Parlement eult pouruiui la poincte avec vne ferme contenance, les affaires ne fussent pas empirees comme elles firent. Car à l'instance des Ligueurs le Roy fit vne declaration le 7. iour d'Octobre, 1585. sur son edit de Iuillet precedent, en laquelle ayant contisqué, corps & biens de ceux de la Religion & leurs associez, qui en Dauphiné, Languedoc & ailleurs auoyent empoigné les armes, sans l'auen des Princes pour faire teste à la Ligue: il ordonne que le terme de six mois accordé à ceux de la Religion, pour sortir hors du royaume, au cas qu'ils ne voulussent aller à la Messe, estoit limité à quinze iours acomplis apres ceste declaration. La Cour de Parlement de Paris oubliant ses protestations, verifia & emologua cest edit huit iours apres. D'autre part les Princes formerent opposition contre les bulles d'excommunication du Pape Sixte cinquiesme, appellans d'icelles comme d'abus & de calomnie, offrans faire prouuer en plein Concile libre & legitime, que le Pape les appellant heretiques, auoit faussement & malicieusement menti: & s'il refusoit la voye legitime de conoissance qu'ils proposoyent, le tenoyent pour Antechrist, lui declairant en ceste qualité guerre perpetuelle & irreconciliable. Ceste opposition fut affichee à Rome le 6. iour de Nouembre. Cinq iours apres le Roy publia vn mandement à Paris par lequel estoit expressément enioint à ses officiers, de se saisir des personnes & biens de ceux qui auoyent porté les armes pour le Prince de Condé, ausquels pardon estoit promis, promettant par eux d'aller à la Messe, & promesse d'estre relaschez en baillant cautions Catholiques. Estoit aussi enioint aux lieutenans generaux de faire roolles de ceux qui estoient sortis hors du royaume, & des reduits à l'Eglise Romaine. Huit iours apres le Clergé de France fit par l'Euuesque de S. Brieu assisté du Cardinal de Bourbon & de plusieurs deputez vne bien longue harangue au Roy, lequel fut requis d'exterminer ceux de la Religion, de fauoriser les Ecclesiastiques Romains & les autoriser en toutes leurs franchises, ne point toucher à leurs bourses, conseruer leurs reuenus, faire obseruer en France le Concile

*Le Roy a
brage le ter-
me de six
mois donné
à ceux de la
Religion. Et
se declaire
formellemēt
contre eux.*

*M. de la
M. de la*

*Protestation
contre le Pa-
pe.*

*Remonstrance
de du Clergé.*

de Trente, donner ordre qu'on portast honneur au Clergé Romain, que leur Jurisdiction Ecclesiastique demeurast sauue, qu'on ne les traitast comme roturiers, & qu'ils fussent quittes des rentes sur eux prétendues par la maison de ville de Paris. Ils lui promettoyent en ce cas toute prospérité & benediction. Au contraire le Roy de Nauarre publia vne declaration le dernier iour du mesme mois de Nouembre par laquelle il ordonnoit que tous les fruits, rentes, reuenus, biens meubles & immeubles, debtes actifs, noms, raisons & actions des habitans & residens es villes esquelles l'edit de Iuillet des six mois, & d'Octobre de l'abreuiation de quinzaine, auoit esté receu, publié, ou executé: ensemble des gentilshômes & autres portans les armes avec les Ligueurs & leurs adherans, pareillement de tous les Ecclesiastiques habitans esdites villes ou autrement contraires à son parti ou qui attribuoyét contre, fussent incontinent saisis, pour estre les meubles vendus, & les immeubles baillez à ferme au plus offrant & dernier encherisseur par les commis. Defendoit en outre à ceux qui deuoyent aux Ligueurs & à leurs adherans de les payer, ains leur enioignoit de venir declarer aux Commis, pour estre les deniers prouenans de cela employez aux frais de la guerte.

*Declaratio
du Roy de
Nauarre.*

J. H. L. G.

*Reiglement
du Roy en-
tre ceux de
la Religion.*

Sur la fin de l'année, le Roy publia vn reiglemēt à obseruer par les Baillifs, seneschaux ou leurs lieutenās pour l'execution de l'edit de Iuillet. Consiſque corps & biens de ceux qui portent les armes contre la Ligue. Quant aux paisibles demeurez au royaume, leur enioint de faire abiuration de la Religio, au moyen dequoy seront conseruez en leurs biens & estats. Sur cela furent dressēz par les Iesuites & autres moines diuers formulaires d'abiurations. Pour ce que les moines de Bourdeaux s'en meslerent fort auant, Anoin de Chandieu, gentilhomme de singuliere pieté, & tresdocte Theologien refuta amplement & si solidement leurs erreurs que depuis ni eux ni leurs compagnons en toute la France n'eut osé ni sceu lui respondre.

M. D.

LXXXVI.

*Lettres du
Roy de Na-
uarre aux
Estats de
France & à
ceux de Pa-
ris.*

Le premier iour de Ianuier 1585. le Roy de Nauarre enuoya de Montauban (où il pourueut à ses affaires) lettres au Clergé, à la Noblesse, au tiers Estat, & à ceux de Paris esquelles il se plaignoit de la rupture du dernier edit de pacification, remonstroit les maux qui en auientroyent, les exhortoit d'y penser à bon escient, & de ne seruir point d'in-

strumens

strumens à la Ligue, pour ruiner le Roy & le royaume: ad-
 ioustant que s'ils estoient si malauisez, lui & les siens s'ai-
 deroyent de tous moyens legitimes pour resister à la vio-
 lence des ennemis. Il procura aussi que les Princes d'Ale-
 magne intercedassent par ambassadeurs expres enuers le
 Roy, à ce que la guerre ciuile ne s'allumast pas dauantage.
 Mais la Ligue estoit desia a cheual, tellement que le Roy
 fut contraint leur respondre qu'il ne vouloit que la religio
 Romaine en son royaume. Il ne pouuoit respondre autre-
 ment: car ceux de Guise & leurs adherans auoyent tout es
 mains. Le Duc de Mayenne estoit chef de la guerre en
 Guyenne, où estoit le plus fort de l'affaire. Le Roy qui sça-
 uoit bien à quelles gens il y auroit affaire, le pressa maintes-
 fois de se mettre en campagne, pour aller atraquer le Roy
 de Nauarre & le Prince de Condé. Estant à Poitiers il de-
 manda renfort, encores qu'il eust desia de grandes forces:
 avec lesquelles il n'osa ou ne peut atraquer ni rencontrer le
 Prince de Condé qui avec peu de force estoit venu vers
 Angers, pensant entrer au chasteau sur vne surprinse que le
 capitaine Halot auoit fait en sa faueur: & frustré fut cōtraint
 courir de terribles dâgers, dōt toutesfois il eschappa. Pour
 reuenir au Duc de Mayenne, ayant tourné bride vers Peri-
 gueux & Limoges, il n'y fit conqueste que de Thule, place
 tresfoible que ceux de la Religio abandonnerent aux habitas
 pour se retirer en lieux plus assurez: puis apres ayant em-
 ployé trois semaines à courtiser vne dame, print vn vieil cha-
 steau nommé Mōignac, à demi ruiné, & gardé par vn Cōcier
 ge au nō du Roy de Nauarre: de là il vint à Beaulieu, bico-
 que de nulle valeur, dont les habitans se racheterēt moyē-
 nāt mille escus, tellement que la place leur demeura avec l'e-
 xerci. e de la Religio. Gaignac, petit village appartenant au
 vicōte de Turēne fut canoné, & les payfans, qui s'y estoient
 tellement quellemēt barricadez, soustindrēt vn assaut, apres
 lequel ils se sauuerēt tous par vne ouuerture, excepté quatre
 arrestez par l'aage & par leurs playes: gēs innocēs, qui pen-
 soyēt auoit affaire à des brigandeaux ramassez, non point à
 vne armee royale. Leur simplicité ne peut apaiser la fureur
 de ces cōquerās: car ils furent pēdus. L'armee de la Ligue n'a
 yāt peu faire dauantage en Perigord s'achemina vers la Ga-
 rōne, le Duc de Mayēne ayāt laissé derriere soi les places du
 vicōte de Turēne, Figeac, Cadaillac, Caior, les maisōs du vi-
 cōte de Gourdo, & Mōrtfort place qu'il auoit desia fait reco-

*Exploits du
 Duc de
 Mayenne
 pour la Li-
 gue.*

*cl. d. 1007.
 v. 1. cassé*

noistre & de grãde importance, sur la riuierẽ de Dordognẽ toutes tenues par ceux de la Religion. Mais il aima mieũ conseruer ses amis que molester ses ennemis. Le Roy de Nauarre, qui estoit loĩn de Perigord, entendant que le Duc de Mayenne prenoit celle route, vint à Nerac; puis passa à Caumont en plein iour; sans que le Duc l'osast attaquer: combien qu'en ce temps il eust escrit au Roy qu'en brief il lui seroit vn signalẽ seruice, & assure à ses partisans la prinse du Roy de Nauarre. Pensant executer cela aussi aisẽment que feroit vn preuost des mareschaux quelque coureur, il fit avec sa caualerie vne traite de douze grand's lieues, ce qui ne seruit qu'à desferter ses cheuaux. N'ayant scẽu empescher le passage au Roy de Nauarre, il descarga sa cholere sur vingt cinq ou trente argoulets partis de Caumont, pour faire venir les contributions, lesquels furent chargez & escartez: tandis que ceux de Montflanquin lui desfirent la compagnie de la Guerche, & lui taillerent en pieces deux cens harquebuziers. Quelque temps au parauant, certains ieunes capitaines d'Agens s'estoyent iertez dedans Thoneins & fermez dans le chasteau, pensoyent faire quelques grands exploits. Le Roy de Nauarre y passant, donna charge au capitaine Lestelle d'y faire quelque effort. Les aproches & la prise furent tout vo, dont s'ensuiuit le chastiment de ceux d'Agens qui voulurent attendre dans ce ste place nullement tenable, & laquelle fut incontinent abandonnee. Le capitaine Melun quitta Mellan, qui estoit en telle defense que le Duc de Mayenne & le Marechal de Matignon ne voulurent pas entreprendre de la garder avec leur armee, aĩns la laisserent au premier venu. Matignon avec quelques forces s'estoit aproché de Castel petit chasteau sur la Garonne, basti à la vieille mode. La bresche y estoit faite lors que le Duc y furnint, qui pour auoir l'honneur de la prinse entra secrettement en composition, peu auantageuse au Roy: car il donna douze mil escus au maistre de la place, & autre recompense pour la perte des meubles & viures qui s'y perdroyent: avec vne abolition generale de ce dont il pourroit estre recerché à cause du passé. Incontinent l'armee fut conduite vers Saincte Bazelle, ville sur la Garonne si foible à cause de ses ruines, qu'il n'y auoit honneur quelconque à s'y arrester. Neantmoins ceux de la Religion qui la gardoyent se defendirent si courageusement

fement qu'ils en sortirent par composition. Les soldats François Suisses & Alemans voyans qu'on les amusoit là sans honneur ou profit se desbandoyent & mutinoyent. Le Duc de Mayenne essaya de les contenter, puis fit raser ceste place qui n'estoit tenable en sorte que ce fust. Et de là tira vers Montségur, villette foible & mal garnie: toutes fois les assiegez s'asseurans qu'ils auroyent quelque composition, endurent plus de trois mille coups de canon: les munitions leur faillirent plustost que le courage, & tindrent plus qu'on ne leur auoit commandé. L'armée de la Ligue n'y trouua que les murailles, ayant parauant contre la foy promise tué de froid sang vne partie de la garnison, quelques heures apres estre sortis par composition. Au partir de Montségur, le Duc de Mayenne se retira dedans Bourdeaux pour se rafraichir & courtirer les dames. Il y demeura deux mois, dont Matignon n'estoit gueres content à cause des pratiques qu'on dressoit contre lui.

Le Roy de Nauarre voyant que ceste armee de la Ligue composee de douze regimens d'infanterie, six mille Suisses, huit cens Reistres, & douze cens cheuaux François, s'amusoit à prendre des villages, delibera de passer en Poictou, pour s'opposer au Mareschal de Biron, sage & vaillant chef de guerre, & qui auoit en pieds vne armee toute fraische: dont il vint à bout, comme nous le dirons ci apres, ayans premièrement acheué le discours qui concerne le Duc de Mayenne, les maistres de camp & capitaines duquel s'ennuyoyent de perdre temps tandis que leur chef se reposoit. Or d'autant qu'il n'auoit encores rien fait qui valust, & consumé vne infinité de finances, la Ligue fut d'avis que les autres armées s'auançassent: & mesmes le Duc de Guise vint à Paris, remonstra & fit remonstrer au Roy que si son frere n'estoit assisté, & si les forces de Languedoc, de Dauphiné, de Prouence, de Poictou, de Saintonge n'estoyent diuerties de se ioindre ensemble, il ne pourroit nullement subsister. Là dessus le Mareschal de Biron auoit vne armee en Saintonge, le Mareschal de Joyeuse vne autre en Languedoc, son fils vne en Auvergne, Espernon vne en Prouence: on enioint au commandeur de Chastre de dresser vne armee nauale en la coste de Bretagne: tellement qu'à la requeste de la Ligue on court sus aux Princes tant par mer que par terre. Le Duc de Mayenne entendant qu'ils auoyent

*Continuatiō
des choses
faites par
la Ligue, no-
tamment par
le Duc de
Mayenne.*

de la besongne raillee en tant d'endroit, sans attendre mandement du Roy, pour satisfaire aux passions de sa femme irritée contre quelques particuliers, va assiéger Castillon villette hors du chemin, que le Roy de Navarre ne gardoit que pour commodité de quelques courses dont il bailla le gouvernement au baron de Saignac, n'y trouvant moyen de la garder, qu'en la vaillance du gouverneur. Le Capitaine Alin & quelques autres s'y enfermerent de gayeté de cœur, & aux aproches tuerent fort grand nombre des assaillans, contre lesquels ils garderent quelque temps un fauxbourg tout ruiné. Les assiegeans furent contrains canonner les barricades, desquelles autrement ils n'osoient aprocher. La peste se mit dans la place, qui emporta la pluspart: les medicamens defailloyent aux suruiuans, leurs chirurgiens estoient morts, ils n'auoyent que deux femmes pour secourir les malades. Le vicôte de Turène entreprint de les secourir, & s'auança pour se faire: mais il n'y entra point à cause de la peste qui y estoit du tout estrange. Finalement Castillon se rendit n'ayât perdu que six vingts hommes es factions de la guerre, entre lesquels se trouuerent six gentilshommes. Les malades sortirent, les sains prindrent parti, les chefs demeurèrent à Bourdeaux & à Blaye: mais les habitans furent pendus contre la foy promise par les articles secrets. Ce ne fut pas l'edit du Roy, mais la passio du Duc, qui les fit mourir. Son armee n'y gagna que des haillôs & la peste parmi: pendât que ceux de la Religio se fortifioyēt dedâs Môtrauel qui n'est qu'à vne lieue de là. Le Duc s'en alla puis apres contre Puynormad, petit meschât chasteau, où le Roy de Navarre auoit mis le capitaine Roux Catholique Romain, pour y faire seulement maintenir ses droits. L'exercice de la Religion Romaine y auoit tousiours cōtinué, & le Curé de la parroisse n'en auoit bougé. C'estoit la retraite des personages & biens des Catholiques Romains; le passage y estoit libre, mesmes aux pouruoyeurs de l'armee du Duc, où les artisans du lieu alloient ordinairement gagner leur vie durant le siege de Castillon. Nonobstant cela le Duc l'assiege; le chasteau se rend, aux conditions que tous sortiroyent avec leurs armes & bagages, & que les biens des habitans seroyent conseruez. Il ne sortit que seize soldats & six payfans, presque tous Catholiques Romains & habitans du lieu. Le chasteau fut

216. 285
 fut pillé & brûlé, le Duc voulant se venger particulièrement du Capitaine Roux qui auoit donné auis au Marechal de Maignô qu'un nommé Cussol confessoit en prison auoir esté sollicité par Lâssic de tuer ledit sieur Marechal, lequel n'en douta point, se souuenant que le Duc auoit sauté de prison ce Cussol, qu'on vouloit liurer à vn Comte ou au preuost des Mareschaux. Le Duc ayant fait si peu, sans attaquer Bergerac, Sainte Foy, & les autres places que ceux de la Religion fortifioyent deuant ses yeux, tandis qu'il s'amusoit à des bicoques avec vne armee de quinze mil hommes, demandoit de l'argent à toutes heures, promettant de ranger ceux de la Religion à tel parti qu'ils ne pourroyent plus se releuer: combien qu'ils eussent cinquante places en Guyenne plus fortes que Castillon, & fussent bien forts en Dauphiné, Prouence & Languedoc. Quant aux autres exploits du Duc de Mayenne pour lors, pource que ce sont choses qui concernent des femmes & pour l'auancement particulier de sa maison, ie n'y touche point.

Ayans parlé d'un des chefs de la ligue, il faut dire quelque mot des exploits de ses compagnons, & voir comme ceux de la Religion se comporterent. Quant à l'ordre des temps nous ne l'auons pas suivi exactement, laissant à celui qui dressera l'histoire generale de remarquer plus par le menu & exactement les conseils & exploits tant des vns que des autres. Quelque temps apres l'edit de Iuillet mil cinq cens huitante cinq, le Duc de Mercoeur de la maison de Lorraine, & l'un des chefs de la Ligue passa de Bretagne en Poictou avec deux ou trois mil hommes: mais le Prince de Condé lui chaussa incontinent les esperons, l'ayant enclos en vn des fauxbourgs de Fontenay nommé les Loges, d'où il se desgagea & marcha bien viste des premiers vers Nantes, ayant laissé ses troupes derriere, qui perdirent vne partie de leur bagage, & laisserent emmener plusieurs prisonniers. Sainct Gelais Marechal de Camp du Prince surprit quelques iours apres des compagnies de la Ligue que conduisoient le capitaine Saincte Catherine & autres. Il les estonna tellement tous qu'ils renoncerent le parti de Guise, promettans ne faire iamais guerre à ceux de la Religion, lesquels se rendirent maistres sur les Ligueurs de la Tour de Fourras sur la Charente & de Sainct Iean d'Angle, tirerent pres

*Premiers
 exploits du
 Duc de Mer
 coeur, chef
 de la Ligue
 en Breta
 gne.*

de la Ligue

*20017. 10. 11
 10. 11. 12*

744. 13
 Siège de
 Brouage.

de deux cens hommes de la garnison de Brouage, prin-
 dre le passage d'Hiers, au moyen dequoy le Prince ap-
 procha de Brouage pour l'assieger à la portee du canon, re-
 ceurent par composition la tour de Mornak, vers les isles
 d'Alleuerti: & lors le sieur de la Trimouille, ieune Seigneur
 valeureux, modeste, & des plus anciennes & nobles mai-
 sons de France, se vint ioindre au Prince, lequel resolut de
 serrer de pres Brouage, où il y auoit peu d'hommes & de
 viures sous la charge du sieur de Sainct Luc, auquel le Ca-
 pitaine Ranques commandant en l'isle d'Oleron enleua vn
 basteau & vingt deux hommes tant capitaines, gentils-
 hommes que soldats enuoyez prisonniers à la Rochelle.

Memorable
 voyage du
 Prince de
 Condé vers
 Angers: &
 ce qui en a-
 uint.

J'ay touché vn mot ci deuant du chasteau d'Angers: ici
 l'en diray dauantage, à cause de ce qui s'en ensuiuit. Trois
 Capitaines, nommez du Halot partisans du Roy, Fresne
 ennemi du Comte de Brissac, Rochemorte affectionné au
 Roy de Nauarre, s'accordent ensemble pour se saisir du cha-
 steau d'Angers, l'vne des fortes places de France. Brissac au-
 uoit là pour lieutenant vn nommé le Capitaine Grec, avec
 douze soldats. Fresne le visita, & conuie à dîner y va, a-
 compagné de Rochemorte & autres qui besongnent telle-
 ment qu'ils tuent à l'entree les soldats qui n'estoyent de
 leur faction. Grec sortant au bruit rencontre Fresne, qui le
 poignarde. Du Halot qui estoit à la premiere pointe, au
 lieu d'entrer au chasteau, voyant ceste execution, donne en
 la ville, & auoue auoir fait prendre la place pour le Roy: ce
 non obstant il est saisi prisonnier. Rochemorte auertit in-
 continent le sieur de Clermont, lequel enuoye en poste
 donner auis au Prince de Condé de ce qui estoit auenu.
 Ceux de la ville inuestissent le chasteau, & toute la contree
 y acourut. Sur le soir, ils demandent de parler au Fresne, qui
 voulant sortir & estant encore sur la planche abrissee, d'en-
 tre plusieurs harquebuziers apostez vn s'auança de tirer.
 Voulant rentrer, Rochemorte & les siens voyans le peril,
 leuent la planche: le Fresne forclos se prend aux chaines, où
 ceux de la ville lui couperent les mains, tellement qu'il
 tomba dans le fossé, où vn Cerf, que lon y nourrissoit ache-
 ua de le deschirer de ses cornes. Du Halot fut incontinent
 apres executé à mort publiquement en la ville. Roche-
 morte enquis pour qui il tenoit, respond pour le Roy de
 Nauarre: & lors il ne fut question que de tranches & de
 gardes.

111. de la France
 1644.

gardes, attendant le Duc de Joyeuse qui y arriva peu apres. Quelques iours se passerent, tant qu'une apresdisnee Rochemorte apuyé & sommeillant sur l'une des fenestres du chasteau receut vne harquebuzade où il y avoit deux balles: l'une lui coupa la gorge, l'autre la langue, tellemēt qu'il tomba roide mort. Seize soldats qui y restoyent, divisez à cause qu'il n'y en avoit que sept de la Religion, commencerent à parlementer, ce qui dura quelques semaines. Le Prince qui estoit devant Brouage, ayant au commencement d'Octobre 1585. eu avis de la surprinse de ce Chasteau, & de la response de Rochemorte, ne sachant rien de ce qui estoit avenu depuis, resolut de tirer en diligence celle part: pource que telle place seroit vn arrest aux forces de la Ligue, & vn grand moyen pour entreprendre avantageusement sur les Ligueurs. Ayant pourveu, comme il fut possible en si grande precipitation de voyage, aux affaires qui le detenoyent, il se mit en chemin avec sept ou huit cens maistres, & mil ou douze cens harquebuziers à cheval: avec lesquels non sans grandes incommoditez il passa sur basteaux le fleuve de Loire aux Rosiers entre Saumur & Angers, entreprise aussi hazardeuse qu'autre de nostre temps. Car venant à estre frustré de son dessein, comme il fut, Rochemorte n'estant plus, il estoit enclos entre deux rivières & entre plusieurs armées de la Ligue: & n'avoit point de basteaux en reserve pour repasser: car ceux qui lui avoyent servi s'estoyent trouvez d'avanture. Neantmoins il donna iusques aux fauxbourgs d'Angers, & dedās les barriquades, où vn iour entier se passa en escarmouches. Ayant essayé d'avoir nouvelles du chasteau, il entendit que ce n'estoit place pour lui: car on ne lui fit aucū signal, combien que les tocsains, les escarmouches, & chamades des trompettes du Prince se presentassent. Aussi la composition estoit arrestee. Pourtant fut concludue la retraite qui se feroit par les sieurs de la Trimouille, d'Avantigny, & de la Boulaye. Estans arrivez à Beaufort, non loin d'Angers, où le sieur de Laval s'estoit ioint au Prince, restoit de trouver moyen de repasser Loire en diligence: à quoy ne fut promptement pourveu: mais cōme le sieur de Laval & vne partie des troupes furent passez, parurent deux grands basteaux couverts, pleins de Canons & gens de guerre. Nostant la Boulaye se hazarda de passer le mesme iour

avec sa compagnie & ne perdit pas vn seul homme. Le reste de l'armée du Prince estoit entre Lotion petite riuere & Loire en fort mauuais pays pour les cheuaux. Les Ligueurs eurent lors faite d'espions: ils estoient à vne lieuë Françoisise en grosses troupes au dessous & au dessus du Prince, lequel pour lors & en vn danger tout present ne trouua point de resolution ni en son conseil ni en soy mesme, de ce qui estoit à faire. Il repasse le Lotion, estant presque le seul assureé en toute sa petite armee, & à tous ceux qui lui representoyēt d'heure à autre le peril, ne respondoit sinō. *Il faut combattre.* Estāt retourné à Beaufort, les sieurs de Laval & la Boulaye se retirerēt prōptement en Poictou, où leur presence seruit grandement. Vn gētilhomme de leurs troupes nommé Douault repassa Loire à nage, & vint retrouver le Prince disant qu'il vouloit viure & mourir avec lui. Quāt au Prince, ayant passé la riuere de Loire à Lude, non sans difficulté: trois iours apres il entendit que d'vn costé le Duc de Mayenne estoit passé à Orleans avec quinze cens cheuaux tāt Reistres que François, pour lui couper chemin de là Loire, s'il le repassoit. Espernon, Biron, & la Noblesse de la Cour avec plusieurs cornettes de caualerie, & quelques regimens d'infanterie, estoient vers Bôneual en Beaufse, pour lui venir à l'encontre. La Chastre auoit pourueu qu'il ne trouuaist pont, moulin, basteau ni passage sur Loire. Ioyeuse estoit à dos: & toutes les Communes faisoient le guet, prestes à s'esleuer au premier tocfain. Les troupes du Prince estoient si harassées que rien plus: les cheuaux qui couroyēt iour & nuict ne repaissoyēt quasi point: les moyēs qu'on pensoit auoir de passer Loire en deux, ou trois endroits entre Blois & Amboise defaillirent: l'estonnement croissoit & les troupes bien petites diminuoyent. Or quoy qu'elles fussent desia cōme veincues, toutesfois vne particuliere & du tout extraordinaire prouidence de Dieu. (lequel vouloit de sa propre main dissiper ceste armee, sans permettre que les ennemis iurez d'icelle s'en attribuaissent louāge quelcōque, & sans la vouloit exterminer, ains au contraire la remener à sauueté, apres l'auoir chastiee de sa verge) retint, tellement les armees de la Ligue qui enuironnoyent de toutes parts ces gens, qu'elles auoyent mesmes peur que le Prince allast attaquer les vnes apres les autres, & disoyent qu'il n'eust pas entrepris de tirer vn tel chemin & si hazardeux, s'il ne se fust senti suffisamment fort pour

pour battre & rompre tous ceux qui voudroient l'empescher de passer. Sur ces difficultez qui croissoient en la petite armée du Prince, en survindrent deux autres: l'une que ceux qui auoyent des amis en Beaufse, au Perche, Vendosmois & au Maine, se desrobeyent: de sorte qu'il y avoit telle Cornette, où l'on n'eust pas trouué vingt hommes. L'autre fut que le sieur de Rohan & plusieurs Seigneurs de la troupe, n'estans nullement d'avis qu'on tirast plus avant, & que ce seroit s'enfoncer en vne ruine euidente, prirent congé du Prince, & tournerent bride vers la Bretagne, où ils coururent de grands dangers: neantmoins avec le temps, malgré les efforts du Duc de Mercœur, repasserent courageusement Loire, & se rendirent saufs dans la Rochelle, au grand esbahissement & contentement de chascun, qui les tenoit pour perdus. Ceste separation fit que le Prince se trouua avec sa seule Cornette, la compagnie du sieur de la Trimouille, quelques chevaux legers & harquebuziers à cheval du sieur de Clermont, & vingtreing ou trente gentilshommes de Poictou qui marchoyent devant presque d'ordinaire avec le sieur S. Gelais. C'estoit sur la fin d'Octobre 1585. que le Prince fut auerti de plusieurs endroits qu'il auroit bien tost tant de forces ennemies sur les bras, que c'estoit fait de lui, si prôprement il ne pouruoyoit à soy. Il estoit lors pres de Vendosme: & fut inflammé prié de tous les Seigneurs & gentilshommes restez pres de lui, de regarder à la conseruation de sa personne, laquelle mise en seureté le reste se retrouveroit à temps. Ayant d'une face & façon tousiours pareille pourueu au departement des compagnies pour leurs retraites, iusques à celles de ses domestiques & seruiteurs: laissant la charge principale aux sieurs de Clermont & de Saint Gelais, il partit sur les onze heures du soir, acompagné des sieurs de la Trimouille, d'Anantigny, de quelques gentilshommes, & d'aucuns de ses principaux officiers en fort petit nombre. Il courut d'estranges dangers es diuerses routes, qu'il fut cōtraint faire, pour raigner l'isle de Grenezé en la mâche d'Angleterre. De ceste ille il fut porté en Angleterre, où la Roine lui fit tous les bons accueils qu'il est possible de penser, & le fit acompagner par bon nombre de Noblesse & de gens de guerre en vaisseaux bien equippez iusques à la Rochelle, où il fut receu avec vne ioye & allegresse indicible de grands

1585
de vendosme
dans le...
Anglois

& de petis. La prudence de S. Gelais de Bois Dulic, d'Au-
 bigny, de Tifardiere, & d'autres gentilshommes sauua le
 reste des troupes, pres la forest de Marchenoir, où ils receu-
 rent diuers auis du danger qui les talonnoit. Car ils furent
 d'auis de se separer par fort petites troupes, cōme de dou-
 ze ou quinze, pour se sauuer plus aisēmēt, n'estant possible
 que demeurans en gros ils peussent subsister encores vne
 heure; car ils voyoyent les ennemis venir à eux de toutes
 parts. Ayans donc quitté leur bagage entierement, des-
 chargez de picoree, & deuenus pour la pluspart meilleurs
 Chrestiens qu'ils n'estoyent partis du siege de Brouage, ils
 se sauuent: & quoy que les villes d'Orleans, Blois, Amboi-
 se, Tours, & autres fussent estroitement gardees, neant-
 moins plusieurs, voire avec leurs armes, passerent la riuere
 sur les ponts d'icelles, prenant chascun d'eux tel pretexte
 qu'il vouldr. Sainct Gelais avec douze ou quinze de sa sui-
 te, abandoné en pleine Beaulse par vn Catholique Romain
 qui le conduisoit, sous esperance de le serrer en quelque en-
 droit pour en tirer vne bonne rançon, descouurit trois cor-
 nettes de lanciers qui venoyent à lui. A ceste cause il se ser-
 re en lieu couuert. Surquoy auint vn cas memorable. Les
 yeux de ceste troupe de gensdarmes furent tellement bau-
 dez, que sans descouurir S. Gelais ni aucun de sa suite, ils
 passerent à costé d'eux à leur main droite, sans qu'il y eust
 plus de distance entre eux qu'environ cinquante pas, &
 neantmoins c'estoit en campagne rase & descouuerte. Il
 y auoit seulement vne grange de mestairie entre les vns &
 les autres. S. Gelais & sa suite ne bougerent de deuant la
 grange dans le grand chemin: tandis que toute ceste gen-
 darmerie passoit derriere la grange en l'estendue du chāp
 sans qu'vn seul vint se rendre dans le grand chemin. S. Ge-
 lais ainsi deliuré s'auança vers Orleans, & trauersant pres
 Iauille le grand chemin de Paris, passa parmi plusieurs
 compagnies espartues par la Beaulse, puis se jetta en la fo-
 rest d'Orleans, où ayant tracassé long temps avec grand
 peine il gaigna en fin pres de Gyen le bord de Loire, puis
 ayant seiourné vn peu en Berry, repassant la Creuse, la Vié-
 ne, & le Clain, se rendit finalement à la Rochelle où il
 trouua le Prince, & tous les chefs & Capitaines de l'armee,
 chascun desquels auoit experimenté en quelque façon
 speciale l'assistance de Dieu, sans qu'il s'en fust perdu vn
 seul.

Enf. 200

seul. Quant au siege de Brouage, le sieur de S. Mesmes y ayant sejourne environ vn mois apres le depart du Prince, fut contraint se retirer & congedier ses troupes.

Le Marechal de Biron auoit esté enuoyé en Poictou avec mil ou douze cens cheuaux, & de trois à quatre mil hommes de pied, pour fatiguer la Rochelle, & faire le degast es enuironz. Enuiron le premier de iuin 1586. le Roy de Nauarre venu de Gasconne, ayant trauersé le Perigord, l'Angoumois & le Poictou iusques vers Loudun, s'achemina vers la Rochelle, puis à Marans, où il donna ordre auant qu'il lui fut possible, ayant logé es enuironz de Marans les compagnies des sieurs des Peuilhes, la Grandville, Dracville, Sainte Foy, Barache, les regimens de Sorlus & Neufui. Il y auoit d'autres capitaines qui se monstrerent non moins volontaires, ausquels le Roy de Nauarre donna pour chef le sieur de Fouquerolles, qui fit vn tresgrand deuoir en ceste guerre. Le capitaine la Jarrie estoit gouverneur de Marans. Sur la fin de iuillet, Marans bourg & chasteau fut assiegé, & apres quelque batterie, la resolution des defendans fut condescendre le Marechal de Biron à accorder qu'il retireroit son armee, & lui feroit passer la Charente, sans attaquer Thonne Charente tenue par ceux de la Religion, & que Marans demeureroit libre pour le trafic. Deux ans apres, Lauerdin s'empara de Marans, isle, bourg & chasteau, y laisât des Cluseaux pour gouverneur lequel y ayant sejourne deux mois, fut assailli par le Roy de Nauarre à la merci duquel il se rendit, & fut enuoyé prisonnier à la Rochelle. Depuis Marans demeura en paix.

Il nous faut voir sommairement ce qui se passa en diuers endroits du royaume, à la fin de l'an 1585. & en l'an suuant 1586. & monstret premierement quel bien s'ensuiuit du passage des sieurs de Lual & de la Boulaye avec leurs compagnies de gens d'armes & de harquebuziers à cheual apres qu'ils eurent laisné le Prince de Condé à Beaufort. Ils pouuoient estre en tout quatre ces cinquante hommes, qui marchans serrez à iournees raisonnables paruindrent sans combat à Massire au dessus de Niort où ils trouuerent le pont rompu, qu'ils resirent en diligence avec charrettes & autres moyens qui se presenterent; puis arriuez à S. Iean d'Angely où la peste estoit fort allumee, la compagnie de

Prinse & reprise de Marans.

Montant par 11 annes

Des diuers exploits de guerre du sieur de Lual & autres en Poictou, Saintronge & ailleurs.

la Boulaye se desbanda. Le Marefchal de Matignon estoit cependant en Saintonge cèrchât occasion d'exploiter quelque chose avec l'armée qu'il auoit pour la Ligue, & faisoit des courfes es enuïrons de S. Ieân & Taillebourg. Le sieur de Lual, acompagné des sieurs de Ricux, de Tanlay, & de Saily ses freres, alloit presques tous les iours à la guerre. Surce Matignon se trouua pressé de faire retraite en Guyenne, fust pour ioindre ses forces avec l'armée du Duc de Mayenne, des exploits de laquelle nous auons parlé ci deuant, fust pour rompre les desseins du Viconte de Turéne, lequel avec trois ou quatre mille harquebuziers faisoit la guerre en Limosin, & y auoit prins l'Euêsché de Tulles: ou pour autre occasion. Auant que partir, il laisse dans Taillebourg quatre compagnies sous le capitaine Beaumont, prenant pretexte de ce faire sur la garde du passage de la Charente. Du commencement Beaumont essaya de finesse pour enleuer le chasteau de Taillebourg des mains de la dame de la Trimouille, qui y estoit avec sa fille mariee tost apres au Prince de Condé. Voyant que cela n'auoit point succédé, il plante des fortes barriquades à la porte du chasteau, y pose corps de garde, bloque l'issue de ce chasteau, & en barre l'entree, puis commande à faire percer des maisons prochaines & à tirer harquebuzades à ceux de dedans, qui respondent à coups de canon & de grosses pierres ietees sur les maisons pour acrauancer les assaillans. Ces premières escarmouches durerent enuiron cinq iours: cependant le sieur de Lual auerti du danger où estoit cette dame (laquelle lui fit entendre par quelques pages du Prince, qu'elle feignit chasser du chasteau, le moyen d'y entrer) partit pour le secours avec enuiron cent maîtres, & quatre cens harquebuziers. Arriué pres de Taillebourg sur l'apresdinee, les sieurs de la Boulaye, Lorges, Montgommery le ieune & autres iusques au nombre de vingt cuirasses mirent pied à terre & donnans du costé de la garenne entrèrent dans le fossé qui est entre le chasteau & la ville. Suiuis de quelque nombre d'harquebuziers ils changerent brusquement Beaumont & les siens par diuers endroits. Pour le commencement il fit vne belle resistance, se defendant des maisons où les soldats s'estoyent retirez, & de la barriquade qui estoit deuant le chasteau. Les assiegez voyans le secours pointerent leur artillerie contre la

*Siege du
chasteau de
Taillebourg.*

barriquade & les maisons de la ville, dont vne fut abattüe. Ces diuerses charges estönerent les compagnies de Beaumont qui commencerent à mesnager leurs vies. Le Capitaine Picart parti de Sainctes, s'estoit ioint à ces compagnies de Beaumont la nuict precedente, avec enuiron six vingts hommes amenez de renfort. Plusieurs furent pris, les autres mis en fuite, que la nuict, les marais & la riuere sauuerent tellement quellement. Peu y moururent car il ne s'en trouua de morts du costé des assiegeans qu'enuiron soixante, des autres cinq ou six seulement. Les blessez & prisonniers furent doucement traitez, & renuoyez pour la pluspart sans rançon, entre autres Beaumont leur chef, le capitaine la Roque, & autres qui auoyent commandement. Durant le combat, le sieur de Laual demeura en bataille hors la ville sur l'auenue de Sainctes. De là il descourrit quelques fuyards qui se sauuoient avec vne enseigne. Il les fit charger par son frere de Ricux, qui suiui de dix ou douze cheuaux, tua les vnz, blessa, & print les autres avec l'enseigne. Trois autres encore furent gaignees. On laissa dans le chasteau quelque garnison, & depuis la Boulaye y fut establi gouverneur. En ce temps le Duc de Mayenne passa pres de S. lean d'Angely, son armee où il y auoit deux mil cheuaux François, Reistres & Albanois, cinq mil hommes de pied, & force artillerie avec vn grand attirail. Il n'osa rien entreprendre sur S. lean, ains se contenta de dresser quelques embuscades qui n'eurent point d'effect. Peu de tēps apres le sieur de Laual print par composition sans batterie le chasteau de Tours: & apres que le Prince de Condé eust remis ses forces en vn corps d'armee, le chasteau de Dompierre pres Sainct lean, appartenant au Marechal de Rez, fut prins par composition, où les soldats du Prince se refirent & recompenserent de leurs pertes, ayans trouué leans vn tresgrand butin. Plastique gouverneur de Pons pour le Roy de Nauarre surprint par escalade la nuict du vingt trois de Feurier mil cinq cens huitante six Royan forte place proche de Brouage: dont il acquit autant d'honneur que les Ligueurs en receurent de desplaisir & dommage. Le seiziesme iour de Mars ensuyuant le Prince de Condé espousa dans Taillebourg la sœur du sieur de la Trimouille, de laquelle il eut vn fils, & ne vescut gueres en ce second mariage,

*Exploits du
sieur de Laual
jusques
au iour de
la mort de
lui & de ses
freres.*

*fol 303
sa sœur*

comme nous le verrons ci apres. Cependant le sieur de Laual reprint Soubize, & en chassa les Ligueurs: puis Morinak en Alleuert, S. Gelais s'empara pour le Prince de Montdenis & Chizay sur la Boutonne. Ranques chassa les Albanois du chasteau de Sasay, lequel fut repris à composition puis apres par Malicorne gouverneur de Niort. Enuiron le commencement d'Auril S. Luc gouverneur de Brouage ayant quelque entreprise sur l'isle d'Oleron, appella du secours, entre autres Tiercelin avec son regimen composé d'environ quatre cens harquebuziers, cinquante mousquetaires, & bien deux cens picquiers, soldats resolu, n'ayans pour tous drapeaux que leur enseigne Colonelle. Le Prince

Le Prince de Condé se resoud avec petites forces d'attaquer l'un des plus braves regimens de la Ligue.

ce auerti resolut d'aller apres ce regimen, mais ne le trouuant où il pensoit se retira à Taillebourg avec les sieurs de Laual, la Boulaye & autres. Tost apres ayant sceu que Tiercelin estoit repassé d'Oleron à Marennes, pour s'en retourner à Saintes, il le va attendre sur le chemin assez pres de là. Quelques gensdarmes voulurent sortir de Saintes: mais ils furent chargez & rompus par Cargrois qui conduisoit les argoulets du sieur de Laual. Apres ceste escarmouche le Prince se retira dans Taillebourg. Quant à Tiercelin, encores qu'il sceust que son retour estoit espié, il n'en tint compte, se contiant en la force de son regimen, resolu de combattre tout ennemi, en quelque endroit qu'on vinst l'assaillir. De fait le septiesme d'Auril il print son chemin vers Saintes, gaignant pays & marchant en bon ordre. Le Prince, qui auoit encore plus de cœur que Tiercelin, entendant ces nouvelles, monte à cheual acompagné de la Trimouille son beau frere, la Boulaye, Auantigny & autres au nombre de trente, avec autant d'harquebuziers: puis tire droit vers Tiercelin lequel il trouue enuiron à mille pas du fauxbourg de Saintes, le charge en queue, & lui tue trente ou quarante hommes, le reste du regimen se rangeant en bataille à la faueur des hayes & du grand chemin. En ceste premiere charge la Trimouille eut son cheual tué entre les iâbes, & sans vn prompt secours estoit en danger. La Batardey enseigne de la Boulaye y fut tué: Chanterelles & le Capitaine Navarre blesez à mort: Auantigny blezé à la main & au genouil. Ce nonobstant, le Prince voyant le sieur de Laual qui estoit couru querir sa compagnie vn peu eslongnee de là, & venoit au galop avec enuiron tréte cinq cheuaux,

chevaux, lui commande de donner droit à l'ennemi. Ce ieune Seigneur plus prompt à executer qu'on ne lui auoit commandé, franchit hayes & fossez, tire droit à l'enseigne colonnelle environnée & couuerte d'un barailon de picquiers, lesquels il rompt, combat celui qui portoit l'enseigne, la lui oste, & le met en fuite, avec tous les soldats du regimen, dont soixante demeurèrent sur la place. Tiercelin blessé au bras se sauua, avec fort grand nombre de blessés. Mais le sieur de Lual y perdit Saily dit Tanlay (à cause que l'autre estoit mort de maladie, peu auparauant à S. Jean.) & Rieux, ses deux freres, blessés si rudement l'un à la teste, l'autre au petit ventre, qu'ils en moururent en dedans deux iours apres. Cargois y receut vne harquebuzade au genouil. Le Prince fit deux belles charges à la cavallerie de Sainctes qui vouloit secourir Tiercelin, & la mit par deux fois en route, remportant les armes & despoilles, avec l'enseigne Colonel: mais tresdolent de la blessure mortelle de ces deux ieunes Seigneurs, qui furent suivis du sieur de Lual leur frere, lequel acablé de tristesse en se voyant priué de trois freres, de la plus grande esperance qu'il estoit possible de penser, & qui moururent fort Chrestienement, rendit l'esprit à Dieu huit iours apres. Ils suiuoyent en pieté, modestie & valeur, les traces du Seigneur d'Andelot leur pere, Cheualier sans peur, qui quelques années au parauant (comme nous l'auons dit ci dessus) estoit mort de maladie dedans Sainctes. Ses fils moururent apres, deux au combat pres des portes: & deux de maladie & de regret. Tous quatre furent inhumez ensemble dans le temple du chasteau de Taillebourg.

L'ay dit ailleurs vn mot du voyage du Roy de Navarre de Gascongne en Poictou: ce qui merite vn peu plus ample recit. Au mois de Feurier 1586. Maignon ayant assiegé Castels, le Roy de Navarre acompagné de deux à trois cens maistres & enuiron dix huit cens harquebuziers en fit leuer le siege, & voulut disner dedans ce chasteau, pour tesmoignage qu'il en auoit chassé son ennemi. Puis il fit vn voyage en Bearn pour donner ordre aux affaires: ce qu'ayant expedié il tire vers Nerac, & passant à Eauze, ville siene, entendit que le Duc de Mayenne s'acheminoit pour l'empescher de passer la Garonne. Ce nonobstant il fut à Nerac, pour assurer la place: au sortir il print son chemin droit

*Les vaincus
perdēt plus que
les vaincus.*

*l'auant
de
fols
d'Andelot*

l'Andelot

*Ce que fit le
Roy de Navarre au
deuant de
des quatre
tre armées
de la Ligue,
dressées con-
tre lui.*

à Barbaſte, & le continua comme pour aller à Caſtel-jâ-
loux. Eſtant à deux lieuës pres au milieu des bandes, il leur
fit entendre ſon intention, & avec vingt gentilshômes bien
montez & dix ſoldats de ſes gardes marcha vers Caumont,
laiſſant la conduire du reſte qui eſtoit de deux à trois cens
argoulets mal montez & deſarmez, & environ quinze har-
quebuziers des gardes, au ſieur de la Roque pour paſſer à
Sainte Bozeille, ce qu'il fit ſans empeſchement, encore que
l'armee de Matignon ne fuſt qu'à trois lieuës de là. Le Roy
arrivé à Caumont, y diſna tout à ſon aiſe, nonobſtant que
le Duc de Mayenne ne fuſt qu'à deux lieuës de ſon paſſage,
& apres diſné paſſa la riuere, ſans empeſchement ni perte
d'aucun des ſiens. Se retrouvant le lendemain à Sainte Foy
avec tous ſes gens, il y ſejourna trois ſepmaines entieres, al-
lant de fois à autre à la chafſe, ſans que le Duc tint conte
de le venir ſaluer avec ſon armee, entores qu'il ne fuſt
qu'à trois lieuës loin de lui. Pourtant le Roy de Navarre
tira en Poictou, où ayant fait teſte au Mareſchal de Biron, il
ſ'achemina vers la Rochelle, viſita l'armee de mer, fit ré-
ferer par vne paliffade ceux de Brouage. Sur la fin de l'an-
nee 1586. ſurſeance d'armes avoit eſté accordee de part &
d'autre par l'entremiſe de la Roine mere & du Roy de Na-
varre: mais elle fut ſans effect par l'artifice des chefs de la
Ligue, qui ne taſchoyent qu'à amuſer le Roy de Navarre
pour le ſurprendre.

M. D.
LXXXVII.
*Premiers
exploits du
Duc de
Joyeuſe pour
la Ligue con-
tre le Roy
de Navarre.*

Au commencement de l'an 1587. il vint à Marans bien
accompagné pour traiter de reche avec la Roine, laquelle
voyant ſon gendre venu en intention de la tancer non pas
de la croire, recula, & finalement quitta le Poictou pour re-
venir en Cour, ayant entendu le vent de quelques nou-
veaux deſſeins des Ligueurs. Quant au Roy de Navarre,
il ſe mit à faire la guerre avec quelques canons ſournis par
ceux de la Rochelle, print Chisay par compoſition, & Sa-
ſay d'affaut, où il fit pendre quelques voleurs de Nyort, qui
ſ'y eſtoyent opiniâſtrez, puis contraignit ceux de S. Mai-
xant à ſe rendre, & toſt apres eut Fontenay à ſa diſcre-
tion, y ayant fait batterie de neuf pieces, & print par eſca-
lade Maulcon, par la hardieſſe des troupes du Prince de
Condé, qui n'eurent la patience que le canon euſt ioué.
Pendant ces exploits, le Duc de Joyeuſe, beaufrere du
Roy

Roy, s'avança pour passer la riuere de Loire avec vne puissante armee. Le Roy de Navarre ayât desfait quelques compagnies de celles qui entroyent vn peu trop auant en pays fit retirer partie de ses troupes vers S. Maixant, le reste en Saintonge, pour s'en seruir selon les occasions, à la ruine de ceste armee nouvelle. Mais les regimens de Charbonniere & de Bory estans demeurez dans le bourg de la Mothe saint Eloy, sous promesse de faueur par ceux du chasteau, furent chargez & desfaits par l'armee de Ioyeuse, à cause que ceux du chasteau les trahirent, & prestèrent mesmes des pieces pour rompre leurs barricades. Soudain Ioyeuse assiegea saint Maixant, qui resista quinze iours à la furie des canons & de toute ceste armee, finalement se rendit par composition en laquelle Ioyeuse ne voulut qu'on comprinst M. de la Harriette ministre du lieu, lequel il fit executer à mort, dont plusieurs deslors presagerent que ce Seigneur trouueroit bien tost quelque malencontre. Il laissa Marans où lon estimoit qu'il iroit fraper: car ayant sceu qu'on l'y attendoit il tourna vers Thonnay-Charante, prinse par composition: assailli à l'improuiste la compagnie du sieur des Pueilhes en vn village, où les assaillis firent vn merueilleux deuoir: mais estant la partie trop forte du costé de Ioyeuse, apres que les vns eurent esté tuez en combatant, les autres s'estans cachez par les caues, les autres rendus sous la foy promise, presques tous furent tuez de sang froid, avec beaucoup de cruauitez barbares: car les Ligueurs faisoient despouiller ces prisonniers tout-nuds, & sans pitié essayoyent la force de leurs bras & le tranchant de leurs espees sur des corps desnuez de toute defense. C'estoit vne bestialité farouche coustumiere aux troupes du Duc de Ioyeuse, lequel en auoit fait faire autant aux soldats de Debori & Charbonniere, contre sa foy. Il y auoit en ceste compagnie de fort braues hommes, & plusieurs enfans de bonne maison tant de la Noblesse que du tiers Estat. Ce fut vn article qui ne seruit guerres au Duc à Coutras. Pendant cela le Prince de Condé auoit reprins Thonnay-Charante à l'occasion dequoy le Duc rebroussa chemin avec son canon, & l'ayant battue la reprint sur quinze soldats commandez par vn sergent

1587

1587
1587
1587

1587
1587

homme courageux mais vn peu trop opiniastre. Puis après il print par composition l'abbaye de Maillozay: & voulant attaquer Marans & Talmont n'osa, pource que les forces contraires s'apprestoyent à lui faire teste, ioint que la peste estoit de iour à autre son armee: pourtant se retira-il au commencement d'Aoust à Paris, où il fut receu avec toutes les caresses qu'on peut lui faire. Lauerdin auoit esté laissé en sa place pour commander en l'armee: mais le Roy de Navarre lui chaussa de si pres les esperons, qu'il desfit trois compagnies de gensdarmes, print leurs cornettes, plusieurs capitaines & gentilshommes prisonniers, poursuiuit Lauerdin iusques à la Haye de Touraine, & retournant receut les troupes que le Comte de Soissons lui mena, & celles de Normandie conduites par Colombieres, après la desfaite de celles que le Duc de Mercœur menoit de Bretagne au Duc de Joyeuse son beaufrere, où son riche bagage demeura gaigné par la conduite du Vicomte de Turenne.

Derniers exploits du Duc de Joyeuse: sa desfaite à Contras où il est tué.

Le Roy de Navarre estant à la Rochelle receut nouvelles certaines que l'armee des Reistres s'acheminait pour venir à lui: pourtant resolut-il de s'acheminer en Gascongne, afin qu'ayant recueilli quelques troupes il retournaist en diligence pouruoir à ce qui estoit plus prochain. Or pour se joindre à son armee en Saintonge il falloit passer deux petites riuieres, la Drongne & l'Isle, ce que le Duc de Joyeuse vouloit par toutes voyes empescher, ayant (ce disoit il) charge de donner bataille à quelque pris que ce fust, & concludant que la desfaite du Roy de Navarre (dont il asseuroit soy mesme, ses maistres, ses compagnons & ses valets) rompoit entietement l'armee estrangere. Il auint tout à rebours de ce que ce ieune Seigneur, enyuré de sa precipitee & trop soudaine grandeur mondaine, auoit follement imaginé. Car il fut fauché en vn instant: l'armee estrangere dissipée, & le Roy de Navarre demeura en pieds, pour voir puis après donner de terribles eschees à la Ligue & contempler mat le Roy d'icelle. Tant est admirable ce lui qui enueloppe les grands & les petis du monde en la confusion qu'eux-mesmes ont tissue! Pour reuenir au Duc de Joyeuse, ayant receu renfort de cavallerie & d'infanterie, avec toute son armee de douze mil hommes de combat, ou enuiron il se met en campagne. Le principal suter de ceste

l'escadron du Vicomte: mais il ne l'entamapoint, ains fut contraint se retirer d'où il estoit parti. Les trois autres escadrons des Princes virent tout ce choc de pied ferme, qui n'estoit qu'un coup d'essay, au pris de la desmarche du Duc de Ioyeuse, lequel suivit d'un gros de cauallerie, ayant à ses costez deux hayes de gendarmerie s'auança resoluement pour venir à la charge & à vne meslée generale, de laquelle il esperoit emporter les trois principales testes de la maison de Bourbon. & triompher ce iour par dessus tous les guerriers de nostre siecle. Mais ces trois Princes, marchant chacun d'eux à la teste de son escadron, s'acheminèrent premierement au pas, puis au trot, finalement (le signal donné) à toute bride, & chargerent en mesme instant, separément toutesfois, & chacun selon sa route, si valeureusement ceste multitude de cauallerie & gendarmerie Liguense, que toutes les troupes furent aussi tost meslées & aux mains: tellement que les lances ne seruirent que de bois sur le champ. C'est chose estrange qu'en moins de rien la furieuse armée du Duc de Ioyeuse, couuerte & equippee à l'auantage, flanquée à droite & à gauche de deux gros bataillōs cōposez de plusieurs regimens d'infanterie, fut renuersee par vne troupe moindre des trois parts: car à neuf heures la meslée commença, & à dix heures ne se trouua pas vn seul homme de l'armée du Duc, qui eust les armes en main, où que lon vid ailleurs que par terre ou en fuite. Comme la cauallerie & gendarmerie, quoy que trespuissante, fut tantoit renuersee, soulee, partie abatue sans plus se releuer, partie mise à vau de route: en aussi peu de temps fut desfaite l'infanterie attaquée par le regimen du Roy de Nauarre, où commandoyent pour maistres de Camp, Castelnau, Parabiere, Salignac & autres, à la droite du Roy de Nauarre: & à la gauche, Charbonniere, Preau, Lorges, & plusieurs autres vaillans chefs, lesquels, chacun à son escgard, suyans couragement l'occasion de la victoire taillerent en pieces tous ceux qui voulurent resister, & mirent de tous costez le reste en route. Le champ de bataille se trouua couuert d'hommes & cheuaux tuez, la terre semée d'armes, & entre autres de lances si espais ionchees qu'elles empeschoyent le chemin. Ceste victoire fut tant plus honorable au Roy de Nauarre, qu'elle ne lui fut sanglante: car en vne si grande multitude de morts de l'armée

l'armée contraire, il y perdit fort petit nombre d'hommes soit de pied, soit de cheval : & en ce peu qui y demeura ne s'entrouua vn seul de marque ou de commandement. De l'autre part tous les chefs furent ou tuez, ou blesez, ou pris, sauf Lauerdin & le capitaine Mercure, qui se sauuerent a toute peine, sur tout le dernier, lequel pensant que le Duc fust demeuré victorieux, auoit donné iusques dans le bourg de Contras, & estoit desia apres le butin : mais il fut contraint incontinent plier bagage lui mesme & s'enfuir bien viste, sans rien emporter. La victoire fut poursuiuie trois heures ou plus, & en ceste des fuyards en furent que tuez, que pris vn grand nombre. Toutes les cornettes furent prinſes, mesmes la generale : le Canon emmené, le bagage perdu : l'action de graces au retour de la poursuite rendue à Dieu sur le champ de la bataille : les blesez furent enleuez, les morts enterrez, les logis des vaincus bruslez : & ce que combla l'honneur du Roy de Nauarre fut qu'il ne parut moins humain & courtois entiers les prisonniers & blesez, qu'il s'estoit monstré vaillant, (comme aussi firent les Princes, Seigneurs, gentilshommes, chefs, capitaines, membres de compagnies & soldats de son armée) en l'ardeur du combat. Il fit soigneusement penser les blesez, renuoya presque tous les prisonniers sans leur faire payer rançon, gratifia plusieurs des chefs, fit rendre les enseignes à aucuns, nommément au sieur de Montigny, lequel entre ceux du parti contraire fit vaillamment ce iour là. Brief lon ne remarqua au Roy de Nauarre pour ce succez vn seul trait d'insolence ou de cholerie, qui est ordinairement la mere de cruauté. Le Duc de Loyeuse perdit l'esprit & le cœur dès le commencement du combat : & pensant à se sauuer fut chargé, & sans respect aucun de sa qualité tué sur le champ. Aussi furent tuez son frere nommé Saint Sauueur : item Bressay qui portoit la cornette blanche, Roussay puisné de Piennes guidon du Duc, le Comte de la Suse, le Comte de Gauuelo, le Comte d'Aubijoux, les sieurs de Funel, l'aîné de Neufui de Perigort, le ieune Rochefort Croisette, Gurat cornette de Maumont, S. Fort guidon de Saint Luc, Du Bourdet son enseigne, de Vaux lieutenant de Bellegarde gouverneur de

Deportemē
des victo-
rieux.

1660

Perte que la
ligne receut
en ceste ba-
taille.

Saintonge, l'enseigne de Montigny, Tiercelin maistre de camp, Chefnet son premier capitaine, Pluviau, la Brangerie, Campels le ieune, les capitaines la Vallade, Baculard, & autres en tresgrand nombre, de marque & de nom. Le conte des prisonniers fut tresgrand, & de gens de qualite, aucuns desquels moururent quelque temps apres de leurs blessures, entre autres Bellegarde gouverneur de Saintonge. Quant aux morts du costé de la Ligue en ceste bataille, tant sur le champ qu'en la poursuite, & qui allerent rendre l'ame çà & là, lon tient que la moitié de l'armee, qui estoit de plus de douze mil hommes de combat, y demeura. Aucuns ont bien dit dauantage. Le Roy qui estoit à Gyen avec son armee, pour s'opposer aux Reistres au passage de Loire, receut nouuelles que les deux armees s'estoyent choquées, & disoit le bruit commun qu'il n'y auoit eu qu'une petite rencontre, où le Roy de Nauarre auoit eu du pire: mais la verité fut incontinent descouuerte, par les prisonniers relaschez & autres: tellement qu'il fut notoire à tous que le Roy de Nauarre auoit gaigné la plus signalee bataille qui se fust encor donnee en France, pour la defense de ceux de la Religio, avec vne perte merueilleuse pour la Ligue, qui en mena vn dueil estrange, lequel seruit de cōtrepois à la ressouissance des succes qu'on s'y promettoit desia en la desfaite des Reistres, dissipéz tost apres.

*Ce que fit le
Roy de Na-
uarre apres
sa victoire.*

Après ceste victoire le Roy de Nauarre fit son voyage de Gascongne, acompagné du Comte de Soissons. Le Prince de Condé se retira en Saintonge, avec vne partie des compagnies: ayans conclu de se rallier tous ensemble pour aller au deuant de leurs Reistres. En chemin le Roy de Nauarre se rendit maistre de plusieurs places sur la riuiera de l'Isle: puis afin d'expedier chemin laissa le gros de ses troupes au Viconte de Turenne, lequel en peu de iours fit quitter & rendre par composition ou emporta de force vne trentaine de petites (mais pour la pluspart fortes & bien gardees) places sur ceste mesme riuiera, punissant & exterminant beaucoup de voleurs qui sous le nô de la Ligue faisoient vne infinité de maux en toute la contree. Outre cela le Roy de Nauarre, qui auoit dissipé tant d'ennemis, au lieu de s'enfler de ses victoires, notamment de la derniere, meu de compassion pour les miserables de la France
se sub-

se submit à rechercher les moyens de pacifier tant de troubles, & pour cest effect enuoya vers le Roy: mais il n'eut point d'audiance. La Ligue se fortifioit de iour à autre dans Paris, & n'attendoit plus que la dissipation de l'armée Allemande (dont ceux de Guise scauoient les desmarches) pour mettre les fers au feu d'une nouvelle façon. En ces entrefaites, ceste armée ayant esté rompue, comme nous le dirons maintenant, toute esperance de paix & d'accord fut entierement retranchée au Roy de Navarre, la Ligue se vantant lors d'estre à cheual, & se glorifiant tout haut de voir bien tost par terre ses ennemis.

Or nous auons à considerer le plus briefuement que faire se pourra le voyage & la desroute de l'armée des Reistres. En ce temps la France estoit pleine de gens de guerre. Le Roy tenoit vne armée pres de sa personne, ayant plus peur de la Ligue que d'autres ennemis. Le Duc de Joyeuse estoit en Guyenne avec la siene: les Ducs de Lorraine & de Guise la leur pour costoyer celle qui vouloit entrer en France. Le Roy de Navarre rassembloit ses forces en Gascogne pour venir en Poictou où le Prince de Condé, le Comte de Soissons, le Viconte de Turenne, le Comte de la Rochefoucault, le sieur de la Trimouille & autres faisoient vn grand amas. Le Prince de Conty recueille des gens au Maine & ailleurs pour aller ioindre les Reistres. Il s'amassoit vne armée en Languedoc, & des troupes en Dauphiné. Restoit pour vne nouvelle charge à la France, l'armée estrangere de laquelle estoit chef le Barón de Donauy: & en icelle lieutenant general pour le Roy de Navarre le Duc de Bouillon, assisté des sieurs de Quiry, Beauuais la Noüe, Cleruan, Digoines, Rambouillet, Veziles, Montlouët & autres. On Pestimoit composée de cinq mille chevaux Reistres, cinq mille Lansquenens, douze ou quinze mille Suisses en trois regimens, deux mil arquebuziers François & de quatre à cinq cens chevaux. Le sieur de Chastillon ayant trauersé de grands dangers depuis Languedoc iusques en Lorraine avec vne petite troupe de sept à huit cens hommes, s'y ioinit sur la fin de Septembre. Ceste armée fit quelques degasts de villages en Lorraine: mais point de notable exploit de guerre, & faillit au pont S. Vincent de combattre le Duc de Guise, lequel sceut dire depuis que s'il eust eu lors l'auantage de ses ennemis, il les eust

Discours des
voyages de
la desroute
de l'armée
des Reistres
sur la fin de
l'an 1587.

Discours du
voyage & de
la desroute
de l'armée
des Reistres
sur la fin de
l'an 1587.

5000 hommes
2000 hommes
2000 hommes
2000 hommes
2000 hommes

HENRI TROISIÈSME.

chassez iusques en Alemagne. Ceste grande armee dès son entree en Lorraine entra en incommoditez. La principale estoit que son general estoit vn ieune Seigneur, non encore façonné aux affaires, peu respecté, & qui perdit tost apres par maladie le Comte de la Marck son frere puisné, hardi, & de grande esperance: le chef des Reistres, simple gentilhomme, vaillant de sa personne, mais mal entendu aux affaires de France, & trop foible pour vn si pesant fardeau, ayant la Ligue en teste, auoit assez mauuais conseil, & vn nommé la Huguerie fut suspect deslors & depuis à plusieurs d'auoir porté grand nuissance à toute l'armee, & rompu beaucoup de desseins tant contre le Duc de Lorraine que contre ceux de Guise: dont il essaya de s'excuser: neantmoins long temps depuis a esté en reputation d'auoir empli ses coffres en ceste guerre. Les pays par où l'armee passoit estoient desolez, & ceux de Guise firent rompre fours, moulins, & oster du chemin tout ce qui pouuoit accomoder les Reistres, qui en tout leur voyage ne monstrerent gueres de contentement. Il y trouua tousiours quelques cornettes qui auoyent beaucoup de résolution & ne demandoient que combat, estans incitez par le sieur de Chastillon & autres. Pres la ville de Chastillon sur Seine gardee par vne forte garnison sous le sieur de la Chastre, y eut quelque sortie, où les harquebuziers de la garde dudit sieur de la Chastre furent taillez en pieces, & la caualerie repoussée iusques dedans les portes de la ville. De là on vint à Ancy le Franc d'où l'armee print son chemin vers la riuere d'Yonne qu'elle passa: & reçeut auis du Roy de Nauarre, de monter à la source de Loire, où il estoit deliberé lui venir au deuant. La saison estoit pluuieuse au commencement de l'hiuer. & y ayant beaucoup d'artillerie, & faute de viures, les chefs irresolus, les troupes marcherent, remettant le conseil à se resoudre sur les occasions. Faute de diligenter on perdit en vingt quatre heures l'occasion du passage de la Charité, où le Roy pourueut si bien que les Reistres & François n'oserent en approcher, non plus que de quelques endroits gueables de Loire en ces enuiron, à cause que les chefs ne furent prompts à marcher d'vn mesme pied: les vns estans d'auis de diligenter, les autres

hastiffans

bassifans des delais & remises. Multitude de chefs es-
 gaux en vne armee, ou dont les vns portent quelque
 ialousie aux autres, est tresperilleuse: comme ceste armee
 l'experimenta. Pres de Neufui, la Huguerie pour les Ale-
 mans se plaignit des sauuegardes que lon donnoit aux
 gentilshommes François, pource que c'estoit afamer l'ar-
 mee, demandoit la paye d'un mois, autrement ils ne
 passeroient point outre, proposoit plusieurs difficultez
 sur le passage de Loire, & qu'il n'y auoit plus que deux
 mois pour tenir la campagne. Ils furent priez d'at-
 tendre qu'on eust recharge du Roy de Nauarre, & que
 cependant l'armee iroit faire sejour en Beausse, où il y a-
 uoit des bleds & du fourrage. En ce mesme temps les Suis-
 ses, priez de Tielman leur colonel decedé de maladie, fi-
 rent escrire par son lieutenant lettres au sieur de Cleruan
 (au nom des trois regimens) portant qu'ils estoient re-
 solus faire entendre au Roy les raisons de leur venue en
 France, & pour cest effect lui enuoyer des Ambassadeurs.
 Ce qu'ils executerent puis apres, combien que cela fust
 tressuspect aux Seigneurs & gentilshommes François, &
 aux colonels des Reistres. L'armee estoit en ce temps, a-
 scauoir au mois d'Octobre sur les terres du sieur de Cha-
 stillon, lequel fit ouuerture premicrement pour surprendre
 la personne du Duc de Guise qui s'estoit allé loger avec
 deux ou trois cens cheuaux dedans Chasteau renard: mais
 on allegua en conseil tant de difficultez, que ce dessein
 trefaisé à executer fut rompu. Tost apres il dressa vne au-
 tre entreprise pour obliger au combat les Ducs de Guise
 & de Mayenne (qui auoyent leurs troupes fort escartees,
 & auxquelles on pourroit enleuer presques tous les logis a-
 uec peu de danger) auant qu'ils fussent plus pres de
 l'armee du Roy, ou de Montargis qui pouuoit les fa-
 uoriser. Mais ce coup fut encores rompu par ceux qui ima-
 ginoient le peril tresgrand, & (comme on dit) faisoient
 le loup dix fois plus dangeteux qu'il n'estoit. Le vingt
 septiesme iour d'Octobre presques tous ceux de Guise &
 autres chefs de la Ligue, qui iusques lors depuis le mont
 Sainct Vincent auoyent logé fort à l'escart, vindrent avec
 quinze cens cheuaux & cinq mil harquebuziers, se ren-
 dre à Montargis & es enuirons, au dela de la riuere

HENRI TROISIÈME.

de Loing, laquelle estant entre deux empeschoit l'armée d'aller à eux, & au contraire leur donnoit commodité de passer à volonté vers l'armée, parce qu'ils auoyent les guais & passages à leur commandement; au moyen dequoy ils firent entreprife sur le Baron de Donau logé avec sept ou huit cornettes de Reistres dedans Vimorry à vne lieuë & demie de Montargis. Ils y arriuerent sur les sept heures du soir. A l'alarme les Reistres se rallierent promptement à leurs cornettes, tandis que les gens du Duc de Guise s'amusoient au bagage. Le Baron fit plusieurs charges tant à l'infanterie qu'à la caualerie. La premiere fut sur le Duc de Mayenne qui faisoit la pointe. A ceste charge les Reistres firent vaillamment, de sorte que plusieurs gentilshommes, & nommément celui qui portoit la cornette du Duc de Mayenne furent abatus: la Cornette prise, avec deux autres. Sans le tonnetre & vne grosse pluye qui suruint, ceux de Guise s'en alloient en route. Ils y perdirent pres de quarante gentilshommes, & pres de deux cens argoulers & fantassins. Il y eut environ cinquante Reistres tuez, & environ cent valets, & trois cens cheuaux de chariot, avec quelque bagage. Le iour venu, vn trompette vint demander les morts de la part du Duc de Guise, & eschange de prisonniers, requerant qu'on lui rendist les trois cornettes. Ce dernier article fut refusé: les morts furent enleuez: quant aux prisonniers de part & d'autre, le temps en fit la resolution. Mais les Reistres allerent se presenter devant Montargis, offrans le combat de iour: & apres auoir attendu vne heure, sans que personne parust, se retirerent. Ceste perte de bagage & de cheuaux à Vimorry fit derechef muriner les Reistres, & fut tout le reste de l'armée bien empesché à les appaiser. Au commencement de Nouembre, vn nommé le Pau, capitaine es troupes de ceux de Guise essaya d'enfiler les sieurs de Chastillon, Cleruan & autres dedans Montargis sous promesse de leur donner entree au chasteau. Ils allerent jusques au bord du danger: mais vn de la suite du sieur de Chastillon ayant descouvert quelque chose, fut cause de retraite. Les ligueurs se sentans descouverts mirent le feu à des trainees de pouldre, firent sauter en l'air les portes & les ponts, par où il falloit que les entreprenans passassent, avec canonnades & harquebuzades sans nombre; mais ils n'offenserent personne. Le sieur de Chastillon

de retour fit battre Chasteau-Laudon qui se rendit & fut pillé: les Reistres au desloger mirent le feu en plusieurs villages.

Les ambassadeurs des trois regimens de Suisses (qui faisoient moitié de l'armée) estans retournez de vers le Roy qui auoit traité avec eux par l'entremise du Duc de Neuers, changerent à leur arriuee le courage de leurs compagnons, qui commencerent à se mutiner tout ouuertement, & demander trois mois de paye, ou congé. Le Duc de Bouillon, son Conseil, les Colonels des Reistres s'employèrent tous à apaiser ceste esmeute: mais ils n'en peurent tirer autre chose, sinon que les ambassadeurs retournerent encores vne fois vers le Roy & capitulerent pour eux, & peu de temps apres les vns prindrent parti aupres du Roy, les autres retournerent en Suisse, où quelques vns de leurs Capitaines furent decapitez. L'armée diminuee de plus de la moitié par ceste separation des Suisses, fort harassee au reste, & se desbandant à toutes heures, à cause des incommoditez si longues & qui se rendoyent insupportables, les chefs resolurent ne descendre plus bas, car ils estoient pres de Chartres, preuoyans que si lon venoit leur donner bataille, il y auroit manifeste hazard pour eux. Le Duc de Guise eust bien voulu auoir autant de forces qu'il desiroit, pour tout exterminer: encores qu'il fust tresfort en caualerie & infanterie. Mais il redoutoit encore plus le peril, & se reseruoit à d'autres entreprises: ioint que la presence du sieur de Chastilló l'arrestoit court, quand il estoit question de penser à combattre en bataille rangee. Quant au Roy, il attendoit l'occasion, & eust bien voulu que ceux de Guise eussent ioulté contre les Reistres, & que les vns eussent si bien afoibli les autres qu'il fust demeuré maistre: mais il ne vouloit pas prester ses armes au Duc de Guise, craignant que si la victoire lui demeueroit, le valet ne voulust deslors se mettre en la place du maistre, comme il essaya de faire bien tost apres. L'armée auoit prins iour au 24. de Nouembre pour rebrousser chemin. Or auint que le Baron de Donauy logé dans le bourg d'AunEAU pres de Chartres, avec sept cornettes, le Duc de Guise marcha de nuict en diligence, & sans que les Reistres s'en apperceussent, ietta force harquebuziers dans le chasteau, où les paysans s'estoyent retirez qui auoyent promis

aux Reistres leur fournir des provisions. Au point du iour, comme le bagage des Reistres sortoit, le Duc donne le signal a ses harquebuziers au chasteau, lesquels entrent par la porte du bourg trouuee ouuerre, & sans resistance, pource que les Reistres estoient en leurs logis prests à monter à cheual. Ces harquebuziers se coulans par les rues donnent dans les premiers logis: surquoy les Reistres prenants l'alarme montent à cheual: mais ils trouuent la porte saitee, & les rues empeschees de leurs chariots: de sorte que pour estre le village fermé ils ne peurent iamais ni se mettre ensemble, ni gaigner la campagne. Le Baron suiui de sept ou huit, & se trouuant des premiers a la porte perça ceux qui entroyent: mais aussi tost la porte fut referree. Ceux des Reistres ia montez à cheual coutoyent autour des murailles pour trouuer quelque passage, à faulte dequoy montoient sur les selles de leurs cheuaux, puis sur la muraille, dont ils se iettoient dedans le fossé: & ainsi eschapperent quelques vns. Leur cornette generale & vne autre furent sauuees par ce moyé: mais tous les Reistres de ces deux cornettes & des cinq autres (entre lesquels y auoit plusieurs gentilshommes) furent pris ou tuez avec leurs valets, leurs armes, cheuaux & chariots demeurâs à ceux qui les auoyent ainsi surprins. Le Baró fit alre à demie lieuë de la, où il rallia le reste de ses Reistres: les Suisses se rangerent pres de lui avec le sieur de Chastilló, lequel estoit d'auis qu'on appelloit le reste de l'armee, & qu'avec l'artillerie on inuestit soudai le village, où les soldats s'amusoient au butin. Mais il n'y eut ordre de rié obtenir, ains fut resolu de se mettre en chemin. Il y eut beaucoup d'affaire à cōtenter & rassurer le reste des Reistres. Sur le commencement de la retraite les Ligueurs firent quelques charges: mais ils furent soustenus & repoussez par les sieurs de Chastillon & Montlouet. L'armee estant en chemin. arriua le sieur de Cormoni, prisonnier auparauant, enuoyé de par le Roy, lequel promettoit seure retraite aux Reistres & François, moyennant qu'ils lui rendissent leurs enseignes & cornettes. La plupart des chefs (tous assemblez pour auiser à la responce) estoient d'auis d'encliner à ce qu'on leur presentoit, alleguans l'esfroy & desordre de l'armee: que plusieurs gentilshommes François s'estoyent ia retirez & se retiroyent par chascun iour en leurs maisons: que lon n'auoit assurance de plu-

lieurs parmi lesquels on estoit. Dauantage, de cent les dix n'auoyent resolution asseuree pour le combat, les chemins estoyēt pleins de bagage, les cheuaux harassez, il falloit faire de longues traictes pour esloigner l'ennemi, il ne se trouuoit point de guide pour mōstrer les chemins & mener aux villages, les logis estoyēt lōgs à trouver, les vns s'arrestoyent dans les bois ou aux premieres maisons rencontrees, il ne se trouuoit ni pain pour les hōmes, ni fourrage pour les cheuaux, beaucoup de mōtures se perdoient faute d'estre ferrees, il falloit passer quatre iournees de bois, les harquebuziers & fantassins necessaires pour la teste & queue de l'armee diminuoyēt: tout le regimē de Villeneuve fils de Cormōt s'estoit desbādē n'y auoit que trois iours à cause de la prison de leur maistre de cāp, celui des sieurs de Chastillon & de Mouy se fondoit, la pluspart estoyent sans pouldres & n'y auoit moyē d'en recouurer, les harquebuzés de plusieurs estoyent cōme inutiles pour estre rōpues ou de smōtees, & ne restoyēt pas deux cens bons harquebuziers. Deux millē Lansquenets restans estoyēt desarmez. Tandis que lō dispute, le Duc d'Espernō s'auançoit pour le Roy avec huit cens cuirasses, & autant d'argoulets. Depuis la resolution de rebroussier chemin iusques à ce conseil, il y eut d'interuallē huit iours entiers: depuis ceste resolution iusques à Lency en Mascōnois, où l'armee se desbāda, on marcha cinq iournees, asçauoir iusques au sixiesme de Decembre. Cormont retournē avec vne autre depute du Duc d'Espernon, lon sema vn bruit que l'armee estoit inuestie, ce que le sieur de Chastillon refuta, descourant les artifices des ennemis qui estoyent dans l'armee mesme, & fit assez entendre que la dissipation ne venoit que des traistres: puis voyant quē d'heure à autre lon changeoit la capitulation, & qu'il n'y auoit point de seureté, nommément pour lui, recherché plus que nul autre, & que mesmes quelques Reistres vouloyent l'arrester, se desfit de leurs mains, se ioinnit à la petite troupe, gaigna bien à son aise le rendezvous à Saint-Laurent, d'ou en cinq iours il en paruint (maugré les empeschemens que Mandelot & autres lui donnerent, se faisant chemin par tout a cotps de coustelas) iusques en Viuarets. Le huitiesme iour de Decembre la capitulation du Duc d'Espernon, en icelle nommée Colonnēl de France avec les chefs & conducteurs de

l'armee estrangere, fut conclue: portant que les François rendroient leurs cornettes pour estre portees au Roy: celles des Reistres leur estoient laisseees a condition de les plier, & passeport donne iusques a la frontiere plus prochaine. Le reste ne contenoit rien qui vaille le recit. La plus part des Reistres moururent par les chemins: il en fut desualize & tue grand nombre en Sauoye, & ceux qui arriuerent en lieu de seurete & chez eux presque tous ne la firent gueres longue. Le Duc de Bouillon age de 25. ans mourut a Geneue, Cleruan vers Bresse, & autres ailleurs. Le Baron de Donauy eschappa & vit encore. Vne autre troupe de Reistres ayant prins la route & la Franche Contee fut poursuiue par les Ligueurs, specialemet par ceux de Guise & le Marquis du Poir iusques en la Cote de Mobe-liard, la ou leurs troupes entrerent, bruslerent les villages d'icelle Contee, & y commirent toutes sortes d'extorsions, cruautez & fureurs estranges, sans respect d'age ni de sexe.

Entre tous ceux que la desfaite d'une si puissante armee estoit, furent ceux de Sedan, de Lamets & des lieux qui en dependent, se voyans priuez tout a coup de leurs deux princes souuerains, ravis du monde au printemps de leur aage, qui laissoyent leur successio a vne fort ieune princesse leur soeur. Ils se souuenoyent bien de la mauuaise volonte que le Duc de Guise & les siens leur auoyent tesmoigne en l'annee precedente, dont nous dirons vn mot. Le Duc de Guise auoit des la fin de l'an 1585. importune le Roy de lui permettre de courir sus au Duc de Bouillon, auquel il en vouloit, pource que de la part d'icelui estoient venus au Roy les auis de ce que la Ligue brassoit en Champagne & en Lorraine. Le Duc de Guise prenoit pour pretexte que Sedan & toute ceste souuerainete estoit la retraite de ceux de la Religion, & vne porte a l'estranger pour entrer en France, & receuoir la les moyens de faire aisement la guerre. Ne pouuant obtenir tout ce qu'il desiroit, il obtint des voisins de Lamets, ou la cherte estoit grande, que la traite des grains & autres viures fust defendue de toutes parts: surprint de nuict avec grandes troupes sur la fin de Feurier 1586. la ville de Douzi appartenante au Duc de Bouillon & y tua vne douzaine d'hommes, faisant publier a Paris cest exploit, comme s'il eust prins d'assaut & a vne force le chasteau de Sedan. Depuis ayant auance la Ligue en Lorraine

*Le sommaire
de l'histoire
de Geneue*

*••• Sommaire
Recit des ef-
forts de la
Ligue cotre
le Duc de
Bouillon es
annees 1586.
87. & 88.*

Lorraine & en France par diuers conseils & expediens, au commencement d'Octobre lui & les siens resolurent de se tenir clos iusques au printemps de l'annee suyuante. Mais il auint qu'un gentilhomme de marque avec quelques capitaines & bon nombre de soldats, partis de Sedan & des enuironz où ils ne pouuoient demeurer sans rien faire, surprindrent la nuit du 18. de Nouembre 1586. la ville de Raucroy, dont ils tuerent le gouverneur & quelques soldats en vn corps de garde. Le Duc de Bouillon n'auoit donné auis de ceste entreprise, ni n'en favorisa l'acheminement ni l'execution: ains en fut tresmari, preuoyant ce qui lui en auendroit: car le Duc de Guise print occasion de ceste prinse d'assembler ses forces en grande diligence pour reprendre Raucroy, sachant qu'elle estoit mal fournie de viures, & qu'il viendroit aisément à bout du Capitaine Montmarin lequel y commandoit, homme hardi, mais imprudent, audacieux & auare. Les agens de la Ligue estoient tous les iours aux oreilles du Roy, pour l'induire à faire la guerre au Duc de Bouillon, l'accusans d'auoir fait prendre Raucroy: ce qui n'estoit pas. De fait, l'issue monstra que ses ennemis firent trefaises de cest accident, pour lui dresser partie & animer le Roy contre lui: car encores qu'il tascha par diuers moyens de rauoir ceste place pour la rendre au Roy: toutes fois Montmarin aima mieux la mettre es mains du Duc de Guise, moyennant quatre mil escus qui lui furent contez. La reddition fut faite le 24. iour de Decembre. Surquoy auint vn fait memorable. Les Capitaines qui estoient avec Montmarin eurent promesse de receuoir chascun mille escus, s'ils vouloyent demeurer dedans Raucroy & prendre le parti de la Ligue. A ceux qui ne voudroient demeurer on donnoit cinq cens escus, & passeport pour se retirer. Ceux qui se contenterent des cinq cens escus furent les plus sages: combien que ce ne fut pas sans difficulté & danger qu'ils firent leur retraite, avec cest argent: mais la prudence les accompagna au besoin. Les malauiteuz, qui aimerent mieux mille escus, les garderent environ quinze iours: puis on les leur osta, & les mit on à pied, sans armes & sans argent, hors de Raucroy, pour aller chercher auanture ailleurs. Quant à Montmarin qui en la capitulation (comme c'estoit vn estourdi) auoit parlé seul à seul bien brusquement au Duc de Guise, au bout de dix ou

du 76
67 85
84 85

douze iours, comme il iouoit à la paume à Mouson, on lui attacha promptement vne querelle, tellement qu'il perdit & la vie & ses quatre mil escus tout d'un coup. Raucroy prins, encores que le Roy ne trouua bon que lon passast outre, les ligueurs ne laisserent pas de s'emparer de Raucourt, qui appartient en souueraineté au Duc de Bouillon: puis ayans passé la Meuze vindrent loger à Douzy le 19. iour de Ianuier 1587. Ainsi estans entrez sur les terres de Sedan, ils y seiournerent trois mois entiers, durant lequel temps ils y commirent tous les actes d'hostilité, dont ils peurent s'aui-
 ser. Cela contraignit le Duc de Bouillon de commander au sieur de Schelandre gouverneur de Iamets, ville & chasteau, de faire guerre à ceux de Verdun, ville la premiere du costé de Champagne, qui auoit prins le parti de la ligue. La guerre s'eschaufa a bon escient: les Lorrains s'en meslerent avec le Duc de Guise, & furent battus en plusieurs escarmouches & rencontres es environs de Iamets: firent quelques menées pour surprendre le chasteau: mais leurs agens furent surprins & punis. En ces entrefaites l'armée des Reistres s'aprestoit, à l'occasion dequoy le Duc de Bouillon, nommé lieutenant general en icelle, partit de Sedan le 23. iour de Iuin avec quatre cens cheuaux & huit cens harquebuziers: & au commencement d'Aoust ceste grande armée marcha, & fut dissipée sur la fin de l'an comme nous l'auons dit ci dessus. Le Duc de Bouillon & son frere morts au commencement de l'an 1588. les Lorrains resolurent d'attaquer Iamets, où ils furent vn an entier, & y perdirent plusieurs milliers d'hommes avec infinies munitions. Les assiégez ayans combattu courageusement leurs ennemis, item la faim, les maladies & autres incommoditez, leurs murailles & defences abatues par le canon de l'ennemi sortirent de la ville avec composition honorable le 29. iour de Decembre 1588. & se retirerent à Sedan, où ils furent humanement receus & soulagez. Ils entendirent en chemin ce qui estoit auenu à Blois: qui leur fut vne grande consolation en leur calamité. Restoit le chasteau de Iamets, lequel tint bon contré toutes les forces du Duc de Lorraine, iusques à la fin de Iuillet 1589. que le sieur de Schelandre, desnué de secours, peu acompagné, incomodé d'une breche où lon le battoit aux pieds & aux flancs, sortit par compo-
 sition vies & bagues saues, laissant ce chasteau es mains
 du Mar;

du Marquis de Pont fils aisné du Duc de Lorraine: conquēte qui deslors cousta bien cher à l'acheteur, & lui a cousté tant depuis, qu'il n'est possible d'en faire le denombrement. Te touche ces choses en vn mot, pource qu'elles apartienēt plustost à l'histoire generale de nostre temps, qu'en particulier à celle de France, combien que le Roy estoit tenu de secourir Sedan & Lamets: mais lors tenu de pres en autres affaires, les choses passerent au desauantage de Charlotte de la Marck princesse souueraine de Sedā, qui depuis en eut sa raison, comme nous en dirons vn mot au discours de l'an suyuant.

M. D. LXXXVIII.

MA I s il nous faut reprendre la Ligue & voir ce qui se passa en l'an 1588. Lon ne parloit dans Paris & par toute la France d'autre chose que des victoires du Duc de Guise & de ses associez sur la grande armee du Roy de Navarre, lequel on tenoit pour perdu. Quant au Roy, la haine attisee au cœur de ses suiets contre lui croissoit de iour à autre, & les chaires des prescheurs de la Ligue ne resonnoient que louanges des Princes de Lorraine, qualifiez colonnes de l'Eglise Catholique Romaine, fleaux des heretiques, protecteurs de la France. On accusoit le Roy d'auoir empesché le Duc de Guise de mettre totale fin à ceste guerre: & son fauorit le Duc d'Esperron n'estoit pas esparné. Les affaires estās en tel estat, tous les chefs de la Ligue s'assemblent à Nancy sur la fin de Ianuier, où ils tindrent conseil plusieurs iours, & arrestèrent entre autres secrets publiez, Que le Roy seroit sommé de se ioinde plus ouuertement & à bon escient à la Ligue: & d'oster d'alentour de soy, des places, estats & offices importants ceux qui lui seroyent nommez: De faire publier le Concile de Trente en tous ses pays, sauf à surseoir l'execution pour quelque temps, en ce qui concerne la renocation des exemptions de quelques Chapitres, Abbayes, & autres Eglises de leurs Euesques Diocesains, selon qu'il seroit auisé: d'establi la Sainte Inquisition d'Espagne, au moins es bonnes villes, propre moyen (disoyent-ils) de se desfaire des heretiques & suspects, pourueu que les officiers de l'Inquisition fussent estrangers, ou du moins ne fussent natifs

Nouveaux efforts de la Ligue pour ruiner l'Estat de France, le Roy, la maison de Bourbon, & tous ceuz de la Religion.

*1000/1010
1000/1010
1000/1010*

*1000/1010
1000/1010*

2

3

des lieux, & n'y eussent parens ni alliez: Item d'accorder
aux Ecclesiastiques de pouuoir racheter à perpetuité leurs
biens ia alienez, où qui le seroyent ci apres. Seroit aussi
supplié de mettre es mains d'aucuns chefs quelques places
d'importance, qui lui seroyent nommees, esquelles ils
pourroyent faire fortressees & mettre gens de guerre, se-
lon qu'ils auferoyent, aux despens des villes & du
plat pays, comme aussi en celles qu'ils tenoyent alors:
de fournir la solde des gens de guerre, qu'il estoit neces-
saire d'entretenir en la Lorraine & enuironz, pour obuier
à vne inuasion des estrangers voisins, & à ceste fin, pour cō-
tinuer tousiours la guerre encommencee, faire vendre au
plustost, & sans autres solennitez, tous les biens des hēre-
tiques & de leurs associez. En outre que ceux qui autref-
fois auoyent esté heretiques, ou tenus pour tels, depuis l'an
mil cinq cens soixante, de quelque qualité ou condition
qu'ils peussent estre, fussent taxez ou cottisez au tiers, ou du
moins au quart de leur bien, tant que la guerre dureroit
& les autres Catholiques au dixiesme de leur reuenu par
chascun an seulement, sauf à les rembourser en apres, selon
la recepte & despense qui seroit faite: & que commissaires
fussent deputez pour faire leurs ventes & taxes, tant de
personnes Ecclesiastiques que seculieres, autres toutesfois
qu'officiers de cours souueraines, à ce que cela fust executé
plus promptement & avec moindres frais. Que les parens
des heretiques & associez fussent contrains par toutes
voies d'acheter leur bien, en leur remettant la quinte par-
tie du iuste pris: & ou ils seroyent vendus à autre apres
leur refus, qu'ils ne fussent plus receus à le demander par
retraict, ni autrement. Que les premiers deniers qui pro-
uiendroyent de ce que dit est, fussent desployez à l'acquit
des debtes plus pressées que les chefs auoyent esté con-
trains de faire au parauant: & le surplus fust pour l'auenir,
& à ceste fin mis es mains de ceux qui seroyent nommez,
sans pouuoir estre convertis ou employez ailleurs. Que
la vie ne fust donnee à aucun prisonnier ennemi, sinon en
iurant & baillant bonne assurance de viure Catholique-
ment, & payant autant la valeur de ses biens, s'ils n'a-
uoyent ia esté vendus: & au cas qu'ils l'eussent esté, en
renonçant à tous droits qu'ils y pourroyent pretendre, &
s'obligeant

s'obligeant de seruir trois ans & plus, en ce qu'on le voudroit employer sans autre solde.

Ces articles portez & presentez au Roy il y eut du retardement en l'approbation d'iceux. Il estoit bien d'accord avec eux de courir sus à ceux de la Religion, & desiroit les ruiner ou les reduire: mais il ne pouuoit se résoudre sur la reception du Concile de Trente & de l'Inquisition, moins encor sur l'octroy des places & gouuernemens: voyant que tout cela ne pouuoit apporter que changement ou subuersion d'Estat. En delayant d'un costé à respondre, de l'autre pour ne mescontenter les Ligueurs il faisoit diuers preparatifs contre ceux de la Religion. Mais soit qu'il y procedast leurement, soit qu'il leur despleust de le voir s'en mesler & qu'ils desirassent pouir parler en bonne bouche du Roy de Nauarre, & de ceux de Bourbon, pour le rendre tant plus odieux aux Ecclesiastiques & au peuple: soit qu'ils pretendissent continuer de faire acroire aux grandes villes de leur parti qu'ils auoyent cinquante fois plus fait que ce Prince contre ceux de la Religion, & sous ce voile acheminer leurs desseins contre l'Estat: ils commencerent à s'esmouuoir plus chaudement, & sur les rapports qu'ils auoyent du merueilleux acroissement de la Ligue dedans Paris & par tout le royaume, resolurent faire nouvelles entreprises, afin d'essayer leurs forces premierement contre ce qui estoit mieux à leur bien seance & de plus facile execution, pour mettre la main consequemment aux choses plus difficiles. Ils commencerent par Sedan, pretendans ruiner la ieune Prince

La Ligue voyant que le Roy ne branle assez fort à son gré, recommence la guerre à Sedan.

Sedan est une ville de la Lorraine qui est si bien garnie qu'elle est difficile à prendre.

se, laquelle secourue de quelques hommes de bon cœur, au mois d'Auril les chassa de Douzy, où sept vingts des plus resolu de leurs troupes, capitaines & soldats, furent tuez, presques autant de noyez & blesez, deux cens menez prisonniers à Sedan, entre lesquels y auoit dix ou douze Capitaines, lieutenans, enseignes, & quelques gentilshommes. Le sieur de Nueil qui commandoit en ceste desfaite pour la princesse, & ses gens, eurent vn tresgrand butin, plus de deux cens cheuaux, entre lesquels y en eut vingtcinq qui auoyent esté achetez mil escus piece. Ceux de Sedan n'y perdirent que deux soldats. Le reste de l'armee Ligueuse qui enuironnoit Sedan, sous la conduite du sieur de Rosne, lieutenant du Duc de Guise, se retira bien sou-

Mort du Prince de Condé.
 dain pres des troupes de Lorraine, qui estoient au sie-
 ge de Iamets. Durant ces tempestes, & le cinquies-
 me iour de Mars Henri de Bourbon Prince de Con-
 dé, tresaffectionné à la Religion, amateur du bien de
 la France, irreconciliable ennemi des Ligueurs, mou-
 rut ayant esté empoisonné par quelques siens domesti-
 ques, de poison si violente qu'en dedans trente heures
 il fut suffoqué. L'un des empoisonneurs empoigné fut tiré
 à quatre cheuaux en la grand' place de Saint Iean d'An-
 gely.

Le Duc de Guise vient à Paris, & s'en suit la journée des barricades du 12. de May, & la fuite du Roy de Paris à Chartres: commencement de maux extremes en France.
 Pour reuenir à la Ligue, le Duc de Guise entendant ius-
 ques où les affaires estoient acheminées, sans plus s'amuser
 à si petites entreprises, & où n'y auoit rien à gagner que
 des coups, laissa le siege de Iamets, & suyuant les delibera-
 tions arrestees entre lui & les siens, tandis que son cousin
 d'Aumale & autres associez se faisoient des places de
 Picardie, print le chemin de Paris avec petit train, pour ne
 donner alarme au Roy, lequel ayant eu nouvelles de cest
 cheminement, enuoya Belieure, l'un de ses conseillers, à
 Soissons, vers le Duc, qui y estoit arrivé, lui defendre de s'a-
 procher de Paris: avec charge, au cas qu'il persuerast
 en sa volonté, de lui declarer que le Roy le tenoit pour
 criminel, & auteur des diuisions qui suruiendroyent au
 royaume. Le Roy pensoit que ceste barre arresteroit son
 competeur, mais il la franchit dextrement: car apres auoir
 renuoyé Belieure avec vne response ambigue, sachant en
 quelle disposition estoient ses cōfederez à Paris, il monte à
 cheual, Ordonnant son voyage avec tel compas, qu'il arri-
 ua dās Paris trois heures apres Belieure, acompagné de sept
 ou huit gentilshommes seulement, en vn train de seize che-
 uaux au plus en sa compagnie, & s'en alla descendre au lo-
 gis de la Roine mere, assez loin du Louure, aux filles Re-
 penties. Elle se fit tost apres porter au Louure dans sa chaire:
 le Duc de Guise la suivit, & se presenta au Roy. Il y eut
 de la contestatiō sur le message de Belieure, & apres quel-
 ques propos tenus à part entre la Roine & son fils, le Duc
 se retira. Ce fut le neufiesme iour de May. Alors le Roy fit
 vne faute notable, au iugement de ceux qui s'entendent en
 affaires d'Estat: car au lieu de suyure sa pointe, & avec les
 forces qu'il auoit se saisir de ses ennemis, dont il auoit les

noms & surnoms, lesquels il pouuoit empescher de se ioin-
 dre, & qui deux iours durant demeurèrent en terrible es-
 froy, les vns se cachans ça & là, les autres prests à s'enfuir,
 il se contenta de les auoir esfarouchez & de poser des Sui-
 sés & quelques François en des corps de garde par les pla-
 ces dont il se doutoit. On l'auertit que la ville se remuoit,
 & que ceste presence du Duc de Guise esmouuroit soudain
 vn grand trouble. Il pense que ce seroit assez de renforcer
 les corps de garde, de commander des legeres recherches par
 les maisons des suspects, & d'en faire entendre quelque
 chose aux principaux. C'estoit dire aux vns, ferrez vous;
 aux autres, mettez la main à l'œuvre. Ils n'y faillirent pas,
 & toute la procedure du Roy ne leur seruit que de toc-
 sain, tellement que le douziesme de May la ligue desploya
 ses griffes à toute outrance. Les Suissés & compagnies
 Françoises auoyent esté disposez deuant la maison de vil-
 le, sur le petit pont, au marché neuf, à S. Innocent, & en
 quelques autres endroits. On auoit oublié la place Mau-
 bert, par inaduertance, ou par faute d'hommes. Ce fut par
 là que commença l'esmeute. Les Escholiers s'estans mis à
 descendre de l'vniuersité, avec des bandes de populace: in-
 continent ceste place Maubert fut saisie. A ce bruit es au-
 tres endroits, les Parisiens viennent planter des barricades
 tout aupres des Suissés: en moins de rien, lon ne vid que
 clostures par toutes les rues, pres à pres, bien flanquées,
 & munies de gens pour la defense: les chaines tendues:
 tellement qu'il ne fut plus question d'aller par la ville, sans
 mor du guet, passeport, ou billets des Colonelz ou
 Capitaines des quartiers. Brissac, Boisdauphin, Cha-
 mois, & autres chefs de la Ligue, bien couverts &
 acompagnez, commencent à charger les Suissés qui
 ne prestèrent aucun combat. On en tua quelques vns
 tous desarmez, & des compagnies Françoises aussi,
 qui n'estoyent qu'en petit nombre: encores y en eut
 plusieurs qui ne firent aucun semblant de s'esmu-
 uoir: d'autres mesmes qui apostez mirent en auant
 des propos insolens & pleins de menaces: ce qui fut
 auant d'huile dans cest embrasement. Le Roy e-
 strangement esmeu en son cœur de cest afront, fit
 force lors à son visage, & sembloit peu ou point

12 11103
 1760
 1760
 1760

Chose de Ligue

indigne: au contraire la Roine mere fit ce iour vn disné de larmes, monta en coche, & alla trouuer le Duc de Guise, pour essayer les moyens d'apaiser l'orage. Tous deux estoient en haute mer, & quand ils l'eussent voulu, n'estoit possible de gagner si vistement le port. Le Duc n'auoit pas ce dessein, ni ne vouloit employer la roine mere en ce qu'il proieteroit. Elle, qui perdit ce iour ses voiles & ses rames, fut contrainte laisser aller le vaisseau à la merci des vents & des vagues. A son retour elle eut prou peine à passer par les rues, si dru semees & retranchees de barricades, qu'il lui fut impossible de trouuer plus grande ouuerture que pour passer sa chaire, peu respectee des Parisiens, qui l'auoyent tant adoree autresfois. Ce lui fut vn des premiers coups de la mort, donné par le peuple qui auoit serui d'exécuteur à ses passions, comme nous l'auons veu sur le declin du regne de Charles neufiesme. Ce tumulte des barricades renforçant, le Roy fut seurement auerti de diuers endroits, que tout cela n'estoit qu'un coup d'essay, & que l'escrime estoit dressée pour lui: que la nuict suyante on iettoit par la porte neufue, dix ou douze mil hommes, qui s'aprestoyent pour inuestir le Louure par dehors, afin d'en barrer les issues au maistre. L'estonnement redoubla en son ame, & l'assurance en sa face: puis prenant parti sur le champ, d'une part il dit tout haut, que c'estoit bien raison de pouruoir au desordre, d'assembler le Conseil & les principaux de la ville, de contenter grands & peçis, enuoye sa mere encore vne fois vers le Duc de Guise, l'exhorte de venir au Louure: de l'autre, il pense à soy, sort du Louure à pied, tout ioyeux, avec vne baguette en main, comme pour s'en aller (selon sa coustume) promener aux Tuilleries. Là il monte à cheual avec ceux de sa suite, qui en eurent le moyen, & fut suivi de quelques vns à pied. Sorti par la porte neufue, & se retournant vers Paris, il eut peine à se retenir, & lacha quelques traits d'indignation contre l'ingratitude de ceux pour ausquels complaire & satisfaire, il auoit offensé tant d'autres. Son giste fut en vn lieu nommé Trapes, & le lendemain iour de Vendredi à Chartres, où peu à peu plusieurs se rangerent pres de lui. Le Duc de Guise estoit, pendant ceste retraite, occupé à se saisir de ce qui estoit assez en sa puissance. Plusieurs de ses plus affectionnez s'esmeruilleroient, qu'ayant desgainé l'espee contre son Seigneur, il n'auoit

voit osé frapper, & l'accusoyent de grande inconsideration d'auoir voulu faire peur à vn qui ne lairroit pas cela ainti. Mais il estoit tant repeu des careffes & adorations du peuple, qu'il laissa eschapper le plus friand morceau, aſçauoit la personne du Roy, de laquelle s'il se fust assuré, comme il lui estoit tresaisé, selon l'aparence il estoit bien auant en chemin. Mais la diuine prouidence qui reseruoit le Roy, le Duc, la Ligue, le royaume à autres destours, fit que l'esmeute n'eut le succes que les chefs d'icelle auoyent proposé. Or d'vn costé, ce Duc commence à faire des despèches le lendemain. En vne au gouuerneur d'Orleans surprise & apportee au Roy, il escriuoit ces mots, Auertissez nos amis de nous venir trouuer en la plus grande diligence qu'ils pourront, avec cheuaux & armés, & sans bagages: ce qu'ils pourront faire aisément, car ie croy que les chemins sont libres d'ici à vous. J'ay desfait les Suiffes, taillé en pieces vne partie des gardes du Roy, & tiens le Loure inuesti de si pres, que ie rendray bon compte de ce qui est dedans. Ceste victoire est si grande, qu'il en fera memoire à iamais. Le quatorziesme de May autres lettres enuoyees à la Noblesse Ligueuse de la Beauſſe & pays voisins, furent cause que plusieurs monterent incontinent à cheval pour s'acheminer à Baugency, qui estoit le rendez-vous de ce quartier. Mais le lendemain ils furent contremandez par ce gouuerneur d'Orleans qui leur escriuit ces mots, Nostre grand n'a sceu executer son dessein, s'estant le Roy sauué à Chartres: parquoy ie suis d'avis que vous vous retirez en vos maisons le plus doucement que pourrez, sans faire semblant d'auoir rien veu & si n'y pensez estre seurement, venez ici. Ie vous prie que ceste serue pour vous, & pour messieurs de Villecomblin & Cigongnes de Marchenoir. Et m'excusez si ie ne vous escri particulièrement à chascun: ce n'est que ie sois glorieux, ni sol, ni iure: mais ie suis si esperdu que ie ne sçay ce que ie fay. D'vn autre costé, le Duc de Guise, moustrant vn visage marri, crie apres le peuple, fait cesser çà & là les outrages & le meurtre des Suiffes, commande qu'on rende les armes aux compagnies Françoises qui auoyent esté desualizees, & dont les soldats menez comme en triomphe, marchoyent le chapeau en main & tout desarmez apres le capitaine S. Pol, qui en faisoit monter au peuple. En apres il les fit mettre hors la ville par la porte S. Antoine: empescha que lon fist tort au Mareſchal

de Biró & à quelques autres seruiteurs du Roy qui estoient demeurz: & enuoya Brissac vers l'Ambassadeur d'Angleterre logé dás Paris, pour lui offrir sauegarde, & l'asseur. L'ambassadeur, personnage eloquet & doué de gráde prudēce fit a Brissac & à la Ligue la leçon qui leur apartenoit, monstrát que le Duc de Guise & ses cōpagnōs auoyēt cōmis vn acte en leurs barricades qui seroit trouué tresestrange & tresmauuais par tous les Princes de la Chrestié, qui y auoyēt interest: respōdit aux vains pretextes de Brissac, & mesprisá ses menaces, de clairát qu'il auertiroit la Roine sa maistresse de ce qui estoit auenu. Le 21. du mois, le Duc de Guise escriuit lettres au Sieur de Basópiere en Lorraine, en laquelle il lui máné que lui & les siés deuoyēt presenter vne requeste ce iour la, pour la ruine du Duc d'Espéron, où toutes les perfectiōs estoient qualifiées, sans auoir rié oublié. Que le iour precedēt il auoit esté en la maison de ville, pour y admettre la Chappelle esleu Preuost des marchans, le general Rolád, Cōpan, & autres tresaffectionez ligueurs, pour escheuins. Que Perrusse parauāt preuost des marchans estoit prisonier dás la Bastille, & les traistres escheuins en fuite: que le peuple lui estoit tresobeissant, ayát fait redre sans bruit á douze cēs Suisses & Fráçois iusques aux espees, moriōs, piques & harquebuzes: que ceux de Paris d'vne part protestoyēt d'estre bōs suiets du roy, mais sous main de cōseruer la ligue & leur ville. Il adioustoit, le Roy fait des forces & nous aussi il est á Chartres, & nous á Paris: voila cōme vont les affaires. Apres auoir parlé d'Espéron chassé de Normandie, de l'emprisonnemēt des seruiteurs du Roy en plusieurs villes ligueuses, il dit, Toutes les petites villes enuoyēt reuoir Paris & nous. Et exhortát Basópiere de venir, vous ne nous trouuez (fait il) despourueus de moyēs ni de resolution. Quatre iours auparauāt il auoit escrit vne lōgue lettre au Roy. cōmençát par ces mots, *Je suis si malheureux, &c.* où en s'excusant il s'accusoit, & parloit si ambiguemēt que toutes les lignes de son escrit se pouoyēt prendre en diuers sens, dōr le sōmaire estoit qu'il estoit bié marri que le Roy se desfiát de lui & des siés se fust ainsi esloigné de Paris. Iustifiát le fait des barricades sur la crainte que le peuple auoit d'estre recherché, & appellát la roine mere á tesmoin de sa sincere intériō. Ce mesme iour il fit des despēches aux villes ligueuses, les auertissant de sō fait, & exhortát de se bié garder, crainte de surprise. Ceux de Paris en firent aussi le lēde-

Zp 100 039

Diverses lettres.

main, où ils parloyent plus clairement, en priât leurs associez de se maintenir avec eux contre le Roy de Navarre, & d'envoyer deputez à Paris, pour auiser à ce qui estoit expediât.

Quant au Roy il escriuit aussi de Chartres en ce mesme tēps lettres à tous les gouverneurs des provinces, pour les avertir de ce nouvel atrētat, les chargeāt de contenir la Noblesse & les villes en la bōne affection dont ils estoient obligez envers leur souverain. Il escriuit aussi ce mesme 17. de May aux peuples & habitās des villes de son royaume pour les cōtenir en leur deuoir. Ci dessus il a esté parlē de la requeste que le Duc de Guise disoit deuoir estre presentee cōtre Espernō. Le sommaire d'icelle estoit, qu'il pleust au Roy cōtinuer sa poincte pour exterminer entierement ceux de la Religio: en apres chasser le Duc d'Espernō & la Valette son frere accusez d'estre cause de tous les desordres & troubles qui estoient au royaume: item faire la guerre lui mesmes en Guyēne, donner au Duc de Mayenne charge de l'armee en Dauphinē: & pouruoir au soulagemēt du peuple. Le reste cōtenoit vne excuse pour ceux de Paris, iustificatiō de leurs barricades, instāce à ce que le gouvernement d'icelle ville fut laissē au Preuost des marchās & aux Escheuins, & les offices d'icelle cōferez par electioē l'hostel cōmun. La respōse du Roy fut que pour remedier à toutes les plaintes contenues en ceste requeste, touchant les desordres du royaume, abus & maluersatiōs qui s'y cōmettoient, il en remettoit la decisioē à l'assemblee generale des Estats qu'il deliberoit cōnoquer à Blois le 15. d'Aoust ensuyuāt: que lors il pouruoye roit en icelle assemblee à la crainte que les requerās disoyēt auoir de tōber quelque iour sous la dominatiō & puissance des heretiques. Au regard de la plainte particuliere cōtre Espernō & la Valette, il se mōstreroit Prince equitable, droiturier, ayāt pour son principal but d'administrer iustice à tous ses suiets, sans faire tort ni iniure à personne. Ceste respōse faite sur la fin de May, Espernō & la Valette pēsērēt à leurs affaires, & se retirērēt vn peu à l'escart, d'où ils procurerēt à ceux de Guise des benefices dōt les ligueurs ne se doutoyēt pas. Outreplus ils publierēt vne respōse aux accusatiōs dressēes à l'ēcontre d'eux, notāniēt cōtre Espernō à cause de son voyage vers le Roy de Navarre, ses entreprises sur Cābray, ses intelligēces avec Cleruā, ses pourparlers avec le sieur de Chastillō, ses faueurs envers les Reistres, sō auācemēt au pres

*Deportemēt
du Roy &
de la Ligue
apres les
barricades.*

*Sommaire
de la requeste
presentee
par la Ligue,
dont
s'ensuiuit
l'assignation
des Estats à
Blois.*

*Quelle res-
ponse le Roy
fit aux depu-
tez du Par-
lement de
Paris.*

du Roy. Puis il descouuroyent particulieremēt les desseins de la Ligue, & remettoyēt à la prudence du Roy de disposer d'eux & de leurs Estats, selon que bon lui sembleroit.

La Cour de Parlement de Paris auoit deputé quelques vns de son corps vers le Roy à Chartres, pour excuser de ce qui s'estoit passé, & pour appaiser le Roy, qui se monstra fort aisé à manier, remonstrant qu'il n'auoit iamais donné aux Parisiens occasion d'estre mal contens de lui, qu'il n'auoit nullement pretendu à les fouler, ni à se venger des particuliers: mais qu'il les exhortoit de se comporter tellement, qu'ils ne le contrainussent pas de desployer son pouuoir: adioustant entre autres mots ceux ci: Vous sçauēz que la patience irritée tourne en fureur, & combien peut vn Roy offensé. P'employēray tout mon pouuoir, & ne laisseray aucuns moyens en arriere, pour me venger, encores que ie n'aye l'esprit vindicatif. Mais ie veux que lon sache que i'ay du cœur & du courage autant qu'aucun de mes predecesseurs. Ie n'ay point encores depuis le temps que ie suis appelé à la Couronne par le decés du Roy mon frere, & depuis mon retour de Pologne, vŕé de rigueur & severité enuers personne. Vous le sçauēz & en pouēz fort bien tesmoigner. Aussi ne veux-ie pas que l'on abuse de ma clemence & douceur. Ie ne suis point vsurpateur: ie suis legitime roy par succession, comme vous sçauēz tous, & d'vne race qui a tousiours doucement commandé. C'est vn conte, de parler de la Religion: il faut prendre vn autre chemin: il n'y a au monde Prince plus Catholique, ne qui desire tant l'exstirpation de l'heresie que moy: mes actions & ma vie l'ont assez tesmoigné à mon peuple, & voudrois qu'il m'eust cousté vn bras, & que le dernier heretique fust en peinture en ceste chambre. Il dit particulierement à ces deputez, Retournez faire vos charges: vous ne deuez rien craindre, m'ayant pour vous. Ie veux que leur faciez bien entendre ce que ie vous di.

*Edit de Ro-
mion passien
Juillet 1588.*

Les affaires passans ainsi, ceux que la Ligue auoit de sa retenue en Cour procuroyent quelque accord & voyans que le Roy, intimidé par sa mere, y enclinoit, remirent sus les articles de Nancy, qu'ils polirent & augmenterent de nouvelles demandes, & commencerent à s'appeller Messieurs les Princes vnis: cōbien qu'en toute leur Ligue il n'y eut qu'vn Prince du sang, aŕçauoir le Cardinal de Bourbon, qui leur seruoit de leurre. Combien que le Roy vist iour à

*Le plus grand
de la ligue*

trauers ces articles, toutes fois calant voile, & sans auoir esgard à l'innocence de ceux de la Religion, qui n'auoyent point de part à la ligue, il accorda dedans Rouan l'edit touchant l'vniou de ses suiets Catholiques au mois de Juillet: portant qu'il ne receuoir autre religion en France que la Romaine, promettoit ne faire izmais paix ni trefue avec les heretiques, ni aucun edit en leur faueur. Vouloit que tous ses suiets se ioignissent avec lui, pour employer ensemble leurs moyens & vies pour l'extermination desdits heretiques. Que les suiets iurassent de ne prester obeissance apres lui à Prince quelconque qui fust heretique ou fauteur d'heresie, de gradoit de toutes charges publiques en temps de paix & de guerre ceux de la Religion. Promettoit toute faueur aux Catholiques Romains, moyennant qu'ils lui fussent fideles & obeissans, que tous de quelque qualite qu'ils fussent se departissent de toutes vnions, pratiques, intelligences, ligues & associations, tant au dedans qu'au dehors du royaume, contraires à l'vniou qu'il faisoit par cest edit à sa personne & autorité royale, pareillement à celle des enfans qu'il plairoit à Dieu lui donner. Declairoit criminels de Lese Maiesté ceux qui refuseroyent de signer ceste nouvelle vnion, & qui puis apres s'en departiroient: abolissant au reste tout le passé. Cest edit ayant esté emologué & publié à Paris & ailleurs, la Ligue commence à se reschauffer, & les premieres estincelles s'adresserent à ceux de la Religion, contre lesquels on prepara deux armées, l'une pour Poictou, l'autre pour Dauphiné. Cependant, le Duc de Savoie s'apprestoit pour le Marquisat de Salusses, dont il s'empara tost apres: & l'armée inuincible d'Espagne composée d'une flotte de cent trente grands vaisseaux de guerre, où il y auoit vingt mil combatans, & pres de deux mille pieces d'artillerie avec infinies munitions estoit en mer pour l'Angleterre, pres des haures de laquelle elle fut dissipée. Le Duc de Parme estoit prest avec vne autre armée à Donquerque, encores plus puissante en nombre d'hommes que l'autre, pour faire vn autre grand effort. Combien que l'Angleterre fust le pretexte, sans doute la France eust eu sa part des coups: mais ces deux armées d'Espagne fondues en mer & sur terre, la Ligue en France suiuit les expedies qu'elle auoit plus à la main.

Le Duc de Guise entendant par les principaux du Con-

*Après l'édit
contre ceux de
la Religion.*

*Après l'édit
de l'union
de l'année 1570.*

*Après l'édit
de l'union
de l'année 1570.*

Guise vient en Cour, & pourroit à ses affaires.

ceffaire, apres la publicatiō de l'edit d'vniō, & auoir pourueu, par tous moyēs possibles à son assurance, sortit de Paris acōpagnē des roines & d'vn grād nōbre de les partisans. Le Duc de Neuers & le Marechal de Biron, qui auoyēt touf iours etiē avec le roy, lui vindrēt au deuāt. A son arriuee en Cour les careffes, plaintes, excuses, prieres, promesses, congratulations & dissimularions, furent telles respectiuement qu'on peut penser. Tost apres, le Duc de Guise fit dresser la table de grād Maistre, & ordonner des moyēs assurez pour l'entretenement d'icelle: il obtint lettres de grād Maistre en la gendarmerie Françoise, grade aprochant de la dignitē de Connestable, fit faire declaratiō qu'il n'estoit expediet qu'il eslōgnāt Paris, au moyen dequoy le Duc de Mayenne, son frere, fut esleu general pour l'armee en Dauphinē: le Duc de Neuers eut charge de celle qui s'acheminoit en Poictou, & la Chastre gouverneur de Berry fut ordōnē grād maistre de cāp. Cheuerin Chancelier, Villeroy secretaire d'Estat & quelques autres se retirerent de la Cour par cōmandement du Roy, duquel le Côte de Soiffons s'approcha. Le Roy de Nauarre entendāt que l'armee de la ligue s'esbrāsoit cōtre lui reprint en ce temps l'isle des forts & le chasteau de Marans. Quāt aux affaires de Dauphinē, elles estoient en tel estat dēs l'an precedent, par la vigilāce des sieurs des Digue res, Poet, Briquemaut, Gouuernet, Morges, Blacōs & autres chefs de la Religion (nōmmēment depuis la reprise de Montelimart, où par la vaillance de Poet & autres les Ligueurs perdirent pres de deux mil hommes tuez, avec le Comte de Suze & autres Seigneurs & gētilshommes) que le Duc de Mayēne ne pouuoit pis faire pour acheuer de per dre son credit, & se voir en dāger de tout le reste, s'il s'y fust acheminē: aussi fut-il plus retenu, se contētāt de venir a Lyō, où il dressā d'autres pratiques. Madelot, gouverneur, ne la fit pas lōgue apres, ains mourut cōme les Estats s'assembloyēt.

Efforts du Duc de Sa uoye contre la France.

Tous ceux de la Ligue tāt dedās que dehors la France auoyent bien en general ceste commune intelligēce de ruiner ceux de la Religion. Mais les desseins particuliers du Roy d'Espagne, des Ducs de Sauoye, Lorraine, Guise, & leurs seruiteurs, estoient differēs. Quant au Duc de Sauoye, qui avec armes descouuertes fit la premiere charge contre la Couronne de France, il s'estimoit d'aussi bonne maison que ceux

que ceux de Guise, pour auoir sa part de la piece, sur tout ce qui estoit en sa bien seance pour eslargir ses limites. Ainsi donc, cōme lō estoit apres ceste assemblee de Blois, & que le Duc de Mayenne se promenoit à Lyon, celui de Sauoye avec son armee fit irruption au Marquisat de Salosse, où il auoit acheté des hōmes qui l'attendoyent, surprint la ville & fortresse de Carmaignole, magasin d'armes & de munitions de guerre pour la Frāce de la les monts: se rendit maître de Ruel & des autres places: ce qui esbranla aucunement ceux de Dauphiné; mais le Duc de Sauoye n'estāt passé outre, & de Mayenne ne bougeant de Lyon, chascū pensa que c'estoit vne guerre cōtre l'Estar, plus que contre ceux de la Religion: & que chascun vouloit tirer & porter au chapeau quelques plumes du coq. Ceste nouvelle apportee à Blois facha les vns & fit leuer les oreilles aux autres, notamment à ceux qui cuidoyent que ce renfort de troubles faciliteroit leurs desseins, & que le feu estant allumé en diuers endroits, ceint qu'on pretendoit auiser au cœur de la France, prendroit plus aisément & ne seroit pas si tost esteint. Le Duc de Sauoye pallie ses actions de belles excuses, sur tout enuers le Pape, & par le moyen des agens d'Espagne fait trouuer ce fait supportable pour le temps, se souciant peu des menaces du Roy, lequel il estimoit autant que perdu, ou tant empesché, qu'en fin encore seroit il tout aise de venir à capitulation, crainte d'auoir pis, sur tout à cause du Roy d'Espagne, par l'auou & argent duquel se faisoit vn tel remuement, & qui par les bras de tant de Princes vouloit amoiblir la France, ayant de tout temps peur qu'elle lui sautoit au collet, si elle estoit paisible en la maison.

Pendant que l'armee inuincible d'Espagne, tant par mer que par terre s'en alloit en pieces par vn iugement du tour extraordinaire, l'assemblee des Estats de Blois s'aprouchant, chascū s'appresta pour y venir: la porte estāt ouuerte à tous, fors à ceux de la Religion. Le Roy, les roines & tous les Seigneurs de la Cour s'y acheminerēt. Et pource que les desfrāces n'auoyēt pas esté suffisamment couuertes, encores moins souldees ou guerries par ceste feuille de papier de l'edit d'vniō, ni par les caresses courtiānes, les vns & les autres essayèrent de s'asseurer. Le roy se fortifioit de son costé: la ligue semblablement, les chefs d'icelle ayās donē ordre que leurs parciās y vissent fors, nō pas en armes, mais en suffrages

*le duc de
sauoye
le duc*

*L'assemblee
des Estats à
Blois & ce
qui precede
les harangues.*

& voix, lesquelles auoyent esté pratiquées aisément de lieu en lieu par les prouinces, où petis & grands de longue main estoient tournez à la deuotion de ceux de Guise, & atteints d'une haine immortelle contre leur Roy. Ainsi donc la Ligue ayant de son air, corrompu les opinions des François, s'assieura de paruenir lors au comble de ses desseins par la pluralité des auis: ioint que les plus grands Ligueurs de Paris & de toute la France furent choisis pour se trouver à cette solennité, qu'ils appelloyent le tombeau du Roy de Navarre & de ceux de la Religión, lesquels pensoyent à se re-commander à Dieu, & s'aprestoyent pour soutenir l'armée que le Duc de Neuers menoit contre eux, dont nous parlerons ci apres: ayans marqué ce qui se passoit aux Estats, où les Princes de Montpensier, de Conty, & de Soissons se trouuerent aussi. Et pource que le Prince de Conty s'estoit ioint à l'armée des Reistres, dissipée sur la fin de l'an 1587. sa presence estoit suspecte à plusieurs: ce qui occasionna quelques vns des siens lui conseiller qu'il enuoyast à Rome pour auoir absolution: mais prenant autre auis il n'en voulut rien faire. Le Comte de Soissons auoit obtenu bulle du Pape, pour auoir fuiui le parti du Roy de Navarre, avec clause de renuoy pour l'absolution au Legat, qui lors estoit à Blois, & en fit de grandes difficultez. Au reste, lettres furent enuoyées par toutes les prouinces à ce que les Estats particuliers se hastassent d'enuoyer leurs deputez, pourueu qu'ils fussent Catholiques Romains: car autrement il n'estoit permis à aucun de la Religion, ou soupçonné de fauoriser leur parti, de s'y trouuer.

*Ouverture
des Estats
et haran-
gue du Roy.*

Le Dimanche 2. iour d'Octobre fut faite vne procession fort solennelle à Blois, à laquelle le Roy, la Reine, les Princes, Seigneurs, courtisans & deputez assisterent, (suuis d'une grande multitude de peuple. Puis le Dimanche suyuant, le Roy, les Princes, Seigneurs & tous les deputez des trois Estats firent leurs Pasques aux Cordeliers, afin de confermer l'vnion & correspondance qui deuoit estre entre eux tous en la perfection de leur entreprise. En la semaine suyuante les deputez furent occupez à creer les Officiers de l'assemblée de chascun ordre. Le seiziesme du mois, les deputez estans tous assemblez en la grãde sale du chasteau, le Roy fit l'ouverture par vne longue harangue, dont le sommaire fut, vne protestation de sa sincere affection au bien & repos

& repos de son royaume, à la conseruation de la Religion Catholique Romaine, à l'extirpation de la contraire par toutes les prouinces, à l'entretènement de son edit d'vniõ, à la reformation des desordres suruenus en l'administration des charges tant Ecclesiastiques que seculieres, à la restauratiõ de toutes choses belles & bõnes pour remettre le royaume en sa splendeur, à l'abolition de toutes Ligues exterminces par son edit d'vniõ, & au reiglement des finances: adioustant qu'il vouloit se lier par serment solennel sur les S. Euangiles, & tous les Princes, Seigneurs & gentilshommes qui l'assistoyent en cest office, avec tous les deputez de ses Estats, sur la communion de la Messe, d'observer toutes les choses qu'il auroit arrestees en ces Estats, comme loix sacrees, sans reseruer à soy mesme la licence de s'en departir à l'auenir, pour quelque cause, pre-*Confirmatiõ de l'edit d'vniõ.* texte ou occasion que ce fust, & l'enuoyer aussi tost apres par tous les parlemens & bailliages de son royaume, pour estre fait le semblable, tant par le Clergé, la Noblesse, que par le tiers Estat, avec declaration que les opposans demereroient atteints du crime de Lese Maiesté. Le garde des seaux suiuit, puis l'Archeuesque de Bourges fit au nom de tous les Estats vn ample remerciement, le Baron de Senecy pour la Noblesse & le Preuost des marchans de Paris pour le tiers Estat, le seconderent, se conformans tous à ce que le Roy auoit dit. Deux iours apres, tous estans rassemblez, le Roy fit lire vne declaration par escrit, portant en somme, qu'il auoit ordonné & ordonnoit que son edit d'vniõ du mois de Iuillet fust & demeurast à iamais loy fondamentale & irreuocable du royaume: voulant qu'il fust gardé par tous ses suiets presens & à venir. Apres la lecture de cest edit d'vniõ, (duquel nous auons représenté la substance ci deuant) l'Archeuesque de Bourges fit, par le commandement du Roy, vne exhortation aux Estats, sur le serment solennel du Roy, & par lui requis de ses suiets sur l'entretènement de cest edit d'vniõ. Puis le Roy adiousta ces mors, Messieurs, vous auez oui la teneur de mon edit, & entendu la qualité d'icelui, & la grandeur & dignité du serment que vous allez presentement rendre. Et puis que ie voy vos iustes desirs tous conformes au mien, ie iureray, comme ie iure deuant Dieu, en bonne & saine conscience, l'observation de ce mien edit, tant que Dieu me donnera

la vie çà bas: veulx & ordonne qu'il soit obserué à iamais en mon royaume, pour loy fondamentale. Et en tesmoignage perpetuel de la correspondance & du consentement vniuersel de tous les Estats de mon royaume, vous iurez presentement l'observation de ce mien edit d'vniou, tous d'vne voix: mettant par les Ecclesiastiques les mains à la poitrine, & tous les autres leuans les mains au ciel. Ce qui fut fait avec grand aplaudissement & acclamation de tous, crians, *Viue le Roy.* Il fit dresser par escrit vn acte de ce serment: couché & signé par son premier secretaire: puis il alla en grosse troupe au grand temple où fut chanté le *Te Deum* au grand contentement du peuple.

Les menées du Duc de Guise & ses entreprises contre la personne du Roy & l'Estat du roy. aume descouvertes: dont s'ensuiuit l'execution à mort d'icelui de Guise le 23. iour de Decembre 1588.

La Ligue s'estant es années precedentes auancee pied à pied, estoit lors à cheual, & de là en auant le Duc de Guise, assisté du Cardinal son frere (le plus factieux qui fust en tout ce parti) & de plusieurs autres, commence à auster les pieces dedans Blois contre le Roy mesme, pour obtenir ce qu'il pretendoit, voyant que l'edit d'vniou, & le serment presté, le reculoit de ses patentes, & que la Ligue s'en alloit enfeuelie par l'expedient que le Roy auoit trouué, qui donnoit à penser plus que deuant à tous les Ligueurs. Peu apres le iurement susmentionné, les deputez des Estats, entre autres requestes, prièrent le Roy de reduire les tailles à celles de l'année 1576. ce qu'il leur accorda, pourueu qu'ils donnaissent les moyens de remplacer le fond & satisfaire à l'entretenement de la dignité Royale & de l'Estat, & de faire la guerre que tous auoyent demandee & iuree si solennellement, dont eux mesmes auoyent l'administration des deniers. Sur ce, le Duc de Guise d'vn costé dissuadoit le Roy d'accorder cela, disant qu'il s'en deuoit faire croire, & qu'autrement s'estoit raualer trop son autorité: de l'autre, il pressoit ses partisans de faire telles instances poursuites, non pour enuie de voir diminuer les exactions, desquelles iusques alors il auoit de fois à autre tiré des pieces: mais pour rendre le Roy necessiteux, ou odieux à ses sujets: estant resolu en son conseil, que si le Roy refusoit ceste demande, il romproit les Estats, pour se faire estimer par tel moyen le Pere du peuple. En conseil priué, il rabrouoit à tout propos ceux qui ne parloyent à son gré, tellement que les opinions n'y estoient plus libres. Ceux que le Roy & les Parlemens iugeoyent insupportables en France vouoyent supportez

pres de ce Duc, qui faisoit flesches de tout bois, escriuant par toutes les prouinces que le Roy s'estoit ietté entre ses bras, que rien ne lui estoit impossible: parlant gros à quelques deputez qui refusoient de dependre entierement de lui, & de changer les cayers à sa volonté. Tous les iours à heures reiglees se tenoit en sa chambre vn conseil sur les choses proposees & à proposer: puis on auisoit à ce qui s'en deuroit conclure en pleine assemblee, où (à la veue de chascun) les brigues & la violence auoyent le dessus. Dauantage, le Duc auoit tellement poutueu à ses affaires, qu'il se tenoit pour maistre du chasteau de Blois, & de la personne du Roy, n'y ayant porte, salle, ni cabinet, dont il n'eust les clefs, avec apareil & prouision d'armes, inutiles aux exploits de guerre, que lon trouua puis apres. Ses gens enuironnoyent le Roy: & quant aux compagnies d'ordonnances establies pour demeurer autour de Blois, durant les Estats, le Duc les licentia, iusques à exempter par lettres signees de sa main & seellees du seau de ses armes les habitans de Romorantin, de receuoir vne compagnie, & defendre bien expres au Commissaire general des viures, de leur demander aucunes munitions pour icelle compagnie ou autre. Se trouuant au cabinet de la Roine mere pres du Roy acompagné de plusieurs Princes & Seigneurs, quand ce vint à proposer les crimes de Le-se Maieité, entre lesquels estoit celui des Ligues dedans & dehors le Royaume, pour les faire iurer & renoueller en presence des Estats: sa responce fut qu'il n'en feroit rien, qu'il ne les iureroit point, que s'il faisoit faute, le Roy le fist chastier. Cela encor ne descouuroit la mesche que de loin: mais outre les lettres & memoires que le Roy auoit receus touchant les pratiques & recherches d'amitié que le Duc de Guise auoit faites avec le Roy de Nauarre & autres de la Religion dedans & dehors le royaume: le Roy eut auis de diuers endroits qu'il pensast à soy & à son Estat, pource que la Ligue ne vouloit plus lui laisser le gouvernement. Là dessus, le Duc de Mayenne qui estoit à

*Le Roy de-
clairé & des-
couure ces
menees &
auertisse-
mens es
lettres par*

Duc d'Aumale, lui fit vne autre despesche en mesme téps

*lentes qu'il
publia quel
que temps
après l'ex-
écution.*

par personne de creance, l'auertissant qu'il s'estoit trouué en vn conseil à Paris, où auoit esté resolu que le Duc de Guise se fairoit de la personne du Roy, & le meneroit à Paris. Tant d'auertissemens, avec la consideration de tout le passé, notamment depuis l'an 1585, & ce qui se negocioit de iour & de nuict dans Blois, firent que le Roy se voyant sur le bord d'un precipice, resolut d'y pousser ses ennemis. Le Duc de Guise estoit d'autre part & de tous costez auerti que toutes les ceremonies susmentionnees tenues par le Roy avec l'edit de l'vniou & ce qui s'en estoit ensuiui, ne tendoyent qu'à l'attraper: qu'il se souuint des barricades, & de ce que le Roy auoit par plusieurs fois depuis, tant en public qu'en particulier, declairé, qu'il n'auoit aucun remord de conscience de brigues ou menees qu'il eust faites, & que souuent il descouuroit assez vne tresmauuaise volonté contre les chefs de la Ligue. Il se rioit de tels auertissemens, mesmes le iour precedent celui de sa mort, se mettant à table pour disner il trouua sous sa seruiette vn petit billet, l'exhortant de se donner garde, & qu'on vouloit lui iouer vn mauuais tour: soudain il se fait apporter vne plume & de l'ancre, puis escriuit de sa main, *On n'ose-
roit*, & ietta le billet sous la table. Le Roy, deliberé de s'en desfaire despescha force lettres, pouruent aux seuretez necessaires, pour empescher que son aduersaire ne le preuinst, dans la ville & au chasteau. Le vingttroisiesme iour de Decembre venu, le Duc de Guise & les siens furent assemblez en conseil dans vne chambre proche de celle du Roy, lequel estoit aussi en son cabinet avec quelques Seigneurs & gentilshommes. Entre les gens de sa garde, des quelques annees le Roy auoit quarante cinq gentilshommes, la pluspart desquels pour estre cadets & prieuz de moyens d'entretenir vn grand train auoyent esté instituez, par l'auis du Duc d'Espemon, leur promoteur, & autres, pour estre plus proches de la personne du Roy. Ces quarante cinq estoient infiniment suspects au Duc de Guise, qui auoit essayé quelquesfois de les faire casser: eux aussi l'aimoyent aussi peu qu'vne escharde en leurs yeux. Le Roy en fit venir sept ou huit des plus assurez, & leur tint propos sur les affaires qui le pressoyent, declairant les certains auis qu'il auoit des attentats contre sa personne & couronne. Peu apres il enuoye appeller le Duc de Guise, qui changeant de couleur
& com-

*29 d'ours
29*

*Arrolé
par...*

& comme s'il eust senti quelque defaillance, enuoya querir des raisins, & en mangea. Auât que partir de la chambre du conseil, il auoit demandé vn mouchoir blanc, mais on l'osta au page qui le lui apportoit, & fut trouué vn billet lié dâs vn des bouts d'icelui, contenant ces mots en substance, sortez & vous sauuez, autrement vous estes mort. Comme il entroit en la chambre du conseil en l'allée conduisant à celle du Roy, sa des fiance se redoubla, voyant les gardes autrement disposées que de coustume, & fut sur le point de retourner: mais rassurant son visage il passa outre, & entra dans la chambre, le Roy estant tousiours en son cabinet. De longuemain il auoit soupçon que l'vn des quarante cinq, nommé Longnac, auoit entrepris de le tuer. Comme il s'auançoit en ceste chambre, & s'aprochoit de la porte du cabinet, il descouure Longnac assis sur vn cofre, les bras croisez. Son soupçon s'enflamme, & lui court incontinent contre: mais Longnac & les autres plus habiles, executans ce qui leur auoit esté commandé, le terrassent & despeschent à coups d'espees sur la place, sans lui donner loisir de gueres parler. Il fut quelque peu aux traits de la mort, & veu (à ce qu'on dit) en tel estat par le Roy & les autres qui sortirent du cabinet pour voir mort celui qui es derniers ans de sa vie auoit donné tant d'alarmes à soy mesmes & à vne infinité d'autres. Ceste execution ne se passa pas sans bruit, nommé mêt de la part du Duc ainsi enfermé, ce qu'entendu de la chambre du conseil, où estoient ses adherans, le Cardinal de Guise, se doutant de mauuaise mesure, print l'espouuante, & sortit au grand pas, pour se sauuer: mais aconsuui d'vn qui auoit commandement aux gardes Escossoises, il fut arresté prisonnier, & incontinent apres le Cardinal de Bourbon, le Prince de Ieuiulle, le Duc d'Elbeuf, l'Archeuesque de Lyon, & plusieurs autres du parti du feu Duc, fut aussi prins Pericart son secretaire, avec tous ses memoires & papiers, par lesquels le Roy descouurit particulièrement plusieurs desseins & secrets conseils de la Ligue, & conut de plus en plus ses bons & mauuais seruiteurs. La Roine mere se monstra du commencement fort esmeue de cest accident, & dit quelques mots vn peu rudes à son fils: mais le mesme iour elle cōposa son visage: quine dura gueres, cōme nous le dirôs ci apres au cōmencement de l'annee 1589. Le Legat du Pape auerti de ce coup, s'en esmeue peu, ce sembloit: & prie d'interceder enuers le

*a la fois Ex
de la chambre
gardiens*

*l'incert
de la part
de la part*

*Contenanç
de grâds &
de petis, an
pres l'ex
cutans.*

Roy pour la vie du Cardinal de Guise, il promit s'y employer, & dit on qu'il le fit: mesmes plusieurs tenoyent que tout se fust terminé en la mort du chef. Mais comme vn cœur esleué, & qui pense estre prochain de quelque grande & extraordinaire fauorable prosperité, ne peut aisément patienter, se voyant rauale, ou emporté bien loin arriere de son espoir: ainsi ce Seigneur, d'esprit merueilleusement prompt, & qui n'embrassoit rien de petit, tombé si soudain de si haut, & transporté de douleur à cause de ses pertes domestiques, ne peut se contenir que par paroles bouillonnantes de cholere desmesuree il ne laschast plusieurs menaces, qui passoyent encore plus auant que les desseins de son frere, duquel il estoit le bras droit. Il s'envelopa donc par sa langue effrenée en mesme punition, estât jugé coupable de mesme crime qu'il auouoit amplement: de sorte qu'il fut tué quelques heures apres dedans sa prison. Les partisans de la Ligue, logez es fauxbourgs, ayans ouï le vent de ce qui estoit auenu, se donnerent l'alarme si chaude, que iamais ceux de la Religion ne partirent du fauxbourg de S. Germain des prez à la S. Barthelemy l'an 1572. si hastiuement, & sans bortes, que firent la pluspart de ceux ci: de sorte que ceux qui le iour precedent eussent prins au poinct d'honneur & appellé au combat à outrance quiconque les eust appellez Royaux ou Politiques, renioyent lors comme meurtre le nom de Guise & de la Ligue. Le lendemain, le Roy qui auoit incontinent apres l'execution enuoyé diuers pacquets çà & là: & donné charge à quelques vns de s'asseurer du Duc de Mayenne, afin qu'il ne remuast, comme il fit incontinent apres, fit entendre aux Estats, de nouveau assemblez, que son intention estoit qu'ils fussent continuez, avec resolution de suyure leurs raisonnables conseils. Le Comte de Brissac y fit vne harangue, pleine de congratulation, & d'exhortation au Roy de pour suyure à faire la guerre à ceux de la Religion, qu'il deschiroit par toutes sortes d'outrages, & requeroit qu'on leur ostant toute esperance de grace: imaginât qu'il leur en pourroit prendre comme aux deux chefs, ausquels il auoit adheré, & dôt les corps furent reduits en pouldre par le commandement du Roy.

*Mort du
Cardinal de
Guise.*

*Exploits de
guerre du
Roy de Na.*

Pour reprendre ce qui concerne ceux de la Religion, le Roy de Nauarre, entendant que l'armee de la Ligue, dont le Duc de Neuers estoit general, s'acheminoit pour venir en Poi-

en Poi-

en Poictou, vint à la Rochelle pour auiser aux affaires plus *uatre pour*
 vigens. Là il entendit au mois d'Aoust, que le Duc de Mer- *sa defensus.*
 cœur, l'un des chefs de la Ligue, & gouverneur de Bre- *l'us en 1620*
 gne, estoit parti pour assieger Montagu, gardé par le sieur *le d'Espion*
 de Colombieres, qui aux approches auoit rudemét rasté les
 assiegeans, & tué les plus assurez. Surce, Mercœur auerti
 que le Roy de Nauarre estoit à la Rochelle, il s'imagina que
 c'estoit pour faire leuer le siege: pourtant se resolut il de fai-
 re retraite à Nantes, où il se trouua trois iours auant que le
 Roy fust approché de Montagu, laissant pour arrieregarde le
 regimen de Gerlay, lequel fut desfait par le Roy, les vns
 tuez sur la place, les autres prins à merci, leur colonel blef-
 fé, se sauuant apres son maistre. La charge fut faite à deux
 lieues pres de Nantes, huit enseignes furent enleues avec
 tout le bagage, & quatre cés cinquante prisonniers emme-
 nez. Le lendemain, comme il pretendoit attaquer Clisson
 ville & chasteau, il fut contraint tirer vers Angoulesme,
 pour desgager d'entre les mains de la Ligue le Duc d'Es-
 pernon, auquel on tua quelques domestiques & officiers,
 & lui mesmes par l'espace de deux iours & demi fut assiegé
 & assailli de pres au chasteau, en tresgrand danger de sa per-
 sonne. Mais ayant esté secouru à point, ceste mutinerie
 s'appaisa, quelques vns des plus mauuais ayans payé pour
 tout le reste. Il auoit esté enuoyé là pour commander de
 par le Roy es prouinces d'Anjou, Touraine, Poictou, An-
 goulmois, & Saintonge: & s'aprestoit pour molester ceux
 de la Religion: mais en ce mois d'Aoust, peu s'en falut que
 les partisans de la Ligue ne le missent du tout bas. Voila
 comme le malheur l'accompagnoit, estant contraint viure
 parmi ses ennemis coniuerez, & plein de mauuais courage
 contre ceux qui ne lui auoyent iamais donné occasion de
 leur faire mal. Le Roy de Nauarre retournant en Poictou,
 pensoit aux moyens de s'emparer de Nyort ville qui le
 desdaignoit & brauoit plus que nulle autre, par les me-
 nees du Lieutenant & de quelques Ligueurs qui y com-
 mandoyent. Ils auoyent commis de grandes indigni-
 tez sur les corps de deux gentilshommes de ce Prin-
 ce, tuez en vne charge pres des fauxbourgs où ils s'e-
 floyent trop auancez. Mais ne pouuant pour lors en
 auoir raison, il poursuiuit son entreprise de Beauuoit
 sur mer. Passant pres de Nantes il vid le sieur de la

Trimouille qui auoit desfait vne compagnie de gens de pied & prins leur chef dans le bourg de Douay. Le quatriesme iour d'Octobre, Beauvoir fut inuesti, & (maugré la difficulté des aproches, & du chemin pour l'artillerie, & du temps) prins par composition trois semaines apres. La Ligue ne voulant perdre ceste place forte & de grande importance, auoit enuoyé au secours le regimen de Saint Pol, le plus beau & le plus redouté que ceux de Guise eussent. Le lendemain de la reddition de Beauvoir les habitans de l'isle de Bouing, qui auoyent promis ne receuoir personne, donnerent entree en leur isle à deux des plus braues compagnies de ce regimen. Mais ces soldats n'y furent si tost entrez que le cœur leur cheut aux pieds, de telle sorte qu'ils enuoyerent vn tambour au Roy de Nauarre, le suppliant leur donner vn sauf conduit pour se retirer en lieu de seureté. Il les tenoit enclos, & pouuoit sans perte, à cause des passages qu'il tenoit, ou les faire tailler en pieces, ou à tout le moins desualizer. Neantmoins de son plein gré il leur donna à tous la vie & les armes, avec vn passeport pour leur seure retraite. Il pardonna aussi aux Insulaires, qui lui auoyent fauslé la foy: douceur qui brisa tellement la durescé de leur naturel farouche que depuis ils sont demeurez tresaffectionnez à son seruice, quoy qu'ils soyent des plus adonnez aux ceremonies de l'Eglise Romaine. Ayant puis apres laissé le regimen de Preau pour renfort dedans Montagu, & distribué des garnisons à Mauleon, la Ganache, Talemond, Fontenay & autres places, il s'achemina vers la Rochelle, pour se trouuer en l'assemblée generale de ceux de la Religion, illec conuouee par lui pour auiser à ce qui estoit expedient en ces confusions dont ils estoient menacez. L'ouuerture se fit le 14. de Nouembre, en la maison de ville, où se trouuerent pres du Roy de Nauarre, le Viconte de Turenne, le sieur de la Trimouille, avec plusieurs autres Seigneurs & gentilshommes. Tous les deputez des Eglises furent receus ce iour: & le 16. suyuant, on entra en matiere, & continua-on l'espace de quelques semaines. Reiglement fut establi pour la defense & conseruation de ceux de la Religion: puis fut auisé à ce qui concernoit la iustice, les conseils, les finances, les officiers, les recompenses & gages, la discipline militaire & tout ce qui dependoit de la guerre. Finalement, le Dimanche 17. de Dec.

de Decembre suyuant, apres la predication & prieres publiques, le Roy de Nauarre present, la closture fut faite de toutes les resolutions prinſes en icelle assemblee, avec l'v-nion, consentement & approbatiō de tous, pour la gloire de Dieu, le seruice du Roy, la conseruation de la couronne, le reſtabliſſement de l'Eſtat, la generale conseruation du royaume, des bons fideles François & ſuiets du Roy en icelui: contre tous ennemis, liguez, mutins & ſeditieux, qui directement ou indirectement vouldroyent en procurer le trouble ou l'euerſion.

En ces entreſaites l'armee de la Ligue sous la conduite du Duc de Neuers rauageoit le bas Poictou & pays voisins. Son premier arrest fut contre Mauleon, villette foible qui entra en capitulation, & ce pendant fut surprinſe, & plusieurs de la garnison tuez: le reste s'estant sauue au chasteau fut conduit en ſeurete à Fontenay. Cela fait, l'armee marcha vers Montagu, où il y auoit enuiron deux cens cinquante hommes de pied, cinquante cuirasses, & autant d'argoulets. Ils ne laisserent pas faire les approches à l'aife, ains firent trois sorties, où plusieurs de l'armee furent tuez. Au bout de quelques iours, l'artillerie ayant fait vne ſalue, il y eut diſpute entre Colombieres & Preau, qui commandoyēt dedans, touchant la reddition de la place, à quoy Colombieres enclinoit & son auis l'emporta: tellement qu'ils sortirent par composition. Mais Colombieres au sortir de la ville, se retira en l'armee de la Ligue: & Sagonne colonnel de la caualerie legere, contre la capitulatiō, pour ſuiuir ceux qui se retiroyent, & en tua quelques vns. Restoit de ce costé la Ganache, ville & chasteau, assise es marches de Poictou & Bretagne, à trois lieuës de la mer. Le sieur du Plessis Geste y commandant pour le Roy de Nauarre, fut renforcé d'un secours d'enuiron quatre cens hommes, tant de pied que de cheual sous la conduite du Baron de Vignoles, Rufigny, Aubigny & Robiniere. Le gouverneur estoit aussi assisté des capitaines la Perrine son lieutenant, Beauregard, S. George & la Foresterie. Le seiziesme de Decembre, un gros de caualerie de l'armee aprocha, & donna de roideur iusques pres du fauxbourg. Rufigny y courut l'espee en la main, mais sans cuirasse, & fut tué: ceux qui le ſuiuoyent renuerſerent par terre le capitaine Iean & quinze argoulets assaillans, lesquels gagnerent vne partie du fauxbourg: le

reste fut disputé & gardé par ceux de la ville. Les iours sui-
uans se passerent en rudes escarmouches, où les assiegeans
firent grande perte d'hommes de commandemēt. Sur la fin
de l'année, le vin defaillant aux assiegez, fort trauailleuz à
cause des retranchemēs où il falloit que chascū s'employast,
l'artillerie commença à tonner. Il y auoit six gros canons,
quatre grandes couleurines & deux moyennes. Le General
fit sommer les assiegez de se rendre, ce qu'ils refuserent, &
renuoyerēt par deux fois le Heraut qui les sollicitoit à par-
lementer. C'estoit enuiron le penultiesme ou dernier iour
de Decembre: auquel temps, de plein iour, & à la veue d'un
chascun, vn soldat Vallon, du regimen de Picardie, avec
l'espee nue au poing, print sa course au trauers d'un grand
pré droit au fort du capitaine Beauregard, criant si haut que
tous l'entendoyent de part & d'autre, *Vive Nauarre, M. de
Guise est mort, & Niort prins.* On lui tira plusieurs har-
quebuzades: mais pas vne ne porta que dans son chapeau.
Les assiegez furent par lui acertenez de ce qui estoit auentū
à Blois, de ce que le Roy de Nauarre auoit fait au haut Poi-
ctou depuis la venue de l'armée de la Ligue contre la Ga-
nache,

*Niort prins
pour le Roy
de Nauar-
re.*

Quant à Niort, il en alloit ainsi. Le 24. de Decembre, le S.
de S. Gelais, acompagné de Râques Parabiere, Harambur,
Preau & autres, enuiron 350. harquebuziers, quatre vingts
cuirasses, & six mulers chargez d'eschelles & de petards en-
uiron le 24. de Decembre, surprindrent par escalade, & en-
foncemēt de portes ceste ville là pleine de Ligueurs & gēs
ennemis iurez de la Religion. Le lieutenant, chef de la mu-
rinerie, & qui orgueilleusement mesprisoit le Roy de Na-
uarre, ayant voulu faire du mauuais mal à propos & avec
les armes comparoir en rue, fut incontinent mis par terre
avec quelques autres, & alla rendre l'ame en vne pauvre
maison près l'une des portes, où il fut trouué mort trois
iours apres. Le peuple perdit incontinent courage. Il y en
eut qui se ietterent par dessus les murailles, & s'en tua quel-
ques vns: autres deualerent avec des cordes, ou se cacherēt,
& plusieurs se retirerent au chasteau: tellement qu'en moins
de trois quarts d'heure les assaillans entreurent, vainquirent
& demurerent maistres de la place, sans perte plus grande
que de cinq ou six hommes. Il en fut tué de ceux de la vil-
le enuiron vingtcinq ou trente: le matin venu, la ville fut
pillee,

pillee, toutes fois sans meurtre ni violence. Vne partie des habitans estoient coupables de pillages, meurtres & brigandages, exercez de longue main sur ceux de la Religion. Ils auoyent dit & fait beaucoup de choses tresindignes cōtre le nom du Roy de Nauarre, en despit duquel ils auoyēt trainé par toutes les rues de la ville le corps du grand Prestoit de France, portant les armes pour ledit sieur Roy, lequel le sort des armes auoit abatu, combatant pres des murailles, peu auant la prise. Les plus riches habitans & plus qualifiez Ligueurs, furent quittes pour racheter leurs vies & biens, de quelque petite somme. Le sieur de Malicorne, qui commandoit au chasteau, capitula dès ce mesme iour. Le Roy y arriua le lendemain avec quelque caualerie, & à son arriuee receut Malicorne fort humainemēt, lui permit d'emporter du chasteau tout ce qui estoit sien, outre plus donna main leuee à la femme d'icelui de l'abbaye de S. Lignare. Vn seul habitant de Niort fut executé lors par iustice. Il se nommoit Lamart, homme riche, mais hay de plusieurs à cause de ses crimes punissables selon les loix: il fut conuaincu d'estre des chefs de la seditiō qui auoit outrageusement detraict des principaux Princes du sang. Ses malefices & forfaits biē auerez le firent pēdre & estrāgler. Les ligueurs firent depuis leur reuolte generale publier vn libelle fameux a Lyō, plein d'horribles mensonges touchāt celle prise, lesquels nous supprimons, contens d'auoir representé la verité des choses. On trouua dedans Niort, cinq beaux canōs de batterie, portans plus de demi pied d'ouuerture, & deux fort loignes couleurines que ce Lieutenant susmentionné auoit fait fonder, pour (comme il disoit par deuision) en saluer le Roy de Nauarre, quand il aprocheroit de Niort. Il y fut trouuē aussi trois autres moyennes couleurines. Les canons estoient montez & equippez tout à neuf, & prests à estre menez en l'armée ligueuse pour le siege de Fontenay. Il y auoit là dedans quantité de bleds suffisante pour entretenir deux ans vne armee de vingt mil hommes. Aussi furent trouuez plus de vingt milliers de pouldres en magazin, outre la quantité presque incroyable qu'auoyent les particuliers, qui pour auoir trop mesprisē leurs ennemis furent faits la proye de ceux qu'ils auoyent publiez, & outragez en toutes sortes. Le sieur de S. Gelais fut establi gouuerneur de la ville & du pays, & Parabiere du chasteau.

M. D.
LXXXIX.

M. D. LXXXIX.

*Redditio de
la Ganache,
à cause de
la maladie
du Roy de
Navarre:
et dissipatio
de l'armee
liguaise.*

REVENONS à la Ganache. Au commencement de l'année l'artillerie commença de se faire ouir, & le 4. iour de Ianvier redoubla, tirant plus de huit cens coups de canon. Les brelches faites, l'armee vint à l'assaut, soustenu par deux cens soixante hommes au plus. Les autres estoient malades & blesez, ou occupez à garder les cinq forts dressiez en dehors, deux desquels furent gaignez par les assaillans, avec grande perte de leur part, les soldats s'estans retirez en cobatant. L'assaut fut rude es deux principales brelches, où il n'y auoit que cinquante hommes de garde. La resistance fut si ferme, que le lendemain les assiegeans trouuerent qu'ils auoyent perdu l'un de leurs maîtres de camp, & plus de trois cens hommes, sans les blesez. Tost apres y euz vn pourparlé d'accord, & furent les assiegez sollicitez de rendre la place au Duc de Neuers, duquel les deputez dirent qu'il n'y espargneroit rien pour l'auenir: que son retardement la estoit plus preiudiciable pour les affaires du Roy de Navarre que lon nepensoit. Que le Roy pour l'execution des Ducs & Cardinal de Guise, auoit assez declairé la guerre à la Ligue, & vouloit se seruir des forces du Roy de Navarre contre icelle: que les assiegez auoyent acquis assez d'honneur en la defense d'vne meschante place, offrant le Duc aux gouverneurs & gens d'armes leurs armes, cheuaux & bagage, aux soldats, armes & bagage: avec retraite seure là où ils voudroyent aller. En outre leur offroyoit huit iours de terme pour auertir le Roy de Navarre de ceste capitulation, laquelle demeureroit concludue au bout du temps, s'il ne les desgageoit. Comme le Roy s'y acheminoit, il tomba malade, & le fut extremement: au moyen dequoy la Ganache, n'ayant peu estre secourue, la composition tint. Incontinent le reste de toute ceste grande armee de la Ligue se fondit. Les Ligueurs qui y estoient s'escarterent çà & là. Le Duc s'en retourna vers le Roy, & puis en sa maison. Le haut & bas Poictou, tant menacez de cest orage, furent deliurez.

*Confusion e-
trange en
l'estat de
France.*

Le Roy qui pensoit que la mort des Ducs & Cardinal de Guise seroit que les Ligueurs mettroient de l'eau en leur vin, ne voulut recercher de trop pres ceux qu'il tenoit prisonniers: se contentant de garder les principaux, & relaschant

lâchant de iour à autre ceux qui sembloient de moindre estoffe: mais il conut tost apres qu'il s'estoit mescontré. Car il n'y eut pas vn de ceux là, qui puis apres ne procurast mille maux contre lui & contre le repos de la France. Il fit d'oc sur la fin de Decembre publier vn mandement à Blois, par lequel estoit exprellément enioint à tous les partisans de la maison de Guise, de se retirer en leurs maisons, avec pardon de leurs fautes, pourueu qu'ils demeurassent fideles au Roy. Le Preuost des marchands de Paris, le President de Nully, suivis de Marteau, Compan, Rouland, & autres, partirent de Blois pour aller (ce promirent ils au Roy) convertir les Parisiens: mais ils ne reuindrent pas, ains se joignirent à leurs compagnons. Le Duc de Mayenne, ayant donné ordre à Lyon, s'achemina diligemment par la Bourgogne à Paris, où le peuple animé par sa presence, par le dueil des Duchesses de Nemours, Guise, Montpenfier, & par les erietes furieuses des prescheurs seditieux, s'opiniastra & rebella à bon escient. On estime que si le sieur d'Entragues eust fait ce qu'il auoit promis au Roy, touchant la reduction d'Orleãs, (comme c'estoit raison qu'il essayast de remedier au mal qu'il auoit fait) & ne se fust point laissé deuâcer par S. Maurice & Rossieux, qui y firent souleuer le peuple & ruiner la Citadelle, sans que le Marschal de Hautmont peust y pouruoir, les choses ne se fussent pas desbauchées, comme elles firent, par faute de donner ordre à ce premier tumulte. Le Duc de Mayenne y courut sur le commencement, & encouragea ceux d'Orleãs. Ayant mis les affaires en train de ce costé, il delibera (puis qu'à tout perdre n'y a qu'un coup perilleux) de poursuiure sa poincte, & se seruir de la faueur des villes & des moyens du Roy d'Espagne, pour s'establir en France, où de longue main il auoit trainé ceste toile, desireux de garder la piece pour soy. Afin donc de rendre les Parisiens irreconciliables au Roy, il donna ordre que le Parlement lui fist son proces, fit pendre, & brûler l'effigie du Roy, le fit excommunier à Rome & en Sorbonne, detester & maudire par les curez, adiuger aux enfers par les prescheurs, fit imprimer des prieres contre lui, & defendre par expres d'en parler en autre qualité que d'un tyran. Liures Latins & François sont publiez dedans & dehors la France où ce Prince estoit de serieé comme le plus impie, iniuste, vilain & profane.

1589
le duc de mayenne
vint a paris
septembre

le duc de mayenne
vint a paris

le duc de mayenne
vint a paris
septembre

ne qui eust esté : & deslors les Iesuites & autres prescheurs pensionnaires d'Espagne ne se feignirent pas. Il fut par eux appellé en pleine chaire *Vilain Herodes*, sur l'anagramme de son nom. Le peuple courut au Louure, où il commit tous les excès qu'il est possible de penser, n'espargnant meubles, tableaux & autres choses qui estoient en titre de propriété au Roy. Lon brisa & traina ses armoiries & effigies. Il fut dégradé, son grand seau brisé, & de là en auant lon ne parla plus de lui qu'en execration. Et pource qu'il auoit des seruiteurs en la Cour de Parlement, vn des seize de Paris, petit chiquaneur & procureur, nommé Buffy le Clerc (lequel depuis lucca si bien la ligue qu'en trois ou quatre ans il amassa quatre cens mil escus : puis apres escheus par confiscation ou autrement au Duc de Mayenne) ayant mis bas sa robe & vestu la cuirasse, la pistole en main suiui d'vne racaille tresinsolente, se transporta au palais en la chambre doree, print au siege venerable de la iustice souveraine de France le premier President & autres tant Conseillers que Presidents en grand nombre qu'il mena deux à deux depuis le palais iusques à la Bastille, le 16. iour de Ianuier, tout le peuple criant à l'arme & au meurtre sur eux. Buffy & ses compagnons n'auoyent charge que d'en prendre dix ou douze, par l'avis des Ducs de Mayenne, d'Aumale & des seize, qui commandoyent lors dās Paris: mais les autres Conseillers & Presidents, hôteux de voir desmembrer leurs corps, dirent qu'ils vouloyent estre tous ensemble. Estans en prison, on arresta les Royaux. les autres furent renuoyez à leur requeste chez eux, & s'accorderent tost apres avec les seize. Apres cela fut esleu par le peuple vn Conseil general de l'vniou, composé de gens choisis des trois Estats, aprouué par les Parlemens, qui auoit charge d'ordonner des affaires publiques, & de receuoir en conference toutes les provinces & villes Ligueuses, les deputez desquelles auoyent seance & voix deliberatiue en ce Conseil, lequel nōma & establi le Duc de Mayēne lieutenant general de l'Estat & couronne de France. Puis furent establis des conseils particuliers en chascun des seize quartiers de Paris, composez chascun de neuf personnes notables. A trauers tout cela se mesloyent les Sorbonnistes qui ne cessoyent d'allumer le feu, entre autres on a remarqué pour les plus seditieux Boucher, Guarin, Feuargent, Cucilli, Ro-

ze, Pellerier, Gincestre, Hamilton, Christin, Lucain, Mauclerc, Commolet, & certains ieunes prescheurs de leur discipline, qui iettoient le feu par la gorge. Ils restreignirent puis apres le conseil general de leur vnion au nombre de quarante: composé de trois Euesques, de cinq curez de Paris, d'un nommé Launoy deuenu, de ministre, Apostat, puis chanoine de Soissons: item de sept gentilshommes: le reste estoit prins de Presidents, Conseillers, & bourgeois de Paris. On leur bailla encore presques autat d'adioints, pour la pluspart tresaffectionnez au Duc de Mayenne, lequel laissoit ces petis compagnons iouer ainsi aux Rois pour acheminer tant plus aisément ses affaires, ayant trouué en ces commencemens pour les commoditez de la guerre des montagnes d'or dedans Paris, où en vn an lon despendit pres de deux millions d'escus par les commissions decernées en ce conseil general. Plusieurs riches maisons furent pillées, infinis meubles precieux vedus presques pour rien en la place publique, les notables bourgeois & gentilshommes, qu'on scauoit estre pecunieux, estoient rançonnez d'estrange forte, en leur faisant acroire qu'ils estoient politiques. Outre tout ce que dessus, ils publierent & enuoyerent par tout leurs lettres d'vnion, sonnans dedans & dehors la France le tocsain sur le Roy, lequel de son costé essayoit de ramener à quelques plus douces pensees ces cœurs esfarouchez, par vne deliberation, portant abolition & oubliance de toutes contrauentions, ensemble l'obseruation de ses edits d'vnion entre ses suiets Catholiques pour l'extirpation de l'heresie: mais c'estoit iouer d'une lyre deuant les asnes, comme dit le prouerbe.

Au commencement de ceste annee Catherine de Medicis Roine mere, qui depuis le deces du Roy Henri second, son mari, auoit par l'espace de trente ans bastonné la France, estant malade des quelques semaines auparauant, & recheute de melancholie apres l'execution de Blois, suiuit les Ducs & Cardinal de Guise. Personne ne se soucia ni ne s'empescha d'elle ni en sa maladie ni en sa mort. Apres son trespas (dont fut parlé diuersement, les vns tenans qu'elle mesme auoit hasté sa fin par vn extreme regret & despit, de voir tous ses desseins renuersez, & ceux qu'elle haysoit infiniment, prests à s'auancer contre son esperance: les

Mort de Catherine de Medicis roine mere.

1564. Dec. Paris. 11. Jan.

autres adioustant que par moyens extraordinaires on lui auoit fait doubler le pas) on ne parla non plus d'elle que d'une cheure morte. Ou si lon s'en souuint, & si elle est en la pensee de quelques vns, tant de l'une que de l'autre Religion, c'est plustost pour en reietter la memoire, que pour roucher à la vie, traueillée d'ambition insatiable, & d'un extreme desir de vengeance a l'encontre de grands & de petis, dont sont procedees les Iliades de malheurs qui ont plongé la pauvre France en feu & en sang.

Le dixneuuesime de Ianuier fut publiee à Paris & ailleurs vne declaration des Princes Catholiques, villes & communautez vnies avec les trois Estats du royaume,

pour la conseruation de la Religion & la liberte du peuple, auquel ils promettoyent descharge d'un quart des tailles & crues: combien que lon peut dire que le peuple de France ait plus souffert d'extorsions sous la ligue en trois ans, qu'il n'auoit fait durant les trois guerres ciuiles, & sous le regne des trois derniers Rois. Dananrage le 30. du mois, les Presidens, Princes, Payrs de France, Prelats, maistres des requestes, Conseillers, Aduocats & procureurs generaux, greffiers, huissiers, notaires, aduocats & procureurs de la Cour de Parlement au nombre de 326. firent vn nouueau ferment d'vnion, signé de chascun d'eux en particulier, aucuns y ayans apose leur sang en lieu d'encre: la fin duquel estoit de poursuyure le Roy par toutes voyes (sans aucun respect de sa dignité, ou autre consideration) pour l'execution de Blois. Le decret de Sorbonne fait auparauant fut publié aussi, portant que le peuple de France estoit absouls & afranchi du serment de fidelité & obeissance presté au roy Henri troisieme. Que le mesme peuple pouuoit licitement & en assuree conscience estre armé & vni, recueillir deniers, & contribuer pour la defense & conseruation de l'Eglise Romaine, contre les conseils pleins de toute meschanceré, & efforts dudit Roy, & de ses adherans quels qu'ils fussent: puis qu'il auoit (disoyent ils) violé la foy publique, au preiudice de la Religion Catholique, de l'edit de la sainte vnion, & naturelle liberte de la conuocation des trois Estats du royaume. Le Roy voyant que plus il employoit de douceur pour ramener les desuoyez au chemin, plus ils prenoyent le frein aux dents pour courir où leurs passions forcees les transportoyent, se mocquans de lui

& attris

Le Roy employe la plus grande douceur pour ramener les desuoyez au chemin, plus ils prenoyent le frein aux dents pour courir où leurs passions forcees les transportoyent, se mocquans de lui

Nota

Efforts de la ligue contre le Roy.

& attribuant l'affection qu'il auoit de les reunir à foy à ^{non l'esper} crainte de les auoir pour ennemis, ou de les perdre pour ^{contre la lié} suiets, v'sa de son autorité, publiant par toutes les prouin- ^{guc.} ces diuerses declaratiōs de son intentiō, tant cōtre le Duc de Mayēne, le Duc & le Cheualier d'Aumale, chefs de la re- ^{vous s'opposer} bellio, que contre les villes de Paris, Amiens, Orleans, Abe- ^{vous le voy} uille & autres leurs adherantes. Il les accusoit donc d'at- tentat, felonnie, & rebellion, prononçoit iceux chefs & membres tous infideles, rebelles, atteints & conuaincus des crimes de felonnie, rebellion, & de Lese Maieſté au pre- mier chef, les degradoit de tous honneurs ensemble leur posterité, si en dedans vn mois ils ne se rangeoyent sous son obeissance. Le terme estoit pour le commencement de Mars. Voyant qu'en lieu de se repentir, ils faisoient tant plus les acariastres, s'armoyent de tous costez, pratiquoyēt hors du royaume, faisoient ses deniers, au nom du licu- tenant general de l'Estat, decernoient patentes & commissions sous vn nouveau seel, opprimoyent par concus- sions incroyables plusieurs prouinces, mettoyēt en chemi- se ses plus fideles suiets qui ne vouloyent leur adherer, sans traiter gueres plus gracieusement les autres qui auoyent tant souhaité & brigué la ligue, brieuoyent ma- nifestement vsurpé toutes les parties de la Maieſté royale, excepté le nom qu'ils reseruoeyēt à autre commodité: il res- solut de mettre aussi de sa part vne armee sus pour reprimer ces insupportables attentats. Et pour ce faire expedia lettres patentes pour la conuocation & assemblee de la no- blesse & gendarmerie. Peu apres suivit vn autre edit du Roy, par lequel il transportoit en la ville de Tours l'exer- cice de la iustice qui se souloit rendre en sa Cour de Parle- ment de Paris: enioignant à ceux d'icelle Cour, de se rendre incontinent à Tours, pour y exercer leurs charges. Il fit vn mesme transport de sa chambre des Comptes en mesme lieu: & priua de tous offices, charges, dignitez & priuileges Paris & les autres villes, ausquelles il vouloit faire peur, & les reduire à foy, auant que venir aux armes. Mais c'estoit ietter de l'huile dedans le feu.

Le Roy de Navarre reuenu en conualeſcence d'vne pe- ^{Exploits du} rilleuse maladie peu apres le trespas de la Roine mere, de- ^{Roy de Nav} libera pour faire preuue de sa fidelité enuers le Roy, de tra- ^{uarrs, le} uerſer (tant qu'il pourroit) les desseins des ligueurs les ^{quels s'appa}

*che en fin
du Roy.*

empeschant de rien empieter es lieux qu'il auoit moyen
d'asseurer tant pour le seruice du Roy que pour le soula-
gement de ceux de la Religion. Ainsi donc il receut à soy
ceux de S. Maixent & de Millezay, asscura contre la Ligue
Chastelleraut, Loudun, l'isle Bouchard, Mirebeau, Viuonne
& autres places voisines : puis s'auança iusques en Berry, &
y print sur la Ligue la ville & le chasteau d'Argenton. Re-
tourné à Chastelleraut il escriuit au comencement de Mars
lettres bien amples aux trois Estats de France, pleines d'ad-
monitions sericueuses qu'ils eussent à quitter la Ligue, & les
auertissant que s'ils continuoient en leurs mauuais con-
seils, il estoit deliberé, si le Roy le lui commandoit, de se
mettre en campagne avec ses amis & seruiteurs, esperant
que Dieu lui feroit la grace de rompre beaucoup de leurs
desseins, & de leur bien tailler de la besongne. Il prenoit en
sa protection & sauuegarde toutes les villes & personnes
qui se ioindroyent avec lui contre la Ligue; promettant ne
permettre que rien fust innoué es villes ni en la police, ni
en l'Eglise, sinon entant qu'il atoucheroit la liberté d'vn
chascun: ayant pris (disoit-il) pour conclusion, que le vray
& vnique moyen de reunir les peuples au seruice de Dieu,
& d'establir la piete en vn Estat, c'est la douceur, la paix, les
bons exemples: non la guerre ni les desordres, par lesquels
les vices & meschancerez naissent au monde. En ce temps
la ville & chasteau d'Angers furent assurez au Roy: mais
le Duc de Mercoeur assuiettit presque toute la Bretagne au
parti de la Ligue, à laquelle Rouen, Thoulouse & Lyon s'es-
toient ia rangez: & Bourdeaux fallit d'en estre: mais le
Marschal de Matignon fut fidele au Roy, tellement que
les Ligueurs & Iesuites furent contrains d'en desloger. En
ces esmotions lon mit en termes vne trefue entre le Roy
& celui de Nauarre, afin de pouoir plus commodement
faire teste à la Ligue, qui croissoit de semaine en semaine.
Le Roy se voulant seruir des forces du Roy de Nauarre,
sans lesquelles il ne pouoit gueres, lui offrit & bailla Sau-
mur pour seureté de son passage sur Loire: au moyen de-
quoy en attendant l'arrest de la trefue le Roy de Nauarre
fit passer toutes ses troupe de la Loire, pour ioindre les
forces de Normandie, du Maine, & d'autres lieux qui l'at-
tendoyent, en intention de s'approcher des Ligueurs, &
les

*Sur ces
mots, que
le Roy*

frangayon

30 de la Ligue

de la Ligue

*Pour parler
de trefues
entre les
deux Rois.*

les releuer de peine de plus le venir chercher en Gascon-
gne & Saintonge, comme ils auoyent fait. Puis le 18. d'A-
uril il leur denonça la guerre, s'ils differoyent de poser
les armes. Ils s'en montrèrent aussi peu esmeus que des
lettres parentes du Roy par lesquelles il transferoit la ius-
tice & iurisdiction des grands Maistres, Enquesteurs, &
generaux reformatours, qui se souloit tenir au Palais à Pa-
ris au siege de la table de marbre, en sa Cour de Parlement
de n'agueres establi à Tours. Sur la fin du mesme mois il
publia vn edit declarant que tous les biens meubles &
immeubles du Duc de Mayenne, des Ducs & Cheualier
d'Aumale, & de ceux qui volontairement habitoyent es
villes de Paris, Thoulouse, Orleans, Chartres, Amiens, A-
beuille, Lyon, le Mans, & tous autres tenans leur parti, ac-
quis & confisquez, voulant que les deniers prouenans
de la vente d'iceux fussent employez aux frais de la
guerre.

Nonobstant tout ce que dessus, le Duc de Mayenne
& ses confederez ayans leur armee preste, firent vne
eslite des mieux resolus, & s'acheminerent au Vendos-
mois, en intention de surprendre le Roy à Tours, où il e-
stoit assez mal acompagné, & outreplus ils auoyent in-
telligence en Cour & dedans la ville. Le Roy de Na-
uarre auerti que ceste armee estoit à Vendosme, & es
environs, delibera de les aller voir: & pour cest ef-
fect partit le vingthuitiesme iour d'Auril à la poincte du
iour avec quatre cens maistres, & mille harquebuziers
à cheual, & fit dix grandes lieues d'vne traite. Estanc
en chemin pour aller plus auant, il receut nouuelles
que le Roy l'appelloit à son secours: pourtant tourna-
il bride en toute diligence, & vint loger à Maillé sur
Loire, deux lieues pres de Tours, apres auoir demeuré
vingt quatre heures à cheual. Le Roy promptement auerti
de ceste arriuee en fut tresaise: car on craignoit fort que le
Duc de Mayenne ayant prins sainct Ouyn pres Amboi-
se, qu'il battoit de deux coul'eurines, se vint loger aux faux-
bòurgs de Tours: ce qu'auenant le Roy estoit en danger
tout euident de sa personne. Le Dimanche dernier iour
du mois les deux rois s'enreuirent en l'allee du parc
du Plessis lez Tours avec mutuelle demoustration de

secret du Roy
antiquaire
Aplis

Entreprise
de la ligue
sur la per-
sonne du
Roy, antan-
tie par la
presence du
Roy de Na-
uarre.

Je... chef

liera

tout contentement. Le Roy de Nauarre monstra ce iour
 vne franche resolution, qui lui estoit ordinaire: car le Ma-
 reschal de Hautmont l'estant venu trouver & exhorter de
 la part du Roy de vouloir venir vers lui, tout incontinent
 il delibera de s'y acheminer, laissant tout soupçon; & mes-
 prisant plusieurs auertissemens qu'on lui auoit donnez
 pour retarder ceste entreueue, tresagreable au peuple, &
 profitable au Roy. Apres que les deux Rois eurent l'espa-
 ce de quelques iours communiqué ensemble, celui de Na-
 uarre repassa Loire, & se logea au fauxbourg de S. Saphorin,
 puis la tresuee accordee entre eux fut publiee par la ville de
 Tours, apres auoir esté emologuee en la Cour de Parle-
 ment, comme aussi fut le second edit ou denoncee de guerre
 contre les chefs de la ligue & leurs adherans, qui se retire-
 rent du commencement vers Vendosme, puis estimans
 que le Roy de Nauarre fust fort eslongné enuiron le huit-
 tiesme de May donnerēt iusques aux fauxbourgs de Tours,
 attirez par leurs intelligences, & attacherent l'escarmou-
 che, leur arriuee soudaine donna l'alarme en la ville, où il y
 eut du trouble au commencement, & en diligence lon en-
 uoya vers le Roy de Nauarre qui estoit vn peu eslongné,
 pour le haster. Le Cheualier d'Aumale y estant arriué apres
 l'escarmouche, se logea chez le Preuost, pres S. Sympho-
 rian, où en fouillant la maison se trouverent trois ou quatre
 heures apres quelques soldats qui lui furent amenez, lequel
 les fit tous poiguarder deuant ses yeux. Au mesme instant
 furent trouuees quarante ou cinquante femmes & filles ca-
 chees dans vne caue, lesquelles furent toutes violees com-
 me par tout le reste du fauxbourg: & mesmes dans l'Eglise
 de S. Symphorian, quelques femmes & filles y refugees
 comme en lieu de seureté, furent forcees en presence de
 leurs maris, peres & meres, que ces Catholiques Ligueurs
 contraignoient d'assister à si horribles spectacles, pour les
 outrager dauantage. Le lendemain furent veus sur le pa-
 né du temple les lits où le Vicaire attestoit auoir veu trai-
 ner & ietter les femmes & filles. Ils rompirent les coffres
 & les verrieres de ce temple, pillerent tout ce qui y estoit
 mesmes apres auoir battu à coups de plat d'espee, le Vica-
 ire & le Chapellain qu'ils tindrent garrotez toute la nuict,
 couperent la corde soustenant le ciboire, pour voir s'il e-
 stoit d'argent doré: mais trouuant que ce n'estoit que cui-

tre, le jetterent par despit contre terre. En furetant, ils trouuerent deux calices, dont l'un estoit d'argent, l'autre d'estain. Ils laisserent celui d'estain, disans par ruse qu'il estoit de l'union, & faisoient conscience d'y toucher: celui d'argent fut declairé royal & heretique, par consequent de bonne prise. La boiste de la fabrique, où il y auoit quelque argent, les chapes & paremens de l'autel, les robes & accoustremens du Vicaire, se trouuerent aussi heretiques, & en ceste qualité furent emportees. Ce Cheualier print pour son butin vne fort ieune fille d'honneste maison, qui n'auoit gueres plus d'onze ans, trouuee dans vn grenier, laquelle il força, lui tenant tousiours le poignard à la gorge, à raison de la resistance qu'elle lui faisoit, & puis l'enuoya à ses officiers pour en abuser de mesme. Le lendemain matin, ces ligueurs, sentans qu'on les viendroit bien tost denicher, & que le secours du Roy aprochoit, s'aprestent à desloger, & chascun pour payer son hoste met le feu en son logis, de maniere que tout ce fauxbourg eust esté reduit en cendres sans le prompt secours qui y fut donné.

Puis que ie suis entré en ce propos, ie feray encore trois par, puis reuiendray à la suite de mon recueil. Faut noter donc que depuis la leuee des armes, la Ligue ne fit aucun effort, sinon contre les villes & bourgades de son parti, où Ecclesiastiques, nobles & roturiers soupçonnez de favoriser tant soit peu au Roy, furent violentez en toutes sortes: mesmes à Thoulouse, ils tuerent cruellement le President Duranti, & Dais aduocat du Roy, tous deux affectionnez à l'Eglise Romaine. Iamais ceux de la Religion en Guyenne & ailleurs n'eurent plus de repos que durant ces rauages de la Ligue: & c'estoit vn commun dire alors, que les brebis paistroyent en assurance, tandis que les loups s'entrebattoient. Il n'est possible de représenter les sacrileges, viollemens, blasphemés contre Dieu, mocqueries de toute religion, notamment de la Catholique Romaine, perpetrees es villes Ligueuses, & aux champs parmi leurs troupes. Leurs soldats, dont vne partie estoient prestres & moines, tout du long du Careme, au mespris des ordonnances du Pape, qu'ils appelloyent Pere Sainct, mangeoyent de la chair, mesmement es lieux où ils auoyent abondance de poisson. Plusieurs d'entre eux contraignirent les curez & vicaires des paroisses, en leur mettant le poignard à la gorge.

Autres eschantillons des exploits de la ligue contre la Religion Catholique Romaine, dont ils se disoient protecteurs.

Notre deslogement

ge, de baptiser (excusez moy, si i' vse de ce sacré mot, en vn acte si execrable) des veaux, moutons, aigneaux, cochons, cheureaux, poules & chapons, & leur bailler des noms de brochets, carpes, barbeaux, soles, turbots, harencs, &c. C'est en beaucoup de lieux, & par diuerses fois, que cela s'est fait, tandis que la Sorbone & les prescheurs fouldroyoyēt contre leur Prince legitime & souuerain. Forcer femmes & filles dans les temples, meurir les pauures paysans au pres des autels, courir le calice, & despoiller les Ecclesiastiques, estoit la forme essentielle d'un bon & zelé ligueur: pourueu qu'on alleguait, ils sont Royaux. Entre grand nombre d'exemples, vn suffira, pour monstrier le Lyon (comme on dit) par les ongles. Vn des plus huypez de la Ligue, nommé Commeronde auoit vn regimen composé de sept à huit cens hommes. Ayant couru, pillé & rauagé tout le pays d'Anjou, & la Comté de Lual, il se logea sur la fin d'Auril au bourg d'Arquenay, appartenant au sieur de Rambouillet, & distant de trois lieues de Lual. Il y auoit là vn temple (qu'ils nomment Eglise) auant bien meublé & paré qu'autre de tout le pays, pour auoir esté dotté & enrichi de longue main par les Seigneurs du lieu. Les habitans n'auoyent retiré ni ferré chose quelconque des ornemens, pource qu'ils ne se pouvoyēt persuader que sous ces beaux mots de Catholiques vnis & zelez lon peust couuer tant de crimes enormes: ioint que plusieurs troupes de la Religion y auoyent passé auparauant, qui n'auoyent aucunement touché à ce temple ni à ce qui estoit dedans. Mais Commeronde, pour son premier exploit de guerre, brusla les portes de l'Eglise, puis y entra avec ses gens, qui la pillerent entierement, tuerent vn pauure homme au pied du crucefix, pource qu'il se plaignoit qu'en ce lieu mesme lon auoit violé sa femme en sa presence: firent leur ordure dans le benefier, & par toute l'Eglise: & des acoustremens dont estoient parees quelques nostre dame, en firent des habillemens de rechange & de monstre à leurs garfes. Pour le comble, ils prindrent le ciboire d'argent, où il y auoit vingt quatre hosties. Vn d'entre eux se vest en prestre, fait mettre dix huit ou vingt soldats à genoux, & ayant encor les mains pleines de sang & sacrilege distribue ces hosties, puis iette les trois ou quatre autres par terre qui furent foulées aux pieds. Au partir, ils vendirent

*De deux
royaumes
la ligue.*

les chapes, la banniere & les reliquaires aux moines d'Eurons, les calices, burettes, & la croix d'argent à ceux de Vague. Peu de iours apres ils en firent autant à Thoiry.

Mais attendant l'histoire particuliere de la Ligue, où toutes sortes de tragedies cruelles & infames se trouueront renouvelles, reuenons à l'armee ligueuse & aux Parisiens. La reunion des deux Rois leur fit voir que c'estoit à la ligue à courir. Pour ceste cause le Conseil general de l'vniou dressa memoires, lettres & auertissemens dedans & dehors le Royaume, de tout ce qui sembla propre pour assurer ce bastiment de confusion. Ils enuoyerent gens & instructions bien amples à Rome, pour iustifier leurs actions, demander vn Legat, promettre la publication du Concile de Trente, obtenir faueur & aide de tous costez par l'intercession du Pape & des Cardinaux. Vn de leurs paquets fut surprins en chemin, tellement que leurs mines furent esuentees; neantmoins leurs deputez qui estoient le commandeur de Diou, le conseiller Coqueley, l'Abbé d'Orbais, & le Doyen de Reims passerent outre, sur la fin de May. Autres despeschés furent enuoyés aux villes de la Ligue pour tirer contribution: car il falloit de l'argent à charrettes pour fournir aux despenses de tant de Roitelets, au remplage des coffres des plus affamez, pour l'acquit des debtes d'aucuns, & pour l'achat de terres & Seigneuries des autres.

Ce pendant dedans & autour des villes se faisoient infnies courses, pillages, captures, saccagemens: plusieurs Royaux furent assassinez çà & là. Par tout la licence estoit extreme, & la rage contre le nom du Roy se monstroit du tout desesperée. Il n'estoit plus question d'vne esmouion en quelque petite estendue de pays: mais on voyoit le feu de ceste reuolte auoir enuahi les quatre coins & le milieu de la France, si furieusement que c'est horreur de s'en souuenir. Le Roy auoit dès le commencement d'Auril enuoyé des forces çà & là. Et quelques villes non eslongnées de Paris estoient encor à son commandement. Genlis qui auoit fait hommage à la ligue, s'estoit reduite de bonne heure à son deuoir, par l'entremise de quelques notables bourgeois: & ce fut depuis (pour

*Exploits du
Royal encon
tre de La
Ligue.*

*Les ligueurs
desfaits en
Normandie,
par le Duc
de Montpen
sier.*

estre à vne petite iournee de Paris vers la Picardie) vne es-
pine qui poignit les Ligueurs bien rudement. Le Duc de
Montpensier estant avec forces pour le Roy en Norman-
dia, assisté des sieurs de Halor, Creueœur, Baqueville &
Larchan, desfit premierement la garnison de Falaize, print
trois capitaines, tailla en pieces la pluspart de leurs gens, &
escarta le reste. Puis il assiegea Falaize, & sur les nouvelles
receues que le Comte de Brissac acompagné de deux à trois
cens gentilshommes Ligueurs, quelques prestres, & de
cinq à six mille pietons, venoit au secours, il laissa le siege
pour leur aller au deuant. Ils s'estoyent logez en trois vil-
lages, deux desquels il força, tuant ceux qui y tindrent bô:
les autres ne presterent gueres de combat apres. Brissac
s'enfuit avec toute sa caualerie. Le nombre des ligueurs
tuez alors, fut de trois mil & dauantage, entre lesquels se
trouuerent beaucoup de gentilshommes. Les victorieux
eurent de mille à douze cens prisonniers, entre lesquels es-
toient enuiron trente gentilshommes & des principaux.
Ce fut vn mauuais presage pour la ligue: Vn mois apres ou
enuiron, ascauoir le 18. iour de May, le sieur de Chastillon
ayant passé à Baugeny avec deux cens cheuaux & autant
d'harquebuziers, sachant que quelques troupes du Duc
d'Aumale marchoyent pour charger le sieur de Lorges,
lequel battoit les chemins, s'auança vers Bonneual avec
vingt gentilshommes menez par Fouquerolles qui ren-
contrerent Arleiuille commandant dedans Chartres
pour la Ligue. Il les veut reconoistre: mais eux le chargent,
& lui tuent cinq ou six des siens à sa teste: rellement qu'il se
retire au galop, & va donner l'alarme aux troupes de Pi-
cardie cõduites par les sieurs de Saueuze & des Broses, qui
menoyent enuiron cent cinquante gentilshommes, suivis
d'autres caualliers, au nombre de trois cens maistres & nô-
bre d'harquebuziers à cheual, & à pied. Saueuze ierte de-
uant ses harquebuziers, ordonne sa troupe de lanciers en
haye, & sans se desbander vient au pas. Chastillon ayant
fait alte, place son infanterie & fait deux gros de sa cauale-
rie, ayant à sa gauche Charbonniere & Harambure avec
leurs compagnies de cheuaux legers: puis prend la charge,
où Saueuze acourt brauement au galop de trente pas, les
harquebuziers à cheual ayans fait leur salue d'assez pres.
L'infanterie de Chastillon les receut, & (apres les premie-

*Montpensier
y fut logé*

*En Beausse
par le sieur
de Chastillon.*

res harquebuzades tirees) se mesle dedans la cavalerie venue à la charge, tuant force chevaux à coups d'espee dedans les flancs: sans perte que de trois soldats. Saeuze, qui d'abord auoit la teste tournée contre les chevaux legers, print sur la droite, chargeant de telle furie Chastillon, que ses premiers reings furent rompus, lui choqué & porté par terre, avec huit ou dix gentilshommes, dont il n'y eut que deux ou trois légèrement blesez, & vingt ou vingt cinq chevaux des leurs tuez. Chastillon & les siens se releuent, & combattent courageusement à pied, Surce Harambure & Fouquerolles echargent si rudement Saeuze & les siens qu'ils les renuerfent & rompent, en sorte qu'ils n'eurent plus moyen de se rallier, ains mis à vau de route, furent poursuiuis, plus de six vingts gentilshommes ayans esté terrassez morts sur le champ. En la fuite, il y en eut plus de soixante tuez: tous leurs harquebuziers y demeurèrent: deux cornettes furent gaignees, & quarante gentilshommes prins, partie d'iceux blesez, entre autres Saeuze, qui porté à Baugency, comme ses amis & domestiques le voyans en danger de mort l'admonnestassent de demander pardon à Dieu, de se confesser & communier, item de crier merci au Roy, iamais ne peut y estre induit, pour quelque remonstrance qu'on lui sceust faire, ains mourut comme desesperé. Il portoit en sa cornette la croix de Lorraine, avec vne deuise Espagnole en lettres d'or, *Moris omas contento*. Il y eut en ceste mesme rencontre quelques vingt cinq ou trente soldats, lesquels sur la fin du combat estans tombez es mains de Chastillon, qui desiroit les sauuer, aimerent mieux estre despeschez sur le champ, que de iurer qu'ils ne porteroient iamais les armes contre le Roy, tous les ennemis duquel sortis alors de Picardie furent lors abatus. Au mesme temps, la ville de Senlis assiegee par vne armee de Parisiens sous la conduite du Duc d'Aumale, ayant esté furieusement batue, soustint & repoussa vn rude assaut. Et comme les assiegez estoient sollicitéz de capituler, secours leur vint amené par le Duc de Longueuille, suivi des sieurs de Humieres, Boniuet, la Noue, & autres: dont s'ensuiuit bataille, en laquelle les assiegeans furent desfaits, enuiron quinze cens tuez sur le champ.

En l'isle de France, par le Duc de Longueuille, au siege de Senlis.

en fuite, & à la poursuite, tant par les victorieux que par les payfans: la Ligue y perdit aussi l'artillerie & tout le bagage de l'armée. Depuis le Duc de Mayenne esfaya d'auoir par intelligence ceste place qui lui importoit beaucoup, & à la faueur de quelques traistres de la ville, chanoines, prestres & moines, y fit entrer douze ou treize capitaines, pour à poinct nommé esgorger vn corps de garde la nuit, & fauoriser en endroit propre vne escalade. Ses troupes approcherent fort pres, & y en eut qui vindrent iusques au fossé: mais le corps de garde ayant lors esté renouellé & prenant garde de pres à soy, ceux qui estoient dedans n'osèrent se monstrier, vn de dehors s'estant hazardé d'approcher eut la cuisse rompue d'vne mousquetade: l'alarme donné, les assaillans se retirent. Ce blessé prius descouure la menee. Les Capitaines entrez & les traistres passent par les mains de l'executeur de iustice: & Senlis perseuere tousiours depuis en l'obeissance du Roy.

*Le Roy s'ap
proche à
main armee
de la ville
de Paris.*

Le Roy encouragé par tant d'heureux commencemens delibera de s'auancer: tellement que depuis le commencement de Iuin iusques à mi-Iuillet la guerre commença à s'eschauffer: & l'intention principale du Roy estoit de mattrer ceux de Paris, s'assurant qu'apres auoir dompté la plus grosse teste de la Ligue, toutes les autres seroyent ioug incontinent, & retrouveroit ce qui estoit merueilleusement esgaré pour lui, c'est asçauoir l'amour & l'obeissance de ses iuiets, lesquels de leur part, le redoutant autant qu'ils le hayssoyent, pratiqouoyent aussi de tous costez pour maintenir leur Ligue & continuer en leurs sousleuemens. Ceste rancune implacable contre lui faisoit qu'es principales villes, sur tout dedans Paris, lon ne parloit de ce Prince que comme du plus execrable tyran qui eust iamais esté au monde. Mesmes les prescheurs sollicitez par quelques chefs de la Ligue, & bien payez de leurs pensions extraordinaires pour cest effect, acourageoyent tous en general & chacun en particulier de lui courir sus, le tuer à quelque pris que ce fust, promettans aux tyrannicides vne place par

par dessus les Anges en Paradis. Outreplus lon pour-
 suiuoit chaudement & par diuers artifices vn moine duquel
 nous parlerons tantost, pour faire vn signalé seruice à
 la ligue. Ainsi donc le Roy s'estant aprouché de Paris,
 se rendit pres de Paris, où le Duc de Mayenne reue-
 nu bien viste des enuirs de Tours pour s'opposer au
 Duc de Longueuille, estoit fort empesché se voyant ta-
 lonné par tant d'endroits, & d'ennemis si puillans. Ses
 soldats commencerent de viure à discretion dans la vil-
 le: ce que les Parisiens goustoyent assez impatientment:
 mais les petis n'osoyent se plaindre: & quand aux
 grands, ils pratiquoyent le commun dire, bonne mine
 en mauuais ieu. Le Roy print incontinent Estampes.
 Cependant le Duc de Longueuille ayant ioint les trou-
 pes de Champagne & recueilli es enuirs de Cha-
 stillon sur Seine les Suisses & Lansquenets que condui-
 soit le fleur de Sancy (lequel auoit esmeu la guerre
 contre le Duc de Sauoye es enuirs de Geneue, &
 l'ayant acroché là s'estoit acheminé en France) fit de tout
 vn corps d'armee d'environ vingt mil hommes: puis al-
 la passer à Poissi la riuiere de Seine, & se rendit aupres
 du Roy, lequel battoit Pontoise, dont les assiegez se
 rendirent le lendemain vingt cinquième iour de Iuillet, à
 composition de deux cens mil escus, & deliurance des plus
 sedicieux, pour leur faire recenir punition exemplai-
 re. Puis le Roy alla suiui de celui de Nauarre bien vei-
 gner l'armee des Suisses rangee en bataille, & voulut
 passer par tous les escadrons avec tant de demonstration
 de contentement, de resiouissance, & de careffe aux
 chefs, que tous aussi lui firent paroistre la grande affec-
 tion qu'ils auoyent de lui faire seruice. Ayant toutes
 ses forces ensemble, qui faisoient vn corps de qua-
 rante cinq mil hommes, il s'achemina promptement
 vers Paris, & à coups de canon se rendit maistre du
 pont Saint Clou. Le Duc de Mayenne & les autres
 chefs de la ligue avec leurs plus confidens des seize &
 quarante dans Paris commencerent à redoubler leurs
 conseils & voyans les Rois si proches d'eux, ou pour
 les attirer à la bataille, ou pour les serrer de pres &
 contraindre le peuple à se reconoistre iugerent en ce

*Ses exploits
 au deuant
 rage de la
 ligue.*

*Les efforts
 des chefs de
 la ligue, &
 leur atten-
 tar contre la
 vie du Roy.*

progrez des affaires du Roy que les leurs s'en alloient ruinees, & qu'il n'y auoit plus moyen de subsister estans declairez criminels de lese maiesté au premier chef (que d'executer quelque insigne forfait, en faisant tuer le Roy, leur maistre, leur bien faiseur, leur Prince & Seigneur souuerain. Des quelques sepmaines auparavant, vn jeune moine Iacopin, nommé frere Iaqués Clement, natif (à ce qu'on dit) d'un village appellé Sorbonne aupres de Sens, homme confit en desbauches, ayant passé par les mains de quelques confesseurs, & communiqué avec certains Iesuites & autres auoit esté pour quelque promptitude remarquée en lui, trouué tout propre à faire vn grand coup. On le cheualle, en fin le Duc de Mayenne, sa sœur de Montpensier & autres parlent à lui en diuers lieux, le prient de continuer en ceste bonne volonté qu'ils entendoient estre en lui par inspirations extraordinaires de faire vn signalé seruice à la sainte Vnion, à l'Eglise Catholique, & à sa patrie: lui promettent abbayes, Eueschez, & tout ce qu'il souhaiteroit. Il demeure vne espace de iours tantost chez la Duchesse de Montpensier, qui entre les Parisiens estoit appellée la sainte veufue, quelquesfois avec son Prieur, par fois avec les Iesuites, qui le catechizerent à leur mode, ne lui promettans rien moins (car on parloit là tout ouuertement d'exterminer le tyran) qu'une place en Paradis par dessus tous autres, s'il auenoit qu'il fut martyrizé. Ce moine abruué de sa fureur, & de tant d'allememens, de careilles, promesses, & protestations de felicité temporelle & eternelle, se resould & promet de tuer le Roy. Le peuple qui ne pensoit point ni ne scauoit rien de si cruelles meées, parloit de se rendre, & auoit beaucoup rabatu de sa cholerie. Surce, le Duc de Mayenne & ceux de son secret font prescher par les plus zelez Sorbonnistes & Iesuites, es principaux temples de Paris, qu'on eust encores patience sept ou huit iours, & qu'on verroit quelque grand chose, qui mettroit l'vnion à son aise. Les prescheurs de Rouen, d'Orleans & d'Amiens, le prescherent en mesme temps, & en mesmes

*Leur assassin
fin. apellé
de longue-
main.*

*le conseil sur
en s'abusant*

*le mot de maie
est de l'usage
en l'usage de*

mes termes. Le Moine ayant donné ordre à son pro-
 iet, sort de Paris & s'achemine à S. Cloud. Si tost qu'il
 fut parti, le Duc de Mayenne fit prendre prisonniers
 plus de deux cens des principaux citoyens & autres
 gens riches, qu'il sçauoit auoir des amis & du credit
 avec ceux du parti du Roy, pour gage, & afin de sau-
 uer son moine, si apres auoit attenté ou executé il e-
 stoit arresté. Le moine s'estant présenté pour parler au
 Roy, le premier iour d'Aoust, disant auoir lettres du
 president de Harlay & creance de sa part, le Roy le
 fit appeller en sa chambre, où n'y auoit autre que le
 sieur de Bellegarde, premier gentilhomme d'icelle, &
 le Procureur general, lesquels il fit retirer, pour en-
 tendre plus priuément celui qui s'adressoit à lui en con-
 tenance fort simple, ce sembloit. On dit qu'en ceste
 mesme chambre auoyent esté prins les conseils des mas-
 sacres au mois d'Aoust l'an 1572. où le Roy, lors Duc
 d'Aniou s'estoit trouué des premiers. Le moine se vo-
 yant seul, l'occasion en main, assurant sa contenance
 de plus en plus, tira de l'vne de ses manches vn pa-
 pier qu'il presenta au Roy, & de l'autre vn cousteau,
 duquel avec violence il enfonça vn coup dans le costé
 du petit ventre du Roy, attentif à lire, & qui se sen-
 tant blessé retira de la playe le cousteau, dont il frapa le
 moine au dessus de l'œil, & là dessus acoururent quelques
 Gentilshommes, qui esmeus de l'indignité d'vn si execra-
 ble forfait, ne peurent se contenir qu'à coups d'espees il
 ne tuassent cest assassin, lequel s'en alla en son lieu, & fut
 canonisé & adoré de la Ligue, au contraire detesté de
 ceux qui adheroyent à la dignité royale, & au parti de
 la Religion. En l'anagramme de son nom frere Jacques
 Clement, furent trouuez ces mots en autant de lettres,
C'est l'enfer qui m'a créé. Aussi sembla-il qu'apres ce coup
 les furies fussent sorties d'enfer pour renuerser sans des-
 sus dessous toute la France. Le Roy porté en son lit,
 les Medecins & Chirurgiens lui appliquerent le premier
 apareil, & iugerent que la playe n'estoit mortelle: au
 moyen dequoy il fit ce mesme iour escrire & donner
 auis de l'attentat, & de l'espoir de la guerison, tant aux
 Gouverneurs des Prouinces, qu'aux Princes, estrangers

*Le Roy est
 blessé à mort
 par vn Ia-
 copin, &
 s'espassi le
 lendemain.*

*Jacques Clement
 C'est l'enfer qui m'a créé
 C'est l'enfer qui m'a créé
 C'est l'enfer qui m'a créé*

ses amis & alliez. Mais le Roy souuerain ayant disposé autrement de la vie de ce Prince, le retira du monde sur les trois heures de matin du iour suuant.

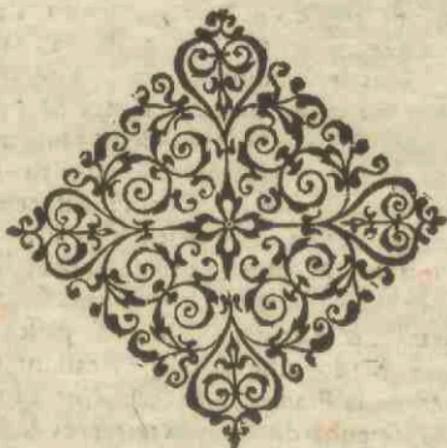
Peu auant son trespas il parla de sens fort rassis & paisible, se reconut, nomma le Roy de Navarre son bon frere legitime successeur de la Couronne, exhorta ses bons suiets de lui obeir, de demeurer vnis, de remettre le different de la Religion à la conuocation des Estats generaux du royaume qui penseroient aux remedes conuenables, de faire estat de la pieté, & de prier Dieu pour lui. Sur ces paroles il rendit l'esprit. Quant aux insolences de la Ligue dedans Paris & ailleurs, apres le trespas du Roy, vne autre histoire les declaira: car nostre intention n'est de passer plus auant en ces recueils.

*Auis sur la
vie du Roy
Henri troi-
siesme.*

En ce Prince defaillirent les Rois de la race de Valois, qui ont regné en France, depuis l'an mille cinq cens quinze, iusques à l'an mille cinq cens huitante neuf. Sous leur domination ont esté renouvelles presques toutes les merueilles des siecles passez. Ce dernier Roy fut peu regretté de la pluspart de ses suiets, pour cause de beaucoup de fautes par lui commises en son administration. L'occasion d'icelles (sans toucher aucunement à la conscience ni aux affaires de pieté & de iustice) fut, qu'au gouvernement politic il ne sceut oncques bien discerner que trop tard ses amis d'avec ses ennemis: & le desir qu'il auoit de passer sa vie en delices, lui fit perdre infinies belles occasions de pouruoir au bien de la France & de plusieurs autres pays. Sa nonchalauce enhardit ses ennemis pres & loin, dedans & dehors le royaume, à beaucoup remuer. N'y ayant pas voulu mettre la main quand il deuoit, il trouua finalement la porte close, se vid chassé hors de la maison, & ceux qu'il auoit trop supportez en infinies sortes, establis en sa place, qui lui donnerent sur la teste des coups de baston, dont il deuoit les abatre d'heure. On discourut diuersement sur son trespas: les vns estimans qu'il estoit trop tost sorti du monde au regard de la

de la France, les autres iugeans le contraire. Quoy
qu'il en soit, son deces fut à tout le royaume vn com-
mencement de calamitez du tout particulieres,
comme l'histoire du Roy Henri qua-
triefme, de la race de Bour-
bon, pourra quelque
iour en faire
foy.

SS. iij.





INDICE DES MATIERES
PRINCIPALES CONTE-
nues en ce liure.

*Le nombre seul signifie la premiere page du feuillet, & la
lettre b, y estant adionstee signifie la
seconde page.*

	A.	96.97	
ceux d'	A Beuille tuent leur gouverneur & au- tres en haine de la Religion		116
77	Accident notable	153	
	l'Amiral se montre fidele ser- uiteur du Roy & du royau- me 42. presente requeste pour ceux de la religion 48 la constance 57. b. son voya- ge en Normandie 74.76. De l'Amiral, voyez 130. b. 131. 144. 145. 153. a. b. 157. b. 159. b. 161. 187. Il se confie es paro- les du Roy 190. b. vient à Pa- ris 191. b. est blessé 194. b. & finalement massacré 196. b. defense de l'innocence de luy & des siens 200. b		
	l'Amiral de Vilards fait guerre à ceux de la Religion 121. b.		
	des <i>Adrets</i> par quel moyen de- stourné du parti de ceux de la Religion 117. établi chef en Dauphiné 119. Il se ven- ge de ce qui estoit aduenu à Aurange 120. b. est rom- pu en deux rencontres 121. b. suis prisonnier 122. b.		
	Agen, & ce qui s'y est fait du- rant les premiers troubles,		
	Agge assiegee,		116
	Agriane, & ce qui s'y fit,	111. b.	
	Aiguesmortes prinse	246. b.	
	Amiens, & ce qui s'y fit contre ceux de la Religion	76. b.	
	le sieur d'Andelot, & ce qui luy aduint	154. b.	
	Angers, & ce qui s'y fit,	85	
	le chasteau d'Angers prins & ce qui y aduint,	288. b.	
	Anglois chassés du haure de grace	132	
	Angoulesme, & ce qui s'y fit,	101	
	Anne de Mont-morenci Con- nestable rappelé en Cour 1. b. punit ceux de Bourdeaux 3		
	Anne du Bourg, & son proces 32 la mort	35. b.	
	Antoine Bourbon duc de Van- dosme espouse Ieanne d'Al- bret Princesse de Navarre 3. b.		
	Antrain, & ce qui s'y fit,	80	
	Armees pour le duc d'Aniou 150. a. b.		
	Armees des Alemans, & ses ex- ploits,	166	
	l'Armee inuincible d'Espagne dissipee	307	
	Aurange, & ce qui y aduint		

INDICE.

49. b, 120
 Aurillac, & ce qui y aduint 82
 Auffonne, & ce qui s'y fit 126. b,
 Autun, & ce qui y aduint, 127
 à Auxerre furent massacrés ceux
 de la Religion 79. b
- B
- B** Ar sur Seine, & son estat
 durant les premiers trou-
 bles 78
 Baron de la Fare, & son estran-
 ge insolence, 114. b,
 la journée des *Barricades* à Pa-
 ris 303. b, 304 305. 306
 Bataille de Dreux 72. b, 73
 la Bataille de S. Denis 146. b,
 147 de Montcontour 171. b,
 de Courtras, où l'un des chefs
 avec vne des armées de la
 Ligue est mis par terre, 295.
 296
 Bayonne, & le voyage qui y fut
 fait 133. 137. b,
 Bazourdan tué 105. b,
 Beaucaire, & ce qui y aduint,
 109
 Beaune, & ce qui s'y fit,
 127
 Beauvoir inuesti & prins par
 composition 312. b,
 Bedarieux, & ce qui s'y fit,
 111. b,
 Belleuille garentie par vne
 notable aventure, 128. b,
 Bergerat prinse, 101
 Besmes meurtrier de l'Admi-
 ral exterminé 251. b,
 Beziers, & ce qui s'y fit,
 108
 Blois, & les cruautés y exer-
 cées, 86. b,
 Blois prinse 150. b,
 Bolongne, & la guerre di-
 celle 4. b, 5. est remise es mains
 du Roy 6. b,
 Du *Bordet* vaillant gentilhom-
- me 98. b
 Bouillargues, & ses exploits
 111. b,
 Bouquenegre pendu 124. b,
 Ceux de Bourdeaux punis par
 le Conneftable 3
 Bourdeaux, & ce qui s'y fit, 96
 Le Bourg de mer, & les cruau-
 tés qui y furent commises
 86. b,
 Bourges rendue au Triumvirat
 71. b,
 Bourges en Berry, & ce qui s'y
 fit durant les premiers trou-
 bles, 82
 Bourgongne, & ce qui s'y fit
 126
 Bourgueil, où plusieurs furent
 cruellement tués, 88
 Bretagne, & ce qui s'y fit, 95
 Brissac tué 165
 Brouage assiégué & rendu 272.
 b, & derechef assiégué
 288 b
 Bugole capitaine traistre, cau-
 se de tresgrands maux
 97. b
 Butin merueilleux fait à Rou-
 an 92
- C.
- C** Alais prinse 26
 le Cardinal de Lorraine
 sollicité le Pape à prendre
 le parti des François 2
 le Cardinal de Guise tué 311 b,
 Carcassonne, & ce qui s'y fit 107
 le Cardinal de Bourbon sert de
 masque à la ligue 277. b,
 le Cardinal de Chastillon se
 retire en Angleterre 154.
 meurt 189
 Cardinal de Lorraine, & ses
 comportemens au Colloque
 de Poissy 63. b, 64. b, 65. Vo-
 yez de lui 136 137
 Carentan rendu 233. b
 Chastel

de la page 104

1104 du Roy
 d'ind 244

I N D I C E.

Castelnaudarri, & ce qui s'y fit,	107.b	Chirac, & ce qui s'y fit,	114
Catherine de Medicis, & sa premiere regence.	9.b	Cisteron assiegé par deux fois,	124. a. b, & la retraite miraculeuse des assiegés,
Voyez, La Roine mere.		125	
Catholiques Romains, & leurs marques estranges,	92	monsieur de Cleruan, apres la destroute de l'armee des Reistres, meurt vers Bresse	300.b
à Ceant en Othe furent meurtres plusieurs personnes pour la Religion	79	Coignac, où plusieurs de la Religion furent executés à mort,	101.b
à Chalons en Champagne furent pendus deux hommes de la Religion	77.b	Colloque de Poissy	62.b, 63, 64
Chalon sur Saone, & ce qui y aduint,	127.b	Concile de Bolongne	2
La Charité, & quel traitement y eurent ceux de la Religion,	80.b	Confession de foy des Eglises de France	64
la Charité assiegee	169.	le Connestable prins prisonnier deuant S. Quentin	24
prise par le Duc d'Alençon	272	du Connestable, voyez	31.b, 130
Charles IX roy de France		Lorbigni, ou S. Leonard,	80
58. reconoit ceux de la Religion pour les bons & loyaux subiets	112.	Courtisans, & leur inconstance	57
aagé de xiii. ans est déclaré majeur,	132. b,	Costurier memorable	4
sollicité par l'Espagnol de rompre l'édit de pacification	134.	Craon, & ce qui s'y fit,	86
espouse la fille de l'Empereur Maximilian	187. b,	Cruauté horrible	168
les pratiques	189. b, 190. 191.		
Il auoue le massacre auoir esté fait par son commandement	200.		
Voy 203 b, 204. Il est malade	225. 230.		
meurt	231.		
Description de son naturel	231. b		
Charles duc de Lorraine espouse la seconde fille du Roy de France	28		
Charles, Cardinal de Lorraine, & sa mort	244		
Chartres assiegee	150. b		
Chasteauneuf prins	163		
Chastillon sur Loire, & ce qui s'y fit,	80. b		
le sieur de Chastilló deffait les Ligueurs en Beausse	320. b		
le Chastelet prins	25		
Chastelleraud assiegé	170		

D

D Amyate, & ce qui s'y fit,	112
Dauphiné, & ce qui y aduint durant les premiers troubles,	118
Deffaite des gens de l'Empereur	15. 16. des François 16. b, 18. b, 23. 24
Deffaite de Suzé, Mombrun, & autres,	321
Deffaite notable au soulagement des Rochelois	181. b
Destroute du capitaine Grille,	111
Dieppe, & ce qui s'y est fait,	92. b, 93.
Diion, & ce qui s'y fit	126
Discours sommaire de ce qui auint es villes & prouinces de France durant les premiers troubles	76. b, 77. & c.
la Douane abolie à Marseille	250

I N D I C E.

- Douzi pris par le Duc de Guise 300. b
- le Duc d'Alençon se retire de la Cour, & discours sur ceste retraite 252. b, declaration par lui publiee 253. b, ses deportemens 256. b, 258. 260. pour accroissement d'apanage il eut Anjou, Touraine & Berry, 261. il retourne en Cour, 267. b, est reconcilié au roy son frere, & esleu lieutenant general d'iceluy 272. va en Flandres 274. b, sa mort 276 b
- le Duc d'Alue vient tourmenter les pays bas 144
- le Duc d'Amou, & son armee 150 a. b, 170. b, 171. b, 173. 174. b, 177. 182. 185. 219. estant esleu roy de Pologne s'y achemine 224. 225. & apres la mort de son frere retourne en France 238. b
- Voyez Henri III.
- le Duc d'Ariscot pris 15
- le Duc de Bouillon, apres la desroute de l'armee des reistres, meurt à Gentue 300. b, les efforts de la ligue contre lui 300. b, 301
- le Duc *Casimir* s'accorde avec le Prince de Condé 254. entre en France avec armee 258. b, ses requestes & remonstrances au roy, 271.
- le Duc d'Esperron respond aux accusations faites contre lui par le Duc de Guise 306. Voyez de lui, 312
- le Duc de Guise tué 74. b,
- le Duc de Guise fils du precedent, blessé 255. ses deportemens 282. a. b, 297. 298. 299. 300. 301. 302. 303. 304. 305. 306. 307. 308. ses menées & entreprises contre la personne du Roy descouvertes: dont s'ensuiuit l'execution à mort dudit de Guise, 309. b, 310. exploits du Duc de *Loyseuse* contre le Roy de Navarre, 293. b, 294. son armee est deffaitte, & lui tué, 296
- le Duc de Longueville deffait les Ligueurs deuant Senlis 321
- le Duc de Lunebourg tué 79
- le Duc de Mayenne, & ses desseins contre la Rochelle, 272. 273. ses exploits pour la Ligue, 286. 287. 288. b, 307. b, 315. 316. 318. 321. b, 322
- exploits du Duc de *Mercaur* pour la Ligue en Bretagne, 288. 317. b
- le Duc de Nemours & son entreprise 66. terrible piege à lui dressé 117. b
- le Duc de Neuers & ses exploits de guerre 26
- le Duc de *Sauoye* s'empare du Marquisat de Salusses 307. 308
- le Duc d'Vsez chargé de faire guerre en Languedoc 247. b
- Duras, ses exploits & sa deffaitte 72. 98. 99

E

- E** Dit contre les blasphemateurs 1. contre les petites dates & autres abus de la cour Romaine 8
- Edit de Romorantin 45. b, de Fontainebleau 60. de Juillet 61. de Ianuier 66. b, 68. contrauentions à iceluy 131. b
- Edit en faueur du Clergé 134. 135. b
- Edits contre ceux de la Religion 155. b
- troisieme Edit de pacification 187. autre edit de pacification 220. Voyez 221. b
- Edy

Bibliothèque
n° 31. 73

I N D I C E.

- Edit de pacification rompu, & pour quelles raisons 269. b
 Edit de l'vniõn contre ceux de la Religion, 306. b, 309
 Eglises de France, & ce que font les ministres pour le repos d'icelles 120. b, 138. le rude traitement qui leur est fait 154
 estat des Eglises de Quercy, Languedoc, & autres provinces 220. b, 222. b, 223. b, 227. a. b, 229. 234. a. b, 242. b,
 Embuscade d'importance, 110. b.

l'Empereur Charles V. assiege Auets 12. quitte ses estats à son fils & son frere 20. meurt 28

Escoffe en guerre 1. b, 4. b
 Esmeutes en Guienne à cause des exactions 2. b

Esmeute de S. Medard 66
 Esmeute des paysans contre ceux de la Religion 78. b

Espernay, & ce qui s'y fit durant les premiers troubles 78. b

Estampes prinse par le Roy 322

Estats generaux assignez au 10. de Decembre M. D. LX. 48. b, 55. assemblez à Orleans 58. rupture d'iceux 59

les Estats particuliers de Paris voyét plus clair que tous les autres 59. b

intention de l'assemblee des Estats descouuerte 268. b, & ce qui se fit esdits Estats, 269. 270. 271

assignation des Estats à Blois 306. 308

Estoille nouvelle & merueilleuse au ciel 207. b

l'Euesque d'Ambrun & ses soldats desfaits 121. b

l'Euesque de Valence, & ce

qui aduint de sa menee 71. 133

Executions de personnes de qualite 40. b

Executions diuerfes contre ceux de la Religion 103. b

Exemple notable de l'infirmité du iugement humain es affaires d'importance 158

Exploits merueilleux des capitaines Piles & la Riuiere 100. a. b

F

F Amine de Sancerre 211

Femme assiegee en sa maison, & sa defense notable 176. b

Feurs en Forest, & ce qui s'y fit, 116

Florac, & ce qui y aduint, 114

la comté de Foix, & ce qui s'y fit, 114. b

Fontaine lean, & ce qui y aduint aux moines, 81. b

Fontenay assiege & prins 238

France & son estat sous Henri II. & Francois II. 30. a. b, 31. son estat miserable 139. 257. 314. b, 315

François Oliuier restabli en l'estat de Chancelier 31. sa mort 41

François II. roy de France 30. b, se plaint de ceux de Gui-se 40. est frappé de maladies, 55. b, meurt 57

Fumeier capitaine, & ses notables exploits 113

G

la G Anache rendue par composition 314. b
 le pays de Giuaudan, & ce qui

I N D I C E.

- s'y fit, 113. b
 Granes, & ce qui s'y fit, 113. b
 Grenoble, & ce qui y aduint du-
 rant les premiers troubles
 120. 121. b, 122. 123
 Guerre en Escosse 1. b, en Picar-
 die 7. b, 16. b, 19. b, entre les
 François & Espagnols, & les
 occasions d'icelle 7
 Guerre en Lorraine 10. 11. 12.
 en la duché de Luxembourg
 11. b, en Piedmont 17. en Tos-
 cane 17. b, en Pisle de Corse
 20. es enuirs de Rome 21.
 en Escosse 42. b
 troisieme Guerre ciuile, & ap-
 prests pour icelle 152. b
 Guerre contre l'Espagnol con-
 seillee 190
 diuers exploits de Guerre 221.
 236. 237. guerre en Poictou cõ-
 tre ceux de la Religion 179.
 b, 180. 229. 237. b, en Viuarais
 249. b, en Prouence 250. en
 Saintonge 151. b
 Guerres ciuiles en France, d'où
 nasquirent, 263. preparatifs
 & commencement de nou-
 uelle guerre, 267. sixieme
 guerre ciuile 272
 Exploits de guerre du sieur de
 Lual & autres en Poictou &
 ailleurs, 291. 292. 293
 Guyenne en trouble à cause
 des exactions 2. b, remise en
 son premier estat 6
 Guyenne & prouinces circon-
 uoifines, & ce qui s'y fit, 95.
 96
 ceux de Guise, & leurs deportte-
 mens insupportables 35. b,
 l'entreprife contre eux est
 descouuerte 38. Ils esmeu-
 rent guerre en Escosse 42.
 b, leurs pratiques en France
 52. b, sont reconciliés avec le
 roy de Nauarre 56. b, fei-
 gnent vouloir estre de la
 confession d'Ausbourg 67. b,
 le duc de Guise tué 74. b, De
 ceux de Guise, voyez 138. 263.
 275. 276. 277. b, 279. b
 Guyen sur Loire, & ce qui y ad-
 uint aux premiers troubles 81
- H
- H** Aumont, & ce qui s'y fit,
 114. b
 Le Haure de Grace, & ce qui y
 est aduenu durant les pre-
 miers troubles, 94. b
 Henri II. roy de France, & son
 sacre, 1. protestation d'iceluy
 4. b, est menacé de mort 24.
 b meurt 30. & laisse cinq fils
 & cinq filles 30
 Henry III. roy de France & de
 Pologne, retourne de Polo-
 gne en France 238. b, escrit
 aux Rochelois 239. b, va en
 Auignõ 243. est sacré à Reims
 248. ses deportemens 252. 254.
 b, 255. b. 258. b, 259. 267. 268.
 269. 274. b, sa responce à la
 requeste de ceux de la Reli-
 gion, 271. ses lettres au roy de
 Nauarre, & sa declaration
 pour desarmer les ligueurs,
 280. cherche appointment a-
 ucc eux, & leur donne plus
 qu'ils n'esperoyent, 282. & ce
 qui en aduint, 283. Il ab. ege
 le terme de six mois donne à
 ceux de la Religion, & de-
 claire formellement contre
 eux, 285. Reiglemẽs d'iceluy
 entre ceux de ladite Reli-
 gion 285. b, Il est sollicité par
 ceux de la Ligue à faire
 guerre à ceux de la Reli-
 gion 303. Il s'enfuit de Paris
 à Chartres le iour des bar-
 ricades 304. b, sa respon-
 se aux Parisiens voulans
 excuser les barricades,
 306. b, sa harangue aux
 Estats tenus à Blois 308. b, Il
 descou-

I N D I C E.

- descouure les entreprinſes
du duc de Guiſe contre ſoy,
& le fait executer à mort
309.b.310. Ce qu'il fit depuis
311.b.315.316.b.317.318.320. &
ce qui ſe fit à Paris contre
luy 315.316. Trefues entre
luy & le Roy de Nauarre
318.b. Il s'approche à main
armee de la ville de Paris
321. b. prend Eſtampes &
Pontoife 322. eſt bleſſé à
mort par vn Iacopin. & tref
paſſe le lendemain 323. A-
uis ſur la vie d'iceluy
323.b
- Heldin prinſe par l'Empereur
13. reprinſe par les François
13.b. puis reprinſe & ſacca-
gee par l'Empereur 15
- I.
- La ville de Iamets aſſiegee &
rendue 301.b
- frere Iaques Clement, moine
Iacopin 322.b. bleſſé le Roy
à mort, & luy-meſme eſt tué
323
- monſieur de la *Iarriette* mini-
ſtre de la Religion executé
à mort par le duc de Ioyeu-
ſe 294
- Ienlis deſſait avec ſes troupes
192. b
- Ieſuites, leur profeſſion & leur
nom, &c. 139.b.140.&c.
- Iuſtice & cruel traitement
fait au chef de la iuſtice à
Rouan 92
- Iuſtices eſtranges 125.b
- Insolence eſtrange du Baron
de la Fare 114.b
- Iournee memorable de S. Gil-
les 110.125. b. & Iaſneuil
158. b. de Loudun 160. de
Baſſac 163
- Ioyeuſe, duquel l'vne des trou-
pes eſt deſſait 111.b
- Iſſoire prinſe par le duc d'A-
lençon 272
- Iſſoudun, & ce qui y aduint
83
- Iſly, & ce qui y fut fait du-
rant les premiers troubles
79.b
- Iuſtice notable & nouvelle en
France 132
- L.
- L** Aboria deuiet traître
106.107
- Lanſquenets en France 166.
leur auarice cauſe d'vn grad
mal 172.b
- le ſieur de *Lauail*, & ſes exploits
de guerre en Poictou & ail-
leurs 291.292.293. la mort de
luy & de ſes freres 293
- Laumosniere deſſuit 99.b
- Lens en Artois prinſe & pil-
lee 23
- Lertoure aſſiegee, & rendue
98
- Lignerolles tué 189
- Ligue en Guyenne 135.b
- Ligue du Roy 137
- Ligue en France par qui fon-
dee 263. premiere ligue
faite à Peronne en Picar-
die 266. ſerment de la li-
gue 266.b. pretextes & ar-
tifices des chefs de la ligue
275. b.276. enſantement de
la ligue à Paris, & commenç
elle y fut eſſeuee, & autres
choſes concernans icelle
277.278.&c.
- Perte que la *Ligue* receut en la
bataille de Coutras, 296
nouveaux efforts de la *Ligue*
pour ruiner l'eſtat de Fran-
ce, le Roy, la maiſon de Bour-
bon, & tous ceux de la Reli-
gion, 302.303.304.305.306.
307. 313. diſſipation de l'ar-
mee ligueuſe 314.b

INDICE.

- autres efforts de la Ligue contre le Roy 316. b, 318. 321. b, Actes & deportemens estranges des Ligueurs à Tours 318. b, voire contre les Catholiques mesmes 319. 320
- Les Ligueurs defaits en Normandie, en Beauſſe, 320. b, en L'isle de France, & à Senlis, 321. a. b
- Les efforts des chefs de la Ligue, & leur attentat contre la vie du Roy 322
- Limoges, & quel rauage il y eut, 301. b
- Limoux, & quelle ſedition y fut eſmeue, 107. b
- Liuron aſſiegee 243. b. 246. 247
- Lorraine & ſon Duc mis en la maia du Roy 10
- Luçon aſſiegeé 185. b, rendu 186. b
- Luneray, & ce qui ſ'y eſt fait, 93
- Lusignen aſſiegeé & rendu par composition 240. 241
- Lyon & ce qui y aduint 116. a. b, citadelle pourquoy y fut baſſie 135
- M
- M**anifeſte liuret ainſi nommé, & ce qu'il contient 276. b, & 279. b
- le Mans, & ce qui ſ'y fit 83. b
- Marans prius & reprins 291
- Marchaſtel, & ce qui ſ'y fit 114. b
- Mareſchal de S. André, & ſon audace 68
- le Mareſchal d'Anuille perd ſon armee deuant Sommiere 221. b, ſes deportemens 234
- reſponſe du Mareſchal d'Anuille aux Eſtats 270. b
- le Mareſchal de Biron enuoyé en Poitou 291
- le Mareſchal de Termes defait avec ſon armee 27
- Marguerite roine de Nauarre meurt 6
- Mariage du Dauphin avec la roine d'Eſcoſſe 26. b, du roy d'Eſpagne, du duc de Saouye 28. a. b
- le Marquis de Brandebourg prend le duc d'Aumale 12. b
- le Marquis de Marigné meurt 20
- Marquiſat de Saluſſes occupé par le duc de Saouye 308
- Maſcon aſſiegeé par deux fois 127. b, & 128. b, eſt prins 129
- Maſſacre de Vaſſy 68
- Maſſacre horrible à Thoulouſe 102. b, à Gaillac 103. b
- Maſſacre à Aurange 119. b
- Maſſacres en Prouence 125. b, & autres lieux 135. a. b
- Maſſacres à Paris 106. b, 197. 198. & deſenſe de l'innocence des maſſacrez 201. b, Voy 204. b, 205
- Maugiron ſaecage ceux de Grenoble 120. b
- Meaux en Brie, & ce qui ſ'y fit durant les premiers troubles 77
- Pille de Medoc prinſe 165. b
- Mende, & ce qui ſ'y fit 113. b
- Mercuriale & empriſonnemens de quelques conſeillers de Paris 29
- Merindol & Cabrieres, & leur proces 5
- Mets ville franche & imperiale aſſuettie au roy 10. aſſiegee par l'Empereur 12. 13. b, deliuree

I N D I C E.

- | | | |
|---|--|--|
| delitree | 14. b | 61. b, seduit par ses ennemis |
| le sieur de Mombrun, & ses exploits | 47 | 67 meurt |
| Mombrun deffait | 111 | 71. b, & 90. b |
| & apres vne grande victoire est prins & executé à mort | 250. b, 251 | le royaume de Navarre abandonné par le Pape au premier occupant |
| Monluc | 99. b, 103. b, 104. 137. 202. b, 215 | 133 |
| Montauban, & accident merueilleux de ceux dudit lieu, | 103. b, 104. 105. ce qui y est aduenu durant les premiers troubles | 203. b, 204 |
| Montargis, & ce qui s'y fit, | 81 b | la Rome de Navarre se retire à la Rochelle avec ses enfans |
| Montbrison, & ce qui s'y fit, | 116 | 154 b, vient à Paris, où elle meurt |
| Mont de Marsau prins | 101 | 191 |
| le comte de Montgommery, & ses exploits | 168. b, sa ruine | le roy de Navarre, & son mariage avec la sœur du Roy |
| 227. 228. 235 | | 188. a. b, 189. b, ses fiançailles & espousailles |
| Montmarin rend Raucroix au duc de Guise, | 301. & ce qui lui en aduint | 194. quel traitement lui est fait au massacre de Paris |
| 301. b | | 198. b, il se retire de la Cour |
| Le duc de Montpensier deffait les Ligueurs en Normandie, | 320. b | 259. fait response aux deputés des Estats |
| Montpellier, & ce qui s'y fit, | 110 | 270. pouruoit à soy |
| Mornas prins | 120 b | 276. b, 278. b, sa declaration faite à Bergerac |
| Mort de l'Empereur Charles V. de sa sœur, de la roine d'Angleterre, & du Cardinal Polus | 28 | 281. autre declaration d'iceluy, & ses lettres aux Estats de France & à ceux de Paris, |
| la Motte Gondrin tué | 118 b | 285. b, ce qu'il fit au desauantage des quatre armées de la Ligue dressées contre luy, |
| Moulins en Bourbonnois | 82 | 293. 294. b, 295. 296. ce qu'il fit apres sa victoire |
| Mouans deffait | 156. b | 296. b, ses exploits de guerre pour sa defensue |
| Mucidan prins par escalade, | 100. b, assiége | 311 b, 312. 317. 318. Trefues entre luy & le roy de France |
| 165 | | 318. b |
- N
- | | | |
|--|---|----------|
| Le Roy de Nauarre comment receu à la Cour du roy François II. 33. & comment traité à Orleans 51 b, 54. 55. reconcilié avec ceux de Guise 56. b, pratiques contre luy | 61. b, & ce qui y aduint, | 97 |
| | Neuers & ce qui s'y fit durant les premiers troubles | 79 b |
| | Neuuy en Touraine, & ce qui y aduint, | 88 |
| | Niort prins pour le Roy de Navarre | 313. b |
| | Nismes surprins par ceux de la Religion | 175. b |
| | Nonnay, & ce qui aduint durant les premiers troubles, | 112. 113 |
| | La Nouë esleu chef de guerre dans la Rochelle | 214 |
- O
- | | | |
|---|--|------|
| O | Ordonnances contre ceux de la Religion | 8. b |
|---|--|------|
- TT. i.

INDICE.

- Offic. assiegee & prinse par les
Espagnols 21. b, reprise 22
- P**
- Paix en Alemagne** 13
- Paix** accordée entre les
trois de France & d'Espagne
28
- Paix** accordée & publice
75. a. b.
- negotiation de **Paix** 148. 151. b
- Paix** acceptee par le Prince, &
ce qui s'en ensuit 152. a. b,
pourparlé de paix 179. 181.
182. b, 184. paix publice 187
- edit de **Paix** avec la Ligue con
tre ceux de la Religion
182. b
- negotiation de **Paix** 248. b, 249
- edit de **Pacification** 261. de nul
effect 262
- pourparlé de **Paix** conclue
bien tost apres la reddition
de Brouage, 273. b, 274
- Pamiers, & ce qui s'y fit, 115
- Papes & leur naturel 21. b,
22. b
- bulle du **Pape Sixte** contre le
Roy de Navarre & le Prin
ce de Condé, & la remon
strance du Parlement de Pa
ris sur icelle, 283. protesta
tion contre le Pape, 285
- Parisiens font des terribles sac
cagemens sur ceux de la Re
ligion 76. b
- les Parisiens, ausquels le Roy
demandoit argent 255. b, luy
font vne remonstrance
257
- ce qui se fait à **Paris** contre le
Roy 303. b, 304. 315. 316. 321. b
- Parlemens prejudiciables
105. b
- Payfans de Perigort chasties
162. b
- Persecution contre ceux de la
Religion 3. b, 8. b, 35
- Personnages notables executés
à mort à Rouan 91. b
- Philippe roy d'Espagne espou
se la fille aisnee du roy de
France 28. b, 29. b, ses efforts
contre les pays bas 143. b
- Philibert Emanuel prince de
Piémont espouse la sœur du
roy de France 28
- Pierre Gourde deffait 156. b
- Piles, & ses exploits merueil
leux 100
- Poictiers, & ce qui s'y fit du
rant les premiers troubles,
88
- Poictiers assiege 169. b
- la negotiation de Pologne
193. b, Voy 224
- Poltrou, & son supplice 75. 131
- Pontoise rendue au Roy 322
- le royaume de **Portugal** enuahi
par le roy d'Espagne 274. b
- Presidens de Paris desapein
tez, puis restablis 6. b
- les Princes Protestans, & leur
conseil pour s'affranchir 8,
b. leurs lettres au Roy, 11
- les Princes de France trahis
49. b & comment ils sont re
ceus à Orleans 51. leurs ex
ploits de guerre 167. b, 168.
174. 182. 183. 185. apres la paix
accordee ils rendent les vil
les d'assurance 191. vien
nent à Paris 192. quel traite
ment leur est fait apres les
massacres 204. b. leur prote
station contre le Pape 285
- le Prince de Condé tresaffec
tioné au bien du Roy & du
royaume 36. b, mainuient son
innocence 41. b, son confil
descouuert 47. son empi
sonnement 51. b, 52. sa iustifi
cation 59. b, 61. accord entre
luy & le duc de Guise 61. b,
il se retire de Paris 69. b,
comment empesche la dissi
pation de son armee, 71.
marche

INDICE.

- marche deuers Patis 72. ce
 qui luy auint peu auant la
 bataille de Dreux 72. b. Voyez
 de luy 130. b. 138. b. 144. 145.
 149. 152. 153. a. b. 155. 157. 158. Sa
 mort 164.
- I** Prince de Condé fils du prece-
 dent, & quel traitement luy
 est fait au massacre de Paris
 198. b. Il se retire en Alema-
 gne 229. b. Sa declaration
 236. accord entre luy & le
 Duc Casimir 254. entré en
 France avec armee 258. b.
 & apres l'edit de pacifica-
 tion, 261. est frustré de son
 gouuernement de Picardie
 262. b. pouruoir à sa seureté,
 265. b. Voyez de luy 267. 270.
 286. 288. son voyage vers
 Angers, & ce qui en aduint,
 288. b. il épouse la seur du
 sieur de la Trimouille, de la
 quelle il a eu vn-fils, 292.
 avec petites forces attaque
 Pvn des plus braues regi-
 mens de la Ligue 292. b.
 Voyez de luy 294. Il meurt
 estant empoisonné 303. b.
- Prisonniers pour la religion
 soulagez 304. b.
- Procès notable entre Pvnier
 sité de Paris & les Iesuites
 339. b. 141.
- Prouence, & ce qui y aduint
 durant les premiers troubles
 123. b.
- Prouidence de Dieu, & exem-
 ples notables d'icelle 306.
- Puligailand, & son entreprise
 187. b. 186.
- le Pulin assiegé & ruiné 342.
- Puykurens, & ce qui y aduint
 111.
- R** Auerois prins, & ce qui s'y
 fit 304.
- Reistres & leur bonne volon-
 té enuers ceux de la religiō
 74.
- Reistres en France 165. b.
- Reistres conduits par Thoré
 desfaits 255.
- discours du voyage & de la del-
 route de l'armee des Reistres
 297. 298. 299. 300.
- Religion & son auancement
 en France 43. b. 44. a. b. 45.
 47. conspiration contre ceux
 de la religiō 52. b. 54. b. leur
 deliurance 57. 59. Ils sont re-
 conus par le Roy Charles
 pour ses bons & loyaux su-
 iers 112.
- nouvelle ruine à ceux de la
 Religion 129. b. & nouuelles
 machinations contre eux &
 leurs associez 252. leurs
 plaintes 266. responce du
 Roy à leur requeste 271. edit
 de paix contr'eux 282. b.
 Voyez 285. a. b. 302. 307. a. b.
- Reliques butinees 128.
- Remede au desordre des mo-
 noyes 16. b.
- Remonstrance du Clergé con-
 tre ceux de la Religion
 285.
- la Renaudie prend charge
 de la capture de ceux de
 Guise 37. est tué 39. b.
- Reuel, & ce qui y aduint
 107. b.
- la Riuere, & ses exploits mé-
 rueilleux 102.
- les Rochellais inuestis 192. b. 194.
 202. b. leur defense 203. b.
 205. 206. b. 208. discours du
 siege de la Rochelle ius-
 qu'à la paix attroyee aux as-
 siegez 212. b. entreprise sur
 T. in.
- Q** Vesac, & ce qui s'y fit
 108. b.

INDICE.

la Rochelle 216. Voy 239, b.	Sainct Gilles prins	246
240. 267	Sainct Jean d'Angeli assiegé	177. & l'indigne traitement
Rois de France anciens & modernes, & leur difference	fait à ceux qui sortirent par composition	178
des Rois de France, voyez Charles, François, & Henri: & des Rois & roines de Navarre, voyez Navarre.	S. Jean de Nemours, & ce qui s'y fit	82, b
la Roine mere promet faueur à ceux de la Religion	Sainct Leonard, ou Corbigni	80
32, b. qui luy font requeste	Sainct Lo, & ce qui s'y est fait	94, b
34. la regence du royaume luy est quittee	Sainct Lo assiegé & prins	233
56, b. 58. s'accorde avec le roy de Navarre	Sainct Paul, & ce qui s'y fit	112
59, b. ses deportemens	S. Poinct insigne meurtrier, meurtri	129, b
131. 132, b. 232, b. 234. 243, b. 256. 261. 275. 276. 281, b. 304, b. sa mort	Sainct Quentin inuesti	23. prins
316	24, b	
la Roine Elizabeth veuve de Charles I X. depart hors de France	le sieur de S. Romain & ses notes, paroles	243
248	Sameuze, & sa mort	321
la Rochelle, & ce qui s'y fit	Sancerre assiegé	162, b. 203. 204, b. 206, b. 208
101, b	la fame d'icelle	211. la deliurance
Rouan prinse	212	
171, b	à Senlis quel traitement fut fait à ceux de la Religion	76, b
Rouan, & ce qui s'y fit durant les premiers troubles	Senlis assiegée par les Ligueurs, qui y furent desfaits	321. & vne trahison decouverte
88, b	321, b	
Rouan assiegée	à Sens se fit massacre de ceux de la Religion	79, b
89. 90. prinse	Siene prinse par l'Empereur	17, b. 19
91, b. arrest du Parlement d'icelle contre ceux de la Religion	Simon de May executé	139
89, b	Sommeire assiegée	221, b
Rouergue, & ce qui s'y fit	Sommerive fait guerre cruelle à son pere	124. entre dedans Cisteron
113	125, b	
S	Stratageme	156, b
Sainct Christoffe, & les meurtres y commis	Strossy desfait	167
88	capitaines Suffes decapitez	299
à Sainct Cyre quelle chose aduint durât les premiers troubles	Supplices de ceux de la Religion	4
79, b	Suze desfait	111
le sieur de Sainct Estienne massacré par son cousin Germain		
78, b		
Saincte Foÿ, & prise d'icelle		
Sainct Gelsis, & sa deliurance memorable		
290, b		

I N D I C E.

Synode tenu à Paris 29 rant les premiers troubles
 Synode national à Nismes 77,b

T

TAillebourg assiégé 291,b
 Talart prins, & reprins
 121,b
 Tarascon en Foix, & ce qui y
 aduint 115,b
 Tavares assiége Lyon 116,b.
 prend Mascon 119
 Terride, & ses efforts 106
 Terouenne prinse & rasée
 14,b
 Theonville assiégée & rendue
 26,b
 Theodore de Besze presche à
 la cour 63
 Thoré conduit les Reistres
 255
 Thoulouse, & ce qui y est ad-
 uenu durant les premiers
 troubles 101,b.102.103
 Tours & pays voisin, & les
 cruautéz y commises 86,b.
 87
 Traistre executé à mort 171
 le Triumvirat se fait de Paris
 & du Roy 69
 Trefue faite & rompue 20,b.
 23
 Troubles horribles en France
 66,b. & ce qui aduint es vil-
 les & prouinces durant les
 premiers troubles 76,b.
 77,&c
 trinquiesmes Troubles en Fran-
 ce 226
 ceux de Troye en Champagne
 comment se comportét du-

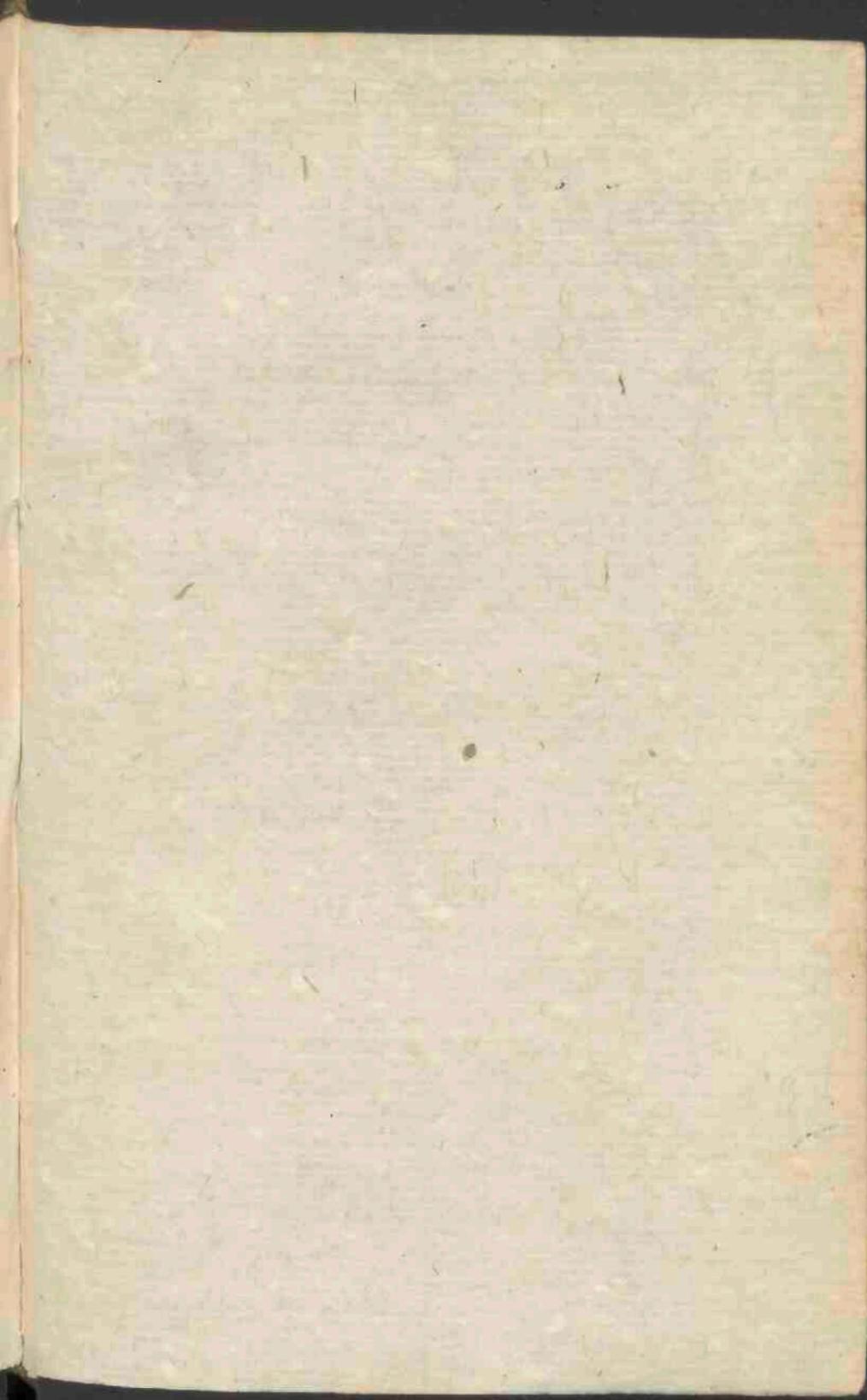
V

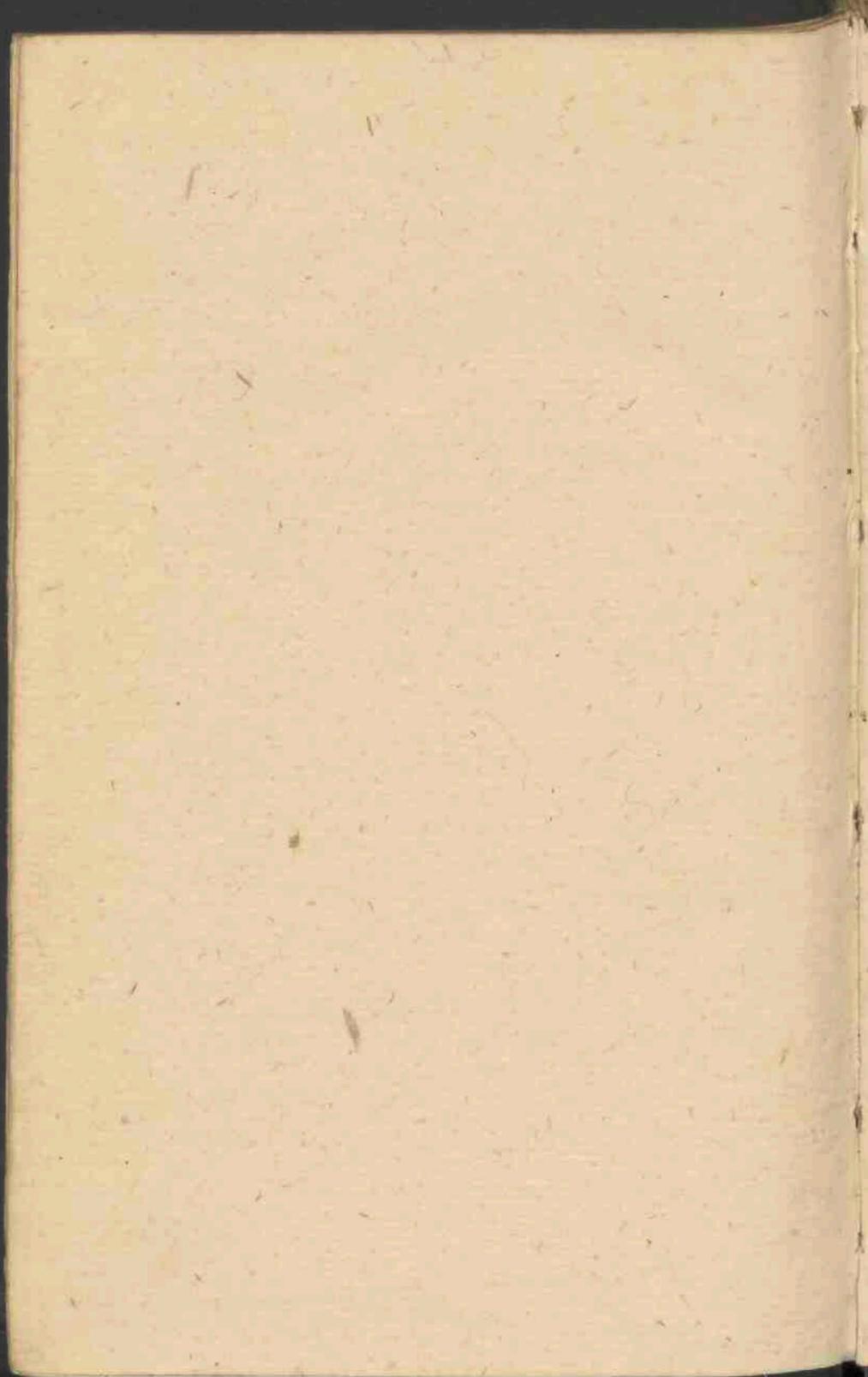
la **V**Alette accusé par le
 duc de Guise, luy fait
 responce 306
 Valence delà les monts prinse
 22
 Valognes, & les massacres qui
 y ont esté exercez 93,b
 le Vendosmois, & ce qui y ad-
 uint 84,b
 Vezelay assiégé 176
 le Viconte de Turenne prend
 plusieurs places sur les Li-
 gueurs 296,b
 le Vidame de Chartres empri-
 sonné 47,b
 Villefranche, & ce qui s'y fit
 113
 Villes de Picardie prinse sur
 les François 24,b.25
 Villes desmantellees 135
 Vinay battu deuant Grenoble
 121,b
 Vire, & ce qui s'y fit 94
 Viarets, & ce qui y aduint
 112
 estat de Viarais 259,b
 l'Vniuersité de Paris plaidoye
 contre les Iesuites 139,b.141
 Voleurs en nombre de lxxx.
 executez 111,b
 Vulpian prinse & desmantelée
 17

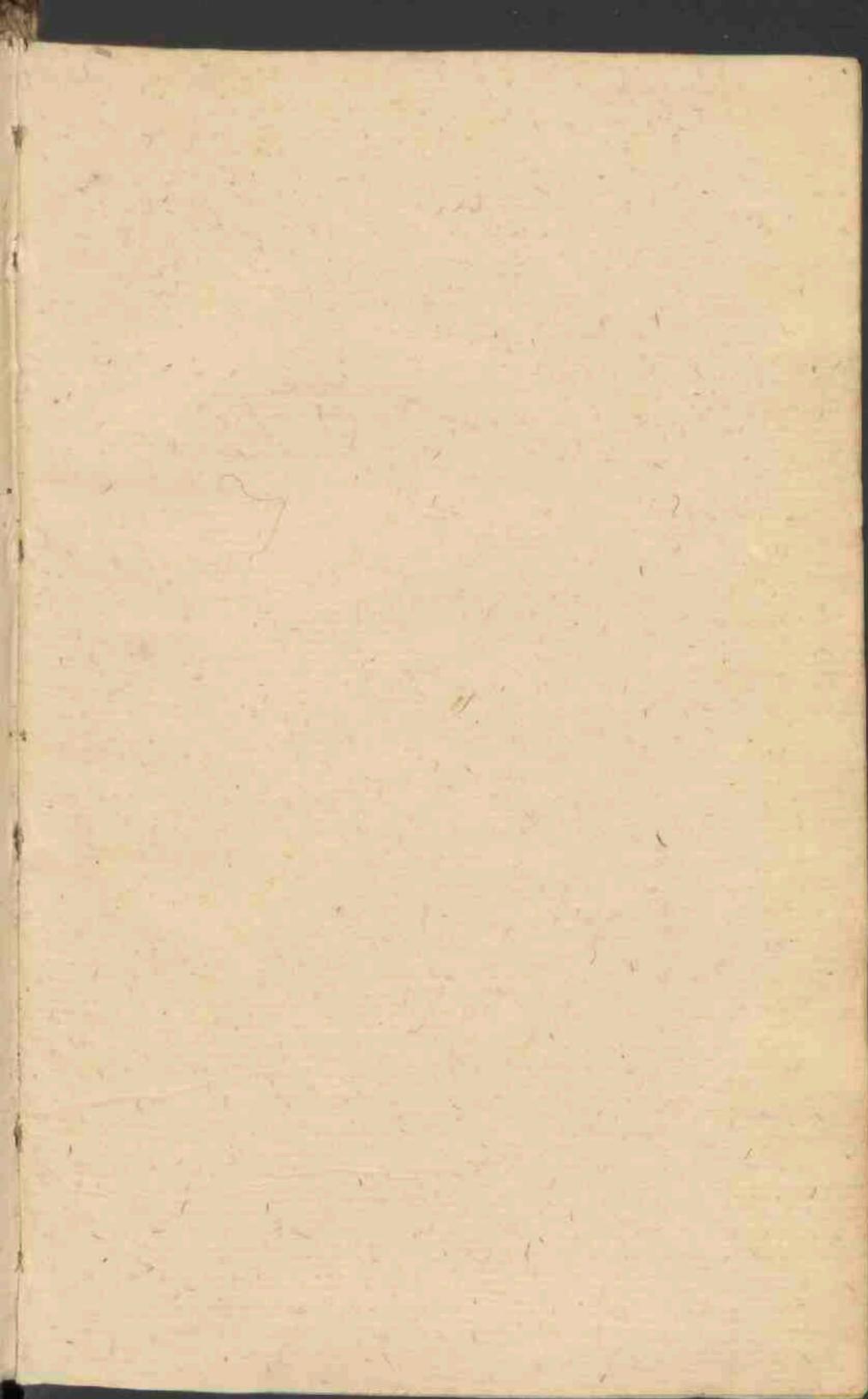
X

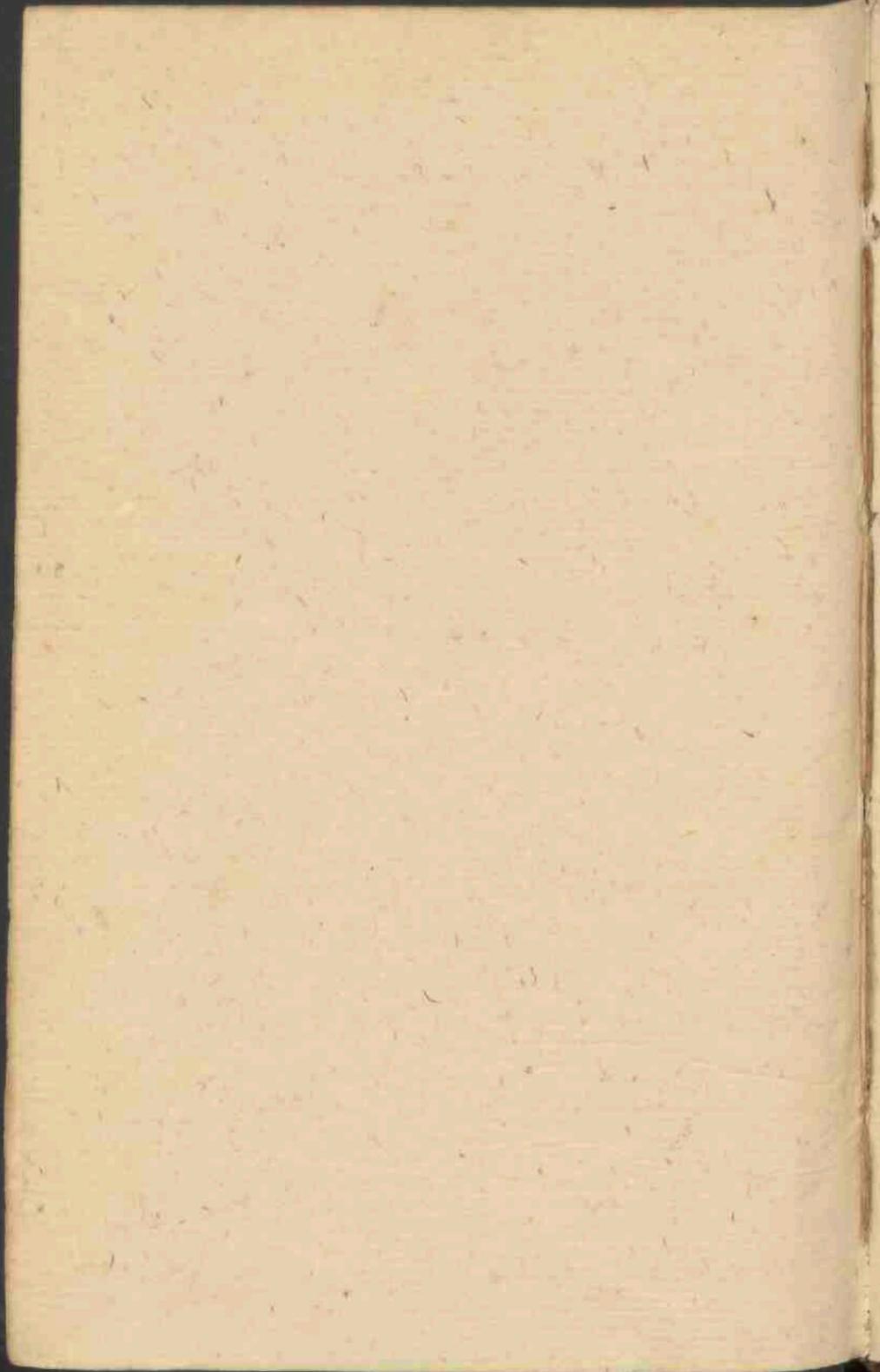
XAintonge, & pays d'Onis,
 & ce qui s'y fit durant
 les premiers troubles 101,b

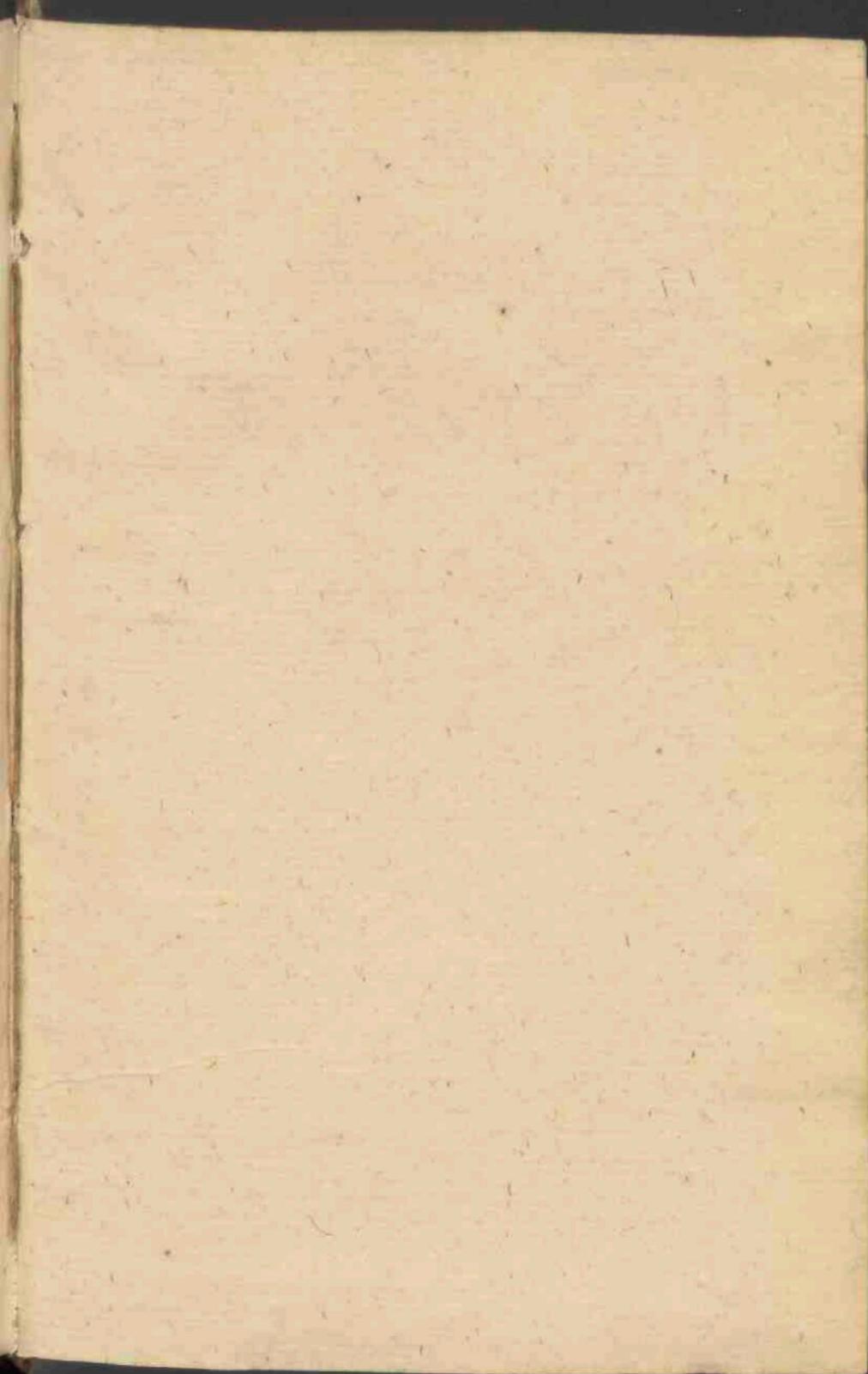
F I N.

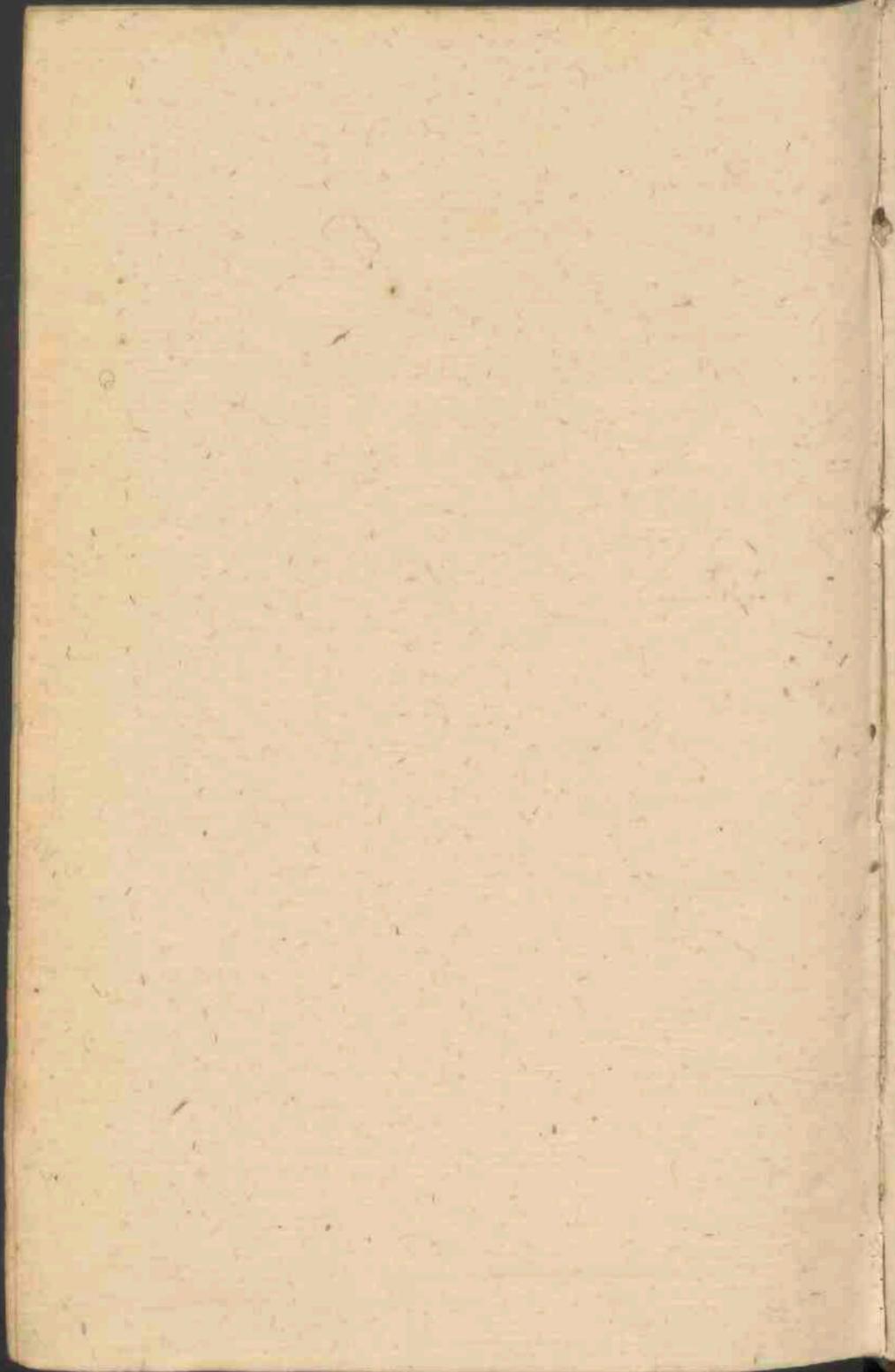


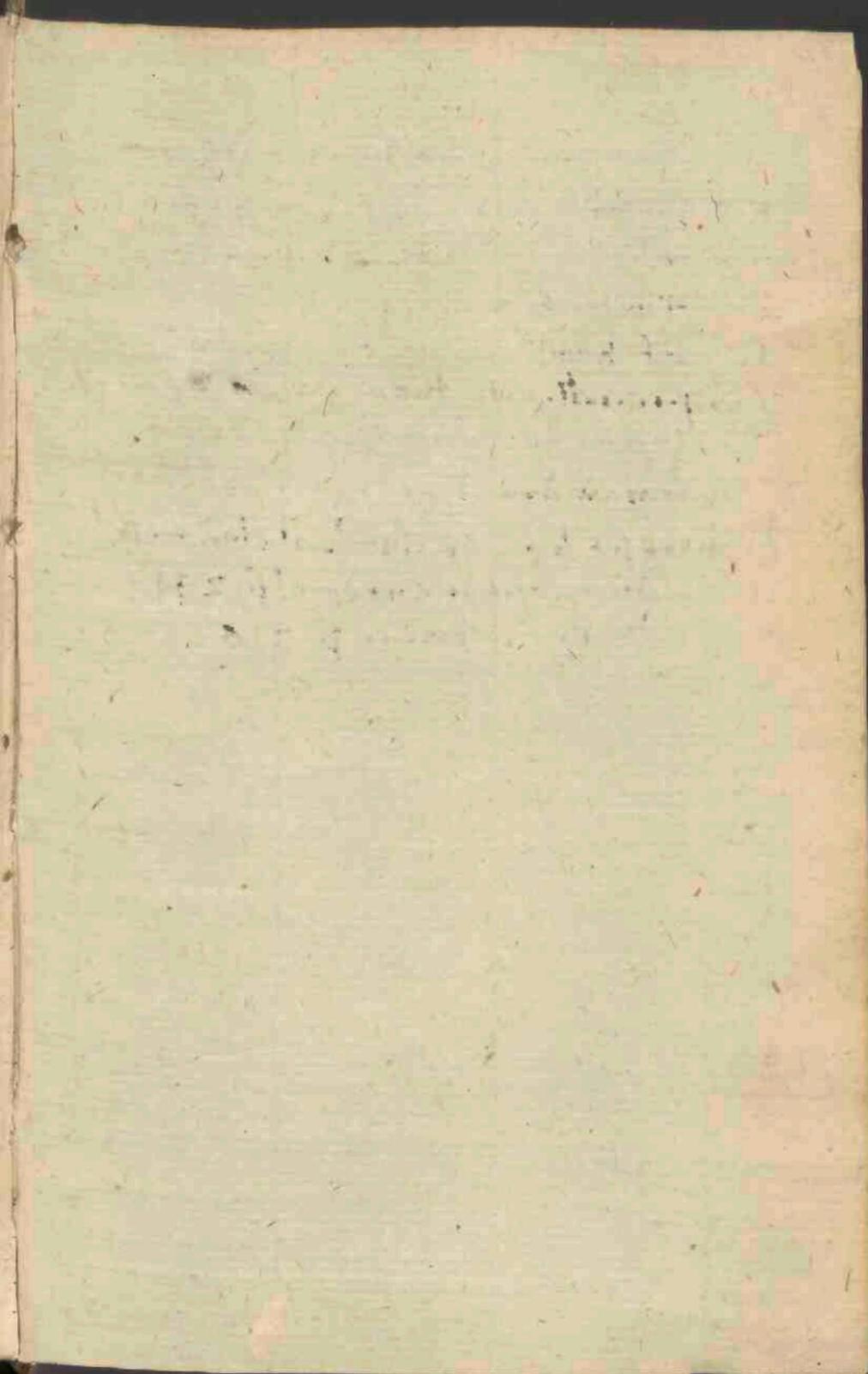












legatus 7. att. pars vna Chuz 42

Beneffice myrtales bat . huppe gerangt dme Corte
cheuoller jut urt beye. Longusthappert
qui trop embrasse mal estringit.

Coratlet haste. la marthe dms jandis
frigueueller lecturs yastee em rke
des bigues yannuhoertentorwane

Vuzmaran Brimbent. p. de dote helitro
lamires son langues esmilyzetta luy unfulen
mort du meschar. Cardinal f. 244
mort du royaume mere f. 316

